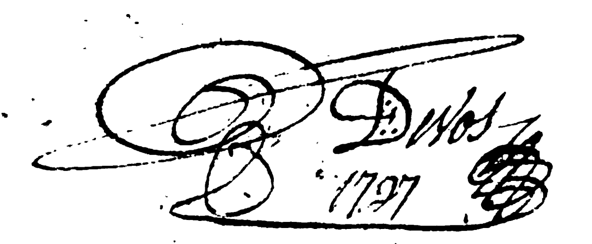



EX LIBRIS
V. M. P. ARMELLINI
D.D. BIBLIOTH. GAND.
LIX


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



MANUEL LEXIQUE,

OU

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES MOTS FRANÇOIS,

Dont la *signification n'est pas familiere à tout le Monde.*

A = K

MANUEL LEXIQUE,

OU

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES MOTS FRANÇOIS,

DONT LA SIGNIFICATION N'EST PAS FAMILIERE A TOUT LE MONDE.

Ouvrage fort utile à ceux qui ne ſont pas verſés dans les Langues anciennes & modernes, & dans toutes les connoiſſances qui s'acquierent par l'étude & le travail.

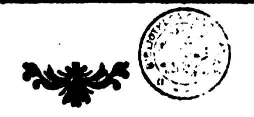
Pour donner aux Mots leur ſens juſte & exact, dans la lecture, dans le langage & dans le ſtyle.

On y a joint les Noms & les Propriétés de la plupart des Animaux & des Plantes.

NOUVELLE ÉDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

Par C. DUBOILLE, Chanoine-Régulier d'Eaucourt.

TOME PREMIER.



A PARIS,

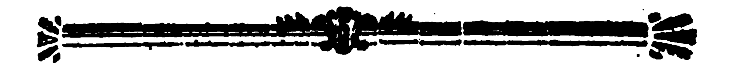
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

ET A LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT.

CE Dictionnaire doit le jour à l'opinion qu'on a de son utilité. Ce n'étoit, dans son origine, que le Répertoire d'un Homme-de-Lettres (*), qui se trouvant engagé, par le cours de ses études, à traiter quantité de matieres différentes, jettoit par écrit les mots obscurs ou douteux, à mesure qu'il avoit occasion de les éclaircir, & ne se proposoit que la facilité de les retrouver au besoin, pour son propre usage. Ce soin, continué long-tems avec quelque méthode, n'avoit pu manquer de grossir son Recueil, lorsque le hasard fit tomber entre ses mains le Dictionnaire Anglois de *Thomas Dyche*. Il fut surpris d'y reconnoître comme l'image du sien, & d'apprendre en même-tems que cet Ouvrage avoit tant de succès à Londres, qu'il s'en étoit déja fait sept Éditions. Les Libraires, dont le zele est toujours ardent pour la publication des Livres qui se vendent bien, prirent ce moment pour lui proposer de donner *Dyche* en François. Il s'y engagea d'autant plus volontiers, qu'il se trouvoit en état de l'enrichir par des Additions considérables, & de le perfectionner par de nouveaux soins.

Mais il conçut aussi que pour le rendre véritablement utile, il falloit le réduire à de justes bornes, qui en fissent un Livre commode & portatif. Le succès extraordinaire du *Petit Dictionnaire géographique* le confirma dans cette idée. C'est pour la remplir, en donnant à-peu-près la même forme & la même grosseur au sien, qu'il a retranché de l'Ouvrage de *Dyche* les mots dont le sens n'est véritablement ignoré de personne; & qu'au-lieu de

(*) Mr. l'Abbé PRÉVOST.

s'étendre sur les étymologies des autres mots, la plupart fort incertaines, il s'est réduit à marquer de quelle Langue ils sont tirés. Ce soin, de supprimer les choses qui n'appartiennent pas à son objet, lui a facilité le moyen de suppléer aux omissions de *Dyche*, par quantité de mots qu'il a recueillis d'ailleurs, & qui occupent avantageusement la place de ceux qu'il a supprimés.

En un mot, il s'est proposé de donner un Livre dont l'utilité soit toujours présente : 1°. Par sa forme, qui le rend facile à transporter : 2°. Par son usage, qui est de tous les lieux & de toutes les occasions ; puisqu'en y prenant la véritable idée des mots, dont la signification n'est pas familiere à tout le monde, on y apprend à penser, à entendre, à écrire & à parler juste, dans les parties du moins que ces expressions regardent, & qui s'étendent beaucoup plus loin qu'on ne pense : 3°. Par son agrément ; car, sans aucun rapport même aux besoins mutuels de la Société, n'est-il pas agréable de pouvoir se rendre compte à soi-même de ce qu'on voit, de ce qu'on lit & de ce qu'on entend ? Ceux, à qui l'instruction manque, y apprendront des choses nouvelles. Ceux, qui sont mieux instruits, y trouveront le moyen toujours prêt de rafraîchir, de confirmer & d'augmenter leurs lumieres. Le titre de *Manuel Lexique*, qui signifie un Vocabulaire qu'on peut avoir souvent à la main, a moins été choisi parce qu'il réunit assez toutes ces idées, que pour distinguer l'Ouvrage par un nom qui lui soit propre.

L'Auteur Anglois, comprenant qu'une partie des Lecteurs n'a pas eu les principes d'éducation qu'on reçoit au Collége, ou ne les a pas toujours assez présens pour se rappeller la signification de certains termes, qui regnent dans tout le cours d'un Dictionnaire, & qui servent à exprimer la nature ou la qualité des mots, tels que *Substantif*, *Adjectif*, *Pronom*, *Préposition*, *Conjonction*, *Verbe*, *Verbe actif*, *Verbe neutre*, *Verbe passif*, *Adverbe*, &c., a jugé à propos de commencer par une espece d'introduction

qui contient les Élémens de la Grammaire. Mais comme ce détail n'ajoute rien aux explications de chacun de ces termes, qui se trouvent distribuées dans le corps de l'Ouvrage, on ne l'a cru propre qu'à grossir inutilement un Livre, qu'on s'est efforcé au contraire de resserrer, pour la commodité du Public. L'excellente Grammaire de *M. Restaut*, qui est entre les mains de tout le monde, est un guide qu'on peut toujours consulter.

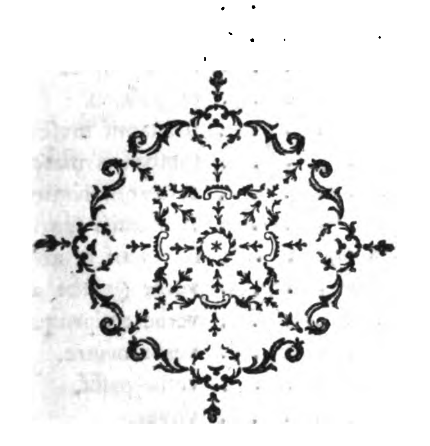


TABLE DES ABRÉVIATIONS.

adj. ou *adject.*	adjectif.
adv.	adverbe.
all.	allemand.
angl.	anglois.
esp.	espagnol.
g. ou *gr.*	grec.
héb. ou *hébr.*	hébreux.
ital.	italien.
L. l. ou *lat.*	latin.
par ex.	par exemple.
prép.	préposition.
s. subst. masc. ou *s. m.*	substantif masculin.
ss. mm.	substantifs masculins.
subst. fém. ou *s. f.*	substantif féminin.
ss. ff.	substantifs féminins.
subst. & *adject.* *s.* & *adj.* . . .	substantif & adjectif.
v. (*v. act.* ou *v. a.*)	verbe (verbe actif.)
v. r. ou *v. récip.*	verbe réciproque.
v. n. verbe neut.	verbe neutre.
v. p. verbe pas.	verbe passif.
voy.	voyez.

A MONSIEUR

BULTEZ,

ABBÉ Régulier de NOTRE-DAME d'Eaúcourt.

MONSIEUR,

L'amitié que vous avez toujours eue pour moi depuis que je vous suis connu, & la bienveillance dont vous voulez bien m'honorer encore depuis votre élévation à la Dignité Abbatiale, m'ont déterminé à vous dédier le fruit de mes veilles : cette

Epître n'étant point l'ouvrage de la flatterie, mais celui du cœur, sera laconique, & ne voulant point violer le silence que votre modestie m'impose, je finirai en vous priant de me croire, avec le plus profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
C. DUBOILLE, Ch. Rég.



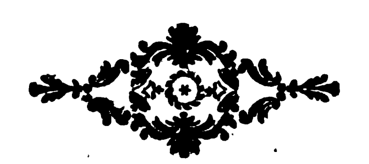
AVIS

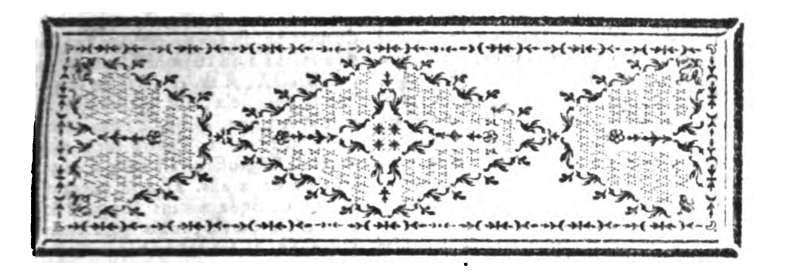
Touchant cette nouvelle Edition.

NE ſongeant pas à m'élever au-deſſus de ceux qui ont travaillé avant moi à ce Dictionnaire, je ne fais qu'ajouter mon travail au leur; en préſentant cet Ouvrage au Public, je n'ai pas la fatuité de m'en dire le créateur : ce ſeroit me parer ſottement des plumes que j'ai arrachées à pluſieurs Auteurs. Je ne m'attribue de ce Livre que l'aſſemblage, auquel j'ai travaillé depuis plus de trente ans, & que j'ai augmenté de près de ſix mille termes techniques, la plupart inconnus, même à beaucoup d'Auteurs; j'ai élagué de l'ancienne Edition beaucoup de répétitions ſynonymes & de fautes typographiques, & j'ai claſſé les termes comme ils doivent l'être.

La connoiſſance des mots, étant un moyen indiſpenſable pour acquérir celle des choſes, il eſt néceſſaire à tout Auteur de les connoître; ainſi, puis-je eſpérer que le Public me ſaura gré d'avoir employé mon tems à ce travail; car combien de fois de jeunes Gens dans l'explication des Auteurs, de jeunes Demoiſelles & d'autres perſonnes qui n'ont point fait leurs études, ne rencontrent-ils pas dans la Lecture de l'Hiſtoire, des Noms de Dignités, d'Emplois, de Meſures, de Monnoies, de Fêtes, &c. dont ils n'ont aucune idée, ou plutôt qu'ils ont

oubliés : cependant la véritable intelligence des endroits où se trouvent ces noms, dépend tellement de la connoissance qu'on en doit avoir, que sans elle, ils sont ordinairement inintelligibles. » Le but d'un Dictionnaire « dit fort bien le *Journal des Savans* (Janvier 1768) » n'est point de donner de la science, mais » seulement d'en faire connoître les instru- » mens ; le mot est son objet & non la chose, » & il est moins fait pour être lu, que pour » être consulté....... Quant aux connoissances » réelles qui constituent la Science, ce n'est » point par ordre alphabétique qu'on doit la » communiquer, ce n'est point dans les Dic- » tionnaires qu'il faut les puiser ; c'est dans les » Livres élémentaires qui traitent expressé- » ment des Sciences & des Arts par princi- » pes & par régles, où l'on passe méthodique- » ment du simple au composé, & du connu à » l'inconnu.





MANUEL,

OU

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES MOTS FRANÇOIS

Dont la signification n'est pas familiere à tout le monde.

A.

A Est la premiere lettre de l'alphabet dans presque toutes les langues connues, & la premiere des cinq voyelles. On est porté à croire que c'est la plus simple expression de la nature, non-seulement parce qu'il se prononce par la simple ouverture des levres, mais encore parce que c'est le premier son qui sort de la bouche des enfans, & le premier qui échappe à tous les hommes dans les mouvemens soudains de la douleur, de la joie, de la surprise, de l'admiration, &c. C'étoit parmi les anciens Romains une lettre numérale, qui signifioit 500. Surmontée d'une ligne de cette forme, $\overline{\text{A}}$, elle signifioit 5000. Outre ses usages grammaticaux dans toutes les langues, elle en a d'autres en Europe, tels que de servir pour abréger *Anno Domini*, A. D. pour *Artium Magister*, A. M. &c. Les Médecins Anglois se servent du mot *Ana*, abrégé dans cette forme, $\overline{\text{A}}$ ou $\overline{\text{AA}}$, pour signifier que les drogues qu'ils prescrivent doivent être employées en égales quantités.

Dans le Commerce, A, seul, après avoir parlé d'une lettre de change, signifie *accepté*, A. S. P. *accepté sous protest*. A. S. P. C., *accepté sous protest pour mettre à compte*. A. P., *à protester*. Le double AA est la marque & le caractere de la Monnoie de la Ville de Metz.

AAM, *ou* HAAM, *s. m.* Nom d'une mesure des liquides, en usage à Amsterdam, & qui contient 128 mingles.

AARCONSSARI, *s. m.* Nom d'un poisson d'eau douce de la Guiane; sa petitesse le rend très-difficile à prendre.

AAVORA, *s. m.* Fruit des Indes Occidentales & d'Afrique, qui est de

la grosseur d'un œuf de poule, & qui croît avec plusieurs autres, en forme de bouquets, dans une grande gousse, sur une espece de Palmier fort haut & fort épineux. Sa chair renferme un noyau fort dur, osseux, de la grosseur d'un noyau de pêche, avec trois trous aux côtés, & deux plus petits l'un proche de l'autre. Il contient une belle amande, blanche, astringente, & qu'on mange utilement pour arrêter le cours-de-ventre.

AB, *s.* Neuvieme mois de l'Année Civile, suivant le calcul des Hébreux, & le cinquieme de leur Année Ecclésiastique, qui commence par *Nisan*. Le mois AB répond à notre mois de Juillet. Il est composé de trente jours.

AB, au commencement des noms Anglo-Saxons, est toujours une contraction d'*Abbot* ou d'*Abbey*, deux mots, dont l'un signifie *Abbé*, & l'autre *Abbaye*; d'où l'on conjecture qu'il y avoit anciennement un Monastere dans les lieux qui commencent par cette syllabe, tels qu'*Abington*, *Abergaveny*, *Abardeca*, &c.

ABAB, *s. m.* Nom que les Relations du Levant donnent à une sorte de Milice Turque, qui se leve dans les villages de quelques Provinces de l'Empire Ottoman, pour suppléer aux Esclaves qui manquent sur mer. On prend un Abab sur vingt maisons, & les autres dix-neuf fournissent sa paie pour le voyage.

ABABRAS, *s. m.* Nom d'une sorte de Citrouille, qui croît en Portugal; cette espece est longue, blanche, excellente pour le goût & la santé.

ABACA, *s. f.* Espece de lin, ou de chanvre, qui croît & que l'on recueille dans quelques-unes des isles Philippines. Cette Plante est une sorte de plantane des Indes. On distingue la blanche & la grise.

ABACOT, *s. m.* Nom de l'ancienne parure de tête des Rois d'Angleterre, qui avoit la forme de deux couronnes. Les Arithméticiens donnent aussi le nom d'*Abacot* à une tablette sur laquelle on marque des nombres pour apprendre l'arithmétique.

ABACUS, *s. m.* Mot purement latin. Les anciens Mathématiciens donnoient ce nom à une certaine table couverte de quelque enduit, sur laquelle ils traçoient leurs figures. ABACUS signifie quelquefois la table de multiplication, qu'on appelle *Pythagorique*, du nom de son Inventeur. Les Romains donnoient aussi ce nom à leurs buffets.

ABADA, *s. m.* Animal du Royaume de Benguela, sur la côte méridionale d'Afrique, armé de deux cornes, l'une sur le front, l'autre sur la nuque du col. Sa grosseur est celle d'un poulain de deux ans. Il a la queue d'un bœuf, quoique moins longue, & le crin d'un cheval, mais plus épais & plus rude. Il lui ressemble aussi par la tête, qui est seulement plus plate & plus courte. Ses pieds sont fendus comme ceux du cerf & beaucoup plus gros. De ses deux cornes, celle du front est longue de trois ou quatre pieds, mince, de l'épaisseur de la jambe humaine vers la racine, aiguë par la pointe, & droite dans la jeunesse de l'animal; mais à mesure qu'il croît, elle se recourbe en devant. Celle de la nuque est plus courte & plus plate. Les Negres tuent l'ABADA pour lui enlever ses cornes, dont on vante la vertu contre plusieurs maladies.

ABADDON, *s. m.* Nom que S. Jean donne dans le Livre de l'Apocalypse au Roi des Sauterelles, Esprit infernal qu'il appelle *Destructeur*. Ainsi c'est un des noms de Satan ou du Diable.

ABADIR, *s. m.* Nom d'une pierre qui fut présentée à Saturne enveloppée dans des langes, & qu'il avala, dans l'opinion que c'étoit un fils dont Ops, sa femme, venoit d'accoucher, résolu de ne point élever d'enfans, parce que le Destin lui avoit annoncé qu'il seroit détrôné par un de ses fils. Cette pierre se conservoit à Delphes dans le Temple d'Apollon. Quelques Anciens ont cru que cette pierre étoit le Dieu *Terme*; & d'autres prétendent qu'*Abadir* signifioit autrefois *Dieu*.

ABAISSE, *s. f.* Nom de la pâte dont on fait le fond des pieces de pâtisserie.

ABAISSÉ, *adj.* Terme de Blason. On dit *Vol abaissé*, lorsque la pointe des aîles d'un aigle ou de tout autre oiseau descend vers la pointe de l'écu, au-lieu qu'elle doit tendre naturellement vers le chef ou les angles. On se sert du même terme, lorsque les aîles sont pliées. *Pal abaissé*, *Chevron abaissé*, *Bande abaissée*, se disent aussi lorsque la pointe finit au centre, ou au-dessous de sa situation naturelle.

ABAISSEMENT, *s. m.* En termes d'Astronomie, on nomme l'*Abaissement* d'une étoile sous l'horizon, l'arc

du cercle vertical, qui se trouve comprise entre cette étoile & l'horizon.

ABAISSER, *v. a.* Terme de Fauconnerie & de Jardinage. Dans le premier sens, on dit *abaisser l'oiseau*, pour signifier le faire jeûner, ou retrancher quelque chose de sa nourriture lorsqu'il devient trop gras. Dans le sens du Jardinage, *abaisser une branche*, signifie la couper proche du tronc.

ABAISSEUR, *adj.* Terme de Médecine. On appelle *Abaisseur* le second muscle des yeux, qui les fait mouvoir en bas.

ABANDONNEMENT, *s. m.* Terme de Commerce, qui signifie un Acte par lequel un Marchand qui a fait assurer des marchandises sur quelque vaisseau, dénonce la perte du vaisseau à l'Assureur, & en lui abandonnant les effets sur lesquels l'assurance a été faite, lui fait faire une sommation de lui payer les sommes assurées.

ABANDONNER, *v. act.* Terme de Fauconnerie. *Abandonner un oiseau*, signifie le lâcher en campagne.

ABAQUE, *s. m.* Nom formé du latin. Les Architectes donnent ce nom à la table quarrée qui fait le couronnement du chapiteau des colonnes. *Voyez ci-dessus* Abacus.

ABAS, *s. m.* Nom d'un poids, qui sert, en Perse, pour peser les perles, & qui est moins fort d'un huitieme que le carat d'Europe. Les Espagnols le nomment *Quitale*. Ce poids est divisé en quatre grains, dont chacun se divise en demi-quitale, en huitieme de quitale, en seizieme; & c'est avec ces divisions qu'on donne leur juste valeur aux perles & aux pierres précieuses.

ABASOURDIR, *v. act.* d'origine obscure, qui signifie *étourdir*, jusqu'à causer une sorte d'abattement & de consternation. Il se soutient, malgré sa vieillesse.

ABASSI, *s. m.* Monnoie orientale, de la valeur d'environ deux réales d'Espagne. *Tavernier* dit que l'*Abassi* vaut dix-huit sous quatre deniers de France.

ABAT-CHAUVÉE, *sub. f.* Nom qu'on donne en Poitou, & dans quelques autres Provinces de France, à une laine grossiere ou de moindre qualité.

ABATÉE, *s. f.* Terme de Marine, qui signifie le mouvement d'un vaisseau en panne, lorsqu'il va de lui-même jusqu'à un certain point, avant que de revenir au vent.

ABATELLEMENT, *s. m.* Les François, dans les Echelles du Levant, donnent ce nom à une Sentence du Consul, par laquelle le Commerce est interdit aux Négocians de la Nation qui désavouent leurs marchés, ou qui refusent de payer ce qu'ils doivent.

ABAT-JOUR, *s. m.* Sorte de fenêtre, qui communique un jour d'enhaut, pour éclairer des lieux bas, où l'on ne peut faire de croisées ordinaires. Les Marchands ont aussi des *Abat-jours* dans leurs Magasins, pour y faire entrer un faux-jour qui est favorable au débit de leurs marchandises.

ABATTIS ou ABBATIS, *s. m.* Mot formé d'abattre. Outre sa signification ordinaire, ce mot signifie en terme de chasse, les sentiers que font les louveteaux, en abattant souvent l'herbe pour aller aux lieux où ils trouvent leur nourriture. *Abattis* se dit aussi du carnage que font les vieux loups parmi les bêtes. On dit : Les loups ont fait cette nuit un grand *abattis*. On dit encore d'un Chasseur qu'il a fait *un grand abattis de gibier*, pour dire qu'il a fait une chasse abondante. En terme de Rôtisseur, ce sont les issues & petits membres, comme les têtes, les pieds, le cou, le gésier, les ailes & autres choses semblables, soit des bipedes, soit des quadrupedes, qu'on met en ragoût. *Un abattis d'agneau*, *un abattis d'oie*, ou *de poulet-d'inde*. En terme de Boucher, c'est le cuir, la graisse, tripes, &c. des bêtes tuées. En terme de Carriers, ce sont les pierres qu'ils ont détachées, & fait tomber.

ABATTRE, *v. act.* Ce mot a plusieurs significations différentes. En terme de Marine, *abattre* signifie *dériver*, ou se trouver écarté de sa route par la force des courans ou par celle du vent. On dit, dans ce sens *le vaisseau abat*. On emploie la même expression pour signifier qu'il arrive au vent, après que l'ancre a quitté le fond. Les Pilotes *abattent un vaisseau d'un quart de rumb*, lorsqu'ils veulent changer de course; c'est-à-dire, qu'ils se gouvernent sous un nouveau rumb. Enfin, *abattre un vaisseau*, c'est le mettre sur le côté pour le radouber.

Abattre *un cheval*. C'est le coucher. *Abattre un cochon*, c'est le languyer ou le saigner. *Abattre le cuir d'un animal*, c'est l'écorcher.

ABATTRE, *v. act.* Terme de Fauconnerie. *Abattre l'oiseau*, c'est le serrer

rer entre deux mains pour le garnir de jets, le poivrer, & lui donner quelque médicament : on dit, il faut *abattre* ce faucon.

ABATTURES, *s. f.* Terme de Vénerie, qui signifie les désordres ou les foulures qu'un cerf laisse dans les broussailles après y avoir passé. *Les abattures d'un cerf.*

ABAT-VENT, *s. m.* Charpente ordinairement couverte de plomb ou d'ardoise, qui garantit de la pluie & du vent les ouvertures des édifices, sur-tout des clochers, dans lesquels elle sert aussi à faire descendre le son des cloches, pour empêcher qu'il ne se dissipe en l'air.

ABAVE, *s. m.* Nom d'un grand arbre d'Ethiopie, qui porte un fruit semblable à la citrouille.

ABAZÉE, *s. f.* Fête payenne, dont on attribue l'institution à *Denys*, fils de *Caprio*, Roi d'Asie. Elle se nomme aussi SABAZIE. On la célébroit en silence, suivant la signification de ce nom, avec de grandes apparences de mélancolie.

ABBA, *s. f.* Mot Syrien, qui signifie *Pere*, dans l'Ecriture. *Ab* signifie la même chose en Hébreu.

ABBAYE, *s. f.* Maison de retraite pour la Vie religieuse, gouvernée sous une certaine Regle par un Abbé ou une Abbesse, suivant le sexe de ses Habitans. La plupart ont de grands priviléges, & jouissent d'un revenu considérable, dont elles ont l'obligation à la piété de leurs Fondateurs. En Angleterre, où elles sont abolies depuis la Réformation, elles étoient exemptes de la Jurisdiction & de la visite des Evêques Diocésains, libres d'impôts & d'autres charges publiques, impénétrables à la Justice séculiere, & le Roi Henri VIII en détruisit 190, dont le revenu annuel montoit à 2653000. liv. sterl. Elles n'étoient pas moins favorisées en France; mais il y est arrivé de grands changemens depuis le Concordat du Pape Léon X & de François I, en vertu duquel le Roi y nomme en Commende; c'est-à-dire, qu'au lieu des anciennes Elections, qui appartenoient aux Religieux de chaque Abbaye, il donne la qualité d'Abbé à des Ecclésiastiques séculiers, qui sans aucune autorité spirituelle, jouissent d'un tiers du revenu, dont les deux autres tiers doivent être partagés entre la Communauté & les réparations des terres ou des édifices. Le gouvernement intérieur demeure aux Religieux, suivant les Constitutions de leur Ordre; avec cette différence, que les Abbayes qui se sont réunies en Congrégations, dépendent d'un Supérieur-Général du même Ordre, qui doit résider en France, & que celles qui se sont conservées dans leur ancien état, dépendent de l'Evêque Diocésain. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de cette derniere espece, qui ne dépendent que du Saint-Siége, & qui sont distinguées par le titre d'Exemptions. On compte en France environ 800 Abbayes.

ABBÉ, *s. mas.* Chef ou Supérieur d'une Abbaye d'hommes. Dans les premiers temps de l'Ordre monastique, les Abbés étoient des laïques, soumis à l'Evêque ou aux Pasteurs ordinaires. Les Monasteres étant bâtis dans des lieux déserts, & souvent fort écartés, avoient un Prêtre séculier pour l'administration des sacremens. Mais par degrés on leur accorda des Prêtres de leur propre Corps, qui étoient ordinairement les Abbés. Ensuite quelques-uns firent tant de progrès dans les sciences, qu'ayant rendu de grands services à l'Eglise contre les héréfies naissantes, ils furent invités à s'établir près des Villes ou dans l'intérieur des murs, sous prétexte d'avoir plus de facilité à les consulter. On leur donna des biens, des titres, & jusques aux ornemens épiscopaux, tels que la mitre, la crosse, &c. L'ancienne simplicité disparut bientôt, & fit place à la soif de l'autorité & des honneurs.

ABDAL, *ou* ABDALLAS, *sub. mas.* Nom général que les Persans donnent aux Religieux, comme les Turcs leur donnent celui de *Dervis* ou *Dervi-ches*, & les Chrétiens celui de *Moines*. Il signifie *consacré à Dieu*. Les *Cadristes*, les *Calenders*, & les *Bretachistes*, sont différentes sortes d'ABDALS.

ABDELAVI, *s. m.* Plante d'Egypte, qui porte un fruit oblong, assez semblable au melon, mais plus aigu aux deux extrêmités.

ABDÉRITE, *s. m.* qui est de la ville d'Abdere. Les Abdérites étoient si stupides, que leur stupidité avoit passé en proverbe.

ABDEST, *s. m.* Nom que les Mahométans, Turcs & Persans, donnent à leurs Ablutions légales. Les Turcs

rifient en versant de l'eau sur leur tête, & se lavant les mains, les bras, le front, le visage & les pieds; les Persans se bornent à passer deux fois leur main mouillée sur leur tête & leurs pieds. AB, en Persan, signifie *Eau*, & EST, *la Main*. ABDAR est le nom de l'Officier qui sert de l'eau au *Sophi* de Perse, & qui en garde, pour cet usage, dans une cruche cachetée.

ABDICATION, *s. f. lat.* Acte par lequel on renonce à la possession d'un office, pour soi-même & pour ses héritiers. On confond ordinairement ce terme avec celui de *Résignation*. Mais à parler exactement, l'abdication est un renoncement simple & absolu; au lieu que la résignation se fait en faveur d'un autre.

ABDOMEN, *s. m.* En termes d'Anatomie, ce mot, qui est latin, signifie la partie basse du ventre, entre le nombril & les parties naturelles. Les Médecins s'en servent pour signifier la partie intérieure du bas-ventre, qui est depuis les cuisses jusqu'au diaphragme.

ABDUCTEURS, *adj.* C'est un nom commun à tous les muscles dont l'office est de tirer, d'ouvrir & de resserrer les parties auxquelles ils appartiennent. On appelle particulièrement *Abducteur* le quatrieme muscle des yeux, qui les fait mouvoir en dehors pour regarder de côté.

ABÉCÉDAIRE, *adj.* Ce nom, qui est formé des quatre premieres lettres de l'alphabet, signifioit anciennement les compositions dont chaque strophe, & quelquefois chaque vers d'une Piéce, commençoit dans l'ordre alphabétique. De ce genre sont le *Pseaume* 118 & les *Lamentations de Jérémie*. On croit que les Juifs inventerent cette sorte de poésie pour aider la mémoire. C'est aussi le nom d'une secte d'*Anabaptistes*; parce que l'homme, selon leur sentiment, ne peut être trop ignorant, & que pour ne pas être damné, il faut ne savoir ni lire, ni écrire, ignorer même les premieres lettres de l'alphabet, d'où leur vient le nom d'*Abécédaires*. On rapporte que *Carlostad*, célebre Professeur Luthérien, embrassa cette secte, foula aux pieds sa robe, sa calotte & ses marques de Docteur, & se fit Portefaix, ou Laboureur, selon d'autres Auteurs.

ABÉCHER, *v. act.* Terme de Fauconnerie. *Abécher* l'oiseau, c'est lui donner une partie du pât ordinaire pour le tenir en appétit, dans le dessein de le faire voler un moment après. *Il faut abécher ce faucon.*

ABÉE, *sub. f.* Ouverture par où coule l'eau qui fait moudre un moulin, & qui peut se fermer avec une palle. L'origine de ce mot est incertaine: quelques-uns le font venir de *Beant*.

ABEILLE, *s. f.* Nom d'un insecte aîlé qui produit la cire & le miel. Les Latins l'ont nommé *Apis*, parce qu'il naît sans pieds. Ceux qui ont écrit sur les opérations & le gouvernement des Abeilles, prétendent qu'elles ont un roi femelle, ou si l'on veut, une reine, qui jette environ 6000 œufs par an, qui a les jambes courtes, les aîles droites, & qui est deux fois plus grosse que les autres. On distingue des Abeilles de diverses especes & de differentes couleurs. Celles d'Ethiopie & des Antilles n'ont pas d'aiguillon; ce qui fait qu'étant comme désarmées, elles s'obstinent à faire leur miel dans des lieux déserts, sans qu'il soit possible de les apprivoiser.

ABELERÉE, *s. f.* Nom que les habitans de la côte d'Or donnent aux filles de joie.

ABELICÉO, *s. m.* Nom d'un grand arbre de l'Isle de Crête. C'est une espece de *Sandal*, qui se nomme aussi *Faux-sandal*, ou *Sandal-bâtard*.

ABELMELUCH, *s. m.* Arbre qui croît dans le pays de la Mecque, & qui est une espece de *Ricin*, ou de *Palme-Christ*. Sa semence est un purgatif violent.

ABEL-MOSC, *sub. m.* Espece de musc, qui est la semence d'une plante d'Egypte & des Isles Antilles, dont la feuille, assez semblable à celle de la guimauve, lui a fait donner le nom de *Guimauve veloutée des Indes*. Cette graine, que les François nomment AMBRETTE, & qui a la forme d'un petit oignon, sans être plus grosse qu'une tête d'épingle, entre dans la composition de quelques parfums, sur-tout en Italie; en France, on en fait des Chapelets. Les Arabes en mêlent dans leur café.

ABÉNÉVIS, *s. m.* dont on a fait le verbe *Abénéviser*. Dans le Lyonnois, & les Provinces voisines, on nomme *Abénévis* la Concession d'un

Seigneur Haut-Justicier, qui permet de prendre les eaux des ruisseaux ou des chemins, pour arroser les fonds, ou pour faire tourner des moulins. Il paroît que c'est une corruption de *Bénéfice*.

ABÉQUER, *v. act*. Terme d'Oiseleur. Nourrir un petit oiseau, qui ne peut encore manger seul; lui mettre la nourriture dans le bec. Plusieurs disent *Abécher*; mais ce terme appartient à la Fauconnerie. *V*. ABÉCHER.

ABER, *sub. m.* Mot de l'ancien Breton, qui signifie la chûte d'un ruisseau dans une riviere; d'où sont venus les noms de quantité de Confluens de cette nature, & ceux de plusieurs Villes qui y ont été bâties, telles qu'*Aberconway*, *Aberdeen*, *Abergavenny*, &c.

ABERRATION, *s. f. lat.* Terme d'Astronomie, qui signifie quelque changement de situation dans un corps céleste. *L'aberration d'une étoile fixe.*

ABÊTIR, *v. a.* & *n.* Il signifie également rendre quelqu'un bête, c'est-à-dire, stupide, & le devenir; mais il n'est en usage que dans le style familier.

ABHAL, *s. m.* Fruit d'une espece de Cyprès oriental, & de la grosseur de celui de notre Cyprès, qui passe pour un excellent Emménagogue, & qu'on emploie aussi pour faire sortir du sein des femmes les fœtus morts.

AB HOC, & AB HAC. Expression latine, adoptée pour signifier, *à tort & à travers*, *sans ordre*, *sans raison*.

ABHORRER, *v. a. lat.*, qui signifie, *haïr beaucoup*, *avoir beaucoup d'aversion*.

ABIB, *s. m.* Ce mot, qui signifie en Hébreu des épis de bled verd ou des fruits frais, étoit le nom du premier mois de l'Année Ecclésiastique des Juifs, & répondoit à une partie de notre mois de Mars & d'Avril. C'étoit dans ce mois que le bled mûrissoit en Judée. On lui donnoit quelquefois aussi le nom de *Nisan*, qui avoit été le septieme mois de l'année avant que les Israélites fussent sortis de l'Egypte, mais qui fut ensuite compté le premier par un ordre exprès de Dieu, du moins dans le Calcul Ecclésiastique, car le premier mois de l'Année Civile se nommoit *Tizri*.

ABJECT, *adj.* Mot tiré du latin, qui signifie *vil*, *bas*, *méprisable*.

ABJECTION, *sub. f.* Vivre dans l'abjection, c'est-à-dire, dans la pauvreté, l'abaissement & la misere.

ABIÉNA, *s. f.* Nom d'une Déesse, qui présidoit parmi les Romains à la bonne ou à la mauvaise fortune.

ABIGÉAT, *sub. masc. lat.* Ancien terme de Jurisprudence, qui signifioit le larcin d'un troupeau de bétail.

AB-INTESTAT. Terme de Jurisprudence. On appelle *Héritier ab-intestat*, l'héritier naturel d'un homme qui est mort sans avoir pourvu à sa succession par un testament.

ABJURATION, *s. f. lat.* Renoncement solemnel à quelqu'opinion ou à quelque parti. On applique particuliérement ce mot à ceux qui quittent une Religion pour en embrasser une autre : *Il a fait son abjuration*. Dans les anciens usages d'Angleterre, *Abjuration* signifioit le bannissement volontaire d'un homme qui sortoit de l'Isle à perpétuité; ce que la loi permettoit expressément aux criminels, lorsqu'ils s'étoient retirés dans une Eglise, ou un Cimetiere, après un crime qui méritoit la mort. Cette loi dura dans toute sa force depuis le regne d'Edouard-le-Confesseur, jusqu'à la Réformation, c'est-à-dire, l'espace d'environ cinq cens ans. Le coupable, qui avoit ainsi recours aux asyles ecclésiastiques, en étoit quitte pour confesser son crime aux Juges, & pour *abjurer* le Royaume. On lui donnoit ensuite une croix, qu'il étoit obligé de porter à la main pour se rendre au port par lequel il devoit sortir des Etats du Roi. Cet abus fut encore porté plus loin; car l'abjuration du Royaume fut restreinte par degrés à l'abjuration civile, qui consistoit à promettre de demeurer perpétuellement dans le lieu ecclésiastique où l'on s'étoit retiré. Quantité de criminels, jouissant des priviléges de leur asyle, en sortoient pour voler & piller, & vivoient en sûreté lorsqu'ils y pouvoient rentrer avec leur proie.

ABJURER, *v. a.* C'est-à-dire, *Désavouer* solemnellement quelque chose, y renoncer par un serment. Ce mot vient du latin.

ABLAB, *sub. m.* Arbrisseau d'Egypte, dont les rameaux s'étendent comme la vigne. Il porte, deux fois l'année, une espece de feves d'un noir rougeâtre, dont les Egyptiens se nourrissent, & dont on vante les propriétés contre la toux & la rétention

d'urine. On prétend qu'il subsiste un siecle, & que ses feuilles, qui ressemblent à celles de nos feves de Turquie, sont toujours vertes.

ABLAIS, *s. m.* Mot en usage dans quelques Provinces de France, pour signifier la dépouille des bleds. Il paroît venir d'*Ablata*, mot latin qui signifie *choses emportées*.

ABLAQUE. Nom adjectif, que les François donnent à la *Soie Ardassine*, qu'on tire de Perse par la voie de Smyrne. *Soies Ablaques*. On ne trouve nulle part l'origine de ce nom. *Voy.* ARDASSINE.

ABLATIF, *s. m.* Sixieme cas de la Déclinaison des Noms, dans les Méthodes de Grammaire.

ABLATIF ABSOLU, se dit, à l'exemple des Latins, d'une locution détachée & indépendante qui n'est régie de rien, telle que *tout bien considéré, vu l'état des choses*, &c.

ABLE, *s. mas.* Poisson de riviere qui s'appelle aussi *Ablette*, dont l'écaille sert à la composition d'un vernis blanc, avec lequel on contrefait les perles. Il a le ventre blanc & le dos vert. Sa grandeur est d'environ celle du doigt.

ABLÉGAT, *s. m. lat.* Nom qu'on donne, en quelques endroits, au Substitut ou au Vicaire d'un Légat Apostolique.

ABLÉRAT, *s. m.* Filet de pêche, qui sert à prendre de petits poissons, sur-tout des Ables. On l'attache au bout d'une perche, & sa forme est quarrée.

ABLUER, *v. act. lat.* Terme d'Ecriture. On dit *abluer un parchemin*, *abluer des caracteres écrits*, lorsqu'en passant légérement, sur le parchemin ou sur le papier, de la noix-de-galle broyée dans du vin blanc & distillée au feu, on fait revivre l'écriture à demi-effacée.

ABLUTION, *sub. f.* Mot tiré du latin, qui signifie l'action de laver, de nettoyer ou de purifier quelque chose. Les Juifs & les Mahométans se purifient le corps par des *Ablutions*. On appelle *Ablution* l'eau & le vin que les Prêtres prennent à la Messe, pour se nettoyer les doigts après la Communion. Autrefois, dans les grandes cérémonies, le Prélat officiant nommoit des personnes de la premiere dignité pour lui présenter les Ablutions de la Messe. En termes de Pharmacie, on appelle *Ablution* la préparation qui se fait d'un médicament en le lavant dans l'eau ou dans quelque autre fluide, pour le purger de ses impuretés naturelles.

ABNÉGATION, *sub. f.* Mot en usage dans la vie spirituelle, pour signifier le renoncement à quelque chose de cher. *Abnégation de soi-même & des biens sensibles*. Il vient du latin.

ABNOUS, *s. m.* Nom d'un poisson vorace, dont l'écaille est d'un beau jaune doré, & qui fait la guerre à l'*Aquador*.

ABOIS, *s. m.* Terme de Chasse. *Tenir les Abois*: c'est quand la bête trop fatiguée s'arrête devant les chiens qui la poursuivent. *Derniers Abois*: autre terme dont on se sert quand la bête tombe morte, ou sur le point de rendre le dernier soupir. On dit: *La bête rend les derniers abois*.

ABOLIR, *v. a.* ABOLITION. *s. f.* Mots tirés du latin, qui signifient la cessation de quelque chose, soit par une destruction violente, soit par l'effet du temps, ou le défaut d'usage. *L'abolition des Loix. Un Temple, un Culte aboli. Abolir une Coutume.*

ABOMINATION, ABOMINABLE. Mots qui appartiennent proprement à la Religion, suivant leur origine latine, pour exprimer quelque chose de fort criminel ou de fort impur, c'est-à-dire, extrêmement détestable.

ABONDANCE, *s. f.* Terme qui signifie, dans les Colleges, du vin mêlé de beaucoup d'eau; tel qu'on le donne aux Pensionnaires.

ABONDER, *v. n. lat.* Abonder en son sens, est une expression tirée de St. Paul, qui s'en est servi en bonne part; au-lieu que dans notre langue, elle signifie, être trop rempli de soi-même, ou faire trop de fond sur ses propres lumieres.

ABONDER, *v. n. lat.* Avoir en quantité, en abondance. *Abonder, en son sens*, c'est être trop attaché à son propre sentiment.

ABONNEMENT, *sub. m.* Vieux mot, qui vient de *bonnes*, pour signifier *bornes*. L'an 1315, St. Louis affranchit de la servitude des familles & même des territoires entiers; les Seigneurs des lieux suivirent son exemple, moyennant une certaine somme d'argent une fois payée, que les serfs

payoient ou au Roi dans ses Domaines, ou à leur Seigneur particulier; ce qui fit donner le nom d'*Abonnement* à ces sortes de contrats; parce que les charges se trouvoient réduites & bornées par ce moyen; & c'est de-là que sont venus la plupart des *Francs-Fiefs*.

ABONNER, *v. a.* S'abonner avec un Marchand pour le prix d'une chose, c'est convenir d'un prix constant & indépendant des événemens casuels. Le Marchand y trouve son compte par la durée, & l'Acheteur par la qualité du prix qui est ordinairement médiocre. On *s'abonne* aux Spectacles, & pour toute dépense qui se renouvelle souvent.

ABORDER, *v. a.* Terme de Marine & de Fauconnerie. Dans le premier sens, on dit *aborder un vaisseau de bout au corps*, pour signifier mettre l'éperon dans le flanc d'un vaisseau. *Deux vaisseaux s'abordent de franc étable*, c'est-à-dire, que s'approchant en droite ligne ils s'enferrent par leurs éperons. *Aller à l'abordage*, signifie s'approcher d'un vaisseau ennemi, le heurter, y jetter le grapin pour se donner le moyen d'y entrer & de l'enlever. En Fauconnerie, on dit *aborder la remise sous le vent*, lorsqu'on s'approche d'une haie où l'oiseau a forcé une perdrix de se réfugier.

ABORIGENES, *s. m.* Terme venu du latin, qui signifie les premiers habitans, les habitans naturels d'un pays, par opposition aux colonies & aux nouvelles races qui viennent s'y établir. Ce titre étoit fort respecté parmi les Anciens. C'étoit aussi le nom particulier de certains peuples de l'Italie, dont l'origine étoit inconnue, & qui se prétendoient immédiatement descendus des Dieux.

ABORTIF, *adject.* tiré du latin, qui se dit, non-seulement de ce qui naît avec quelque violence, soit avant le temps, soit contre l'ordre de la nature, ou qui manque par conséquent, ou de vie, ou de force, en naissant; mais encore de ce qui a la vertu de causer l'avortement. Un enfant est *abortif* lorsqu'il naît avant le septieme mois.

ABOUCHER, *verbe act.* formé de bouche. *Aboucher* deux personnes, c'est les mettre en état de se parler en particulier. On dit aussi *s'aboucher* avec quelqu'un. *Abouchement* est le substantif. En langage d'art, on dit de deux tuyaux qui se rencontrent, pour l'écoulement ou la communication de quelque liqueur, qu'ils sont *abouchés* l'un à l'autre.

ABOUCHOUCHOU, *s. m.* Nom d'une sorte de drap de laine, qui se fabrique particuliérement dans les trois Provinces de Languedoc, de Provence & de Dauphiné, & de l'espece de ceux qui se transportent au Levant par la voie de Marseille.

ABOUGRI *ou* RABOUGRI, *adj.* On appelle ainsi ce qui n'a pas une forme heureuse dans son espece. On dit *un petit Rabougri*, en parlant d'un petit homme mal fait; *un arbre*, ou *du bois abougri*.

ABOUMENT, *s. m.* Terme de Menuiserie. *L'assemblage d'aboument* est celui dont la plus grande partie est quarrée, & le reste à *onglet*.

ABOUNA, *s. m.* Titre, ou nom, que les Relations donnent à l'Evêque Jacobite d'Ethiopie.

ABOUQUEMENT, *subst. masculin.* ABOUQUER. Termes qu'on emploie dans les Salines, & qui signifient une addition de nouveau sel sur le vieux.

ABOUT, *s. m.* Les Charpentiers donnent le nom d'*About* à l'extrêmité de toutes les pieces qu'ils ont employées.

ABOUTÉ, *adj.* Terme de Blason. On dit *aboutées en cœur*, de quatre hermines, dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

ABOUTIR, *v. act.* Ce verbe, outre sa signification commune, est employé par les Plombiers dans ce sens: *Aboutir une corniche*, ou quelque autre saillie de sculpture, c'est la revêtir de tables minces de plomb. Quelques-uns disent *Amboutir*. Les Chirurgiens se servent d'*aboutir*, pour signifier qu'un aposthume ou un abcès approche de la suppuration. *Il est prêt d'aboutir*.

ABOYEUR, *adj.* Terme de Chasse. On appelle *Aboyeurs* une espece de chiens qui aboient à la vue du sanglier, mais qui n'en approchent point.

ABRA, *s. m.* Monnoie d'argent polonoise, de la valeur d'environ treize sols & demi de France. Elle a cours dans tous les Etats du Grand-Seigneur, sur le pied d'un quart d'Asselani, ou Aslani, qui n'est que le Daller ou Piastre de Hollande.

ABRACADABRA, *adj.* Caractere

ordinaire auquel on attribuoit anciennement des vertus magiques pour guérir diverses maladies, & particulièrement la fievre, en le portant, autour du cou, écrit dans cette forme.

A B R A C A D A B R A
A B R A C A D A B R
A B R A C A D A B
A B R A C A D A
A B R A C A D
A B R A C A
A B R A C
A B R A
A B R
A B
A

ABRAHAM, *s. m.* Nom d'homme, qui signifie *Pere d'une multitude*, & nom d'un Patriarche qui s'étoit d'abord nommé *Abram*, c'est-à-dire, *Glorieux*. L'Historien Josephe prétend qu'il apprit aux Egyptiens l'arithmétique & l'astronomie.

ABRAXAS, *s. m.* Basilides, qui vivoit au second siecle, du temps de l'Empereur *Adrien*, prétendoit que ce mot renfermoit de grands mysteres, parce que les sept lettres dont il est composé, formoient en grec le nombre de trois cens soixante-cinq, qui est celui des jours de l'année. Il appelloit Dieu de ce nom, & lui attribuoit autant de vertus qu'il y a de jours dans l'an. C'est apparemment de-là qu'est venu le mot d'*Abracadabra*, & l'idée que la superstition y faisoit attacher. Les Basilidiens étoient d'ailleurs des Hérétiques, qui croyoient que Jesus-Christ n'avoit été qu'un fantôme envoyé sur terre par *Abraxas*.

ABRÉGÉ, *s. m.* Terme d'Organiste. C'est une certaine réduction des touches du clavier, qui fait que chaque touche se rapporte à chaque soupape des sommiers, quoique la longueur des touches & des sommiers soit fort inégale. Il arrive de-là qu'une marche du clavier fait souvent parler un tuyau fort éloigné. C'est une des grandes perfections de l'orgue, que les *Abrégés* soient bien faits.

ABRÉGER, *v. a. lat.* En langage Féodal, *Abréger un Fief*, c'est le diminuer, en éteindre, en amortir une partie. On abrege un Fief, en le démembrant de quelque maniere que ce soit.

ABRÉVIATION, ABRÉVIATEUR, *lat.* L'écriture par abréviation se fait communément en retranchant de chaque mot quelques lettres, dont on se fait une habitude de reconnoître la suppression. Les Romains avoient un art particulier d'abréviation, par des caracteres propres, dont *Gruter* a publié une grande partie. Les Anglois ont aussi des caracteres particuliers pour le même art. *Abréviateur* signifie, en termes de Banque, un Officier du second Banc de la Chancellerie de Rome, qui dresse avec des mots abrégés la minute des Bulles, &c.

ABREUVER, *v. a.* On a transporté l'usage de ce mot, qui signifie proprement *faire boire*, à tout ce qui se remplit de quelque fluide; ainsi la terre *s'abreuve* d'eau par la pluie, le papier *s'abreuve* d'encre, le bois *s'abreuve* de vernis, &c.

ABREUVOIR, *sub. mas.* Outre les lieux où l'on fait boire les bestiaux, on donne ce nom à certaines ouvertures que les Maçons laissent entre les joints des grosses pierres, pour y faire entrer du mortier.

ABRI, *s. m.* Terme de Marine, qui signifie *A couvert du vent.* On dit aussi, *A l'abri du soleil*, & de toutes sortes d'incommodités physiques & morales. Il vient du latin.

ABRICOT, *s. m.* Nom d'un fruit assez connu. On prétend que son nom vient de ces mots latin *malum Armeniacum*, qui signifient *Pomme d'Arménie.* Outre le fruit commun de ce nom, il s'en trouve un autre, en Amérique, que les Espagnols nomment *Mammet*, & les François *Abricot*, quoique ce nom ne lui convienne que par la couleur de sa chair. L'arbre qui le porte, & qui se nomme *Abricotier*, est d'une grandeur & d'une beauté singuliere. On en distingue deux sortes; l'un mâle, & qui fleurit sans rapporter; & l'autre femelle, qui rapporte deux fois l'année, comme la plupart des arbres de l'Amérique. Le fruit est presque rond, de différentes grosseurs, depuis trois pouces jusqu'à sept de diametre. Il a deux ou trois noyaux fort durs. On le mange par tranches avec du vin & du sucre, & l'on en fait aussi des pâtes & des marmelades. Celui qui n'a qu'un noyau, produit sûrement un arbre femelle.

ABRITÉ, *adj.* Des fruits bien *abrités*, c'est-à-dire, à l'abri du vent & du froid. S'ABRITER, *v. réc.* se mettre à couvert ou à l'abri de l'injure du temps.

ABRIVENT, *sub. masc.* Terme de Guerre, formé de *vent* & d'*abri*. On donne ce nom à des paillasses qu'on emploie quelquefois pour mettre les soldats à l'abri du mauvais temps dans le chemin couvert.

ABROGATION, *s. f.* ABROGER, *verbe act.* Ces termes, qui sont latins dans leur origine, s'emploient particuliérement pour les loix & les usages. *Abroger une loi*, c'est la casser, lui ôter sa force.

ABROHANI, *s. masc.* Nom d'une espece de mousseline blanche des Indes Orientales, qu'on appelle aussi *Mallemolle*, & dont la piece a seize aunes de long sur sept ou huit de large.

ABROTANOÏDE, *sub. fém. grec.* Plante maritime & pierreuse, qui croît sur les rochers, & qui tire son nom de sa ressemblance avec l'Auronne femelle.

ABROTONNE, *ou* AURONNE, *s. f.* Plante fibreuse & odoriférante, qui craint le froid, & qui aime une terre maigre & seche. On distingue l'*Abrotonne mâle* & l'*Abrotonne femelle*.

ABROUTI, *adject.* formé de *Brouter*, qui se prend en termes d'Eaux & Forêts, à peu près dans le même sens qu'*abougri* ou *rabougri*, pour des arbres mal-faits, dont on suppose que les bourgeons ont été broutés par les bestiaux.

ABRUPTO, (*ab Abrupto.*) Expression latine qui s'est introduite dans la langue françoise, pour signifier quelque chose qui commence brusquement & sans préparation.

ABRUTIR, *v. act. latin.* Rendre stupide, comme l'est une bête brute. *Abrutissement* est le substantif, & signifie stupidité causée par quelque accident, tel que certains excès, qui appesantissent le corps ou qui épuisent les forces.

ABSCÉDER, ABSCÉDÉ, *lat.* Termes de Chirurgie, formés d'abcès, pour signifier ce qui tourne ou ce qui est déja tourné en abcès & en pourriture.

ABSCISSE, *adj. lat.* Ligne géométrique qui est relative à la ligne *ordonnée*. Elle fait la partie du diametre d'une courbe, qui est comprise entre l'extrêmité où ce diametre coupe la courbe, & une ordonnée à ce même diametre.

ABSIDE. Terme de Géométrie, qui est le nom d'une ligne tirée dans une ellipse.

ABSIDES, *s. m.* Terme d'Astronomie qui signifie ensemble l'apogée & le perigée d'une planete, c'est-à-dire, son lieu le plus éloigné & le plus proche de la terre.

ABSINTHE, *s. m.* Plante médicinale, si amere, comme son nom l'exprime en grec, qu'on lui compare tout ce qui est capable de jetter de l'amertume dans la vie, c'est-à-dire, de la rendre triste & fâcheuse. Il y a quatre sortes d'Absinthes, le *santonique*, le *marin* ou le *scriphium*, le grand & le petit *pontique*. L'absinthe a d'excellentes propriétés contre plusieurs maladies.

ABSOLU, *adj. lat.* Ce mot a diverses significations. Proprement, il signifie ce qui est libre & indépendant de tout pouvoir & de tout être. Dans cette acception, il ne convient qu'à Dieu. Mais il est restreint à plusieurs autres sens. Une *idée absolue* est celle qui peut être considérée sans aucune relation, comme celle de l'homme en général; au-lieu que celle de créature, de pere, de fils, &c. sont des idées relatives. Un Roi exerce le pouvoir absolu, lorsqu'il gouverne par sa seule volonté, & qu'il n'a pas pour frein la Constitution de l'Etat. *Absolu*, en matiere de prédestination, est opposé à *conditionnel*. En Mathématiques, un nombre *absolu* est la quantité connue qui occupe le côté d'une équation, & qui est le rectangle ou le solide dont il faut trouver la racine. En Astronomie, une équation *absolue* est la somme des équations optiques & excentriques. En Grammaire, l'ablatif *absolu* est une partie de la phrase qui ne gouverne rien & qui n'est pas gouvernée, quoiqu'elle soit nécessaire pour l'intelligence du sens. On comprendra mieux la force du mot *absolu* par son origine : le mot latin signifie ce qui est délié & séparé ; de-là vient *absolution*, qui signifie l'acte de pardonner, de délier, de dispenser d'une peine ou d'une loi.

ABSOLUTION, *sub. f.* Outre la signification commune, qui est la rémission des péchés par les Prêtres, ce mot signifie, dans le *Bréviaire*, une certaine priere que l'Officiant récite à Matines, & quelques prieres qui ne sont en usage que pendant le Ca-

tion. On donne le même nom aux cérémonies que l'on fait sur le corps des Princes à leur enterrement, telles que les aspersions d'eau-bénite, les encensemens, &c. On appelle *Absoute* une Absolution générale, & le discours qui se fait pour y préparer le peuple.

ABSORBANT, *s. m.* Certains remedes qui par leur douceur & leur porosité, émoussent la pointe des humeurs aiguës & piquantes. Tels sont la poudre de corne de cerf, de pattes d'écrevisse, de corail, &c. On appelle aussi *Absorbans*, certains vaisseaux par lesquels se fait la pénétration des liquides au travers de quelque partie solide.

ABSORBÉ, se dit d'un homme profondément appliqué à quelque chose. *Absorption* est l'action d'absorber, d'engloutir.

ABSOUTE, *s. f.* Terme Ecclésiastique, qui se dit d'une cérémonie du Jeudi-Saint, où l'Evêque donne l'absolution au peuple.

ABSTEME, *s. m.* purement latin, qui signifie celui qui s'abstient, mais qu'on applique particuliérement à ceux qui s'abstiennent de vin & d'autres liqueurs fortes.

ABSTEMES, *s. m. latin.* Terme d'Histoire Ecclésiastique, qui se disoit de ceux, qui en communiant ne pouvoient boire de Vin, & que l'Eglise dispensoit de la participation au Calice, en leur distribuant l'Eucharistie sous la seule espece du Pain.

ABSTENIR. En termes d'Acte & de Greffe, on dit, d'un héritier naturel, qu'il *s'abstient*, pour dire qu'il ne prend point la qualité d'héritier.

ABSTERGER, *v. a.* ABSTERSIF, *adj. lat.* Les Médecins nomment *abstersive*, une purgation qui nettoie les intestins, & les Chirurgiens disent *absterger une plaie*, pour dire la nettoyer. *L'Abstersion* est l'effet des remedes abstergens.

ABSTINENCE, *s. fém.* En termes Ecclésiastiques, c'est la privation de quelque chose d'agréable, par des vues de religion. En Médecine, c'est l'usage modéré de quelque liqueur ou de quelque aliment.

ABSTINENS, *s. m.* Espece d'Hérétiques, rejetons des *Gnostiques* & des *Manichéens*, qui furent ainsi nommés, parce qu'ils renonçoient au Mariage & à l'usage des viandes, qu'ils regardoient comme l'ouvrage du diable.

ABSTRACT, *s. m.* Ce mot, qui est opposé à *Concret*, signifie quelque qualité ou quelque mode qu'on détache de son sujet par la pensée. Ainsi la figure d'un corps est un *abstract*, quand on la considere en elle-même sans aucune attention au corps; les nombres, lorsqu'on recherche leurs propriétés, sans application à l'argent, aux hommes, aux marchandises, &c.

ABSTRACTION, *s. f.* Est un mot qui vient de la même source, & qui s'emploie dans un sens plus étendu pour signifier l'action de l'esprit qui s'attache fortement à une chose, comme si elle n'avoit de rapport à rien. De-là vient aussi *abstrait*, qui se dit également des choses & des personnes. Un homme *abstrait* est celui dont l'attention se fixe sur un objet, avec une espece d'oubli pour tout le reste; ce qui le rend peu propre au commerce de la société. Des matieres *abstraites* sont des sujets de méditation qui demandent toute l'attention de l'esprit, parce que les sens n'y ont aucune part.

ABSTRUS, *adj.* Difficile, obscur, qui ne se comprend point aisément.

ABSURDE, *adj.* Contraire au sens commun, directement opposé à la vérité. Ce terme est fort en usage dans les Mathématiques, où la démonstration se fait quelquefois en montrant l'absurdité de la proposition contraire à celle qu'on veut établir.

ABSUS, *sub. m.* Herbe d'Egypte, dont les fleurs sont blanches & d'un jaune pâle. Sa hauteur est d'environ quatre doigts, & ses feuilles ressemblent à celles du triolet.

ABUCEO, *s. m.* Poids du Royaume de Pegu, & qui contient douze Teccalis & demi. Deux Abuceos font le Gire. Deux Gires font une demi-Brize, & la Brize pese cent Teccalis, c'est-à-dire, deux livres cinq onces, poids fort, ou trois livres neuf onces, poids léger de Venise.

ABUS, *s. m.* C'est le mauvais emploi d'une bonne chose, ou un emploi contraire à son usage naturel. *L'appel comme d'abus* est un droit établi en France d'appeller des Sentences Ecclésiastiques au Tribunal séculier, sous prétexte de l'abus que les Supérieurs Ecclésiastiques ont pu faire de leur autorité.

ABUTILLON, *s. m.* Nom d'une plante, dont on croit la graine fort bonne contre la gravelle.

ABYME, ABÎME, *s. m.* Profondeur qui ne peut être mesurée. L'Ecriture-Sainte donne ce nom à l'enfer, à la mer, & au chaos, qui au commencement du monde étoit couvert de ténebres sur lesquelles l'Esprit-Saint se promenoit. En terme de Blason l'*Abyme* est le centre de l'écu; mais c'est seulement lorsque l'écu est rempli de plusieurs pieces ou figures qu'on suppose en relief, & au milieu desquelles une plus petite est abymée, comme le bâton alezé de Bourbon. *Abyme* est aussi en usage parmi les Chandeliers, pour signifier un vaisseau en forme de prisme renversé, dans lequel ils fondent leur suif & trempent leur mèche.

ACABIT, *s. m.* Bonne ou mauvaise nature d'une chose.

ACACALIS, *s. m.* Fruit d'Egypte qui ressemble à la graine du *Tamaris;* il croît sur un arbrisseau. Entr'autres propriétés, on lui attribue celle d'éclaircir la vue.

ACACIA, *s. m.* Arbre dont on fait de belles allées dans les jardins. Il est épineux, sa feuille est menue, & ses fleurs, qui sont blanches, rendent une odeur fort agréable. On distingue un autre *Acacia*, de la semence duquel on tire un suc, qui porte le nom de *suc d'Acacia*, & qui entre dans la composition de la Thériaque.

ACADÉMIE, *s. f. grec.* Nom d'un lieu où Platon enseignoit la Philosophie. L'étymologie de ce nom, vient d'une maison occupée par un ancien héros nommé *Academus*, située dans un fauxbourg d'Athènes. On l'a donné depuis à tous les lieux où les Gens de Lettres & les Artistes s'assemblent pour leurs exercices. Il s'est formé quantité d'Académies en Europe, surtout en France & en Italie. Celles d'Italie sont distinguées par différens noms.

ACADÉMISTE, *s. m.* Eleve d'une Académie où l'on apprend à monter à cheval, à danser, & d'autres exercices du corps. On appelle *Académiciens* ceux qui composent les Académies instituées pour le progrès des Sciences & des Arts.

ACAJOU, *s. m.* Arbre de l'Amérique, dont la feuille ressemble à celle du frêne, & l'écorce à celle du chêne. Il devient si haut & si gros, que de son tronc on compose des canots tout d'une piece, longs de quarante pieds sur cinq ou six de largeur. Il pourrit difficilement dans l'eau, & jamais les vers ne s'y attachent. Au milieu de ses fleurs, qui forment de grands bouquets, il porte une espece de gland, dont les perroquets se nourrissent, & qui donne le goût de l'ail à leur chair. Il y a différentes especes d'*Acajous*, les unes qui portent du fruit, d'autres stériles. On donne aussi à l'*Acajou* le nom de *Mahagany*.

ACANACÉ, *adjectif grec.* Toute plante épineuse est du genre *Acanacé*.

ACANTHABOLE, *sub. mas. grec.* Nom d'un instrument de Chirurgie, qui ressemble à des pincettes, & dont on se sert pour enlever les esquilles d'os cassés, les épines, & tout ce qui se trouve d'étranger dans une plaie. On nomme aussi *Acanthabole* les petites pincettes qu'on emploie pour arracher le poil.

ACANTHE, *s. f.* Plante, à laquelle on donne aussi le nom de *Branche ursine*. La hauteur de sa tige est d'environ deux coudées, sa tête se forme en houpe, & ses feuilles, qui sont plus larges & plus longues que celles des laitues, diminuent vers sa cime. Elles servent à divers usages de la Médecine. En Architecture, on nomme *Acanthe*, un ornement de la figure de cette plante, qui appartient à l'ordre Corinthien. *Un chapiteau taillé à feuilles d'Acanthe.*

ACAPALTI, *ou* ACAPATHI, *s. m.* Plante qui produit le poivre long dans la Nouvelle-Espagne. Ses feuilles ressemblent à celles du poivre blanc, mais sont plus longues & plus aiguës; l'odeur en est forte, & le goût âcre & piquant.

ACARE, *s. m. gr.* Nom d'un très-petit animal, qui a huit pieds, & qui est engendré de l'œuf d'une mouche commune, en laquelle il se change, conservant toujours tant de petitesse qu'on peut à peine l'appercevoir.

ACARER, *v. a.* Ancien terme de Palais, tiré de l'Espagnol, qui signifie confronter. On *Acare* les témoins à un criminel. *Acariation* étoit le substantif.

ACARIÂTRE, *adj.* Ce mot qui signifie *fantasque*, *revêche*, *bizarre*, s'est formé, suivant quelques-uns, du nom de St. Acaire, auquel on fait des Neuvaines pour être guéri de cette fâcheuse humeur. D'autres le font venir d'un mot grec, qui signifie *désagréable*.

ACARNAN, ou ACARNE, *s. m.* Poisson de mer, à peu près de la figure & de la grandeur du Rouget, mais blanc & couvert d'écailles. On lui attribue la vertu de purifier le sang, & d'exciter l'urine.

ACATALEPSIE, *s. f. gr.* Nom qui signifie *incompréhensibilité absolue de toutes choses.*

ACATALEPTIQUE, *s. grec.* Nom d'une ancienne *Secte* de Philosophes qui doutoient absolument de tout, jusqu'à prétendre qu'il est impossible d'acquérir aucune connoissance certaine; plus outrés par conséquent que les *Sceptiques* & les *Pyrrhoniens*, qui admettoient la certitude sur certaines choses.

ACATISTE, *s. f. grec.* Nom d'une fameuse Fête de Constantinople, qui se célébroit les Samedis à l'honneur de la Vierge, & pendant l'Office de laquelle on se tenoit debout, suivant la signification du mot. L'Hymne qu'on chantoit se nommoit aussi *Acatiste.*

ACCAGNARDER (s') *v. réc.* Mot bas & peu usité, qui signifie *devenir paresseux, s'accoquiner* en quelque lieu ou à quelque personne.

ACCAPARER, *v. a.* Mot d'origine obscure, qui signifie *amasser, mettre en réserve*, & qui ne s'emploie qu'en mauvaise part, pour ceux qui enlevent tout ce qu'ils trouvent d'une espece particuliere de marchandises, dans le dessein de la vendre plus cher après l'avoir rendue plus rare. *Accaparement* est le substantif, & se prend dans le même sens.

ACCASTILLAGE, *s. m.* Terme de Marine, pour signifier les châteaux qui sont sur l'avant ou sur l'arriere des vaisseaux. On appelle *un vaisseau accastillé*, celui qui a un château sur son avant & un autre sur son arriere.

ACCÉDER, *v. n. lat.* Terme de Négociation. *Accéder à un traité*, c'est y entrer, s'y joindre par quelque engagement.

ACCÉLÉRATEUR, *sub. masc. lat.* Terme d'Anatomie, qui se dit de quelques muscles, dont l'office est d'accélérer la sortie de l'urine. On dit, en Physique, *force, vertu accélératrice.*

ACCÉLÉRATION, *s. f.* ACCÉLÉRER. Termes de Physique qui signifient des augmentations de vitesse. Ces deux mots ont été reçus dans le langage ordinaire.

ACCENSEMENT, ou ADCENSEMENT, *s. m.* Terme de coutume, qui signifie la même chose que *louage.* *Accense*, *s. f.* signifie la même chose. *Accenser*, v. act. *Louer.* Il y a quelques Provinces en France où on dit *Accenser une maison*, pour dire mettre une maison en loyer. *Accenseur*, *s. m.* Dans la Province de Berry, on appelle ainsi celui qui donne à louage. L'Académie Françoise a admis le mot *d'Accenses*, *s. m. pl.* pour désigner certains Officiers publics à Rome, dont les fonctions répondoient à celles de nos Huissiers. Le *Dictionnaire de Trévoux* désapprouve cependant ce terme.

ACCENT, *s. m. lat.* Un ton, une maniere de parler ou d'écrire, qui est propre à chaque Nation, & même à chaque Province du même pays. *L'accent Normand, l'accent Provençal.* En Rhétorique, l'accent, ou le ton, signifie une certaine maniere de prononcer, qui donne à l'expression un sens tout opposé à celui qu'elle présente; ainsi la maniere dont on prononcera, *cet homme est fort savant*, fera comprendre qu'il est d'une ignorance extrême, & formera la figure qui s'appelle *ironie.* Les Grammairiens emploient des accens dans l'écriture, c'est-à-dire, de petites marques sur les voyelles, qui servent à faire connoître leur nature. L'accent aigu signifie qu'il faut lever la voix, & se marque ainsi ('). L'accent grave marque qu'il faut baisser la voix, & sa figure est (`). Le circonflexe les réunit tous deux sous cette forme (^). On l'appelle aussi *chevron brisé.* L'accent long & le bref, appartiennent proprement à la Poésie, dans les langues où la distinction des voyelles longues ou breves, établie pour chaque mot, sert à la mesure des pieds. La marque du premier est (-), & celle du second (᷅). L'apostrophe (') est aussi une espece d'accent qui marque le retranchement d'une voyelle lorsqu'elle en précede une autre. Ainsi l'on écrit *l'oiseau*, au lieu de *le oiseau*, pour signifier que la voyelle *e* est retranchée dans l'article *le.* *Accentuer* & *Accentuation* expriment l'emploi des accens.

ACCEPTION & ACCEPTATION, *s. f. latin*, sont deux mots dont le sens est différent, quoiqu'ils viennent de la même source. *Accep-*

tion de personne, signifie *grace*, *faveur*, *préférence*, accordée à quelqu'un sans qu'il l'ait méritée par ses actions. *Dieu ne fait point d'acception de personne.* Acceptation signifie simplement l'action de celui qui accepte quelque chose. *L'acceptation d'un présent.* *Acceptation*, en terme de Change, se dit d'un engagement par lequel un Négociant s'oblige à payer une lettre de change qu'on a tirée sur lui. *Accepter*, se prend dans le même sens.

ACCÈS, *s. m. lat.* Liberté ou permission d'approcher d'une personne ou d'un lieu. *Un accès libre. Un accès difficile.* Accès se dit aussi de l'arrivée de quelque maladie simple ou périodique. *Un accès de fièvre*, *de frénésie*, &c. Dans les Conclaves, *Accès* se dit de la jonction d'une ou de plusieurs nouvelles voix à celles qui ont été déjà données à quelqu'un.

ACCESSION, *s. f. lat.* Ce qui survient de plus, ce qui augmente quelque chose. *Accession de droit. Accession de richesses*, *d'héritage*, &c. Accession se dit aussi simplement pour *arrivée* : *L'accession au trône.*

ACCESSIT. Terme d'Académie & de Collége, pour exprimer ce qui approche du premier degré de la gloire ou de la récompense. C'est un mot latin qui signifie, *il s'est approché.* On dit de quelqu'un, il a obtenu le premier, le second *accessit.*

ACCESSOIRE, *s. m.* Ce qu'on ajoute ou qu'on joint à quelque chose, mais qui n'appartient point au fond. On distingue *le principal & l'accessoire.*

ACCIDENT, *s. m.* Outre la signification commune de *hasard* ou *d'événement fâcheux*, ce mot signifie en Médecine, *symptôme*, c'est-à-dire, ce qui survient de nouveau à l'état d'un malade. En Philosophie, il signifie les qualités d'un corps qui ne lui sont point essentielles, & qui peuvent changer successivement, telles que la *forme*, la *couleur*, la *saveur*, &c. *Accidentel* est l'adjectif.

ACCISE, *s. f.* Taxe qu'on leve dans les Provinces-Unies, sur le vin, la biere, & d'autres provisions.

ACCISME, *s. m.* Terme proverbial, auquel on fait signifier un refus dissimulé des choses qu'on desire le plus. On le fait venir d'une ancienne femme, nommée *Aco*, qui n'exprimoit ses desirs que par des refus.

ACCLAMATION, *s. f. latin.* Témoignage public de joie ou d'applaudissement, par des cris & d'autres marques.

ACCLAMPER, *v. act.* Terme de Marine. *Acclamper un mât*, c'est le fortifier par diverses pieces de bois.

ACCOINTANCE, *s. f.* Mot ancien qui signifie *liaison familiere*, & qui est encore en usage dans le style badin.

ACCOISEMENT, *sub. m.* Vieux mot, qui signifioit *calme*, & qui ne s'est conservé qu'en Médecine. *L'accoisement des humeurs.* On a dit aussi *Accoiser* & *Accoisé*, dans le même sens.

ACCOLADE, *s. f.* Ancien terme de Chevalerie. Le Prince qui créoit des Chevaliers, leur donnoit *l'Accolade* ; c'est-à-dire, qu'en leur mettant le baudrier & la ceinture dorée, il les baisoit à la joue gauche, & prononçoit cette bénédiction : *Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit.* Ensuite il leur donnoit un petit coup du plat de l'épée sur l'épaule.

ACCOLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui a divers sens. 1°. On dit *deux écus accolés*, pour signifier qu'ils sont joints sous une même couronne, comme les écus de France & de Navarre ; *des macles*, *des lozanges accolées*, lorsqu'elles se touchent du flanc ou de la pointe. 2°. *Des animaux accolés*, lorsqu'ils ont des couronnes passées par le cou. 3°. Des clefs, des masses, des bannieres *accolées*, lorsqu'elles sont passées en sautoir derriere l'écu. 4°. On appelle aussi *accolé* ce qui est entortillé à quelque chose, comme un serpent à une colonne, ou un cep de vigne à son échalas.

ACCOLER, *v. act.* On dit en terme de Charpente, *accoler deux pieces de bois.* En termes de Vigneron, *accoler la vigne*, c'est arrêter les sarmens à la vigne, par le moyen des échalas. *Baisser la vigne*, signifie la même chose qu'*accoler* ; & en termes de Jardinier, c'est attacher des branches d'arbres aux espaliers. *Accolure* se dit dans le même sens. En termes de Pratique, *accoler des articles*, c'est les marquer d'un même trait de plume, lorsqu'on veut faire connoître qu'ils ont rapport au même sujet.

ACCOMMETRE, *v. act.* Vieux

mer, qui signifioit exciter les chiens les uns contre les autres.

ACCOMPAGNEMENT, *subst. m.* ACCOMPAGNÉ. Outre les significations communes, ces mots tiennent rang entre les termes de Blason. Les *accompagnemens* sont des ornemens de l'écu, tels que le pavillon, le cimier, les supports, &c. *Accompagné* se dit de quelque piece honorable, comme la croix, la face, &c. qui a d'autres pieces en partitions. On dit aussi d'une perruque, qu'elle *accompagne* bien le visage; d'un pendant, qu'il *accompagne* bien ou mal; d'un instrument, qu'il *accompagne* la voix, &c.

ACCOMPLI, *adj.* Fini, exécuté, parfait. *Mes volontés sont accomplies. Des prédictions accomplies. Un ouvrage, un mérite accomplis.* Remarquez qu'il y a quelque différence entre toutes ces idées.

ACCON, *s. m.* Nom d'une espece de bateau plat, dont on se sert pour aller sur les vases, lorsque la mer s'est retirée.

ACCOQUINER, *v. act.*, formé de *coquin*, pour signifier, *accoutumer* à quelque chose de libre, qui blesse la sévérité des loix ou de la vertu.

ACCORDE, *s. m.* Terme de Commandement, qui s'emploie pour avertir l'équipage d'une chaloupe de nager ensemble.

ACCORDOIR, *s. m.* Petit marteau dont on se sert pour accorder un clavecin.

ACCORDS, *s. m.* En Musique, c'est le rapport des sons dans l'ordre d'une juste harmonie. En termes de Marine, ce sont deux pieces de bois qui soutiennent un vaisseau dans le chantier.

ACCORNÉ, *adj.* Terme de Blason, qui signifie, dans un animal de l'écu, que ses cornes sont d'une autre couleur que lui. *Têtes de sable, accornées d'argent.* En termes de Fortifications, *Accorné* signifie défendu par un ouvrage à cornes en tenailles.

ACCORD, orte, *adj. civil.* Complaisant, qui s'accommode à l'humeur de tout le monde. Il signifie aussi *adroit, habile à trouver des expédiens.*

ACCOSTÉ, *adj.* Dans le Blason, toutes les pieces de longueur, mises en pal ou en bande, s'appellent *accostées* lorsqu'elles ont d'autres pieces à leurs côtés. En termes de Mer, *accoster* signifie approcher une chose d'une autre. *Accoste à bord*, est un terme de commandement pour obliger un petit vaisseau de s'approcher d'un plus grand.

ACCOTOIR & ACCOUDOIR, *s. m.* Bord de quelque chose sur lequel on peut appuyer les coudes. S'il est de côté, comme dans un carrosse, une chaise à porteurs, un confessionnal, c'est un *accotoir*. S'il est pardevant, comme la partie inférieure d'une fenêtre, c'est un *Accoudoir*. On donne aussi le nom d'*Accoudoirs* aux murs des terrasses & des ponts, sur lesquels on peut s'appuyer. On taille des haies en *accoudoir*. Les Architectes emploient ce mot pour signifier tout ce qui peut servir ainsi d'appui.

ACCOUCHEURS, *s. m.* [On appelle *vers accoucheurs* de petits vers rougeâtres, dont les huîtres sont remplies dans la saison où elles sont laiteuses & mal-saines, & où elles font leurs œufs. On croit que ces vers facilitent la naissance des petites huîtres. Chaque œuf n'est, au microscope, qu'une petite huître dans sa coquille.

ACCOUER, *v. a.* Terme de Chasse, qui se dit de l'action du Veneur, lorsqu'il joint le cerf pour lui donner le coup au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret. *Le Veneur vient d'accouer le cerf. Le cerf est accoué.*

ACCOUPLER, *v. act.* Ce mot s'applique à la plupart des choses qui se joignent ou qu'on joint ensemble, lorsqu'elles ne sont qu'au nombre de deux. Non-seulement on dit *accoupler des chiens, des chevaux*, &c. *les perdrix s'accouplent, &c.* mais en termes d'Architecture on appelle *colonnes accouplées*, celles qui étant deux à deux s'entre-touchent par leurs bases & leurs chapiteaux.

ACCOURCIR, *v. a.* En terme de Chasse, on dit *accourcir le trait*, c'est le plier à demi ou tout-à-fait, pour tenir le limier.

ACCOÛTREMENT, *s. m.* Vieux mot, qui signifie *Parure, Ajustement*, & qui se dit encore dans le style badin ou familier.

ACCOUVER, *v. n.* Mot formé de *couver*. Il est passé en usage de dire d'une poule qu'elle *s'accouve*, lorsqu'elle commence à couver ses œufs.

ACCRAVANTER, *v. a.* formé du latin, qui signifie *peser trop sur quelque chose, accabler quelqu'un par*

quelque poids. On disoit autrefois *Aggravanter*, qui touche plus à l'origine du mot.

ACCROCHER, *v. a.* Terme de Mer. On accroche un vaisseau lorsqu'on y jette le grapin pour aller à l'abordage.

ACCRUE, *s. f.* Les marchands ou faiseurs de filets disent jetter des *Accrues*; c'est-à-dire, faire des boucles au lieu de mailles pour accrocher le filet.

ACCRUES, *s. f.* Terme de Coutumes, qui se dit des terrains sur lesquels les branches des arbres d'une forêt s'étendent, & qui, devenant infertiles, font insensiblement partie de la forêt.

ACCULER, *v. a.* ACCULÉ, *adj.* On dit en termes de Blason, un *cheval acculé*, pour signifier qu'il est cabré en arriere & sur le cul. En termes d'artillerie, deux canons sont acculés lorsque leurs culasses sont opposées l'une à l'autre. En termes de Manége, un cheval *s'accule* lorsque maniant sur les voltes il n'avance point assez dans chacun de ses mouvemens. En termes de Chasse, on dit *acculer un renard*, pour signifier qu'on le pousse à l'extrêmité; & l'on appelle *acculs* les bouts des forêts & des grands bois.

ACCURBITAIRE, *adj. latin.* Nom de certains vers du corps humain. Quelques-uns nomment *Ver Accurbitaire*, celui qu'on appelle ordinairement *Tænia*, ou *le Solitaire*.

ACELDAMA, *sub. mas.* ou plutôt CHAKELDAM; mot hébreu, qui signifie *héritage* ou *portion de sang*. Ce mot est devenu commun à toutes les langues du Christianisme depuis le récit d'un Evangéliste, qui nous apprend qu'après que Judas se fut pendu, les Prêtres Juifs acheterent, des trente pieces d'argent qu'ils lui avoient données pour trahir Notre-Seigneur, un champ qui fut destiné à la sépulture des étrangers, & qui porta le nom d'*Aceldama*. On montre encore ce champ aux Voyageurs. Il est petit & couvert d'une voûte, sous laquelle on prétend que les corps qu'on y dépose sont consumés dans l'espace de trois ou quatre heures.

ACÉMETES. *Voy.* ACŒMETES.

ACÉPHALES, *s. m. pl.* Nom que l'on a donné à certains peuples qui avoient le cou très-court, la tête presque appuyée sur les épaules, de forts longs cheveux, qui achevoient de rendre leur figure méconnoissable: les anciens se sont ridiculement imaginé que ces hommes avoient deux yeux sur la poitrine: ces peuples, sont les anciens *Blemmiens*, subjugués par Florus, Général de l'Empereur Marcien, l'an 450. *Pline* & *Elien*, en ont parlé.

ACÉPHALES, *s. mas. pl.* Nom de certains Hérétiques qui s'éleverent vers la fin du cinquieme siecle, & qui eurent *Sévere Eutichien* pour Auteur. Ils furent ainsi nommés, parce que, suivant la signification du mot grec, ils n'avoient point de Chefs. Ces Hérétiques confondoient les deux natures en J. C. d'où il s'ensuivoit que la nature divine avoit souffert, & étoit morte sur la Croix.

ACERABULUM, *s. m.* Plante qui s'appelle aussi *Umbilicus veneris*. On attribue à sa graine les mêmes propriétés qu'à la Joubarbe. Cette Plante a les feuilles larges, grosses, épaisses & creuses, à peu près comme une navette d'Eglise, qui sert à renfermer l'encens. De-là vient apparemment son nom. On en distingue deux sortes. Les Médecins appellent *Acerabulum* ou *Acérabule*, la cavité d'un os où s'emboîte la tête d'un autre os.

ACERBE, *adj.* Terme de Physique, qui signifie quelque chose de plus qu'*acide*, parce qu'outre les parties longues, roides & pointues qui font les acides, il exprime encore que ces parties sont engagées dans un soufre mal développé. Ce terme n'est en usage qu'en Médecine pour signifier, ce qui est âcre, verd & âpre, qui pique la langue, la fait retirer & resserrer les levres, & qui tient le milieu entre l'aigre & l'amer. Tels sont les fruits avant leur maturité, sur-tout les nefles, les cormes, les coings, les gratte-culs, les verjus, &c.

ACÉRER, *v. a.* C'est revêtir le fer d'acier. On dit *acérer un burin*, pour dire mettre de l'acier à la pointe. *Une fleche acérée. Un couteau acéré.*

ACHARNER, *v. act.* Terme de Fauconnerie: on dit *acharner* l'oiseau sur le tiroir, soit en le tenant au poing, soit en l'attachant au leurre.

ACHE, *s. f.* Herbe médicinale qui ressemble au persil, ou qui en est une espece. Sa semence est une des quatre semences chaudes mineures, & sa racine une des cinq apéritives majeures. L'*A-*

che

elle myrte est une plante, qui pousse une fleur jaune ou blanche.

ACHÉE, *s. f.* ou AICHE. Nom qu'on donne aux vers qu'on emploie pour nourrir des oiseaux, ou pour servir d'amorce aux hameçons de pêche.

ACHEMENS, *s. m.* Ce sont, en termes de Blason, des lambrequins ou des chaperons d'étoffe découpés, qui enveloppent le casque ou l'écu.

ACHEMINÉ, *adj.* On dit, en termes de Manége, qu'*un Cheval est acheminé*, pour signifier qu'on a commencé à le dresser; comme on dit qu'il est *achevé*, lorsqu'il est parvenu à bien faire un certain manége.

ACHÉRON, *s. m.* Nom d'une Riviere d'Épire, qui se prend poétiquement pour l'*Enfer*, parce qu'on suppose, dans la Mythologie payenne, que c'est un des quatre Fleuves infernaux; les trois autres étant le *Styx*, le *Cocyte* & le *Phlégeton*. Cette fable est fondée sur ce que l'Épire ayant beaucoup de mines, les ouvriers passoient l'Achéron pour se rendre au lieu de leur travail, & qu'il en revenoit peu d'un exercice si pénible. D'ailleurs l'eau, qui est imprégnée de vitriol, paroît bleuâtre & jette des vapeurs fort mal-saines.

ACHIA, *s. f.* Canne des Indes Orientales, qui se confit verte, au vinaigre, avec du poivre & diverses épiceries.

ACHILLÉE, *s. f.* Plante qui est une espece de Mille-feuilles, & qu'on prétend souveraine contre les pertes de sang.

ACHIOTI, *s. m.* Arbre de la Nouvelle-Espagne, dont la forme ressemble à celle d'un Oranger. Ses fleurs ont celle d'une étoile, & leur couleur est un blanc pourprin. Son fruit est de la grandeur d'une petite Amande verte, & contient des grains à peu près semblables à ceux du Raisin. On tire du feu de son bois comme d'un caillou, & l'on fait de très-bonnes cordes de son écorce. Sa semence est utile aux Peintres, qui en forment un bon cramoisi, & aux Médecins par ses qualités froides. Cet arbre est verd toute l'année.

ACHITH, *s. m.* Espece de vigne de l'Isle Madagascar. Elle donne un fruit, nommé *Voachit*, de la grosseur du Raisin verd, qui mûrit aux mois de Décembre, Janvier & Février.

ACHORES, *s. f. grec.* C'est le nom que les Médecins donnent aux croûtes de lait, maladies des femmes & des enfans.

ACHOUROU, *s. m.* Nom d'une espece de Lauriet d'Amérique, qui s'appelle aussi Bois-d'Inde. Son bois est rouge & d'une extrême solidité; ses feuilles & son fruit sont aromatiques. On emploie les feuilles en décoction, pour fortifier les nerfs & contre l'hydropisie.

ACHROMATIQUE, *adj. gr.* qui signifie *de vive voix*.

ACHTELING, *s. m.* Mesure allemande de liqueurs. Trente-deux Achteligs font un Heemet, & quatre Sciltems font un Achteling. Les Hollandois ont une mesure des grains, du même nom.

ACICOCA, *s. f.* Nom d'une herbe du Perou, qu'on fait quelquefois passer pour la fameuse herbe du Paraguay, dont elle a la plupart des propriétés.

ACIDE, *s. m.* Terme de Chymie & de Physique, opposé à *alkali*. Dans son origine il signifie proprement une saveur aigre & piquante; mais comme on suppose que la saveur acide est causée par de petites parties longues, roides & pointues, on donne le nom d'*acide* à tous les sels auxquels on attribue la même figure, par opposition aux sels poreux qu'on nomme *alkali*. C'est l'union de ces deux sels, qui passe pour le principe de toutes les fermentations.

ACIDULES, *s. m. pl. lat.* Nom que les Chymistes donnent aux eaux minérales chargées de particules aigres. *Acidulé*, *adj.* Terme de Pharmacie, qui se dit de tout ce qui est un peu aigre, afin de donner un goût agréable & apéritif, telles que sont certaines liqueurs raffraîchissantes, comme les syrops de groseille, de verjus, de citron, de berberis ou épine-vinette, les teintures de roses avec quelques gouttes d'esprit-de-vitriol; les esprits minéraux dulcifiés par l'esprit-de-vin, l'esprit-de-vitriol, de sel marin & de nitre. Ce nom convient aussi aux eaux minérales froides, appellées ainsi pour les distinguer des eaux thermales, qui sont chaudes.

ACIER, *s. m.* Fer affiné naturellement, ou par diverses opérations du feu & par d'autres ingrédiens qui resserrent ses pores & le rendent plus dur. L'*Acier de Damas* en Syrie, est

à fin qu'il coupe le fer sans avoir été trempé. On distingue cinq autres sortes d'acier. L'*Acier commun*, qui se nomme *Soret*, ou *Clameci*, ou *Lanosin*. L'*Acier de Piémont*. L'*Acier d'Allemagne*. L'*Acier-Carme*, ou *à la Rose*, qui vient aussi d'Allemagne & de Hongrie. L'*Acier de grain*, nommé autrement *Acier de Motte* ou de *Mondragon*, qui vient d'Espagne. L'*Acier-Carme*, ou *à la Rose*, est le plus fin & le meilleur. On appelle *Acier tiré*, une verge d'acier passée par une Filiere cannelée, qui la rend propre à faire des pignons de différens membres, suivant la grandeur de la Filiere.

ACŒMETES ou ACÉMETES, *s. m. pl. gr.* C'est-à-dire, *Gens qui ne dorment point.* Nom qu'on donna anciennement aux Moines de Syrie qui eurent St. Alexandre pour Chef. Le nom *d'Acémete* leur fut donné, parce que de six chœurs de Solitaires, dont cette Communauté étoit composée, il y en avoit toujours un qui veilloit pour chanter les louanges du Seigneur. Ce saint Fondateur mourut vers l'an 430, sur les bords du Pont-Euxin. Ces Religieux embrasserent l'hérésie de Nestorius au sixieme siecle.

ACOLALAN, *s. m.* Punaise de l'Isle Madagascar, qui devient de la grosseur du pouce, & qui prend alors des aîles. Elle ronge tout ce qu'elle rencontre, sur-tout les étoffes.

ACOLITE ou ACOLUTHE, *s. m. gr.* Terme d'Eglise, qui signifie *Suivant.* L'Ordre *d'Acolite* est le plus haut des Ordres Mineurs, & donne droit de servir l'Evêque à l'Autel. La fonction ordinaire des *Acolites* est de porter les cierges, l'encensoir, &c.

ACOMAS, *s. m.* Grand & gros arbre de l'Amérique, excellent pour la construction des navires. Son bois, quoique dur & pesant, ne coule jamais à fond. Ses feuilles sont longues & larges; & son fruit, qui a la forme de l'olive, est du plus beau jaune, mais d'un goût fort amer. On fait des poutres d'Acomas, qui ont dix-huit pouces de large & soixante pieds de longueur.

ACONIT, *s. m.* Plante venimeuse, dont la racine ressemble à la queue du Scorpion. C'est sa semence qui est un poison. On en distingue de plusieurs sortes, entre lesquelles il y en a une fort salutaire, qui se nomme *Anthora*, parce qu'elle passe pour l'antidote du *Thora*, autre plante venimeuse.

ACONTIAS, *s. m.* Serpent fort commun en Calabre & en Sicile, qui s'entortillant sur un arbre, s'élance sur les passans avec l'impétuosité d'une fleche, suivant la signification grecque de son nom, qui veut dire *javelot.* Sa longueur est d'environ trois pieds, & sa grosseur d'un peu plus d'un pouce. Il a la tête grosse & cendrée. La couleur de son corps est obscure, & s'éclaircit un peu sous le ventre.

ACORUS, *s. m.* Racine médicinale, qui fortifie l'estomac, le foie & la rate, & qui rompt la pierre. Sa couleur est un blanc rougeâtre, son goût un peu âcre, & son odeur agréable. Elle rampe sur la terre & prend sa nourriture par divers filamens. On l'apporte de Lithuanie & de Tartarie. Il y a un faux *Acorus*, qui n'est que le Glaïeul aquatique, & qu'il faut se garder de prendre pour l'autre.

ACOUSMATE, *s. m.* Terme nouvellement formé du grec, pour exprimer un phénomene qui fait entendre un grand bruit dans l'air, comparable, dit-on, à celui de plusieurs voix humaines & de divers instrumens. Les *Mercures* de 1730 & 1731, donnent la description d'un événement de cette nature, arrivé près de Clermont en Beauvoisis.

ACOUSTIQUE, *s. f. & adj.* Terme grec qui signifie *Ouïe.* Nom de la Science qui traite de l'Ouïe & des Sons. On donne le nom *d'Acoustique* à tout ce qui appartient à la faculté d'entendre par les oreilles. Le nerf qui va s'insérer dans l'oreille s'appelle *nerf acoustique.* Le conduit externe de l'oreille se nomme *conduit acoustique.* Les Médecins donnent aussi le nom *d'Acoustique* aux médicamens propres à remédier aux incommodités de l'Ouïe. Il se dit encore des instrumens, dont ceux qui sont incommodé de la difficulté d'entendre, se servent.

ACOUTI, *Voyez* AGOUTI.

ACQUIT, *s. m.* Terme de Change. On dit *payer pour acquit.* C'est aussi un terme du *Jeu de billard*: celui qui joue le premier donne son acquit.

ACQUIT-À-CAUTION, *s. m.* Terme de Négociant, qui signifie *donner caution*, & s'obliger pour les

marchandises ou effets chargés sur un vaisseau. Les *Acquits-à-caution*, *Congés*, ou *Rapports* se prennent des Amirautés.

ACRATOPHORE, *adj. grec.* Surnom du Dieu *Bacchus*, qui signifie celui qui donne le vin pur & sans mêlange.

ACRE, *s. f.* Terme de Mesure, qui signifie, dans quelques Provinces de France, une certaine étendue de terre ou de bois. Il est passé de France en Angleterre, & par une Ordonnance d'*Edouard I*, il y signifie quarante perches de long sur quatre de large, c'est-à-dire, cent soixante perches, qui contiennent 4840 verges, ou 43560 pieds quarrés. L'Angleterre contient, dans toute son étendue, 39038500 acres quarrées. *Acre* est aussi le nom d'une monnoie de compte de quelques endroits de l'Orient, & celui d'un poids des Echelles du Levant, qui se nomme autrement *Rotte*.

ACREMENT, *s. m.* Nom qu'on donne, au Levant, à des peaux de Bœufs & de Vaches, qui viennent de la Mer-Noire. Les Acremens approchent beaucoup des peaux qu'on appelle *premiers Conteaux*, & ne se vendent qu'environ un quart de piastre moins.

ACRIDOPHAGES, *s. m. gr.* Ce nom, qui signifie *Mangeurs de Sauterelles*, étoit celui d'une nation d'Ethiopie, qui ne se nourrissoit que de ces insectes. Les Acridophages étoient d'une légéreté surprenante à la course.

ACRIMONIE, *s. f. lat.* Qualité corrosive d'un corps qui le rend capable d'en détruire un autre.

ACRISER, *v. act.* Terme de Médecine, qui se dit d'une chose que l'on veut rendre subtile & légere comme l'air.

ACROATIQUE, *adject. grec*, qui signifie *secret*, *réservé*. On donnoit ce nom aux Leçons qu'Aristote faisoit dans le Lycée, à ses véritables Ecoliers, comme celui d'*Exotériques* à celles qu'il faisoit indifféremment à tout le monde.

ACROBATES, *s. m. gr.* Anciens Danseurs de corde, dont on distinguoit quatre sortes; les uns, qui voltigeoient autour d'une corde, suspendus par le col ou le pied; les seconds, qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyés seulement sur l'estomac; les troisiemes, qui couroient sur une corde obliquement tendue; & les derniers, qui faisoient toutes sortes d'exercices sur une corde tendue horizontalement.

ACROCHORDON, *s. m. gr.* Nom d'une sorte de *Verrue*, ainsi appellée, parce qu'elle ressemble à une corde coupée par son extrêmité.

ACRONIQUE, *adj. grec.* Terme d'Astronomie opposé à *Cosmique*. Il signifie ce qui arrive au moment que le soleil se couche, comme *cosmique* signifie ce qui se passe à son lever. Le lever, le coucher d'un astre, est *acronique* ou *cosmique*. L'astre dont le lever ou le coucher est acronique, a l'un ou l'autre cosmique, & réciproquement. Les Anciens distinguoient trois sortes de lever & de coucher des astres, le *Cosmique*, l'*Acronique* & l'*Héliaque*.

ACROSTICHE, *s. m. gr.* Terme de Poësie, pour signifier un certain nombre de vers dont chacun commence par une lettre du nom de la personne ou de la chose qui en fait le sujet. On donne aussi le nom d'*Acrostiches* à d'autres vers, où certaines lettres & certains mots se présentent dans un ordre réglé; mais il convient proprement à la méthode précédente. *Acrostiche* est un vieux mot, qui a signifié autrefois *cens*.

ACROTERES, *s. m.* Piédestaux sur lesquels on place des vases, des globes & d'autres figures, au milieu & aux extrêmités d'un frontispice. Quelquefois on donne ce nom aux figures d'ornement, qui sont placées au sommet des Temples ou d'autres Edifices; quelquefois à celles qui terminent les trois mosaïques à balustrades. En général, le mot grec *Acroteres*, signifiant toute extrêmité, peut être appliqué dans les Edifices aux amortissemens des toits. On donne même ce nom aux Promontoires & aux Caps, qui se découvrent de loin sur mer.

ACTE, *s. m. lat.* Ce terme, qui signifie l'exécution de quelque chose, a plusieurs usages différens. En Philosophie, c'est l'exercice de quelque pouvoir ou de quelque faculté: *un acte de la volonté*, *de l'entendement*. Dans une assemblée d'Etat ou d'Eglise, les résolutions portent le nom d'actes. *Actes d'un Concile*. *Actes du Parlement*. Dans les Universités, on appelle *Actes* les exercices publics par

lesquels un Ecolier prouve sa capacité. En Poësie, on nomme *Actes* les divisions du Poëme dramatique. Dans les pays d'Inquisition, on nomme *Acte de foi* un châtiment pompeux que ce redoutable Tribunal fait subir à ceux qu'il a condamnés par sa sentence. On dit aussi, en langage spirituel, un *Acte de contrition*, un *Acte de foi*, &c.

ACTEUR, *s. m.* C'est en général celui qui fait quelque chose ; mais l'usage de ce mot & de celui d'*Actrice* est resserré particuliérement à ceux & celles qui exécutent les rôles du Théâtre.

ACTIENS, *adject.* (*Jeux actiens*) Nom de certains Jeux solemnels qui se célébroient à Nicopolis en l'honneur d'*Apollon*.

ACTIF, *adj.* Les Chymistes appellent *Principes actifs*, les esprits, les huiles, les sels, parce que leurs parties ne peuvent être dans une vive agitation sans exciter du mouvement dans les autres corps. Le verbe qui exprime l'action d'une chose, se nomme, en terme de Grammaire, *Verbe actif*, par opposition à *passif*. On appelle *dettes actives*, celles qui nous sont dues actuellement.

ACTION, *s. f. lat.* En termes de Manége, *l'action de bouche*, est le mouvement de la langue & de la mâchoire d'un cheval, qui mâche le mord ; ce qui lui tient la bouche fraîche. En termes de Palais, c'est une Procédure dans les formes. En termes de Théâtre, c'est la partie du sujet qui est représentée, par opposition à récit, qui regarde ce qui se passe hors de la scene. En Rhétorique, ce sont les ornemens extérieurs de la prononciation, tels que le geste, la contenance, le son de la voix, la force ou la tendresse des mouvemens. En termes de Guerre, on appelle une *Action* tout combat qui n'est point une bataille générale entre deux grandes armées. Depuis l'établissement des Compagnies de Commerce, *Action* se dit pour une dette active sur quelque Compagnie. *Nourrir des actions*, c'est payer les diverses sommes pour lesquelles on a fait sa soumission à la caisse de la Compagnie. *Fondre une action*, c'est la vendre ou s'en défaire, pour employer l'argent à quelque autre usage. On distingue les *Actions simples*, qui donnent part à tous les profits de la Compagnie, mais qui obligent aussi d'en soutenir les pertes ; les *Actions rentieres*, qui ont un profit sûr & réglé, mais qui n'ont point de part aux dividendes ; & les *Actions intéressées*, qui tiennent le milieu entre les deux. L'*Actionnaire* est celui qui a une ou plusieurs actions sur quelque Compagnie.

ACTIVITÉ, *s. f. lat. Capacité* ou *pouvoir d'agir*. En Philosophie, tout l'espace dans lequel une chose peut agir, c'est-à-dire, exercer sa vertu & son pouvoir, se nomme *sa sphère d'activité*.

ACTUEL, *adj. lat.* Ce qui se fait ou ce qui se passe au moment présent.

ACUDIA, *s. m.* Animal de l'Amérique, qui jette une grande lumiere par quatre étoiles qu'il a reçues de la nature, deux près des yeux & deux sous les aîles. Si l'on se frotte la main ou le visage de l'humidité qui est dans ces étoiles, on paroît brillant tandis qu'elle dure. Cette humidité servoit de chandelle aux Américains avant l'arrivée des Espagnols. L'*Acudia* est de la grosseur d'un Moineau, & de la forme d'un Escargot.

ACUITZEHUARIRA, *sub. masc.* Plante célebre de Méchoakan, province de l'Amérique. Sa racine est ronde, blanche intérieurement, & jaune au-dehors. L'eau qu'on en tire est un antidote excellent, ce qui lui a fait donner, par les Espagnols, le nom d'*Ennemie des venins*. On appelle aussi cette plante *Zozetaquam* & *Chipahuarzil*.

ACUT, *adj. lat.* Terme d'Imprimerie pour *aigu*. Les Imprimeurs appellent *e acut* l'*é* ouvert, qui est marqué d'un accent aigu, comme dans *charmé*.

ACUTI, *s. m. lat.* On donne ce nom à des bouts de Forêts & de grands Bois, terminés en pointe, suivant la signification du mot.

ADAD, *s. m.* Le Soleil, que les Assyriens adoroient sous ce nom. Ils appelloient la Terre sa femme, & l'adoroient aussi sous le nom d'*Adargytes*.

ADAGE, *s. m. lat.* Ancien mot, qui signifie *Proverbe*, mais qui n'est plus en usage que pour le Recueil qu'Erasme a fait des Proverbes anciens. *Les Adages d'Erasme*.

ADAGIO, *adv.* Terme de Musique, emprunté des Italiens, pour signifier qu'on doit jouer ou chanter fort lentement.

ADAM, *s. m.* Nom de notre premier Pere, qui en langue hébraïque signifie *Terre*.

ADAMITES, *s. m. pl.* Secte d'Hérétiques du deuxieme siecle, qui eurent *Prodicus* pour Chef. Ces fanatiques se prétendoient obligés d'imiter la nudité d'Adam avant le péché, parce que depuis la Rédemption, par la mort de Jesus-Christ, les hommes devoient être rétablis dans l'état d'innocence. Ils s'assembloient nuds dans les Temples, & s'y permettoient toutes sortes de libertés. Cette Secte fut renouvelée à Anvers dans le treizieme siecle, par un nommé *Taurdeme*, qui, suivi de trois mille soldats, enlévoit les filles & les femmes, & donnoit des noms spirituels à ses infamies. Un Flamand nommé *Picard*, la porta en Bohême dans le quinzieme siecle. Elle passa de là en Pologne, où l'on prétend qu'elle subsiste encore.

ADANE, *s. m.* Nom d'un poisson le plus énorme que nourrissent les rivieres; on pourroit l'appeller *la Baleine des Fleuves*. C'est principalement dans le Pô qu'on le trouve : il se nomme *Adeno* & *Adello* en Italien, & *Attilus* en latin. Ce poisson a cinq rangs de grandes écailles rudes & piquantes, deux de chaque côté, & l'autre au milieu du dos; ces grandes écailles le font assez ressembler à l'Esturgeon; mais il les perd avec le tems, au lieu que l'Esturgeon conserve toujours les siennes. Ce poisson a deux barbillons charnus & mous; il n'a point de dents; il se nourrit de poisson. Dans l'hiver il se retire dans les gouffres du Pô. L'*Adane* est quelquefois si monstrueux, qu'il pese jusqu'à mille livres. Les Italiens se servent pour le pêcher d'un hameçon attaché à une prodigieuse chaîne de fer; & souvent deux bœufs suffisent à peine pour le traîner hors de l'eau. La chair de l'*Adane* est molle & d'assez bon goût; mais il s'en faut qu'elle ait la délicatesse de l'Esturgeon.

ADAPTER, *v. act. lat.* Appliquer, ajuster une chose à une autre, de sorte qu'elle paroisse lui convenir. *Adaptation* est le substantif.

ADAR, *s. m.* Douzieme mois de l'Année Ecclésiastique parmi les Juifs, & le sixieme de leur Année Civile. Il contient vingt-neuf jours, & répond à notre Février. Ce fut le 3 de ce mois que le Temple fut achevé & dédié solemnellement. Le 7 les Juifs célebrent un jeûne pour la mort de Moïse. Le 13 ils en observent un en mémoire de celui de Mardochée & d'Esther. Le 14 ils solemnisent leur délivrance de la cruauté d'Aman : & comme l'Année Lunaire, à laquelle les Juifs s'attachent, est plus courte d'onze jours que l'Année Solaire, ce qui fait un mois dans l'espace de trois ans, ils inserent alors un treizieme mois, qu'ils appellent *Veadar*, ou *second Adar*.

ADARCA, *s. f.* Mousse ou espece d'écume salée, qui s'attache, dans les tems secs, aux herbes & aux roseaux des marais. Sa chaleur & sa sécheresse lui donnent une vertu qui a les mêmes propriétés que la graine de Moutarde.

ADARME, *sub. mas.* Petit poids d'Espagne, d'environ la seizieme partie de l'once Parisienne. C'est la même chose que le demi-gros. On s'en sert à Buenos-Aires & dans toute l'Amérique Espagnole. La proportion de l'once de Madrid à celle de Paris, est celle de cent à quatre-vingt-seize, c'est-à-dire, un septieme de moins pour cent.

ADATIS, *s. m.* Nom d'une Mousseline des Indes Orientales. La plus belle est celle de Bengale, qui est très-fine, & très-claire; chaque piece a dix aunes de longueur, sur trois quarts de large.

ADDITION, *sub. f. lat.* L'action d'ajouter ou de joindre plusieurs choses ensemble pour en augmenter la quantité. En Arithmétique, c'est la premiere regle, qui conduit à trouver la somme totale de plusieurs nombres assemblés. S'il est question de choses d'une même espece, elle est *simple*. Si les choses ne sont pas de la même espece, elle est *composée*. On dit également *additionner* ou *faire une addition*.

ADDUCTEUR, *adj. lat.* On appelle *Muscle adducteur* le troisieme muscle des yeux, qui fait tourner les regards du côté du nez.

ADÉNOLOGIE, *s. f.* Mot grec composé, qui signifie *Discours sur les glandes*; c'est le nom d'une partie de l'Anatomie, qui en traite.

ADÉNOS, *s. m.* Nom d'une espece de coton, qui vient d'Alep.

ADENT, *s. m.* Terme de Menuiserie, qui signifie des *entailles en forme de dents*, pour l'assemblage des pieces de bois.

ADÉONE. *Voyez* **ADONEA.**

ADÉPHAGE, *sub. f.* Déesse de la Gourmandise, qui avoit des Temples en Sicile. Son nom, composé du grec, exprime le plaisir qu'on prend à manger.

ADEPTE, *s. mas. lat.* Terme de Sciences secretes, qui signifie celui qui est parvenu à la parfaite connoissance du mystere qui en fait l'objet.

ADÉQUATE, *adj. lat.* Terme de Philosophie, qui signifie *entier*, *plein*, *parfait*. *L'idée adéquate d'une chose.*

ADES, *s. m.* Dieu de l'Enfer, & quelquefois l'Enfer même. Ce nom vient d'un Roi d'Epire, qui faisant travailler aux mines une infinité de personnes, qui mouroient dans ce travail, fut surnommé *Ades*, c'est-à-dire, *Dieu de l'Enfer & des Richesses.*

ADESSO, mot purement italien qui est fort fréquemment employé dans le comique & dans le burlesque. Il a la même signification que *tout à l'heure*, *tout maintenant*, *au plus vîte.*

ADEXTRÉ, *adj. lat.* Terme de Blason, qui se dit des Pieces qu'on met au côté droit de l'écu, par opposition à *Sénestré*, qui se dit de celles qu'on met au côté gauche.

ADHATRADA, *s. m.* Noyer de la Côte de Malabar, dont les feuilles croissent opposées les unes aux autres. Sa fleur forme un calice oblong, d'une seule piece.

ADHÉRER, ADHÉSION, ADHÉRENT. Ces mots, qui viennent du latin, ont la même signification que *s'attacher*, *attachement* & *attaché*; mais ils renferment l'idée d'un attachement fort & constant.

AD HONORES. Expression latine, qui s'est introduite dans notre Langue, pour signifier, ce qui ne se fait que par bienséance, ou ce qui n'a point d'autre avantage qu'un vain titre.

ADJACENT, *adj. lat.* Ce qui est situé fort près. Un lieu qui en borde un autre.

ADIANTE, *s. m.* Plante qui est un des cinq Capillaires. On en distingue deux sortes, *le blanc* & *le noir.* Le premier se nomme aussi *Salvia vita*, ou *Ruta muraria.* Le noir, qui est le meilleur, porte aussi le nom de *Capillus veneris officinorum.* On lui attribue une petite vertu purgative.

ADIAPHORISTE, *s. m.* Ce nom, qui dans son origine grecque signifie *indifférent*, fut donné dans les deux derniers siecles à certains Protestans, qui approuvoient la doctrine de *Luther* sans cesser de reconnoître l'autorité de l'Eglise.

ADJECTIF, *s. m. lat.* Terme de Grammaire, par lequel on entend un mot qui se joint à un substantif, & qui marque sa qualité. Il y a des adjectifs qui ont un régime, & d'autres qui n'en ont point. Il y en a qui doivent être mis devant le substantif, d'autres qui doivent être mis après, & d'autres qui se mettent indifféremment. L'adjectif doit toujours s'accorder avec le substantif, en genre & en nombre. Un adjectif joint à deux substantifs de différens genres doit suivre le genre masculin. En général, *Adjectif* signifie tout ce qui ajoute, ou qui est capable d'ajouter; mais il est réduit à désigner les mots qui expriment les qualités des personnes ou des choses, & qui n'ont qu'une signification vague, lorsqu'elle n'est pas déterminée par le nom substantif auquel on les applique. Quelquefois un adjectif devient lui-même substantif, comme le *Grand*, le *Noble*, le *Pathétique*, &c.

ADIEU-VA. Terme de mer, pour avertir l'équipage que le vaisseau est prêt à virer pour changer de route.

ADIMMAIN, *s. m.* Animal privé d'Afrique, de la grandeur d'un Veau & de la forme d'un Mouton.

ADJOINT, *s. m.* Titre d'Office, en usage dans plusieurs Corps. Le Syndic de la Librairie a ses *Adjoints.* En terme de Palais, on entend par le mot d'*Adjoint*, celui qu'on prend pour assister à une Procédure, ou à un Jugement. *Adjoints*, en terme de Rhétorique, ce sont les circonstances d'une chose. On prononce *Ajoint.*

ADJOURNEMENT, *sub. mascul.* Terme de Palais, qui signifie la sommation de comparoître devant le Tribunal de Justice. *Décret d'ajournement personnel.*

ADJOUTAGE, *s. m.* Terme de Fontainier, qui ne signifie qu'*adjonction.* On fait des adjoutages à une conduite de plomb.

ADIPEUX, *adj. lat.* Terme de Médecine, qui signifie *gras*. *La membrane adipeuse.*

ADIPSOS, *s. m. gr.* Espece de grand Palmier d'Egypte, qui a l'odeur du Coignassier, le fruit du Caprier, & la feuille du Myrthe. Son fruit a l'odeur agréable; & quoiqu'il ne soit

pris à manger, on lui attribue, avant sa maturité, la vertu d'appaiser la soif.

ADITION, *s. f. lat.* Terme de Jurisprudence, qui signifie l'acceptation d'un héritage. L'*adition d'hérédité.*

ADJUDANT, *s. m.* Terme qui signifie *celui qui aide*, & qui est en usage dans les Troupes des Pays-Bas. L'*Adjudant* d'un Régiment est l'*Aide-Major*, *Adjudant-général*.

ADJUDICATAIRE, *subst. latin.* Terme de Palais, qui se dit de celui ou de celle à qui l'on adjuge quelque bien dans les formes de Justice. On appelle *Adjudicataire général des Fermes*, un Particulier qui prête son nom pour le bail des Fermiers-Généraux avec le Roi.

ADIVE, *s. f.* Espece de Chien sauvage très-connu dans la Barbarie, en Arménie, au Cap de Bonne-Espérance, & dans la plus grande partie de l'Asie: il est communément de la grandeur d'un Renard; mais ses jambes sont plus courtes, & elles sont remarquables par la couleur de leur poil, qui est d'un jaune vif & brillant; c'est pour cela que quelques Auteurs lui ont donné le nom de *Loup doré.* Cet animal étoit connu des Anciens sous le nom de *Panther.* Il a la férocité du Loup, l'aboiement du Chien & épouvante les Lions; il attaque toute espece de bétail ou de volaille, presqu'à la vue des hommes, entre dans les écuries, dévore le cuir des harnois, & emporte les lanieres qu'il n'a pas eu le tems d'avaler. Au défaut de proie vivante, il déterre les cadavres des animaux & des hommes, & quand une fois il est accoutumé à cette nourriture, on le voit sans cesse courir les cimetieres, suivre les armées, & s'attacher aux caravanes: c'est le Corbeau des quadrupedes. Cet animal, si nuisible aux Orientaux, & qu'ils chassent avec tant d'ardeur, pourroit bien n'être qu'une espece de *Chacal. Voy.* ce dernier mot.

ADJUGER, *v. actif.* Terme de Vente. *On adjuge au plus offrant & dernier enchérisseur;* c'est-à-dire, que la chose lui est absolument abandonnée au prix qu'il offre. On dit dans le même sens *Adjudication.*

ADJURATION. *s. f. lat.* Terme Ecclésiastique, qui se dit du commandement qu'on fait au Démon, dans les Exorcismes, de sortir du corps des Possédés. *Adjurer* se dit dans le même sens.

ADIUSIAS, Mot Gascon, qui se dit lorsque deux personnes se rencontrent & se saluent, ou qu'elles se quittent. Il signifie la même chose que *bonjour, portez-vous bien, adieu*: l'on appelle par sobriquet le pays d'*adiusias*, la Province de Gascogne & les autres pays voisins de la Garonne.

ADMINICULE, *s. m. lat.* Terme de Pratique, qui signifie *soutien*, & qui se dit de ce qui aide à faire preuve en Justice, sans mériter le nom de preuve formelle.

ADMINISTRATEUR, *s. m. lat.* Celui qui est chargé de la conduite de quelques affaires publiques ou particulieres. L'*Administrateur d'un Hôpital.* On dit de même *administrer* les affaires de l'Etat. L'*Administration* du Gouvernement.

ADMINISTRERESSE, *s. f.* Dans le Parlement de Bordeaux, on donne ce nom, au-lieu de celui d'*Administratrice*, à une Mere qui a l'administration du bien de ses Enfans, mineurs, ou pupiles.

ADMISSION, *s. f. lat.* C'est l'action de recevoir celui qui se présente dans quelque lieu ou pour quelque degré. L'*admission aux Ordres sacrés.* On dit dans le même sens *admettre*, *admis.*

ADMITTATUR, *s. m.* Terme purement *latin*, qui se dit d'un Billet donné à ceux qui aspirent aux Ordres, pour marquer qu'ils sont capables d'être reçus.

ADMONÉTER, *v. act.* Terme de Justice, qui signifie donner un avis par sentence à quelque coupable, qui ne mérite pas une plus rude punition. On prononce *Amonéter.*

ADMONITEUR, *s. m. lat.* Celui qui avertit, qui donne un avis. Au Noviciat des Jésuites, *Admoniteur* étoit un titre d'office. C'est un des plus fervens Novices, qui est chargé d'avertir les autres de ce qu'ils ont à faire. Le Général du même Ordre, avoit son *Admoniteur*, qui est une espece de Surveillant, nommé par la Congrégation générale, pour l'avertir, en secret, de ses fautes. Quelques Congrégations de Filles, ont aussi des Officieres, qui portent le nom d'*Admonitrices.*

ADMONITION, *s. f. lat.* Terme Ecclésiastique, qui signifie *Avertissement.*

ADNOTATIONS, *s. fém. latin.* Terme de Chancellerie Romaine, qui

signifie des *Requêtes*, ou des *Suppliques*, répondues par la seule signature du Pape.

ADOLESCENCE, *s. f. latin*. Partie de l'âge humain, qui suit l'enfance, & où le jugement commence à se former. Le temps de l'adolescence est ordinairement depuis quatorze ans jusqu'à vingt.

ADONÉ, *s. m.* Nom que les Arabes donnent à la gomme que nous appellons *Myrrhe*.

ADONEA, *s. f.* Nom d'une Divinité Payenne, qui présidoit aux Voyages, comme *Alcone*. Les Arabes nommoient le Soleil, *Adonée*, & lui offroient, sous ce nom, de l'encens & d'autres parfums. On a donné le même à *Bacchus*.

ADONIEN, *s.* & *adj.* Nom grec & latin, d'un vers composé de deux seuls pieds, un Dactile & un Spondée. Dans les Odes en Vers Saphiques, c'est le quatrieme de chaque Strophe.

ADONIQUE, *subst.* & *adj.* Nom d'un petit Vers latin, composé d'un Dactile & d'un Spondée, & qui se met à la fin de chaque Strophe des Vers Saphiques.

ADONIS, *s. m.* Poisson Saxatile connu des Anciens sous ce nom, & des Modernes sous celui de *Gabot*. *Voyez* ce dernier mot.

ADONISER, *v. act.* Mot formé, comme les précédens, du nom d'*Adonis* : *S'adoniser*, c'est se parer, s'embellir, pour être aussi capable de plaire qu'Adonis, Favori de Vénus.

ADONNER, *verbe act.* On dit en terme de Marine, que *le vent adonne*, pour signifier qu'il commence à devenir favorable après avoir été contraire.

ADOPTER, *subst. f. lat.* Ce mot signifie proprement choisir pour héritier quelqu'un qui ne l'est pas naturellement. L'*Adoption* est en usage dans les pays de Droit écrit. On dit *fils d'adoption*, *fils adoptif*, pour signifier celui qui est appellé de cette maniere au droit des enfans. *Adopter* s'emploie aussi pour signifier *Prendre à son usage*, ou *s'approprier quelque chose*. Ainsi l'on dit *adopter les pensées d'autrui*, *les Loix*, *les manieres*, &c.

ADORER, *verbe act. Lat.* ADORATION, *sub. f.* Espece de respect & de culte, qui ne se rend qu'au souverain Être. On emploie néanmoins ce mot dans le langage ordinaire, pour signifier un vif sentiment de respect, d'estime & d'affection. *J'adore son caractere. Je l'aime à l'adoration.*

ADOS, *s. m.* Terme de jardinage, qui se dit d'une espece de couche ou de petite terrasse élevée en talus le long d'un mur, à la hauteur d'environ trois pieds.

ADOSSÉ, *adject.* Ce mot se dit en général de deux choses appuyées par le dos l'une contre l'autre. En termes de Blason, il se dit non-seulement de tout ce qui a un dos, mais encore de tout ce qui est de quelque longueur, & qui a deux faces différentes. Ainsi l'on dit *clefs adossées*, &c. comme *lions adossés*. Les Architectes appellent *colonne adossée*, celle qui tient au mur par quelque partie de son diametre.

ADOUAR. Nom qu'on donne, en Afrique, à des Villages ambulans, comme les hordes des Tartares.

ADOUBER, *verbe act.* Terme de Trictrac & d'Echecs, pour avertir qu'on touche une piece sans la jouer : *J'adoube*.

ADOUCIR, *verbe act.* Outre les significations morales, telles qu'*adoucir l'humeur*, *ses manieres s'adoucissent*, &c. Ce terme exprime, en Peinture, le mêlange des couleurs, avec un pinceau sans pointe, composé de poil de Porc, de Chien, ou de Blaireau. On dit, dans le même langage, *Adoucir un dessin*, pour *en affoiblir la teinte*. *Un trait trop rude*, qui demande *d'être adouci*. *Adoucissement* se prend dans le même sens, parmi les Peintres & les Amateurs de la Peinture.

ADOUÉ, *adj.* Terme de Chasse, qui signifie *accouplé*. Les *Perdrix sont adouées* quand elles ont commencé à s'accoupler.

ADOUX, *s. m.* Terme de Teinturier, qui se dit du Pastel, lorsqu'ayant été mis dans la cuve, il commence à jetter une fleur bleue.

AD PATRES. Expression latine, qui s'est introduite dans notre langue. Aller *ad Patres*, envoyer quelqu'un *ad Patres*, c'est aller ou envoyer quelqu'un dans l'autre Monde; vers *ses Peres*, qui est le sens propre du latin.

ADRAGANTH, ou TRAGAGANTH. Nom d'une Gomme.

AD REM. Expression empruntée du latin, pour rappeller quelqu'un au fait, à l'état de la question, lorsqu'il s'en

[illegible] par des raisonnemens qui n'y ont pas de rapport.

ADRESSE, *s. f.* Outre ses significations communes, ce mot, en termes de *Chancellerie*, se dit des *Edits* & des *Déclarations* du Roi, qui sont adressés aux Cours Souveraines, & par elles aux Jurisdictions inférieures. En Angleterre, il se dit des *Placets*, qui se présentent au Roi, & de tout ce que les deux Chambres du Parlement lui communiquent ou lui demandent par écrit. Il est aussi devenu françois dans ce sens.

ADROGATION, *sub. f.* Terme de Jurisprudence, qui signifie *Adoption*.

ADVENT, *s. m. lat.* Terme Ecclésiastique, qui signifie un certain espace de temps prescrit par l'Eglise avant la Fête de Noël, pour se préparer à l'*arrivée* du Sauveur, c'est-à-dire, au jour où l'on célebre la mémoire de sa naissance.

ADVENTIF, *adject. lat.* Terme de Jurisprudence, qui signifie les biens dont une femme hérite pendant son mariage, & qui ne sont pas compris dans sa dot. *Biens adventifs.*

ADVERBE, *s. m.* Terme de Grammaire. C'est un mot indéclinable, qui se joint au verbe ou à l'adjectif, pour exprimer la maniere, la force, le tems, la nature, &c. de la chose ou de la qualité. *Sagement* est un adverbe.

ADVERBIALITÉ, *sub. f.* Qualité d'un mot, qui est adverbe, ou pris comme adverbe. Elle le rend indéclinable.

ADVERSAIRE, *sub. lat.* Ennemi, ou celui qui s'oppose à quelqu'un par ses actions, ses discours ou ses sentimens.

ADVERSATIVE, *s. f. lat.* Terme de Grammaire. On donne ce nom aux conjonctions, qui marquent qu'on va dire quelque chose d'opposé à ce qu'on a dit, ou qui annoncent du moins quelque restriction; telles que *mais*, *cependant*, *au lieu que*, &c.

ADVERSITÉ, *s. f. lat.* Disgrace de la fortune, privation, perte fâcheuse, perte physique ou morale, sujet de douleur & d'affliction.

ADULATION, *s. f. lat.* Flatterie, caresses ou louanges fausses & intéressées. On dit dans le même sens *Adulateur*.

ADULT, *s. m. lat.* Terme de Droit & d'Eglise, qui signifie celui qui est dans l'âge requis par les loix pour certaines actions.

ADULTERE, *adj. & sub. lat.* Un *homme, une femme adultere. Commettre un Adultere.* Le crime de l'*Adultere* est proprement l'acte d'incontinence d'un homme marié, avec toute autre femme que la sienne, ou d'une femme avec tout autre homme que son mari. Si les deux coupables sont mariés, l'*Adultere* est double. Suivant la loi de Moïse, ce crime étoit puni de mort. Les Romains n'eurent point de loi formelle contre l'*Adultere* jusqu'au regne d'*Auguste*. Sous l'Empereur *Théodose*, une femme convaincue d'*Adultere* étoit punie par une *constupration* publique. *Lycurgue* punissoit l'*Adultere* comme le Parricide. Les Locriens arrachoient les yeux aux coupables. Les anciens Saxons brûloient la femme, & dressoient sur ses cendres un gibet où l'homme étoit pendu. *Edmond*, Roi d'Angleterre, punissoit l'*Adultere* comme l'Homicide; mais le Roi *Canut* se contentoit de bannir l'homme, & de faire couper le nez & les oreilles à la femme. En Espagne, on faisoit autrefois couper à l'homme la partie qui avoit péché. En Pologne, on le clouoit publiquement par la même partie, & lui mettant un rasoir à la main, on lui laissoit la liberté ou de se rendre Eunuque, ou de périr dans cette situation. Aujourd'hui les loix, plus favorables à l'*Adultere*, n'imposent guere d'autre châtiment que la séparation.

ADVOYER, *sub. mas.* Nom qu'on donne en Suisse au premier Chef d'un Canton. Cette Charge correspond à celle d'*Avoué*. *Voyez* ce dernier mot.

ADUSTE, ADURENT. Termes latins de Physique & de Chirurgie, qui signifient, le premier *brûlé*, *endommagé* par la chaleur; l'autre *brûlant*, *caustique*.

ADY, *sub. m.* Nom d'une espece de Palmier de l'Isle Saint-Thomas, qui excede le Pin en hauteur, & dont les Insulaires tirent, par incision, une liqueur qui leur sert de vin.

ÆGIDE ou ÉGIDE, *s. m. lat.* Fameux Bouclier de Pallas, sur lequel la tête de Gorgogne étoit dépeinte, & dont la seule vue changeoit les personnes en pierre.

ÆGILOPS, *s. m. grec.* En termes d'Oculiste, c'est le nom de la maladie des yeux, qui se nomme autrement *Fistule lacrymale*. Il ne faut pas confondre l'*Ægilops* avec l'*Anchiolopie*, qui est une tumeur, ou abcès, situé, sui-

la signification du mot, près de l'œil. *Voyez* ANCHILOPIE.

ÆGIPTIAC, *s. m.* Drogue qui tire ce nom de sa couleur noire, excellente pour nettoyer les vieux ulceres.

ÆM, ou AM. Mesure des liquides, dont le nom est commun à toute l'Allemagne & la Hollande, mais qui n'est pas par-tout la même en grandeur. Communément, elle est de vingt fertels, ou quatre-vingt masses. Mais, à Heydelberg, elle n'est que de douze fertels; & le fertel de quatre masses; ce qui la réduit à quarante-huit masses. Dans le Wirtemberg, elle est de seize yunes, & l'yune de dix masses; ce qui fait monter l'Am, à cent soixante masses. Elle est de quatre ankers; l'anker est de deux stekans, ou de trente-deux mingles; & le mingle, de deux pintes, mesure de Paris. Ainsi, l'*Am* ou l'*Æm*, revient à deux cens cinquante ou deux cens soixante pintes de Paris.

ÆMERE, *adject. grec*, qui signifie *sans jour certain*. On se sert de ce mot, dans la Vie des Saints, pour exprimer ceux dont on ne sait pas certainement le jour de la mort & le nom. *Les Saints Æmeres.*

ÆOLIPILE, *s. m.* Instrument pour dissiper la fumée. C'est une boule creuse de quelque métal, qui n'a qu'une petite ouverture par laquelle on fait entrer de l'eau, après avoir fait chauffer la boule pour raréfier l'air qu'elle contient. Si on la tient ensuite près du feu, elle pousse, suivant la signification grecque de son nom, un vent impétueux qui chasse la fumée.

AÉRER, *v. act. lat.* Mettre quelque chose à l'air. *Aérien*, qui vient de la même source, signifie *ce qui tient de l'air*, ce qui en a la nature & les propriétés. On nomme *Aérole* une petite vessie pleine d'eau, qui se forme sur les corps. L'*Aéromancie* est l'art de deviner par le moyen de l'air.

AÉRIENNE, *s. f.* & *adj. lat.* Nom d'une petite espece de Guepes, qui font leurs nids, comme en l'air, suivant la signification du mot, c'est-à-dire, à quelque branche d'arbre, ou à une paille de chaume, qui est encore sur pied, ou dans un buisson, &c.

AÉRIENS, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du quatrieme siecle, qui eurent *Aërius* pour Chef. Cet Hérésiarque ajouta aux erreurs d'*Arius* son maître, que l'Evêque n'étoit point supérieur aux Prêtres; que la célébration de la Pâque, les Fêtes les Jeûnes, &c. étoient des superstitions judaïques. Il condamnoit aussi les prieres pour les morts. Aërius étoit Moine. L'élévation de son ami *Eustathe* sur le siege de Constantinople, excita sa jalousie, & fut la premiere origine de son opinion de l'égalité des Prêtres & des Evêques. Ses Sectateurs ne pouvant être admis dans aucune Eglise, s'assembloient dans les bois, dans les cavernes, en pleine campagne, où ils étoient quelquefois couverts de neige. Leur Chef vivoit du tems de S. Epiphane, & sa Secte subsistoit encore du tems de S. Augustin.

AÉRIFORME, *adj.* Terme composé de deux mots latins, qui se dit de ce qui a la forme de l'air, tels que certains fluides, & que les anciens Chymistes appelloient *Gas*, qui signifie *esprit*.

AÉROGRAPHIE, *s. f. gr.* Mot composé, qui signifie *Traité*, ou *description de l'air*.

AÉROSTATIQUE, *adj.* Mot composé, dérivé des mots latins *aër* & *stare*, qui signifient *demeurer* ou *s'arrêter en l'air*. Ce terme a été mis en usage en 1783, à l'occasion d'un globe couvert de toile ou de taffetas ciré très-compacte, afin que le gas ou l'air inflammable, qu'il doit contenir, ne puisse pas s'évaporer, ou que l'air extérieur ne puisse pas y pénétrer & se mêler avec l'air inflammable, ce qui l'empêcheroit de produire son effet. Quand ce globe est couvert & fermé avec tout le soin possible, on se ménage une petite ouverture par où l'on fait entrer dans ce globe l'air inflammable avec une pompe faite exprès pour cette opération, & lorsqu'il est rempli de cet air, on ferme également cette ouverture avec tout le soin possible, afin que l'air inflammable ne puisse pas s'échapper; après quoi on attache sous ce globe le panier ou la chambre dans laquelle doit loger l'*Aéronaute* ou voyageur qui se propose de parcourir les airs. C'est après tous ces préparatifs qu'on laisse partir le globe avec son voyageur, qui se trouve alors placé perpendiculairement sous le milieu du globe. Cet invention est de M. *de Montgolfier*, François; quoique l'on doive la connoissance de l'air inflammable à M. *Priestley*, Anglois.

ÆRUGINEUX, *adj. lat.* qui se dit

de ce qui commence à se rouiller, & de ce qui sent la rouille, ou qui en a la couleur. Il y a une bile verte, que les Médecins nomment *Ærugineuse* & *Poracée*.

ÆSTIÉES, *s. f. pl.* Nom de certains Sacrifices solemnels que les Grecs faisoient à Vesta; il n'étoit permis qu'aux Laboureurs de manger de la chair des victimes.

ÆS-USTUM, *s. m.* Terme latin, que les Chymistes ont introduit dans notre langue, pour signifier du *cuivre brûlé*, c'est-à-dire, *calciné*, qui sert à plusieurs opérations de Médecine.

ÆTHER. *Voyez* ETHER.

ÆTIOLOGIE, *s. f. gr.* Mot composé, qui signifie *Discours sur les causes d'une chose physique ou morale.*

ÆTHIOPIS, *s. f.* Plante du Mont Ida, à laquelle on attribue de la vertu, pour les crachemens de sang, les sciatiques & la pleurésie. Ses feuilles ressemblent à celles du Bouillon, & sa graine croît toujours double dans une même cosse.

ÆTHIOPS MINÉRAL. Terme de Chymie, qui est le nom d'un mélange de quatre parties de vif-argent, & de trois de fleur-de-soufre, broyées dans un mortier de verre, jusqu'à réduction en poudre très-fine.

ÆTITE, *s. f.* Espece de pierre, qu'on nomme aussi *pierre d'Aigle*, suivant la signification de ce mot grec, parce qu'on prétend qu'elle se trouve dans les nids d'Aigles. On lui attribue la propriété de faciliter l'accouchement, lorsqu'elle est attachée à la cuisse d'une femme; ou de le retarder, si on la lui met sur le sein. Il y en a de plusieurs sortes, suivant la différence des climats.

AFFABILITÉ, *s. f. lat.* Qualité de caractere, qui rend un homme doux & gracieux quand on lui parle. On dit dans le même sens un *homme affable*.

AFFAIRE, *s. f.* Toute entreprise ou toute occupation qui demande de l'attention & des soins.

*AFFAIRE, *s. f.* Terme de Fauconnerie. Un oiseau de bonne *affaire* est le meilleur pour la volerie; c'est celui qui fait mieux son devoir.

AFFAITAGE, *s. m.* Terme de Fauconnerie. Soin qu'on apporte à dresser un oiseau de proie pour le vol. On dit dans le même sens, *Affaiter un oiseau*. *Affaiter* se dit aussi pour *apprivoiser*; & c'est dans ce sens que les Fauconniers disent qu'avec un peu de patience & d'adresse, on parvient à rendre les Faucons gracieux & de *bonne affaire*.

AFFALER. Terme de Mer, qui signifie baisser quelque chose. *Affaler une manœuvre*, c'est la faire baisser. Le terme de commandement est *affale*. *Un vaisseau s'affale à la côte*, lorsqu'il est forcé de s'approcher de la terre.

AFFÉAGER, *v. act.* ou *Donner à Féage.* Terme de Fief, qui signifie, aliéner une portion de Terres nobles d'un Fief, pour être tenue en rôture, à la charge d'une certaine redevance.

AFFECTÉ, *adj.* Terme opposé à simple & a naturel. *Air affecté. Manieres affectées.* Affecter quelque chose, c'est y apporter de la contention & de l'art, dans quelque vue qui s'écarte de la vérité. *Affecté*, en Médecine, signifie *attaque*, *pris*, *saisi*. *Affecté d'une fievre maligne.*

AFFECTIF, *adject.* Ce mot, qui étoit en usage autrefois pour *affectueux*, ne l'est plus que dans la vie spirituelle, pour signifier, *accompagné de tendresse sensible.* Il est opposé, dans ce sens, à *effectif*, qui signifie, *accompagné* d'effets & d'actions. *L'amour affectif* ou *effectif.*

AFFECTION, *s. f. lat.* Outre la signification commune d'attachement de cœur & d'amitié, ce mot se prend au pluriel, pour tous les penchans de l'ame, & quelquefois pour les qualités physiques du corps.

AFFÉRENTE, *adj. lat.* On appelle, en terme de Palais, *part afférente*, chaque partie d'un héritage, qui est divisée en plusieurs portions.

AFFÉTERIE, *s. f.* Mollesse recherchée, dans l'air, dans les manieres, dans les regards, ou même dans les termes & dans le son de la voix, dont le but est de plaire, & qui est ordinairement un art des *Coquettes*. On croit ce mot venu de l'Italien, où il signifie de l'art & des soins affectés, mais il ne se dit guere, en François, que des femmes coquettes.

AFFETTO, AFFETUOSO, *adj.* Mots empruntés de la Musique Italienne, pour signifier qu'un air ou un chant doit être exécuté avec beaucoup de tendresse & de grace.

AFFEURAGE, *s. m.* Nom que l'on donne au prix sur les denrées im-

posé par le Magistrat. **AFFEURER**, *v. act.* Mettre le prix sur les denrées.

AFFICHE, *s. f.* Nom qu'on donne aux avis publics qui s'attachent aux coins des rues, & à la porte des Eglises & des Tribunaux de Justice. On dit même *afficher* un Mandement, un titre de Livre. Par allusion à cet usage, on dit d'une personne qui s'expose aux discours du public, qu'elle *s'affiche*, qu'elle prend plaisir à *s'afficher*.

AFFICHER, est aussi un terme de Cordonnier, qui signifie couper les extrêmités d'un cuir lorsqu'il est sur la forme. *Afficher une paire de semelle.*

AFFIDÉ, *adj.* Emprunté de l'Italien, qui se dit pour *fidelle*, à qui l'on croit avoir raison de prendre confiance.

AFFIER, *v. act.* Terme de Jardinage. C'est planter des arbres en sion ou en bouture.

AFFILIATION, *s. f. lat.* Terme Monastique, qui se prend dans un double sens. Il signifie le droit qu'un Séculier obtient, par certaines formalités, ou par des Lettres, de participer aux prieres d'un Ordre Religieux. Il signifie aussi le lien qu'un Religieux contracte, dans plusieurs Ordres, avec la Maison ou l'Abbaye dans laquelle il fait profession. Quoiqu'il puisse cesser d'y faire sa demeure habituelle, il est toujours libre d'y retourner.

AFFINER, *v. act.* Terme d'Art. Les Relieurs de Livres disent, *affiner* le carton, pour dire *le renforcer.* Les Cordiers, *affiner le chanvre*, pour *le passer par l'affinoir*, qui le rend plus fin. Les gens de Mer disent, *le tems affine*, pour dire qu'il *s'éclaircit.* Les Médecins se servent de ce terme pour marquer l'action qui purifie & subtilise les sucs.

AFFINITÉ, *s. f. lat.* Ressemblance ou rapport d'une chose avec une autre. Ce mot signifie d'ailleurs, sinon *Parenté*, du moins les especes d'alliances qui en approchent le plus.

AFFIQUET, *s. mas.* Petit bâton creux que les femmes portent à la ceinture, pour soutenir leurs aiguilles, lorsqu'elles travaillent à faire des bas.

AFFIQUETS, *s. m.* Vieux mot, qui se disoit de tous les ornemens à l'usage des femmes.

AFFIRMATIVE, *s. f. lat.* On a fait, dans le langage commun, un substantif de ce mot, pour l'opposer à *négative.* Ainsi l'on dit, *je me détermine pour l'affirmative.* Il est clair qu'on sous-entend *preposition.*

AFFIRMER, *v. act. lat.* C'est proprement un terme de Palais, qui signifie assurer quelque chose avec les formalités établies par les loix. On dit, dans le même sens, *Affirmation.* En Angleterre, on donne le nom particulier d'*Affirmation* au témoignage que les Quakers rendent en Justice, parce qu'étant dispensés de la forme ordinaire du serment, qui est contraire à leurs principes de Religion, ils en sont crus sur leur simple déclaration, à laquelle on suppose une force équivalente.

AFFLEURER, *v. n.* qui se dit, en termes d'Art, pour *toucher* ou *joindre* de fort près. Il vient comme *effleurer*, de *fleur*, pris dans le sens qu'il a dans l'expression, à *fleur d'eau.*

AFFLICTIF, *adj. lat.* Terme de Justice, qui n'est guere en usage, que pour *peine afflictive*, c'est-à-dire, où *le mal* est joint à l'infamie.

AFFLUENCE, *s. f. lat.* Ce mot emporte la double idée d'*abondance* & d'*augmentation.* C'est ce qui est plus que suffisant.

AFFOLÉ, *adj.* Terme de Mer. La boussole ou l'aiguille est *affolée*, lorsque manquant de vertu, pour avoir été touchée d'une mauvaise pierre d'aimant, elle indique mal le Nord dans une latitude où l'on est sûr qu'il n'y a point de variation.

AFFORAGE, *s. m.* Ce mot signifie le droit qui se paye au Seigneur, pour vendre du vin ou d'autres liqueurs dans sa Terre.

AFFOUAGE, *s. m.* Ce mot signifie le droit qu'une personne a de couper du bois dans une forêt pour son usage.

AFFOUAGEMENT, *sub. m.* C'est l'état ou la répartition des impôts dans les pays de Taille réelle, réglé sur le nombre des maisons & des habitans.

AFFOURAGER ou **AFFOURER**, *v. act.* Donner du fourrage aux bestiaux pour leur nourriture.

AFFOURCHER, *v. act.* Terme de Marine & de Menuiserie. Dans le premier sens, c'est disposer tellement une ancre, en la jettant à la mer, qu'elle forme comme une fourche avec une autre ancre qu'on y a déja jettée. La seconde se nomme *ancre d'affourche.* Les Menuisiers se servent du même mot

pour exprimer l'assemblage de deux pieces de bois dans la même forme.

AFFRETEMENT, *s. m.* Prix dont on convient pour le louage d'un vaisseau. On dit aussi *Affreter* & *Affreteur*.

AFFRIANDER, *v. act.* En termes de Fauconnerie, c'est encourager un oiseau en lui offrant une nourriture qu'il aime.

AFFRITER, *v. a.* formé de *Frire*. On dit, en terme de Cuisine, *affriter une poële neuve*, c'est-à-dire, la rendre propre à faire une bonne friture, en l'essayant par divers moyens.

AFFRONTER, *v. act.* Emprunté de l'Espagnol, pour signifier aller audevant de quelque chose de redoutable, ou braver le péril. Le zele de Religion fait *affronter* la mort & les supplices. *Affronteur* & *Affronteuse*, ont un autre sens. C'est celui & celle qui trompent sans honte, avec beaucoup d'adresse & de malignité.

AFFRONTÉS, *adj.* En termes de Blason, ce sont deux animaux opposés de front.

AFFUBLER, *v. act.* qui signifie *se couvrir la tête*. Ce terme n'est bon aujourd'hui que dans le comique. AFFUBLEMENT, *s. m.* se dit dans le même sens.

AFFULER, *v. act.* Mettre sur la tête quelque voile ou quelque coiffure.

AFFUT, *s. m.* Instrument militaire sur lequel on pointe le canon pour le tirer, ou qui sert à le transporter. C'est une espece de chariot composé de deux solives, qui n'a que deux roues lorsque le canon est en batterie, & qui en a quatre lorsqu'on le transporte. L'*affut* d'un canon de mer se nomme *affut de bord*. En termes de Chasse, on appelle *Affut* une place où l'on se cache, pour tirer sans être apperçu du gibier. Le travail des Canoniers pour disposer les *affuts*, se nomme *affutage*. *Affuter* un canon, c'est le disposer sur son affut.

AFFÛTAGE, *s. m.* Terme de Menuisier, qui se dit de tous les outils à leur usage.

AFIOUME, *sub. mas.* Nom d'une sorte de Lin, qui nous vient du Levant par Marseille.

AFRICAINE, *s. f.* Espece d'œillet d'Inde, qui vient apparemment d'Afrique, & dont on distingue plusieurs especes.

AGA, *s. m.* Nom Turc de Dignité, qui signifie, en général, *Commandant*. L'*Aga* des Janissaires est leur Colonel. Le *Capi-Aga* est le Gouverneur des Portes du Serrail. Il y a quatre principaux Eunuques, qui portent la qualité d'*Agas*, & qui sont toujours près de la personne du Grand-Seigneur.

AGACER, *v. act.* Il se dit proprement de l'effet que produit sur les gencives un fruit qui n'est pas mûr, en y répandant une humeur âcre, qui les relâche. Un bruit trop aigu agace aussi les dents en y produisant le même effet, par la communication des nerfs acoustiques. Dans le figuré, *agacer* se dit pour *exciter*, *piquer*, *irriter*. *Agacerie*, substantif, ne se dit que dans ce dernier sens.

AGALLOCHIUM, *s. m.* Bois des Indes, qu'on appelle aussi *bois d'Aloès*. Il est tacheté de plusieurs couleurs. Le suc qui en sort abondamment, lorsqu'on le brûle, sert dans la Médecine pour les maladies de cœur.

AGAMIE, *sub. fém.* Nom que les habitans de Cayenne donnent à une grande & belle espece de Poule de bois, remarquable par le bruit bizarre que cet oiseau fait par son derriere; c'est la *Gallina sylvatica crepitans pectore colombino* de Barrere. Son cou & sa poitrine sont de couleur bleue: son ventre & ses ailes sont noirs, le milieu de son dos est jaune, & la queue est grise; le cercle de ses yeux est d'un beau rouge.

AGAPE, *s. f.* Mot grec, qui signifie proprement *Amitié*. On donnoit anciennement le nom d'*Agapes* aux festins que les Chrétiens faisoient ensemble pour célébrer la mémoire de l'institution de l'Eucharistie. Ils se faisoient, dans les Eglises, après le service Divin; mais il s'y glissa des abus qui les firent interdire.

AGAPETES, *s. f. pl.* Mot grec, qui signifie *Charitable*. Nom qu'on donnoit, dans l'Eglise primitive, à des Vierges, qui vivoient en Communauté, sans aucun vœu.

AGARIC, *s. m.* Purgatif estimé, qui naît en forme de champignon sur le tronc de divers arbres. Le meilleur est celui qui vient d'une Province de Sarmatie, nommée *Agarie*, d'où il tire son nom. Les montagnes de Trente & du Bas-Dauphiné en fournissent aussi d'assez bon.

AGATE, *s. f.* Pierre précieuse de

bas-ordre, dont on fait divers bijoux. On en distingue de plusieurs sortes, telles que l'*Agate-Onyx*, l'*Agate de Chalcédoine*, l'*Agate Romaine*, l'*Agate d'Allemagne*, &c. On prétend qu'elle tire son nom du fleuve *Achates* en Sicile, sur les bords duquel on a, dit-on, trouvé la premiere. Les Tireurs d'or nomment *Agate* un instrument qui leur sert à rebrunir l'or, parce qu'il contient une Agate.

AGATHY, *s. m.* Nom d'un grand arbre du Malabar, dont on tire, par incision, une liqueur claire, qui s'épaissit bientôt en gomme. Le bois en est fort tendre, sur-tout vers le cœur.

AGAVE, *s. f.* Nom générique sous lequel les Botanistes modernes rangent quelques especes comprises autrefois sous celui d'*Aloès*, avec lequel elles ont une grande affinité.

ÂGE, *s. m.* Espace de la vie pour tous les animaux. On donne aussi le nom d'*Âge* à certains périodes entre lesquels on divise le tems depuis la création, & qui sont au nombre de six. Le premier, qui comprend mille six cens cinquante-six ans, depuis le commencement du monde jusqu'au déluge. Le second, quatre cens vingt-six, depuis le déluge jusqu'à l'arrivée d'Abraham dans la Terre promise en 2082. Le troisieme, quatre cens trente ans, jusqu'à la sortie de l'Egypte en 2523. Le quatrieme, quatre cens soixante-dix-neuf ans, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon en 2992. Le cinquieme, quatre cens vingt-quatre ans, jusqu'à la captivité de Babylone en 3416. Le sixieme, cinq cens quatre-vingt-quatre ans, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, en 4000, c'est-à-dire, quatre ans avant l'Ere vulgaire. En terme de Chasse, *Age* se dit du discernement des Cerfs. On dit: *Jeune Cerf*, *Cerf de dix cors jeunement*. *Cerf de dix cors & Cerf*. On se sert aussi de ce terme pour les *Lièvres*, *Levrauts*, *Chevreuils*, *Faons*, *Chevrotins*, *Loups*, *Louveteaux*, *Marcassins*, *Sangliers*, *Renards* & *Renardeaux*.

AGÉMOGLANS. *Voy.* AGIAMOGLANS.

AGENCEMENT, *s. m.* Maniere dont certaines choses sont arrangées. C'est particuliérement un terme de Peinture.

AGENDA, *sub. m.* Mot purement latin, qui signifie, *choses à faire*. On en a fait le nom des Tablettes, ou de tout autre Papier, où l'on écrit les choses qu'on veut faire, pour s'en rappeller le souvenir. En général, c'est un recueil des choses qu'on a dessein de faire, mis par écrit, pour ne rien oublier.

AGÉNOR, *sub. mas.* Nom d'une Divinité payenne que les Romains croyoient être chargée du soin de faire marcher leurs enfans.

AGENT, *s. m. lat.* Celui qui est chargé de quelque affaire pour un autre. On donne ce nom aux Ministres inférieurs des Princes dans les Cours étrangeres. L'*Agent de France*. *Agent de Change*. En Philosophie, on appelle *Agent*, ce qui produit quelque chose ou quelque effet. Les *Agents de Banque*, *de Commerce* ou *de Finance*, sont ceux qui s'entremettent des lettres & billets de change entre Banquiers, Marchands & Négocians. On appelle *Agens de Cour*, ceux qui rédigent des Placets, des Mémoires, & autres écrits de ce genre.

AGÉON, *s. m.* Nom d'un Arbuste, qui ressemble au Génévrier.

AGGRAVANTE, *adj. lat.* Terme Ecclésiastique. On appelle *aggravantes* certaines circonstances, qui augmentent le péché, qui rendent la faute plus grave. On dit, dans le même sens, en Méchanique, *forces aggravantes*. *Aggrave*, *Aggravation*, sont des termes de Droit canonique, & se disent d'une Censure Ecclésiastique, qui est une espece d'excommunication, ou du moins une menace.

AGI, *s. m.* Nom que l'on donne en Turquie à ceux qui se sont distingués par leur bravoure: *Agi*, signifie *Vainqueur*. L'on donne aussi le nom d'*Agi* à ceux qui ont fait le Pélérinage de la Meque, & alors il leur est défendu de boire du vin.

AGIAHALID, *s. m.* Nom d'un Arbre d'Egypte & d'Ethiopie, qui porte un petit fruit, tirant sur le goût de l'Anis, & dont les feuilles sont bonnes pour faire mourir les vers du corps.

AGIAMOGLANS, *s. m.* Nom célebre dans les Relations, qu'on donne, en Turquie, aux jeunes Esclaves qu'on enleve à la guerre ou autrement, & dont les mieux faits sont employés dans le Serrail du Grand-Seigneur.

AGILE, *adject. lat.* Celui qui a de l'adresse & de la légéreté pour agir. On le dit aussi des choses. *Un mouvement*

gilité renferme les idées d'adresse, de légéreté & de vîtesse.

AGIO, *s. m.* Terme de Commerce, qui est particuliérement en usage dans les Banques où l'on fait circuler des billets étrangers. C'est la différence qui est entre la monnoie courante & ces billets. En Hollande, à Venise & dans d'autres lieux, elle est quelquefois de deux, trois, quatre, ou cinq pour cent. *Agioter*, c'est tirer du profit de ces différences. *Les Agioteurs s'enrichissent.* *Agiotage* ne se dit guere qu'en mauvaise part, pour un Commerce illicite & usuraire.

AGIOGRAPHIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *Traité des choses Saintes.* L'Académie Françoise a adopté le substantif, *Agiographe*, pour signifier *Auteur des Vies des Saints.* Il vient d'αγιοσ *Sanctus*, & de γραφω *Describo*.

AGIOSIMANDRE, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *ce qui indique les Saints.* C'est le nom d'un instrument de bois dont les Chrétiens Grecs se servent au lieu de cloches. Elles leur sont défendues par les Turcs, qui n'en ont point eux-mêmes, de peur qu'elles ne servent de signal pour la révolte.

AGITE ou GITE. Petit poids du Pégu. Deux Agites font une demi-bise, & la bise fait cent reccalis, qui pesent deux livres cinq onces, poids fort.

AGLAIS, *sub. f.* ou AGLAÉ. Nom de la premiere des trois Graces, & Sœur d'Euphrosine & de Thalie. Elle préside aux yeux, qu'elle rend vifs & brillans. On la représentoit autrefois avec un bouton de rose à la main.

AGLUTINATION, *s. f.* Formé du mot latin, qui signifie *Colle*, pour exprimer l'action de se coller. Il y a des sucs qui ne sont pas capables d'*aglutination*. *Aglutiner* & *Aglutinement* s'emploient aussi, sur-tout dans les Arts.

AGNACAT, *s. m.* Nom d'une espece de Poire, molle & grasse, qui croît sur un bel arbre du Pays voisin de l'Isthme de Darien, & qui passe pour avoir la vertu d'exciter à l'amour.

AGNANTE, *s. m.* Plante, dont les fleurs ressemblent beaucoup à celles de l'*Agnus Castus*, & sont placées à l'extrémité des tiges en forme de grapes.

AGNAT, AGNATION. Termes du Droit Romain, qui signifient *Parent* & *Parenté*, en ligne masculine. *Agnatique* se dit aussi pour *Linéal*.

AGNELINS, *sub. m.* On donne ce nom aux peaux d'Agneaux, passées par les Mégissiers. Leur laine se nomme aussi *Laine Agneline*, lorsqu'elle n'a point encore été tondue.

AGNOÏTES ou AGNOËTES, *adj. pl.* & *sub. m.* Terme grec, qui signifie *ignorant.* Nom d'une Secte d'Hérétiques qui prend son origine de celle des Eutychiens, & qui s'éleva dans le 4e. siecle; ils suivoient le sentiment de ceux qu'on appella *Corrupticoles* ou *Phartolatres*, parce qu'ils soutenoient contre les *Apthartodocetes*, que le Corps de J. C., nonobstant la confusion des Natures, étoit resté corruptible. Quelques-uns de ces *Corrupticoles*, entr'autres *Themistius*, qui étoit Diacre d'Alexandrie, poussant les choses plus loin, avancerent que J. C. en tant qu'homme, avoit été absolument semblable à nous, & par-là même avoit ignoré diverses choses, & en particulier le jour du Jugement. Comme ils se disoient constamment attachés aux principes des Eutychiens, on crut pouvoir supposer que ce qu'ils disoient, ils l'entendoient également & de la Nature divine & de la Nature humaine, qui, selon eux, étoit confondue en une seule Nature. C'est ce qui leur a fait donner le nom d'*Agnoïtes*, qui avoit été attribué deux siecles auparavant à certains Hérétiques, parce qu'ils étoient obligés de supposer, comme ceux-là, que la Divinité pouvoit ignorer certaines choses.

AGNUS-CASTUS, *sub. m.* Arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olier. Ses feuilles, sa semence & ses fleurs, servent aux usages de la Médecine. On prétend qu'elles servent aussi à la conservation de la chasteté, & telle est l'origine du nom.

AGNUS DEI, ou AGNEAU DE DIEU. Nom d'un Ordre de Chevalerie Suédoise, institué par le Roi *Jean III*, en 1569. En termes de Blason, on appelle *Agneau Pascal*, un Agneau qui tient une banderole.

AGNUS SCYTHICUS ou BORAMETS, *s. m.* Plante célebre de Tartarie, qui a passé pour un Zoophyte, c'est-à-dire, une Plante-animal, à laquelle on faisoit brouter l'herbe, qui est autour d'elle, jusqu'à ce que n'en trouvant plus, elle desséchoit manque d'alimens. Mais on a vérifié que c'est une simple Plante, autour de laquelle l'herbe se desseche, parce qu'elle en tire le suc.

AGONALES, *f. f.* Fêtes Romaines qui se célébroient au mois de Janvier, par des combats & des exercices violens, suivant la signification grecque de leur nom. L'*Agonistique* est l'Art des Athletes, qui avoit autrefois ses regles & ses loix.

AGONIE, *sub. f. gr.* Situation violente où l'on se trouve à l'approche de la mort, par les douleurs de la maladie, & par la crainte de l'état futur. On a nommé *Agoniclytes* des Hérétiques du huitieme siecle, qui ne vouloient point qu'on se mît à genoux pour prier Dieu. C'est ce que leur nom signifie en grec.

AGNOTHETE, *sub. mas. gr.* L'on donne ce nom à celui qui donne un prix en public.

AGOUCHI. *Voyez* AGOUTI.

AGOUTI, AGOUTY ou ACOUTI, *f. m.* Nom d'un quadrupede, qui se retire dans le creux des Arbres & se nourrit de racines; il ressemble beaucoup au Cochon par le corps & la tête, excepté qu'elle est un peu plus pointue; ses oreilles sont courtes, minces & rondes, qu'il dresse comme le Liévre. Sa peau est blanche, couverte d'un poil roux, rude & en petite quantité. Sa queue est courte & pelée. Ses pattes sont tout-à-fait semblables à celles du Liévre. On dresse de petits Chiens à chasser les Agoutis; & lorsqu'on peut les prendre vivans, on les apprivoise. Ils s'accoutument à marcher sur leurs pattes de derriere, & à prendre leur nourriture avec celles de devant. Leur figure est à-peu-près celle d'un Liévre. La chair de l'Agouti est tendre & délicate. On en voit beaucoup à la Guadaloupe, à la Dominique, dans les grandes Isles & dans la Terre-Ferme. Il y en a encore d'une autre espece que l'on appelle *Agouchi*, dont la différence n'est pas bien grande. *Agouchi* & *Agouti*, sont deux noms Caraïbes.

AGOYE, *f. m.* Nom que les Habitans du Royaume de Juda donnent à une de leurs Divinités, qui est un vilain petit magot de terre noire, ressemblant plutôt à une Grenouille ou à un Monstre informe, qu'à toute autre chose; on consulte cette Divinité, & rien ne se fait qu'après qu'elle a donné son avis & qu'on a payé le Marabout qui est son interprete.

AGRAIRE, *adj. lat.* Nom de plusieurs loix Romaines, qui regardoient le partage des terres conquises, & qui causerent de grands mouvemens dans la République.

AGRÉER, *v. act.* Terme de Marine, qui signifie équiper un vaisseau, le mettre en état de faire un voyage de mer. L'*Agréeur* est celui qui se charge de ce détail. Les *agrêts* sont les voiles, les cordages, & tout ce qui sert à l'équipement d'un vaisseau.

AGRÉGER, *v. act. latin.* Joindre, associer, mettre au nombre.

AGRÉMENT, *subst. mas.* Ce mot a deux significations. Il signifie des choses agréables, capables de plaire; les *agrémens de la campagne*, les *agrémens de l'esprit & du corps;* mais dans ce sens, il s'emploie ordinairement au pluriel. Il signifie aussi *consentement, permission : obtenir l'agrément du Prince;* & dans ce sens il ne s'emploie jamais qu'au singulier. *Agréage* se dit à Bordeaux, pour *Courtage.*

AGRESSION, *f. f. lat.* Action de l'*Agresseur*, c'est-à-dire, de celui qui attaque quelqu'un, pour lui nuire ou l'offenser.

AGRESTE, *adj. lat.* Ce qui est désagréable, fâcheux, grossier, faute de culture. Un fruit est *agreste*, c'est-à-dire, d'un goût âcre, lorsqu'il n'a pas été cultivé. *Des manieres agrestes*, sont celles d'un homme sans éducation.

AGRICULTURE, *f. f. lat.* L'Art de cultiver la terre, pour lui faire produire toutes sortes de plantes & de fruits.

AGRIE, *f. f. grec.* Espece de pustule maligne, ou plutôt de dartre, qui corrode la peau & fait tomber le poil. On en distingue une petite, qui est moins maligne.

AGRIERE, *sub. f.* C'est, dans le langage de quelques Provinces, le Droit des Seigneurs sur les terres labourables, qui se nomme en d'autres lieux, *Droit de Champart.*

AGRIMENSATION, *sub. f.* Composé du latin, qui s'emploie pour *arpentement* & *mesurage* des terres.

AGRIOTE, *sub. f.* Espece de cerise aigre.

AGRIPAUME, *subst. f.* Plante fort amere, qui sert à divers usages de la Médecine. Elle ressemble à l'Ortie, & n'est guere moins commune; mais ses feuilles sont plus déchiquetées, & ses fleurs plus petites.

AGROPILE ou AGAGROPILE, *f. m.* Nom d'une espece de Bézoard, qui se trouve, en Allemagne, dans le corps

nom des Chamois & des Chevres. *Valdius* en a fait un Traité.

AGUAPA, *s. m.* Arbre des Indes Orientales, dont on prétend que l'ombre est venimeuse. Un homme vêtu, qui s'endort dessous, enfle prodigieusement : un homme nud creve sans ressource.

AGUARA-PONDA, *sub. f.* Belle plante du Brésil, dont les fleurs sont d'un bleu violet & tirent sur l'odeur de la Violette. Sa hauteur est d'environ un pied & demi, & ses feuilles sont étroites, cannelées & pointues.

AGUERRIR, *verbe act.* formé de Guerre, & qui signifie, *accoutumer, rendre propre à la guerre.*

AGUILLAT, *sub. mas.* Nom d'un Poisson, qui est le *Chien de mer* des Provençaux & des Languedociens. Son corps est long, cendré & sans écailles; son foie est double, & sa queue fourchue est plus longue en haut qu'en bas Les œufs de la femelle sont de la grosseur de ceux d'une Poule. Ce poisson se pêche dans la Méditerranée; quoique sa chair soit dure & difficile à digérer, le peuple en fait cependant son aliment.

AGUILLES, *s. f.* Nom de certaines toiles de coton, qui nous viennent d'Alep.

AGUION, *sub. m.* Nom que l'on donne sur la côte d'Afrique à certains vents du nord & du nord-ouest, qui venant à cesser font place à un vent d'ouest qui regne pendant douze ou quinze jours, puis tout d'un coup, un calme profond lui succede, accompagné d'une chaleur excessive, & peu après on voit sortir de l'horizon du côté de l'est des nuages obscurs, avec un tonnerre sourd & des éclairs qui augmentent à mesure qu'ils s'approchent du Zénit. Alors il vient une grande pluie qui dure huit ou dix jours, & elle continue toujours en diminuant jusqu'à environ la mi-Octobre.

AGUTIGUEPA, *s. f.* Belle plante du Brésil, qui produit une fleur semblable au Lys, mais couleur de feu. Ses feuilles sont longues d'un pied jusqu'à deux, & larges de quatre doigts. Sa racine est d'un rouge foncé, & bonne à manger.

AHATE DE PAUNCHO REQUI. Nom d'un arbre, dont on trouve une longue description dans le *Dictionnaire de James.*

AHEURTÉ, *adj.* Mot, qui n'est point encore hors d'usage, quoiqu'il passe pour vieux. On dit *un homme aheurté à son opinion*, pour dire, *opiniâtre, obstiné.*

AHIAC-DIVAN, *sub. m.* Terme commun dans les Relations du Divan, qui se dit des entretiens que les Visirs ont avec le Grand-Seigneur, dans ses promenades, lorsqu'il n'a point ses femmes avec lui.

AHOUAL, *s. m.* Arbre du Brésil, qui jette une odeur presqu'insupportable lorsqu'il est ouvert par la coignée. Il porte un fruit triangulaire, de la grosseur d'une châtaigne, dont les Sauvages se font un ornement. Ses feuilles sont toujours vertes.

AHU, *s. m.* Nom Persan donné à une Gazelle, qui ressemble à notre Daim, & que les Turcs nomment *Tzeiran* : ce quadrupede est fort léger à la course, & s'apprivoise aisément. L'*Ahu* est connu des Russes.

AHURI, *adjectif.* Mot ancien, qui signifie *étonné*, & qui est encore d'usage dans le langage familier. *L'air ahuri. Vous voilà bien ahuri.*

AHUSAL. Nom du soufre d'Arsenic, que les Chymistes appellent aussi *Aquila alba.*

AÏ, *s. m.* Nom d'un quadrupede de la Guiane, qui tire son nom du cri qu'il jette quand il est obligé de se remuer, parce qu'il ne peut le faire sans ressentir de la douleur & sans se plaindre. Les Européens le nomment *Paresseux.* Ce nom lui convient très-bien : il n'y a point d'animal qui le soit autant que lui. Il ne faut point de Levriers pour le prendre à la course : une Tortue suffiroit. Il est de la grandeur d'un Chien médiocre; sa tête a quelque chose de celle du Singe; sa gueule est assez grande & armée de dents; il a les yeux tristes & abattus; ses jambes de devant sont plus longues que celles de derriere; ses pieds sont plats, armés de trois ongles longs & assez pointus. Il n'a presque point de queue. Tout son corps est couvert d'un poil cendré médiocrement long, sous lequel il y en a un plus court & plus épais de même couleur; il vit sur les arbres dont il mange les fruits, les feuilles & les bourgeons. Il lui faut un tems infini pour y monter & pour en descendre, chaque mouvement qu'il est obligé de faire lui coûte bien des cris.

il se repose à tous momens. Quand il est une fois grimpé, il ne descend de l'arbre que quand il n'y a plus de feuilles; c'est alors qu'il est gras, tendre & bon à tuer. Sa chair est bonne. On prétend qu'il ne boit point.

AIABUTIPITA, *s. m.* Arbrisseau dont les Sauvages du Bresil écrasent le fruit pour en tirer une huile noire dont ils se frottent les membres. Ce fruit a la forme de l'Amande.

AIDE, *s. m.* Ce mot, joint avec quelque nom d'emploi, signifie celui qui soulage un Officier superieur dans ses fonctions. C'est ainsi qu'on dit, *Aide-de-Camp, Aide-Major*, &c.

AIDES, *s. f.* Terme de Manége. On donne ce nom aux secours que le Cavalier tire de son expérience, pour animer un cheval. *Les aides de la main & de la voix.* On dit d'un cheval, qu'*il répond* ou qu'*il obéit aux aides*, qu'*il a les aides fines*; & d'un Cavalier, qu'*il donne bien les aides*, ou qu'*il donne les aides fines*.

AIDES, en termes d'Impôts, est une taxe sur certaines commodités. *Le Bureau des Aides.* Il y a douze Cours des Aides, en France, comme douze Parlemens.

AIDER, est encore un terme de Manége, pour signifier divers encouragemens qu'on donne aux chevaux. *On aide un cheval* du talon, de la rêne droite ou gauche, &c.

AÏE. Cri naturel de la douleur ou de la crainte.

AÏEUL, *s. m.* Pere du Pere ou de la Mere, comme *Aïeule* signifie Mere du Pere ou de la Mere. Mais *Aïeux*, au pluriel, se dit de tous les Parens qui nous ont précédés, & qui sont morts.

AIGLANTIER. *Voyez* ÉGLANTIER.

AIGLE *s. m.* & *f.* Le plus gros, le plus fort & le plus léger de tous les oiseaux de proie. L'Aigle a le bec long & crochu, noir par le bout, bleuâtre ou quelquefois jaune par le milieu. Son plumage est ordinairement châtain brun, roux & blanc. Il a la queue courte, les jambes écaillées, & les ongles fort grands. On prétend que l'Aigle vit très-long-tems, & qu'il meurt de faim lorsque la vieillesse ne lui permet plus de chercher sa proie. On assure aussi qu'il a les yeux si forts, qu'il regarde fixement le soleil. On appelle *Aiglons* les petits de l'Aigle. Il y a plusieurs especes d'Aigles. L'*Aigle Royal*, est le plus remarquable, soit par sa grandeur, soit par sa force; il pese souvent jusqu'à douze livres, & ses ailes étendues ont quelquefois près de huit pieds d'envergure. L'*Aigle à queue blanche*, est une autre espece d'Aigle qui séjourne dans les bois, où il se nourrit de Daims, de Chevres & de Cerfs. Le *Huard*, autre espece d'Aigle qui habite sur les étangs & fait sa nourriture de Crabes, de Tortues & de Poules d'eau. Le plus formidable des Aigles est le *Laëmmer-Geyer*, c'est-à-dire, le *Vautour des Agneaux* : on le trouve dans les Montagnes de la Suisse, & malgré les soins du Gouvernement Helvétique on n'a encore pu réussir à le détruire. *Voy.* LAEMMER. La figure de l'Aigle a servi d'étendard à diverses Nations. La plus célebre est l'*Aigle Romaine*, qui étoit portée, non sur une toile ou une enseigne, mais en relief d'or ou d'argent, au sommet d'une pique, quelquefois avec un foudre dans ses griffes.

AIGLE CÉLESTE. *Aigle de Vénus*, *Aigle noir*, sont des noms de différentes compositions chymiques; la premiere, de Mercure, réduit en essence, qui passe pour un remede universel; la seconde, de verd-de-gris & de sel ammoniac, qui forment un safran; la troisieme, de cette Cadmie vénéneuse, qui se nomme *Cobalt*, & que quelques uns donnent pour la matiere du Mercure philosophique.

L'AIGLE en Architecture, étoit une représentation de cet Oiseau, que les anciens gravoient sur les chapiteaux & les frises des colonnes, dans les Temples dédiés à Jupiter.

En Astronomie, c'est une constellation de l'hémisphere du Nord, dont l'aîle droite touche à l'Equinoctial, & qui se joint à *Antinoüs*. *Ptolomée* les faisoit consister toutes deux, en quinze étoiles, *Tychobrahé* en dix-sept, & *Flamstead*, célebre Anglois, en soixante-dix.

L'AIGLE DE S. MICHEL, est un Ordre composé de Chevaliers réguliers, créé en 1167, par *Alphonse I*, Roi de Portugal, dont la marque est une Aigle rouge sur le manteau.

L'AIGLE BLANC, est un Ordre de Chevalerie institué en 1325, par *Uladislas V*, Roi de Pologne, au

[...] de *Casimir* son fils, avec *Anne* fille du Grand-Duc de Lithuanie. Les Chevaliers portoient sur l'estomac une chaîne d'or, d'où pendoit une Aigle couronnée d'argent.

L'AIGLE-NOIR, est un autre Ordre, qui fut institué, en 1701, par *Frédéric III*, Electeur de Brandebourg, à l'occasion de son couronnement en qualité de Roi de Prusse.

PIERRE d'AIGLE. *Voyez ci dessus*, ÆTITE.

AIGLETTES, *s. f.* Ancien terme de Blason, qui signifie plusieurs Aigles dans un écu. Elles y sont avec bec & jambes, souvent membrées & becquées d'un autre métal que le corps. On dit aujourd'hui *Aiglons*.

AIGLURE, *s. f.* En Fauconnerie, on appelle *aiglure* les taches rousses du plumage, dans un oiseau.

AIGOCEROS, *sub. mas. gr.* Nom d'une plante, qui se nomme aussi *Corne de Bœuf*, & *Fenugrec*. On la cultive, en quelques endroits, aux environs de Paris.

AIGREFIN, *sub. mas.* Nom d'un Poisson de Mer, assez semblable au Merlan.

AIGREMOINE, *subst. m.* Plante abstersive, dont ont fait beaucoup d'usage en Médecine. Elle se nomme aussi *Eupatoria*, du nom d'*Eupator* son inventeur.

AIGREMORE, *sub. m.* d'origine obscure. On donne ce nom au charbon de bois tendre, tel que celui de *Saule*, de *Tilleul*, &c. lorsqu'il est écrasé & tamisé pour servir à la composition des feux d'artifice.

AIGRETTE, *s. f.* Oiseau blanc, de la forme du Héron, mais plus petit, qui aime le bord des Rivieres. Il a sur le dos & à côté des aîles des plumes blanches fort fines, qui se vendent à grands prix, & dont on fait les belles aigrettes. C'est aussi le nom d'un Singe de la classe des Guenons, qui n'a jamais deux pieds de haut : son nom vient d'une *aigrette* de poils qu'il a sur le sommet de la tête : il a les mœurs douces, & il est fort docile; il exhale autour de lui une odeur de faux musc; sa mal-propreté & ses grimaces font qu'on ne peut le regarder qu'avec une espece d'horreur. Les *Aigrettes* vont par troupes, & se rassemblent pour voler des fruits & des légumes : mais comme ces animaux ne peuvent emporter toutes les tiges qu'ils arrachent, on s'apperçoit du dégât qu'ils ont fait encore plus que de leurs larcins. Les Africains font une chasse exacte des *Aigrettes*, à cause du mal qu'ils font aux terres ensemencées. Les femelles de ces Animaux sont sujettes comme les femmes aux purgations menstruelles.

AIGRIS, *s. m.* Pierre qui se trouve dans plusieurs endroits de la côte méridionale d'Afrique, & dont les Négres se font une précieuse parure.

AIGU, *adj.* Dans la Géométrie, l'*angle aigu* est celui qui a moins du quart-de cercle. En Médecine, les *maladies aiguës* sont opposées aux *maladies chroniques*, c'est-à-dire, qui traînent en longueur.

AIGUADE, *s. f. Faire aiguade*. Terme de Marine, qui signifie prendre de l'eau dans un voyage de long cours. On dit plus ordinairement *faire de l'eau*. Le lieu où l'on fait de l'eau s'appelle aussi *Aiguade*.

AIGUAIER, *v. act. Aiguaier un cheval*, c'est le promener dans l'eau pour le rafraîchir. On *aiguaie* du linge en le remuant dans l'eau avant que de le tordre.

AIGUAIL, *s. m.* Terme de Chasse, qui signifie la rosée du matin.

AIGUE-MARINE, *s. f.* Espece de pierre précieuse, d'un verd de mer, qui tire, dit-on, cette couleur du flux & du reflux. Elle se trouve le long des côtes.

AIGUILLE, *s. f.* En y joignant *aimantée*, c'est le nom de l'instrument de mer qui sert à diriger la course des vaisseaux, parce qu'il est composé d'une aiguille, ou d'une petite verge de fer, touchée par une bonne pierre d'aimant, qui lui donne la propriété de se tourner toujours au Midi & au Nord. Etant placé sur une pointe de cuivre au milieu d'un cercle gradué, il marque ainsi le degré compris entre le cercle méridien & la route du vaisseau. Le mot d'*aiguille* a plusieurs autres usages dans la Marine : c'est la partie de l'éperon, qui s'avance en mer; c'est une longue poutre qui sert à soutenir le mât quand on carene un vaisseau; sans compter qu'il y a trois sortes d'aiguilles qui servent à coudre les voiles, les *aiguilles de couture*, les *aiguilles d'œuillets*, & les *aiguilles de ralingues*. Ces dernieres sont moins des aiguilles que les cordes qu'on emploie pour ourler les voiles.

Or appelle aussi Aiguilles, en termes de Fauconnerie, de petits vers qui s'engendrent dans la chair du Faucon. *Aiguille* est encore le nom d'un coquillage de mer, & d'un petit bateau dont on se sert sur la Garonne & la Dordogne.

Aiguille, *s. f.* Genre de Poisson, ainsi nommé de la forme singuliere de sa tête : ses deux mâchoires, dont l'inférieure est la plus longue, sont si alongées & si menues, qu'elles imitent la forme d'une aiguille : elles sont garnies de petites dents posées fort près les unes des autres : ces Poissons sont ordinairement de la grosseur d'un goujon ; mais on en a vu de la longueur d'une coudée. La pêche la plus abondante de ces poissons se fait en Normandie, & dans cette Province on les appelle *Arphies*. Il y a dans les mers des Indes Orientales une espece *d'Aiguille* dont la queue est tranchante : elle blesse & perce en nageant tous les Poissons quelle rencontre.

Aiguille, *subs. fém.* En terme de Chasse, on entend le fil & les lardons que les valets des Levriers doivent porter pour les panser, quand ils sont blessés par les défenses du Sanglier qu'ils poursuivent.

AIGUILLETTE, *s. f. Courir l'aiguillette. Nouer l'aiguillette.* Expressions triviales. La premiere signifie *fréquenter les lieux de débauche*, parce qu'autrefois les femmes publiques étoient obligées de porter une aiguillette sur l'épaule. La seconde exprime l'effet d'un charme prétendu, par lequel le peuple s'imagine qu'on peut suspendre la vertu virile d'un mari.

AIGUILLON, *subs. m.* Terme de Vénerie. On donne ce nom aux fientes & aux fumées de bêtes fauves, qui ont une pointe au bout, & qui font reconnoître leur passage.

AIGUISÉ, *adj.* Terme de Blason, qui s'applique à toutes les pieces dont les bouts sont aigus. *Pals aiguisés*, *Croix aiguisées.*

AIL, *s. m.* Espece d'oignon, dont le goût & l'odeur sont très-forts. On en distingue deux sortes, le *sauvage* & le *domestique*. On appelle *Aillade* une sauce à l'ail.

AÎLE, *s. f.* Partie des oiseaux qui leur sert à voler. Comme la nature leur a placé les aîles aux deux côtés du corps, on donne le même nom à quantité de choses qui sont dans la même position, à l'égard d'une partie principale. C'est ainsi qu'on dit, *les aîles d'un bâtiment*, les *aîles d'une armée*, les *aîles d'une fleche*, les *aîles d'une lance*, les *aîles de lucarne*, &c.

Aîle. Terme de Fauconnerie : on dit, *monter sur l'aîle*, donner du bec & des pennes, pour exprimer les diverses manieres de voler.

AILE. *Voyez* Ale, qui se prononce Aile.

AÎLÉ, se dit, en termes de Blason, des animaux auxquels on donne des aîles contre leur nature, & des animaux naturellement aîlés auxquels on donne des aîles d'une autre couleur que celle du corps. *Aîlé d'argent*, *aîlé d'or.*

AÎLERON, *s. m.* En termes de Cuisine, c'est la substance des aîles d'un oiseau, dépouillées de leurs plumes, dont on fait un mets très-friand. En Architecture, on appelle *Aîlerons de Portail*, *Aîlerons de Lucarne*, une sorte de consoles qui sont aux côtés de ces Ouvrages.

AILURES, *s. f.* Terme de Mer, pour signifier deux grosses solives, qui ont leur usage particulier dans la charpente d'un vaisseau.

AIMANT, *s. m.* Pierre minérale, ou plutôt fer imparfait en poids & en couleur, qui a la merveilleuse propriété de se tourner toujours du côté du Nord, & d'attirer le fer, auquel elle communique aussi toutes ses vertus par le simple frottement. On distingue l'*Aimant mâle* & l'*Aimant femelle*. Le premier est de couleur bleuâtre, & le meilleur vient de la Chine & du Bengale. L'*Aimant femelle* est d'un roux noirâtre. Il s'en trouve en Allemagne & dans quelques endroits d'Italie. On emploie l'Aimant à plusieurs usages dans la Médecine.

AINE, *s. m.* Partie glanduleuse du corps humain, qui joint la cuisse au ventre.

Aine, *s. m.* Ce mot vient du mot latin *Acinus*, qui signifie *marc de raisin* ou autres fruits à pepins.

AINS, *adv.* Vieux mot qui se disoit autrefois pour *mais*. On dit encore aujourd'hui : *Ains au contraire*, mais en badinant.

AJO, *s. m.* Nom d'une sorte de Fleur jaune qui vient dans le Printems. Il y en a de deux especes, l'une qui croît dans les bois, & l'autre dans les prairies ; la derniere sorte est nuisible,

aux vaches, parce que le beurre sent l'ail lorsqu'elles en ont mangé.

AIOL, *s. m.* Nom d'un Poisson, qui réunit le bon goût à la variété des couleurs, & que les Anciens ont connu sous celui de *Scarus*. Sa chair est tendre & délicate; il a les yeux & le bas du ventre couleur de pourpre, la queue bleue, & le reste du corps en partie verd & en partie noir bleuâtre; proche de la queue il a des aiguillons liés par une membrane, & à la pointe de chaque aiguillon est une autre petite membrane qui flotte comme un étendard. La pêche de ce Poisson est très-lucrative, & les Marseillois en font beaucoup de cas.

AJOUPA ou AIOUPA, *s. mas.* Nom que nos Voyageurs donnent aux cabanes que les Indiens construisent à la hâte pour y passer la nuit en passant.

AJOURÉ, *adj.* Terme de Blason, formé de *jour*, qui signifie une ouverture entre quelques pieces.

AJOURNEMENT, *s. m.* Terme de Palais, qui signifie une sommation juridique de comparoître un certain jour.

AIR, *s. mas.* C'est proprement le fluide dans lequel nous nous remuons & nous respirons, & qui est nécessaire à la vie; mais ce mot a plusieurs autres significations. En Musique, c'est une composition resserrée dans des bornes, qui peut se chanter ou se jouer sans aucun accompagnement. En termes de Manége, c'est un mouvement libre & mesuré, qui fait manier avec autant de génie que de justesse. On appelle *Airs relevés*, dans un Cheval, les mouvemens extraordinaires, tels que les Courbettes, les Croupades, &c. *Air*, en termes de Peinture, se prend en deux sens différens. On dit qu'*il y a de l'air* dans un tableau, pour signifier que la diminution des couleurs est bien proportionnée aux degrés d'éloignement. On dit aussi qu'un Peintre *donne de beaux airs* de tête à ses figures, lorsqu'il fait des visages gracieux. L'*air*, en parlant des hommes & des femmes, est le résultat de toute la figure. *L'air martial. L'air tendre. L'air galant.*

AIRAIN, *s. m. lat.* Cuivre mélangé, mais solide & malléable. On appelle *Siecle* d'*Airain*, le troisieme âge du Monde, où la corruption devint dominante parmi les hommes. Il suivit le *Siecle d'Argent*, qui avoit succédé au *Siecle d'Or.*

AIRE, *s. m.* Espace ou superficie, de quelque figure qu'elle soit. En Géométrie, l'égalité des aires fait celle des figures, quoique leurs circuits ne soient pas égaux. On appelle *Aires*, les nids de Faucons & d'Autours. Les Faucons *font leurs Aires*, ou *airent* dans les rochers. On dit aussi, en termes de Marine, *Aire de vent*, pour signifier une des trente-deux divisions marquées sur la boussole ou le compas de mer. *Aire de vent* est la même chose que *Rhumb*. Les Médecins appellent *petite aire* du teton, le petit cercle noirâtre qui est autour du bouton de la mammelle.

AIRÉE, *sub. f.* Nom qu'on donne à une certaine quantité de gerbes, qu'on met à la fois dans l'*aire*. C'est de-là qu'on fait venir dans le Poitou & l'Anjou la terminaison en *Iere* de la plupart des noms.

AISSADE, *s. f.* Terme de Marine. L'*Aissade* de la poupe est l'endroit où elle commence à se retrécir.

AIS-SCY, *subst. m.* Mot corrompu pour *Ais-scié*. C'est ce qu'on nomme aussi *Bardeau*. Petites planches minces, à peu-près de la grandeur d'une tuile, qui servent dans quelques lieux, à couvrir les maisons. Il y a différentes sortes d'ais ou de planches, dont l'usage est désigné par quelqu'autre mot qu'on y joint, sur-tout dans l'Imprimerie. *Ais à tremper*, ou *à ramettes*, *Ais à desserrer*, *Ais à presser*, &c.

AISSELIER, *s. m.* En Menuiserie, c'est une piece de bois qu'on assemble dans un chevron, & dans la rainure, pour cintrer des quartiers.

AISSELLE, *s. f.* Creux qui est sous le bras, dans l'endroit où il se joint au corps. En termes de Botanique, c'est la petite fourche que forme une feuille dans l'endroit où elle se joint à sa branche, ou celle d'une petite branche qui se joint à une plus grosse. L'*aisselle* d'un four est le tour de la voûte, dans l'espace d'environ les deux tiers.

AIT ACTE. Terme de Palais. C'est une Ordonnance qui se met au bas des Requêtes, lorsqu'on demande Acte de l'emploi qu'on en fait pour quelques Ecritures. *Ait Acte & soit signifié.*

AITIOLOGIE, *s. f.* Nom grec que les Médecins donnent à la partie de leur science, qui traite de la cause des maladies.

AITRES, *s. m. pl. lat.* Terme qui

se dit des coins & recoins d'une maison ; par exemple, *Connoître les Aitres d'une maison*, c'est en connoître tous les endroits. Quelques-uns ont tort d'écrire *Êtres*.

AJURATIBA, *s. m.* Arbrisseau du Brésil, dont les Sauvages tirent une huile rouge qui leur sert à s'oindre le corps. Le fruit est de la même couleur.

AJUSTER, *v. act.* Terme de Manége, qui signifie faire exécuter à un Cheval tout ce qu'on lui a fait apprendre. *Ajuster un Cheval sur les voltes à toutes sortes d'airs.*

AJUSTOIR, *sub. m.* Petite balance dont les Ouvriers de la Monnoie se servent pour peser & ajuster les Pieces, avant qu'elles aient reçu la marque.

AJUTAGE ou AJOUTOIR, *s. m.* Tuyau de métal qu'on ajoute à l'extrêmité d'un Jet-d'eau ou d'une Fontaine, pour en faire sortir l'eau sous la forme qu'on desire.

AIZOON, *sub. m. gr.*, qui signifie *toujours vif*, & nom d'une Plante aquatique, qui ressemble à l'Aloès commun. Elle croît dans les Marais, & se nomme aussi *Semper vive*.

AKALAKAS, *sub. mas.* Nom d'une espece de Fourmi d'Amérique, qui se glisse dans les caisses, & qui ronge tout. Elle croît jusqu'à la grosseur d'un Escarbot. Les Hollandois l'ont nommé *Kakailakie*.

AL, Particule Arabe, qui précede quantité de mots venus de cette langue, tels qu'*Alchymie*, *Algébre*, & qui en augmente la force. Elle signifie *noble*, *digne*, *puissant*.

ALAINS, *sub. mas. pl.* Nom qu'on donnoit autrefois aux Habitans de la *Germanie*, à présent l'*Allemagne*.

ALAIS, *sub. mas.* Oiseau de proie qu'on nous apporte des Indes Orientales & du Pérou. Il est excellent pour le vol des Perdrix.

ALAISE, *sub. f.* On donne ce nom aux coussins & aux oreillers qui servent à soulager un malade. En termes de Ménuiserie, c'est la planche la plus étroite dont on remplit un panneau d'assemblage.

ALAMATOU, *sub. mas.* Prune de l'Isle de Madagascar. On en distingue deux sortes, dont la seconde se nomme *AlamatouIssaie*, & ressemble à la Figue par le goût. L'excès en est dangereux. L'autre a le goût de nos Prunes. Toutes deux ont de petits pepins au lieu de noyau.

ALAMBIC, *s. m.* Vase de Chymie, qui sert pour les distillations. On en voit de différentes formes. L'*Alambic à bec*, est celui qui a l'embouchure étroite & proportionnée au matras qui le porte. L'*Alambic aveugle*, ou sans bec, est celui qui a le bec tortueux, en forme de serpent, ce qui lui fait donner le nom de *Retorte* ou *Serpentin*. On se sert de vases droits pour distiller les racines, les semences, les fleurs, & les choses qui s'élevent facilement ; comme on emploie les vases courbés pour la distillation des gommes, des résines, des graisses, & de tout ce qui s'éleve avec peine.

ALAMBIQUER. On croit ce mot Arabe. *Alambiquer* ne se dit que dans le figuré. *S'alambiquer l'esprit*, c'est s'embarrasser dans ses propres réflexions, s'épuiser à force d'en faire. Une pensée *alambiquée* est une pensée contrainte, peu naturelle, où la recherche & l'étude se font trop sentir.

ALAN, *sub. mas.* Chien de l'espece qu'on nomme *Dogue*. Les Alans sont de trois sortes : l'*Alan gentil*, qui tire sur le Levrier : l'*Alan de Boucherie*, dont les Bouchers se servent pour conduire leurs Bœufs ; & l'*Alan vautre*, qui est une race de Mâtins, propre à la chasse de l'Ours & du Sanglier.

ALANA, *s. f.* Nom propre de l'espece de craie, qu'on nomme vulgairement *Tripoli*.

ALARBES, *s. m. pl.* Nom que l'on donne, selon *Marmol*, aux Arabes établis en Barbarie. Ce mot ne paroît être autre chose que l'Article *Al* & le nom Arabe, & qu'on a dit *Alarabes*, c'est-à-dire, *les Arabes*. Le Roi *Sébastien* environné de soixante des plus hardis des ennemis, commanda à quelqu'un des siens de mettre un linge blanc au haut de sa lance, pour signe qu'il se vouloit rendre ; mais son malheur voulut que ceux qui l'environnoient fussent *Alarbes*, qui croyant que c'étoit un signal pour appeller ses gens à son secours, se jetterent sur lui & le tuerent. Les Alarbes sont des voleurs qui vont en troupe dans la Barbarie, en Afrique, selon *Nicolaï*.

ALARGUER, *verbe act.* Terme de Mer, pour signifier *prendre le large*, *s'éloigner de la terre*.

ALARME, *sub. f.* Bruit Militaire, ou avertissement donné par la trompette, le tambour ou la voix, pour faire prendre les armes à l'approche de quel-

que désigne. *Donner l'alarme.* Ce mot est passé dans l'usage ordinaire pour signifier *crainte*, *défiance*, *attente de quelque chose de fâcheux*.

ALATERNE, *sub. m.* Arbuste toujours verd, dont on fait des haies ou des palissades de Jardin. C'est une espèce de *Fileria*.

ALBÂTRE. *sub. m.* Pierre blanche, qui a quelque ressemblance avec le Marbre, mais qui n'est pas veinée, ni si dure, ni si cassante, & qui se taille avec beaucoup moins de peine. On lui attribue plusieurs vertus dans la Médecine. L'Albâtre servoit autrefois si généralement à faire des vases pour les liqueurs & les parfums, que tous les vases destinés à cet usage s'appelloient *Vases d'albâtre*. Quelques-uns croient néanmoins que ce nom signifioit moins la matiere, qu'une certaine forme de vase. Il y a, près de Marseille, une carriere d'Albâtre.

ALBÂTRE ou **ALBATROS** ou **ALBATROSS**, *sub. m.* Oiseau aquatique du Cap de Bonne-Espérance; c'est un des plus grands Oiseaux : il a le corps fort gros & les ailes très-longues, car lorsqu'elles sont étendues, il y a près de dix pieds de distance entre l'extrémité de l'une des ailes & celle de l'autre. Le premier os de l'aile est aussi long que le corps de l'Oiseau. Le bec est d'une couleur jaunâtre terne, d'environ six pouces de longueur; les plumes du ventre sont blanches, celles du dos d'un brun sale, la queue & les ailes de couleur bleuâtre : l'*Albatros* s'éleve fort haut dans l'air, & vit de Poissons volans. Il ne faut pas confondre cet Oiseau avec celui qu'on appelle *Vaisseau de Guerre* ou *de Mer*; parce que selon des Voyageurs, ce dernier est beaucoup plus petit, quoiqu'il ait beaucoup de traits de ressemblance, ce qui porte à croire que ce n'est peut-être qu'un *Albâtre* dégénéré.

ALBAZARIN ou **ALBERZARIN**, *subst. masculin*. Nom d'une laine d'Espagne.

ALBERGE, *s. m.* Espece de Pêche, de couleur jaune, qui est fort commune en Touraine. Son Arbre se nomme *Albergier*.

ALBERGIE ou **HÉBERGEMENT**, *sub. s.* & le *ze. masc.* Vieux mot tiré de l'Allemand, qui signifie *Logement*. Le Droit d'*Albergie* étoit du tems & antérieurement à *Charlemagne*, une obligation imposée à une *Abbaye* ou à un Evêque pour loger & nourrir le Roi avec toute sa suite.

ALBERNUS, *s. m.* Nom d'une espèce de *Camelot*, ou *Bouracan*, qui nous vient du Levant par Marseille.

ALBERTUS, *s. m.* Nom d'une ancienne Monnoie d'Or, qu'*Albert*, Archiduc d'Autriche, fit battre en Flandre, à laquelle il donna son nom. On la reçoit à la Monnoie sur le pied de matiere, pour passer à la fonte; de sorte que cette Piece peut valoir 8 liv. 4 s. & 4 den.

ALBESTON. *Voyez* **ASBESTE**.

ALBICORE, *s. m.* Poisson de l'Océan, qui se trouve vers les latitudes méridionales, où il fait la guerre aux Poissons volans. Il tire sur le Maquereau pour la figure & le goût, mais il est plus grand.

ALBIGÉOIS, *s. m.* Hérétiques du douzieme siecle, qui tirent leur nom d'une partie du Languedoc où ils s'étoient réfugiés, après être sortis des montagnes de la Savoie & du Dauphiné. On les accusa de renouveller la Doctrine des Manichéens. Le Pape & le Roi *Louis VIII*, s'étant unis contr'eux dans une Croisade, ils essuyerent une longue guerre, qui finit par la conversion de leur Chef *Raimond X*, Comte de Toulouse.

ALBINOS, *s. m.* Nom que les Portugais donnent aux *Mores* ou *Négres-blancs*, qui, de loin, ressemblent aux Européens, & de près à des morts ou plutôt à des lépreux, à cause de leur extrême pâleur. Les *Albinos* ont les yeux petits, & ne peuvent qu'avec peine voir le jour. Ce nom vient du mot latin *Albus*, qui signifie *Blanc*.

ALBIQUE, *sub. f. lat.* Terre blanchâtre, ou espece de craie, qui a quelque ressemblance avec la *terre sigillée*. Il s'en trouve en plusieurs endroits de France.

ALBORAC ou **BOURAK**, *sub. m.* C'est, selon les rêveries du Mahométisme, le nom de la monture qui enleva Mahomet au Ciel, & qui lui en fit faire le voyage en si peu de tems, que l'eau de son pot-de-chambre, qu'il avoit renversé en partant, n'avoit pas achevé de se vuider lorsqu'il fut de retour.

ALBORNEZ, *sub. m.* Nom Espagnol d'une sorte de manteau à capuce, & tout d'une piece, qui est en usage parmi les Maures, dans le mauvais tems.

ALBRAN, *s. m.* Jeune Canard sauvage. De là vient le mot d'*albrener*, qui signifie *chasser aux Canards*.

ALBRENÉ, *adj.* Terme qui se dit en Fauconnerie de tout Oiseau de proie rompu en son pennage. *Ce Gerfaut est albrené : il faut le soigner.*

ALBUGINÉ, *adj. lat.* qui signifie *blanchâtre*. La *Tunique albuginée* est ce qu'on nomme vulgairement *le blanc de l'œil. Albugo*, qui signifie *blancheur*, est le nom d'une maladie des yeux, qui consiste dans une tache blanchâtre de la cornée transparente. *Albugineux* signifie ce qui tire sur le blanc, ce qui est blanchâtre : tous termes de *Physique* & d'*Anatomie*.

ALBUGUES, *s. f.* Instrument Moresque de cuivre, en forme de chandeliers, dont on frappe deux l'un contre l'autre par l'endroit vuide, pour en tirer un son assez agréable, qui s'accorde avec le Tambourin.

ALBUM, *s. m* Mot latin, adopté dans notre langue, pour signifier *un petit livre en blanc*, où l'on peut écrire ce qu'on juge à propos, comme sur des *tablettes*. Les Etrangers, qui voyagent, ont ordinairement un *Album amicorum*, sur lequel ils prient les personnes distinguées qu'ils visitent, d'écrire leur nom, avec une Sentence.

ALBUS, *s. m. lat.* Nom d'une petite monnoie d'Allemagne qui vaut treize deniers de notre argent. L'*Albus* avoit cours en France du tems de *Louis XI* & de *Charles VIII*.

ALCADE, *s. m.* Titre d'Office que l'on donne en Espagne & en Portugal aux Juges ou Officiers de Judicature ; cette charge répond assez bien à celle de nos Prévôts en France.

ALCAÏQUE, *adj.* Terme de Poésie Latine, *Vers Alcaïque*, *Ode Alcaïque*. Le vers *Alcaïque* est un vers lyrique composé de quatre pieds & une césure. L'Ode est composé de Strophes dont chacune comprend quatre vers, les deux premiers sont grands *Alcaïques*; le troisieme, d'un Yambe *dimetrehypercatalectiques*, c'est-à-dire, composé de quatre pieds & une syllabe ; le quatrieme est *Alcaïque* de la seconde espece. *Horace* a fait beaucoup d'Odes de ce genre. *Alcée*, contemporain de *Sapho*, est Auteur de cette sorte de Vers.

ALCANA, *s. f.* Drogue du Levant, qui sert à la teinture jaune, ou rouge, suivant sa préparation, & qu'on tire d'une Plante, nommée *Troësne* d'Egypte.

ALCANCALI, *s. m.* Fameux antidote d'Italie, dont on vante la vertu contre toutes sortes de fièvres.

ALCANTARA, *s. m.* Ordre militaire d'Espagne, qui tire ce nom d'une ville de l'Estrémadure. Les Chevaliers, qui composent cet Ordre, se nommoient anciennement *Chevaliers du Poirier*, de l'institution de *Gumez Fernand*, en 1170, sous le Pontificat d'*Alexandre III*. Mais ayant été mis en possession d'Alcantara, pour la garde de cette ville, à la place des Chevaliers de Calatrava, ils en prirent le nom avec la *Croix verte fleurdelisée*. Leur Maîtrise fut unie à la Couronne sous le regne de *Ferdinand* & d'*Isabelle*; & la permission de se marier leur fut accordée en 1540, quoique, par leur Institution, ils fussent soumis à la Regle de S. Benoît.

ALCAYDE, *s. m.* Titre d'Office que les Maures donnent aux Gouverneurs d'une Ville ou d'un Château. Ces Gouverneurs sont soumis au Roi de Maroc ; mais leur Jurisdiction est Souveraine, tant au Criminel qu'au Civil, & ce sont eux qui perçoivent les amendes.

ALCÉE, *sub. f.* Espece de *Mauve sauvage*, dont les feuilles ne different de la *Mauve commune*, que parce qu'elles sont plus grandes & plus découpées.

ALCHIMELCH, *sub. mas.* Melilot d'Egypte, qui serpente toujours, & dont les feuilles ressemblent à celles du Trefle, & sont de la couleur du Safran. L'odeur en est fort douce. Sa semence est astringente.

ALCHIMILLE, *sub. f.* Plante qui ressemble à la Mauve, mais dont les feuilles présentent la figure d'une étoile; aussi la nomme-t-on, en latin, *Stellaria*. Elle est plus connue, en françois, sous le nom vulgaire de *Pied-de-lion*. On lui attribue la propriété d'arrêter le sang. Elle croît également dans les prairies & les montagnes.

ALCHOLLÉE, *s. f.* Espece d'aliment, composé de Bœuf & de Mouton, ou de Chameau, qu'on sale & qu'on fait mariner pendant vingt-quatre heures. C'est la nourriture ordinaire des Maures.

ALCHYMIE, *sub. fém.* Nom qu'on donne à l'art de purifier les métaux,

[illegible] les moins parfaits en or & argent, & d'extraire les esprits des minéraux & des plantes. Les Partisans de cet art prétendent qu'*Adam* l'apprit à *Enoch*, duquel il descendit à *Moïse*, & par d'autres degrés à *Salomon*. Pline prétend que l'Empereur *Caligula* fut le premier qui entreprit de faire de l'or avec une préparation d'arsenic, & qu'il abandonna son projet, parce que la dépense l'emportoit sur le profit. D'autres veulent que les Egyptiens [illegible] possédé la connoissance de ce mystere : mais comment l'auroient-ils perdue ? Il y a plus d'apparence que cet art mystérieux est une invention des Arabes, qui ont eu depuis un grand nombre de Sectateurs, dans les fourneaux desquels il ne s'est jamais trouvé que de la cendre. La *Quadrature du cercle*, le *Mouvement perpétuel*, la *Lampe inextinguible* & la *Pierre philosophale*, ont donné, jusqu'à présent, des tortures inutiles aux Philosophes & aux Mathématiciens.

ALCOLISER, *verbe act.* Terme de Chymie, qui signifie *pulvériser*, réduire en poudre impalpable.

ALCONA. Nom de l'ancienne Divinité des Voyageurs.

ALCORAN, *s. m.* Mot Arabe, qui signifie *Recueil des préceptes.* C'est le nom du Livre qui contient la Loi Mahométane. Mahomet composa cet ouvrage avec le secours de *Batiras*, Jacobite, de *Sergius*, Moine Nestorien, & de quelques Juifs. Il est divisé en quatre parties, & chaque partie en plusieurs livres, qui sont distingués par des titres, tels que celui de *la Mouche*, de *l'Araignée*, de *la Vache*, &c. Quoiqu'il soit en vers Arabes d'un fort bon style, on y trouve aussi peu de méthode que de clarté. La plupart des principes sont ceux d'*Arius*, de *Nestorius*, de *Sabellius*, & d'autres Hérésiarques. L'Ecriture sainte y est quelquefois employée, mais avec un mélange de fables, qui regardent les Patriarches, Jesus-Christ, & saint Jean-Baptiste. Il est si respecté des Mahométans, qu'un Juif ou un Chrétien qui y porteroit la main, n'éviteroit la mort qu'en embrassant leur créance ; & qu'un Musulman même, nom qui signifie le *Vrai-croyant*, seroit traité avec la même rigueur s'il y touchoit sans s'être lavé les mains. Peu après la mort de Mahomet, on publia plus de deux cens Commentaires sur ce Livre. *Monavia*, Calife de Babylone, fit une assemblée à Damas pour concilier tant d'opinions différentes ; mais n'y pouvant réussir, il choisit dans l'assemblée six des plus habiles Mahométans, qu'il chargea d'écrire ce qu'ils jugeroient de plus raisonnable. Leurs six ouvrages furent compilés avec soin ; & tous les autres ayant été détruits par l'eau & par le feu, on défendit, sous de rigoureuses peines, d'écrire contre l'autorité de cette compilation. Cependant, il s'est formé différentes Sectes dans la Religion de Mahomet. *Voyez* MAHOMÉTISME.

ALCORE, *s. f.* Nom d'une espece de pierre naturelle, parsemée de petites taches qui ressemblent à de l'argent.

ALCOVE, *s. f.* Mot arabe d'origine, qui signifie *dormir*, & qui est, au Levant, le nom des lieux où l'on *dort*. Nous le donnons aussi à un réduit, fermé de planches, où l'on place un lit à l'écart, dans quelque partie d'une grande chambre.

ALCYON, *s. m.* Oiseau de Mer, dont le plumage est bleu, verd & rouge, les jambes & les pieds quarrés, & le bec tranchant. Il est de la grosseur d'une caille. Les anciens le regardoient comme le précurseur du beau tems, & croyoient qu'il faisoit son nid sur les flots ; mais il le fait dans les roseaux des marécages voisins de la mer. On nomme *Alcyons* certaines plantes marines, qui ont quelque rapport aux éponges.

ALCYONIUM, *s. m.* On a donné ce nom à l'*écume de Mer*, dans l'opinion qu'elle se formoit du nid des *Alcyons*. On distingue plusieurs sortes d'*Alcyonium*, auxquelles la Médecine attribue différentes vertus absterfives & résolutives.

ALDÉE, *s. f.* Nom qu'on donne aux Villages dans plusieurs grands Royaumes de l'Orient, tel que celui de *Siam*, de *Tunquin*, &c., & qu'on emploie dans les Relations.

ALDERMAN, *sub. mas.* (*Voyez* EALDERMAN). Second degré de la noblesse parmi les *Anglo-Saxons*. Ce titre, qui signifioit *vieillard*, s'est conservé, en Angleterre, pour signifier les Magistrats des Villes municipales, qui ont le Maire pour Chef. L'ancien mot Saxon étoit *Ealderman*.

qui fut ensuite donné particulièrement aux Gouverneurs des Provinces & des Villes, parce qu'ils étoient ordinairement du second ordre de la Noblesse, c'est-à dire, du premier après la Famille Royale. De-là est venu le mot Anglois *Earl*, pour signifier *Comte*. Du temps des Saxons, c'étoient les *Ealdermans*, avec l'Evêque, qui rendoient la justice. Aujourd'hui les Aldermans des Villes, qui répondent à nos Echevins, sont inégaux en nombre, suivant les différens usages des Villes. On en compte vingt-six à Londres, qui président sur les vingt-six Quartiers de cette grande Ville. Lorsqu'il en meurt un, le Quartier présente deux Sujets au Lord-Maire, qui choisit un des deux. Tous les Aldermans qui ont été Maires, & les trois plus anciens de ceux qui ne sont pas parvenus à cette dignité, ont droit d'exercer l'office de *Juge de Paix*, qui revient à l'Office François de *Commissaire de Quartier*.

ALDIN, *adj* Terme d'Imprimerie, formé du nom d'*Alde Manuce*. On appelle *Lettres aldines*, ou *Caractere Aldin*, les lettres Italiques, inventées par ce célebre Imprimeur, mais qu'on a pris le parti d'abandonner, parce qu'elles fatiguent la vue. On estime néanmois les éditions de *Sébastien Griffe* en *Lettres Aldines*.

ALE, *s. f.* Espece de biere, fort en usage parmi les Anglois. Elle est plus douce que la biere forte, & d'une couleur jaunâtre. Elle se fait sans Houblon. *Ale* se prononce comme *Aile*.

ALÉATOIRE, *adj*. Mot qui vient du latin, & qui se dit de ce qui concerne le jeu de dés, comme un *contrat* ou *convention aléatoire*.

ALECTORIENNE, *s. f.* Pierre qui a la vertu de résister aux *poisons*. On prétend qu'elle se trouve dans le gesier des vieux Coqs, d'où elle tire son nom, qui est en grec celui de cet animal.

ALECTRIS, *s. m.* Nom d'un gros oignon à fleur du Cap de Bonne-Espérance, qui pousse de larges feuilles, d'un beau verd, & presque frisées. Du milieu il s'éleve une tige de la grosseur du petit doigt, & haute d'environ dix-huit pouces. Le sommet est garni de plusieurs fleurs qui ressemblent à celles de la Digitale, mais elles sont beaucoup plus petites; leur couleur est un rose pâle. Elles paroissent vers la fin de Mars & durent long-temps. On éleve ordinairement cet oignon en pot, & on le place l'hiver dans l'Orangerie. Une terre ordinaire lui suffit. Cet oignon se multiplie par ses cayeux & par sa graine.

ALENOIS. *Voyez* CRESSON.

ALEPIN, *s. m.* Nom d'une sorte de Religieux Maronites, établis à Alep, vers la fin du dernier siecle, par un Prêtre nommé *Abdalla*, qui en fut le premier Supérieur, & qui prit conseil d'un Missionnaire Jésuite, nommé le Pere *Bazire*, pour leur donner une forme de vie. C'est une espece de *Chartreux*. Mais ceux qui se dégoûtent de leur vocation, reçoivent dispense de leurs vœux, & peuvent se retirer.

ALÉRION, *s. m.* C'est en terme de Blason, une Aiglette qui n'a ni bec ni ongles.

ALERTE, *adverbe*. C'est un cri de guerre, pour appeller les soldats à leur devoir.

ALESÉ, *adjectif*. Terme de Blason, qui s'emploie pour toutes les pieces qui ne touchent pas les deux bords de l'écu. *Alesé de Gueules*. *Pieces alesées*.

ALESIA TETRAPTERA, *s. m.* Nom d'un arbre de pleine terre, à qui tout terrein convient, & qui donne en Été des fleurs blanches en grappes longues. Elles ont beaucoup d'apparence. On le multiplie de graines; mais il ne donne des fleurs que quand il est grand. Cet arbre est encore rare.

ALETHE, *s. m.* Oiseau propre à voler la Perdrix, qui vient des Indes, & qui est très-cher.

ALÉTHOLOGIE, *s. f.* Mot grec composé, qui signifie *Discours vrai*; de ces mots ἀληθής: *Verus*, & λογος: *Sermo*.

ALETOFILI, *s. m. pl.* Mot originairement grec & métamorphosé en Italien, qui signifie *Amateurs de la Vérité*. Nom de certains Académiciens institués à Vérone, vers la fin du dix-septieme siecle par *François Bianchini*. Le but de cette Compagnie, est de s'appliquer spécialement aux matieres de Mathématique & de Physique.

ALETTE, *s. f.* [illegible] d'un Trumeau, qui n'est pas tout-à-fait couvert de sa glace ou de son pilastre.

ALEU. *Voyez* FRANC.

ALEVIN. *Voyez* ALVIN.

ALEUROMANCIE, *s. f.* Espece de Divination, que les Anciens faisoient avec de la farine; suivant la signification du mot grec. Elle se nommoit aussi *Alphitomancie.*

ALEXANDRE, *s. m. S. Alexandre de Neoski* est le nom d'un Ordre militaire, institué en 1725, par la Czarine, en faveur des Officiers d'un rang distingué. La marque d'honneur est un cordon rouge & une croix, sur laquelle ce Saint est représenté à cheval, avec cette devise: *Pour le travail & la Patrie.*

ALEXANDRIN, *adject.* Nom des grands Vers françois de douze à treize syllabes. On prétend qu'il vient d'un Poëte nommé *Alexandre Paris*, qui employa le premier cette mesure. On appelle *Ligne alexandrine*, & *Ligne de Démarcation*, la fameuse division qu'*Alexandre VI* fit du Nouveau-Monde, entre le Portugal & l'Espagne, en accordant au Roi Catholique toutes les Isles & les Terres trouvées & à trouver du côté de l'Occident & du Midi, par une ligne tirée du Pôle Arctique au Pôle Antarctique, qui passeroit à cent lieues à l'Occident des Açores & du Cap-Verd.

ALEXIEN, *s. m.* Nom d'un Ordre de Religieux, nommés autrement *Cellites*, dont l'origine & le Fondateur sont incertains. Ils embrasserent, au quinzieme siecle, la regle de Saint Augustin. On les nomme *Lollards*, à Liege, & *Cellebroeders*, en Flandre. Ils ont soin des malades, & leur Patron est Saint Alexis. Le nom de *Cellites*, leur vient des *Cellules* où ils pensent les malades.

ALEXIPHARMAQUE, *s. m. gr.* Nom qu'on donne aux Médicamens contre les venins, soit internes, soit externes. Cependant les externes s'appellent proprement *Alexiteres.*

ALEZAN, *s. m.* Couleur rougeâtre du poil d'un Cheval. On distingue *Alezan clair* & *Alezan brûlé*; & la seconde de ces deux couleurs fait juger plus avantageusement que l'autre de la bonté d'un Cheval. Ce mot nous vient d'Epagne, & paroît emprunté de l'Arabe.

ALFAQUI, *s. m.* Nom des Docteurs de la Religion Mahométane, qui ont le droit d'expliquer l'*Alcoran* par des commentaires & diverses sortes d'interprétations.

ALFIERE, *s. m.* Nom Espagnol, qui signifie *Porte-Enseigne*, & qui est passé dans notre langue à l'occasion des Flamands, qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALGALIE, *s. f. gr.* Terme de Chirurgie. C'est une sonde creuse, qui sert à ceux qui souffrent d'une rétention d'urine, ou qui ont essuyé la ponction dans une hydropisie.

ALGARADE, *s. f.* Nom Espagnol, qui se dit d'une insulte faite avec bravade. On croit que ce mot vient d'Alger; parce que de tout tems les habitans de cet endroit ont été en possession de faire des invasions subites, des courses & des pillages sur les côtes de France & d'Espagne.

ALGAROT, *s. m.* Espece d'émétique, composé avec le beurre d'Antimoine.

ALGATRANE, *s. f.* Espece de poix qui sert à calfater les vaisseaux, & qui se trouve en plusieurs endroits de l'Afrique & de l'Amérique.

ALGAZARA, *s. m.* Cri de guerre que jettent les Maures dans le fort d'une bataille.

ALGAZEL, *s. f.* Nom Arabe d'une espece de Gazelle: cet animal est de la grosseur du Daim, & ses cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur.

ALGEBRE, *s. f.* Science de la quantité universelle, qui sert à résoudre les questions difficiles d'Arithmétique & de Géométrie. Elle emploie des lettres au-lieu de figures & de nombres, pour exprimer les grandeurs. Sa méthode est double: l'*Analytique*, qui agit sur ce qu'on cherche, comme s'il étoit déja connu, & qui remonte par degrés jusqu'à ce qu'il se trouve égal à quelque chose qui est connu réellement; au contraire, la *Synthétique* prend ce qui est connu, & précede par des conséquences jusqu'à la découverte de ce qu'on cherche & qui est inconnu. L'avantage de l'expression par lettres, est de mettre aisément sous les yeux toutes les quantités d'une opération, & d'en former à la fin une regle simple, qui sert à résoudre non-seulement la question proposée, mais encore toutes celles de la même nature. *Algébraïque*, est ce qui appartient à l'Algébre; *Algébriste*, celui qui exerce cette science.

ALGORITHME, *s. m.* C'est la pratique, l'exercice même de la science des quantités & de la grandeur, soit par l'Algébre, soit par l'Arithmétique,

ALGOUACIL & ALGOUZIN. *Voyez* ALGOUAZIL.

ALGOUAZIL, *sub. masc.* Nom que nous avons emprunté des Espagnols, comme ils l'ont pris des Arabes, pour signifier les *Sergens*, les *Archers*, & tous ceux qui sont chargés de l'exécution des ordres de Justice.

ALGUE, *sub. f.* Nom d'une Plante maritime, qui vient avec de longues feuilles semblables à des lacets, & dont les Pêcheurs de quelques côtes font un Commerce assez lucratif : il ne faut pas confondre cette Plante avec le *Fucus* ou *Varec*, qui a les feuilles partagées en petits rameaux échancrés. L'*Algue* croît en grande quantité le long des bords de la Mer Méditerranée : les Paysans la font sécher & s'en servent pour fumer leurs terres : elle croît aussi sur les côtes de l'Océan, & on la connoît dans la Bretagne, sous le nom de *Goëmon*. Les Verriers & les Parfumeurs se servent de l'*Algue* pour envelopper leurs bouteilles. La cendre de cette Plante, qui contient beaucoup de *Kali*, sert de fondant au sable qu'on emploie pour faire du Verre. Il croît dans la Mer, sur les côtes d'Irlande, une espece d'*Algue*, qui ressemble assez à celle qu'on vient de décrire, mais dont les feuilles sont plus grasses & plus jaunâtres. Quand cette *Algue* a resté exposée à l'ardeur du Soleil, il se forme sur sa surface de petits grumeaux d'un sel doux, dont une partie des Irlandois se sert à la place de sucre. Ils recueillent même cette Plante avant qu'elle en soit couverte, pour la manger en salade.

ALHAGI, *s. m.* Nom que *Tournefort* a donné à une certaine Plante, de laquelle on tire une espece de Manne ; on la trouve dans quelques Isles de l'Archipel, comme à *Syda* & à *Tina*.

ALHANDAL, *sub. m.* Mot Arabe, qui signifie *Coloquinte* ; c'est un purgatif très-violent, qui se donne pour l'Hydropisie. *Voyez* COLOQUINTE.

ALHIDADE, *s. f.* Nom d'une regle qui est placée sur le centre de l'*Astrolabe*, avec deux pinules à l'extrêmité & deux *dioptres*, c'est-à-dire, deux petits trous, sur la ligne qui se nomme *Fiducielle*, pour l'observation des astres. On garnit à présent l'Alhidade d'une lunette, dont l'expérience a fait connoître qu'il y a plus d'utilité à tirer que des dioptres. Cette lunette a deux brins de soie plate, en croix, au foyer du verre objectif, pour faire découvrir avec plus de précision le point de l'objet, qui tombe sur l'endroit où les deux brins de soie se croisent.

ALIBANIE. Espece de mousseline, ou de toile de coton, que la Compagnie de Hollande apporte des Indes Orientales.

ALIBI, *s. m.* Mot purement latin, qui signifie *ailleurs*, & qui est devenu françois, en langue de Palais. Prouver l'*Alibi*, c'est faire voir qu'on n'étoit pas dans le lieu où l'on est accusé d'avoir commis un crime. *Alibiforain* est un autre mot à demi latin, qui signifie, en langage familier, *tergiversation*, *mauvaise raison*, *conte en l'air*.

ALIBOUR *Voyez* STORAX.

ALICA, *s. f.* Espece de pain, composé d'épeautre double, d'autres disent de toutes sortes de bleds, auquel on donnoit une couleur blanche avec de la craie & du plâtre, & dont les Anciens faisoient beaucoup de cas.

ALIC-KRUYK, *s. m.* Sorte de Limaçon à coquille qu'on pêche en Hollande, & qu'on mange dans les mois d'Avril & de Mai : on porte alors dans les Marchés d'Amsterdam des tonnes pleines de ces Limaçons cuits à l'eau & au sel ; le foie de l'animal a beaucoup de saveur : le reste est peu sain, échauffant & indigeste. L'*Alic-Kruyk* se pêche comme les Moules, & se trouve ordinairement amoncelé dans quelques endroits de la Mer, comme ces derniers coquillages. Cet animal est d'une constitution robuste, & vit dix à douze jours hors de l'eau : on peut le regarder comme une espece d'Amphibie.

ALICONDE, *sub. m.* Arbre d'une extrême grosseur, & fort commun sur la côte méridionale d'Afrique. Son fruit ressemble aux noix de Coco, quoiqu'un peu plus ovale, & sert de nourriture aux Négres lorsqu'ils manquent de leurs alimens ordinaires. Ils battent l'écorce & la filent, pour en faire une sorte d'étoffe.

ALICORNO, *s. m.* Nom que l'on donne à un certain Animal, que l'on connoît mieux sous celui d'*Abada*. *Voyez* ce dernier mot.

ALIÉNÉ, *adject. lat.* Terme de Jurisprudence, qui exprime le transport de la propriété à quelque personne qui n'y avoit point eu droit naturel. *Biens aliénés*, c'est-à-dire, sortis de l'ordre naturel de la succession. On dit aussi *aliéner*, *aliénation*. Dans le sens mo-

tal, le même mot se prend pour un changement de disposition, qui fait passer à des sentimens moins favorables pour quelqu'un. *Esprits, cœurs aliénés.* On dit aussi dans le sens physique, *il a l'esprit aliéné*, pour signifier que quelqu'un est devenu fou, ou commence à le devenir. *Aliénation d'esprit.*

ALIGNER, *v. act.* Dresser en ligne droite. On dit, en Vénerie, *un Loup aligne une Louve;* c'est-à-dire, qu'*il la couvre. Alinea* est une expression empruntée du latin, qui signifie *à la ligne.* Ecrire *à linea*, c'est commencer une nouvelle ligne.

ALIMENTAIRE, *adj. lat.* Ce mot s'applique ordinairement aux pensions qu'on accorde à titre de nécessité; c'est-à-dire, pour le simple entretien de la vie. Ainsi une femme séparée de son mari, pour de justes causes, obtient une *pension alimentaire.*

ALIMUS, *s. m.* Nom d'un Arbrisseau dont la fleur ressemble à celle du Muguet, & dont les feuilles sont d'un beau verd.

ALIPTIQUE, *s. f. gr.* Ancien art d'oindre le corps, après l'avoir frotté, pour le rendre plus souple & plus vigoureux.

ALIQUANTE, *adj. lat.* Terme de Mathématique. Les *parties aliquantes* sont celles qui ne sont pas contenues précisément un certain nombre de fois dans un tout. *Quatre*, par exemple, est une partie aliquante de *quinze*, parce qu'étant redoublé plusieurs fois, il produit plus ou moins que ce nombre.

ALIQUOTE, *adj.* Terme opposé à *Aliquante.* Les *parties aliquotes* d'un tout, sont celles qui y sont contenues exactement un certain nombre de fois. Ainsi cinq est une partie aliquote de *quinze*, parce qu'il y est contenu trois fois; & *trois* en est une aussi, parce qu'elle y est cinq fois. Il s'ensuit que l'*unité* est une partie aliquote de tous les nombres.

ALISÉS, *adjectif.* Certains vents de Mer, qui sont fixes & réglés, c'est-à-dire, qui soufflent régulièrement sur les grandes Mers. Les Anglois les appellent *Vents de Commerce*, parce que leur régularité est très-favorable au Commerce. Tel est le vent d'*Est* entre les deux Tropiques, & dans plusieurs autres parties de la Mer *Atlantique*, *Ethiopique*, *Indienne* & *Pacifique.* Ces vents n'ont cette régularité que sur les grandes Mers, parce que près des terres ils reçoivent des variations de différentes causes.

ALISIER, *s. m.* Grand arbre, qui produit un fruit de la grosseur d'une féve, auquel on attribue différentes propriétés. Son bois est de la couleur du Cerisier. Il est dur & pesant. C'est l'arbre que les Anciens nommoient *Lotus*, & dont ils faisoient beaucoup de cas. On tire de son fruit un jus qui tire sur le vin miellé. D'autres donnent le nom de *Micacoulier* à l'*Alisier.*

ALISMA, *sub. mas.* Plante dont les feuilles ressemblent au Plantain, mais sont plus étroites. Elle croît dans les lieux aquatiques. Sa racine est employée, par les Médecins, à plusieurs usages, particuliérement en décoction pour la gravelle & les pierres des reins. On distingue un autre *Alisma* qui croît dans les forêts, & dont les feuilles sont plus grandes.

ALITE, *sub. mas. lat.* Nom que les Payens donnoient aux Oiseaux qui apprenoient l'avenir par leur façon de manger : ces Oiseaux appartenoient à la science des Augures. Les Cygnes & les Colombes n'étoient point des Oiseaux appellés *Augurals ;* mais dans certaines occasions, on prenoit augure de tout.

ALIZON, *subst. fém.* Petit nom de femme, qui est un diminutif d'*Alix* comme *Alix* en paroît un d'*Adelais. Alise*, *Lise*, *Lisette* & *Lison* viennent apparemment de la même source.

ALKAHEST, *sub. f.* Fameux dissolvant universel, inventé par *Vanhelmont.*

ALKALESCENCE, *s. f.* Terme de Chymie, qui se dit de ce qui a de la disposition à *s'alkaliser. V.* ALKALI.

ALKALI, *subst. mas.* Nom qu'on a donné à tous les sels absorbans, & qui est opposé à *Acide*, comme on l'a déja remarqué sur ce mot. Originairement *Alkali* ne signifioit qu'un sel vuide & poreux, qu'on tire d'une Plante, nommée *Kali* par les Arabes, & qui recevant les acides, dont la figure est longue & pointue, émousse leur action ; c'est ce qu'on nomme *les absorber.* Ensuite ce nom a passé à tous les sels de même nature, qui sont capables de produire une fermentation par le mélange des acides. Il y a des *Alkalis fixes* & des *Alkalis volatils. Alkaliser*, c'est tirer le sel des végétaux ou des minéraux.

ALKÉKENGI, *sub. mas.* Plante qui passe pour une espece de *Solanum.*

parce qu'elle produit des fleurs blanches, assez semblables à celles du *Solanum* des Jardins. Ses feuilles ressemblent à celles de la *Morelle*, si elles n'étoient plus larges & moins noirâtres. Il reste de ses fleurs des especes de petites vessies, qui contiennent, dans leur maturité, des pepins où l'on trouve une graine blanche à laquelle on attribue beaucoup de vertu pour la rétention d'urine, & généralement pour purger les reins.

ALKERMÈS, *s. m.* Confection restaurative, qui est composée de la graine d'un arbrisseau nommé *Kermès*, avec un mêlange de feuilles d'or, qui lui donne une couleur rouge & brillante.

ALKOL, *sub. m.* C'est un esprit-de-vin bien rectifié, qui sert aux usages de la Médecine. En termes de Pharmacie, *Alkoliser* signifie réduire des matieres solides en poudre très-subtile, & purifier les esprits de leur flegme ou de leurs impuretés.

ALLA, *sub. m.* Nom que les Turcs donnent à l'*Etre Suprême*.

ALLANTOÏDE, *sub. fém. gr.* Les Anatomistes donnent ce nom à la membrane qui renferme une *partie* du *Fœtus* des Animaux, comme une espece de ceinture, depuis le cartilage *Xiphoïde* jusqu'au-dessous des flancs. Elle ne se trouve point au *Fœtus* humain. Telle est l'idée qu'un de nos plus habiles Chirurgiens-Accoucheurs a donnée de l'*Allantoïde*. Les Anglois s'expliquent fort différemment. C'est, disent-ils, une des tuniques ou des membranes qui enveloppent le *Fœtus*, placée entre l'*Amnion* & le *Chorion*, & qui est un receptacle pour l'urine qui vient de la vessie par le *nombril* & l'*urachus*.

ALLÉE, *s. f.* Lieu de passage pour les gens de pied. Mais ce mot s'applique particuliérement aux routes qui servent à la promenade dans les Jardins. Une *contr'allée* est une petite route, à côté d'une grande.

ALLÉGATION, *sub. f.* Mot tiré du latin, qui signifie ce qu'on déclare lorsqu'il est question de preuves & de témoignages. *Alléguez vos preuves. On juge sur les preuves & les allégations.*

ALLÉGE, *s. f.* Les Maçons appellent *Allége*, dans les croisées, la partie de Maçonnerie qui leur est contiguë, & qui est moins épaisse que le reste du mur. En terme de Marine, *Allége*, est un petit bateau vuide qu'on attache à la queue des grands, pour les soulager d'une partie de leur charge dans le besoin. *Alléger* se dit aussi sur Mer, dans le sens de *préparer*, *d'aider*, *de rendre plus léger*. *Alléger un cable*, *alléger les cargue-fonds*. En termes de Manége, *alléger* ou *alégir* un Cheval, c'est lui donner plus de legéreté du devant que du derriere. Les bateaux dont on se sert sur les canaux d'Amsterdam, se nomment *Aléges*.

ALLÉGEANCE, *s. f.* Ancien mot françois qui est passé en Angleterre, pour signifier la *fidélité*, l'*obéissance* que les Sujets doivent à leur Prince naturel. *Le Serment d'allégeance.*

ALLÉGEAS, *s. f.* Nom d'une étoffe des Indes Orientales. On en distingue deux sortes ; l'une de coton, & l'autre de diverses herbes qui se filent comme le lin.

ALLÉGORIE, *sub. f. gr.* Maniere figurée de parler, par laquelle on exprime, sous quelque espece de voile, un sens different de l'expression littérale. On distingue ainsi le sens propre & le sens allégorique.

ALLÉGRO, *adject.* Terme de Musique, emprunté de l'*Italien*, pour marquer les endroits où l'exécution de la voix & des Instrumens doit être gaie & vive.

ALLELUIA, *s. m.* Mot Hébreu, à l'usage de l'Eglise, dans le tems de Pâques, qui signifie *réjouissez-vous*, ou, selon d'autres, *louez le Seigneur*. On a donné ce nom à une sorte de Trefle qui fleurit vers le tems de Pâques, & dont les fleurs sont blanchâtres, en forme d'étoile. Cette Plante passe pour un excellent réfrigératif.

ALLEMANDE, *s. f.* Air de danse ou de symphonie, dans le goût de la composition Allemande.

ALLER DE BON TEMS. Terme de Fauconnerie, qui signifie, *il y a peu de tems que la Bête est passée*. Les Veneurs *alloient de bon tems*, lorsque le Roi arriva : *Aller d'assurance*, c'est-à-dire, que la Bête va au pas, le pied serré & sans crainte. *Aller en quête*, c'est quand le Valet du limier va au Bois, pour y détourner une Bête avec son limier. *Aller au Gaignage*. Voy. *Gagnage*. *Aller de hautes Erres*. Voyez *Erre*.

ALLEVURE. Petite monnoie Suédoise de cuivre, qui ne vaut pas tout-à-fait le denier de France. Deux allevures font une roustique. Huit roustiques font le marc de cuivre, & vingt-quatre

[illegible] la risdale commune, qui est, au prix de l'écu de France, de soixante sous.

ALLEZER, v. act. Terme d'Artillerie. Allezer un canon, c'est en nettoyer l'ame, l'agrandir, & lui donner le calibre qui lui convient. L'Allezoir est un châssis de charpente, suspendu en l'air avec des cordages, où l'on place la piece pour l'allezer. On appelle Allezure le métal qui tombe en l'allezant.

ALLIAIRE, sub. f. Herbe qui a le goût & l'odeur de l'Ail, dont elle tire son nom. Ses feuilles, qui sont rondes en naissant, deviennent ensuite dentelées. Elle porte des feuilles blanches; & l'on prétend que sa graine appliquée en cataplasme, est bonne pour les maux de Mere.

ALLIANCE, s. f. Nom d'une sorte de bague, composée d'un fil d'or & d'un fil d'argent. Quantité de gens donnent aussi ce nom à l'Anneau nuptial.

ALLIER, s. m. Filet tendu sur deux bâtons, qui sert à prendre des Cailles & des Perdrix. L'Allier varie suivant l'espece de Gibier qu'on veut prendre.

ALLIÉS, sub. m. Ce mot, pris seul, signifie plusieurs Puissances unies par un Traité. Dans la derniere guerre, les Alliés ont fait des efforts inutiles contre la France.

ALLIGATOR, sub. mas. Espece de Crocodile des Indes Occidentales. C'est un animal amphibie, qui ne cesse de croître jusqu'à sa mort. Il s'en trouve de dix huit pieds de long, & d'une grosseur proportionnée. L'Alligator jette une forte odeur de musc, dont l'air & l'eau se ressentent de fort loin.

ALLOBROGES, s. m. Anciens Habitans des Montagnes de Savoie & de Dauphiné, qui devoient avoir quelque chose de dur & de grossier, puisqu'on a toujours donné leur nom à ceux qui ont ces défauts. C'est un franc Allobroge.

ALLOCUTION, s. f. Terme purement latin, qui ne se dit qu'en style d'antiquaire, des harangues militaires, que les anciens Généraux Romains faisoient à la tête de leurs troupes. On a des suites chronologiques de Médailles, qui représentent les Généraux dans l'action de haranguer; & ces Médailles se nomment aussi Allocutions.

ALLODIAL, adject. Des biens allodiaux sont des biens libres, c'est-à-dire, exempts de tout service & de rentes.

ALLOUÉ, sub. m. Terme d'Artisan. C'est celui qui après son apprentissage demeure, pour un certain tems, au service du Maître. Dans plusieurs Villes de Bretagne, le Lieutenant d'un Siége Royal porte le titre d'Alloué.

ALLUCHON, subst. mas. Pointe, ou dent, qui sert au mouvement des Machines qu'on fait mouvoir par des roues.

ALLUMÉ, adject. C'est un terme de Blason, qui s'applique aux yeux d'un animal, lorsqu'ils ne sont pas de la même couleur ou du même émail que le corps. Il se dit aussi d'un flambeau dont la flamme n'est pas de la même couleur. *D'azur à trois flambeaux d'or allumés de gueules.*

ALLURE, s. f. Terme de Manége, qui signifie la façon de marcher d'un Cheval. On dit *de belles allures, l'allure froide, l'allure noble*, &c.

ALLUSION, sub. f. Rapport d'une chose à une autre, dans le langage ou dans la composition par écrit.

ALLUVION, sub. f. lat. Nom que l'on donne à l'accroissement qui se fait le long des rivages de la Mer, ou des grandes rivieres par la tempête ou les inondations. C'est le contraire de l'*atterrissement*.

ALMADIE, s. m. Nom d'une sorte de petite barque dont se servent les Négres de la côte d'Afrique; elle a environ vingt pieds de long; elle est ordinairement composée d'écorces d'arbres. On s'en sert aussi dans l'Inde; mais ces bâtimens ont quatre-vingt pieds de long, & six à sept de largeur, & ressemblent à une navette. Sur la côte de Malabar & dans le Royaume de Calicut, on les nomme *Casthuri*, & on les arme en Guerre. La Langue Françoise a aussi adopté le mot *Almodia*, s. f. C'est une espece de barque dont se servent les Négres, Sujets & Esclaves des Portugais dans les Indes Orientales. Les *Almodias*, quoique legeres & étroites, sont très-sûres, & les Négres n'y craignent aucune tempête.

ALMAGESTE, s. f. Nom du célèbre Traité de la Sphere, écrit par *Ptolomée*. Quoiqu'on l'ait ainsi nommé par excellence, d'autres, tels que *Riccioli*, ont donné le même titre à leurs Ouvrages d'Astronomie.

ALMANACH, s. m. Ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom est le Livre ou le Recueil qui contient les jours de la semaine, du mois & de l'année, avec la distinction des Fêtes & des Jeûnes,

marqués par des signes qui leur sont propres. On y joint ordinairement les éclipses de Soleil & de Lune, & d'autres explications qui conviennent à toutes sortes d'états. Comme toutes ces choses different dans chaque Pays, les Almanachs des différentes Nations ne se ressemblent point.

ALMANDINE, *subst. fém.* Espece de Rubis, qui tire plus sur la couleur du Grenat que sur celle du vrai Rubis oriental, & qui est aussi plus tendre & plus léger.

ALMAZARRON, *s. m.* Nom d'une certaine terre rouge, qui se trouve en Espagne, & que les Habitans mêlent avec le Tabac de *Cuba* ou de *Brésil*.

ALMESICA, *s. m.* Nom d'une sorte d'arbre, qui croît en Ethiopie; il vient fort grand: ses feuilles ressemblent à celles de nos Noyers. On en tire une Gomme chaude & médicinale, en tailladant son tronc: cette Gomme porte aussi le nom d'*Almesica*: d'abord elle est blanche & molle, & se durcit ensuite. Son fruit est de la grosseur d'une Olive.

ALMICANTHERES ou ALMUCANTARAS, *s. m.* Cercles paralleles à l'horizon, qu'on s'imagine passant par tous les degrés du méridien. Leur usage est de faire connoître la hauteur du Soleil ou des étoiles. Sur les cadrans, on les nomme *Paralleles de hauteur*.

ALMUDE ou ALMONDE, *sub. f.* Nom d'une mesure Portugaise, qui sert à mesurer les choses liquides, & qui paroît venir du mot latin *modius*. L'*Almude* contient deux alquiers, & douze canadots, dont chacun vaut la mingle ou la bouteille d'Amsterdam.

ALOÈS, *sub. m.* Arbre des Indes, dont le véritable est de la hauteur & de la figure d'un Olivier: sous son écorce, il y a trois sortes de bois: le premier est noir, compacte & pesant; le second de couleur tannée & léger comme du bois pourri; le troisieme, qui est vers le cœur, est d'une odeur très-forte, mais très-agréable: le premier s'appelle *bois d'Aigle*; il est très-rare: le second, *bois de Calambour*; on l'apporte en Europe, où on l'estime comme une drogue excellente; il brûle de même que la cire, & jetté au feu, il rend une odeur aromatique: le cœur porte le nom de *Calamba*. Voy. CALAMBA.

ALOGES, *sub. m. pl. gr.* Nom que l'on donna anciennement à tous les Hérétiques du second siecle qui rejettoient le Verbe, n'admettant J. C. que comme un pur homme.

ALOI, *subst. m.* Mélange de deux métaux, l'un plus pur & plus fin, l'autre plus grossier & de moindre prix. C'est ainsi qu'on mêle du cuivre, ou quelqu'autre métal, avec l'or ou l'argent, soit pour les rendre plus durs & plus propres à être travaillés, soit pour les réduire à la valeur établie dans les monnoies de chaque Pays. En Angleterre, par exemple, on mêle, pour les pieces d'or, dans vingt-deux parties ou carats d'or pur, deux parties de cuivre; & pour les pieces d'argent, trois parties de cuivre dans trente-sept parties d'argent pur.

ALOIGNE, *s. f.* Terme de Marine. C'est une marque qu'on laisse flotter sur l'eau, pour faire connoître l'endroit où l'on a jetté l'ancre. Elle est de bois ou de liége.

ALONGE, *subst. f.* Tout ce qui est ajouté à quelque chose pour lui donner plus de longueur. Mais ce terme reçoit divers sens, dans la Marine, de quelque autre mot dont il est accompagné. Ainsi, l'*alonge du revers* est celle qui acheve la hauteur du côté d'un vaisseau. Les *alonges d'escubiers* sont des pieces de bois percées de trous, par lesquels on fait passer les cables. L'*alonge de porque* est particuliérement celle qui alonge une grosse piece de bois nommée *porque*. Les *alonges de trepore* sont au-dessus des *essains*. L'*alonge de poupe* forme le haut de la poupe, dans son assemblage avec le bout de l'*étan bord*. On dit aussi, en termes de Marine, *Alonger la terre*, pour dire, *la suivre*, *la côtoyer*. En termes de Chasse, *un Chien alongé*, est celui qui a les doigts du pied trop étendus, soit naturellement, soit par quelque incommodité survenue aux nerfs. *Un Oiseau est alongé*, lorsque ses plumes ont toute la longueur qui leur convient.

ALOPÉCIE, *sub. f.* Maladie qu'on nomme autrement la *Pelade*. Elle consiste dans la chûte des cheveux, & quelquefois de tous les poils du corps. *Alopécie* vient d'un mot grec, qui signifie *Renard*. Aussi prétend-on que cet animal est sujet à l'incommodité qu'on vient de représenter.

ALOSE, *s. f.* Poisson de Mer, qui entre dans les rivieres au Printems & en Eté, & qui y devient plus gras & de meilleur goût que dans la Mer. Il a la forme d'une Sardine, mais il est beaucoup

coup plus gros. Sa longueur ordinaire est entre un & deux pieds.

ALOUATE, *subst. m.* Nom d'une sorte de Singe de la classe des Sapajous; c'est un des plus grands animaux quadrumanes du Nouveau-Monde : il est sauvage & méchant, & on ne peut réussir à le dompter, ni à l'apprivoiser : son regard féroce, son cri effroyable & sa singuliere impudence inspirent la crainte & l'horreur. Les Sauvages vont à la chasse de l'*Alouate;* & quand cet animal se sent percé par une fleche, il l'arrache de son corps avec ses mains, & la relance contre son ennemi. L'*Alouate* a le même caractere que l'*Ouarine*.

ALOUCHI, *sub. m.* Nom que les Droguistes François donnent à une Gomme odoriférante, qui coule du tronc des Canneliers blancs, & dont le nom propre est *Litemanghitz*.

ALOUETTE, *subst. f.* Oiseau qui chante, & dont la chair est fort délicate lorsqu'il est gras. Il fait trois pontes dans le cours du Printems & de l'Eté. On distingue deux sortes d'*Alouettes;* l'une de terre, qui est celle dont on vient de parler; l'autre de mer, qui est un peu plus grosse, & plus brune par-dessus le corps.

ALPAGNE, *s. m.* Nom d'un animal laineux du Pérou, qui ressemble beaucoup aux Vigognes, mais qui a les jambes plus courtes, & le musle plus ramassé. On fait des étoffes de sa laine, des instrumens de ses os, & du feu de sa fiente.

ALPAM. Plante, dont les branches sont partagées par nœuds, & contiennent une moëlle verte, à laquelle on attribue plusieurs vertus. Ses feuilles sont oblongues, étroites & pointues, d'une odeur assez agréable, mais amere au goût.

ALPHA, *sub. m.* Nom de la premiere lettre de l'alphabet grec. Elle répond à notre *A*. On emploie quelquefois ce mot pour signifier ce qui est à la tête de quelque chose.

ALPHABET, *sub. m.* Nom qu'on donne à la collection de toutes les lettres d'une Langue, suivant l'ordre particulier à chaque Nation. Ce mot est composé d'*Alpha* & *Beta*, les deux premieres lettres grecques. Les Relieurs nomment *Alphabet* certains petits fers qui leur servent à écrire en lettres d'or les titres des Livres.

ALPHANET, *sub. m.* Oiseau de proie, qui se nomme aussi *Tunisien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie. Il sert au vol de la Perdrix.

ALPHITOMANCIE, *subst. f. gr.* *Voyez* ALEUROMANCIE.

ALPHŒNIX, *s. m.* Nom que les Pharmaciens donnent au sucre d'orge blanc, ou sucre tors, suivant la méthode qu'ils ont de déguiser les choses les plus simples, pour les faire valoir.

ALPHONSINE, *adj.* *Tables Alphonsines*. On donne ce nom à certains calculs astronomiques, composés sous la direction d'*Alphonse*, Roi de Castille, qui employa quatre cens mille écus à perfectionner cet Ouvrage, & qui l'honora d'une préface écrite de sa propre main.

ALPHOS, *s. m. gr.* Nom de certaines taches de la peau, dont on distingue plusieurs especes; *les noires*, *les blanches*, *les roussâtres*. Elles n'occupent que la superficie de la peau.

ALPISTE, *sub. f.* Graine pâle, de figure ovale.

ALQUIER, *s. m.* Nom que l'on donne dans le Sénégal aux Capitaines des troupes Négres. C'est aussi le nom d'une mesure de Portugal pour les grains. L'*Alquier* pese vingt livres, poids de marc.

ALQUIFOUX, *s. m.* Nom que les Ouvriers donnent au plomb minéral, ou à la mine de plomb. L'*Alquifoux* vient d'Angleterre, en paquets de différente grosseur. Les Potiers de terre l'emploient pour vernir leurs ouvrages en verd.

ALRUNES, *sub. m.* Poupées, ou petites figures de bois, que les anciens Germains regardoient comme leurs Dieux Pénates, qu'ils habilloient proprement, qu'ils couchoient dans de petits coffres, & auxquelles ils servoient à boire & à manger.

ALSINASTRE, *s. m.* Plante aquatique, dont la tige est divisée en cellules, formées par de petites feuilles membraneuses, qui vont du centre à la circonférence. Elle est cannelée dans toute sa longueur, & divisée par des nœuds dont partent les feuilles, qui sont blanches, étroites & disposées en rond. L'*Alsinastre* fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

ALSINE, *sub. fém.* Plante, qui est une espece de *Morgeline*, & qui croît abondamment le long du chemin, entre Orléans & Bourges.

ALTE, *sub. f.* Mot Allemand d'origine, qui signifie un repos que les troupes prennent pendant leur marche. C'est aussi un commandement militaire, par lequel on ordonne aux Soldats d'arrêter. Il paroît qu'il doit s'écrire avec une *h* aspirée, car on ne diroit pas l'*Alte fut longue*.

ALTÉRATION, *s. f. lat.* Ce mot signifie toutes sortes de changemens, physiques ou moraux; mais il ne se prend qu'en mauvaise part, de même qu'*altérer*, qui est son verbe. *Altérant* se dit, en Médecine, de tout ce qui cause de l'altération. On dit aussi *altératif. L'eau de chaux est un remede altératif.*

ALTERCATION, *s. f. lat.* Querelle, dispute contentieuse, de bouche ou par écrit.

ALTERNATIVE, *sub. f. lat.* Ce qui se fait tour-à-tour, ou indifféremment l'un après l'autre. On dit, *je vous laisse le choix de l'alternative*, pour dire que de deux choses on accorde la liberté de faire celle qui plaît le plus. *Alternatif* est l'adjectif. En terme de Blason, le mot *Alterné* signifie la situation de deux choses qui se répondent *à l'alternative*. En Géométrie, on appelle *angles alternes*, deux angles, l'un au haut, l'autre au bas d'une ligne droite comprise entre deux paralleles. Dans la doctrine des Quantités proportionnelles, la *proportion alterne* est lorsque l'*antécédent* d'une raison est à son *conséquent*, ce que l'*antécédent* d'une autre raison est aussi à son *conséquent*; la raison étant *alternativement* la même en changeant les antécédens en conséquens; comme 2. 4. 6. 12. & 2. 6. 4. 12.

ALTHÆA FRUTEX, *s. m. lat.* Arbrisseau de pleine terre, qui vient très-fort. On peut en faire de belles palissades. Il fait un grand effet aux mois d'Août & de Septembre. Ses fleurs, très-nombreuses, & qui se succédent tous les jours pendant un mois, sont en calice. Les couleurs des unes sont blanches, à fond pourpre; celles des autres sont violettes, également à fond pourpre. On multiplie ce bel Arbrisseau de graines, qui, au bout de trois ans, donnent des fleurs. Il se seme aussi lui-même, & l'on en trouve dans les plates-bandes qui levent naturellement. Toute terre & toute exposition lui conviennent; mais il réussit mieux au soleil. Il y en a une espece à fleurs doubles, qui est encore très-rare, & une autre à feuilles panachées. Ces deux especes se multiplient par les greffes. Outre cela, il y a plusieurs especes de Mauves & de Guimauves en Arbrisseaux; mais elles ne sont pas de pleine terre, & on les met l'Hiver dans l'Orangerie. Elles sont très-jolies & méritent d'être cultivées. Elles proviennent de graines qu'on seme au Printems.

ALTIER, *adjectif*, qui signifie *hautain*, *fier*, est un mot emprunté de l'Italien.

ALTIMÉTRIE, *sub. f. lat. & gr.* Nom d'une Géométrie pratique, qui enseigne à mesurer les hauteurs, soit perpendiculaires, soit obliques, accessibles ou inaccessibles.

ALTIN, *sub. m.* Nom d'une monnoie d'argent de Moscovie, qui vaut trois copées, & la copée vaut quinze sous deux deniers. Ainsi l'*Altin* vaut quarante-cinq sous six deniers de France.

ALTINCAR. Nom d'une espece de sel, qu'on emploie pour purifier les métaux & les séparer de leur mine.

ALVARA, *sub. m.* Nom que l'on donne en Portugal aux Lettres-Patentes émanées de la Cour.

ALUDE, *sub. f.* Bazane colorée, dont on couvre les Livres.

ALUDEL, *sub. m.* Nom chymique de certains pots ou verres sans fond, qu'on met l'un sur l'autre en forme de tuyau, pour les opérations qui se font avec le feu.

ALVÉOLE, *s. m. lat.* Ce mot a quatre significations particulieres. On nomme ainsi, 1°. Les petites cases qui se trouvent dans les gâteaux des mouches à miel. 2°. Les trous des gencives où les dents sont plantées. 3°. L'intérieur de l'oreille. 4°. Le creux des petites coupes où le gland, les noisettes & quelques fleurs sont placées par la nature. *Alvéolaire* se dit de ce qui appartient à quelque *Alvéole*.

ALVIN, *sub. mas.* Frai nouveau, ou petit Poisson, qu'on jette dans les Etangs, pour peupler. *Alviner un Etang*, c'est le remplir de ce petit Poisson. On dit aussi *Alvinage*.

ALUINE, *s. f.* Nom que les Botanistes donnent à l'Absinthe. *Voyez*, ci-dessus, *Absinthe*.

ALUMELLE, *s. f.* Nom que l'on donne à une robe sans manches, ou à une espece de jupon, dont les Prê-

tres qui sont en habit court se servent en disant la Messe. Il y a des Provinces, comme en Flandre, où l'on donne à ce vêtement le nom d'*Allelüia.*

ALUN, *s. m.* Espece de sel minéral astringent. Sa couleur est blanche. Outre l'Alun naturel, qui demeure tel qu'on le trouve dans la mine, & dont on distingue trois sortes, *le long*, *le liquide* & *le frêle*, qui se nomme aussi *Alun de grenaille* ou *de plume ;* on en fait artificiellement plusieurs sortes, telles que l'*Alun de roche*, qui est celui qu'on entend ordinairement par le simple mot d'Alun ; l'*Alun de Kali*, qui s'appelle autrement *Catinum ;* l'*Alun sucrin* ou *saccarin ;* l'*Alun de lie de vin desséchée & brûlée ;* l'*Alun écaillé*, qui se fait de la pierre spéculaire écaillée, &c. Outre ses usages en Médecine, l'Alun sert beaucoup aux Teinturiers pour la préparation aux couleurs. Ils emploient le mot *Aluner* pour dire, *Faire tremper une étoffe dans l'eau d'Alun*. On appelle *Alunieres* les lieux où l'on travaille l'Alun.

ALYPE, *s. f.* Herbe qui croît en abondance le long de la Mer Lybique & dans d'autres lieux. Elle est rougeâtre. On prétend que sa graine dissipe la mélancolie, suivant la signification grecque de son nom, & qu'elle procure des songes agréables, en y mêlant une égale quantité de celle d'*Epithymum*, avec un peu de sel & de vinaigre. Quelques - uns croient que l'*Alype* est le *Turbit blanc*, qui nous vient du Levant.

ALYSSE, *sub. f.* Herbe qui croît dans les montagnes & dans les lieux raboteux, & qu'on croit bonne contre la morsure des Chiens enragés. Elle a les feuilles rondes. Son fruit, qui contient une graine un peu élargie dans sa forme, représente un double écusson.

AMADES, *s. m.* Terme de Blason. Ce sont trois lisses paralleles, qui traversent l'écu sans toucher aux bords, chacune large comme le tiers de la fasce.

AMADIS, *s. m.* Nom d'un Héros fabuleux, dont les aventures font la matiere d'un fameux Roman. On a donné ce nom, en France, à certaines manches de femmes.

AMADOTE, *s. f.* Espece de Poire jaune, dont l'arbre porte le même nom.

AMADOU, *s. m.* Espece de mêche noire, qui vient d'Allemagne, & qui se fait avec les excrescences fongueuses des vieux arbres. On fait aussi de l'Amadou avec le vieux linge à demi-brûlé.

AMADOUER, *v. a.* Ancien mot, qui subsiste encore dans l'usage familier, pour signifier *gagner*, *adoucir*, *rendre traitable. Amadouer quelqu'un par des caresses & des présens.*

AMADOURI, *s. m.* Nom d'une espece de coton, qui nous vient d'Alexandrie par Marseille.

AMAIGRIR, *verbe act.* Les Sculpteurs & les Charpentiers se sont rendu ce mot propre : les premiers, pour signifier qu'une figure de terre se resserre en séchant, disent qu'*elle s'amaigrit*. Les seconds l'emploient dans le sens d'*aiguiser ;* ils disent *amaigrir* l'arrête d'une piece de bois, pour la rendre plus aiguë.

AMAKOZICK, *sub. m.* Arbre de la Nouvelle - Espagne, qui se nomme aussi *Texcalamalt* & *Teplamalt*. Il est grand. Ses feuilles ressemblent à celles du Lierre, & son fruit, qui est de couleur pourprée, a l'apparence d'une petite figue.

AMALGAME, *sub. m.* Ce mot, qui signifie *Paste*, en Arabe, exprime parmi nous l'incorporation de quelque métal avec le mercure ou le vif argent. On dit aussi *Amalgamer ;* c'est-à-dire, *calciner* par le moyen du mercure, l'or ou l'argent, ou quelque autre métal, à l'exception du fer & du cuivre, dont les parties sont trop grossieres pour cette opération.

AMANBLUCÉE, *sub. f.* Toile de coton, qui vient d'Alep, ou du Levant, par cette voie.

AMANDE, *s. f.* Espece de noix, renfermée dans un noyau, sous une écorce ou une peau assez épaisse, qui s'ouvre d'elle-même dans la maturité de ce fruit. On distingue deux sortes d'amandes, les *douces* & les *ameres*, qui ont toutes deux différentes vertus pour les usages de la Médecine. On donne le nom d'*amande* à la semence de tous les arbres à noyaux, qui est enfermée dans une écorce. On appelle aussi *amandes* les petits morceaux de crystal qui servent à la composition des lustres, parce qu'ils sont taillés dans cette forme. L'arbre qui produit l'amande porte le nom d'*Amandier*. Il ressemble beaucoup au Pê-

cher par les feuilles, mais il est beaucoup plus haut, & n'a souvent qu'une seule racine. Les femmes nomment *Amandé* une composition d'amandes sans écorce, avec de l'orge-mondé & de l'eau de veau ou de poulet, qui sert à l'entretien du teint.

AMARA-DULCIS, *s. f. lat.* Nom d'une Plante, dont les sarmens, qui sont de deux ou trois pieds de long, rampent par terre ou embrassent les arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont rangées alternativement le long des branches; & ses fleurs, qui sont d'un bleu purpurin, ont la forme d'une rosette découpée en cinq parties, du milieu desquelles s'élevent des étamines jaunes. Les baies, qui succedent aux fleurs, sont molles, rouges, & leur suc est d'une fadeur amere, suivant la signification du nom.

AMARANTHE, *s. f.* Fleur d'un rouge très-vif, qui a donné son nom à l'espèce de rouge qui fait sa couleur. On l'appelle aussi *Passe-velours* & *Fleur d'amour.* Il y a une autre *Amaranthe*, qui est une espece de *Tricolor*; mais qui n'est qu'une simple plante sans fleur, dont les feuilles sont fort belles. On la distingue par le nom d'*Amaranthe-Tricolor.*

AMARANTHINE, *sub. f.* Espece d'Anémone à grandes feuilles, dont la couleur tire sur l'*Amaranthe.*

AMARANTHOÏDE, *sub. f.* Nom d'une Plante annuelle d'Automne, qui se cultive comme l'Amaranthe ou Passe-velours. La fleur est un petit bouton violet; il y en a de blancs; mais d'un blanc sale, qui n'est pas agréable à la vue.

AMARGUE, *s. f.* Terme de Mer, qui signifie les indices qu'on place en Mer sur un rocher ou sur un banc, pour avertir que la route est dangereuse. On en voit plusieurs, qui sont un tonneau vuide ou un mât, entre l'Angleterre & la côte de Flandre. On les appelle aussi *Balises* ou *Bouées.*

AMARRER, *v. a.* Terme de Marine. C'est tirer ou attacher quelque chose avec des cordages. On appelle *amarre*, la corde qui sert à cet usage. Un vaisseau qui a mouillé ses trois ancres, *a ses trois amarres.* Amarrage se prend aussi pour *ancrage* ou *mouillage.* *Amariner* est un autre mot, qui signifie mettre dans un vaisseau ce qu'il faut d'hommes & de munitions pour le défendre: Terme d'Armateur. Les Charpentiers emploient le mot d'*amarre* pour signifier deux morceaux de bois appliqués quarrément contre une plus grande piece.

AMASEMENS, *sub. m.* Terme de quelques Coutumes, qui signifie des maisons & des édifices. *Manoirs amasés*, c'est-à-dire, *terres accompagnées de bâtimens.*

AMATELOTER, *v. a.* Terme de Mer. C'est joindre les Matelots deux à deux, afin que chacun servant à son tour, ils puissent se soulager en se succédant l'un à l'autre dans le travail.

AMATEUR, *sub. m. lat.* Ce mot s'est mis en usage pour signifier celui qui a le goût des Beaux-Arts, qui les aime, qui les protége, sans les exercer.

AMATIR, *v. a.* Terme d'Orfévrerie. C'est ôter le poli à l'or ou à l'argent; quoique, pour l'argent, *Blanchir* soit plus en usage.

AMATZQUIL, *s. m.* Plante des Pays chauds, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du Citronier, & dont le fruit est une espece de Figue. Elle vient du Brésil. L'écorce de sa racine, en décoction, passe pour un excellent fébrifuge.

AMAUROSIS ou AMAUROSE, *sub. f. gr.* Maladie des yeux, qu'on appelle autrement *Goutte serene.* On est privé de la vue sans qu'il paroisse aux yeux la moindre trace de mal.

AMAZONES, *s. f.* Nation guerriere venue de la Sarmatie, sur le Fleuve *Thermodon* en Cappadoce, uniquement composée de femmes, qui ne recevoient parmi elles aucun homme; mais qui se rendant une fois l'an sur la frontiere, pour y recevoir les caresses de leurs voisins, gardoient les filles dont elles devenoient enceintes, & rendoient les enfans mâles aux peres. Elles se brûloient une mamelle pour tirer mieux de l'arc, & conservoient l'autre pour la nourriture de leur fruit. On prétend qu'elles étendirent leur domination jusqu'à Ephése, en Asie, mais qu'ayant voulu repasser en Europe, elles furent défaites par les Athéniens sous Thésée. Quelques Critiques traitent ce récit de fable, & la croyent fondée sur l'usage que ces femmes avoient de suivre leurs maris à la guerre. Leur nom s'emploie pour signifier une femme courageuse.

AMBAGE, *sub. m.* Vieux mot tiré du latin, qui n'est point encore tout-à-fait hors d'usage dans le style familier. Il signifie des circonlocutions, des voies obscures & mystérieuses, par lesquelles on veut cacher sa pensée.

AMBAIBA, *s. m.* Arbre de l'Amérique, dont les feuilles sont si dures, qu'elles servent à polir le bois. Il ressemble au Figuier, sans avoir tant de hauteur. On vante la poudre de son bois comme un excellent vulnéraire.

AMBAITINGA, *s. m.* Arbre du Brésil, fort droit & fort haut, qui porte certaines vessies dont il découle un Baume vulnéraire, que les Indiens recueillent soigneusement.

AMBALAM, *sub. m.* Grand arbre des Indes, dont un homme peut à peine embrasser le tronc. Ses branches sont de couleur verte, & couvertes d'une poudre bleue. On remarque, comme une singularité, que lorsque ses boutons de fleur viennent à pousser, il se dépouille de ses feuilles, & qu'il les reprend lorsque le fruit paroît.

AMBARVALES, *s. f.* Anciennes fêtes Romaines, qui se célébroient avant la moisson à l'honneur de *Cérès*. On conduisoit trois fois une Truie autour du champ, tandis qu'un des Laboureurs, couronné de feuilles de chêne, chantoit les louanges de cette Déesse. La cérémonie se terminoit par le sacrifice de la Truie, & par des libations de lait & de vin.

AMBASSADEUR, *s. m.* Ministre public d'un Roi ou d'une République, qui est envoyé d'une Cour pour négocier des affaires d'Etat dans une autre. Sa fonction se nomme *Ambassade*. On dit que son nom vient d'*Ambascia*, qui, en Italien, signifie *chagrin, peine, affliction*.

AMBE, *subst. m.* Terme qui n'est connu que pour la Loterie, & qui exprime une chance qui amene deux numéros liés; comme *Terne* signifie celle qui en amene trois.

AMBELA. Nom d'un arbre du Levant, dont on distingue deux especes; l'un, dont le fruit approche de la noisette & a le goût du verjus : il se confit & se mange avec du sel. L'autre a les feuilles plus grandes, & porte un fruit plus gros. La décoction de son bois, avec du Sandal, passe pour un fébrifuge.

AMBI, *s. mas.* Instrument de Chirurgie, composé de deux pieces de bois jointes ensemble par une charniere. Il sert à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humerus est tombée sous l'aisselle.

AMBIDEXTRE, *adject. lat.* Celui qui se sert de ses deux mains avec la même facilité. Métaphoriquement, c'est un homme qui trompe deux partis opposés, en feignant de les favoriser également, ou qui se fait payer de l'un ou de l'autre.

AMBIGUITÉ. *sub. f. lat.* Tout ce qui laisse quelque doute à l'esprit sur la maniere de le déterminer. *Une ambiguité. Un terme ambigu.* On appelle *ambigu*, un repas irrégulier, composé de divers mets peu assortis, qui n'est ni un dîner, ni un souper.

AMBLE, *s. m.* Marche ou allure d'un cheval, qui consiste dans le mouvement alternatif des deux jambes de chaque côté. On prétend que c'est le pas naturel des chevaux, & qu'étant jeunes ils le quittent pour prendre d'autres habitudes. En termes de Manége, on dit *un cheval est franc d'amble*, lorsqu'en le conduisant de la main avec le licou, il prend naturellement cette allure.

AMBLIGONE. *s. m. gr.* Terme de Géométrie. C'est un angle obtus, plus large qu'un angle droit; c'est-à-dire, qu'il contient plus de nonante degrés.

AMBLIOPIE, *s. f. gr.* Terme de Chirurgie, qui signifie des éblouissemens continuels de la vue, sans aucune marque d'altération dans les yeux.

AMBOUTIR. *v. act.* Terme d'Art, qui signifie rendre une chose concave d'un côté & convexe de l'autre. L'instrument qui sert à cette opération, se nomme *Amboutissoir*. On dit, *une planche amboutie*.

AMBRE, *s. mas.* Substance jaune, transparente & gommeuse, d'un goût résineux, & d'une odeur qui tire sur l'huile de Térébenthine. Elle se trouve au bord de la mer, & surnage sur les eaux. Les uns croyent que c'est le suc de quelque arbre, qui devient solide par congélation. D'autres prétendent que c'est un simple bitume formé d'exhalaisons aériennes, qui se condensent par la fraîcheur de l'eau. On attribue à l'*Ambre* deux vertus opposées; l'une astringente, qui est dans son huile; l'autre apéritive, qui est dans le sel volatil. On appelle *Am-*

breade de l'ambre faux ou factice, dont on se sert pour la traite avec les Négres.

AMBRE-GRIS. *s. m.* Drogue odoriférante, de couleur cendrée, qui se fond comme la cire, & qui est tout à la fois un parfum & un excellent cordial. On croit que c'est un mêlange de cire & de miel, qui tombant dans la mer, des rochers ou des arbres dont les Abeilles font leur retraite, y acquiert la perfection qui lui convient. Ce qui confirme cette opinion, c'est qu'on tire, du miel & de la cire, une essence fort semblable; sans compter qu'ayant ouvert des pieces d'Ambre-gris avant leur parfaite maturité, on y a trouvé au centre, de la cire & du miel. Quoique les mers du Nord fournissent de l'Ambre-gris, il est en plus grande abondance & meilleur dans celles d'Orient. On en distingue de plusieurs sortes, c'est-à-dire, de différens degrés de bonté. L'*Ambre renardé*, qui est le pire, est celui que les Poissons vomissent après l'avoir avalé. Sa couleur est noire. Le célebre *Peiresc* assure que l'*Ambre jaune* est une véritable fossile, & non une résine.

AMBRETTE, *s. f.* Nom d'une petite Poire, dont le goût tire sur celui de l'Ambre-gris. C'est aussi le nom d'une Plante qui sert à parfumer, & qu'on appelle autrement *Fleur du Grand-Seigneur.*

AMBROISIE, *s. f.* Liqueur que les Payens regardoient comme la boisson des Dieux. Les Médecins donnent aujourd'hui ce nom à certaines préparations d'un goût agréable. Dans son origine grecque, il signifie *Immortel.* Il y a une herbe nommée *Ambroisie*, qui porte de petits boutons sans fleurs, en forme de grappes de raisin, & dont l'odeur approche de celle du vin.

AMBULANT, *sub. m. lat.* Nom qu'on donne aux Commis subalternes des Aides & des Domaines, qui vont visiter les Bureaux, ou faire d'autres observations. On appelle *Ambulante* l'emploi d'un Ambulant.

AME, *s. f.* C'est un Être simple, indivisible, capable d'idées & de sentimens, qui fait la partie la plus noble & la plus essentielle de l'homme, & qui le dirige dans toutes ses actions. Les Philosophes attribuent aux Animaux & aux Plantes une *Ame végétative*, c'est-à-dire, un principe qui les fait croître ou diminuer. En termes de Sculpture, on appelle *Ame* les figures de plâtre ou de terre, qui servent à former celles qu'on jette en métal. En Musique, l'*Ame est* un petit appui de bois qu'on met sous le chevalet, dans l'intérieur d'un Instrument. En termes d'Artillerie, l'*Ame* est le creux du canon, où se met la poudre. Dans le langage figuré, on appelle l'*Ame* d'une chose, ce qui sert à lui donner de la chaleur, de la force & de la vivacité. L'Éloquence, la Poésie, la Peinture, l'Art, en un mot, donne de l'*Ame* aux choses les plus insensibles.

AMEBÉE, *adj. m. gr.* On donne le nom de *Poëme amebée* aux Pieces de Poésie, où l'on introduit deux Interlocuteurs, qui se disputent quelque préférence, comme dans la troisieme Églogue de Virgile. Ce mot signifie *ce qui est mutuel.*

AMÉLANCHIER, *s. mas.* On connoît plusieurs variétés de cet arbrisseau, de pleine terre, qui est de la famille des *Mespilus*, c'est-à-dire, *Néflier.* Celui de Canada paroît être le plus beau. Ses feuilles sont petites & rondes, & il porte au Printems des fleurs blanches en épis. Tout terrain & toute exposition lui sont propres. On le multiplie par semences, ou par la greffe sur l'épine.

AMEN. Mot Hébreu, que l'Eglise place à la fin de toutes ses prieres, & qui signifie *Ainsi soit-il.* C'est un souhait pour l'exécution de ce qu'on demande.

AMENDE, *s. f.* Peine ou réparation imposée pour quelque faute. *Amende pécuniaire. Amende honorable.* De-là vient *amender* une terre, pour réparer ses forces en l'engraissant. *Un malade* qui *n'amende point. L'amendement des mœurs.*

AMENER, *v. act.* Terme de Marine, qui se prend en deux sens: 1°. *Amener les voiles, amener le pavillon*, signifie *les abaisser.* 2°. *Amener une terre*, signifie *s'en approcher.*

AMÉNITÉ, *s. f.* Ce mot latin est devenu François pour signifier *de l'agrément.*

AMÉTHYSTE, *sub. f. gr.* Pierre précieuse d'un violet foncé & autres nuances. C'étoit la neuvieme, en ordre, sur le Pectoral du Grand-Prêtre Juif, & le nom d'*Issachar* étoit gravé dessus. On prétend que l'Améthyste

garantit de l'ivresse, & résiste aux poisons. Il y a plusieurs sortes d'*Améthystes*; celle de Carthagene est d'un gris-de-Lin, elle prend un beau poliment, ce qui lui donne une vivacité de jeu tout-à-fait agréable; on la trouve sur les côtes méridionales d'Espagne & en Barbarie. L'*Améthyste* commune est un peu plus tendre, & peu estimée; l'on en trouve en France, en Bohême, & en Allemagne. Celles qui viennent du Levant sont plus dures & plus estimées que celles des Indes Occidentales.

AMIANTE, *s. mas. gr.* Espece de pierre filamenteuse & incombustible, qui ressemble à l'Alun; on la trouve dans les montagnes des Pyrénées: pour filer cette pierre on la fait bouillir dans la lessive d'Indigo. Les opinions sont différentes sur la nature de l'*Amiante*, & n'ont jamais été bien éclaircies. On croit que les Anciens se servoient de cette toile pour ensevelir les morts.

AMICT, & non pas AMIT. *s. m. lat.* Nom d'un linge dont le Prêtre se couvre les épaules pour dire la Messe. On prononce *Ami*.

AMICALEMENT, *adverbe* formé d'*Ami*, pour signifier, *en ami*, *avec un air d'amitié*. *Amical* se dit aussi pour ce qui marque de l'amitié, ce qui en a l'apparence.

AMIDON, *s. m. gr.* Pâte composée de froment ou d'autres grains, en les amolissant avec de l'eau sans les moudre. Elle sert à blanchir le linge fin, à faire de la poudre pour les cheveux, & à d'autres usages. L'*Amidon* de froment est le meilleur. On fait aussi de fort bon *Amidon* d'une Plante nommée *Arum* ou *Epihette*, qui croît dans les lieux sombres & les terres incultes.

AMIERTES, *s. f.* Nom de certaines toiles de coton, qui viennent des Indes.

AMINEUR, *s. mas.* On donne ce nom aux Mesureurs, dans les greniers à sel. Ils sont choisis aussi pour Experts, lorsqu'il faut juger de la qualité des sels de capture.

AMINTAS. *Fossé d'Amintas.* C'est ainsi qu'on nomme, après *Galien*, un bandage, qui se fait pour le nez, du nom de son ancien Auteur. Il ressemble à celui qu'on nomme *Œil double*, excepté qu'il ne couvre pas les yeux.

AMIRAL, *s. m.* Le Chef des forces maritimes d'un Etat. On croit que ce mot vient d'*Amir* ou *Emir*, qui signifie *Prince* ou *Seigneur*, en Arabe. *Vice-Amiral* & *Contre-Amiral* sont d'autres titres de dignités inférieures dans la Marine. Dans chaque Nation, les Amiraux ont de grands Priviléges. En France, l'Amiral porte à ses armes deux ancres d'or passées en sautoir derriere l'écu. Le Vaisseau qu'il monte arbore le pavillon quarré blanc au grand mât, & porte quatre fanaux. Il a le dixieme de toutes les prises de Mer, sous pavillon de France, & le dixieme des rançons. La *Jurisdiction de l'Amirauté* est aussi fort étendue, soit aux *Tables de Marbre*, soit dans d'autres Siéges particuliers. Le premier Amiral de France fut *Florent de Varenne*, en 1270. L'*Amiral de Malte* est la quatrieme dignité de l'Ordre, après le *Grand-Maître*. Il est Chef de la Langue d'Italie, dont il est toujours tiré.

AMIRAUTE, *sub. m.* Nom d'une grande charge en Espagne, qui correspond à celle d'Amiral en France.

AMISSIBLE, *adject. lat.* Ce mot, qui signifie, *ce qui peut être perdu*, ne se dit guere qu'en style Théologique, de la Grace & de la Justice. *Inamissible* signifie le contraire. *Amissibilité* est le substantif.

AMMAN, *s. m.* Titre de Dignité en Suisse. On donne ce nom, dans les Cantons Catholiques, au Chef de chaque Canton. Il occupe ce rang, pendant deux ans, avec une Régence ou un Conseil, pour les affaires communes.

AMMEISTRE, *s. m.* Nom qu'on donne aux Echevins de Strasbourg, comme on nomme *Capitouls* ceux de Toulouse, & *Jurats* ceux de Bordeaux.

AMMI, *s. mas.* Graine du Levant, qui vient d'une plante assez haute, dont les fleurs sont blanches. On s'en sert pour la composition de la *Thériaque*. Elle porte, chez les Apothicaires, le nom de *Cumin d'Ethiopie* & d'*Ammioselinum*.

AMMOCHOSIE, *s. m. gr.* Pratique, ou remede, qui sert à dessécher le corps, & qui consiste à l'enterrer dans du sable de Mer extrêmement chaud. *Voyez* INSOLATION.

AMMOCHRYSE, *sub. fém. gr.* ou

Poudre d'or. C'est le nom d'une Pierre friable, rouge ou jaune, qui est mêlée de paillettes d'or, & qu'on pulvérise pour la mettre sur l'écriture. Elle se trouve en Bohême & dans quelques autres lieux.

AMMODITE, *sub. m. gr.* Serpent qui ressemble à la Vipere, mais qui a la tête plus longue, & la queue fendue par-dessus. Sa morsure cause la mort. Il est couleur de sable, moucheté de noir, & long d'environ deux pieds.

AMMON, *s. m.* Surnom de *Jupiter*, adoré en Lybie sous la forme d'un Belier. C'est aussi le nom d'un des fils de *Loth* dans l'Ecriture-sainte. Cet *Ammon*, né d'une des filles de Loth, devint la source des *Ammonites*, Nation qui habita une partie de la Syrie, & qui après de longues guerres, avec le Peuple de Dieu, fut enfin détruite par *Judas Machabée* Voyez CORNE D'AMMON.

AMMONIAC, *s. m.* Gomme d'un arbre d'Afrique, qui porte le même nom; d'autres disent d'une plante. On attribue beaucoup de vertus à son sel & à son huile. Suivant quelques-uns, le nom d'*Ammoniac* vient du Temple de Jupiter *Ammon*, qui étoit environné d'arbres d'où distilloit cette gomme.

AMMONITE, *sub. m.* Nom d'une pierre, ou d'une espece de grais, dont les parties sont composées de sable, ou de grains qui lui ressemblent.

AMNION ou AMNIOS, *s. m. gr.* Membrane déliée, qui enveloppe immédiatement le *Fœtus*.

AMNISTIE, *s. f. gr.* Pardon général, ou acte d'oubli, accordé par un Prince à ses Sujets, après quelque faute qui blesse le pouvoir suprême.

AMOISE, *sub. f.* Terme de Charpentage. Les Amoises sont des pieces de bois qui embrassent les assemblages, & qui étant liées l'une à l'autre par des chevilles de bois, servent à les affermir.

AMOLETTES, *s. f.* Terme de Mer. C'est le nom des trous par lesquels on fait passer les barres du cabestan.

AMOME, *s. m.* Arbre odoriférant des Indes Orientales, dont le bois est rougeâtre, & qui porte des gousses rondes de la grosseur des grains de raisin. Elles sont remplies de petits grains couleur de pourpre, qui ont le goût âcre, & qui répandent beaucoup d'odeur. Ils entrent dans la composition de la Thériaque.

AMONCELER, *v. act.* Mettre en tas, en monceau; d'où vient qu'en terme de Manége on dit, qu'*un cheval s'amoncele*, pour signifier que l'ensemble de toutes ses parties est resserré dans une proportion fort réguliere.

AMONT, *s. m.* Terme de Bateliers sur plusieurs Rivieres, pour signifier la partie qui est du côté de la source d'une riviere.

AMORCE, *s. f.* Ce qui est capable d'engager, de gagner les sens ou la raison. L'amorce pour la pêche, est ce qui attire le Poisson & qui sert à le faire prendre. Pour les armes à feu, c'est la poudre qui est près de la lumiere, & qu'on enflamme pour faire partir le coup. On appelle aussi *amorce* les mêches soufrées qui servent à mettre le feu aux grenades & aux mines En terme de Serrurier, *amorcer le fer*, signifie en ôter quelque chose avant que de le percer. L'*Amorçoir* est un ciseau ou une petite tariere, dont on se sert pour commencer à percer le bois.

AMORPHA, *s. m.* Arbrisseau de pleine terre qui s'éleve jusqu'à huit ou dix pieds. Ses fleurs sont en épis de couleur violette très-foncée. Elles n'ont pas beaucoup d'apparence. L'*Amorpha* vient par-tout. On le multiplie des drageons qui viennent au pied, ou bien de boutures, ou en couchant ses branches. Son nom vient, dit-on, de l'irrégularité de la forme de ses fleurs. *Amorpha*, en grec, signifie *sans forme.* On le nomme encore *Indigo bâtard*, parce que ses feuilles ressemblent à l'Indigo.

AMORTIR, *v. a.* Terme de Droit Civil & Canon, qui signifie assurer quelque terre à l'Eglise d'une maniere irrévocable. C'est un Privilége de l'Etat Ecclésiastique, dans la plupart des Pays de la Communion Romaine. En France, le *Droit d'Amortissement* se paie assez cher. Les biens amortis ne peuvent jamais changer de nature. *Amortissement* est aussi un terme d'Architecture : c'est ce qui termine un ouvrage. On dit dans le style figuré, *amortir les passions*, pour signifier les refroidir & les éteindre : l'*amortissement des désirs.* On dit aussi *des chairs amorties*, c'est-à-dire, où l'interruption du sang & des esprits ne laisse plus de sen-

tement. *Fruit amorti. Douleur amortie. Couleur amortie.*

AMOVIBLE, *adj. lat.* Ce qui peut être ôté. *Un Office amovible. Amovibilité* est le substantif. En terme de Droit Canon, *amovible* se dit pour *révocable*, de certaines prérogatives, qui peuvent être révoquées.

AMPELITE, *adj. Terre ampelite.* C'est une terre noire, qui étant pilée se fond dans l'huile. Elle sert à teindre en noir les cheveux & les sourcils, & à divers usages de Médecine.

AMPHIBIE, *adj.* & *s. m. gr.* Ce mot, qui signifie proprement *double vie*, s'applique particuliérement aux Animaux qui vivent indifféremment dans l'eau ou sur terre, tels que la *Grenouille*, le *Castor*, la *Tortue*, le *Cheval marin*, le *Crocodile*, &c. mais on s'en sert aussi pour tout ce qui est d'une nature douteuse à cause de ses différentes propriétés.

AMPHIBOLOGIE, *s. f. gr.* Maniere obscure de parler ou d'écrire, qui fait qu'une expression peut être prise en deux sens opposés. Les Langues modernes ne sont pas si sujettes à cet abus que le Latin. *Amphibologique* signifie ce qui est *douteux*, *indéterminé*.

AMPHICTIONS, *s. m. gr.* Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Grece, aux Députés qui formoient l'Assemblée générale des Villes confédérées.

AMPHIDROMIE, *sub. f. gr.* Fête Payenne, qui se célébroit le cinquieme jour après la naissance d'un enfant. Les femmes, qui se trouvoient dans la maison, couroient en rond dans la chambre, suivant la signification du mot, en portant l'enfant dans leurs bras; & ensuite l'ayant remis entre les mains de la nourrice, elles se mettoient à table, où le festin étoit accompagné de petits présens.

AMPHIGOURI, *sub. fém. gr.* Ce mot, composé d'un adverbe grec, qui signifie *autour*, & d'un substantif, qui signifie *cercle*, est devenu depuis peu fort à la mode, pour servir de nom à de petites *Parodies lyriques*, qui tiennent du burlesque, & qui roulant sur des mots & des idées sans ordre & sans aucun sens déterminé, n'ont pour objet que de faire rire par ce bizarre assemblage.

AMPHION, *sub. masf.* Nom qu'on donne, dans les Indes Orientales, au suc que nous nommons *Opium*.

AMPHIPOLES, *s. f. gr.* Magistrats de Syracuse, qui administroient le Gouvernement & la Police. Ils devoient leur établissement à *Timoléon*, lorsqu'il eut chassé *Denis-le-Tyran*.

AMPHIPROSTILE, *subst. m.* Ce mot, dans sa composition grecque, signifie un édifice qui a des colonnes devant & derriere. Les Anciens avoient des Temples de cette forme, auxquels ils donnoient ce nom.

AMPHISBENE, *s. mas.* Nom d'un Serpent, qu'on appelle aussi *Double-marcheur* : il marche en avant & en arriere comme l'Ecrevisse : sa queue est arrondie par le bout; & de-là l'on a cru devoir le nommer *Serpent à deux têtes.* Il se nourrit de Fourmis, de Vers & de Limaçons. Les Portugais regardent sa morsure comme vénimeuse. On compte six especes d'*Amphisbenes* : 1°. Celui de Ceylan, dont les écailles sont petites & jaspées de noir; il a l'odorat aussi fin qu'un Chien de chasse. 2°. Celui d'Amboine, qui est distingué des autres par un anneau blanc qui couronne sa tête. 3°. Un autre *Amphisbene* d'Amboine, sur la tête duquel on ne découvre ni yeux ni narines. 4°. L'*Amphisbene* de Lybie : on le rencontre dans tous les climats. 5°. Celui d'Amérique, dont le corps est fort mince & la taille très-longue : il est orné par intervalles réguliers de bandes d'un beau bleu de Turquie. 6°. Celui du Brésil, qu'on nomme aussi *Pecola.* Il est d'un rouge de corail, & ses écailles jettent un plus grand éclat. C'est le plus beau des *Amphisbenes.* Il est singulier, disent certaines gens, qu'on trouve dans le Nouveau-Monde des Animaux plus beaux que leurs pareils ne le sont dans l'Ancien. Seroit-ce, poursuivent-ils, que la Nature y auroit moins dégénéré? Point du tout; c'est que la rareté faisant le prix des choses, nous donnons toujours la préférence à ce qui est rare.

AMPHISCIENS, *sub. m. gr.* Nom des Nations qui habitent entre les Tropiques. On les nomme ainsi, parce que, suivant la signification de ce mot, leur ombre méridienne change par leur différente position à l'égard du Soleil. Elle est tantôt au Midi, tantôt au Septentrion.

AMPHISTERE, *s. mas.* Nom que les Grecs donnoient aux Serpens aîlés, & qui signifie, dans leur Langue,

cette propriété naturelle. C'est aujourd'hui un terme de Blason. L'étymologie Grecque demanderoit qu'on écrivît *Amphiptere*.

AMPHITHÉATRE, *sub. mas. gr.* Grand édifice, ordinairement de forme ronde ou ovale, avec des rangs de siéges ou de bancs, pour la commodité de ceux qui assistent à quelque spectacle. Les anciens Romains se distinguerent par la magnificence de leurs Amphithéâtres.

AMPHORE, *s. f.* Mot latin, qui s'est conservé à Venise, pour le nom d'une grande mesure des liquides. Elle contient quatre bigots, & le bigot quatre quartes; c'est-à-dire, un peu plus que vingt-six pintes de Paris.

AMPLEUR, *sub. f. lat.* Mot formé d'*ample*, que les Couturieres ont mis en usage, pour signifier la large étendue des robes & des paniers de femme.

AMPLIATION, *s. f. lat.* Terme de Pratique. On appelle *Ampliations de Contrats*, des copies de Contrats, dont les grosses sont déposées entre les mains des Notaires. En termes de matieres bénéficiales, *ampliation* signifie *extension*, *augmentation*. *Ampliatif* se dit aussi de ce qui a le pouvoir d'étendre, d'augmenter. En termes de Chambre des Comptes, une *ampliation* est la copie d'une quittance, qu'un Comptable rapporte sur la recette de son compte. En termes de Palais, *amplier* se dit pour *différer*.

AMPLIFICATION, *sub. fém. lat.* Terme de Rhétorique. C'est la maniere d'étendre un sujet, ou une simple pensée, par des figures conformes aux regles de l'Art. Dans le style ordinaire, *amplifier* signifie *augmenter*, *étendre*, *agrandir*.

AMPLITUDE, *sub. f. lat.* Terme d'Astronomie. C'est la distance prise sur l'Horizon du point où un Astre se leve ou se couche, au point du lever ou du coucher équinoxial. L'Orient du Soleil s'appelle aussi son *Amplitude Orientale*; & l'Occident, *Amplitude Occidentale*.

AMPOULES, *sub. f. lat.* Petites enflures qui se forment sur la peau, ou sur l'eau agitée. Comme *Ampoule* signifie *bouteille*, dans son origine latine, on a donné ce nom à la petite phiole qui contient l'huile dont on sacre nos Rois à Rheims. On prétend qu'elle fut apportée du Ciel, par une Colombe, au Baptême de Clovis; & pour célébrer cet événement, il y avoit autrefois un Ordre de Chevalerie, qui se nommoit l'*Ordre de la sainte Ampoule*: c'étoit le premier auquel la piété de nos Rois avoit donné lieu: depuis son institution, il avoit toujours été distingué par le choix de ceux qui l'avoient composé. Les Ecclésiastiques ne pouvoient faire les fonctions de Chevalier-Baron au Sacre de nos Rois; les Chevaliers ne pouvoient posséder des Bénéfices simples & des pensions sur Bénéfices, qu'ils perdoient en se mariant en secondes nôces. Les marques distinctives de l'Ordre, étoient un large ruban noir & moiré, où étoit attachée une croix d'or émaillée & anglée à huit pointes, où d'un côté étoit un S. Esprit, apportant une sainte *Ampoule*, & de l'autre un S. Remi; sur le côté gauche de l'habit & du manteau étoit une grande croix aussi à huit pointes brodées en or & en argent, & dans le milieu un S. Esprit, comme dans la croix.

AMPOULETTE, *s. f.* Terme de Marine, qui signifie une *horloge à sable*, qu'on tient dans le même lieu que la boussole.

AMPUTATION, *s. f. lat.* Terme de Chirurgie, qui signifie l'action de couper un membre avec les instrumens de cette profession. On dit de même *amputer*, pour *couper*.

AMULETTE, *s. m.* Charme, ou médicament. Dans le premier de ces deux sens, les Amulettes consistent en caracteres, en figures, ou en paroles, auxquelles on attribue des vertus imaginaires. En Médecine, c'est un composé de simples ou de sels minéraux, &c. qui attaché à quelque partie du corps, guérit ou préserve d'une maladie.

AMURCA, *s. f.* C'est le nom que les Apothicaires donnent à la lie des Olives; ce qu'il signifie dans son origine grecque.

AMURE, *sub. f.* Terme de Mer. Les *Amures* sont des trous, dont l'usage est d'arrêter les cordages qui servent à bander les voiles. *Amurer* signifie faire la manœuvre de cette opération. *Amure*, prononcé simplement, est un ordre de Marine.

AMYGDALES, *s. f. gr.* Certaines glandes du corps humain, ainsi nommées parce qu'elles ont la forme

d'une amande. *Amygdaloïde* est le nom d'une Pierre figurée, qui a la même forme.

AN. Terminaison de plusieurs noms traduits du Latin. C'est une regle assez générale qu'*Anus*, dans les noms propres Latins, où il est précédé d'une voyelle, comme dans *Julianus*, *Cyprianus*, &c. se rend en François par *en*; *Julien*, *Cyprien*. Au contraire, si c'est une consonne qui précede *Anus*, il se rend par *an*, *Trajanus*, Trajan.

ANA. Terme en usage parmi les Médecins de plusieurs Nations, pour signifier que dans une purgation qu'ils ordonnent, les ingrédiens prescrits doivent entrer en égale quantité.

ANABAPTISTES, *sub. m. grec.* Secte d'Hérétiques, qui ne croient pas que les enfans puissent être baptisés, & qui les rebaptisent dans l'âge de raison. Leur origine est du même tems que celle du Luthéranisme, sans qu'on connoisse exactement leur Auteur. Mais *Jean de Leyden*, *Muntzer*, *Kniperdolling*, & d'autres Enthousiastes Allemands à la tête de ces Sectaires, joignirent quantité d'opinions monstrueuses à celle qui regarde le Baptême. Cette Secte subsiste encore, quoiqu'il paroisse par la Confession de Foi des Anabaptistes Anglois, publiée en 1689, qu'ils ne different guere des autres Protestans qu'à l'égard du Baptême des enfans.

ANABROKISME, *s. m. gr.* Opération qui se fait, avec un nœud coulant, suivant la signification du mot, sur le poil des paupieres qui nuit aux yeux, par sa longueur ou son abondance.

ANACALIPE, *s. m.* Petite bête de l'Isle Madagascar, qui croît entre l'écorce des vieux arbres. C'est une espece de *Polypede*, dont les piquûres sont aussi dangereuses que celles du Scorpion.

ANACALYPTERIE, *sub. f.* Ancienne Fête payenne, qui suivoit immédiatement les nôces, & dont la cérémonie consistoit à faire voir l'Epouse à tout le monde, en lui ôtant son voile. C'est ce que signifie ce mot grec.

ANACANDEF, *s. m.* Serpent d'une petitesse extrême, qui se glisse dans le fondement, d'où il n'est pas aisé de le faire sortir. Il y cause de grandes douleurs, qui ne manquent guere de devenir mortelles. On ne connoît l'*Anacandef* que par les Relations de l'Isle Madagascar.

ANACARDE, *s. m. gr.* Fruit des Indes Orientales, qui, suivant la signification de ce mot, a quelque ressemblance avec le cœur par sa couleur & par sa forme. C'est un poison; mais pris avec circonspection & dans une juste mesure, il fortifie les nerfs. C'est aussi le nom d'un Antidote, dont on vante l'excellence. Voyez-en la préparation dans le *Dictionnaire de James*.

ANACHORETTE, *s. masc. gr.* Celui qui se retire du tumulte, pour mener une vie tranquille dans la solitude. *Un Hermite*.

ANACHRONISME, *s. m. gr.* C'est une faute contre l'ordre des téms, lorsqu'on place un évenement plus tard ou plutôt qu'il n'est arrivé. Ainsi *Virgile* est tombé dans un Anachronisme en faisant vivre *Didon* du tems d'*Enée*, quoiqu'elle fût postérieure d'environ 300 ans au siége de Troye.

ANACOLLEMATES, *s. m. gr.* Nom d'un remede qu'on applique sur le front, pour arrêter les fluxions qui tombent sur les yeux.

ANACOPULA, *s. f.* Nom d'une Plante du Malabar, dont le suc, avec un peu de poivre, passe pour un spécifique admirable contre l'Épilepsie, & pour le seul Antidote connu contre la morsure du *Serpent à chapeau*.

ANACONS, *s. m.* Arbre de l'Isle Madagascar, dont le fruit, qui est à-peu-près de la longueur du doigt, contient un suc qui fait cailler le lait. Ses feuilles ressemblent à celles du Poirier.

ANACOSTE, *sub. f.* Nom d'une étoffe de laine croisée, très-rase, qui se fabrique particuliérement en Hollande & en Flandres. On en fait aussi à Beauvais.

ANACRÉONTIQUE, *adj.* Ce qui est composé en vers dans le goût d'*Anacréon*, Poëte célebre, qui florissoit environ quatre cens ans avant Jesus-Christ, & qui a réuni, dans ses petites Pieces, toutes les graces de la tendresse & de la gaieté.

ANACTE, *sub. m. gr.* formé du mot qui signifie *Roi*. On donnoit anciennement ce nom aux Rois qui avoient mérité, par leurs belles actions, d'être comptés au nombre des Dieux. La Grece avoit des Fêtes qui se nom-

moient *Anactées*, à l'honneur de *Castor* & *Pollux*.

ANÆMASE, *s. f. gr.* Nom d'une maladie dangereuse, qui vient, suivant la signification du mot, d'un manque de sang.

ANAGALLIS, *s. f. grec.* Petite herbe rampante, dont les feuilles ressemblent à celles de la *Pariétaire*. On en distingue deux sortes, la *Terrestre* & l'*Aquatique*, qui se nomme autrement *Berle*. Celle de terre est un remede pour la morsure des Chiens enragés. Son suc, tiré par le nez, purge le cerveau, & guérit les yeux de la cataracte.

ANAGNOSTE, *sub. m. gr.*, qui signifie *Lecteur*. Les Romains donnoient ce nom à un Esclave, qui faisoit la lecture pendant leurs repas.

ANAGOGIE, *s. f. gr.* Ravissement de l'ame dans la contemplation des choses divines, ou efforts qu'elle fait pour découvrir le sens mystique de quelques passages de l'Écriture. *Anagogique* est l'adjectif.

ANAGRAMME, *s. f. gr.* Transposition ou changement d'un nom propre, pour y trouver, dans ce renversement d'ordre, quelque sens qui exprime les bonnes ou les mauvaises qualités de la personne.

ANAGYRIS, *s. f. gr.* Plante singuliere. Elle s'éleve comme un arbre. Elle est puante. Sa substance est si dure qu'on en fait des échallas pour les vignes. Ses feuilles broyées sont un répercussif admirable pour toutes sortes d'humeurs, par la seule application; & prises en poudre, au poids d'une dragme, avec du vin cuit, elles facilitent, dit-on, l'accouchement. On distingue une autre espece d'*Anagyris*, dont les fleurs sont jaunes, aulieu que celles de l'autre sont blanches. Elle se nomme *Eghelo*, & passe pour un puissant vomitif.

ANALABE, *s. m. gr.* Nom d'une espece d'écharpe, ou plutôt d'étole, que les Moines portoient anciennement au cou.

ANALECTES, *s. f. gr.* Fragmens ou passages choisis d'un Auteur.

ANALEMME, *s. f. gr.* Les Mathématiciens donnent ce nom à la représentation de tous les cercles de la Sphere, sur une surface plate.

ANALEPTIQUES, *s. m. gr.* Médicamens propres à fortifier les nerfs, & à rétablir la vigueur naturell

ANALOGIE, *sub. f. gr.* Rapport ou proportion d'une chose avec une autre. *Analogique* est l'adjectif.

ANALYSE, *s. f. gr.* L'art de résoudre des questions difficiles en les réduisant aux parties dont elles sont composées, ou à leurs premiers principes, pour en montrer la possibilité ou l'impossibilité. Cette méthode est opposée à la *Synthese*, qui est toute contraire. Les Chymistes appellent aussi *Analyse*, la réduction des corps mixtes à leurs premiers principes, tels que les sels, l'huile, le soufre, &c. *Analytique* est l'adjectif.

ANAMNÉTIQUES, *subst. m. gr.* Médicamens propres à réparer la mémoire ou à la fortifier.

ANANAS, *s. m.* Fruit des Indes, qui ressemble à la Pomme de pin. Il croît sur une tige ronde, grosse d'environ deux pouces, haute d'un pied & demi, & revêtue de quinze ou seize feuilles de la figure de celles de l'Aloès. On distingue plusieurs sortes d'*Ananas*, qui passent toutes pour un fruit très-agréable. Outre ceux qui se mangent, comme il croît en abondance, on fait du suc, des autres, une espece de Malvoisie, qui est délicieuse à boire, mais qui ne peut être conservée plus de trois semaines. Les Ananas sont aujourd'hui fort communs dans les jardins d'Angleterre.

ANAPESTE, *s. m. gr.* Terme de Prosodie grecque & latine. C'est un pied de vers, composé de deux breves & une longue. On appelle *Anapestiques* les vers composés d'Anapestes.

ANAPHORE, *s. f. gr.* Figure de Rhétorique, qui consiste à répéter plusieurs fois le même mot, à la tête de plusieurs phrases consécutives; comme dans cet exemple : *L'amour est soupçonneux, l'amour est cruel, l'amour est perfide, l'amour est capable de tous les excès.*

ANAPHRODITE, *s. m.* Mot grec composé, qui se dit de celui qui n'est pas propre à la génération.

ANAPLÉROSE, *s. f. gr.* Supplément à quelque chose qui manque. En Chirurgie, c'est l'art de rendre au corps quelque partie enlevée par accident, ou que la nature a refusée, telle qu'un œil ou un bras postiche.

ANARCHIE, *s. f. gr.* Défaut de Chef & de Gouvernement dans une Nation. L'Anarchie est dangereuse, parce que tout le monde s'attribuant

une égale autorité, le trouble & la confusion suivent nécessairement.

ANARGYRE, *s. m.* Terme grec, composé, qui signifie *Homme sans argent*. Les Anciens donnerent ce nom aux SS. Martyrs Côme & Damien, deux Freres nés en Arabie, Médecins de profession, qui ne vouloient rien recevoir de ceux qu'ils guérissoient.

ANASARQUE, *sub. f. gr.* Nom d'une espece d'hydropisie, dans laquelle l'eau est répandue dans toutes les chairs. On la nomme aussi *Leucophlegmatie*.

ANASTASIE, *subst. f.* Nom que l'Empereur *Constantin* donna par excellence à l'Eglise de la Résurrection qu'il fit bâtir à Jérusalem.

ANASTOMOSE, *subst. f.* Terme d'Anatomie, qui se dit de l'union ou de la rencontre des extrêmités des veines & des arteres. *Anastomose*, se prend en Médecine, pour des vaisseaux qui s'ouvrent dans le corps, & laissent écouler de la liqueur qu'ils contenoient.

ANASTOMOTIQUES, *s. m. gr.* Médicamens qui dilatent l'orifice des vaisseaux du corps, & qui rendent la circulation du sang plus libre.

ANATE, ou ATTOLE, *subst. f.* Teinture rouge des Indes Orientales, tirée d'une fleur de même couleur, qui croît sur des arbrisseaux de sept ou huit pieds de haut..

ANATHÉME, *s. m. gr.* Dans sa signification ordinaire, c'est une imprécation solemnelle contre quelqu'un. Tel est le sens dans lequel ce mot est employé par l'Eglise. Mais il paroît par divers endroits de l'Ecriture, que c'étoit quelquefois une Offrande consacrée à Dieu, & quelquefois un objet dévoué à la destruction & à l'horreur publique. L'*Anathéme* differe de l'Excommunication, en ce que l'Excommunication se prend pour la privation limitée de la Communion, à l'égard du Pécheur qu'on espere corriger de la sorte. L'*Anathéme*, se prend pour le retranchement perpétuel d'un incorrigible, qu'on met par-là au rang des Infideles.

ANATIFERE, *s. m.* Composé du latin, pour exprimer, suivant la signification, une Coquille curieuse, qui porte un Canard. Quelques-uns la nomment *Conque anatifere*.

ANATOCISME, *s. m. gr.* C'est l'intérêt ou l'augmentation d'argent, que le Débiteur ou l'Emprunteur s'oblige de payer à son Créancier.

ANATOMIE, *sub. f. gr.* L'art de disséquer ou de couper en pieces le corps d'un Animal, pour découvrir la structure de ses parties. On dit aussi *Anatomique*, *Anatomiste* & *Anatomiser*.

ANATRON, *s. m. gr.* Espece de nitre, ou suc nitreux, qui se condense sur les murs des lieux souterrains, & qui n'est que le suc des pierres dissous par l'eau & congelé par le froid. Il differe de l'écume de nitre, qui se nomme *Aphronitrum*.

ANAVINGA, *subst. m.* Arbre du Malabar, qui est toujours verd, & dont la graine rend un suc qui excite la sueur. On le prend dans les maladies qui ont de la malignité; & de la décoction des feuilles ont fait un bain, pour les douleurs des articulations.

ANAZE, *s. m.* Arbre de Madagascar, qui diminue en grosseur à mesure qu'il s'éleve, & qui se termine en pyramide. Son fruit est rempli d'une moëlle blanche, qui a le goût du *Tartre*.

ANBATUM, *s. m.* Plante d'Angleterre, qui fleurit dans les haies, aux mois d'Avril & de Mai.

ANBOUTOU, *sub. m.* Herbe de Madagascar, dont les Habitans se nourissent dans le tems de famine. Elle ressemble au lin; mais quoique favorable à l'estomac, elle noircit les dents, les gencives & les levres.

ANCÊTRES, *s. m.* Premiers Auteurs d'une Famille; *Ayeuls*, ceux dont on est descendu par les lignes du sang.

ANCETTE, *s. f.* Terme de Mer. C'est le bout de certaines cordes qui appartiennent aux voiles, & dont on se sert pour y passer d'autres cordes. *Ancettes de bouline*.

ANCHE, *s. f.* Languette de canne, qui sert à faire passer le souffle dans quelques instrumens à vent; tels que le Hautbois & la Musette. Les Vignerons nomment *anche*, un tuyau de bois par lequel ils font couler le vin du pressoir. De-là vient, *vendre du vin à l'anche*, c'est-à dire, *en mout*. L'*anche* d'un Moulin est le conduit par lequel la farine tombe dans la huche.

ANCHE, *s. f.* Nom d'une sorte de Poisson. *Voyez* ROUSSETTE.

ANCHÉ, *adj.* En termes de Blason, ce mot signifie *courbé*.

ANCHOIS, *s. m.* Petit Poisson de

Mer, qui se conserve long-tems par le moyen d'une préparation qui le rend fort agréable au goût.

ANCHOLIE, *s. f. gr.* Plante qui croît dans les montagnes, & dont la graine est un spécifique pour la jaunisse. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec la *grande Chélidoine*. Ses feuilles sont chiquettées à l'entour, à-peu-près comme celles de *Coriandre*.

ANCHUE, *s. f.* Terme de Manufacture, qui signifie ce qu'on nomme autrement *la trame d'une étoffe*.

ANCHYLOPIE, *s. f. gr.* Tumeur, ou abcès, située, suivant la signification du mot, près de l'œil. Quelques-uns disent *Anchylops*, qui dénote plutôt celui qui est attaqué de la maladie. Lorsque cet abcès, qui est au grand angle de l'œil, vient à s'ouvrir, il prend le nom d'*Ægilopie*, ou d'*Ægilops*; & souvent il se change en fistule lacrymale.

ANCHYLOSE, *Voyez* ANKYLOSSE.

ANCON ou ANGON, *s. m. lat.* Nom d'une ancienne arme offensive, qui étoit une espece de demi-pique, forte & longue de six pieds, dont un des bouts ressembloit à une fleur de Lis; le fer du milieu étoit droit, pointu & tranchant; les deux autres qui s'y joignoient, étoient recourbés en forme de croissant; il y a toute apparence que la figure dont le bout de l'*ancon* étoit formé, fut mise d'abord comme un ornement au haut des Sceptres & autour des Couronnes, que les Rois de France choisirent ensuite pour leurs Armoiries; & qu'on s'est trompé en croyant que c'étoit une fleur de Lis: d'autres prétendent que des Abeilles étoient le Symbole de ses premiers Rois, & que lorsqu'on imagina les Armoiries sous la troisieme Race, on prit pour des fleurs de Lis, ces Abeilles mal gravées sur les pierres sépulcrales. On donnoit pareillement autrefois le nom d'*ancon* à une sorte d'épée large, courte & sans pointe.

ANCRE, *s. f.* Instrument de Navigation, qui étant jetté en Mer au bout d'un cable, se précipite au fond par son poids, & sert à retenir un Vaisseau dans le même lieu. Les ancres sont de fer. Elles sont composées de plusieurs parties, qui sont les pattes, ou deux pointes en arc à chaque bout, la verge, la croisée, & l'arganeau. Ordinairement un Vaisseau a plusieurs ancres, d'un poids proportionné à sa grosseur. La plus grande se nomme *mastresse-ancre*; & la plus petite, *ancre à rouet*. On les désigne par d'autres noms, suivant leur usage actuel. Ainsi une ancre prête à être mouillée, se nomme *ancre à la veille*. De deux ancres mouillées, l'une vers la terre, l'autre vers la mer, la premiere s'appelle *ancre de large*, & l'autre *ancre de terre*. On dit aussi *ancre d'affourche*, *ancre de jussant*, *ancre de flot*. *Brider l'ancre*, *gouverner sur l'ancre*, *faire venir l'ancre à pic*, &c. sont d'autres termes marins. En termes d'Architecture, on appelle *ancre* une piece de fer qui a la forme d'une ancre par le bout supérieur, & qui sert à tenir les murs plus fermes aux endroits où les grosses poutres portent dessus. Dans le Blason, *ancré* se dit *des croix* & *des sautoirs*, qui, se divisant en deux, ont quelque ressemblance avec une ancre.

ANCROISINAL, *adj.* On appelle, en Chirurgie, *Bandage ancroisinal*, un bandage pour les plaies, qui est une espece de *Brayer*.

ANCRURE, *s. f.* Nom d'un petit pli qui se fait aux Etoffes que l'on tond, lorsqu'elles n'ont pas été bien tendues avec les crochets, par les lisieres, sur la table qui sert à tondre.

ANCYCOMELE, *sub. m. gr.* Nom d'un instrument chirurgique, qui est une sonde courbe, ou avec un crochet.

ANCYLOBLOPHARON, *sub. m.* Nom purement grec d'une maladie des yeux, dans laquelle les paupieres sont jointes ensemble, ou adhérentes à la cornée, sans qu'elles aient la liberté de se mouvoir ni de découvrir le globe de l'œil.

ANCYLOTOME, *sub. m. gr.* Nom de tout instrument courbe, qui sert à couper, suivant la signification du mot. On le donne particuliérement à une espece de bistouri courbe, qui sert à couper le ligament de la langue.

ANDA, *sub. mas.* Grand arbre du Brésil, dont on prétend que l'écorce trempée dans l'eau, lui donne la vertu d'endormir tous les Animaux. On tire de son fruit une huile dont les Indiens s'oignent le corps.

ANDABATES, *s. m.* Gladiateurs de l'ancienne Rome, qui combattoient les yeux couverts.

ANDAILLOTS, *sub. m.* Terme de

Anneaux qui servent dans le beau tems à tenir la voile amarrée.

ANDAIN, *sub. mas.* Espace qu'un Faucheur peut faucher d'un seul coup de faulx, à chaque pas qu'il avance.

ANDALOUS, *adj.* formé d'*Andalousie*, nom d'une Province d'Espagne. Les Chevaux *Andalous* sont fort estimés.

ANDANTE, *adj.* Terme de Musique, emprunté de l'Italien, pour signifier que chaque note doit être jouée distinctement avec beaucoup d'attention à la mesure, & qui s'applique particuliérement à la partie de la Basse-continue.

ANDOUILLERS, *sub. mas.* Petites branches qui sortent des cornes d'un Cerf. Les premiers Andouillers sont les plus proches de la tête.

ANDRÉ. (*Saint-André.*) Ordre de Chevalerie d'Ecosse, nommé autrement du *Chardon*, dont on attribue l'origine à *Jacques IV*, Roi d'Ecosse, quoique plusieurs la fassent remonter à *Achaius* du tems de *Charlemagne*. L'ancienne marque de l'Ordre étoit un collier d'or, formé de fleurs de Chardon & de feuilles de Rue, avec cette devise : *Nemo me impunè lacesset.*

ANDRÉ. (*Ordre de Saint-André.*) Ordre de Chevalerie, particulier à la Russie, créé en 1698, par le Czar *Pierre Alexiowitz*, surnommé le *Grand*, au retour de ses Voyages. La marque distinctive de cet Ordre, consiste dans une Croix composée de l'Aigle-Noir Impérial éployé à deux têtes, & au milieu duquel est la Croix de St. André, sur laquelle il est représenté crucifié; au haut de la Croix au-dessus des bras est à l'un S. & à l'autre A. au revers est écrit : *Petrus Alexiowitz, Possessor & Audocrator Russiæ* : ce qui signifie, *Pierre Alexiowitz, Possesseur & Conservateur de la Russie.* L'étoile sur l'habit est un médaillon rond sur lequel est une Croix de St. André bleue, & autour est écrit en Langue Russe, *Pour la Religion & la Fidélité* : le cordon est bleu en écharpe de gauche à droite.

ANDRIENNE, *sub. fém.* Robe de femme, abattue, avec des paremens, qui a pris son nom de celui d'une Comédie françoise, représentée pour la premiere fois en 1701, où Mademoiselle *Dancour* parut vêtue d'une robe de cette forme. Toutes les Dames en prirent à son exemple.

ANDROGINE, *sub. mas. gr.*, qui signifie *Homme-femme*. C'est le nom qu'on donne, comme celui d'*Hermaphrodite*, à ceux qui ont les deux natures de mâle & de femelle.

ANDROÏDE, *f. m. gr.* Nom qu'on donne à certaines figures d'Hommes, qu'on fait parler & marcher par divers ressorts. *Naudé* en rapporte plusieurs exemples.

ANDROMAS, *sub. f.* Nom d'une pierre précieuse à laquelle on attribue la vertu d'appaiser la colere.

ANDROMEDA, *sub. m. gr.* Nom d'un petit arbuste de pleine terre, qui a les feuilles un peu longues & pointues. Elles se conservent pendant l'hiver. Ses branches sont grêles, & il est difficile de donner une belle forme à cet arbuste. Il offre plusieurs variétés. La plus belle est celle qui est surnommée *Polysolia*, mot grec, qui signifie *qui a plusieurs feuilles*. Les fleurs de celle-ci sont rouges; les autres ont des fleurs blanches. Il faut à l'*Andromeda*, une terre de bruyere, & une exposition du nord. On voit par-là qu'il ne craint point la gelée. Cet arbuste est encore très-rare.

ANDRONICIENS, *f. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques, qui eurent un certain *Andronic* pour Chef, lequel avoit adopté les erreurs des *Sévériens*. Ces Sectaires croyoient que la partie supérieure des Femmes étoit l'ouvrage de Dieu, & la partie inférieure, l'ouvrage du Diable.

ANDROSACES, *sub. fém.* Herbe maritime, ou plutôt espece de joncs qui portent leur graine dans de petites gousses, & qui sont un spécifique pour l'hydropisie.

ANDROSÆUM, *f. m. gr.* Plante dont les feuilles pressées entre les doigts rendent un suc qui ressemble au sang. On prétend qu'elle purge la bile, qu'elle guérit la sciatique, & qu'elle étanche le sang.

ÂNE, *sub. mas.* Bête de charge, d'autant plus utile pour le service de l'Homme, qu'étant propre à quantité de travaux, elle est très-facile à nourrir. On assure qu'il vit environ trente ans. L'*Ânesse* porte douze mois. L'Afrique produit des *Ânes sauvages*, qui sont d'une vîtesse extrême à la course. Les Isles du Cap-Verd font un grand Commerce d'Ânes, pour les Colonies de l'Amérique. Les Relieurs de Livres appellent *Ane*, un coffre dans

lequel tombent les rognures du papier. On appelle *Ane* une sorte d'*Etau*, qui sert aux Artisans, pour tenir la matiere de leur travail. En termes de Palais, l'Âne s'appelle *Bête asine*.

ANECDOTES, *s. f. gr.* Nom qu'on donne aux Mémoires, ou aux Récits de certains faits qui n'ont point encore paru dans les livres imprimés. Ce mot, en lui-même, signifie *choses qui n'ont point encore été publiées*.

ANÉMONE, *sub. f.* Fleur qui fut produite, suivant les Poëtes, du sang d'*Adonis*. Quoique sa couleur la plus commune soit le rouge, il se trouve des Anémones de toutes sortes de couleurs. Il y a des *Anémones sauvages*, comme il y en a de jardin. Les sauvages servent aux usages de la Médecine.

ANÉMOSCOPE ou ANÉMOMETRE, *sub. mas. gr.* Machine qui fait connoître les changemens du vent. Elle est composée d'une aiguille qui tourne sur un cadran, par le moyen d'une girouette qui lui donne le mouvement. Cette machine fut inventée par *Pajot*, Comte d'Onsembray.

ANÉPIGRAPHE, *adj. gr.* Ce qui est sans inscription, sans titre. Il y a des Médailles, des Bas-reliefs antiques, des Pseaumes anépigraphes.

ÂNERIE, *sub. fém.*, formé d'*Ane*, pour signifier *bêtise*, *ignorance*, *stupidité*.

ANETH, *subst. m.* Plante odoriférante, à laquelle on attribue diverses vertus, telles que de provoquer les urines, d'appaiser les maux de ventre, de rompre la pierre, de faire mourir les vers, &c. On distingue l'*Aneth de jardin* & *l'Aneth sauvage*.

ANEVRISME, *s. m. gr.* Tumeur molle qui se forme d'un sang extravasé, & répandu sous la chair, par la rupture ou la dilatation de quelque artere.

ANFRACTUEUX, *adject. lat.* Qui signifie, *tortueux*, *sinueux*.

ANGE, *s. mas. gr.* Substance purement spirituelle, qui tient le premier rang entre les Êtres créés. On a donné à ces Esprits le nom d'*Anges*, qui signifie *Messager*, parce qu'ils ont été souvent employés par Dieu à la manifestation de ses volontés. On dit *les bons* & *les mauvais Anges*, pour signifier ceux du Ciel & ceux de l'Enfer. Il y a un Poisson de Mer qui se nomme *Ange*, dont la figure ressemble à celle de la *Raie*, mais qui est beaucoup plus gros. On donne aussi le nom d'*Ange* à un boulet de canon fendu en deux, dont chaque moitié tient à l'autre par une chaîne de fer, & qui sert sur Mer à rompre les mâts & les cordages de l'ennemi.

ANGÉIOGRAPHIE, *s. f. gr.* Mot composé, qui signifie *description des poids, des vases, des mesures, & des instrumens pour l'Agriculture*. Nous avons plusieurs Traités sous ce nom.

ANGEL, *s. m.* Oiseau de la grosseur de la Perdrix, à bec & pieds noirs, à plumes brunes, & d'un jaune roussâtre. Ces oiseaux volent en troupe; on en trouve fréquemment dans le Languedoc; on ne sauroit les manger sans en ôter d'abord la peau.

ANGELIN, *s. m.* Nom que l'on donne au Palmier ou plutôt Palmiste mâle qui croît à la Martinique; le bois de cet arbre est rouge, & celui du Palmiste femelle est blanc.

ANGELINE, *s. f.* Arbre du Malabare, dont le tronc a jusqu'à seize pieds d'épaisseur, quoiqu'il croisse entre les rochers & dans des lieux sablonneux. On attribue diverses vertus à ses feuilles, sur-tout contre les douleurs des jointures & contre l'hydrocele.

ANGÉLIQUE, *s. f.* Plante à laquelle ses excellentes propriétés ont fait donner ce nom. Elle a l'odeur agréable & le goût aromatique. C'est un puissant contre-poison. Ses feuilles sont grandes & dentelées; sa fleur jaune. L'*Angélique sauvage*, l'*Angélique d'Acadie*, l'*Angélique impériale*, sont différentes especes du même genre; auxquelles on attribue aussi plusieurs vertus.

ANGÉLIQUE ÉPINEUSE, *sub. fém.* Arbrisseau, ou plutôt moyen arbre à qui il faut de l'ombre & une terre humide. Les feuilles de cet arbrisseau sont grandes & ressemblent à celles du Persil. Il produit, lorsqu'il est grand, en Été & en Automne, de gros bouquets de fleurs rouges, qui font un bel effet. Il est encore rare, parce qu'il est difficile à multiplier, & qu'il est lent à s'élever.

ANGELOT, *s. m.* Monnoie Françoise, du regne de St. Louis, qui portoit l'image de Saint-Michel avec un serpent sous ses pieds. Elle valoit un écu d'or; mais il y en eut ensuite de moindre

moindre prix. Les Anglois fabriquerent des *Angelots*, sous le regne de *Henri V* & de *Jacques I*, où l'on voyoit les écus de France & d'Angleterre : ils ne valoient que quinze sols. *Angelot* est aussi le nom d'un petit fromage, en forme de cœur, qui se fait en Normandie, dans le Pays de Bray.

ANGEMME, *substantif masculin.* Fleur imaginaire & de simple ornement, qui est en usage dans le Blason. Elle est ordinairement composée de six feuilles arrondies. Le mot d'*Angemme* vient apparemment d'*Ingemmare*, qui signifie, en Italien, *orner de pierreries.*

ANGHIVE, *sub. m.* Arbre de Madagascar, qui produit un fruit rouge d'excellent goût, auquel on attribue de grandes vertus contre l'ardeur d'urine & la gravelle.

ANGINE, *s. f.* Nom que les Médecins donnent à une sorte d'inflammation qui vient à la gorge, & qui est accompagnée de fievres, de douleur & d'étranglement.

ANGIOLOGIE, *subst. fém. grec.* Nom d'une partie de l'Anatomie, qui traite des vaisseaux du corps humain. Il signifie proprement *Discours sur les vaisseaux.* On appelle *Angiotomie* la dissection des vaisseaux.

ANGIOSPERME, *s. mas. gr.* On donne ce nom aux Plantes dont la graine est enveloppée de deux membranes, pour les distinguer de celles qui se nomment *Gymnospermes*, & dont la graine est entourée de trois tégumens.

ANGLE, *s. m.* Espace formé par deux lignes qui se rencontrent en un point. Le mot d'*Angle* a quantité d'usages, sur-tout dans les Fortifications. *Angle saillant, angle rentrant, angle du centre, angle flanqué*, &c. Dans les Armées, on appelle *angle* la pointe des bataillons, c'est-à-dire, les hommes qui terminent les rangs & les files. En Architecture, les *angles de défense* sont les éperons des piles d'un pont de pierre. Dans le Blason, on dit *anglé*, pour signifier des figures longues, qui sont mouvantes des angles de la croix & du sautoir, telles par exemple que des rayons. *Angulaire* signifie ce qui est *en angle*, ou ce qui forme un angle.

ANGLICAN, *adj.* qui se dit au lieu d'*Anglois*, de ce qui appartient à la Religion, en Angleterre. Il ne se dit ordinairement qu'au féminin, avec les mots d'*Eglise*, ou de *Libertés*, comme on dit l'*Eglise Gallicane*, les *Libertés Gallicanes*. ANGLICISME, *s. m.*, signifie une locution Angloise, qui devient un défaut dans plusieurs autres langues.

ANGOLA, *sub. m.* Sorte de quadrupede, qui tire son nom de l'Isle d'Angola. C'est une espece de Chat sauvage qui ressemble au Chat domestique ; mais plus fort & ayant la queue plus longue & garnie d'un long poil.

ANGOLAM, *s. m.* Nom d'un arbre du Malabar. Sa hauteur, qui est d'environ cent pieds, sa grosseur proportionnée, & sur-tout la disposition de ses fleurs, qui sont attachées aux branches en forme de diadême, le font regarder, dans le Pays, comme le symbole de la Royauté. On tire, de sa racine, un suc qui tue les vers, & qui est bon pour l'hydropisie.

ANGORA, *s. m.* Nom d'un Oiseau de la grosseur d'un petit Moineau. Il a le plumage de la tête couleur isabelle. Les pattes & l'enchâssement du bec marqués d'un noir de jais, le bec d'un beau rouge, le corps de couleur isabelle & rayé de gris, le ventre blanchâtre, & la poitrine marquée de feu.

ANGOURA DE LIN, vulgairement CUSCUTE, *sub. f.* Nom d'une espece d'*Epithym*, qui croît sur la plante dont on fait le Lin.

ANGSANA, *s. m.* Arbre des Indes Orientales, d'où l'on tire, par incision, une liqueur rouge, qui se condense en gomme, & que sa vertu astringente fait employer dans la Médecine.

ANGUICHURE, *s. f.* Nom que les Chasseurs donnent à l'écharpe où l'on attache le cor-de-chasse.

ANGUILLE, *sub. f.* Poisson d'eau douce qui n'a point d'écaille, & dans lequel on ne trouve ni laite ni œufs. On prétend qu'au mois de Mars les petites Anguilles se trouvent toutes formées dans le ventre des Goujons.

ANGUILLE DE SABLE, *subst. fém.* Nom d'un petit Poisson de Mer, de couleur bleue sur le dos & blanche au ventre, qui se trouve dans le sable sur les rivages d'Angleterre, & qui se mange. Il ressemble beaucoup à l'Anguille. Les Anglois le nomment

Sadhil, qui signifie la même chose. On appelle *Anguilles*, dans les Manufactures d'étoffes de laine, des bourlets ou de faux plis qui se forment aux draps, par la négligence des Foulons.

ANGUILLE DE MER. *Voyez* CONGRE.

ANGUSTIER, *v. act.*, formé du latin, qui signifie *resserrer, mettre trop à l'étroit*. Il n'est guere d'usage qu'en termes de conduite d'eau. *Des jets d'eau trop angustiés.*

ANHELANT, *adj. lat.* Terme de Médecine, qui se dit de ceux qui poussent des vapeurs chaudes & étouffantes; ce qui arrive aux personnes qui sont renfermées dans une place exactement fermée, remplie d'une foule de monde, où l'air est chargé de particules morbifiques en tout genre; ce qui est constaté par l'expérience qu'on en a faite dans l'hôpital de Lyon, où l'on a pratiqué des ventouses qui sont percées jusqu'au toit. Un Chat, un Rat exposés dans une cage, à respirer l'air qui en sort, sont tués en peu d'heures.

ANICERON, *s. m. gr.* Nom d'un emplâtre qu'on regarde comme infaillible pour les *Achores*; d'où lui vient son nom, qui signifie *invincible*.

ANIL, *s. m.* Plante d'où l'on tire l'Indigo, & qui est bonne en poudre, pour modifier les plaies. Les Espagnols & d'autres Nations donnent aussi ce nom à l'Indigo même.

ANIMADVERSION, *s. f. latin.* Terme dogmatique, qui signifie *correction*, ou *notes*, & *observations critiques*.

ANIMAL, *s. m.* Tout corps organisé qui a de la vie & du mouvement. De-là vient que dans l'homme & dans toute autre créature, le pouvoir de se remuer, de sentir, &c. se nomme *faculté animale*. *Animalcule* est un diminutif d'Animal, qui signifie des Animaux d'une extrême petitesse, tels que le microscrope en fait découvrir dans la plupart des liqueurs. *Leuwenhoeck* a observé que l'*Animalcule* ne vivoit que trente ou trente-six heures, ou pour mieux dire, il est immortel; car sa mort n'est qu'un sommeil d'un moment; après quoi il se rompt en huit parties qui sont huit autres Animacules. *Animation* signifie, en termes de Médecine, le tems où l'ame est infuse dans le *Fœtus*; ce qui arrive, dit-on, quarante jours après sa formation. Dans le Blason, *animé* se dit d'un Animal dont l'attitude exprime quelque action.

ANIME, (*Gomme anime.*) Espece de Gomme qui ressemble à l'Encens, & dont on distingue deux sortes: l'une qui vient de la Nouvelle-Espagne, & l'autre des Indes Orientales. On nomme aussi *anime* une espece de myrrhe, qui porte le nom d'*Anymea* dans quelques Naturalistes. Ces trois Gommes ont leurs usages en Médecine.

ANIS, *sub. m.* Plante dont la semence est fort agréable & fort utile. Sa hauteur est d'une coudée. Elle porte un bouquet blanc, d'où sort cette semence ou cette graine, qui n'a point d'autre nom que sa Plante. On en tire de l'huile qui conserve la même odeur & le même goût. L'*Anis de la Chine* est la semence d'un arbre qui a les mêmes propriétés, aussi bien que le bois de son arbre.

ANKYLOGLOSSE, *s. m. gr.* Nom d'un vice de la langue qu'on apporte quelquefois en naissant, & qu'on appelle vulgairement *le filet*; c'est le ligament, qui, étant trop court, ôte la liberté de parler.

ANNA, *sub. m.* Petit Animal du Pérou, si puant qu'à plus de cent pas il exhale une odeur insupportable.

ANNABASSE, *s. f.* Nom d'une espece de *couvertures*, qui se font en Hollande & à Rouen.

ANNALES, *s. f. lat.* Récit historique, réduit suivant l'ordre successif des années. On appelle *Annaliste* celui qui écrit des *Annales*.

ANNA-PERENNA. Nom d'une Divinité qui présidoit aux années, & à laquelle on faisoit de grands sacrifices à Rome, au mois de Mars.

ANNATE, *s. f.* Ancien droit du Pape sur les Bénéfices Consistoriaux, dont le revenu monte au moins à vingt-quatre ducats. Ce droit consistoit ordinairement dans une année du revenu; mais *Charles VII*, Roi de France, modéra le droit d'Annates au Concile de Bourges. L'origine de ce droit vient de ce que les Papes autrefois accordoient à un Evêque, ou tous les fruits d'un Bénéfice, ou la premiere année de tous les Bénéfices à sa collation qui venoient à vaquer pendant un certain tems, afin que l'Evêque pût acquitter les dettes de son Eglise: Jean XXII, s'attri-

lui pour un tems les *Annates* sur toutes les Eglises. Le Grand-Maître de Malte retire une *Annate* de toutes les Commanderies de Grace.

ANNE (*Ordre de Ste. Anne.*) Ordre de Chevalerie, créé en Russie par *Charles-Frédéric*, Duc de Holstein-Gottorp, mort en 1739, Pere de *Charles-Pierre Ulric*, Empereur de Russie. La marque distinctive de cet Ordre est une Croix rouge quarrée, portant Ste. Anne au milieu, quatre fleurons d'or remplissent les quatre angles de la Croix; l'envers est le chiffre du nom de Ste. Anne, surmonté d'une couronne fermée; l'étoile est un médaillon rond, fond fer, au milieu une Croix rouge; autour du médaillon est écrit: *Amantibus justitiam, pietatem & fidem*, ce qui signifie, *Pour ceux qui aiment la justice, la piété & la force.* Le cordon est rouge liseré de jaune, & se met de gauche à droite.

ANNEAU, *s. mas.* Outre la signification commune, les Astronomes se servent de ce mot pour signifier une sorte de cercle d'apparence réglée, qui environne la Planete de Saturne, indépendamment de ses cinq Satellites. L'*anneau de Saturne.* On appelle *anneau astronomique* un petit cercle de métal divisé en degrés, avec une *Alhidade*, pour diverses opérations d'Astronomie.

ANNEAU, *subst. m.* Les Vignerons donnent ce nom au sarment tourné en rond sous un cep de Vigne, lorsqu'on la provigne.

ANNÉE, *s. f.* Espace de trois cens soixante-cinq jours, cinq heures, & quarante-neuf minutes, divisé en douze mois & cinquante-deux semaines, pendant lequel le Soleil parcourt les douze signes du Zodiaque. Cet excédent de cinq heures quarante-neuf minutes cause beaucoup d'embarras dans le Calendrier: de-là vient l'usage d'en former, tous les quatre ans, un jour qu'on insere entre le 23 & le 24 de Février, & qu'on suppose composé de cette fraction multipliée par quatre. Mais comme il y manque chaque année onze minutes, il a fallu recourir à d'autres expédiens, qui n'empêchent point le désordre à la longue. L'année n'a pas toujours commencé dans le même tems: elle commençoit, pour les uns, au premier de Mars, pour d'autres au 25 de Décembre, pour d'autres au premier de Janvier, pour d'autres au 25 de Mars, & pour d'autres à la Fête de Pâques, qui étant mobile, arrive entre le 22 de Mars & le 25 d'Avril. Ces différences déterminerent en 1564, le Roi *Charles IX*, à régler par un Edit, que désormais l'année commenceroit en France, au premier de Janvier. Jusqu'au regne de *Guillaume-le-Conquérant*, les Anglois commençoient l'année au 25 de Décembre: aujourd'hui leur Année Civile & Ecclésiastique commence au 25 de Mars.

ANNÉE LUNAIRE, *subst. f.* C'est l'espace de tems qui comprend douze mois lunaires, ou douze révolutions de la Lune autour de la terre. Elle est composée de trois cens cinquante-quatre jours, & quelque excédent: mais prise sans fractions, elle a onze jours moins, que l'année solaire prise de même; & cette différence forme ce qu'on appelle l'*Épacte*.

ANNÉE PLATONIQUE, *sub. f.* Espace du tems à la fin duquel tous les Corps célestes doivent se retrouver au même point, avec les mêmes apparences & les mêmes aspects mutuels. Les uns comptent quinze mille ans pour cette révolution; d'autres trente-six mille. On croyoit anciennement qu'à la fin de ce période le monde seroit renouvellé, & que les ames rentreroient dans leurs corps pour commencer une nouvelle vie.

ANNÉE SABBATIQUE, *s. f.* C'étoit, parmi les Juifs, chaque septieme année, pendant laquelle la Loi obligeoit de laisser reposer les terres, de rendre la liberté aux Esclaves, annulloit les dettes, &c.

ANNÉE SAINTE. *V.* JUBILÉ.

ANNELET, *s. mas.* Petit anneau. Ce terme est borné au Blason, dans ce sens; mais les Architectes donnent le nom d'*Annelets* à de petites pieces quarrées qui se placent au chapiteau de l'Ordre dorique, & qu'on nomme aussi *filets* ou *listaux*.

ANNEXER, *v. act.* Mot formé du latin, qui signifie *joindre*, *ajouter*. On en a formé le substantif *annexe*, qui signifie ce qui est *joint* ou *ajouté* à quelque chose, ou même ce qui en est voisin.

ANNIHILER, *v. act.*, formé du mot latin *nihil*, *rien*, qui signifie la même chose qu'*anéantir*. On dit aussi *annihilation*.

ANNILE, *s. f.* Terme de Blason, qui signifie *certaines croix ancrées*. On appelle aussi *anniles* les fers qu'on met autour des moyeux de moulin pour les fortifier.

ANNIVERSAIRE, *s. m. lat.* Retour annuel d'un jour ou d'un tems fixé pour quelque fête, soit de deuil ou de réjouissance. L'*anniversaire* de la mort, de la naissance, d'une victoire, &c. Ce mot est aussi adjectif. *Fête anniversaire.*

ANNONAIRE, *adject. lat.* Nom qu'on donne aux Provinces & aux Villes qui étoient obligées anciennement de fournir, chaque année, une certaine quantité de vivres à la Ville de Rome.

ANNONCE, *s. f. lat.* Terme usité parmi les Protestans, qui signifie *Ban de Mariage* ou *Publication*. *Annonceur* se dit aux Théâtres François, de l'Acteur qui annonce, ou qui fait les annonces.

ANNONCIADE, *subst. f.* Ordre Religieux, fondé en 1232, par *Philippe Benizi* ou *Beniti*, à Florence. La Reine *Jeanne*, après avoir été répudiée par *Louis XII*, fonda un second Ordre du même nom, à l'honneur des douze vertus de la Sainte Vierge. On en vit naître ensuite un troisieme à Gênes, dont il s'est établi plusieurs Couvens en France, & qui s'appelle autrement *les Célestes*, fondé par une veuve nommée *Marie-Victoire Fornari*. Les Religieuses sont vêtues de bleu, avec un Scapulaire rouge.

L'ancien Ordre des Chevaliers du *Lac d'amour*, institué en 1355, par *Amé V* de Savoye, a reçu le nom d'*Ordre de l'Annonciade*, sous *Charles dit le Bon*, à l'honneur du Mystere de l'Incarnation. La marque de cet Ordre est une Image de l'*Annonciade*, c'est-à-dire, de l'Annonciation de la Sainte Vierge, pendant au bas du collier, qui est environné de quatre Lacs d'amour.

ANNONE, *s. m.* Arbre de l'Amérique méridionale, qui se nomme aussi *Quanbizopoli*. Il porte un fruit tacheté de rouge & de verd, aussi gros que les Melons du même Pays, & d'un goût très-délicat. L'arbre est fort grand, & sa graine est un spécifique pour la *diarrhée*.

ANNONE, *s. masc. lat.* Nom que l'on donne à Rome à une charge dont un Magistrat est pourvu, pour avoir inspection sur les vivres; pour que les marchés soient pourvus de toutes sortes de denrées; qu'elles soient de bonne qualité; qu'il ne se commette point de fraude dans les poids, dans les mesures, &c.

ANNOTATIONS, *s. f.* Terme tiré du latin, qui a la même signification que *Remarques*, & qui n'est guère employé que dans les matieres de doctrine.

ANNUITÉ, *sub. f.* Mot d'origine Angloise, qui ne signifie qu'une rente annuelle sur quelque Compagnie de Commerce, où l'on a placé son fonds. *Les annuités de la Compagnie du Sud.* *Annuel* signifie ce qui se fait ou ce qui revient tous les ans.

ANNULAIRE, *adject.* On appelle Annulaire le quatrieme doigt de la main, du mot latin, qui signifie *anneau*, parce que c'est ordinairement celui qu'on orne d'une bague ou d'un anneau. Une Éclypse est annulaire lorsque l'ombre de la terre ne couvrant pas tout le disque du Soleil, il reste un anneau de lumiere à l'entour.

ANNULER, *v. act.* Casser, révoquer, déclarer une chose sans effet & comme nulle. *Annuller* un Acte, une Sentence.

ANNUS, *s. m.* Racine du Pérou, qu'on croit capable d'ôter aux hommes & aux femmes la vertu prolifique. Son goût est amer, & sa grosseur à-peu-près de celle du pouce.

ANODIN, *s. m. gr.* Médicament qui appaise les douleurs, ou qui les adoucit par une chaleur modérée. Les Anodins renferment trois classes; les *Parégoriques*, les *Hyppotiques*, & les *Narcotiques*.

ANOLI, *s. m.* Lézard des Antilles, qui a plus d'un pied de longueur, & trois ou quatre pouces de diametre. Il a le ventre gris-cendré & le dos rougeâtre, avec quelques raies bleues. Sa tête est tachetée de bleu, de verd & de gris. La nature lui a donné une sorte de chant aigu, qu'il exerce pendant toute la nuit.

ANOMAL, *adject. grec.* Terme de Grammaire, qui signifie un mot *irrégulier*. On donne ce nom aux verbes qui ne se conjuguent point comme les autres, c'est-à-dire, suivant les regles générales de la Grammaire.

ANOMALIE, *sub. fém. gr.* Terme d'Astronomie. C'est l'arc du Zodiaque

compris entre l'apogée de l'excentrique d'une Planete & le lieu de cette Planete : ou la distance d'une Planete à l'apogée de son Épicycle.

ANOMALISTIQUE, *adj. gr.* On donne ce nom à l'espace de tems que la terre emploie dans son mouvement périodique. Le tems du période de la terre, ou de l'Année Anomalistique, est de trois cens soixante-cinq jours, six heures, neuf minutes & quatre secondes.

ANOMÉENS, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du quatrieme siecle, qui eurent *Anomeus* pour Chef. Cette Secte faisoit partie de l'*Arianisme*, elle rejettoit la ressemblance du Fils avec le Pere. On les appella pareillement *Eudoxiens* & *Acaciens*, à cause qu'ils avoient pour Chefs principaux *Eudoxe* & *Acace*. Cette Hérésie fut renouvellée dans le tems de *Luther*, par un certain *Agricola*, qui avoit été son Disciple. *Luther* avoit enseigné que nous étions justifiés par la Foi, & que les bonnes œuvres étoient inutiles au salut. *Agricola* conclut de ce principe, que lorsqu'un homme avoit la Foi, il n'y avoit plus de Loi pour lui; qu'elle étoit inutile, soit pour le corriger, soit pour le diriger; parce qu'etant justifié par la Foi, les bonnes œuvres étoient inutiles; & parce que s'il n'étoit pas juste, il le devenoit en faisant un Acte de Foi. Comme *Agricola* rejettoit toute espece de Loi, on appella ses Disciples *Anoméens*, c'est-à-dire, *sans Loi*.

ANONIS, *sub. mas.* Arbrisseau de pleine terre, dont les fleurs légumineuses & couleur de rose paroissent au mois de Juin. Il ne vient jamais bien grand; mais il s'étend beaucoup. Ses feuilles sont petites, dentelées & d'un beau verd. Il mérite une place dans un parterre. On le multiplie de semences & de marcottes. Il lui faut un terrain sec. Cet arbrisseau est d'ailleurs très-rustique.

ANONYME, *adj. gr.* Qui n'a point de nom.

ANORDIE, *s. f.* Terme de Mer, qui est propre à quelques parties de l'Amérique, où l'on donne ce nom à certains vents périodiques du Nord.

ANOREXIE, *s. f. gr.* Désordre de l'estomac, qui le rend incapable de digestion, & qui ôte l'appétit.

ANPAN, *s. m.* Coquillage bivalve, le plus grand qu'on trouve au Sénégal. Sa coquille a sept pouces de long; mais elle a la fragilité du verre. Les Negres font de grandes pêches de ce coquillage, & les Européens le trouvent très-delicat à manger.

ANQUILLEUSE, *sub. fém.* Terme d'origine obscure, employé dans les Arrêts de la Tournelle, pour signifier une Femme qui vole adroitement ce qu'elle trouve, à l'aide des poches qu'elle a sous son tablier.

ANRAMATIQUE, *sub. m.* Plante singuliere de l'Isle Madagascar. Sa singularité consiste en ce qu'au bout de ses feuilles il croît une fleur creuse, & un fruit en forme de vase, avec un couvercle par-dessus. Les fleurs se trouvent remplies d'eau après la pluie.

ANSE, *s. f.* En termes de Mer, c'est une petite baye, ou un petit enfoncement de la Mer dans les terres. On dit aussi *Crique*. Les Architectes nomment *anses de panier*, les voûtes en arc.

ANSE. Terme de Géographie, ainsi nommee de l'allemand, *An see*, c'est-à-dire, *vers la Mer*. C'est une Société de Villes unies, par un intérêt commun, pour la protection de leur Commerce. Cette association se fit d'abord entre les Villes de Hambourg & de Lubeck, en 1241, & ensuite entre un grand nombre d'autres Villes; pendant l'espace de deux siecles elles firent seules presque tout le Commerce de l'Europe. Cette Société commença à s'affoiblir en 1500, & l'ancien *Gouvernement Anséatique* ne subsiste plus qu'à Lubeck, à Hambourg & à Brême.

ANSÉATIQUE, *adject.* Nom que l'on donne à quelques Villes d'Allemagne, qui sont Alliées pour le Commerce.

ANSPESSADE, *sub. m.* Nom d'un Bas-Officier d'Infanterie, qui est au-dessous du Caporal. Chaque Compagnie a plusieurs Anspessades, qui suppléent aux fonctions du Caporal.

ANTA, *s. m.* Animal du Paraguay, qui a quelque ressemblance pour la forme du corps avec l'Âne; mais ses oreilles sont petites : il a de plus une trompe qu'il allonge & qu'il resserre comme l'Éléphant, & dont il semble qu'il se serve pour respirer. Ainsi c'est un Animal particulier à ce climat On n'a jamais trouvé d'Âne en Amé-

rique, quoique le climat leur fût favorable : ceux que les Espagnols y ont transportés d'Europe, & qu'ils ont abandonnés dans les grandes Isles & dans le Continent, y ont beaucoup multiplié ; mais ils sont devenus sauvages, & on va à leur chasse comme à celle de l'Ours. L'*Anta* exerce aussi en Amérique la patience des Chasseurs. Le jour, cet Animal broute l'herbe, & la nuit il mange du limon salé. Les personnes curieuses de ce gibier se rendent pendant les ténebres dans les endroits où il y a de ce limon. Quand elles sentent l'*Anta* approcher, elle découvrent tout d'un coup un flambeau allumé qui l'éblouit & donne le tems de le tuer. Sa chair est aussi bonne que celle de la Vache, & sa peau sert aux Gens de Guerre à faire des casques à l'épreuve des fleches. M. de Buffon croit que l'*Anta* & le *Tapir* sont les mêmes Animaux. *Voy*. TAPIR.

ANTAGONISTE, *s. mas. gr.* Ce mot a la même signification qu'*adversaire*, dans toute opposition de sentimens ou de prétentions. En Anatomie, on donne ce nom aux muscles qui sont contraires à d'autres, par leur situation & par leur office.

ANTALIUM, *s. m.* Petite coquille marine, en forme de tuyau canelé en dehors, qui renferme un petit Poisson. On l'appelle aussi *Dactyle*. Elle entre, en qualité de drogue, dans quelques opérations de Médecine.

ANTAMBA, *s. m.* Bête vorace de l'Isle Madagascar, qui a la forme d'un Léopard, mais qui n'est pas plus grande qu'un gros Chien, & qui habite les montagnes désertes.

ANTANAIRE, *adj.* Ce mot, qui n'appartient qu'à la Fauconnerie, signifie un oiseau qui n'ayant pas mué, a son plumage de l'année précédente, suivant la signification latine du terme.

ANTAPHRODITIQUES, *sub. m.* Mot tiré du grec, qui signifie *Anti-Vénérien*, ou remedes pour les maux qui ont leur source dans l'incontinence.

ANTARCTIQUE, *adj. gr.* Nom du Pôle du Sud, qui est opposé au Pôle Arctique ou du Nord. Le *Cercle Antarctique* est un des plus petits cercles de la Sphere ; il est parallele à l'Équateur, & éloigné du Pôle du Sud de 23 degrés 30 minutes. Dans la position du Globe où nous sommes, nous ne pouvons voir le Pôle Antarctique.

ANTÉCÉDENT, *s. m. lat.* Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, il signifie le substantif qui précéde un mot qui lui est relatif. En Logique, c'est un proposition dont on tire une conséquence syllogistique.

ANTÉDILUVIENS, *sub. mas. lat.* Quelques Écrivains ont donné ce nom aux Hommes qui vivoient avant le Déluge universel.

ANTENNE, *sub. f. lat.* Piece de bois qui soutient la voile d'un vaisseau, & qui est attachée de travers à une poulie au sommet du mât. On nomme *antennes*, des especes de cornes que quelques Insectes portent sur la tête, tels que les papillons.

ANTÉPENULTIEME, *adject. lat.* Terme de Grammaire & de Poésie, qui signifie la syllabe qui précede l'avant-derniere d'un mot. On s'en sert aussi pour signifier ce qui précéde immédiatement l'avant-dernier de quelque nombre : c'est le troisieme en remontant.

ANTÉPHIALTIQUES, *s. m. gr.* Nom qu'on donne aux remedes qui guérissent du *Cauchemar*, suivant la signification du mot.

ANTÉRIEUR, *adject. latin.* Toute chose qui est avant une autre, en ordre de tems ou de lieu.

ANTEROS, *s. m.* Divinité opposée à Cupidon. Les Poëtes le croient fils de Mars & de Vénus. Les Peintres représentent l'une & l'autre sous la figure de deux Enfans, ayant des asles aux épaules, & s'arrachant une palme.

ANTES, *s. f.* Jambages qui sortent hors du mur, pour le soutien d'un bâtiment. On donne aussi ce nom à une piece de bois qui tient aux volans d'un moulin à vent.

ANTESTATURE, *sub. f.* C'est un terme de Fortification, qui signifie un retranchement fait à la hâte avec des palissades & des sacs-à-terre, pour défendre quelque reste de terrain dont on a perdu une partie.

ANTESTERIES ou ANTHESTERIES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de *Bacchus*, & qui ressembloient beaucoup aux *Saturnales* des Romains. Elles duroient trois jours : le premier, qui étoit le onzieme du mois *Antesterien*, se nommoit *Pithægie*,

c'est-à-dire, *ouverture des tonneaux*, parce que ce jour-là on ouvroit les tonneaux & on goûtoit le vin. Le jour suivant s'appelloit *Choès*, nom d'une mesure attique pour les liquides, comme qui diroit, *le jour des bouteilles*, parce que ce jour-là on en vuidoit beaucoup. Le troisieme jour on faisoit cuire toutes sortes de légumes, auxquels on ne touchoit point, parce qu'ils étoient offerts à Mercure : ce qui faisoit donner à ce jour le nom de *Chytres*, c'est-à-dire, *marmites*; comme si on eût dit, *le jour des marmites*. Ce jour-là on représentoit des Comédies.

ANTHAL, *s. m.* Nom d'une mesure de Hongrie pour les liquides. L'*Anthal* est de deux sortes, *le grand & le petit*; le premier contient quatre-vingts bouteilles, & le second soixante.

ANTHELIX, *s. m. gr.* L'élévation de l'oreille, qui est formée par son premier cercle intérieur.

ANTHELMINTIQUES, *s. m. gr.* Médicamens qui détruisent les vers dans le corps humain.

ANTHERA, *sub. f. gr.* Ancienne composition pour la guérison des ulceres de la bouche. Les Médecins donnent aujourd'hui ce nom à la substance jaune qui est au milieu de la rose, & qu'ils emploient dans certains médicamens.

ANTHESPHORES, *sub. f.* Nom d'une ancienne Fête Grecque, qui se célébroit à l'honneur de *Proserpine*. On ornoit ses Temples de toutes sortes de fleurs, parce qu'on prétend qu'elle en cueilloit sur le Mont Etna, lorsqu'elle fut enlevée par *Pluton*.

ANTHESTERES, *s. f. gr.* Fête des anciens Athéniens, pendant laquelle ils traitoient leurs Esclaves, comme les Romains pendant les *Saturnales*.

ANTHIRRINUM, *s. m.* Plante sur la forme de laquelle les Naturalistes s'accordent peu, mais à laquelle ils attribuent la vertu d'embellir le visage lorsqu'on s'en frotte avec de l'huile de Lis, & qu'ils regardent comme un préservatif contre le poison & les sortiléges. Ils disent que sa graine ressemble au muffle d'un Veau.

ANTHOLFLE, *s. f.* Nom que l'on donne aux cloux de Girofles matrices qui restent sur l'arbre & y parviennent à maturité; ils y acquierent par ce moyen à-peu-près la grosseur du pouce; ils renferment pour lors une gomme résineuse, dure, noire, d'une odeur agréable & d'un goût fort aromatique. Les Hollandois confisent ces *Antholfles* au vinaigre & au sucre.

ANTHOLISA, *s. f. gr.* Nom d'une plante du Cap de Bonne-Espérance. Elle est liliacée, & son feuillage ressemble à celui des Iris. L'oignon est plat & large comme un écu de six livres ou environ, lorsqu'il doit fleurir. On peut l'élever dans un pot, qu'on met dans la serre d'Orangerie, quand il gêle. Si on le plante en pleine terre, on le garantit de la gêlée par le moyen de pailles qu'on jette dessus. Cette plante est encore rare & variée.

ANTHOLOGIE, *s. f.* Traité ou Recueil des Fleurs, pour apprendre l'art de connoître leurs différences, leur génération, leurs progrès, &c. On a donné ce nom à un Recueil ancien d'Epigrammes grecques, qui sont comme autant de fleurs poétiques. Quoiqu'*Anthos* soit un mot grec, qui signifie *Fleur* en général, ce nom, dans la Pharmacie, est appliqué particuliérement au Romarin.

ANTHRACOSE, *s. f. gr.* Maladie des yeux, qui vient d'un ulcere corrosif sous la peau.

ANTHRAX, *s. mas.* Mot grec, qui se dit d'une tumeur contre nature, appellée *charbon* en françois. Cette tumeur est rouge, un peu dure, ronde, élevée en pointe, accompagnée d'une douleur vive, d'une chaleur brûlante & d'une grosse pustule dans le milieu, ou de plusieurs petites, qui se changent en une croûte noire ou cendrée, comme si l'on y avoit appliqué un fer chaud.

ANTHROPOFORME, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *forme d'homme*, ou qui a la figure humaine. On donne ce nom à différentes sortes d'Animaux, qu'on appelle *Begges* & *Mandrilles*, & *Orang-Outang* aux Indes Orientales : *Battel* rapporte que dans les Forêts de Mayomba, au Royaume de Loango, on y voit deux sortes de monstres, dont les plus grands se nomment *Pongos*, & les autres *Enjokos*; les premiers ont une ressemblance exacte avec l'homme, mais sont plus gros & d'une taille gigantesque, ils ont les yeux fort enfoncés; leurs mains, leurs joues, leurs oreilles sont sans

poil, à l'exception des sourcils qu'ils ont fort longs ; la seule partie qui les distingue de l'homme, est la jambe, qu'ils ont sans mollet ; cependant avec tout cela, ce ne sont que des Animaux.

ANTHROPOLOGIE, *subst. f. gr.* Nom qu'on donne aux expressions figurées, que l'Ecriture-Sainte emploie pour s'accommoder à l'esprit des hommes, & qui font quelquefois tenir à Dieu, un langage fort humain.

ANTHROPOMANCIE, *sub. f. gr.* Espece de divination, qui se fait par l'inspection des entrailles d'un homme mort.

ANTHROPOMÉTRIE, *s. f. gr.* Espece d'Anatomie, ou considération des parties qui composent l'homme, à la maniere des Anatomistes.

ANTHROPOMORPHE, *s. m.* & *adj. gr.* Nom qu'on donne à certains Poissons qui ressemblent en quelques points à la partie corporelle de l'homme, mais qu'on ne sauroit pour cela appeller *Sirenes* ; car selon l'opinion du savant Abbé *Nicaise*, ces Sirenes ne sont autre chose que certains Oiseaux, & non pas des Poissons, ou des monstres marins ; opinion qui paroît assez plausible.

ANTHROPOMORPHITES, *sub. mas. plu.* Mot grec composé. Nom de certains Hérétiques qui attribuoient à Dieu des membres comme aux hommes.

ANTHROPOPHAGES, *s. m. gr.* Hommes qui mangent les créatures de leur espece ; barbarie qu'on attribue à quelques Nations d'Afrique & d'Amérique. On leur donne aussi le nom de *Cannibales*.

ANTHYLLIS, *s. m.* Plante vulnéraire, dont la vertu est de consolider les plaies & les ulceres. Elle croît dans les terroirs salés. On en distingue une autre sorte, qui est un spécifique pour le haut-mal.

ANTHYPNOTIQUES, *sub. mas. gr.* Médicamens pour empêcher de dormir.

ANTICIPER, *verbe act. lat.* On dit, *anticiper sur les droits de quelqu'un* pour dire, *les usurper en partie, se les attribuer* ou *les exercer mal à propos. Anticipé* se dit pour *fait, pris, commencé, exercé* avant le tems, ou sans droit. *Anticipation* est le substantif.

ANTICONSTITUTIONAIRES, *s. mas. lat.* Épithete que l'on donne aux opposans à la Constitution, ou *Bulle Unigenitus*.

ANTIDATE, *s. f. lat.* Date antérieure à la vraie date d'un acte, & par conséquent falsifiée. On dit aussi *antidater*.

ANTIDICOMARITES, *s. m. pl. gr.* Nom d'une Secte d'Hérétiques qui eurent pour Chef un certain *Helvidius*, disciple de l'Arien *Auxence*. Cet impie prétendoit que depuis la naissance du Sauveur, Marie avoit eu des enfans de Joseph : il attaquoit la Virginité même, & il soutenoit que cette vertu angélique n'avoit aucune prééminence sur le mariage.

ANTIDOSAIRE, *subst. masculin lat.* Recueil de remedes contre les Maladies.

ANTIDOTE, *subst. m. gr.* Tout remede contre le Poison. Il y a des Antidotes extérieurs & intérieurs. Les premiers se nomment *Alexiteres*, & les autres *Alexipharmaques*. Ajoutons, pour l'intelligence des mots grecs, qui commencent par *anti*, que c'est un adverbe qui signifie *contre*.

ANTILOGIE, ANTINOMIE, ANTIPHRASE. *Trois substantifs, f. gr.* dont le premier signifie *contradiction de langage*, & se dit aussi des contradictions de sens dans le discours. Le second est un terme de Jurisprudence, qui signifie *contradiction entre deux Loix*. Le troisieme se dit pour *ironie, contre vérité*.

ANTILOPE, *sub. mas.* Espece de Gazelle qu'on trouve en Barbarie & en Mauritanie. *L'Antilope* est de la taille de nos plus grands Chevreuils, ses cornes ont une double flexion symmétrique, & représentent assez bien la forme d'une lyre antique. *L'Antilope* a été connu des Anciens sous le nom d'*Addax* & de *Strepsiceros*.

ANTIMARIENS, *s. m. pl.* Nom de certains Hérétiques, qui nioient la Virginité de la Mere de Dieu.

ANTIMÉLITITE, *s. m.* Terme grec composé, qui se dit d'une personne adroite, rusée, par contradiction à la stupidité de *Melitis*, Grec de naissance, dont la sottise a été immortalisée par les Vers d'Homere. ce *Melitis* étoit si ignorant qu'il ne pou-

voit compter plus haut que cinq. Il y a dans la Ville de Maestricht une Société que l'on appelle *Antiméli-tites*, qui passe pour être composée de grands Calculateurs : on rapporte son origine à l'année 1234.

ANTIMOINE, *s. mas.* Substance minérale de nature métallique, qui a tous les caracteres du métal, excepté qu'il n'est pas *malléable*. On le trouve dans les mines de toutes sortes de métaux, sur-tout dans celles d'argent & de plomb. Quelques-uns l'ont appellé *Marcassite de plomb*. Il se fond au feu, mais avec quelque difficulté : il se dissout dans l'eau. La Hongrie & l'Allemagne sont les principaux lieux qui le produisent. On en distingue de deux sortes ; *le mâle* & *la femelle* : le dernier est le meilleur. *L'Antimoine* est employé à quantité d'usages : on s'en sert pour donner un poli admirable aux verres ardens concaves : mêlé au cuivre, il rend le son des cloches plus fin : il entre dans les caracteres d'Imprimerie, & dans l'étain, pour le rendre plus dur & plus blanc. Ses préparations sont innombrables pour les usages de la Médecine. On attribue la premiere découverte de ses propriétés à un Moine Allemand, qui ayant vu des pourceaux violemment purgés après en avoir avalé, en fit prendre à toute sa Communauté, pour lui rendre le même service, mais la fit périr ainsi jusqu'au dernier Moine ; & de-là vient, dit-on, le nom *d'Antimoine*.

ANTINOMIENS, *subst. mas. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques qui se déclaroient ennemis de toutes les Loix.

ANTIPAPE, *s. mas.* Nom qu'on donne à ceux qui prétendent passer pour Papes au préjudice de ceux qui ont été choisis légitimement, & qui causent, par cette prétention, un Schisme dans l'Eglise.

ANTIPASTE, *s. m. gr.* Pied des vers grecs & latins, composé d'un iambe & d'un *chorée* ; ce qui produit, dans un même mot, deux longues entre deux breves.

ANTIPATHE, *s. m. gr.* Espece de corail qui est noir, mais de la même forme que l'autre, & qui a les mêmes propriétés.

ANTIPATHIE, *s. f. gr.* Aversion qui naît pour quelqu'un ou pour quelque chose, par des causes secretes qu'on ne peut aisément s'expliquer à soi-même. Ce terme est opposé à *sympathie*.

ANTIPÉRISTASE, *s. f. gr.* Action de deux qualités opposées, dont l'une sert à rendre l'autre plus vive & plus puissante.

ANTIPHONAIRE, *s. m. gr.* Terme d'Eglise, qui est le nom d'un Livre où sont contenues les Antiennes qui se chantent à l'Office.

ANTIPHONETE, *s. f. gr.* Nom d'une Image célebre, qui représentoit J. C. en croix, placée anciennement dans le Vestibule du grand Palais de Constantinople. On rapporte que *Constantin-le-Grand* l'avoit fait faire, en mémoire du signe miraculeux qui lui apparut au Ciel. *Antiphonete* signifie *répondant* ou caution. Elle fut brisée par les ordres de l'Empereur *Leon l'Isaurien*, fameux Iconoclaste.

ANTIPODE, *s. m. gr.* Nom qu'on donne aux habitans des deux parties opposées du Globe terrestre, qui sont sous le même Méridien, qui ont la même élévation de leurs différens Pôles, parce qu'ils vivent dans différens Hémispheres. Les uns ont le jour quand les autres ont la nuit, & toutes les saisons à rebours les uns des autres. On croyoit autrefois cette situation si impossible, que la supposition de l'existence des Antipodes fut condamnée comme une erreur ; mais les Mathématiciens & les Voyageurs sont parvenus là-dessus à l'évidence.

ANTIQUE, *adject. lat.* Ce mot, quoique venu de la même source qu'*ancien*, emporte une idée différente. Il exprime aussi l'éloignement des tems, mais avec un rapport particulier aux mœurs, aux manieres & au goût des Arts. Ainsi un *cachet antique* signifie non-seulement un *ancien cachet*, mais encore un cachet gravé dans le goût des Anciens ; on dit, dans le même sens, *l'air antique*, *des manieres antiques*, *à l'antique*. L'*Antiquité* signifie un tems fort ancien, où les mœurs, les manieres, &c. étoient différentes des nôtres. On appelle *Antiquaires* ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, en expliquant les anciennes médailles, les inscriptions, l'usage & la forme des vases & des instrumens antiques, en restituant les vieux manuscrits, & cherchant d'autres lumieres qui puis-

sent jetter du jour sur l'histoire & les usages des anciens tems.

ANTISCORBUTIQUE, *sub. mas.* Remede contraire au scorbut, tels que le *Cresson*, le *Cochlearia*, la *Cardamine*, &c. En général, le mot grec *anti*, qui signifie *contre*, marque une action ou une vertu, opposée à quelque chose.

ANTISEPTIQUE, *adj.* Terme composé de deux mots grecs, qui se dit des choses auxquelles on attribue la vertu de conserver.

ANTISPASE, *s. f. gr.* Révulsion, retour d'humeur, par un cours vers les parties opposées à celles qu'elles menaçoient. *Antispatiques* se dit de tous les remedes qui operent par révulsion ou par antispase.

ANTISPODE, *s. m.* Médicament factice pour suppléer au véritable *Spode*, qui est une espece de cendre qu'on trouve sur les fournaises d'airain, & à laquelle on attribue diverses vertus, mais qui est fort rare. On fait des *Antispodes* de cendre de Myrrhus, de Noix de gale &c.

ANTISTREPTE, *s. f. gr.* Nom que l'on donne aux roulettes qu'on met sous les pieds d'un lit ou d'un fauteuil, & qui sont attachées à un pivot tournant & mobile en tout sens.

ANTITHÉE, *s. m.* Nom que la Fable a donné à *Lucifer*, Chef du manoir infernal : ce nom correspond à celui d'*Antechrist*.

ANTITHESE, *s. f. gr.* Opposition d'une idée ou d'une expression à une autre. C'est une figure de langage & de style. *Antithétique*, adjectif, se dit de ce qui tient de l'*Antithese*.

ANTITORE, *subst. f.* Plante qui croît avec le *Nappellus* sur les montagnes de Gênes & de Piémont, & qui passe pour un souverain préservatif contre toutes sortes de Poisons. On croit que c'est le *Zedoaria* d'*Avicene*.

ANTITRINITAIRES, *s. m.* Nom qu'on donne généralement à tous les Hérétiques qui rejettent le Mystere de la Trinité divine, mais particuliérement aux *Sociniens*, qu'on appelle aussi *Unitaires* par la même raison.

ANTITYPES, *s. m. pl.* Nom que les anciens Peres de l'Eglise ont donné aux dons, c'est-à-dire, aux signes ou représentations du Corps & du Sang de J. C. avant la Consécration.

ANTŒCIENS, *subst. m. gr.* On donne ce nom aux Peuples qui habitent sous le même Méridien, mais dans différens paralleles, également éloignés de l'Equateur, les uns dans l'hémisphere du Nord, les autres dans celui du Sud. Ils ont midi & minuit dans le même tems; mais leurs saisons different, car tandis que les uns ont l'Été & les plus longs jours, les autres ont l'Hiver.

ANTOIT, *s. mas.* Terme de Mer. C'est un fer courbé, qui sert, dans la construction des Vaisseaux, à faire approcher les pieces l'une de l'autre.

ANTOLFLE DE GIROFLE, *s. m.* Nom que nos Droguistes donnent à des girofles beaucoup plus gros que les autres, qui acquierent cette grosseur en restant par hasard sur l'arbre, après la récolte. On y trouve une gomme dure & noire, fort aromatique.

ANTONINS, *s. m. pl.* Nom d'un Ordre Religieux, fondé dans le onzieme siecle sous la Regle de Saint-Augustin, par un Prieur Viennois nommé *Antoine*, pour prendre soin de ceux qui étoient attaqués de la maladie qu'on appelloit le *Feu Saint-Antoine* : c'étoit un feu dévorant qui consumoit avec des douleurs inexprimables les parties du corps auxquelles il s'attachoit ; ces Religieux apportoient sur-tout leurs soins aux Impotens. De-là est venu la figure du T. qu'ils portoient sur leurs habits. Elle représentoit une béquille pour marcher. Ces Religieux ont été supprimés par Pie VI, & réunis avec leurs biens à l'Ordre de Malte.

ANTONOMASE, *s. f. gr.* Nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à mettre à la place du nom propre d'une chose ou d'une personne, un terme équipollant. Au lieu de *Saint Paul*, on dit, l'*Apôtre*, & pour désigner un homme cruel, on dit, *c'est un Néron*.

ANUBIS, *s. m.* Dieu des Egyptiens, adoré sous la forme d'un Chien. On le représente avec un cistre d'une main & un caducée de l'autre. Quelques-uns disent que c'étoit un fils d'Osiris, d'autres de *Mercure*. D'autres croient que c'étoit *Mercure* lui-même.

ANXIÉTÉ, *s. f. lat.* Terme de vie dévote, qui signifie *inquiétude*, trouble d'esprit & de conscience, causé par ce qu'on nomme des scrupules.

AORISTE, *s. m. gr.* Nom d'un pré-

stile indéterminé dans la conjugaison des verbes. Les Grecs ont deux *Aoristes*. Nous en avons un en François ; *j'aimai*, pour *j'ai aimé*.

AORTE, *subst. f. gr.* Nom de la grande artere qui sort du ventricule gauche du cœur, pour répandre le sang dans toutes les parties du corps.

AOUARA, *f. m.* Nom d'un fruit d'Afrique & d'Amérique, qui est de la grosseur d'un œuf de Poule, & qui croît sur une espece de Palmier, avec plusieurs autres, en forme de bouquet, enfermé dans une grosse gousse. Il contient un noyau, dans lequel est une amande, d'où l'on tire une huile épaisse, qui s'appelle *Huile de Palme*, & qui est de très-bon goût.

AOÛT, *f. m.* Nom d'un des mois de l'année. C'est une corruption d'*Auguste*, nom d'un Empereur Romain, que la flatterie fit donner à ce mois. Il s'appelloit auparavant *Sextilis*, parce qu'il étoit le sixieme de l'année, lorsqu'elle commençoit au mois de Mars. Les Anciens représentoient le mois d'Août par un jeune homme de contenance fiere, vêtu d'un habit couleur de flamme, la tête couronnée d'une guirlande d'épis, un panier de fruits d'Eté sur le bras, une faucille à la ceinture, avec une victime qu'il conduisoit pour le sacrifice.

APANAGE, *f. m.* Terres ou certaines portions du Domaine Royal, qu'on donne aux Princes pour leur subsistance, mais qui reviennent à la Couronne après l'extinction de leurs descendans mâles. Ce mot, d'origine obscure, signifie la portion qu'on donne à un enfant, pour patrimoine. Il se prend, en langage figuré, pour tout avantage particulier auquel on se borne, ou qu'on préfere aux autres.

APAGOGIE, *f. f. gr.* Sorte de démonstration, par laquelle on fait voir la vérité d'une chose en prouvant l'impossibilité ou l'absurdité du contraire.

APANTHROPIE, *f. f. gr.* Aversion pour la société. C'est une espece de mysanthropie, mais qui est l'effet de la mélancolie ; au-lieu que l'autre paroît plus morale que physique, & vient moins de maladie, que de haine contre les hommes, ou plutôt contre leurs vices.

APAR, ou TATOU *à six bandes*, *f. m.* Espece de *Tatou*, ainsi nommée à cause de trois bandes mobiles d'écailles qu'il a sur le dos. Sa queue est fort courte, son corps a un pied de long sur huit pouces dans sa plus grande largeur. Quand cet Animal se couche pour dormir, ou qu'on le saisit avec la main, il rapproche en un point ses quatre pieds, ramene sa tête sous son ventre, & se courbe si parfaitement qu'on le prendroit alors pour une coquille de Mer.

A-PARTE, *subst. masf.* Terme de Théâtre, emprunté du latin, qui signifie ce qui se dit par un Acteur, ou entre plusieurs Acteurs, comme à l'écart, pour n'être point entendu des autres Acteurs.

APÂTER, *v. act.* Terme d'Oiseleur ; c'est mettre du grain dans un endroit pour y attirer les Oiseaux qu'on veut prendre. On doit *apâter* les Perdrix, quand on veut les prendre au filet.

APÂTHIE, *f. f.* Etat d'insensibilité, dans lequel, suivant la signification grecque de ce mot, on n'est agité par aucun désir & l'on ne sent ni plaisir ni peine.

APATHIQUE, *adj.* C'est-à-dire *indolent*, *insensible*.

APATURIES, *f. f.* Nom de certaines Fêtes Athéniennes, qui se célébroient à l'honneur de *Bacchus*, ou, suivant d'autres, à l'honneur de *Jupiter* & de *Pallas*.

APEDEUTISME, *subst. masf. gr.*, composé, qui signifie *ignorance*, par défaut d'instruction. *Apedeute* se dit aussi pour *ignorant*, *mal-instruit*.

APERCHER, *v. act.* Terme d'Oiseleur. *Apercher un Oiseau*, c'est remarquer l'endroit où il se retire, où il se perche pour y passer la nuit.

APÉRITIF, *adject. lat.* Terme de Médecine, pour signifier ce qui est capable d'ouvrir les orifices des vaisseaux & de faciliter le passage des liquides. Les *Apéritifs* sont des médicamens qui produisent cet effet.

APHÉLIE, *f. m. gr.* Terme d'Astronomie, qui signifie le point de l'orbe d'une Planete le plus éloigné du Soleil. L'*Aphélie* est pour les Planetes, ce que l'*Apogée* est pour la terre.

APHONIE, *f. f. gr.*, qui signifie extinction de voix.

APHONE, *adj.* qui signifie *malsonnant*, *discordant*.

APHORISME, *f. m. gr.* Sentence

courte & moëlleuse, qui comprend beaucoup de doctrine en peu de mots. On a donné ce nom par excellence aux principes d'Hypocrates. *Aphorissique* se dit d'un style sentencieux, coupé, &c.

APHRODILLE, *s. f. gr.* Plante à laquelle on attribue des qualités chaudes qui excitent la vertu prolifique, & qui provoquent le flux périodique des femmes. On ne connoît point de Plante qui jette un si grand nombre de racines.

APHRODISIES, *subst. f. pl. gr.* Anciennes Fêtes licentieuses, qui se célébroient à l'honneur de *Vénus*, dans la plupart des Villes grecques, par *Cinyras*, dans la famille duquel on choisissoit les Prêtres de la Déesse, qui portoient le nom des *Cinyrades*.

APHRONITRE, *s. f. gr.* Fleur de Nitre, qui se formoit autrefois dans les Nitrieres, lorsque la rosée y tomboit, ou par d'autres moyens que l'art faisoit employer. On n'en a plus, depuis que l'usage des Nitrieres s'est perdu, & l'on y supplée, dans les recettes de Médecine, par une espece de Nitre fort blanc & fort léger, qui s'appelle *Fleur de muraille*.

APHTARTES, ou INCORRUPTIBLES, *s. m. pl.* Sorte d'Hérétiques du sixieme siecle. *Voy.* EUTICHÉENS.

APHTE, *s. m.* Nom que les Médecins donnent à certains petits ulceres douloureux qui viennent à la bouche; pour les guérir, il faut les bassiner souvent avec du lait dans lequel on fait bouillir des Figues grasses, ou avec une décoction d'herbes émollientes, comme la Mauve & la Guinauve. Quand la douleur est diminuée, on les bassine avec une décoction d'Aigremoine, mêlée avec un peu de Miel rosat.

API, *subst. f.* Nom d'une petite Pomme sauvage, qui se conserve très-long-tems; elle tire son nom de la forêt d'*Api*, située en Normandie.

APICIUS, *s. m.* Il y a eu trois Romains de ce nom, à qui la gourmandise, à la honte des bonnes mœurs, a acquis une espece de célébrité. On donne cette épithete à ceux qui recherchent la bonne chere.

APILAGA, *s. m.* Nom d'un arbre de l'Isle de Tidor, dont l'écorce étant coupée fournit une quantité d'eau; ce qui tient lieu de fontaine & de ruisseau.

APINEL, *s. m.* Herbe de l'Amérique, que les Sauvages nomment *Yabacani*, & dont la vertu est surprenante pour faire mourir les Serpens. On lui en attribue beaucoup aussi pour aider à la génération. On le nomme *Apinel*, du nom de celui qui l'apporta le premier en Europe.

APIOS, *s. m.* Plante purgative de l'Isle de Candie, dont les feuilles ressemblent à celles de la Rue, & dont la racine a la forme d'une poire. Ses tiges jettent une espece de lait. La Bohême produit un *Apios* bâtard.

APIS, *s. m.* Bœuf ou Taureau, que les Egyptiens adoroient sous ce nom. Ils adoroient deux Taureaux; l'un consacré au Soleil dans la Ville d'Heliopolis, sous le nom de *Mnevis*; l'autre consacré à la Lune, sous le nom d'*Apis*, dans la Ville de Memphis. Leur Dieu *Osiris* eut aussi son culte sous la forme de cet Animal, dont tout le corps devoit être noir, à la réserve d'une tache blanche & quarrée au milieu du front. Lorsqu'on trouvoit un Veau de cette forme, c'étoit le sujet d'une grande fête en Egypte, & l'on nourrissoit soigneusement l'Animal, pour être élevé quelque jour à la Divinité.

APLANEUR, *sub. mas.* Terme de Cardeur, ou plutôt des Ouvriers qui font les couvertures de lit. C'est le nom d'un Ouvrier qui se sert de chardons pour rendre la couverture moëlleuse en frottant la laine. On dit, dans le même sens, *aplaner une couverture*.

APLANOS. Mot grec, qui signifie *égal à soi-même*, *constant*. C'est une ancienne devise des *Montmorencis*.

APLESTER, *v. act.* Terme de Mer, qui signifie *déployer* les voiles pour partir avec le vent.

A-PLOMB, *adverbe*. Mot en usage pour signifier ce qui est parfaitement perpendiculaire. Il vient du plomb des niveaux, qui sert à mettre les choses en cet état. L'usage a fait aussi un substantif d'*A-plomb*.

APNÉE, *sub. f. gr.*, qui signifie, perte ou extrême difficulté de respiration.

APOBATERION, *s. m.* Mot grec, dont quelques-uns de nos Ecrivains Ecclésiastiques se sont servis. C'est un Discours en prose ou en vers sur le départ d'une personne qui quitte son Pays, ou quelque lieu qui lui a servi long-tems de demeure.

APOBOMIES, *s. f. gr.* Anciennes

ples Grecques, où, suivant la signification du mot, on ne sacrifioit point sur l'Autel, mais à terre sur le pavé du Temple.

APOCALYPSE, *s. f. gr.* Découverte ou révélation de quelque chose. On a donné particuliérement ce nom aux *Révélations de Saint Jean*, qui après avoir passé pour un ouvrage de l'Hérétique *Cerinthus*, & avoir été rejettées par quelques Eglises pendant les quatre premiers siecles, furent enfin reçues généralement au nombre des *Livres Canoniques*.

APOCINUM, *sub. mas.* Arbrisseau dont la feuille a quelque ressemblance avec celle du Lierre, & qui produit une petite graine noire dans des gousses en forme de vessie. On prétend que ses feuilles sont un poison pour les Chiens, les Loups & les Renards.

APOCO. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *de peu de valeur*. On dit traiter quelqu'un d'*Apoco*, pour dire *le traiter avec mépris*.

APOCOPE, *s. f. grec*, qui signifie *coupure*, ou l'*action de couper*. Il se dit des fractures, ou des coupures, dans lesquelles la piece d'un os est tout-à-fait emportée. C'est aussi une figure de Grammaire, qui signifie *retranchement*. Elle consiste à couper quelque chose à la fin d'un mot.

APOCRAMBE. *Voy.* APOCYN.

APOCRISIAIRE, *s. m. gr.* Nom d'une ancienne fonction ecclésiastique. C'étoit un Député qu'une Eglise envoyoit pour quelque commission : ensuite les Monasteres eurent des *Apocrisiaires*, qui étoient chargés du soin des affaires temporelles. C'est encore un titre d'office à Cluny. Anciennement à la Cour de France, on donnoit ce titre d'office au Supérieur qui tenoit le premier rang parmi les Officiers du Palais, & qu'on appelle aujourd'hui le *Grand-Aumônier de France*. On le nommoit d'abord *Apocrisiaire*, & quelquefois l'*Archi-Prêtre de France*. Le Clergé de l'Oratoire lui étoit soumis, & il avoit une inspection générale, quant au spirituel, sur les Courtisans & sur tous les Officiers du Palais. Toutes les affaires du Clergé ressortissoient à son Tribunal ; on ne pouvoit pas même en parler au Roi, sans avoir pris son attache (c'est-à-dire ses ordres). Quand on donna le nom de *Chapelle* à l'Oratoire de nos Rois, les Clercs furent appellés *Chapelains*, & l'*Apocrisiaire Archi-chapelain*. *Géofroy de Pompadour*, est le premier qui, sous le regne de *Charles VIII*, ait été qualifié du titre de *Grand-Aumônier du Roi*. En 1543, on donna à cette charge le titre de *Grand-Aumônier de France*.

APOCROUSTIQUES, *s. m.* Médicamens qui, suivant la signification grecque du nom, repoussent ou détournent les humeurs.

APOCRYPHE, *adj. gr.* Ce qui est douteux, ce qui n'est pas bien décidé & bien éclairci. On a donné le nom d'*Apocryphes* à certains Livres anciens, dont les Auteurs n'ont point été connus avec assez de certitude pour leur faire trouver place entre les *Livres Canoniques*.

APOCYN, *sub. fém. gr.* Nom d'un arbrisseau dont les feuilles ressemblent au Lierre, & sont remplies d'un suc qui approche du Miel. Elles sont mortelles pour les Chiens & d'autres Animaux. La semence, prise dans du vin, guérit la pleurésie. L'*Apocyn* se nomme aussi *Apocrambe*. Il y a aussi une sorte de soie d'*Apocyn* de Syrie, qui croît abondamment dans le Royaume de Naples, avec laquelle on peut habiller un homme complettement. On en peut faire des Chapeaux, des Empeignes, des Tapisseries & du Papier ressemblant à celui de la Chine. On dit qu'il s'en fabrique depuis peu, des Velours, Molletons & Flanelles supérieures à celles d'Angleterre.

APODES, *s. m. gr.* Nom de certains Oiseaux, qui ont les pieds fort courts, ou qui n'en ayant pas du tout, suivant la signification du mot, ne se posent jamais à terre ni sur les arbres, volent presque sans cesse, & font leurs nids dans des rochers. C'est ce qu'on rapporte de l'*Oiseau de Paradis*.

APODICTIQUE, *adj.* En termes d'École, un *argument apodictique* est un *raisonnement démonstratif*, suivant la signification grecque du mot.

APOGÉE, *s. m. gr.* Ce mot est opposé à *Périgée*. C'est le point le plus excentrique de l'orbe d'une Planete.

APOGRAPHES, *sub. m. gr.* Nom qu'on donne aux Ecrits qui ne sont pas originaux, aux simples copies, par opposition à celui d'*Autographe*, qui signifie un *Ecrit original*, c'est-à-dire, de la main de l'Auteur.

APOLLON, *sub. m.* Un des douze

grands Dieux du Paganisme, fils de *Jupiter* & de *Latone*, & frere de *Diane*. On lui attribuoit la divination dans ses Temples. On le faisoit présider à l'Eloquence & à la Poësie, comme Chef des neuf Muses. On lui donnoit la conduite du Soleil, &c. Le laurier lui étoit consacré. On le représentoit avec des longs cheveux blonds, jeune & d'une beauté charmante. La Fable lui donne aussi le nom de *Phœbus*, en qualité de Conducteur du Soleil; & quelquefois on le prenoit pour le Soleil même, qui fait sa course dans un char traîné par des Chevaux immortels. On a donné le nom d'*Apollon* à de petites robes de chambre ou de lit, courtes & légeres.

APOLLYON, *s. m.* Nom grec, qui dans l'*Apocalypse*, signifie *Destructeur*. Saint Jean le donne pour synonyme d'*Abaddon*, qui a la même signification en Hébreu.

APOLOGIE, *sub. f. gr. Excuse, défense, justification*. On a formé de ce mot *Apologétique* & *Apologiste* : le premier signifie ce qui sert à *la défense*; le second signifie *le défenseur même*.

APOLOGUE, *s. m. gr.* C'est la Morale ou l'application d'une Fable, ou de tout récit d'une Histoire feinte, pour l'instruction de la vie & pour la correction des mœurs.

APOLTRONIR, *v. act.* Terme de Fauconnerie; c'est lorsqu'on coupe à un Oiseau les ongles des pouces, ensorte que n'étant plus propre pour le gros gibier, on le force à être poltron. L'étymologie de cette expression vient de deux mots latins : *pollex truncus*, qui signifient *pouce coupé*. Voy. POLTRON.

APOLYSE, *s. f. gr.* Nom que les Grecs donnent à la partie de leur Messe qui répond à notre *Ite Missa est*.

APOMÉCOMÉTRIE, *sub. f. gr.* L'art de mesurer les choses éloignées, pour connoître à quelle distance elles sont de nous.

APOMELI, *s. m.* Nom d'une liqueur qui se fait avec des rayons de Miel bouilli dans l'eau. C'est une espece d'Hydromel.

APONEUROSE, *s. f. gr.* Maladie d'un nerf ou d'un tendon, qui consiste dans une extinction qui l'affoiblit.

APOPHTEGME, *s. m. gr.* Pensée grave & judicieuse d'un homme respectable, exprimée en peu de mots. *Les apophtegmes des anciens Sages*.

APOPHYGE, *sub. f. gr.* Terme d'Architecture. C'est l'endroit où la colomme sortant de sa base, commence à s'élever.

APOPHYSE, *s. f. gr.* Petites excrescences qui sont sur l'os cribreux des narines, & qui paroissent être les organes de l'odorat. On appelle aussi *Apophyse*, les excrescences osseuses qui sortent quelquefois de la surface des os.

APOPLEXIE, *s. f. gr.* Mal violent, qui prive tout d'un coup le patient de l'usage de tous ses sens, & qui arrête le mouvement dans toutes les parties de son corps, excepté au cœur & aux poumons. On le suppose occasionné par une interruption du passage du sang au cerveau, ou par toute autre cause qui est capable d'empêcher l'infusion des esprits animaux, dans les organes des sens. Quantité d'Auteurs ont écrit différemment sur la source & la nature de ce désordre. L'attaque est ordinairement précédée d'un violent mal de tête, d'une sorte de surdité & d'affoiblissement de la vue; d'une perte de mémoire & d'autres symptômes. La sobriété & l'exercice du corps sont les meilleurs préservatifs.

APORE, *s. m. gr.* Terme de Mathématique. C'est un problême que sa difficulté fait croire impossible à résoudre, tel que la *Duplication du cube* & la *Quadrature du cercle*.

APOSIOPESE, *s. f.* Ce mot grec est d'usage en Rhétorique; il signifie *réticence*. C'est une figure, par laquelle on explique une chose en feignant de n'en vouloir pas parler.

APOSTASIE, *sub. f. gr.* Désertion d'un parti ou d'un principe auquel on étoit attaché. Ce mot s'applique ordinairement à l'abandon volontaire de la Religion dans laquelle on est né ou à la fuite d'un Religieux qui quitte son Ordre, sans aucune raison qui justifie cette démarche. Le déserteur se nomme *Apostat*; & l'action même *apostasier*.

APOSTILLE, *sub. f. lat.* Petite note qu'on ajoute à quelque écrit. On a nommé *Apostillateurs* ceux qui ont fait des Notes sur les anciens Jurisconsultes. *Apostille* est aussi un écrit succint que des Arbitres mettent à la marge d'un mémoire, d'un compte, &c. à côté des articles qui sont en dispute. *Apostiller v. act.*

APOSTIS, *s. m.* Terme de Mer

Les *Apostis* sont deux pièces de bois aux deux côtés d'un galere, qui servent à porter toutes les rames, avec le secours d'une grosse corde.

APOSTOLIQUES, *s. m.* Hérétiques du troisieme siecle, dont l'erreur consistoit à prétendre que tout le monde devoit renoncer au mariage & aux biens du monde, comme les Apôtres. Cette Secte se renouvella dans le douzieme siecle; avec l'addition de quantité d'autres faux principes.

APOSTROPHE, *s. f. gr.* En Grammaire, c'est une virgule qui se place au-dessus d'un mot, entre deux lettres, pour marquer le retranchement d'une voyelle. En Rhétorique, c'est une figure qui se fait lorsqu'un Orateur tourne son discour de l'Assemblée, à quelque personne particuliere, ou même à quelque chose d'inanimé.

APOSTUME, *s. f. gr.* Tumeur formée par des humeurs, rassemblées & corrompues.

APOTHÉOSE, *s. f. gr.* Déification; c'est-à-dire, cérémonie par laquelle des hommes croyoient mettre, au rang des Dieux, d'autres hommes auxquels ils attribuoient des qualités supérieures à la nature. Telle fut sans doute l'origine de l'idolâtrie. Mais ensuite la flatterie porta les Romains à faire l'Apothéose de leurs Empereurs. Au sommet du bûcher où leur corps devoit être consumé, on mettoit, dans une cache secrette, une aigle qu'on lâchoit à propos; c'étoit leur ame qui alloit prendre place entre les Dieux; après quoi on rendoit les honneurs divins à leur mémoire, tels que de leur offrir des sacrifices, de jurer par leur nom, &c.

APOTHICAIRE, *s. m. gr.* Nom d'une profession qui consiste, suivant l'origine grecque du mot, à *tenir boutique de drogues & de médicamens pour la guérison des maladies.* On en a formé le mot d'*Apothicairerie*, qui signifie *la boutique* ou le *magasin d'un Apothicaire.*

APOTOME, *s. m. gr.* Terme d'Algebre. C'est le reste de deux grandeurs incommensurables, dont l'une est retranchée de l'autre. *Voyez* BINOME.

APÔTRE, c'est à-dire *Envoyé*, *s. m. gr.* Nom des douze Disciples du Sauveur, qui étant revêtus de dons surnaturels, tels que celui des langues, de l'infaillibilité & des miracles, reçurent aussi de lui la commission de voyager par tout le monde, pour y répandre le Christianisme. Parmi les Juifs, les *Apôtres* étoient des Officiers nommés pour recueillir les taxes dues aux Empereurs Romains, & les sommes qui devoient servir aux réparations du Temple. Ils étoient chargés de veiller aussi à l'observation de la loi de Moïse. L'*Apostolat* est l'office d'Apôtre. *Apostolique* est ce qui appartient aux Apôtres, ce qui leur convient, ce qui est digne de leur ministere. Les Hongrois donnent le nom d'*Apostolique* à leur Royaume, & celui d'*Angélique* à leur couronne. On appelloit *Apostolins*, les Religieux d'un ancien Ordre, qui se prétendoit institué par Saint Barnabé. *Sixte-quinte* les unit aux *Ambrosiens.*

APOYOMATLI, *s. m.* Plante de l'Amérique, dont la racine est remplie de petits grains, qui, endurcis au soleil, servent à faire des grains de chapelets. Sa feuille est aromatique; aussi les Sauvages la broyent-ils pour s'en frotter le corps. Les Espagnols la prennent en poudre, comme un puissant apéritif.

APOZEME, *s. m. gr.* Décoction de racines, de plantes, de fleurs, de semences, de fruits, & de feuilles, adoucie & clarifiée. L'*Apozeme* n'est pas si épais ni si visqueux que le *Sirop*; mais il l'est plus que le *Julep*, qui est composé d'eaux distillées.

APPARAT, *s. m. lat.* Titre qu'on a donné à plusieurs Dictionnaires grecs & latins, pour signifier que tous les mots y sont disposés & préparés suivant l'ordre & la vue qu'on se propose.

APPARAUX, *s. m.* Terme de Marine, qui a la même signification que les *agrets*; c'est-à-dire, qu'il embrasse tout ce qui est nécessaire à l'équipement d'un vaisseau.

APPAREIL, *s. m.* Terme de Chirurgie, qui signifie les onguens & les bandages qu'on emploie pour le pansement d'une blessure, mais qui est encore plus particulier à cette partie qu'on nomme *Lithotomie*, ou *l'opération de la taille.* On distingue *le grand* & *le petit appareil.* Dans le premier, inventé par *Franco*, l'incision se faisoit au-dessus de l'aine, au long de la ligne blanche; ensuite vers l'an 1520, *Jean de Romanis*

trouva le moyen de la faire au périnée. Dans le second qui se nomme *petit*, parce qu'il demande moins d'instrumens, & qui est de l'invention de *Celsus*, on insere deux doigts par le fondement, jusqu'à ce qu'ils arrivent près de la pierre, qu'on attire au col de la vessie, d'où on la fait sortir par une incision dans le *scrotom*.

Les Maçons nomment *appareil*, l'épaisseur d'une pierre *de grand appareil*, c'est-à-dire, *fort épaisse*. En Mer, l'*appareil de la pompe* signifie *le pilon*. Les Meûniers donnent aussi le nom d'*appareil* à de petites planches dont ils se servent pour retenir l'eau. En général, *appareil* signifie tout ce qui est disposé pour quelque opération. *Appareil de Sage-femme*. *Appareil de guerre*, *de musique*, *&c.* On dit en Mer, dans le même sens, *appareiller*, pour disposer tout ce qui est nécessaire à la navigation. *La voile est appareillée*. Les Tailleurs de pierres donnent le nom d'*Appareilleur*, à celui qui trace les pierres pour le travail. *Appareilleur* & *appareilleuse* sont aussi en usage, pour signifier modestement les hommes & les femmes qui exercent un infame métier.

APPARENCE, *s. f. lat.* En Astronomie, ce mot a la même signification que *Phénomene*. On appelle *apparences du Ciel*, les mouvemens du Ciel & des Astres que les observations font découvrir. En perspective, l'*apparence* d'un objet, est le point par lequel on suppose qu'il passe une ligne, qui vient directement à l'œil. Dans l'usage ordinaire, la *réalité* & l'*apparence* sont opposées.

APPARENS, *s. m. lat.* Nom d'une Secte d'Hérétiques qui soutenoient que le Corps du Sauveur n'avoit été qu'apparent ou fantastique. Ce furent ces étrangers visionnaires qui avancerent les premiers, que le fruit défendu dans le Paradis terrestre n'étoit autre chose que le Mariage. *Cassien*, qui ajouta aux erreurs de *Tatien* est le Chef de cette Secte, que l'on appella aussi *Docites*.

APPARENTÉ, *adject.*, formé de *Parent*. On dit qu'un Homme est *bien* ou *mal apparenté*, c'est-à-dire, qu'il tient par le sang à des gens qui lui font honneur ou qui ne lui en font point.

APPARITEUR, *s. m. lat.* Titre d'Office, dans les Cours Ecclésiastiques. C'est une espece de Sergent. *Apparitor* ou l'*Appariteur*, dans l'ancienne Rome, étoit un Officier qui citoit les accusés devant les Tribunaux.

APPARITION, *s. f. lat.* Ce mot ne s'applique proprement qu'aux Esprits, lorsqu'ils se montrent aux hommes sous une forme corporelle, & à tout ce que le Peuple appelle *Revenans*. *L'apparition* d'un Ange, d'une Ame du Purgatoire.

APPARTEMENT, *sub. m.* Partie d'une maison, composée de plusieurs pieces. *Tenir appartement*, c'est recevoir Compagnie chez soi, avec les formalités établies par l'usage.

APPAUMÉ, *adj.* Terme de Blason, qui signifie une main ouverte, dont on voit la paume ou le dedans.

APPAUVRIR, *verbe actif.* Rendre pauvre. On dit, dans un sens figuré, qu'*une Langue s'appauvrit*, pour dire qu'elle devient moins abondante en expressions; que le *sang s'appauvrit*, pour dire qu'il perd beaucoup de ses qualités essentielles.

APPEAU, *s. m.* Petit Instrument de Chasse, avec lequel on contrefait le cri ou le chant d'un Oiseau, pour l'attirer ou le surprendre plus facilement. *Appeau* est aussi le nom d'une sorte d'Etain en feuilles, qui vient de Hollande.

APPEL, APPELLATION. Termes de Jurisprudence, qui signifient l'action par laquelle on demande qu'une affaire soit portée d'un Tribunal à un autre, & dont le sens varie suivant l'objet & la forme. On nomme *Appel de deni de renvoi*, un *Appel* qui s'interjette d'une Sentence rendue par un Juge incompétent, au préjudice du renvoi qui lui avoit été demandé. *Appellé rapporté* se dit d'une Cause où l'Avocat de la Partie adverse ne paroissant pas, l'Avocat présent demande défaut, s'il est Appellant, ou Congé, s'il est Intimé. Le Président dit alors: *Faites appeller & rapporter*. *Appel* se dit militairement d'une visite que le Sergent fait des chambrées, & où il appelle chaque Soldat par son nom, pour s'assurer qu'il n'y a personne d'absent. *Faire un appel*, c'est proposer un rendez-vous pour un combat particulier.

APPENDIX, *s. m.* Mot latin, qui est passé dans notre langue, pour signifier une chose qui est dépendante d'une

d'une autre, & qui lui appartient par quelque endroit, quoiqu'elle en soit détachée. On l'applique particuliérement à certains Traités qu'on ajoute en forme de Supplément à la fin des Livres. Les Médecins en ont fait le mot d'*Appendice*, par lequel ils entendent les parties du corps qui en sont comme détachées, telles que les cheveux, les ongles, le bout de l'oreille, &c.

APPERT (il), *v. imp.* Terme de Pratique qui signifie *il paroît*, *il est évident*. C'est la traduction du mot latin *apparet*, il apparoît. On dit, *il appert par cet écrit*, *par les témoins*, &c.

APPÉTIT, *sub. masc. lat.* Ce mot signifie proprement le désir ou le besoin de manger; ce qui arrive, dans les Personnes saines, lorsque l'estomac étant vuide, l'action des acides commence à se faire sentir par des picotemens; mais on l'applique aussi aux désirs qui naissent des sens, & que la Religion oblige de réprimer. *Les appétits sensuels. Les appétits déréglés.* *Appétibilité* se dit, en Philosophie, d'un désir purement naturel, auquel la raison n'a point de part. *Appétence* se dit aussi dans le même sens.

APPHIF, *s. masc.* Poisson de Mer de la grosseur du petit doigt & d'une couleur blanchâtre. On le nomme *Nonnats* sur la côte de Gênes. Les Poissons de cette espece se rassemblent en très-grande quantité dans l'écume de la Mer, & s'attachent fortement les uns aux autres.

APPLAUDIR, *v. a.* Ce mot signifie en François, comme en Latin, d'où il tire son origine, *approuver* avec des louanges & des marques d'estime. *Applaudissement* est l'action d'applaudir.

APPLIQUE, *s. f.* Terme d'Art. On appelle *piece d'applique*, sur-tout en *Orfévrerie*, toute piece qui s'assemble ou qui s'enchâsse avec une autre.

APPLIQUÉES, *adjectif.* Certaines lignes géométriques, qui s'appellent aussi *Ordonnées*. *Voy.* ORDONNÉES.

APPOINTER, *v. act.* Terme de Palais. *Appointer* une affaire, c'est ordonner que les pieces soient produites, pour être examinées par les Juges. *Appointé*, en termes de Blason, se dit de certaines choses qui se touchent par les pointes. *Appointé* est aussi un ancien terme militaire, qui a subsisté jusqu'en 1670, dans le Régiment des Gardes-Françoises. Il signifioit un Soldat qui avoit la haute-paye, ou qui conservoit la paye, quoique dispensé du service. De-là vient le mot d'*Appointement*, pour signifier la paye habituelle ou les gages d'une Personne employée. *Appoint* est un terme de Banque. C'est le reste d'une somme, en petite monnoie. On me doit cent francs, qu'on me paye avec quatre louis & un petit écu, faisant quatre-vingt-dix-neuf livres; il reste à payer vingt sols pour *appoint*.

APPORT, *s. masc.*, qui se dit pour concours de Marchands & de Peuple, tel qu'on le voit dans les Foires. C'est dans ce sens qu'on appelle le Marché du grand Châtelet, l'*Apport de Paris*; & non *la Porte*, qui est le terme vulgaire.

APPOSER, *v. act. lat.* Apposer une clause à un Contrat, c'est y mettre, y insérer une condition.

APPRÉCIER, *v. act. lat.* Mettre le prix à une chose, l'estimer ce qu'elle vaut. *Appréciation* est le substantif. En termes Théologiques, l'amour *appréciatif* de Dieu est un amour de préférence, qui fait mettre Dieu au-dessus de tout ce qui n'est pas lui.

APPRÉHENSION, *s. f.* Ce mot, qui signifie *crainte*, est employé aussi en Métaphysique, pour signifier la *perception*, ou l'idée d'une chose; ce qui le rapproche de son origine latine, dans laquelle il ne signifie que *saisir*, *arrêter*. *Appréhender*, en termes du Palais, signifie *prendre*, *arrêter*. *Appréhender* une succession, c'est la *recueillir*, la *prendre*.

APPRÊT, *s. m.* Terme d'Art. On dit qu'une toile ou un chapeau sont sans *apprêt*, lorsqu'on n'a point fait entrer de gomme ni d'autres drogues dans leur composition. L'art de peindre le verre, se nomme l'*apprêt* des couleurs. L'*apprêt* des Tonneliers, est un petit coin de bois qui leur sert à serrer les pieces d'un tonneau. On appelle *Apprêteur*, celui qui fait peindre le verre.

APPROBATION, *s. f. lat.* Consentement qu'on donne avec connoissance, & par estime ou par goût. On permet souvent des choses qu'on n'approuve point. En termes de Littérature, c'est le témoignage des Censeurs Royaux en faveur d'un Livre.

APPROCHER, *v. act.* Terme de Sculpture. *Approcher à la pointe* ou *au ciseau*, c'est employer des outils

plus fins pour former la figure, lorsque le bloc est dégrossi. C'est aussi un terme de Monnoie. *Approcher les flancs*, c'est les ajuster pour leur donner leur juste poids.

APPROCHES, *s. f.* Outre ses significations communes, ce mot signifie, en termes de Fortifications, des chemins qu'on creuse en forme de fossé, pour s'approcher d'une place sans être apperçu. Les Assiégés en creusent aussi pour couper ceux des Assiégeans, & ceux-ci se nomment *Contr'approches*. En général, les tranchées, les sappes, les logemens, les batteries, &c. sont les *approches* d'un siége.

APPROVISIONNEMENT, *s. m.*, formé de *provision*, pour signifier une fourniture de choses nécessaires. L'*Approvisionnement* d'une Flotte, d'une Place de guerre, d'un Hôpital. *Approvisionner* est le verbe.

APPROXIMATION, *s. f. latin.* Terme d'Arithmétique & d'Algébre. C'est la maniere de trouver la valeur d'une Racine sourde, par des nombres qui en approchent toujours en-dessus ou en-dessous, mais qui ne peuvent jamais y arriver.

APPUI, *s. masc.* Outre ses significations communes, ce mot a plusieurs acceptions en termes de Manége. L'*appui de main* est une sorte d'*aide* qu'on donne au cheval par la bride. On dit qu'il a l'*appui fin*, lorsqu'il a la bouche délicate. *Il n'a point d'appui*, lorsqu'il n'a point de bouche, &c.

APPUI-MAIN, est un terme de Peintres, qui signifie la baguette dont ils soutienent leur main, dans le travail.

APRE, *s. m.* Petite monnoie Turque. Quinze Apres valent encore dix sous de France. *Apre*, ou *Aprore*, est aussi le nom d'un petite Poisson rougeâtre du Rhône. Il lui vient de l'âpreté de ses écailles; ce qui n'empêche point que la chair n'en soit bonne.

APRISE, *s. f.* Terme de Palais, qui est une corruption d'*apprécié* ou de *prisé*. *Une sommaire aprise*, est l'estimation d'un fonds, pour en connoître l'état & la valeur.

APSIDES ou ABSIDES, *s. f.* Ce sont les deux points de l'excentrique d'une Planete, qu'on appelle autrement *Apogée* & *Périgée*. La ligne diamétrale de l'un à l'autre, s'appelle *Ligne des absides*.

APTITUDE, *s. f.* Mot emprunté du latin, pour signifier *disposition convenable à quelque chose*. Il sert de substantif à l'adjectif *propre*, qui n'en a point dans ce sens.

APYRE, *adj.* Terme de Chymie. On emploie ce nom pour désigner la propriété qu'ont certains corps de résister à la plus grande action du feu, sans en recevoir aucune altération. On doit distinguer les corps *apyres* d'avec ceux qu'on nomme *réfractaires*; car il suffit, pour qu'on puisse qualifier une substance de *réfractaire*, qu'elle résiste à la violence du feu sans se fondre, quoiqu'elle éprouve d'ailleurs des altérations considérables : au-lieu que les corps véritablement *apyres* ne doivent éprouver, de la part du feu, ni fusion, ni aucun autre changement.

APYREXIE, *s. f. gr.*, qui signifie l'état de celui qui cesse d'avoir la fievre, soit qu'il en soit tout-à-fait délivré, ou qu'il ne soit que dans un intervalle tranquille entre les accès.

AQUACATE, *s. m.* Arbre de la Nouvelle-Espagne, dont les feuilles ont beaucoup de ressemblance avec celles de l'Oranger & le fruit avec la figure d'un œuf. Le goût du fruit est agréable, & sa couleur noire ou verdâtre.

AQUADOR, *s. m.* Nom que les Portugais donnent au Poisson volant.

AQUARIENS, *s. m. lat. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques, ou plutôt d'ignorans, du troisieme siecle, ainsi appellés, à cause qu'ils n'employoient que l'eau dans le saint Sacrifice du matin, de peur que l'odeur du vin ne les fît reconnoître. Ils ne faisoient pas la même difficulté pour le Sacrifice du soir; car il étoit alors d'usage de célébrer deux fois le jour.

AQUATIQUE, *adject.* Mot emprunté du latin, qui signifie ce qui appartient à l'eau, comme *les Animaux aquatiques*; ou ce qui se ressent de l'eau, comme *un terrain aquatique*.

AQUEDUC, *s. m. lat.* Conduit pour amener, d'un lieu à l'autre, l'eau d'une fontaine ou d'une riviere. Les Romains, de qui nous vient ce mot, avoient des aqueducs fort somptueux.

AQUETTE, *s. f.* Diminutif du mot latin, qui signifie *eau*. C'est le nom d'une liqueur d'Italie, composée de vin, d'un tiers d'eau, & de diverses sortes d'Aromates.

AQUILA-ALBA, *s. m.* Nom em-

ponné du latin, qui convient à tous les sublimés blancs, mais qui ne se donne qu'au sublimé doux. Il signifie *aigle blanc*, comme pour exprimer la sublimation par le vol de l'Aigle.

AQUILICES, *s. mas.* Fêté ou sacrifice des Romains à l'honneur de *Jupiter*, pour obtenir de la pluie. Les Ministres ou les Prêtres se nommoient *Aquiliciens*.

AQUILON, *s. mas.* Terme poétique, qui signifie *le vent du Nord*.

AQUIQUIS, *s. m.* Singes du Brésil, beaucoup plus grands que les especes communes. Ils ont le poil noir & la barbe fort longue. On prétend qu'ils ont un Roi, qui monte quelquefois sur un arbre pour haranguer ses Sujets, & qu'en parlant à haute voix il lui sort de la bouche une sorte d'écume, qu'un autre Singe prend soin d'essuyer.

ARABESQUE, *adj.*, qui est à la maniere des Arabes. Des *caracteres arabesques*. *Arabesque, s. f.* se dit d'une peinture & des ornemens où il n'y a point de figures humaines.

ARABIQUE, *adj.* Gomme arabique. *Voyez* GOMME. On appelle aussi *Arabiques* certains Hérétiques d'Arabie, qui enseignoient, au troisieme siecle, que les ames mouroient avec les corps, & ressuscitoient avec eux. La Pierre *arabique* est une pierre qui ressemble à de l'ivoire marqueté, & qu'on broye pour l'appliquer utilement sur les Hémorroïdes.

ARACA, *s. f.* Petite poire du Brésil, d'un goût aigre, mais fort agréable. Il y en a de jaunes, de rouges & de vertes. L'arbre qui les produit porte tous les mois.

ARACADEP, *s. mas.* Poisson plat, des côtes du Brésil, dont la chair est de fort bon goût. Sa graisse, qui est jaunâtre, fond en le cuisant, & lui tient lieu de sauce.

ARACAMIRI, *s. mas.* Nom d'un arbrisseau du Brésil, qui porte un fruit agréable, dont on fait de bonnes conserves.

ARACHNIDE, *sub. fém. gr.* Nom d'une Plante, du genre de celles qui ont des fruits des deux côtés, & qu'on appelle *Amphicortes*.

ARACHNOÏDE, *s. f. gr.* Terme d'Anatomie, qui signifie *Tunique*. Les Médecins donnent ce nom aux membranes très-fines & déliées comme une toile d'araignée.

ARACK ou ARRACK, *s. m.* Liqueur spiritueuse, qui vient des Indes Orientales, & dont les Anglois font beaucoup d'usage pour la composition de leur *Pounch*. Le nom est Indien; il signifie tout ce qui est *fort* ou *distillé*; de sorte que les Indiens donnent le nom d'*Arrack* à l'eau-de-vie. Mais nous ne l'appliquons proprement qu'à leur liqueur, qui est une distillation de jus de Cocotier, qu'on fait couler par incision. Ce jus, qui s'appelle *Toddy*, est de lui-même une liqueur assez agréable : dans sa fraîcheur, elle purge ceux qui en usent; vieille, elle monte à la tête, & fait d'assez bon vinaigre. Les Anglois de Madras s'en servent pour levain, ou ferment, dans leur pain. L'*Arrack de Goa* passe pour le meilleur, quoique celui de *Batavia* soit plus fort. Le premier se tire dans des vaisseaux de terre, & l'autre dans des alembics de cuivre, qui le rendent plus dur & moins agréable. Quelques-uns donnent aussi le nom d'*Arrack* à une distillation de Riz.

ARAF, *s. m.* C'est un lieu que les Turcs mettent entre le Paradis & l'Enfer, tel à-peu-près que le Purgatoire.

ARAIGNE, *s. m.* Nom d'un filet, composé de mailles à lozanges, dont chacune a un pouce de large; le fil en doit être délié, retors en deux brins, & teint en couleur : la levure est composée d'environ quatre-vingt mailles; ce filet doit avoir près de huit pieds de hauteur : l'*Araigne* se termine par des bouclettes, ou bien on passe une ficelle bien unie dans toutes les mailles du dernier rang d'en-haut. Ce filet est propre sur-tout pour la chasse des Merles.

ARAIGNÉE, *s. f. lat.* Insecte qui tend, avec beaucoup d'art, une espece de toile qu'il tire de sa propre substance, & qui se place au centre pour y faire sa demeure, & pour y prendre des mouches, dont il fait sa nourriture. L'Araignée a six yeux : quelques-uns disent huit. Elle a quantité de jambes, des cornes, des pinces, des ongles, &c. On distingue des Araignées de plusieurs especes, les unes qu'on croit venimeuses d'autres qui passent pour ne l'être pas. L'Afrique & l'Amérique produisent des Araignées monstreuses. On nomme *Araignée de Mer* une sorte d'Écrevisse, qui a beaucoup de ressemblance avec

la Crabbe, mais dont la queue est plus longue que tout le corps. En termes de Guerre, une *Araignée* est une mine à branches ou à rameaux, à laquelle on est obligé de donner cette forme, lorsque le Mineur trouve quelque obstacle qui l'empêche de la pousser directement. Sur Mer, on nomme aussi *Araignée* un amas de poulies, où viennent passer quantité de cordages qui forment comme une toile d'Araignée. La même raison a fait nommer *Araignée*, par les Astronomes, une partie de l'Astrolabe, qui est découpée & partagée en petites portions de cercle. Enfin, l'on appelle *Araignées* certains crochets de fer à plusieurs branches, qui servent tirer hors de l'eau ce qu'on y a laissé tomber, & une sorte de filet qui sert à prendre les Oiseaux de proie, avec le *Duc*.

ARAIN, *s. m.* Espece d'Armoisin, ou de Taffetas rayé & à carreaux, qui vient des Indes Orientales.

ARALIE, *s. f.* Plante, qui est une espèce d'*Angélique*, dont les fleurs sont composées de plusieurs petales. Ses feuilles sont disposées en forme de Roses. Elle porte un petit fruit, doux & plein de suc. L'*Araliastre* est une autre Plante, dont la fleur est de celles qu'on nomme *Hermaphrodites*.

ARAMBER, *v. act.* C'est un terme de Mer, qui signifie *aller à l'abordage*.

ARANATA, *s. m.* Animal des Indes Orientales, qui monte sur les arbres, & qui se nourrit de leur fruit. Sa grandeur est celle d'un Chien ordinaire, & son cri est horrible. Il a de la barbe comme le Bouc.

ARANÉE, *s. f.* Nom d'un minéral d'argent, qui ne se trouve que dans les mines du Potosi, & dans une seule de ces mines, nommée *Catamito*. Ce nom lui vient de sa ressemblance avec la toile de l'Araignée, par les fils dont il est composé, & qui lui donnent l'apparence d'un galon d'argent. Il passe pour le plus riche des minéraux.

ARANTELES, *sub. fém.* Terme de Vénerie. Ce sont des filandres, en forme de toile d'Araignée, qui se trouvent ordinairement au pied du Cerf.

ARAPEDE. *Voy.* LEPAS.

ARASE, *adj.* Terme de Menuiserie & de Maçonnerie, qui se dit des pieces égales en hauteur, unies & sans saillie. On dit *araser*, pour dire, mettre les pieces en égale hauteur. *L'arasement* d'un mur, est l'extrémité qui touche au couronnement. Les *arases* sont des pierres plus hautes ou plus basses que celles dont le mur est formé, pour mettre l'*arasement* de niveau.

ARATICUPANA, *s. m.* Arbre du Brésil, dont le fruit est d'une odeur & d'un goût fort agréables, & le bois si léger qu'il sert aux mêmes usages que le liége.

ARBALETE, *sub. f.* Instrument de Guerre, qui étoit en usage avant l'invention des Armes à feu. En termes de Mer, c'est un instrument gradué, qui se nomme aussi *Arbalestrille*, & dont on se sert pour trouver la hauteur du Soleil & des autres Astres. *Arbalêtriere* est un terme de Marine. Le lieu d'une galere, d'où les Soldats combattent, le long des *apostis*, se nomme *Arbalêtriere*. Les Charpentiers appellent *Arbalétiers* ou *arbalétriers*, les pieces de bois qui servent à soutenir le toit d'un bâtiment. *Arbaléter* un Edifice, c'est l'appuyer avec des *arbalétiers*, ou des pieces de force.

ARBALETE, *s. f.* Espece de piége dont on se sert pour prendre les Loirs : on y met un appât de noix seches à demi-cassées, de châtaignes ou de chandelles ; il faut prendre garde qu'en plaçant cette machine dans le mur, il ne se trouve point de branche d'espalier, d'où le Loir puisse atteindre à l'appât par un autre endroit que par l'*Arbalete*.

ARBALÉTRILLE, *s. f.* Nom d'un instrument qu'on emploie sur Mer, pour les observations de la latitude.

ARBENNE, *sub. mas.* Nom d'une sorte d'Oiseau assez semblable au Pigeon domestique. Il a le bec court, noir & ressemblant à celui d'une poule, mais un peu plus petit ; ses plumes sont très-blanches, excepté la queue qui est en partie noire & cendrée. On trouve ces Oiseaux sur les Alpes, & sur les montagnes les plus élevées. Plusieurs lui ont donné le nom de *Lagopede*, à cause que ses deux pieds ressemblent à ceux du Lievre. D'autres l'appellent *Perdrix blanche*, parce que sa chair a quelque rapport pour le goût avec celle de la Perdrix. C'est une véritable espece de Gélinotte, & les Romains en faisoient beaucoup de cas.

ARBITRE, *s. m.* Ce mot, qui est purement Latin, signifie celui qui juge

de quelque chose à son gré, qui regle & qui appaise un différent. En termes de Théologie, *Libre arbitre* signifie le pouvoir de se déterminer volontairement. *Arbitraire* se dit de ce qui est libre & indépendant. *Une autorité arbitraire. Un choix arbitraire.* On a formé aussi du mot d'*Arbitre*, *Arbitrage*. Terminer une affaire par *arbitrage*, c'est prendre des *Arbitres*, auxquels on abandonne le pouvoir d'en juger.

ARBOUSIER, *sub. m. lat.* Arbre fruitier, dont les feuilles forment un bouquet sur une seule queue, comme le Raisin. Il est couvert de verdure pendant toute l'année; mais il ne fleurit qu'au mois de Juillet. Son früit, qui se nomme *Arbouse*, est de la grosseur d'une Prune, & n'a point de noyau.

ARBOUTIER, *s. m.* Nom d'une sorte d'arbre dont le fruit est semblable à des Fraises, mais d'un goût insipide. Les Portugais, chez qui cet arbre vient à merveille, l'appellent *Madronkera*.

ARBRE, *sub. m. lat.* Quoique ce nom soit générique & convienne à une variété infinie de grands végétaux qui poussent des racines & des branches, & qui sont distingués entr'eux par la différence de leurs noms propres, de leurs qualités & de leur forme, il s'en trouve néanmoins plusieurs qui portent particuliérement le nom d'*Arbre*, avec la seule addition de quelqu'une de leurs propriétés pour les faire connoître. Ainsi l'on appelle *Arbre de baume* un certain arbrisseau de l'Amérique, dont les feuilles different peu de celles de la Sauge, & qui distille une liqueur visqueuse, qu'on n'estime pas moins pour les plaies, que le Baume du Pérou. L'*Arbre* ou le *Bois de chandelle*, est un autre arbrisseau de la Guadeloupe, rempli d'une gomme grasse, qui brûle comme de l'huile, & qui répand une odeur fort agréable. L'*Arbre laiteux* croît dans les Isles de l'Amérique. Ses feuilles ressemblent à celles du Jasmin, quoique beaucoup plus grandes, & fort odoriférantes. Les incisions qu'on fait dans le tronc, en font sortir beaucoup de lait, mais d'un lait caustique & dangereux. L'*Arbre aux savonnettes* croît aux Antilles. Il tire ce nom de la qualité de son fruit, dont les habitans se servent, au-lieu de savon, pour blanchir le linge. La couleur de ce fruit est jaune. Il est de la grosseur d'une Cerise, & croît en grappes. Sa substance, qui est une sorte de gomme claire & gluante, fait écumer l'eau comme le savon; mais elle est fort amere au goût. Le bois de l'arbre a la dureté du fer. L'*Arbre de soudures* croît dans la Province de Nicaragua. On attribue à ses feuilles, pilées & appliquées en forme d'emplâtre, la vertu de consolider promptement les os cassés. L'*Arbre triste* croît aux Indes, & porte ce nom, parce qu'il ne fleurit que pendant la nuit. L'odeur de ses fleurs est très-agréable; mais après être nées fort promptement au coucher du Soleil, cet Astre les fait disparoître à son lever. On voit quantité de ces arbres autour des Maisons Indiennes, sur-tout dans l'Isle de Sumatra. L'*Arbre au suif*, l'*Arbre au vernis*, &c. sont des arbres de la Chine. L'*Arbre à enivrer* est le nom qu'on donne, dans le Pérou, à l'arbre qui produit le Quinquina, parce qu'avec sa vertu fébrifuge, son écorce a celle d'enivrer les Poissons. Cet arbre égale en grandeur le Poirier: ses feuilles sont assez semblables à celles des Pois communs, mais plus épaisses; son bois est jaune & dur. On prend l'écorce des racines de cet arbre; on la pile; on la réduit comme du tan, & on la met dans des sacs: quand on veut pêcher, on met les sacs dans l'eau & on les agite; toutes les particules d'écorces qui se détachent, se répandent, & le Poisson qui avale continuellement de l'eau, pour en tirer sa nourriture & pour en extraire de l'air, est enivré par ces corpuscules; il bondit sur les eaux, nage sur le dos, de côté & de travers, & vient se jetter sur le rivage, en cherchant à fuir cette Mer empoisonnée; on prend alors facilement quantité de gros & de menus Poissons, & même des Tortues.

En termes d'Art, l'*Arbre de meule* est un fer ou une piece de bois, qui passant au travers de quelque machine, sert à la faire tourner. Dans le Blason, on appelle *Arbre fusté*, un arbre dont le tronc & les branches ne sont pas du même émail; & *Arbre englanté*, celui dont l'émail du fruit est aussi différent. Dans les Maîtrises des Eaux & Forêts, on nomme *Arbre de lisiere* ceux qu'on laisse dans une coupe,

pour en borner l'étendue. L'*Arbre de vie*, suivant le langage de l'Ecriture, étoit celui qui portoit le fruit défendu, dans le Paradis terrestre, &c.

Arbre de Mestre, *sub. m. lat.* Terme de Marine. Nom que l'on donne au grand mât.

Arbre de Neige, *subst. masc.* Arbre de la Virginie. La grande quantité de fleurs blanches en grappes dont il est couvert en Eté, lui a fait donner le nom qu'il porte. On le greffe sur le frêne; il demande un bon terrain & une exposition qui ne soit pas au grand Soleil. Il n'est pas commun.

ARBROT, *s. masc.* Terme d'Oiseleur: On dit prendre des Oiseaux à l'*arbrot*; c'est-à-dire, à un petit arbre garni de gluaux.

ARC, *sub. m. lat.* Instrument de guerre, qui étoit en usage avant l'invention des armes à feu, & qui ne sert plus qu'à l'amusement des enfans, & à quelques Sociétés qui portent le nom de *Compagnies de l'Arc*. Comme la figure de cet Instrument est courbe, on donne son nom à tout ce qui a la même forme. Ainsi les Mathématiciens appellent *Arc* une partie de la circonférence d'un cercle, & varient ce nom en mille manieres. Les Architectes nomment le ceintre d'une voûte, *Arc* ou *Arceau*, &c. De-là vient *Arcade* & *Arche*, qui signifient une ouverture ceintrée, entre les piliers d'un pont ou de tout autre édifice. L'*Arc-en-Ciel* est un météore qui paroît au Ciel, en forme d'arc. Il est formé par les rayons du Soleil, dans une nuée, qui produit le même effet qu'un Prisme, pour former cette variété de couleurs qu'on y admire. *Arcué* signifie, *courbé en arc*.

ARCADES, *s. m. pl.* On appelle *Académie des Arcades*, & *Arcadiens*, une Société de Savans qui s'est formée à Rome en 1690, & dont le but est la conservation des Lettres, & la perfection de la Poésie Italienne. Le nom d'*Arcadiens* leur vient de la forme de leur Gouvernement, & de ce qu'en entrant dans cette Académie, chacun prend le nom d'un Berger de l'ancienne Arcadie. Ils s'élisent tous les quatre ans un Président, qu'ils appellent le *Gardien*, & ils lui donnent tous les ans douze nouveaux Assesseurs: c'est ce Tribunal qui décide de toutes les affaires de la Société. *Crescim-Beni*, natif de Macerata, fut le Fondat[eur] de cette Académie.

ARCANÇON, *sub. mas.* Nom [que] l'on donne à la Térébenthine, lors[que] par la double cuisson dans l'eau, [elle] est devenue solide & brune, de blo[nde] qu'elle étoit.

ARCANÈE, *s. f.* Craie rouge [mi]nérale, qui sert, dans plusieurs P[ro]fessions, à marquer ce qui dema[nde] de l'être.

ARCANES, *s. fém. pl. lat.* Te[rme] d'Alchymie. Ce sont à proprement [par]ler, les secrets que les Alchymistes [&] les Chercheurs de la Pierre philo[so]phale se vantent de posséder.

ARCANUM-DUPLICATUM, [ou] *Sal de duobus*. Termes purement [la]tins, dont se servent les Chymist[es]; c'est un sel blanc qu'on a tiré de [la] masse qui est restée dans la cor[nue] après la distillation de l'eau-forte [or]dinaire. On l'appelle aussi *Sal de d[uo]bus*, à cause qu'il est tiré de deux m[a]tieres, du vitriol & du salpêtre.

ARCASSE, *s. f.* C'est le nom [des] deux pieces de bois qui enferment [la] roue d'une poulie. On donne aussi [ce] nom, dans un vaisseau, à ce qui [est] entre deux pieces de bois qu'on nom[me] *estains*, & qui forment le cercle [de] la poupe ou de l'arriere.

ARC-BOUTANT, *s. m.* Princi[pal] appui d'un édifice, dont la forme [est] ordinairement celle d'un arc ou d'[un] demi-cercle. On étend ce nom à to[ut] ce qui sert d'appui principal, indépe[n]damment de la forme.

ARCHAÏSME, *s. m.* Mot form[é] du mot grec qui signifie *ancien*, po[ur] signifier une *expression ancienne*, *s[u]rannée*.

ARCHANGÉLIQUE, *s. f.* Plan[te] dont on compte jusqu'à dix-sept e[s]peces. On distingue, en général, [la] *blanche* & *la rouge*. La semence en [est] triangulaire; le calice divisé en cin[q] segmens, & oblong comme un tube.

ARCHE DE NOÉ, *sub. f.* Gra[nd] édifice de bois que le Patriarche N[oé] construisit, par l'ordre de Dieu, po[ur] s'y retirer avec sa Famille & des An[i]maux de chaque espece, pendant l[e] Déluge universel.

ARCHÉE, *s. mas.* Terme de Chy[mistes], pour signifier un feu centr[al] qu'ils regardent, suivant la signification grecque de ce mot, comme le *prin[cipe]* de la vie, dans tous les végétau[x].

ARCHERS, *s. mas.* Soldats arm[és]

d'arcs, qui composoient autrefois une partie de nos Armées. Ce nom s'est conservé en France pour les Troupes à pied & à cheval, qui servent au maintien du bon ordre & à l'exécution de la Justice. *Archers de la Maréchaussée. Archers du Guet.*

ARCHET, *s. m.* Petit instrument courbé en demi-cercle, au long duquel on tend des crins de Cheval, pour jouer du violon & de quelques autres instrumens à cordes. Les Serruriers ont leur archet, qui est un morceau de fer courbé par une corde, pour divers usages de leur Métier. On appelle aussi *Archet* une petite scie de fil de laiton, qui sert à couper des pierres.

ARCHETYPE, *s. m.* Ce mot grec signifie *Modele, Original*, ce qui sert de regle ou de patron pour l'exécution d'une chose.

ARCHEVÊQUE, *s. m. gr.* Chef de plusieurs Evêques, ou Evêque Métropolitain, qui a sous lui plusieurs Suffragans. Ce titre fut introduit en Orient vers l'année 340; mais n'étant alors qu'honoraire, on le donnoit à tous les Evêques des grandes Villes. L'Archevêque est distingué non-seulement par son autorité, comme Chef d'une Jurisdiction Ecclésiastique, mais encore par des marques particulieres de dignité, telles que la *double Croix*, le *Pallium*, &c. Il y en a dix-huit en France, deux desquels prennent le titre de Primat des Gaules; celui de Lyon & celui de Sens. Le nom d'*Archevêque* signifie *Premier Surveillant*. En général, le mot grec *Archi* dénote *primauté* ou *prééminence*. Ainsi l'*Archidiacre*, signifioit autrefois *le premier des Diacres*, quoique ce ne soit plus aujourd'hui qu'un Officier Ecclésiastique, qui est chargé de la visite des Paroisses, dans un certain district du Diocese, & de quelques autres fonctions. L'*Archi-Prêtre* étoit aussi le *premier des Prêtres*, & n'est plus qu'un Officier Diocésain. *Archi-Chambellan*, *Archi-Chancelier*, *Archi-Bouteiller* de l'Empire, &c. sont d'enciens titres qui sont devenus héréditaires en Allemagne entre les Electeurs.

ARCHEVÊQUE, *s. m.* Nom d'une fleur, qui passe pour la plus rare & la plus belle de l'Europe; la premiere fut apportée du Cap de Bonne-Espérance à l'Archevêque de Lisbonne, d'où lui vient ce nom. Cette fleur sort de terre avant ses feuilles; son jet est un petit jonc d'un pied sur lequel il y a huit à neuf fleurs dans un bouquet de la figure de nos Martagons, qui est une espece de Lis. Ses feuilles sont plus étroites & moins recoquillées, picotées d'or sur un fond incarnat avec plusieurs étamines au milieu, ce qui produit un très-bel effet au Soleil. La culture de cette plante est difficile.

ARCHIÂTRE, *subst. masc. grec.* Nom que l'on donne au premier Médecin du Pape.

ARCHILOQUE, *s. m.* Nom d'un Poëte Grec, natif de Paros, qui florissoit vers l'an 684 avant J. C. C'étoit le Poëte le plus satyrique de l'Antiquité. Quand il étoit las de déchirer ses amis ou ses ennemis, il médisoit de lui-même. *Archiloque* fut un des premiers qui se servirent des vers ïambes. On donne le nom d'*Archiloque* aux Poëtes qui imitent sa méchanceté.

ARCHIMANDRITE, *sub. m. gr.* Titre que l'on donna en Grece vers le milieu du cinquieme siecle aux Supérieurs de plusieurs Monasteres, & qui étoient les Chefs des Abbés. *St. Dalmace* fut le premier *Archimandrite*, vers l'an 431.

ARCHIPEL, *sub. m.* Nom qu'on donne, en Géographie, à quelques parties de mer qui contiennent un grand nombre de petites Isles. Les principaux Archipels sont, celui qui est entre l'Asie, la Macédoine & la Grece; l'Archipel de *Malabar*, qui contient, dit-on, six cens Isles; celui du Mexique, nommé autrement le *Golfe du Mexique*, qui en contient douze mille; celui de *Saint-Lazare*, qu'on nomme aussi *Archipelague*, & qui en contient onze mille, &c.

ARCHITECTE, *s. m. gr.* Homme instruit des principes & des regles de l'Architecture, qui fait des dessins, des plans d'édifices, qui calcule les frais de l'entreprise, & qui dirige les Ouvriers.

ARCHITECTURE, *s. f. lat. & gr.* Science de l'Architecte. On appelle aussi *Architecture* l'ordonnance actuelle d'un bâtiment. Quoique l'art de bâtir soit aussi ancien que la foiblesse humaine, qui a mis de tout tems les hommes dans la nécessité de se garantir des intempéries de l'air & des saisons, un goût plus étendu de commodité & d'élégance a fait naître des regles pour la proportion & l'ornement des édifices. On distingue ordinairement cinq

méthodes, qui s'appellent *Ordres d'Architecture* : le *Toscan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien* & le *Composite*.

ARCHITOUX, *s. f.* Nom que les Médecins donnent à une toux violente & convulsive, qui attaque le plus souvent les enfans. D'autres donnent à cette toux le nom de *Coqueluche*.

ARCHITRAVE, *s. f. gr.* Les Architectes font ce nom masculin. L'architrave est la partie d'une colonne qui est au-dessus du chapiteau & au-dessous de la frise. Chaque Ordre a la sienne, de différente forme & plus ou moins ornée.

ARCHI-TRICLIN, *s. m. gr.* Mot de l'Ecriture. Il signifie celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin, & revient à l'office de nos *Maîtres-d'Hôtels*.

ARCHIVES, *s. f. gr.* Vieux Registres, anciens Mémoires, Manuscrits, Actes, Patentes, qui contiennent les titres des biens, des droits & des prétentions d'un Etat, d'une Communauté ou d'une Famille.

ARCHIVIOLE, *subst. f.* Clavecin d'une espece particuliere, qui est accompagné d'un jeu de vielle, par le moyen d'une roue & d'une manivelle, qui sert à la faire tourner.

ARCHIVOLTE, *subst. f.* C'est un terme d'Architecture, qui signifie une bande ornée de moulures, régnant sur les voussseaux du ceintre d'une arcade. Chaque Ordre a son archivolte qui lui est propre.

ARCHONTES, *s. mas. gr.* Magistrats qui gouvernoient la ville d'Athenes, établis après la mort de *Codrus*. Ils furent d'abord perpétuels ; mais dans la suite leur autorité fut bornée à l'espace d'un an. On donna, dans le second siecle, le nom d'*Archontes* & d'*Archontiques* à certains Hérétiques qui rejettoient les Sacremens, qui nioient la résurrection des morts, & qui prétendoient que le monde avoit été créé par les Archanges, d'où ils tiroient apparemment leur nom plutôt que des Magistrats d'Athenes.

ARCHURE, *s. f.* Nom de plusieurs pieces de Menuiserie, qui sont placées devant les meules d'un moulin.

ARÇON, *s. m.* Partie d'une selle de Cheval, composée de deux pieces de bois ceintrées, qui servent à soutenir sa forme. De-là vient *désarçonner*, pour faire tomber quelqu'un de Cheval, ou le faire chanceller sur la selle. *Ferme sur les arçons*. Les Chapeliers appellent *Arçon* un instrument en forme d'archet, qui sert à leur métier, & *Arçonneur* l'Ouvrier qui l'employe.

ARCOT, *s. m.* Mêlange de Cuivre rouge & de Calamine, auquel on allie le plomb pour en faire du *Potin*.

ARCOTECTONIQUE, *s. f. grec.* Partie de la science militaire, qui a pour objet les attaques & les combats.

ARCOTIQUE, *s. m. gr.* Médicamens anodins, qui ouvrent les pores & qui facilitent la transpiration.

ARCTIQUE, *adj.* Mot formé du nom grec de l'*Ourse*, & qu'on emploie pour exprimer le côté du Nord, parce que c'est de ce côté-là qu'est la constellation de l'Ourse. Ainsi le *Pôle arctique* signifie le *Pôle du Nord*.

ARCTITUDE, *s. f. Lat.* Qualité étroite d'une chose, & terme d'Anatomie, pour signifier une disposition naturelle qui empêche une femme de consommer le mariage avec un homme trop puissant.

ARCTIUM, *s. m.* Plante dont la graine ressemble à celle du Cumin, & les feuilles à celles du Bouillon. Elle sert à divers usages de Médecine, surtout pour la brûlure & la rétention d'urine.

ARCTURUS, *sub. m. grec.* Etoile de la constellation d'*Artophylax* ou du *Bouvier*. Ce mot signifie *Queue de l'Ourse*, parce qu'*Arcturus* est proche de cette constellation. Dans l'opinion vulgaire, il amene de la grêle & des tempêtes.

ARDASSES, *s. f.* Soies de Perse, les plus grossieres, & comme le rebut de chaque espece. Celles, au contraire, qu'on nomme *Ardassines*, sont les plus belles de la même Contrée, & ne les cedent guere en finesse qu'aux *Sourbastis*.

ARDENT, *adject. latin.* Terme de Blason, qui s'applique aux charbons allumés : par exemple, *des charbons de sable, ardens de gueule*. On appelle aussi *Verre ardent*, un verre convexe dans le foyer duquel les rayons du soleil se réunissent, & passant au travers, brûlent ce qui se présente à quelque distance. En termes de Mer, un *Vaisseau ardent* est celui que sa construction incline toujours vers le vent. Enfin, l'on a donné le nom d'*Ardens* à certains météores formés d'exhalai-

seux sulphureuses, qui s'élevent dans des lieux marécageux & s'enflamment par leur agitation. A Paris, *Sainte-Geneviere des Ardens*, étoit une Eglise fort ancienne, que la reconnoissance fit élever à l'occasion d'une maladie épidémique de ce nom, qui commença en Normandie au milieu du onzieme siecle, & dont on attribua la fin à l'intercession de cette Sainte.

ARDOISE, *s. f.* Pierre d'un bleu foncé, qui se coupe facilement en feuilles, & qui sert pour couvrir le toît des édifices. On distingue plusieurs sortes d'ardoises. Les meilleures ardoises sont celles d'Anjou. Les especes les plus durables sont la noire & la rousse. *L'ardoise* est fort commune en Angleterre, sur-tout dans le Comté de Northampton. *L'ardoise d'Irlande* est un fossile médical, d'un usage admirable pour tous les flux de sang.

ARECA, *s. m.* Fruit d'une espece de Palmier des Indes Orientales, de la grosseur d'une noix, qui renferme, dans un noyau de la grosseur d'une muscade, une substance amere, que les Indiens mâchent avec la feuille de Bétel & un peu de chaux de coquillage artificiellement rougie. L'effet de cette drogue est de fortifier l'estomac ; mais elle rougit les dents & les levres jusqu'à les rendre noires lorsque cette teinture commence à s'épaissir. Les Indiens ne laissent pas d'en faire leurs délices ; & pour éviter l'air de malpropreté, les personnes de distinction se noircissent tout-à-fait les dents.

ARENE, *s. f. latin.* Nom que les anciens Romains donnoient au lieu où ils faisoient combattre les Gladiateurs. Il signifie *Sable*, parce que ce lieu étoit soigneusement couvert d'un beau sable. On appelle encore *Arene*, en termes Poëtiques, le champ d'une dispute ou d'un combat.

ARENE, *s. f. latin.* Nom que l'on donne aux couches de sable qui sont en terre.

ARENER, *v.* Terme d'Art. Un plancher *s'arene*, lorsqu'étant trop chargé il s'affaisse.

ARÉOMETRE, *s. m.* Machine qui sert à peser les liqueurs. C'est un vaisseau de verre lesté de mercure, dont le col est divisé en parties égales. On plonge cet instrument dans les liqueurs, & celle où il s'enfonce le plus, est la plus légere.

ARÉOPAGE, *s. mas. gr.* Lieu où s'assembloit le Sénat d'Athenes, qui se nommoit aussi *Aréopage*, comme les Membres dont il étoit composé se nommoient *Aréopagites*. Ce Sénat ne jugeoit que de nuit, pour se défendre de la faveur & de la haine, en évitant de voir ce qui pouvoit lui inspirer l'une ou l'autre. Les Voyageurs assurent qu'il subsiste encore des restes de l'édifice, & nous en ont donné la description.

ARÉOSTILE, *s. m. gr.* Nom d'un édifice dont les colonnes sont fort éloignées, par opposition au *Picnostile*, dont les colonnes sont trop pressées.

ARER, *v.* Ce mot, formé du mot latin, qui signifie *Labourer*, s'applique, en Mer, à l'ancre d'un vaisseau, lorsque le fond étant mauvais elle n'y tient point, & laboure en quelque sorte la terre.

ARÊTE, *s. f.* Os de Poissons. Mais ce mot a d'autres sens. En termes de Manége, on appelle *arête* la queue d'un Cheval, lorsqu'elle est mal garnie de poil. Il signifie aussi l'*angle* continué de quelque corps, comme l'élévation angulaire, qui regne au long d'une lame d'épée, & le fil qui est élevé sur le manche d'une cuiller. Les Maçons disent, *une poutre à vive arête*, pour signifier qu'elle est bien équarie. Les *arétiers* sont des pieces de bois qui partent des angles d'un édifice, pour donner au toît la forme d'un pavillon. *L'arétier* est un supplément de mortier ou de plâtre, qui sert, au lieu de tuile, à couvrir la partie où sont les *Arétiers*.

ARGANEAU, *sub. m.* Anneau de Fer, où l'on attache les cordages, dans diverses parties d'un vaisseau.

ARGEMONE, *s. f.* Plante dont les feuilles s'emploient avec succès contre toutes sortes d'inflammations, & qui, suivant la signification grecque de son nom, sert aussi à dissiper les taches blanches qui viennent aux yeux.

ARGENT, *s. m. lat.* Métal blanc, le plus pur & le plus précieux après l'or. On observe qu'une masse d'argent pur, laissée pendant deux mois au feu le plus ardent, ne diminue que d'environ un douziéme. Il est plus ductile & plus malléable que tout autre métal, excepté l'or. Toutes ces qualités l'ont fait choisir, par la plupart des Nations, pour en faire la monnoie courante. Les Chymistes donnent le nom de *Lune* à l'argent, & l'expriment

par cette figure ☽. En terme de Blason, *argent* signifie *blanc*. On nomme *argent trait*, ou *trait d'argent*, le fil ou le cordon d'argent passé par la filiere. L'*argent mat* est celui qui n'est pas poli; & *argent bas*, celui qui est au-dessous du véritable titre.

ARGENTINE, *sub. f. lat.* Plante dont les feuilles sont vertes par-dessus & argentées au-dessous. Ses fleurs sont jaunes. Les Médecins emploient l'*Argentine* à plusieurs usages.

ARGOT *f. m.* Nom que les Soldats & les Mendians ont donné à une sorte de langue ou de jargon, dont ils font usage entr'eux. On a publié un Dictionnaire de l'*Argot*. En termes de Jardinage, on appelle *argot* le bois qui est au dessus de l'œil, dans les branchées d'arbres, & qui meurt lorsqu'il n'est pas recouvert par sa pousse.

ARGOUDAN, *subst. masc.* Nom d'une sorte de Coton, qui vient de la Chine.

ARGOULET, *sub. m.* Nom d'une Cavalerie Françoise, armée de toutes pieces, qui a subsisté depuis le regne de *Louis XI*, jusqu'à celui de *Henri II*. Elle fit place aux Arquebusiers à cheval, auxquels les Dragons ont succédé.

ARGOUSIN, *sub. m.* Officier des Galeres qui veille sur les Forçats, & qui a pour aide un *Sous-Argousin*.

ARGUE, *sub. f.* Machine de bois dont les Tireurs d'or se servent pour affermir la filiere. *Tirer à l'argue*, c'est passer l'or par la filiere. C'est aussi le nom d'une sorte de Bâtiment, large par le bas & se retrécissant par le haut, sur lequel on apporte en Hollande les Vins du Rhin & de Moselle.

ARGUMENT, *f. m. lat.* Dispositions de raisons & de preuves, par lesquelles on établit la vérité d'une chose. L'*argumentation* est l'art d'*argumenter* ou de faire des *argumens*.

ARGUS, *f. m.* Coquillage de Mer, qui est parsemé de figures d'yeux, & qu'on nomme ainsi par allusion à l'*Argus* de la Fable.

ARGYRASPIDE, *f. f.* Mot grec, composé, qui signifie *bouclier d'argent*. Dénomination qu'*Alexandre-le-Grand* donna aux Soldats Macédoniens qui s'étoient distingués par leur bravoure, & auxquels il donna des boucliers d'argent. Selon *Quinte-Curce*, les *Argyraspides* faisoient le second corps de l'Armée; la Phalange Macédonienne étoit le premier.

ARGYRITE, *f. m. gr.*, formé du mot qui signifie *argent*. C'est le nom général de toutes les Marcassites d'argent, c'est-à-dire, des pierres minérales où il se trouve des parties d'argent. On appelloit anciennement *Combats argyrites*, ceux dont les Acteurs étoient payés, pour les distinguer des combats, ou des jeux sacrés, où l'on combattoit pour la gloire.

ARIDAS, *subst. fém.* Nom d'une célebre espece de Taffetas des Indes Orientales, composé d'une espece de soie qu'on tire de diverses sortes d'herbes.

ARIDE, ARIDITÉ. Mots tirés du Latin, dont le premier signifie *sec*, & l'autre *sécheresse*. Les Médecins nomment *Aridure* ce qu'on nomme aussi *Atrophie*. C'est une sécheresse, une maigreur particuliere de tout le corps, ou de quelque membre.

ARIENS, *sub. mas. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques au commencement du quatrieme siecle, qui eurent *Arius* pour Pere. Cette hérésie prit naissance à Alexandrie. Cet Hérésiarque soutenoit que le Fils de Dieu étoit une créature tirée du néant, capable de vertu & du vice; qu'il n'étoit pas véritablement Dieu, mais seulement par participation, comme toutes les autres à qui on donne le nom de Dieu. En avouant qu'il existoit avant tous les siecles, il affirmoit qu'il n'étoit point co-éternel à Dieu. *S. Alexandre*, Évêque d'Alexandrie, l'anathématisa dans deux Conciles en 319 & en 321. *Arius*, retiré en Palestine, gagna des Évêques, parmi lesquels *Eusebe de Nicomédie* & *Eusebe de Césarée* furent les plus ardens. Ce premier, quoique distingué par ses qualités personnelles, devint si fameux dans les affaires de l'*Arianisme*, que les premiers *Ariens* porterent long-tems son nom.

ARIES, *f. m.* Mot Latin, qui signifie *Belier*, & qui est le nom d'un des douze signes du Zodiaque. *Ptolomée* ne mettoit que dix huit étoiles dans cette constellation; *Tychobrahé* lui en donne vingt-une, & les Astronomes Anglois soixante-cinq.

ARIETTE. Diminutif d'ARIA, mot Italien, qui signifie *Air*. On appelle *Ariette*, dans les Opéras Italiens, de petits traits de chants vifs

ou mêtres, qui sont placés entre le nominatif.

ARIMANES, divinité adorée chez les Perses. C'étoit la source de tout mal, selon *Zoroastre*, comme *Oromaze* étoit l'Auteur de tout bien. C'est de-là apparemment que les Manichéens ont tiré les deux principes.

ARINDRATO, *sub. m.* Arbre de Madagascar, dont le bois rend une odeur fort agréable au feu, lorsqu'il est pourri.

ARISARUM, *s. m.* Petite plante d'Egypte, dont la racine a d'excellentes propriétés pour les ulceres & les fistules.

ARISTARQUE, *s. m. gr.* Ce mot, qui signifie proprement *bon Prince*, est employé pour *Critique*, depuis un fameux Grammairien, nommé *Aristarque*, qui fit une bonne critique des Poëmes d'Homere.

ARISTOCRATIE, *s. f. gr.* Forme politique d'un Gouvernement, où le pouvoir suprême est entre les mains des personnes les plus distinguées par la naissance, qu'on suppose accompagnée des richesses & de la probité. Le Gouvernement de Venise est *Aristocratique*. Prononcez *Aristocracie*.

ARISTOLOCHE, *sub. f.* Plante dont on distingue quatre especes; *la Clématite, la Longue, la Ronde* & *la Pistoloche*. C'est à la derniere qu'on attribue le plus de vertu. Elle entre dans la *Thériaque* : on prétend qu'elle étoit inconnue aux Anciens. Les trois autres ont aussi leurs propriétés, comme le marque la premiere partie de leur nom, qui signifie *très-bon*, en grec.

ARISTOPHANEION, *sub. m. gr.* Nom d'une bonne emplâtre émolliente, composée, suivant *James*, de quatre livres de poix, deux livres d'apochyme, d'une livre de cire, d'une once d'oppoponax, & d'une pinte de vinaigre.

ARITHMÉTIQUE, *sub. masc. gr.* Partie des Mathématique, qui a pour objet le calcul & les propriétés des nombres, & toutes les quantités numériques. Elle prend divers noms, suivant ses applications & ses méthodes; tels que *Théorique, Pratique, Instrumentale, Logarithmique, Tabulaire, Spécieuse*, &c. L'*Arithmétique binaire*, inventée par *Leibnitz*, consiste à employer la progression de deux en deux, au lieu de la progression de dix en dix. Elle n'a point d'autres caracteres que 1 & 0.

ARLEQUIN, *sub. m.* On prétend que l'étymologie de ce mot, vient du nom d'un jeune Italien qui étoit Comédien, fort accueilli dans la maison du Président *Achilles de Harlais*, ses camarades l'appelloient *Arlequino*, selon l'usage des Italiens, qui donnent souvent le nom du Maitre aux Valets, & celui des Patrons aux Cliens. D'autres cependant ont remarqué que le nom d'*Harlequinus*, se trouve dans une Lettre de *Raulin*, imprimée en 1521, & dans d'autres écrits antérieurs au regne de *Henri III*, sous lequel ce Comédien *Harlequino* parut à Paris.

ARMADILLE, *s. f.* Nom tiré de l'Espagnol, pour signifier une petite armée navale, ou une petite flotte. *Armada* est une grande flotte.

ARMADILLE, *sub. masc.* Nom d'un Animal de la Martinique; sa grosseur est environ comme celle d'un Cochon de lait d'un mois. Sa tête est petite & longue, sa gueule bien armée de dents, les yeux petits, aussi-bien que les oreilles, la queue longue & sans poil, couverte de petits cercles d'écailles; les pattes courtes & grosses, ayant quatre griffes à chaque pied; tout le corps depuis le cou jusqu'à la queue est couvert & environné de plusieurs rangs d'écailles, qui s'emboitent les unes dans les autres, comme anciennement les cuissars & les brassars de gens armés. Cette espece de cuirasse sert à cet Animal pour se renfermer, devenant alors comme une boule applatie sur les deux pôles. Ce mot vient de l'Espagnol, qui signifie *Animal armé*. *Voy.* TATOU.

ARMAND, *s. m.* Potion composée de diverses drogues, qu'on fait avaler, dans les Manéges & les Haras, aux Chevaux qui manquent d'appétit.

ARMATEUR, *sub. m.* Celui qui arme, ou qui commande par commission un vaisseau armé en guerre pour faire des prises particulieres sur l'ennemi.

ARMATURE, *sub. f. lat.* Terme d'Architecte, qui signifie les instrumens de fer qu'on emploie pour contenir une grande charpente.

ARMÉ, *adj.* Terme de Blason, qui s'emploie pour les ongles, les cornes, les dents, les griffes, &c. des Bêtes & des Oiseaux de proie.

ARMEMENT, *s. m.* C'est la pré-

paration d'une flotte de guerre, ou d'un certain nombre de vaisseaux, avec les provisions, les armes, l'équipage, &c. *L'état d'armement* est le détail des ordres de la Cour, concernant les vaisseaux, les Officiers, les Soldats & les Matelots. *Armement* se dit aussi d'une flotte toute équipée pour la Guerre. *L'armement est parti.*

ARMÉNIENNE, *subst. f.* Pierre, qu'on nomme aussi *Lapis armenus.* Elle sert à divers ouvrages, & à quelques opérations de Médecine. Sa couleur est un bleu mêlé de verd, ce qui lui a fait donner le nom de *Verd d'azur.*

ARMER, *v. act.* Ce mot s'applique à tout ce qui se fait pour défendre quelque chose, pour la conserver, ou pour fortifier son action. *Armer une pierre d'aimant*, c'est la revêtir de fer, ou la mettre dans de la limaille, ce qui soutient & augmente sa vertu. En termes de Manége, *un Cheval s'arme*, lorsqu'il baisse la tête vers son poitrail, pour résister à la bride. *Il arme ses levres*, c'est-à-dire, qu'*il couvre les barres avec ses levres*, ce qui rend l'appui du mord trop ferme. En termes de Mer, *armer les avirons*, c'est les mettre sur les bords de la chaloupe, prêts pour leur usage. En termes d'Artillerie, *armer un canon*, c'est y mettre le boulet.

ARMER, *v. a.* Terme de Fauconnerie. *Armer les cures de l'Oiseau*, c'est mettre un peu de chair auprès des remedes qu'on donne au Faucon, pour les lui faire avaler. On dit aussi *Armer l'Oiseau*, c'est-à-dire, *lui attacher des sonnettes.*

ARMES ou ARMOIRIES, *sub. f.* Distinctif de la Noblesse, consistant en certaines figures renfermées dans un écu propre à chaque Maison, qui ont rapport à quelque chose de noble & de glorieux pour son origine. Quelques-uns font remonter l'usage des Armoiries jusqu'au tems d'*Alexandre le Grand.* On en a fait un Art, qui se nomme *le Blason*, ou l'*Art Héraldique*, & qui a ses principes, ses regles & son langage. Chacun se fait connoître en mettant ses *armes* sur ce qui lui appartient. Les Etats, les Villes, les Sociétés, ont leurs *armes.*

ARMILLAIRE, *adj.* Ce mot, formé d'un mot latin qui signifie *Bracelet*, n'est employé que pour la *Sphere armillaire*, instrument d'Astronomie, composé de plusieurs cercles qui sont entrelacés les uns dans les autres, avec un globe au milieu. Ce globe représente la terre, & les cercles servent à représenter les mouvemens des corps célestes, pour faire connoître la constitution du Ciel. *Armille*, qui vient de la même source, signifie en termes d'Architecture, les *astragales* des colonnes, parce que représentant des anneaux & des cercles, elles ont quelque ressemblance avec des bracelets.

ARMINIANISME, *sub. m.* Doctrine des Arminiens, Sectateurs d'*Arminius*, qui enseignoit dans l'Université de Leyde, vers la fin du seizieme siecle, une Doctrine opposée à celle de *Calvin* sur la prédestination. Elle fut condamnée au Synode de Dordrecht, ou *Doort*, & proscrite par les supplices; mais elle a conservé quantité de Partisans, qui sont libres aujourd'hui en Hollande, excepté dans les Villes de Leyde & de Harlem.

ARMISTICE, *sub. m.* Suspension d'armes pendant la guerre. Ce mot est composé du latin.

ARMOGAN, *subst. m.* Terme de Pilote, pour signifier un tems propre à la Navigation.

ARMOISE, *s. f.* Plante à laquelle on attribue une vertu apéritive & résolutive. On en distingue deux sortes, *la grande* & *la petite.* La fleur de l'une est d'un rouge pourpre; & celle de l'autre, d'un verd pâle.

ARMOISIN DES INDES, *s. m.* Espece de Taffetas fabriqué aux Indes Orientales, plus foible & de moindre lustre que l'armoisin d'Europe.

ARMON, *sub. m.* Partie d'un carrosse, consistant en deux pieces de bois qui aboutissent au timon, & qui soutiennent la cheville.

ARMONIAC, *s. m.* Sel volatile, qui se fait avec de l'urine, du sel de Mer & de la suie. Il rafraîchit l'eau. Mêlé avec de l'eau-forte, il forme l'eau régale, qui dissout l'or. Il se sublime au feu, & rend une odeur piquante d'urine. On prétend qu'il y a un *Sel Armoniac naturel*, qui n'est que l'urine congélée des Chameaux, qu'on trouve dans les sables d'Afrique. On parle d'un autre *Sel Armoniac* du Levant, qui passe pour une écume de la terre, & qu'on fait cuire comme le Salpêtre.

ARMORIAL, *s.* & *adj.* Mot formé d'*armes*, & nom qu'on donne à un

Recueil d'Armoiries. Nous avons des armoriaux de plusieurs Nations.

ARMURE, *s. f.* C'est une garniture complette d'armes pour un homme de guerre. Mais ce mot ne s'applique guere qu'aux armes de l'ancien tems, où les Guerriers étoient armés de toutes pieces. On appelle aussi *armure* une sorte de carelet pour la pêche, composé de la perche & de gaules *en lames*, qui se tiennent tendus. *Armurier* est le nom d'un Artisan qui fait des fusils, des épées & autres armes offensives. *Armature* se dit, pour les pierres figurées, d'une croûte métallique & luisante qui les couvre.

ARMUS, *sub. m.* Poisson saxatile, très-agréable à la vue, dont le corps est marqué de virgules rouges.

ARNALDISTES, *s. m. pl.* Nom de certains Hérétiques, qui eurent pour Chef un certain *Arnaud* de Bresse en Italie, Disciple d'*Abailard*, qui pour débiter plus facilement ses erreurs, prit l'habit de Moine, soutenant que les Evêques & les Moines qui possédoient des terres, ne pouvoient manquer d'être damnés, & que les biens de l'Eglise appartenoient aux Princes. Cette Doctrine, prêchée dans un siecle où les Brigands n'étoient pas rares, lui fit beaucoup de Disciples, contre lesquels on fut obligé de prendre les armes. Le Pape *Innocent II* le condamna dans le Concile-Général de Latran, en 1139. *Arnaud* anathématisé se réfugia dans les montagnes de Suisse avec ses Disciples. Il entretenoit toujours un parti puissant en Italie, & dans lui-même l'esprit inquiet & factieux de tous les Sectaires. Il revint à Rome en 1141, excita une sédition contre le Pape, le fit chasser, fit piller les Palais des Cardinaux, &c. Enfin, ayant été pris, il fut condamné par le Gouvernement de Rome à être attaché à un poteau & brûlé en 1155.

ARNALTE, *s. m.* Arbre des Indes Orientales, qui a l'odeur du Citron, & les feuilles assez semblables à celles du Saule, mais qui ne porte point de fruit. Il sert à la composition des onguens aromatiques.

ARNAUTES, *s. m.* Nom que l'on donne en Turquie à ceux qui prennent volontairement le parti des armes.

ARNIQUE, *s. f.* Plante des montagnes & des prés, qu'on nomme aussi *Plantain de montagne*, parce que ses feuilles ressemblent à celles du *Plantain*, & dont la fleur est jaune, à-peu-près de la forme de celle du *Souci*. On lui attribue des effets merveilleux, sur-tout contre la fluxion de poitrine. Elle se prend en infusion comme le Thé.

ARNODE, *subst. m.* Terme grec, qui signifie *Agneau* & *Chant*. C'étoit le nom qu'on donnoit, en grec, à ceux qui portant à la main une branche de Laurier, alloient réciter dans les festins certains beaux endroits des Poëmes d'Homere. Pour récompense on leur faisoit présent d'un *Agneau*.

AROBE ou ARROBE, *s. m.* Nom d'un poids dont on se sert en Espagne, à Goa, & dans toute l'Amérique Espagnole. L'*arobe* de Madrid & du reste de presque toute l'Espagne, à la réserve de Séville & de Cadix, est de vingt-cinq livres Espagnoles, qui n'en font pas tout-à-fait vingt-trois & un quart de Paris; en sorte que le quintal commun qui est de quatre *arobes*, ne fait que quatre-vingt-treize livres de Paris. L'*arobe* de Séville & de Cadix est aussi de vingt-cinq livres, mais qui en font vingt-six & demie, poids de Paris, d'Amsterdam, de Strasbourg & de Besançon, où la livre est égale. L'*arobe* de Portugal est de trente-deux livres de Lisbonne, qui reviennent à vingt-neuf livres de Paris. Les Espagnols disent *arobus* ce que nous appellons *arobe*, les Péruviens, *arone*, les Portugais, ainsi que les Habitans de Goa, *arate*.

AROMATE, *s. m. gr.* Nom générique de tous les parfums & de toutes les épiceries. On les divise en simples & en composés. Les Apothicaires ont deux sortes de poudres composées d'Aromates, qu'ils appellent *Aromaticum Cariophillarum* & *Aromaticum Rosatum*. Dans la premiere, c'est le girofle qui domine; dans la seconde, c'est la rose: mais il y entre quantité d'autres ingrédiens, & ces poudres ont de grandes vertus. On appelle *Aromatite* une pierre précieuse, de substance bitumineuse, qui a la couleur & l'odeur de la Myrrhe. Elle se trouve en Egypte & dans l'Arabie.

AROMPO, *sub. m.* Animal de la côte d'Or, dont le poil long & délié est d'un brun pâle; il se remarque par une queue fort longue, termi-

née à son extrêmité par une touffe de poils. Les Négres l'appellent *Mangeur d'hommes*, parce qu'il se nourrit de cadavres humains, qu'il déterre avec ses ongles. Les Habitans de la côte d'Or vont volontiers à la chasse de cet Animal vorace, non pour manger sa chair, qui n'est bonne à rien, mais par vénération pour la cendre de leurs ancêtres.

ARONDE, *sub. f.* Ce mot est en usage pour exprimer un ouvrage de charpente, qui sert à la jonction des parties, & qui a la forme d'une queue d'Hirondelle, parce qu'anciennement *Aronde* signifioit, en françois, une *Hirondelle*. On dit *queue d'Aronde*. La science des fortifications a aussi sa *queue d'Aronde*, qui est une sorte d'ouvrage à corne. En termes de Marine, on appelle les bâtimens légers, des *Arondelles de Mer*.

ARONDELAT, *sub. m.* Nom que l'on donne au petit de l'Hirondelle.

AROUGHUM, *sub. m.* Animal de la Virginie, qui ressemble au *Castor*, mais qui cherche sa nourriture sur les arbres.

ARPAGER, *verbe act.* Mot formé de l'Italien *Arpaggio*, qui signifie un roulement mélodieux de l'archet sur un instrument à cordes, en montant de bas en haut.

ARPAILLEUR, *sub. m.* C'est ainsi que se nomment ceux qui s'emploient à la recherche des mines, ou à découvrir de la poudre d'or dans le sable des rivieres & dans d'autres lieux.

ARPENT, *s. m.* Nom d'une sorte de mesure qui varie selon les lieux. Celui de Paris est de cent perches quarrées; la perche de 18 pieds ou 3 toises de longueur; ainsi l'*arpent* de Paris contient 30 toises en tout sens ou en quarré, & il a 900 toises de superficie. L'*arpent* des Eaux & Forêts est de 100 perches, mais la perche à 22 pieds.

ARQUÉ, *adj.* Terme d'Art, pour signifier ce qui étant courbé forme une sorte d'arc. Les Charpentiers disent, *une poutre arquée*. En Mer, la quille d'un vaisseau est *arquée* lorsqu'elle perd sa figure par quelque accident. Dans le Manége, un Cheval a *les jambes arquées*, lorsqu'à force de travail ses jambes s'affoiblissent & se courbent.

ARQUEBUSE, *sub. f.* Espece de fusil plus grand que les fusils ordinaires. C'est le premier nom qu'on ait donné à l'espece d'arme à feu qui ne se nomme plus que *fusil*. Cette invention n'ayant point été perfectionnée tout d'un coup, on se servoit d'une mêche pour y mettre le feu, & la batterie étoit une espece de rouet qui conduisoit cette mêche sur le bassinet. Pour distinguer ces vieilles armes, on dit encore *des arquebuses à rouet*.

ARQUERAGE, *s. m.* Ancien droit qui obligeoit les Vassaux à faire un Soldat pour leur Seigneur. Ce mot se disoit apparemment pour *Archerage*, qui venoit d'*Archer*.

ARRACHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui s'applique non-seulement aux arbres & aux plantes dont les racines sont découvertes, mais encore à tout ce qui paroît en lambeaux, & qui semble avoir souffert quelque violence, comme s'il avoit été arraché.

ARRACHE-PIÉ (d') *adv.* Vieux mot qui signifioit la même chose que *sans discontinuer*.

ARRAMER, *v. actif.* Terme qui signifie tirer sur le rouleau une piece de drap ou de serge, pour l'allonger avec excès; ce qui est un artifice défendu aux Drapiers & aux Foulons.

ARRAS, *s. m.* Espece de Tapisserie, qui tire ce nom de la Ville où elle se fabrique. On appelle aussi *Arras* une sorte de grands Perroquets des Antilles, qui vivent fort long-tems. Ils sont couleur de feu, à la réserve des aîles, qui sont mêlées de jaune, de bleu & de cramoisi. Prononcez comme s'il y avoit *Arra*.

ARRASES, *s. f. lat.* Terme d'Entrepreneur, & nom de pierres plus hautes ou plus basses que les autres cours d'assise, pour parvenir à une certaine hauteur; telles que celles d'un corps de plinthe, où celle des cimaises d'un entablement.

ARRATEL. Poids Portugais de seize onces.

ARRÉRAGES ou ARRIÉRAGES, *s. m.* Mot formé d'*arriere*, qui signifie ce qui reste à payer d'une somme pour laquelle on n'a point entiérement satisfait au terme. On dit qu'un homme est *arriéré*, lorsqu'il a mangé ses rentes avant que de les avoir reçues. On dit aussi *arriérager*.

ARRÊT, *sub. m.* Tout ce qui sert à interrompre un mouvement qui devoit se faire dans les pieces de ressort; mais c'est le nom particulier d'un petit morceau de fer qui retient le chien d'un fusil. L'*arrêt* est aussi une ac-

tion particuliere à certaines especes de Chiens, par laquelle ils arrêtent devant eux le gibier, pour donner le tems au Chasseur de le tirer, ou de le prendre au filet. Les *Arrêts* d'une Cour souveraine de Justice, sont ses ordres, ou ses décisions, exprimés dans la forme établie. *Mettre un Officier aux arrêts*, c'est lui défendre de sortir d'un certain lieu.

ARRÊTE-BŒUF *s. f.* Plantes dont les racines sont si fortes, qu'elles retardent le travail des Bœufs à la charrue. On prétend qu'elles sont apéritives, & qu'une décoction de leur écorce appaise le mal de dents. Les feuilles ressemblent à celles de la Rue. Il y a une sorte d'*Arrête-bœuf* qui a des épines, d'autres l'appellent *Bugrane*.

ARRÊTÉ, *adj.* En termes de Blason, ce mot s'applique aux animaux qui sont sans mouvement sur leurs pieds. *Une affaire arrêtée, un dessein arrêté*, se dit lorsqu'on a pris un parti auquel on ne veut plus rien changer. Les Peintres appellent *des ouvrages arrêtés*, ceux auxquels il n'y a plus rien à retoucher.

ARRÊTES, *s. f.* Tumeurs en forme de gales, qui naissent sur les nerfs d'un Cheval, aux jambes de derriere.

ARRHES, *s. f. lat.* Ce qu'on donne pour engagement & pour assurance de quelque chose. Ce mot se prononce comme il s'écrit, sur-tout dans le style noble. Mais dans quelques occasions, l'usage l'emporte pour *aire*. Par exemple, on dit, *les aires* qu'on donne au Coche.

ARRIERE, *s. m.* Partie d'un vaisseau, qui se nomme autrement la poupe. *Avoir le vent en arriere*, c'est l'avoir en poupe, ou très-favorable. L'*arriere-corps* d'un bâtiment, est celui qui a le moins de saillie, par opposition à l'*avant-corps*. *Arriere-main* est un terme de jeu de paume, qui signifie un coup de revers. *Arriere-pensée* est une réflexion qui suit quelque déclaration qu'on a faite, & qui en est quelquefois une rétractation intérieure. *Les arrieres-pensées blessent souvent la bonne-foi*. *Arriere-panage* est un terme d'Eaux & Forêts, qui signifie le tems où les Bestiaux peuvent demeurer dans les bois après le *panage*. *Arriere-ban*. Voyez Ban. *Arriere-garde*, c'est la troisieme ligne d'une armée, qui, lorsqu'elle est la plus foible, se nomme corps de réserve. *Arriere-faix*. Les Médecins donnent le nom d'*Arriere-faix* aux deux membranes qui environnent le fœtus. *Arriere-Fief* se dit d'un Fief qui releve d'un Fief dominant.

ARRIMAGE, *sub. m.* Terme de Marine. C'est l'ordre & la situation des tonneaux qui sont placés à fond de calle pour l'eau & pour d'autres liqueurs. *Arrimer* se dit aussi pour *arranger*.

ARRISSER, *verbe actif.* On dit, en Mer, *arrisser les voiles*, pour *abaisser* ou *amener*.

ARRIVER, *v.* En termes de Mer, c'est *obéir au vent*. *Arrive*, *n'arrive pas*, *arrive tout*, sont divers commandemens qui regardent le Timonier, & qui signifient différentes manieres de gouverner vers le vent.

ARROCHE, *subst. f.* Plante dont on distingue deux especes, celle des champs & celle des jardins. Ses feuilles & sa graine servent dans la Médecine. Ses tiges sont rouges, ses fleurs jaunes, & ses feuilles d'un verd jaunâtre.

ARROGANCE, *s. f.* Mot entiérement latin, qui signifie *des manieres hautaines*, fondées sur un excès d'orgueil. *S'arroger* quelque droit, c'est se l'attribuer avec un air d'arrogance.

ARROI, *sub. m.* Vieux mot, qui signifie *train*, *équipage*, & qui se dit encore dans le style familier. *En bon*, *en mauvais arroi*.

ARRONDIR, *verb. act.* Outre sa signification commune, ce mot s'emploie, en termes de Manége, pour tous les mouvemens qu'un Cheval fait en rond. C'est ce qu'on appelle l'*arrondir*. Les Peintres appellent une figure bien *arrondie*, celle qui a tous les reliefs nécessaires par un heureux emploi des jours & des ombres. En termes de Blason, *arrondi* s'applique à tout ce qui étant rond par sa nature, est présenté en relief par le moyen de certains traits.

ARROSION, *s. f. lat.* Terme de Chirurgie, qui se dit de tout ce qui ronge ou affoiblit les os.

ARROSOIR, *s. m.* Nom d'un coquillage fort rare, qui s'appelle autrement *Brandon d'amour*. On n'en connoît qu'un, qui vient de l'Isle d'Amboine, & qui est dans le cabinet du Grand-Duc. L'*arrosoir*, ou *le pinceau de Mer*, est un autre coquillage de l'espece la plus distinguée parmi les

Tuyaux. Sa forme l'a fait nommer aussi *Priape*.

ARRUGIE, *s. f. lat.* Canal, ou conduit souterrain, qu'on pratique dans les Minieres, pour l'écoulement des eaux.

ARRUMEUR, *s. m.* Officier des Ports de Mer, dont l'emploi consiste à ranger la cargaison d'un vaisseau, aux frais du Capitaine ou des Marchands. On dit *arrumer*. C'est vraisemblablement le même mot qu'*arrimer*, l'un ou l'autre corrompu par l'usage.

ARS, *s. m.* Les quatre veines où l'on saigne ordinairement les Chevaux; une au bas de chaque épaule, & une à chaque cuisse. *Saigner un Cheval des quatre ars*.

ARSÉE, *s. f.* formé du verbe latin, qui signifie *brûler*, *être en feu*, pour signifier un violent accès de passion, & l'effet le plus naturel de celle de l'amour.

ARSENAL, *s. m.* Magasin public, d'armes & de munitions, pour la sûreté d'un État ou d'une Ville. Un *Arsenal de Marine* est le Port où l'on tient des Vaisseaux, & tout ce qui est nécessaire pour les équiper & les armer.

ARSENIC, *s. m.* Substance minérale, pesante & si corrosive qu'elle est un poison dangereux. On met l'arsenic au rang des soufres. Il y en a trois sortes; *le jaune*, qui n'est que l'*Orpiment*; *le rouge*, qui se nomme *Sandaraque*; & *le blanc-rougeâtre*, qu'on appelle *Reagal*. On trouve l'arsenic dans les mines d'or & d'argent. Une de ses propriétés est que mêlé avec quelque métal, il le rend cassant & le fait cesser d'être malléable. C'est l'ennemi des Fondeurs & des Affineurs.

ARSINS, *adject. latin*. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *Bois arsins*, ceux où le feu a pris, de quelque maniere qu'il ait été mis.

ARSIS, *s. m.* On appelle *Arsis* un vin trop ardent, & qui a le goût rôti, lorsque cette qualité lui vient d'une année extrêmement chaude & seche.

ART, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie la maniere & la capacité de faire quelque chose avec des instrumens, suivant les regles d'une juste méthode. L'*Art* differe de la Science, qui est proprement une Théorie raisonnée, ou une connoissance des choses par leurs causes & leurs effets. On distingue les *Arts libéraux* & les *méchaniques*; mais entre les *Arts libéraux*, on donne particuliérement le nom de *Beaux-Arts* à l'Eloquence, à la Poésie, à la Musique, à la Peinture & à la Sculpture. Dans l'usage ordinaire, on confond souvent *Art* avec *Science*. *Artiste* se dit de ceux qui exercent les *Arts libéraux*; & *Artisan*, de ceux qui exercent les *Arts méchaniques*. On appelle le *grand Art*, *par excellence*, celui de transformer les métaux & de faire de l'or.

ARTEMON, *s. m.* Nom du troisieme mouffle qui est au bas d'une machine, nommée *Polyspaste*, qui sert à élever de gros fardeaux par des mouffles & des poulies.

ARTERE, *s. f.* Vaisseaux du corps humain, ou canal naturel, dont l'usage est de recevoir le sang spiritueux des ventricules du cœur, & de le disperser dans toutes les parties du corps, pour la conservation de la vie & de la chaleur. Il est composé de trois tuniques : la premiere est nerveuse; c'est un filament de petits vaisseaux sanguins pour la nourriture des deux autres : la seconde est musculaire, & consiste en fibres spirales qui ont une forte élasticité : la troisieme, & la plus intérieure, est une membrane fine & transparente, mais assez dense pour contenir le sang dans ses canaux. Il y a trois arteres principales : la *trachée artere*, qui est le conduit de la respiration; l'*artere veineuse*, qui sort des ventricules gauches du cœur; & la *grande artere*, ou l'*aorte*, qui sortant aussi du ventricule gauche du cœur, se divise en *ascendante* & *descendante*. On appelle *artériole* une petite artere. *Arteriel* se dit de ce qui appartient aux arteres.

ARTEUNE, *s. f.* Nom d'un Oiseau aquatique, dont les pieds ressemblent à ceux du Canard.

ARTHRITIQUES, *s. m. gr.* Les *maladies arthritiques* sont toutes celles qui attaquent les jointures, comme la goutte, &c. Les *médicamens arthritiques* sont ceux qui remédient aux maux des jointures. On nomme particuliérement *Arthritique* une plante assez commune, qui est bonne contre la goutte

ARTHROÏDE, *sub. f. gr.* Terme d'Anatomie. C'est une articulation d'os qui ont la surface platte, quoiqu'emboîtés l'un dans l'autre & mobiles.

ARTICHAUT, *s. m.* Plante des jardins, qui s'éleve par une tige droite, au bout de laquelle il vient une sorte de pomme composée de quantité de feuilles. On prétend que la racine d'Artichaut cuite dans le vin, chasse, par les urines, toutes les mauvaises odeurs du corps.

ARTICLE, *s. m.* Ce mot, qui est entiérement Latin, signifie *Jointure* dans cette langue, & n'est qu'un diminutif d'*Artus*, qui signifie *Membre*; ses diverses significations en François viennent des ce deux sources. Dans un Livre, c'est un membre ou une portion du sujet. Dans un Contrat ou un Traité, c'est une des conditions. Dans une Confession de Foi, c'est un point de la Doctrine d'une Église. En Anatomie, c'est la jointure de deux os. En Arithmétique, c'est le nombre 10, ou tout nombre qui se divise en dix parties. En Grammaire c'est un mot qu'on joint au nom en le déclinant, pour marquer son genre. On appelle *Maladie articulaire*, celle qui attaque les articles ou les jointures. *Articulation* signifie la composition de deux os dont les bouts se joignent. On l'emploie aussi pour *prononciation* nette & distincte de la parole, comme *articuler* s'emploie pour *prononcer*. En termes de Palais, on dit *articuler sa demande*, pour dire *la mettre par articles*. En Médecine, on dit qu'*un os s'articule avec l'autre*, c'est-à-dire, qu'il *se joint*. Enfin, l'on dit en Peinture, que les parties d'une figure sont bien *articulées*, c'est-à-dire, bien *marquées*.

ARTIFICE, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie, dans notre Langue, *ruse, subtilité* qui tend à tromper, quoiqu'en Latin il n'ait pas d'autre signification que celle que nous lui donnons dans *Feu d'artifice*, où il signifie seulement ouvrage de l'Art; c'est dans ce dernier sens que nous disons aussi *artificiel*, c'est-à-dire, ce qui est l'ouvrage de l'Art : mais *artificieux* se dit pour *rusé, trompeur*.

ARTILLERIE, *s. f.* Toutes sortes de grosses armes à feu, telles que les canons, les mortiers, &c. *Artilleur* est le titre d'une charge unique, établie dans le Duché d'Orléans, & qui tombe dans le casuel du Grand-Maître d'Artillerie. Les *Artilliers* sont ceux qui travaillent à l'Artillerie, tels que les Fondeurs & les Canonniers.

ARTIMON, *sub. m. gr.* Nom d'un des mâts d'un vaisseau. C'est celui qui est placé le plus près de l'arriere ou de la poupe. Sa différence est qu'il ne porte point de perroquets, que sa vergue le traverse de biais, & que sa voile est en tiers point, au lieu que les autres sont à trait quarré.

ARTISON, *sub. m.* Petit Ver qui s'engendre dans le bois, & qui perce fort bien les planches.

ARTOGYRITES, *sub. m. gr. pl.* Nom bizarre d'une Secte d'Hérétiques du second siecle, qui s'étoient donné ce nom ridicule à cause de leur rit, qui consistoit à offrir dans leurs Mysteres du fromage avec du pain, ou à mettre le doigt sur le nez & dans la bouche en priant. On les appelloit aussi *Passalorynquites*.

ARUM, *s. m.* Plante qui croît au long des haies & des fossés, & qui a les mêmes propriétés que la Serpentine, comme elle lui ressemble beaucoup par ses feuilles & sa racine.

ARUSPICES, *s. m.* Prêtres de l'ancienne Rome, auxquels on attribuoit l'art de connoître l'avenir, par l'inspection des entrailles & des autres apparences des Animaux. Leur Collége devoit son origine à *Romulus*, Fondateur de Rome.

ARYTENOÏDE, *adject. gr.* Nom d'un cartilage du Larynx, qui forme une anche comme celle des flûtes, pour les diverses modifications de la voix.

ARYTME, *s. m. gr.* Affoiblissement ou cessation du poulx, qui rend son mouvement presqu'insensible.

ARZEGAGE, *subst. m.* Nom d'un bâton ferré par les deux bouts, que portoient les *Stradiots*, Cavaliers Albanois, qui servoient en France sous les regnes de *Charles VIII* & de *Louis XII*.

ARZEL, *adj.* On nomme *Arzel* un Cheval dont le pied droit de derriere est marqué d'une tache blanche.

AS, *s. m. lat.* L'*As Romain* étoit tout à la fois un poids & une monnoie. En qualité de poids, il signifioit *une livre*. Comme monnoie, il changea plusieurs fois de poids, mais il eut toujours la même valeur. Dans l'origine, l'*As* pesoit une livre ou douze onces. Dans la premiere guerre Punique, l'an de Rome 513, une livre faisoit six *As*. Elle en fit douze dans la seconde. L'an 563, sous le Dicta-

teur *Papirius*, elle en faisoit vingt-quatre; ce qui continua pendant la durée de la République. *As* est encore, à Amsterdam, une des divisions de la livre, poids de marc: trente-deux *As* font un Engel. Dix Engels font un Loot, & trente-deux Loots font la livre. Le nom d'*As* n'est employé, dans notre langue, qu'aux jeux de cartes & de dez, pour signifier l'*unité*, c'est-à-dire, une *carte* ou un *dé*, qui n'a qu'une seule marque.

ASAPHAT, *s. m.* Espece de gratelle, entre cuir & chair, venant de certains vers qui s'engendrent dans les pores; & qu'on fait sortir en pressant la peau.

ASAPHIE, *sub. f. gr.* Enrouement ou changement de voix, causé par le froid ou par d'autres causes.

ASARINE, *sub. f.* Plante apéritive & purgative, qui tire son nom de sa ressemblance avec l'*asarum*.

ASARUM, *sub. m.* Petite plante, nommée vulgairement *Cabaret*, qui est excellente pour les maladies de la ratte, & pour les rétentions d'urine. Sa fleur est odoriférante, & en forme de petite cloche. L'*Asarum* croît auprès des Noisetiers, & se conserve toujours verd.

ASBESTE, *sub. m.* Pierre qui ressemble au *Talc Vénitien*, & dont on fait une espece de papier ou de toile, qui au lieu de brûler dans le feu, ne fait que se nettoyer & se purifier. On en trouve dans quelques montagnes de France. C'étoit dans la toile d'*Asbeste* qu'on brûloit les corps des anciens Romains, pour empêcher que leur cendre ne se mêlât avec celle du bûcher. Quelques-uns confondent l'*Asbeste* avec l'*Amiante*.

ASCARIDES, *s. f.* Petits vers qui s'engendrent dans le boyau du fondement, & que leurs mouvemens continuels rendent fort incommodes. Les Chevaux y sont sujets aussi.

ASCENDANT, *sub. m.* En termes d'Astrologie, l'*Ascendant* est le signe du Zodiaque qui monte sur l'horizon au premier instant de la naissance d'un homme ou d'une femme. Les Astrologues lui attribuent beaucoup d'influence sur tous les événemens de la vie. C'est de là qu'est venu l'usage de ce mot, pour signifier la supériorité & l'espece d'empire qu'on prend sur quelqu'un, ou sur quelque chose.

ASCENSION, *s. f.* Fête instituée dans l'Eglise, pour célébrer le jour où le Sauveur monta au Ciel, après sa Résurrection. Comme ce mot, tiré du latin, signifie l'*action de monter*, on en a fait aussi un terme d'Astronomie. On distingue l'*Ascension droite* & l'*Ascension oblique*. La droite, est le point ou le degré d'un Astre dans l'Equinoxial, en comptant depuis le signe d'*Aries* ou du *Belier*, qui dans une sphere droite, s'éleve au Méridien avec lui. L'*Ascension oblique* est la même dans une sphere oblique. Elle se compte de l'Ouest à l'Est, & change suivant la latitude du lieu. La différence entre l'*Ascension droite* & l'*Ascension oblique*, se nomme *Différence ascensionnelle*. *Ascension* se dit, en termes de Physique, du mouvement par lequel un corps s'éleve.

ASCETE, *sub. m. gr.* Nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui se retiroient dans la solitude, pour s'y livrer aux exercices de la dévotion & de la pénitence. *Ascétique*, *adj.* On appelle *Livres ascétiques* ceux qui traitent de la dévotion. On prononce comme s'il y avoit *Acétique*.

ASCHARIENS, *s. m. pl.* Nom d'une Secte de Musulmans, qui eurent un certain *Aschari* pour Chef. Ils croyoient que l'Être suprême ne suit que les loix générales qu'il a établies; que la prédestination étoit absolue & gratuite. Les *Hanbalites*, leurs Adversaires, soutenoient que Dieu agit toujours par des volontés particulieres, & fait toutes choses pour le bien de chaque créature; de sorte que les *Aschariens* sont, parmi les Musulmans, ce que sont les *Thomistes* rigides parmi les Chrétiens.

ASCIENS, *s. m. gr.* Nom géographique, qu'on donne aux Habitans de la Zone torride, qui, suivant la signification grecque du mot, n'ont pas d'ombre dans quelques saisons de l'année où le Soleil est directement sur leur tête.

ASCITE, *sub. f. gr.* Espece d'hydropisie, qui affecte particulierement l'abdomen & le bas ventre.

ASCLÉPIADE, *sub. m. gr.* Terme de Prosodie. C'est une sorte de vers composé d'un spondée, de deux choriambes, & d'un ïambe; il y en a qui mesurent ce vers par un pentemimere & deux dactyles.

ASCLÉPIAS, *s. m.* Plante montagneuse, dont les feuilles ressemblent à celles du Lierre, & dont la fleur est

[illegible] la poudre de ses racines est un contre-poison, & se prend dans du vin pour les foulures d'une chûte.

ASCTRUM, *s. m.* Plante dont les feuilles sont menues & les fleurs jaunes. Elle ressemble au *Mille-pertuis*, dont elle est une espece. Sa graine a un goût de résine, & jette un jus rouge. On en vante la vertu pour les sciatiques.

ASEITÉ, *s. f. lat.* Terme composé, qui signifie proprement l'indépendance d'une chose qui existe par soi-même, & qui ne peut être dit par conséquent que de Dieu seul.

ASIARQUE, *sub. m.* Nom que les [illegible] portoient dans l'Asie Proconsulaire sous les Payens. *Voyez* les *Actes des Apôtres*. La Syrie avoit pareillement ses *Syriarques*, & la Phénicie ses *Phéniciarques*.

ASIATIQUES, *s. m.* Habitans de l'Asie, une des quatre Parties du monde [illegible].

ASOGAM, *s. m.* Nom d'un arbre du Malabar, dont les feuilles rendent un jus, qui, mêlé avec de la poudre de cumin, est un remede excellent pour la colique.

ASNA, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à l'endroit où l'on garde tous les revenus de l'État.

ASNADAR-BACHI, *sub. m.* Nom d'office dans le Sérail, que l'on donne à celui qui a la garde du trésor secret.

ASODES, *sub. f. gr.* Nom que les Médecins donnent à une espece de fievre continue, dont le symptôme essentiel est une inquiétude si grande autour du cœur ou de l'estomac, qu'on ne peut demeurer dans une même place : à tout moment le malade se remue & se tourmente ; il se dégoûte de tout ; il a des nausées, & quelquefois un vomissement considérable, une [illegible] & un gonflement au bas-ventre, une chaleur dans toutes les entrailles.

ASPALATH, *sub. m.* Bois qui ressemble beaucoup à celui d'Aloès, & dont la décoction est bonne pour le flux de sang. L'arbre, qui est petit, [illegible] & pesant, a toutes les qualités de l'Aloès, excepté la couleur, qui tire sur le pourpre. Le vin dans lequel on l'a fait bouillir, guérit les ulceres.

ASPECT, *sub. mas.* Ce mot tiré du latin, signifie proprement la *contenance* ou l'*apparence du visage* : mais il s'applique aussi à tout ce qui frappe la vue, comme dans cet exemple : *L'aspect du danger.* Les Astrologues l'emploient pour signifier la ligne, ou l'angle, que deux Planetes forment dans le Ciel. Ils comptent cinq Aspects, qu'ils nomment *Conjonction*, *Sextil*, *Quartil*, *Trin* & *Opposition*.

ASPERGE, *sub. f.* Plante apéritive qu'on cultive dans les jardins, & qui étant cuite, est d'un goût fort agréable. Il y a des *Asperges rougeâtres* & des *Asperges blanches ;* mais les plus communes en France, sont les *vertes*. Il y en a aussi de *sauvages*, qui croissent dans les champs & les marais.

ASPÉRITÉ, *s. f.* Mot emprunté du mot latin, qui signifie *dureté*, *rudesse*. On prononce l'*s*, quoique l'usage l'a fait retrancher dans *âpre*, qui vient du même mot, & qui a pour substantif *âpreté*.

ASPERSOIR, *s. mas.* Nom formé du verbe latin, qui signifie *répandre*. On le donne à tout ce qui sert à répandre des choses liquides, mais particuliérement à un petit bâton, dont le bout est garni de poil, pour prendre & jetter de l'eau bénite. *Aspersion* signifie l'*action de répandre avec l'aspersoir*. Suivant la doctrine de l'Église le Baptême peut être donné par *aspersion*, comme par *immersion* & par *infusion*.

ASPÉRULE, *s. f.* Plante dont les feuilles ressemblent assez à celles du Grateron, & qui est un bon diurétique. Elle croît dans les bois & les lieux montagneux.

ASPHALTE, *s. m.* Espece de bitume ou de poix, qui étoit autrefois fort abondante en Palestine, & qui a donné son nom au *Lac Asphaltite*. On l'appelloit aussi *Bitume Juif* ou *Judaïque*.

ASPHALTE, *s. m.* Nom que l'on donne à un fruit qui est beau à la vue, mais qui est plein de corruption & de pourriture ; il croît dans l'ancienne vallée de Sodome.

ASPHODELE ou APHRODILLE, *s. f.* Plante qui ressemble, par les feuilles, au grand Poreau, & dont les racines sont employées à divers usages de Médecine. Comme leur substance est assez semblable à celle du gland, on s'en est quelquefois servi, pour en faire du pain, dans le tems de cherté.

ASPHYXIE ou ASPHUXIE, *s. f.* Nom que les Médecins donnent à la si grande diminution du pouls, que

les forces paroissent résolues, la chaleur naturelle presqu'éteinte, le cœur si peu mû qu'un homme est comme mort : de sorte que la mort ne differe de *l'asphyxie*, quant aux symptômes, que par la durée. L'idée d'une chose horrible, la grossesse, les passions violentes, le spasme, une évacuation forte, l'avortement & autres causes semblables, peuvent produire *l'asphyxie*.

ASPIC, *s. m.* Serpent venimeux, dont le poison est extrêmement subtil. Sa longueur est d'environ quatre coudées. On distingue plusieurs sortes d'aspics, dont le plus dangereux est celui qu'on nomme *Aspic sourd*. Il a quatre pieds comme le Lézard, & la peau grise, marquetée de jaune. L'*Aspic* est aussi une plante, dont on compte plusieurs especes. La Lavande en est une. On tire de sa fleur, une huile qui se nomme *Huile d'Aspic*, ou plutôt de *Spic*, s'il est vrai que son nom vienne de *Spica*, & ne soit qu'une corruption.

ASPIRATION, *s. f. lat.* Maniere de prononcer en retirant son haleine. Ainsi, dans *Héros*, la lettre *h* se prononce par aspiration. *Aspirer quelque chose*, est une expression figurée, qui signifie la désirer beaucoup, & s'efforcer de l'obtenir.

ASPRESLE, *s. f.* Plante aquatique, dont la tige est si rude qu'on s'en sert pour polir le bois & nettoyer la vaisselle. Ses feuilles sont rudes aussi, & minces comme le Jonc. On la nomme aussi *Presle*.

ASSA-FŒTIDA, *sub. f.* Ce nom latin est passé dans notre langue. C'est le suc ou le jus d'un arbre nommé *Laser* ou *Sylphium*, qui croît dans quelques parties de l'Asie & de l'Afrique. On le tire par incision. Il forme une gomme chaude & d'une odeur extrêmement forte. On s'en sert pour certaines maladies des femmes. Le *Bejoin* s'appelle *Assa dulcis*.

ASSAHUAIL, *s. fém.* Nom d'une Plante du Royaume d'Issini, dont le fruit, qui est une espece de Prunes, est un alkali si fort, qu'après en avoir mangé, les citrons les plus aigres, & le vinaigre le plus âpre, paroissent d'un goût délicieux.

ASSAILLANT ; *s. m.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *sauter*. Il signifie celui qui attaque, celui qui commence une querelle ou une bataille.

ASSAILLIR, *verbe act. lat.*, qui a la même signification qu'*attaquer*.

ASSAKI, *s. f.* Nom que les Relations donnent à la Maîtresse ou la Sultane favorite du Grand-Seigneur.

ASSAPANIC, *s. m.* Espece d'Ecureuil de la Virginie, qui sans ailes, en élargissant les jambes & faisant des efforts pour étendre sa peau, peut voler, dit-on, l'espace d'un demi-mille.

ASSARABACA, *sub. m.* Plante dont les feuilles n'étoient connues autrefois qu'en qualité de vomitif & de purgatif. C'est aujourd'hui ce qu'on appelle du *Tabac*.

ASSASSIN, *s. m.* Les Dames donnent ce nom aux petites mouches qu'elles placent avec art au coin de l'œil.

ASSASSINER, *verbe act.* Ôter la vie à quelqu'un d'une maniere violente & par surprise. Les mots *Assassiner*, *Assassin* & *Assassinat*, viennent du nom de certains peuples, qui s'appelloient *Assassins* ou *Assassiniens*, & qui habitoient, au treizieme siecle, un canton de la Phénicie, sous un Chef nommé *le Vieil* ou *le Vieux de la montagne*. Ces forcenés étoient fort estimés entre les Mahométans : ils étoient d'une grande dévotion & pureté de mœurs, mais outrée : ils tenoient pour maxime que le plus court chemin pour gagner le Paradis, c'étoit de tuer quelqu'un d'une Religion contraire à la leur : cette façon de penser leur faisoit donner dans les écarts les plus téméraires : d'autres rapportent que ces brigands portoient un poignard qu'ils appelloient *hassassin*, & d'où ce nom leur a été donné. Ils furent détruits par les Tartares, dans le cours du même siecle

ASSATION, *s. f.* Ce mot, qui est Latin, & qui signifie *l'action de rôtir*, n'est employé qu'en Pharmacie, pour signifier une certaine préparation de médicamens, qui se fait sur quelque matiere ardente, telle qu'une toile échauffée, &c.

ASSAUT, *s. mas.* Mot qui vient de la même source qu'*assaillir*, & qui signifie *attaque*; mais qui s'applique particuliérement à la derniere attaque d'une ville assiégée, lorsqu'après avoir ruiné quelque partie des

tiens avec l'artillerie, on entreprend de forcer la place par la brêche.

ASSAZOE, *f. f.* Herbe de l'Abissinie, qui passe pour un préservatif admirable contre les Serpens. Sa seule ombre, dit-on, a la vertu de les engourdir; & s'ils y touchent ils tombent comme morts. On croit que les *Psylles*, ancienne Nation qui ne craignoit pas la morsure du Serpent, avoient la connoissance de cette herbe.

ASSÉCHER, *v. neutre*, qui signifie *sécher*, mais qui ne se dit qu'en terme de Mer. *Une Baye qui asseche en basse Mer.*

ASSEIAL, ASSIS, *f. m.* Noms que les Voyageurs donnent à une composition d'Opium & d'autres ingrédiens, que les Turcs prennent pour se procurer une sorte d'ivresse, qui les rend plus gais, plus hardis, & qui leur donne des idées ou des songes agréables.

ASSEIEUR, *sub. m.* Officier d'un Village, qui s'emploie avec le *Collecteur* à faire le rôle des tailles, & à lever les deniers.

ASSEMBLAGE, *f. m.* Total, ou collection de plusieurs choses. Ce mot est employé particuliérement pour les ouvrages de Charpente & de Menuiserie. On distingue plusieurs sortes d'assemblages, tels que le *quarré*, l'*assemblage à onglets*, l'*assemblage à queue d'aronde*, *à queue percée*, *à queue perdue*, l'*assemblage d'aboutement*, &c.

ASSEOIR, *v. act.* Outre ses significations communes, ce mot, en termes de Manége, signifie faire plier les jambes à un Cheval. On dit, *asseoir un Cheval sur ses hanches.*

ASSERTEUR, *subst. m.* ASSERTION, *sub. f.* Ces deux mots sont Latins, & viennent d'un verbe qui signifie, *assurer*, *soutenir*. Le premier ne s'emploie guere que dans le sens d'*Asserteur de la liberté*. Le second signifie une proposition dont on entreprend de soutenir la vérité.

ASSESSEURS, *sub. m. lat.* Officiers des Cours de Justice, qui servent de Conseil au premier Juge, & qui assistent au jugement des Causes.

ASSETE ou HACHETTE, *sub. f.* Marteau de Couvreur, à tête plate d'un côté, & tranchant de l'autre, pour attacher les lattes du toit.

ASSIDUITÉ, *sub. f. lat.* Forte & continuelle application, lorsqu'il est question de travail. Constance, répétition fréquente, lorsqu'il s'agit de soins, de prieres, ou de visites. *Assidu* est l'adjectif, & se prend dans les mêmes sens.

ASSIENTE, *sub. masc.* ou plutôt ASSIEUTE; mot Espagnol, qui signifie *une Ferme*, & dont on a fait le nom d'un Traité, par lequel, autrefois les François, & depuis la Paix d'Utrecht, les Anglois étoient engagés à fournir aux Colonies Espagnoles de l'Amérique, une certaine quantité de Negres d'Afrique, à certaines conditions avantageuses. On appelle *Assientistes* ceux qui ont des actions dans la *Compagnie de l'Assiente.*

ASSIETTE, *f. f.* Vaisseau de métal, ou de terre, dont on se sert à table pour y placer les alimens qu'on a tirés du plat. Mais ce mot a d'autres usages, dont le sens se rapporte à celui de son origine, qui est d'exprimer ce qui est ferme dans sa situation. On dit *donner l'assiette à une chose*, pour dire, la situer d'une maniere qui la rende ferme. Un piédestal n'a point assez d'assiette, s'il n'a pas la largeur convenable à la figure. L'*assiette des Tailles*, c'est le Réglement de ce que chacun doit payer. L'*assiette* d'une Place, est sa situation. En terme de Manége, *donner l'assiette*, signifie bien placer sur la selle. *Un bon Cavalier ne perd jamais son assiette.* Faire l'*assiette des Ventes*, en termes d'Eaux & Forêts, c'est marquer aux Marchands les bois dont ils ont acheté la coupe. On dit même, dans le moral, je ne suis point *dans mon assiette naturelle*, pour signifier qu'on est *ému*, qu'on n'est pas dans sa position ordinaire. *Assiette*, en terme de Doreur, est une composition qu'on applique avant que de poser l'or sur la partie qu'on veut brunir, & sur laquelle on met un mordant pour happer ou retenir la feuille d'or.

ASSIETTE, *f. f.* Poisson de Mer, dont sa figure ronde lui a fait donner ce nom. L'*Assiette* n'a qu'un très-petit moignon de queue, un bec fort court. Sa peau est blanche & comme argentée; il a depuis six jusqu'à huit pouces de diametre, & un pouce ou environ d'épaisseur. Sa chair est blanche, ferme, assez grasse, de facile digestion, & toujours excellente de quelque maniere qu'on l'accommode.

ASSIGNATION, *s. f. lat.* Terme de Finance & de Juſtice. Dans le premier ſens, c'eſt une Ordonnance pour faire payer une ſomme ſur un certain fonds. En Juſtice, c'eſt un ordre de comparoître, dans un certain tems, pour dépoſer ou pour répondre. On appelle *Aſſignat* une rente conſtituée ſur un bien qui demeure dans la poſſeſſion du Propriétaire, comme l'*Aſſignat* d'une dot ou d'un douaire.

ASSIMILATION, *ſub. fém. lat.* Terme de Phyſique. C'eſt un changement qui rend les parties d'une choſe ſemblables à celles d'un autre.

ASSIS, *adj.* En terme de Blaſon, ce mot s'applique à tous les Animaux domeſtiques qui ſont repréſentés ſur leur cul.

ASSISES, *ſ. f.* On donne ce nom aux Séances des Juges qui s'aſſemblent pour le jugement des Cauſes. *Telle Cour tient ſes Aſſiſes.* Anciennement les *grandes Aſſiſes* étoient la Séance de certains Juges ſupérieurs, qui étoient envoyés dans les Provinces, pour examiner ſi les Juges des Tribunaux ſubalternes rempliſſoient leur devoir. Cet uſage ſubſiſte encore en Angleterre.

ASSISTANT, *ſub. m. lat.* Terme en uſage dans pluſieurs Sociétés Eccléſiaſtiques, pour ſignifier ceux qui aident le Supérieur-Général dans ſes fonctions, & qui lui ſervent de conſeil. A l'Égliſe, l'*Aſſiſtant* eſt celui qui aide au Célébrant, dans les Grand'-Meſſes, ou dans les autres cérémonies, tel que le *Diacre*, le *Sous-Diacre*, &c.

ASSO, *ſ. m.* ou *Pierre Aſſienne.* Nom d'une Pierre qui ſe trouve aux environs d'Aſſos, Ville de la Troade, & qui a la vertu de conſumer, ſans mordacité, les chairs molles & ſpongieuſes. Elle eſt légere, friable, & couverte d'une poudre farineuſe, ſemblable à celle qui s'attache aux parois des meules de moulins, à laquelle on donne, par cette raiſon, le nom de *fleur de Pierre d'Aſſo.*

ASSOCIÉ, *ſubſt m.* Ce mot, qui vient du Latin, ſignifie celui qui prend part à quelque choſe, ou qui ſe lie à d'autres, pour un intérêt commun. On dit, dans le même ſens, *Aſſociation. S'aſſocier*, ou *aſſocier quelqu'un.* Les Religieux donnent à leurs dévotes des *Lettres d'aſſociation.* En Logique, des *idées aſſociées* ſont celles qui ſe ſuivent conſtamment l'une l'autre, ou dont l'une réveille l'autre dans l'eſprit.

ASSOGUE, *ſub. fém.* Nom qu'on donne, depuis peu, aux *Galions Eſpagnols*, c'eſt-à-dire, aux Vaiſſeaux qui portent les marchandiſes de l'Europe dans l'Amérique méridionale, & qui rapportent l'or & l'argent de l'Amérique en Eſpagne.

ASSOITE DE MARIE. Eſpece de baume verd, ſec ou liquide, qui eſt fort renommé en Eſpagne, pour la guériſon des plaies.

ASSOMMER, *verbe act.* Tuer ou faire perdre la connoiſſance à quelqu'un d'un coup à la tête. Ce mot vient du *ſommeil*, & ſignifioit autrefois *endormir. Aſſommoir* eſt le nom d'une petite machine, qu'on tend pour prendre des Rats.

ASSOMPTION, *ſub. ſ. lat.* Fête inſtituée dans l'Égliſe pour célébrer l'entrée triomphante de la Ste. Vierge au Ciel. En termes de Logique, c'eſt la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme, qu'on appelle auſſi *la mineure.* Quelquefois c'eſt la conſéquence des prémices, c'eſt-à-dire, des propoſitions dont l'argument eſt compoſé.

ASSORATH, *ſubſt. m.* Nom d'un Livre Mahométan, qui renferme les Traditions de cette Loi, & qui tient rang immédiatement après l'*Alcoran.*

ASSORTIMENT, *ſ. m.* Rapprochement de pluſieurs choſes qui ſe conviennent entr'elles, par quelque rapport mutuel. Des couleurs, des humeurs *aſſorties.* Une couleur *aſſortiſſante* à une autre. En termes de Librairie, on appelle *Livres d'aſſortiment* ceux qu'un Libraire tire, par achat ou par échange, des autres Libraires, François ou Etrangers. Ceux qu'il imprime lui-même ſe nomment *Livres de ſortes.*

ASSOUPLIR, *verbe actif.* Ce mot n'eſt connu qu'au Manége. *Aſſouplir un Cheval*, c'eſt lui faire plier différentes parties du corps, pour les rendre plus ſouples.

ASSUJETTIR, *verbe act.* Outre ſa ſignification commune, ce mot ſignifie, en termes de Marine, rendre une choſe *ferme* & *immobile. Aſſujettir* une piece de bois, un mât, &c.

ASSURANCE, *ſ. f.* Promeſſe poſitive, certitude, confiance. Mais en termes de Commerce, ce mot ſignifie un *Contrat*, par lequel un Particulier répond de tous les dommages qui

peuvent arriver à un vaisseau, sous la condition d'une certaine somme qui lui est payée d'avance, & que cette raison a fait nommer *Prime*. L'Angleterre a des *Compagnies d'Assurance*, non-seulement pour les vaisseaux, mais encore pour les édifices, contre les dangers du feu, & même pour la vie des hommes & des animaux. Ainsi *assurer*, dans ce sens, signifie *répondre des événemens sous la condition d'une certaine somme*. Coup *d'assurance*, Pavillon *d'assurance*, se dit, en Mer, d'un coup de canon qu'on tire, & d'un pavillon qu'on arbore, pour *assurer* une Nation qu'on n'est point en guerre, ou qu'on n'en veut point avec elle.

L'*Assure*, dans une Tapisserie de haute-lice, est le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on couvre la chaîne de la Tapisserie; ce qu'on appelle *trame* dans les étoffes & les toiles.

ASSURANCE, *s. f.* Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau *bien assuré*, c'est-à-dire, *qui est hors de filiere*: il y a deux sortes d'*assurances*; savoir, *à la chambre & au jardin*; le *jardin* représente les *champs*. On dit aussi *assurer* un Faucon, ou un autre Oiseau de proie; ce qui veut dire l'*apprivoiser*, & empêcher qu'il ne s'effraie à la vue des gens.

ASSUTINAT, *s. m.* Graine d'une qualité fort chaude, qui vient de Surate, & qu'on emploie dans les ragoûts & dans la Médecine.

ASTALAR-AGA, *s. m.* Titre d'office en Turquie, dont la fonction de celui qui en est pourvu, est d'avoir soin de ceux qui tombent malades au Sérail.

ASTELLE, *sub. f.* Terme de Chirurgie. Appuis de bois, de carton, ou d'autres matieres, dont les Chirurgiens se servent, pour lier, avec les bandages, les fractures des os.

ASTER, *s. m. lat.* Nom qu'on a donné à plusieurs Plantes radiées, c'est-à-dire, qui ont des rayons. *Aster* signifie un astre auquel on suppose des rayons. Il y en a un grand nombre. Voici les plus connus. L'*Oculus Christi*, l'*Aster de Sybérie*, *de la Nouvelle-Angleterre*, *tardif*, *à grandes fleurs*, *mortitime*, *misere*. Tous ces *Asters* fleurissent vers la fin de l'Été. Le bleu-violet est la couleur ordinaire de ces Plantes. Il y en a cependant de jaunes & de blanches. L'*Aster blanc* vient très-haut, & quand les fleurs veulent se passer, elles prennent un ton rosacé. On les multiplie en séparant les pieds en Automne. Ils ne craignent aucune intempérie de saisons : toute terre & toute exposition leur conviennent.

ASTÉRISQUE, *sub. f. gr.*, formé du mot latin, qui signifie *Étoile*. C'est le nom d'une pierre, qui porte naturellement cette figure, & qui a des vertus fort alcalines. Elle est ronde, de couleur cendrée, & se trouve particuliérement dans le Tirol. *Astéroïde* est le nom d'une Plante, qui pousse une fleur radiée en maniere d'étoile. L'*Astrance* est une autre Plante, dont les sommités sont disposées en étoile, & dont la racine est purgative. Elle croît dans les lieux montagneux. Le mot d'*Astre*, en terme de Chymie, signifie *quintessence*, ou la plus haute vertu qu'une chose puisse acquérir par des préparations. L'*Astre* du Mercure, c'est la sublimation.

On appelle *Astérisque* une petite figure d'étoile, qu'on met dans les Livres, pour marquer l'omission d'un mot, ou pour renvoyer le Lecteur aux notes. En Astronomie, on donne ce nom à l'assemblage de plusieurs Étoiles fixes, qui forme une constellation. D'autres l'appellent *Astérisme*; mais ces deux mots viennent de la même source.

ASTHME, *s. f. gr.* Maladie qui rend la respiration fort difficile, par quelque désordre arrivé dans les poumons. L'*Asthmatique* est celui qui est attaqué de cette maladie. Mais, en termes de Fauconnerie, on appelle *asthmé*, un Oiseau qui, ayant le poumon enflé, ne peut respirer librement. On donne le nom d'*asthme nocturne* au Cauchemar.

ASTIC, *s. m.* Instrument des Cordonniers, dans lequel ils mettent de la graisse pour y tremper leurs alênes.

ASTRÆUS, *mot lat.* L'un des *Titans*, pere des *Vents* & des *Astres*. Ses freres ayant déclaré la guerre à *Jupiter*, il arma de son côté les *Vents* ses enfans; mais *Jupiter* les précipita sous les eaux, & *Astræus* fut attaché au Ciel & changé en astre. Beaucoup de Poëtes font les *Vents* enfans d'*Éole*.

ASTRAGALE, *s. f. grec.* En Architecture, les Astragales sont de petits membres ronds, en forme de ta-

lon, comme le signifie ce mot grec; qui se mettent au sommet ou au pied des colonnes. Ils divisent quelquefois le cordon de l'Architrave. On leur donne alors le nom de *Chapelet*. En termes de Médecine, l'*astragale* est le premier os du *torse* ou de la premiere partie du petit pied. En Botanique, *Astragale* est une Plante dont la fleur est rouge, & porte une espece de pois sauvages. Le Canada en produit une dont les feuilles sont vertes. En termes d'Artillerie, l'*astragale* est une petite moulure qui regne autour d'une piece de canon, à demi-pied de l'embouchure.

ASTRÉE, *s. f. latin*. Nom poétique de la *Justice*, fille d'*Astræus* ou de *Jupiter*, qui vint habiter la terre durant le *Siecle d'or*; mais les crimes des hommes l'en chasserent, & l'obligerent de remonter au Ciel, où elle occupe la partie du Zodiaque, appellée le *Signe de la Vierge*. Elle étoit fille de *Thémis*. On la représente avec un regard formidable, tenant une balance d'une main & une épée de l'autre.

ASTRINGENS, *s. m. latin*. Médicamens, qui, suivant la signification du mot latin, resserrent les parties, & arrêtent les évacuations. On les appelle aussi *Styptiques*, d'un mot grec qui a la même signification. Il y a des *Astringens* simples & naturels : d'autres sont composés par l'art. La qualité d'une chose astringente se nomme *astriction*.

ASTROC, *sub. m*. Terme de Mer. Nom qu'on donne à une grosse corde qu'on attache à une cheville de bois nommée *escome*.

ASTROÏTE, *adj.* & *s. m. lat*. Nom que les Naturalistes donnent aux pétrifications qui représentent de petites étoiles, qui, apparemment servent de retraites à de petites familles d'Insectes imperceptibles.

ASTROLABE, *sub. m. gr*. Instrument d'Astronomie, garni d'une Alhidade & de deux Pinnules, qui sert à prendre la hauteur du Soleil ou des Etoiles. On distingue l'*horizontal* & l'*universel*. Le premier, où pour le plan de projection, l'on prend l'horizon d'un lieu; l'autre, où l'on prend celui d'un méridien. L'usage du premier est borné à un certain lieu. On nommoit autrefois *Astrolabe* un assemblage de différens cercles de la sphere, tel que nos spheres armillaires.

ASTROLOGIE, *sub. f. gr*. Art qui tire son origine de l'Astronomie, & qui prétend découvrir le futur & le passé, par l'observation des aspects des Planetes, & par la connoissance de leurs influences. Ceux qui s'appliquent à cette étude, se nomment *Astrologues*. On l'appelle aussi l'*Astrologie judiciaire*, parce qu'elle consiste en jugemens sur les personnes & sur les choses.

ASTRONOMIE, *s. f. grec*. Science qui embrasse la connoissance des mouvemens, des distances, des grandeurs, des périodes & des éclipses des corps célestes. On en attribue l'invention aux Chaldéens, qui la cultivoient deux mille ans avant la prise de Babylone par *Alexandre-le-Grand*, & qui étoient invités, par la sérénité de leur ciel, à faire des observations.

ASYLE, *sub. m. gr*. Lieu de refuge pour ceux qui, par accident, ont commis quelque action qui les expose à la rigueur des Loix. Dieu avoit commandé aux Juifs de bâtir quelques Villes dans cette vue. On en trouve aussi des exemples dans l'Histoire prophane, tels que l'*Asyle de Thébes*, institué par *Cadmus*, & celui du Mont Palatin, par *Romulus*. La vénération pour les Églises & les Monasteres en a fait aussi des asyles, dans plusieurs États Chrétiens, sur-tout dans ceux où l'autorité du Pape est la mieux établie.

ASYMPTOTE, *sub. fém. gr*. Certaines lignes, dans cette partie des Mathématiques qu'on nomme les *Sections coniques*, qui s'approchent sans cesse, sans pouvoir jamais se rencontrer, quand elles seroient prolongées à l'infini.

ATABALE, *subst. masc*. Tambour dont on trouve le nom dans les Voyageurs, & qui est en usage parmi les Maures.

ATABULE, *subst. mas*. Nom d'un vent qui regne dans quelques parties du Royaume de Naples, sur-tout dans la Pouille, & dont le souffle est dangereux pour les Plantes.

ATANAIRE, *sub. mas*. On dit d'un Oiseau de proie qu'il est *atanaire*, pour signifier qu'il n'a point mué, & qu'il a son pennage de l'année d'auparavant, du vieux mot *antan*, qui signifioit *année précédente*.

ATAXIE, *sub. f. grec*, qui signifie *désordre, irrégularité*, & qui se dit d'un dérangement, d'une irrégularité

dans les crises & les paroxismes des fievres.

ATELLANES, *sub. f.* C'étoit chez les Romains des pieces satyriques dans le genre comique & bouffon. Elles furent supprimées à cause des licences qui s'y étoient introduites.

ATHANASIE, *s. f. gr.* Nom d'un fameux antidote des Anciens. Ce mot signifie *immortalité*.

ATHANOR, *s. m.* Grand fourneau de Chymie, où mettant le charbon au centre, la chaleur du feu se communique, par des canaux, à divers vaisseaux tout-à-la-fois, & produit un effet modéré. Ce mot paroît venu de l'Arabe.

ATHÉISME, *s. m. gr.* Persuasion impie qu'il n'y a point de cause premiere, intelligente & immatérielle, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de Dieu. Les *Athées* doivent être en horreur dans toutes les Sociétés, parce qu'ils en détruisent le fondement.

ATHEMATDOULET ou ATAMADOULET, *s. m.* Titre que l'on donne au premier Ministre du Royaume de Perse. Ce terme, en Langue Persane, signifie *appui des richesses*. Cette charge est comme celle du *Grand-Visir* en Turquie, & peut être comparée à celle de nos anciens *Maires du Palais*. Comme toutes les affaires du Royaume doivent passer par ses mains, il faut qu'il soit plutôt homme de plume que d'épée; & c'est en quoi sa charge differe de celle du *Grand-Visir*, qui doit être à la tête des armées, & qui pour la moindre faute ou pour quelque mécontentement de la part du *Grand-Seigneur* est étranglé sur le champ : mais en Perse le Gouvernement y étant plus doux, les Ministres y vivent plus en sûreté.

ATHEROME, *s. m. gr.* Maladie des yeux. C'est une tumeur enkistée, qui vient aux paupieres, & dont on distingue plusieurs sortes; mais peu dangereuses.

ATHLETE, *s. mas. gr.* Nom que les anciens donnoient à ceux qui combattoient, par divers exercice de force, dans les Jeux publics. Leur Profession avoit des regles, qui en faisoient un Art, nommé *Gymnastique* ou *Agonistique*. On donne encore le nom d'*Athlete*, aux hommes robustes, qui sont adroits aux exércices du corps.

ATHLÉTIQUE, *adj. grec.* Terme qui ne s'emploie que pour exprimer la *santé robuste* dont jouit une personne.

ATLANTES, *s. f. pl. gr.* On donne ce nom, dans l'Architecture, aux figures qui sont chargées de quelque fardeau, du nom d'*Atlas*, qui soutient, suivant les Poëtes, le monde sur ses épaules.

ATLAS, *s. m.* Nom qu'on donne aux grands Recueils de Cartes géographiques, qui sont reliées en plusieurs volumes. *Atlas* étoit un Roi de Mauritanie, célebre par ses connoissances astronomiques, à qui l'on attribue l'invention de l'instrument nommé *Sphere;* ce qui donna lieu à la Fable de raconter qu'il portoit le monde sur ses épaules, après avoir été métamorphosé en haute montagne, qui conserve son nom. Les Anatomistes appellent *atalas* la premiere vertébre du col. Un Satin de soie des Indes porte le même nom.

ATLE, *s. m.* Nom d'un arbre qui produit des Noix vertes, à-peu-près semblables aux Gales de chêne. Dans l'Égypte & l'Arabie, on fait du charbon de son bois. Ses feuilles servent à divers usages de la Médecine. Il croît aussi dans quelques endroits de l'Europe.

ATMEIDAN, *sub. mas.* Fameuse place de Constantinople, qui sert encore à exercer les Chevaux, comme du tems des Grecs, qui la nommoient *Hippodrome*, par cette raison. On y voit encore cinq colonnes des anciens Empereurs.

ATMOSPHERE, *sub. f. gr.* On donne ce nom à l'espace qui environne le globe de la terre jusqu'à une certaine hauteur, & qui contient l'air, les nuées, la pluie, &c. Quoiqu'il y ait différentes opinions sur son étendue, fondées sur la variété des phénomenes, la plupart lui donnent environ quarante-cinq milles de hauteur. Tous les corps célestes ou terrestres, ont leur propre atmosphere, c'est-à-dire, suivant la signification grecque de ce mot, un espace dans lequel il se fait une certaine émission des parties du corps même, jusqu'à une certaine distance.

ATOLE, *s. m.* Farine de Maïs, que les Indiens font bouillir à l'eau, & qu'ils regardent comme un aliment fort sain.

ATOME, *s. m. gr.* Les plus petites parties de matieres dont on puisse

supposer que les corps sont composés. Quelques Philosophes les croient indivisibles. *Épicure*, qui étoit de ce sentiment, prétendoit que le monde ne s'étoit formé que du concours fortuit & de l'assemblage des atomes; mais on prouve géométriquement que la matiere est divisible à l'infini, & par conséquent que ces atomes sont des chimeres. On appelle aussi *Atome* un Animal d'une extrême petitesse, qui ne peut être découvert qu'avec les meilleurs microscopes.

ATONIE, *s. f. gr.* Désordre, affoiblissement qui arrive aux nerfs & aux vaisseaux du corps, par quelque violence faite au mouvement tonique & régulier.

ATOUR, *s. m.* Vieux mot, qui se dit encore pour signifier *parure, habillement recherché.*

ATRABILAIRE, *adj. lat.* Celui qui est dominé par la bile noire, qui est dans une mélancolie habituelle.

ÂTRE, *sub. m. lat.* Le foyer d'une cheminée, c'est-à-dire, l'espace ordinairement pavé, où le feu & les charbons peuvent s'étendre.

ATRICES, *s. f.* Petits turbercules, qui se forment autour de l'anus, & qui se dissipent d'eux-mêmes.

ATROCE, *adj.* Ce mot, qui est latin, signifie *cruel, barbare, odieux.* Une injure *atroce.* On dit aussi l'*atrocité* d'une injure, ou d'un crime.

ATROPHIE, *sub f. gr.* Dépérissement du corps ou de quelqu'un de ses membres, qui vient, suivant la signification grecque du mot, de ce qu'il ne prend plus de nourriture.

ATROPOS, *sub. fém. gr.* Dans la Mythologie payenne, c'est une des trois Sœurs qu'on appelle les *Parques.* Son office est de couper le fil de la vie humaine, c'est-à-dire, de la finir.

ATTACHE, *s. f.* Grosse piece de bois qui fait le centre des Moulins à vent, & autour de laquelle ils peuvent tourner. Ce mot est d'ailleurs en usage pour signifier tout petit lien qui joint une chose à une autre. On dit figurément, par civilité, *prendre l'attache* de quelqu'un, pour prendre ses ordres, par une espece de respect & de dépendance.

ATTAINDER, *sub. mas.* Terme Anglois. Nom que l'on donne en Angleterre, à une espece de condamnation politique, prononcée par le pouvoir législatif, hors du cours ordinaire des Loix.

ATTAGAS ou ATTAGEN, *s. m.* Nom d'une sorte d'Oiseau dont les Anciens ont beaucoup parlé, & que quelques-uns confondent mal-à-propos avec le *Francolin* ou la *Gelinotte.* L'*Attagas* est un peu plus gros qu'une Perdrix, son plumage, dont le fond tire sur le rougeâtre, est émaillé de plusieurs couleurs; ses yeux sont surmontés par deux sourcils rouges, fort grands; les ouvertures des narines sont revêtues de petites plumes qui font un effet assez agréable. Cet Oiseau est vanté chez les Anciens pour sa délicatesse, & paroissoit sous diverses formes sur la table des *Lucullus* & des *Apicius.* *St. Jérôme*, dans ses Lettres, parle aussi de cet Oiseau comme d'un morceau fort recherché.

ATTAQUE, *sub. f.* En termes de Guerre, les attaques d'une Place sont tous les travaux des Assiégeans pour l'emporter. Une *fausse attaque* est une attaque feinte. Les *attaques droites* sont les travaux réguliers.

ATTEINTE, *s. m.* Outre sa signification commune, ce mot signifie, en termes de Manége, une blessure qu'un Cheval reçoit aux pieds de derriere, du pied d'un autre Cheval qui le suit de trop près, ou qu'il se fait à lui-même en donnant d'un pied sur l'autre. En termes de Justice, *atteint d'un crime* signifie *coupable*, ou jugé tel sur de fortes preuves.

ATTELABE, *s. m.* Insecte aquatique, de couleur cendrée, qui tient de l'Araignée & de la Sauterelle. Il nage dans l'eau & rampe sur la terre.

ATTELAGE, *sub. mas.* Un certain nombre de Chevaux, ou d'autres Animaux, qui peuvent être joints ensemble pour tirer. Un bel *attelage.* Un Cheval propre pour l'*attelage.*

ATTELE, *s. f.* Terme de Chirurgie. *Voyez* ASTELLE. On nomme aussi *Attelles* certaines pieces de bois qu'on met devant le collier des Chevaux pour tirer les voitures des champs. Les Potiers donnent le même nom à un instrument de bois, qui leur sert à lever la poterie sur la roue.

ATTENTAT, *s. m.* Ce mot, qui vient du Latin, signifie une entreprise hardie & criminelle. Un *attentat* contre la Religion. Un *attentat* contre les Droits de quelqu'un. En termes

de Palais, on appelle *Sentence attentoire*, celle qui est rendue sans droit, ou malgré la défense d'un Tribunal supérieur.

ATTENTES, ou FLECHES, *s. f.* Noms des filamens rougeâtres, accompagnés de petites languettes couleur d'or, qui sortent du milieu du calice de la fleur du Safran, & dont on fait la drogue, qui s'appelle *Safran*.

ATTENUÉ, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie diminué en grosseur. Les Médecins nomment *atténuatifs*, ou *atténuans*, certains remedes qui ont la vertu de diviser & de dissoudre les humeurs. En termes de Palais, on appelle *Défenses par atténuation*, ce que l'Accusé allegue pour diminuer, ou pour excuser son crime.

ATTERMOIMENT, *sub. m.* Mot qui signifie *délai* ou *terme de payer*. Un billet *attermoyé*, est celui qui doit être payé à certain terme. *Attermoyer*, *v. act.* qui signifie *donner du terme*, ou *prolonger celui qui est déja échu*.

ATTERRAGE, *sub. m.* Terme de Marine. C'est le lieu où l'on va reconnoître la terre, en arrivant de la haute Mer. *Atterrer*, v. actif. *Jetter par terre*. On prononce un seul *t* & deux *rr*.

ATTERRISSEMENT, *s. m.* Augmentation de terre, qui se fait, dans un héritage, par le changement du cours d'une riviere, ou par de nouvelles terres qu'elle apporte à la longue dans son cours. *Atterrir*, v. n. *Prendre terre*. On prononce un seul *t* & deux *rr*.

ATTESTER, *v. act.* Mot emprunté du Latin, qui signifie rendre témoignage de la vérité d'une chose. Il signifie aussi prendre quelqu'un à témoin. *J'atteste* les Dieux & les Hommes. *Attestation* est l'acte par lequel on rend témoignage.

ATTICISME, *sub. m.* Élégance de manieres & de langage, qui étoit particuliere aux habitans de l'ancienne Athenes & du Pays Attique. L'*Atticisme* se dit comme l'*Urbanité Romaine*. Le *Sel attique* est aussi un mot consacré pour exprimer une élégance fine & piquante, qu'on attribuoit aux Athéniens, dans les idées & dans le style.

ATTITUDE, *s. f.* Posture où les figures paroissent, en Peinture & en Sculpture, & qui doit servir à exprimer les passions qu'on leur suppose.

ATTOLLON, *s. m.* Nom que les Habitans des Isles Maldives donnent à l'amas d'Isles, qui composent leur Archipel. Ces Isles, qui sont au nombre de plus de douze mille, forment treize parties principales, qui se nomment *Attollons*.

ATTOMBISSEUR, *s. m.* Terme de Fauconnerie. On nomme ainsi l'Oiseau qui attaque le premier un Héron.

ATTRACTIFS, *s. m. lat.* Médicamens qui attirent, de l'intérieur du corps, les humeurs superflues; tels que les Cantharides, &c.

ATTRACTION, *s. f. lat.* Dans la Philosophie naturelle, c'est le pouvoir ou la propriété qu'un corps a d'agir sur un autre, & de l'amener vers lui par cette action. Ce pouvoir est appellé *Suction* par quelques Philosophes; & par d'autres, *Gravitation*. Le célebre Newton enseigne que c'est par ce pouvoir, ou ce principe, que tous les corps tendent mutuellement l'un vers l'autre. On dit aussi *Pouvoir attractif*, *Faculté attractive*.

ATTRACTYLIS, *s. m.* Plante que les Botanistes appellent de ce nom, & qui n'est autre chose que le *Chardon béni*, espece de *Carthame* qui differe des autres.

ATTRAPE-MOUCHE, *s. f.* Nom vulgaire d'une Plante, dont le fruit est en forme de petite Poire renversée, & dont on tire une huile qui rend la peau douce & unie. Elle se nomme autrement *Myagre* ou *Alméric*. Il y a un petit Oiseau, qui s'appelle *Attrape-mouche*, ou *Moucherolle*.

ATTREMPÉ, *adj.* Terme de Fauconnerie. *Un Oiseau attrempé* est celui qui n'est ni trop gras, ni trop maigre. *Attramper* est un terme d'Artisan, qui signifie *donner la trempe au fer*.

ATTRIBUT, *s. m. lat.* Propriété particuliere à une personne, ou à une chose, qui la rend capable d'une certaine action. Ainsi la faculté de raisonner est un *attribut* de l'homme. Dans la Peinture & la Sculptute, on appelle *attributs* les signes distinctifs qu'on joint à la principale figure. L'Aigle, par exemple, est l'attribut de *Jupiter*, le Paon celui de *Junon*, la Massue celui d'*Hercule*, &c.

ATTRIBUTION, *sub. f. lat.* *Attribution de Jurisdiction*, c'est le pouvoir que le Roi donne à des Juges, de connoître de certaines affaires préférablement à tous autres Juges.

ATTRITION, *sub. f. lat.* Terme de Théologie. On appelle *attrition* un regret d'avoir offensé Dieu, qui n'est causé que par la crainte des peines éternelles, différent de la *contrition*, dont l'amour divin & l'espoir de la béatitude sont les motifs.

AVAGE, *s. m.* C'est le nom qu'on donne aux droits du Bourreau sur diverses sortes de marchandises. *Droit d'avage.*

AVAL, *sub. m.* Terme de Négoce. Mettre son *aval* à une Lettre de change, c'est la signer, & s'engager par conséquent à l'acquitter, si celui sur lequel elle est tirée la refuse. On se sert dans le même sens, du mot *avaler*, c'est-à-dire, *se rendre caution d'une lettre de change.*

AVALANCHE, *sub. f.* Nom que l'on donne à la chûte des monceaux de neige que de grands vents accumulent, & que les parties saillantes des rochers retiennent, mais lorsqu'après s'être augmentées successivement, soit en étendue, soit en hauteur, elles surpassent les surfaces qui leur avoient servi de bases, elles se détachent par leur propre poids, & s'écroulent avec un fracas épouvantable, entraînant dans leur chûte tout ce qui se trouve sur leur chemin. Rien de plus magnifique & de plus effrayant à la fois que de voir se précipiter ces *avalanches*, que l'air & les vents qu'elles excitent rendent encore plus terribles. C'est un torrent auquel rien ne résiste; on diroit aussi une fumée & des masses de vapeurs qui, s'élançant en tourbillons vers le Ciel, l'obscurcissent & le cachent. Malheur alors aux habitations trop voisines de ces chûtes, elles sont entraînées ou ensevelies, & avec elles les hommes & les bestiaux. Il ne faut presque rien pour produire ces horribles *avalanches* dans les Alpes. Le vol d'un Oiseau, le saut d'un Chamois, un coup de pistolet, un cri, le son de la parole, ou celui des sonnettes, qu'on met aux Bêtes de charge; enfin une petite pluie douce, tout cela peut détacher la neige (tant elle tient à peu dans ces lieux si penchans), & la faire fondre sur les passans comme un tourbillon. C'est pourquoi l'on recommande soigneusement aux Voyageurs, dans les lieux où il y a du danger de ce côté-là, de marcher de bon matin, sur-tout au Printems, de ne point parler, de faire le moins de bruit qu'il est possible, & de passer rapidement; & les Voituriers emplissent de foin ou de paille les sonnettes de leurs Bêtes. Il y a même quelques endroits, comme dans le Val-Aversa, dans les Grisons, où l'on ne met les cloches qu'à quelques pieds au-dessus de terre, afin que leur son n'aille pas trop loin, produire quelque *avalanche* : & en plusieurs lieux on ne se sert absolument point de cloches pour la même raison.

AVALURE, *sub. f.* Terme de Manége, qui signifie les défauts d'une nouvelle corne de cheval, qui est quelquefois molle & raboteuse. C'est aussi le nom d'une maladie des Serins, dans laquelle leur ventre grossit & devient fort dur.

AVANCÉE, *s. f.* Terme de Guerre. Poste qui est à la derniere barriere d'une Ville. *Avancée* se dit aussi pour travail avancé.

AVANCEMENT D'HOIRIE, *s. m.* Terme de Jurisprudence. C'est ce qui est donné d'avance à un héritier. *Voy.* HOIR.

AVANIE, *s. f.* Mot venu du *Levant*, où il signifie *querelle injuste*, & se dit des Turcs qui exigent de l'argent des Chrétiens sous de mauvais *prétextes*. On l'emploie pour *affront*, *traitement injurieux.*

AVANT, *s. m.* Terme de Marine, pour signifier le devant d'un vaisseau. On dit aussi, dans le même langage, *un vent d'avant*; c'est-à-dire, un vent qui vient du lieu où l'on fait voile. En termes de Manége, on dit qu'un Cheval *est beau de l'avant*, pour signifier qu'il a la tête plus belle que la croupe.

AVANTAGE, *s. m.* Terme de jeu de Paume. Lorsque deux Joueurs ont chacun trente, celui qui gagne ensuite le premier coup a quarante-cinq; ce qui s'appelle *avantage*. *Avantageux* s'est mis en usage, pour signifier *vain*, *haut*, *présomptueux.*

AVANT-BEC, *s. m.* Nom qu'on donne aux angles de piles d'un pont de pierre. On les appelle aussi *Éperons.*

AVANT-CŒUR, *sub. m.* Tumeur ronde, qui se forme à la poitrine d'un Cheval, vis-à-vis du cœur, & qui est une maladie dangereuse. D'autres l'appellent *Anti-cœur.*

AVANT-CORPS, *sub. m.* Terme d'Architecture, opposé à celui d'ar-

vien-corps. C'est la partie d'un édifice qui a le plus de saillie sur la face.

AVANT-DUC, *sub. m.* Nom d'une espece de pont, qui se fait avec des pilotis enfoncés & couverts de grosses planches ou de dosses, pour retrecir l'entrée d'une riviere, ou pour terminer, des deux côtés, un pont de bateaux.

AVANT-FOSSÉ, *s. m.* En termes de Fortifications, c'est le fossé qui environne la contrescarpe, du côté opposé à la Ville.

AVANT-GARDE, *s. f.* Premiere partie d'une Armée, lorsqu'elle est en marche, ou sa premiere ligne, lorsqu'elle est rangée en bataille.

AVANT-TRAIN, *subst. m.* Nom qu'on donne aux deux roues de devant d'un carrosse ou d'une chaise.

AVANTURINE, *s. f.* Espece de pierre précieuse, qui est remplie de petits points d'or sur un fond jaunâtre. On contrefait l'*Avanturine* avec du verre & de la limaille de cuivre.

AVARIE, *sub. f.* Terme de Mer. C'est la perte, ou le dommage qu'un vaisseau essuie dans un voyage de long cours. Ce mot signifie aussi le droit qu'on paye dans un port, pour le mouillage. *Avarie ordinaire*, terme dont les Négocians se servent pour exprimer ce qu'il coûte pour emballer, charier les marchandises & les assurer.

AVASASSE, *s. m.* Nom d'une sorte d'arbre du Royaume de Congo, il est d'une moyenne grandeur; son fruit est de la grosseur de nos Noix ordinaires, dont le goût approche de celui des Fraises.

AVASTE, *v.* Terme, ou commandement de mer, qui signifie *cessez*, *finissez*.

AVAU-L'EAU. Expression vulgaire, qui signifie *suivant le cours de l'eau*.

AUBE, *sub. f. lat.* L'aube du jour est le premier point où la lumiere paroît. De-là vient *aubade*, qui est un concert de Musique donné vers l'aube du jour. En Mer, c'est un intervalle de tems qui suit le souper de l'Équipage.

AUBEINE ou AUBAINE, *sub. f.* Droit du Roi sur la succession des biens qu'un étranger possede en France, lorsqu'il n'est pas naturalisé. On étend ce mot, dans l'usage, à tout droit casuel qui arrive à quelqu'un. En termes de Palais, *Aubain* signifie *Étranger*.

AUBÉPINE, *sub. fém. lat.* Espece d'épine, qui se trouve dans les haies, & qui porte des fleurs blanches d'une odeur agréable. Il en vient un petit fruit rouge, qui est purgatif. Plusieurs disent *Aubépin*. L'*Aubessin* est une autre sorte d'Épine qui sert à faire des haies vives.

AUBERE, *adj.* Un *Cheval aubere*, est un Cheval dont le poil est couleur de fleur de pêcher, c'est-à-dire, blanc, mêlé d'alezan & de bai.

AUBERGE, *s. f.* A Malte, l'Hôtel de chaque Langue porte le nom d'*Auberge*, parce que les Chevaliers s'y assemblent & y mangent ordinairement. Il y a des Réglemens pour les Auberges de Malte.

AUBERGES ou ALBERGES, *sub. féminin.* Espece de Pêches, qui est fort commune, & très-bonne, en Touraine.

AUBERGINE. *Voy.* MÉLONGENE.

AUBERON, *sub. masc.* Terme de Serrurier. Nom d'une langue de fer percée & attachée avec une charniere au couvercle d'un coffre, & qui par ce moyen sert à le fermer à la clef.

AUBIER, *s. m.* Arbre qui a beaucoup de ressemblance avec le Cornouiller, mais qui porte son fruit en grappes, & dont le bois est fort dur. On appelle aussi *Aubier* ou *Aubour*, une substance blanche & molle, qui est entre l'écorce d'un arbre & son bois. Les arbres qui en ont beaucoup sont sujets aux vers, ce qui les rend peu propres à bâtir.

AUBIFOIN, *sub. masc.* Plante qui s'appelle vulgairement *Bleuet*, parce qu'elle porte une fleur bleue; ou *Blevelle*, parce qu'elle croît dans les bleds. L'*Aubifoin* du Levant, qui croît aussi dans les bleds, est une espece d'œillet jaune, sans odeur.

AUBIN, *s. m.* Allure d'un Cheval, entre l'amble & le galop. *Ce Cheval va l'aubin.* C'est aussi le nom du blanc de l'œuf.

AUBINET, *sub. m.* Les Matelots appellent *Saint-Aubinet* un Pont de cordes, à l'avant, sous lequel on est à couvert, dans les vaisseaux Marchands.

AUBOURS, *s. m.* Nom d'un arbre de médiocre grandeur, dont les feuilles, qui sont disposées trois à trois, grandes & pointues, passent pour digestives, & pour un spécifique contre l'asthme. Ses fleurs font place à des

gousses, qui contiennent une espece de lentilles.

AUBRAC. *Ordre d'Aubrac.* Nom d'un certain Ordre de Religieux Hospitaliers établi en 1120, au Diocese de Rodez par *Alard* ou *Adalard*, Vicomte de Flandre; ils prirent la Regle de *S. Augustin* en 1162; mais *M. de Noailles*, Archevêque de Paris, à qui cette Domerie avoit été donnée, entreprit une réforme qui ne fut achevée que sous *M. de Noailles*, Évêque de Châlons. Celui-ci y établit des Religieux de l'Ordre de *S. Augustin* de la réforme de *Chancelade*.

AUBRIER, *s. m.* Oiseau de proie qui vole fort haut. Il tire ce nom de sa couleur, qui ressemble à celle du *Cheval aubere*.

AUDACE, *s. f.* Gance de chapeau.

AUDIENCE, *sub. f. lat.* Nom que les Espagnols donnent à leurs Cours souveraines de Justice, dans les Indes Occidentales. La division géographique d'une partie de ces Pays, se fait par *Audiences*.

AUDIENCIER, *sub. m.* Titre d'un Huissier, qui ouvre les portes à l'Audience de Justice, & qui fait faire silence. *Grand-Audiencier* est un Office considérable de Chancellerie dont les fonctions consistent à rapporter au Chancelier les Lettres d'importance, telles que celles de la Noblesse, &c. Il y a quatre *Grands-Audienciers*.

AUDIENS, *sub. m. pl.* Nom d'une Secte, qui de *Schismatiques* devinrent *Hérétiques*; elle eut un certain *Audée* ou *Audie* pour Chef, vers le milieu du IVe. siecle. Cet orgueilleux atrabilaire commença par déclamer contre quelques membres de l'Eglise qui excitoient son envie, & finit par s'en séparer. Il enseignoit à ses Disciples, qu'on devoit célébrer la *Pâque* comme les Juifs; que Dieu avoit une figure humaine; que les ténebres, le feu & l'eau n'avoient point de cause & étoient éternelles. Il affectoit des mœurs fort austeres, comme tous les Chefs de Sectes; mais ils dégénérerent bientôt de leur premiere austérité, & menoient une vie très-licencieuse. Ils donnoient l'absolution aux pénitens, sans leurs imposer aucune satisfaction canonique, se contentant, par un rit fort ridicule, de les faire passer entre les Livres sacrés & les Livres apocryphes.

AUDITEUR, *s. m. lat.* Nom commun à plusieurs Officiers, dans certaines Cours de Justice. Les *Auditeurs* des Comptes arrêtent les comptes de Finance, pour en faire leur rapport à la Chambre. Les *Auditeurs* du Châtelet sont des Juges subalternes, qui jugent les Causes au-dessous de vingt-cinq livres. A Rome, les *Auditeurs de Rote* sont des Juges de différentes Nations, dont chacun est nommé par son Prince, pour composer le Tribunal, qui s'appelle *de la Rote*. L'*Auditeur de la Chambre* est un Juge de la Cour Romaine, dont l'autorité a beaucoup d'étendue, dans les affaires spirituelles.

AUDITEURS, *sub. masc. plur.* Nom particulier qu'on donna anciennement aux *Manichéens* qui étoient distingués des *Élus*. Les *Auditeurs* devoient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs & du fromage; les *Élus*, outre une abstinence très-rigoureuse, faisoient profession de pauvreté; ils avoient seuls le secret de tous *les* Mysteres, c'est-à-dire, des rêveries les plus extravagantes de la Secte. Il y en avoit douze parmi eux qu'on nommoit *Maîtres*, & une treizieme qui étoit le Chef de tous les autres, à l'imitation de *Manès*, qui, se disant le *Paraclet*, avoit choisi douze Apôtres.

AUDITIF, *adject. lat.* On appelle *conduit auditif*, le canal par lequel passent les sons, pour aller au fond de l'oreille.

AVELINE, *sub. f.* Espece de Noisette, mais plus ronde, & contenue dans une coque plus dure. *Ses qualités* approchent beaucoup de celles de l'Amande. Cet arbrisseau nous est venu d'*Abella* ou *Avella*, Ville du Royaume de Naples.

AVENANT, *s. m.* Vieux mot, qui signifioit *prix, mérite, valeur*, & dont il n'est resté qu'*à l'avenant*, terme vulgaire, pour signifier *à proportion*, ou en mesure, en quantité, en maniere qui répond à quelque chose.

AVENER, *v. act.* Terme de Fauconnerie qui signifie *voir* & *discerner* les Perdrix au partir, qui fait pointer l'œil, & choisir bien. *Avener*, c'est-à-dire, *garder à vue une Perdrix*, l'observer exactement quand elle part : *ce Faucon a bien avené cette Perdrix*.

AVENTIERS, *adject. latin. Biens aventiers*, C'est un terme de Jurispru-

lence, qui signifie des biens procédant de succession différente de celle des ascendans, & qui arrivent comme d'aventure.

AVENTURIERS, *sub. m. Voyez* FLIBUSTIERS C'étoit aussi le nom d'une sorte d'Infanterie Françoise, brave, mais mal disciplinée, sous les regnes de *Louis XII* & de *François I*. En général, on donne ce nom à ceux qui entreprennent quelque chose comme au hasard, ou avec plus de résolution que de prudence. *Aventureux* se dit aussi de ce qui est *téméraire*, ou de ceux qui ont trop de confiance à la fortune.

AVENUE, *s. f.* Route pratiquée, ou embellie, pour arriver & pour entrer dans quelque lieu. Il se dit aussi pour *arrivée*.

AVÉRÉ, *adj.* Ce qui est certain, par le soin qu'on a pris de le vérifier.

AVERNE, *s. m.* Nom poétique de l'Enfer. L'*Averne* étoit un lac de Campanie, d'où il sortoit des vapeurs si malignes, que, suivant la signification grecque de son nom, les Oiseaux n'en pouvoient approcher. Les Poëtes l'ont pris pour une entrée de l'Enfer.

AVERRUNCUS, nom latin d'une Divinité Payenne, ainsi nommée par les Romains, parce qu'ils s'imaginoient qu'elle détournoit les malheurs quand ils prioient les autres Dieux de les préserver ou de les délivrer de quelque accident funeste. Ils les surnommoient quelquefois *Averrunci*.

AVERTI, *adj.* Terme de Manége. *Un pas averti* est celui d'un Cheval qui marche un pas réglé & méthodique, suivant les leçons qu'il a reçues.

AVERTIN, *sub. masc.* Mal dont on prétend que *Saint-Avertin* délivre ceux qui en sont attaqués, & qui se nomment vulgairement *Avertineux*. C'est une espece de vertige, ou de mal de tête.

AVERTISSEUR, *s. m.* Titre d'un Office de la Maison du Roi, dont la fonction est d'avertir quand le Roi vient dîner.

AVEUER, *v. act.* Terme de Fauconnerie. Il se dit de l'Oiseau qui discerne bien la Perdrix lorsqu'elle part.

AVEUGLES, *s.* ou TAPIS AVEUGLES. Nom qu'on donne aux tapis de Smyrne, qui se vendent au Pic, lorsqu'ils sont manqués, & que le travail ne rend pas bien le dessin. On appelloit autrefois *Aveugles de Châlons* (Sur-Marne) ou *Aveuglas*, une espece de Moines mariés, qui quêtoient par la Ville avec une sonnette à la main, & qui étoient obligés de se remarier six semaines après la mort de leurs femmes, sous peine d'être chassés de la Maison. Les derniers, qui furent supprimés en 1641, n'étoient pas réellement aveugles; mais il est à présumer qu'ils devoient l'être, suivant l'institution, dont le tems & l'Auteur ne sont pas connus.

AUGELOT, *sub. m.* Nom que les Vignerons donnent à une petite fosse, qu'on creuse en forme de petite Auge, où l'on met les crossettes, dont on veut faire un nouveau plant.

AUGET DE MINE, *s. m.* Diminutif d'Auge, & nom d'un petit canal de planche, d'environ trois pouces de diametre, où l'on enferme le saucisson rempli de poudre, pour faire jouer la Mine.

AUGMENTATION, *sub. f.* Nom d'une célebre Cour d'Angleterre, établie par *Henri VIII*, lorsqu'il supprima les Monasteres. L'office de la *Cour d'Augmentation* consistoit à augmenter les revenus du Roi, en y joignant les biens de l'Eglise.

AUGURE, *s. m. lat.* Nom d'une sorte d'anciens Prêtres Romains, qui observoient le chant & le vol des Oiseaux, les apparences du Ciel, & d'autres circonstances, pour en tirer de bons ou de mauvais présages. Rome avoit reçu cet Art des Toscans. Le *College des Augures*, qui n'avoit d'abord été composé que de trois personnes, le fut ensuite de neuf; quatre Praticiens & cinq Plébéïens. Ils arrêtoient quelquefois les plus grandes affaires & les délibérations mêmes du Sénat, par leurs observations. Dans le langage ordinaire, on dit qu'une chose est de *bon augure*, pour signifier qu'elle annonce d'heureux succès.

AUGUSTE, *adj. lat. Grand, majestueux, respectable.* Le Sénat Romain donna ce surnom à *Octave*, neveu de *Jules-César*, en lui confirmant l'Autorité suprême. Les Empereurs Romains continuerent de le prendre, & les Impératrices prirent celui d'*Augusta*.

AUGUSTIN, *s. m.* Religieux qui fait profession de la Regle de *Saint-Augustin*. On compte, dans l'Eglise, jusqu'à soixante Ordres, soit de Chanoines Réguliers, soit de Moines &

de Mendians, qui suivent cette Regle, sans parler des *Religieuses Augustines*. Les *Hermites de Saint-Augustin* parurent à Paris en 1259. Trois ans auparavant *Alexandre IV* avoit rassemblé, en une seule observance, différentes Congrégations indépendantes, qui prétendoient suivre la Regle de l'Évêque d'*Hippone*; elles embrasserent la pauvreté absolue & s'appliquerent aux études : telle est l'origine des *Augustins*, Religieux Mendians.

En termes d'Imprimerie, on a nommé *Saint-Augustin* un caractere qui tient le milieu entre le *Cicero* & le *Gros-Romain*.

AUGUSTINIENS, *sub. m.* Hérétiques qui prêchoient, en Bohême, après un certain *Augustin*, leur Chef, que Jesus-Christ n'étoit pas encore monté au Ciel, & qu'avant le Jugement dernier le Paradis & l'Enfer ne sont ouverts pour personne.

AVICTUAILLEMENT ou AVITAILLEMENT, *subst. m. lat.* Provision de vivres qu'on fait sur Mer, ou sur Terre.

AVILA, *s. f.* Nom d'une espece de Pomme de l'Amérique Espagnole, plus grosse qu'une Orange, qui contient, dans huit ou dix noyaux, des Amandes blanches & ameres, dont on vante la vertu contre les humeurs malignes. La dose est d'une, ou deux au plus.

AVILIR, *v. act. lat.* Rendre méprisable. *Vil* signifie *bas, digne de mépris*. On dit aussi *vil prix*, pour *bas prix*; mais on ne dit pas qu'une marchandise *s'avilit*, pour dire que son prix *tombe, diminue*.

AVILLONS, *s. m.* Ce sont les serres de derriere d'un Oiseau de proie. Il *avillonne*, lorsqu'il s'en sert.

AVIS, *s. m.* Ordre de Chevalerie Portugaise, créé en 1147, sous le nom de *Sainte-Marie d'Évora*, & confirmé soixante ans après par le Pape *Innocent IV*. Il prit alors le nom d'*Avis*, d'une Place qui leur fut donnée par *Sanche I*. Sa Regle étoit celle de Citeaux, avec l'habit blanc, & une croix d'or fleurdelisée, accompagnée de deux Oiseaux, par allusion au mot d'*Avis*, qui signifie *Oiseau* en latin.

AVISER, *v. act.* Terme de Chasseur. On dit *aviser un Liévre au gîte*, *aviser une Perdrix*, pour l'*appercevoir*.

AVITAILLEUR, *s. m.* Nom que l'on donne à celui qui fournit les vivres d'un vaisseau.

AVITIN, *adj. lat.* Terme de Jurisprudence, qui signifie *ce qui vient des Aïeux. Biens, Héritages avitins*.

AVIVER, *verb. act.* Terme d'Art. *Aviver une figure de bronze*, c'est la nettoyer, la frotter, pour la rendre plus propre à la dorure. *Aviver l'or*, en termes de Doreur, c'est l'étendre, après qu'il a été amalgamé avec le vif-argent. L'instrument qu'on emploie, s'appelle *Avivoir*. *Aviver*, en terme de Teinturier, c'est faire passer l'étoffe ou la laine par une seconde eau dans la chaudiere, afin de rendre la couleur de l'étoffe plus éclatante.

AVIVES, *s. f.* Maladie des Chevaux. Ce sont des glandes qui s'enflent au gosier, & qui leur coupent la respiration. On prétend que ce mot est une corruption d'*eaux vives*, parce qu'un Cheval échauffé gagne les avives en buvant.

AULIQUE, *adj. Conseil Aulique*. Nom d'une Cour souveraine de l'Empire d'Allemagne, à laquelle tous les Sujets de l'Empire peuvent appeller en dernier ressort. L'Empereur en nomme tous les Officiers, excepté l'Electeur de Mayence, qui en est Visiteur né. Le pouvoir de cette Cour finit à la mort de l'Empereur. Elle est composée d'un Président Catholique, d'un Vice-Chancelier, & de dix-huit Assesseurs ou Juges, dont neuf sont Catholiques, & neuf Protestants. En France, on appelle *Aulique*, l'Acte qu'un jeune Théologien soutient à l'Archevêché de Paris, pour prendre le bonnet de Docteur. *Aulique* vient du mot latin qui signifie *Salle*.

AULNE, *sub. m. lat.* Arbre fort commun, qui se plaît dans les lieux humides, & dont l'écorce, qui est d'un brun rougeâtre, sert aux Tanneurs & aux Teinturiers. On appelle *Aulnaye*, un lieu planté d'*Aulnes*.

AULNÉE, *s. f.* Plante qui porte des fleurs jaunes, & dont la racine a d'excellentes propriétés pour nettoyer l'estomac. L'*Aulnée* croît dans les lieux secs & montagneux.

AUMÔNERIE, *s. f.* Office Ecclésiastique, dont le Possesseur se nomme *Aumônier*. La *Grande-Aumônerie* de France est la charge de *Grand-Aumônier*.

AUMÔNES,

AUMÔNES FIEFFÉES. Terme ancien, qui signifie les fondations que nos Rois ont faites en faveur des Églises.

AUMUCE, *sub. fém.*, formé d'un verbe latin, qui signifie *vêtir*. Ce n'étoit anciennement qu'un bonnet de peau d'Agneau avec le poil, & la chappe se portoit par-dessus. Ensuite on fit descendre ce bonnet sur les épaules, & par degrés jusques sur les reins. La commodité devint enfin l'unique regle, & de-là vient la variété qu'on voit dans cet habillement des Chanoines, qui n'est plus même qu'un ornement pour ceux qui le portent sur le bras gauche, suivant l'usage le plus commun.

AVOCAT, *s. mas. lat.* Nom d'une profession fort honorable, qui consiste à prendre, en Justice, la défense de ceux qui plaident. Les Ordonnances de nos Rois obligent les Avocats de se charger de la cause du pauvre comme de celle du riche (1364); d'avoir en mains, lorsqu'ils plaident, les pieces qui établissent leur droit (1539); de ne pas donner conseil aux deux Parties (1539); & de ne pas se charger de mauvaises causes (1560). L'*Avocat-Général* est celui qui est chargé des intérêts du Roi & du Public. Les *Avocats du Roi* sont les Substituts de l'*Avocat-Général*, dans les Tribunaux inférieurs. Les *Avocats Consistoriaux* sont des Officiers de la Cour de Rome, qui plaident sur les oppositions qu'on forme aux provisions des Bénéfices. *Avocat* est aussi le nom d'un grand arbre de l'Amérique, & de son fruit, qui est assez semblable à une Poire de Bon-chrétien, mais dont la chair n'a point de consistance, & ressemble à de la marmelade. Sa couleur est verte, & son goût approche de celui d'une tourte de moëlle de bœuf.

AVOCATOIRES, *adject. lat.* On nomme *Lettres avocatoires*, celles par lesquelles un Prince révendique quelqu'un de ses Sujets, qui est allé s'établir dans un autre État. Tout le monde ne convient pas que la conscience oblige le Sujet d'obéir.

AVOCETTE, *s. f.* Oiseau aquatique de la grosseur d'un Pigeon, dont le bec long de quatre ou cinq doigts, pointu & noir, est relevé par le bout; les jambes de cet Oiseau sont longues, & les doigts des pieds joints par des membranes. Dans la Nature on voit toujours la forme appropriée au besoin; on pêche cet Oiseau en Italie, sur-tout dans les environs de Ferrare, & on l'y connoît aussi sous le nom de *Bec courbé*.

AVOINE, *substantif fém. latin*. Espece de graine, fort commune en Europe, qui fait partie de la nourriture des Chevaux. Quand l'Avoine est encore sur terre, on dit au pluriel, les *Avoines* sont belles. Il y a aussi une sorte d'*Avoine sauvage*, qu'on cultive dans le Canada, parce que sa tige ressemble à celle de l'Avoine; le grain qui en provient est une espece de Riz, qui lui est même supérieur, ainsi qu'à toutes les autres sortes de Grains connus par plusieurs propriétés remarquables. Il n'a besoin ni d'être moissonné, ni d'être battu, moulu ou subir les manipulations de la Boulangerie : la graine se recueille aisément avec la main, se met dans un sac à mesure que l'on avance dans le champ, & elle est bonne à manger aussi-tôt qu'elle est épluchée, en la faisant bouillir comme du Riz; elle n'adhere point à la cosse comme le Riz, l'Orge ou l'Avoine, & ne donne point de son, comme tous les autres Grains. Cette Plante fournit en même tems une nourriture excellente pour les hommes & pour les bestiaux. La tige, qui croît de la hauteur de quatre ou cinq pieds, & quelquefois de sept, est un aussi bon fourrage verd que le Bled de Turquie, & les bestiaux l'aiment autant, soit verd, soit sec. Ce grain est très-agréable à manger : plusieurs personnes qui s'en sont nourries, l'ont trouvé meilleur & plus sain que le Riz. Il est à la vérité très-mince, parce qu'on ne s'est pas encore occupé de le cultiver comme il peut l'être, mais il est très-long & uni comme le Riz mondé.

AVOIR. Terme de Commerce. L'usage des Marchands est de mettre le mot *Avoir*, en gros caracteres, au commencement de chaque page, à main droite de leur grand livre de compte. Ce côté est celui du crédit, ou des dettes actives, par opposition aux pages à gauche, qui sont le côté du *Debet*, ou des dettes passives, qu'on distingue par le mot *Doit*, écrit aussi en grosses lettres.

AVOISINEMENT, *s. mas.*, formé de voisin, pour signifier l'action de s'ap-

procher de quelque chose. On a donné ce nom aux projets par lesquels on se flattoit de réunir les diverses croyances des Catholiques & des Protestans.

AVORTER, *v. n.* Outre la signification propre de ce mot, on dit fort bien, dans le figuré, qu'*un dessein*, qu'*une entréprise avortera*, pour dire qu'elle n'aura pas de succès. *Avorton* se dit aussi dans le figuré comme dans le propre.

AVOUÉ, *s. m.* On donnoit autrefois ce nom à tout homme qui prestoit la défense d'un autre, mais c'étoit particuliérement un nom d'Office, qui consistoit à défendre les droits des Eglises & des Abbayes. Les *Avoués* étoient ordinairement des Nobles. Les *Avoués* de l'Abbaye de St. Denis jusqu'au tems de *Philippe I*, avoient été les Comtes de Vexin & de Pontoise. C'étoient ces mêmes Comtes qui portoient l'*Oriflamme*. Voy. *ce dernier mot.*

AURA, *s. m.* Oiseau d'Amérique, qui se nomme *Cosquauth* dans la Nouvelle-Espagne. Le fond de sa couleur est noir, avec quelque mélange de rouge au col, à la poitrine & aux ailes. Il a les ongles & le bec recouchés, les paupieres rouges, & du poil au front. On prétend qu'il vole presque toujours, & qu'il se nourrit de serpens.

AURATE, *s. f.* Nom d'une Poire d'Eté, aussi hâtive & aussi délicate que le petit Muscat, mais sept ou huit fois plus grosse. Son nom lui vient du mot latin, qui signifie *Dorée.*

AURÉE-ALEXANDRINE, *sub. f.* Espece d'antidote, qui est une composition dans laquelle il entre de l'or & de l'opium. On lui attribue beaucoup de vertu pour toutes les maladies des parties nobles. C'est un préservatif contre l'apoplexie & la colique. Il tire son nom de l'or qui entre dans sa composition, & de son inventeur nommé *Alexandre.*

AURÉLIE, *sub. f.* En termes d'Histoire-Naturelle, on appelle *Aurélie*, ou chrysalide, une espece de féve en laquelle se change un ver, qui doit ensuite prendre des ailes & voler.

AURICULAIRE, *adj. lat.* Ce qui appartient à l'oreille. En termes Ecclésiastiques, la *Confession auriculaire* est celle qui se fait secrétement au Prêtre, pour la distinguer de la Confession publique, qui se faisoit anciennement devant l'Assemblée des Fideles.

AURIFIQUE, *adject. lat.* Ce qui a la puissance de produire de l'or, ou de changer quelque chose en or; vertu que les Alchymistes attribuent à la poudre de projection.

AURIGA, *s. m.* Ce mot latin, qui signifie *Cocher*, est le nom d'une constellation du Nord, composée de quatorze étoiles, dans le Catalogue de *Ptolomée*, de vingt trois dans celui de *Tycho*, & de soixante-huit dans celui de *Flamstead* & des Anglois. On appelle aussi *Auriga* une espece de bordage pour les côtes.

AVRIL, *sub. m.* Nom du quatrieme mois de l'année; ce mot vient du latin *Aperire*, qui signifie *ouvrir*, ce qui est relatif aux opérations du Printems.

AURILLAS, *s. mas.* Terme de Manége, qui signifie les Chevaux qui ont de grandes oreilles, & qui les remuent souvent.

AURISLAGE, *subst. m.* Droit qui se leve sur les ruches des Mouches à miel.

AUROCH ou AUROCK, *s. mas.* Nom Allemand, que l'on donne à une espece de Bœuf sauvage qui se trouve en Pologne, en Moscovie, en Prusse & dans la Livonie. Il ressemble au Bœuf domestique par la forme & l'habitude du corps; mais il est beaucoup plus grand & plus fort: ses cornes sont courtes & grosses; il porte sur le front un toupet de poils crépus, son cuir est dur, & ses poils ont une odeur semblable au musc. La force de cet Animal est terrible, ses yeux sont pleins de feu. *César* est le premier qui en ait parlé sous le nom d'*Urus*, qui est latin & signifie *Bœuf sauvage*. Les Polonois donnent à ce quadrupede le nom de *Tur.*

AURONNE, *sub. f.* Plante dont on distingue deux sortes, *le mâle & la femelle.* Les Médecins s'en servent utilement pour la rétention d'urine, pour la pierre, les vers, les sciatiques, &c. C'est aussi un antidote.

AURORE, *s. f. lat.* Déesse de l'antiquité payenne; elle ouvroit les portes du Ciel, selon les Poëtes, & après avoir mis les Chevaux au char du Soleil, elle le précédoit sur un char brillant, traîné par deux Chevaux, un grand voile sur la tête reculé en arriere, semant des fleurs sur son passage, & embellissant la nature. Au-

rore, amoureuse du jeune *Titon*, l'enleva & l'épousa. Elle en eut *Memnon*, Roi d'Abydos en Egypte. Après la mort de ce Prince, elle versa tant de larmes, que la rosée du matin en fut formée. Ceux qui cherchent la vérité sous les enveloppes des fables, disent qu'*Aurore* étoit apparemment quelque Reine, qui se levoit tous les matins avec *Titon* pour contempler le Ciel : quoi qu'il en soit de la fable, on donne le nom d'*Aurore* à la premiere lumiere du Soleil, ou à la lumiere qui le précede avant qu'il soit levé sur l'horizon.

On donne le nom d'*Aurore boréale* à une certaine lumiere septentrionale, qui se montre après le coucher du Soleil, & qui s'éleve par des vibrations impétueuses, de l'horizon vers le zénith. M. de *Mairan* a composé un bel ouvrage sur ce phénomene. Ceux qui ont été en Amérique prétendent que les *Aurores boréales* sont ordinairement les pronostics des tremblemens de terre. Au figuré, *Aurore* se dit de toute belle chose qui annonce une plus belle chose encore.

AUSERON, *s. m.* Nom d'une Drogue qui vient de Perse, mais que les Européens tirent des Indes Orientales, par Surate.

AUSPICES, *s. m. lat.* Espece d'anciens Prêtres Romains, qui jugeoient de l'avenir, par le vol des Oiseaux, par leur chant, & par d'autres signes. Le Prêtre se nommoit *Auspex*, & son jugement *auspicium*. Nous avons donné le nom d'*auspices* à toutes sortes de présages. De-là l'expression *entreprendre une chose sous d'heureux auspices*, *sous les auspices de quelqu'un*, c'est-à-dire, sous sa protection, dont on se promet du succès.

AUSSIERE, *subst. fém.* ou HANSIERE. Nom d'une grosse corde de vaisseau.

AUSTERE, *adj. lat.* Ce mot, dans le sens moral, est opposé à *doux*, *complaisant*, *sociable*. On dit qu'un homme a l'*humeur austere*. *Une vie austere*, signifie une vie mortifiée, qui se passe dans la privation des plaisirs, & dans la pratique de la pénitence. *Austérités* se prend pour mortifications de la chair. Dans le sens physique, *austere* signifie *âpre* & *rude*, & differe peu d'*acerbe*.

AUSTRAL, *adj. latin*, formé du mot qui signifie *vent du Midi*. On nomme *Australes* toutes les parties du Globe qui sont au Midi de la ligne ; & *Terres australes* de vastes Pays, qui sont encore peu connus, vers le Pôle Antarctique.

AUSTREGUES, *sub. m. pl.* Nom qu'on donne en Allemagne à des Juges ou Arbitres devant lesquels les Electeurs, Princes, Comtes, Prélats & la Noblesse immédiate, ont droit de porter certaines causes : ce nom vient de l'Allemand *Austragen*, qui veut dire *accorder*, parce que la fonction de ces Juges est de pacifier les différents ; ce sont proprement des Arbitres, à cela près que les Arbitres sont autorisés par le droit naturel, au lieu que la jurisdiction des *Austregues* est fondée sur des constitutions de l'Empire, quoique dans le fond leurs sentences ne soient qu'arbitrales. *Austregal*, adj. se prend dans le même sens.

AUTAN, *s. m. lat.* Terme poétique, pour exprimer le vent de Sud-Est.

AUTELAGE, *s. m.* Terme qui dérive de celui d'*Autel*, qui est un droit que certains Curés ont sur les offrandes & oblations des Fideles.

AUTEUR, *sub. m. gr.* Celui qui est la premiere cause, ou l'inventeur d'une chose. *Auteur*, pris simplement, est celui qui compose des Livres, ou quelque ouvrage d'esprit. Ce mot n'a point de féminin. Il en a produit plusieurs autres, qui ont des sens différens. *Autorité* signifie *pouvoir*, *ascendant*, *crédit*, *influence*. *Autorités* signifie quelquefois des citations, des passages de l'Écriture, ou de quelques Écrits respectés, pour appuyer une opinion. *Autoriser quelqu'un*, c'est lui donner le droit ou le pouvoir de faire quelque chose. *Autoriser une chose*, c'est la permettre, y consentir, la justifier même par son consentement, ou par son exemple. On dit d'une pratique, qu'*elle est autorisée par l'usage*. *Autorisation*, c'est, en termes de Palais, un pouvoir que le mari donne à sa femme de passer quelque acte. *Auteur*, en termes de Droit, est opposé à *Procureur* ; c'est-à-dire, que celui, au nom duquel le Procureur agit, se nomme *Auteur*.

AUTHEMERON, *adj. grec*, qui signifie *ce qui est du même jour*. On donne ce nom à un remede qui produit son effet le jour qu'on l'a pris.

AUTHENTIQUE, *adj.* Mot d'origine grecque, qui signifie *ce qui est*

revêtu d'une autorité suffisante, soit pour persuader, soit pour agir. *Preuve authentique. Déclaration authentique.* En termes de Palais, *authentiquer une femme*, c'est la déclarer convaincue d'adultere, & soumise à certaines peines, telles que d'être rasée & mise au Couvent. Dans ce dernier sens, ce mot vient d'une Loi du Code nommé *Authentique*.

AUTILLO, *s. m.* Nom que les Espagnols & les Portugais donnent au petit Acte de Foi que l'Inquisition inflige aux Délinquans; cet Acte est différent de l'*Auto-da-fe*, parce que l'*Autillo* ne consiste que dans une punition exemplaire & qui ne va point jusqu'à la mort.

AUTOCÉPHAL, *adj.* Terme grec, qui signifie *indépendant*.

AUTOCRATOR, *s. m. gr.* Titre que les Souverains de Russie prenoient anciennement, c'est-à-dire, avant qu'ils eussent été reconnus *Czars* ou *Empereurs*. Ils le prennent encore aujourd'hui dans les Actes publics.

AUTO-DA-FE, *s. m.*, qui signifie en Espagnol, *Acte de Foi*: c'est une cérémonie où le Grand-Inquisiteur prononce la Sentence de ceux qui sont censés Hérétiques.

AUTOGRAPHIE, *s. m.* Mot emprunté du grec, qui signifie *ce qu'on a écrit de sa propre main*.

AUTOMATE, *sub. m. gr.* Instrument, ou machine, qui a le principe de son mouvement dans soi-même, tels que les *Horloges*, *les Montres*, &c. Les Animaux sont des automates plus nobles.

AUTOMNE, *s. m. lat.* Troisieme Saison de l'année, dans laquelle on recueille les grains & les fruits. Dans l'*Alchymie*, c'est le tems où l'opération de l'œuf philosophique est portée à sa perfection Quelques anciennes Nations comptoient leurs années par *les Automnes*, comme les Saxons-Anglois, par *les Printems*. On appelle l'*Équinoxe d'Automne*, le point de la Ligne Équinoxiale où le Soleil commence à descendre vers le Pôle du Sud.

AUTOPSIE, *s. f. gr.* Mot composé, qui signifie *Évidence oculaire*. C'étoit aussi le nom d'un État dans lequel les anciens Payens croyoient qu'on avoit un commerce intime avec les Dieux, & une sorte de participation à leur toute-puissance.

AUTOUR, *s. m.* Oiseau de chasse, le plus grand après le Gerfaut. Sa couleur est un fond fauve, semé de taches jaunes. Les nids des Autours s'appellent *aires*. L'*Autour* est la femelle, & le *Tiercelet* est son mâle. On distingue plusieurs especes d'Autours. L'*Autourserie* est l'art de les dresser, & l'*Autoursier* est celui qui les dresse.

AUTRUCHE, *sub. f.* Oiseau d'une grandeur extraordinaire, qui est fort commun en Afrique & au Pérou, & qui ne se sert de ses ailes que pour rendre sa course plus prompte; aussi la chasse ne peut-elle s'en faire qu'à cheval. L'Autruche a le bec court & pointu, les cuisses sans plumes, les jambes armées d'écailles, & deux doigts seulement aux pieds. Ses plumes sont molles & effilées: celles du corps sont noires, blanches & grises; celle de la queue sont ordinairement blanches, & servent à faire des plumets & des aigrettes. La chair de l'*Autruche* est de difficile digestion, & ses œufs ressemblent pour le goût aux œufs d'Oies. Cet Oiseau dévore indifféremment tout ce qu'on lui présente; mais il ne digere pas le fer, comme le Peuple le croit; il n'avale le fer ou d'autres métaux que comme la Poule avale de petites pierres ou graviers, afin de concasser les alimens. On donne le nom d'*Autruche* aux Marâtres, par comparaison à cet Oiseau qui laisse au Soleil le soin d'éclore ses œufs sous le sable.

AUTRUCHE VOLANTE, *sub. f.* Oiseau du Sénégal, qui ressemble assez pour la taille au *Coq-d'Inde*. Ses ailes sont larges & fermes; il est couvert de plumes brunes & blanches: ses pieds sont divisés en trois serres avec un éperon armé de griffes fort aiguës: on ne sauroit cependant les mettre au rang des Oiseaux de proie, car il ne se nourrit que de fruits; il a de la peine à prendre l'essor, mais dès qu'il l'a pris il vole fort haut, & fort longtems. Cet Oiseau passe pour un mets délicieux.

AUVERNAT, *s. m.* Vin de l'Orléanois, dont les premiers plants sont venus d'Auvergne. Il est très-rouge & très-fumeux. Il tire ce nom du raisin dont on le fait. On distingue l'*Auvernat* de *Mûnier*.

AVUSTER, *v. act.* Terme de Mar. C'est nouer deux cordes l'une au bout de l'autre. *Avuste* est le nœud qui les joint.

AUXILIAIRE, *adj.* Mot emprunté du latin, qui signifie *ce qui aide, ce qui assiste.* En Grammaire, on appelle *Verbes auxiliaires* ceux qui sont nécessaires aux autres, pour la formation de leurs tems, tels que *Être* & *Avoir.* En guerre, les *Troupes auxiliaires* sont celles qu'on reçoit d'un Allié, en vertu de quelque Traité.

AUZUBA, *sub. m.* Grand arbre de l'Isle *Hispaniola*, qui porte un fruit si doux, que sa fadeur est désagréable, lorsqu'il n'a point été trempé dans l'eau.

AXE, *s. m. lat.* Ligne qui passe par un centre, & autour de laquelle le corps, ou la figure, qu'elle traverse, est supposé tourner. Les deux Pôles sont les extrêmités de l'axe de la terre. Dans une voiture, l'*axe* & l'*essieu* sont synonymes. *Axe* est aussi un terme d'Architecture, qui signifie, dans la *volute Ionique*, le filet d'un côté. L'*axe spiral*, dans la colonne torse, est l'axe tourné en vis, pour les circonvolutions extérieures.

AXILLAIRE, *adject.* Ce mot vient du latin, & signifie *ce qui appartient aux aisselles.* On donne le nom de *rameau axillaire*, au rameau d'une veine souclaviere qui va aux aisselles.

AXIOME, *subst. m. gr.* Terme de Mathématique. On appelle ainsi une vérité claire par elle-même, ou une proposition qui n'a besoin que d'être exprimée, pour paroître vraie. Ce mot a passé en usage pour signifier toute maxime d'une vérité bien établie.

AXIPETE, *adject.* Mot grec, qui se dit de ce qui va vers les Pôles.

AXIS, *subst. m.* Nom que Pline a donné à un Animal qu'on connoît sous les noms vagues de *Biche de Sardaigne* & de *Cerf du Gange;* il a la taille & la légéreté du Daim, & le bois du Cerf; tout son corps est marqué de taches blanches élégamment disposées & séparées les unes des autres; la femelle n'a point de bois : cet Animal est commun sur les rives du Gange & dans les climats chauds. Cependant il se multiplie aisément en Europe, & on en voit dans la Ménagerie de Versailles. Ils produisent entre eux aussi aisément que les Daims : cependant comme ils ne se mêlent point avec eux ni avec les Cerfs, on doit les regarder comme une espece particuliere & moyenne entre les deux. On va à la chasse de l'*Axis*, probablement comme à celle du Cerf.

AXOLOTI, *sub. m.* Poisson du lac de Mérique, qui a quatre pieds comme le Lézard, & qui est sans écailles. On prétend qu'il a une matrice comme les femmes, & qu'il est sujet au flux menstruel. Sa chair a le goût de celle de l'Anguille, & sa longueur est de neuf ou dix pouces.

AXONES, *sub. fém. gr.* Nom qu'on donne aux anciennes Loix de *Solon* pour les Athéniens, parce qu'elles étoient écrites sur des tables de bois faites en triangle. L'original se gardoit dans l'*Acropolis*, qui étoit la forteresse d'Athenes.

AXONGE, *s. f.* Mot emprunté du grec, qui signifie cette sorte de graisse d'Animaux, qu'on appelle autrement de l'*oing.* Mais dans la Médecine, c'est la graisse humaine, qui, préparée avec des herbes & des aromates, est utile pour quantité de maladies, surtout pour les humeurs froides.

AYERORO, *subst. m.* Nom d'une sorte d'arbre à fleurs, qui a ses beautés particulieres; il est d'un très-beau feuillage, d'une belle couleur & toujours verd, ses fleurs sont blanches, par petites grappes & d'une couleur charmante.

AYRI, *sub. m.* Arbre qui ressemble au Palmier, par ses feuilles, mais dont le tronc est fort épineux. Son bois est dur & noir comme l'ébene, & sert aux Brésiliens, pour armer leurs fleches & leurs massues.

AZALEA, *sub. m.* Petit arbuste de pleine terre, qui prend naturellement une forme agréable. Ses fleurs sont en bouquets & ont une odeur agréable. Elles paroissent au Printems. Cet arbuste a deux variétés, l'une est à fleurs blanches, & l'autre à fleurs couleur de Rose. Il lui faut une bonne terre & du soleil. Il est encore très-rare, sur-tout celui qui est à fleurs Roses.

AZAMOGLANS, *s. m.* Nom qu'on donne en Turquie, aux enfans de Tribut, ou enlevés, qui, n'ayant pas les qualités propres au service du Sérail, sont employés à des offices plus vils. Les Chrétiens leur donnent le nom de *Janisserots.* Leur condition est une servitude fort laborieuse, & leur paye fort modique.

AZAZIMIT, *s. m.* Espece de terre sigillée, mais beaucoup plus dure, qui vient de la côte de Malabar, & qui passe pour un spécifique contre la fievre & le flux de sang.

AZEBOUCQ, *f. m.* Drogue médicinale, qui vient de Batavia.

AZÉDARAC, ou *Lilas des Indes*, *sub. m.* Arbuste de deux especes, *le grand* & *le petit*. Le premier ne fleurit qu'une fois au Printems, & le second pendant tout l'Été. Les fleurs de ce dernier sont comme celles du *Lilas de Perse*, & ont une odeur très-agréable. On en seme la graine au Printems sur couche; on repique le plant, & il arrive souvent qu'il fleurit dès la premiere année. Il ne faut jamais lui couper la tête, ni même aucune branche, à moins qu'elles ne soient mortes; car il périroit. Il ne vit pas plus de quatre ou cinq ans; ainsi il est à propos d'en semer tous les ans. On peut encore le multiplier par ses racines; mais il vaut mieux le semer. Il lui faut beaucoup d'eau & un grand soleil. C'est un arbrisseau d'Orangerie. On doit l'arroser légérement quand il est dans la terre. Il mérite d'être cultivé.

AZERBO, *f. m.* Espece de Cheval sauvage qu'on trouve dans la Basse-Éthyopie, & qui a l'air d'un Mulet. Sa peau est mouchetée de blanc & de noir, & d'une couleur nuancée entre le rouge & le bleu. Ces Animaux sont légers à la course: on a beaucoup de peine à les prendre vifs, & encore plus à les apprivoiser: un Portugais fut assez heureux pour en prendre quatre; il les mena à Lisbonne, & en fit présent au Roi qui les fit atteler à son carrosse: le nom & la figure de ce quadrupede feroient soupçonner qu'il est une espece de *Zébre*. Voyez ce dernier mot.

AZÉROLIER, *f. m.* Arbre épineux, qui porte un fruit aigre de la grosseur d'une Cerise, nommé *Azerolle*, & qui se greffe avec succès sur l'Épine blanche & le Coignassier.

AZI, *f. m.* Espece de presure, composée de petit-lait & de vinaigre, dont on se sert, à Gruyere & dans d'autres lieux pour faire un second fromage, qui se tire du lait du premier.

AZIME, *f. m. gr.* Pain sans levain, tel qu'on le fait pour servir à l'autel. Les Grecs nous nomment *Azimites*, parce qu'à l'exemple du Sauveur, qui institua le Sacrement de l'Eucharistie, dans le tems de la Pâque, avec le pain azime ordonné aux Juifs, nous n'en employons point d'autre pour ce saint Mystere.

* AZIMUTH, *f. m.* Terme d'Astronomie. Les *Azimuthales* sont des cercles tirés par tous les points de l'horizon qui se coupent au pôle de l'horizon, c'est-à-dire, au *Zénith* & au *Nadir*. L'élévation des astres, sur l'horizon, & leur distance du Zénith, se prennent sur des *Azimuths*. Les *Azimuths* sont représentés par des *rhumbs*, sur les cartes marines.

AZONVALALA, *f. m.* Espece de groseille de l'Isle de Madagascar, rouge & d'un excellent goût.

AZORES, *f. f.* Nom que les Portugais ont donné à neuf Isles de l'Océan Atlantique, parce qu'il s'y trouvoit beaucoup de *Faucons*; ce qu'*Azores* signifie en Portugais.

AZOTH, *f. m.* Terme de Chymie. C'est le Mercure de toute substance métallique, ou la matiere premiere des métaux.

AZOUFA, *subst. m.* Animal qu'on prend pour l'*Hyene* des Anciens, parce qu'il aime la chair des cadavres humains, jusqu'à les tirer de leurs fosses dans les cimétieres. Il est assez commun dans plusieurs parties de l'Afrique.

AZUR, *f. mas.* Couleur bleue, soit factice ou naturelle. L'*Azur* naturel des Peintres, vient d'une pierre minérale, nommée *Lazuli*, ou *Lapis Lazuli*, qui est commune à la Chine, & aux Indes Orientales. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec le *Lapis Armenus*, ou la *Pierre Arménienne*, qui lui est fort inférieure, & qui est d'ailleurs marquetée de verd & de noir, au lieu que l'autre est toute parsemée d'or. L'azur se nomme aussi *Outremer*, apparemment parce que le *Lapis Lazuli* nous vient par Mer. On compose de l'azur, par des opérations chymiques, avec du safre, du sable blanc, de la mine de plomb & du salpêtre. Dans le Blason, l'*azur*, qui est une de ses quatre couleurs, se représente par des traits horizontaux. On donne aussi le nom d'*Azur* à la couleur bleue des nuées, ce qui provient de la masse d'eau de l'atmosphere & qui regne entre elle & la région étoilée.

AZYGOS, *f. m.* Nom d'une veine qui est le troisieme rameau du tronc ascendant de la veine-cave, & qui se trouve seulement du côté droit, suivant la signification grecque du nom.

B

B Est la seconde Lettre de la plupart des Alphabets. Comme elle exprime, dans la prononciation, le cri de la Brebis, les Egyptiens la représentoient, dans leurs hiéroglyfiques, sous la figure de cet Animal. Les Grammairiens du Levant la nomment *Lettre labiale*, parce que les levres servent beaucoup à sa formation. Elle se change souvent, dans notre langue, en *P* & *V*. Parmi les anciens Romains, elle étoit employée pour signifier 300; & surmontée d'une barre, dans cette forme B̄, elle signifioit 3000; avec un accent au-dessous, elle ne signifioit que 200. Parmi les Hébreux & les Grecs, elle ne signifioit que 2. C'est le caractere par lequel on distingue les monnoies frappées à Rouen. Le double BB, désigne celles de Strasbourg.

BAAL, *sub. masc.* Nom Hébreu ou Chaldaïque, qui signifie *Seigneur*, *Homme puissant*, ou *Mari*. C'etoit le nom général de l'Idole des Babyloniens, des Assyriens, des Moabites, des Phéniciens & autres Peuples voisins des Juifs. On croit que c'étoit *Belus*, à qui *Ninus*, son fils, avoit fait rendre les honneurs divins, & qui reçut d'autres noms, *Baalath*, *Baalpheor*, *Belphégor*, *Belzebut*, *Baalzephon*, suivant les différens lieux où il étoit adoré. Quelques Rois même d'Israël, lui éleverent des Temples.

BAARAS, *s. m.* Plante à laquelle on attribue des propriétés merveilleuses, telles que d'étinceller pendant la nuit; de fuir sous terre, lorsqu'on la veut prendre; d'être mortelle, pour ceux qui la touchent sans précaution, &c. Elle se trouve, dit on, en Judée, dans la Vallée de Machéron.

BABAU, *s. m.* Nom d'un prétendu fantôme, dont on effraie les Enfans dans quelques Provinces. *Babet* est un petit nom de fille, pour *Élisabeth*, & le nom d'une danse figurée.

BABEL, *s. m.* Nom de la fameuse Tour qui fut élevée par *Nemrod*, fils de *Chus*, dans la plaine de Chenaar en Mésopotamie. Sa vue étoit de se mettre à couvert d'un second Déluge; mais les Ouvriers cessant tout d'un coup de s'entendre & parlant différens langages, l'ouvrage fut abandonné, & cette confusion devint la source de la diversité des langues. On assure que les ruines de cette Tour se voient encore à un quart de lieue de l'Euphrate, vers l'Orient.

BABILLARD, *s. m.* Poisson de la Méditerranée, qui ressemble à la petite Sole, & qui ne se tait jamais; il n'est remarquable que par son babil.

BABIROUSSA, *sub. masc.* Espece de Sanglier, connu dans les Indes Orientales sous le nom de *Babiroussa* & de *Babirensa* : ce quadrupede est couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & sa queue est terminée par une touffe semblable; son poil est gris & ses oreilles sont courtes & pointues; mais ce qui le caractérise, ce sont quatre énormes défenses dont les moins longues sortent, comme celles des Sangliers, de la mâchoire inférieure, & les deux autres partent de la mâchoire supérieure, en perçant les levres, & s'étendent en courbe jusqu'au dessous des yeux : ces défenses sont d'un très-bel ivoire. Ces quatre défenses donnent à ces Animaux un air formidable : cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos Sangliers; ils vont ne mêmes en troupe, & ont une odeur forte qui les décele, & fait que les Chiens les chassent avec succès : ils ne se vengent qu'avec les défenses inférieures, car les supérieures leur nuisent plutôt qu'elles ne leur servent. Le *Babiroussa* a la férocité du Sanglier; cependant il s'apprivoise aisément; sa chair est bonne à manger; mais elle se corrompt en très-peu de tems. Cet Animal a quelques habitudes communes avec l'Éléphant; quand il veut reposer la tête & dormir debout, il s'accroche à des branches d'arbre avec ses défenses supérieures. Le *Babiroussa* a la peau fort mince : aussi la dent des Chiens s'y empreint très-aisément; & les Chasseurs courent moins de danger dans cette chasse que dans celle du Sanglier. Cependant on a besoin pour les mettre aux abois d'une plus grande adresse. Cet Animal a l'odo-

rat très-fin, & il se dresse très-souvent contre les arbres pour éventer de loin les Chiens & les Chasseurs : quand il se voit poursuivi sans relâche, il se jette à la Mer, & nage avec autant de facilité qu'un Amphibie. Ce quadrupede est connu, non-seulement aux Indes, mais encore sur les bords du Sénégal & à Madagascar; & partout on regarde sa chair comme supérieure en alimens à celle des autres Bêtes sauvages.

BABOUCHE, *s. f.* Sorte de mule, ou pantoufle orientale, qui a un quartier de derriere, & dont l'usage nous est venu du Levant.

BABOUIN ou BABOU ou PAPION, *s. m.* Espece de *Singe trapu*, dont le corps ramassé & les membres nerveux indiquent la force & l'agilité. Cet Animal n'est point hideux, cependant il fait horreur; on le voit sans cesse grincer les dents, s'agiter, & se débattre contre les barreaux de sa prison. Il est insolemment lubrique, & affecte, comme autrefois le cynique *Diogene*, de se satisfaire aux yeux de tout le monde; c'est l'unique Animal que la nature semble avoir voué à l'impudence. Quelque violent que soit le libertinage des *Babouins*, ils ne produisent que dans les climats chauds. Ces Singes sont frugivores, & s'entendent fort bien à piller un Jardin : les uns entrent dans l'enclos, les autres restent en sentinelle sur le mur, & le reste de la troupe se place au-dehors à une distance médiocre, formant une ligne qui tient depuis l'endroit du pillage, jusqu'à celui du rendez-vous. Tout étant ainsi disposé, les *Babouins* commencent le pillage, & jettent à ceux qui sont sur la muraille, ceux-ci les jettent à leurs voisins, & ainsi de suite jusqu'au centre du butin : dès que les sentinelles apperçoivent un Chasseur, elles jettent un cri, & tous les maraudeurs s'enfuient avec rapidité. On va à la Chasse des *Babouins* avec des Chiens exercés; mais ces Animaux sont très-difficiles à forcer, & lors même qu'ils sont aux abois, ils se défendent avec leurs dents & leurs griffes, & font payer cher leur défaite aux vainqueurs.

BACASSAS, *s. m.* Nom d'une sorte de Canot, qui a quarante-deux pieds de long, & environ sept de large dans son milieu; l'avant est élevé & pointu à-peu-près comme celui d'une Pirogue, mais l'arriere est plat & coupé en pouppe : ce bateau est en usage parmi les Caraïbes.

BACATTE, *subst. masc.* Nom que les Turcs donnent aux *Diplômes* du Grand-Seigneur.

BACCALAS, *sub. m.* Nom de certaines pieces de bois d'un vaisseau, qui sont longues d'environ quatre pieds & demi.

BACCALAUREAT, *s. m.* Terme d'Université, qui signifie la qualité de *Bachelier*.

BACCHANALES, *sub. f.* Fêtes qui se célébroient à l'honneur de *Bacchus*, avec toutes sortes d'excès & d'emportemens. Les femmes qui en étoient les Prêtresses, se nommoient *Bacchantes*. Elles couroient pendant la nuit, échevelées & poussant d'horribles cris, les unes portant des flambeaux, d'autres un bâton entouré de feuilles de Vignes, qui se nommoit *Thyrse*; d'autres des tymbales, des tambours, des clairons, vêtues de peaux de Tigres, couronnées de pampre & de lierre, &c.

BACCHARIS, *s. m.* Herbe qui se nomme vulgairement *Gands de Notre-Dame*, & qui porte une fleur d'un rouge blanchâtre, dont l'odeur est agréable. Sa vertu astringente la rend bonne pour les fluxions. Les Anciens attribuoient à cette herbe une vertu salutaire contre les enchantemens. *Virgile* s'en servoit pour couronner les Gens-de-Lettres : *Baccare frontem cingite, ne vati noceat mala lingua futuro.*

BACCHAS, *sub. m.* Nom de la lie qui se trouve au fond des tonneaux où l'on a mis reposer le suc, ou jus de Citron.

BACCIFERE, *adject. lat.* Epithete qu'on donne aux arbres, aux plantes qui portent des Bäies, comme au Chevre-feuille, au Lys des vallées, à la Brioine, à l'Asperge, &c.

BACHA, *s. m.* Titre de dignité, en Turquie, qui se donne aux Gouverneurs des Provinces & à d'autres grands Officiers, avec le Privilege de porter un certain nombre de queues de Cheval. *Bacha à trois queues.* Le Bacha de la Mer, est le Chef des troupes maritimes ou l'Amiral de Turquie. Les Turcs disent *Pacha*. PACHALICK, *sub. masc.* Place de *Bacha*.

BACHE ou BANNE, *sub. f.* Nom d'une grande couverture de grosse toi-

le, que les Voituriers mettent par-dessus leurs charettes, pour la conservation de ce qu'ils transportent. *Bacher* ou *débacher* une charette, c'est mettre ou ôter la *bache*.

BACHELIER, *sub. m.* Ce mot est ancien dans notre langue. Il signifioit autrefois *un jeune homme à marier*, comme une jeune fille se nommoit *Bachelette*. On le donnoit aussi aux jeunes Gentilshommes, qui n'étant point en état de lever une Compagnie de Gens d'armes, servoient sous la banniere d'autrui, & tenoient rang entre le Chevalier & l'Ecuyer. Leur Terre, s'ils en avoient, portoit le nom de *Bachele*. A présent le titre de *Bachelier* est relégué en Sorbonne, & à l'Université. C'est le degré qui suit celui de *Maîtres-ès-Arts*, & d'où l'on passe à celui de *Licentié*.

BACHI, *s. m.* Nom que les Turcs donnent aux Maîtres, Chefs ou Capitaines; mais ce mot est ordinairement accompagné de quelqu'autre.

BACHOTEUR, *s. m.* Batelier qui conduit un petit bateau, qu'on nomme *Bachot*. Le *Bachotage* signifie cette profession.

BACHOUE, *s. f.* Nom d'un vaisseau de bois, qui est large par le haut, & qui s'étrecit vers le fond.

BACILE, *sub. f.* Nom d'une plante Maritime, qu'on appelle aussi *Fenouil Marin*.

BACINET, *s. m.* Ancienne armure françoise, qu'on croit avoir été un chapeau de fer assez léger. On nommoit *Bacinets*, les Soldats qui la portoient.

BACLER, *v. act.* Terme de Batelier. *Bacler un bateau*, c'est le placer dans un lieu commode, pour la charge & la décharge des Marchandises, & s'y fixer avec des cables & des anneaux de fer. *Baclage* se dit de cet arrangement, & du droit qui se paie pour cela. De-là vient *bacler* pour *lier*, dans l'usage vulgaire.

BACUL, *s. m.* Large croupiere des bêtes de voiture, qui leur *bat* sur les cuisses, & de-là vient apparemment ce nom.

BADAUT ou BADAUD, *s. mas.* Sobriquet que l'on donne *aux Habitans de Paris*. Son origine vient de ce que les Parisiens faisoient anciennement un grand Commerce par eau; ce fut de-là qu'ils furent appellés en Langue celtique *Bedaus*, *hommes de bateaux*, *hommes de vaisseaux*. La ressemblance de ce mot avec celui de *Badaut*, autre terme de la même langue, qui signifioit *sot niais*, l'a fait confondre avec ce dernier, & on en a fait un nom aussi faux qu'injurieux pour les Habitans de la Capitale.

BADELAIRE, *s. mas.* Terme de Blason. C'est un vieux mot, qui signifie *une épée large & recourbée*, en forme de sabre.

BADIGEON, *s. m.* Terme d'Art. C'est un mêlange de plâtre & de recoupes de pierre détrempées, qui sert aux Sculpteurs & aux Maçons.

BADUCKE, *sub. mas.* Nom d'une Plante, dont le suc, mêlé avec de la graisse de Sanglier, est vanté pour la goutte. On prétend que le fruit, pris dans du lait, cause l'impuissance.

BAFFETAS, *s. mas.* Grosses toiles de coton blanc, qui viennent des Indes, & dont les meilleures sont celles de Surate.

BAGACE, *s. f.* Nom qu'on donne, dans les Antilles, au marc des cannes de sucre, qui ont été brisées dans le moulin, & dont on a tiré le sucre. On en fait des flambeaux, pour éclairer la nuit.

BAGARE, *sub. f.* Attroupement, émotion populaire, dissention civile.

BAGAUDES, *s. m. pl.* Nom qu'on donna anciennement aux *Paysans Gaulois*, qui se révolterent sous *Maximien*, vers la fin du troisieme siecle.

BAGNE, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à l'endroit où l'on tient les Esclaves & les Prisonniers. A Brest & à Toulon, on donne aussi ce nom au lieu public où se tiennent les Galériens & les Forçats.

BAGNO, *s. m.* Mot Italien, qui est en usage dans la plupart des Pays de l'Europe, pour signifier *Bain*, c'est-à-dire, les maisons de *Baigneurs* particuliers, où l'on va pour les propretés du corps.

BAGNOLETTE, *subst. fém.* Sorte de coiffe à l'usage des femmes. Celles d'hiver sont de velours, de peluches, de chenilles, & de satin sans envers, avec une dentelle de soie noire autour. Celles d'Été sont ordinairement de gaze blanche, unie ou mouchetée, avec une dentelle de fil, ou blonde de soie.

BAGUENAUDIER, *s. mas.* Arbre dont le fruit, nommé *Baguenaude*, n'est qu'une gousse qui se remplit de vent. On attribue à ses feuilles, les mêmes

vertus qu'au Sené. Du fruit de cet arbre vient le mot de *baguenauder*, qui signifie s'occuper de choses vaines & frivoles.

BAGUETTE, *s. f.* Nom des grandes Tulipes de Flandre, qui leur vient de leur force & de leur hauteur. La plupart sont d'abord d'une seule couleur; mais elles changent quelquefois, & les curieux y gagnent les plus belles Fleurs du monde.

BAHAR, *sub. m.* Nom d'un poids oriental, que les Portugais appellent *Barre*, par corruption, comme nous le faisons après eux, sur-tout dans nos Comptoirs d'Afrique.

BAHEL SCHULLI, *sub. mas.* Arbrisseau épineux des Indes, dont la racine, en décoction, est un excellent diurétique. On en distingue deux sortes; l'une qui croît dans les lieux aqueux, & l'autre dans les sables. C'est la premiere dont on vante la vertu.

BAHUT, *s. mas.* Espece de coffre arrondi par le couvercle. De-là vient qu'on dit, d'une pierre un peu arrondie par le dessus, qu'elle est taillée *en bahut*.

BAI, *adj.* Couleur particuliere du poil d'un Cheval. Le *bai* est un rouge tirant sur la couleur de châtaigne, qui ne differe point de l'alezan, par le fond; mais la différence entre un Cheval bai & un Cheval alezan, c'est que le premier a le crin noir, & l'autre roux ou blanc. On distingue le *bai-brun* & le *bai-clair*, suivant que la couleur est plus ou moins chargée.

BAIANISME, *s. mas.* Doctrine de *Michel Baius*, Théologien Flamand du seizieme siecle, & nom d'une Secte qu'elle a formée. Elle regarde particuliérement la grace & la liberté. *Pie V* & *Grégoire XIII* l'ont condamnée par leurs Bulles.

BAIE, *s. f.* Enfoncement des eaux de la Mer dans un certain espace de terre. Les peties *Baies* se nomment des *Anses* ou des *Criques*.

BAIE, *sub. f.* Sorte d'étoffe de laine qui se fabrique en Angleterre, & dont les Anglois font un grand Commerce. On appelle *baies*, en termes de Drogues, les gousses & les fruits de divers arbres.

BAIE, *s. fém.* Nom que les Maçons donnent aux ouvertures qu'ils laissent dans les murailles, pour mettre une porte ou une croisée.

BAIGNER, *v. act.* Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau de proie, soit qu'il se baigne de lui-même par volupté, soit qu'il se mouille à la pluie, soit enfin qu'on le plonge dans l'eau quand on le poivre.

BAIGU ou BEGU, *adject.* Terme de Manége, qui signifie un Cheval dont les dents marquent jusqu'à sa vieillesse, au-lieu que les autres Chevaux cessent de marquer à sept ou huit ans; ce qui fait qu'on se trompe facilement sur son âge: mais, en vieillissant, ses dents deviennent longues, jaunes & décharnées.

BAIL, *sub. m.* Vieux substantif du verbe *bailler*. Il signifie *don*, & s'est conservé dans notre langue, pour signifier un contrat par lequel on donne quelque chose en rente ou en loyer. Il y a diverses sortes de baux. Le *Bail judiciaire* est celui qui se fait par l'autorité de la Justice, dans quelque Tribunal. Le *Bail emphitéotique* est un bail au-delà des bornes établies, qui sont trois, six, ou neuf ans. Il peut être poussé jusqu'à quatre vingt-dix-neuf ans. En termes de Palais, celui qui donne à *bail*, s'appelle le *Bailleur*.

BAILE, *s. mas.* Titre qu'on donne aux Ambassadeurs de Venise, qui résident à la Porte Ottomane. On prétend qu'il vient de *Bajulare*, qui signifioit, dans la basse latinité, *exercer un Office*.

BAILLE, *s. f.* Especes d'écuelles, ou de petites cuves, dont les Matelots se servent en Mer, pour leur breuvage ou leurs alimens.

BAILLEMENT, *s. m.* Nom qu'on donne, en Poësie françoise, à la rencontre vicieuse de deux voyelles, qui est bannie par les regles. On la nomme aussi *hiatus*, mot emprunté du latin, qui signifie à-peu-près la même chose.

BAILLI, *s. mas.* Chef d'un *Bailliage*, Siege Royal de Justice. On nommoit autrefois *Bailli du Palais*, le Gouverneur ou le Concierge du Palais de nos Rois. Il avoit une jurisdiction civile & criminelle dans l'enceinte du Palais. Ce titre avoit passé en Angleterre, avec *Guillaume-le-Conquérant*; mais s'y étant anéanti par degrés, il n'est resté qu'à certains Bas-Officiers de Justice, qui ne valent pas mieux que nos Archers, à l'exception néanmoins de Westminster, où le Chef de la Justice se nomme encore

Haut Bailif, ou Grand-Bailli. Il est en usage aussi dans toutes les parties de l'Écosse.

BAILLONNÉ, *adj.* Terme de Blason, qui est l'adjectif de *baillon*. Il se dit de tout Animal qui est représenté avec un bâton entre les dents.

BAILLOQUE, *adj.* Plumes d'Autruche, qui sont naturellement mêlées de brun obscur & de blanc.

BAIN, *substantif masculin.* Outre sa signification, ce mot a plusieurs sens dans les Arts. Les Chymistes appellent *bain*, différentes manieres de faire leurs distillations & leurs décoctions. Le *bain-marie* consiste à mettre le vaisseau sur l'eau chaude; *le bain de sable* ou *de limailles* à le mettre sur du sable ou des limailles de fer; *le bain de cendres*, sur de la cendre: bien entendu qu'il y a du feu dessous. En termes de Monnoie, l'*argent*, ou l'*or en bain*, est celui qui est entiérement fondu. Les Maçons disent qu'une cour est *pavée à bain de mortier*, pour signifier qu'il y a du mortier en abondance. Les Ouvriers en laine disent *former le bain*, c'est laisser la laine à l'eau, jusqu'à ce qu'elle ait épaissi l'eau de la cuve en s'y déchargeant de sa graisse & de son sel; de-là vient que les insectes cherchent les laines dégraissées, & ne s'attachent point à celles qui conservent leur humeur naturelle.

L'Ordre du Bain ou de *Bath*, qui signifie la même chose en Anglois, est un Ordre d'Angleterre, institué par *Richard II*, & renouvellé après quelque décadence. L'ancienne marque est un écu de soie bleu-céleste en broderie, chargé de trois couronnes, avec ces mots: *Trois en un.* Les Chevaliers portent aujourd'hui le cordon bleu de gauche à droite: ils sont au nombre de trente-six. Le nom de l'Ordre vient de l'usage qui étoit établi de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or. Les Bains des anciens Romains se nommoient *Thermes.* Ils étoient accompagnés d'étuves seches, pour faire suer. Les Orientaux ont de très-beaux édifices pour les Bains.

BAJOIRE, *sub. f.* Ancienne monnoie, dont le nom corrompu de *baisoire*, venoit de l'empreinte de deux têtes, dont les joues, jointes l'une contre l'autre, sembloient se baiser.

BAÏOQUE, *s. f.* Petite monnoie d'Italie. Le Jule Romain contient dix baïoques.

BAJOUE, *s. f.* On donne ce nom à la partie charnue qui tient lieu de joue dans les têtes des Animaux.

BAIRAM ou BAÏRAM, *sub. m.* Fête que les Turcs célebrent à la fin de leur *Ramadan* ou *Carême*; elle dure trois jours, avec de grands témoignages de joie. Cette fête est chez les Turcs, ce que la *Pâque* est chez les Chrétiens: il y a encore un autre *Bairam*, que l'on appelle le *petit Bairam des Hadgis*, ou des *Pélerins de la Mecque*; il arrive soixante & dix jours après le *grand Bairam* ou *Bairam du Ramazan*, qu'on appelle aussi *Curban-Bairam.* Cette fête correspond à la *Pentecôte* des Chrétiens.

BAISE-MAIN, *subst. masc.* Nom qu'on donne encore à l'audience que le Grand-Seigneur accorde aux Ambassadeurs, parce qu'autrefois ils baisoient effectivement sa main. Mais, depuis que sous ce prétexte, un Croate eut tué *Amurat*, cet usage fut réduit à baiser le bout d'une longue manche de la veste, que ces Monarques portoient exprès; & par degrés, à ne leur faire la révérence que de loin; & de-là vient même que les Tchaoux tiennent l'Ambassadeur par le bras.

BAL, *s. m.* Danse entre plusieurs personnes assemblées dans cette vue. Ce mot vient du verbe Italien, qui signifie *danser.* On dit *Bal masqué*, *Bal paré.*

BALADE ou BALLADE, *sub. f.* Sorte de Poësie. Chanson de trois couplets & d'un envoi, sur deux, trois ou quatre rimes, avec un refrain qui se répete au bout de chaque couplet & de l'envoi.

BALAFO, *s. m.* Nom d'un instrument de Musique en usage parmi les Négres de distinction du Sénégal. Cet instrument est composé de seize regles d'un bois dur, larges d'un pouce, épaisses de quatre à cinq lignes, dont les plus longues ont dix-huit pouces, & les plus courtes sept à huit. Elles sont rangées sur un petit châssis d'un pied ou environ de hauteur, sur les bords duquel elles sont arrêtées avec des courroies d'un cuir fort mince, qui environnent de petites baguettes rondes qu'on met entre les regles, afin de les tenir éloignées l'une de l'autre, & dans des distances égales. On attache sous les regles des calebasses d'arbre rondes d'inégale grosseur, c'est-à-dire, qu'on place les plus

grosses sont les regles les plus longues, & ainsi de suite en diminuant. Cet instrument a quelque rapport avec nos orgues, & rend un son agréable & diversifié, selon les tons qu'on lui fait produire, en touchant les regles avec deux baguettes, presque comme celles des tymbales. Ils garnissent de cuir le bouton des baguettes, afin que les sons soient plus doux.

BALAI, *sub. m.* En termes de Vénerie, la queue des Chiens se nomme *balai*, comme celle des Oiseaux, en termes de Fauconnerie. On appelle *Rubis balais*, un rubis dont la couleur est naturellement rougeâtre.

BALANCE, *sub. f.* Nom d'un des douze signes du *Zodiaque*, où le Soleil entre, vers le 21 Septembre, à l'*Équinoxe d'Automne.* Cette constellation est composée de quatorze étoiles de différentes grandeurs. Les Égyptiens caractériserent cette constellation du nom de *Balance*, parce que le Soleil entrant dans ce signe, il égale alors les nuits aux jours, qui est parfaitement représenté par une balance en équilibre. Outre la signification ordinaire de *Balance*, pour toute machine qui sert à faire connoître la différence du poids dans les corps, on emploie ce mot dans quelques autres sens. Ainsi la *Balance de l'air* est la pesanteur par laquelle l'air presse dans les endroits où il trouve le moins de résistance, jusqu'à ce qu'il parvienne de tous côtés à l'équilibre. La *Balance politique* entre les États, consiste dans des alliances capables de fortifier les uns & d'affoiblir les autres, pour établir une sorte d'équilibre dans les forces. La *Balance du Commerce* est une proportion établie entre deux Nations, dans la valeur & la quantité des Marchandises qu'elles se communiquent mutuellement, & dans la valeur des Monnoies. On appelle *Balancier*, dans les machines, une verge ou une roue qui en regle, ou qui en modere le mouvement. Le *Balancier* de la Monnoie, est une machine particuliere à laquelle les coins, ou les quarrés à monnoyer, sont attachés, & qui sert, par divers mouvemens, à marquer d'un seul coup les empreintes des deux faces. La *Balancine* est une machine de Mer, qui sert à tenir la vergue en balance, haute ou basse, suivant le besoin. *Balant* est un autre terme de Mer, pour signifier une manœuvre qui n'est point employée. Le *Balancé* est un pas de danse, composé de deux demi-coupés, l'un en avant & l'autre en arriere.

BALANCER, *v. récip. & act.* En terme de Chasse, c'est lorsque la bête est courue, & qu'elle va çà & là. En terme de Fauconnerie, *se balancer* dans le Ciel, c'est lorsqu'un Oiseau reste toujours dans la même position, en observant sa proie.

BALANÇONS, *s. m.* Pieces d'une sorte de bois de Sapin, débité en petit, dont on fait un grand commerce en Languedoc.

BALANITE, *s. f. lat.* Espece de pierre précieuse, tirant sur le verd, avec une veine couleur de feu dans le milieu.

BALAOU, *sub. masc.* Poisson fort commun à la Martinique, qui se prend à la lueur des flambeaux. Il est de la grandeur d'une Sardine, & d'excellent goût.

BALASSOR, *sub. m.* Nom d'une étoffe d'écorce d'arbre, qui vient des Indes Orientales.

BALAST, *sub. m.* C'est ce qu'on nomme autrement *lest* ou *quintillage* d'un vaisseau. Ce mot signifie tout ce qu'on met à fond de cale, pour donner aux vaisseaux un poids qui les contienne dans leur assiette. C'est ordinairement du sable, des cailloux, du charbon, &c.

BALASTRI, *sub. m.* Nom qu'on donne, dans les Échelles du Levant, à de beaux draps d'or qu'on y porte de Venise, où ils se fabriquent.

BALATAS, *sub. m.* Grand arbre d'Amérique propre à la Charpente, mais qui étant sec & de gros grain, s'équarrit plus facilement qu'il ne se scie. Il s'en trouve qui ont jusqu'à cinq pieds d'équarrissage, & plus de quarante pieds de tige.

BALAUSTES, *sub. fém.* Nom des fleurs du Grenadier sauvage. On leur attribue une vertu astringente, qui les rend bonnes pour toutes sortes de flux.

BALAYER, *v. act.* se dit, dans le figuré, pour vuider un lieu en chassant ceux qui l'occupent. *Balayer la tranchée*, c'est chasser ceux qui la défendent.

BALAZÉES, *s. f.* Toiles blanches de coton, qui se fabriquent à *Surate*, & qui se nomment aussi *Sauvageguzées de Surate.*

BALBUTIER, *v. act.* Ce mot est tiré dans son origine. Il signifie *prononcer* peu distinctement, sans fermeté, & sans netteté dans l'articulation, comme les Begues.

BALBUZARD, *f. maf.* Nom d'une espece d'Aigle qui vit en grande partie de la Pêche. *Aristote* a dit que cet Oiseau exposoit ses petits au Soleil, & qu'il tuoit celui qui n'en pouvoit soutenir l'éclat. Mais *Mr. de Buffon* combat cette erreur accréditée.

BALCON, *subst. m.* Petit espace qui s'avance hors des fenêtres d'un Bâtiment, pour faciliter la vue au dehors, & qui est ordinairement environné d'une grille de fer. En Mer, les balcons sont des galeries, couvertes ou découvertes, qui regnent aux côtés & au derriere de certains vaisseaux.

BALD. Mot tiré du Latin, qui signifie *chauve*, & qui ne s'emploie jamais seul en françois, mais qui se trouvant joint à quantité d'anciens noms propres, fait juger que, suivant sa signification, ceux dans le nom desquels cette jonction se trouve, étoient chauves. Les exemples sont en grand nombre. *Ethelbald*, *Wenbald*, *Eadbald*, *Theobald*, *Baudouin*, ou *Balduin*, &c.

BALDAQUIN, *sub. m.* Ornement de bois, de métal, ou de carton, en forme de dais. Il sert ordinairement à couronner un Lit, ou quelque lieu de parade. Ce nom vient de l'Italien & signifie *Dais*. Nos Architectes le donnent aussi à une espece de dais soutenu sur les colonnes au-dessus d'un autel.

BALEINE, *s. f. lat.* Poisson Marin d'une grandeur monstrueuse, dont l'huile & les côtes sont utiles à quantité d'usages, & d'un fort grand commerce. On en tire aussi ce qu'on nomme *Sperma Ceti*, ou *Semence de Baleine*, qui n'est que le cerveau de cet animal, qu'on puise effectivement dans son crâne. *Baleine* est aussi le nom d'une des quinze constellations du Sud.

BALENAS, *subst. mas.* Nom qu'on donne au membre génital de la Baleine.

BALEVRE, *s. f.* Partie excédente d'une pierre, qui s'avance plus qu'une autre dans un mur.

BALI, *subst. m.* Nom d'une Langue savante de l'Orient, dans laquelle sont écrits les principaux Livres de la Religion des Bramines, & qui n'est entendue que d'un petit nombre de Prêtres. On fait venir ce nom d'un mot Chaldéen, qui signifie *vieux*, ou *ce qui a vieilli*.

BALIN, *s. m.* Nom d'une grande piéce de Toile, au-dessus de laquelle on vanne & on crible le grain, pour le recevoir dans sa chûte. On nomme *Balline* une grosse espece d'étoffe de Laine, qui sert à faire des emballages.

BALISE, *s. m.* Marques telles que des tonneaux vuides ou des mâts, qu'on attache près des rochers ou des bancs de sable, pour en faire connoître le danger aux Navigateurs.

BALISIER, *subst. m.* Nom d'une plante de la Martinique qui ressemble beaucoup au *Bananier*. Son tronc, ses feuilles, sa racine, ses rejettons, sa maniere de pousser sont les mêmes. Cette plante vient naturellement dans tous les lieux qu'on défriche. Le *Balisier* ne porte aucun fruit qui soit de quelque utilité. Sa feuille étant amortie sur le feu devient souple, elle sert à envelopper une infinité de denrées où il faudroit employer du papier ou de la toile.

BALISIER, *subst. m.* Nom qu'on a donné à une espece de roseau, qu'on appelle aussi *Canne d'Inde*, dont la racine est bulbeuse, c'est-à-dire, en oignon. Cette plante ne peut s'élever que dans des pots, parce qu'elle périroit l'Hiver en pleine terre : cette plante pousse souvent des tiges de plus de trois pieds, si elle est dans un grand pot. Ses feuilles ont près d'un pied & demi de long, sont d'un beau verd, & bordées d'un filet blanc. A la fin du mois d'Août, elle donne des fleurs d'un rouge oranger, qui ne font pas un grand effet; mais c'est pour la beauté de sa feuille qu'on la cultive.

BALISTE, *sub. f.* Nom d'une ancienne machine de guerre, qui servoit à lancer de grosses pierres, & qu'on employoit à l'attaque des Villes.

BALIVEAU, *s. m.* Arbre d'un certain âge, que l'Ordonnance oblige de laisser sur souche, dans les coupes de bois. Il doit rester dans chaque arpent de taillis, seize baliveaux de l'âge du bois. Le *balivage* est l'action de marquer les baliveaux qui doivent être conservés.

BALLADE, *s. f.* Espece de chanson,

en stances de la même mesure, qui contient ordinairement quelque récit historique, & dont l'usage est propre à l'Espagne. On appelle *Ballet*, d'après les Italiens, une suite d'airs de plusieurs mouvemens, dont les danses représentent quelque sujet; & par extension, de petits Poëmes lyriques, accompagnés de danses, dont le sujet est pris ordinairement dans la Fable.

BALLE, *sub. f.* Enveloppe de l'avoine, qui se nomme dans quelques Provinces, *borde* & *barroule*. C'est la capsule où l'avoine est renfermée. Il se dit aussi de la premiere écorce des autres grains. *L'orge mondé n'a plus de balle.*

BALLES À FEU, *s. m.* Invention de guerre, composée de grosse toile remplie de poudre, & d'autres matieres capables de mettre le feu aux travaux de l'ennemi. On en fait aussi, pour éclairer pendant la nuit, qui se nomment *Balles luisantes*. Les *Ballons*, en termes d'artillerie, sont des especes de bombes, dont on distingue différentes sortes: *Ballons à cailloux*, *ballons à grenades*, *ballons à bombes*, &c.

BALOTTE, *s. f.* Nom d'une sorte de Chêne d'Afrique, ainsi appellé par les Arabes, qui porte des Glands aussi doux que la Châtaigne, & qui fournit une nourriture saine au plus grand nombre des Habitans de l'Atlas.

BALNÉABLE, *adject. lat.* Épithete qu'on donne aux eaux qui sont propres pour les bains.

BALOCHES, *subst. m.* Nom qu'on donne, dans plusieurs Ordres Religieux, à ceux qui ne rendant aucun service, tel que de prêcher, de confesser, &c. sont regardés comme des bouches inutiles.

BALOIRE, *s. f.* Terme de Marine. Les *baloires* sont de grandes pieces de bois qui donnent la forme à un vaisseau.

BALON, *sub. m.* Petit bâtiment de Mer, dans le Royaume de Siam. Il est composé du tronc d'un seul arbre, mais fort long, bien orné de sculpture, & conduit par un grand nombre de Rameurs. *Balon*, est aussi une mesure pour le fer, qui contient seize tables de fer. Chaque table est d'un pied & demi, large de trois quarts de pied, & épaisse d'un grain d'orge. Le *balonné* est un pas de Danse.

BALOTADE, *s. f.* En langage de Manége, c'est le saut qu'on fait faire aux Chevaux entre deux pilliers, en jettant les quatre pieds en l'air & montrant les fers de derriere, sans ruade. *Balote* est une petite bale, qui sert à tirer au sort, dans les élections qu'on remet comme au hasard. On appelle aussi *balotes* des vaisseaux de bois dans lesquels on porte la vendange.

BALOURD, *sub.* & *adj.* Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *ignorant*, *stupide*. C'est le caractere d'*Arlequin*, au Théâtre Italien. De-là *balourdise*, pour signifier *faute grossiere* & *stupidité*.

BALSAMINE, *sub. m.* Plante dont on distingue plusieurs especes. L'une, qui s'appelle aussi *bec de grue*, parce qu'elle jette de petits boutons qui représentent la tête de cet Animal avec le bec, est renommée, par les vertus de sa racine, pour les plaies & les fistules intérieures.

BALSAMIQUE, *adject.* Ce qui est doux, sain, rafraîchissant, d'une odeur agréable, & qui a les qualités du baume dont ce mot est formé.

BALSE, *subst. f.* Espece de radeau composé de troncs d'arbres, ou de mâts liés ensemble, dont les Indiens se servent sur la côte du Pérou.

BALUSTRE, *s. m.* Petites colonnes à hauteur d'appui, jointes par leur sommet, pour renfermer quelque espace. L'usage en est commun pour le sanctuaire des Églises, pour les alcoves, &c. La balustrade est une ou plusieurs rangées de ces colonnes.

BALUX, *sub. m.* Nom qu'on donne au sable des rivieres dans lequel il se trouve de l'or mêlé.

BALZANE, *s. f.* On donne ce nom aux tâches blanches que les Chevaux noirs, ou bais, ont quelquefois aux pieds. Le Cheval se nomme *Balzan*.

BAMBÊLE, *s. f.* Poisson du genre des Carpes, qui n'a que six ou sept doigts de longueur, & qui est remarquable par une caroncule qui se trouve à la jointure de ses nageoires, par une ligne brune qui va obliquement de la tête à la queue, & sur-tout par l'iris de ses yeux qui est de couleur d'or safrané. Ce Poisson ne se trouve guere que dans le *Lac de Zurich*.

BAMBI, *s. m.* Nom d'une sorte de Chevre sauvage du Royaume de Congo; cette espece n'a point de cornes, ou du moins si elle en a, elles sont si courtes qu'elles n'excedent jamais

la longueur du pouce. On trouve dans le ventricule des vieilles, des pierres qui sont de véritables bézoards, ou du moins qui en ont la vertu. On lui donne aussi le nom de *Viadi*.

BAMBIAYA, *s. m.* Oiseau de l'Isle de Cuba, qui s'élevant peu dans l'air, est pris fort aisément. Sa chair a le goût du Faisan.

BAMBIN, *s. m.* Mot emprunté de l'Italien, qui se dit pour *Enfant*, dans l'âge de l'innocence.

BAMBO, *s. m.* Nom d'une mesure de la Chine qui ne tient guere plus de deux pintes d'Angleterre.

BAMBOCHADE, *s. f.* Nom qu'on donne à certains tableaux, qui représentent des sujets grotesques & champêtres. On les appelle ainsi de leur Auteur, Peintre Flamand, que la singularité de sa taille fit nommer *Bambocio*, ou *Bamboche*, par les Italiens. Son véritable nom étoit *Pierre de Laer*.

BAMBOU, *s. m.* Espece de canne des Indes, qui croît en plusieurs tiges sur une même souche, & qui est assez grosse & assez forte pour servir à quantité d'usages au lieu de bois. On appelle *bamboches* de petites cannes de bambou pleines de nœuds.

BAN, *sub. m.* Proclamation solemnelle, ou publication d'une chose. Ce mot a d'abord signifié *Banniere*, ensuite *Édit*, *Publication*, & peu après *Bannissement*; le Ban prononcé contre le Duc de Suabe en 1030, est un des premiers exemples de cette proscription. Voici quelle en étoit la formule: *Nous déclarons sa femme veuve, ses enfans orphelins, & nous l'envoyons au nom du Diable aux quatre coins du monde.* Du mot de *Ban* est venu celui de *Bannir*, & de-là l'ancienne convocation de la Noblesse, qui se nommoit *Ban* & *arriere-Ban*. *Banal* se dit de ce qui est public, commun à tout le monde. Toutes les différentes acceptions de ce mot, & ses dérivations, reviennent à cette idée. Un crieur public s'appelloit autrefois *Bannier*. *Bannir*, au Parlement de Toulouse, signifie *saisir*.

BANAL, *adj.*, formé de *ban*, qui se dit pour *commun*, *vulgaire*, *public*. En termes de coutume, *Banal* signifie ce qui est dans l'étendue d'un lieu où les Vassaux doivent payer au Seigneur quelque droit, & ce qui leur est commun à cette condition, tel qu'un *Moulin*, un *Pressoir*, &c. Ce droit du Seigneur s'appelle *Droit de banalité*. Le district de la banalité est nommé *Banlieue*.

BANANE, *s. f.* Fruit d'une grande & grosse plante, qui se nomme *Bananier*, & qui est fort commune aux Indes. Les Bananes sont de la grosseur d'un œuf, & viennent en grappes. On vante beaucoup la beauté & la délicatesse de ce fruit.

BANARÉ, *s. m.* Nom que les Caraïbes de la Dominique se donnent entre eux, & qu'ils donnent aux Européens, qu'ils veulent honorer. *Banaré* signifie selon eux, *homme de Mer*, ou *qui est venu par Mer*. V. Labat.

BANC, *s. m.* Outre sa signification commune, ce mot en a plusieurs autres dans les Arts. Le *banc à dégrossir* des Tireurs d'or est une espece de petite argue, qu'on fait tourner, pour réduire les lingots à la grosseur d'un petit fer de laces. Leur *banc à tirer* est la machine dont ils se servent pour tirer le fil d'or à travers une petite filiere nommée *Bregaton*, &c. Un *Banc de sable* est un amas de sable qui s'éleve dans la Mer, vers la surface de l'eau. On appelle le *grand banc*, un banc, ou une montagne de sable, d'environ cent cinquante lieues de long, & cinquante de large, qui n'a, au-dessus d'elle, dans sa plus grande hauteur, qu'environ vingt brasses d'eau, & où l'on fait la pêche de la Morue, à vingt-cinq lieues de l'Isle de Terre-Neuve, que les Anglois, qui la possédent aujourd'hui, nomment *Newfound-land*.

BANCELLE, *s. f.* Nom d'une machine de bois qui sert à briser le chanvre & le lin. Il ne faut point la confondre avec l'*Échamvoir*, qui est autre chose.

BANDE, *sub. f.* Outre ses significations, communes ce mot étoit le nom d'un ancien Ordre d'Espagne, qui ne subsiste plus, institué au quatorzieme siecle, par *Alphonse XI*, Roi de Castille. Il tiroit son nom d'une écharpe rouge, que les Chevaliers de la *Bande* portoient nouée sur le bras gauche. Il falloit avoir servi le Roi pendant dix ans, pour être en droit d'aspirer à cet honneur. En termes de Blason, *bande* est une piece qui traverse diagonalement le tiers de l'écu, de droite à gauche. *Bandé* se dit de tout l'écu, lorsqu'il est couvert de bandes, ou d'une piece bandée.

BANDE DU NORD, BANDE DU SUD, *sub. f.* Termes de Marine, qui signifient *côté du Nord* & *côté du Sud*, c'est-à-dire, les deux hémispheres qui sont entre la Ligne équinoxiale & les deux Pôles.

BANDEAU, *sub. m.* En termes d'Architecture, c'est l'architrave qui regne autour d'une ouverture en arc, telle qu'une porte ou une fenêtre. *Bandelette* est un autre ornement d'Architecture, qui se nomme aussi *regle*, tel que la moulure qui couronne l'Architecture Dorique. *Banderolle* étoit une petite bande, ou un ruban, qu'on portoit autrefois aux lances, & qui faisoit une espece de petite enseigne. *Bandereau* est le nom du cordon dont un Trompette se sert pour se suspendre son instrument au cou. *Bandin* est un terme de Marine, qui signifie, dans les vaisseaux, un lieu d'une toise en saillie, où l'on s'appuie à l'extrêmité de la poupe.

BANDEAU, *s. m.* Les Chirurgiens donnent ce nom à un médicament externe composé de fleurs, de semences, &c. qu'ils appliquent sur le front.

BANDEGE, *s. m.* Nom d'une espece de petite table, à petits rebords & sans pieds, sur laquelle on met, ou l'on sert, des tasses de café, de chocolat, &c., & qu'on appelle vulgairement *Cabaret*, ou *Plateau*.

BANDER, *v. act.* Terme de Fauconnerie. *Bander au vent*, se dit d'un Oiseau qui se tient sur les Chiens en faisant la cressevele. On dit aussi, *Bander des tourtes*; pour dire, y mettre des petites bandes de pâte.

BANDIT, *s. m.* Nom emprunté de l'Italien, pour signifier des scélérats, *bannis* de leur Pays, qui font métier de voler & de tuer sur les grands chemins. On donne le nom de *Bandouliers* aux même voleurs, dans les Provinces voisines de l'Espagne; & c'est de-là vraisemblablement que vient *Bandouliere*.

BANDURE, *sub. fém.* Plante, qui ressemble à la Gentiane, par sa semence & son fruit, mais plus remarquable par une espece de graine qu'elle produit sur sa feuille, & qui est à moitié remplie d'une liqueur assez agréable.

BANETON, *s. masc.* Nom que l'on donne à une espece de coffre ou réservoir pour y conserver le Poisson en vie.

BANGE, *sub. f.* On appelle *Bange de Bourgogne* une étoffe qui se fabrique dans cette Province, & dont il se fait un assez grand Commerce à Lyon.

BAGNIER, *s. masc.* Nom d'un Camelot façonné, qui se fabriquoit autrefois à Amiens.

BANGUE, *s. m.* Sorte de boisson, que les Indiens tirent d'un arbre qui ressemble beaucoup au Palmier. Cette espece de vin enivre fortement & excite au courage, ou plutôt, rend comme frénétiques ceux qui en boivent.

BANIANS ou BANIANES, *s. m.* Idolâtres des Indes Orientales, qui croient la Métempsycose, & qui ne tuent, par cette raison, aucun Animal. Ils respectent particuliérement la Vache. Quoiqu'ils reconnoissent un Dieu, ils adorent le Diable, afin qu'il ne leur nuise point. Ils portent des cheveux courts, mais ils ne se rasent jamais la tête. Leurs principales cérémonies consistent en purifications; & leurs pratiques de Religion, en jeûnes & en privations fort austeres. Ils ont des Hôpitaux pour les Bestiaux. Ils font leurs marchés sans parler, en faisant seulement des signes de la main. Ils sont dispersés dans l'Orient, comme les Juifs le sont parmi nous. On les charge de toutes sortes de commissions; & il n'y a presque personne dans les Indes qui n'ait son *Banian*. D'ailleurs l'innocence de leur vie leur attire beaucoup de respect de la part des autres Indiens.

BANISTERE, *s. fém.* Plante qui tire son nom d'un célebre Botaniste, & dont la fleur, qui est en papillon, est remplacée par une semence unie, dont la membrane extérieure forme une feuille aîlée, à-peu-près comme la semence de l'Érable.

BANNE, *sub. f.* Nom d'une grande Manne. On appelle *Charbon en banne* celui qu'on apporte par charroi. La *Bannette* est une espece de Pannier, qui sert au transport des marchandises. La *Banse* est un autre grand Panier.

BANNERET, *s. masc.* Ancien titre des Seigneurs qui avoient droit de lever banniere, pour composer une Compagnie militaire de leurs Vassaux. Ce titre, qui étoit d'abord personnel, & qui ne s'obtenoit que par la valeur, fut attaché aux Fiefs, & devint ensuite héréditaire. Les *Chevaliers Bannerets* étoient de la haute Noblesse & portoient des éperons dorés, au-lieu que les

les Ecuyers *Bannerets* ne portoient que des éperons blancs. En termes de Blason, on appelle *vol banneret* celui qui se met sur le cimier, & qui est fait en banniere, le dessus quarré, comme l'écu des anciens Chevaliers.

BANQUE, *sub. f.* Mot tiré de l'Italien, & si simple dans son origine, qu'il ne signifioit que les bancs où s'asséioient ceux qui se chargeoient de faire des remises d'argent pour le Public. On donne aujourd'hui le nom de *Banque* à tous les fonds pécuniaires qui augmentent par le Commerce & par l'Industrie, & particuliérement à certains établissemens de cette nature, dont le crédit est le mieux fondé, tels que la *Banque de Venise*, *d'Amsterdam*, *de Lyon*, &c. On nomme *Banque* les lieux mêmes où se traitent ces sortes d'affaires. Le nom de *Banquier* s'applique proprement aux Négocians qui font passer de l'argent d'un lieu à l'autre, par des lettres de change. Les *Banquiers en Cour de Rome*, sont ceux qui, par le moyen de l'argent qu'ils font passer dans cette Cour, emploient leurs Correspondans à solliciter les Bulles, les Dispenses & les autres expéditions de la Daterie Romaine. *Banqueroute* est un mot qui vient de la même source, & qui signifie, en Italien, *Banque rompue*. On l'applique à la ruine d'un Négociant, qui cesse de satisfaire à ses engagemens pécuniaires. Les loix imposent la peine de mort aux Banqueroutiers de mauvaise foi.

BANQUET. *sub. m.* Ancien mot, qui signifie *Festin* ou *Repas*, qui se fait dans une Fête. On dit encore, le *Banquet spirituel*, pour signifier l'*Eucharistie*. Le *Banquet des sept Sages*, est aussi une expression consacrée par l'usage.

BANS, *s. m.* Terme de Chasse. Nom que l'on donne aux lits des Chiens.

BANZO, *sub. m.* Nom d'un petit Animal du Royaume de Congo, dont la grosseur est semblable à celle des Taons. Son ventre est tout environné de pieds. Sa couleur est grise. Sa piqûre est mortelle, si on ne se fait saigner promptement. Elle cause des douleurs excessives, accompagnées d'une fievre, quoiqu'éphemere, ôte la connoissance au malade, & le jette dans la frénésie. On dit que ceux qui ont été guéris, y retombent une seconde fois par le souvenir seul du mal qu'ils ont enduré : ce qui en a jetté plusieurs dans une nouvelle frénésie, si horrible, qu'ils se sont tués eux-mêmes.

BAOBAB, *s. mas.* Nom d'un arbre du Sénégal, dont la grosseur est presque incroyable; il y en a qui ont jusqu'à 25 & 27 pieds même de diametre.

BAPTISER *une Cloche*, *un Vaisseau*, *v. actif.* C'est employer certaines cérémonies ecclésiastiques pour les bénir & les mettre sous la protection du Ciel. Le *Baptême de Mer*, est un usage des Matelots, à l'égard de tous ceux qui passent, pour la premiere fois, le Tropique ou la Ligne. Il consiste à les arroser d'eau avec des circonstances burlesques, s'ils n'achetent point leur repos par quelques libéralités pécuniaires.

BAR ou BARD, *s. mas.* Espece de civiere, qui sert aux Ouvriers pour le transport de leurs matériaux. En terme de Blason, *Bar* est un *Barbeau*. S'il y en a deux, ils doivent être couchés & adossés.

BARANGUES, *s. m. pl.* Nom que les Grecs donnoient anciennement aux *Gardes Anglois*, qui servoient d'escortes aux anciens Empereurs de Constantinople, de la même façon que les *Suisses* servent à présent dans plusieurs Cours de l'Europe.

BARAQUER, *v. act.* Terme militaire. Les Soldats *se baraquent*, lorsqu'au défaut de tentes, ou pour passer une partie de l'Hiver en campagne, ils se font des baraques.

BARAT, *subst. mas.* Nom que les Turcs donnent à leurs brevets, ou lettres-patentes.

BARATERIE, *s. f.* Terme qui nous est commun avec les Anglois. Ils écrivent *Baratry*. C'est la malversation d'un Capitaine, ou d'un Patron de navire, dans ce qui a rapport à la qualité ou à la quantité des marchandises. *Barater* signifioit anciennement *tromper*; & *Barat*, *tromperie*.

BARATRE, *s. fém.* Le supplice de la *Baratre* étoit chez les Perses le plus cruel de tous les tourmens; l'on enfermoit le criminel entre deux auges, à l'exception du visage, des pieds & des mains, auxquels on appliquoit du miel, l'on irritoit des mouches qui venoient fondre sur les membres du patient, à qui l'on avoit soin de donner du miel & du lait pour nourriture, par ce moyen la corruption ne manquoit pas de se mettre dans

cette *baratre*, y engendroit des vers; ce qui leur causoit de longues & de cruelles douleurs: quelques Historiens rapportent que l'on en a vu vivre jusqu'à dix-huit jours en cet état. Ce supplice est à-peu-près le même dans la Chine; toute la différence qu'il y a, c'est que les Chinois revêtent le patient d'une culotte de cuir exactement fermée; aussi appellent-ils ce tourment, *la culotte de cuir*. A Athenes, on donnoit le nom de *baratre* à une ouverture de terre fort profonde, où l'on jettoit les plus grands criminels.

BARATTE, *s. f.* Nom d'une espece de tonneau fait en forme de pyramide, qui sert à battre le beurre.

BARBA JOVIS. (*Barbe de Jupiter.*) *s. masf.* Arbrisseau d'Orangerie, dont les feuilles sont comme celles du faux Acacia. Ses fleurs, en épis, sont d'un violet foncé, parsemé de points jaune doré. On le multiplie de marcottes, de boutures & de drageons. Il lui faut une bonne terre & l'exposer au Soleil.

BARBACANE, *sub. f.* Ouverture qu'on laisse dans un mur, pour l'écoulement des eaux, & qui s'appelle aussi *Ventouse*. En termes de Fortifications, c'étoit autrefois un petit Fort qui étoit à l'entrée du Pont d'une Ville, & qui la commandoit. Aujourd'hui ce n'est plus que certaines ouvertures qu'on fait dans les murs d'une Forteresse, pour tirer à couvert.

BARBARESQUE, *s. m.* Nom qu'on donne à l'*Écureuil de Barbarie*, qu'on a souvent confondu avec le *Palmiste* & l'*Écureuil Suisse*: mais le *Barbaresque* est plus Écureuil que Rat, & le *Palmiste* est plus Rat qu'Écureuil: pour le *Suisse*, le climat glacé qu'il habite suffiroit pour en faire une race particuliere. Le *Barbaresque* a le même naturel que notre Écureuil; il vit de fruits comme lui, a son cri, son instinct & son agilité; il a une douceur mêlée de vivacité; on l'apprivoise aisément, & on le croiroit souvent un Animal domestique. Cette espece d'Écureuil n'est point rare en Barbarie: les Habitans vont à sa chasse pour s'en nourrir, & les Européens pour satisfaire leur curiosité.

BARBARESQUES, *s. m.* Habitans de la Barbarie, sur la Côte Septentrionale d'Afrique. On dit aussi *Barbaresque*, pour signifier ce qui tient des usages & du génie des Peuples Barbares, c'est-à-dire, grossiers, sans lumieres, sans aucune regle de bienséance & de goût.

BARBARICAIRE, *sub. masf.* Nom qu'on donne aux Peintres en Tapisseries, qui emploient des soies de différentes couleurs dans les représentations d'Hommes & d'Animaux.

BARBE, *s. m. lat.* Nom qu'on donne aux Chevaux qui viennent de Barbarie. Ils sont célebres par leur vitesse, & par la vigueur qu'ils conservent jusqu'à l'extrêmité. Leur taille est menue & leurs jambes déchargées. On appelle *Échappés de Barbe*, les Poulains qui naissent d'un Étalon *Barbe*. Les Africains conservent la généalogie de ces Chevaux avec autant de soin que celle des familles Nobles. Un beau *Barbe* se vend quelquefois parmi eux, jusqu'à mille ducats.

Le mot de *Barbe* a d'ailleurs quantité d'usages. Les *barbes* des Poissons plats, sont leurs nageoires. La *barbe* d'un Cheval, est le dessous de sa mâchoire inférieure. La *barbe* d'un Coq, est la chair rouge qui est au-dessous du bec. La *barbe* d'une Comète, ce sont les rayons qu'elle lance devant elle. En termes de Monnoie, on appelle *barbes* les filets qui restent aux pieces avant qu'elles aient été polies. En termes de Mer, les *barbes* d'un vaisseau, sont certaines parties du bordage de l'avant. La *Sainte-Barbe* est la chambre des poudres, parce que les Canonniers ont choisi cette Sainte pour leur Patrone. En termes d'Artillerie, *Tirer en barbe*, c'est tirer le canon par-dessus la hauteur du parapet, sans le pointer par les embrasures. Dans le Blason, *Barbé* se dit de quelques Animaux à barbe, lorsqu'elle est d'un autre émail; *Barbue* d'une Comète, lorsque sa barbe est du même émail, & *barbée* lorsque l'émail est différent. On appelle *Barbe-bouc* une plante, qui a le même nom en latin, parce que de la cime de ses boutons, qui s'épanouissent en fleurs jaunes, on voit pendre une sorte de barbe : cette plante est une espece de Pissenlis. Les fleches qui ont des pointes ou des barbes dans leur armure, s'appellent *barbelées*.

BARBEAU, *sub. masf.* Poisson de riviere, qu'on appelle aussi *Bar*, & qui porte ce dernier nom dans le *Blason*. Plusieurs Auteurs ont pensé que

c'est le *Mullus* des Anciens : son nom moderne lui vient des *Barbillons* qui pendent au cartillage de son museau ; il n'a point de dents, ses yeux sont très-petits, & son dos est blanc & jaunâtre. Sa chair est blanche & molle : ce Poisson est fort estimé quand il est vieux ; mais ses œufs sont vénimeux. Le *Barbeau* se trouve dans les rivieres & dans les étangs.

BARBETTE, *sub. fém.* Terme de fortification. Il signifie une espece de plate-forme, ou de petite élévation de terre, qui se fait ordinairement dans les angles d'un Bastion, pour y placer du canon, qui tire par-dessus le parapet. Ainsi, il a quelque rapport au Cavalier. *Tirer le canon à barbette*, c'est le tirer à découvert, sans épaulement de terre pour se cacher.

BARBETTE. *Aiguille à Barbette*, *s. f.* Nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à l'opération de la paracentese, ou ponction. Cet instrument a été décrit par *Paul Barbette*, dont il a pris le nom, quoiqu'il n'en ait pas été l'Inventeur. *Masotti* l'a perfectionné.

BARBEYER. *v. act.* Terme de Marine. Le vent *barbeye*, lorsqu'il ne fait que raser la voile, sans la remplir.

BARBILLONS, *s. m. pl.* Mal particulier qui survient aux Faucons. Ce mal se manifeste à la langue de ces Oiseaux, & est causé par des humeurs chaudes qui tombent sur des glandes qui s'enflent.

BARBONNE, *s. f.* Nom d'un Poisson de Mer, qui ressemble à la Perche, & qui en a le goût.

BARBOTE, *sub. f.* Poisson de lac & de riviere ainsi nommé, parce qu'il se plait à *barboter* dans l'eau trouble ; il a le bec & la queue pointue, avec un barbillon qui pend de la mâchoire inférieure ; il a des nageoires le long du ventre & du dos, son foie est fort grand relativement à son corps, & on le regarde comme un mets délicat ; mais sa chair est peu estimée ; cependant ce Poisson est excellent dans la riviere de Lys en Artois, où on l'appelle *Bourbote*, probablement à cause de l'eau bourbeuse que ce Poisson recherche.

BARBOTER, *v. n.* Outre sa signification commune qui veut dire, *gronder entre les dents*, ce mot se dit des Canards & des Oies, & signifie *chercher à manger* dans des eaux bourbeuses, en y fourrant le bec. Au figuré, *mettre les mains dans l'eau* en agitant celle-ci. En terme de Mer, c'est la même chose que *Barbeïer :* ce qui se dit lorsque le vaisseau étant trop près du vent, celui-ci rase la voile, & la bat de côté & d'autre sans la remplir.

BARBOTINE, *s. f.* Poudre composée de graine d'Absinthe & d'autres ingrédiens amers ; qu'on fait prendre aux Enfans, pour les guérir des vers, ou les en préserver.

BARBUE, *sub. f.* Poisson de Mer fort estimé, qui est large & plat, assez semblable au Turbot, mais sans aiguillon.

BARBUS, *sub. m. pl.* Nom qu'on donnoit dans le onzieme siecle aux Freres convers des *Chartreux*, des Moines d'*Hirsauge* & de *Vallombreuse*. Ces Freres faisoient des vœux solemnels, & par conséquent étoient de vrais Religieux : les *Freres Barbus de Citeaux* n'étoient pas proprement Moines : c'est pourquoi ils portoient la barbe longue, comme n'étant pas destinés à la Cléricature ; d'où leur vint le nom de *Barbus*.

BARCALAN, *s. m.* Titre du premier Ministre de la Cour de Siam.

BARCE, *sub. m.* Espece de petits canons, autrefois plus en usage sur Mer, qu'ils ne sont aujourd'hui. Ils sont plus courts, plus renforcés de métal, & de plus grand calibre que les Fauconneaux.

BARDANE, *s. f.* Plante, nommée autrement *Glouteron*, dont la graine s'attache fortement aux habits. On en distingue deux sortes, *la grande* & *la petite*. La premiere est vulnéraire. On attribue, aux feuilles de l'autre, de grandes vertus pour les cancers & les hémorroïdes.

BARDE, *adj.* Ancien mot qui n'est plus en usage que dans le Blason & parmi les Rôtisseurs. *Barde* signifioit l'armure d'un Cheval, avant l'invention des armes à feu. Aussi *Bardé* se dit-il, dans le Blason, d'un Cheval caparaçonné ; &, pour le rôti, d'une piece de volaille ou de gibier enveloppée de lard, au lieu d'être piquée. Ce lard se nomme *barde*.

BARDEAU, *sub. m.* Pieces de bois taillés en forme de tuiles ou d'ardoises, qui servent, dans plusieurs Pays, à couvrir les Maisons.

BARDES, *sub. m.* Anciens Poëtes des Gaulois & des Bretons, qui mettoient en vers, & récitoient les grandes actions de leurs Princes & de leurs Héros, accompagnant leurs chansons avec la Harpe : Tacite rapporte que les Germains avoient des chansons où les belles actions de leurs Héros étoient célébrées, & qu'en allant au combat, le chant de ces chansons appellé *Barbiten*, enflammoit leur courage. Dans les montagnes d'Écosse, les Chefs des *Clans* entretiennent encore sous ce nom, des Gens lettrés, pour conserver la généalogie & les événemens mémorables de leurs familles.

BARDESIANISTES, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du second siecle, qui eurent un certain *Bardesanes* pour Chef. Cet Hérésiarque avoit été Sectateur de *Valentin*; mais s'étant dégoûté d'une partie des erreurs de son Maître, & ayant même écrit pour les réfuter, il en garda toujours quelques-unes.

BARDEUR, *s. m.* Ouvrier qu'on emploie dans les atteliers de Maçonnerie, sur-tout pour les Bâtimens de pierre de taille. Ce nom vient de *Bard*, espece de civiere à bras, dont ils se servent pour transporter les pierres.

BARDOT, *sub. m.* Nom de petits Mulets de travail, ou qui servent à porter le bagage.

BARET, *s. m.* Nom que les Voyageurs & les Naturalistes donnent au cri de l'Éléphant & du Rhinoceros.

BARETTE, *sub. fém.* Nom qu'on donne, par excellence, à la calotte rouge des Cardinaux. Il vient d'un mot Latin, qui signifie toutes sortes de coiffures d'hommes, & dont les Jésuites conserverent mieux l'origine, en donnant, à la toque de leurs Novices, le nom de *birette*. Le bonnet du Grand-Maître de Malte se nomme *Baretone*. Il est de Velours noir.

BARETTE, *s. f.* Nom d'une piece d'Horlogerie, qu'on place dans un Barillet, près du crochet du ressort, pour le maintenir contre la virole; ou qu'on attache aux platines, pour nettoyer les roues.

BARFOUL, *s. m.* Étoffe dont on fait des pagnes aux Négres, sur la Côte Occidentale d'Afrique.

BARGE, *s. f.* Grande Barque armée, dont on se sert pour les descentes & pour d'autres usages. On appelle aussi *Barge*, dans quelques Prov ces, une pile de Foin entassée, se nomme *Meule* ou *Meulon* dans d' tres. *Barge*, est aussi le nom d Oiseau aquatique qui ressemble Courlis : le cri de la *Barge* imite ce du Bouc & de la Chevre. Cet Ois cherche à vivre la nuit dans les m rais salsugineux, comme les Hibo & les Chouettes; on le trouve Égypte, & les Habitans y chass volontiers, parce qu'ils trouvent chair délicate.

BARGE, *s. f.* Nom d'un Poisson Mer, qui ne seroit pas différent Carlet, s'il n'avoit le bec un p moins long.

BARIGA DE MORE, *sub. m.* pece de Soies des Indes Orientale qui viennent sur les vaisseaux de Compagnie de Hollande.

BARIGEL, *sub. m.* Titre du Ch ou du Capitaine des Sbirres, qui so des Archers de Rome, établis po la sûreté publique : cette charge co respond à celle de Commandant Guet de Paris.

BARIL À FEU, *s. m.* Machine guerre, qu'on remplit de grenades de toutes sortes de matieres combus bles pour la faire rouler dans un Si ge, sur les travaux des Assiégean Sur les Galeres on appelle *Barilla* l'Officier qui a soin du vin & de l'ea En termes d'Art, on nomme *Barill* un ressort, ou un tambour, qui se à faire jouer une machine. Dans u montre, c'est la piece qui contient grand ressort.

BARILLE ou BARILLA, *sub.* Nom d'une sorte d'herbe, des cendr de laquelle on tire la meilleure *Sou d'Alicante*, que l'on nomme pour ce *Soude de Barille*, & qui est précieu pour les Manufactures de Verre & d Savon. Cette herbe se seme, se cul tive, & se brûle, dans le Royaum de Murcie, & dans une partie d celui de Grenade. Mais il est rare qu les Espagnols l'envoient pure.

BARIQUE, *s. f.* La barique con tient le quart d'un tonneau ou moitié d'une pipe. *Voyez ce dernie mot.*

BARLERIA, *s. f.* Plante, que le Anglois nomment *Suap-Djagoa*, don la fleur est composée d'une seule feuil le. Le pistile se change en un frui oblong & quadrangulaire, qui con tient des semences rondes & plate

Son nom lui vient de *Barlepier*, Bo-caside de Paris.

BARNABITES, *sub. m.* Religieux d'un Ordre institué à Milan, dans le seizieme siecle, sous le titre de *Clercs Réguliers de St. Paul.* Ils ont divers Colléges, où ils enseignent les Sciences, dans quelques États Catholiques. Le nom de *Barnabites* leur vient d'une Église dédiée à *Saint Barnabé*, dans laquelle leurs Fondateurs s'assembloient.

BARNACLE, *s. f.* Oiseau de Mer, dont la nature n'est pas encore décidée. Il est fort commun dans les Isles Occidentales d'Ecosse, où l'on prétend que, dans son origine, ce n'est qu'un petit coquillage, qui s'attache aux vieilles planches des navires, & qui prend la forme d'Oiseau par degrés. Les uns le croient chair, les autres poisson. Quelques-uns le confondent avec la Macreuse, qui lui ressemble beaucoup.

BAROMETRE, *sub. m. gr. comp.* Instrument de Mathématique, qui sert à faire connoitre la pesanteur de l'air. C'est un tuyan de verre appliqué sur une planche, dans lequel est, d'un côté, une colonne de mercure, & de l'autre une colonne d'air. Ces deux fluides étant en équilibre, pour peu qu'on retranche de l'un, ou qu'on y ajoute, l'autre monte ou descend; ainsi le *Barometre* est une espece de balance. Une expérience constante fait connoitre que l'air est plus pesant, lorsqu'il est serein; & plus léger, lorsqu'il est nébuleux & pluvieux, ou agité par de grands vents. Le *Barometre*, inventé par *Torricelli*, a été perfectionné par *Huygens.*

BARON, *s. m.* Ancien titre de la Noblesse, dont l'origine n'est pas bien éclaircie. Mais il est constant que dans la plupart des Pays de l'Europe, *Baron* signifioit un degré de la Noblesse au-dessus des Chevaliers Bannerets, & des Écuyers : soit, comme le pensent quelques-uns, qu'il ait été long-tems commun à toute la haute Noblesse, c'est-à-dire, aux Ducs, Marquis, Comtes & Vicomtes; soit qu'il fit un degré à part, immédiatement au-dessous des Vicomtes. Dans les premiers tems de notre Monarchie, on appelloit *Hauts-Barons*, ceux qui possédoient les grands Fiefs, parmi lesquels on met en particulier *Couci*, *Craon*, *Sully* & *Beaujeu.* En Angleterre, les Barons sont de la Chambre-Haute. Le titre de *Baronnet* est le premier de la petite Noblesse Angloise; & quoique cet Ordre n'ait été créé qu'en 1611, par *Jacques I*, on trouve, dans un Statut de *Richard I*, que *Baronnet* & *Banneret* avoient la même signification. Le terme de *Baron* n'est pas moins ancien dans toutes les parties de l'Allemagne & du Nord; il paroît même que le terme de *Boyars* ou de *Boyarons*, chez les Moscovites, revient à la même chose.

BAROQUE, *adj.* formé de *Baroco*, terme de Logique, qui est le nom d'un sillogisme de la seconde figure. Il se dit vulgairement, pour *inégal*, *bizarre*, *irrégulier.*

BAROSANEME, *sub. m. gr.* qui signifie *Pese-vent.* C'est le nom d'une machine inventée pour connoitre la pesanteur du vent.

BARQUE, *s. f.* Bâtiment de Mer à mât & à voiles, dont les plus grands sont d'environ deux cens tonneaux. Il y a différentes sortes de Barques. La *Barquerole* est un petit bâtiment sans mât, qui ne va jamais en haute Mer. On appelle *Barque en fagots*, tout le bois qui sert à la construction d'une barque, & qu'on porte dans un vaisseau, pour s'en servir au besoin.

BARRAGE, *sub. m.* Droit qui se paie à certaines Barres, ou Barrieres, pour la réparation des ponts & des chemins. Les *Barragers* sont ceux qui reçoivent ce droit. On nomme aussi *Barrage* une sorte de toile ouvrée qui se fabrique en Basse-Normandie.

BARRAS, *sub. m.* Nom que l'on donne à la *Térébenthine* lorsqu'elle sort des arbres par incision, qu'elle n'a point été cuite, & qu'elle est desséchée à l'air. On en distingue deux especes. La premiere est plus blanche, plus seche, plus nette, on donne à celle-ci le nom de *Galipot* ou d'*Encens blanc.* La seconde s'appelle *encens marbré*, elle est plus terne & plus friable.

BARRE, *s. f.* Outre plusieurs significations communes, ce mot signifie à l'entrée des rivieres, des bancs de sable qui la bouchent, ou certains flots dangereux pour la navigation, sur-tout dans le tems de la marée. *Barre*, en termes de Blason, se prend dans le même sens que *bandes.* Les

barres, dans la bouche d'un Cheval, sont des parties extérieures qui forment une espece de gencives sans aucunes dents, & où se fait l'appui du mords. En termes de Palais, la *Barre* est le lieu qui fait la séparation des Juges & de l'Auditoire, parce qu'il y a ordinairement une barre de fer. De-là vient aussi le terme de *Barre du Chapitre*, pour signifier la Jurisdiction du Chapitre de Notre-Dame de Paris. L'os *barré*, en termes d'Anatomie, est celui qui s'ouvre dans les femmes lorsqu'elles accouchent. *Barrer*, en termes de Manége, est une opération qu'on fait aux Chevaux, en leur coupant une veine, pour arrêter le cours de quelque humeur maligne. *Barre* est aussi le nom d'une mesure de longueur, ou d'une sorte d'aune d'Espagne & de Portugal.

BARRE, *s. f.* On nomme *Barres* de la queue d'un Épervier, certaines bandes noires qui la traversent.

BARREAU, *subst. m.* Outre plusieurs significations, les Imprimeurs emploient ce terme en parlant d'un morceau de fer qui traverse l'arbre de la Presse qui sert à presser les formes.

BARRES, *s. m.* Nom qu'on donnoit autrefois aux *Carmes*, parce qu'ils portoient des manteaux divisés par quartiers blancs & noirs.

BARRICADES, *s. f.* Chaîne qu'on tend à Paris, dans les troubles publics, à l'entrée des principales rues. On donne le même nom à des arbres taillés à six faces, traversés de bâtons, ferrés au bout, qu'on met dans les passages, ou les breches, pour retarder la Cavalerie & l'Infanterie.

BARRIERE, *s. f.* Terme de Traités. On nommoit ainsi, depuis la paix d'Utrecht, quelques Villes des Pays-Bas Autrichiens, telles que *Tournai*, *Ypres*, &c., où les Hollandois tenoient garnison, pour servir de boulevard contre les François.

BARROIR, *sub. m.* Espece de tarriere, dont la mêche est fort étroite.

BARROLEMENT, *subst. m.* qui signifie, en termes de Pratique, *un délai des Procédures.*

BARROT, *sub. m.* Terme de Mer. Les *barrots* sont des pieces de bois qui servent à soutenir les ponts d'un vaisseau. On dit, dans le même langage, qu'un vaisseau, est *barroté*, pour signifier que le fond de calle est rempli jusqu'aux *barrots.*

BARSE, *s. f.* Grandes boîtes d'[...] tain, dans lesquelles on apport[...] Thé de la Chine.

BARTAVELLE, *s. f.* Nom d'[...] espece de grosse Perdrix rouge, d[...] on vante la délicatesse, & qui [...] commune dans le Dauphiné.

BAS, *adject.* L'usage de cet adj[...] est fort étendu, dans ses jonctions [...] quantité d'autres mots. Le *bas-*[...] d'un navire, par opposition à [...] *bord*, est le côté gauche, en re[...] dant de la poupe, ou de l'arri[...] Un vaisseau de *bas-bord*, est c[...] qui n'a qu'un pont. Une Chien[...] mis *bas*, lorsqu'elle a fait ses pe[...] Un Cerf a mis *bas*, lorsque son [...] est tombé. Une place *basse*, en [...] mes de Guerre, est la *casemate*[...] le *flanc retiré*, qui sert à la déf[...] du fossé. La *basse-cour*, est la [...] d'une Maison de campagne, où [...] les Bestiaux & tout ce qui sert [...] ménage, &c.

BAS, *adv.* On dit en Fauconn[...] *Bas-voler à tire d'aile*, en par[...] de la Perdrix & d'autres Oiseaux [...] n'ont pas le vol fort haut. On [...] *C'est le naturel de cet Oiseau de [...] voler.*

BASAAL, *s. m.* Arbre des In[...] qui ne porte des fleurs & des fr[...] que pendant quinze ans, & dont [...] feuilles, en décoction, sont van[...] pour les maux de gorge.

BASALTE, *s. m.* Nom d'une [...] de Marbre noirâtre d'Éthiopie. [...] mot vient de *Basal*, qui en Éth[...] pien, signifie *Fer*, parce que c[...] sorte de pierre imite le Fer pa[...] dureté & sur-tout par sa couleur. [...] dit qu'on a trouvé du *Basalte* de[...] peu sur les bords du Rhin, e[...] Bonn & Andernach. Quelques [...] siciens prétendent que ce marbre [...] une production volcanique.

BASANE, *s. f.* Nom qu'on do[...] à la peau de Mouton, lorsqu'é[...] bien préparée, elle peut servir, au [...] de peau de Veau, à relier des liv[...]

BASARUQUE, *s. m.* Nom d'[...] petite monnoie d'étain des Indes.

BASCULE, *s. f.* Toute mach[...] dont le jeu consiste dans l'élévat[...] d'un de ses bouts, lorsqu'on pese [...] l'autre.

BASE, *sub. f.* Ce mot, qui [...] emprunté du grec, signifie la pa[...] d'une chose qui étant la plus ba[...] lui sert comme de fondement.

BASFOND, *s. m.* ou *Pays somme.* Terme de Mer. C'est un fond où il y a peu d'eau, & où la crainte d'échouer oblige à prendre des Pilotes du *Pays* pour servir de guides.

BASILAIRE, *adj. gr.* On appelle *glande basilaire*, celle qui fait couler dans le nez, la pituite du cerveau.

BASILE, *s. m.* *Ordre de Saint Basile.* C'est le nom du plus ancien de tous les Ordres religieux, fondé au quatrieme siècle, par *Saint Basile-le-Grand*, dans les déserts du Pont. Cet Ordre subsiste encore dans l'Orient. Il en passa quelques Colonies en Occident, vers le milieu du onzieme siécle.

BASILIC, *s. m.* Plante odoriférante, dont l'odeur approche de celle du Citron. Il y a plusieurs sortes de Basilic; les uns à petites feuilles, d'autres à feuilles larges. On prétend que le Basilic pris intérieurement, est dangereux, quoiqu'il ait quelques vertus, telles que de dissiper les vents & de provoquer les urines. *Basilic* est aussi le nom d'un Serpent, dont la la forme, dit-on, approche de celle d'un Coq, & qui cause la mort par son seul regard. Mais tout ce qu'on en raconte est si mal prouvé, qu'il paroît permis de douter même de son existence.

BASILIQUE, *sub. f. gr.* Ancien nom grec des Maisons royales & des grandes Salles, ou les Rois rendoient la Justice, & qui devint, dans l'Orient, celui des grandes Églises Chrétiennes. Dans la Pharmacie, on nomme *Basilique* ou *Basilicum*, un onguent composé de poix, de résine, d'huile & de cire, qui sert à consolider les plaies. Dans l'Anatomie, on donne le nom de *Veine basilique* à celle qui naissant d'un rameau axillaire, va au milieu du pli du coude, d'où elle s'étend, par d'autres rameaux, jusqu'aux doigts de la main.

BASIN, *s. m.* Nom d'une bordure, ordinairement de bois uni, qui sert pour encadrer les Estampes. Elle le tire de son inventeur.

BASOCHE, *s. f.* Nom d'une Cour badine de Justice, établie fort anciennement entre les Clercs du Parlement de Paris, pour juger les différents qui s'élevent entre eux. On ne s'accorde point sur le tems de son origine, ni sur la signification de son nom; mais elle jouit de quelques priviléges, qui lui ont été accordés, pour entretenir l'émulation parmi les Clercs, & ses armes sont trois écritoires d'or en champ d'azur. Elle jouoit autrefois des Farces, ce qui lui fut défendu en 1540.

BASQUES, *s. m. pl.* Nom que l'on donne aux Habitans d'un petit Pays de la Gascogne, qui s'étend entre l'Adour, le Béarn & les frontieres d'Espagne. *Bayonne* en est la Ville principale. Cette nation est extremement leste, on lui attribue l'invention du tambour qui porte son nom.

BAS-RELIEF, *s. m.* Sorte de gravure qui donne de la saillie aux figures, en les faisant sortir du fond, sans cesser d'y être attachees. Elle étoit fort exercée par les Anciens. La différence des bas-reliefs consiste dans le plus ou moins de saillie. *Voyez* RELIEF.

BASSE, *s. f.* On donne, en général, le nom de *Basse* aux plus bas tons, ou à la partie la plus basse, de la Musique. C'est sur la Basse, que les autres parties sont composées comme sur leur fondement. On distingue la *Basse-continue*, qui regne dans une piéce entiere; & dont l'usage, en France, n'a été introduit que vers 1680, par un Musicien, nommé *du Mont*; la *Basse-concertante*, qui est celle des petits Chœurs; & *la Basse-pleine*, ou celle des grands Chœurs. Des *basses*, en termes de Marine, sont des endroits où il n'y a pas assez d'eau pour naviguer, & qui sont remplis de bancs & de rochers. Dans nos Isles de l'Amérique, on donne le nom de *Basse-terre* à la partie de l'Isle qui regarde l'Occident, où les vents alisés se font moins sentir que dans les *Cabesterres*; conséquemment il fait plus chaud dans les *Basses-terres*, mais aussi la Mer y est plus unie, plus tranquille, & ainsi plus propre pour le mouillage & pour le chargement des vaisseaux.

BASSE LICE, *sub. f.* Tapisserie de soie & de laine, relevée quelquefois d'or & d'argent. Ce n'est que la position du Métier, qui fait la différence de la *Basse-lice* & de la *Haute-lice*. L'Ouvrier se nomme *Basse-licier*.

BASSER, *v. act.* Terme en usage chez les Tisserands. *Basser*, c'est enduire la chaîne d'une colle propre à rendre les fils glissans au travail.

BASSET, *s. m.* Nom qu'on donne aux Chiens dont les pattes sont fort courtes : elles sont concaves en dedans, ce qui leur donne beaucoup d'avantage pour fouiller dans la terre. Ces Chiens sont excellens pour la chasse du Renard & du Blaireau.

BASSETTE, *s. f.* Jeu de cartes, autrefois très-commun, mais défendu aujourd'hui par les Loix.

BASSILE, *subst. f.* Herbe, qui se nomme autrement *Crête-marine.* Elle croît dans les lieux pierreux & voisins de la Mer. On la marine au vinaigre, pour la manger en salade.

BASSIN, *s. m.* Outre ses significations ordinaires, les Anatomistes emploient ce mot pour signifier différentes cavités du corps, telles que celle qui contient la vessie, la matrice & les intestins. Les pieces d'eau dans les Jardins, & la partie d'un Port de Mer, où se tiennent les vaisseaux, se nomment aussi *bassins.* En terme de Commerce, acheter ou vendre des marchandises en gros, *au son du bassin,* c'est lorsqu'elles ont été annoncées publiquement. La *bassine*, en langage d'Apothicaire, est un grand *bassin* qui sert à faire leurs décoctions.

BASSINET, *sub. m.* Fleur jaune, qui est fort commune dans les Prairies. On distingue *le simple* & *le double.*

BASSON, *sub. m.* Instrument de Musique à vent, avec une anche comme le Hautbois. Il tire son nom de son usage, qui est de servir de Basse dans les Concerts.

BASTIDE, *sub. f.* Nom Provençal des Maisons de plaisance, qui sont en fort grand nombre autour de Marseille.

BASTILLÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des pieces qui ont des creneaux renversés vers la pointe de l'écu.

BASTINGAGE, *s. m.* Especes de matelas, qui servent de gabions ou de sacs-à-terre, remplis de laine, dont on se sert sur les vaisseaux pour se garantir des balles.

BASTINGUE, *sub. f.* Nom qu'on donne sur les vaisseaux de guerre, à des pieces d'étoffe ou de toile qu'on tend au long des bords, pendant un combat, pour cacher aux ennemis ce qui se fait sur le pont.

BASTION, *s. m.* Dans les Fortifications modernes, c'est un gros amas de terre, revêtu de briques, ou de pierres, ou de terre, ou de gazon, qui s'avance d'un Rempart, dont il fait partie, & qui a deux faces ou deux flancs. Il y a plusieurs sortes de Bastions, tels que les *pleins*, les *vuides*, les *plats*, les *coupés*, &c.

BAT, *s. m.* Terme de Pêche, qui n'est d'usage que pour mesurer la grandeur d'un Poisson. On dit qu'il a tant de pouces *entre œil & bat*, c'est-à-dire, entre la tête & la queue.

BATAILLÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit d'une cloche dont le battant est d'un autre émail que la cloche même. On disoit autrefois *batail* pour *battant.*

BÂTARD, *s. m.* Terme de Vénerie. Nom qu'on donne aux Oiseaux qui tiennent de deux especes.

BÂTARDE, *s. f.* Nom de la plus grande voile d'une Galere. C'est aussi celui d'une sorte de canon qui est propre pour la plate campagne, & qui peut être chargé facilement à cartouche. On appelle *Bâtardiere* un plan d'arbres greffés, qu'on éleve en particulier dans les Pépinieres pour les transplanter dans les Jardins. Un *Bâtardeau* est un *Terre-plein*, revêtu de briques ou de pierres, pour contenir les eaux d'une riviere ou d'un étang.

BATAULE, *s. f.* Nom d'une certaine graisse qui provient du fruit d'un arbre qui croît dans la Guinée; cette graisse est d'une blancheur presque semblable au suif de Mouton. L'arbre qui produit ce fruit est assez grand, ses feuilles sont petites, rudes & en quantité ; quand on les froisse dans les mains, elles rendent une liqueur onctueuse ; le tronc de l'arbre étant incisé, en rend aussi, mais en petite quantité. Le fruit est rond, de la grosseur d'une Noisette verte. Il est couvert d'une pellicule grise assez mince, séche, cassante, peu adhérente à la chair qu'elle couvre. Son fruit est un peu rouge, ferme comme un Maron d'Inde, onctueux & d'une odeur de verd aromatique, qui renferme un noyau de la grosseur d'une Noix muscade, dont la coque est fort dure. La chair qui est entre le noyau & l'écorce, après qu'elle est concassée ou pilée grossiérement, se met dans l'eau chaude, d'où on recueille la graisse qui vient au dessus. Les Négres s'en servent comme nous nous servons du beurre ou du sain-doux, dont

on ne trouve de différence avec ce dernier, qu'une légere pointe de verd qui n'est pas désagréable : ils nomment cette graisse *Bambou-toulon*, c'est-à-dire, *Beurre de Bambou*, parce qu'il vient de cette Province.

BÂTI, *sub. m.* On appelle le *bâti* d'un habit, le gros fil qui a servi à joindre les parties ensemble, sur-tout l'étoffe & la doublure. Les Horlogers donnent le même nom au châssis d'une machine à fendre les roues.

BATISTE, *sub. f.* Toile de lin, très-fine & très-claire. Les *batistes hollandées* sont celles qui approchent de la qualité des toiles d'Hollande.

BATMAN, *s. masc.* Nom d'un poids connu en Perse. Il y a deux sortes de *Batman*; l'un s'appelle *Batman de Chai* ou *du Roi*, celui-ci n'est en usage que pour peser les choses nécessaires à la nourriture, à la charge des voitures, des Chameaux, des Chevaux & Mulets; de sorte que ce *Batman* pese douze livres & demie de Paris : le second, que l'on nomme le *Batman de Tauris*, sert à peser les Marchandises, & ne fait que la moitié du premier.

BÂTON, *s. m.* Outre ses significations communes, ce mot, en Architecture, signifie une moulure en saillie, ou un gros anneau, qui s'appelle aussi *Tore*, & qui est un ornement de la base des colonnes. En termes de Blason, c'est le tiers d'une bande en brisure. En Géométrie, on appelle *Bâton de Jacob* un instrument composé de deux regles mobiles, avec de pinules à l'extrêmité, qui sert à prendre les hauteurs, ou les distances, par la méthode des angles. *Bâtonner*, en termes de Chancellerie, signifie *rayer, biffer*. Dans *bastonner*, qui signifie *donner des coups de bâton*, on prononce l'*s*.

BÂTON DE JACOB, *sub. m.* Nom d'une plante, qui croît à la hauteur de cinq pieds, & dont la tige est toute couverte de poils. *Bâtons de Chasse* : ce sont ceux que l'on porte quand on va courre le gibier.

BÂTON-ROYAL, *s. m.* Nom d'une fleur qui porte une cinquantaine de fleurons sur sa tige, & dont l'odeur est semblable à celle de la Jonquille.

BÂTONNIER, *s. m.* C'est le nom qu'on donne au Chef de la Communauté des Avocats. Il en est ordinairement le plus ancien, & ses fonctions sont anoblies par plusieurs priviléges.

BATRACHYTE, *s. f. gr.* Pierre qui, suivant la signification de son nom, se trouve dans les Grenouilles, & qui a, dit-on, de grandes vertus contre toutes sortes de venins.

BATTANT, *s. m.* Les Rubaniers donnent ce nom au châssis qui porte le rô, pour frapper la trame. Dans ce métier, ce n'est point l'Ouvrier qui frappe, il ne fait que repousser de sa main le *Battant*, qui tenant à un ressort, est ramené de lui-même.

BATTANT-L'ŒIL, *sub. m.* Coiffure négligée des femmes, dont les côtés avancent beaucoup sur le visage, sur-tout vers les tempes & les yeux, que la moindre agitation de l'air lui fait battre.

BATTATA, *sub. fém.* Nom d'une sorte de Pomme de terre qui croît dans le Royaume de Congo. *Voyez* PATATE.

BATTEMENT, *sub. m.* Terme de Danse & de Musique. Dans le premier sens, les battemens sont des mouvemens en l'air, qui se font d'une jambe, tandis que le corps est posé sur l'autre. En Musique, c'est une sorte de consonnance, formée de la réunion de deux vibrations, qui se rejoignent après avoir été séparées.

BATTERIE, *sub. f.* Nom que les Raffineurs de sucre donnent à la chaudiere où le syrop de sucre prend son entiere cuisson & s'épure par le moyen de la lessive composée d'eau de chaux & d'alun qu'on y jette. Le mouvement que la liqueur fait ressemble à des coups qu'on lui donneroit, d'où cette chaudiere a été appellée *Batterie*.

BATTITURE, *s. fém.* Écaille des métaux, qui se sépare de la masse, lorsqu'elle est fortement battue à coups de marteau.

BATTOLOGIE, *s. f.* Ce mot, qui est composé du grec, signifie l'ennuyeuse répétition de plusieurs discours vains & frivoles, qui ont peu de rapport au sujet.

BATTRE, *v. act.* Outre sa signification ordinaire, les Ouvriers en Drap, disent *Battre à la terre*, c'est fouler l'étoffe avec la terre en y lâchant un robinet d'eau : *Battre à sec*, c'est supprimer l'eau & fouler jusqu'au degré de consistance, au-delà duquel l'étoffe ne s'épaissit plus, mais se dis-

fout & fe vuide. *Battre l'eau*, terme de Chasse. Quand le Cerf est dans l'eau, on dit aux Chiens, *il bat l'eau*. *Battre la Diane*, terme de Mer; c'est battre la caisse d'une certaine maniere, au point du jour, pour réveiller l'équipage.

BATTUE, *f. f.* Terme de Chasse. *Faire une battue*, c'est battre les buissons, ou les taillis d'un bois, pour en faire sortir les Lapins & d'autre gibier. De l'*argent battu*, ou simplement *du battu*, ce sont des lames, c'est-à-dire, du fil d'argent écrasé & aplati entre deux roues d'acier.

BATTURE, *f. f.* Espece de dorure, dont l'assiette se fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle & du vinaigre. Elle tient lieu de ce qu'on appelle *Or-couleur*, dans les Peintures à l'huile. On l'appelle autrement *dorure à miel*, & quelquefois *colle à miel*.

BATZ, *fub. m.* Monnoie de Suisse, qui vaut trois sous de France.

BAU, *f. m.* Nom de diverses pieces de bois, qui soutiennent les ponts d'un vaisseau, & qui affermissent la charpente. Le dernier *Bau*, du côté de l'avant, s'appelle *Bau de lef;* & le dernier de l'arriere, *Bau de dalle*.

BAVAROISE, *fub. f.* Nom qu'on donne à une liqueur chaude, composée de Thé & de syrop de Capillaire. On en fait à l'eau & au lait.

BAUBIS ou BOBIS, *f. m.* Chiens de race Angloise, qui se plaisent naturellement à la chasse des Bêtes puantes. C'est une espece de *Barbets*.

BAUD, *f. m.* Nom d'une race de Chiens courans, qui vient de Barbarie. Ils sont propres à la chasse du Cerf. La plupart sont blancs & d'une seule couleur. On les appelle aussi *Chiens muets*, parce qu'ils cessent d'aboyer lorsque le Cerf vient au change. *Baudir* les Chiens, en termes de Chasse, c'est les exciter. *Baudes* signifie, en termes de Mer, des pierres qu'on attache aux filets des Madragues. On appelle *Baudet*, le treteau sur lequel on met le bois pour le scier, & l'on donne le même nom aux Lits de sangle.

BAUDROI, *fub. maf.* Nom qu'on donne à Marseille à un Poisson cartilagineux qui ressemble un peu à la Grenouille de Marais, & que les Italiens appellent *Diavolo di Mare*. On le connoît encore sous le nom de *Galanga*. Voy. ce *dernier mot*.

BAUDRUCHE, *f. f.* Nom que les Doreurs donnent à la pellicule intérieure qui tapisse le gros boyau du Bœuf. C'est entre des livrets de cette peau, qui est d'une légereté & d'une souplesse extrêmes, que les Batteurs d'or parviennent à réduire l'or si mince, qu'il se soutient & flotte un certain tems en l'air. La *Baudruche* produit le même effet que le *Taffetas d'Angleterre*, quand on a eu le malheur de se couper, & est connue pour cette utilité sous le nom de *peau divine*.

BAVETTE, *f. f.* En termes d'Architecture, c'est une bande de plomb dont les bords de chênaux sont couverts.

BAVEUSE, *f. f.* Nom d'un Poisson plat de Mer, qui jette tant de bave, qu'il donne du dégoût à ceux qui le prennent. Sa couleur sur le dos, est d'un brun moucheté.

BAUGE, *f. f.* Nom d'une sorte de Droguet, composé de gros fil & de laine grossiere, qui se fabrique en Bourgogne. En terme de Vénérie, *Bauge*, est l'endroit où les Bêtes noires se couchent & demeurent pendant le jour. On donne aussi le nom de *Bauge* à la terre glaise mêlée avec du foin ou de la paille corroyée & pétrie, dont les Maçons se servent pour la construction des maisons de Village, ou pour des cloisons. Plusieurs écrivent *Beauge*.

BAUME, *f. m.* Espece de gomme qui se liquefie par l'esprit-de-vin, & qui est regardé comme un remede excellent pour les blessures, & pour diverses sortes de maladies. Celui du Levant & celui du Pérou passent pour les meilleurs. Les Chymistes donnent le nom de *Baume* à l'esprit-de sel commun, bien extrait par l'Art. On en tire une liqueur onctueuse, qui est capable de conserver, sans fin, les choses les plus corruptibles; & bien des gens sont persuadés que c'étoit avec cette préparation qu'on préservoit anciennement les cadavres de pourriture. Le *Baumier*, ou l'arbrisseau dont on tire le *Baume du Levant*, est à présent si commun en Arabie, qu'on en forme des vergers. On nomme aussi *Baume* une herbe odoriférante, qui croît par-tout en France, & qui entre dans les salades.

BAUME, *f. f.* Vieux mot, qui, en Langue Celtique, signifioit *Caverne*. Près de Marseille, dans les monta-

gues, on appelle la *Sainte-Baume*, la caverne où l'on prétend que *Sainte-Marie-Magdelaine* s'est retirée après la mort de notre Seigneur.

BAUME-À-COCHON, *sub. m.* Nom d'une sorte de gomme qui découle d'un arbre de la Guadeloupe, que le hasard a fait découvrir à un Chasseur qui ayant blessé un Cochon-Maron, dit que cet animal s'arrêta auprès de cet arbre, & que l'ayant entamé avec ses défenses, il y frottoit sa plaie, & y recevoit la liqueur qui en découloit, & dont le Chasseur reconnut la bonté après. Les Négres appellent cet arbre *Bois à barique*. Les Savans de nos Isles le nomment *Sucrier de montagne*, parce qu'il donne ou de lui-même, en certaine saison de l'année, ou quand il est incisé, une gomme qui d'abord est liquide & claire comme le *Baume de Copahu* récent, & qui dans la suite se durcit & devient d'une couleur grise, un peu grasse, avec une odeur de verd aromatique assez agréable.

BAUMIER DE GILÉAD, *sub. m.* Espece de Pin, qui devient un grand arbre. Il est toujours verd; il est plus beau que l'*Épicea*. Ses feuilles ont une odeur agréable. Il aime l'exposition du nord, & une terre sablonneuse. On le multiplie de semences.

BAVOCHÉ, *s. m.* Terme de Peinture. C'est le contour d'un Tableau qui n'est pas couché nettement.

BAVOCHURE, *sub. f.* Terme de Graveur, qui se dit des traits qui ne sont pas nets. Les Graveurs à l'eau-forte sont obligés d'ébarber les bavochures avec le burin. *Bavochure* se dit aussi de l'impression d'un Livre qui est tachée.

BAVOIS, *s. m.* Nom qu'on donne, en termes de Monnoie, au Mémoire ou au Tableau qui contient l'évaluation des Droits de Seigneuriage, &c. suivant le prix courant de l'or & de l'argent.

BAUQUIN, *sub. m.* On donne ce nom au bout de la canne que les Verriers se mettent sur les levres pour souffler le verre.

BAXANE, *s. f.* Plante des Indes, dont le fruit est suffoquant, jusqu'à causer la mort. On attribue aussi des vertus fort dangereuses à l'ombre de l'arbre. Il y a une autre *Baxane*, qui passe, au contraire, pour un excellent contre-poison.

BAYE, *sub. f.* Nom qu'on donne à la graine de quelques arbres, tels que l'*If*, le *Laurier*, le *Lierre*, le *Houx*, le *Genievre*, &c. la plupart des Auteurs écrivent *Baie*. Voy. ce *dernier mot*.

BAYER ou BÉER, *v. n.* Voir & regarder quelque chose niaisement en ouvrant la bouche. Ce terme ne se dit que dans cette phrase : *Bayer* ou *Béer aux Corneilles*, pour dire *être oisif, s'ennuyer*. On prononce *Bêïé*.

BAYETTE, *s. fém.* Étoffe de laine d'un tissu fort lâche, rase d'un côté & cotonnée de l'autre. Les Anglois la nomment *Baie. Baie d'Angleterre*.

BAYONNETTE, *sub. fém.* Sorte d'épée courte, ou de dague, avec un manche creux, qui se met au bout du mousquet dans l'Infanterie. Elle a été inventée à Bayonne, d'où elle tire son nom.

BAZAC, *sub. m.* Nom d'un Coton très-fin & filé, qu'on appelle aussi Coton de Jérusalem, parce qu'il vient de cette Ville & des environs.

BAZAR, *sub. m.* Mot adopté dans notre Langue, pour signifier les Marchés de l'Orient & les lieux où l'on renferme les Esclaves. Ce sont de longues Salles bien voûtées.

BAZGENDGE, *sub. fém.* Noix de Galle rouge, qui sert, en Turquie, à teindre en écarlate.

BAZZO & BAZZEN, *s. m.* Nom d'une petite Monnoie de Billon qui a cours en Allemagne : elle a différentes empreintes, selon les différens États. Elle vaut un sol six deniers & quatre cinquiemes, argent de France.

BDELLIUM, *s. m.* Gomme, dont on trouve le nom dans l'Écriture-sainte. (*Genese.* 2. 12.) On distingue trois sortes de *Bdellium* : le *Saracenic*, qui vient de l'Arabie, le *Scythique* & l'*Indique*. Le premier entre dans la composition du *Mitridate*. On vante d'ailleurs ses vertus contre la pierre des reins, lorsqu'il est pris en breuvage. Il se nomme, à Lyon, *Bendeleon*.

BÉATIFICATION, *s. f. lat.* Cérémonie Ecclésiastique, dans laquelle le Pape, assisté du Collége des Cardinaux, déclare, après des informations juridiques, qu'une personne de l'un ou de l'autre sexe, a mérité, par ses vertus, d'être proposé au Culte religieux & à l'invocation des Fideles. C'est un degré pour parvenir à

la Canonisation. Celui qui obtient les honneurs de la Béatification, porte le titre de *Bienheureux*.

BÉATILLES, *sub. f. pl.* Nom que les Cuisiniers donnent à toutes sortes de petites choses délicates qu'on met dans les pâtés, dans les tourtes; comme des *crêtes de Coq*, des *ris de Veau*, &c.

BÉATITUDES, *sub. fém. lat.* On donne, par excellence, le nom des *huit Béatitudes*, à huit perfections de vertu que Notre-Seigneur a relevées par ses éloges, en nommant *Heureux ceux qui les possédent*.

BEAU-CHASSEUR, *s. m.* Terme de Chasse. On donne cette épithete aux Chiens qui crient bien dans la voie, & qui retournent toujours la queue sur les reins. On dit : *On ne voit dans la Meute du Roi que des Chiens beaux-chasseurs*.

BEAUPRÉ, *s. m.* Nom d'un des mâts d'un grand vaisseau. C'est celui qui est le plus avancé sur la proue & couché sur l'éperon. Le *petit Beaupré* est le Perroquet du *Beaupré*.

BEC, *s. m.* Ce mot, joint à d'autres, en forme un grand nombre qui ont leurs significations différentes. *Bec de Corbin*, signifie ce qui a la forme *du bec d'un Corbeau; Corbin* étant un vieux mot, qui étoit autrefois le nom de cet animal. *Bec de Liévre*, se dit de ceux qui ont la levre d'en-haut fendue. L'*avant-bec* & l'*arriere-bec*, sont les angles d'une pile de pont; le premier opposé au fil de l'eau, le second de l'autre côté. *Bec*, en termes de Blason, signifie les pendans du *Lambel*, &c. *Bec de Grue*, est le nom d'une Plante. *V.* BALSAMINE. *Becqué*, est un terme de Blason, qui se dit des Oiseaux dont le bec est d'un autre émail.

BÉCASSE, *sub. f.* Nom d'un Oiseau de passage, marqueté de gris, qui a le bec fort long, & qui fréquente les bois. Le tems de son passage est l'Hiver. On appelle *Bécasse de Mer* un autre Oiseau, plus gros du double, qui a la tête & la queue noire, le dessus du corps brun, & le dessous blanc, avec une tache blanche au milieu de la queue & des aîles. *Bécasse* est aussi le nom d'un Poisson de Mer, qui a le bec long & pointu en forme d'aiguille, & dont les mâchoires coupent comme une scie. On l'appelle autrement *Bécune*. Le *Bécasseau* est le petit de la Bécasse.

BÉCASSE ÉPINEUSE, *sub. f.* Coquillage, univalve qu'on met au rang des Pourpres.

BÉCASSINE, *sub. f.* Oiseau, qui est de passage comme la *Bécasse*, & qui a, comme elle, le bec fort long; mais qui n'a que la moitié de sa grosseur. Il se plaît dans les marais & les lieux aquatiques. Les petits se nomment *Bécaux*.

BECCABUNGA, *sub. fém.* Plante aquatique, qui est une espece de *Véronique*, & qui a de grandes vertus, en décoction. Elle est déterfive, vulnéraire, apéritive. Ses feuilles sont assez larges, crenelées & d'un verd noirâtre. Ses fleurs sont en forme d'épis, & disposées en rosettes à quatre quartiers. Elle fleurit aux mois de Mai & de Juin.

BECCADE, *s. f.* Les Fauconniers appellent, donner la *beccade* à l'Oiseau, lui donner à manger.

BECCAFIGUE ou BEC-FIGUE, *sub. f.* Nom d'un petit Oiseau qui se nourrit de Figues & de Raisin. C'est une espece d'*Ortolan*. Son chant est agréable, & sa chair excellente.

BECCARD, *subst. m.* Nom qu'on donne au Brochet, à la Truite & au Saumon, lorsqu'ils sont d'une certaine grandeur. Quelques-uns prétendent que c'est seulement le nom des femelles, & qu'elles ont le bec plus crochu que les mâles.

BÉCHARU, *s. m.* Oiseau aquatique de passage, que les Latins nommoient *Phénicoptere*, & dont ils regardoient la langue comme un mets délicieux. Il a le plumage rouge & la voix très-forte.

BECHE, *s. f.* Nom d'un Insecte, qui est une espece de petit Scarabée, revêtu d'une écaille verte & dorée. Il fait la guerre au Raisin & aux feuilles tendres. On le nomme aussi *Liset*, *Vercoquin*, *Urebec*, &c.

BECHET, *sub. mas.* Nom que les Arabes donnent à une sorte de Chameau qui a deux bosses sur le dos. Cet animal tient le milieu entre le Chameau ordinaire & le Dromadaire, tant pour la grandeur que pour le service journalier. On ne le trouve ordinairement que dans l'Asie.

BÉCHEN ou BÉHEN, *s. m.* Racine médicinale, qui vient du Mont-Liban, & qui entre dans les compositions alexiteres. On distingue *le blanc & le rouge*.

BEC-COURBÉ, *f. m.* Nom d'un Oiseau aquatique. *Voy.* AVOCETTE.

BEC-CROCHU, *sub. m.* Oiseau de la Louisiane, qui tire son nom de la forme de son bec, qui lui sert à pêcher les Écrevisses dont il se nourrit, & qui donnent le même goût à sa chair.

BEC-CROISÉ, *f. m.* Oiseau un peu plus gros que le Verdier, reconnoissable par la forme singuliere de son bec. Les deux pieces de ce bec sont courbées à leur extrémité en sens contraire l'une de l'autre, & se croisent mutuellement. La situation de ces pieces n'est pas toujours la même dans les Oiseaux de cette espece : il y en a dont la piece supérieure passe à droite en se croisant avec la piece inférieure, & dans d'autres elle se trouve à gauche. La forme de ce bec sert à ces Oiseaux à fendre par le milieu les Pommes de Sapin, dont ils se nourrissent de la semence. On dit que le *Bec-croisé* change trois fois de couleur par an; qu'il est verd en Automne, jaune en Hiver, & rouge au Printems. Cet Oiseau est commun en Allemagne, en Suede & en Norwege.

BEC SCIE, *f. m.* Nom d'un Oiseau de la Louisiane, dont le bec est noir & armé de quatre rangs de dents tranchantes en forme de scie, ce qui les a fait appeller *Bec-scie*; ils pesent cinq à six livres, & se nourrissent de Chevrettes.

BÉCUNE, *sub. f.* Poisson de Mer, nommé aussi *Bécasse*, qui ressemble beaucoup au Brochet, & dont la chair a le même goût. Il est très-vorace, & quelquefois long de huit ou neuf pieds, avec une grosseur proportionnée. Sa chair est dangereuse, lorsqu'il s'est nourri de *Mancenilles*, petites Pommes vénimeuses qui tombent dans la Mer.

BÉDAUDE, *f. f.* Nom d'une espece de Chenille épineuse, ainsi appellée, parce qu'elle est habillée de deux couleurs. Sa partie antérieure est de couleur cannelle claire, & le reste de son corps est d'un blanc jaunâtre.

BÉDÉGAR, *sub. m.* Plante qu'on nomme vulgairement *Artichaut sauvage*, à cause de sa forme, ou *Épine blanche*. Sa racine est bonne pour les douleurs intérieures & les crachemens de sang. On vante sa graine en breuvage, pour les convulsions des enfans.

BEDLAM, *sub. m.* Nom d'un fameux Hôpital de Londres, où l'on renferme les fous. C'est une corruption de *Bethléem*, qui est le véritable nom de cet Hôpital.

BEDON, *sub. m.* Nom d'un petit tambour, dont on joue avec la flûte. On l'appelle aussi *Tambourin*. V. ce *dernier mot*.

BÉDOUINS ou BADOUINS, *f. m. pl.* Nom que l'on donne à certains Peuples d'Arabie, qui vivent continuellement dans les déserts & sous des tentes, comme faisoient les Scythes. Ils ne sont soumis qu'aux Emirs, leurs Princes, ou aux Scheiks, autres Seigneurs subalternes. Ils prétendent descendre d'*Ismaël*. Il y a des *Bédouins* dans la Syrie, la Palestine, l'Égypte & les autres Contrées d'Asie & d'Afrique. Ils sont Mahométans.

BÉELPHÉGOR, nom d'une Divinité des Moabites, dont l'Écriture-Sainte fait mention. On croit que ce Dieu est le même qu'*Adonis*, ou *Priape*, ou cet Idôle connu chez les Païens sous le nom de *Crepitus*.

BEFLER, *v. act.* ou SE BEFLER, *v. récip.* Vieux mot qui signifioit *se moquer*.

BÉFROI ou BEFFROI, *sub. m.* Terme ancien qui signifioit une machine de guerre, d'où l'on combattoit contre ceux qui défendoient les murailles d'une Ville assiégée : ce nom a passé aux clochers ou hautes tours de pierres qu'on a bâties dans les Villes, pour sonner l'alarme dans les cas de danger; pour observer les troupes qui approchent, & pour avertir les Habitans de se tenir sur leurs gardes. Ce fut *Louis VI*, dit *le Gros*, qui accorda ce privilége aux Villes, en 1108, ainsi que le droit de Bourgeoisie, auquel il joignit la liberté de se choisir des Chefs sous les titres de *Maires* & d'*Échevins*, & à qui il accorda une Jurisdiction, un Sceau, &c. *Béfroi* est aussi un terme de Blason, pour les écus *vairés*.

BEG, *sub. m.* Titre de dignité que l'on donne au Kan ou Gouverneur de la Crimée.

BÉGARDS ou BOGARDS, Religieux du Tiers-Ordre de St. François. Ils sont dans les Pays-Bas ce que sont les Cordeliers en France. On ignore la véritable étymologie de ce nom.

BÉGAYER, *v. n.* Outre sa signifi-

cation commune, ce mot est un terme de Manége. *Un Cheval bégaye* ou *bat à la main*, lorsqu'il secoue la bride, en branlant la tête.

BÉGLIERBEY, *sub. m.* Titre de dignité en Turquie. C'est le Gouverneur d'une Province, qui a sous lui plusieurs *Sangiacs* ou *Sous-Gouverneurs*. On en compte vingt-huit dans l'Empire Ottoman. *Beglierbelix* signifie *Province*.

BÉGU, *adject.* Ce mot se dit des Chevaux. C'est celui qui, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à sa vieillesse, marque naturellement & sans artifice à toutes les dents de devant; il s'y trouve un petit creux & une marque noire, qu'on appelle *germe de fève*, qui, aux autres Chevaux, s'efface vers les six ans. Les Chevaux *bégus* ont les dents plus dures que celles des autres Chevaux, ce qui fait que quand ils ont une fois marqué, ils marquent toujours également aux pinces, aux dents moyennes & aux coins. Les Jumens sont plus sujettes à être *bégues*. Parmi les Chevaux Polonois, Hongrois & Cravates, on trouve beaucoup de Chevaux *bégus*. Les Maquignons nient qu'il y ait des Chevaux *bégus*; mais pour les distinguer, on examine s'ils ont les dents courtes, nettes & blanches. C'est alors un signe de jeunesse; si au contraire, ils ont les dents longues, jaunes, crasseuses & décharnées, quoiqu'ils marquent encore à toutes les dents de devant, c'est un indice que les Chevaux sont vieux & *bégus*.

BÉGUARDS ou BÉGUINS, *s. m.* Hérétiques Allemands, du treizieme siécle, qui se prétendant arrivés à la même perfection, qui est le partage des Saints dans le Ciel, en prenoient droit de refuser l'obéissance aux Princes, & de se dispenser de toutes les pratiques de Religion.

BÉGUINES, *s. f.* Religieuses des Pays-Bas, qui sans être engagées par des vœux, menent une vie fort réguliere, dans des lieux enclos par des murs, où chacune a sa petite maison, avec une Église commune. On en compte jusqu'à douze ou quinze cens, dans quelques Villes de Flandres. C'est de-là que sortent la plupart des belles dentelles de ce Pays. Les Béguines sont peu connues hors des Pays-Bas. On attribue leur origine à *Ste. Begge*, fille de *Pépin de Landen*, & sœur de *Ste. Gertrude de Nivelles*. D'autres Auteurs attribuent leur institution à un saint Prêtre de Liege, nommé *Lambert-le-Begue*, ainsi appellé, à cause de sa difficulté de prononcer, vers l'an 1173: mais c'est à tort. La demeure de ces Religieuses se nomme *Béguinage*.

BEGUM, *s. f.* Titre d'honneur des Princesses & des Femmes de qualité de l'Indoustan.

BÉHÉMOTH, *sub. m.* Nom d'une monstrueuse créature, dont il est parlé au Livre de *Job*. Quelques Commentateurs ont cru que c'étoit la Baleine.

BÉJAUNE, *s. m.* Pour *Bec jaune*. On donne ce nom aux Oiseaux de Fauconnerie, qui n'ont point encore été exercés. On le donne aussi aux Écoliers qui commencent leurs études; & comme on les oblige de payer quelque chose à leur arrivée, on nommoit autrefois ce droit *Jus bejauni*.

BEID-EL-OSSAR, *subst. m.* Nom Arabe d'une Plante d'Egypte, qui s'éleve d'environ quatre ou cinq pieds, & dont les feuilles rendent un lait, qui est excellent pour les maladies de la peau. Elles sont bonnes, aussi pour les tumeurs froides. Cette Plante croît fort bien en Europe, mais sans y porter du fruit.

BEIGE, *adject.* Serge *beige*. Nom d'une Serge noire, grise ou tannée, dont la laine n'a reçu aucune teinture, & qui se fabrique en Poitou.

BEKE, *s. f.* Nom d'une monnoie des Anciens, & particuliérement des Hébreux; elle valoit trois livres douze sous de France.

BELANDE, *s. f.* Petit bâtiment de transport, à mâts & à voiles, dont les plus grands ne sont que de quatre-vingt tonneaux.

BÉLEMNITE, *s. f.* Pierre, qui se nomme autrement *Pierre de Lynx*, blanche, grise, ou brune, de la grosseur & de la longueur du doigt, à laquelle on attribue des vertus contre la pierre, & pour dessécher les *plaies*. Elle est commune en Allemagne, & l'on en trouve aussi aux environs de Paris & de Caen.

BELETTE, *s. f.* Petit Animal qui a le muzeau long & étroit comme la Fouine, dont on le croit une espece. Il fait la guerre, comme elle, à la volaille, & passe pour l'ennemi des Serpens, contre lesquels il s'arme, dit-on, en mangeant de la Rue. Quelques-uns croient que la Belette fait

ses petits par la gueule, parce qu'elle les porte entre les dents, comme les Chats. On prétend que sa cendre est bonne pour les maux de tête, & pour les cataractes.

BELIER, *f. m.* Ancienne machine de guerre, qui n'étoit qu'une grosse poutre de bois, armée de fer, & suspendue par deux chaînes. On s'en servoit en les mettant en branle, pour abattre les murs d'une Ville.

BELIER, *sub. m.* Nom du premier signe du Zodiaque; les Égyptiens donnerent probablement ce nom à cette constellation, parce que l'Agneau ou le Belier est le premier Animal qui a coutume pour lors d'être bon à manger.

BELIERE, *f. f.* Terme de Fondeur & d'Orfévre. Nom que l'on donne à l'anneau qui tient le battant de la cloche suspendu. Anneau qui est au-dedans du dessus d'une lampe d'Église.

BELILLI, *f. m.* Médicament qu'on apporte des Indes dans des cannes de Bambou, & qui à l'apparence d'un suc épaissi. Il est excellent pour la pleurésie & les hémorrhagies.

BELLADONA, *sub. f. ital.* Il ne s'agit pas ici d'une plante annuelle qui porte ce nom, & qui est un poison; mais d'un très-gros oignon, dont la fleur paroît à la fin de Septembre. Cette fleur est un Lis blanc & rose, à odeur d'Hyacinthe. Sa tige est d'environ dix-huit à vingt pouces. On plante l'oignon à la fin de Juillet ou dans le mois d'Août, dans une terre grasse, sablonneuse, sans aucun mélange de terreau, & à l'exposition du Midi le plus chaud. Il seroit très-bien dans une costiere. Pour empêcher la terre de se trop sécher sur la superficie, on pourroit mettre deux bons doigts de terreau bien consommé, &c. *Voyez* le *Dictionnaire des Plantes* & le *Jardinier Portatif.* Il y a plusieurs variétés de *Bella-dona.* Une hâtive, qui fleurit en Septembre; une tardive, qui fleurit quinze jours plus tard, & dont la fleur est plus petite; & une autre d'Été, qui est très-rare, & dont on ne peut rien dire.

BELLE, *f. f.* Partie d'un vaisseau. C'est un côté du pont, bas & découvert, par lequel on vient ordinairement à l'abordage.

BELLE-DAME, *f. f.* Plante, dont les feuilles ont la figure de celles du *Solanum*, mais qui sont plus grandes, & dont les fleurs ont celle d'une Cloche. Elle est rafraîchissante & narcotique. Son suc embellit la peau.

BELLE-DE NUIT, *sub. f.* Fleur qui ne s'ouvre que la nuit. Sa couleur est un mêlange de violet & de jaune.

BELLIGÉRANT, *adj.* Mot composé du Latin, qui signifie *celui qui combat*, qui fait actuellement la guerre. Les Gazettiers ont mis ce terme en usage. *Puissances*, *Parties belligérantes.*

BELLISSIME, *adject. Très-beau.* Nom que l'on donne à une sorte de Poire qui ressemble assez bien à une grosse Figue, elle est mêlée de rouge & de jaune; on la cueille au commencement du mois d'Août.

BELLON, *sub. m.* Nom d'une maladie commune en Angleterre, surtout dans les lieux voisins des mines de Plomb. Elle attaque les animaux comme les hommes. On nomme aussi *Bellon* un grand cuvier qui sert aux pressoirs de vin & de cidre.

BELLUGE, *f. f.* Nom d'un Poisson Marin, qui ne se trouve guere que dans le fond des Mers du Nord; les Moscovites font, des entrailles de ce Poisson, une colle qui est d'une grande utilité; elle sert à clarifier nos vins, sans leur ôter ni communiquer la moindre qualité; elle sert aux Manufacturiers pour fortifier & lustrer la chaîne de leurs ouvrages, & souvent on l'emploie avec succès, où la colle forte même ne trouve point de prise.

BÉLOER, *f. f.* Plante des Indes, toujours verte, dont les feuilles en poudre, sont un très-violent purgatif, mais dont la graine purge modérément.

BELVEDER, *sub. m.* Mot Italien, qui signifie *belle vue.* Nous donnons ce nom aux lieux d'où la vûe est agréable. Il y a une plante du même nom, dont les feuilles ressemblent à celles du Lin.

BELZEBUTH ou BÉELZEBUTH, *f. m.* Mot Hébreu, qui signifie *Prince des Démons.*

BEN, *f. m.* Nom de certaines Noisettes d'Arabie, dont les noyaux pilés rendent une sorte d'huile à laquelle on attribue de grandes propriétés. Elle entre dans quantité d'onguens, & s'emploie sur-tout pour fortifier les nerfs. Il y a aussi une autre sorte de *Ben*, qui est une petite racine odo-

riférante, & qui vient d'Arménie. On distingue aussi le *Ben bâtard*.

BÉNARI, *sub. m.* Ortolan passager qu'on voit en Languedoc, & qui passe pour un mets infiniment exquis.

BÉNÉDICTE, *s. m. lat.* Électuaire purgatif, qu'on nomme ainsi, parce qu'il purge fort doucement les humeurs.

BÉNÉDICTINS, *sub. m.* Nom des Religieux de l'Ordre de Saint Bénoît, qui fut fondé au *Mont-Cassin* dans le sixieme siecle. Il s'en est fait plusieurs réformes, dont les plus célebres sont celles des *Bernardins*, des *Feuillans*, des *Célestins*, de *Cluny*, de *Saint-Maur*, de *Saint-Vanne*, de *Sainte-Justine*, en Italie, &c. Celle de *Saint-Maur* est de l'année 1621. Les *Bénédictines* sont des Religieuses qui suivent aussi la Regle de Saint Bénoît.

BÉNÉFICE, *s. m. lat.* Terme Ecclésiastique, qui signifie un revenu en terres ou autrement, avec quelque charge spirituelle & un titre qui le distingue. Les Evêchés, les Abbayes, les Prieurés, les Chapelles, &c. sont des Bénéfices. *Bénéfice d'inventaire* est un terme de Droit. C'est la faveur accordée à l'Héritier, par les Loix, de n'être chargé des dettes du mort, qu'à proportion de ce qu'il hérite; ce qui se vérifie par l'Inventaire. *Bénéfice de cession* est une autre grace qu'on accorde aux Débiteurs insolvables, par laquelle ils demeurent libres, en cédant tout ce qui leur reste de biens à leurs Créanciers. *Bénéfice d'âge* est une Dispense qui s'obtient pour posséder un Office, ou pour régir son bien, avant l'âge marqué par les Loix. *Bénéfice du Clergé* est un ancien usage d'Angleterre, établi pour encourager les Sciences, suivant lequel un meurtrier dans les cas graciables, est sauvé du dernier supplice, lorsqu'il peut lire quelques lignes de vieux caracteres Saxons. Un Juge prononce alors, *Legit Clericus*; sur quoi le coupable obtient grace de la vie. Il en est quitte pour une marque qu'on lui fait à la main avec un fer chaud. On appelle *Bénéficiatures* les Bénéfices des Chantres, des Chapelains, &c. qui sont plutôt des Offices à gages, que de véritables Bénéfices. BÉNÉFICIER, *verbe actif*, est un terme de Mines, qui signifie *travailler facilement une Mine*. Un métal difficile à *bénéficier*. Une Mine qui se *bénéficie* aisément.

BÉNÉVOLE, *adj. lat.* qui se dit, dans le style badin, pour *favorable* ou *favorablement disposé*. On appelle *Bénévole*, en langage Monastique, une Place qu'on obtient dans une Abbaye, avec un Bref de translation d'un Ordre à un autre.

BENGALISTE, *subst. m.* Nom de deux sortes d'Oiseaux; l'un est appellé le *Bengaliste tigré*, & l'autre le *Bengaliste-rubis*. Le premier est plus petit que le Roitelet; son corps est de couleur de maron, ses aîles sont parsemées de points blancs & son bec est rouge. Il a un chant très-agréable. Le *Bengaliste*, surnommé le *Rubis*, n'est pas plus gros que le *tigré* Le *Rubis* a les yeux fendus d'environ six lignes, un plumage brun, très-beau & rayé comme celui d'une Pintade.

BENJOIN, *sub. m.* Résine jaune, odoriférante, qui vient de plusieurs parties des Indes Orientales, & qui entre dans un grand nombre de médicamens. Elle est bonne pour tous les maux de tête, & passe pour un excellent antidote. Il y a deux autres especes de *Benjoin*, qui sont noires, & moins estimées que la précédente.

BENOR, *s. m.* Espece d'Ours fort cruel; ces animaux vont toujours en grand nombre; les Forêts de la Sibérie en sont pleines.

BEORI, *s. m.* Animal du Pays de *Verapaz*, en Amérique, qui a la forme d'un Veau, mais les jambes plus courtes. Il a reçu des Espagnols, le nom de *Danta*. On lui attribue l'instinct de s'ouvrir la veine en se frottant contre une pierre, lorsqu'il a trop de sang.

BEQUÉE ou BECQUÉE, *s. f.* Nom que l'on donne à la petite victuaille que les Oiseaux portent dans le bec pour distribuer à leurs petits.

BÉQUILLON, *subst. m.* Terme de Fleuriste. Petites feuilles qui ont peu de largeur, & qui finissent en pointe. En terme de Fauconnerie, ce mot se dit du bec des Oiseaux de proie quand ils sont encore fort jeunes; on dit: *Cet Oiseau n'a encore que le Béquillon*.

BERAM, *s. m.* Grosse Toile de fil de Coton, qui vient particuliérement de Surate. Il y a des *Berams* blancs, d'unis, & de rayés.

BERBERIS, *subst. m.* Arbrisseau, nommé

nommé vulgairement *Épine-vinette*, qui produit un petit fruit rouge, en grappes, dont on fait une confiture fort agréable.

BERCELLES, *f. f.* Petites pincettes de laiton, à l'usage des Orfévres & des Lapidaires.

BERCHE, *sub. mas.* Petit canon de Mer, qui est de fonte verte; au-lieu que les *Barces*, dont on a parlé, sont de fer fondu.

BERCOWITZ ou BERCOWETZ, *s. m.* Terme de Commerce. Nom que l'on donne en Russie à un poids pour charger les Navires. Le *Bercowitz* pese dix pudes ou quatre cens livres de Russie.

BÉRESITH. *Voy.* GÉNESE.

BERGAMOTTE, *f. f.* Espece de petite Poire, ronde & verte, qui a tiré son nom de *Bergame* en Italie, & qui est fort estimée. *L'essence de Bergamotte* se tire du Citron, produit par une branche de Citronier entée dans le tronc d'un arbre de Bergamotte.

BERGE, *sub. f.* On donne ce nom aux lieux élevés qui sont sur le bord de l'eau, tels que les grands rochers en Mer, & les bords escarpés d'une riviere.

BERGERETTE, *f. f.* Nom d'une liqueur composée de vin & de miel, qui se nomme aussi *Œnomeli*.

BERGERONNETTE, *sub. f.* Petit Oiseau qui se nomme aussi *hochequeue*. Il est blanc & noir, & se plaît aux bords de l'eau

BERINGELLE, *sub. f.* Nom d'une sorte de fruit qui croît en Portugal. Il est gros comme un œuf d'Oie, d'un goût très-particulier, & assez agréable; on le mange frit ou à la sauce aux Artichauts. On l'appelle aussi *Mayenne*.

BERLE, *sub. f.* Plante qui croît sur le bord des ruisseaux, & dont les fleurs sont blanches. Leur graine vient dans de petites gousses cornues. Cette Plante est diurétique.

BERLIN, *f. m.* Nom qu'on donne en Normandie à un genre de coquillage univalve, connu chez les Latins sous le nom de *Patella*, & chez les Grecs sous celui de *Lepas*.

BERLINE, *f. f.* Voiture ou Carrosse de voyage, à quatre roues, que sa commodité a rendue fort commune dans les Villes, & qui tire son nom de *Berlin*, d'où l'usage en est venu. Le *Berlingot* est une Berline coupée.

BERME, *sub. f.* On appelle *Berme*, en termes de Fortifications, un espace environné de palissades, qu'on laisse entre le rempart & l'escarpe du fossé, pour recevoir les terres qui peuvent s'ébouler.

BERNACLE, *f. m.* Coquillage de Bretagne, il est *multivalve*, & paroît tenir beaucoup des *Polypes à pennache*. Ce coquillage, qui est fort singulier, a trois parties différentes, le *Pédicule*, la *Coquille* & l'*Animal* qui y est renfermé. Le pédicule est une espece d'étui cylindrique formé de plusieurs membranes susceptibles d'extension & de contraction. Il a quelquefois plus de six pouces de long. C'est par une de ses extrêmités que le *Bernacle* adhere aux rochers ou à d'autres corps étrangers. La coquille est à la partie supérieure du pédicule, & est formée de cinq pieces qui different entre elles pour la forme, & qui sont unies par une petite pellicule, qui tapisse la surface inférieure. L'Animal loge dans la coquille: sa tête paroît garnie d'une espece de houppe faite en forme de plumaceau; c'est une vingtaine de petites cornes de différentes longueurs, qui, vues au microscope, paroissent rangées quand l'animal les agite, ils forment des courbes irrégulieres renfermées les unes dans les autres. Comme il forme dans l'eau une espece de courant, il attire par cet artifice les animalcules dont il se nourrit. Le corps du *Bernacle* ressemble assez à une petite *Huître*.

BERNARDINS, *sub. m.* Religieux qui tirent leur origine de l'Ordre de St. Benoît, & leur nom de St. Bernard, qui leur fit embrasser la réformation, dans le douzieme siecle. Leur habit est blanc, avec un scapulaire noir. On nomme leur Ordre, l'*Ordre de Cîteaux*, du nom de leur principale Abbaye. Les *Bernardines* sont des Religieuses qui suivent la même Regle.

BERNARD-L'HERMITE ou L'HERMITE, ou LE PAUVRE HOMME, *f. mas.* Nom d'un petit Poisson, fait à-peu-près comme l'Écrevette ou la Salicoque, mais dont la partie postérieure n'est point recouverte d'écailles; on lui donne le nom de *Bernard-l'Hermite*, parce qu'il vit solitaire dans sa cellule; on le nomme aussi *Soldat*, parce qu'il est dans sa coquille comme un Soldat dans sa guérite. La nature a donné à cet Animal la

singuliere propriété de changer de coquille, quand il lui plaît; quelquefois il se loge dans les Zoophytes, qui ont des cavités propres à le recevoir: il choisit ordinairement des corps étrangers, où les parties molles de son corps ne courent aucun risque de se blesser, & assez légers pour qu'il puisse se déplacer à son gré avec sa loge. C'est par le moyen de ses grosses pattes qu'il se cramponne sur le sable, & qu'en repliant son corps, il fait avancer sa coquille; elles lui servent aussi à saisir les Insectes & les petits Poissons dont il se nourrit. Cet animal se trouve dans la boue sur le bord de la Mer: mais il y en a aussi de terrestres qui se nourrissent de feuilles, & qui n'ont de matin que la coquille. En Amérique il y a de ces animaux qui ont jusqu'à quatre pouces de longueur: les Sauvages les mangent impunément, mais on les croit pernicieux aux Européens. Quand les Sauvages pêchent un certain nombre de ces Crustacées, ils les enfilent, & les exposent au Soleil pour en faire fondre la graisse qui se convertit en une huile pleine de vertu contre les Rhumatismes. La coquille fournit aussi un peu d'eau claire, qui est un remede souverain contre les pustules qu'excitent sur la peau le lait vénimeux du Mancenillier.

BERNAVI, *s. mas.* Plante d'Amérique, dont les Américains prennent, lorsqu'ils veulent se rendre gais, comme les Orientaux se servent de l'*Opium*, & les Egyptiens de l'Électuaire qu'ils nomment *Bers*.

BERNE, *s. fém.* Terme de Marine. *Mettre le pavillon en berne*, c'est l'arborer, pour donner ordre aux vaisseaux inférieurs de venir à bord. *Berner* quelqu'un, c'est le faire sauter en l'air & le recevoir sur une couverture dont on tient les quatre coins. De-là *berner*, dans le figuré, pour dire *railler quelqu'un*, *s'en faire un jouet*. La *berne* de Maroc est un supplice cruel, qui consiste à faire prendre le Patient par trois ou quatre Nègres, qui, le tenant aux jarrets, le lancent en l'air de toute leur force. L'action simple de *berner* se nomme *Bernement*.

BERNICLES, *s. m. pl.* Nom d'une sorte de supplice que les Musulmans de la Palestine faisoient endurer aux Chrétiens dans le tems des Croisades. On mettoit le Patient entre deux pieces de bois, & on lui cassoit tous les os,

BERNIESQUE, *sub.* & *adj.* Espe[ce] de style burlesque, noble, fin, & moi[ns] négligé que le burlesque ordinaire. [Il] tire son nom de *Berni* ou *Bernia* Poëte Italien du seizieme siecle, q[ui] mit l'*Orlando* de l'*Arioste* dans c[e] style.

BERYL, *s. m.* Pierre précieuse q[ui] tenoit le huitieme rang sur le Pecto[ral] du Grand-Prêtre Juif. Sa coule[ur] est un verd pâle. Elle est assez com[mune] dans plusieurs parties des Inde[s] Orientales.

BESAIGRE, *adject.* Mot en usag[e] pour signifier ce qui s'aigrit, ce qu[i] commence à tourner à l'aigre.

BESAIGUË, *s. fém.* Instrument de fer à deux taillans, avec une poignée de fer au milieu, qui sert aux usages des Charpentiers. Le mot de *besaiguë* vient de *besaguë*, & celui-ci du latin *bisacuta*, qui étoit le nom d'une ancienne arme offensive, c'est-à-dire, une espece de hache tranchante des deux côtés. Les Vitriers ont aussi une espece de marteau, qu'ils appellent *besaiguë*.

BESANT, *s. m.* Terme de Blason, qui se dit d'une piece d'or, ou d'argent, sans marque. Les François en mettoient autrefois sur les écus, pour faire connoître qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-Sainte. Le *Besant* étoit d'ailleurs une monnoie d'or, qui devoit valoir cinquante sols du tems de *Saint-Louis*, puisque, suivant *Joinville*, deux cens mille *Besans* qu'on demanda pour sa rançon, faisoient cinq cens mille livres. Ce mot vient, dit-on, d'une ancienne monnoie battue à Bizance. *Besanté* se dit, dans le Blason, d'une chargée de *Besans*.

BESESTIN, *s. mas.* Nom que l'on donne aux grandes Halles où se vendent toutes sortes de marchandises de prix; comme des Pierreries, des Parfums, &c.

BESICLES, *s. f. pl.* Mot populaire, qui veut dire *Lunettes*. Cette invention est due à *Alexandre Spina*, Dominicain; jusqu'à lui, les hommes perdoient la vue long-tems avant la vie; depuis *Spina*, la vieillesse est moins triste & moins pénible pour l'humanité.

BESI D'HERI, *sub. m.* Nom d'une espece de Poires, qui viennent, dans leur origine, de la forêt de *Heri*, en Bretagne, où *Besi* signifie *Poire*.

BESLIS ou BESLICK, *s. m.* Nom que l'on donne en Turquie aux Va-

lon-de-pied des Gouverneurs & des Bachas; on en prend souvent pour en faire des Janissaires.

BESNARDES ou BÉNARDES. Espece particuliere de serrures. Les portes, qui en ont, se nomment aussi *Bénardes*.

BESSAN, *sub. masf.* Nom que l'on donne à certains Chevaux qui ont la tête plus décharnée & l'encolure plus belle; ils ont aussi meilleure grace sous un Cavalier que les Chevaux Comtois; mais on ne les estime pas tant pour le tirage.

BESSON, *sub. masf.* Terme de Marine, qui signifie *rondeur*, & qui se dit de tout ce qui est relevé hors d'œuvre.

BESTIAIRES, *sub. m.* Nom qu'on donne, dans l'*Histoire Romaine*, à ceux qui combattoient, sur le Théâtre, contre les Bêtes féroces, pour l'amusement du Peuple. C'étoit ordinairement des Prisonniers de guerre, ou des Esclaves.

BETLION, *sub. m.* Terme de Mer. C'est la pointe, ou le bec de l'éperon, qu'on nomme ainsi, parce qu'elle porte ordinairement la figure de quelque Bête.

BETA, *s. masf.* Nom que les Habitans du Royaume de Juda donnent aux Prêtresses du Serpent, qu'ils reconnoissent pour leur premiere Divinité, & à qui elles sont mariées; cela n'empêche pas ces *Beta* de prendre un autre mari que le Serpent. Ces femmes dévouées à ce Dieu *Beta*, obtiennent par ce moyen un pouvoir despotique sur leur mari, qui ne peut leur parler qu'à genoux, tandis que les autres femmes du même Royaume font le contraire envers celui qu'elles épousent.

BÊTE, *sub. fém.* Ce mot, en termes de Chasse, s'emploie pour le gros gibier. Ainsi, l'on appelle *Bêtes-fauves* ou *Bêtes de brout*, les Cerfs, les Chevreuils, les Daims, &c. *Bêtes noires*, les Sangliers; *Bêtes mordantes*, l'Ours, le Loup, le Blaireau, la loutre, &c. *Bêtes puantes*, les Renards, les Fouines, &c. On dit *lancer la Bête*, pour dire, *mettre les Chiens après elle & commencer la Chasse*. La *Bête* est aussi le nom d'un jeu de cartes.

BÊTE-ROUGE, *s. fém.* Nom d'un Insecte qui se trouve dans les Savannes de St. Domingue. Il est communément de la grosseur d'une pointe d'épingle, rouge & même de feu, puisqu'après avoir passé au travers les bas, & s'être attaché à la peau, il y cause une démangeaison très-douloureuse.

BETEL, *sub. m.* Plante des Indes, qui ne peut se soutenir sans appui, & dont les Indiens mâchent continuellement les feuilles, avec la noix d'*Areca*. On prétend que le *Betel*, pris seul, avec excès, produit une sorte d'ivresse qui altere les sens. *Voyez* BRECA.

BETHLÉEMITES, *s. masf.* Anciens Moines d'Angleterre, qui prirent naissance à Cambridge, dans le treizieme siecle, & qui portoient, sur la poitrine, une étoile rouge, en mémoire de celle qui servit de guide aux trois Mages. *Pierre de Bethencourt*, un des descendans du célebre *Jean Bethencourt*, Gentilhomme Normand, fonda dans les Indes Occidentales, au milieu du dix-septieme siecle, une Congrégation de *Religieux Hospitaliers*, sous le nom de *Bethléemites*.

BETHLÉMAGI ou BETYLMÉGY, *sub. m.* Titre d'Office que l'on donne en Turquie & à Alger aux Receveurs des revenus casuels.

BETI, *s. m.* Nom que les Negres de la côte de Guinée donnent au Grand-Sacrificateur, dont la fonction est d'égorger & d'offrir des victimes à un grand Serpent pour lequel ils ont beaucoup de vénération.

BETIQUET, *s. masf.* Nom que nos Marchands sur la côte de Guinée donnent à de petits morceaux d'*Aigris*, qui sont des pierres précieuses, percés dans leur milieu, afin de pouvoir être enfilés dans de petits brins d'écorce. Ces *Betiquets* leur servent de monnoie & d'ornement. Il y en a qui sont taillés en cylindre de la longueur d'un pouce, & percés dans leur longueur. Les Rois & les Grands-Seigneurs les enfilent dans des tresses qu'ils font de leur barbe.

BETOINE, *sub. f.* Plante fort commune, à laquelle on attribue beaucoup de vertus. Ses feuilles, réduites en poudre, nettoyent & fortifient le cerveau. Sa racine excite le vomissement. On applique ses feuilles, avec succès, pour la morsure de toutes sortes de bêtes. Elles dissipent aussi les restes d'humeurs, qui ont causé la goutte & les fluxions, &c.

BETTE, *s. fém.* Plante des Jardins potagers, qu'on nomme vulgairement *Porée*. La *Bête rave* est une autre Plante

dont la racine est rouge, & se mange communément fricassée.

BETUSE, *s. fém.* Tonneau ouvert sur le côté, avec une fermeture à charniere, qui sert à conserver l'avoine dans les écuries, & qu'on emploie aussi pour transporter du Poisson d'un étang à l'autre.

BETYLE ou BETHEL, *s. m.* Nom d'un Pilier ou espece d'Autel, autour duquel les Orientaux s'assembloient autrefois pour prier Dieu.

BEVEAU, *sub. mas.* Instrument de Mathématique, qui sert pour transporter les angles *mixtilignes*. Il est composé de deux regles courbes en dedans ou en dehors.

BEURRE, *sub. mas.* Sans parler du Beurre composé de la crême du lait, on appelle, en Chymie, *Beurre d'Antimoine*, un mélange des esprits acides du sublimé corrosif avec le régule d'Antimoine. On appelle *Beurre d'Étain* le mélange d'un quart d'étain avec trois quarts de sublimé corrosif, qui a la propriété d'exhaler une espece de fumée continuelle. Le *Beurre d'or* est une sorte de minéral métallique.

BEUVANDE ou BEVANDE, *s. f.* Terme dont on ne se sert qu'en certaines Villes de France. C'est le nom d'un droit qui se paye au Maître d'un navire, à l'égard des Vins qui se transportent.

BEY, *s. m.* On donne ce nom aux petits Souverains de Turquie, qui, cependant sont Tributaires du Grand-Seigneur, tels sont les *Beys de Tunis*, *d'Alger*, &c. *Bey* signifie *Seigneur*.

BEYUPURA, *s. m.* Poisson marin, qui ressemble à l'Esturgeon, & qui est d'un goût fort. Il se prend à l'hameçon, dans la Mer du Brésil. Sa longueur est de deux ou trois pieds.

BEZIER, *sub. m.* Poirier sauvage dont on peut tirer de fort bon fruit, en l'entant avec soin, quoique ses Poires naturelles soient fort âcres.

BÉZOARD, *sub. m.* Pierre qui se trouve dans les intestins du *Pasan*, espece d'Animal fort semblable au Bouc, & qui n'est connu qu'aux Indes Orientales. Il se trouve aussi du *Bézoard* en Amérique, dans différens Animaux, tels que le *Guanaco*, le *Jacho*, le *Vicuna*, le *Tarague*, &c. mais inférieur à celui de l'Orient. Le *Bézoard* passe pour un merveilleux antidote, & pour un puissant cardiaque. On le contrefait diversement; ce qui oblige ceux qui l'achetent, ou qui en veulent user, à de grandes précautions. Les Chymistes donnent aussi le nom de *Bézoard* à quelques-unes de leurs compositions.

BIASSE, *s. f.* Nom d'une Soie crue qui vient du Levant.

BIBI, *s. f.* Nom que les Caraïbes, de la Dominique donnent aux vieilles femmes, ce qui signifie *Grand'mere*, ou *la mere de tout le monde par excellence*; de même que les vieux hommes sont appellés *Baba*, c'est-à-dire, *le pere par excellence*. La vieillesse est extrêmement respectée chez les Caraïbes. Les Negres de la côte d'Afrique, qui sont si éloignés & si différens en tout, se servent également de ces termes pour signifier la même chose.

BIBLE, *s. f.* Mot grec, qui signifie *Livre*, & qui se donne, par excellence, au Livre des saintes Écritures, contenant l'*ancien* & le *nouveau Testament*.

BIBLIOGRAPHE, *s. m. gr.* Nom qu'on donne à ceux qui sont versés dans la connoissance des *Livres*, c'est-à-dire, des *Titres*, des *Éditions*, des *Prix*, &c. C'est proprement la science d'un bon Bibliothécaire & d'un bon Libraire. *Bibliomane*, s. gr. se dit de celui dont le goût, pour les Livres, va jusqu'à la passion; *Bibliophile*, grec, de celui qui les aime avec un goût raisonnable; *Bibliotaphe*, grec, de celui qui, ayant quelque *Livre* rare & curieux, en est si jaloux qu'il ne le fait voir à personne, & que, suivant la signification du mot, il en est comme le tombeau.

BIBLIOTHEQUE, *s. f.* Ce nom, composé de deux mots grecs, signifie le lieu où l'on conserve un amas de Livres. On en a fait *Bibliothécaire*, pour signifier celui qui a la garde des Livres. A Paris, la *Bibliotheque du Roi*, qui a reçu des augmentations & des embellissemens considérables, sous plusieurs regnes, s'appelle, par excellence, la *Bibliotheque*.

BICHE, *sub. f.* Nom de la femelle d'un Cerf. Elle est moins grande que son mâle, & n'a point de bois sur la tête. Sa couleur tire sur le bai-rouge. Les Biches portent huit mois, & sont en rut aux mois d'Août & de Septembre.

BICHET, *sub. m.* Nom d'une certaine mesure pour les Grains, qui con-

tient environ le Minot de Paris. Cette mesure varie pour le poids, dans les differentes Provinces.

BICHO, *s. m.* Nom qu'on donne, au Bresil, & dans d'autres lieux de l'Amérique, aux Vers qui s'insinuent dans les membres du corps, & qui causent des maux cruels. Les maladies, qui en sont l'effet, portent le même nom.

BICHON, *sub. m.* Espece de petits Chiens qui ont le nez camus & le poil long. On en voit de toutes sortes de couleurs.

BICOQ, *s. m.* Piece de bois, qui sert à soutenir une machine, qu'on appelle *Chevre*, en Méchanique. Le *Bicoq* se nomme aussi *Pied-de-Chevre*. On donne le nom de *Bicoque* aux Villes foibles & aux Maisons mal en ordre, par allusion à une petite Ville de Lombardie de ce nom, que *François I* prit facilement.

BIDANET, *s. m.* Nom de la suie de cheminée, lorsqu'elle est employée, dans la teinture, pour les couleurs brunes.

BIDENS, *s. m.* Nom d'une plante vivace de quatre pieds de haut, qui pousse plusieurs montans qui se garnissent d'une fleur jaune en forme de petits Soleils de la largeur d'un petit écu, & qui a une odeur de Giroflée jaune. Elle fleurit au mois d'Août & se multiplie en éclatant ses racines.

BIDET, *s. m.* Petit Cheval. Au figuré, *pousser son Bidet;* c'est faire fortune. *Bidet*, se dit aussi d'une garde-robe qui sert à la propreté, & dans laquelle on met certains colifichets.

BIDON, *s. m.* Balle allongée qui porte plus loin & plus droit, que la balle ronde. C'est aussi un vaisseau de bois, où l'on met, sur Mer, la boisson des Matelots.

BIENNAL, *adj.* Mot Latin composé, qui signifie ce qui dure l'espace de deux ans, & qui se renouvelle pour avoir la même durée.

BIERRE, *sub. f.* Boisson commune dans la plupart des Pays de l'Europe, où l'on manque de vin. Elle est composée d'Orge & d'autres Grains, avec du Houblon, qu'on fait cuire ensemble dans des chaudieres. On croit que c'est le *Sythum* de Anciens; l'Écriture même semble en faire mention, en parlant de St. Jean-Baptiste, *Neque siceram bibet :* la Bierre engendre beaucoup d'humeurs, qui chargent l'estomac : cette boisson ne passe que difficilement.

BIEVRE, *s. m.* Nom d'un animal amphibie, dont la tête ressemble à celle d'un Rat, le museau à celui d'un Barbet, les pieds de devant à ceux d'un Singe, & ceux de derriere à ceux d'une Oie. On tire, de ses parties naturelles, ou plutôt de deux tumeurs qui y sont, une liqueur qui a ses usages dans la Médecine. Il y a un Oiseau de riviere du même nom, qui est de la grosseur d'une Oie sauvage, & de couleur fauve. Son bec est long, dentelé, & crochu par le bout.

BIFURCATION, *s. f. lat.* Terme d'Anatomie, qui signifie la disposition d'une partie qui fourche, ou qui se divise en deux. On donne le même nom, dans les arbres, à l'endroit où une branche se sépare en deux & devient fourchue. Les Dentistes disent que les racines de certaines dents *se bifurquent*, c'est-à-dire, *se divisent en deux fourchons*.

BIGAILLE, *sub. f.* Terme générique, qui comprend tous les Insectes volatils, tels que les *Mouches*, *Moucherons*, *Vercurs*, *Moustiques*, *Cousins*, *Ravers*, *Maringouins*, &c.

BIGAMIE, *s. f.* Nom tiré du grec, qui signifie *double Mariage*, ou le crime de ceux qui sont mariés à deux femmes. Dans l'ancienne Rome, les *Bigames* étoient notés d'infamie; en France, ils sont punis de mort.

BIGARRADE, *subst. fém.* Espece d'Orange fort aigre, dont la peau est raboteuse, & qui sert pour les sauces.

BIGARREAU, *s. m.* Cerise douce, dont la chair est plus ferme que celle de la Cerise ordinaire, & qui tire apparemment son nom de la Bigarrure de ses couleurs.

BIGARRER, *v. act.* Mettre ensemble plusieurs couleurs sur un habit ou autre chose. L'adjectif est *Bigarré, ée. Bigarrure*, s. f. Mêlange de couleurs sur un habit ou sur autre chose. En Fauconnerie, on entend par ce terme, les taches rouges ou noires ou de diverses couleurs, qui rendent le pennage d'un Oiseau de proie bigarré : on dit, *ce Faucon a beaucoup de bigarrures*.

BIGLE, *sub. m.* Chien de race Angloise, qui sert à la chasse du Liévre & du Lapin. Ce mot signifie aussi,

Louche; alors il est adjectif. *Bigler*, v. n. *Loucher. Avoir la vue de travers.*

BIGNET, *subst. masc.* Nom d'une sorte de pâtisserie composée de farine, d'œufs & de lait. On dit *Beignet* à Paris, & *Bignet* dans les Provinces. *Mr. Ménage* dit qu'on peut dire l'un & l'autre.

BIGORNE, *subst. f.* Terme d'Art. C'est la partie pointue d'une sorte d'enclume, qui sert à tourner les grosses pieces en rond, comme le *Bigorneau* sert à tourner les petites; mais celui-ci a un bout quarré & l'autre rond. *Bigorner*, c'est tourner en rond, ou arrondir un morceau de fer, tel que l'anneau d'une clef.

BIGOTELLE ou BIGOTERE, *s. f.* Ce mot, emprunté de l'Espagnol, étoit, avant notre siécle, le nom d'une petite brosse dont on se servoit pour la propreté de la Moustache, qui étoit alors en usage. D'autres disent, & avec plus de fondement, que c'étoit le nom d'une petite bourse qui servoit à renfermer la barbe pendant la nuit, pour qu'elle ne se dérangeât point: son nom vient de celui d'une bourse dont les dévotes se servoient, & qu'elles pendoient à la ceinture pour faire leurs aumônes.

BIGU-BACHI, *sub. mas.* Titre de dignité que les Turcs donnent aux Chefs des troupes irrégulieres.

BIGUE & BIGOT, *s.* Terme de Mer. Piéces de bois qu'on passe dans les sabords, pour soulever, ou pour coucher le vaisseau. On nomme de même, les mâts qui servent d'appui à celui d'une machine à mâter.

BIGUER, *v. act.* Terme de jeu, qui signifie *changer, troquer: Biguer une carte.*

BIJON, *s. m.* Espece de résine de la *Meleze*, qui s'emploie aux mêmes usages que la Térébenthine.

BIL, *s. m.* Nom que l'on donne en Angleterre aux propositions faites par le Roi, ou un Membre des deux Chambres, c'est-à-dire, de la Chambre des Pairs ou de celle des Communes: on lit la proposition le matin en pleine Assemblée, & on nomme des Commissaires pour l'examiner soigneusement: lorsqu'ils l'ont mise au net, on la propose à la Chambre; & lorsqu'elle est approuvée, on la lit deux fois dans des jours différens, ensuite on l'écrit sur du parchemin, & on la lit pour la troisieme fois. Alors cette proposition est un Bil & devient une Loi.

BILAN, *s. m.* Nom d'un Compte, ou d'un Mémoire, dans lequel un Marchand expose ses dettes actives & passives. Les Banqueroutiers, qui veulent justifier la ruine de leurs affaires, présentent le *Bilan* à leurs Créanciers.

BILBOQUET, *s. m.* Petit morceau de bois tourné & creusé en rond par les deux bouts, avec une corde, au milieu de laquelle il y a une balle qu'on fait sauter dans le creux du *Bilboquet*. En terme de Doreur, c'est un petit morceau de bois, qui présente une surface unie sur laquelle on adapte de l'écarlate, on halette dessus, & on enleve les bandes des *feuilles* d'or qu'on a coupées avec un couteau, dont la lame est large & mince.

BILLARD, *s. m.* Instrument d'Oiseleur: c'est un morceau de bois long de deux pieds, se terminant en pointe d'un bout, & recourbé de l'autre au moins d'un pied.

BILLEBARRER, *verbe act.* Mettre plusieurs couleurs différentes & peu assortissantes sur un habit ou sur des meubles.

BILLER, *v. act. Biller la pâte*, c'est l'applatir avec un rouleau, qui se nomme *bille*.

BILLETTE, *s. f.* Mot qui signifioit autrefois des piéces de quelque étoffe précieuse, cousues sur les habits, pour leur servir d'ornement. Il s'est conservé, dans le Blason, pour signifier une piéce solide, en forme de quarré-long, dont on couvre l'écu.

BILLEVESÉE, *sub. f.* Terme dont on ne connoît point l'origine, & qui se dit d'une sotte entreprise ou d'une chose mal concertée.

BILLON, *s. m.* Nom qu'on donne à l'or, ou à l'argent, lorsque l'alliage est au-dessous du carat prescrit par les Ordonnances. Mettre une monnoie au *billon*, c'est déclarer qu'elle n'a plus de cours, & qu'elle doit être refondue pour avoir une juste valeur. *Billoner* est un crime d'État, qui consiste à substituer de mauvaises especes à la place des bonnes. Il y avoit autrefois peine de mort contre les *Bilonneurs*. Des Ordonnances plus douces l'ont réduite à la confiscation de corps & de biens. *Billion*, en termes d'Arithmétique, a la même signification que *Milliard*, c'est-à-dire, *dix fois cent*

millien. On disoit autrefois *Bimillion*.

BIMAUVE, *s. f.* Mauve sauvage, qui a les mêmes propriétés que la *Mauve*. Sa fleur ressemble à la Rose.

BIMBELOTIER, *s. m.* Nom d'une sorte d'Artisans, dont le Métier consiste à faire & à vendre toutes sortes de *bimbelots*, c'est-à-dire, de petites machines pour l'amusement des enfans.

BINAIRE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie tout ce qui est composé de deux unités. On appelle *Musique binaire*, les compositions à deux tems. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

BINARD, *sub. m.* Gros chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher sur lequel on met de grands fardeaux & des choses fort pesantes. On donne pareillement ce nom au *chevalet* ou espece d'*échelle* qui sert à descendre les tonneaux dans une cave.

BINBACHIS, *s. m.* Titre d'Office qu'on donne en Turquie au Chef d'un Corps de mille Janissaires.

BINET, *sub. m.* Morceau de laiton plat & délié, avec une queue qu'on met dans la bobéche d'un chandelier. Il y a au milieu une pointe de fer. où l'on fiche le bout de la chandelle qui reste à brûler.

BINOCLE, *s. m.* Télescope à deux tubes, qui sert à voir l'objet avec les deux yeux.

BINOME, *s. m.* Terme d'Algébre. On appelle *binome* une grandeur composée de deux grandeurs incommensurables.

BIOGRAPHIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *Histoire de la vie des Particuliers*, comme *Biographe* signifie l'*Historien qui l'écrit*.

BIPÉDAL, *adj. lat.* qui a la mesure de deux pieds. *Bipede* ne se dit que des animaux qui marchent à deux pieds, tels que l'Homme & le Singe. On demande si c'est naturellement, ou par éducation, que l'homme est *bipede?*

BIRAMBROT, *s. m.* Soupe qu'on fait avec de la bierre, du sucre & de la muscade; & quelquefois avec du beurre & du pain. Ce terme est une corruption de deux mots Flamands, *bier*, qui signifie *bierre*, & *brood*, qui signifie *pain*; c'est-à-dire, *bier en brood*, bierre & pain.

BIRÊME, *s. f. lat.* Vaisseau ancien, qui avoit deux rangs de rames de chaque côté. On en voit des figures sur la colonne Trajane.

BIRIBY, *s. m.* Nom d'un jeu fort à la mode, dont les instrumens sont un grand tableau, qui contient soixante-dix cases, avec leurs numéros, & un sac dans lequel sont soixante-quatre petites boules qui contiennent autant de billets numérotés. Chaque joueur tire, à son tour, une boule du sac; & si le numéro du billet répond à celui de la case du tableau, sur laquelle il a mis son argent, un Banquier lui paie soixante-quatre fois sa mise. On conçoit que l'avantage du Banquier est toujours de six sur soixante-dix; sans compter qu'il a six cases nulles à chaque coup. Le *Cavagnol* ne differe du *Biriby*, qu'en ce que chacun a son tableau particulier.

BIRLOIR, *s. m.* Nom d'une petite machine de bois tournante, qui sert à retenir un châssis de fenêtre, lorsqu'il est levé.

BIROTINE, *sub. f.* Espece de Soie Levantine, dont il se fait un Commerce assez considérable à Amsterdam

BIROUCHE, *subst. f.* Nom d'une sorte de voiture légere pour la chasse & les voyages. Ce terme semble venir de *birota* ou *birotum*, c'est-à-dire, voiture à deux roues, qui étoit anciennement un chariot attelé de trois Mulets, & sur lequel on pouvoit charger environ le poids de 200 livres. *Constantin-le-Grand* en ordonna l'usage pour la commodité du Public, & fit défense d'y mettre plus de deux quintaux pesant. *Valentinien*, par une autre Ordonnance, régla que quand on voudroit se servir de cette voiture pour voyager, on ne pourroit la charger que de deux personnes, ou de trois au plus.

BISACHO, *sub. m.* Animal du Pérou, dont la chair ressemble à celle du Lapin, & la queue à celle de l'Écureil.

BISAGE, *sub. m.* Seconde teinture d'une étoffe, ou nouvelle couleur que les Teinturiers donnent à une étoffe qui a déja été teinte. On nomme *Étoffe bisée* celle qui a été reteinte & repassée.

BISCOTIN, *s. m.* Nom d'une sorte de pâtisserie. C'est le diminutif de *biscuit*; avec cette différence que le *biscotin* est ordinairement composé de farine de Topinambours ou Pommes de terre.

BISCUIT, *s. m.* Pain de Mer, qu'on fait cuire plusieurs fois, pour empêcher qu'il ne se corrompe par l'humidité.

BISE, *subst. f.* Vent d'Hiver, qui souffle entre l'Est & le Nord, & qui n'est pas moins dangereux pour la santé, que pour la Navigation, surtout dans la Méditerranée. C'est aussi le nom d'un Poisson de Mer, qui ressemble au Thon.

BISEAU, *s. m.* Terme d'Art, qui est commun à plusieurs Métiers, quoiqu'en divers sens. Les Lapidaires appellent *biseau* ce qui retient, dans le chaton, la pierre d'une bague. Les *biseaux* d'Imprimerie, sont des cadres de bois qui entourent les pages, &c.

BISET, *s. m.* Pigeon sauvage, qui tire ce nom de son plumage, ou de sa chair, plus bise que celle des Pigeons de voliere.

BISETTE, *s. f.* Femelle de la *Macreuse*. Voy. ce *dernier mot*.

BISLINGUE, *s. f.* Plante fort commune dans les montagnes de Genes, qui a de grandes vertus pour les maladies hystériques. Elle tire son nom des petites langues qui croissent entre ses feuilles.

BISMUTH, *s. m.* Substance minérale, demi-métallique, composée d'Étain imparfait, ou de la premiere matiere de l'Étain, pesante, dure, aigre & cassante. On l'appelle *Étain de glace* & *Marcassite*. Elle contient un sel arsénical, qui n'empêche point qu'on n'en fasse entrer dans le fard des femmes. Il y a aussi quelques préparations chymiques qui portent le nom de *Bismuth*.

BISON, *sub. m.* Nom qu'on donne aux Bœufs sauvages des Indes. Ils ont la tête courte, le front large, les cornes crochues, pointues, noires & luisantes, les yeux grands, le regard affreux, & la langue si rude, qu'en léchant la main de quelqu'un, ils en enlevent la peau. Ce quadrupede a la croupe du Mulet, la queue de l'Éléphant, & une bosse sur le dos. Les crins de son cou ont une odeur de musc, & l'on prétend que la poudre de ses cornes résiste au venin. *Bison* est employé dans le même sens que *Buffle*, en termes de Blason.

BISOUARD, *sub. m.* Nom qu'on donne dans le Dauphiné & le Lyonnois aux petits Marchands portant Bale.

BISQUAINS, *s. m.* Peaux de Mouton, en laine, dont les Bourreliers se servent pour couvrir les colliers des Chevaux de harnois.

BISSE, *subst. f.* Serpent de couleur gris-cendrée, moins connu en France qu'en Italie.

BISSEXTILE, *adj. Lat.* Nom qu'on donne à l'année où se fait l'intercalation d'un jour, pour le réglement du Calendrier, c'est-à-dire, pour l'ajuster au cours du Soleil, ce qui rend cette année de trois cens soixante-six jours, au-lieu de trois cens soixante-cinq. Ce jour est appellé *Bissexte*, du mot Latin *Bissextus*; parce que c'est une réduplication du six des Calendes de Mars; d'où est venu le mot *Bissextile*.

BISTI, *s. m.* Nom d'une monnoie de figure ovale, qui a cours en Perse; le *Bisti* vaut environ deux *sous* de notre monnoie.

BISTORTE, *sub. f.* Plante dont la racine est entortillée comme on représente les Serpens; d'où elle a tiré le nom Latin de *Bistorte*. Ses feuilles sont un peu rouges par-*dessus*, & bleuâtres par-dessous. Sa fleur est une sorte d'Épi, tirant sur le pourpre. La *Bistorte* est astringente & vulnéraire. Sa racine passe aussi pour un antidote.

BISTOURNÉ, *adj.* Un Cheval est *bistourné*, lorsque pour le rendre incapable de génération, sans lui couper les testicules, on est parvenu à lui en ôter l'usage à force de les tordre.

BISTRE, *subst. f.* Couleur que les Peintres composent avec de la suie bien détrempée, pour s'en servir dans leurs desseins, au-lieu d'encre de la Chine.

BISULQUE, *adj. Lat.* qui signifie *fendu* ou *fourchu*. Entre les diverses classes d'Animaux, on distingue les *bisulques*, c'est-à-dire, ceux qui ont le pied fourchu, tels que les *Chameaux*, les *Bœufs*, &c. Les Hébreux n'osoient manger des Animaux *bisulques*.

BITCHEMAR, *s. m.* Poisson de la Mer des Indes Orientales, qu'on sale & qu'on fait sécher, comme la Morue.

BITHAFRÉ, *subst. m.* Nom d'une sorte d'Oiseau de proie, particulier à l'Isle de Tercere, la principale des Açores; cet Oiseau fait une guerre continuelle aux Poules, & généralement à toutes les volailles; il est si hardi & si carnassier, que les Habitans de la Campagne doivent toujours avoir

le fusil en main pour conserver leurs ....

BITERU, *subst. m.* C'est le nom qu'on donne, dans les Salines, à la liqueur, qui coule du sel, après sa crystallisation, & qu'on reçoit dans des vaisseaux. On la nomme aussi *Eau-mere.*

BITTES, *s. f.* Certaines piéces de bois, qui servent, dans un vaisseau, à soutenir les cables lorsqu'on jette l'ancre ou qu'on amarre. Les *Bittons* sont de petites *Bittes*. Les *Bittonieres* sont les égouts du fond de cale, qui regnent depuis la proue jusqu'à la poupe.

BITUME, *s. mas.* Matiere grasse, huileuse & combustible, qui se trouve en divers Pays, sur-tout vers l'ancienne Babylone, & en Judée, dans le Lac Asphaltite ou la Mer-Morte. On s'en servoit autrefois, comme de mortier, pour bâtir. Quelques-uns regardent le *Jayet*, le *Charbon de terre*, la *Terre ampelite*, & même l'*Ambre-gris & jaune*, comme des especes de Bitume. *Bitumineux*, se dit de tout ce qui a la nature du *Bitume.*

BIVAC, que d'autres écrivent & prononcent *bivrac*, *bivouac*, *biouac*, & *bihouac*. Mot tiré de l'Allemand, qui se dit d'une garde de nuit, & même d'une faction de l'armée entiere, lorsque dans un siége, ou se trouvant en présence de l'ennemi, elle sort de ses tentes pour passer la nuit au bord des lignes, ou à la tête du camp.

BIVALVE, *s. f. lat.* Coquillage qui a deux parties, jointes par une sorte de charniere, qui leur sert à s'ouvrir & à se fermer. Telles sont les *Huîtres*, les *Moules*, &c. La division des Poissons testacées, c'est-à-dire, à coquilles, est en *univalves* & en *bivalves.*

BLAC-LOD, *s. m.* Nom que l'on donne en Angleterre au premier Gentilhomme de la Chambre du Roi; son nom vient de ce qu'il tient une baguette noire à la main, quand le Roi est présent à son Parlement.

BLAFARD, ARDE, *adj.* Qui est d'une couleur terne & passée, d'une couleur fade, & d'une lumiere foible.

BLAFFERT, *s. mas.* Nom d'une monnoie de l'Electorat de Cologne, qui vaut trois sous de France.

BLAGUE, *s. f.* Nom que les habitans de la Guadaloupe donnent au sac, dans lequel, l'Oiseau qu'on appelle *Grand-gosier*, conserve le Poisson pour sa nourriture; ces Insulaires se servent de cette espece de vessie pour y mettre leur tabac ou leur argent: c'est probablement de-là que les habitans de quelques Provinces de France, & sur-tout de l'Artois, ont donné les noms de *Blave* & de *Blague*, à la vessie de Porc dans laquelle ils conservent leur tabac à fumer; ou peut-être du mot *Blaes*, qui, en Flamand signifie *vessie.*

BLAIREAU ou BLÈREAU, *s. m.* Animal qui se terre dans les bois, comme le Renard & le Lapin. On connoît son âge par le nombre des petits trous qu'il a sous la queue, parce que chaque année lui en apporte un.

BLAIRIE, *s. f.* Droit qui se paie au Seigneur d'une Terre, pour la permission qu'il accorde de faire pâturer les Bestiaux sur les terres dépouillées, dans les bois qui n'ont pas de clôture.

BLAISE, *s. m. Saint-Blaise* étoit le nom d'un ancien Ordre Militaire d'Arménie, dont les Chevaliers étoient vêtus de bleu, & portoient une Croix d'or.

BLAMAS. *Voy.* CARNEROS DE LA TIERRA.

BLÂME ou BLÂMÉ, Acte de Justice qui s'exécute en faisant mettre le Condamné à genoux, & lui disant: *la Cour te blâme & te déclare infâme, va-t-en.*

BLANC, *adj.* qui signifie la couleur opposée à *Noir*; mais on en fait un substantif, qui, joint avec un autre mot, devient le nom de quantité de choses. Ainsi l'on dit du *blanc d'œuf*, du *blanc de ceruse*, du *blanc de craie*, du *blanc de plomb*, du *blanc rhasis*, &c. Les Peintres ont une maniere de peindre à fresque, qu'ils appellent *peindre de blanc & noir*, & que les Italiens nomment *sgraffio*, c'est-à-dire, *égratigné*; parce que cette peinture est fort légere & ressemble à un dessin fait à la plume ou avec du noir. Le mot de *six-blancs*, qui signifie deux sols six deniers, vient d'une ancienne Monnoie nommée *Blanc*, qui valoit cinq deniers. Les *Grands-blancs*, sous *Louis XI* & *Charles VIII*, valoient treize deniers. En termes de Musique, une

blanche est une note, qui vaut deux *noires* pour la mesure. *Blancs-Manteaux* est le nom d'une Congrégation Religieuse, instituée à Marseille, & confirmée par le Pape, en 1225. On le donna aussi aux *Religieux Guillemites*, qui habitoient à Paris ; & l'usage l'a conservé à leur Couvent, quoiqu'il soit passé aux *Bénédictins de Saint-Maur*. Les Anglois appellent *vers blancs*, *blanke verses*, les vers qui n'ont point de rime. Quantité de femmes mettent du *blanc* & du *rouge*, pour s'embellir le visage par des couleurs que la nature leur a refusées. On demande si le *blanc* est une couleur ? C'en est une du moins pour les Peintres. Faire une coupe de bois à *blanc-être*, c'est n'y réserver, ni taillis, ni baliveaux. *Cornette blanche* est, en France, le nom du premier Régiment de Cavalerie. On appelloit anciennement *Reines Blanches* les Veuves de nos Rois, parce que les Reines portoient l'habit *blanc* pour deuil. La Mere de *S. Louis*, Veuve de *Louis VIII*, n'est appellée pour cette raison que la *Reine Blanche*. *Anne de Bretagne* est la premiere qui ait pris l'habit *noir*. Les Doreurs donnent le nom de *blanc d'apprêt* à une certaine composition de *blanc* & de *colle* qui sert à recevoir la teinte avant que d'appliquer les couleurs en détrempe. Cette composition s'emploie aux Ouvrages d'or bruni. *Blanchir de la viande*, c'est la mettre dans de l'eau tiede, pour la faire revenir.

BLANCHERIE, *s. f.* Lieu où l'on blanchit des Toiles. Il ne faut pas confondre ce terme avec celui de *Blanchisserie*, qui est l'endroit où on lave le linge.

BLANCHET, *s. m.* Terme d'Imprimerie. Morceau de drap blanc, qu'on met entre le grand & le petit Tympan, & qui sert à faire imprimer les Lettres. Les Habitans de la Martinique donnent aussi le nom de *Blanchet* à de gros Draps de laine, dont ils se servent pour faire passer le sirop avec lequel ils font le sucre.

BLANQUE. Terme vulgaire, qui se dit dans les jeux où l'on tire au sort, lorsqu'on n'amene rien. C'est apparemment une corruption de *blanche*, qui peut venir de l'usage ancien de tirer dans un livre, dont une partie des pages est chiffrée, & l'autre blanche, c'est-à-dire, *sans chiffres*. Ainsi *Blanque* signifie *feuille blanche*, & par conséquent celle qui n'amene point de Lot.

BLANQUETTE, *sub. f.* Sorte de ragoût qui se fait avec des restes de Veau rôti & une sauce liée, qui est blanche, d'où lui vient le nom de *Blanquette*. C'est aussi le nom d'une sorte de Vin blanc qui se fait en Gascogne, & qui est fort délicat.

BLASER. Terme commun, dans plusieurs Provinces de France, pour signifier *brûler*, *déssecher*, lorsque cet effet est produit par l'usage excessif des liqueurs fortes. L'eau-de-vie *blase*. *Un homme blasé*.

BLASON, *sub. m.* Vieux mot, qui signifioit autrefois *la description d'une chose*, soit pour la louer, soit pour en médire ; mais qui ne s'est conservé que pour signifier l'*Art des Armoiries* & de tout ce qui leur appartient. On en a fait un corps régulier, qui a ses principes & ses termes.

BLASONNER, v. *act.* & *n.* C'est expliquer des *Armoiries*. On commence toujours par le Champ ; puis on spécifie les figures ou piéces honorables, s'il y en a, & l'on descend ensuite aux autres figures. Les armes de France sont trois Fleurs-de-*Lys* en champ d'azur, deux en chef & une en pointe.

BLED, *s. m.* Nom général de plusieurs sortes de Grains qui servent à faire du Pain, tels que le *Meteil*, le *Bled de Turquie*, le *Sarrasin*, &c. mais il se donne, par excellence, au *Froment* pur, qui est le meilleur de tous les Bleds.

BLEIME, *s. fém.* Maladie des Chevaux. Elle consiste dans une inflammation, qui vient de quelque meurtrissure à la partie antérieure du sabot.

BLEMIENS, *s. m. plur.* Nom d'un ancien peuple d'Éthiopie, qui étoit errant & vagabond. *Voy.* ACEPHALES.

BLENDE, *sub. f.* Mot Allemand, dont on se sert dans les mines pour désigner un minéral qui n'est bon à rien. Selon *Henckel*, dans sa *Pyritologie*, c'est une pierre martiale, stérile, composée de parties arsénicales, & d'une terre qui résiste à l'action du feu. Il y entre aussi du soufre. On la trouve sur-tout dans les mines de plomb & d'argent.

BLETTE, *s. fém.* Plante potagere, dont on distingue la *blanche* & la *rouge*. On nomme *grande Blette* une

[illegible] sorte *de Blette rouge*, qui s'éleve, comme un arbrisseau, sur une tige ferme & de la grosseur du bras.

BLEU, *adj.* & *s. m.* On en distingue différentes nuances. *Bleu* blanc, *bleu* mourant, *bleu* céleste, *bleu* turquin, ou foncé, *bleu* pers, qui est entre verd & bleu, *bleu* d'Enfer, ou noirâtre, &c. On fait, avec la graine de Tournesol, un *bleu* qui porte le nom de cette plante. Les différentes Troupes de la Maison du Roi sont distinguées par le nom général des *Bleus* & *Rouges*, qui est pris de la couleur de leurs habits. *Bleu*, en termes de cuisine, est une maniere de préparer le Poisson, pour le servir sans sauce, & le manger à l'huile. On mange, *au bleu*, les Carpes, les Brochets, &c.

BLEVET. *Voy.* BLUET.

BLIN, *s. m.* Machine de Mer, qui facilite diverses sortes de travaux. C'est une grande piéce de bois quarrée, traversée par des barres, à angles droits.

BLINDE, *s. f.* Terme de Fortification. Les *Blindes* sont des piéces de bois placées en travers dans une tranchée, ou des arbres entrelacés, qui soutiennent des fascines & des sacs-à-terre, pour couvrir les Travailleurs. On dit *blinder une tranchée*.

BLOC, *s. m.* Terme de Fauconnerie : c'est la perche sur laquelle on met l'Oiseau de proie.

BLONDE, *s. f.* Espece de dentelle de soie, qui s'est mise fort à la mode. *Une coiffure de Blonde*.

BLOODWOOD, *sub. mas.* Terme purement Anglois qui signifie *bois de sang*, parce qu'en effet, sa couleur est rouge comme du sang, il s'emploie dans la teinture, & croît dans l'Isle de Jucatan.

BLOQUER, *v. act.* Ce mot a diverses significations dans les Arts. En termes de Guerre, *bloquer une Place*, c'est fermer tous les chemins, de maniere qu'il n'en puisse rien sortir. Cette opération s'appelle *Blocus*. En termes de Maçonnerie, *bloquer* c'est remplir les vuides d'un ouvrage, de mortier & de moellon sans ordre : ce qui s'appelle *blocage*. En termes d'Imprimerie, c'est mettre à la place d'une lettre qui manque pour la composition, une autre lettre renversée, en attendant celle qui manque. En termes de Fauconnerie, l'Oiseau *se bloque*, lorsqu'il demeure comme suspendu en l'air, sans battre de l'aîle.

BLOT, *sub. m.* Instrument de Mer, qui sert a mesurer le chemin que fait un vaisseau. En termes de Fauconnerie, c'est un petit chevalet de bois où se repose l'Oiseau.

BLOUSSE, *s. f.* Laine courte, qui ne peut être employée dans les Manufactures, & qu'on renvoie à la carde. *Blouette du Rhin* est le nom d'une sorte de laine d'Allemagne.

BLUET ou BLEUET, *s. m.* Plante qui croît dans les Bleds, & qui porte une fleur bleue, sans odeur, mais d'une forme agréable.

BOBAQUE ou BOBAK, *sub. m.* Espece de *Marmote*, ou du moins qui lui ressemble par son museau court & gros, par sa tête allongée, par son corps étoffé & par sa queue. Le *Bobaque* pourroit être la *Marmote des Alpes*, qui, par la différence du climat, auroit subi quelque variété. Cet animal se trouve en Pologne. L'Auteur du *Dictionnaire de l'Histoire-Naturelle*, dit que le *Bobaque* ressemble au Lapin, & que son poil est de la couleur de celui du Blaireau, qu'il est aisé de l'apprivoiser, & que ses manieres font autant de plaisir que celles du Singe : il ajoute que ces Animaux sont si rusés, que lorsqu'ils sortent pour paître, il y en a un parmi eux qui fait sentinelle, & qui siffle pour avertir les autres de ce qu'il découvre. C'est au Lecteur à décider entre *M. de Buffon* & *M. de Bomare* : au reste, le *Dictionnaire* du dernier existoit avant la publication du volume de l'*Histoire-Naturelle*, qui traite du *Bobaque*.

BOBÊCHE, *sub. f.* Petit vaisseau de quelque métal, qui se met dans un chandelier, auquel il sert comme de doublure, pour affermir la chandelle ou la bougie.

BOBELIN, *s. mas.* Ancienne chaussure Françoise, à l'usage du Peuple. Les Savetiers de Paris en ont conservé, parmi leurs titres, la qualité de *Bobelineurs*, auxquels on prétend qu'ils ont succédé. Elle les distinguoit alors des Cordonniers.

BOBINE, *sub. f.* Petit cylindre de bois à deux rebords, autour duquel on dévide toutes sortes de fils, pour empêcher qu'ils ne s'entremêlent.

BOCAGE, *s. mas.* Nom général de toutes les especes de linge ouvré, qui

se font en Basse-Normandie. On ne nous en apprend pas l'origine.

BOCAL, *sub. m. gr.* Tout vase qui sert à boire; mais on donne particuliérement ce nom aux grands vases sans anses. On appelle aussi *bocal*, dans un instrument de bouche, la petite partie qui sert à l'emboucher & par la même raison, les instrumens qui s'embouchent, se nomment *Instrumens à bocal.*

BOCAL, *s. masf.* Nom d'une mesure pour les liquides, en usage à Rome. Le *Bocal* est proprement ce qu'on appelle *Bouteille* en France; il contient un peu plus que la pinte de Paris; il faut sept *Bocals* pour le *Rubbe* ou *Rubbia*, & treize Rubbes & demi pour la *Brante*, qui contient 96 *Bocals.* Le Rubbe fait un peu plus de trois chopines.

BOCARD, *s. masf.* Nom d'une sorte de machine composée de plusieurs poutres ferrées par un bout, tenues verticalement par des traverses de bois, entre lesquelles elles peuvent descendre & monter par le moyen d'un gros cylindre garni de dents qu'une roue à eau fait mouvoir pour broyer la mine avant que de la mettre au feu, sur-tout lorsqu'elle est mêlée de pierres & de parties métalliques.

BOCHET, *s. masf.* Seconde décoction des bois & des plantes sudorifiques, qu'on fait boire dans certaines maladies, où la transpiration doit être augmentée.

BODRUCHE, *s. f.* Espece de parchemin fort délié, composé de la premiere peau qui se leve sur les boyaux d'un Bœuf.

BOEHMISTES, *sub. masf. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques qui eurent un nommé *Jacob Boehm* pour Chef. Cet Hérésiarque naquit en 1575, en Lusace, d'un Paysan qui le fit Cordonnier. Il mourut en 1624, après avoir affecté d'avoir de fréquentes extases, genre d'imposture qui lui procuroit des Sectateurs parmi les imbécilles.

BOESLE, *sub. f.* Instrument de plusieurs fils de laiton joints ensemble, qui sert aux Monnoyeurs, aux Sculpteurs, aux Ciseleurs, pour ébarber les lames, ou pour nettoyer les ouvrages de métal.

BOETE, *sub. masf.* Nom que les Pêcheurs de Terre-Neuve donnent aux petits Poissons dont ils garnissent leurs hameçons pour la Pêche des Morues.

BOËTE. *Voyez* BOITE.

BŒUF, *s. masf.* Taureau châtré. On ne laisse pas de donner le nom de *Bœufs sauvages* aux Taureaux & aux Vaches qui se trouvent en grand nombre dans les montagnes d'Afrique & d'Amérique. On appelle *Bœuf violé* le Bœuf qu'on promene au Carnaval, parce qu'il est ordinairement accompagné de violons & d'autres instrumens. Quelques-uns disent *villé*, & d'autres *viélé.*

BOGUE, *s. fém.* Poisson marin de la longueur d'un pied, dont les yeux occupent presque toute la tête, & qui, comme la Dorade, a quatre nageoires; son corps est coloré de traits dorés ou argentés qui s'étendent de la tête à la queue. Ce Poisson se pêche en Italie, & sa chair est pleine de délicatesse.

BOHÉMIENS, *s. m.* Nom que l'on donne à certaines familles errantes, dont il est assez difficile de bien déterminer l'origine; ce Peuple est épars dans un grand nombre de Provinces, & sur-tout en Hongrie, en Transylvanie, en Esclavonie, &c. Après toutes les recherches que l'on a pu faire, on ne sauroit absolument déterminer leur origine, ils disent cependant; en vertu d'une tradition généralement reçue parmi eux, qu'ils viennent d'Égypte, & se croient condamnés à l'exil & à la misere comme les Juifs & les enfans de *Cham.* Les Anglois les appellent *Gypsi*, du mot *Æypcii*, qui signifie *Égyptiens.* Les Valaques, parmi lesquels ils vivent en grand nombre, les appellent *Pharaons*; d'autres enfin leur donnent le nom de *Ziguener*, qui est un nom Allemand. *Voy.* ZIGUENERS.

BOHÉ (THÉ-BOHÉ) THÉ-BOHEA ou THÉ-BOUT, *sub. masf.* Nom qu'on donne à une sorte de Thé dont la feuille est petite, ronde & très-roulée.

BOHVIST, *s. m.* Nom d'une sorte de Champignon; sa forme est ronde, il est presque sans tige, couvert d'une peau blanche; l'intérieur est de même couleur; avec le tems, il devient bleuâtre, & enfin noir; alors l'intérieur n'est plus rempli que d'une poussiere très-fine; on l'emploie dans quelques Pharmacies, comme styptique: la vapeur de ce Champignon produit, dit-on, un effet singulier sur les Abeilles. On administre cette vapeur au moyen d'un réchaud placé près de la ruche. Les Abeilles tombent après cela dans un engourdissement, qui tient de l'i-

vitesse. Pendant que dure cette espece de léthargie, on peut transporter, manier les Abeilles avec la plus grande aisance, & sans craindre que cette opération puisse leur nuire.

BOIARD, *s. masc.* Terme usité par ceux qui pêchent la Morue pour désigner une civiere à bras, sur laquelle on charge ce Poisson, pour le transporter d'un lieu dans un autre.

BOJARS ou BOJARES ou BOYARDS ou BOJARDS, *s. m. pl.* Nom qu'on donne aux Grands-Seigneurs de Russie, & aux Nobles de Transylvanie. Les *Bojards* ont le pas sur les Vayvodes. Ce nom signifie *Seigneur*; & semble être analogue à celui de *Baron*.

BOIS, *s. m.* Outre ses significations communes, ce mot, joint quelquefois avec un autre, signifie diverses sortes de bois qui n'ont pas de noms propres. Les Antilles produisent plusieurs especes de *bois épineux*, c'est-à-dire, d'arbres dont l'écorce est armée d'épines. On en distingue un qui s'appelle *Fromage de Hollande*, parce que son bois est extrêmement tendre. Le *bois de rose*, qui porte le nom de *bois de Cypre*, à la Martinique, rend une odeur plus agréable que celle de la rose. L'arbre croît fort haut & fort droit. Il ressemble au noyer, lorsqu'il est mis en œuvre. Le *bois verd* des Antilles, est effectivement d'un verd foncé, mêlé de quelques veines jaunes. On s'en sert pour les teintures en verd naissant. Il se polit d'ailleurs comme l'ébene. L'arbre est rarement plus gros que la cuisse, & ses feuilles ressemblent à celles du bouis. Le *bois à petites feuilles* est un arbre des mêmes Isles. Quoique ses feuilles soient aussi petites que celles du bouis, il est gros, droit, haut, & très-bon pour bâtir. Les Habitans de la Martinique appellent *bois de chandelle*, un certain arbrisseau, dont ils fendent les branches pour en faire des flambeaux; ce bois est brun, fort huileux & rend une odeur d'autant plus forte & plus agréable, que les éclats dont le flambeau est composé, sont plus près du cœur de l'arbre.

Les *bois rouges* de l'Afrique & de l'Amérique, sont en grand nombre. Plusieurs servent à la teinture, & quelques-uns sont si beaux qu'on en pourroit faire de très-agréables ouvrages de Menuiserie & de Marqueterie. Il y en a même d'incorruptibles. Le *bois de fer*, ainsi nommé de son extrême dureté, est de la grosseur d'un homme, & ne croît qu'à la hauteur d'une pique & demie. Le meilleur fer s'émousse en le frappant : cette qualité ne le rend pas plus utile, parce qu'il est fort sujet aux vers. Le *bois de corail* porte une petite graine rouge comme le corail. Elle sert à faire des bracelets. Le *bois de couleuvre* est une Plante de la grosseur d'un ou de deux pouces, qui s'attache aux arbres & qui serpente autour du tronc. On prétend qu'elle est mortelle pour les Serpens lorsqu'ils y touchent. Le *bois néphrétique* est un arbrisseau de la Nouvelle-Espagne, qui donne à l'eau, dans laquelle il est trempé, la vertu de nettoyer les reins & la vessie. Ses fleurs sont en forme d'épi. Le *bois amer* est un assez grand arbre de la Martinique, dont l'écorce est brune, hachée & fort épaisse, sa feuille est longue & pointue, d'un verd pâle, assez douce & peu épaisse. Le bois est d'un jaune clair & qui devient blanc par la sécheresse. Son amertume est si grande qu'elle se communique à tout ce qu'on fait cuire à son feu. Le *bois de Brésil* est un grand arbre, dont l'écorce est rougeâtre & un peu épineuse. Ses principales branches sont grosses & fort étendues, garnies de plusieurs rameaux chargés d'une infinité de petites feuilles assez semblables à celles du Buis, dures, cassantes, d'un verd pâle, qui tombent & naissent successivement, sans jamais laisser l'arbre entiérement dépouillé. Il porte de petites fleurs d'un rouge éclatant, d'une agréable odeur, dont le pistil se change en un petit fruit plat & rouge, qui renferme deux semences plates à-peu-près comme celles de citrouilles, mais plus petites; elles sont rouges. Ce bois est pesant, dur & compact. Les Teinturiers l'emploient pour la couleur rouge. Les Ébenistes s'en servent aussi. On prétend que l'infusion de ce bois ou de sa poussiere fortifie l'estomac. Le *bois d'étoupes* est une sorte de bois spongieux de l'Afrique Occidentale, dont les feuilles sont larges & minces, presque semblables à celles du Mahot de l'Amérique. Les écorces de ce bois sont fliantes, grosses & souples; après en avoir ôté le brou, on les tille, & on en fait une espece d'étoupe qu'on emploie à calfater les navires. Cette sorte

de filasse ne pourrit presque jamais. Le *bois jaune* est une sorte d'arbre qui croît dans l'Isle de Cayenne. Les Marchands l'appellent *bois de citron*. Cet arbre est fort grand & croît au bord de la Mer, comme dans les montagnes. Il est comme imbibé d'une résine jaune extrêmement amere, & dont on se sert avec succès pour oindre la tête des enfans qui ont la teigne: plus l'arbre est vieux, plus le cœur est d'un jaune doré. Sa feuille approche de celle du Laurier, mais plus petite & plus moelleuse: ses fleurs sont comme celles d'Oranges avortées ou trop évasées: elles ont une très-foible odeur de Jasmin. Les Ouvriers en Marqueterie se servent beaucoup de ce bois. Le *bois-laiteux* est une espece d'arbrisseau, qui croît aux Antilles, sa feuille ressemble à celle du Laurier, cependant elle est un peu plus grande, plus épaisse, plus charnue & plus molle. Lorsqu'on la rompt ou qu'on la déchire, ses fibres jettent une liqueur visqueuse, épaisse & blanche comme du lait. Ses fleurs ressemblent assez au Jasmin blanc. Le *bois de merde* ou *bois caca* est une sorte de bois de la Guadaloupe qui exhale une odeur de matiere fécale insupportable, quand on le travaille étant nouvellement coupé; mais qui perd cette mauvaise odeur à mesure qu'il seche, & en prend une après, qui ne differe point de celle du bois de Ste.-Lucie. La plus considérable grosseur de cet arbre, est d'environ un pied de diametre. Sa feuille est ronde, peu épaisse, ferme & cassante, tachetée de petits points rouges & blancs. Ce bois étant mis au feu, quand il est verd, répand une grande puanteur, & la communique même aux viandes que l'on fait cuire à sa chaleur. Quand on en peut glisser quelque éclat dans la poche de quelque nouveau-venu, on est sûr de se bien divertir à ses dépens. Le *bois marbré* est une autre sorte de bois de la Guadaloupe, qui est dur, pesant & compact; son grain est petit, & ses fibres fort fines; pour que ses ondes de différentes teintures paroissent bien, il faut couper le bois de biais. Son usage est pour des ouvrages de Marqueterie; cet arbre n'a jamais plus d'un pied de diametre. Le *bois violet* est encore une autre sorte de bois de la Guadaloupe, dont la couleur est exactement violette, fort vive, avec des ondes & des volutes composées de différentes teintes de cette couleur. Il ne faut pas le confondre avec une autre espece de *bois de violette* que l'on appelle ainsi, parce que quand il est échauffé, il a l'odeur de cette fleur. On appelle *bois-mort* celui qui venant à manquer de seve, se seche sur pied, & qui passé à la lessive de soufre produit le même effet que l'amadou: il ne faut pas confondre le terme de *bois-mort* avec celui de *mort-bois*; les Maîtres des Eaux & Forêts donnent le nom de *mort-bois* à celui qui est de peu de valeur, telles que sont les ronces, les épines, &c. *Faire du bois*, en termes de Mer, signifie couper la provision de bois pour un vaisseau. Le bois d'un Cerf étant sa corne, on dit en Vénerie, qu'*un Cerf a touché au bois*, pour signifier qu'il s'est endommagé la tête, en se frottant contre quelque arbre. En termes de Marine, on appelle *Boisiliers* ceux qu'on envoie couper du bois pour l'usage du vaisseau.

BOIS-BOUTON, *sub. m.* Arbrisseau de pleine terre, qui porte au commencement de l'Été des fleurs blanches en boule. Ses feuilles sont grandes & larges. On doit le placer à l'ombre, & lui donner une terre forte & humide. Il se multiplie de marcottes ou de boutures; mais il est difficile à multiplier.

BOIS-GENTIL ou JOLI. *Voy.* MESERÉON.

BOISSELIER, *sub. m.* Nom d'une espece d'Artisans, qui font des *boisseaux*, des *seaux*, &c. Le *boisseau*, pris pour terme de mesure, contient quatre picotins, ou la huitieme partie d'un quartier de bled. On dit une *boisselée*, pour signifier la quantité de grain que contient un boisseau. Dans quelques Provinces, une *boisselée* de terre est de la huitieme partie d'un Arpent, qui peut être ensemencée avec un boisseau de Bled.

BOÎTE ou BOËTE, *sub. f.* Outre quantité de significations communes, ce mot, en termes d'Artillerie, signifie un petit mortier de fer, haut de sept ou huit pouces, qu'on tire dans les fêtes publiques. La *boîte à pierrier* est un cylindre concave, de cuivre ou de fer, avec une anse & une lumiere. On la met dans un pierrier, remplie de poudre, derriere la charge, qu'elle chasse lorsqu'on y a mis le feu.

BOITE À PERETTE. Nom d'un certain dépôt si avantageux aux affaires du *Jansénisme*. *Nicole* est le premier Fondateur de cette Boîte, dont le produit annuel est actuellement de 40,000 livres, comme nous l'apprend *M. le Président Rolland* dans un Mémoire, imprimé en 1781.

BOITEUX, *adj*. En termes de Manége, un Cheval est *boiteux* de la tête, de l'oreille, de la bride, &c. lorsque, boitant d'une jambe, le mouvement d'une de ces parties répond à celui de la jambe dont il boite.

BOL, *s. mas*. Nom d'une forme que les Apothicaires donnent à certains médicamens purgatifs en consistance de miel, qu'ils font avaler, par morceaux, à ceux qui ont trop de dégoût pour les purgatifs liquides. On appelle *Bol d'Arménie* une espece de terre jaunâtre, qui vient de cette contrée, & qui tient de la nature de la pierre, sans en avoir la dureté. Elle a ses usages dans la Médecine; mais elle sert particuliérement aux Doreurs, pour faire l'assiette de l'or.

BOLAIRE, *adject*. Nom que l'on donne à la terre colorée par des teintures métalliques.

BOLETITE, *sub. fém*. Nom d'une Pierre argilleuse, de couleur cendrée, semée de lignes argentées, qui représente une Morille avec son enveloppe.

BOLIDE, *sub. mas. lat*. Nom que *Pline* donne à ces globes de feu qui paroissent quelquefois dans l'air, que d'autres Auteurs ont appellés différemment, & qu'*Aristote* entr'autres nomme *Chevres sautantes*.

BOLLANDISTES, *sub. m*. Société de savans Jésuites, qui ont continué le *Recueil critique des Actes des Saints*, commencé, à Anvers, par le Pere *Bolland*, du même Ordre. Cet ouvrage immense est comparé à un filet qui prend toutes sortes de Poissons (*Sagenæ ex omni genere Piscium congreganti*. Matth. 13). Ce grand ouvrage, ayant été interrompu après la suppression de la Société, a été repris en 1779 par ordre de l'Impératrice-Reine; & les Auteurs, long-tems fixés à Anvers, sont aujourd'hui à Bruxelles.

BOLZAS, *s. m*. Coutil de Coton, qui vient des Indes, blanc ou rayé de jaune. Ses raies sont de Coton cru.

BOMA ou BOMMA, *s. m*. Nom d'un Serpent amphibie, que l'on trouve en Ethiopie. Il est sans venin; sa chair est une excellente nourriture. Entre les Monstres que l'Afrique produit en grand nombre, celui-ci est un des plus à craindre. On en trouve souvent qui ont jusqu'à vingt-cinq & trente palmes de longueur, & gros à proportion. Sa queue se termine en forme d'ongle & de petite faux, d'une matiere dure & tranchante comme l'acier: outre cette arme offensive & défensive, il a aux deux côtés de l'endroit par où il jette ses excrémens, une espece de tenaille forte & si tranchante, qu'elle coupe les corps les plus durs; ce Serpent est l'ennemi implacable du Crocodile. Lorsqu'il veut attaquer un homme ou une bête, il tortille sa queue autour de quelque arbre, ou de quelque grosse pierre, afin d'être plus ferme, & de ne pas manquer son coup; & quand il est tombé sur sa proie, il la presse & la mange. Il est vrai qu'il paie bientôt & très-chérement la peine de sa gourmandise; car dès que son estomac est rempli, il s'endort d'un sommeil si profond, qu'on peut le comparer à une véritable léthargie. Sans cela il seroit impossible de l'attaquer.

BOMBALON ou BONBALON, *s. m*. Nom d'un instrument de bois léger, fait à-peu-près comme une trompette marine, mais deux fois plus long & plus gros. Cet instrument n'a point de corde: on frappe dessus avec une espece de maillet d'un bois dur. On prétend que le son de cet instrument s'entend de quatre lieues.

BOMBARDE, *s. f*. Nom d'un des jeux de l'orgue, mais qui s'emploie rarement. Les jeux en pédale ont aussi des *bombardes*.

BOMBASIN, *sub. mas*. Espece de Basin double, qui se fabrique à Lyon, & qui est d'un bon usage.

BOMBE, *sub. f*. Boulet creux, de fer ou d'autre métal, qu'on remplit de poudre & de feux d'artifices, & qu'on met dans un mortier, pour le tirer sur une Place assiégée. La bombe a sa lumiere, sur laquelle on place une fusée. Le Canonnier met d'abord le feu à la fusée de la bombe, & le met ensuite à l'amorce du mortier. On prétend que l'expérience de la premiere bombe se fit à Wachtendone, Ville de Gueldres, en 1588; d'autres disent à *Venlo*. La *Bombarde* étoit une piece d'artillerie ancienne, qui ressembloit aux mortiers d'aujourd'hui;

& qui servoit à lancer de gros boulets de pierre. *Bombé* est un terme d'Architecture, qui s'emploie pour les figures circulaires, qui décrivent à-peu-près la même ligne que celle d'une bombe sortie du mortier. On dit, dans le même sens, *bomber* & *bombement*.

BOMERIE, *s. f.* Terme de Commerce maritime. C'est l'intérêt de l'argent qui se prête entre Marchands, sur les marchandises d'un vaisseau, lorsque le Créancier se soumet à tous les risques. C'est ce qu'on appelle aussi, *prêter à la grosse aventure*. Ce mot est formé du Flamand *Bodemerye*.

BOMPOURNICKLE, *s. m.* Espece de pain fort noir & fort pesant, dont l'usage est particulier à la Westphalie.

BON-AN-MAL-AN, *sub. m.* Expression familiere qui se dit des bonnes & mauvaises années prises ensemble.

BONAVOGLIE ou BONAVOGLE, *sub. m.* Nom que l'on donne, en Italie, aux Galériens de bonne volonté. Ce sont ordinairement des Forçats, qui ayant achevé le tems de leur condamnation, ont pris goût pour cette honteuse & misérable vie. Il y a toujours dix-neuf *bonavoglies* dans chaque Galere du Pape.

BONBANC, *s. m.* Pierre blanche des carrieres de Paris, qui sert aux façades intérieures des Édifices, & à tous les ouvrages qui ne sont pas exposés à l'humidité ou à l'air extérieur. Le *Bonbanc* a depuis quinze pouces jusqu'à vingt-quatre de hauteur, ce qui le rend propre à faire des colonnes.

BONBONIERE, *s. f.* Nom d'une petite boîte de Bergamotte ou d'Orange, dans laquelle on met des dragées ou d'autres petites friandises qu'on donne à manger aux enfans. On donne aussi à cette sorte de boîte le nom de *Drageoir*.

BON-CHRÊTIEN, *subst. m.* Nom d'une belle & bonne Poire. On en distingue deux especes; l'une qui se nomme d'*Été*, parce qu'elle mûrit de bonne heure & qu'elle doit être mangée aussi-tôt; l'autre d'*Hiver*, parce qu'elle se garde long-tems & qu'elle en est meilleure.

BONCZULE, *sub. f.* Nom que les Turcs donnent aux queues de Cheval, qu'ils portent à la guerre en forme de drapeaux.

BONDA ou BONDE, *s. m.* Arbre de la côte méridionale d'Afrique, au Pays des *Quojas*. Les *Bondes* sont les plus gros & les plus hauts arbres qui soient dans l'Univers. De leur seul tronc, les Négres font des canots d'une grandeur surprenante. On fait un fort beau savon de leurs cendres mêlées avec de l'huile de Palmier.

BONDRÉE, *s. f.* Oiseau de proie, qui a, dit-on, trois testicules. Il a le col & le bec fort courts, mais sa tête est grosse & plate. Son plumage est blanc sous le ventre, avec des taches brunes, & d'une couleur obscure sur le dos.

BONDUC, *sub. m.* Plante des Indes, dont les baies, ameres, rondes & de couleur cendrée, sont employées dans la Médecine, contre la pierre, les maux d'estomac, &c.

BONGOMILES, *s. m.* Hérétiques *Anti-Trinitaires*, Disciples du Médecin *Basile*, dans le douzieme siecle. Ils admettoient le Verbe, mais dans un sens spirituel, & croyoient le concevoir & l'enfanter comme la Sainte Vierge. Ils avoient la croix en horreur, parce qu'elle a servi au supplice de Jesus-Christ, qu'ils regardoient comme l'Envoyé de Dieu. Ces Hérétiques, semblables en quelques points d'erreur aux *Massaliens*, suivoient au fond les principes affreux de *Manès*; & n'étoient qu'une branche du *Paulicianisme*, qui se reproduisirent sous une forme nouvelle chez les Bulgares. Le mot de *Bongomiles* signifie dans leur langue, *ceux qui implorent la divine Miséricorde*.

BON-HENRI, *sub. m.* Plante fort semblable à l'Épinar. Elle est laxative, émolliente & vulnéraire. En cataplasme, elle calme, dit-on, les douleurs de la goutte.

BONHOMMIE, *s. f. lat.* Terme dont on ne se sert que dans le style familier, & qui se dit d'une personne qui a de la franchise, de la bonne foi.

BONITE, *sub. f.* Poisson de Mer, dont la chair est tendre & de bon goût. Il fait la guerre aux Poissons volans. Sa grandeur est d'environ deux pieds, & sa figure ovale. Il se prend à l'hameçon.

BONITON, *s. m.* Poisson de Mer de la forme du Thon, & dont la chair est aussi délicate; dans l'Été il remonte dans les rivieres, & s'y nourrit de Poissons.

BORDEAU, *sub. m.* Morceau de bois, ou tonneau, qu'on appelle aussi *Bouée*, & qu'on laisse flotter sur l'eau dans les Ports, pour la direction des bâtimens qui arrivent, sur-tout pour marquer où les ancres sont mouillées.

BONNE-DÉESSE, *sub. fém.* Nom d'une Divinité ancienne, fort honorée par les Dames Romaines. Elle portoit aussi le nom de *Fatua* & de *Senta*. On prétendoit qu'ayant été mortelle, son nom étoit alors *Dryas*. Ses sacrifices se faisoient, pendant la nuit, dans une Chapelle dont l'entrée n'étoit pas permise aux hommes. Ils étoient annuels, & les Vestales y assistoient. Les hommes étoient obligés de s'écarter des environs de la Chapelle, & l'on couvroit jusqu'aux portraits de leur Sexe dans la maison de la Grande-Prêtresse, qui étoit ordinairement une femme du premier rang.

BONNET-À-PRÊTRE, *subst. m.* Terme de Fortification. C'est une piéce détachée, dont la tête forme deux angles rentrans & trois angles saillans. *Bonnette*, dans le même Art, est un autre ouvrage avancé, qui est au-delà de la contrescarpe, en forme de petit corps-de-garde. Ses deux faces forment un angle saillant. On appelle aussi *Bonnets* ou *Bonnettes*, en termes de Mer, de petites voiles qu'on emploie dans un vent foible. Il y en a qui servent à alonger les grandes voiles, & qui portent des noms differens. *Bonnettes maillées*, *Bonnettes lardées*, *Bonnettes à étu*.

BONNET CHINOIS, *subst. m.* Nom d'une espece de Singe de la race des Guenons, qui a beaucoup de rapport avec le *Malbrouck*, & qu'on trouve au Bengale : son nom lui vient de ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de bonnet plat, comme le sont ceux des Chinois. Cet animal a les mêmes ruses que le *Malbrouck*, & n'en differe guere, soit par la taille & le poil. *V.* MALBROUCK.

BONNET DE NEPTUNE, *s. m.* Espece de Champignon de Mer, haut d'environ cinq pouces & demi, sur sept de large à sa base, & qui s'arrondit, par la tête, en forme de calotte, dont les lames sont coupées en crête de Coq; ce qui lui donne l'apparence d'une tête naissante. Le *Bonnet d'Hyppocrate* est un bandage de tête, pour les écartemens des sutures.

BONOSIAQUES ou BONOSIENS, *sub. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques qui eurent pour Chef *Bonose*, Évêque de Naïsse en Mysie. Cet Hérésiarque attaquoit, comme *Jovinien*, la virginité perpétuelle de la Ste. Vierge. Il prétendoit qu'elle avoit eu d'autres enfans après Jesus-Christ, dont il nioit même la divinité, comme *Photin*, en sorte que les *Photiniens* furent nommés depuis *Bonosiaques*. *Bonose* fut condamné dans le Concile de Capoue, assemblé en 391, pour éteindre le Schisme d'Antioche.

BONS-HOMMES, *sub. masc. Good Men*, en Anglois. Nom que portoient en Angleterre des Religieux de l'Ordre de *Saint-Augustin*, établis au milieu du treizieme siecle, par le Prince *Edmond*. Les Courtisans de *Louis XI* donnerent le même nom à *Saint-François de Paule*, après avoir fondé un Couvent de son Ordre, & ses Religieux l'ont conservé dans quelques Maisons. D'autres Religieux l'ont porté en divers tems. On a donné aussi, mais par ironie, le nom de *Bons-hommes* aux *Hérétiques Toulousains* & *Albigeois*, à cause de leur simplicité & douceur apparentes. C'étoient de vrais *Manichéens*, qui rejettoient l'Ancien-Testament, & ne croyoient point que les enfans fussent sauvés par le Baptême; que le mariage étoit mauvais, &c. *Voyez* MANICHÉENS.

BONZE, *s. m.* Nom que les Japonois donnent à leurs Prêtres. Il y a des *Bonzes* de l'un & de l'autre Sexe, qui sont divisés en plusieurs Sectes, & qui s'accordent peu dans leurs opinions. Ils ne se marient point : mais il ne leur manque rien pour la douceur de la vie, dans les belles Maisons qu'ils habitent. Ils ont des Universités & des Temples magnifiques. Le nombre des *Bonzes* est fort grand dans toutes les Isles du Japon.

BOOPE, *sub. m. gr. comp.* Poisson de la Mer du Brésil, qui tire son nom de la ressemblance de ses yeux avec ceux du Bœuf. Sa figure approche beaucoup de celle du Thon. On fait de l'huile de sa graisse, & l'on sale sa chair.

BOOTES, *gr.* ou le BOUVIER, *sub. m.* Constellation du Nord, à laquelle *Ptolomée* donne vingt-trois étoiles, *Tycho* vingt-huit, & *Flamstead* quarante-cinq. Elle est près du Pôle même.

BORAX, *sub. m.* Sel minéral, qui

sert à souder l'or, l'argent & le cuivre. Les Médecins l'emploient à plusieurs usages extérieurs, comme pour ronger les excrescences des chairs; mais ils le croient dangereux intérieurement. Le *Borax naturel* prend la couleur de la mine d'où il sort: il est jaune, si la mine est d'or; blanc, si elle est d'argent; noir, si elle est de plomb; verd, si elle est de cuivre. Mais il s'en fait d'artificiel. Une sorte de pierre, qui se trouve dans la tête des Crapauds, à laquelle on attribue divers effets, se nomme aussi *Borax*.

BORBORISME, *sub. m. gr.*, qui signifie proprement ce qui a l'odeur de la boue. Les Médecins en ont fait le nom d'un vent humide ou *bourbeux*, qui sort des intestins, ou qui s'y fait entendre, & qui est un symptôme ordinaire de colique ou d'indigestion.

BORBORITES, *s. m.* Hérétiques du second siécle, de la Secte des *Gnostiques*, dont ils admettoient toutes les Infâmies. Ils ne reconnoissoient point de jugement dernier. On a donné le même nom à une Secte fort relâchée de *Memnonites* ou d'*Anabaptistes*.

BORD, *s. m.* En termes de Marine, ce mot signifie *un vaisseau*, & toute espece de bâtimens de Mer. D'ailleurs il se compose de mille façons, avec d'autres mots. On dit poétiquement les *bords d'un Pays*, pour le Pays même, lorsqu'il est environné d'eau; comme les *bords Africains*. Le *bordage*, dans un vaisseau, est le revêtement de planches qui le couvrent. Il a plus ou moins de pouces, c'est-à-dire, d'épaisseur. *Bordayer* ou *bordoyer*, c'est gouverner alternativement d'un côté & de l'autre, lorsqu'on n'a point le vent favorable. La *bordée* est toute la ligne d'artillerie qui est sur le flanc d'un vaisseau. On dit *tirer* ou *envoyer sa bordée*. *Bordée* est aussi le cours d'un navire, jusqu'à ce qu'il revire de bord. Ainsi, *courir à la même bordée*, c'est avancer du même vent; & *faire plusieurs bordées*, c'est revirer plusieurs fois. *Bordée* se dit figurément d'une grande tirade de paroles ou d'injures.

BORDAGE, *s. m.* Droit d'un Seigneur sur une maison qu'il a donnée en rente, pour certains services, & qui ne peut être vendue ni engagée. *Borde* est un vieux mot, qui a signifié *Maison des champs* ou *Métairie*, comme *Bordier* signifioit *Fermier*. Aujourd'hui *Bordier*, en termes de Mer, signifie un vaisseau qui est plus fort d'un côté que de l'autre.

BORDELIERE, *s. f.* Petit Poisson de riviere ou de lac, qui a la tête courte, sans dents, & sans langue, le corps couvert de petites écailles minces & noirâtres, & qui est de fort bon goût. Il se tient toujours au bord de l'eau, & de-là vient son nom.

BORDEMENT, *sub. m.* Terme de Peinture, qui se dit de la maniere d'employer des émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique. Ceux dont le champ est tout d'émail sont sans bordement.

BORDER, *v. act.* Ce verbe est employé diversement sur Mer, mais tous ses usages ont quelque rapport à sa signification naturelle. Il entre aussi fort souvent dans les commandemens de Marine. *Borde la misaine*, *borde la civadiere*, &c. pour ordonner que telle chose soit approchée d'une autre, jusqu'à ce qu'elle y touche. En termes de Guerre, *border la haie*, signifie une maniere particuliere de tirer, lorsqu'une troupe d'Infanterie étant sur trois lignes, la premiere met un genou en terre, la seconde se penche sur l'épaule des premiers, & la troisieme se tient debout, pour tirer ensemble, sans craindre de se blesser mutuellement.

BORDER, *v. actif.* Outre plusieurs significations, on dit *border un filet*: c'est attacher avec du fil de trois en trois pouces une corde autour du filet, pour le rendre plus solide.

BORDIGUE, *s. f.* Lieu qu'on environne de claies ou de cannes, sur le bord de la Mer, pour y prendre du Poisson. On l'appelle aussi *Bouchot*.

BORÉAL, *adj. gr.* Tout ce qui appartient au Nord ou qui vient de ce côté-là. *Borée*, ou le *vent boréal*, ne signifie aujourd'hui que *le vent du Nord*. Autrefois il signifioit le *vent Nord-Est*, au tems du solstice d'Été. *Voyez* AURORE.

BORGNE, *adj.* En Médecine, le *boyau borgne* est le premier des trois gros boyaux. Le chyle subtil, qui s'y ramasse, est sucé par les veines du mésanthere.

BOROZAIL ou ZAIL, *s. m.* Maladie contagieuse des Africains Méridionaux, qui vient d'un usage im-

modèle des femmes, mais qui est différente de la vérole. D'autres la nomment *Asch*.

BORRÉLISTES, *sub. m.* Secte de *Protestans Réformés*, Disciples de *Borrel*, très-savant homme qui pratiquoit rigoureusement les Loix du Christianisme, & qui n'en reconnoissoit pas d'autres que celles de l'Écriture-Sainte.

BORROUF, *s. m.* Arbre du Pays des Quojas, sur la côte méridionale d'Afrique, dont on tire, par incision, une sorte de lait purgatif. Son écorce est couverte d'Épines crochues, en forme de griffes.

BOSEL, *s. m.* Terme d'Architecture. C'est une moulure ronde, en forme d'anneau, qui est au bas des colonnes.

BOSPHORE, *s. m. gr.* Nom géographique d'un détroit ; ou d'un espace de Mer entre deux terres, qui sert de communication d'une Mer à une autre, ou à un Golfe. Les principaux *Bosphores* sont celui de *Thrace*, nommé autrement le *Canal de la Mer-Noire*, & le *Bosphore Cimmérien*, qu'on appelle aussi les *Détroits de Caffa*.

BOSSAGE, *s. m.* Nom que les Architectes donnent à certaines grosses pierres qui excedent la surface d'un mur, soit qu'elles y soient laissées pour être taillées en figure, soit dans quelqu'autre vue. Il y a différentes sortes de *Bossages*, qui sont distingués par l'addition de quelque autre mot, tels que *Bossage rustique*, *Bossage vermiculé*, *Bossage à chanfrain*, &c.

BOSSE, *s. f.* Outre ses significations communes, *Bosse*, en termes d'Artillerie, signifie une grande bouteille de verre, qu'on remplit de poudre, avec plusieurs mêches pendantes & allumées, & qu'on jette avec une corde, afin qu'en se brisant dans sa chûte, les mêches enflamment la poudre, qui brûle ce qui est aux environs. *Bosse*, en Franche-Comté, est une mesure de sel, une espece de tonne. On appelle *Bosse* la premiere apparence du nouveau bois d'un Cerf, qui a mis bas l'ancien. En termes de Sculpture, on appelle *ouvrage à ronde bosse*, ou *relevé en bosse*, les reliefs dont les parties sont détachées, & paroissent dans toute leur rondeur. La *demi-bosse* est le bas-relief qui a des parties saillantes & isolées. *Dessiner des figures de relief*, c'est *travailler d'après la bosse*. En termes de Mer, les *Bosses* sont des bouts de cordes, qui servent à rejoindre des parties séparées, ou à saisir des cordages & d'autres choses, par le moyen de ce qu'on appelle un *cul-de-porc-double*, qui est au bout. Le *Bossoir* est le lieu ou l'on place l'ancre.

BOSSEMAN, *s. m.* Nom que l'on donne à un Bas-Officier de vaisseau, qui a soin des cables, ancres & autres agrêts.

BOSSETTE, *sub. f.* Terme d'Éperonnier. Ornemens d'embouchure qui couvrent le banquet, & qu'on met aux deux côtés du mors d'un Cheval.

BOSSOLANT, *s. m.* Mot qui vient de l'Italien *Bossolanti*. Nom que l'on donne aux Huissiers de la Chambre du Pape ; leur habillement est une longue robe violette.

BOSSUER, *v. act.* C'est faire une bosse à quelque chose ; mais ce terme ne s'emploie qu'en parlant de la vaisselle d'argent ou autre : le menu Peuple dit *bosser*.

BOSTANGI-BACHI, *sub. m.* Intendant des jardins du Grand-Seigneur ; il a, sous ses ordres, quatre cens Jardiniers, qui se nomment aussi *Bostangis*.

BOT. Ce mot qui, joint à *Pacquet*, signifie un bâtiment de Mer, dont l'usage est de porter des lettres & toutes sortes de dépêches, n'est qu'une corruption du mot Anglois *boat*, qui signifie *bateau*. Ainsi, nous disons *Pacquetbot*, au-lieu de *Pacquetboat*, parce que *boat* se prononce *bot*, par les Anglois mêmes.

BOTANIQUE, *sub. f.* Science des Herbes & des Plantes, qui apprend à connoître leurs différentes especes, & à distinguer leur forme, leurs vertus & leurs usages. Ce mot, qui vient du Grec, est aussi adjectif ; car on dit, *expérience botanique*, *connoissances botaniques*, &c. *Botaniste*, est celui qui cultive cette science. On a fait du même mot, *Botanologie*, qui signifie *la description des Plantes & des Herbes*.

BOTHIRON, *s. m. gr.* Nom d'un petit ulcere creux, qui se forme dans la cornée des yeux.

BOTRIS ou BOTRIDE, *subst. f.* Plante dont les feuilles sont velues & découpées, & les fleurs en petites grappes. On lui attribue des vertus surprenantes, sur-tout pour faire sortir

les enfans morts du sein de leurs meres. Elle croît particuliérement dans les lieux humides.

BOTRYTE, *sub. m. gr.* Pierre qui doit sa naissance au feu qui tire son nom de sa figure. C'est une espece de Cadmie brûlée, qui se forme dans la partie supérieure du fourneau, & qui ressemble, suivant la signification du mot grec, à une grappe de Raisin. On appelle *Placitis* la partie qui se ramasse au fond.

BOTTE, *s. f.* Outre ses significations communes, une *botte de soie*, signifie quinze onces de soie non ouvrée. C'est aussi le nom d'un tonneau ou vaisseau de bois propre à mettre du vin ou d'autres liqueurs. Ce terme est en usage dans plusieurs Pays. En Angleterre, la *botte* contient cent vingt-six galons, c'est-à-dire, cinq cens quatre pintes de Paris. Dans les Provinces de France qui approchent de l'Italie, on se sert pareillement de ce terme, & l'on donne le nom de *Bottais* aux Tonneliers. En Espagne, la *botte* contient trente arobes de 25 livres chacune. En Bretagne, on jauge les *bottes* par *veltes;* chaque velte est estimée quatre pots ou huit pintes de Paris. *Bottage* est un droit que l'Abbaye de Saint-Denis leve sur tous les bateaux & les marchandises qui passent sur la Seine, depuis la Saint-Denis jusqu'à la Saint-André.

BOTTE ou BOTE, *s. f.* Terme de Chasse. Nom qu'on donne au collier qui sert à mener le Limier dans les bois.

BOVARD ou BOUVART, *sub. m.* Mot qui mérite place ici en faveur de son ancien usage. C'étoit le nom d'un gros marteau, dont on se servoit autrefois pour la fabrique des monnoies, lorsqu'on les travailloit au marteau, c'est-à dire, avant l'invention du balancier.

BOUBAK, *s. m.* Animal des Frontieres de Moscovie & de Pologne. On en distingue deux sortes, qui sont toujours en guerre. Les uns ressemblent au Blaireau, les autres au Renard. On raconte des choses fort étranges de leur animosité mutuelle.

BOUBIE. *Voyez* BUSE.

BOUCAN, *s. m.* Lieu couvert de claies, que les *Boucaniers* construisent pour y *boucaner* leurs viandes. Ils y font une espece de grand gril de bois, sur lequel ils mettent la chair des Sangliers qu'ils ont tués à la chasse, coupées en pieces, & saupoudrée de sel. Ensuite, ils brûlent, dessous, les peaux des Sangliers & leurs os. La fumée pénetre la viande, & c'est ce qu'on nomme la *boucaner*. Elle acquiert une couleur vermeille & une odeur excellente, qui ne durent pas moins de six mois. Il s'en fait un grand commerce dans les Antilles, où les *Boucaniers* sont en grand nombre. On en distingue deux sortes; ceux qui vont à la chasse des Sangliers & des Bœufs sauvages, avec des meutes de Chiens; & ceux qui demeurent dans les *Boucans*, pour y *boucaner* la viande. Tous les Sauvages du Nord de l'Amérique ont le même usage.

BOUCARDITE, *sub. f.* Genre de coquillage bivalve.

BOUCASSIN, *sub. m.* Nom d'une sorte de Futaine, dont on se sert pour faire des doublures d'habit. On dit aussi une *toile boucassinée*.

BOUCAUT, *s. m.* Tonneau qui sert à renfermer diverses marchandises.

BOUCHARDE, *s. f.* Instrument garni d'acier en pointes de diamant, qui sert aux Sculpteurs, pour faire, dans le marbre, les ouvertures qui ne se feroient pas bien avec les outils tranchans.

BOUCHE, *s. f.* On dit la *bouche* d'un cheval, comme d'un homme, & l'on exprime ses qualités en y joignant quelque épithete qui les désigne. Un Cheval a la *bouche* fine, tendre, forte, chatouilleuse, &c. suivant les impressions qu'il reçoit du mors. On appelle aussi *bouches*, les ouvertures par lesquelles un fleuve se décharge dans la Mer, & les ouvertures des tuyaux à vent, tels que ceux de l'orgue. La *bouche* du canon, est l'ouverture d'où sort le boulet. En termes d'hommage, un Vassal *doit la bouche & les mains à son Seigneur;* c'est à-dire, qu'il est obligé de lui baiser les mains pour aveu de soumission.

BOUCHE ou BUCHE, *sub. f.* Nom d'une petite monnoie de cuivre, portant l'empreinte d'un Aigle, qui a cours à Aix-la-Chapelle & dans ses environs; elle vaut environ cinq deniers de France.

BOUCHER D'OR MOULU, *v. act.* Terme de Doreur, pour signifier la réparation qu'on fait aux ouvrages d'or, qui ont quelque petit défaut, après avoir été brunis. On emploie,

pour cela, de l'or moulu ou de la gomme arabique.

BOUCHETURE, *sub. f.* Nom que l'on donne à tout ce qui sert à fermer & à boucher un pré, une terre labourable, &c. pour empêcher les Bêtes d'y entrer. C'est ce que l'on appelle *baise-cul* en plusieurs Provinces, & particuliérement en Picardie, en Artois, & dans le Pays de Liege.

BOUCHIN, *s. m.* Terme de Mer, qui signifie la partie la plus large d'un vaisseau.

BOUCLE, *s. f.* En terme de Marine, *tenir un Matelot sous boucle*, c'est le tenir sous la clef ou en prison.

BOUCLETTE, *s. f.* Terme d'Oiseleur. On appelle *Pantiere à bouclettes*, celle qui a dans le haut de petites boucles attachées comme un rideau de lit. *Bouclette*, en terme de Tisserand se dit d'un anneau de fil, ou de corne, ou de verre, pour recevoir un des fils de la chaîne; cet anneau est au milieu de chaque lice.

BOUCLIER, *sub. m.* Sorte d'arme défensive, que les Soldats portoient anciennement au bras, lorsqu'ils combattoient avec la lance. Cette arme formoit une espece de parallélogramme d'environ quatre pieds. L'Écu & la Rondache étoient des Boucliers ronds.

BOUDER, *v.* d'origine obscure. Il est neutre & actif. *Bouder* simplement, c'est être d'une humeur sombre & chagrine à l'occasion de quelque chose dont on est fâché. *Bouder quelqu'un*, c'est lui marquer, par un air froid & des manieres réservées, qu'on est mécontent de lui.

BOUDINE, *s. f.* Nom qu'on donne aux nœuds du verre, ou à la bosse qui demeure dans le plat du verre, à l'endroit où il a été coulé. Les Vitriers ont des moulins, ou mouloirs, pour diminuer du moins les boudines, quand ils ne peuvent les ôter tout-à-fait.

BOUDOIR, *sub. m.* Petit Cabinet où se retirent les Dames quand elles veulent être seules. Ce terme est du style familier.

BOUÉE, *subst. f.* Terme de Mer. Voyez BONNEAU.

BOUER, *v. actif.* Lorsque la monnoie se frappoit au marteau, on appelloit *bouer*, l'action de frapper sur les *flancs*, pour leur donner les formes convenables, avant que de les blanchir.

BOUGE, *s. m.* Nom que l'on donne aux petites chambres sans cheminée, telles que sont ordinairement celles des *Mansardes* : *Bouge*, en terme de Tonnelier, s'entend du milieu ou de la partie la plus grosse de la futaille.

BOUGE, *sub. f.* Nom que nos Marchands donnent à des coquilles creuses que l'on pêche aux Isles Maldives, & dont ils font un profit considérable en les vendant aux Habitans de la Guinée; il y en a de grosses & de petites; ces dernieres sont les plus estimées. Les unes & les autres servent de monnoie courante dans une bonne partie de l'Afrique, au Sud du Niger ou du Sénégal On s'en sert aussi dans quelques endroits des Indes Orientales. Il ne faut pas confondre les *Bouges* avec ces pierres blanches que l'on appelle vulgairement *Coliques*, qui sont des pierres entiérement pleines, massives & assez pesantes pour leur volume. Les Habitans de la Guinée donnent aux *Bouges* le nom de *Cauris*.

BOUGEOIR, *s. m.* Petit chandelier portatif, dans lequel on met une bougie. Il y a un Bougeoir d'or au coucher du Roi; & c'est une distinction pour les Seigneurs, de le tenir.

BOUGIE, *s. f.* En termes de Chirurgie, c'est une petite verge cirée, qu'on introduit dans l'urethre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer les excrescences qui se nomment *carnosités*. Les *Bougies* de M. Daran sont aussi célebres, que son habileté à guérir toutes ces maladies.

BOUGRAN, *s. m.* Toile gommée, qui sert particuliérement dans les habits, pour soutenir l'étoffe. *Une toile bougranée*.

BOUILLE, *sub. f.* Longue perche, qui a pour tête un petit bloc de bois, & qui sert à battre l'eau pour la pêche. *Bouille* se dit aussi de la marque que les Commis mettent à chaque piéce d'étoffe, déclarée au bureau des Fermes. *Bouiller une étoffe*, c'est y mettre cette marque.

BOUILLON, *sub. m.* Plante commune, dont les feuilles, en décoction, ont d'excellentes propriétés pour le rhume, comme le suc de sa racine en a pour la fievre quarte. On distingue plusieurs sortes de *Bouillons*. Le blanc est le meilleur. Ses feuilles, concassées entre deux pierres, guérissent infailliblement l'enclouure d'un Cheval. On nomme *Sel de Bouillon*, le sel blanc de Normandie, parce qu'il

se fait en faisant *bouillir* de l'eau de Mer, dans des chaudieres de plomb.

BOUILLON, *s. m.* Terme de Brodeur. *Voyez* PAILLETTE.

BOUIS ou BUIS, *s. m.* Arbrisseau fort commun, dont le bois est d'un blanc-jaunâtre, & sert à diverses sortes d'ouvrages. Le Buis servoit autrefois pour les palissades des jardins, mais on s'en est dégoûté, parce que sa feuille est triste. On n'emploie plus que ses plus petites branches, pour les bordures des parterres. Il a, dit-on, pour la Médecine, toutes les propriétés du *Bois de Gayac.*

BOULANGER DE CAMP, *s. m.* Nom de certaines Serges drapées, qui se fabriquent en Poitou. L'Inventeur se nommoit *Boulanger*, & la matiere est une laine Espagnole de Campo.

BOULEAU, *sub. mas.* Arbre fort commun en France, qui est du nombre de ceux qu'on nomme *Bois blancs*, & dont les feuilles ressemblent à celles du Tremble. On prétend que l'eau qu'on tire de son tronc, est excellente pour la pierre & la gravelle. Son bois sert à faire des cercles & des paniers. De ses branches sortent de petites verges, dont on fait les balais.

BOULE-PONCHE, *subst. f.* Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie une certaine quantité de la liqueur qui se nomme *Pounch*, servie dans un vaisseau qu'on nomme *Bowl.*

BOULET, *s. m.* Outre ses significations communes, ce mot signifie, dans un Cheval, la seconde jointure de la jambe, au-dessus du paturon. C'est au *boulet* que se font les entorses. On appelle *bouleté*, un Cheval dont le *boulet* est sorti de sa situation naturelle, par quelque entorse, ou par un excès de travail.

BOULI, *s. m.* Nom d'un vaisseau de cuivre, ou de terre rouge, que les Siamois tirent du Japon, & dans lequel ils préparent leur Thé.

BOULICHE, *sub. f.* Nom de certains grands vases de terre, dont on se sert dans les Mers du Sud, pour y mettre du vin.

BOULIMIE, *sub. m.* Mot tiré du grec. C'est le nom d'une maladie des Bœufs & des Chevaux, qui consiste dans une faim que rien ne peut rassasier.

BOULINE, *sub. f.* Terme de Mer. Les boulines sont de longues cordes, qui tiennent la voile de biais, lorsqu'on fait route avec un vent de côté. *Aller à la bouline*, c'est se servir d'un vent de biais, qui n'est pas favorable à la route. On le nomme *vent de bouline.* On dit d'un vaisseau, qu'il est *bon boulinier.*

BOULINGRIN, *sub. m.* Mot corrompu de l'Anglois, qui se dit d'un parterre de gazon, pour l'ornement d'un Jardin. Le mot Anglois est *Bowlinggreen*, qui signifie *lieu verd*, ou *verdure*, pour jouer à la boule.

BOULON, *sub. masc.* Nom d'une grosse cheville de fer, qui sert à soutenir les poutres & les barres de fer, dans les Édifices. Elle a d'un côté une tête ronde, & de l'autre une ouverture, où l'on passe une clavette de fer pour l'affermir. *Boulonner*, c'est arrêter avec des *boulons.*

BOULOUCK-BACHI, *s. m.* Nom que les Turcs donnent au Lieutenant d'une Compagnie de Janissaires. D'autres disent qu'on le donne pareillement aux Lieutenans-Gouverneurs.

BOUQUE, *s. f.* Terme de navigation, qui signifie proprement un *passage étroit.* De-là *embouquer*, pour dire *entrer, s'engager dans une Bouque ou un Détroit.*

BOUQUENET, *s. m.* Titre d'Office que l'on donne au Grand-Maître de la Maison du Roi de Siratic, sur la côte d'Afrique. Les François lui donnent la qualité de premier Valet du Roi; mais improprement, parce que les fonctions de cette charge lui donnent l'autorité sur tous les autres Officiers.

BOUQUER, *v. n. Faire bouquer quelqu'un*, c'est lui donner du dépit, ou le faire enrager à cause de l'avantage qu'on a sur lui. Ce mot est bas & populaire.

BOUQUET, *s. m.* Nom que l'on donne au Liévre mâle. La femelle porte le nom de *Hase. V.* ce *dernier mot.*

BOUQUETIN, *s. m.* Animal sauvage, assez commun dans les montagnes de Suisse & de Savoye. Il ressemble au Chamois, mais il a les cornes plus longues & plus larges, & par petits nœuds. Le sang du Bouquetin est fort chaud. Il passe pour un spécifique contre la pleurésie, & pour la dissolution du sang caillé.

BOUQUIN, *sub. mas.* Nom qu'on donne au Liévre & au Lapin mâle. *Bouquiner* est l'action de ces animaux

un mot. *Bouquiniste* se dit d'un Vendeur de vieux Livres, qui se nomment aussi *Bouquins*, & de celui qui aime à lire des *Bouquins*, ou qui cherche parmi de vieux Livres, pour en trouver quelqu'un qui soit bon.

BOURBELIER, *sub. m.* Terme de Chasse. C'est le nom qu'on donne à la poitrine du Sanglier.

BOURBILLON, *sub. m.* Nom que les Chirurgiens donnent à la partie la plus épaisse & la plus grossiere du pus, qui se ramasse en un corps concret, & qui sort d'un anthrax ou charbon, d'un apostume, &c. Sa sortie est ordinairement suivie dans peu de la guérison de la tumeur.

BOURBONNISTE, *sub. mas.* On trouve ce mot quelquefois employé, pour signifier *Partisan de la Maison de Bourbon*.

BOURBONS. (*Astres de Bourbons*), *s. m. pl.* Nom que plusieurs Astronomes ont donné aux Satellites de Jupiter au commencement de ce siécle.

BOURCER *la voile*. Terme de Mer, qui signifie tendre seulement une partie de la voile, pour prendre moins de vent. Dans nos Ports de la Manche, on donne le nom de *Bourcet* à la voile de misaine.

BOURCETTE, *s. f.* Petite Plante fort alkaline, qui se mange en salade, & qu'on croit bonne pour les pertes de sang, les hémorrhagies, la dyssenterie, &c On l'appelle vulgairement *Mâche*.

BOURDAINE ou BOURGENE, ou AULNE NOIR, *s. m.* Sorte de grand arbrisseau, qui croît principalement dans les lieux humides. Son usage particulier est pour la fabrique de la poudre à canon. On le réduit en un charbon, le plus léger qu'il est possible. On peut en tirer de l'huile à brûler. La seconde écorce de cet arbre purge par haut & par bas; mais il n'y a guere que les gens de la campagne qui s'en servent. On fait pareillement des allumettes & des paniers avec le *Bourdaine*. On appelle *Bourdillon*, du bois de Chêne refendu, propre à faire des futailles.

BOURDALOUE, *s. f.* Etoffe modeste, ainsi nommée du célebre Prédicateur, le *Pere Bourdaloue*, Jésuite. On donne encore ce nom à une tresse d'or, d'argent ou de soie, qu'on met au-lieu de cordon de chapeau, & qui s'attache avec une boucle; on ne doit pas attribuer cette derniere invention à ce Pere; mais au tems, où l'on ne parloit que de cet éloquent Prédicateur, & d'où nous est pareillement venu le mot de *Bourdaliser*, dont quelques-uns se servent en parlant d'un grand Orateur. Il y a aussi une sorte de linge ouvré, qui se fabrique en Basse-Normandie, & que l'on appelle *Bourdaloue*.

BOURDE, *s. f.* Mot fort ancien, qui a signifié *mensonge*, & qu'on trouve employé, dans ce sens, dès le tems de *Saint-Louis*. On disoit aussi *bourder*, pour *mentir* & *tromper*; mais il est hors d'usage. L'origine en est fort incertaine. *Bourde* est aussi une espece de mauvaise soude *Bourde*, se dit encore, en langage familier, pour *mensonge* ou *fable*, inventée à plaisir.

BOURDINE, *subst. f.* Nom d'une certaine soupe, dans laquelle il entre une grande quantité d'Ail, dont les Provençaux font leur régal.

BOURDON, *subst. m.* Nom d'une grosse Mouche, ennemie des Abeilles, qui fait beaucoup de bruit en volant, & qui n'a point d'aiguillon. Les Naturalistes en distinguent huit especes. *Bourdon* est un terme d'Imprimerie, qui signifie les omissions de mots dans la composition. C'est aussi le nom d'un jeu d'orgue qui sert pour la basse, & celui des basses de quelques instrumens, tels que le *Chalumeau*, la *Cornemuse* & la *Musette*. *Bourdonné*, en termes de Blason, se dit des croix dont les branches sont arrondies, comme le bourdon d'un Pélerin.

BOURDONNANT, *sub. m.* Nom d'un très-petit Oiseau de l'Isle de Trist. Son plumage est admirable, & sa grosseur est comme celle d'une grosse Guêpe.

BOURDONNET, *sub. m.* Terme de Chirurgie. Nom que l'on donne à un petit peloton de charpie, auquel on donne la forme d'un noyau d'Olive; on s'en sert pour arrêter le sang qui coule d'une plaie, pour la tenir dilatée, afin d'y porter des médicamens & d'en absorber le pus.

BOURGEOIS, *sub. mas.* Outre sa signification connue, en terme de Marine, l'on entend le Propriétaire d'un vaisseau.

BOURGEON, *sub. m.* On appelle *Bourgeon* ou *Escouville*, des laines plus fines que le reste, qui s'allongent ou

s'échappent par brins en différens endroits de la toison, & qu'on arrache de dessus la bête avant que de la tondre.

BOURGUEMESTRES ou BOURGMESTRES, *s. m.* Nom des principaux Magistrats, dans les Villes d'Allemagne, de Flandre & de Hollande. Leur autorité est différente dans chaque Ville, suivant les Loix & les Statuts qui y sont établis. L'idée de ce nom revient à celle d'*Échevins* en France, & d'*Aldermen* en Angleterre. On prononce l'*s*.

BOURGUIGNON-SALÉ, *sub. m.* Épithete que l'on donnoit anciennement à la *Milice Bourguignone*, à cause d'un habillement de tête qui leur étoit particulier, & que l'on appelloit alors *Salade* ou *Bourguignote*.

BOURGUIGNOTE, *sub. f.* Nom d'une ancienne armure de tête, qui étoit une espece de pot de fer poli dont se servoient les Piquiers.

BOUROCHE, *s. f.* Espece de panier fait en ovale, dans lequel les Oiseleurs portent en vie les Oiseaux de marécage.

BOURRACHE, *s. f.* Plante commune, dont les fleurs sont disposées en étoiles de couleur bleue ou blanche. La *Bourrache* est apéritive, & bonne pour chasser la bile.

BOURRADE, *sub. f.* Terme d'escrime. Botte que l'on porte à quelqu'un avec un fleuret. Dans le langage ordinaire, ce mot signifie *rude coup*.

BOURRÉE, *subst. f.* Air de Musique, à deux tems, qui a deux parties égales, chacune de huit mesures. On nomme aussi *Bourrée*, une danse composée sur le même air. Le *Pas de bourrée* est composé de deux mouvemens; un demi-coupé avec un pas marché sur la pointe du pied, & un demi-jetté, qui fait le second mouvement.

BOURRÉE, *sub. f.* Nom que l'on donne aux gros fagots de menu bois, qui font ordinairement la charge d'un homme.

BOURRELANISSE, *sub. f.* Nom de la grosse laine qui reste aux moulins où l'on foule des draps fins. Celle qui sort des gros draps, se nomme *Lavetan*.

BOURRELET, *sub. m.* Terme de Blason, qui vient de l'ancienne Chevalerie, dont l'usage, dans les Tournois, étoit de porter sur le casque un tour de livrée de la couleur qui ét[oit] propre au Chevalier, & que les D[a]mes y attachoient souvent de le[urs] propres mains. Ce tour de livrée s'[est] conservé dans les ornemens de l'*Éc*[u] & se nomme *bourrelet*. En termes d'A[r]tillerie, le *bourrelet* d'un canon, [est] l'espece d'anneau qui régne autour [de] la piéce, près de la bouche.

BOURRICHE, *s. f.* Espece de pa[nier], d'un tissu clair, qui est dep[uis] long-tems en usage, pour transpor[ter] le gibier & la volaille. *Voiture* e[n] parle dans sa *Lettre* 108.

BOURRIR, *v. act.* Ce mot signifie, en termes de Chasse, le bruit que les Perdrix font de leurs aîles en prenant leur vol. On les entend *bourrir*.

BOURRU, *adj.* On appelle *Plantes bourrues*, celles dont la graine est si petite qu'elle est emportée par le vent dans sa maturité; & *Vin bourru*, le vin nouveau qui n'est point encore éclairci.

BOURSAUT, *s. m.* Arbrisseau de la nature du Saule, & qui en est une espece.

BOURSE, *s. f.* Nom que les Négocians ont donné, dans les Villes de Commerce, au lieu dans lequel ils tiennent leurs Assemblées. On prétend qu'il vient de Bruges, en Flandres, où les Marchands de la Ville s'assembloient devant l'Hôtel d'une famille Noble, qui se nomme la *Bourse*. Cet Hôtel subsiste encore, avec trois bourses sur la porte, pour armoiries. En Turquie, une *bourse* signifie cinq cens écus. La *Bourse de Pasteur* est une herbe dont les feuilles ont la figure d'une bourse. Elles ont une qualité astringente, qui arrête le sang; ce qui a fait donner aussi à la plante le nom de *Sanguinaire*.

BOURSIER, *sub. m.* Nom que les Anglois donnent à celui que nous appellons *Écrivain de navire*.

BOURSIN ou BOUSIN, *sub. masc.* Espece de croûte qui se trouve sur les pierres au sortir de la carriere, & qu'on regarde comme une terre à demi-pétrifiée.

BOUSSOLE, *sub. f.* Instrument de Mer, contenant l'*aiguille aimantée*, qui sert à diriger la course d'un vaisseau, en se tournant constamment vers le Pôle. Ses bords portent la division du cercle, qui est de trois cens soixante parties égales, & celle des trente-deux airs ou rhumbs de vent.

l'usage commun à toutes les Nations, d'y mettre une Fleur-de-Lys au point du Nord, semble favoriser l'opinion de ceux qui attribuent l'invention de la Boussole à *Jean Gira* de Melphi, au Royaume de Naples, vers l'an 1300; parce que Naples étoit alors possédé par les François. La *Boussole* se nomme aussi *Compas de Mer*. Les Anglois se vantent aussi d'avoir été les Inventeurs de la *Boussole*, à cause du mot BOXEL, qui, en Anglois, signifie *petite boîte*; cependant le nom de *Marinette* qu'on donna à cet instrument au commencement de son invention, semble détruire les prétentions des Anglois.

BOUTADE, *sub. f.* Mot d'origine obscure, mais fort en usage pour signifier *caprice*, ou léger *emportement* sans cause apparente.

BOUTARGNE ou POUTARGNE, *s. f.* Nom d'une sorte de mets fort connu en Italie & en Provence; ce sont les œufs d'un Poisson appellé *Mulet* qu'on met dans un plat & qu'on saupoudre de sel : on les couvre pendant quatre ou cinq heures, afin que le sel y pénetre, après quoi on les met en presse entre deux planches. On les lave & on les fait sécher au Soleil pendant quinze jours, ou on les fume. On mange la *Boutargne* avec de l'huile & du Citron. Il s'en fait beaucoup à Tunis, en Barbarie, & à Martigue en Provence.

BOUTÉ, *adj.* Terme de Manége. Un cheval s'appelle *bouté*, lorsqu'il a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTEILLE, *s. f.* Outre sa signification connue, les Physiciens donnent le nom de *Bouteille d'air* à une petite vessie qui se trouve dans le corps des Poissons, & qui leur sert à monter ou à descendre, selon qu'ils la dilatent ou la resserrent.

BOUTEROLLE, *s. f.* Nom d'un outil en forme de poinçon rond, dont les Lapidaires se servent pour tailler les pierres dures. Les Faiseurs de Boutons en métal donnent aussi le nom de *Bouterolle* au poinçon de fer acéré qui leur sert pour emboutir les lames qu'ils ont coupées, & pour les frapper dans la matrice. Les Fourbisseurs appellent *Bouterolle* la garniture qu'ils mettent au bout du fourreau d'une épée : les Serruriers donnent pareillement ce nom à la fente des clefs par où passe le rouet, ou les gardes d'une serrure.

BOUTE-SELLE, *s. m.* Terme de Guerre, qui se dit du premier son de la Trompette pour avertir les Cavaliers de monter à Cheval. En ce sens on dit *sonner le Boute-selle*.

BOUTIS, *s. m.* C'est le terrain où les Bêtes noires ont fouillé avec leur museau, & particuliérement celui où le Sanglier a creusé pour chercher des racines. *Boutoir*, qui signifie le bout du grouin d'un Sanglier, vient apparemment de la même source, c'est-à-dire de *bouter*, vieux mot, qui signifie *pousser*. De-là vient aussi *boutans*, pour signifier des piéces de bois qui poussent & arcboutent, ou des piliers de pierre qui appuient une muraille. Les Maçons disent qu'une pierre est en *boutisse*, pour signifier que sa plus grande longueur est en travers dans un mur. *Bouter de lof*, en termes de Mer, signifie *serrer au vent*, *bouliner*.

BOUTIS, *s. m.* Rat sauvage de la Côte-d'Or, très-estimé chez les Négres par rapport au goût exquis qu'ils trouvent à sa chair, mais très-redoutable aux Cultivateurs, par le dommage incroyable qu'il cause à leurs magasins de Millet & de Riz : dans une seule nuit, un de ces Animaux fait dans un champ de Bled le même ravage que cent Rats : non-content d'assouvir son étonnante voracité, il renverse encore tout ce qui n'a pu devenir sa proie.

BOUTOIR, *sub. m.* On donne ce nom au bout du grouin d'un Sanglier, & au bout du nez des Bêtes noires. C'est aussi celui d'un instrument des Maréchaux, qui leur sert à couper la corne du pied d'un Cheval.

BOUTOIR, *s. mas.* Instrument pour la Pêche : c'est une longue perche, au bout de laquelle on cloue deux ou trois morceaux de chapeau ou des semelles de souliers : on s'en sert pour fouler le fond & le bord de l'eau, afin d'en faire sortir le Poisson qui s'y tient caché.

BOUTON, *s. m.* Nom d'une arme des Sauvages de l'Amérique, qui est une espece de massue de bois fort dur, entre trois & quatre pieds de long, plate, épaisse de deux pouces, excepté à la poignée où son épaisseur est un peu moindre. Ils en font un usage terrible.

BOUTON, *s. m.* On dit en Fauconnerie qu'un Oiseau *branche & prend le bouton*, pour marquer la cime des arbres.

BOUTON DE FEU, *s. mas.* Cautere actuel, qui s'emploie pour brûler les os, pour continuer les exostoses & les caries, &c.

BOUTRAME, *sub. f.* Nom qu'on donne, en Flandres, à une tranche de pain sur laquelle on étend du beurre & quelquefois des friandises, pour la manger avec plus de goût.

BOUTURE, *s. f.* Terme de Jardinage. C'est un bout ou une branche d'arbre, qui prend racine, sans autre soin que de la planter en terre. La *Vigne*, le *Figuier*, le *Saule*, &c. viennent fort bien de bouture.

BOUVART, *s. mas.* Jeune Bœuf. *Voyez* BOVARD.

On donne quelquefois ce nom, dans le langage familier, aux personnes d'une physionomie épaisse, qui paroissent lourds de corps & d'esprit.

BOUVEMENT, *sub. m.* Outil de Menuisier. Le *Bouvet* est un autre instrument de la même profession. C'est une sorte de Rabot.

BOUVIER, *s. m.* Petit Poisson de riviere, plat, long de trois ou quatre pouces, dont les écailles sont argentines, & qui se tient toujours dans la boue. Il se nomme aussi *Peteuse*. *Voyez* BOOTES.

BOUVIER, *s. m.* Petit Oiseau qui suit les Bœufs, à cause des Mouches qu'il trouve à leur suite, & dont il est fort avide; il a le bec d'un brun roussâtre, la tête & le dos couleur plombée, la poitrine blanche, & les pattes noirâtres : on lui donne le nom de *Gobeur de Mouches*.

BOUVREUIL, *s. m.* Belle espece d'Oiseau, fort commun dans la forêt d'Anet. Sa grosseur est celle d'une Alouette. Il a le bec, la tête, les ailes & la queue noirs, le dos gris d'ardoise, & le ventre d'un beau rouge. Il apprend à parler & à siffler, avec un peu de soin pour l'instruire.

BOUZARD, *sub. mas.* Nom qu'on donne à la fiente des Cerfs qui est molle, en forme de *bouze de Vache* : on les nomme aussi *Fumées* en terme de Vénerie.

BOXER, *verbe act.* Terme Anglois du mot *to box*, qui signifie *se battre à coups de poing*, tel que fait la canaille de Londres.

BOYAU, *s. m.* Terme de Chasse. On appelle *franc boyau*, le gros boyau où passent les viandes du Cerf. On dit aussi *grand boyau* de Loup & de Louve.

BOYAUTIER, *sub. m.* Nom des Artisans dont la profession est de préparer les *boyaux* pour en faire des cordes. *Boyau*, en termes de Guerre, est une ligne de contrevallation différente de la tranchée. Elle va en serpentant, pour éviter l'enfilade, & sert à joindre d'autres ouvrages.

BOYCININGA, *sub. m.* Nom que les Bréliliens donnent aux Serpens à sonnette, dont leur Pays produit plusieurs especes. Ce qu'on appelle *sonnette*, dans les Serpens, est une sorte de grelots enveloppés d'une tunique de peau qu'ils ont à la queue, & qui font assez de bruit, pour avertir les passans du danger. Le *Boyciningeba*, le *Boycupekanga*, le *Boytimapua*, le *Boyuna*, &c. sont d'autres Serpens de la même région.

BOYERS, *s. m.* Espece de *Devins*, ou plutôt d'*Imposteurs*, de l'Amérique, auxquels les Sauvages s'adressent, dans les besoins extraordinaires, pour obtenir, par le pouvoir qu'ils leur attribuent, ce qu'ils n'esperent point par des voies naturelles. Quelques-uns de nos Voyageurs leur donnent le nom de *Prêtres*; d'autres celui de *Sorciers*.

BOZA, *sub. m.* Nom d'une boisson qui se fait avec du Millet, & dont les Turcs font usage.

BRABANTES, *s. fém.* Toiles d'étoupe de Lin, qui se fabriquent aux environs de Gand, Bruges, Courtray, Ypres, &c.

BRAC, *sub. mas.* Nom de dignité, commun à plusieurs Rois d'Afrique, comme celui de *Pharaon* l'étoit à tous les Rois d'Égypte.

BRACE ou SARABALE, *s. f. lat.* Nom d'une sorte de vêtement dont on ne peut guere déterminer le genre ni la forme. On croit plus communément que c'étoit une espece de Casaque. Ce qu'on en sait seulement de positif, c'est que l'usage en étoit général chez tous les Peuples de l'Orient, même chez les *Scythes*, qui la communiquerent aux *Sarmates*, & ceux-ci, ou peut-être d'autres, à quelques Nations de l'Europe.

BRACELET, *sub. mas.* En termes d'Anatomie, c'est un ligament circu-

laire du poignet, qui, formant un cercle dans la région du carpe, embrasse tous les tendons qui servent à la main.

BRACHIAL, *adject. lat.* Les Médecins appellent *Muscle brachial*, le muscle du bras qui sert à le mouvoir.

BRACHMANES, *sub. m.* Anciens Philosophes ou Prêtres Indiens, dont les uns passoient leur vie dans les bois, pour étudier les astres & la nature, tandis que les autres vivoient dans les Villes, pour donner des conseils aux Souverains & pour instruire le Peuple. On les nommoit aussi *Gymnosophistes*. Ils méprisoient les richesses & marquoient peu d'attachement pour la vie. Le fond de leur doctrine étoit la *Métempsycose*, & l'on croit que Pythagore avoit tiré d'eux cette opinion. On les appelle aujourd'hui *Bramines*; & *Brames* par corruption.

BRACONNIER, *s. m.* On donne aujourd'hui ce nom à ceux qui se font comme un métier de prendre ou de tuer, à la dérobée, du gibier sur les terres d'autrui : mais anciennement *Braconnier* signifioit *coupeur de bois*; & *Bracon*, une branche d'arbre. *Braconner*, c'est faire le métier de *Braconnier*.

BRADYPEPSIE, *subst. f.* Mot grec composé. Nom que les Médecins donnent à la digestion lente, foible & imparfaite, & par conséquent un symptôme de l'action diminuée de l'estomac, qui digere mal les alimens; c'est ce que l'on appelle la *digestion lente*.

BRAGUE, *sub. f.* Nom d'une corde de vaisseau, qui sert à tenir fermes les affûts du canon.

BRAMA, *s. masc.* Dieu des Indes & du Mogol. On croit qu'il en fut le premier Législateur. C'est par le moyen de *Brama*, que l'Être-Suprême créa le Monde, suivant la Mythologie Indienne, dans laquelle on reconnoît souvent des restes informes des vérités saintes, que le Christianisme avoit fait connoître dans ces Régions. Il partagea son Peuple en quatre Castes ou Tribus : la 1ere. des *Brachmanes*, ou Gens de Loi; la 2e. des *Rageputes*, ou des Gens de guerre; la 3e. des *Banianes*, ou des Négocians; & la 4e. des *Artisans* ou des *Laboureurs*. La Caste des *Brachmanes* est la plus considérée. Ils sont regardés comme les Philosophes des Indiens. Le monde n'est, selon eux, qu'un songe, qu'une fumée. Ils sont peu attachés à la vie; lorsqu'ils en sont las, ils se donnent la mort.

BRAMER, *verbe neut.* Qui exprime le cri du Cerf, & qui n'a point d'autre usage. Le Cerf *brame*, le Lion *rugit*, &c.

BRAMINES ou BRAMINS, *s. m. pl.* Prêtres Indiens, qui reconnoissent un Dieu Tout-Puissant, mais qui n'en adorent pas moins plusieurs especes d'Animaux, & qui en imposent au Peuple par quantité d'artifices & de superstitions; ils ne mangent d'aucune chose qui ait eu vie, pas même des herbes rouges, parce qu'ils croient qu'il s'y trouve du sang. Il y a de l'apparence que ce sont les Successeurs des anciens *Brachmanes*. On les nomme aussi *Brames*.

BRANCADES, *s. fém.* Nom qu'on donne aux chaînes des Forçats.

BRANCARD, *sub. m.* On appelle *Brancard* tout assemblage de piéces de bois qui sert à transporter quelque fardeau. Le *Brancard* d'une voiture consiste en deux piéces de bois qui joignent le train de devant à celui de derriere, & sur lesquelles porte la voiture.

BRANCHE-URSINE, *s. f.* Plante qu'on met au rang des *herbes émollientes*, & dont on distingue deux especes, celles des *jardins* & la *sauvage*.

BRANCHIER, *s. m.* En termes de Fauconnerie, on appelle *Branchier*, un petit Oiseau, qui, n'ayant point encore de force, vole de branche en branche en sortant du nid.

BRANCHU, *s. m.* Nom d'une sorte de Canard de l'Amérique Septentrionale, d'une petite espece, mais dont le plumage du cou est d'une beauté si éclatante par la variété & le vif des couleurs, qu'une fourrure de cette espece, au rapport des Voyageurs, n'auroit point de prix en Moscovie ou en Turquie. On les appelle *Branchus*, parce qu'ils se posent sur les branches d'arbre. Il y en a aussi d'une autre sorte, noirs comme du jais, qui ont le bec & le contours des yeux rouges.

BRANDES, *sub. masc.* Buissons, rameaux d'arbres, qui rendent la chasse difficile dans une forêt. On donne aussi dans quelques Provinces de France le nom de *Brandes* à de gros fagots mal arrangés, que l'on appelle *bourrées* en d'autres endroits. Le mot de *Brande* vient du Tudesque. L'on dit même en Allemand & en Flamand *Branden*,

qui signifie *brûler*. Ce terme s'est encore conservé à l'égard de plusieurs mots, comme *Brandevin*, *Dimanche des Brandons*, &c.

BRANDIR, *v. actif.* Mot qui n'est point encore abandonné, quoique son véritable usage ait fini avec l'ancienne Cavalerie. *Brandir l'épée*, signifioit *la secouer*, pour se donner un air plus terrible. L'épée des Chevaliers s'appelloit *Brand*; & de-là vient sans doute *Brandon*, qui signifioit *une torche* ou *une branche allumée*, qu'on a coutume de secouer aussi en la portant. En termes de Justice, on appelle *Brandons* & *Panonceaux*, des enseignes de paille qu'on met, dans les Villages, à la porte de ceux dont on saisit les Meubles, pour marquer que la Justice les fait mettre en vente.

BRANDON, *s. m.* Vieux mot, qui signifioit *torche* ou *branche allumée*. C'est de-là sans doute qu'est venu la dénomination du *Dimanche des Brandons* que l'on donne au premier Dimanche de Carême; jour où les Gens de la Campagne courent de côté & d'autre avec des torches de paille allumée; ce qui se pratique encore aujourd'hui dans plusieurs Provinces de France, & qui semble être un reste des *Lupercales*. (Fête annuelle de l'ancienne Rome, qui se célébroit à l'honneur de Pan, le 15 des Calendes de Mars). *Voy.* LUPERCALES.

BRANLE, *s. m.* Nom qu'on donne au lit des Matelots, & qu'il tire de sa situation. C'est une piéce de toile, de cinq ou six pieds de longueur sur trois de largeur, qui est suspendue par les quatre coins, entre les ponts du vaisseau.

BRANLE, *s. mas.* Lorsqu'un Faucon se tient en haut, au premier degré sur la tête du Fauconnier, & qu'il tourne & remue les aîles, on dit *le Faucon branle*. *Branloire*. On dit en Fauconnerie dans le sens de l'article précédent, qu'*un Héron est à la Branloire*. *Branloire*, est aussi un instrument avec quoi les Taillandiers, Maréchaux, & autres Forgerons, font aller les soufflets de leurs forges.

BRANLE-BAS, *sub. mas.* Terme de Marine. Faire *branle-bas*, c'est ôter non-seulement les branles, mais tout ce qui est sur le gaillard & dans l'entrepont, & le jetter à fond de cale, pour se disposer au combat.

BRAQUE ou BRAC, *s. m.* Espece de Chien-de-chasse à courte queue, qui est ordinairement blanc; il y en a de tachetés, de noirs & de fauves : les *Bracs* sont bon quêteurs, arrêtent bien le gibier, & excellent par l'odorat.

BRAQUEMART, *sub. m.* Ancien nom d'un sabre, ou d'une épée tranchante.

BRAS, *sub. m. Avoir des bras*, en termes de Danse, c'est les porter, les remuer avec grace. On dit d'une femme qu'*elle fait les beaux bras*, pour signifier qu'elle se donne des graces affectées. Un *bras de Mer* est une petite partie de Mer, qui s'avance dans les terres.

BRASER, *verbe act.* Terme d'Art. C'est joindre deux piéces de fer l'une contre l'autre, avec de la fondure.

BRASSAGE, *sub. m.* Droit qui est accordé au Fermier des monnoies, sur chaque marc d'or, d'argent & de cuivre mis en œuvre, pour les fraix de la fabrication.

BRASSAR, *sub. m.* Nom que l'on donnoit autrefois à l'arme défensive, c'est-à-dire, à tout le fer qui couvroit le bras de l'homme armé de pied en cap. On le donne encore aujourd'hui à ce qui couvre le bras de celui qui joue au balon.

BRASSE, *s. f.* Mesure qu'on prend avec les deux bras étendus, c'est-à-dire, d'un bout à l'autre, & qui passe à-peu-près pour celle d'une toise. Ce mot, qui est fort en usage sur Mer, ne se dit, à terre, que d'une ou de plusieurs brasses de cordes. *Brasser* est un autre terme de Mer, qui revient à celui de *manœuvre*. Ainsi, *brasser au vent*, signifie manœuvrer les vergues du côté d'où vient le vent, &c. Dans l'usage commun, *Brasser* signifie, mêler ensemble plusieurs choses liquides, pour en faire une composition.

BRASSICOURT, *s. m.* Terme de Manége. On donne ce nom aux Chevaux dont les jambes de devant sont naturellement courbées en arc.

BRATHITE, *sub. fém.* Nom d'une pierre figurée, qui est une espece de *Dendrite*, où l'on croit voir les feuilles de la *Sabine*. Aussi se nomme-t-elle autrement *Sabinite*.

BRAVE, *sub. m.* Nom que les Espagnols & les Portugais donnent à tout ce qui est sauvage; ainsi ils appellent les Indiens *Braves*, ceux qu'ils n'ont pu subjuguer, & avec lesquels ils n'ont point de commerce. Les Taureaux &

les Vaches sauvages sont aussi appelées *Braves*. Il en est de même des Plantes qui ont du rapport & de la ressemblance avec celles que l'on connoît, que l'on cultive, & qui sont, pour ainsi dire, des Plantes domestiques.

BRAULS, *s. mas.* Toiles des Indes, rayées de bleu & de blanc, qu'on nomme aussi *Turbans*, parce qu'elles servent beaucoup à couvrir cet ornement de tête.

BRAY, *s. mas.* Mêlange de gomme & d'autres matieres de la même nature, qui s'emploie à divers usages, tels que celui de calfater les vaisseaux, &c. On distingue le *Bray sec* & le *Bray gras*. *Brayer un vaisseau*, c'est y appliquer du *bray* & d'autres enduits.

BRAYE, *s. fém.* Outre les significations familieres, ce mot, joint avec *fausse*, est un terme de Fortification, qui signifie une largeur de deux ou trois toises, en dehors, autour du pied du rempart. La *fausse-braye*, se nomme aussi *basse-enceinte*.

BRAYER, *s. m.* En terme de Fauconnerie, *Brayer* signifie le derriere d'un Oiseau de proie : une marque de la bonté d'un Faucon, c'est quand il a le *Brayer* net, & que les environs sont émaillés de taches noires & rousses. Certains cordons de Maçons se nomment aussi *Brayers*, aussi bien qu'un petit marteau de fer qui sert aux Balanciers des Monnoies. *Brayer*, signifioit autrefois *Caleçon*.

BRÉAN, *s. mas.* Petit Oiseau d'un verd brun, mêlé de quelques taches jaunes au bout des ailes.

BRÉAUNE, *s. f.* Toile de Lin, de différentes qualités, qui se fabrique en plusieurs endroits de Normandie, & qui sert particuliérement à faire des rideaux de fenêtre.

BREBIS, *s. f.* Femelle du Belier. La Brebis ne vit guere que neuf ou dix ans. On voit, dans plusieurs Régions, des Brebis qui different des nôtres, les unes par la forme de la queue, d'autres par celles des oreilles ; mais on ne peut douter que l'espece ne soit la même, sans excepter les Sauvages, qui sont en grand nombre en Amérique, & dont la laine est de couleur fauve.

BRECHE, *s. f.* Marbre noir, mêlé de taches blanches & jaunes, qu'on tire des Pyrénées & d'autres lieux, & qui prend un fort beau poli. La *Breche d'Alep* est fort recherchée. En terme de guerre, *Breche* signifie l'ouverture que le canon fait aux murs d'une Ville assiégée. *Battre en breche*. *Voir en breche*.

BREDINDIN, *sub. mas.* Terme de Mer. C'est une machine qui sert à élever des ballots & d'autres fardeaux, pour la cargaison d'un vaisseau.

BREDOUILLE, Terme badin, emprunté du jeu de Trictrac, qu'on employe pour signifier qu'on n'a rien fait de ce qu'on s'étoit proposé. On *revient bredouille*, c'est-à-dire, *sans rien apporter*, *sans avoir rien fait*, *sans avoir rien obtenu*, *sans avoir vu personne*, &c. en un mot, *sans être plus avancé qu'on ne l'étoit*.

BREF, *s. m.* Nom qu'on donne aux Lettres du Pape, du moins à celles qui traitent de quelque affaire. Les Officiers qui les font, se nomment *Secrétaires des Brefs*. Elles sont scellées, en cire rouge, *de l'anneau du Pêcheur* ; c'est-à-dire, d'un cachet où Saint Pierre est représenté en Pêcheur, & qui doit être apposé en présence du Pape.

BREHIS, *sub. m.* Animal de l'Isle Madagascar, fort sauvage & de la grosseur d'une Chevre. Le *Brehis* n'a qu'une corne sur le front.

BRÉLANDINIER, *s. m.* Nom que l'usage fait donner aux Marchands & aux Ouvriers, qui étalent aux coins des rues, dans des Boutiques mobiles & portatives.

BRELLE, *s. f.* Nom d'une certaine quantité de piéces de bois liés ensemble, pour les faire flotter en forme de radeau. Quatre *Brelles* font le train complet.

BRELOQUE ou BERLOQUE, *s. f.* Quoique ce terme s'entende en général des bagatelles, ou de petites curiosités de peu de valeur, cependant nos Petits-Maîtres donnent ce nom aux colifichets qu'ils attachent à leurs chaînes de montre, comme des cachets, des petits flacons, des coquillages, &c. Le *Breloquier* se dit de la chaîne d'or ou d'autre métal, au bout de laquelle se trouve la *breloque*. Un *Breloquier* se donne ordinairement pour présent de nôces.

BRÊME, *s. f.* Poisson d'eau douce, qui a les entrailles plus grandes que la Carpe, avec laquelle il a d'ailleurs beaucoup de ressemblance. Sa chair est molle & grasse.

BRÊME DE MER, *sub. f.* Ce Poisson, qui a une coudée, vaut mieux que la Brême de riviere. La *Brême de Mer* se pêche en grande quantité près du Cap de Bonne-Espérance : les Sauvages attendent que la tempête les fasse venir par bandes sur le rivage : & ils n'attendent ordinairement pas long-tems ; car il n'y a aucun parage sur l'Océan, où les orages soient plus multipliés. Les Européens & les Hottentots, au défaut de la tempête, font venir la *Brême* auprès de l'hameçon, en sifflant & faisant grand bruit. L'*Abbé Prévôt*, d'après les Voyageurs qu'il analyse, raconte qu'un Matelot vouloit prendre un Poisson qu'il croyoit être une *Brême ;* à peine l'eut-il touché, qu'il poussa un grand cri & se plaignit d'avoir perdu l'usage de la main ; un autre se moquant de lui & pressant le Poisson de son pied nud, sentit bientôt sa jambe sans mouvement ; quand cet engourdissement fut passé, quelque mauvais plaisant, dit au Cuisinier du vaisseau de préparer cette *Brême ;* il la prit des deux mains, & la laissant tomber aussi-tôt, il s'écria, en gémissant, qu'il étoit attaqué de paralysie. Ce Poisson étoit peut-être une *Torpille*, ou en avoit contracté les dangereuses propriétés.

BRENECHE, *subst. f.* Nom qu'on donne à la liqueur qu'on tire des Poires, & qui se nomme *Poiré*, lorsqu'étant encore nouvelle elle en est plus douce & plus agréable.

BRENTE ou BRENTA, *s. f. ital.* Nom d'une mesure pour les liqueurs, dont on se sert à Rome. La *Brente* est de quatre-vingt-seize bocals, ou de treize rubes & demi.

BRÉSILLER, *v. n.* qui signifie se rompre par petits morceaux, ou se réduire en poudre à force de sécheresse. Les uns font venir ce mot de *braize ;* les autres du bois de Brésil, qui nous vient fort sec.

BRÉSINE. *Voy.* ZINNIA *à fleurs rouges.*

BRESSIN, *s. m.* Nom qu'on donne, sur Mer, à certains crocs de fer & à certains cordages.

BRESTE, *s. f.* Chasse à la glu, pour prendre de petits Oiseaux.

BRETESSES, *s. f.* Terme de Blason, qui signifie *une rangée de creneaux.* On dit aussi *bretessées*, pour signifier des piéces crenelées.

BRETON, *s. m.* Nom d'une espece de coquilles blanches, qui sert aux grottes & autres ouvrages de rocaille.

BRETTER, *v. actif.* Terme d'Art. C'est commencer un ouvrage de Sculpture, en terre ou en cire, avec un ébauchoir *bretté*, c'est-à-dire, *dentelé*, pour dégrossir la figure. Ces premiers traits se nomment *Brettures.*

BREVE, *sub. f.* Terme de Poësie & de Musique. En Poësie, c'est une syllabe qui est opposée à *longue*, dans la mesure. En Musique, c'est une note blanche, de forme quarrée & sans queue, qui vaut deux mesures. *Breve* est aussi un terme de monnoie, qui signifie le poids des flancs, tels que les Ouvriers le reçoivent du Maître. Ils *rendent la breve*, lorsque remettant les flancs ajustés, avec les rognures & les limailles, ils rendent poids pour poids.

BREVET, *sub. m.* Terme en usage, pour signifier la *Patente* d'une commission. *Brevet de Colonel.* C'est aussi le nom d'une préparation de teinture, qui consiste dans une décoction de Garance & de Son, passée au tamis dans le bain d'Indigo. On appelle *Brevet* la Croix de l'Ordre du Saint-Esprit, qui est brodée sur les habits des Chevaliers ; & ce nom se donne quelquefois aux Chevaliers mêmes. Les Marins donnent le nom de *Brevet* à un écrit sous seing-privé d'un Maître de vaisseau, par lequel il s'oblige pour les marchandises chargées sur son bord. On donne aussi à cet écrit les noms de *Connoissement* & de *Police de Chargement.*

BRÉVIAIRE, *sub. m. lat.* Livre de prieres, en usage dans l'Église Romaine, dont les diverses parties doivent être récitées à certaines heures du jour, par ceux qui sont engagés dans les Ordres sacrés, ou qui possedent quelque Bénéfice Ecclésiastique. Il se nomme *Bréviaire*, parce qu'il contient un abrégé de l'ancien ordre des prieres qui se faisoient à des heures réglées du jour & de la nuit.

BREUIL, *sub. m.* Vieux mot François, qui signifie, en termes d'Eaux & Forêts, *un enclos de bois taillis pour la retraite des Bêtes.* C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Parc.*

BRICOLE, *sub. f.* Tour & détour des choses, causé par les résistances qu'elles rencontrent dans leur mouvement. En termes de Marine, *Bricole* se dit de la puissance qu'ont les

puis, placés au-dessus du centre de gravité, pour mettre un vaisseau sur le côté. Le lest contrebalance la *Bricole*, qui est occasionnée par le poids des mâts, des manœuvres hautes. *Bricole* se dit aussi, en terme de Chasse, de la longue bande de cuir que l'on met au cou des Chiens pour modérer leur course.

BRICOLLES, *sub. f. pl.* Nom que les Pêcheurs donnent à des lignes dormantes pour prendre le Poisson; il y en a de diverses façons. *Voy.* le *Dictionnaire de Chasse & de Pêche*, *au mot* BRICOLLES.

BRIDER, *v. act.* Mettre une bride. *Brider une pierre* c'est l'attacher avec le bout du cable de la grande roue où tient le crochet, pour la tirer en haut. *Brider l'ancre;* c'est l'empêcher de creuser & d'enfoncer trop dans le sable en mettant des planches à ses pattes. En terme de Fauconnerie, *Brider les serres d'un Oiseau;* c'est en lier une de chaque main, pour l'empêcher de déchirer sa proie. Au figuré, c'est *arrêter*, *empêcher*, *attraper*. En terme d'Académiste, il se dit en parlant de la course de bague, c'est toucher de sa lance la potence; passer par-dessous la potence, ou frapper le canon de la potence.

BRIGADE, *sub. f.* Corps de Cavalerie ou d'Infanterie, commandé par un Officier-Général qu'on nomme *Brigadier d'Armée*. Les Brigades de Cavalerie sont de dix ou douze Escadrons, & celles d'Infanterie de cinq ou six Bataillons. *Brigade* se dit aussi d'une Compagnie de Cavalerie, qui étant, par exemple, de cinquante Maîtres, est divisée en trois Brigades, dont chacune a son Bas-Officier, qui se nomme simplement *Brigadier*.

BRIGAND, *s. m.* Voleur de grand chemin, & tout ennemi qui trouble le repos public par des violences, hors des cas d'une guerre légitime. Ce mot vient d'une ancienne armure, ou espece de corcelet composé de lames de fer, attachées les unes aux autres sur leur longueur, par des cloux rivés, ou par des crochets, que l'on appelloit *Brigandine*, & qui fit donner dans le quatorzieme siecle le nom de *Brigands* à un certain Corps de Soldats, qui en étoient armés. Les pillages qu'ils commettoient, firent regarder *Voleur* & *Brigand* comme synonymes.

BRIGANTIN, *s. m.* Petit vaisseau plat, léger & ouvert, qui va à la voile & à la rame, & qui sert à combattre ou à donner la chasse.

BRIGITTINS, *subst. m.* Religieux fondés en 1344, par *Ste. Brigitte*, sous la Regle de St. Augustin. Chaque Monastere doit être double, l'un de Religieux, & l'autre de Religieuses. Il y en a néanmoins d'hommes seuls & de filles seules. Ils ont été introduits de Flandres en Espagne, par la *B. Marine d'Escobar*, & leur premier Monastere est à Valladolid. L'Irlande a eu son Ordre de *Brigittines* instituées au cinquieme siecle, par une *Brigitte Irlandoise*.

BRIGNOLE, *sub. f.* Excellente espece de Prunes, qui tirent leur nom de Brignole, Ville de Provence, d'où elles sont envoyées seches.

BRILLANT, *subst. m.* On donne ce nom à un diamant taillé à facette, par-dessus & par-dessous. Cette pierre prend son nom de la vivacité de son jeu. *Brillanter un diamant*, signifie le *tailler dans cette forme.*

BRILLONET ou DEMI-BRILLONET, *subst. masc.* Nom d'une pierre précieuse qui provient originairement d'une autre pierre foible: la table, de quarrée qu'elle étoit, est réduite à huit pans, & les quatre grandes faces sont employées en facettes. Cette pierre, de même que la *Pierre foible* & la *Rose*, n'a point de dessous.

BRIMBALE ou BRINQUEBALE, *s. f.* Levier qui est au sommet d'une pompe, & dont le mouvement est nécessaire pour tirer de l'eau.

BRINS, *sub. m.* Toiles de chanvre, qui se fabriquent en Champagne. On appelle *Brins d'estoc*, de grands bâtons, ferrés par les deux bouts, qui servent, en Flandres, à sauter les fossés, dont tous les champs sont entrecoupés.

BRIOINE, *s. f.* Plante commune, dont la racine est émolliente & purgative. Elle purge sur-tout les humeurs. On distingue deux sortes de *Brioines;* l'une qui porte des baies noires, & l'autre qui en porte des rouges.

BRION, *subst. m.* Vieux mot, qui signifie de *la mousse de chêne*, & qui s'est conservé, dans la Marine, pour signifier l'*alonge de l'étouve* d'un vaisseau.

BRIONE D'ABYSSINIE, *subst. f.*

Nom d'une plante qui porte de très-petites fleurs blanches qui produisent ensuite un petit fruit rouge en forme de Pomme.

BRIQUE, *s. f.* Pierre factice, composée d'une terre grasse & rougeâtre, qu'on fait cuire au feu, & qui sert à bâtir. Sa forme est un quarré-long, d'environ huit pouces sur quatre. La demi-brique, qui n'a qu'un pouce d'épaisseur, se nomme *Brique de chantignole*. La *Brique crue* est composée d'une terre blanchâtre, qu'on fait sécher long-tems sans l'aide du feu. On fait une *huile de Brique*, en broyant des briques enflammées dans de l'huile commune. Elle est si estimée par ses vertus, que les Chymistes l'appellent *Huile des Philosophes*. *Briqueter* un mur, signifie *lui donner l'apparence de Brique*, en contrefaisant des jointures par des lignes. On appelle *Étain en Brique*, une sorte d'Étain qui vient d'Allemagne, en lingots de huit à dix livres, de la forme d'une *Brique*. *Briquetage* se dit de tout ouvrage de *Brique*.

BRIS, *sub. m.* *Le Droit des Bris*, qu'on fait remonter jusqu'aux anciens Gaulois qui l'avoient établi, dit-on, sur leurs côtes, parce qu'ils traitoient d'ennemis tous les étrangers, consistoit à s'attribuer la propriété de tous les vaisseaux qui venoient briser sur les bancs & les rochers d'une côte. Quoique barbare, il subsiste encore dans quelques endroits de France & d'Angleterre.

BRIS DE MARCHÉ, BRIS DE PRISON. Deux termes de Jurisprudence; le premier, qui signifie *le vol des Marchandises qui se portent au Marché*, ou le *Monopole qui en empêche la bonne vente*; l'autre, qui se dit des *efforts qu'un Prisonnier fait pour s'évader*, & qui sont regardés comme un crime, quand il seroit même emprisonné sans cause légitime. La peine en est arbitraire, ou réglée ordinairement sur les circonstances.

BRISANT, *sub. m.* On donne ce nom aux flots de la Mer, qui s'élevent avec beaucoup d'écume, à la rencontre des rochers, ou en frappant contre certaines côtes. On nomme aussi *Brisans* les rochers mêmes qui produisent cet effet.

BRISE, *sub. f.* Nom d'un vent de Mer, qui s'éleve sur les dix heures du matin, dans les parages de l'Amérique. On donne le même nom de petits vents de terre, qui s'élevant vers le soir, cessent au retour du Soleil.

BRISÉES, *s. f.* Traces d'une Bête fauve dans les bois, ou chemin que les Chasseurs marquent avec des branches. De-là vient l'expression figurée, *marcher sur les brisées de quelqu'un*, pour dire, *imiter son exemple*, ou *suivre la même route*. *Briser*, en terme de Chasse, signifie marquer le chemin avec des branches. En terme de Blason, c'est charger un Écu de *brisures*, telles que *Lambel*, *Bordure*, &c. comme font les Cadets qui portent les mêmes armes que leurs Aînés.

BRISE-VENT, *s. m.* Nom qu'on donne à des clôtures, ou de petits murs, qui se mettent autour des planches ou des couches d'un Jardin potager, pour garantir des vents froids les Melons, les Salades, & d'autres Plantes délicates.

BRISTOL. *Les pierres de Bristol*, (c'est-à-dire, l'espece de crystal qui se trouve dans des pierres, près de cette Ville), sont aussi transparentes que le crystal de roche. L'*eau de Bristol*, qui sort d'une source minérale, dans le voisinage de la même Ville, est la plus pure & la plus légere qu'on connoisse en Europe.

BRITANNIQUE, *s. f.* Nom d'une Plante médicinale que *Munting*, savant Botaniste, prétend n'être autre chose que la *Patience aquatique*, dont les Anciens se servoient avec succès contre le scorbut.

BRITINNIENS, *sub. m.* Religieux Hermites d'Italie, ainsi nommés de leur premiere demeure, qui s'appelle *Britinni*, dans la Marche d'Ancône. Leur institution est fort ancienne; mais ils ont été réunis, par *Alexandre IV*, à l'Ordre des Hermites de Saint Augustin.

BRIZOMANCIE ou ONIROCRITIQUE, *sub. f. gr.* Art de deviner les choses futures par les songes. Mais à l'exception de ceux que Dieu peut envoyer exprès, la divination par les songes n'est qu'une superstition, lorsqu'elle s'étend au-delà de la disposition actuelle du corps, dont il paroît qu'on peut quelquefois juger, par la nature des images qui se représentent dans le sommeil.

BROCANTEUR, *sub. masc.* Celui qui

qui fait métier d'acheter & de revendre diverses sortes de curiosités ou de marchandises, pour trouver du profit dans cette espece de Commerce. *Brocanter* est le verbe.

BROCARD, *sub. m.* Étoffe tissue d'un mélange de plusieurs couleurs, & d'or ou d'argent enrichi de fleurs & d'une variété de figures. Ce nom étoit borné autrefois aux étoffes d'or & d'argent, mais il se donne aujourd'hui à toutes sortes d'ouvrages à fleurs. On nomme *Brocatelle*, par diminutif, des étoffes moins fortes & moins épaisses, mais dans le même goût.

BROCARD DE SOIE, *sub. m.* Nom d'un Coquillage, dont la bigarrure brune, sur un fond blanc, imite le *Brocard de soie*. C'est une des especes du Rouleau.

BROCATELLE, *subst. f.* Marbre d'Andalousie, qu'on tire d'une ancienne carriere près de Tortose, & qui est nuancée d'un grand nombre des plus belles couleurs. On donne le nom de *Brocatelle antique* à un ancien Marbre de la même espece, qui se tiroit près d'Andrinople.

BROCATELLE, *sub. f.* Nom d'une sorte d'étoffe composée de fil & de laine, dont on fait des housses de lit, & dont on couvre des chaises & tapisse des cabinets.

BROCCILLAMINI, *sub. m.* Mot corrompu, par les Apothicaires, de *Boli Armenici*, Bols d'Arménie, & qui signifie une *terre rouge & visqueuse*, dont les Médecins font plusieurs usages. On lui attribue les mêmes vertus qu'à la *terre sigillée*, contre le venin. Les Peintres & les Potiers s'en servent aussi, ceux-ci pour colorer leur poterie, les autres pour attacher l'or à leurs peintures.

BROCCOLI, *sub. mas.* Excellent Chou verd d'Italie, qui n'est composé que d'une simple tige environnée de quelques feuilles, & qui se mange comme l'Asperge.

BROCHES, *subst. f.* En termes de Chasse, on donne ce nom aux défenses d'un Sanglier.

BROCHET, *s. m.* Poisson vorace d'eau douce. On appelle *Brochet carreau*, celui qui a plus de dix-huit pouces entre l'œil & bat. Le Brochet d'étang est fort inférieur en bonté à celui de riviere. On prétend que sa mâchoire, réduite en poudre, est bonne à ceux qui ont la pierre & la gravelle. On ne mange point les œufs du *Brochet*, non plus que ceux de la Lotte, parce qu'ils purgent avec trop de violence. Aux Antilles, on appelle *Brochet de terre* une espece de Lézard qui ressemble au *Brochet* par la figure & la peau, mais qui a quatre pieds au-lieu de nageoires. Sa longueur est d'environ un pied, & son cri fort désagréable.

BROCHOIR, *sub. m.* Marteau de Maréchal, qui sert à ferrer les Chevaux.

BROCHURE, *sub. f.* Nom qu'on donne aux Livres, lorsqu'au-lieu d'être reliés, ils sont seulement brochés, c'est-à-dire, cousus & couverts en papier. *Brochure* se dit aussi des figures & des ornemens qu'on ajoute au fond d'une étoffe, qu'on nomme alors *Étoffe brochée*.

BRODE, *sub. f.*, qui se dit pour *Broderie*, en termes de *Point Royal*, ou *Point de France*.

BRODEQUIN, *sub. m.* Ancienne chaussure, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, mais moins haute & de moindre apparence que le *Cothurne*. Les Acteurs du Théâtre étoient en brodequins, pour jouer la Comédie, & chaussoient le cothurne pour la Tragédie. De-là est venu l'usage de ces deux mots, pour signifier ces deux genres de spectacles. *Brodequin* est aussi le nom d'une espece de torture, où l'on serre les jambes d'un Criminel entre des pièces de bois, avec des coins, sur lesquels on frappe pour augmenter le serrement.

BROMOT, *s. m.* Plante qui ressemble à l'Avoine sauvage, mais qui porte au-lieu d'épis, des barbes longues & rudes. Elle croît au bord des chemins. On lui attribue une vertu vulnéraire & détersive.

BRONCHIES, *s. f.* Nom tiré du grec, qu'on donne aux tuyaux de la trachée-artere, qui conduisent l'air dans le poumon, pour la respiration. Les *muscles bronchiques* sont ceux qui s'étendant par les côtés de la trachée-artere, font mouvoir le *larynx*.

BRONCHOTOMIE, *sub. fém. gr.* Terme de Chirurgie, pour signifier une incision qui se fait à la trachée-artere, lorsque l'inflammation du larynx empêche la respiration.

BRONZE, *s. mas.* Métal composé de cuivre & de laiton, c'est-à-dire, de cuivre rouge & de cuivre jaune,

La *fleur de bronze* est une exhalaison des plus fines parties du Bronze, qui se fait dans la fonte, lorsque ce métal coule par ses canaux, & qui se réduit en petits grains comme ceux du Millet. On lui attribue diverses vertus pour les ulceres, les cicatrices & les excrescences de chair. L'*écaille de bronze*, qui se détache des vieux instrumens de ce métal, a les mêmes propriétés, mais est plus mordicante. On les attribue au *marc de bronze*, que les Médecins appellent *Diphryges*, c'est-à-dire, *deux fois cuit*, & qui n'est que ce qui reste au fond de la fournaise, lorsque le Bronze en est sorti.

BROQUART, *s. m.* Nom que les Chasseurs donnent aux Bêtes fauves d'un an, sur-tout aux Cerfs & aux Chevreuils.

BROQUE, *s. f.* Rejetton d'un Chou frisé. *Voyez* Broccoli.

BROU, *sub. m.* Premieres productions du bois, au Printems, que les Bêtes fauves mangent avec avidité, & dont on prétend même qu'elles s'enivrent. De-là vient *Brouter*, pour manger la pointe des herbes & les extrémités des arbres où la séve se porte. *Broutilles* se dit des menues branches, qui restent dans les Forêts, après qu'on a tiré le bois de corde. On appelle *Brou de Noix*, les coques de Noix vertes, qu'on laisse pourrir, & qu'on fait ensuite bouillir dans l'eau, pour donner au bois la couleur du Noyer.

Brou de Coco, *s. m.* Nos Voyageurs appellent ainsi l'écorce des Noix de Coco, qui est épaisse de trois doigts, & composée de filamens qui la rendent propre à faire des cordes, dans le Pays où il ne croît point de Chanvre.

BROUHAHA, *sub. m.* Terme qui n'est en usage que dans le style familier, pour marquer l'applaudissement que les Spectateurs témoignent lorsqu'une piéce de Théâtre leur plaît.

BROUI, *s. m.* Terme d'Art. C'est un tuyau par lequel on souffle, pour travailler en Émail. On l'appelle aussi *Chalumeau*, &c.

BROUILLAMINI, *s. m.* Terme de Pharmacie. Nom que l'on donne à des masses de Bol, qui sont de la grosseur du doigt : on les appelle aussi *Bol en bille*. Ce mot convient à tous les mêlanges de remedes faits sans beaucoup de méthode & d'égard aux facultés & aux indications : on peu[t] confondre ce mot avec le *Pot-pourri*, qui signifie à-peu-près la mêm[e] chose. Ce terme burlesque se dit aussi de quelque chose d'obscur ; le Peupl[e] entend par ce terme, une dispute fait[e] entre eux.

BROUNISTES, *s. m.* Secte d'Hérétiques Hollandois, Disciples d'u[n] certain *Broun*, qui rejettent également la Communion Protestante & l[a] Catholique, parce qu'ils condamnen[t] la forme du Gouvernement Episcopale & Presbitérienne. On leur attribue d'autres erreurs sur le Mariage, l[e] Baptême, la forme de la Priere, &c.

BROYE, *s. f.* Terme de Blason, qui signifie certains festons dans des situations variées. C'est aussi le nom d'un instrument qui sert à broyer le Chanvre.

BRUCOLAQUES, *sub. mas.* Nom que les Grecs donnent aux cadavres des personnes excommuniées. Ils les croyent animés par le Démon, & de-là vient leur nom, qui signifie *faux ressuscité*. C'est une espece de Vampire.

BRUGNON ou BRIGNON, *s. m.* Fruit qui a quelque ressemblance avec la Pêche, mais qui mûrit plus tard. Il a la peau plus fine & moins de duvet, & ne quitte point le noyau.

BRUIR, *v. act.* Terme de Drapier. *Bruir les étoffes*, c'est les étendre proprement chacune à part sur un petit rouleau, & coucher tous ces rouleaux ensemble dans une grande chaudiere de cuivre rouge, à forme quarrée, sur un plancher criblé de petits trous, & élevé à quelque distance du fond de la chaudiere ; les vapeurs de la chaudiere pénetrent alors les étoffes ; & tout ce qui a trop de roideur & d'élasticité devient souple. La presse fait le reste.

BRÛLOT, *s. m.* Petit bâtiment de Mer, construit de vieux bois, qu'on remplit de poudre, de feux d'artifices & de matieres combustibles, pour brûler des vaisseaux ennemis.

BRUMA, *s. m.* Nom d'une fausse Divinité des Indiens, qui, suivant les fables de leurs Prêtres, a produit autant de mondes qu'elle a de parties considérables dans son corps, c'est-à-dire, l'un de son cerveau, l'autre de ses yeux, un troisieme de son nez, &c. & de chacun de ces mondes sont sortis les hommes qui habitent la terre, avec des qualités bonnes ou mauvai-

ses, suivant les propriétés du membre de *Brama*, d'où chaque monde est sorti.

BRUMAL. *La Fête des Brumales*. Nom de certaines Fêtes Idolâtres qui se célébroient en l'honneur de *Bacchus*, nommé *Brumus* par les anciens Romains. *Constantin Copronyme*, quoique Chrétien, célébroit encore cette Fête.

BRUME, *sub. f. lat.* Humidité de l'air, brouillard épais de Mer. Les anciens Romains appelloient proprement *Bruma*, le premier jour de l'Hiver, qu'ils faisoient commencer au solstice de Décembre. Les Astronomes donnent encore le nom de *Brumal* à ce solstice. Les plantes qui viennent en Hiver, telles que l'*Ellébore*, s'appellent *Plantes Brumales*.

BRUNETTE, *s. f.* Petite chanson tendre, d'un goût naturel & délicat. Les *Brunettes* sont ordinairement à couplets, avec un refrain. C'est aussi le nom d'un fort beau coquillage, de l'espece des rouleaux, marqué de taches brunes.

BRUNIR, *verbe act.* Terme d'Art, qui s'emploie particuliérement pour l'or & l'argent, & qui signifie *polir* avec la Pierre sanguine, ou avec la dent de Loup. *Brunir*, en terme de Chasse se dit, quand la tête du Cerf, du Daim ou du Chevreuil change de couleur, & que de blanche qu'elle étoit, elle devient rouge, grise, ou brune, suivant les terres où elle se frotte. Les Relieurs *brunissent* aussi la tranche des Livres avec la dent de Chien, qu'ils appellent *Brunissoir*.

BRUSE, *sub. m.* Arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles du Myrthe, excepté qu'elles sont plus rudes & plus pointues, & qu'elles n'ont pas d'odeur. Il porte une graine rouge. Sa racine est employée aux usages de la Médecine, sur-tout contre la pierre, qu'elle rompt & qu'elle dissout. La bruse, qu'on nomme aussi *petit Houx*, est un des cinq apéritifs majeurs.

BRUSQUE, *adjectif.* Ce mot, qui n'étoit autrefois que l'adjectif de *Brusquerie*, a pris une signification plus étendue, pour exprimer ce qui est précipité, ce qui ne paroit point avoir été médité, ni prévu, & qui se fait avec précipitation. *Un départ brusque*, une *résolution brusque*. *Brusquer* se dit aussi dans le même sens. On *brusque* une entreprise, une bataille, un ouvrage d'esprit, &c.

BRUT, *adject. lat.*, qui signifie ce qui est encore dans son état naturel, qui n'a point reçu d'autre forme, ni aucune sorte de préparation ou d'embellissement. Une *Brute* est un Animal privé de raison. *Brut* ou *Ort* se dit du poids d'une Marchandise, qui est passée avec son embalage. *Cette balle pese quatre cens livres brut* ou *ort*, c'est-à-dire, que *l'emballage & la marchandise pesent ensemble quatre cens livres*.

BRUTIER, *s. m.* Oiseau de proie, que quelques Naturalistes ne croient pas différent du Butor, & qui ne peut être dressé pour la chasse.

BRUYERE, *s. f.* Quoique ce mot soit un mot général pour quantité d'arbustes & de plantes qui croissent sans culture, c'est aussi le nom particulier d'un arbre dont on prétend que les fleurs & les feuilles guérissent la piquure des Serpens. L'eau où l'on a fait cuire ses feuilles, guérit, dit-on, de la pierre. La *Bruyere* a beaucoup de ressemblance avec le *Tamaris*.

BRUYERE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, *s. f.* Nom d'un très-joli petit arbuste, qui est tout couvert de fleurs blanches pendant l'Hiver. On le multiplie de marcottes & de boutures. Il est d'orangerie; mais il seroit mieux en serre chaude.

BUANDERIE, *s. f.* Lieu où il y a un fourneau & des cuviers pour faire la lessive. En quelques endroits on nomme, *Buandier*, *Buandiere*, celui ou celle qui fait la lessive.

BUBALE, *s. m.* Quadrupede qui a des traits de rapport avec le Cerf, les Gazelles & le Bœuf, & que les Anciens ont eu tort de confondre avec le Buffle. Le *Bubale* a la tête étroite & très-alongée, les yeux placés fort haut, le front court & étroit, les cornes permanentes & chargées d'anneaux; il a les épaules élevées & la queue longue d'un pied, & garnie d'un bouquet de crins à son extrémité : il a le poil de l'Élan, mais excepté ce rapport, il ne lui ressemble en rien. Cet Animal fut présenté à l'Académie sous le nom de *Vache de Barbarie*, & il est le même que *Caius* a décrit sous le nom de *Buselaphus* : on le trouve en Barbarie & dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique : on va à sa chasse avec

soin, parce que sa chair est bonne à manger.

BUBON, *s. m.* Terme de Chirurgie. C'est une tumeur inflammatoire, ronde ou ovale, dure & accompagnée de chaleur, de rougeur, de pulsation & de douleur; caracteres de l'inflammation. Ce Bubon vient ordinairement aux glandes des aînes, & quelquefois à celles des aisselles & du cou. Le *Bubonocele* est une tumeur qui arrive particuliérement à l'aîne, & qui est causée par la chûte de l'épiploon.

BUCCIN, *sub. mas.* Coquillage de Mer qui ressemble à une trompette : il differe un peu du *Murex* & des *Pourpres*, par rapport à la figure extérieure, mais l'Animal qui les habite est le même, & les trois coquillages fournissent cette couleur si célebre chez les Anciens qu'on appelle la *Pourpre.* L'Animal qui habite les *Buccins* est remarquable par une trompe qu'il porte à l'extrémité de la tête, & qui lui sert à fouiller le limon & à pomper l'eau de la Mer : c'est par ce canal qu'il laisse écouler la liqueur purpurine; le réservoir de cette liqueur est dans un petit vaisseau à côté du collier de l'Animal, & n'en contient qu'une goutte légere. La Société Royale de Londres a découvert, il y a plusieurs années, sur les côtes d'Angleterre, une nouvelle espece de *Buccin* très-commune, & *M. de Réaumur* a fait la même découverte sur les côtes du Poitou. Ce dernier Naturaliste prétend que son *Buccin* nous fourniroit un beau rouge sur la Toile; & ce secret seroit d'autant plus précieux, que la *Cochenille* ne rougit que la Laine & la Soie, & que le *Carthame* ne donne la couleur rose que sur la Soie & le Coton. Le *Buccin* servoit aux Romains de trompette dans leurs expéditions militaires.

BUCCINATEUR, *s. m.* Nom d'un des neufs muscles des levres, qui sert à emboucher la trompette, suivant la signification latine du mot.

BUCENTAURE, *s. m.* Nom d'un vaisseau en forme de galion, qui sert au Doge de Venise, pour épouser la Mer, le jour de l'Ascension.

BUCÉPHALE, *s. m. gr.* Nom d'un Cheval célebre d'*Alexandre-le-Grand.* On rapporte qu'il ne vouloit être monté que par ce Prince. Son nom, qui signifie *tête de Bœuf*, venoit de sa marque, suivant l'usage des anciens Grecs.

BUCIOCHE, *sub. f.* Draps de Provence & de Languedoc, que les François portent à Alexandrie & au Caire.

BUCOLIQUE, *adj.* Nom formé du grec qui signifie *Bœuf*, & qu'on a donné, par excellence, aux *Eglogues de Virgile*, parce qu'on n'a rien de si parfait sur la vie pastorale qui renferme le soin des Bœufs.

BUDGET, *s. m.* Mot Anglois, qui signifie *poche de cuir.* On se sert de cette espece de bourse dans les Assemblées Parlementaires pour recueillir les voix dans certaines circonstances.

BUFFETER, *v. act.* Terme de Fauconnerie, qui signifie *donner en passant contre la tête d'un plus fort*, ou *contre la tête d'un Leurre*, quand on le fait battre aux Oiseaux. On dit : *Cet Oiseau a buffeté le Leurre, il a buffeté la proie. Buffeter* se dit aussi des Voituriers qui percent les tonneaux avec un forêt, & appliquent la bouche contre le tonneau pour boire. Le substantif est *Buffeteur.* Ces deux derniers mots sont probablement des corruptions de *Buvetter* & *Buvettier.*

BUFFLE, *sub. m.* Animal fort commun en Afrique & dans d'autres Pays. Il ressemble au Bœuf, excepté par les cornes, qui sont plutôt larges que rondes. On l'apprivoise assez facilement, mais les Buffles sauvages sont fort dangereux. Plusieurs Nations s'en servent pour le travail, & mangent sa chair, quoique dure & coriace. L'usage de représenter le Buffle avec une boucle, lui a fait donner le nom de *Boucle*, dans le Blason. On donne également le nom de *Bufletin* aux jeunes Buffles & à leur peau préparée.

BUGLOSE, *s. f.* Herbe commune, dont les fleurs, les feuilles & la racine, servent aux usages de la Médecine. Elle est apéritive & cardiaque. Il y a une *Buglose sauvage*, qui est bonne pour guérir la morsure des Serpens, lorsqu'après l'avoir mâchée, on applique le marc sur la plaie.

BUGRANE, *s. f.* Plante, nommée vulgairement *Arrête-bœuf*, dont les feuilles ressemblent à celles de la Lentille.

BUISSON-ARDENT ou PYRACANTE, *sub. m.* Nom d'un arbrisseau qui conserve toujours sa verdure. Il produit des fleurs blanches au mois

du Mai, & un fruit rouge qui résiste à l'Hiver.

BUISSON-DES-PRIMES DE COCO, *subst. masc.* Nom que l'on donne dans l'Isle du Port-Royal, à un arbre qui a huit ou neuf pieds de haut; le fruit est comme une grosse Prune; il y en a de trois sortes, des *blanches*, des *rougeâtres* & des *noires*. Elles renferment un gros noyau mou; ce fruit est plus propre à être sucé qu'à être mordu.

BULBE, *sub. f.* Nom qu'on donne généralement aux oignons des Plantes, mais qui signifie particuliérement une sorte d'oignon, sur la nature duquel on ne s'accorde point aujourd'hui, quoique les Anciens en aient parlé. On appelle *Plantes bulbeuses*, celles qui ont des racines fibreuses avec des oignons. *Bulbe caverneux* est un terme d'Anatomie, qui se dit des muscles accélérateurs qui vont passer sur le bulbe de l'urétere.

BULLE, *s. f.* Nom qu'on borne aujourd'hui aux Lettres-Patentes, accordées par le Pape, sur-tout pour les Bénéfices. Cependant quelques fameuses Ordonnances des Empereurs ont conservé le nom des Bulles, telles que la Bulle d'Or de *Charles IV*, qui regarde la forme des Élections Impériales.

BULTEAU, *s. m.* Mettre des arbres en *bulteau*, ou *têtars*, c'est leur couper la tête.

BULULKBASI, *sub. m.* Titre d'Office que l'on donne en Turquie au Chef d'une Brigade.

BUMBOS, *s. m.* Poisson formidable qui domine en Afrique dans la riviere de Gambra: on le regarde comme une espece de Crocodile; il s'étoit si fort multiplié dans cette riviere, avant la navigation des Européens, que les Négres n'osoient la traverser ni à gué ni à la nage; quand ils vouloient transporter leurs Bœufs d'un rivage à l'autre, ils saisissoient le tems de la basse Marée, & se mettant cinq ou six dans un canot, ils tiroient le Bœuf avec deux cordes, l'une attachée à ses cornes & l'autre à sa queue; tandis qu'un Maraboût armé d'une fétiche, montoit sur l'Animal, faisoit des prieres, & crachoit sur lui pour charmer le Crocodile. La valeur des Européens a plus détruit de *Bumbos* en un mois, que la superstition des Négres n'en avoit dispersé en un siecle.

BUNETTE, *s. f.* Nom d'une espece de Moineau qui fait son nid dans les haies. Son plumage est gris, & sa grosseur un peu moindre que celle de la Fauvette. On remarque que son nid n'est jamais qu'à la hauteur d'un homme de taille médiocre.

BUPARITIS, *s. m.* Arbre qui nous est venu de la Chine, & qu'on n'a pas encore vu fleurir en Europe. Il a les feuilles presqu'aussi grandes que celles du *Catalpa;* mais d'un verd plus foncé. On le met l'Hiver dans la serre d'orangerie. Il est extrêmement rare. L'Auteur du *Jardinier Portatif*, (*Mr, l'Abbé Rossignol*) en a vu qui avoient déja trois pieds de haut.

BUPHTHALME, *s. m. gr.* Plante, dont le nom signifie *Œil de Bœuf*, & qui lui vient de sa fleur, qui est faite en maniere d'œil. Ses feuilles ressemblent au Fenouil. Quelques-uns l'appellent *Cacle*. On la vante pour la jaunisse, sur-tout prise en breuvage au sortir du bain.

BUPLEURE, *sub. f.* Plante qui ressemble à l'oreille d'un Lievre, & dont la semence est bonne pour la morsure des Serpens. Sa feuille a des vertus contre la pierre.

BUPLEVRUM, *s. m.* Arbrisseau de pleine terre, qui conserve ses feuilles pendant l'Hiver. Elles ressemblent à celles du Saule. Ses fleurs sont jaunes. On le multiplie de semences & de marcottes. Il demande un terrein humide.

BUPRESTE, *s. f.* Espece de Mouche cantharide, qui est fort dangereuse pour les Animaux qui l'avalent en paissant. Elle leur fait enfler le ventre, arrête l'urine & cause la mort.

BURAIL ou BURAT, *s. m.* Nom d'une espece de Ratine. Le *Bural* est une sorte d'étoffe grossiere, dont les Religieux Mandians font leurs habits. La *Buratine* est une autre étoffe de grosse laine, mêlée de soie comme la Papeline. La *Bure*, d'où paroissent venir tous ces noms, est une étoffe velue, fort grossiere, & de couleur rousse.

BURELÉ, *adj.* Terme de Blason, qui signifie, sur l'écu, de longues listes de flanc à flanc, à nombre égal & d'émail différent.

BURGAU, *sub. m.* Coquillage très-utile qui renferme un Limaçon bon à manger. On le trouve en abondance aux Antilles. Il y en a de plusieurs

especes : la plus commune est de la grosseur de la moitié du poing ; la plus grande peut contenir quatre livres d'eau. Quand on retire ces coquillages de la Mer, ils ne paroissent avoir aucun éclat ; mais dès qu'on a enlevé la matiere terreuse qui les environne, & qu'on les a fait passer sur la meule douce, ils paroissent argentés & nuancés de gris d'une maniere inimitable. C'est de ces coquillages qu'on tire cette belle Nacre nommée *Burgaudine*, & plus estimée que celle des Perles : elles sert dans les ouvrages de Bijouterie. On ne peut retirer le Limaçon de sa coquille qu'en le faisant cuire : on ne mange que la partie tournée en Limaçon, & encore faut-il en ôter un intestin verdâtre qui produit la fiévre.

BURGRAVE, *s. m.* Titre de dignité en Allemagne. Ce nom, composé de deux mots, dont l'un signifie *Bourg* & l'autre *Comté*, signifie aujourd'hui *Seigneur* ou *Juge de quelque Ville* ou de *quelque Château :* mais l'Allemagne n'avoit autrefois que quatre *Bourgraviats ; Nuremberg*, *Magdebourg*, *Strombourg* & *Reineck*.

BURIN, *s. m.* Instrument d'acier, qui sert à graver sur les métaux, en le poussant avec la main. Ce mot s'est ennobli, jusqu'à servir de nom à la Gravure, comme le *Pinceau* en sert à la Peinture. Ainsi l'on dit fort bien, qu'*un homme s'est immortalisé par le Burin*.

BURLESQUE, *sub.* & *adj.* Ce mot emprunté de l'Italien, signifie *ce qui est capable de réjouir par un caractere ridicule ;* en quoi il differe de *comique*, qui ne signifie que *ce qui fait rire*, ou *qui réjouit à titre de plaisanterie*.

BUSARD DE MARAIS, *s. m.* Oiseau de proie de la grosseur d'une Corneille, qu'on distingue de la *Buse*, & qui a son naturel : il chasse comme elle, mais il est moins redoutable & plus commun.

BUSE, *s. f.* ou BOUBI, *s. m.* Gros Oiseau de proie, fort lent & fort stupide, qu'il est impossible de dresser pour la chasse. Sa couleur est noirâtre. Il fait la guerre aux garennes, aux basses-cours & aux étangs. On appelle aussi *Buses* les tuyaux des soufflets, soit de métal ou de bois.

BUSE, *sub. f.* Nom que les Hollandois donnent à certains bâtimens dont ils se servent pour la pêche du Hareng. Cette pêche commence la n... du 26 Juin, & dure jusqu'au 14 Se... tembre ; le nombre des *Buses* qu'... y emploie est de deux cens cinquan... & même trois cens.

BUSTE, *subst. mas.* Nom des figures, en plein relief, qui représentent la tête, le haut des bras, finissent ... peu au-dessus des mamelles, & ... placent sur un piédestal. Ce mot nous vient de l'Italien, & n'a point ... rapport au mot latin, qui signifie *Bûcher*.

BUSTROPHE, *s. mas. gr.* Maniere d'écrire de la gauche à la droite, ... ensuite de la droite à la gauche, sans discontinuer la ligne, en courbant seulement la premiere en demi cercle, & revenant par une seconde, qui n'est que la même continuée. Les Vers s'écrivoient autrefois dans cette forme ; & de-là vient le mot latin *Versus*, parce qu'on tournoit à peu près comme font les Bœufs, pour former les sillons du labourage ; ce que le mot de *Bustrophe* exprime aussi.

BUSTUAIRE, *s. m.* Nom que les Gladiateurs donnoient anciennement à ceux qui s'entre-tuoient près du bûcher d'un Gladiateur distingué, pour honorer sa mort. Ce terme vient du mot latin *Bustum*, qui signifie *Bûcher*.

BUTIERE, *s. f.* Espece de grande arquebuse, qui sert à tirer au blanc, dans les Assemblées des Chevaliers de l'Arquebuse. La Maison où ils s'assemblent, & leur exercice même, s'appellent *Bute*. L'origine de ces noms n'est pas obscure.

BUTOR, *sub. m.* Oiseau fort gros, mais lent, & facile à tuer. Sa chair est excellente, quand elle est grasse. Son plumage est rouané & marqueté de brun, mais pâle autour du cou & marqueté de noir. Son bec est long d'environ quatre doigts, & fort pointu, son cou long d'un pied & demi, & ses jambes d'environ deux pieds.

BUTOR, *s. m.* Oiseau de la grandeur d'un Héron. On lui a donné le nom de *Butor*, parce qu'il crie le bec dans la boue, & qu'il imite le mugissement du Taureau. Il y a deux especes de *Butor ;* l'une est *rouge* & l'autre est *huppée*. La chair du premier sent beaucoup le sauvagin. Dans les endroits où il y a beaucoup de Poisson, il reste comme immobile, en attendant sa proie : il contracte

ou, & blesse le Chasseur qui vient le saisir. Le *Butor huppé* est plus petit ; l'un & l'autre ne font que trois, ou sept œufs : son nid est fait à terre sur une touffe de joncs. Cet Oiseau commence à chanter en Février, & finit quand le tems de ses amours est passé. Dans l'Automne, après le coucher du soleil, les *Butors* ont coutume de prendre l'essor à une grande distance, & s'élevent en ligne spirale jusqu'à ce qu'on les perde de vue. Le *Butor* au Congo s'appelle *Oiseau Royal*. Cet Oiseau se trouve ordinairement dans des étangs & des rivieres où il y a du Poisson : on le prend avec un hameçon qu'on appâte avec une Grenouille, ou quelque Poisson gros de trois doigts ; sa voracité cause sa perte. La chair de cet Oiseau est excellente, quand elle est grasse. Au figuré. *Butor*, signifie *sot*, *niais*, *mal-adroit*. On dit en ce sens, *Butorde* au féminin.

BUTTÉE ou BUTÉE, *s. f.* Terme de Maçonnerie. Massif des pierres dures qui, aux deux extrêmités d'un pont, soutient la chaussée, & résiste à la poussée des arcades. On l'appelle aussi *Butte* & *Culée*.

BUTURE, *sub. f.* Tumeur qui survient à la jointure du pied du Chien, & qui le rend boiteux. Un Chien attaqué de ce mal, s'appelle *Chien buté*.

BUVEAU ou BEVEAU, *sub. m.* Instrument de Mathématique, qui sert à tracer des angles, & qui differe de l'Équerre en ce que ses branches s'ouvrent & se ferment comme celles du Compas.

BUVETTE, *s. f.* Repas qu'on fait entre amis pour se réjouir. Espece de *Cabaret* au Palais de Paris, où ceux qui plaident, & autres personnes vont, & où ils peuvent boire & manger.

BY, *sub. m.* Grand fossé, qui regne au travers d'un étang, jusqu'à la bonde, pour y retenir une certaine quantité d'eau, lorsqu'on vuide l'étang. On l'appelle *Biez* dans quelques Provinces.

BYSSE, *sub. mas. latin.* Nom d'une espece de Soie d'un jaune doré, dont les anciens Égyptiens & Syriens se faisoient des robes.

BYZANTINE, *adj. Histoire Bizantine.* On donne ce nom à l'*Histoire de l'Empire d'Orient*, sous les Successeurs de *Constantin-le Grand*, qui donna son nom à l'ancienne *Bizance*. Nous avons un recueil d'Écrivains de l'*Histoire Bizantine*.



C

C, troisieme lettre de l'Alphabet, qui se prononce comme un K devant les voyelles *a*, *o*, *u*, & comme S devant *e* & *i*. Dans le chiffre romain, C, exprime 100 ; CC, 200 ; CCC, 300 ; & CCCC, 400 : il servoit d'abréviation dans les inscriptions & les manuscrits, *César*, *Caïus*, *Caïa*, noms propres ; *Censeur*, *Centurie*, *Citoyen*, *Cité*, *College*, *Colonie*, *Cohorte*, *Comices*, *Consul*, *Conscrit ; condemno*, je condamne ; *conjux*, époux ou épouse ; *curavit*, il a eu soin ; *clarissimus*, très-illustre. Deux C à côté l'un de l'autre, quand ils ne forment pas un nombre, de cette maniere CC. signifient ou *aux deux Caïus* ; ou *carissimæ conjugi*, à sa chere épouse ; ou *circum*, environ ; ou *consilium cepit*, il a pris conseil, &c. Un C renversé ainsi Ɔ. ou une figure qui ressemble au chiffre 7. *Caïus*, nom propre. C. B. *Commune bonum*, bien commun. C. R. *Contrarius*, contraire. C. C. F. *Caïus Caii filius*, Caïus, fils de Caïus. C. H. *Custos Hortorum*, Gardien des Jardins, ou *Custos Heredum*, Protecteur des Héritiers. C. I. C. *Caïus Jule César*. *Cal.* Calendes. CC. VV. *clarissimi viri*, hommes très-illustres. C. D. *Comitialibus diebus*, jour des Comices. C. M. ou Ca. M. *Causa mortis*, cause de la mort. CEN. *Censeur*, ou *Centurie*, ou *Centurion*. Ce dernier mot se désignoit aussi par deux figures dont l'une ressembloit à un 3 renversé de cette maniere ε ; & l'autre à un 7 : ainsi ε COH. ou bien 7 COH. signifioit *Centurion de la Cohorte*. C. I. O. N. *Civium illius omnium nomine*, au nom, ou de la part de tous ses Concitoyens. CL. *Claudius*. CN. *Cnéus*. CL. V. *Clarissimus vir*, homme très-illustre. C. O. *Civitas omnis*, toute la République.

CH. *Cohorte*. COR. *Cornelius*. COS. le *Consul*. COSS. les *Consuls*. C. R. *Citoyen Romain*. CS. IP. *Cæsar Imperator*. C. V. les *Centumvirs*. CUR. *Curateur*. CON. K. *Conjugi carissimæ*, à sa chere épouse. COL. *Collegium*, *Colonia*, *Collina*. COL. AA. PATR. *Colonia augusta Patrensis*, Colonie établie par Auguste à Patras. COM. OR. *Comes Orientis*, Comte d'Orient. C. S. F. *Communi sumptu factum*, fait à frais commun. C. ⁰⁰IX. 909. Les anciens Grammairiens étoient portés à supprimer le *q*, pour lui substituer *cu*; au contraire nous avons substitué, *dans notre langue*, *qu* à *c*, & nous écrivons *lyrique* au-lieu de *lyric*, &c. Dans la Chymie, la lettre C, signifie le Salpêtre. Entre les Marchands, C. O. signifie *Compte ouvert*, & C. C. *Compte courant*. C. est le caractere de la monnoie de *Caen*, & le double CC. de celle de *Besançon*.

ÇA, *adv*. C'est une abréviation, tantôt d'*ici*, & tantôt de *cela*. Dans *vien-ça*, & *çà & là*, il est formé d'*ici*. Dans *ça est bien*, *ça ne durera pas toujours*, &c., il est formé de *cela*.

CAA est la premiere syllabe de quantité de Plantes du Brésil; ce qui fait juger que dans la langue des Habitans il signifie *Plante*. Ils y joignent un autre mot qui en distingue l'espece; comme dans *Caa-Ataya*, qui est une Plante purgative, assez semblable à l'Eufraise; *Caa-Chira*, qui est la Plante de l'Indigo; & quantité d'autres, dont les noms & les propriétés se trouvent dans le Dictionnaire de *James*.

CAB, *s. mas*. Mesure des Hébreux, qui contenoit trois pintes un tiers de notre mesure de vin, & deux pintes cinq sixiemes de notre mesure à bled.

CABACET, *s. m*. Nom d'une sorte de casque qui couvroit toute la tête. Cette arme défensive n'est plus en usage.

CABAIE, *s. m*. Nom d'une espece de robe, en usage dans quelques parties des Indes Orientales.

CABALE, *s. fém*. Mot qui signifie *tradition* dans son origine hébraïque. Il est devenu le nom d'une science secrete, qui consiste à expliquer les choses les plus obscures, soit par les nombres, soit par le changement de l'ordre des lettres, soit par des rapports & des dimensions dont les Cabalistes se sont formé des regles. Cette imagination, étant passée entre les Chrétiens, a donné lieu aux *Talismans*, aux *Amulettes*, & à quantité d'autres superstitions. Les Juifs prétendent que *la science de la Cabale* a été révélée à *Moïse* sur le *Mont Sinaï*, & qu'elle s'est perpétuée sans le secours de l'écriture, par la seule tradition. *Cabale*, dans le figuré, ne se dit qu'en mauvaise part pour signifier *Complot*, *association* dans de mauvaises vues. On appelle *Cabaliste* en Languedoc, un Marchand qui fait le Commerce sous le nom d'autrui.

CABANE ou CABINE, *sub. fém*. Terme de Mer, qui signifie de petites chambres composées de planches, dans un vaisseau, pour le logement des Officiers & des Voyageurs. On nomme aussi *Cabanes* les maisons des pauvres Paysans. *Cabaner*, c'est faire des *Cabanes* pour s'y loger, ou simplement se loger dans des *Cabanes*.

CABANE, *sub. f*. Nom qu'on donne sur la Loire à certains bateaux plats & couverts.

CABARET, *sub. m*. Petite Plante. *Voyez* ASARUM.

CABAS, *sub. m*. Nom d'une espece de panier long, fait de jonc tressé, qui est en usage en Flandres. On y nomme aussi *Cabas* certains chariots couverts, qui servent de Coches, ou de voitures publiques.

CABECHE. *Voy*. TOQUE.

CABÉLIAU, *s. m*. Excellent Poisson des Mers du Nord, ainsi nommé par les Hollandois, qui se prend aussi à l'embouchure des rivieres, & que plusieurs confondent avec la Morue fraîche, parce qu'il lui ressemble beaucoup par la figure: mais d'autres le croient d'une espece différente. Les uns écrivent *Cabilhau*, *Cabillaud*, d'autres *Cabileau* & *Cabliau*.

CABESTAN, *subst. m*. Machine de Méchanique, qui sert à lever de gros fardeaux, par le moyen d'un essieu traversé de barres de bois qui le font tourner en rond. Il y a le *Cabestan double*, & le *Cabestan à l'Angloise*. Sur Mer, le *Cabestan* sert particuliérement à retirer les ancres.

CABESTERRE, *s. fém*. On donne ce nom, dans nos Isles de l'Amérique, à la partie de l'Isle qui regarde le Levant, & qui est toujours rafraîchie par les vents alisés. La *Cabesterre* est opposée à la *Basse-Terre*: ce qui fait juger que ce mot est une corruption de *Cap*, & qu'il signifie

ne Terre qui forme un *Cap* à l'*Est*.

CABIAI, *s. masc.* Quadrupede d'Amérique que quelques Naturalistes ont pris pour une espece de Cochon sauvage : cependant il ne parvient jamais aux deux tiers de la taille de nos Cochons ; & il en differe encore plus par le naturel & par les mœurs que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une Loutre, y cherche sa proie & vient la dévorer sur le rivage ; il mange aussi du grain, du fruit & des cannes de sucre : il ne marche que pendant la nuit ; & il a de la peine à courir à cause de ses longs pieds & de ses jambes courtes ; quand il se sent poursuivi par les Chasseurs, il se jette à l'eau, y plonge, & va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-tems, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse & tendre, mais elle a plutôt le goût d'un mauvais Poisson que celui d'une bonne viande : cet Animal s'apprivoise aisément, il se trouve à la Guiane, au Brésil, & dans toutes les Terres-Basses de l'Amérique Méridionale.

CABILLE, *s. f.* Nom qu'on donne aux Tribus, ou aux Associations de familles, dans l'Arabie & l'Abissinie. C'est ce qui s'appelle *Horde* en Tartarie, *Clan* en Écosse, *Pieve* en Corse, &c.

CABIRES, *sub. masc. pl.* Terme de l'ancienne Théologie des Payens ; il signifie *puissans Dieux*, selon son étymologie Phénicienne. Il y avoit aussi dans l'Isle de Samothrace de certaines fêtes en l'honneur des *Dieux Cabires*, dont la solemnité étoit presque aussi célebre que les *Éleusinies*.

CABLE, *s. masc.* Grosse corde, qui est particuliérement à l'usage de la Marine. De quelque grosseur que soient les cables, ils sont toujours composés de trois *hansiers*, dont chacun l'est de trois *tourons*. Un grand vaisseau a toujours besoin de quatre câbles, dont le plus gros s'appelle *Maître-Cable*. La longueur ordinaire d'un cable est de cent-vingt brasses ; & cette mesure sert, en Mer, pour régler les distances. *Deux cables*, c'est deux cens quarante brasses. *Cablé*, en termes de Blason, se dit d'une croix couverte de cordes tortillées. *Cablot* se dit pour petit *cable*.

CABOCHE, *s. fém.* Nom que l'on donne aux petits cloux à grosse tête, & que l'on appelle *Daches* dans quelques Provinces.

CABOCHE, *s. m.* Poisson fort commun dans la riviere de Siam ; il a un pied & demi de long, & un pied de grosseur. Il y en a de deux especes, l'un gris & cendré, & l'autre noir : les Hollandois en font provision pour Batavia.

CABOCHON, *sub. m.* Nom qu'on donne aux pierres précieuses, sur-tout aux Rubis, lorsqu'étant encore dans la forme où elles ont été trouvées, on n'a fait que les polir, sans leur avoir donné aucune autre figure.

CABOSSE, *subst. fém.* Nom de la gousse qui renferme les amandes du Cacao.

CABOTER, *verbe n.* Terme de Marine. C'est naviger le long des côtes, de Cap en Cap. *Cabotage* est le substantif. On nomme *Cabotiers* de petits bâtimens dont on se sert pour *caboter*.

CABOTTIERE, *s. f.* Bateau plat, long & étroit, dont on se sert particuliérement sur la riviere d'Eure, depuis Dreux jusqu'à sa jonction avec la Seine.

CABRER, *v. actif.* Dans le figuré, *cabrer quelqu'un*, c'est le choquer par quelque proposition ou quelque terme révoltant. *On se cabre quelquefois mal à-propos.*

CABRIL, *s. f.* Nom qu'on donne aux jeunes Chevreaux. Leur peau se nomme *cabron*, & sert à faire des gants.

CABRIOLE, *s. m.* Mot qui signifie *Chevreau*, dans son origine latine, & qui se dit pour *Saut*, à l'imitation de ceux de cet Animal. En terme de Manége, c'est le saut qu'un Cheval fait dans la même place, c'est-à-dire, sans s'élancer en avant ; de sorte qu'étant en l'air, il montre les fers, & détache des ruades, ce qu'on appelle *s'éparer* ou *nouer l'aiguillette* : on l'appelle autrement *saut de ferme-à-ferme*. La *Cabriole* est un Manége par haut, & le plus difficile de tous les airs relevés. *Cabrioler*, v. n. se dit dans le même sens. L'étymologie seroit pour *capriole*, &c. ; mais l'usage & la prononciation doivent faire préférer *Cabriole*.

CABRION, *s. masc.* Terme de Mer. C'est une piéce de bois qui sert à raffermir les affuts, lorsque la Mer est assez grosse pour ébranler l'artillerie. La *cabre* est une autre machine de

Mer, en forme de gros boutons, qui sert dans une Galere.

CABROUET, *sub. m.* Charette en usage dans nos Isles, qui est ordinairement tirée par des Bœufs.

CABUIE, *sub. f.* Herbe de quelques parties méridionales de l'Amérique, dont les Sauvages font des cordes, & du fil si fort, qu'il coupe le fer comme une scie. Les feuilles de la *Cabuie* ressemblent au Chardon.

CABURCIBA, *sub. m.* Nom d'une sorte d'arbre de la Guiane, qu'on ne trouve que rarement dans les forêts éloignées du bord de la Mer. Sa feuille est petite, & ressemble beaucoup à celle du Myrthe. Son écorce est grise & fort épaisse. Elle est couverte d'une pellicule mince & rougeâtre, qui semble ne servir qu'à retenir une liqueur jaunâtre, que l'on appelle pareillement *Caburciba*, & dont l'écorce est toute imbibée. Cette liqueur est plus odorante quand elle est un peu vieille, que lorsqu'elle est récente. Elle change aussi de couleur & de consistance dans le premier cas. Elle devient épaisse & rougeâtre : c'est en cela seul qu'elle differe du fameux Baume qui nous vient du Pérou, & que l'on emploie aux mêmes usages & avec le même succès que le *Baume du Pérou* & le *Copahu*; car il est chaud, dissolvant, résolutif, anodin & confortatif.

CABURE, *s. m.* Oiseau nocturne du Brésil, qui est de la grosseur de la Grive, & qu'on n'a aucune peine à apprivoiser : il joue avec l'homme, & le divertit plus pendant sa vie, qu'il ne lui sert après sa mort.

CACAGOGUES, *s. m.* Mot composé du Latin & du Grec, qui signifie des onguens appliqués au fondement, pour provoquer les selles.

CACALIE, *sub. f.* Plante dont la fleur ressemble à celle de l'Olivier. On la prend pour le *Cancanum* de *Galien*. Mais il est fort rare.

CACAO, *s. m.* Fruit d'un arbre, que nos Voyageurs appellent *Cacaoyer*. C'est une espece de Noix de la grosseur ordinaire d'une Amande, qui croissent dans une gousse au nombre de dix ou douze, de couleur violette, & desquelles on tire une substance fort tendre, dont on compose le Chocolat. Les Cacaoyers produisent ordinairement deux fois l'année. Ils sont de la hauteur d'un Cerisier, & lui ressemblent d'ailleurs par la figure. Le Commerce du *Cacao* est fort considérable. Dans quelques endroits de l'Amérique Espagnole, le *Cacao* tient lieu de monnoie. Les *Cacaoyeres* sont des lieux plantés de Cacaoyers.

CACAOTETI, *s. m.* Nom d'une pierre Indienne, qui s'appelle, en latin, *Lapis corvinus*, & qui, lorsqu'elle est échauffée, produit un bruit assez fort.

CACHALOT, *sub. m.* Espece de petite *Baleine* armée de dents : il y en a de deux sortes ; les unes sont verdâtres, & ont un crâne dur & osseux par-dessus le cerveau : les autres sont grises sur le dos, & leur cerveau n'est recouvert que d'une sorte membrane. Ces especes de Baleines sont très-agiles & fort sauvages ; c'est ce qui rend leur pêche très-difficile. La tête du *Cachalot* est énorme à proportion de son corps. Elle contient une quantité étonnante de ce *Blanc de Baleine*, dont on fait un médicament, & sur-tout nécessaire aux Habitans du Nord, où les maux de poitrine sont si fréquens. Ce *Blanc de Baleine*, qu'on nomme mal-à-propos *Sperme de Baleine*, est distribué comme le miel dans une ruche, & se trouve dans une partie du cerveau, qui n'est autre chose que la moëlle de l'Épine. Le *Cachalot* a pour ennemi mortel un Insecte de six à sept pouces de long, qu'on appelle *Pou de Baleine*; il se loge vers le membre génital, & sous les nageoires. Certains Naturalistes ont donné le nom de *Byaris* au *Cachalot*, & ont pensé que c'étoit le mâle de la Baleine.

CACHATIN, *s. m.* La Gomme-Laque, qui se nomme *Cachatin*, est une des sortes de *Laques* qu'on porte à Smyrne.

CACHE, *sub. f.* Nom d'une petite monnoie de cuivre du Royaume de Siam. La *Cache* vaut un liard de France. 200 *Caches* font un *Tical*, c'est-à-dire, cinquante sous de notre monnoie.

CACHEF, *sub. mas.* Nom que l'on donne en Turquie aux Chefs des Villages.

CACHELOT. *Voyez* CACHALOT.

CACHEXIE, *sub. f. gr.* Nom que les Médecins donnent à la mauvaise disposition ou altération vicieuse des humeurs, qui fait dégénérer le corps de sa couleur naturelle, le rendant pâle, livide, plombé, mou & bouffi;

ce mauvais état est causé par le ralentissement d'une lymphe ou d'un suc nourricier qui est aqueux, crud & mal digéré, d'où l'hydropisie s'ensuit ordinairement.

CACHICAME, ou *Tatou à neuf bandes*, *f. m.* Espece de *Tatou*, qui est proprement l'*Armadille* des Espagnols. *Voyez* ce mot. *Mr. de Buffon* conjecture que cet Animal n'est peut-être que la femelle du *Tatuete*.

CACHOTROPHIE, *sub. fém. gr.* Terme de Médecine, qui se dit en général d'une mauvaise nutrition; c'est ce qui arrive quand les digestions sont mauvaises, & que le corps tombe dans un appauvrissement de sang & un amaigrissement considérable, comme dans la *Cacochymie* & dans la *Cachexie*.

CACHOU, *f. m.* Espece de gomme, formée du suc d'un arbre des Indes, qui s'appelle *Bajou*, & qui porte un fruit du même nom. Le *Cachou brut* est fort bon pour l'estomac. On le prépare en grains, avec de l'ambre & du musc, pour donner de la douceur à l'haleine. Le *Cachou* se fait par le feu, en faisant bouillir, dans l'eau, du bois de *Bajou* coupé en piéces, dont il sort une gomme qui se condense & se durcit en séchant.

CACHRYS, *f. m.* Nom grec, qui est celui de la graine du Romarin, & qu'on donne aussi à ce qu'on appelle *Chaton*, sur certains arbres, c'est-à-dire, à certaine production, qui n'étant ni fruit ni feuille, précede néanmoins le fruit, & tombe lorsqu'il commence à paroître. Les Noisettiers, & d'autres arbres, ont des *Chatons*.

CACIQUE, *f. m.* Titre de dignité au Mexique, & dans plusieurs autres Régions de l'Amérique Espagnole. Les *Caciques* sont les Princes, les Seigneurs & toute la Noblesse du Pays.

CACIQUES, *subst. m. pl.* Nom que les Espagnols donnent aux Chefs de Familles du Royaume de Chily; ces Chefs sont indépendans, & n'ont chez eux ni Rois ni Souverains; ils sont fort adonnés à la polygamie & à l'ivrognerie.

CACOCHYLIE, *sub. f. gr.* Terme de Médecine. C'est une altération de la chylification ou digestion, qui est un état dépravé de l'estomac, dans lequel cet organe convertit les alimens en un chyle mal conditionné, propre à engendrer la Cacochymie. *Cacochyme*, *adj.* qui est de mauvais suc, rempli de mauvaises humeurs. Au figuré, ce terme se dit de celui qui a l'esprit gâté, & un peu altéré. *Cacochymie*, *f. f.* Replétion de mauvaises humeurs, qui procedent de différentes causes.

CACODÉMON, *sub. m. gr. Mauvais Esprit*, *Diable*, *Monstre* capable d'effrayer, soit qu'il ait une existence réelle, ou qu'il soit l'ouvrage de l'imagination. Les Astrologues donnent ce nom à leur douzieme Maison du Ciel, parce qu'ils n'en tirent que des prognostics terribles.

CACOERGETE ou CACERGETE, *adject. gr.* qui se dit des choses malfaisantes.

CACOETHES, *sub. m. gr. Mauvaise coutume*, *habitude nuisible*. Les Chirurgiens donnent ce nom à certains maux invétérés qui produisent des abcès, des aposthumes, & qui sont presqu'incurables.

CACOPHONIE, *sub. f. gr.* Tons déréglés de la voix ou des instrumens, qui troublent la justesse de l'harmonie, ou rencontre de certaines syllabes dures & choquantes, dans le style ou dans le langage.

CACREL, *f. m.* Nom d'un Poisson de la Méditerranée, dont on vante la tête pour guérir les ulceres, & la chair contre la morsure des Scorpions & des Chiens enragés, par simple application.

CADASTRES, *sub. m.* Nom qu'on donne aux Rôles ou aux Registres publics, qui contiennent la répartition de la Taille dans une Province. L'origine de ce mot est incertaine.

CADEAU, *f. m.* Figure, ou traits de plume, dont les Maîtres-Écrivains ornent leur écriture. On emploie aussi ce mot pour signifier quelque chose de galant qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on fait en sa faveur.

CADENAS, *sub. m.* Petite serrure mobile, qu'on applique à différentes choses pour les fermer. On appelle aussi *Cadenas* une espece de coffre ou d'étui, qui contient une cuiller, une fourchette & un couteau, qu'on sert pour le Roi, ou pour les personnes d'une grande distinction.

CADENCE, *f. f.* Ton propre & réglé de la voix, dans le langage, la lecture ou la déclamation, qui sert à faire sentir mieux ce qu'on dit. Dans l'Éloquence & la Poésie, c'est la disposition bien ménagée des mots & des

syllabes. En Musique, c'est une espece de conclusion de l'air ou du chant, qui se fait avec la justesse & l'agrément convenables. C'est aussi un tremblement harmonieux, de la voix ou de l'instrument. Dans ces deux sens, il y a diverses sortes de *cadences*. En termes de Danse, c'est le juste rapport des pas & des mouvemens avec la mesure des instrumens. Il y a aussi une *cadence* de Manége, qui consiste dans les mouvemens réguliers d'un Cheval bien dressé.

CADENE, *s. f.* Nom d'une sorte de Tapis, qui vient du Levant en Europe, par la voie de Smyrne.

CADI, *s. m.* Nom qu'on donne, en Turquie, aux Officiers qui ont l'administration de la Justice.

CADILESQUERS ou CADILESQUIERS & CADILESQUIRS, *sub. m. pl.* Titre d'Office que l'on donne en Turquie aux Juges subalternes du Muphti, dont les fonctions consistent à connoître de toutes les affaires de conscience.

CADMIE, *s. m. Voy.* CALAMINE.

CADOS ou CADDOS, *s. m.* en latin *Cadus*. Nom d'une mesure attique pour les liqueurs, composée de trois urnes Romaines, qui contenoit en eau la totalité de quarante & une pintes de Paris, & un huitieme de poisson. Les Grecs désignoient encore cette mesure par les noms. *Stamnarion*, *Stamnion* & *Stamnos*.

CADRAN, *subst. m.* Partie extérieure d'une horloge, qui fait connoître les heures par le mouvement régulier de l'aiguille. Il y a des cadrans solaires, qui marquent les heures par l'ombre du style; des cadrans *anémoniques*, ou des *Anémoscopes*, qui font connoître quel vent souffle; des cadrans *hydrauliques*, où l'heure est marquée par le mouvement de l'eau. Les Lapidaires nomment *Cadran* une machine de fer, qui sert à tenir les diamans pour les travailler.

CADRE, *sub. m.* Quoique ce mot emporte l'idée de quarré, & qu'il n'ait pas d'autre sens dans le propre, on l'applique aux bordures rondes & ovales des tableaux, comme aux bordures quarrées. Les *Cadres* de plat-fond, de maçonnerie, de charpente, &c. sont toujours des figures quarrées.

CADUCÉE, *subst. m.* Les Romains appelloient *Caducée* une baguette blanche que portoient à la main les Officiers publics, qui proclamoient la paix, ou qui l'alloient annoncer à l'ennemi. Mais c'est plus proprement le nom de la baguette avec laquelle on représente le Dieu *Mercure*, & qu'il avoit reçue d'*Apollon*, pour toucher sa harpe à sept cordes. Les Égyptiens ornerent cette baguette de deux Serpens entrelacés, l'un mâle, l'autre femelle, qui formoient une sorte de nœud au milieu, & sembloient se baiser au sommet. Ils y ajouterent des aîles. Quelques-uns prétendent que c'étoit le hiéroglyphe ou l'emblême de l'Éloquence. Les Poëtes attribuent aussi à cette baguette la propriété de conduire les ames aux Enfers & de les en ramener.

CADUCITÉ, *s. f. lat.* Disposition à tomber. Foiblesse d'une chose qui annonce sa chûte ou sa ruine. *Caduc*, adjectif, se dit des choses qui approchent de leur fin. *L'âge caduque*, ou de la *caducité*, est la vieillesse. On appelle *Mal caduque*, l'Épilepsie, parce qu'elle cause des chûtes dangereuses. En termes de Palais, une succession *caduque* est celle où personne ne se porte pour héritier.

CÆCUM, *s. m.* Mot purement latin, qui signifie *Aveugle*. On a donné ce nom au premier des gros boyaux, parce qu'il n'a qu'une ouverture, qui lui sert d'entrée & de sortie. Il est situé dans l'hypocondre droit, & plus bas que le rein.

CÆTERA. Mot emprunté du Latin, & grec d'origine, qui signifie *le reste* ou d'*autres choses*. Il est devenu François, dans ce sens, & s'exprime ordinairement par ces deux lettres, *&c.*

CAFARD, *s. m.* Ancien mot, qui se dit encore, pour signifier *Hypocrite*, *faux dévot*, & par extension, *Rusé* sous un air simple. On le fait venir de l'Arabe, où *Caphar* signifie proprement celui qui a quitté une Religion pour en prendre une autre, *Infidele*. Les Turcs donnent ce nom aux Chrétiens. *Cafarderie* est le substantif. On appelle aussi *Cafard* une espece de Damas, ou de Satin, dont la trame est de fil & les chaînes de Soie.

CAFÉ, *s. m.* Graine, en forme de Féve, qui croît sur une Plante du même nom, dont la tige ressemble aussi à celle de nos Féves, mais dont les feuilles ont plus de ressemblance avec

tiles du Cerisier. Le Café ne croissoit autrefois qu'au Levant, sur-tout dans l'Arabie Heureuse; mais on a trouvé le moyen de le faire croître dans diverses Colonies Européennes, où il se perfectionne de jour en jour. L'usage du Café, en liqueur composée de sa poudre, s'est merveilleusement répandu dans toute l'Europe. Les Maisons publiques, où cette liqueur se vend, portent aussi le nom de *Café*, & servent de lieux d'Assemblée aux gens oisifs. On prétend que le Café corrige toutes sortes d'intempéries, & presque tout le monde se loue de ses effets. Cependant, il est dangereux pour certains tempéramens; & comme il n'y a point encore de regle connue pour faire cette distinction, c'est à ceux qui en usent à observer le bien ou le mal qu'il leur cause. Un défaut commun est de le faire trop brûler. Il cause alors l'insomnie. On appelle *Café mariné*, celui qui a été mouillé d'eau de Mer, ou qui a pris un goût de goudron sur les vaisseaux.

CAFFETAN, *s. m.* ou CAFTAN. Robe longue, agrafée, & bordée par-devant, avec des manches courtes, en usage parmi les principaux Officiers militaires Turcs. Le Grand-Seigneur fait présent d'une ou de plusieurs de ces Robes, à ceux qu'il veut honorer par une marque particuliere de faveur. La *Caffe*, ou *Caffa*, est une Toile de Coton fort bigarrée de figures, qui vient du Bengale.

CAFFILA, *sub. masc.* Nom qu'on donne, en Perse & dans l'Indoustan, à ce qui s'appelle *Caravane* en Turquie.

CAFRES, *sub. m.* Habitans d'une grande partie de l'Afrique, au Couchant & au Midi, qui se nomme *Cafrérie* Ils sont célebres par leur difformité & leur barbarie.

CAGAREL. *Voy.* MENDOLE.

CAGE, *s. f.* Nom que l'on donne au corps d'un Moulin à Vent, garni de ses planches & de ses poteaux. Les Orfévres donnent aussi le nom de *Cage* à l'endroit où ils étalent leurs Marchandises. En terme de Mer, c'est une espece d'échauguette faite en forme de *Cage*, à la cime du mât d'un vaisseau. En terme d'Architecture, *Cage* se dit de l'enceinte d'un Bâtiment. On donne pareillement le nom de *Cage* à l'endroit d'un clocher ou d'une tour où sont les cloches, les roues & toute la machine d'une horloge.

CAGNEUX, *subst.* & *adj. Tortu, difforme.* Il se dit des pieds comme des jambes.

CAGNOT-BLEU, *sub. mas.* Grand Poisson cartilagineux, qu'on nomme aussi *Chien de Mer.* Il a une hardiesse extraordinaire, & aime passionnément la chair humaine. La chair du *Cagnot* est de mauvaise odeur & de difficile digestion, mais très-nourrissante: on estime le foie de ce Poisson.

CAGOT, *s. m. Faux Dévot.* Dévot avec affectation. *Cagotterie* est le substantif.

CAHIER DE FRAIS, ou *Mémoire de frais.* Terme de comptable, qui se dit d'un état de dépense, pendant un tems limité.

CAHIMITIER, *sub. m.* Arbre de l'Amérique, qui porte un fruit d'environ trois pouces de diametre, verd & mêlé de taches rouges & jaunes, si sain & si rafraîchissant qu'on le donne aux malades.

CAHOTER, *v. n.* & *act.* Outre sa signification vulgaire, il se dit fort bien, dans le figuré, d'une voix qui *sautille*, & qui est comme interrompue, soit par la crainte ou par quelque empêchement naturel, dans le discours ou dans le chant.

CAHU, *sub. m.* Nom d'une espece de bâtiment, dont on fait usage sur la Vistule.

CAHUTE, *sub. m.* Mot d'origine Allemande, qui se dit pour *Chaumiere, Cabane.*

CAICHE ou CAIQUE, *s. f.* Nom d'un petit bâtiment de Mer, qui n'a que deux mâts droits, & un beaupré; le grand a deux voiles quarrées, c'est-à-dire, la grande & un hunier, avec un artimon sans perroquet de fougue. La *Caiche* n'est bonne que vent arriere; elle ne sert ordinairement que pour la charge, & dans plusieurs endroits du Levant. On l'appelle *Esquif* sur la Méditerranée.

CAÏE, *s. f.* Espece de banc de sable, couvert d'herbages ou de vase, qui se nomme aussi *Roche molle*, & qui est capable de faire échouer les petits bâtimens.

CAIEU, *sub. m.* Nom qu'on donne aux petits oignons, ou rejettons qui viennent à l'entour de la mere-plante. Plusieurs écrivent *Cayeu*; mais cette orthographe induit en prononciation

deux *ii*; on devroit pour lors prononcer *Ké-ieu*, ce qui est contre l'usage.

CAILLE, *sub. f.* Oiseau de passage dont la chair est fort estimée, excepté dans les Pays qui produisent beaucoup d'Ellébore, parce que la *Caille* s'en nourrissant, devient fort dangereuse, jusqu'à causer l'épilepsie à ceux qui en mangent. Il est prouvé, par des observations certaines, que les *Cailles* passent dans les Pays chauds à la fin de l'Automne, & reviennent vers la fin du Printems.

CAILLE, ROI DES CAILLES. C'est l'Oiseau, qui, dit-on, sert de guide aux *Cailles* quand elles sont en migration; son bec est long d'un pouce & demi, & de-là jusqu'à la queue il a onze pouces. Cet Oiseau est marqueté comme la *Caille*, de plusieurs taches jaunes & blanchâtres : c'est un *Râle* probablement ou une espece primitive de *Cailles*, qui en conduit d'autres qui ont dégénéré. Cet Oiseau est connu parmi les Anglois, sous le nom de *Caille du Bengale*. Cette espece de *Caille* est très-courageuse; c'étoient sans doute, les *Rois des Cailles*, que les Athéniens, au rapport d'*Hérodote*, prenoient plaisir à dresser aux combats : encore aujourd'hui ce spectacle se renouvelle à Naples, & le Peuple y trouve autant de plaisir qu'en prenoient les anciens Romains à ceux des Gladiateurs. Cet Oiseau est si amoureux de sa liberté, que, quoiqu'on l'ait nourri pendant trois ou quatre ans, il ne cherche que l'occasion de se dérober à la captivité.

CAILLEBOTÉ, *adject.* Réduit en caillebot, coagulé. *Du sang épais & caillebotê.*

CAILLEBOTIS, *sub. m.* Sorte de treillis, composé de petites piéces de bois entrelacées, qui servent à donner de l'air aux lieux renfermés.

CAILLETOT, *sub. m.* Nom qu'on donne en Normandie à une espece de Turbot.

CAILLETTE, *sub. f.* Nom qu'on donne, à Paris, aux femmes qui ont peu d'esprit & beaucoup de babil. Il étoit en usage dès le tems de *Marot*. On dit que ce nom vient de celui de *Caillette*, qui étoit un bouffon de *François I.*

CAILLOT-ROSAT, *s. m.* Espece de Poire, qui se nomme aussi *Poire d'eau-rose*, d'assez bon goût, mais fort pierreuse.

CAILLOU. *Eau de Caillou.* On donne ce nom à une préparation d'eau-forte, sur laquelle on voit végeter les métaux, comme un arbre qui croît à vue d'œil, & qui s'étend en plusieurs branches. On en attribue l'invention à *Rhodes Canasse*.

CAÏMACAN, *sub. mas.* Titre de Dignité en Turquie. Il y a deux *Caïmacans* : l'un qui est Gouverneur de Constantinople, l'autre Lieutenant du Grand-Visir. C'est aussi le nom d'une toile fine, dont il se fait un grand Commerce à Smyrne.

CAÏNITES, *s. f.* Secte de Gnostiques, qui tiroient leur nom de *Caïn*, dans le second siécle du Christianisme. Ils avoient une vénération particuliere pour *Caïn*, *Coré*, *Dathan*, *Abiron*, les Sodomites, & pour le traître *Juda*. On leur attribuoit toutes sortes d'infamies & de blasphêmes. Ils avoient composé un Livre, sous le nom d'*Ascension de S. Paul*, qui contenoit tout ce qu'ils prétendoient que cet Apôtre avoit vu dans le Ciel, lorsqu'il y avoit été élevé, soit en corps ou en esprit. Ils avoient aussi un Évangile qu'ils attribuoient à *Judas*. Il paroît que c'étoit plutôt une Société d'Impies & de Libertins, qu'une Secte d'Hérétiques.

CAJOLER, *v. act.*, qu'on devroit écrire *cageoler*, parce qu'il est formé de *Cage*. Il signifie *caresser*, *flatter*, par quelque vue artificieuse; comme on caresse un Oiseau, pour l'accoutumer à la clôture de sa cage.

CAJOU, *s. m.* Pomme du Brésil, dont on vante le goût & les vertus stomachiques. L'arbre, qui la porte, est de la forme du Grenadier. On en tire une gomme utile pour les Peintres, & son écorce sert pour la teinture du Coton. Entre la fleur & le fruit, il produit une Féve qui est bonne aussi à manger, & qui passe pour un spécifique contre les dartres.

CAIQUE. *Voy.* CAICHE.

CAISSE, *s. f.* Outre sa signification ordinaire, les Commerçans entendent par ce terme l'argent comptant ou la monnoie courante que les Banquiers & Négocians ont pardevers eux, & qu'ils renferment dans des caisses de fer. Les *Caissiers* sont ceux qui ont le maniement de l'argent qui est en Caisse.

CAISSON DE BOMBES, *s. mas.*

Machine de guerre, qui consiste dans une caisse remplie de plusieurs bombes, qu'on enterre pour chasser l'ennemi d'un poste, par un effet plus terrible encore que celui d'une simple mine. On y attache un saucisson, par lequel on y met le feu.

CAJUTE, *sub. m.* Terme de Mer. C'est le nom qu'on donne aux lits des vaisseaux, qui sont emboîtés dans la charpente.

CAL ou CALUS, *s. m.* Nom qu'on donne aux durillons qui viennent aux pieds, aux mains, & aux genoux. Ce mot semble être une corruption de celui de *gale*.

CALABA, *s. mas.* Arbre gommeux des Indes, qui rend une sorte de bon mastic. Ses fleurs sont en forme de Rose.

CALADE, *s. f.* Terme de Manége, qui signifie la pente d'un terrein par lequel on fait descendre un Cheval au petit galop, pour donner de la souplesse à ses hanches.

CALAF, *s. mas.* Arbre d'Égypte, qui ressemble au Saule, & dont les fleurs, qui sont blanches & odoriférantes, rendent une eau nommée *Machalaf*, dont on vante la vertu contre toutes sortes de venins.

CALAMBA ou TAMBAC, *s. m.* Nom Indien, qui se dit du cœur du bois d'*Aloès*, dont le plus célébre usage, dans les Indes, est de servir aux funérailles des Bramines, pour brûler leurs corps. On l'emploie aussi à parfumer les habits & les appartemens; il sert de cordial dans l'épuisement des forces, ou dans la paralysie; on s'en sert à monter les bijoux les plus précieux qui se travaillent aux Indes, là où ce bois est plus cher que l'or même. C'est à tort que les Droguistes confondent ce bois avec le *Calambour*, qui est le nom d'une drogue excellente, & qui brûle comme la cire.

CALAMENT, *s. m.* Plante aromatique, commune dans les Pays chauds, dont la fleur ressemble à celle du Romarin. On attribue de grandes vertus à ses fleurs & à ses feuilles, pour les rétentions d'urine, pour les maux de tête & de rate, pour la goutte & les fluxions, contre les vers, &c. Il y a une autre sorte de *Calament*, qui s'appelle *Calament commun*, & qui a aussi ses propriétés.

CALAMINE, *sub. fém.* Pierre, ou fossile bitumineux, qui se nomme aussi *Cadmie*, & qui donne une teinture jaune au cuivre rouge. On l'emploie sur-tout dans l'alliage des métaux dont se fait le bronze. La *Calamine* se trouve près des mines de plomb. On en fait d'artificielle, & de plusieurs sortes, dont celles qui se nomment *Compholix* & *Spode* sont les plus en usage. Les Chirurgiens emploient la *Calamine*, à l'extérieur, pour dessécher les ulceres.

CALAMITÉ, *s. fém.* Mot tiré du latin, qui signifie *misere, infortune*.

CALANDRE, *s. fém.* Machine de bois, avec laquelle on tabise les Taffetas & d'autres étoffes de Soie, par le moyen de deux gros rouleaux, sur lesquels on fait passer un fort gros poids, & qui sont légérement gravés de diverses figures. Les Ouvriers disent *châtier la calandre*, quand il faut repousser le rouleau avec un maillet de bois, lorsque le mouvement du madrier a déplacé le rouleau. On prétend que ce nom vient d'un Oiseau qui s'appelle *Calendre*, & dont les gravures des rouleaux représentent les plumes. On donne aussi le nom de *Calandre* à un petit Insecte qui ronge le bled, & qui se nomme autrement *Charenson*. *Calandre*, est pareillement le nom d'une espece d'Alouette sans crête, plus grosse que les autres, & dont la voix est plus étendue; les meilleures sont celles qu'on prend fort jeunes, & qui sont du mois d'Août: le mâle a la tête & le bec plus gros que les femelles: ces Oiseaux contrefont ceux qu'on place auprès d'eux.

CALANGE, *sub. f.* Terme de Barreau & qui vient du Flamand, ou que les Flamands ont tiré de la langue Celtique, qui signifie *Amende*. *Calanger*, v. act. qui signifie *faire payer* ou *mettre à l'amende*.

CALANGUE, *s. f.* Terme de Marine, Nom que l'on donne à un abri le long d'une côte, derriere une hauteur ou dans quelque petit enfoncement, où des bâtimens médiocres peuvent se mettre à couvert du mauvais tems. On appelle aussi ces sortes d'endroits *Cale*.

CALATRAVA, *sub. f.* Ordre militaire d'Espagne, dont la premiere Maison fut à *Calatrava*, Ville d'Andalousie. On rapporte son institution à *Sanche III*, en 1158. Il fut d'abord régulier, sous la Regle de Cîteaux;

mais le Pape, *Paul III*, accorda aux Chevaliers la liberté de se marier une fois. Ils portent une croix rouge sur l'estomac. On compte quatre-vingt Commanderies de cet Ordre, en Espagne.

CALBAC. *Voy.* CALPAC.

CALCAIRE, *adjectif.* Mot tiré du latin, & dont les Chymistes se servent pour exprimer toute matiere qui concerne la chaux. Les Physiciens se servent aussi de ce terme en parlant de certaines pierres, qui ont les propriétés de la chaux.

CALCAMAR, *f. mas.* Oiseau marin, qui ne se sert point de ses aîles pour voler, mais qui nâge avec beaucoup de vitesse. Sa grosseur est celle d'un Pigeon. Les côtes du Brésil en sont couvertes.

CALCINER, *v. act.* Ce mot, formé du mot latin, qui signifie *chaux*, signifie *réduire en poudre*, ou *en chaux*, par l'action du feu; mais on ne l'applique ordinairement qu'aux matieres qui, n'étant pas combustibles de leur nature, demandent un feu très-actif pour cette opération; tels que les minéraux.

CALCUL, *f. m. lat.* Comparaison, compte, supputation, pour trouver la valeur d'une chose. On donne aussi ce nom à la pierre qui s'engendre dans le corps humain. Les comptes se faisoient anciennement avec de petites pierres.

CALCUL DIFFÉRENTIEL, & CALCUL INTÉGRAL. Noms de deux nouvelles méthodes géométriques. Le premier est la méthode de différencier les qualités ou grandeurs, c'est-à-dire, de trouver une quantité infiniment petite, qui, prise une infinité de fois, égale une quantité ou grandeur donnée. Ce que nous appellons *différences*, les Anglois l'appellent *Fluxions*. Le *calcul intégral* est la maniere de sommer les différences, c'est-à-dire, la somme ou la grandeur égale à une infiniment petite donnée, prise une infinité de fois; ce que les Anglois appellent la *méthode inverse des fluxions*. Le *calcul différentiel* descend du fini à l'infiniment petit, & le *calcul intégral* remonte de l'infiniment petit au fini. Mais le second est imparfait & borné. S'il cessoit de l'être, la Géométrie seroit arrivée à sa perfection.

CALCULEUX, *sub.* & *adj.* Qui a le calcul, qui est tourmenté de la pierre, de la gravelle; ou ce qui est pierreux, graveleux.

CALDERON, *f. mas.* Poisson qui, après la Baleine, semble tenir le second rang dans l'empire de la Mer: on le met dans la classe de *Souffleurs*, parce qu'il a une ouverture qui lui sert à lancer l'eau qu'il a avalée en trop grande quantité; ce Poisson se trouve, comme la Baleine, dans les Mers du Nord, & on le pêche de la même façon. On en vit deux à Paris, sous le regne de *François Ier.*

CALE, *f. fém.* Fond d'un navire, ou partie la plus basse, qui entre dans l'eau, & qui s'étend de la poupe à la proue. L'endroit où l'on place les marchandises & les munitions s'appelle *fond de cale*. La *cale* est aussi un châtiment de Mer, qui consiste à laisser tomber plusieurs fois le coupable dans l'eau, par le moyen d'un cordage auquel il est attaché avec un bâton entre les jambes. La *cale seche* est lorsqu'on ne le fait tomber que jusqu'à la surface de l'eau, sans qu'il en soit mouillé. On appelle aussi *cale* un abri pour les vaisseaux, derriere quelque terrein un peu élevé. En termes d'Art, une *cale* est un morceau de quelque substance qu'on met entre deux choses, pour remplir les vuides, ou sous une seule chose pour la hausser.

CALEBASSE, *sub. f.* Fruit du Calebassier, arbre fort commun en Afrique & aux Indes. L'arbre ressemble assez à nos gros Pommiers; & ses feuilles, qui ont la forme d'une langue de Chien, sortent de la branche sans queue. Les *Calebasses* sont de différentes grandeurs; quelques-unes surpassent nos plus grosses Citrouilles. L'écorce est épaisse & devient dure en séchant. Les Indiens, après l'avoir vuidée de sa pulpe, en font des bouteilles, des plats, des écuelles & toutes sortes de vaisseaux pour leurs usages domestiques. Cette pulpe est d'une qualité si froide, qu'il n'y a point de meilleur remede pour la brûlure, & pour les coups de Soleil.

CALÉFACTION, *f. f.* Terme de Physique, tiré du latin, pour signifier la production de la chaleur dans les corps mixtes.

CALEMARE, *sub. m.* Poisson qui ressemble à la Seche, & qui jette, comme elle, une encre fort noire. Mais il a la chair plus molle.

CALEMBAC

CALEMBAC, *s. mas.* Nom d'une sorte de résine qui découle de l'Aloès.

CALEMBOUR. *V.* KALEMBOUR.

CALENÇAR, *s. m.* Belle toile des Indes, dont les figures & les couleurs s'appliquent avec le pinceau; ce qui la rend la plus précieuse & la plus estimée de toutes les Indiennes.

CALENDA, *s. f.* Nom d'une sorte de danse fort déshonnête & lascive, que les Négres de la côte de Guinée aiment passionnément, & qu'ils dansent au son de deux especes de tambours faits de deux troncs d'arbres creusés d'inégale grosseur. Un des bouts est ouvert, l'autre est couvert d'une peau de Brebis ou de Chevre sans poil, gratée comme du parchemin. Celui qui touche le grand tambour, bat avec mesure & posément; mais celui qui touche le *Baboula*, qui est le petit, bat le plus vîte qu'il peut, & tous deux avec le plat des quatre doigts de chaque main.

CALENDES, *s. fém. lat.* Nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois, & par lequel ils comptoient les jours précédens en remontant jusqu'aux Ides. Ainsi le dernier jour, ou le 31 de Décembre, se nommoit *le jour avant les Calendes de Janvier*, le 30, *le troisieme avant les Calendes*; le 29, *le quatrieme*, & ainsi en continuant. Cet usage s'est conservé à la Chancellerie de Rome. Pour le réduire à notre maniere de compter, il faut ajouter deux à la totalité des jours du mois, ce qui fera, par exemple, trente-trois jours pour Décembre; & retrancher ensuite de ce nombre, celui des Calendes: alors ce qui restera fera le jour du mois, tel que nous le comptons. Ainsi, *le 15 des Calendes de Janvier*, sera *le 18 de Décembre*. Les Grecs n'avoient point de Calendes; d'où vient le proverbe, *Renvoyer quelqu'un aux Calendes grecques*. On appelle *Calendrier*, l'ordre des mois, des jours & des semaines, qui composent l'année civile, avec les marques des Fêtes. On y a fait plusieurs réformations en divers tems, parce que l'Année astronomique ne s'accordant point avec l'Année civile, il y a toujours des inégalités à réparer. La derniere réformation est celle du Pape *Grégoire XIII*, en 1582. *Voy.* STILE.

CALENGIER, *v. act.* Terme ancien & d'origine obscure, qui a plusieurs significations différentes & même contradictoires. Les uns croient qu'il signifioit *quereller*; d'autres, *louer*, *flatter*. D'autres enfin prétendent que c'étoit la même chose que *barguigner*, *hésiter*.

CALENTURE, *sub. f.* Fievre ardente, accompagnée de délire, qui est fort commune sur Mer, & qui a reçu ce nom des Espagnols, parce qu'on ne s'en garantit pas sans beaucoup de précaution dans les Mers qui bordent leurs Colonies d'Amérique. Ceux qui en sont atteints, prennent la Mer pour un champ de verdure, & s'y jettent impatiemment dans cette idée.

CALER, *v. actif.* Terme de Mer, qui signifie *abaisser*, lorsqu'il est question des voiles. L'usage est néanmoins de dire *amener les voiles*. *Caler* signifie aussi mettre une cale, pour hausser quelque chose, ou pour remplir des espaces vuides.

CALÉSIAM, *s. m.* Grand arbre du Malabar, dont le bois est de couleur purpurine. On en fait des poignées de sabre, & des manches pour toutes sortes d'instrumens. Son écorce est employée dans la Médecine.

CALFATER, *v. actif.* Terme de Mer, qui signifie boucher les fentes d'un vaisseau, avec des planches, des étoupes, du goudron, &c. De-là vient *Calfateur*, *Calfats*, *Calfatas*, &c.

CALFEUTRER, *v. actif*, qui a la même signification que *calfater*, mais qui se dit particuliérement des fenêtres d'une chambre, & de toutes les fentes, qu'on bouche avec de la colle & du papier.

CALIBRE, *sub. m.* Largeur ou diametre de la bouche d'un canon & de toute arme à feu. Le boulet, ou la balle, qui lui est proportionné, s'appelle *boulet* ou *balle* de *calibre*. *Calibrer* un *boulet*, c'est lui donner cette proportion. Le mot de *Calibre* est employé aussi dans d'autres Arts, pour signifier des proportions & des mesures, ou des instrumens qui servent à les régler.

CALICE, *s. mas. lat.* Les Botanistes donnent ce nom à la partie extérieure, qui enveloppe une fleur lorsqu'elle est en bouton, & qui est différente du *Pédicule*. Ils le donnent aussi à la partie qui soutient & qui enveloppe, tout à la fois, quelques autres fleurs, comme dans la Rose.

CALICO, *s. m.* Espece particuliere

de toile de coton, qui vient de Calecut sur la côte de Malabar. Les Anglois ont donné ce nom à toutes les toiles de coton, peintes ou blanches, qui viennent des Indes Orientales, & que nous appellons *Indiennes*.

CALIETTE, *s. f.* Espece de Champignon jaune, qui vient au pied du Genievre.

CALIFE. *Voy.* CALYPHE.

CALIGES, *subst. f. lat.* Nom de la chaussure ordinaire des anciens Soldats Romains. C'étoit une sorte de petites bottines garnies de cloux tout autour. Souvent aussi les *Caliges* n'étoient que de simples Sandales.

CALIN, *s. m.*, se dit pour *Paresseux, lent, avec affectation de langueur;* & par extension, dans le figuré, pour *Rusé avec douceur, avec un air de flatterie, de désintéressement & de nonchalance, qui semble ne prétendre à rien.* Tu es un bon *calin*. L'origine est incertaine.

CALINA, *s. m.* Nom générique que les Indiens se donnent réciproquement, & qui revient à celui de *Pays*. Les Caraïbes s'appellent *Calinago* entre eux. Le *P. Labat* dit que les Habitans de la Floride se servent du même terme. Les Européens les appellent *Sauvages*, & ne leur font pas plaisir; ils s'en choquent depuis qu'on a eu l'indiscrétion de leur apprendre l'odieux qui est attaché à ce nom.

CALINER, *v. n.* Terme de société familiere, qui signifie *passer le tems dans l'indolence*, ou se mettre dans une situation aisée, pour demeurer dans l'inaction.

CALIORNE, *s. f.* Terme de Mer. C'est le nom d'un gros cordage dont on se sert avec des poulies, pour lever de gros fardeaux.

CALIPPIQUE, *adj.* Période *calippique*. C'est un espace de 76 ans inventé par *Calippus*, à l'expiration duquel il s'imaginoit que les nouvelles & les pleines lunes revenoient au même jour de l'Année solaire, ce qui est une erreur; car, dans l'espace de trois cens cinquante-trois ans, elles reviennent trop tard d'un jour entier. Ce Période commença trois cens trente ans avant Jesus-Christ, l'an 424 de Rome, dans la troisieme année de la cent douzieme Olympiade.

CALIXTINS, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du quinzieme siecle, ainsi appellés, parce qu'ils croyoient le Calice nécessaire au Peuple. Cette Secte eut pour Chef, *Jean Roquesanne*, Sectateur des *Hussites*. Les *Calixtins* donnerent naissance aux *Freres Bohémiens*. *George Calixte*, Théologien Luthérien, natif de Medelbuy, dans le Holstein, fut cause que l'on donna aussi le nom de *Calixtins* aux Luthériens qui reçoivent les Calvinistes à leur Communion.

CALLÉE, *s. f.* Nom d'une espece de cuirs de Barbarie, qui s'achetent à Bonn, & dont le commerce est considérable.

CALLEMANDRE ou CALMANDRE, *s. f.* Nom d'une étoffe de laine fort lustrée, dont on fait des robes, des jupons & d'autres habillemens.

CALLEVILLE, *sub. f.* Nom d'une Pomme fort estimée, dont la chair est tachetée de rouge.

CALLEUX, *adj.* CALLOSITÉ, *s. f.* Termes de Chirurgie, qui se disent en général de toute sorte d'endurcissement & dureté de la peau des membranes, des chairs, &c.; mais en particulier on donne l'épithete de *Calleux* aux bords durs d'une plaie, & d'un ulcere; tels que sont ceux des fistules, des ulceres malins & carcinomateux.

CALLIGRAPHE, *s. m.* Nom qu'on donnoit anciennement aux Écrivains Copistes, qui mettoient au net ce qui avoit été écrit en notes par ceux qu'on appelloit *Notaires*.

CALLIONGIS, *sub. m.* Nom que les Turcs donnent aux Soldats de Marine.

CALLIOPE, *s. f.* Muse qui préside à la Poësie héroïque & à la Rhétorique. On la représente fort jeune, couronnée de fleurs, portant sur l'épaule gauche plusieurs guirlandes de Laurier, & tenant entre ses mains trois Livres, l'*Iliade*, l'*Odyssée*, & l'*Énéïde*.

CALLIPÉDIE, *s. f. gr.* Titre d'un fameux Poëme Latin, sur les moyens d'avoir de beaux enfans, composé par *Quillet*, de Chinon en Touraine. Ce nom est passé en usage, pour signifier une sorte d'Art, qui a le même objet.

CALLISTEIES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes grecques, dans lesquelles toutes les femmes s'assembloient dans un Temple, où l'on donnoit un prix à la plus belle. Cela avoit lieu sur-tout dans l'Isle de Les-

bes. Dans l'*Élide*, c'étoit à l'homme le mieux fait qu'on donnoit un prix, qui consistoit dans une armure complette.

CALLITRICHE, *s. m.* Le nom de ce Singe, de la race des Guenons, vient du Grec, & exprime la belle couleur de son poil; il se trouve en Mauritanie & dans les déserts arides où se trouvoit l'ancienne Carthage: c'est un Animal fort silencieux, & si léger dans ses gambades, qu'il est très-difficile de les entendre. Le célebre *Adanson* en trouva une troupe nombreuse dans les bois qui bordent le fleuve Niger; il en tua ving-trois en moins d'une heure, sans qu'aucun d'eux jettât un seul cri; ils se rassemblerent cependant plusieurs fois en grinçant les dents, & faisant mine de vouloir s'élancer sur ce Naturaliste, mais la flamme de son fusil les effrayoit; ils se séparoient bientôt, & se cachoient derriere les grosses branches, ou s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre. La femelle du *Callitriche* est sujette à l'écoulement périodique. *Pline le Naturaliste* fait mention de cette espece de Singe.

CALLOT, *s. m.* Nom d'un célebre Graveur, qui a excellé pour les petites Figures grotesques; d'où est venu l'expression proverbiale de *Figure à Callot*, pour figure *bizarre* & *risible*. Les masses de pierre, qu'on tire des ardoisieres, pour les tailler en ardoises, se nomment des *Callots*.

CALMANT, *s.* & *adj.* Terme que les Médecins ont mis en usage, pour signifier un remede narcotique, ou soporatif, qui diminue le sentiment de quelque douleur. Le *Laudanum*, le *Cynoglosse*, &c. sont des *Calmans*.

CALMAR, *s. m.* Poisson singulier dont la tête est entre le ventre & les pieds, & qu'on a mis autrefois au rang des Poissons volans. Le nom de *Calmar* lui a été donné à cause du rapport qu'il a par sa figure avec une écritoire, ou parce qu'il peut fournir une espece d'encre à écrire. Il s'accouple comme la *Seche*, & a plusieurs rapports de configuration avec elle, par les pieds, la langue & la tête; sa chair est cependant bien plus molle. Cet Animal a huit filets assez courts, une espece de bec fort dur, & des nageoires qui servent aussi, disent quelques Naturalistes, à voler. Il vit de petits Poissons, d'Ecrevisses & de Langoustes de Mer. Il y a de jeunes *Calmars* qui different des premiers par le volume de leurs corps & par la pointe infiniment aiguë de leurs nageoires: les Loups de Mer les recherchent volontiers pour en faire leur proie; mais les *Calmars* se dérobent à leur poursuite par un artifice ingénieux: ils jettent une liqueur noire contenue dans deux canaux qui sont situés sous leur ventre; cette liqueur trouble l'eau, & voile leur fuite; le Poisson s'éleve alors dans l'air, & échappe à la poursuite de son ennemi mortel. Le *Calmar* se trouve abondamment sur les côtes du Portugal: on le pêche, quoiqu'il ne soit pas regardé comme un bon Poisson; celui qu'on pêchoit autrefois dans le Golphe d'Ambracie, étoit infiniment estimé chez les Romains.

CALMI, *subst. m.* Espece de toile peinte, qui vient des États du Grand-Mogol, & dont le commerce est défendu en France.

CALMUS. *Voy.* GLAÏEUL.

CALOBRE, *s. f.* Nom d'une espece de Surtout qu'on met aux enfans, & dont se servent les Chartiers & les Artisans pour conserver leurs habits.

CALOGI. *Voy.* CALOÏER.

CALOÏER, *s. m.* Nom qu'on donne aux Moines Grecs de l'Ordre de Saint-Basile. Le Mont Athos est rempli de Couvens de cet Ordre; ce qui le fait nommer, par les Grecs, la *Montagne sainte*. Il y en a beaucoup aussi dans les Isles de l'Archipel, qui jouissent de leurs usages, en payant un tribut aux Turcs.

CALOMEL, *s. m.* Terme de Pharmacie. Nom que l'on donne au Mercure doux, sublimé jusqu'à quatre fois ou même davantage.

CALONIERE, *s. f.* Espece de petite sarbacane, avec laquelle les enfans jettent des pois ou d'autres matieres, par le moyen d'un bâton qu'ils poussent dedans avec violence. C'est une corruption pour *Canoniere*.

CALOT, *s. m.* Nom d'une Poire, que d'autres appellent *Donville*, & qui se conserve jusqu'au mois de Mai. Elle se mange cuite.

CALOTTE, *sub. fém.* Nom d'une Société badine, instituée de nos jours pour faire la guerre aux vices & aux ridicules. Les Associés se nomment *Calottins*. Ils ont pris le titre de Régi-

ment, où ceux qui se couvrent de quelque ridicule éclatant, sont enrôlés par un Brevet en vers ou en prose. Le corps a ses chefs, ses armoiries, &c. Cette imagination a produit quantité d'ouvrages ingénieux : mais l'esprit de satyre en a souvent abusé, pour se livrer aux plus noires calomnies. *Calottin* se dit de tout ce qui sent une gaieté folle & maligne. *Calotte*, en termes d'Architecture, est une portion de voûte, sphéride ou sphéroïde, qu'on éleve au milieu des plafonds & des voûtes mêmes. Les Horlogers donnent aussi ce nom à l'espece de boîte qui renferme le mouvement d'une montre.

CALPAC, *sub. mas.* Nom que les Turcs donnent à leurs Turbans de cérémonie.

CALQUER, *v. act.* Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *copier un dessin trait pour trait*, en frottant le derriere du dessin avec de la pierre de mine, & passant ensuite, par-dessus, une pointe qui imprime la couleur sur le papier qu'on a mis par-dessous.

CALQUIERS, *subst. m.* Nom de divers Satins des Indes, & d'une espece d'Atlas, qui s'appelle *Atlas calquier.*

CALVAIRE, *s. m.* Ordre de Religieuses, fondé par *Antoinette d'Orléans*, fille de *Léonore d'Orléans*, Duc de Longueville, & de *Marie de Bourbon*, Comtesse de Saint-Paul, sous la direction du fameux Pere *Joseph*, Capucin, qui dressa les constitutions suivant la regle de Saint-Benoît. Le premier Monastere fut bâti à Poitiers, en 1614.

CALVINISME, *s. m.* Doctrine de *Calvin*, qui a donné lieu à un Schisme irréparable dans l'Église. Les principaux Articles de cette Doctrine regardent la présence réelle dans l'Eucharistie, le Sacrifice de la Messe, le mérite des bonnes œuvres, le nombre & la vertu des Sacremens, les vœux de Religion, l'action de la grace, &c. On appella *Calvinistes*, dans le seizieme siécle, ceux qui embrasserent les sentimens de *Calvin*. Depuis, ils se sont divisés en plusieurs autres Sectes, qui sont toutes comprises aujourd'hui sous le nom de *Protestans.*

CALUMET, *subst. m.* Nom d'une longue pipe, dont les Sauvages du Canada se servent. Ils ont aussi une danse qui porte ce nom; elle est, selon le rapport des Voyageurs, la plus belle & la plus grave. On ne danse le *Calumet* qu'en certaines occasions, comme lorsque des Étrangers passent dans leur Pays, ou que leurs ennemis envoient des Ambassadeurs pour faire des propositions de paix.

CALYPHE, *s. m.* Titre que prirent par respect les Successeurs du faux Prophete *Mahomet*, & premiérement *Aboubecre*, pere d'*Aiche*, la plus chérie des femmes de *Mahomet*. *Calyphe* signifie en Arabe, *Vicaire* ou *Lieutenant du Prophete*. Les *Calyphes* furent long tems les Chefs temporels & spirituels de la plupart des Pays où le Mahométisme fut établi.

CAMAIL, *sub. mas.* Vieux mot, dont l'origine est obscure, mais qui s'est conservé, dans le Blason, pour signifier une espece de lambrequin qui couvroit les Écus des Chevaliers. Delà vient le nom de *Camail*, pour la couverture de tête que portent nos Évêques & les Prêtres de plusieurs Dioceses.

CAMALDULE, *s. m.* Religieux d'un Ordre Monastique, fondé au onzieme siécle par *Saint-Romuald*, dans un endroit nommé *Camaldoli*, près d'Arrezo, d'où l'Ordre a pris son nom. L'habit est blanc. La Regle est celle de Saint-Benoît, avec quelques constitutions particulieres, dont le principal Article ordonne la solitude & l'éloignement des Villes. Ces Religieux n'existent plus en France depuis le commencement du regne de *Louis XVI.*

CAMALINGUE, *s. m.* Nom que les Négres de la côte d'Afrique donnent au Lieutenant-Général de l'État, qui, pour l'ordinaire, est l'Héritier présomptif de la Couronne des Rois des Foules.

CAMANIOC, *sub. m.* Nom d'une sorte de Manioc, qui est de meilleure qualité que le Manioc ordinaire; le bois, les feuilles & les racines de ce premier sont plus grandes & plus grosses que le commun; on mange le *Camanioc* sans danger & sans aucune précaution; mais il est beaucoup plus long-tems à croître & à mûrir que l'autre, ce qui occasionne sa rareté. Le mot de *Camanioc*, est comme si l'on disoit *Chef des Maniocs.*

CAMARA, *subst. m.* Petit arbuste de l'Amérique Méridionale, qu'il faut mettre dans la serre chaude pendant

l'Hiver, ou bien en semer la graine au Printems sur couche & sous cloche; élever ensuite chaque pied dans un pot qu'on place dans une couche un peu plus que tiede. Lorsque les grandes chaleurs viennent, on expose les pots à l'ardeur du Soleil, & on leur donne souvent de l'eau. Les fleurs sont en ombelle, jaunes & aurores. Elles font beaucoup d'effet. Cet arbuste n'a pas une odeur agréable, mais il est joli, & il mérite d'être cultivé. Ainsi d'une Plante vivace, on peut en faire une Plante annuelle.

CAMARAMIRA, *sub. f.* Célebre Plante du Brésil, dont la fleur, qui est jaune, s'ouvre pendant toute l'année à onze heures du matin, demeure ouverte jusqu'à deux heures après-midi, & se ferme pour le reste du tems.

CAMARE, *s. f.* Ancienne espece de caveçon, dont on ne se sert plus dans les Académies, parce que les petites dents, dont il est armé, déchirent la bouche du Cheval.

CAMAYEU, *subst. mas.* Peinture d'une seule couleur, qui n'est diversifiée que par les jours & les ombres. On donne aussi le nom de *Camayeux* à certains tableaux qui imitent les Agathes, les Sardoines, & d'autres pierres taillées en relief, parce que ces sortes de pierres se nomment aussi *Camayeux*. Les Anciens les nommoient *Monogrammes*.

CAMBISTE, *sub. m.* Nom tiré de l'Italien, qu'on donne aux Agens de change, ou à ceux qui fournissent & qui acceptent des Lettres de change.

CAMBODIA, *sub. m.* Nom d'une Gomme jaune & purgative, qui tire son nom de l'endroit d'où elle vient.

CAMBRASINE, *sub. f.* Toile du Levant & d'Égypte, qui tire ce nom de sa ressemblance avec les Toiles de Cambray.

CAMBRAY, *sub. m.* Toile de Lin fort fine, qui tire son nom de la Ville de Cambray, où elle se fabrique.

CAMBRÉ, *adject.* Ce mot signifie creux & *courbé*. *Cambrer*, c'est donner cette figure à quelque ouvrage. La *cambrure* des piéces de bois, se fait en les présentant au feu, après les avoir ébauchées, c'est-à-dire, un peu creusées en dedans.

CAMBRIQUE, *subst.* & *adj.* Nom qu'on donne à la Langue qui se parle dans le Pays de Galles, en Angleterre, & qui approche beaucoup de celle que nous nommons *Bas-Breton*. On prétend que c'est une des Langues-meres de l'Europe. *Cambrique* est formé du nom latin du Pays de Galles.

CAMCHAIN, *sub. m.* Nom d'une grosse Orange, de couleur jaunâtre & d'un goût excellent. Elle est fort commune dans le Royaume de Tonquin.

CAME, *sub. f.* Nom que les Conchyliogistes donnent à un genre de Coquillage bivalve, dont on connoît plusieurs especes. D'après les figures & les descriptions données par les Anciens de ce Coquillage, les *Cames* sont faciles à reconnoître : on peut les diviser en rondes ou ovales régulieres, & ovales irrégulieres. Ces dernieres ont un des bords de la coquille ondé ou comme replié. Les premieres sont les vraies *Cames* : on appelle les secondes *Palourdes* ou *Palombes*, & les troisiemes *Lavignons*. Toutes les *Cames* ont les deux piéces égales, convexes, parfaitement semblables, & n'ont point d'oreilles comme les *Peignes* ou *Peynes*.

CAMÉADE, *sub. m.* Plante nommée autrement *Poivre des montagnes*, parce que sa graine, après avoir été verte & rouge, devient noire en séchant.

CAMÉE, *s. m.* Nom que les Antiquaires & les Lapidaires donnent à de certaines pierres précieuses composéees de deux lits différens, dont l'un est taillé en une figure en relief, & l'autre, qui demeure à découvert, sert de fond à la figure. C'est une erreur de donner le nom de *Camée* aux pierres gravées en relief; il faut en outre, comme il est marqué ci-dessus, que le *Camée* soit composé de deux lits différens.

CAMÉLÉON, *s. m.* Petit Animal, qui étoit impur, suivant la Loi de Moïse. Il ressemble au Lézard, mais il a la tête plus grosse & plus longue; quatre pieds, dont chacun a trois doigts, une longue queue plate, le museau long, en pointe obtuse, le dos aigu, la pointe hérissée comme une scie, depuis le dos jusqu'à la derniere jointure de la queue, avec une espece de crête sur la tête, sans oreilles. L'opinion qu'il vit d'air, est une erreur. Il se nourrit de Mouches & de petits Insectes. A l'égard de sa couleur, elle paroît varier continuellement, comme celle du Pigeon, selon

la réflexion des rayons du Soleil & la situation où il est, par rapport à ceux qui le regardent. *Lemery* assure que dans la joie, le *Caméléon* est d'un verd d'Émeraude, mêlé d'oranger ; que dans la colere il est livide & obscur, & dans la crainte, pâle & d'un jaune terni. Ses couleurs, dit-il, varient continuellement, & son caprice en semble être la cause plutôt que la communication des objets qui l'environnent. Il y a plusieurs especes de *Caméléons*. Celui d'Égypte, celui d'Amboine, celui de Ceylan, celui d'Afrique, &c. Cet Animal est le *Protée* de la Fable, & l'image favorite des Rhéteurs, quand ils veulent peindre un Courtisan qui sait prendre les couleurs qui l'environnent, c'est-à-dire, celui qui sait se faire aux humeurs, au tems, en un mot, aux circonstances de ceux avec qui il vit. *Caméléon* est aussi le nom d'une Constellation Australe.

CAMÉLÉONTROÏDE, *s. f.* Mot Portugais composé. Nom d'une Plante ainsi appellée à cause de la variété des couleurs qu'elle prend à l'aspect du Soleil. Elle est perpétuelle ; ses feuilles sont comme des flammes, petites & étroites, si chargées continuellement d'une glue froide & naturelle, que toutes les Mouches s'y prennent ; cette Plante s'éleve en pyramide, & aboutit en forme de chandelier qui donne une fleur jaune à chaque bout de ses branches.

CAMÉLÉOPARD, *s. m.* Animal de l'Abyssinie, qui ressemble au Chameau par la tête & le cou, & au Léopard par les taches dont il est marqueté, quoiqu'elles soient blanches & le fond roussâtre. C'est de cette double ressemblance qu'il tire son nom. Il est plus haut, mais moins gros que l'Éléphant ; il se nourrit d'herbes, de feuilles & de branches d'arbre ; c'est un Animal fort doux à gouverner. On le trouve en Asie, dans l'Abyssinie & dans la Pamphylie. Les Empereurs Romains faisoient chasser aux *Caméléopards*, & récompensoient ceux qui leur en amenoient de vivans : ils les faisoient paroître & combattre dans les spectacles qu'ils donnoient au Peuple Romain, & quelquefois ils les faisoient atteler à leur char de triomphe.

CAMÉLINE, *s. f.* Plante annuelle, qui se cultive en Flandre & dans plusieurs endroits de France, où l'on tire de sa semence une huile qui sert à brûler, & même à la préparation des alimens.

CAMELOT, *s. m.* Étoffe composée de poil de Chameau. Il y a différentes especes de *Camelots*, qui tirent leurs noms des lieux où ils sont fabriqués, ou du différent mêlange de leur matiere.

CAMELOTIER, *s. m.* Nom d'une espece de papier des plus communs.

CAMÉRAL, *adj. lat.* Terme qui n'est guere en usage que pour servir d'épithete en parlant d'une certaine Congrégation de Rome. *Voy.* CAMÉRIER.

CAMÉRIER, *s. m.* Titre d'Office en Italie, qui signifie *Maître de Chambre*. On nomme ainsi divers Officiers du Pape, qui sont souvent d'une naissance distinguée. Il y a des *Camériers d'honneur*, des *Camériers de cappe & d'épée*, des *Camériers extrà muros*. En Espagne, on appelle *Camereras* ou *Camérieres* les Dames de la Chambre de la Reine, dont la premiere se nomme *Camerera mayor*; & *Camerarias* ou *Caméristes*, les Dames de la Chambre d'une Princesse. *Camerlingue* est le titre d'un Cardinal, qui est Chef de la Chambre Apostolique. L'intendant des Finances du Royaume de Bohême s'appelle aussi *Camerlingue*.

CAMILLE, *sub. mas.* Nom que les anciens Romains donnoient à un jeune garçon sans barbe, qui dans les cérémonies du Mariage, faisant partie du cortege de la nouvelle mariée, portoit un vase couvert appellé *Camera*, dans lequel il y avoit des hochets & autres babioles pour l'enfant qui devoit naître.

CAMION, *s. m.* Épingle de la derniere petitesse. C'est aussi le nom d'une petite charette, qui est traînée par deux hommes au-lieu de Chevaux.

CAMISA, *s. m.* Nom d'un morceau de toile de Coton ouvragé & brodé avec de petits grains de rassade de différentes couleurs, garni par le bas d'une frange de rassade d'environ trois pouces de hauteur, que les femmes Caraïbes portent pour couvrir leur nudité. Ce *Camisa*, a huit à dix pouces de haut, non compris la hauteur de la frange : il y a à chaque bout une petite corde de coton qui le tient lié sur les reins.

CAMISADE, *subst. fém.* Terme de

Guerre. On donne ce nom aux attaques imprévues qui se font pendant la nuit, & dans lesquelles on convient de quelque signal commun, afin que les troupes puissent se reconnoître. On a mis quelquefois une chemise par-dessus les habits, & telle est apparemment l'origine de ce mot. Dans la guerre des Cevennes, on a donné le nom de *Camisards* aux Rebelles.

CAMOMILLE, *s. f.* Plante laxative, qui entre dans la plupart des lavemens. Sa fleur est jaune, mais environnée de feuilles blanches. On en distingue deux autres sortes, toutes deux jaunes, mais l'une environnée aussi de feuilles jaunes, & l'autre de feuilles rouges. Elles sont moins connues que la premiere.

CAMOUFLET, *s. m.* Terme badin. *Donner un camouflet à quelqu'un*, c'est lui souffler de la fumée au nez, avec un cornet de papier brûlé par le bout. C'est un tour de Page, qu'on fait quelquefois à ceux qui s'endorment. En termes de Guerre, il se dit du feu qu'on envoie d'une Place attaquée aux ennemis qui l'attaquent.

CAMP, *s. m.* Lieu où s'arrête une armée pour y loger dans des tentes, ou des huttes. On appelle *Camp volant*, un corps de quelques mille hommes, qui fait des mouvemens continuels pour causer de l'embarras aux ennemis. Le *Campement* est l'action de camper. *Campagne*, dans le sens Militaire, signifie l'espace de tems que les troupes passent chaque année en corps, pour les opérations de la guerre. On dit, d'un Général, *qu'il a fait une belle campagne*, *qu'il en a fait un grand nombre*, *&c.* Les canons qui servent dans une bataille, se nomment *Pièces de campagne*.

CAMPAGNARDS, *s. m. pl.* Outre sa signification commune. On donna ce nom vers la fin du quatrieme siécle aux *Catholiques d'Antioche*, qui sous la conduite du St. Patriarche *Melece*, & sous l'Empereur *Valens* (*Arien*), se virent réduits à s'assembler dans des caves & des cavernes, long-tems même en rase campagne, d'où leur vint le surnom de *Campagnards*.

CAMPAGNOL, *substantif mascul.* Nom d'une sorte de Mulot à courte queue ou de Rat des champs : on le trouve dans les campagnes, dans les bois, & jusques dans les jardins ; il ressemble au Rat d'eau par la forme du corps, par la couleur & par la qualité du poil ; il n'en differe que par la grandeur, car il n'est pas plus gros qu'une Souris. Il se pratique des trous en terre où il amasse du grain, des noisettes & du gland : lorsque les bleds sont mûrs, il y cause de grands dommages, parce qu'il coupe les tiges pour en manger les épis : il va aussi dans les terres nouvellement semées, & y détruit d'avance la récolte de l'année suivante. Ces Animaux seroient le fléau des campagnes, si les Laboureurs ne prenoient toutes les précautions pour en diminuer le nombre : ils se détruisent aussi eux-mêmes, & se mangent dans les tems de disette ; ils servent d'ailleurs de pâture aux Mulots, & de gibier ordinaire à la Marte & aux Belettes. On les détruit de la même maniere que les Mulots.

CAMPANE, *sub. f.* Ce mot signifie *Cloche* en latin. Aussi n'est-il le nom de certains ouvrages de Soie, ou d'autres matieres filées, que parce qu'il y pend des especes de petites cloches de la même matiere. De même, il signifie, dans la Sculpture, un ornement d'où pendent des houpes en forme de cloches ; &, dans l'Architecture, le corps du chapiteau des Ordres Corinthien & Composite, qui a l'apparence d'une cloche renversée. La fleur qu'on nomme *Campane* est une espece de Narcisse sauvage, de couleur jaune, qui contient beaucoup d'huile. La *Campanule* est une Plante dont les fleurs ressemblent aussi à des clochettes, & dont on distingue plusieurs especes. Les *Raiponcés* en sont une.

CAMPANELLE, *s. f.* Petite fleur de diverses couleurs, qui tire ce nom de sa forme de cloche.

CAMPANINI, *s. mas.* Nom d'une sorte de Marbre, qui résonne comme une cloche, quand on le travaille. Il se trouve dans les montagnes de Carare, & ses couleurs sont variées.

CAMPÊCHE. Le *Bois de Campêche* tire ce nom d'une baye de l'Amérique d'où on le tire. Il sert à la teinture. Quoiqu'il soit d'abord rouge, il devient bientôt noir, & teint si fortement l'eau de cette derniere couleur, qu'on peut s'en servir au-lieu d'encre. Il est pesant. Il brûle bien, & donne une flamme claire.

CAMPHRE, *sub. mas.* Gomme ou Résine, blanche, brillante, transparente, odoriférante & volatile, qui

distile d'un arbre de l'Isle de Bornéo, dans les parties montagneuses. C'est du moins le meilleur, car il en vient aussi de la Chine. Son arbre ressemble au Noyer. On en fait de grands coffres. Le *Camphre* a plusieurs propriétés utiles, telles que d'être diurétique & céphalique ; mais il est dangereux pour les femmes grosses & pour les estomacs foibles.

CAMPOGNE, *s. f.* Nom que l'on donne à un sifflet composé de sept trous. On représente le Dieu *Pan* avec cet attribut. On l'appelle vulgairement *sifflet de Marchand de vinaigre* : ceux qui châtrent les Animaux se servent pareillement de ce sifflet pour s'annoncer, dans certaines Provinces, & particuliérement dans celles des Pays-Bas, & celles d'Allemagne qui en sont voisines.

CAMPOTE, *s. m.* Nom d'un gros drap de Coton des Indes Orientales, qui se fait, dit-on, aux Isles Philippines, & qui est fort estimé dans le commerce.

CAMQUIT, *s. m.* Nom d'un fruit, rond & fort petit, ressemblant assez bien au Camchain pour le goût.

CANAANITES, *s. m.* Peuples descendus de Canaan & des onze fils de ce Patriarche. Leur premiere habitation fut la *Terre de Canaan*, où ils multiplierent beaucoup. La guerre & le commerce les ayant fort enrichis, ils se répandirent dans la plupart des Isles & des Provinces maritimes de la Méditerranée. *Josué*, Général des Israélites, les défit & se mit en possession de leur Pays, qui fut distribué au sort entre les Tribus du Peuple de Dieu.

CANADE, *s. mas.* Oiseau de l'Amérique, qui passe pour le plus bel Oiseau du monde. Il a le ventre & les aîles de couleur d'or, le dos & la moitié des aîles bleu céleste, la queue & les grosses aîles des plumes mêlé d'incarnat étincellant, diversifié de bleu, avec un noir luisant sur le dos. Sa tête est couverte d'un duvet brun, marqueté de verd, de jaune & de bleu pâle. Ses yeux sont revêtus de blanc ; & la prunelle, qui est jaune & rouge, ressemble à un Rubis enchâssé dans de l'or. Il est couronné d'une houpe d'un vermillon éclatant, environnée d'autres petites plumes couleur de Perle.

CANADE, *s. f.* Nom d'une mesure de Portugal pour les liquides. La *Canade* contient deux pintes de Paris.

CANAL, *s. m.* Tout passage pour les liquides. Mais ce mot s'applique particuliérement aux longues pièces d'eau, qu'on creuse pour l'ornement d'un Jardin, ou pour l'utilité du commerce. En termes d'Archirecture, les canaux sont des especes de *canelures*, qui sont quelquefois remplies de roseaux ou de fleurons, qu'on nomme autrement *portiques*. Les cavités, droites ou torses portent aussi le nom des canaux. On nomme le *canal* d'un fusil, le creux qui regne sous le fut, pour y placer la baguette. En terme de Manége, le *canal*, dans la bouche d'un Cheval, est l'espace concave où repose sa langue. Les Anatomistes donnent le nom de *canal thorachique* à un conduit qui transporte le chyle & la lymphe dans le sang. Il commence à la partie supérieure du réservoir du chyle, & n'est qu'une suite ou continuation de la substance de ce réservoir. On l'appelle *thorachique*, parcequ'il monte dans le *thorax* ou *poitrine*, à côté des vertebres du dos. Il se termine dans l'homme à la veine souclaviere gauche.

CANAMELE, *s. fém.* Nom que les François ont donnés aux cannes à sucre, & qui signifie apparemment *Canne miellée*.

CANAPÉ, *sub. mas.* Espece de siége long & large, sur lequel on peut se reposer commodement, en toutes sortes de postures. Il est ordinairement revêtu de quelque étoffe précieuse, & sert à parer les Appartemens. On a fait aussi des *lits en canapés*, c'est-à-dire, qui n'ont que cette forme pendant le jour, & qui s'étendent pour y coucher.

CANARD, *subst. mas.* Mâle de la *Canne*. Oiseau aquatique dont on distingue deux especes, *le sauvage & le domestique*. On donne le nom de *Canard* à une race de Chiens, dont le poil est épais & frisé, & qu'on dresse pour aller à l'eau qu'ils aiment naturellement. On appelle *Bois canard*, des piéces de bois que les Marchands font flotter dans les ruisseaux, pour les rendre plus compactes & plus dures. Une *canardiere* est un lieu disposé, avec art, dans les lieux marécageux, pour y prendre, en vie, des Canards sauvages, ou pour les tuer plus facilement.

CANARD-COLIN. *V.* GRISARD.

CANATIS, *sub. masc.* Nom général qu'on donne dans les Isles, à toutes sortes de pots de terre, & qui répond à celui de *pot*, en France.

CANATOPOLES, *sub. masc.* Nom que, suivant les relations des Missionnaires, on donne à ceux qui travaillent au salut des Indiens, en qualité de simples Catéchistes.

CANCAME, *sub. masc.* Espece de Gomme ancienne, qui avoit quelque ressemblance avec la *Myrrhe*, & qui servoit à parfumer les habits. Comme elle n'est plus connue, quelques-uns croient que c'est le Benjoin.

CANCEL, *s. m. lat.* Nom du lieu dans lequel on tient le Sceau de France, & qui est entouré d'une balustrade. Il est pris de l'endroit du Chœur d'une Église, qui est le plus proche du grand Autel, & qui étant environné d'une balustrade, se nomme *Cancel*, ou *Sanctuaire*.

CANCRE, *sub. masc.* Poisson d'eau douce & de Mer, qui a le corps rond & couvert d'une écaille assez dure, avec deux bras, & quatre pieds de chaque côté. Il est fort commun en Italie, sous plusieurs autres noms. On prétend que la cendre du *Cancre* d'eau douce, est un spécifique pour la Rage. Les Astronomes appellent *Cancer* un des douze signes du Zodiaque, qui est représenté dans le globe & dans les planisphéres, par la figure d'une Écrevisse, & dans les Livres par la figure suivante ♋. Cette constellation fut ainsi appellée, parce que le Soleil entrant dans ce signe va en rétrogradant, comme fait l'Écrevisse. *Ptolomée* le compose de treize étoiles, *Tycho* de quinze, & *Flamstead* de soixante-onze. En Médecine, un *Cancer* est une tumeur dure & immobile, de couleur livide, entourée de grosses veines tacherées de noir, qui commence sans douleur, qui croît par degrés, & qui attaque particuliérement les parties lâches & glanduleuses du corps. On observe que les filles & les femmes stériles y sont plus sujettes que d'autres.

On nomme *Cancelle* une petite espece de *Cancre marin*, qui ressemble à l'Araignée, & qu'on appelle aussi *Branchue*, parce qu'il a, des deux côtés, plusieurs pieds en forme de branches. Cet Animal se loge dans les Poissons à coquille. On prétend qu'il est dangereux.

CANDALE, *sub. f.* Nom que l'on donne à une espece de jupe de toile ou d'étoffe légere que les Négres de l'Amérique portent sur leur caleçon : cette jupe est très-large, & va à peine jusqu'aux genoux ; elle est plissée par le haut, & a deux fentes ou ouvertures qui se ferment avec des rubans sur les hanches, à-peu-près comme on en voit aux Coureurs : il n'y a que les Négres un peu aisés qui portent cet accoûtrement, encore n'est-ce que les Dimanches & Fêtes.

CANDIDAT, *sub. masc. lat.* Nom qu'on donne à ceux qui aspirent à quelque charge, à quelque degré de rang ou d'honneur. Il vient des usages de l'ancienne Rome, où ceux qui avoient certaines prétentions, paroissoient vêtus de blanc, suivant la signification du mot.

CANDIDATS DU PRINCE, *s. m. pl.* Nom que les anciens Romains donnoient à une espece de Questeurs, dont la fonction étoit de lire dans le Sénat les ordres de l'Empereur.

CANDIDE, *adj. latin*, qui se dit pour *franc*, *ouvert*, *ingénu*. *Candeur* est le substantif.

CANDIOTTE, *s. f.* Nom d'une belle *Anémone* à peluche, dont les grandes feuilles sont d'un gris blanchâtre, sur un fond incarnat. La peluche est incarnat, bordée de feuille morte verdâtre.

CANDIR, *v. act. Candir le sucre*, c'est le crystaliser ou le congeler, après l'avoir purifié dans l'eau. Ce verbe est formé d'un mot latin, qui signifie *blancheur*. *Sucre candi*. On nomme *Candis* une espece de confitures seches qui nous vient d'Italie.

CANDOU, *sub. m.* Arbre des Isles Maldives, dont le bois a la propriété de produire du feu en le frottant contre d'autres bois de la même espece, quoiqu'il soit fort léger & fort mou. Il ne porte aucun fruit.

CANEH ou FUNICULE, *s. f.* Nom d'une mesure d'intervalle chez les Hébreux. Elle étoit de six coudées. C'étoit la canne ou toise Hébraïque : elle contenoit environ dix pieds trois pouces mesure de Paris.

CANELADE, *s. f.* Sorte de curée que les Fauconniers préparent pour le vol du Héron, & qui est composée de sucre, de canelle & de moëlle de Héron ; ils la donnent à leurs Oiseaux

pour les rendre *Héronniers*, & les échauffer à ce vol.

CANÈPETIERE, *sub. f.* Oiseau terrestre, qui ressemble à l'Outarde, quoique moins gros, & dont la chair est fort bonne.

CANÉPHORES ou XISTOPHORES, *s. m. pl.* Noms qu'on donnoit en Égypte & chez les Grecs aux jeunes personnes d'un rang distingué, qui dans les Processions & autres Cérémonies Religieuses portoient les corbeilles sacrées, dans lesquelles étoit tout ce qui devoit servir aux sacrifices.

CANEPIN, *s. m.* Superficie de la peau de Mouton, ou membrane déliée qu'on leve de dessus, & qui sert à faire des gants de femmes, des éventails, &c. Cette membrane servoit aux Anciens pour écrire.

CANETTES, *sub. fém.* Termes de Blason, qui se dit des petites Canes. On les représente avec des aîles serrées, bec & jambes. *Canette* est aussi le nom d'un jeu d'enfant, & d'un globule de marbre ou de terre cuite, qui en est l'instrument.

CANEVAS, *sub. fém.* Grosse toile, dont le tissu est fort ouvert, & qui sert particuliérement à faire de la tapisserie à l'aiguille. On appelle aussi *Canevas*, un modele d'après lequel on travaille.

CANGIAR, *sub. mas.* Nom d'une espece de poignard que les Turcs portent à la ceinture.

CANGUE, *s. f.* Instrument de supplice, célebre dans les relations de la Chine & d'autres lieux. I est composé de deux planches larges & épaisses, échancrées par le milieu, entre lesquels on insere le cou du coupable, comme dans un carcan, qu'il est forcé de porter nuit & jour.

CANGULULU, *s. m.* Nom d'une sorte de grain du Royaume de Congo. C'est une espece de Sarrasin de couleur de feu, dont les Negres sont fort Amateurs.

CANJADBACH, *s. m.* Nom d'une sorte de vaisseau, propre à la navigation sur la Mer de Zabache ou d'Asoph; Mer que les Anciens appelloient *Palus Méotides* ou *Marais Méotides*.

CANICA, *s. f.* Espece de *Cannelle sauvage* d'Amérique, qu'on emploie dans la Médecine, mais dont le goût approche plus de celui du clou de Girofle, que de la vraie Cannelle.

CANICULE, *s. f.* Temps auquel on suppose que domine la constellation de ce nom, qui commence le vingt Juillet. *Chaleur caniculaire, jours caniculaires.*

CANIDE, *subst. masc.* Espece de Perroquet des Antilles, dont le plumage est d'une beauté admirable par le mélange des plus belles couleurs. Sa grosseur est celle d'un Faisan.

CANINANA, *sub. m.* Serpent de l'Amérique, qui, quoique vénimeux, suit l'homme, & s'en laisse toucher comme l'Animal domestique; les Naturels du Pays se plaisent à sa chasse, parce qu'ils le mangent après en avoir coupé la queue.

CANINE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Chien*. Ce terme n'est en usage que dans les expressions suivantes : *Faim canine, rage canine, dents canines.*

CANIRAM, *s. m.* Grand arbre du Malabar, que deux hommes peuvent à peine embrasser. Sa racine & son écorce sont employées, dans la Médecine, contre les fiévres, les diarrhées, les dyssenteries, &c.

CANISTRE, *s. f.* Terme de Commerce. Une *canistre de thé*, est une certaine mesure, ou une certaine quantité, qui monte depuis soixante-quinze jusqu'à cent livres. Ce mot est Latin dans son origine.

CANIVEAU, *s. m.* Terme d'Art. C'est le nom que les Paveurs donnent aux plus gros pavés d'une rue, qui sont placés alternativement avec ceux qu'ils nomment *contrejumelles*.

CANNE, *sub. f.* Espece de Roseau des Indes, de consistance de bois, quoique fort poreux, qui sert de bâton pour marcher & s'appuyer. Il y en a qui se vendent très-cher. On appelle aussi *Canne* la Plante qui produit le sucre. Elle a sept ou huit pieds de hauteur; & les feuilles dont elle est entourée, sont longues, étroites & cannelées. La *Canne odorante*, ou *aromatique*, est une autre Plante qui croît aux Indes, & qui a diverses propriétés médicinales. En Italie, & dans nos Provinces méridionales, la *Canne* est une mesure. Elle est de dix palmes, ou de six pieds onze pouces, à Rome. En Provence & en Languedoc, elle est d'une aune de Paris & deux tiers. A Toulouse, elle est d'une aune & demie. En Flandre,

on appelle *Canne* un vaisseau qui contient une certaine mesure de Bierre, dont la *Cannette* est un diminutif.

CANNEBERGE, *s. f.* Plante marécageuse, dont les fleurs sont purpurines. Sa semence, ou son fruit, qui est ronde & renfermée dans quelques petites loges, est d'un goût qui tire sur l'aigre, & qui devient fort agréable lorsqu'elle est revêtue de sucre.

CANNELÉ, *adj.* Ce mot, qui paroît venir de *canal*, se dit de ce qui est fait ou taillé par canaux, c'est-à-dire, en petites cavités; soit en rond, comme autour des colonnes; soit en longueur, comme dans certaines étoffes qui se nomment *Cannelé*. Ces cavités s'appellent *cannelures*. Quelques-uns font venir tous ces mots de *Cannelle*, parce que cette écorce aromatique nous est apportée des Indes, sous la forme qu'on vient de représenter. *Cannelle* vient peut-être de *Canne*.

CANNELLE, *s. f.* Écorce d'un arbre des Indes Orientales, que la terre produit sans culture, sur-tout dans l'Isle de Ceylan. Cet arbre est de la forme de l'Oranger, mais ses feuilles ressemblent plutôt à celles du *Laurier-Cerisier*. Son bois n'a point d'odeur ni de goût, & toute sa vertu consiste dans son écorce. On trouve dans plusieurs régions d'Afrique, & dans les Indes Occidentales, une autre espece de Cannelle, qui est aussi l'écorce d'un arbre, mais peu comparable à celle d'Orient, quoiqu'elle ait quelque chose de son odeur & de son goût. La Cannelle échauffe & desséche. On nomme *Cannelat* une sorte de dragée, composée d'un brin de Cannelle revêtu de sucre.

CANNEQUIN, *subst. m.* Toile de Coton blanche, qui nous vient des Indes.

CANNETILLE, *s. f.* Tresse de soie, d'or ou d'argent, plate ou ronde. On écrit *Cannetille* avec deux *nn*; mais on n'en prononce qu'une.

CANNEVETTE, *s. f.* Mesure Hollandoise des liqueurs, ou vaisseau qui contient ordinairement douze ou quinze peintes.

CANNIBALES, *sub m.* Nom des Habitans naturels des Isles Antilles, qu'on donne aussi à d'autres Peuples, accusés de manger de la chair humaine, parce que ces Insulaires dévoroient autrefois leurs ennemis pendant la guerre. On les appelle aussi *Caraïbes*.

CANON, *sub. m.* Mot qui vient du Latin *Canna*, qui signifie *Canne*; & de ce que les premiers canons, qui étoient de fusil, ressembloient à des cannes. Instrument de guerre, composé de fer ou de fonte, en forme de tuyau, pour lancer des boulets sur l'ennemi, par le moyen de la poudre. La charge de poudre, pour une piece de canon, est à peu près la moitié du poids d'un boulet de calibre. Une piéce de canon tire entre douze & quinze coups par heure; & lorsqu'elle a tiré trente coups, on est obligé de la rafraîchir avec du vinaigre. Il y a différentes especes de canons, qui se nomment différemment, suivant leur forme ou leur grandeur. Le canon ordinaire des batteries, est de vingt-quatre livres de balles. On appelle aussi *Canon*, la partie des fusils & des pistolets où l'on met la poudre & le plomb, comme on donne le même nom, dans plusieurs Arts, à diverses sortes de tuyaux arrondis. En termes d'Imprimerie, le *Canon* est un caractere pour l'impression, qu'on distingue en *gros* & en *petit Canon*. On nomme aussi *Canon*, dans un Cheval, la partie de devant qui est comprise entre le genou & le boulet ou la seconde jointure. Les *Canons de l'Église* sont, suivant l'origine grecque du mot, des loix ou des regles établies par les Conciles, pour le soutien de la Foi, & pour la conduite des Fideles. Ils forment une Science qu'on appelle *Droit Canonique*, & ceux qui la cultivent se nomment *Canonistes*. Les saints Livres adoptés par l'Église, s'appellent aussi le *Canon des Écritures*, ou *les Livres Canoniques*. *Canoniser*, dans le langage de l'Église Romaine, c'est déclarer, par l'autorité du saint Siége, qu'un Catholique jouit de la vie éternelle, & le proposer pour un des objets du culte que l'Église rend aux Saints; ce qui se fait avec beaucoup de formalités. Le mot de *Canonisation* vient de celui de *Canon* qui signifie *Regle* en Grec, & se prend ici pour *Catalogue*; parce que la *Canonisation* n'étoit d'abord qu'un ordre des Papes ou des Évêques par lequel il étoit statué que les noms de ceux qui s'étoient distingués par une piété & une vertu extraordinaire, seroient insérés dans les sacrées Dyp-

tiques ou le *Canon* de la Messe, afin qu'on en fit mémoire dans la Liturgie. *Canonicité* signifie *conformité aux Canons*.

CANOT, *subst. m.* Bateau Indien, composé, dans certaines Régions, d'un tronc d'arbre creusé; & dans d'autres, telles que les Parties septentrionales de l'Amérique, de simple écorce d'arbre.

CANTADOUR, *s. m.* Nom qu'on donnoit anciennement aux *Provençaux* qui chantoient diverses Poésies.

CANTAL, *s. m.* Fromage estimé, qui se fait en Auvergne, & qui tire son nom d'une montagne du Pays.

CANTALABRE, *subst. m.* Terme d'Ouvriers, pour signifier ce qu'on appelle la *Bordure*, ou le *Chambranle*, d'une porte ou d'une cheminée.

CANTANETES, *sub. f.* Terme de Mer. Les Matelots donnent ce nom à deux petites ouvertures qui sont à côté du gouvernail, pour communiquer du jour aux parties inférieures.

CANTARELS, *subst. m.* Espece de Vers, qu'on appelle aussi *Vers de Mai*, & qui étant macerés dans l'huile, passent pour avoir la même vertu que l'*Huile de Scorpion*.

CANTATE, *s. f.* Piéce de Musique vocale, pour une ou plusieurs voix, avec accompagnement. La *Cantate* est une espece de petit Poëme, qui peut passer pour un diminutif d'*Opéra*, parce qu'on y fait entrer plusieurs sortes de mouvemens. C'est *Rousseau* qui l'a introduit dans notre langue, à l'imitation des Italiens. On appelle *Cantatille*, une *Cantate* fort courte.

CANTHARIDES, *s. f.* Insecte vénimeux, d'un verd luisant, avec des aîles & des pieds comme les Mouches. Elles ont des qualités si corrosives, qu'on s'en sert au-lieu de vésicatoire, & que, prises intérieurement, elles rendent l'urine sanglante. La maniere de les tuer, pour les rendre utiles, est de les mettre au-dessus d'un fort vinaigre qu'on fait bouillir, & dont la vapeur les étouffe, après quoi on les fait sécher.

CANTHUS, *s. m.* Ce mot, qui est emprunté du Grec, signifie le coin de l'*œil*. Celui qui est près du nez, s'appelle *grand Canthus*; & celui qui touche à la temple, *petit Canthus*.

CANTIBAL, *sub. m.* Terme d'Art. On donne ce nom aux piéces de bois fendues ou vermoulues, qui ne peuvent plus servir.

CANTINE, *sub. f.* Nom des lieux privilégiés où l'on vend du vin pour les troupes, sans payer aucun droit. Les *Cantines*, pour le tabac des troupes, ont été établies, par Ordonnance, en 1720. On appelle aussi *Cantine* une petite caisse, divisée en plusieurs parties, qui sert à transporter des flacons de vin & d'autres liqueurs.

CANTIQUE, *s. m. lat.* Quoique ce mot signifie *Chant*, son usage est borné à certains chants qui appartiennent à la Religion. Le *Cantique des Cantiques* est un Livre de l'Écriture-Sainte, où Salomon a célébré prophétiquement les beautés mystérieuses de l'Épouse de Jesus-Christ, c'est-à-dire, de l'Église.

CANTON, *s. m.* Partie d'un Pays. On donne le nom de *Treize Cantons*, aux treize divisions dont la Suisse est composée. En termes de Blason, le *Canton* est la partie quarrée de l'Écu, qui est un peu plus petite que les quartiers. On donne le même nom aux espaces des croix & des sautoirs. On dit, dans ce sens, *Cantonné*; qui se dit aussi, en termes d'Architecture, d'un bâtiment dont l'encoignure est ornée d'une colonne angulaire, d'un pilastre, ou de quelque autre piéce de l'Art. Ce qu'on nomme *Cantonniere*, est l'étoffe dont on couvre la colonne du pied d'un lit. *Cantonner* des troupes, c'est les distribuer en differens Villages, pour la commodité des subsistances.

CANTONNADE, *s. f.* Terme commun dans les Piéces du Théâtre Italien, pour signifier l'un ou l'autre côté du Théâtre, où une partie des Spectateurs est assise sur des bancs en forme de petit amphithéâtre.

CANULE, *s. f.* Petit tuyau qui sert à introduire des liquides. *La canule d'une séringue.*

CAOBETINGUE, *s. f.* Herbe vulnéraire du Brésil, qui a de grandes vertus pour consolider les plaies. On se sert, pour cela, de sa racine & de ses feuilles pilées ensemble.

CAOUANE ou KAOUANE, *s. f.* Nom de la plus grande des différentes especes de Tortues. Son écaille & sa chair sont peu estimées.

CAP, *sub. m.* Terme de Géographie. C'est une pointe de terre, ou de rocher, qui s'avance dans la Mer. *Doubler le Cap*, c'est passer d'un côté du Cap à l'autre. Les Marins

donnent aussi le nom de *Cap* à la proue, ou l'avant d'un vaisseau. Ainsi *porter le cap au vent*, c'est présenter la proue au vent. On appelle *cap de Mouton* & *cap de more*, deux sortes de billots de bois qui ont divers usages. *Cap*, dans tous ces mots, vient d'un mot latin, qui signifie *tête*; mais on nomme aussi *cap de more* une couleur des Chevaux : c'est poil *rouan*, ou gris & bai, avec la tête & les extrêmités noires.

CAPA-AGASI, *s. m.* Nom que l'on donne, en Turquie, à celui qui a l'intendance de toute la jeunesse du Sérail.

CAPACITÉ, *s. f.* Ce mot, qui vient du latin, comme son adjectif *capable*, s'emploie également dans le moral & le physique; c'est-à-dire, qu'il signifie non-seulement *étendue d'esprit*, *intelligence*, *habileté*; mais encore l'étendue ou la mesure matérielle d'une chose, qui est faite pour en contenir d'autres.

CAPADE, *s. f.* Terme de Chapelier. Étendue de laine de Vigogne.

CAPANO, *s. m.* Nom d'un fruit du Royaume de Congo, qu'on appelle aussi *Figue-d'Enfer*, duquel on exprime une sorte d'huile qui est bonne à brûler, & qui entre dans la composition de certains emplâtres, aussi bien que ses feuilles. Les Négres se servent de la cendre pour s'en nettoyer le corps.

CAPARAÇON, *s. m.* Couverture qu'on met sur les Chevaux, pour les garantir de la poussiere & de l'humidité, ou sur les Chevaux de main, pour leur servir d'ornement. Anciennement c'étoit l'armure & tout le harnois dont ils étoient équipés, dans les batailles. On disoit, dans ce sens, *un Cheval bien caparaçonné*. Quelques-uns appellent aussi *Caparaçon* le *Chasse-mouche*, ou le filet dont on couvre les Chevaux, pour les garantir des Mouches.

CAPE, *s. f.* En termes de Mer, c'est la grande voile du grand mât, qui s'appelle aussi *grand Paquefi*. *Être à la cape*, ou *capeyer*, c'est ne porter que la grande voile, quoiqu'on mette aussi à la cape avec la voile de misaine & d'artimon. *Cape* signifioit autrefois une sorte de gros manteau avec un capuchon. De-là vient le proverbe : *Il n'a que le cape & l'épée*. *Cape & queue*, dans les Manufactures de lainage, signifie l'extrêmité des étoffes. *Capeler les haubans*, est encore un terme de Mer, qui signifie passer les haubans par-dessus la tête du mât. *Capeler* est un terme de Manége, pour signifier une enflure de la grosseur d'un œuf, qui vient au jarret de derriere d'un Cheval. *Capeline* signifie une couverture galante de tête, ou un chapeau orné de plumes & d'aigrettes, que les femmes portent en habit de chasse, ou de bal. On disoit autrefois, *c'est un Homme de capeline*, comme on dit aujourd'hui, *c'est un Homme d'épée*; parce que les Chevaliers portoient de ces sortes de bonnet.

CAPELAN, *s. m.* Poisson très-commun à Marseille & à Venise; sa chair est molle, de bon suc & très-délicate; ce Poisson n'a point d'écailles; on le pêche abondamment en haute Mer.

CAPENDU, *s. m.* Nom d'une fort bonne Poire, qui a le corps long & la queue courte. Il y a aussi une Pomme de ce nom qui ressemble à la *Reinette*.

CAPHAR, *s. m.* Nom d'un droit que paient les Chrétiens, pour leurs marchandises, depuis Alep jusqu'à Jérusalem.

CAPI-AGA, *sub. m.* Titre d'Office en Turquie. C'est le Gouverneur des portes du Sérail, premiere dignité entre les Eunuques blancs. Il est toujours près de la personne du Grand-Seigneur. Il introduit les Ambassadeurs à l'audience. On n'approche point de l'appartement impérial sans sa permission. Il porte le turban dans le Sérail. Il accompagne le Grand-Seigneur à l'appartement de la Sultane, mais il s'arrête à la porte. Son office lui attire beaucoup de présens, quoique ses appointemens soient médiocres.

CAPIBARA. *V.* COCHON-D'EAU.

CAPIDE ou CAPEDE, *sub. f. lat.* Nom d'un certain vase sacré, qui servoit aux sacrifices des Payens. Il avoit la figure d'une tasse à deux anses.

CAPIGI-BACHI, *subst. m.* Titre d'office que l'on donne en Turquie au Capitaine des portes, qui est un Officier du Sérail. Les *Capigis-Bachis* sont sous les ordres du *Capi-Aga* ou *Capou-Agassi*, & sont au nombre de douze, dont la fonction est de monter la garde deux à deux à la troisieme porte du Sérail avec une Brigade de simples *Capigis* ou Por-

tiers. Lorsque le Grand-Seigneur se met à la tête de ses armées ou en voyage, six *Capigis Bachis* marchent toujours à cheval devant lui pour reconnoître les ponts; ils mettent pied à terre, en attendant le Sultan, rangés à droite & à gauche, sur sa route, lui faisant une profonde révérence pour marquer la sûreté du passage. A l'entrée des Tentes ou du Sérail, ils se mettent en haie à la tête de leur Brigade.

CAPILLAIRE, *s. f. lat.* Plante, ou Herbe, dont on distingue plusieurs espèces. Elles tirent ce nom de leur forme, qui consiste en filets aussi déliés que des cheveux. Elles ne portent ni fleurs ni graines. On en fait des sirops & d'autres compositions qui adoucissent les humeurs & purifient le sang. On appelle aussi *Vaisseaux capillaires*, quantité de veines & d'arteres, qui sont aussi déliées que des cheveux. Les Anatomistes en découvrent tous les jours de nouveaux. *Capillature* & *Capillament* sont deux termes de Botanique, qui signifient, dans les Plantes, certaines fibres ou certaines racines aussi minces que des cheveux. *Capillus Veneris* ou *Cheveu de Vénus*. Voyez CHEVEU.

CAPISCOL, *s. m.* Titre de dignité dans plusieurs Chapitres. Il paroît corrompu de deux mots latins, qui signifient *Chef d'École*.

CAPITAINE, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Chef*, & qui s'emploie, dans son plus grand usage, pour les Compagnies des gens de guerre, à pied ou à cheval, dont les Régimens sont composés. On appelle *Capitaine des Gardes*, celui qui commande une des quatre Compagnies des Gardes du Roi; & *Capitaine aux Gardes*, l'Officier qui commande une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises. Le Commandant d'un vaisseau, porte le titre de *Capitaine*. Les Concierges des Maisons Royales, reçoivent le même titre, dans leurs provisions. On dit *Capitaine des Chasses*, *Capitaine d'Armes*, *Capitaine de Voleurs*, &c. *Capitaine* se dit, en général, pour celui qui a les qualités nécessaires au Commandement militaire : *ce Prince est un grand Capitaine*. *Capitaine* est aussi le nom d'un Poisson des Mers de l'Amérique, qui le tire, sans doute, de sa couleur rouge & d'un grand nombre d'écailles & de pointes dont il est armé. Sa chair est fort bonne; & sa longueur de deux à trois pieds, sur huit ou dix pouces d'épaisseur.

CAPITAL, *adj. lat.* Ce qui est à la tête de quelque chose, ou du moins qui en fait la partie la plus considérable & la plus importante. Ainsi l'on dit *Article capital*, *Affaire capitale*. *Capital* signifie aussi ce qui attaque, ou qui menace la vie. *Danger capital*, *peine capitale*, *crime capital*. Une Ville *Capitale* est la premiere d'un État ou d'une Province. Les lettres *capitales*, sont les grandes lettres de l'Alphabet Romain, par lesquelles l'usage est, dans l'écriture, de commencer les noms propres, & le premier mot de chaque phrase. En termes de Guerre, on appelle *Capitale de bastion*, une ligne de trente-cinq ou quarante toises, qui est tirée depuis la pointe du bastion jusqu'au milieu de la gorge. En terme de commerce, l'on entend par *Capital* une somme que les Associés mettent ensemble pour leur commerce. On l'appelle aussi *monfonds*, & *notre-fond-capital*.

CAPITAN, *s. m.* Titre d'Office en Turquie. C'est proprement l'Amiral Turc, qu'on appelle *Capitan-Bacha*, ou le *Bacha de la Mer*. On se sert aussi du terme de *Capitan*, pour signifier un homme fier & arrogant, qui ne ménage personne dans ses termes & ses manieres.

CAPITANE ou CAPITAINESSE. Nom qu'on donne, en Europe, à la principale galere d'un État; excepté en France, où la premiere galere porte le nom de *Reale*; & la seconde celui de *Patrone*.

CAPITATION, *sub. f. lat.* Droit Royal, ou imposition qui se leve par tête, suivant la richesse, ou l'industrie de chaque personne.

CAPITEL, *subst. m.* Extrait d'une lessive de cendre & de chaux vive démêlées dans l'eau, qui entre dans la composition du savon blanc & du noir.

CAPITEUX, *adj. lat.* Un *vin capiteux*, une *odeur capiteuse*, est celui, ou celle, qui porte à la tête, qui cause des étourdissemens, ou d'autres maux de tête.

CAPITOLE, *sub. m.* Forteresse de Rome ainsi appellée, parce que dans le tems qu'on travailloit aux fondemens, les Ouvriers y trouverent la

tête d'un certain *Tolus*, encore teinte de sang; ce qui revient à ces deux mots latins *caput Toli*. *Tarquin-l'Ancien*, jetta les premiers fondemens de cet Édifice, l'an 139, de cette Ville, & *Tarquin-le-Superbe* l'acheva en 221, où l'on bâtit un Temple à Jupiter, qui en tira le nom de *Jupiter Capitolin*. C'étoit dans ce Temple que se faisoient ordinairement les Assemblées du Sénat, & toutes les affaires d'importance. Ses débris subsistent encore. Les principaux Temples des colonies Romaines prirent aussi le nom de *Capitoles*. On voit encore celui de Toulouse, d'où est venu le nom de *Capitouls*, qu'on donne aux Magistrats de cette Ville.

CAPITON, *s. m.* Bourre de soie, ou ce qui reste après qu'on a dévidé toute la soie d'une coque.

CAPITOUL, *sub. mas.* Nom qu'on donne aux Échevins de la Ville de Toulouse, comme on nomme *Jurats* ceux de Bordeaux, & *Ammeistres* ceux de Strasbourg.

CAPITULAIRE, *adject. latin.* Ce mot, qui est l'adjectif de *Chapitre*, signifie tout ce qui se fait dans un Chapitre de Religieux, ou de Chanoines, & ce qui appartient à ce lieu. On a nommé aussi *Capitulaires*, les Réglemens de quelques-uns de nos Rois, parce qu'ils étoient distingués par Sections, ou par Chapitres.

CAPITULATION, *s. fém. latin.* Terme de Guerre. C'est le Traité d'une Ville assiégée, qui se rend à certaines conditions. On appelle aussi *les Capitulations de l'Empire*, un certain nombre d'articles que l'Empereur jure d'observer à son Élection.

CAPIVERD, *sub. mas.* Nom d'un Animal amphibie, à quatre pieds, qui a le corps d'un Cochon & la tête d'un Liévre, sans aucune espece de queue, & qui se tient presque toujours sur son derriere. Il est commun au Brésil, où il quitte la Mer, pendant la nuit, pour se nourrir de fruits & de légumes. On mange sa chair.

CAPLAN, *s. m.* Petit Poisson, dont on fait des amorces pour prendre les Morues à la ligne. De-là le nom de *Caplaniers* qu'on donne à ceux qui vont à la Pêche de la Morue.

CAPNOMANCIE, *s. f. grec.* Sorte de divination, qui étoit en usage parmi les Anciens, dans leurs sacrifices, & qui consistoit à tirer de bons ou de mauvais augures des qualités de la fumée.

CAPOC, *sub. m.* Ouate très-fine, qu'on tire d'un arbre nommé *Capoquier*, & dont les Siamois font beaucoup d'usage.

CAPOLIN, *s. mas.* Arbre du Mexique, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Amandier, & qui produit un fruit semblable à nos Cerises.

CAPON, *s. m.* Instrument de Mer, composé d'une corde, d'une poulie & d'un croc de fer, qui sert à lever l'ancre. On nomme *Capons*, dans les Académies de Jeu, ceux qui ne s'y trouvent que pour prêter de l'argent aux Joueurs. C'est ce qu'on appelle aussi *les Nuques & les Piqueurs*.

CAPONNIERE, *s. fém.* Terme de Guerre. C'est un logement qu'on creuse, dans le fond d'un fossé sec, pour y mettre des Soldats à couvert.

CAPORAL, *s. m.* Titre d'Office. C'est un Bas-Officier, qui commande une Escouade, dans les Compagnies d'Infanterie. Il pose & releve les Sentinelles. Il reçoit le mot des rondes. Sa paye est un peu plus forte que celle des simples Soldats.

CAPOTE, *s. f.* Robe à capuchon, que les femmes mettent par-dessus leurs habits, pour se garantir du froid & de la pluie.

CAPPA, *sub. mas.* Animal étranger plus grand qu'un Âne, qui dévore les Chiens & détruit les troupeaux : sa figure est hideuse, au rapport du petit nombre de Voyageurs qui en font mention; s'il est des Peuples qui aillent à la chasse de ce monstre, ce n'est sans doute que dans la vue de le détruire.

CÂPRE, *subst. mas.* Nom d'origine incertaine, qu'on donne aux vaisseaux armés en course. C'est aussi le nom du petit fruit, verd & rond, d'un arbre épineux & rampant, qui se nomme *Câprier*. Ce fruit, confit au vinaigre, se mange en salade, & sert pour les sauces & les ragoûts. On fait aussi de l'*huile de Câpres*. Leur propriété est d'exciter l'appétit & de remédier aux maux de rate. Les racines même du Câprier s'emploient pour les mêmes maux.

CAPRICE, *s. m.* Ce mot, qui signifie proprement *bizarrerie d'humeur*, *déréglement dans les désirs*, n'est pas toujours pris en mauvaise part; on l'emploie quelquefois dans les Arts, pour

signifier d'heureux *impromptus*, que l'occasion fait naître, sur-tout dans la Musique instrumentale. Les Médecins appellent un Pouls irrégulier, *un Pouls capricieux*.

CAPRICORNE, *s. mas.* Nom d'un des douze signes du Zodiaque, qu'on représente, dans le Globe & les Planisphères, sous la figure d'un Bouc, parce que ces Animaux ont coutume de grimper tout en paissant, & continuent de monter en broutant toujours, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au plus haut des collines & des rochers, ce qui caractérise fort bien le solstice d'hiver, après lequel le Soleil monte & continue toujours à monter jusqu'à l'autre Tropique.

CAPRIPEDE, *s.* & *adj.* Mot poétique, qui se dit des Satyres de la Fable, auxquels on suppose des pieds de Chevre.

CAPRISANT, *adj. latin.* Terme de Médecine, qui se dit du Pouls. Un *Pouls caprisant* est celui qui sautille, comme une Chevre, c'est-à-dire, dont les pulsations sont dures & inégales.

CAPSE, *s. f.* Terme d'Université, tiré du latin. C'est une boîte de métal où les Docteurs mettent leurs suffrages, pour admettre aux degrés, ou pour refuser, ceux qui ont subi l'examen. *Capsule*, qui en est le diminutif, signifie, pour les Chymistes, un petit vaisseau de terre échancré, dans lequel ils font diverses opérations par le feu. En Botanique, *Capsule* signifie la petite gousse où la graine d'une Plante est renfermée. En Médecine, la *Capsule de la veine-porte*, est une membrane qui enveloppe les rameaux de l'*artere céliaque*.

CAPTAL, *sub. m.* Ancien titre de Dignité, qui paroît avoir signifié *Capitaine*. Il s'est conservé dans *captal de buz*.

CAPTER, *v. act. lat.*, qui signifie, *obtenir*, ou *tenter d'obtenir quelque chose*, *par des soins*, *par une attention constante*, *ou par adresse*. Il ne se dit guere que dans ces deux phrases, *Capter la bienveillance de quelqu'un*, & *capter l'occasion*. *Captieux*, qui en est formé, se dit de ce qui est équivoque, mais qui se fait, ou qui se dit particuliérement, pour conduire à un sens plus qu'à un autre. *Une proposition captieuse*.

CAPTIVITÉ, *sub. fém.* CAPTIF, *s. mas.* Mots tirés du verbe latin, qui signifie *prendre*, & qui ont la même signification que dans leur origine.

CAPUCINS, *sub. m.* Religieux réformés de l'Ordre de Saint-François, reçus en France sous le regne de *Charles IX*, à la recommandation du Cardinal de Lorraine, qui leur fit obtenir, pour premier Établissement, un Couvent à Meudon. Ils doivent leur réformation à *Mathieu Baschi*, Frere Observantin du Duché de Spolete, en 1525. Leur habit, qui est gris & fort grossier, doit avoir quelque piéce. Ils vont les jambes nues, avec des sandales aux pieds. Les *Capucines* sont des Religieuses du même Ordre. Le *capuce* est un morceau d'étoffe grossiere, taillée en pointe, qui leur couvre la tête, à la différence des Bénédictins, des Bernardins, & des Célestins, qui portent un *capuchon*.

CAPUT-MORTUUM, *s. m.* Mot latin, qui signifie *tête morte*, & que les Chymistes emploient pour désigner une substance seche & terrestre, la derniere qui reste d'un corps après qu'il est décomposé par les opérations de l'art.

CAQUE, *sub. m.* Nom d'une mesure pour les liquides. Le *Caque* contient le quart d'un muid.

CARABÉ, *sub. m.* Sorte d'Ambre blanc, qui sert, avec d'autres ingrédiens, à la composition du vernis de la Chine. Les Médecins l'emploient aussi.

CARABINE, *s. m.* Espece d'arme à feu, de la forme du fusil, mais dont le canon est plus épais & rayé en dedans. On fait entrer la balle en la forçant avec une baguette de fer, ce qui la fait porter presque aussi loin que le canon. On appelloit autrefois *Carabins*, des Cavaliers qui étoient armés de *Carabines*. Ils portent aujourd'hui le nom de *Carabiniers*, & forment un corps considérable, divisé en plusieurs Brigades. Selon les uns, le mot de *Carabine* vient de *Calebrien*, aujourd'hui *Calabrois*, parce que la milice de *Calabre* se servoit de cette arme. D'autres le font venir du mot Espagnol *Cara*, qui signifie *visage*, & du mot latin *Binus*, qui signifie *double*, parce que ces Cavaliers combattoient, tantôt en fuyant & tantôt faisant face à l'ennemi.

CARABOS, *sub. mas.* Nom d'une sorte de petite barque dont les Africains se servent.

CARACAL, *s. m.* Ce mot signifie, dans les Langues Orientales, *Chat aux oreilles noires*. Ce quadrupede ressemble au Lynx par la grandeur du corps, par l'air de la tête & par un long pinceau de poil noir qu'il a à la pointe des oreilles : on ne doit point cependant le confondre avec lui, parce qu'il a le naturel plus féroce, & qu'il ne se trouve que dans les climats chauds. Cet Animal est si sauvage qu'il cherche toujours à se cacher, & si féroce qu'on ne pourroit l'approcher impunément ; il est commun en Barbarie, en Arabie & dans tous les Pays qu'habitent le Lion & la Panthere ; comme eux il vit de proie : mais à cause de sa foiblesse, il a peine à se procurer sa subsistance : il s'éloigne de la Panthere, parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée ; mais il suit volontiers le Lion, profite de ses restes, & quelquefois l'accompagne d'assez près, parce que la légéreté avec laquelle il grimpe sur les arbres le dérobe à la colere du Lion : voilà l'origine du nom de *Pourvoyeur du Lion*, qu'on a donné au *Caracal* : c'est ce qui fait qu'on a dit de ce Roi des quadrupedes, que ne se sentant pas l'odorat assez fin, il se servoit du *Caracal* pour éventer de loin les autres Animaux, dont il partageoit ensuite la dépouille avec son Pourvoyeur. Le *Caracal* est de la grandeur du Renard, mais il a beaucoup plus de force, & en même-tems de férocité ; on l'a vu assaillir, déchirer & mettre à mort en peu d'instans un Chien d'assez grande taille qui combattoit avec courage pour défendre sa vie. On apprivoise ce quadrupede très-difficilement ; cependant quand il est pris jeune & élevé avec soin, on le dresse à la chasse qu'il aime passionnément, & à laquelle il réussit, pourvu qu'on ait soin de ne le jamais lâcher que contre des Animaux qui ne puissent lui résister ; on s'en sert dans les Indes pour prendre les Liévres, les Lapins, & même les grands Oiseaux.

CARACALLE, *sub. m. lat.* Nom d'une robe célebre dans la partie des Gaules, habitée par les *Atrebates-Morins* (aujourd'hui *la Province d'Artois*). Il y avoit deux sortes de *Caracalle* : l'une très-simple & grossiere pour le Peuple & pour les Soldats, l'autre distinguée pour les Grands. Le *P. Lucas* rapporte que cette derniere étoit noble & simple tout-à-la-fois, descendoit jusqu'aux talons, mais sans être traînante, & par ce moyen plus commode. Ouverte comme les simarres, elle avoit des manches assez larges pour y passer aisément les bras. On pouvoit, sans se gêner, la mettre sur un autre vêtement, parce qu'étant un peu plissée sur les côtés & par derriere, elle s'élargissoit d'elle-même au besoin, & se prêtoit à l'épaisseur des autres habits qu'on mettoit dessous. Pour la couleur, elle étoit de Garance fine & choisie, qui réunissoit l'éclat de la Cochenille avec le feu foncé de la pourpre, & formoit un ton de couleur mitoyen, dont l'écarlate étoit la nuance supérieure & prochaine, & dont la pourpre étoit la nuance inférieure ; ce qui devoit faire une couleur admirable. Cette robe donnoit un certain air de majesté à ceux qui la portoient ; & il est probable que ce fut pour relever sa taille qui étoit fort petite, que l'Empereur *Bassien* la préféra à toutes les robes Romaines, & qu'il en fit son vêtement ordinaire ; ce qui le fit surnommer *Caracalla*.

Il y avoit encore d'autres *Caracalles*, mais qui n'avoient rien de commun avec celles des *Atrebates*, que la seule dénomination. Les unes n'étoient qu'une sorte de casaque militaire qui descendoit tout au plus jusqu'aux genoux ; & les autres, plus grossieres encore, à l'usage des Paysans, avoient un capuchon qu'on tenoit, à volonté, ou abaissé ou relevé sur la tête.

CARACCIO ou CARRACCIO, *sub. m.* Nom d'un certain tribut annuel que paient tous les Sujets Ottomans, appellés *Rays*, c'est-à-dire, ceux qui ne professent pas la Religion Mahométane.

CARACHE ou CARAGA, *sub. f.* Nom d'un tribut qui se paie en argent au Grand-Seigneur. Cet impôt est assez semblable à la Capitation.

CARACO, *s. m.* Nom d'un habit de femme, qui est une espece de Casaquin, avec cette différence que le *Caraco* est festonné au bout des manches, ainsi qu'au bas.

CARACOL ou CARACOLE, *sub. m.* ou *f.* Escalier fait en rond, à marches gironnées. En terme de Manége,

on appelle *Caracole* une marche qu'on fait faire au Cheval par demi-ronds, en changeant alternativement de main. *Caracoler*, v. n. Faire des *caracoles*; faire des tours ou des demi-tours.

CARACOLA, *sub. m.* Nom d'une éspece de Haricot perpétuel, à fleur blanche & violette, d'une odeur agréable, dont la forme est celle d'un Limaçon, d'où lui vient son nom. On taille cet arbuste comme la Vigne.

CARACOLE, *s. mas.* Terme qui vient de l'Espagnol, & qui s'est conservé en Flandre, pour dire *Limaçon de Vigne*, ou *Escargot*.

CARACOLI, *sub. mas.* Métal qui vient de la *Terra firma*, & qu'on prend pour un composé d'or, d'argent & de cuivre, dont la couleur ne se ternit jamais. D'autres le croient un métal simple, d'autant plus que les Orfévres ne peuvent en imiter la beauté. C'est une sorte de *Tomback*.

CARACOLLE, *sub. fém.* Arbuste grimpant, qui donne en Automne des fleurs roses ou blanches à odeur. On le multiplie de marcottes ou de boutures. On l'éleve dans un pot, qu'il faut mettre dans l'Orangerie quand le froid se fait sentir.

CARACORE, *s. f.* Galere longue & étroite, qui est en usage aux Indes Orientales, sur-tout aux Isles Moluques.

CARACTERE, *subst. m. lat.*, qui signifie proprement, *marque à laquelle on distingue une chose d'une autre.* Toutes ses autres significations tiennent de cette idée, dans le physique comme dans le moral & le figuré. Les Botanistes appellent *Caractérisma* certaines ressemblances que les Plantes ont avec quelque partie du corps humain.

CARACTERE (& non pas *charactere* avec une *h*), *sub. m.* Ce mot, emprunté du Grec, signifie *marque* en soi-même. On donne ce nom aux lettres de fonte dont on se sert pour l'impression des Livres, & à certaines marques, qui sont en usage dans les opérations d'Algébre. *Caractere*, dans le sens moral, signifie la nature particuliere d'une chose, & le tempérament, ou l'humeur, ou les habitudes, ou même l'opinion établie d'une personne. *Caractéristique*, adject. C'est ce qui se dit d'une chose distincte d'une autre. En terme de Grammaire, on entend la principale lettre d'un mot, qui se conserve dans tous les changemens. *Caractériser*, v. act. C'est faire connoître une chose, ou une personne par ses propriétés particulieres.

CARAGNE, *s. f.* Résine aromatique & fort claire, qui vient des Indes Occidentales, & qui est un calmant pour toutes les douleurs du corps.

CARAGNE ou CAREIGNE, *sub. f.* Espece de Résine assez rare, qui entre dans la composition du vernis de la Chine; elle coule d'un arbre de la Nouvelle-Espagne, appellé *Arbre de la Folie*.

CARAGUATA, *sub. m.* Chardon du Brésil, dont le fruit fait avorter les femmes grosses. Porté crud à la bouche, il écorche les levres; mais n'y fait aucune impression lorsqu'il est cuit. On en distingue un autre, dont les feuilles servent à faire des rets pour la pêche.

CARAGUE, *s. m.* Espece de Renard du Brésil, plus petit que le nôtre. On raconte qu'il a sous le ventre un sac où il porte ses petits, jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher & de manger seuls. Ce quadrupede chasse la nuit, & mange les Poulets; les Indiens le tuent pour arrêter ses ravages, plutôt que pour le faire servir d'aliment.

CARAÏBES ou CANNIBALES, *s. m. pl.* Nom que l'on donne aux Sauvages Insulaires de l'Amérique, qui possedent une partie des Antilles. Ils sont d'un tempérament triste, rêveur & paresseux, & vivent ordinairement cent ans. Ils ont le teint olivâtre, le front & le nez applatis. Ils vont presque nuds, & n'emmaillottent jamais leurs enfans; ce qui fait qu'ils sont vigoureux & bien faits; ils les mettent dans des corbeilles de coton; à l'âge de quatre mois ils marchent à quatre pieds, & s'y accoutument tellement, que quand ils sont avancés en âge, ils courent de cette maniere plus vîte qu'aucun Européen. Les *Caraïbes* épousent plusieurs femmes, admettent un premier homme, qu'ils appellent *Longuo*, dont ils racontent mille fables: le mot de *Caraïbe* signifie en leur Langue, *brave, belliqueux*.

CARAÏTES ou SCRIPTURAIRES, *sub. m. pl.* Secte de Juifs, qui est fort attachée au Texte & à la Lettre de l'Écriture. Elle rejette tous les Livres qui ne sont pas de l'ancien

Canon, *la Cabale*, *les Traditions*, *le Thalmud*, & traite les superstitions des autres Juifs avec mépris. Les *Caraïtes* ont des Synagogues à part dans divers endroits, tels que Constantinople, le Caire, &c., & même en Moscovie. Le *Caraïsme* est leur Doctrine.

CARAMBOLE, *sub. f.* Nom d'un jeu, semblable a celui du Billard, & qui n'en differe que parce qu'à la *Carambole* il y a trois billes, dont l'une est rouge, & que l'on appelle la *Carambole* : de plus, il y a un demi-cercle en forme de fer-à-cheval, sous lequel on fait passer les billes; ce qui donne l'avantage à celui qui y fait passer la *Carambole*. *Caramboler*, v. act. se dit dans le même sens.

CARAMEL, *sub. mas.* Sucre fort cuit, qui prend une couleur roussâtre, & qu'on emploie dans les desserts de table.

CARAMOUSSAL, *sub. mas.* Sorte de navire marchand, dont l'usage est commun en Turquie. Sa poupe est fort élevée, & son grand mât d'une hauteur extraordinaire, sans misaine & sans perroquets.

CARANCRO, *sub. mas.* Espece de Vautour de la Louisiane, qu'on pourroit faire servir à la Fauconnerie; il ressemble au Dindon par sa grosseur, par la forme de sa tête & par son plumage : son bec est crochu, & ses serres sont armées de griffes; cet Oiseau se plaît davantage à dévorer la chair morte, qu'à poursuivre le Gibier vivant. Le Roi d'Espagne a défendu, sous des peines considérables, de tuer le *Carancro*, parce qu'il mange les débris des Bœufs sauvages, dont les Espagnols font une grande destruction.

CARANGUE, *sub. f.* Poisson des Antilles, d'un excellent goût. Il est plat, & ses deux yeux sont aux deux côtés de sa tête. Sa longueur est entre deux & trois pieds, sa largeur d'un pied & demi, & son épaisseur de six pouces.

CARAPACE, *sub. f.* Nom qu'on donne à l'écaille qui couvre le dos de la Tortue, principalement de celle qu'on nomme *Carret*. Elle est ovale, convexe, & composée de treize feuilles, qu'on nomme communément *écaille de Tortue*.

CARAPAT, *sub. m.* Nom que les Indiens donnent à l'huile qu'ils tirent de la graine d'un arbre, que l'on appelle *Palma Christi*.

CARAQUE, *s. f.* Grand vaisseau, que les Portugais appellent *Naos* par excellence. Ils s'en servent pour le Commerce des Indes, parce qu'il est également propre à la Guerre & au Commerce. Une Caraque porte jusqu'à deux mille hommes, & le poids de deux mille tonneaux en marchandises. Il y a en Espagne une Société de Négocians que l'on appelle *Compagnie des Caraques*, qui est à-peu-près la même que la *Compagnie des Indes*. Les Hollandois donnent le nom de *Porcelaine Caraque* à leur plus fine porcelaine, parce que les premieres qui sont venues des Indes en Europe, y furent apportées par des *Caraques Portugaises*. On appelle aussi *Caraque*, du Cacao qui vient de la côte de *Caraque*.

CARAT, *s. m.* Terme d'Art. Pour les Raffineurs, un carat est un scrupule, ou vingt-quatre grains. Pour les Joailliers, ce n'est que quatre grains.

CARATAS, *sub. mas.* Nom d'une sorte d'arbre de l'Amérique, dont la feuille, après en avoir ôté les piquans, battue & écrasée entre deux pierres, sert à laver le linge. Cette feuille employée avec l'eau, produit le même effet que le meilleur savon. Elle fait une mousse ou écume épaisse, blanche, qui décrasse, nettoie & blanchit parfaitement le linge sans le rougir, ou le brûler en aucune façon.

CARATSCH, *s. m.* Nom que l'on donne en Turquie au tribut que toutes les Familles Juives doivent payer, pour jouir du droit d'y être admises.

CARAVANE, *sub. f.* Nom qu'on donne, en Turquie, aux troupes de Voyageurs qui s'assemblent pour traverser les Déserts ou les Mers avec plus de sûreté. Nous employons ce mot pour signifier les premieres courses des jeunes Chevaliers de Malte contre les Turcs, parce qu'elles ont souvent pour objet d'enlever les Caravanes qui vont par Mer d'Alexandrie à Constantinople. Les Mahométans ont quatre fameuses Caravanes, qui vont tous les ans à la Mecque; celle de Damas, celle du Caire, celle de Zibith, & celle de Bagdad.

CARAVANSERA, *sub. m.* Nom des Hôtelleries publiques du Levant, fondées par la charité de quelques Particuliers, où l'on accorde le lo-

gement aux Voyageurs sans qu'il leur en coûte rien. Il signifie, *Maison de Caravanes*. On nomme *Caravanseraskier*, l'Intendant ou Gardien des Caravanseras.

CARAVELLE, *sub. f.* Petit bâtiment de Mer, d'une fabrique particuliere, dont l'usage est propre aux Portugais. Il est rond de bordage, court de varangue, & porte jusqu'à quatre voiles latines, qui sont faites en triangle, l'une vis-à-vis de l'autre aux côtés de la Caravelle.

CARBATINE, *sub. f.* Peaux molles des Bêtes, avant qu'elles aient été préparées & séchées.

CARBET, *subst. mascul.* Nom que nos Voyageurs donnent à une grande Chambre que les Sauvages des Antilles pratiquent toujours au milieu de leurs habitations, avec le soin d'y laisser une petite porte ovale, par laquelle ils croient que le Diable vient lorsqu'il est invoqué, & qui ne sert qu'à lui.

CARBONNADE, *s. f. lat.* Nom que les Cuisiniers donnent à toutes viandes cuites sur les charbons; mais particuliérement à celle qu'on leve de dessus un Porc frais.

CARBOUCLE, *s. m. lat.* Diminutif de *Charbon*. Nom que les Lapidaires donnent quelquefois au Rubis, & qui vient de son brillant.

CARBOUILLON, *sub. m.* Terme peu connu hors de Normandie, où il signifie le droit sur les Salines, qui consiste dans le quart du prix dû sel blanc. C'est une corruption, pour *Quartbouillon*.

CARCAILLER. Terme de Chasse, qui exprime le cri des Cailles, comme *Caracouler* exprime celui des Pigeons.

CARCAJOU, *s. m.* Animal carnassier de l'Amérique septentrionale: il pese environ trente livres, & on compte deux pieds seulement depuis le bout de son museau jusqu'à la premiere vertebre de son cou. Il est fort rare. Dès qu'il se sent pris par un Chasseur & blessé, il rugit & souffle comme le Chat: il rampe plutôt qu'il ne marche, & c'est le moins agile de tous les Animaux carnassiers; le Castor & l'Orignac sont cependant sa proie. Cet Animal est plein de ruse; il rompt les filets qu'on lui tend, détend les piéges, coupe la corde des fusils qu'on prépare pour les tuer; ensuite il mange sans péril les appâts dont on s'étoit servi pour l'attirer.

CARCAISE, *s. f.* Nom d'un four de Verrerie, qui est le premier où se fait la frite des matieres, pour le verre & le crystal.

CARCAN, *s. m.* Instrument d'une punition ignominieuse, qui consiste dans un colier de fer, attaché à un poteau, dans une Place publique, où l'on fait passer le cou du coupable, pour l'exposer à la risée du Peuple.

CARCAPULE, *subst. f.* Cerise de l'Isle de Java. L'arbre & le fruit ont la forme des nôtres; mais il y a plus de variété dans la couleur du fruit, qui est blanc, rouge, brun, orangé, nacarat, &c.

CARCASSE, *s. f.* Ce mot signifie proprement un Cadavre sans chair, auquel il ne reste que les os; & delà vient qu'on appelle *Carcasse* la simple charpente d'une maison, qui n'est ni couverte ni enduite, comme le corps d'un vaisseau qui n'est pas bordé. Mais on a donné aussi le nom de *Carcasse* à une machine à feu, composée de deux cercles de fer qui se croisent en ovale, dans laquelle on met une bombe avec des grenades, des canons de pistolets, des feux d'artifices, &c. revêtus d'une toile goudronnée, & qui se jette comme les bombes. On appelle *Carcassetes*, celles qui sont d'une plus petite espece.

CARCINOMATEUX, *adj. grec.* Terme de Médecine, qui signifie ce qui tient du *Cancer*, ce qui en est attaqué.

CARDAMOME, *sub. mas.* Plante aromatique des Indes, qui produit, dans les petites gousses, une espece de Poivre, qu'on a nommé aussi *graine de Paradis*. On distingue trois sortes de *Cardamomes*, *le grand*, *le moyen* & *le petit*. Le dernier passe pour le meilleur. Ses grandes vertus le font entrer dans la composition de la Thériaque & du Mithridate.

CARDE ou CARDASSE, *sub. f.* Peigne de Cardeur, qui sert à tirer la bourre de la Soie, & pour carder la Laine. On appelle aussi *Carde* la côte qui regne au milieu des feuilles de l'Artichaut & de la Poirée, & qui fait un fort bon légume. Le *Cardon d'Espagne* est une sorte d'Artichaut, dont la tige & les feuilles sont très-bonnes à manger.

CARDIALGIE, *s. f. gr.* Nom que

les Médecins donnent à la douleur violente qui se fait sentir à l'orifice supérieur de l'estomac, que les Anciens appelloient aussi *le cœur* : cette maladie s'annonce par une douleur violente aux parties voisines du cœur, avec nausée & défaillance.

CARDIALOGIE, *subst. féminin.* Mot grec, composé, qui signifie *Discours ou Traité de ce qui a rapport au cœur.*

CARDIAQUE, *sub. & adj. grec.* Nom des remedes qui ont la vertu de fortifier le cœur. Il se dit aussi de deux arteres, qu'on appelle autrement *Coronaires.* Les Médecins nomment *Cardiaires* les Vers qui naissent dans le cœur. *Le Cordiogme* est un picotement vif à l'orifice de l'estomac, causé par quelque humeur acrimonieuse.

CARDINAL, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Gond*, dans sa racine ; mais selon un habile étymologiste Anglois, ce mot vient de *Catr-d'hen-al*, qui, en Langue Celtique, désignoit un *Officier municipal*, ou *Échevin.* On emploie ce terme pour signifier *Principal ;* comme dans les *Vertus Cardinales*, qui sont les quatre principales vertus morales, *la Prudence, la Tempérance, la Justice & la Force ;* les *points Cardinaux* du monde, qui sont *le Nord, l'Est, l'Ouest & le Midi.*

CARDINAL, *s. m. lat.* Titre d'une éminente Dignité, dans l'Église Romaine. Les Cardinaux n'étoient, dans leur origine, que les Prêtres & les Diacres, qui desservoient les Églises de Rome. Aujourd'hui, ils sont regardés comme les Princes de l'Église, & leur nombre est ordinairement de soixante-douze. Il y a six titres d'Évêques, cinquante-deux de Prêtres, & quatorze de Diacres. C'est entr'eux qu'on choisit le Pape, & l'élection se fait dans leur assemblée, qui s'appelle le *Sacré Collége.* Ils n'ont commencé à porter le Bonnet & le Chapeau rouge qu'en 1245, sous *Innocent IV. Boniface VII* leur fit prendre la Robe rouge. *Paul II* y joignit la Calotte & le Cheval blanc au frein doré & à la housse de pourpre. Les Cardinaux Réguliers ne portent point de Soie, ni d'autre couleur que le rouge & celle de l'habit de leur Ordre.

CARDINAL, *sub. mas.* Nom d'une sorte de Perroquet de l'Amérique qui a le corps entiérement rouge, jusqu'au bec & aux pieds, avec un petit capuchon en forme de camail qu'il a derriere la tête. Le ramage du *Cardinal* est plus agréable dans les bois que dans les maisons : dans l'Hiver il ne siffle qu'après avoir bu, & il amasse en été des provisions de grains pour l'Hiver. Il y a une autre sorte de *Cardinal-huppé*, qui vient de la Louisiane ; cet Oiseau est de la grosseur d'un petit Sansonnet ; sa huppe & son estomac sont de couleur écarlate ; les plumes des aîles & de la queue d'une couleur de feu, & le bec d'un beau rouge. Son ramage est plus fort que celui d'un Rossignol. Il y a encore un autre *Cardinal*, surnommé le *Dominicain.* Cet Oiseau vient du Brésil. Le *Cardinal-Dominicain* a la tête & la gorge d'un rouge velouté, les bajoues, l'estomac & le ventre d'un beau blanc, & les aîles tachetées de la même couleur.

CAREAU, *s. m.* Nom d'une maladie qui consiste dans un gonflement & une dureté extraordinaire du ventre ; les enfans sont sujets à cette maladie.

CARENE, *sub. f.* Longue piéce de bois qui fait le fondement d'un vaisseau. De-là vient le mot de *carener un vaisseau*, pour signifier lui donner le radoub, réparer tous les désordres qui peuvent y être arrivés, en y remettant des planches & le calfatant. On le couche, pour cela, sur le côté. Le *carenage* est un lieu commode pour *carener* un vaisseau, ou lui *donner la carene.* En style de coquillage, *carene* est le nom du fond d'une coquille.

CARET, *sub. m.* Petite espece de Tortues, dont l'écaille passe pour la plus fine & la plus précieuse. Le *Caret* differe aussi des autres Tortues, en ce que sa femelle dépose ses œufs dans un gravier mêlé de cailloux, au lieu de les mettre dans le sable. On en tire une huile excellente pour les humeurs froides, & pour fortifier les nerfs.

CARGAISON, *s. m.* Mesure ou quantité de Marchandises, dont on charge un vaisseau, & qui convient à sa grandeur.

CARGAMON, *sub. m.* Nom corrompu du *Cardamome.* On le donne à celui de Visapour, qu'on croit seul de son espece.

CARGUE, *s. f.* Terme Maritime

qui s'applique à quantité de manœuvres & d'instrumens de Mer. En général, c'est toute sorte de manœuvres qui servent à rapprocher les voiles près des vergues. *Cargue* devient masculin lorsqu'on y joint un autre mot, comme, le *Cargue-fond*, le *Cargue-bouline*, &c. *Carguer la voile*, c'est la serrer & la trousser par le moyen des Cargues.

CARIATIDES, *s. f.* Nom de certaines colonnes qui ont la figure de femmes vêtuës de longues robes. L'Ordre des *Cariatides* n'est pas différent de l'Ordre Ionique. Ce nom vient d'une Ville nommée *Carie*, dans le Peloponese, dont les Grecs enleverent les femmes, après avoir passé tous les hommes au fil de l'épée ; & pour conserver la mémoire de leur conquête, ils représenterent l'image de ces Esclaves dans leurs édifices publics.

CARIBOU, *s. mas.* Animal sauvage du Canada, qui est une espece d'Orignal, mais qui n'a pas le bois si puissant, & dont le poil est presque tout blanc. Sa chair est excellente.

CARICATURE, *sub. f.* Terme de Peinture, emprunté de l'Italien *Caricatura*, qui signifie la même chose que *Charge*. Nom que les Peintres donnent aux ridicules dont ils chargent quelquefois leurs Portraits, en conservant néanmoins la ressemblance de la personne dont on veut se venger. Ce nom semble venir d'*Annibal Carache*, fameux Peintre Italien, natif de Bologne, qui donna en ce genre, & dont il existe un Livre de sa façon, rempli de ces sortes de dessins, la plupart très-ingénieux & très-plaisans.

CARIE, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie proprement *la pourriture & la corruption des os*, par la force de quelque pus virulent, qui y croupit & qui les pénetre. On dit un *os carié*, un *os qui se carie*. On appelle aussi *bois carié*, celui qui est rongé ou piqué par les Vers.

CARIGURBEJU, *s. m.* Nom que les Indiens donnent à une espece de Loutre, qui est de la grandeur & grosseur d'un Chien médiocre. Le haut de sa tête approche de celle du Chat ; le museau est celui du Chien ; il a les dents & les moustaches d'un Chat, aussi bien que la queue ; ses yeux sont ronds, petits & noirs ; ses jambes & ses pieds approchent de ceux du Singe ; son corps est replet & couvert d'un poil court, épais & fort doux, de couleur brune ; la tête l'est moins, & le dessous du cou est jaunâtre. C'est un voleur adroit, du reste assez doux : on l'apprivoise aisément quand il a faim. Son cri est comme celui des jeunes Chats. Sa chair est bonne & délicate.

CARILLON, *s. f.* Mêlange harmonieux d'un son de plusieurs cloches. Les Flamands excellent pour la beauté des carillons. On appelle *fer de carillon*, un petit fer qui n'a que huit à neuf lignes en quarré.

CARINDE, *s. f.* Magnifique Oiseau de l'Amérique, qui est de la grandeur d'un Corbeau, dont le plumage, depuis le ventre jusqu'au gosier, est d'un jaune d'or, & dont les aîles & la queue sont de couleur d'azur : cet Oiseau a aussi quelque rapport avec le Perroquet par la forme du bec, par la tête & par les pieds. Il n'est point sauvage ; pendant le jour il se tient sur les arbres, proche des cabanes des Indiens, & le soir il se retire dans leurs cabanes ou dans les bois : le matin ces Oiseaux ne manquent jamais de revenir à leur ancien gîte, & y restent comme des Pigeons privés. Les Sauvages font grand cas des *Carindes* : ils leur arrachent des plumes trois ou quatre fois l'an pour faire des bonnets, garnir des boucliers, & orner des tapisseries.

CARIQUE ou CARICUM, *s. m. gr.* Nom d'un remede cathéretique, inventé par *Hippocrate*, dont la vertu est célebre pour déterger les ulceres & consumer les chairs superflues.

CARISEL ou CRESEAU, *sub. m.* Espece de Canevas, ou Toile claire, qui sert de fond pour travailler en tapisserie.

CARLIEN, *adj.* Terme d'Histoire, qui se dit, comme *Carlovingien*, de ce qui est la seconde Race de nos Rois, ou de ce qui appartient à cette Race.

CARLINE, *s. f.* Plante qui jette au milieu de ses feuilles, & sans tige, une sorte de Pomme épineuse. Ses fleurs, qui sont incarnates, & sa racine, passent pour un excellent *vermifuge*, & même pour un antidote contre les venins. On prétend qu'elle servoit à Charlemagne, pour chasser

la peste de son camp, & qu'elle tire son nom de celui de ce Prince.

CARLINGUE, *sub. f.* Nom de la plus grosse & la plus longue piéce de bois du fond de cale, dans un vaisseau, sur laquelle porte le pied du grand mât. On nomme de même la piéce de bois qui est au pied de chaque mât.

CARLINO, *sub. mas. ital.* Nom d'une monnoie d'Italie, qui vaut huit baïoques à Naples, quand elle est battue au coin de cette Puissance; & sept & demi à Rome.

CARLOCK, *sub. mas.* Nom d'une colle de Poisson, qui vient d'Archangel, & qui se fait de la vessie des Esturgeons. Elle sert pour éclaircir le vin, & pour la teinture.

CARME, *s. m.* Religieux d'un des quatre Ordres Mendians, qui prétend tirer son origine du Mont-Carmel, ancienne retraite des Prophêtes *Élie* & *Élisée*. Cette prétention a été fort combattue. C'étoient d'abord des Pélerins qui vivoient dans divers Hermitages, & qui furent réunis sous une Regle par *Albert*, Patriarche de Jérusalem, & petit-neveu du fameux *Pierre l'Hermite*. Ils passerent en Europe, vers 1238. Les *Carmes déchaussés*, ou *déchaux*, sont une réforme de cet Ordre, établie par sainte *Thérese*, en Espagne, vers 1590, & qui commença par un Couvent de Carmélites, à Avila. On appelle aussi *Carme* un excellent Acier de Hongrie & d'Allemagne, qui sert à faire des Ciseaux, des Burins, & d'autres instrumens, pour couper le fer à froid. *Notre-Dame du Mont-Carmel* est un Ordre Militaire de France, qui porte aujourd'hui le nom de *Saint-Lazare*, depuis qu'il a été rétabli par *Henri IV*, & qui ne doit être composé que de François, pour le distinguer d'un Ordre du même nom en Savoye. Anciennement il étoit composé de cent Gentilshommes, qui devoient accompagner le Roi sans cesse, en tems de Guerre, pour la garde de sa personne.

CARMENTALES, *sub. f.* Nom de certaines fêtes qu'on célébroit à Rome au mois de Janvier & de Février, en l'honneur de *Nicostrate*, mere d'*Évandre*, surnommée *Carmenta*, parce qu'elle avoit coutume de rendre ses oracles en vers.

CARMIN, *sub. m.* Couleur rouge fort vive, qui sert à peindre en miniature, & quelquefois à l'huile. Elle est composée de l'écume de bois du Brésil, battu dans un mortier, avec de la couleur d'or & du vinaigre blanc, qu'on fait bouillir & sécher.

CARMINATIFS, *adj.* Nom que les Médecins donnent à certains médicamens, dont la vertu est de dissiper, par degrés, les maladies venteuses. Ils appellent *Fleurs carminatives*, le *Melilot*, la *Camomille*, l'*Anet* & la *Matricaire*.

CARNA, *s. f. lat.* Nom d'une Déesse que les anciens Romains croyoient chargée du soin de procurer de l'embonpoint à leurs enfans.

CARNATION, *subst. f. lat.* Nom qu'on donne, en Peinture, aux parties du corps qui paroissent nues & sans draperie. On l'emploie, dans le même sens, pour le Blason, quelques-uns prétendent qu'il ne faut dire *Carnation* que des parties délicates, telles que la bouche & les joues; & que de la cuisse, par exemple, on doit dire qu'*elle est bien de chair*. Voyez *le Dictionnaire de Peinture*.

CARNAVAL, *sub. m.* Tems de réjouissance, qui précede le Carême, & qui s'observe avec un éclat extraordinaire en Italie, sur-tout à Venise.

CARNE, *s. f.* Terme de Géométrie. Nom que l'on donne aux angles d'une chose dure & solide, telle que la carne d'une table.

CARNÉ, *adj.* Épithete que les Fleuristes donnent aux fleurs qui ont la couleur de chair vive.

CARNEAU, *s. m.* Mot ancien, qui s'est changé en *Creneau*, & qui signifioit les embrasures ou les ouvertures qu'on laisse aux murs & aux parapets, pour tirer sur l'ennemi. Elles servoient autrefois pour tirer des fléches. Elles servent aujourd'hui pour le canon & pour la mousqueterie. On appelle aussi *Carneau*, ou *Carnan*, un angle que fait la voile d'un vaisseau vers la proue.

CARNELE, *sub. f.* Nom que l'on donne à la bordure qui paroît autour du cordon d'une monnoie, & qui forme la légende. *Carneler*, v. act. *Faire la Carnele*. *Carnelé*, adj. Terme de Blason.

CARNEROS DE LA TIERRA, *s. m.* Nom que les Espagnols donnent aux grands Moutons du Pérou, qui,

à la laine près & la grandeur, approchent beaucoup du Chameau. Les Péruviens l'appellent *Blamas*.

CARNET, *s. m.* Terme de Négoce, qui se dit d'un extrait qu'un Marchand tire du livre d'achat dans lequel sont contenues ses dettes passives, & les tems auquel il les doit payer.

CARNIENNES, ou JEUX CARNIENS. Nom de certaines fêtes instituées à l'honneur d'*Apollon*, par un Devin nommé *Carnus*. Elles se célébroient à Lacédémone, & avec quelque cérémonies militaires, parce qu'elles furent instituées dans un Camp. On appelloit aussi ces fêtes *Carnéies*.

CARNIFICATION, *s. f. lat.*, qui signifie *changement des os en chair*, & qui n'est en usage que pour cette étrange maladie. On dit aussi, *des os carnifiés*, ou qui *se carnifient*.

CARNIFICIER, *s. m.* Nom que l'on donne à l'arbre qui porte la *Casse*, & que d'autres appelient *Cassier*. Il vient de bouture, & croît fort vite; il porte beaucoup & deux fois l'année, comme presque tous les arbres qui sont naturels à l'Amérique; son bois est blanchâtre, assez mou, mais extrêmement coriace; son écorce est grise & fort raboteuse. Cet arbre vient très-grand, ses feuilles sont longues & étroites, d'un verd pâle; il pousse des fleurs jaunes par gros bouquets, qui ont une odeur assez agréable : aux fleurs succedent les Siliques ou la Casse, qui en est comme la moelle Ces Siliques pendent aux branches comme des paquets de chandelles, de douze, quinze, & même de vingt attachées ensemble : elles sont vertes avant d'être mûres; c'est à leur noirceur qu'on connoît quand il est tems de les cueillir; pour leur grosseur & leur longueur, cela dépend de l'âge de l'arbre & du terrein où il est planté : plus les Siliques ou bâtons de Casse sont gros, longs & pesans, plus la Casse est estimée.

CARNIVORE, *s. m. & adj.* Terme qui dérive de deux mots latins, & qui se dit d'une personne qui mange beaucoup de viande. On donne pareillement cette épithete à plusieurs Animaux qui se nourissent de chair.

CARNOSITÉ, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie une *excrescence de chair*, dans quelque partie du corps.

CAROBE, *s. m.* Arbre de l'Amérique, auquel on attribue d'excellentes propriétés pour la guérison de la vérole. Ses feuilles seules, dit-on, mâchées & appliquées sur les pustules, ne manquent point de les faire disparoître. L'Isle de Chypre produit une espece de fève, qu'on nomme *Carobes*.

CAROBE, *s. f.* Poids qui pese vingt minutes. *Voyez* MINUTES.

CAROCHE, *s. f.* Nom d'un bonnet, en forme de mître, où l'on voit des Diables peints dans les flammes, que l'Inquisition d'Espagne & de Portugal fait porter à ceux qu'elle a condamnés à mort.

CAROLIN, *s. m.* Nom d'une monnoie d'argent de Suede, sans effigie, ni cordon, ni marque sur tranche; ayant pour légende, *si Deus pro nobis, quis contrà nos?* Elle vaut dix-neuf sous deux deniers de France. Il y a pareillement une autre monnoie d'or que l'on appelle *Carolin* ou *Carlin* frappée au coin des différens Princes Souverains d'Allemagne. Le *Carolin* vaut vingt-quatre livres de France ou un louis.

CAROLUS, *subst. m.* Monnoie du regne de *Charles VIII*, Roi de France, qui étoit marquée de son nom & d'une croix couronnée d'une fleur de Lys à ses quatres branches. Elle valoit dix deniers. Les Anglois ont eu des piéces d'or du même nom, qui valoient treize livres quinze sols.

CARON, *s. m.* Nom qu'on donne aux piéces de lard à larder, c'est-à-dire, à celles dont on a ôté le maigre.

CARONADE, *sub. f.* Nom d'une sorte de canon nouvellement inventé par un François nommé *Caron*. On ne s'en sert que sur Mer. Ces canons sont plus courts & plus légers, & ont l'avantage de conserver leur force. Leur charge est ordinairement de 132 livres de balles, ils portent à 1800 toises. Lorsque l'ennemi se trouve près, il est sûr d'être en un instant mis hors de combat.

CARONCULES, *sub. f. lat.* Petites chairs glanduleuses qui sont dans le nez, dans le canthus de l'œil, & dans d'autres endroits du corps.

CAROPHYLOÏDE, *s. f. gr.* Nom d'une pierre figurée qui représente le clou de Girofle. Elle a plus proprement la forme d'une cloche, avec une étoile à plusieurs rayons au-dessus.

CAROTITES, *s. f.* Nom de deux arteres, une de chaque côté du cou,

qui servent à conduire le sang de l'aorte au cerveau.

CAROTTE, *s. f.* Plante de jardin, dont la racine se mange dans les potages & dans d'autres préparations. Il y en a de plusieurs especes, les unes jaunes, d'autres blanches, rouges, &c. on donne quelquefois le nom de *Carotte* à ce qui en a la forme. *Carotter*, en langage des Joueurs, se dit pour *jouer sur le jeu des autres, hasarder peu, jouer avec réserve.*

CAROUGE, *s. m.* Arbre de hauteur médiocre, qui porte une sorte de Cerise, laxative dans sa fraîcheur; & d'une vertu contraire, lorsqu'elle est seche. Le fruit du Carouge oriental est estimé.

CARPE, *s. f.* Poisson d'eau douce, fort commun en France. On distingue le mâle par la laite, & la femelle par les œufs, dont elle est toujours remplie. La *Carpe* n'a point de dents, ni même de langue, & l'on donne improprement ce nom à la chair de son palais. On appelle *Carpe*, en terme d'Anatomie, le poignet ou la partie du corps qui est entre le bras & la main. Le pied a aussi son *Carpe*, car le mot est masculin dans cette acception. On nomme les petites Carpes, *Carpeaux* & *Carpillons.*

CARPAT, *subst. m.* Nom que l'on donne aux bonnets des Grecs de l'Archipel; il est presque semblable à celui des Hongrois; d'où il arrive que les Poëtes donnent le nom même de *Carpat* à ceux qui le portent.

CARPESE, *s. m.* Plante vénimeuse qui étouffe ceux qui en mangent, après les avoir endormis. D'autres la confondent avec la Plante nommée *Carpésie*, qui n'est pas vénimeuse; ce qui fait voir du moins que le *Carpese* est peu connu.

CARPÉSIE, *subst. f.* Plante dont la graine nettoie les entrailles & les reins, & provoque l'urine. Quelques-uns croient que les reins du houx sont la vraie *Carpésie*, que les Apothicaires nomment *Cubebes.*

CARPIN, *sub. m.* Arbre commun en Italie, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles de l'Orme. On se sert du bois pour faire le joug des bœufs, parce qu'il est solide & léger.

CARPOBALSAMUM, *s. f.* Fruit dont on a parlé sous le nom de *Baume*. Il est rempli d'un suc jaune & mielleux, qui tient des qualités du Baume.

CARPOT, *s. m.* Droit d'un Propriétaire sur le quart de la vendange qui se fait sur son fond. Celui qui plante la vigne & qui se charge de l'entretien, jouit des trois quarts.

CARPTEUR, *s. m. lat.* Nom qu'on donnoit à Rome à celui des Esclaves d'une Maison, qui étoit chargé de couper les viandes lorsqu'elles étoient servies; ce qu'il devoit faire avec beaucoup d'adresse & de propreté.

CARQUOIS, *subst. m.* Nom d'une sorte d'étui long & gros à proportion, dans lequel on portoit des fleches dont la partie acérée touchoit au fond, & la partie opposée débordoit ordinairement par l'ouverture de l'étui qu'on faisoit rarement de maniere à pouvoir être fermé. On le portoit presque généralement sur le dos, mais de sorte que la partie supérieure s'élevoit un peu au-dessus de l'épaule, afin qu'on en pût aisément tirer des fleches, à mesure qu'on en avoit besoin.

CARRACIUM, *s. f. lat.* Nom d'une célebre Banniere ainsi appellée, parce qu'elle étoit élevée sur une tour roulante traînée par des Bœufs. Les Milanois la perdirent, ainsi que plus de dix mille hommes, dans une bataille que *Frédéric II* livra aux Lombards révoltés en 1238.

CARRARE. *Marbre de Carrare*, qui se tire près de Gênes, d'un lieu de ce nom, & qui est fort estimé.

CARRÉ, *sub. m.* Instrument d'Art. C'est un petit morceau d'acier, en forme de dé, dans lequel est gravé ce qui doit être en relief dans une médaille.

CARREAU, *s. m.* Nom d'une pierre qui est communément de quinze ou dix-huit pouces, très-liée, & de figure d'une Carpe, mais pointue des deux côtés, qui passe dans l'opinion vulgaire pour être tombée du Ciel avec la foudre; mais, comment concevoir qu'une matiere sulphureuse se condense en s'enflammant, plutôt qu'elle ne se dissipe? S'il tombe quelquefois des pierres du Ciel, elles doivent être sorties de la terre, poussées par la force de quelque puissante exhalaison qui s'est enflammée. On l'appelle aussi *Pierre de foudre.*

CARREGER, *verbe neut.* Terme de Marine, qui signifie, sur la Méditer-

ranée, ce que *louvoyer* signifie sur l'Océan, c'est-à-dire, *courir plusieurs bordées, en voguant à droite & à gauche, pour ménager le vent.*

CARRELET, *sub. m.* Poisson plat, de Mer, blanc d'un côté & gris de l'autre, avec quantité de petites taches rouges. On appelle aussi *carrelet* un filet de Pêche, a-peu-près semblable à la truble; & un outil d'acier, taillé en triangle, à l'usage de diverses sortes d'Ouvriers. On donne le même nom à d'autres instrumens, qui sont à-peu près de la même forme. Les *Carlettes* sont des limes douces qui servent à polir le fer.

CARRET, *s. mas.* Nom d'une sorte de fil, composé de cordons de cable, qui sert, sur Mer, à racommoder les manœuvres. C'est aussi le nom d'une des différentes especes de Tortues, la plus petite, & la seule dont l'écaille soit estimée.

CARRIERE, *sub. fém.* Nom qu'on donne aux lieux qui ont été creusés pour en tirer de la pierre. En termes de Manége, c'est un espace de terrein, dans lequel on fait courir un Cheval, ou sa course même. De-là vient qu'on applique ce terme à l'étendue d'un projet, ou d'une entreprise considérable. On dit, d'un homme, qu'*il s'ouvre pour lui une belle carriere*, ou qu'*il a fourni sa carriere*, En termes de Fauconnerie, la *carriere de l'Oiseau*, est un espace d'environ soixante toises, qu'il est dressé à monter.

CARROUSEL, *s. mas.* Nom d'une sorte de jeu d'exercice, autrefois en usage, & qui consistoit dans des courses accompagnées de charriots, de machines, &c. Ces sortes de spectacles avoient succédé aux *Joûtes.*

CARTABLE, *s. mas.* Mot barbare, dont on se sert au Pays latin, pour signifier un *porte-feuille.*

CARTAGER, *verbe act.* Terme de Vigneron, dont on se sert dans quelques Provinces de France, & particuliérement dans celle d'Orléans. *Cartager*, se dit de la quatrieme façon des Vignes.

CARTAME, *s. mas.* Plante d'environ un pied & demi de hauteur, dont les feuilles ressemblent à celles du Safran, & dont la graine est purgative. On distingue plusieurs sortes de *Cartame.* On le dit bon pour la poitrine, mais contraire à l'estomac; ce qui fait qu'on le corrige par quelque mélange.

CARTAYER, *verbe actif.* Maniere adroite de conduire une voiture, dans un mauvais chemin, en laissant les ornieres, ou les ruisseaux, entre les roues.

CARTE GÉOGRAPHIQUE, *s. f.* *Voy.* GÉOGRAPHIE. On appelle *Cartes réduites*, celles où les degrés de latitude vont en augmentant de l'Équateur vers les Poles, en raison des sécantes. On dit qu'elles sont *réduites en grand ou en petit point*, suivant que la division des degrés est en un plus grand, ou en un plus petit nombre de parties. Tout le monde convient que les Cartes réduites & les échelles de latitude, sont d'autant meilleures, que l'on prend de suite de plus petits arcs. On dit que les *Cartes* à jouer furent inventées en 1393, à l'occasion de *Charles VI*, Roi de France, pour l'égayer dans ses momens de tristesse & de mélancolie. Un Peintre lui en présenta les figures peintes sur des cartons, & formant l'image d'un Royaume. Il y avoit des *Rois*, des *Reines*, & des *Chevaliers* ou *Valets*; ceux-ci représentoient la *Noblesse*; le *Cœur* désignoit le *Clergé*; le *Pique*, les *Militaires*; le *Trefle*, les *Laboureurs*; le *Carreau*, les *Artisans*. Les différentes combinaisons de ces figures donnerent lieu, dans la suite, aux différens jeux de Carte: cependant il paroît par une défense portée en 1309, que les Cartes sont plus anciennes; puisque le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique jugea qu'il étoit nécessaire d'arrêter les excès que le jeu produit ordinairement, en défendant à ses nouveaux Sujets Prussiens de jouer aux dés & aux cartes pour de l'argent.

CARTEL, *sub. m.* Lettre ou billet de défi, pour appeller quelqu'un en duel. On donne aussi ce nom à la convention qui se fait entre deux Puissances, pour l'échange ou la rançon, des Prisonniers.

CARTELLE, *s. fém.* Terme d'Art. Les cartelles sont des planches choisies, qui servent à divers usages.

CARTILLAGE, *sub. m.* Substance épaisse & forte, qui n'est ni chair ni os, & qui entre dans la composition du corps humain. Il se dit de toute substance qui tient de l'os & de la chair.

CARTISANNE, *s. fém.* Terme de *Boutonnier*, de *Passementier*, de *Rubanier*, &c. Nom que l'on donne à un ornement composé d'un fond de vélin ou de peau de Veau, recouvert

de soie, de Milanoise, d'or ou d'argent, &c. On coupe d'abord son vélin, tantôt en pic, en sabot ou en pompon.

CARTON, *sub. mas.* Dessin qui se fait sur un papier fort, pour travailler d'après, en tapisserie ou en peinture. On appelle *carton*, en termes de Librairie, un supplément d'impression qu'on est quelquefois obligé de faire à quelques feuilles d'un Livre, lorsqu'il s'y est glissé des fautes qu'on veut réparer.

CARTONNIERES, *sub. fém.* Nom d'une espece de Guêpes d'Amérique, de l'espece de celles qu'on nomme *Aériennes*, parce qu'elles établissent leur demeure en plein air. Leur guêpier, qu'elles suspendent à des branches d'arbre, ressemble à une boîte de *carton*, en forme de cloche allongée, qui n'auroit, pour entrée, qu'un trou d'environ cinq lignes de diametre. On en a transporté de la Cayenne, en France.

CARTOPHILAX, *s. m. gr.* Terme d'Eglise. Nom que l'on donnoit anciennement aux Inspecteurs des Chartes, ou Chanceliers des Églises Patriarchales.

CARTOUCHE, *s. f.* Espece d'étui dans lequel les Soldats & les Chasseurs mettent la poudre & le plomb. C'est aussi un ornement de Sculpture, en forme de table, avec des enroulemens, sur lequel on met quelquefois des inscriptions. Dans ce dernier sens, *Cartouche* est masculin.

CARTULAIRE, *sub. m. lat.* Mémoires ou Registres qui contiennent les antiquités, les droits & les titres d'une Église séculiere ou réguliere.

CARVELLE, *sub. f.* Terme de Marine. On dit qu'un navire est mâté en *carvelle*, lorsqu'il a quatre mâts sans mât de hune.

CARVI, *sub. mas.* Plante qui croît dans les Prés, dont la semence est une des quatre chaudes majeures, & produit les même effets que l'Anis. Le *Carvi* differe peu du Panais sauvage.

CARUS, *s. m.* On donne ce nom, en Angleterre, à une sorte d'apoplexie, qui fait tomber le Patient dans un profond sommeil, avec une privation soudaine de sentiment & de mouvement, accompagnée d'une fievre aiguë.

CARYOCOSTINUM, *sub. m. gr.* Composition médicale, ou électuaire, qui s'emploie pour les gouttes bilieuses.

CARYOPHILLATE, *sub. fém. gr.* Plante vulnéraire, céphalique & cardiaque, dont la fleur est jaune, & les feuilles divisées en trois à la cime de leur queue. Elle croît près des buissons, le long des chemins On ne se sert que de sa racine. La *Caryophillate*, des montagnes est un peu differente.

CASBEKÉ, *s. m.* Nom d'une monnoie de Perse; il y en a de deux sortes; *le simple* & *le double*, le premier vaut cinq deniers & une maille de notre monnoie, le second vaut onze deniers.

CASCADE, *s. f.* Mot emprunté de l'Italien, qui signifie une *chûte d'eau*, ou *plusieurs chûtes*, par degrés, soit naturelles ou artificielles, pour servir d'ornement à un jardin.

CASCANE *s. fém.* Terme de Fortification. C'est une espece de puits, au fond duquel on ouvre une galerie, sous terre, pour éventer quelque mine.

CASCARILLE, *sub. f.* Nom d'une sorte de Plante des Isles de Baham, du Pérou & de la Nouvelle-Espagne, dont l'écorce, qui est une espece de Quinquina, est fort en usage & très-vantée, à cause de ses vertus fortifiantes, répercussives, diaphorétiques & sédatives. On s'en sert avec beaucoup de succès dans les fievres exanthématiques, catharrales, intermittentes, inflammatoires, dans les affections spasmodiques, convulsives, &c. Il y en a de deux sortes: la *Cascarille grise* vaut mieux que la *rougeâtre*.

CASE, *s. f.* Terme d'Imprimerie. C'est un grand quarré de bois, divisé en partitions, ou en petites cellules, dont chacune renferme, en rang alphabétique, les caracteres qui servent à composer les planches pour l'impression. *Caser*, en termes de trictrac, ou faire une *case*, c'est mettre deux dames sur une fleche.

CASEMATE, *sub. f.* Lieux voutés, dans les Places de guerre, qui servent à divers usages militaires.

CASERNES, *s. f.* Grands bâtimens qui sont ordinairement placés sur les remparts d'une Ville, pour servir de logement à la garnison.

CASH, *sub. mas.* Nom d'une petite monnoie de plomb, qui a cours chez les Achinois; c'est la même monnoie que l'on appelle *Petties* à Bantame. Quinze cens de ces piéces font un *Mese*, qui est une petite piéce d'or

fort mince, marquée de chaque côté avec des caracteres Malayens, & vaut quinze sous d'Angleterre : seize *mess* font un *tale*, qui revient à vingt schellings ; cinq *tales* font un *bancal*, qui est une sorte de poids ; & vingt *bancals* font un *catty*, autre sorte de poids.

CASIASQUIER, *s. m.* Titre d'Office chez les Turcs, qui correspond à celui de *Surintendant de Justice*. Il n'y en a que deux, l'un pour la partie d'Europe & l'autre pour celle d'Asie.

CASNAGY, *s. mas.* Nom que l'on donne au premier Ministre de la Régence d'Alger.

CASOAR, *s. m.* Oiseau des Indes, d'une hauteur considérable, & qui a des caracteres distinctifs qui le séparent de la classe de tout autre Oiseau. La tête du *Casoar* a une crête en forme de casque qui n'est que le crâne allongé : ses plumes au premier coup d'œil ressemblent à du poil ou à du crin : elles ont deux tiges qui sortent du même tuyau, & les barbes sont dures, pointues & luisantes. Au bout des aîles il y a cinq piquans de différentes longueurs, courbés en arc, suivant la figure du corps : ces piquans sont dans la même proportion que les cinq doigts de la main humaine. Le *Casoar* ne seroit-il point comme la Chauve-Souris, la nuance entre le quadrupede & l'Oiseau ? Quoi qu'il en soit, cet Oiseau est fort rare ; l'Histoire ne fait mention que de celui qu'un Prince de Java envoya dans le dix-septieme siecle aux Hollandois, & d'un autre que le Gouverneur de Madagascar envoya le siecle dernier à la Ménagerie de Versailles. Le *Casoar* est, après l'Autruche, le plus massif de tous les Oiseaux connus, & il a comme elle des aîles inutiles pour le vol.

CASQUE, *s. m.* Espece de bonnet militaire, armé de fer, pour défendre la tête & le cou. Le *Casque*, dans le blason, est la vraie marque de Chevalerie. Avant le dernier siecle tous les casques étoient fermés ; mais aujourd'hui ils ne doivent pas être moins distingués, par leur situation & leur forme, que par leur matiere, suivant les différens degrés de Noblesse. On appelle *Casque* une grosse coquille des Indes, qui sert pour les grottes de rocaille. Le *Serpent casqué*, est une espece de Serpent qui a la tête comme armée d'un *casque*. Il y a aussi des *Vers casqués*. *Casque* est aussi le nom d'une sorte de Chien sauvage de Buenos-Ayres en Amérique : ces Chiens ont pour l'ordinaire la tête plate & longue, le museau effilé, le corps mince & décharné. Ils sont très-légers à la course, & s'apprivoisent aisément lorsqu'ils sont petits, & sont bons pour la chasse.

CASSANEVE, *s. mas.* Nom d'une sorte d'arbre d'Éthiopie, dont les feuilles sont toujours vertes, & ressemblent à celles du Laurier. On en tire une résine d'une odeur fort agréable. Ses fruits sont comme des Pommes d'Api. Au-lieu de fleurs, il pousse dehors une certaine matiere ou gomme jaune, qui étant rôtie au feu, se mange avec plaisir ; au-lieu que si on la mange crue, c'est un poison pour l'estomac : & elle est si caustique, que si elle touche la chair nue, elle y engendre des pustules & y fait des plaies.

CASSAVE, *s. f.* Pain composé de la racine d'une Plante nommée *Manioque*, dont on se nourrit dans plusieurs parties de l'Afrique & de l'Amérique, quoique le suc de cette Plante soit un poison mortel. On rape & on fait sécher la racine du Manioque, pour en faire du pain.

CASSE, *sub. f.* Fruit du Cassier, grand arbre des Indes. La forme de ce fruit est celle d'un bâton. Il contient une moelle noire, rafraîchissante & purgative, dont on se sert aussi extérieurement pour les inflammations. La *Casse aromatique* est l'écorce d'un autre arbre Indien, qui ressemble à la Cannelle, & qui a les mêmes propriétés. Elle entroit dans l'huile sainte des Juifs. On appelle *casse*, le trou d'une aiguille. Elle est à *casse ronde*, ou à *casse longue*, ou à deux *casses*.

CASSE-NOISETTES, *s. m.* Oiseau singulier qui a été commun aux environs de Soissons & de Fontainebleau. Il a un pied de long, un bec de deux pouces, des jambes courtes, des griffes recourbées, & un plumage nuancé de rouge & de blanc : Il fait son nid dans le creux des arbres, & en retrécit l'entrée avec de l'argille, en ne laissant qu'une très-petite ouverture ; il se nourrit d'insectes & de noisettes : l'adresse avec laquelle il fend les noisettes, & en tire l'amande, lui a fait don-

ner par le peuple le nom de *Casse-Noisettes.*

CASSENOLLE, *sub. f.* Nom que les Teinturiers donnent à la Noix de Galle qui sert à leurs opérations.

CASSERON, *sub. m.* Nom d'une sorte de poisson, dont les nageoires sont larges, & qui lui servent à voler.

CASSETIN, *s. m.* Terme d'Imprimerie; c'est le nom que l'on donne aux loges des letres.

CASSIDOINE, *s. f.* Pierre précieuse, dont les Anciens faisoient des vases qu'ils estimoient beaucoup. Les plus belles sont d'un purpurin qui tire sur le blanc, ou nuées en forme d'Arc-en Ciel.

CASSIER de BUÉNOS-AYRES, *s. m.* Arbrisseau dont les feuilles sont, pour la grandeur, plus courtes que celles de l'Amomum. Il porte ses fleurs par bouquets, au bout de chaque branche. Elles sont en rose, & d'un très-beau jaune. Cet arbrisseau fleurit au mois de Septembre, & il a beaucoup d'éclat, à cause de sa grande quantité de fleurs. Il aime l'eau & le soleil. On l'éleve en pot, qu'on doit serrer dans l'Orangerie. Il se multiplie de graines, qu'il faut semer sur couche.

CASSINE, *sub. f.* Nom que l'on donne en Italie aux petites Maisons de campagne, qui sont des rendez-vous pour la Noblesse; comme l'on donne le nom de *Bastide* à celles de Provence. D'autres disent *Casin* au masculin, au lieu de *Cassine.*

CASSIOPÉ, *s. f.* Constellation de l'hémisphere du Nord, à laquelle *Ptolomée* donne quinze étoiles, *Tycho-brahé* vingt-cinq, & *Flamstead* cinquante-cinq. En 1572 on découvrit, dans cette constellation, une nouvelle étoile, qui parut d'abord aussi grande que Jupiter même, mais qui diminuant, par degrés, disparut au bout de dix-huit mois.

CASSIS, *s. mas.* Terme qui vient du latin & qui signifie *Casque.* On donnoit autrefois ce nom à certains vaisseaux.

CASSOBEQUI, *s. m.* Nom d'une petite monnoie de Perse, qui vaut un sou quatre deniers de France.

CASSOLETTE, *s. f.* Petit réchaud de métal où l'on fait brûler des parfums, pour satisfaire l'odorat. En termes d'Architecture, c'est un vase de Sculpture, qui paroît jetter des flammes ou de la fumée.

CASSOT, *sub. m.* Nom que les Négres du Sénégal donnent à leurs pipes; dont la tête est de terre assez bien travaillée; celles des Dames sont d'or ou d'argent; le canal ou tuyau qui est long de dix-huit à vingt pouces, est de roseau enjolivé de cercles d'or, d'argent, de corail & d'ambre.

CASSOROVAN, *s. m.* Petit Poisson de mer, de la grosseur de l'Anchois, & beaucoup plus estimé. Il se trouve dans les Mers des Indes occidentales. On assûre qu'il a deux prunelles dans chaque œil, avec lesquelles il voit au-dessus & au dessous de lui.

CASSUMMUNIAR, *sub. f.* Nom d'une racine des Indes Orientales, de la grosseur du petit doigt, de couleur brune & d'un goût aromatique, qu'on nous apporte comme un remede excellent pour la paralysie, & pour toutes les maladies des nerfs. On ignore quelle est la Plante.

CASTAGNETTES, *s. f.* Instrument d'origine Espagnole, qui consiste en deux petites écailles d'ivoire, ou de bois, creuses, assez semblables à l'écaille d'une châtaigne, d'où leur vient leur nom, & qui étant jointes ensemble, par une petite corde, sont battues l'une contre l'autre par un danseur, pour marquer ses mouvemens & cadences. C'est aussi le nom d'une étoffe de soie, de laine & de fil.

CASTAGNEUX, *sub. m.* Oiseau aquatique qu'on nomme aussi *Zouchet*; Voy. ce *dernier mot.*

CASTANITE, *s. f.* Nom d'une pierre argilleuse, de la couleur & de la forme d'une châtaigne.

CASTE, *s. f.* Nom que toutes les relations donnent aux Races, ou aux Tribus, dans lesquelles sont divisés les Idolâtres des Indes Orientales. La *Caste des Bramines.*

CASTELLAN, *s. m.* Titre de dignité en Pologne. Les Castellans sont des Sénateurs de l'ordre inférieur, qui tiennent rang, dans les assemblées, au-dessous des Palatins & des hauts Sénateurs. Ils sont comme Lieutenans de Province, pour commander, dans quelques parties d'un Palatinat, sous le Palatin.

CASTELOGNE, *s. f.* Nom d'une

espece de couvertures de lit, qui sont faites d'une laine très-fine

CASTILLAN, *s. m.* Petit poids d'Espagne, qui se divise en huit tomines. Six castillans & deux tomines font l'once Espagnole. Le *castillan* est la centieme partie d'une livre d'Espagne, qui est d'environ un sixieme & trois quarts pour cent, moins pesante que notre poids de marc; de sorte que cent dix-sept marcs Espagnols n'en font que cent dix de France.

CASTINE ou GASTINE ou GATINE, *s. f.* Nom d'une espece de terre seche & pierreuse, qui ne se trouve guere qu'auprès des mines de fer; sa propriété consiste à améliorer une terre forte & humide; on s'en sert aussi dans la fusion du fer, ce qui en rend le travail plus facile & plus avantageux.

CASTONATE, ou mieux, CASSONADE, *s. f.* Sucre grossier & mal blanchi, qui s'emploie ordinairement à la composition des confitures. Le nom de *Cassonade* vient du mot Espagnol *Cassa*, qui signifie *caisse* ou *coffre*, parce qu'avant qu'on fît du Sucre aux Isles, celui qui venoit du Brésil en France, ou de la Nouvelle Espagne, étoit dans des caisses, d'où lui est venu le nom de Sucre encaissé ou de *Cassonade*, qui est resté au sucre que l'on fabrique aux Isles; quoiqu'on ne se serve pas de caisses, mais de barils pour le mettre, & l'apporter en Europe.

CASTOR, *s. m.* Animal amphibie, qui vit successivement dans l'eau & sur terre. Il est blanc ou cendré, ses dents sont fort tranchantes, son corps court & ramassé, ses pattes de devant comme celles d'un Chien, & celles de derriere comme celles d'une Oie, avec cinq doigts joints par une membrane. Sa queue est longue d'environ un pied, large de quatre doigts, sur un pouce d'épaisseur, & sans aucun poil. Elle lui sert à nager, avec les pieds de derriere; & comme de truelle, pour se bâtir une loge qui a quelquefois trois étages. Son poil est la matiere de nos plus fins chapeaux.

CASTOREUM, *s. m.* Nom d'une matiere résineuse & liquide, qui s'épaissit hors de quatre poches qui sont sous les intestins du Castor, d'où lui vient le nom de *Castoreum*. On l'emploie comme un excellent remede contre les venins, les vapeurs, &c. mais il se noircit & se gâte quand il est vieux; & c'est alors un dangereux poison. Le *Castor* se sert de cette matiere pour humecter sa queue, afin d'en chasser le froid & l'humidité. Les Anciens se sont trompé en croyant que cet Animal s'arrachoit les testicules, lorsqu'il étoit poursuivi par les Chasseurs. Ce sont précisement ces quatre glandes ou poches qu'il a près des aines, & qu'il s'arrache probablement pour être plus léger à la course.

CASTRATION, *subst. fém. latin.* Opération violente, par laquelle on prive les mâles de la propriété de leur sexe, qui sert à la génération. Elle s'exerce sur les hommes en Turquie, où l'on a besoin d'Eunuques pour la garde des femmes; & en Italie, où l'on aime les voix d'hommes, telles qu'elles deviennent après cette barbare exécution.

CASUARIUS, *s. m.* Nom du plus grand Oiseau qui soit connu. Il est de la grandeur d'un Veau; son corps au lieu de plumes, est couvert d'un gros poil noir; son cou est orné d'une barbe bleue & rouge, & il a une espece de couronne élevée sur la tête; ses ailes sont très-petites, relativement à sa masse, ce qui l'empêche de s'élever & de se soutenir en l'air comme les autres Oiseaux: mais il court avec une vitesse qui surpasse celle d'un Cheval au galop. Cet Animal est fort vorace & se nourrit de fruits, de légumes & de pain de seigle. On le trouve aux Isles Moluques.

CASUISTES, *s. m. lat.* Classe de Théologiens, qui s'appliquent à résoudre les *cas*, ou les difficultés de conscience, par les regles de la raison & du christianisme.

CATACHRESE, *subst. fém. grec.* Figure de Rhétorique, qui consiste, suivant son origine grecque, dans l'abus d'un mot qu'on applique à quelque sens, propre & naturel. Ainsi l'on dira d'un sot, qu'*il est un fort joli homme.*

CATACOMBES, *s. f.* Lieux souterrains, près de Rome, qui servoient anciennement pour la sépulture des Esclaves, & où les Chrétiens se cacherent ensuite, pendant les persécutions. Comme ils y enterroient aussi

leurs morts, avec quelques marques qui rendent aujourd'hui témoignage de leur Religion, l'usage est d'en tirer quelquefois les corps que l'on reconnoît à différens signes; & le Pape, après leur avoir imposé un nom, les donne à diverses Églises pour y être exposés à la vénération publique.

CATACOUSTIQUE, *sub. f.* Mot composé du grec, qui signifie *la science de faire des échos*, c'est-à-dire, *des lieux où les sons se répetent*.

CATADOUPE, *s. f.* *Chûte d'eau*. C'est la même chose que *Cataracte*.

CATAFALQUE, *s. m.* Mot emprunté de l'Italien, qui signifie une sorte d'échafaud, ou d'ouvrage d'Architecture, pour tenir lieu de la présence d'un cercueil, dans quelques cérémonies ecclésiastique qui se fait pour un Mort.

CATAGMATIQUES, *s. m.* Nom grec, qu'on donne à certains médicamens qui servent à guérir les fractures des os.

CATALECTE, *adj gr.* Les Anciens nommoient *Vers catalectes*, ceux auxquels il manquoit une syllabe; comme ils les appelloient *Brachicatalectes* lorsqu'il leur manquoit un pied entier. On se sert à présent du mot *catalectes*, pour exprimer des fragmens d'ouvrages anciens, ou certains ouvrages qui n'ont point été achevés.

CATALEPSIE, *sub. f. gr.* Espece d'Apoplexie, qui prive de la connoissance & du sentiment, mais qui n'ôte point la respiration, & qui laisse les yeux ouverts, avec une apparence tranquille.

CATALOGUE, *s. m. gr.* Liste ou Inventaire des noms, ou de choses.

CATALOTIQUE, *adj.* & *s.* Nom d'un remede pour dissiper les marques grossieres des cicatrices qui paroissent sur la peau.

CATALPA, *s. m.* Arbre moyen de pleine terre. Il est cependant prudent de ne le mettre que quand il a au moins deux ans. Jusqu'à ce tems on peut l'élever dans de grands pots. Lorsqu'on l'expose à l'air, il faut l'envelopper de paille pendant les grandes gelées. Ses feuilles ressemblent à celles du Lilas; mais elles sont beaucoup plus grandes. Ses fleurs forment une belle grappe, comme celle du Maronnier d'Inde. Les fleurs en sont plus colorées & ont une odeur agréable. Elles sont blanches & pourpres, & paroissent au mois de Juillet C'est un arbre superbe, sur-tout lorsqu'il est en fleurs. Il lui faut une bonne terre, & une moyenne exposition du Soleil. On le multiplie de graines, & il ne fleurit qu'au bout de six ou huit ans. On peut encore le marcotter, on en faire des boutures.

CATAMITE, *sub. m.* Nom injurieux, qui se dit d'un jeune-homme adonné aux plaisirs de la chair.

CATANANCÉE, *s. f.* Plante peu connue des modernes, que les Anciens croyoient propre à faire naître l'amour, & que les femmes de Thessalie employoient dans leurs philtres. On en trouve la description dans *Dioscoride*.

CATAPAN, *sub. mas.* Nom d'une charge que les Grecs donnoient dans les dixieme & onzieme siécles aux Gouverneurs de ce qu'ils possédoient encore dans l'Italie Méridionale.

CATAPASME, *s. m. gr.* Médicament pour les ulceres. C'est une poudre qui les adoucit & les desséche.

CATAPHORE, *s. m. gr.* Maladie qui consiste dans un profond assoupissement.

CATAPHRACTE, *s. m. gr.* Espece de bandage qui sert pour les grandes luxations, ou les fractures des côtes, &c. Son nom, qui signifie une *Cuirasse*, lui vient de sa forme. On donnoit anciennement l'Épithete de *Cataphracte* à un homme bien couvert de son armure, & même à un Cheval équipé pour le combat. C'est aussi le nom d'un Poisson de Mer, qui est par-tout couvert d'écailles osseuses, & qui se trouve dans les Mers du Nord.

CATAPHRYGIENS, *s. m.* Hérétiques Sectateurs de *Montanus*, au second siécle, dont les principaux étoient de Phrygie. On prétend qu'ils donnoient le Baptême aux Morts, & pétrissoient le pain de l'Eucharistie avec le sang de quelques enfans, qu'ils piquoient d'une infinité de coups d'aiguilles. Ceux qui survivoient à cette cruelle opération, devenoient les Prêtres de la Secte, & passoient pour Martyrs.

CATAPLÂME, *s. m. gr.* Mêlange de racines, d'herbes, de fleurs, de semences, de farines, de graisses, &c.

qu'on fait cuire en consistance d'onguent, ou de bouillie, pour l'appliquer extérieurement sur quelque mal, ou pour l'en enduire, suivant le mot grec.

CATAPUCE, *sub. f.* Plante, nommée autrement *Palma Christi*, dont le tronc & les branches sont creux comme le roseau, & dont la graine rend une huile médicinale. Il y a une autre sorte de *Catapuce*, qui s'appelle *Espurge*.

CATAPULTE, *s. f. gr.* Ancienne machine qui servoit, avant l'invention des armes à feu, à lancer des dards & des javelots.

CATARACTE, *sub. f. gr.* Chûte d'eau, qui se fait avec beaucoup de violence & de bruit, lorsqu'une riviere, cessant de couler dans des lieux plats, tombe d'une certaine hauteur, comme le Nil & d'autres fleuves. On appelle aussi *Cataracte* une maladie des yeux, causée par une concrétion d'humeurs, qui forme une taie entre la cornée & le crystallin.

CATARE ou CATARA, *sub. m.* Nom d'une mesure d'Espagne pour les liquides, qui contient environ trois pintes de Paris.

CATARRHE, *sub. m. gr.* Fluxion d'humeurs qui tombent, de la tête, sur les parties inférieures du corps.

CATASTASE, *s. f. gr.* Acte d'une piéce de Théâtre, où le nœud de l'intrigue est dans toute sa force. Ce mot s'emploie aussi pour signifier la nature ou l'état habituel d'une chose.

CATASTROPHE, *s. f. gr.* Conclusion d'une piéce de Théâtre, où l'intrigue se dénoue & s'explique ouvertement. De-là vient qu'on nomme aussi *Catastrophe* la fin, ou le dénouement de toutes sortes d'aventures, sur-tout des aventures tragiques.

CATÉCHESE, *s. f.* Mot Grec qui signifie *Instruction*. St. *Cyrille de Jérusalem* donna ce nom aux vingt-trois instructions qu'il composa, dont dix-huit étoient pour expliquer le Symbole aux Catéchumenes, & les cinq autres pour instruire les nouveaux Baptisés sur les trois Sacremens qu'ils venoient de recevoir. Le style de ces instructions est simple, net, tel qu'il convient à ces sortes d'ouvrages. Il expose avec exactitude ce que l'Église croit, & réfute avec solidité ce qu'elle rejette. Il y a pourtant quelques idées vraiment singulieres, mais qui tenoient peut-être aux opinions reçues de son tems. On prononce *Katékeze*.

CATÉCHISME, *s. m. gr.* Explication, par demandes & par réponses, de la croyance & des usages d'une Religion. Ce mot peut être appliqué à toute explication d'Art & de Doctrine, qui se fait par la même méthode. *Catéchiser*, c'est instruire par cette voie. On nommoit anciennement *Cathécumenes*, ceux qui se faisoient instruire pour recevoir le Baptême.

CATÉCHISTES. (*Ordre de Catéchistes*). Nom que l'on donna dans le seizieme siécle à certains Disciples de *César de Bus*, natif de Cavaillon, qui forma à Avignon une Compagnie de personnes zélées, dont le principal devoir étoit d'enseigner la Doctrine Chrétienne. L'Instituteur en fut élu Général l'an 1598, après que son Institut eut été confirmé par le Pape *Clément VIII*. *César* se borna à proposer pour toute Regle à ses Disciples, l'Évangile & les Canons, n'y ajoutant que quelques statuts qui en étoient comme l'explication. On est encore redevable à ce saint Fondateur de l'établissement des *Ursulines* en France. *Cassandre de Bus*, sa niéce, *Françoise de Bremond*, sa pénitente, furent les premieres Religieuses de cette Congrégation, destinée à l'instruction des personnes de leur sexe.

CATEJE, *sub. f.* Nom d'une ancienne arme Gauloise, qui étoit un dard fort pesant qu'on lançoit de près : sa longueur étoit d'environ une coudée.

CATHARES, *s. m. pl.* Dénomination que les *Novatiens* (Hérétiques du quatrieme siécle), s'étoient arrogée par un fond d'orgueil d'autant plus insupportable, que le mot *Cathare*, en grec, signifie *pur*. Les *Paulianistes*, autres Hérétiques contemporains, qui eurent *Paul de Samosathes* pour Chef, prirent aussi cette dénomination.

CATHARÉTIQUES, *sub. mas. gr.* Médicamens, appellés aussi *Sarcophages*, qui rongent les excroissances de chair.

CATHARTIQUE, *adj.* Mot emprunté du grec, qui signifie, en général, *purgatif*. On distingue les *Cathartiques déjectoires* & *vomitoires*, c'est-à-dire, qui agissent par haut ou par bas.

CATHÉDRALE,

CATHÉDRALE, *sub.* & *adj. lat.* Mot destiné à signifier l'*Église principale d'un Diocese*, & qui est le siége de l'Évêque. *Ex Cathedra*, terme purement Latin, qui signifie *de dessus son siége*, ou *sa chaire*, est passé dans notre langue, pour exprimer que le Pape a porté quelque Décret en qualité de Chef de l'Église universelle. *Cathédrer* se dit quelquefois pour *présider*, tenir la chaire.

CATHÉDRATIQUE, *adj.* & *s. f. lat.* Nom d'un ancien droit que l'on appelle *Cens* ou *Droit du Synode*, qui fut établi vers la fin du sixieme siécle; c'étoit une redevance annuelle de deux sous d'or, en reconnoissance de la supériorité Épiscopale. Ce droit se payoit quelquefois à l'Évêque pendant le cours de ses visites : à présent les Curés l'apportent au Synode : mais en plusieurs Dioceses il n'en est plus question.

CATHÉGORIE, *sub. f. gr.* Ordre de choses, rang convenable dans lequel une chose doit être placée. De-là vient *Cathégorique*, c. à d. ce qui est bien ordonné, & tel qu'il doit être. En Logique, un terme *Cathégorique* est celui qui porte son idée par lui-même, qui signifie, seul, une chose déterminée, comme *Cheval*, *pierre*, &c.

CATHÉRÉTIQUE, *adj.* & *s. mas.* Terme de Pharmacie, qui se dit des remedes qui ont la propriété de consumer les chairs baveuses, & les excroissances qui viennent dans les plaies & les ulceres; tels sont la *poudre de sabine*, *l'alun brûlé*, *le précipité rouge*, *la chaux vive*, &c. ils different des caustiques ou cauteres, en ce qu'ils ne brûlent point, & n'agissent pas avec tant de violence.

CATHERINE. (*Ordre de Sainte-Catherine*). Ordre honoraire de Russie, créé en 1715, seulement pour les Dames, par *Catherine*, femme du Czar *Pierre*. La marque de l'Ordre consiste en une Croix, au milieu de laquelle est une médaille, & au milieu de la même médaille, *Ste.-Catherine*; ayant devant elle une Croix d'argent, le revers est émaillé de blanc. L'étoile est un médaillon rond, dans lequel est au bas une portion de roue surmontée d'une Croix, avec les lettres initiales R. O. E. S. Autour est écrit en Langue Russe, *pour l'Amour de la Patrie*, le cordon est rouge liseré de blanc.

CATHETE, *s. m.* Mot qui signifie en grec, *le plomb d'un Maçon*, & qu'on emploie pour signifier une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre. On dit, en catoptrique, *cathete d'incidence* & *cathete de réflexion*. Toute ligne qui, tombant sur une autre, forme un angle droit, se nomme *ligne cathétique*.

CATHÉTER, *s. m.* Instrument de Chirurgie. C'est une sonde creuse & recourbée, faite pour être introduite dans la vessie. *Cathétérisme*, s. mas. Opération de Chirurgie, par le moyen de laquelle on tire l'urine de la vessie, ou l'on y fait des injections.

CATHOLICON, *sub. m.* Médicament simple ou composé, qui, suivant la signification du mot grec, convient universellement à toutes sortes de maladies, à toutes sortes de tempéramens, & à toutes sortes d'âges. Le plus commun est celui qu'on appelle *Catholicon de Nicolas*, du nom de son Auteur.

CATHOLIQUE, *adj.* Mot grec, qui signifie *Universel*, & qu'on applique à l'Église Romaine, & à ceux qui font profession de lui être attachés.

CATI, *s. m.* Apprêt qu'on donne, par la presse, aux étoffes de Laine, pour les rendre plus fermes & plus lustrées. *Catir*, v. act. se dit dans le même sens. *Catisseur*, s. m. Celui qui donne le *Cati* aux étoffes. *Cati* est aussi le nom d'un poids des Indes Orientales.

CATI-CHERIF, *sub. m.* Nom que l'on donne en Turquie aux ordres émanés de la part du Grand-Seigneur.

CATICHES, *sub. fém.* Nom qu'on donne aux trous qui servent de retraite aux Loutres.

CATILINAIRE, *subst. fém.* Terme qui ne s'emploie qu'au figuré, pour exprimer quelque faction, à la façon de *Catilina*, célebre séditieux Romain.

CATOCHE, *sub. m. gr.* Nom que les Médecins donnent à une maladie convulsive de tout le corps, qui le retient dans la posture où la maladie l'a surpris. Semblable à une statue, celui qui est attaqué de cette maladie, demeure les yeux ouverts, sans voir, sans sentir, sans entendre, sans faire aucun mouvement; mais quand on le pousse, il se meut, fait un pas ou

deux, & reste dans la situation où il se trouve : c'est la même chose que la Catalepsie.

CATOCHITE, *sub. f. gr.* Nom d'une pierre, qui se trouve dans l'Isle de Corse, & qui, par une viscosité naturelle, retient la main lorsqu'on l'applique dessus.

CATOLI, *s. m.* Nom d'une espece de hotte dont les femmes Caraïbes se servent pour apporter au Carbet, le Manioc, les Bananes, les Patates, le Poisson & les autres choses qu'elles vont chercher dehors. Il y en a de deux sortes, les unes sont à jour, les autres sont à plein.

CATOPTRIQUE, *subst. fém. gr.* Science de la vision réfléchie, ou partie de l'Optique, qui explique la réflexion des rayons de lumiere, par ses principes & ses effets. *Catoptrique* se prend aussi pour adjectif.

CATOPTROMANCIE, *sub. f. gr.* Espece de devination, qui se fait en regardant dans un miroir.

CATTEQUI, *subst. mascul.* Toile de Coton bleue, qui nous vient des Indes Orientales, par la voie de Surate.

CATTEROLES, *sub. f.* Trous que les femelles des Lapins creusent dans la terre, pour y faire leurs petits, hors de leurs terriers ordinaires. On les nomme aussi *Rabouilleres*.

CAVAGNOLE, *sub. masc.* Nom d'une sorte de jeu de hasard, qui est une espece de *Biribi*, où tous les joueurs ont des tableaux, & tirent les boules à leur tour. On croit que les Espagnols sont les inventeurs de ce jeu.

CAVALAGE, *sub. m.* Nom qu'on donne à l'accouplement des Tortues pour la génération.

CAVALCADE, *s. f.* Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie une marche pompeuse à Cheval.

CAVALCADOUR, *adj.* Ce terme n'est d'usage que dans cette phrase : *Ecuyer-Cavalcadour.* C'est celui qui a soin des Chevaux & de tous les équipages de l'écurie d'un Prince. Le mot de *Cavalcadour* est Espagnol.

CAVALIER, *sub. m.* En termes de Fortification, c'est un amas de terre, dont le sommet compose une plate-forme, sur laquelle on dresse des batteries de canon, pour nettoyer la campagne, ou pour détruire quelque ouvrage de l'ennemi.

CAVALLON. *V.* Bois de Merrein.

CAVALOT, *s. m.* *Piéce à cavalot.* C'est une espece de canon du troisieme genre, fait de fer battu, qui tire jusqu'à une livre de balles de plomb, avec égale pesanteur de poudre de mousquet, ou demi-pesanteur de poudre fine. Il porte de mille à quinze cens pas. Sa longueur est de sept à dix pieds. Il est bon pour la forteresse & la campagne.

CAVALQUET, *sub. m.* Nom d'un son particulier de la trompette, qu'on emploie dans la Cavalerie, lorsqu'elle approche des Villes, ou qu'elle les traverse.

CAUDATAIRE, *s. f.* Titre d'Office. On donne ce nom, en Italie, à des Officiers qui portent la queue au Pape, aux Cardinaux, &c.

CAUDIVERBERA, *s. m. lat.* Espece de Lézard qui agite sans cesse sa queue, & qu'on appelle aussi pour cette raison *Lézard fouetteur.* Ce reptile l'emporte par sa taille sur tous ceux de notre continent.

CAVE, *s. f. lat.* Lieu souterrain, creusé pour y renfermer quelque chose, & différent, en cela, des cavernes, qui sont des lieux naturellement creux, sous la surface de la terre. On appelle aussi *Caves* ou *Quentines*, certaines caisses où l'on renferme des flacons de vin & de liqueurs, pour la commodité des voyages. *Cave* se prend aussi pour *Creux*, & devient adjectif dans cette acception. La *Veine cave* est ainsi nommée, parce qu'elle est la plus grosse de toutes les veines. Elle sort du foie, & se répand en divers rameaux, dans toutes les parties du corps. *Caver* se dit, dans quelques Arts, pour *creuser*, *vuider*. *Cave*, en termes de Chronologie, s'oppose à *plein*, & signifie *creux*. Un mois lunaire, de vingt-neuf jours, est *cave* ou *creux*; celui de trente jours est *plein*.

CAVER AU PLUS FORT. Terme de Joueur. C'est faire bon, à chaque coup du Jeu, d'autant d'argent qu'en joue celui des Joueurs qui en joue le plus. De-là vient, dans le figuré, *caver au plus fort*, pour signifier, *porter tout à l'extrême.*

CAVESSE DE MORE, *sub. m.* Ce mot a la même signification que *Cap de More*. Voyez *ci-dessus*.

CAVESSON, *s. m.* Instrument, soit de fer, ou d'autre matiere, qu'on met

au nez des Chevaux, pour les dompter par la contrainte qu'il leur cause en leur serrant les narines.

CAVIAR, *s. m.* Aliment composé d'œufs d'Esturgeons, & d'autres Poissons qu'on fait sécher au soleil, après l'avoir saupoudré de sel. Il s'en fait un grand commerce dans la Mer-Noire. C'est ce qu'on nomme *Poutargue*, en Provence.

CAVIN, *sub. m.* Terme militaire, pour signifier des chemins creux, qui tiennent lieu de tranchée, & qui favorisent les approches, ou la défense. Quelques-uns disent *Cavée*. *Cavet*, en termes d'Art, est une moulure rentrante, pour l'ornement des corniches d'Architecture, & pour les bordures de Menuiserie.

CAULICOLES, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie, en Architecture, une partie du chapiteau Corinthien. Ce sont de petites branches, qui, naissant des quatre grandes, se courbent au-dessous des volutes.

CAULINAIRE, *adj. lat.* Terme de Botanique, qui se dit des feuilles qui tiennent à la tige.

CAURIS. *Voy.* BOUCHE.

CAUSAL, *adj.* Nom qu'on donne, en Grammaire, à quelques *Particules*, telles que *parce que*, *car*, *&c.* de ce qu'elles indiquent une cause, ou une raison, de ce qu'on a dit, ou de ce qu'on a fait. D'autres les nomment *Causatives*. *Causalité*, s. f., se dit, dans l'École, de la maniere dont une cause agit, ou de la vertu qu'elle a pour produire un certain effet. *Causer*, en terme vulgaire, signifie *s'entretenir*, *discourir* familiérement. *Causerie* est le substantif.

CAUSES MAJEURES, *s. f.* Nom qu'on donne aux affaires importantes, qui ne doivent être jugées que par le Pape, dans le Consistoire. Ce sont celles qui regardent la déposition des Évêques, la Discipline, ou la Foi, les Élections, & les translations d'Évêques, la Canonisation des Saints, &c.

CAUSTIQUE, *adj.* Mot emprunté du Grec, qui signifie *Brûlant*. Il est substantif, pour signifier certains médicamens qui pénetrent la peau, & qui brûlent, ou rongent jusqu'à la chair, tels que le *Vitriol*, l'*Airain brûlé*, la *Chaux vive*, On se sert du mot *Caustique* au figuré pour exprimer un *esprit prompt à se fâcher*, ou pour un *railleur*. En terme de Catoptrique & de Dioptrique, le mot *Caustique* s'entend de la courbe sur laquelle se rassemblent les rayons réfléchis ou rompus par une surface, & où ils ont une force brûlante qu'ils ne peuvent avoir ailleurs. La découverte de ces Caustiques est due à *M. Tschirnaus*, habile Mathématicien Allemand. Au figuré, *Caustique* signifie *Mordant*, *médisant*, *injurieux*, &c.

CAUSUS, *s. m. gr.* Nom d'une espece de fiévre aigue, si brûlante, suivant la signification du mot, que la soif qu'elle cause ne peut s'éteindre.

CAUTELE, *s. f.* Vieux mot, tiré du Latin, qui signifioit *Caution*, & dont l'adjectif *Cauteleux* n'est point encore tout-à-fait hors d'usage, pour signifier un homme d'un caractere défiant, qui n'agit jamais sans précaution.

CAUTERE, *s. m. gr.* Remede caustique que les Chirurgiens distinguent en *potentiel* & *actuel*. Le premier est une composition de médicamens d'une grande chaleur, qui s'applique en divers endroits du corps, pour y faire une ouverture par laquelle sortent les humeurs. L'autre est une opération encore plus violente, qui se fait avec le bout d'un fer rougi au feu, pour endurcir l'extrêmité de quelques fibres. De-là vient que dans le sens moral, on appelle un cœur insensible aux reproches, ou à la tendresse, un *cœur cautérisé*.

CAUTIONS JUDICIAIRES, *s. f. lat.* On donne ce nom aux *Fidei-jusseurs*, qui s'obligent, en Justice, en conséquence d'un jugement qui l'ordonne.

CAYAPIE, *subst. f.* Herbe que les Sauvages du Brésil emploient pour se guérir des coups de fleches empoisonnées, & de la morsure des Serpens vénimeux. Ils la broient dans de l'eau, & l'avalent.

CAYASSE, *s. f.* Espece de grande barque Égyptienne à un, deux & quelquefois trois mâts, qui va à voiles & à rames.

CAYEU, *s. m.* Nom que les Fleuristes dont aux rejettons d'oignons de fleurs.

CAYMAN, *s. m.* Nom d'une sorte de Crocodile de la longueur de dix a douze pieds; cet Animal amphibie à la têtę longue, le corps roide, la peau brune, & chargée de grosses gales qu'on nomme *clous*. Sa chair

est trop dure & trop coriace pour être mangée, à moins que ce ne soit dans une extrême nécessité. Il y a des gens qui en mangent les œufs en aumelettes : mais il faut être fait à cette odeur pour en manger ; parce que le goût n'est que musc. Le *Cayman* a ordinairement six vessies, deux au bas du ventre, & une sous chaque jointure de ses cuisses, ce qui exhale une odeur de musc si forte & si pénétrante, qu'on le sent de fort loin ; de sorte que par ce moyen il est très-facile à être découvert sur-tout quand on se trouve sous le vent. Il y a des Négres assez hardis pour l'aller attaquer dans les eaux, & s'en rendre maîtres sans autres armes qu'un gros cuir ou morceau de bois creux, qu'ils se mettent au bras, & qu'ils lui enfoncent dans la gueule pour la lui tenir ouverte, & plongée dans l'eau, parce que le *Cayman* n'ayant point de langue, ne peut alors s'empêcher d'avaler de l'eau & de se noyer. Cet amphibie se trouve en Amérique.

CAYOPOLLIN, *s. m.* Petit Animal fort singulier, plus gros qu'un Rat, & qui ressemble au *Sarigue* & à la *Marmose* : on trouve le *Cayopollin* dans les Contrées méridionales de l'Amérique ; quoiqu'il soit très-laid, qu'il ait la gueule fendue comme celle du Brochet, les oreilles de la Chauve-Souris, les pieds du Singe, & la queue de la Couleuvre, quelques Indiens vont à sa chasse, & se nourrissent de sa chair.

CEANOTHUS, *s. m.* Petit arbuste que nous avons tiré de l'Amérique. Ses feuilles sont petites, & ses fleurs blanches. Il fleurit en Été. On place cet arbuste à l'ombre, & dans un terrein sablonneux & humide. Il se multiplie de semences.

CEBIPIRA, *s. m.* Arbre du Brésil, dont l'écorce astringente est bonne pour la galle, les dartres, & d'autres maladies de la peau. Elle s'emploie dans les bains & les fomentations.

CÉCALE, *adj. lat.* La *veine cécale* est le vaisseau du corps humain, qui va du rameau mésenterique à l'intestin, qu'on appelle *Cæcum*. Ce mot signifie *Aveugle*, dans son origine.

CEDILLE, *s. f. lat.* Petite virgule qu'on met sous le *ç*, pour montrer qu'il se prononce comme une *s*.

CÉDON, *sub. m.* Nom d'une petite plante à longues feuilles qui ont, des deux côtés, des dents comme une scie. C'est aussi le nom d'un arbuste. *Voy.* SEDUM.

CÉDRAT, *s. m.* Espece de Citronnier, commun en Italie, dont le fruit est célebre par l'excellence de son écorce lorsqu'elle est bien confite. Elle rend aussi une odeur fort agréable.

CÉDRE, *s. m. gr. lat.* Grand arbre qui ressemble au Sapin par sa forme, & dont le bois est d'une amertume qui empêche les vers de s'y mettre, ce qui le rend fort durable. Il est résineux & odoriférant. On distingue une autre espece de *Cédre*, qui est épineux & petit. La résine, qui sort du *Cédre*, se nomme *Cédrie*. Elle sert à consumer les excrescences de chair, & les corps morts. On appelle aussi *Cédre* une espece de Citron, dont on fait une liqueur, nommée *Aigre de Cédre*.

CEINTES, ou RÉÇEINTES, *s. f.* Nom de certaines piéces de bois qui servent à lier la charpente d'un vaisseau.

CEINTURE, *s. fém. lat.* Outre les significations communes de ce mot, on appelle *Ceinture de la Reine*, un ancien droit qui se paie, à Paris, sur le vin & sur d'autres denrées, & qui devoit être appliqué autrefois à l'entretien de la Maison de la Reine. Il se leve tous les trois ans. Ce qu'on appelle *Ceinture de Vénus* est une ligne de la main, qui forme un demi-cercle depuis le second doigt jusqu'à l'auriculaire.

CEINTURE FUNEBRE ou LITRE. C'est une bande noire, que les Patrons des Églises, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers, ont droit de faire peindre dans les Églises & dehors, chargée de leurs armes, pour honorer les morts de leur famille.

CÉLADON, *sub. mas.* Nom d'une couleur verte, mêlée de blanc.

CÉLERI, *s. mas.* Plante des Jardins potagers, qui se mange en salade & qui est d'une qualité fort chaude. Le *Céleri-Rave* en est une espece, qui tient du Persil & du Céleri, & dont on ne mange que la racine.

CÉLERIN, *s. m.* Espece de Sardine du genre de l'Alose, & dans l'ordre des Poissons à nageoires molles, il est fort gras, & couvert d'écailles menues, qui tombent aisément, & qui imitent l'éclat de l'argent. Le *Célerin* se pêche la nuit : de jour on ne pourroit le distinguer, à cause de la noir-

tre de la Mer, & de l'agitation qu'il excite dans l'eau, en s'élevant jusqu'à la surface, & en sautant même en l'air pour éviter la poursuite de ses ennemis. D'ailleurs, pendant la nuit ce Poisson est attiré par la clarté des lanternes le long des bateaux, & son éblouissement l'empêche de discerner les piéges qu'on lui tend. Les filets qui servent à la Pêche du *Célérin* doivent être longs, & formés de mailles serrées, afin que le Poisson, en s'approchant, s'y accroche par les ouïes : on les tricote à présent, & on les fait avec une espece de grosse soie de Perse, teinte en brun. Le *Célérin* meurt dès qu'il est sorti de l'eau.

CÉLÉRITÉ, *sub. f.* Mot purement latin, qui se dit pour *vîtesse, promptitude, diligence.*

CÉLESTES ou ANNONCIADES-CÉLESTES, *s. f. pl.* Nom d'un Ordre de Religieuses, institué vers la fin du seizieme siecle par *Marie-Victoire Fornari*, morte en odeur de Sainteté en 1617. Cet Ordre a une centaine de maisons, en Italie, en Allemagne & en France. Les Religieuses sont habillées de blanc, avec un scapulaire bleu-de-ciel, & le manteau de même : c'est de-là qu'elles ont tiré leur nom de *Célestes.*

CÉLESTIN, *s. mas.* Religieux d'un Ordre Monastique, fondé en 1239, par *Pierre de Morron*, Moine Bénédictin, sous le nom de *Congrégation de Saint-Laurent ;* mais qui prit ensuite le nom de *Célestins*, lorsque son Fondateur fut élevé sur le Saint-Siége, sous le titre de *Célestin V.* Leur habit est une robe blanche, avec un scapulaire noir. Cet Ordre a été supprimé en France sous le regne de *Louis XVI.* Leurs biens ont été diversement appliqués.

CÉLIAQUE, *s. mas.* Mot d'origine grecque, qui signifie celui qui est attaqué d'une espece dangereuse de flux de ventre, dans lequel les excrémens sortent presqu'en forme de chyle.

CÉLIBAT, *sub. mas. lat.* État d'un homme qui vit sans se marier.

CELLÉRIER, *s. mas.* Terme d'Office dans les Ordres Monastiques. Le *Cellerier* est un Religieux qui prend soin du temporel de l'Abbaye, & qui a sous lui d'autres Officiers, qui partagent les fonctions. On appelle *Cellerage* un droit Seigneurial, sur le vin, lorsqu'il est entré dans le cellier.

CELLULE, *s. f. lat.* Outre sa signification primitive, qui est une *chambre de Religieux*, ce mot s'applique à quantité de petites partitions qui ressemblent à celles des cellules monastiques dans un dortoir. Ainsi l'on appelle *cellules*, les trous des Mouches à miel dans une ruche, les petits réduits différens où la graine de certaines Plantes se trouve divisée dans les gousses ; les cavités séparées du cerveau ; les petits quarrés où sont placés les caracteres, dans les cases d'Imprimerie, &c.

CELTES, *adj. & s. mas. pl.* Terme dérivé de *Gael*, Nom originaire des Habitans de l'ancienne Gaule, qui occupoient le Pays borné par l'Océan, le Rhin, les Alpes & les Pyrénées.

CELTIBERE ou CELTIBÉRIEN, *s. mas.* Nom d'un ancien Peuple d'Espagne. C'étoient des *Celtes*, qui habitoient les bords de l'Èbre, en latin *Iberus*, d'où est venu leur nom.

CÉMENTER, *v. actif.* Terme chymique, qui signifie une maniere de calciner particuliere, pour la purification de l'or & de quelques autres métaux. On emploie certains sels, pour cette opération, qui s'appelle *cémentation*, du mot latin qui signifie *ciment.*

CÉNACLE, *sub. mas.* Mot tiré du latin, qui n'est d'usage que dans le langage du Nouveau-Testament, pour signifier la Salle où Notre-Seigneur institua l'Eucharistie, après y avoir soupé avec ses Apôtres. Les Salles à manger des Anciens s'appelloient ainsi.

CENCHRUS, *s. mas.* Serpent dont les morsures font enfler la chair & la font tomber ensuite en pourriture. On prétend que la graine de lin & de laitue en sont un des meilleurs remedes.

CENDRE. Le supplice de la cendre étoit particulier à la Perse, & on ne s'en servoit que pour les grands criminels. On emplissoit de cendre, jusqu'à une certaine hauteur, une tour des plus hautes. Du haut de cette tour, on y jettoit le criminel la tête la premiere ; & ensuite avec une roue, on remuoit sans cesse cette cendre autour de lui, jusqu'à ce qu'enfin elle l'étouffât.

CENDRE BLEUE, *sub. f.* Nom d'une pierre broyée, ou composition bleue qui vient de Pologne ; étant pure, elle fait de beaux fonds de ciel en détrempe, mêlée avec du fil de grain

de Troye, elle fait de beaux verds, sert aux éventaillistes, & à peindre des paysages.

CENDRE DE BRONZE, *s. fém.* C'est ce qui se nomme autrement *Calamine blanche* & *Pompholix*. On appelle *Cendre d'Auvergne*, une cendre tirée de plusieurs Plantes, cueillies dans des montagnes fort exposées au Soleil, & remplies de sels alkalis. Entr'autres usages, on l'emploie pour séparer les acides volatils du Sel Ammoniac, d'avec sa partie fixe.

CENDRE VERTE, *s. fém.* Couleur bleue que les Peintres emploient dans les paysages, parce qu'elle verdit facilement. Elle se fait en Flandres.

CENDREUX, *adj.* Le fer s'appelle *cendreux*, lorsque le poli qu'on lui donne ne le rend pas plus clair, & qu'il y demeure des taches couleur de cendre. Il en est moins sujet à la rouille.

CENELLE, *s. f.* Graine rouge qui croît sur le Houx, & qui est son unique fruit.

CÉNOBITE, *sub. mas.* Nom qu'on donnoit anciennement aux Religieux qui *vivent en Communauté*. C'est ce que signifie le mot grec. On dit encore la *vie cénobitique*, par opposition à l'*Érémitique*.

CÉNOBITOPHILE, *sub. mas.* Mot grec composé, qui signifie, *ami des Cénobites*.

CÉNOTAPHE, *sub. mas. grec.* qui veut dire *tombeau vuide*. Anciennement lorsqu'on apprenoit qu'un mort n'avoit pas été inhumé, & qu'on ne pouvoit trouver son corps, on lui élevoit un tombeau qu'on nommoit *cénotaphe*.

CENS, *subst. masc.* Nom tiré du Latin, qu'on donne aux redevances que le Possesseur d'une Terre paie au Seigneur du Fief. La justice de ce droit paroît dans son origine. Un Seigneur qui avoit des terres incultes, les donnoit à des Particuliers, pour en jouir à cette condition. De-là viennent les baux à cens & à rentes.

CENSEUR, *s. m. lat.* Titre d'Office dans l'ancienne Rome. Les Censeurs, qui étoient au nombre de deux, veilloient à l'observation des loix, & au soutien des bonnes mœurs, estimoient les biens, relevoient les fautes des Sénateurs même, &c. La durée de leur emploi étoit de cinq ans. En France, il y a des Censeurs-Royaux pour les Livres, institués par *M. le Chancelier Pontchartrain*, dont l'office est d'examiner les Ouvrages qu'on présente pour l'impression, & de n'y rien laisser qui soit contraire aux principes de la Religion & de l'État, ni aux bonnes mœurs. C'est sur leur témoignage qu'on accorde le Privilége.

CENSITAIRE, *s. m.* & *fém.* Celui ou celle qui posséde un fonds à charge de cens, ou de rente annuelle. *Censive* se dit de la redevance, en argent, ou en denrées, que certains biens doivent au Seigneur dont ils relevent.

CENSURE, *s. f. lat.* Mot qui vient de Censeur, & qui signifie l'action d'examiner un ouvrage, d'y trouver des fautes & de les corriger. On l'étend aux mœurs & à tout ce qui est susceptible de critique. *Censurer* se dit dans le même sens. Mais dans le langage ecclésiastique, on appelle *Censures* les punitions imposées suivant les Loix de l'Église, telles que l'*Excommunication*, l'*Interdiction*, la *Suspension*, &c.

CENTAURE, *s. mas.* Partie d'une constellation du Nord, jointe ordinairement avec le Loup. C'est aussi une sorte de Monstre, que les Anciens représentoient à demi-homme & à demi-cheval, & qui passoit pour fils d'*Ixion* & d'une *Nuée*. L'origine de cette fable paroît être venue de l'usage qu'avoient les Thessaliens de monter à cheval, avant que les autres Peuples eussent appris à se servir de cet Animal.

CENTAURÉE, *s. f.* Petite Plante qui croît dans les lieux humides, & qui sert à plusieurs usages de la Médecine. On distingue une autre *Centaurée*, qui n'est que le *Rhapontic*.

CENTENAIRE, *s. mas.* Nom que les Grecs donnoient au poids de cinq cens livres d'or.

CENTINODE, *sub. fém. lat. comp.* Plante, nommée autrement *Renouée*, qui tire ces deux noms de la quantité des nœuds qui sont dans ses tiges. Elle porte une fleur blanche ou rouge. Son jus est bon pour le crachement de sang & pour la retention d'urine. Il y a une *Centinode femelle*, qui n'a qu'une seule tige.

CENTRIPEDE ou CENT PIEDS, *sub. m.* Nom d'un Serpent très-venimeux, qui est commun dans le Royaume de Siam.

CENTON, *sub. m. lat.* Nom que

l'on donne aux Poëmes composés de vers pris de côté & d'autre dans des Auteurs connus.

CENTRE, *sub. m. gr.* Point d'un cercle qui est également éloigné de tous les points de la circonférence. Toute figure & tout espace a d'ailleurs son centre, c'est-à-dire, un point où toutes ses parties aboutissent.

CENTRIFUGE, *adject. lat.* Mot composé, qui signifie *ce qui s'éloigne de son centre.* La force qui porte, vers son orbite, tout corps dont le mouvement est circulaire, se nomme *force centrifuge.* Au contraire, la force, ou la gravitation qui porte un corps vers un autre, & qui le retient par conséquent dans son orbite, s'appelle *force centripete.*

CENTRIPETE, *adject. gr. & lat.*, qui se dit d'une chose qui va vers son centre.

CENTROSCOPIE, *sub. fém. gr.* Partie de la Géométrie qui traite du centre des grandeurs. Elle distingue deux sortes de centres; celui de la figure & celui de la pesanteur.

CENTUMVIR, *s. m. lat.* Magistrat des anciens Romains, qui jugeoit les différens du Peuple. Ce Tribunal étoit composé, suivant la signification du nom, de cent Juges, dont chaque Tribu fournissoit trois.

CENTURIATEURS, *sub. m. lat.* On a donné ce nom à quatre célebres Théologiens Protestans de Magdebourg, qui ont divisé l'Histoire de l'Eglise en *Centuries.*

CENTURION, *sub. m. lat.* Titre des anciens Capitaines de la Milice Romaine, qui commandoient cent Soldats.

CENTUSSE, *s. f. ital.* Cent sous de monnoie Romaine. Ce mot est souvent employé dans les relations d'Italie.

CEOAN, *s. m.* Oiseau des Indes, plus gros que la Grive, dont le cri imite la voix humaine, & qui s'attache à suivre les passans, ce qui donne une grande facilité aux Chasseurs pour le tuer.

CEP, *s. m.* Nom qu'on donne au pied de Vigne. Il s'emploie, au pluriel, pour signifier les fers qu'on met aux mains & aux pieds des Prisonniers. Les Charrons donnent le nom de *cep* à une piéce plate qui soutient tout le train de derriere d'une charrue.

CEPÉE, *s. f.* Plante qui ressemble au Pourpier, excepté que ses feuilles sont plus noires, & dont on fait avaler l'eau pour les rétentions d'urine.

CÉPHALALGIE, *s. f.* Mot composé du Grec, qui signifie tout mal de tête. Les *Céphalartriques* sont des médicamens propres à purger la tête. *Céphalique* se dit de tout ce qui appartient à la tête, & de ce qui est bon pour remédier aux maux dont elle peut être attaquée. Cette raison a fait donner le nom de *Céphalique* à la veine du bras qu'on ouvre ordinairement pour soulager la tête.

CÉPHALÉE, *sub. f. gr.* Nom que les Médecins donnent au mal de tête invétéré, qui provient des mêmes causes, & qui exige le même traitement que la *Céphalalgie. V. ce dernier mot.*

CEPHE ou SEPH, *sub. mas.* Nom d'un gros Singe d'Ethiopie, qui a la face d'un Satyre, le corps d'un Ours, les jambes de devant semblables aux bras, & celles de derriere aux jambes d'un homme.

CÉPHÉE, *sub. m.* Nom d'un Roi d'Ethiopie, pere d'*Andromede.* On a nommé ainsi une constellation, qui est la petite Ourse, composée de treize étoiles, suivant *Ptolomée*, d'onze suivant *Thycho*, & de trente-cinq de différentes grandeurs, suivant *Flamstead.*

CEPPHUS, *s. m.* Oiseau aquatique qui approche des Mouettes par la forme de son bec & de ses pieds, & des Canards par le reste du corps; il est tout couvert de plume, & si peu charnu, que le vent l'entraîne aisément; il suit les Thons pour manger les petits Poissons auxquels ils font la chasse. Le tonnerre fait tant de peur à cet Oiseau, que s'il vole dans un tems d'orage sur la surface des eaux, il tombe dans la Mer: on va volontiers à la chasse de cet Oiseau, parce que sa chair est de bon goût, excepté le train de derriere, qui sent un peu la fange.

CÉRAMIQUE, *sub. f.* Nom d'une célebre rue d'Athenes, selon *Pausanias*, ainsi nommée de *Céramus*, fils de *Bacchus* & d'*Ariane.* Cette rue avoit donné son nom au quartier de la Ville où elle étoit. On y voyoit quantité d'Edifices magnifiques, des Temples, des Portiques, des Théâtres, &c. Il y avoit dans un des fauxbourgs de la même Ville, un endroit nommé aussi *Céramique*, parce que,

dit-on, un certain *Corœbus* y avoit inventé le métier de travailler l'argile, & d'en faire des vases, de la tuile, &c. de *Céramos*, mot grec qui signifie *argile*. La *Céramique* du fauxbourg étoit très-étendue, & célebre par les jardins d'*Academus*, & par le grand nombre de tombeaux qu'on y avoit élevés à la gloire des bons Citoyens, de ceux sur-tout qui étoient morts les armes à la main, en combattant pour la Patrie.

CÉRASTE, *sub. m.* Mot grec, qui signifie *Cornu.* On donne ce nom à une sorte de Vipere d'Afrique, qui a quelquefois jusqu'à cinq pieds de long; elle est armée de cornes : son venin est très dangereux; & selon les Voyageurs, le seul remede à leurs piquures est de couper la partie blessée. Le *Céraste* est, dit-on, couleur de sable, & couvert d'écailles dans plusieurs parties du corps. Il rampe de biais, & siffle lorsqu'il se remue. Ce Reptile est aisé à détruire; comme il est très vorace, & que quand il est rassasié, il entre dans un profond sommeil, on saisit cet instant pour le prendre & le tuer.

CÉRAT, *sub. m. lat.* Médicament composé de cire & d'huile, avec d'autres ingrédiens, qui varient les *Cérats*, suivant la nature du mal pour lequel ils s'emploient.

CÉRATION, *sub. f. lat.* Les Chymistes donnent ce nom à certaines opérations, qui rendent une matiere propre à se dissoudre, ou à se fondre, afin qu'elle puisse pénétrer plus aisément les corps solides.

CERBERE, *sub. m.* Nom que les Poëtes donnent au Chien à trois têtes, qu'ils placent à l'entrée de l'Enfer, pour empêcher les Ombres d'en sortir.

CERCEAU, *s. m.* Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'une sorte de Féves, dont les gousses sont fort longues. En Fauconnerie, on appelle *Cerceaux* les plumes, ou les *Pennes*, du bout de l'aîle d'un Oiseau de proie.

CERCELLE ou SARCELLE, *s. f.* Nom d'un Oiseau aquatique plus petit que le Canard, mais de la même forme, & plus délicat. Outre la *Cercelle* ordinaire, il y en a une autre dont le bec est noir, la tête d'un rouge éclatant, tacheté de verd, & le corps couvert de plumes noires & blanchâtres, en façon d'écailles. La *Cercelle* d'Inde est plus petite que les Cannes; elle a le bec rouge, & le plumage de couleurs très-variées. Les *Cercelles* de l'Amérique, & sur-tout celles de la Louisiane, sont d'une grande délicatesse : celles de France ne sauroient en approcher pour le goût. On trouve souvent dans leur estomac des herbes, des semences de Plantes aquatiques, & même des cailloux : on trouve aussi cet Oiseau dans les Isles de Cayenne & de Madagascar.

CERCLE, *s. m. lat.* Figure comprise sous une seule ligne, dont le centre est également éloigné de toutes ses parties. Tout cercle se divise en trois cens soixante parties, qu'on appelle degrés. Ainsi ce qu'on entend par un quart-de-cercle, est quatre-vingt-dix degrés. Comme on ne trouve, dans l'idée du cercle, qu'un polygone infini, on n'a pu parvenir, jusqu'à présent, à trouver par les méthodes géométriques le moyen de le réduire à un espace quarré, qui réponde exactement à sa superficie, ce qui s'appelle la *Quadrature du cercle.* Le mot de *Cercle* est employé dans plusieurs Arts, mais toujours sous l'idée de sa définition. *Cerclé*, en termes de Blason, se dit des tonneaux reliés de cercles.

CERCLE D'ÉQUATION, *sub. masc.* C'est un cercle nouvellement imaginé, & ajouté aux cadrans des Pendules, pour marquer l'heure vraie du Soleil.

CERCOPES, *sub. m.* Certains Peuples trompeurs, dans la *Mythologie*, que *Jupiter* transforma en Singes, pour effrayer les perfides.

CERCOPITHEQUE, *s. m.* Espece de Singe qu'on trouve abondamment dans les bois de Java, dans le Royaume de Congo, sur les montagnes de l'Arabie, & dans tout le continent de l'Inde : du côté de Goa, les Portugais les poursuivent à la chasse, & se servent de sa chair comme aliment & remede : ils prétendent même que ses os broyés ont la vertu de guérir la maladie vénérienne. Les *Cercopitheques*, comme les autres Singes, ont une adresse infinie; quand il s'agit de passer une petite riviere, ils montent sur un des arbres qui bordent le rivage, & choisissent la branche la plus longue & la plus pliante; le plus adroit & le plus hardi d'entr'eux mar-

che à la tête sur cette branche qui se courbe par la pesanteur de son corps; & ce premier passé, ne lâche pas l'extrêmité de la branche, afin de faciliter le passage aux autres qui se tiennent tous par la queue, & qui au premier signal traversent sans effroi ce pont mobile. On distingue plusieurs especes de *Cercopitheques*, qui different entr'eux par la grandeur & la couleur; les principales sont les *Sagouins* & les *Sapajoux*.

CÉRÉALES, *s. f.* Fêtes Payennes à l'honneur de *Cérès*, Déesse des moissons, qui étoient observées avec tant de respect, que dans l'intervalle les hommes s'abstenoient du commerce des femmes. On n'employoit pas du vin dans les Sacrifices. *Céréales*, dans l'ancienne Rome, étoient des Officiers qui avoient inspection sur le Bled qui se vendoit. Ils devoient avoir soin que les Marchés en fussent bien pourvus, & qu'il fût de bonne qualité. Quand ils en trouvoient de mauvais, ils le faisoient jetter dans le Tibre, aussi-bien que les autres denrées dont ils jugeoient que l'usage auroit pu être nuisible.

CÉREZER, *sub. m.* Nom que l'on donne, en Pologne, à la Bierre. Ce mot semble venir du Latin *Cervisia*.

CERF, *sub. m.* Animal des bois, dont la femelle se nomme *Biche*. Il est armé de deux grandes cornes, qu'on appelle *Bois*, & qu'il met bas chaque année. On lui donne differens noms, suivant son âge. Les petits se nomment *Faons*, pendant un an entier; *Daguets* la seconde année; *Cerfs à leur premiere tête*, pendant la troisieme; *Cerfs à leur seconde & à leur troisieme tête*, pendant la quatrieme & la cinquieme; *Cerfs à dix cors jeunement*, pendant la sixieme; *Cerfs à dix cors*, pendant la septieme; *grands Cerfs* à huit ans, & *grands vieux Cerfs* à neuf. Les branches du bois des Cerfs s'appellent *Andouillers*. La grandeur d'un Cerf est celle d'un Bidet ordinaire. Sa couleur est roussâtre. Il a le cou long, la queue courte, & les pieds fourchus. Les arteres de son cœur, qui se durcissent beaucoup en séchant, passent pour excellentes, en poudre, pour les femmes grosses. Le *Cerf-volant* est un Insecte aîlé & cornu, qui tire son nom de la ressemblance de ses petites cornes avec celles du Cerf. On appelle *mal de Cerf*, une maladie des Chevaux, qui ôte le mouvement aux parties qu'elle attaque. C'est une sorte de Rhumatisme.

CERFEUIL, *s. m.* Plante qui croît comme le Persil, & dont les feuilles sont dentelées de même, mais plus minces & plus tendres. Sa graine & ses feuilles sont rafraîchissantes, résolutives & sudorifiques.

CERF-VOLANT, *s. m.* Nom que les enfans donnent à un bâton croisé, un peu en ovale & entouré d'un cercle sur lequel on colle du papier, & qu'on fait aller au gré du vent par le moyen d'une longue & forte ficelle. On lui donne le nom de *Dragon-volant*, en quelques Provinces.

CERISIER, *s. m.* Arbre fruitier, commun en France, dont le fruit, qui se nomme *Cerise*, est fort agréable, & le bois utile pour quantité d'ouvrages. Il y a différentes especes de Cerisiers & de Cerises. Les Cerises douces engendrent, dans le corps humain, des vers & des humeurs. Les autres sont rafraîchissantes & laxatives. On prétend que la gomme de Cerisier brise la pierre dans la vessie. Le *Cerisier* tire son nom de l'endroit d'où il provient; il fut apporté en Europe par *Lucullus*, de Cerasonte en Cappadoce, l'an du monde 3939, c'est-à-dire, 64 ans avant J. C. Il y a des *Cerisiers à fleurs doubles*; mais ils ne donnent point de fruits, ainsi que tous les arbres qui portent des fleurs doubles. Les fleurs du *Cerisier* sont d'un très-beau blanc, & paroissent au mois d'Avril. Il devient un arbre, si on le laisse croître. On le greffe sur le *Cerisier* ou le *Merisier*.

CERNE, *s. m.* Terme de Fauconnerie. On appelle vol à *grand cerne* celui des Moineaux & des autres Oiseaux qui vont haut & bas.

CERNUATEURS, *s. m. pl.* C'étoit chez les Romains une espece de Sauteurs.

CERQUEMANEUR, *sub. m.* Titre d'Office. C'est un Expert juré pour planter ou rasseoir les bornes des terres, ou des héritages.

CERVAISON, *s. f.* C'est le tems de l'année où les Cerfs sont gras, & qui est le plus propre à cette chasse.

CERVEAU, *s. m.* C'est, en général, cette substance molle & blanchâtre, qui est contenue dans le crâne, à laquelle tous les organes des sens se terminent, & qui, dans l'opinion

de plusieurs Physiciens, est la résidence de l'ame. Les fondeurs appellent *Cerveau* la partie supérieure, ou le timbre de la cloche. Le *Cervelet* est la partie de derriere du cerveau.

CERVELAS, *subst. m.* Nom qu'on donne à un instrument de Musique à anche & à vent, qui a cinq pouces de long, & huit trous.

CERVELLE, *sub. f.* Partie la plus molle du cerveau. Dans l'usage, *Cerveau* se prend pour cette partie entiere de la tête, qui contient la cervelle. La moelle de Palmier se nomme aussi *Cervelle*.

CERVICAL, *adj.* Mot tiré du Latin. La *Veine cervicale* est un rameau d'une des veines sous-clavieres, qui monte au cerveau par le cou. On appelle *Nerfs cervicaux* les différentes parties des nerfs, qui passent entre les vertebres du cou. On dit de même les *Paquets cervicaux*, les *Glandes cervicales*, &c.

CERVOISE, *sub. f. lat.* Nom que quelques-uns donnent à la liqueur qui se nomme *Bierre*, en Flandres, & dans la plupart des Pays du Nord. Un Brasseur de bierre est aussi nommé *Cervoisier*.

CERUSE, *sub. f.* Blanc de plomb, qui sert à plusieurs usages, sur-tout à la composition du fard. C'est une rouille de plomb, qui se forme des vapeurs du vinaigre. La *Ceruse fine*, qui s'appelle *Blanc d'Espagne*, se fait avec du plâtre cuit au feu & broyé.

CÉSAR, *s. m.* Ancien titre des Empereurs Romains, qu'ils prirent successivement après Jules César, & qu'ils donnoient à ceux d'entre leurs fils qu'ils destinoient à leur succéder. Les Allemands le donnent encore à leur Empereur. On appelle l'*Opération césarienne*, l'incision par laquelle on fait accoucher une femme, lorsqu'elle ne peut être délivrée de son fruit, par les voies naturelles. Les uns font venir ce mot du verbe latin, qui signifie *couper;* d'autres du nom même de *Jules-César*, parce qu'on rapporte qu'il vint au monde par cette voie.

CÉSARIENS, *s. m. pl.* Nom que l'on donnoit anciennement aux Officiers & Domestiques des Empereurs Romains.

CESSIBLE, *adj. lat. Ce qui peut être cédé.* Ce mot n'est en usage que dans les matieres de Droit. C'est le participe de *céder*. Le retrait féodal est *cessible*, c'est-à dire, *peut être cédé*. *Inaccessible*, en même langage, signifie *qui ne peut pas l'être.*

CESTE, *s. m.* Nom d'un gantelet de cuir, garni de plomb, qui servoit aux anciens Athletes, pour combattre, à coups de poings, dans les Jeux publics. C'est aussi le nom que les Poëtes & les Peintres donnent à la ceinture de *Junon* & à celle de *Vénus*. On nommoit *Cestus*, la ceinture d'une nouvelle mariée, que son mari lui ôtoit, le jour de ses nôces, après l'avoir menée à sa maison.

CESTIPHORE, *subst. m. gr.* Nom composé, qui signifie *Porteur de ceste.* Les Anciens nommoient ainsi les Athletes qui combattoient avec le gantelet, qui s'appelloit *Ceste*.

CÉSURE, *sub. f.* Ce mot latin, qui signifie *Coupure*, se dit, en Poësie, d'un repos qui doit se trouver dans les vers, après un certain nombre de syllabes. Nos vers, de huit syllabes, ne demandent point de césure; ceux de douze en demandent après la sixieme syllabe, & ceux de dix après la quatrieme. Le repos dans les vers de douze syllabes, s'appelle *Hemistiche*.

CETACÉ, *adj.* Mot formé du nom latin de la Baleine. Les Naturalistes donnent ce nom à tous les Animaux d'une grandeur démesurée : il paroît désigner principalement les grands Poissons qui s'accouplent, font leurs petits vivans, & les alaitent : en un mot, les *Poissons de l'espece cétacée*, ou les *Poissons cétacés*, sont des vivipares qui sont d'une taille énorme, & dont la Mer est l'unique élément, tels que les *Souffleurs*, les *Baleines* & les grands *Requins*. Ces Poissons, comme les quadrupedes, ont deux ventricules, un cœur, & respirent par les poumons; ils leur ressemblent encore par la structure de l'intérieur du corps.

CÉTERAK, *s. m.* Plante qui n'a ni tige, ni fleurs, ni graine. On prétend que ses feuilles sont bonnes pour les maux de ratte & pour la jaunisse. C'est une sorte de Scolopendre, qui croît entre les rochers & aux murs.

CÉTI, *s. m. lat.* Nom que les Naturalistes donnent à certains gros Poissons à coquilles que l'on trouve au fond des Mers; ces Poissons sont immobiles, & leur stabilité vient de leur pesanteur, car il s'en trouve qui pesent jusqu'à deux cens livres.

CEVADILLE, *subst. f.* Nom d'une sorte de Plante qu'on appelle aussi *Petite-Orge*; elle est du genre des pédiculaires, c'est-à-dire, que cette graine tue les Poux; car pour l'espece, elle paroît être absolument de la classe du *Delphinium* & de l'*Aconit*. Cette Plante est de la figure d'un épis d'Orge: elle passe pour caustique & brûlante, bonne pour faire mourir les Poux & les Punaises. On prétend que réduite en poudre, elle est la base de la poudre des Capucins: on s'en sert aussi pour faire manger les chairs baveuses, & pour appliquer sur les parties attaquées de gangrene.

CHABLEAU, *s. m.* Nom que l'on donne à une longue corde qui sert à tirer les bateaux sur les rivieres & les canaux. *Chableau* est le diminutif de *Cable*. *Chabler*, *v. act.* *Attacher un cable à un fardeau, pour le lever.*

CHABLEUR, *s. m.* Titre d'Office. C'est un Officier de Ville, dont les fonctions consistent à faire partir les Coches d'eau, & à prendre des mesures pour leur sûreté, dans les passages difficiles.

CHABLIS, *s. m.* Terme d'Eaux & Forêts. Les *Chablis* sont les bois que la force du vent, ou quelque autre orage, abat dans les forêts.

CHABNAM, *s. m.* Espece de mousseline orientale, très-fine & très-claire, qui se nomme aussi *Rosée*.

CHABOT, *subst. m.* Petit Poisson d'eau douce, qui se trouve dans les eaux courantes. Son nom lui vient d'un mot latin, par lequel on a voulu signifier la grosseur de sa tête, en comparaison de laquelle le reste de son corps n'est presque rien.

CHACAL, *s. m.* *Voy.* JACKAL.

CHACELAS, ou CHASSELAS, *s. m.* Espece de Raisin blanc, qui est excellent aux environs de Paris, & qui ne se mange qu'en grappes, sans qu'on en puisse faire du vin.

CHACONE, *s. m.* Terme formé de l'Italien. C'est le nom d'un air de danse, ou d'une piéce de Musique, qui a son mouvement propre. On prétend qu'il fut inventé par un aveugle, & que c'est de là qu'il tire son nom dans la Langue Italienne. On appelle *Chacone chantante*, des paroles composées sur un air de *Chacone*.

CHACOS, *s. m.* Arbre du Pérou, dont le fruit, qui est plat d'un côté & rond de l'autre, contient une semence fort vantée pour la gravelle & la pierre.

CHACRIL, *s. m.* Arbre de l'Amérique, dont l'écorce a plusieurs des vertus du Quinquina, & qu'on en croit une espece.

CHADECQ, *s. m.* Nom d'une sorte de gros Orangers fort communs en Amérique, avec lesquels on fait de belles allées.

CHAFOUIN, CHAFOUINE, *s. m.* & *f.* Terme populaire & injurieux, qui signifie *petit, maigre, de mauvaise mine.*

CHAGRIN, *sub. m.* Espece de cuir grainé, composé de peau de Cheval, d'Âne ou de Mulet. Ses grains se font avec des graines de moutarde, en les pressant dessus. On ne fait le Chagrin qu'avec la peau de derriere. *Chagriné* se dit de ce qui est grainé, inégal & raboteux comme du *Chagrin*.

CHAIAR, *s. m.* Melon d'Égypte, d'un goût moins agréable que le nôtre, mais qui lui ressemble par la forme, & par les feuilles & les tiges.

CHAÎNE, *s. f.* Nom que les Tisserands donnent aux fils qu'ils montent sur le Métier.

CHAINEAU ou CHÊNEAU, *s. m.* Conduit de plomb, nommé autrement *Gouttiere*, pour faire tomber la pluie des toits & rigoles taillées dans la pierre, sur la corniche, pour le même usage.

CHAINETIER, *s. m.* Nom des Artisans qui font toutes sortes de petites chaînes & d'agrafes.

CHAIR, *sub. f.* On dit en Fauconnerie, *cet Oiseau est bien à la chair*, pour signifier qu'*il chasse bien*.

CHAISE, *s. f.* Terme de Fief. On donne ce nom, en partage de Fief noble, aux quatre arpens de terre, qui environnent de plus près le Château. C'est ce qui se nomme aussi le *Vol du Chapon*, & ce qui appartient à l'aîné par préciput.

CHAISE ou CHAIRE, *sub. fém.* L'usage de ces deux mots n'est pas indifférent, quoiqu'ils aient la même signification. *Chaire* ne se dit que du Siége de Rome, qu'on appelle *Chaire Apostolique*, ou *Chaire de St. Pierre*, & de quelques autres siéges de représentation, tels que celui des Prédicateurs, des Évêques & des Docteurs.

CHALAN, *sub. m.* Ancien nom des bateaux plats qui amenent des Mar-

chandises, à Paris, par la riviere, & qui vont souvent à la voile. Peut-être le mot de *Chaloupe* est-il venu de-là.

CHALASIE, *s. m. gr.* Maladie de l'œil, qui consiste dans un relâchement des fibres de la cornée.

CHALASTIQUES, *s. m.* Médicamens qui, suivant la signification grecque du mot, ont la vertu de *relâcher* les fibres, & d'adoucir, par conséquent, les parties affligées sur lesquelles on les applique.

CHALCÉDOINE, *subst. f.* Pierre précieuse de couleur bleue ou jaunâtre, qu'on met au rang des Agathes, & sur laquelle on grave aisément. La plus estimée est d'un bleu-pâle. On appelle *Chalcédoine* les Rubis & d'autres pierres où il se trouve des taches blanches, comme dans la *Chalcédoine*. C'est un défaut qui diminue leur prix.

CHALCÉIES, *s. f.* Nom de certaines Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de *Minerve*, comme Déesse des Arts, pour la remercier de ce qu'on prétendoit tenir d'elle l'art de façonner l'airain.

CHALCIŒCIES, *sub. f.* Nom de certaines Fêtes qu'on célébroit à Sparte, & qui avoient à-peu-près le même objet que les *Chalcéies* d'Athènes.

CHALCITE, *sub. m. lat.* Minéral qui ressemble à l'airain, & qui se trouve dans les mines de cuivre. Il n'a point la dureté ordinaire du métal, & se dissout aisément dans l'eau. On s'en sert extérieurement pour nettoyer les ulceres & les gencives.

CHALCOGRAPHE, *s. m. grec*, qui signifie proprement *Graveur en airain*, & qu'on emploie souvent, dans la Littérature, pour signifier *un fameux Graveur*.

CHALCOS, *sub. mas.* Nom d'une très-petite piéce de monnoie Grecque, qui ne faisoit que la sixieme, & selon quelques-uns, que la huitieme partie de l'obole.

CHALDÉEN, *sub. m.* Nom d'une ancienne Langue Orientale, qu'on met au nombre des Langues savantes. *Chaldaïque* se dit de ce qui est en *Chaldéen*. On prétend que les *Chaldéens* ont été les premiers Astronomes, & que les Egyptiens même tenoient d'eux la plus grande partie de leurs lumieres. Ils avoient des Mages, qui croyoient le Monde éternel, & qui exerçoient des opérations mystérieuses. On les divisoit en deux Sectes, l'une des *Orchenes*, & l'autre des *Borsipenes*.

CHALINQUE, *s. f.* Petit bâtiment de Mer Indien, presque aussi large que long, où il n'entre point de fer, & qui n'est joint qu'avec du fil de Coco, que nos Voyageurs nomment *Caret*.

CHALLUA, *s. m.* Poisson d'eau douce du Pérou, qui a la gueule fort grande & la tête semblable à celle du Crapaud. On vante la bonté de sa chair.

CHALON, *sub. m.* Grand filet de Pêche, que les Pêcheurs traînent dans les rivieres entre deux bateaux.

CHALOUPE, *s. f.* Bateau de Mer, qui se transporte dans les grands vaisseaux, pour divers services, & surtout pour la communication des autres bâtimens. *V. ci-dessus*, CHALAN. Il y a de grandes chaloupes, pontées & armées.

CHALUE. *Voy.* MUGE.

CHALYBÉ, *adjectif*, composé du mot latin, qui signifie *acier*, & qui se dit des préparations médicinales, où il entre de l'acier. L'*eau chalybée* est astringente. On prononce *calybée*.

CHAM, *sub. mas.* Titre des Souverains de Tartarie, qui répond, dans la Langue Esclavone, au titre d'Empereur.

CHAMADE, *s. f.* Signal militaire, qui se donne, avec le tambour, ou la trompette, pour avertir qu'on veut traiter avec l'ennemi.

CHAMŒCÉRASE, *s. m. gr.* Nom d'une espece de petit Cerisier, qui, suivant la signification du mot, croît fort bas, & dont les petites Cerises purgent par les vomissemens & par les selles. Le suc en est amer. Elles croissent deux à deux, sur la même queue.

CHAMBELLAGE, *s. m.* Droit qui se paie, dans certaines mutations, aux Seigneurs féodaux, & qui differe suivant les lieux. L'origine de ce nom est un ancien honoraire que le Chambellan du Roi recevoit de tous les Vassaux qui venoient rendre foi & hommage, lorsqu'il les introduisoit dans la Chambre du Roi. Ils lui donnoient le manteau, avec une somme d'argent.

CHAMBELLAN, *sub. mas.* Grand-Officier de la Maison du Roi. C'est le premier Officier de la Chambre, qui

présente la chemise au Roi, lorsqu'il ne s'y trouve point de Prince du Sang, & qui exerce encore, dans les grandes cérémonies, un reste de quantité d'anciennes fonctions, tel que de déchausser le Roi, le jour de son Sacre. Aux Lits de Justice, il est assis à ses pieds.

CHAMBRANLE, *sub. mas.* Nom qu'on donne aux bordures des trois côtés d'une cheminée, d'une porte, d'une fenêtre, &c.

CHAMBRE, *s. f.* Outre ses significations communes, ce mot a diverses acceptions, joint avec un autre. Ainsi, *Chambre Impériale* signifie une Cour de Justice, qui se tient à Wetzlaer, depuis la ruine de Spire, où l'on Juge, par Appel, les différens des Princes & des Villes de l'Empire. *Chambre Apostolique* est une Jurisdiction Romaine, où se traitent les affaires qui regardent le Trésor & le Domaine du Pape. *Chambre des Communes*, ou *Chambre Basse*, est l'Assemblée de Députés des Provinces d'Angleterre, qui représentent la petite Noblesse & le corps du Peuple, & qui partagent l'autorité législative avec le Roi & les Pairs. *Chambre Haute*, ou *Chambre des Pairs*, est l'Assemblée des Pairs Anglois, qui partagent la même autorité avec le Roi & le corps du Peuple. On connoît ce que c'est que la *Chambre de Justice*, la *Chambre Ecclésiastique*, &c. *Chambre obscure*, ou *Camera obscura*, est une machine d'Optique, qui consiste dans un vaisseau bien fermé, à la réserve d'une petite ouverture, par laquelle les rayons du Soleil vont peindre, sur le mur opposé, tous les objets qui se présentent au dehors. Les Vitriers donnent le nom de *chambre* à l'endroit creux de la verge de plomb pour y mettre le verre: les Selliers se servent aussi de ce terme pour signifier l'enfoncement d'une selle, pour ne pas fouler l'endroit où le Cheval est blessé. *Chambrer*, v. act. s'entend dans le même sens.

CHAMBRE ARDENTE, *sub. f.* Nom que l'on donna au commencement du Calvinisme aux Chambres que *François de Guise* & le *Cardinal de Lorraine*, sous *François II*, créerent dans chaque Parlement pour connoître de l'Hérésie.

CHAMBRE DES ASSURANCES, *s. f.* Les Commerçans de Hollande entendent par ces termes, une Cour de Justice qui fut érigée à Amsterdam, en 1612, pour juger les différens qui surviennent entre les Assurés & les Assureurs.

CHAMBRELAN, *s. m.* Nom vulgaire, qu'on donne aux Ouvriers qui sont obligés de travailler en chambre, parce que n'ayant point de Maîtrise, ils ne peuvent tenir boutique, suivant les Loix.

CHAMBRIER, *sub. m.* Nom qu'on donnoit anciennement aux *Chapelains* qui avoient la garde d'une *Chapelle*, que l'on appelloit pareillement *Chambre*. Le terme de *Chambrier* s'est conservé dans l'Église de Paris.

CHAMEAU, *s. m.* Grand Animal de charge, qui a sur le dos une bosse, & quelquefois deux, & qu'on accoutume à plier les genoux sous le ventre, pour recevoir son fardeau. On prétend qu'il vit jusqu'à cent ans. Il est fort commun en Afrique & dans l'Orient. Son poil se file, & son urine forme le Sel Ammoniac. On nomme *Chameliers* ceux qui conduisent les Chameaux.

CHAMECISSE, *sub. m. gr.* Plante amere, qui est une sorte de Lierre terrestre, ou qui lui ressemble du moins par ses feuilles. On la croit bonne pour le foie, pour les sciatiques.

CHAMEDRIS, *sub. m. gr.* Plante amere & sudorifique, à laquelle on attribue d'autres vertus pour la ratte & le foie. Ses parties les plus fines entrent dans la Thériaque.

CHAMÉLÉON, *sub. m.* De deux Plantes qui portent ce nom, l'une a déja paru sous le nom de *Carline*. L'autre se nomme vulgairement *Chardonnette*, & c'est en effet une sorte de Chardon, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Artichaut. Sa fleur fait cailler le lait. Sa racine broyée a de la vertu contre la galle & les autres maladies de la peau. Elle appaise aussi le mal de dent.

CHAMÉLEUCÉE, *s. f. grec.* Herbe dont les fleurs ont la forme de la rose, & dont les feuilles sont recourbées. On la croit bonne pour les reins.

CHAMÉOPITE, *sub. f. gr.* Plante rampante, dont les feuilles ressemblent à celles du grand Pin. Ses fleurs sont couleur de Citron. Elle est bonne pour la pierre & contre la morsure des Scorpions.

CHAMES, *sub. f.* Nom général de

quantité d'especes de moules, petits Poissons à coquilles, qui se prennent sur le bord de la Mer, & souvent comme en grappes attachées aux rochers.

CHAMÉSICE, *s. fém. grec.* Plante laiteuse, qui porte une graine ronde au-dessous de ses feuilles. Le lait, qui sort de ses branches, guérit les cors & les verrues. Mêlé avec du miel, pour en corriger l'âcreté, il nettoie les yeux.

CHAMFRAIN, *s. m.* Nom qu'on donne à cette partie de la tête d'un Cheval, qui est entre les deux sourcils, en prenant depuis les oreilles jusqu'au nez. L'ornement qu'on leur met quelquefois dans cet endroit, se nomme aussi *chamfrain*. L'Architecture donne le même nom au pan qui se forme, en rabattant l'arrête d'une piéce. Les Menuisiers s'en servent aussi dans ce sens. Les Horlogers appellent *chamfrain*, une piéce dont on abat les quarts. *Chamfrainer* est le verbe.

CHAMICO, *sub. mas.* Semence du Pérou, à laquelle on attribue un effet très-singulier. L'eau dans laquelle elle a bouilli, non-seulement endort pour vingt-quatre heures, mais si on la boit en riant, ou en pleurant, on ne cesse point, pendant long-tems, de rire, ou de pleurer.

CHAMOIS, *s. m.* Espece de Chevre sauvage, plus grande que les Chevres communes, mais qui a le poil plus court, les yeux rouges, la levre d'en haut fendue, deux cornes noires recourbées, le pied creux pardessous, & qui court fort vîte sur ses ongles. On emploie sa peau à quantité d'usages. Le Chamois habite les rochers & les montagnes.

CHAMP, *s. mas.* Outre sa signification propre, ce mot en a plusieurs, dans un sens figuré. On appelle *Champ*, en termes de Peinture & de Gravure, le fond d'une toile & d'un cuivre d'attente, où l'art n'a encore rien tracé. En termes de Méchaniques, *placer une chose de champ*, c'est la placer horizontalement. Dans le Blason, le fond de l'Écu se nomme *Champ*; & *champé* se dit de la qualité du *Champ*. Les *Champs Élysées*, ou *Élysiens*, étoient, dans l'imagination des Payens, des lieux extrêmement agréables, plantés de bosquets charmans, arrosés d'eaux vives & fraîches, où les Morts qui avoient bien vécu, jouissoient de toutes sortes de plaisirs.

CHAMPAGNE. Mot que les Anglois ont emprunté de nous, en y joignant *point*. Le *point Champagne*, dans le Blason d'Angleterre, est une marque déshonorable, ou une tache à la Noblesse, qu'un Gentilhomme est forcé de porter dans ses armes, lorsqu'il a tué un ennemi qui demandoit quartier. Dans le Blason de France, on appelle *Champagne* l'espace, en bas, d'un tiers de l'Écu.

CHAMPAN, *s. m.* Terme de Coutume, qui signifie le droit par lequel un Seigneur prend un certain nombre de gerbes, sur les terres qui dépendent de lui.

CHAMPANE, *sub. fém.* Nom d'un navire Italien, du port d'environ quatre-vingt tonneaux, dans lequel il n'entre point de fer ni de cloux.

CHAMPANELLE, *sub. m.* Espece de grands Singes, ou d'hommes sauvages, qui ne different de l'homme que parce qu'ils n'ont point l'usage de la voix. On en a vu quelques-uns, en Angleterre, qui avoient été trouvés dans l'Isle de Bornéo. Les Indiens les appellent *Aurang-Outang*.

CHAMPART, *sub. m.* Droit qu'un Seigneur a de prendre une certaine quantité de gerbes dans la moisson de ses Tenanciers, sur les champs dépendans de sa Seigneurie. *Champarter*, v. act. Lever le droit de champart. *Champartresse*, s. f., est le nom de la Grange seigneuriale où l'on met le champart. *Champarteur*, s. m. C'est le nom du Fermier ou autre, commis par le Seigneur pour percevoir ce droit. On l'appelle aussi *droit de terrage*, en vertu de ce qu'anciennement les Seigneurs, en cédant une certaine portion de terre, se réservoient une part dans la moisson de leurs Tenanciers.

CHAMPIGNON, *sub. mas.* Petite Plante spongieuse, en forme de clou, sans feuilles & sans fleur, qui vient d'elle-même, ou qu'on fait venir sur du fumier, en l'arrosant avec de l'eau où l'on a fait bouillir d'autres champignons. Il y en a de fort dangereux, & les meilleurs ne sont pas sains. Leur usage le moins nuisible, est de les employer secs ou en poudre, dans les sauces. On nomme aussi *Champignons* certaines excressences de la même forme, qui viennent ordinairement de quelque mal honteux. L'on donne le nom de *Champignon* à un Poisson de-

Mer, qui est fort singulier dans son espece. On le trouve sur la pente des rochers des côtes de Normandie; lorsque ce Poisson s'ouvre ou déploie toutes ses trompes, il a la figure d'une Anémone; & lorsqu'il les referme, il a celle d'un Champignon. Il y en a de couleur *verte*, *rouge*, &c. On l'appelle aussi *Anémone de Mer*. Outre cette espece, il y en a encore une autre qu'on appelle *Champignon marin*, qui est un Poisson rouge qui n'a point de sang, & qu'on trouve dans plusieurs Isles, & sur-tout dans celle de Cayenne; la Pêche n'en est ni abondante, ni lucrative.

CHAMPION, *sub. m.* Mot fort ancien dans la langue, qui signifie *le Défenseur de quelque droit*, c'est-à-dire, un Guerrier qui s'expose à combattre pour le soutien d'une cause, ou pour la défense d'autrui. Ce mot nous est commun avec d'autres Nations. Au couronnement des Rois d'Angleterre, il y a un Officier, sous le titre de *Champion* du Roi, armé de toutes piéces, qui entre à cheval dans la grande Salle de Westminster, & qui défie, par la bouche d'un Hérault, quiconque oseroit contester le droit du Roi à la Couronne.

CHAMPLURE, *s. f.* Nom que les Vignerons donnent à une gelée qui endommage la Vigne.

CHANCEL ou CANCEL, *sub. m.* Terme d'Église. C'est la partie du Chœur où se mettent les Ministres qui servent à l'Autel. Ce mot, tiré du Latin, signifie proprement le treillis ou la balustrade qui renferme ce lieu.

CHANCELIER, *sub. mas.* Nom du premier Magistrat de France, Dépositaire de l'autorité du Roi, pour rendre la justice & la faire exercer, suivant les Loix, dans tous les Tribunaux du Royaume. Le Chancelier se nommoit autrefois *Référendaire*, parce qu'il avoit soin de rapporter au Roi, tout ce qui appartenoit à la Justice. Il préside au Conseil du Roi. Il sert d'interprete à ses volontés dans les Lits de Justice. Sa place, alors, est à main gauche devant Sa Majesté. Le nom de *Chancelier* est en usage aussi pour quelques autres Offices, tels que celui de *Chancelier de l'Université*, &c. La *Chancellerie* est la Cour du *Chancelier*, où s'expédient les affaires particulieres qui sont de son ressort.

CHANCIR (*se chancir*) *v. neut.* qui signifie *se moisir*. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel, & seulement des fruits; *se chancir*. Il ne se conjugue qu'à la troisieme personne.

CHANCRE, *s. m.* Voyez CANCER.

CHANDELIER, *s. mas.* En terme de Guerre, on entend par ce mot l'entassement des fascines sur de grosses piéces de bois pour couvrir les travailleurs à l'attaque d'une Ville.

CHANGE, *sub. m.* Outre sa signification commune, *Change*, se dit d'un lieu établi par le Roi pour changer les monnoies. *Le change commun*, c'est le profit que reçoit un Banquier d'une Lettre de Change. En terme de Chasse, l'on entend, la ruse dont le Liévre se sert pour se dérober à la poursuite des Chiens, & leur donner à poursuivre quelqu'autre Liévre. *Change*, se dit aussi de la ruse ou tromperie dont quelqu'un se sert adroitement pour qu'une chose ou une personne soit prise pour une autre.

CHANGE, *subst. mas.* Nom que les Vénitiens donnent à un divertissement singulier qui arrive de cette façon. On prend le tems où chacun se promene dans une Salle. Un homme de l'Assemblée crie tout haut, & commande le jeu. Dans le moment, chacun est obligé de quitter la femme qu'il tenoit par la main, & d'aller prendre celle qu'un autre conduisoit devant lui; ce qui impatiente l'un, & fait souvent plaisir à l'autre; mais les plus adroits prennent le tems, où une aimable voisine puisse leur tomber en partage. La loi du jeu est, que celui qui a fait le commandement, aille se mettre ensuite au milieu de la Salle, & que toutes les femmes mécontentes lui donnent un soufflet.

CHANGE & RECHANGE, *sub. mas.* Termes de Commerce; l'un est le profit du Banquier qui fournit à un autre sa *Lettre de Change*; l'autre est *le gros Change* d'une lettre sur protêt.

CHANLATE, *s. fém.* Late forte, qu'on place à l'extrêmité des Chevrons d'un toît, pour soutenir les dernieres tuiles.

CHANOINESSES, *s. m. lat.* Titre fort ancien de plusieurs Communautés de Filles, qui vivent ensemble sous une espece de Regle, mais sans aucun engagement qu'elles ne puissent rompre, & dont la principale fonction est de chanter l'Office divin, comme les Chanoines. Il y a beaucoup

d'apparente que ces institutions étoient autrefois régulieres, & que c'est par degrés que le relâchement s'y est introduit. La plupart sont aujourd'hui séculieres ou sécularisées, & l'on n'y est reçu qu'en faisant preuve de Noblesse. On compte vingt-six de ces Chapitres : ceux de *Remiremont*, *Épinal*, *Poussay*, *Bouxieres* en Lorraine, *Saint-Pierre* & *Sainte-Marie* à Metz, & *Cologne*, *Lindaw*, *Buchaw*, *Insprück* en Allemagne, *Odermuster*, *Nidermunster* à Ratisbonne, *Essen*, *Andlaw*, *Hombourg*, *Saint-Étienne* à Strasbourg, *Nivelle*, *Mons*, *Maubeuge*, *Dennain*, *Andennes*, *Munster-Bilzen* aux Pays-Bas, *Gandersheim*, *Quedlimbourg*, *Herford*, & *Gernrode* en Allemagne. Les quatre derniers sont *Protestans*.

CHANSONNIER, *adject.* CHANSONNER, *v. actif.* Mots formés de *chanson*; le premier pour signifier un génie tourné à faire des chansons, tel qu'on l'attribue particuliérement aux François; l'autre, pour *faire des chansons satyrique* contre quelqu'un.

CHANTEAU, *s. masc.* Gros morceau de pain. On donne particuliérement ce nom au premier morceau de pain béni, qu'on reçoit ou qu'on rend selon la coutume en France. En terme de Tailleur, l'on entend les grandes piéces d'étoffe rentraites au bas d'un manteau. En terme de Tonnelier, *Chanteau* se dit de la derniere piéce du fond d'un tonneau.

CHANTELAGE, *s. m.* Nom d'un droit dû au Seigneur, sur le vin qui se vend en gros, ou en détail, dans les caves & les celliers.

CHANTE-PLEURE, *s. f.* Nom que les Jardiniers donnent à une sorte d'arrosoir à longue queue.

CHANTERELLE, *s. f.* Corde la plus fine d'un instrument. On donne le même nom à un Oiseau qu'on met dans une cage, pour en attirer d'autres dans les piéges qu'on leur tend.

CHANTIER, *s. masc.* Grosse piéce de bois, qui sert à soutenir quelque chose. On donne aussi ce nom à différens lieux où l'on fait quelque travail. *Mettre un vaisseau sur le chantier*, c'est le mettre sur de grosses piéces de bois, qui soutiennent la quille, pour le radouber. *Une pierre en chantier* est une pierre qu'on taille.

CHANTIGNOLE, *s. f.* Nom d'une sorte de brique, qui a la moitié moins d'épaisseur que la brique commune, quoiqu'elle ait la même longueur & la même largeur. Les Charpentiers donnent le même nom à certaines piéces de bois.

CHANTOURNÉ, *subst. m.* Piéce d'étoffe, garnie ordinairement de galons, ou de quelques autres ornemens, qui forme le dossier d'un lit. *Chantourner*, c'est tracer un dessin sur quelque solide, soit qu'on évide la piéce, ou qu'on la taille en dehors.

CHANVRE, *s. masc.* Plante dont la tige est creuse, & dont l'écorce est mêlée de quantité de petits filets, qui, secs & bien battus, servent à faire de la filasse, des cordes, de la toile, &c. On assure que le jus de la graine de *Chanvre*, distillé dans l'oreille, en appaise les douleurs. Le *Chanvre mâle* a l'apparence d'un arbrisseau, & quelques-uns prétendent que son charbon peut servir à faire de la poudre à tirer.

CHAOS, *s. m. gr.* Amas confus, ou mélanges de choses de différentes natures. On entend proprement par ce nom la masse des élémens confondus, dont Dieu composa les différentes parties de l'Univers.

CHAPE, *s. f.* Nom d'un ornement Ecclésiastique, dont les Célébrans & autres Officiers de Chœur, sont revêtus dans les Fêtes solemnelles. Ce nom vient du mot latin *Capere*, qui en cette occasion signifie *Couvrir*, parce que la *Cape* ou *Chape* couvre & contient le corps de celui qui en est revêtu : ce mot s'est ensuite insensiblement employé en parlant des choses qui en contenoient & en renfermoient d'autres, & jusqu'au Ciel même, par rapport à la terre. Comme cette maniere de parler : *Sous la cape des Cieux*; mais anciennement on se servoit plus particuliérement du mot *Chape* ou *Cape* en parlant d'un pavillon qui couvroit les Reliques de Saint-Martin, & qu'on appelloit *La Chape de Saint-Martin*, laquelle étoit portée par un Clerc à la tête des armées de nos anciens Rois; & de cette *Chape* sont venus les noms de *Chapellain* & de *Chapelle*. On appelle aussi *Chape*, la partie d'une boucle où est le bouton qui sert à l'attacher. On donne le même nom à quantité de choses qui servent de couverture à d'autres, telles que le dessus d'un fourneau

fourneau de chymie, d'un poêle de fer, ou de fonte, &c. *Chapé*, en terme de Blason, se dit de l'Écu qui s'ouvre en pavillon.

CHAPEAU, *s. m.*, se dit, par excellence du Chapeau de Cardinal, par lequel on exprime cette dignité. *Un tel a reçu le Chapeau. Il y a quatre Chapeaux vacans.* Dans le Blason, les Évêques ne portoient autrefois que six houpes, au cordon de leur *Chapeau*, & les Archevêques dix; aujourd'hui les Évêques en portent dix, & les Archevêques quinze, comme les Cardinaux. Le *Chapeau* d'horlogerie est une pièce en forme de cône. On appelle *Chapeau de mérite*, un présent que les Maîtres des vaisseaux marchands exigent, outre le frêt, pour les marchandises qu'ils chargent à bord. On donne aussi le nom de *Chapeau* à une sorte de calotte de fer, dont les Cavaliers couvrent leur chapeau pour se garantir des coups de sabre : cette arme défensive commence à ne plus être d'usage en France.

CHAPEL, *sub. m.* Nom qu'on donnoit anciennement aux casques légers, & d'où nous avons probablement tiré le mot de *Chapeau*.

CHAPELLE, *s. f.* Terme de Mer. Revirement involontaire d'un vaisseau, qui se fait quelquefois par la violence des vents, ou par la force des courans. On dit alors qu'*on a fait Chapelle*. C'est aussi le nom d'un petit couvercle de cuivre qui est au-dessus de l'aiguille aimantée.

CHAPERON, *s. m.* Ancienne couverture de tête, dont l'usage a précédé en France, celui des chapeaux. Elle étoit commune aux deux sexes. Les Docteurs portent encore le *Chaperon* sur l'épaule, & les Chanoines, sur le bras, sous le nom d'*Aumusse*. Ce mot a divers autres usages, tels qu'en Architecture, pour signifier le haut d'une muraille terminée en talus, avec un simple ou un double égout; & dans les Imprimeries d'Estampes, pour le dessus de la presse. Les Architectes disent *chaperonner un mur*. En termes de Fauconnerie, un *Oiseau chaperonnier* est celui à qui on couvre la tête d'un morceau d'étoffe pour l'empêcher de voir.

CHAPITEAU, *s. m.* Partie supérieure qui fait le couronnement d'une colonne. Chaque ordre d'Architecture a le *Chapiteau* qui lui est propre. Il y en a d'autres, qui sont de goût ou d'usage, distingués par différens noms.

CHAPITRE, *s. m.* Certaine portion, ou division de la matiere d'un livre. C'est aussi le nom d'une Société d'Ecclésiastiques, qui font l'Office d'une Église Cathédrale, ou Collégiale, sous le nom de *Chanoines*. L'enceinte du lieu qu'ils habitent, leurs assemblées, & la salle où ils les font, s'appellent aussi *Chapitre*. Les Moines & les Ordres militaires, donnent le même nom aux assemblées qu'ils tiennent pour leurs affaires.

CHAPON, *s. m.* Nom que les Vignerons donnent au sarment de l'année qui doit servir de plant.

CHAPPAR, *sub. m.* Courier, Messager, ou Poste du Sophi de Perse, qui porte ses ordres, de la Cour, dans les Provinces. Il reçoit un Cheval de l'écurie du Sophi, qui lui sert à courir jusqu'à ce qu'il soit fatigué : alors il prend le premier qu'il rencontre sur la route; & le Cavalier, à qui il appartient, doit le suivre, ou faire marcher après, s'il veut que sa monture lui revienne. Ces changemens continuent de même jusqu'au terme & pour le retour.

CHARADE, *s. f.* Nom d'une certaine figure de Rhétorique, qui est une espece de *Logogryphe*. Les uns font venir ce mot de *Charar* ou *Charrar*, mot Gaulois, qui signifioit *babiller*. D'autres le font dériver de l'idiome Languedocien; il signifie dans son origine un *Discours propre à tuer le tems*. Pour faire une *Charade*, qui est toujours une plaisanterie préparée, il faut choisir un mot composé de deux syllabes, chacune faisant un mot, tel que *Mouton*, alors on proposa ce mot à deviner, en disant : *Mon premier désigne ce qui n'a point de consistance : sans mon second, il n'y auroit point de Musique; mon tout est un animal pacifique.*

CHARAG ou CHARAC, *sub. m.* Nom d'un tribut que les Chrétiens & les Juifs paient au Grand-Seigneur. Les femmes en sont exemptes. Les Prêtres, les Religieux Chrétiens & les Rabbins, sont dispensés de le payer : les hommes commencent à le payer à neuf ou seize ans; il est de 10, 12, 15 francs, selon la richesse & l'abondance des lieux.

CHARAMAIS, *subst. m.* Arbre du Canada, dont le fruit croît en grap-

pes, & ressemble à une Aveline. On le confit au sel, pour servir d'assaisonnement. Ses feuilles & sa racine sont employées, dans la Médecine, contre les fievres & contre l'asthme. On en distingue une seconde espece, dont le fruit est plus gros.

CHARBON, *s. m.* Outre sa signification commune, ce mot signifie *une tumeur pestilentielle*, de figure ronde & pointue, formée par un sang d'une qualité maligne. On dit, des *pustules charbonneuses. Charbonner des figures*, c'est les tracer avec du charbon. Les Peintres emploient le *Charbon* de Saule pour les esquisses.

CHARBONNIER, *s. m.* Nom d'une sorte de Serpent, qu'on appelle aussi *Couleuvre Serpentine*, *Anguille de haie* & *Serpent à collier*. Ce reptile est médiocrement gros, mais assez long; il se plaît dans les lieux humides : en Été il demeure dans les buissons; en Hiver il reste engourdi dans des trous qu'il se creuse au pied des haies : il vit sur terre & dans l'eau; il se nourrit d'herbes, d'insectes, de Souris, de Lézards & de Grenouilles : l'ouverture de sa gueule, son gosier, & son oesophage sont susceptibles d'une grande dilatation; aussi dès que ce Serpent a saisi une Grenouille, elle a beau faire des efforts pour échapper, elle passe dans le corps sans être mâchée. On va à la chasse du *Charbonnier*, soit pour détruire cet Animal formidable, soit pour faire servir son corps à exciter les sueurs & purifier le sang.

CHARBONNIÈRES, *subst. f. pl.* Terres glaises & rouges : ce sont les lieux où les Cerfs, les Daims & les Chevreuils vont frotter leurs têtes, après avoir touché au bois.

CHARBOUILLER, *v. act.* Terme d'Agriculture, qui exprime les effets de la nielle. *Des Bleds charbouillés par la nielle*, c'est-à-dire, couverts d'une sorte de rouille, & dont la farine est changée en poussiere noire.

CHARDON, *sub. m.* Plante épineuse, dont l'abondance incommode quelquefois les Laboureurs & les Jardiniers. Il y a plusieurs especes de Chardons, telles que le *Chardon béni*, le *Chardon à carder*, le *Chardon Notre-Dame*, ou *laité*, &c. Quelques-uns sont employés dans la Médecine. Les Antilles produisent un *Chardon*, qui naît sur les branches des arbres. On donne le nom de *Chardon* à certaines pointes de fer qu'on met sur les murs pour empêcher le passage. Il y a quelques Ordres Militaires du même nom; celui qui fut institué, en 1369, par *Louis II*, dit *le Bon*, Duc de Bourbon; & l'Ordre de Saint-André d'Écosse, nommé autrement l'*Ordre du Chardon*.

CHARDONNERET, *sub. m.* Petit Oiseau, qui tire son nom, en François, comme en Grec & en Latin, de ce qu'il se tient ordinairement sur les Chardons & les Épines, dont il mange la graine. Son plumage & son chant sont agréables. Il vit environ vingt ans. Outre le *Chardonneret* de nos climats, on en voit d'autres en Suede, en Laponie, & même en Amérique : celui du Cap de Bonne-Espérance est le plus joli de tous; il est gris en Été, & d'un noir mêlé d'incarnat en Hiver : son nid est divisé en deux appartemens, dont la femelle occupe le premier étage, & le mâle le second; mais son industrie n'en rend pas la chair meilleure que celles des autres.

CHARDON-ROLAND. *Voy.* PANICAUT.

CHARÉE, *sub. f.* Cendre qui reste sur le Cuvier, après que la lessive est coulée.

CHARENSON, *s. mas.* Insecte qui s'engendre dans le Bled, & qui le ronge pour s'en nourrir.

CHARGE. *Femme de Charge*, *s. f.* Titre d'Office, dans les grandes Maisons. C'est une Femme, au-dessus du commun des Domestiques, qui est ordinairement chargée du soin de la vaisselle d'argent, du linge, & de tout ce qui appartient à la propreté. *Charge*, en Peinture, se dit de toute expression, qui ajoute quelque chose à la nature. Il exprime ce que les Italiens nomment *Caricatura*. Les grotesques sont des *Charges*.

CHARGE. *Voy.* CARICATURE.

CHARGEMENT, *s. m.* Terme de Mer, qui s'emploie indifféremment pour *Cargaison*.

CHARGEUR, *s. m.* Terme d'Artilleur. Nom qu'on donne à l'Officier commis pour charger le canon. En terme de Marine; on entend l'Officier qui sert à arranger le bois dans les membrures sur les Ports. Les Commerçans donnent pareillement ce nom au Marchand à qui appartient la car-

prison, ou Marchandises dont on charge le navire. En terme de Blason, *Chargeure* s'emploie pour charge, lorsqu'on parle de pièces qui en chargent d'autres.

CHARIER, *v. act.* Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau qui emporte sa proie, & qui ne revient point quand on le réclame : on dit aussi qu'un Oiseau de proie *charie un Perdreau* quand il le poursuit. Dans la premiere acception, c'est l'Oiseau qui *charie* sa proie : dans la seconde il se *charie* lui-même en la poursuivant.

CHARIER, *sub. mas.* Nom que les Lessiveuses donnent à la toile ou coutil qu'on étend sur le linge rangé dans le cuvier, & sur lequel on met les cendres, afin que la lessive les détrempe, coule au travers du *Charier*, & mouille le linge. Il y a des endroits où l'on fait passer l'eau par les cendres, ensuite le linge avec l'eau simplement.

CHARIOT, *s. m.* Voiture à quatre roues, qui sert à la campagne, pour le transport des bleds, des foins & des autres fardeaux rustiques. Elle est tirée par quatre Chevaux. La *Charrette* est une voiture à deux roues, à laquelle on ne met ordinairement qu'un Cheval. *Char* est un ancien mot qui s'est conservé dans le style noble, pour signifier les *anciens Chars de Triomphe*, ceux des anciennes courses, dans les Jeux publics, ou ceux qui appartiennent à quelque Fête.

CHARISIES ou CHARISTIES, *s. f.* Nom de certaines Fêtes Romaines, pendant lesquelles on faisoit des Festins où on n'admettoit que des Parens & des Alliés. Les Romains avoient emprunté ces Fêtes des Grecs qui les célébroient en l'honneur des Grâces.

CHARISTICAIRE, *sub. m.* Nom que les Grecs donnerent au commencement du onzieme siécle aux Laïques qui jouissoient de tous les revenus des Monasteres, & étoient Maîtres des Abbés mêmes, les obligeant à recevoir tels Moines, qu'il leur plaisoit, &c. Le Concile de Constantinople, s'efforça au moins d'empêcher les *Charisticaires* de posseder un Monastere de l'autre Sexe, de transmettre leurs Commendes à d'autres personnes, en les vendant comme des biens profanes, & d'en aliéner les fonds sans la permission du Patriarche ou du Métropolitain.

CHARITATIF, *adj. lat.* On appelloit anciennement *Don* ou *subside charitatif*, une espece de droit que les Évêques levoient sur le Clergé, soit pour le Voyage d'un Concile, soit pour quelqu'autre chose extraordinaire.

CHARITÉ, *sub. fém.* Mot tiré du Latin, qui, en Langage de Religion, signifie *tendresse, affection*; mais dans un ordre surnaturel. Il signifie aussi *mouvement de compassion* qui porte à secourir autrui, soit par des services, soit par des aumônes. Ces actes mêmes portent le nom de *Charité*. Il y a quelques Ordres du même nom, tels que celui qui fut institué, en 1520, par le Bienheureux *Jean de Dieu*, pour secourir les malades; celui que *Henri III* fonda pour les Soldats estropiés, mais qui n'eut point de suite après sa mort. Les Soldats reçus devoient porter, sur leur manteau, une fleur de Lys d'or, avec ces mots, en broderie d'or, *Pour avoir fidélement servi*; celui de la *Charité de la Sainte-Vierge*, dont les Religieux possédoient le Monastere des Billettes avant les Carmes; & quelques autres établis, à Paris, sous ce nom.

CHARLATAN, *s. m.* On nomme ainsi ceux qui cherchent à tromper, par de vains discours, ou par de spécieuses promesses, sur-tout cette espece de Médecins ambulans, qui sont connus sous le nom d'*Operateurs*, & qui en imposent au Peuple. *Charlatanesque*, adj. se dit de tout ce qui se ressent du *Charlatan*.

CHARME, *s. m.* Ce mot signifie, dans le propre, *un enchantement*, ou l'effet d'un pouvoir qui surpasse celui de la nature. Dans le figuré, on l'applique à tout ce qui est capable d'attacher fortement le cœur, ou l'esprit, par les agrémens qui peuvent plaire à l'un ou à l'autre. C'est aussi le nom d'un arbre qui pousse des branches de sa racine, & qui sert à faire de belles palissades dans les Jardins. On appelle *Charmille* les jeunes *Charmes* qu'on emploie à cet usage, & les palissades mêmes qui en sont composées.

CHARNAIGRES, *s. m.* Espece de Chiens, qui forcent les Lapins dans les ronces où ils se retirent.

CHARNEUX, *adj.* Terme que les

Médecins emploient au-lieu de *Charnu*, pour signifier les parties du corps qui sont composées principalement de chair. *Charnure* s'entend plutôt de la peau. *Une belle Charnure* se dit pour *une belle peau.*

CHARNIER, *subst. masc.* Lieu, ou vaisseau, dans lequel on met de la chair, pour la conserver. Dans quelques anciennes Paroisses on donne ce nom au Cimetiere. Des échallas, en botte, s'appellent aussi un *Charnier.*

CHARNIERE, *s. f.* Outil qui sert à graver sur les pierres dures. On nomme de même deux piéces de métal enclavées l'une dans l'autre, qui peuvent se mouvoir sur un même centre.

CHAROTE, *s. f.* Terme d'Oiseleur. C'est une sorte de Panier en façon de hotte, & dont on se sert pour porter certains instrumens servant à la chasse des Pluviers, & pour transporter ces Oiseaux quand ils sont pris.

CHARPENTIER, *s. m.* Nom des Artisans qui travaillent à façonner le bois en piéces, & qui les assemblent, suivant certaines regles, pour la construction des édifices de terre & des bâtimens de Mer. La *Charpente* d'une maison, est l'assemblage des piéces de bois dont elle est composée. On nomme *Charpentier* un Oiseau de l'Isle Saint-Domingue, qui a le bec si fort & si pointu, que dans l'espace d'un jour il perce jusqu'au cœur le tronc d'un Palmiste, arbre des plus durs. L'*Herbe aux Charpentiers* est une Plante déterfive & vulnéraire, dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du Cresson. Ses fleurs sont jaunes & composées de quatre feuilles en croix.

CHARROI, *s. m.* L'action de Charrier quelque chose dans une voiture. C'est aussi le nom d'une grande chaloupe qui sert à la pêche, ou au transport de la Morue, en Terre-Neuve.

CHARTE-PARTIE, *s. f.* Terme de Commerce. C'est le nom d'un Acte qui se fait entre un Marchand & le Propriétaire d'un vaisseau, qui se charge des Marchandises. La *Charte-Partie* regarde la totalité de la cargaison & de l'affrétement; ce qui la distingue d'un autre Acte, nommé *Connoissement*, qui n'en regarde qu'une partie. Ce mot vient d'un ancien usage. Au-lieu de faire le double de l'Acte, on le coupoit en deux parties, dont le Marchand & le Maître du vaisseau gardoient chacun la moitié.

CHARTIL, *sub. m.* Appentis qui sert de remise, dans les basse-cours, pour les charrettes, les charrues & les autres instrumens de campagne.

CHARTRE, *s. f.* Vieux Actes de Vente, ou de Donation, qui servent de titres pour la justification des droits. Le lieu où ces Actes se conservent, se nomme *Chartrier*. *Chartre* signifioit autrefois *Prison*. La *Chartre Normande* est un Recueil d'anciens Priviléges accordés à la Province de Normandie, par plusieurs de nos Rois. Le titre primitif est de *Louis-le-Hutin*, au commencement du quatorzieme siécle. *Chartre* est aussi le nom d'une maladie, qui consiste dans une courbure des os, & qui se nomme autrement *Rachitis*.

CHARTREUX, *s. masc.* Religieux d'un Ordre institué, en 1084, par *Saint Bruno*, Chanoine de Rheims, dans un lieu nommé *la grande Chartreuse*, à deux lieues de Grenoble. La Regle de cet Ordre est un mélange de celles de *Saint Jérome*, de *Cassien* & de *Saint Benoît*. L'habit est blanc, avec une chape noire. Il y a des Religieuses du même Ordre, qui se nomment *Chartreuses*. On appelle *Pille des Chartreux*, une espece de laine qu'on tire d'Espagne.

CHAS, *s. m.* Instrument de Maçons, qui leur sert à juger si les murs sont droits, & qui s'appelle autrement *plomb*.

CHASNADAR-AGASI, *subst. m.* Titre d'Office que l'on donne à l'Eunuque qui garde le Trésor de la Sultane-mere du Grand-Seigneur, & qui commande aux domestiques de sa chambre. Cette charge est en grande faveur auprès de la Sultane-mere : le *Chasnader-Bachi*, ou, comme d'autres l'écrivent, *Hasnadar-Bachi* ou *Kasnadar* ou *Kasuadar*, est le *Grand-Trésorier* du Sérail, qui commande aux Pages du Trésor. *Azena* ou *Hasne* signifie *Trésor*, & *Baschi*, *Chef*. Il est différent du *Tefterdar* ou *Grand-Trésorier*, qui a le maniement des deniers publics & du Trésor de l'Etat.

CHASSE, *s. f.* Outre les significations communes de ce mot, on appelle, en termes de mer, *chasse de proue*, les canons qui sont placés à l'avant du vaisseau; & *chasse*, dans une lunette, toute la corne où le

verre est enchâssé. En termes d'Ateliers, le *Chassevant* est celui qui fait agir les ouvriers & les chariots. On donne le nom de *Chasse-cousin* à un fleuret ferme, & qui n'obéit pas, propre à bourrer ceux qui font assaut. Au figuré, on donne pareillement le nom de *chasse-cousin* au méchant vin qu'on présente à ceux qu'on ne veut plus régaler. *Chasse-marée*, *s. m.* celui qui amene le poisson de mer. *Chasse-mulet s. m.* Valet de Meûnier. &c. Les Tisserands donnent le nom de *chasse* à un grand châssis mobile, suspendu sur deux chevilles au haut du métier pour aller & venir librement sous la main de l'ouvrier, qui après avoir traversé la chaîne d'une *duite*, c'est-à-dire, *d'un jet de trame*: frappe ce fil plus ou moins avec la *chasse* & le *rô*.

CHASSÉ, *s. m.* Nom d'un pas coulant de danse, qui se fait en avant ou en arriere.

CHASSER DE GUEULE. Terme de Vénerie. C'est laisser aboyer un Limier quand on le laisse courre: on ne laisse pas *chasser de gueule* en tout tems; le matin, par exemple, il doit être secret, pour ne pas lancer mal-à-propos la bête.

CHASSEUR, *s. m.* Nom que les Hollandois donnent à certains bâtimens bons voiliers, dont ils se servent pour rapporter au plus vîte en Hollande les Harengs qu'ils ont pris & qu'on a jetté pêle-mêle dans des tonneaux pour les faire saler ensuite.

CHÂSSIS, *sub. m.* En termes de chiffre, c'est un papier découpé, qu'on applique sur celui où l'on veut écrire & par les ouvertures duquel on écrit, des mots dispersés, qui contiennent le secret. Ensuite les lignes étant achevées par d'autres mots, qui forment un sens tout différent, il n'y a que le correspondant qui puisse démêler ce qui est caché dans cette obscurité, en appliquant sur la lettre un châssis de la forme du premier, qui ne lui laisse voir que les mots qui contiennent le secret. Le *châssis* des Monnoyeurs est un moule où les Fondeurs coulent les lames d'or, d'argent, ou de cuivre, qui doivent servir à faire les flans. Les Fondeurs en sable ont aussi leur *châssis*. En Botanique, c'est la partie de certains fruits dont le vuide est rempli par des membranes ou des peaux délicates.

CHASSOIR, *s. mas.* Morceau de bois qu'on pose sur le cerceau, & qu'on frappe pour chasser le cerceau quand on lie les futailles.

CHASSOIRE, *sub f.* Nom qu'on donne à la baguette des Autourliers.

CHASTA, *s. f.* Nom d'une Plante fort commune en Russie, qui croît sur les Sapins, & en d'autres endroits de l'Europe, sur les Chênes & les Hêtres. Cette Plante tient de la nature du Houblon, quant à l'amertume; mais elle ajoute à la qualité de la bierre, qui devient très-spiritueuse en peu de tems.

CHAT, *sub. m.* Animal domestique, qui tient un peu du Tigre par sa forme & sa légéreté. Il vit de Souris & de toute sorte de chair. On prétend que la cervelle du Chat est une sorte de poison. Les Indes produisent divers especes de *Chats sauvages*. On appelle *Chats harets*, ceux qui se retirent dans les bois pour y vivre de Lapins. Le *Pied-de-chat* est une herbe rouge, dont on fait un sirop utile, & qui tire son nom de sa ressemblance avec le pied de cet Animal.

CHÂTAIGNE, *s. f.* Fruit du Châtaignier, grand arbre, qui aime les lieux montagneux, & dont le bois est d'autant plus propre à bâtir qu'il ne s'y engendre point de vers. Il y a un *Châtaigner oriental*, dont le fruit a l'écorce plus dure. On fait du pain de Châtaignes, mais mal-sain, parce qu'il forme un sang grossier.

CHAT BRÛLÉ, *s. m.* Nom d'une Poire fort pierreuse, qui a la forme du *Martin sec*, & qui ne mûrit qu'à la fin de l'Automne. Elle a le goût du *Besy d'Hery*. On la nomme aussi *Pucelle*.

CHATE, *s. f.* Espece de barque, du port de soixante à quatre-vingt tonneaux, qui sert à différentes sortes de transports.

CHÂTEAU, *sub. m.* Nom qu'on donne aux Maisons Seigneuriales. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *Châtelain*; & sa Jurisdiction, celui de *Châtellenie*. Mais elle devoit renfermer, pour cela, un Monastere, un Four banal, & d'autres prérogatives. Le Juge de la Seigneurie, portoit le nom de *Juge Châtelain*. *Châtelé*, en terme de Blason, se dit d'une bordure, ou d'un lambel chargé de plusieurs Châteaux. Les petits Châ-

teaux se nommoient autrefois *Châtelets*, d'où est venu le nom d'une Jurisdiction de Paris, & de deux de ses prisons, qu'on croit bâties par *Jules-César*.

CHÂTELET, *s. m.* Outre ce qui est rapporté à la fin du mot *Château*, les Rubaniers donnent le nom de *Châtelet* à un petit assemblage, qui, sur deux broches de fer, soutient quarante-huit poulies.

CHAT-HUANT, *s. m.* Oiseau qui fuit la lumiere, & qui ne sort guere avant la nuit. Il tire son nom de la ressemblance de sa tête avec celle du Chat, & de son cri, qui a quelque chose de lugubre; ce que signifie *huer*, vieux mot François. Le *Chat-huant* a les yeux creux, & voit dans les ténebres. Sa couleur est roussâtre, ses ongles crochus, & ses jambes couvertes de plumes. Sa tête en est aussi entourée. Il vit de Souris. Les Anciens le croyoient de mauvais augure. Le *Chat-pard*, le *Chat-civette*, le *Chat-tigre*, &c., sont différens Animaux d'Afrique.

CHATI-SCHÉRIF. *Voy.* SCHATTI-SCHÉRIF.

CHAT MARIN, *sub. m.* Poisson singulier qu'on pêche sur la côte du Pérou; il a sur les deux côtés de la tête des especes de filandres ou barbes assez semblables à celles du Chat. Aux Isles sous le vent on trouve quelquefois des *Chat-marins*, mais on ne s'en nourrit pas, parce qu'on suppose que les pommes de Mancenillier dont ils se nourissent, leur communiquent leurs funestes qualités. Il n'en est pas de même sur les côtes d'Afrique, où leur chair est trouvée de bon goût & fort saine. Le Collecteur de *l'Histoire des Voyages*, rapporte que ce Poisson semble soupirer & gémir quand il se sent pris. Le *Chat marin* est aussi connu sous le nom de *Machoran*.

CHATON, *s. m.* Nom qu'on donne à la tête d'une bague, c'est-à-dire, à la partie qui renferme la pierre précieuse. Le *Chaton* d'une noisette est l'enveloppe verte dans laquelle elle est renfermée. On appelle aussi *chatan* l'endroit où le cristallin de l'œil est renfermé.

CHATOS, *s. m.* Arbre particulier au Pérou, dont le fruit contient une semence qui est un spécifique admirable pour la pierre & la gravelle. Ce fruit est plat d'un côté, de l'autre, il est rond & long.

CHAT-PARD, *s. m.* Animal féroce, plus petit que le Léopard, assez semblable au Chat, & de poil roux, marqueté de taches noires. On ne le connoît que pour en avoir disséqué un, qui fut présenté à l'Académie des Sciences. Elle l'a cru engendré des deux especes. Les *Chats-putois*, sont une espece de *Chats sauvages*, qu'on nomme aussi *Fouines*, & qui se retirent dans les granges & les greniers.

CHAUCHE-BRANCHE, *sub. f.* Nom d'un levier, qu'on n'emploie que pour élever de fort grands fardeaux.

CHAUCHIQUE, *sub. f.* & *adj.* Nom d'une langue particuliere, que les peuples du Comté d'Emden & de la Frise orientale parlent entre eux, quoiqu'ils emploient l'Allemand avec les étrangers. Elle s'est conservée d'une ancienne Nation, qui se nommoit *les Chauces*.

CHAUDERIE, *s. f.* Nom qu'on donne aux Indes Orientales à de petits bâtimens élevés par la magnificence ou la piété des gens riches, & dans lesquels ils entretiennent à leur frais un Indien ou même un Brame ou Bramine, pour donner des rafraîchissemens ou des secours aux voyageurs; ces lieux de repos sont si multipliés parmi eux, qu'il est rare de faire une demi-lieue sans en rencontrer; ils servent même de maison de campagne aux Européens qui veulent y passer quelques jours.

CHAUDIER, *v. n.* Terme qui n'a d'usage que pour les Lices & les Levrettes qui entre en chaleur.

CHAUFE-CIRE, *s. m.* Titre que l'on donne à un Officier de la Chancelerie de la Cour de France, dont la fonction consiste à préparer la cire pour y appliquer le sceau.

CHAUFOURNIER, *s. m.* Nom des ouvriers qui travaillent à faire de la chaux, & des Marchands qui en vendent.

CHAVIRER, *verbe act.* Terme de marine. *Chavirer une Manœuvre*, c'est mettre dessus ce qui étoit dessous. *Trévirer*, signifie la même chose.

CHAULER, *v. act.* formé de *chaux*. *Chauler le bled*, c'est le mêler avec une certaine quantité de chaux vive & d'eau, comme une préparation pour le semer.

CHAUSSE, *sub. f.* En termes de Blason, c'est une espece de chevron plein & massif, qui étant renversé, touche de sa pointe celle de l'Écu. La *chausse* des Pharmaciens, pour filtrer les liqueurs, est à-peu-près de la même forme. La *chausse* de l'Université est un ornement de ceux qui ont quelque degré dans l'une des quatres Facultés. La matiere, la couleur & la forme en sont differentes, suivant le degré. Ce n'est qu'une piéce de drap, large par le bout, qui pend derriere l'épaule, & dont l'autre bout va en diminuant. Elle se porte sur l'épaule gauche, à découvert & par-dessus les autres habillemens. *Chausse*, en termes de Commerce, se dit d'un présent que le Marchand chargeur ou fréteur fait au maître du navire. On lui donne aussi le nom de *pot-de-vin*, ou *chapeau du maître*, d'autres disent *chapeau de mérite*. On donnoit anciennement le nom de *chausses* aux bas, qui étoient alors d'étoffe, d'où est venu le nom de *haut-de-chausses*, qui a été si long-tems en usage, & qui signifioit *culotte*.

CHAUSSER, *v. actif.* On dit en Fauconnerie *chausser la grande serre de l'Oiseau*, l'orsqu'on entrave l'ongle du gros doigt d'un petit morceau de peau.

CHAUSSE-TRAPPE, *f. fem.* Machine de fer, qui sert de piége pour prendre des Loups & d'autres bêtes. En termes de Guerre, c'est un fer à plusieurs pointes aiguës, dont quelques-unes s'élevent, & qu'on seme dans un champ pour fermer les passages à la Cavalerie.

CHAUVE-SOURIS, *f. f.* Petit Oiseau sans plumes, dont les aîles, qui ne sont que de peau & de cartilage, tiennent à ses pieds, & qui ne se montre qu'à l'entrée de la nuit. Il a quelque ressemblance avec la Souris. On prétend qu'il vit de Mouches & d'Araignées. L'Afrique & les Indes produisent des Chauves-Souris d'une grosseur extraordinaire, qui se tiennent suspendues aux arbres, l'une attachée à l'autre, en forme de grappe. Les Negres en mangent la chair. On mange aussi des Chauve-Souris à la Chine.

CHAUVIR, *v. neut.* Terme propre aux Animaux qui ont les oreilles longues & pointues, tels que les Ânes & les Mulets. Il signifie *dresser* les oreilles.

CHAUX, *sub. mas.* Pierre blanche & spongieuse, qu'on fait cuire au feu, & qui s'enflamme ensuite lorsqu'elle est mouillée avec de l'eau. Elle sert pour les enduits & pour les ouvrages de Maçonnerie. La meilleure chaux est celle qui se fait avec du marbre & les pierres les plus dures. On appelle *Eau de chaux*, l'eau où la chaux a bouilli; & *Chaux vive*, qui n'a point encore été éteinte dans l'eau. La *Chaux chymique* est une cendre qui reste des métaux, ou des minéraux, lorsqu'on les a laissés long-tems au feu. La *Chaux d'étain*, s'appelle *Potée*. A la Guadaloupe on donne le nom de *Chaux*, à une Plante qui croît dans la Mer dans une infinité d'endroits, mais on ne la pêche que dans ceux qui n'ont pas plus de trois brasses de profondeur. Cette *Chaux* a une odeur fort approchante de celle du *Goemon* ou *Varec*, quand on la tire de la Mer, & qu'elle perd par la sécheresse. La figure de cette Plante est fort semblable au Figuier d'Inde que l'on voit dans les Jardins botaniques.

CHAYET, *subst. mas.* Nom d'une petite monnoie de Perse qui vaut quatre sous sept deniers de notre monnoie.

CHEAUS, *subst. mas.* Nom que les Chasseurs donnent aux petits Loups & aux petits Renards.

CHEBEGIS, *f. mas.* Nom que l'on donne en Turquie à celui qui a l'inspection des munitions de guerre.

CHEBEK ou CHEBEC, *f. m.* Nom d'une sorte de bâtiment à voiles & à rames, qu'on arme en guerre contre les petits Corsaires, & dont on se sert aussi pour transporter des munitions. On voit beaucoup de *Chebeks* sur la Méditerranée.

CHECHINQUAMIN, *f. m.* Espece de gland, qui croît sur un arbre de la Virginie, & qui est revêtu d'une écaille, comme les Noisettes.

CHEF, *f. m.* Vieux mot qui signifie *tête*, mais qui ne s'est conservé, sous cette acception, que pour quelques Reliques, telles que le *Chef de Saint-Jean*, &c. Il ne laisse pas d'être toujours en usage dans plusieurs sens figurés: *Chef d'une entreprise*, *Chef d'une Compagnie*, *Chef-d'œuvre*, &c. Dans le Blason, le *Chef* est une piéce honorable qui occupe le tiers le plus haut de l'Écu. Sa qualité est déterminée par quelqu'autre mot, comme *Chef palé*, *Chef bandé*, &c.

CHEF, *s. m.* Les Ouvriers en drap donnent ce nom à la lisiere de l'étoffe, où est marqué le nom du Fabricant & celui de l'endroit; on y attache aussi différens plombs, qui attestent que l'étoffe est de bonne matiere, de la largeur & qualité requises par les réglemens pour chaque espece.

CHEFCIER ou CHEVECIER *s. m.* Titre de dignité ecclésiastique. Nom que l'on donnoit anciennement au Chef d'un Chapitre Ce nom se conserve encore dans quelques Églises Cathédrales. L'origine de ce nom vient de ce que les Anciens écrivoient les noms des Ecclésiastiques sur des tablettes de cire du tems de *S. Grégoire-le-Grand?* le nom de *Primicerius*, qui revient à celui de *Chefcier*, désignoit un dignité ecclésiastique, à laquelle ce Pape attribua plusieurs droits sur les Clercs inférieurs & la direction du Chœur, afin que le service s'y fît selon la bienséance. Celui qui étoit marqué le second dans la table s'appelloit *Secondicerius*, comme qui diroit *secundus in cerâ*. Il y a encore d'anciennes Églises où l'on donne le nom de *Chefcier* ou *Chevecier* aux *Trésoriers* ou *Gardes des Reliques*, ainsi qu'à ceux qui prennent soin de la cire.

CHÉLIDOINE, *s. fém.* Plante âcre & amere, dont les feuilles ressemblent à celles de la Renoncule, & dont les feuilles jettent un lait jaune & mordant. Elle est purgative par les selles & les urines, & l'on prétend qu'elle éclaircit la vue. Il y a une autre *Chélidoine*, qu'on nomme *petite Éclaire*, & qui n'est qu'une petite herbe sans tige, dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du Lierre.

CHÉLONITE, *s. fém.* Nom d'une petite pierre qu'on croit bonne pour l'épilepsie. Il lui vient du mot grec, qui signifie *Hirondelle*, parce qu'elle se trouve, dit-on, dans le ventre de ces Oiseaux. On trouve, dans les Tortues des Indes, une pierre qui se nomme aussi *Chélonite*, & dont on vante les vertus contre le poison.

CHEME, *s. m.* Nom d'une mesure grecque. Le *grand Cheme* étoit une mesure de terre ou d'agriculture. *Le petit* étoit le trentieme de la Kotyle. Il contenoit en eau le poids de deux de nos gros, neuf grains & trois cinquiemes.

CHEMIN *du jour du Sabbat*. Il ne pouvoit être que de cinq stades: ce qui faisoit une mesure itinéraire chez les Hébreux.

CHEMISE, *s. f.* En termes de Fortifications, c'est le mur dont un rempart, ou un bastion est revêtu, pour soutenir les terres. Les *chemises à feu*, sont des piéces de toile trempées dans une composition de pétrole, de camphre & d'autres matieres combustibles, dont on se sert, sur Mer, pour brûler les vaisseaux ennemis, en les y attachant & y mettant le feu.

CHEMOSE, *sub. f. gr.* Nom d'une maladie des yeux, causée par une inflammation, qui fait élever le blanc de l'œil au-dessus du noir; ce qui forme une espece de bourlet, ou d'*hiatus*, suivant la signification du mot.

CHENAL, *sub. mas.* On donne ce nom à un courant d'eau bordé de terre, soit naturellement, soit par le travail de l'art, où les vaisseaux peuvent passer. On dit aussi *chenaler*, pour dire chercher, en Mer, un passage de cette nature.

CHÊNE, *sub. masculin.* Nom d'un grand arbre fort commun, dont on distingue plusieurs especes, telles que le *Rouvre* & l'*Yeuse*. Il est fort dur, & le meilleur qu'on connoisse pour bâtir, sur-tout lorsqu'il a passé cinquante ans. Outre son fruit ordinaire, qui est le *gland*, il produit plusieurs sortes de petites galles. Les Médecins attribuent diverses vertus à ses feuilles.

CHENEVIS, *s. m.* Graine de Chanvre, dont on fait une huile qui a plusieurs utilités. La *Cheneviere* est le lieu où l'on suspend le Chanvre, pour le faire sécher.

CHENEVOTTE, *sub. f.* Nom que l'on donne au bois du tuyau de la Plante du Chanvre, qui a été dépouillée de son écorce, c'est-à-dire, du Chanvre. On le dit, aussi d'une petite parcelle du tuyau de Chanvre.

CHENIL, *s. m.* Terme de Vénerie. Nom que l'on donne au logement des Chiens courans. L'*l* finale ne se prononce pas.

CHENILLE, *sub. f.* Insecte à seize pieds, de la forme d'un Ver, & ordinairement couvert de quelques poils, entre lesquels le microscope fait découvrir de petites plumes. La *Chenille* se transforme en *Papillon*; parmi ces Insectes il y en a des velus, des demi-velus, les uns que l'on appelle *Chenilles-Cloportes*, qui sont larges & cour-

nes, les autres veloutées, à cause de la douceur de leur poil; des *hérissonnes* ou *martes*. On donne par ironie le nom de *Chenille* aux *Petits-Maîtres* qui sortent en robe-de-chambre le matin. On appelle pareillement *Chenille* un ornement de soie qui en a la figure; & une Plante, dont le fruit ressemble aussi à la Chenille.

CHEPTEIL, *sub. m.* Convention, ou bail d'un Maître avec son Fermier, lorsqu'il lui donne un certain nombre de Bestiaux pour les nourrir, à condition que le même nombre lui sera rendu à l'expiration du terme, & que le profit sera partagé. On prononce *Chetel*.

CHÉRAF. *Voyez* SÉRAPH.

CHERCHE, *sub. f.* Terme d'Architecture. On appelle *Cherche* tout ce qu'un seul trait de compas ne peut représenter, & qui demande divers points pour être décrit, comme les panneaux qui servent à former le ceintre d'une voûte, &c. La *cherche* d'un escalier en est le ceintre.

CHERCHEURS, *s. mas.* Espece de Demi-Chrétiens, auxquels on a donné ce nom en Angleterre & en Hollande, parce qu'admettant les Saintes-Écritures, ils prétendent qu'elles ne sont bien expliquées par aucune des Sectes chrétiennes qui les reçoivent, & qu'ils en cherchent le véritable sens avec beaucoup de zele.

CHÉRIF, *s. mas.* Titre de Dignité parmi les Mores & les Arabes. C'est aussi le titre d'une sorte de Magistrats en Angleterre. Les Turcs ont une monnoie d'or de ce nom, qui vaut quatre livres dix sols de la nôtre. Cette même Nation donne aussi le nom de *Chérif* aux descendans de la famille de *Mahomet*, ou prétendus tels. Ils se distinguent des autres par le Privilége qu'ils ont de porter le turban verd.

CHERSONESE. Nom tiré du Grec, que les Anciens donnoient aux *presqu'Isles*, telles que la *Chersonese d'Or*, la *Chersonese Cimbrique*, la *Chersonese Taurique*, &c.

CHERSYDRE, *sub. mas. gr.* Nom d'un Serpent amphibie, semblable à un petit Aspic terrestre. Il habite successivement l'eau & la terre, & son venin est fort dangereux dans les lieux secs.

CHÉRUBIN, *subst. mas.* Nom des Anges du second rang de la premiere Hiérarchie. On donne le même nom à une tête d'enfant avec des ailes, qui est un ornement d'Architecture & de Peinture. En Suede, *Magnus IV* institua en 1334, un Ordre militaire de ce nom, qui fut aboli par *Charles IX*, avec la Religion Romaine.

CHERVI, *s. m.* Racine de Jardins, qui fait un aliment fort sain & fort agréable. Sa graine appaise les tranchées du ventre.

CHETEL, *s. m. V.* CHEPTEIL.

CHETRON, *s. mas.* Petite layette menagée dans un coffre, pour y mettre ce qu'on veut conserver à part.

CHEVAGE, *s. m.* Droit de douze deniers Parisis qui se paie tous les ans au Roi, dans quelques Provinces, par les Bâtards & les Aubains mariés qui s'y sont établis. Ce mot vient de *Chef*, parce que c'est effectivement le chef de ces familles, marié ou veuf, qui paie ce Droit.

CHEVAL, *sub. m.* Animal le plus noble, le plus docile, & le plus utile de tous les quadrupedes. Ses usages & ses propriétés sont si excellentes, qu'on en a fait une science, réduite en plusieurs traités. La nature a rendu le Cheval propre à divers offices. Il sert au travail, à l'amusement, aux voyages, à la guerre, &c. Son cri s'appelle *hennissement*. On trouve des *Chevaux sauvages* en Afrique & dans les Indes; & les Voyageurs racontent que marchant en troupes, ils s'arrêtent lorsqu'ils voient un homme, & semblent se plaire à le regarder. On les apprivoise très-facilement. Il y a des *Chevaux marins* & des *Chevaux de riviere*, qui sont fort différens, quoique plusieurs les confondent. On en trouve la description dans une infinité de relations de voyages.

CHEVAL-DE-FRISE, *subst. masc.* Terme de Guerre. On appelle de ce nom une grosse poutre quarrée, traversée par trois rangs de pieux de bois, dont les bouts sont armés de pointes de fer. On s'en sert pour garder les postes & les passages, pour couvrir & recevoir ceux qui font des sorties, pour arrêter la Cavalerie, & même l'Infanterie, &c. On le fait servir aussi de barriere aux avenues, en le plantant de travers sur un pieu qui le supporte, & sur lequel il puisse tourner. Dans les carrieres de Marbre, on appelle *Cheval de terre*, un espace où le Marbre manque, & qui se trouve rempli d'une masse de terre.

CHEVALEMENT, *sub. m.* Etaie qui sert à retenir en l'air, quelques parties de bâtiment qu'on veut reprendre sous œuvre. *Chevalet* signifie aussi diverses sortes d'étaies. En Peinture, les ouvrages de moyenne grandeur, s'appellent *Tableaux de chevalet*, parce qu'il ne s'en fait point d'autres sur le chevalet.

CHEVALER, *v. neut.* Terme de Manége, qui exprime, dans un Cheval, l'action des jambes de devant, lorsqu'il passege sur les voltes; c'est-à-dire que, soit au pas, ou au trot, la jambe de dehors doit enjamber sur l'autre, à tous les seconds tems.

CHEVALERIE, *s. f.* Mot ancien qui signifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui *la Noblesse*, & qui vient de ce que les principaux exercices des Nobles étoient la guerre, les joûtes & les tournois qui se faisoient à Cheval. On a fort bien distingué la Chevalerie en quatre especes : la *Militaire*, qui s'acquéroit par les armes, & qui ne se conféroit qu'avec beaucoup de cérémonies, en ceignant l'épée à celui qui étoit honoré du titre de *Chevalier*, en lui chaussant des épérons dorés, en lui recommandant les devoirs de sa profession, &c.; la *Réguliere*, qui est celle où l'on s'engage à porter un certain habit, à porter les armes pour la défense de la Religion, ou pour favoriser les pélérinages aux Lieux saints, &c.; l'*Honoraire*, qui est celle que les Princes se communiquent entr'eux, & dont ils favorisent les premiers Seigneurs de leurs Cours; & la *Sociale*, qui n'est qu'une institution particuliere de gens qui s'associent sous un titre, dans des vues sérieuses ou badines. Dans le premier de ces quatre sens, on distingue deux sortes d'anciens *Chevaliers*; les uns qui composoient, en général, le fond de la Noblesse, sous differens titres d'honneur & d'office, & qui avoient mérité cette distinction par des services ou d'autres actions éclatantes. Les femmes mêmes l'obtenoient quelquefois, comme il arriva au siege de Tortone, en 1149, à celles qui délivrerent cette Ville des Maures. La seconde sorte de *Chevaliers*, étoit de ceux qui s'engageoient particuliérement à la défense des Dames, des Orphelins, des Malheureux opprimés, &c., tels que les *Chevaliers de la Table-ronde*, institués, dit-on, par le Roi *Artus*, au nombre de cent Hommes & de cent Dames, qui mangeoient à une table ronde, pour éviter les differens de la presséance; & tels, en un mot, que tous ceux qu'on a nommés *Chevaliers errans*, parce qu'ils étoient sans cesse à chercher quelque glorieuse aventure.

On appelle *Chevalier*, un Oiseau aquatique de la grosseur d'un Poulet, qui a le bec long & les jambes fort hautes. On en distingue deux sortes, le *rouge* & le *noir*. *Chevalier* ou *Cavalier*, est aussi le nom d'une piéce au jeu d'échecs.

CHEVAUX DU SOLEIL. Ovide en nomme quatre, *Eoüs*, *Pyrois*, *Aëton* & *Phlegon*. D'autres les nomment *Erythreüs*, qui signifie le rouge; *Actéon*, le lumineux; *Lampos*, le resplendissant; & *Philogæus*, l'ami de la terre. Ces quatre noms désignent le lever, le cours, le midi & le coucher du Soleil. La Fable a donné aussi deux Chevaux à Mars, qu'elle nomme *Demos* & *Phobos*, c'est-à-dire, la *crainte* & la *terreur*.

CHEVAUX-LÉGERS, *sub. m.* Nom qu'on donne, en France, à une Compagnie de Cavalerie, composée de gens de naissance & d'honneur, qui font partie de la garde du Roi. On a vu aussi des Chevaux-légers de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur. La différence ancienne des Gendarmes & des Chevaux-légers, consistoit en ce que les premiers étoient armés pesamment, de pied-en-cap, & les autres légérement. C'est le Roi même qui est Capitaine des Chevaux-légers de sa garde. Un Capitaine-Lieutenant commande sous lui.

CHEVECHE, *sub. f.* Oiseau nocturne que plusieurs Lexicographes ont confondu avec la *Chouette*, le *Duc*, la *Fresaie*, le *Hibou* & le *Chat-huant*. La *Cheveche*, comme tous les Oiseaux nocturnes qui sont au rang des Oiseaux de proie, cligne des yeux en faisant descendre la paupiere supérieure sur l'inférieure : elle n'a point de bouquets de plumes aux oreilles, mais une espece de couronne & de collier qui lui entoure le devant de la tête & le dessous de la gorge : cet Oiseau est fort maigre; il vole sans bruit, & son cri est fort lugubre. On dresse la *Cheveche* comme le Hibou & le Duc à la chasse des Oiseaux de proie.

CHEVECIER. *Voy.* CHEFCIER.

CHEVELÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit d'une tête dont les cheveux sont d'un émail différent.

CHEVELU, *adject.* En termes de Botanique, on appelle *chevelue* une racine qui pousse plusieurs petits brins, & ces petits brins s'appellent *Chevelure*. Voyez COMETE.

CHEVELURE DES GERMAINS, *sub. fém.* Nom d'une Plante dont les feuilles sont petites & étroites, à-peu-près comme celles de l'Estragon. Elle s'éleve ordinairement à la hauteur d'un pied & demi, & elle pousse plusieurs tiges, grêles, au bout desquelles paroissent en Septembre des fleurs d'un beau jaune. On multiplie cette Plante en séparant les racines. Elle se plaît en bonne terre, & il ne lui faut qu'un Soleil moyen.

CHEVER, *v. act.* Mot qui signifie creuser une pierre précieuse par-dessous, pour affoiblir sa couleur lorsqu'elle est trop forte; ce qui lui donne une couleur riche & convenable, surtout à l'Escarboucle. Les Anciens estimoient beaucoup les *Chevés*.

CHEVESTRE, *sub. mas.* Piéce de bois dans laquelle s'emboîtent les solivaux d'un plancher. On donne aussi ce nom au côté d'un pressoir.

CHEVET, *sub. m.* En termes Ecclésiastiques, on appelle *Chevet* l'extrémité d'une Église, qui termine le Chœur, & dont la forme est ordinairement circulaire. C'est aussi le nom de certains rebords de plomb, qu'on met aux chenaux d'un toît, près de la gouttiere, pour empêcher que l'eau ne s'échappe. On nomme *Cheveteau*, dans un moulin, une grosse piéce de bois, sur laquelle tourne le tourillon de l'arbre.

CHEVEUX DE VÉNUS, ou NIGELLE DE DAMAS, *s. m.* Nom d'une Plante annuelle qu'on seme en place dans les mois de Mars, d'Avril & de Mai. Ses feuilles sont fines comme des cheveux, & ses fleurs sont bleues-pâles. On la seme en bordures ou en massifs. Il faut que cette Plante reste où elle a été semée.

CHEVILLE, *s. f.* Outre les significations communes de ce mot, on donne le nom de *Chevilles*, ou *Chevillures*, aux andouillers de la perche du Cerf, du Daim & du Chevreuil. Une tête qui a beaucoup de belles pointes, se nomme *une tête bien chevillée*. *Chevillé* se dit aussi, en termes de Blason, pour les ramures d'une corne de Cerf. En Poésie, on nomme *Cheville* un mot inutile, qui n'entre dans les vers qu'en faveur de la mesure.

CHEVRE, *s. f.* Femelle du Bouc. On distingue *les Chevres domestiques* & *les Chevres sauvages*. Les premieres ont les cornes longues & aiguës, le muzeau plat, la queue courte, & une assez longue barbe. On tire leur lait, qui a des qualités utiles. Leur fiente, sert aussi à plusieurs usages de Médecine. On mange, dans plusieurs Pays, la chair des Chevreaux. Les *Chevres sauvages* sont en grand nombre en Afrique & dans d'autres lieux. Elles sont sans barbe; mais leur poil est fort rude, & pend presque à terre. Leurs cornes sont droites, & un peu recourbées par le bout. Elles ont les pieds de devant plus courts que ceux de derriere, & semblables à ceux du Liévre. Leur vîtesse est extrême à courir, & leur voix ne differe pas de celle des autres.

On appelle *Chevre*, en termes d'Art, une machine qui sert à tirer, avec le cable, des pierres & des poutres, & qui est composée de deux piéces de bois croisées, qui lui servent comme de bras. Les moulins à soie ont aussi un instrument qui se nomme *Chevre*, & qui sert à tenir la fusée.

CHEVRE-FEUILLE, *s. m.* Arbrisseau composé de plusieurs tiges sans branches, mais revêtues de feuilles, entre lesquelles naissent les fleurs, dont l'odeur est fort agréable. Il se lie étroitement aux arbres qu'il rencontre. Sa graine & ses feuilles sont fort chaudes. On leur attribue plusieurs vertus, telles que de faciliter l'accouchement, d'effacer les taches de rousseur, & même de rompre la pierre dans la vessie.

CHEVRETTE, *sub. f.* Nom qu'on donne, en plusieurs endroits, à de petits insectes de Mer, qui se nomment ailleurs *Crevetes*, ou *Écrevetes*, diminutifs d'*Écrevisse*, & *Salicoques*. C'est un très-bon manger dans leur fraîcheur. *Chevrette* est aussi le nom d'un bandage, dont on se sert pour la fracture, ou la luxation, de la mâchoire inférieure.

CHEVREUIL, *sub. m.* Quadrupede qui ressemble au Cerf, & dont la chasse est fort amusante: il a moins de noblesse, de force, de hauteur, & de taille que le Cerf, mais il a

plus de grace, de vivacité & de courage : son poil est toujours lustré ; il ne se plaît que dans les taillis, où il respire un air pur ; & il a beaucoup de finesse & de ressource d'instinct. Le *Chevreuil* ne vit point en troupes nombreuses, mais en famille : le pere, la mere & les petits vont ensemble, & on ne les voit jamais s'associer avec des étrangers : le *Chevreuil* & la *Chevrette* sont constans dans leurs amours ; ils entrent en rut vers la fin d'Octobre, & tout est fini avant le quinze de Novembre. Il est difficile d'apprivoiser les *Chevreuils* ; ils sont très-délicats sur le choix de leur nourriture, il leur faut des femelles & un parc de plus de cent arpens pour qu'ils soient à leur aise ; & malgré toutes ces précautions, au lieu de vivre quinze ans, ils n'en vivent que cinq ou six : quelque privés qu'ils soient, il faut s'en défier ; les mâles sur-tout sont sujet à des caprices dangereux. La chair du *Chevreuil* est excellente à manger ; mais celle des *bruns* est préférable.

CHEVRON, *sub. m.* Piéce de bois sur laquelle on attache les lattes, dans le toît d'un bâtiment. Dans le Blason, ce sont deux bandes plates, qui sont jointes par le haut, & qui s'élargissent en forme de compas à demi-ouvert. Ses différences sont marquées par quelque mot qui les exprime, tel que *Chevron renversé*, *Chevron ondé*, *Chevron rompu*, &c. *Chevroné* se dit d'un Ecu *rempli de Chevrons de même émail.*

CHEVROTAIN, *s. m.* Petit quadrupede de la Zone torride, qui ressemble au Cerf par la figure du museau, par la légéreté du corps, & par la forme des jambes ; mais il ne porte point de bois, & sa hauteur n'excede jamais celle du Liévre. Il y a une autre espece de *Chevrotain* qui porte des cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur, & autant de circonférence : ces cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, & environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Ces Animaux sont d'une figure élégante & très-bien proportionnée dans leur petite taille ; ils font des sauts & des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir long-tems, car les Indiens les prennent à la course. Les Négres les chassent de même, & les tuent à coups de bâton, ou de petites zagayes ; on les cherche beaucoup, parce que leur chair est excellente à manger. Ceux que les Négres appellent *Rois des Cerfs*, ont tant de légéreté qu'ils sautent pardessus une muraille qui a douze pieds de haut. Ceux qui sont sur la côte d'Or, n'ont que huit à neuf pouces de hauteur, & leurs jambes ne sont pas plus grosses que le tuyau d'une plume ordinaire. Rien n'est plus mignon & plus caressant que ces Animaux, mais ils sont si délicats, qu'ils ne peuvent souffrir la Mer, & les Européens ne peuvent venir à bout de les transporter dans nos climats. Les *Chevrotains* sont en grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, & dans tous les autres Pays excessivement chauds ; mais on n'en trouve point en Amérique ni dans aucune des Contrées tempérées de l'ancien Continent.

CHEVROTTER, *v. n.* Il n'est en usage que pour exprimer le son d'une voix tremblante, qui imite celle de la Chevre.

CHEZANANCE, *s. f. gr.* Nom général de tout ce qui cause une *nécessité* pressante d'*aller à la selle.* On le donne en particulier à quelques remedes fort purgatifs.

CHIANTZOTZOLLI, *s. m.* Plante du Nouveau-Mexique, dont les tiges sont quadrangulaires, & les fleurs blanches. Ces fleurs sont surmontées d'un petit vase, dans lequel naît une semence blanche, dont on fait une liqueur rafraîchissante, avec un mélange d'amandes douces & de quelques autres semences.

CHIAOUX, *s. m.* Titre d'Office en Turquie. C'est proprement un Huissier, qui assigne les parties dans les différens, & qui est chargé de la garde des Prisonniers d'État. Les *Chiaoux* sont toujours armés. Ils sont choisis ordinairement pour les Ambassades de la Porte Ottomane. Les *Chiaoux-Bechas* sont les *Maîtres des Requêtes.*

CHICAR, *sub. m.* Nom d'une ancienne monnoie, qui est la même chose que le *Talent*. Voy. ce dernier mot.

CHICHE, *sub. m.* Espece de *Pois*, dont la tige est dure, les feuilles dentelées, blanchâtres & velues, & les fleurs couleur de pourpre. On distingue le *Pois chiche sauvage*, & celui des *jardins*. Les *Pois chiches* sont chauds & détersifs.

CHICORACÉE, *s. f.* Nom générique de plusieurs Plantes, dont les propriétés sont à-peu-près les mêmes que celles de la *Chicorée*, telles que toutes les especes d'*Intybes*, de *Chondrilles*, de *Laitues sauvages*, &c.

CHICORAS. *Voy.* PÉLAMIDE.

CHICORÉE, *s. f.* Herbe commune, qu'on distingue en *sauvage* & en *domestique*. La premiere est d'une amertume si salutaire, qu'on ne peut trop la recommander pour nettoyer l'estomac & pour clarifier le sang. Il y en a deux especes, celle qui se cultive & celle qui vient dans les champs, & qui est la plus amere. On fait blanchir l'une & l'autre en Hiver, dans les serres. La *Chicorée blanche*, ou *domestique*, se divise aussi en deux especes; la *commune* & la *scarolle*. Celle-ci est beaucoup meilleure pour les Salades.

CHICOTIN, *sub. m.* Nom que l'on donne au suc d'Aloès, de Coloquinte ou de quelque autre Plante d'une grande amertume.

CHIEN, *s. m.* Animal domestique à quatre pieds, fort utile à l'homme pour le service & le plaisir. La durée de sa vie est de douze ou quinze ans. Il naît aveugle. Ses especes sont en grand nombre, & sont distinguées par des noms différens. Le *Chien* étoit autrefois consacré à *Mercure*, comme au plus rusé & au plus vigilant de tous les Dieux: deux qualités qui distinguent cet Animal. Il y a une sorte de Chien qu'on appelle *Chien d'Artois*, qu'on pourroit nommer *triple métif*, parce que cette espece vient d'un mélange de deux races déja mêlées, savoir du *Doguin*, du *Roquet* & du *Chien des rues*.

CHIEN-DENT, *sub. m.* Nom d'une Herbe fort commune, qui jette quantité de racines, dont on se sert en décoction pour se rafraîchir. Son nom semble tirer son origine de la ressemblance des rejettons avec les *dents de Chiens*, ou parce que ces Animaux mangent l'extrémité des feuilles pour se purger.

CHIEN-MARIN, *sub. m.* Espece de Poisson, dont la peau est fort dure & fort rude, qui a le museau pointu & la gueule armée de dents. Le *Chien-Marin* de la Méditerranée est un Poisson long, dont la peau est aussi fort rude. Il y en a de si grands, qu'ils avalent un homme entier. On appelle *Chien* quelques parties d'instrumens, telles que le *Chien* d'un fusil, & certaine barre de fer à crochets, qu'on nomme aussi *Sergent*.

CHIFFONNE, *adj.* Nom que les Jardiniers donnent aux branches extrêmement déliées, avec les yeux peu enflés, & fort écartés les uns des autres: ces sortes de branches ne sont bonnes à rien: on les retranche sans miséricorde, parce que la complexion en est foible.

CHIFFONNIERE, *s. f.* Nom que les Dames donnent à un coffret de bois ou de carton, où elles mettent pêle-mêle toutes sorte de petits riens comme du fil, de la soie, &c.

CHIFFRE, *sub. m.* Ce mot formé du terme Hébreu, *Sephira*, *nombre*, signifie en François *figures*, ou *caracteres* dont on se sert pour exprimer les nombres. Nous avons le *Chiffre Arabe* & le *Chiffre Romain*. Le premier, qui est le commun, est figuré de cette maniere, 1788. L'autre, par certaines lettres de l'Alphabet, comme M. DCC. LXXXVIII. On appelle aussi *Chiffre* une maniere obscure d'écrire, soit en caracteres imaginés, soit par d'autres méthodes, pour déguiser le sujet d'une lettre à tout autre que celui à qui elle est écrite, & qui a la clef du chiffre. *Voyez* CHASSIS & STÉGANOGRAPHIE. C'est aussi une espece de *Las-d'amour*, qui consiste à joindre ensemble les deux premieres lettres de deux noms, de sorte qu'elles forment une figure agréable. On fait remonter l'origine de cette coutume galante au tems des Chevaliers François, c'est-à-dire, à celui de *Charlemagne*.

CHILIADE, *s. f.* Mot grec, dont on se sert quelquefois, en François, pour dire *un millier*.

CHILIARQUE, *s. m.* Titre des anciens Capitaines Grecs. Le *Chiliarque* étoit un Officier qui commandoit mille hommes.

CHILIASTES. *V.* MILLENAIRES.

CHILIR-BASCHI, *subst. m.* Titre d'Office, qu'on donne en Turquie à celui qui a soin de toute la dépense qui se fait au Sérail. Cet Office donne un grand crédit à celui qui en est revêtu.

CHILMINAR, *s. m.* Nom du plus noble & du plus beau reste d'antiquité qui se soit conservé jusqu'aujourd'hui. Ce sont les ruines du fa-

mieux Palais de Persépolis, auquel *Alexandre-le-Grand* mit le feu, à l'instigation de la Courtisanne *Thaïs*.

CHILO, *sub. m.* Nom que les Turcs donnent à une mesure qui correspond au quintal, c'est-à-dire, au poids de cent livres.

CHILONES, *s.* & *adj.* Nom qu'on donne à ceux qui ont les levres grosses, de celui de *Chilon*, un des sept Sages de la Grece, qui les avoit ainsi. Tous les Princes de la Maison d'Autriche sont *Chilones*.

CHIM, *sub. m.* Nom d'un petit nid d'Oiseau de la Chine, qui passe pour être d'un goût excellent, étant accommodé avec du *Calembac*, qui est une résine qui découle de l'Aloès.

CHIMERE, *sub. f.* Monstre imaginaire, qui fut vaincu, suivant les Poëtes, par *Bellérophon*, & qui avoit la tête & l'estomac d'un Lion, le ventre d'une Chevre & la queue d'un Dragon. De là vient que le mot de *Chimere* est pris pour toute extravagance d'imagination, qui s'écarte de la raison & du bon goût.

CHINA, *s. m.* Racine étrangere, qu'on croit excellente pour l'asthme & l'hydropisie. Il y en a de deux sortes, dont l'une vient du Pérou, & l'autre de la Nouvelle-Espagne, qu'on appelle *China du Ponant* & *China du Levant*.

CHINAILLA, *sub. m.* Animal du Pérou, de la grosseur de l'Écureuil, fort estimé pour la beauté de son poil.

CHINCHE, *subst. mas.* Espece de Renard dont un Astronome fait mention dans la relation de son Voyage à la Mer du Sud; il n'en a pas fait la description, car il est fort difficile à approcher; il se contente de nous faire part d'un de ses artifices pour se dérober à la poursuite du Chasseur. Il pisse sur sa queue & la secoue; son urine qu'il jette en l'air comme avec une goupilion, répand une odeur si infecte, que le Chasseur qui le poursuivoit fuit lui-même à son tour; il tire encore un autre parti de cette infection pour se mettre à couvert de toute insulte dans son terrier, il en empoisonne l'entrée, & les Chiens eux-mêmes refusent d'en approcher. *Voy.* MOUFFETTE.

CHINER, *v. act.* *Chiner une étoffe*, c'est donner aux fils de la chaîne des couleurs différentes, & disposer ces couleurs sur ces fils, de maniere que quand l'étoffe est travaillée, elles y représentent un dessin donné, avec moins d'exactitude que dans les autres étoffes, qui se font, soit à la petite tire, soit à la grande.

CHIONGO, *s. m.* Nom que l'on donne dans le Royaume de Congo à une cruelle maladie, qui consiste dans une rétraction de nerfs, qui commence par une violente douleur de tête, accompagnée de vertiges, de convulsions, de tremblemens de jambes & d'autres symptômes qui réduisent en peu de tems le malade à n'avoir que la peau & les os: on prétend que cette maladie est une suite de leur incontinence: on se sert pour la guérir des feuilles d'une plante appellée *Luqui*, peu différente de notre Hysope. On les broie & on les réduit en poudre, qu'on fait prendre en infusion. L'huile que l'on tire des mêmes feuilles, sert à oindre les tempes du malade, le pouls, les arteres, les pustules & les ulceres qui sont sur son corps. Les Européens & autres étrangers se préservent de ce mal, qui est épidémique, en prenant de cette poudre avec la viande & dans leur boisson.

CHIOURME, *s. f.* Nom que l'on donne aux *Turcs esclaves*, aux *Forçats* & *Bonavoglies* destinés pour tirer la rame des galeres.

CHIPPER, *v. act.* Terme de Tannerie. *Chipper des peaux*, c'est les coudre ensemble, après les avoir jettées dans l'eau chaude, lorsque la laine en est tombée, & les remplir de tan, pour les remuer ensuite avec beaucoup de force. La *Bazane chippée* est une bazane qui a reçu un apprêt particulier.

CHIQUE, *sub. f.* Espece de Puces, fort communes aux Antilles, qui s'enfoncent dans la chair, où elles causent une démangeaison fort incommode. On ne les en fait pas sortir sans douleur.

CHIRAGRE, *s. f.* Nom grec de la *Goutte*, qu'on donne, en François, à ceux qui sont attaqués de cette maladie aux mains, comme on nomme *Podagres* ceux qui l'ont aux pieds.

CHIRAS, *subst. masc.* Nom d'une sorte de Vin de Perse, qui est d'une force étonnante. C'étoit avec ce vin qu'*Alexandre-le-Grand* s'enivroit.

CHIRITE, *s. f. gr.* Pierre figurée,

qui représente la paume de la main, avec des formes de doigts & des ongles, de couleur blanche.

CHIROGRAPHAIRE, *adj. grec.* Terme de Palais. *Un Créancier chirographaire*, est celui qui ne peut prouver ce qui lui est dû, que par une écriture privée, sans aucun acte en forme de Justice.

CHIROLOGIE, *s. f. gr.* Art d'exprimer ses pensées, ou de parler par des mouvemens & des figures qu'on fait avec les doigts.

CHIROMANCIE, *sub. f. gr.* Art prétendu de connoître ce qui doit arriver à quelqu'un, par l'inspection de sa main.

CHIRONIEN, *adj. grec.* Épithete qu'on donne aux ulceres malins & invétérés, dont les bords sont durs, calleux, gonflés, & qui jettent une sanie claire, sans pourriture, sans inflammation & sans douleur; mais qui se cicatrisent difficilement; ou, quand il y survient une cicatrice, elle est si mince qu'elle se déchire facilement, & l'ulcere se renouvelle : ces sortes de maux attaquent principalement les pieds & les jambes.

CHIRONOMIE, *sub. fém. gr.* Les Athéniens donnoient ce nom à un Art, qui a pour objet d'enseigner le geste, dont une partie essentielle regarde particuliérement les mains, ainsi que le désigne le terme de *Chironomie*. On nommoit *Chironomistes*, ceux qui enseignoient cet Art.

CHIRURGIE, *s. f. gr.* Art nécessaire, qui fait partie de la Médecine, à laquelle il est subordonné, & qui consiste, suivant la signification grecque du nom, dans les *Opérations manuelles* qui peuvent servir à la santé du corps humain, sur-tout pour la guérison des blessures.

CHIRURGIEN, *s. m.* Poisson des Mers de l'Amérique, ainsi nommé, de deux arêtes fort tranchantes, & plates comme des lancettes, qu'il porte à côté des ouïes. Il ressemble d'ailleurs à la Tanche, par la couleur, la forme & le goût. Sa longueur est d'environ un pied & demi.

CHISE, *s. f.* Espece de Poivre, qui est commun dans le Mexique, & dont on fait entrer deux grains sur chaque once de Cacao, dans la composition du Chocolat. Au défaut de *Chise*, on y met la même quantité de Poivre des Indes.

CHISSAME ou QUISAME, *s. m.* La *pierre de Quisame* est un certain Sel qu'on trouve en Éthiopie, & qu'on prétend être meilleur pour l'usage de la vie que le Sel ordinaire. On dit qu'il est excellent pour les remedes, & que c'est un bon diurétique.

CHISTE, *s. f.* *Voyez* KYSTE.

CHISTES, *sub. fém.* Nom que l'on donne généralement dans les Indes aux toiles peintes que nous appellons *Indiennes*. Les plus belles viennent ordinairement de Masulipatan, Ville du Royaume de Golconde, où croît le *Chay*, qui est une Plante de laquelle on tire ce beau rouge, qui est aussi durable que la toile même. On appelle *Chites-seronge*, les toiles peintes que les Flamands contrefont sur des toiles de coton blanches, qui viennent véritablement des Indes; mais dont les couleurs, n'ont ni la même durée, ni le même éclat qu'on remarque aux véritables.

CHITOMÉ ou CHITOMBÉ, *s. m.* Nom que les Négres idolâtres d'Éthiopie donnent au Chef souverain de leur Religion. Sa dignité l'éleve si fort au-dessus de tous les autres Ministres, qu'il est regardé comme un Dieu sur terre, & comme le Tout-Puissant au Ciel : on lui offre les prémices de toutes les récoltes, avant d'en avoir goûté : ce qui se fait avec la plus scrupuleuse exactitude, sans quoi, ils se croiroient exposés à toutes sortes de calamités.

CHITONIES, *sub. f. pl.* Nom de certaines Fêtes grecques, qui se célébroient en l'honneur de *Diane*.

CHIUSSA, *s. f.* Nom d'une sorte de racine du Royaume de Congo, qui est une espece de Panais, qui ne vient pas plus gros que le doigt. Cette racine est fort saine & d'un goût merveilleux.

CHLAINE, *s. f.* Nom d'une sorte d'habit, composé d'une grosse étoffe, que les Grecs mettoient pour se garantir du froid. Les Romains qui s'en servoient aussi, l'appelloient *Læna*. Il ressembloit beaucoup à la *Chlamide*.

CHLAMIDE, *s. f. gr.* Habit militaire des anciens Romains, qui étoit pour les Patriciens, pendant la guerre, ce que la *Toge* étoit pendant la paix.

CHLOEIES, *s. f. gr. pl.* Nom de certaines Fêtes qu'on célébroit à Athenes en l'honneur de *Cérès*. Les Prêtres faisoient les mystérieux sur le vé-

ritable objet & sur le nom même de ces Fêtes, qui ne consistoient presque entiérement qu'en Spectacles.

CHLOROSE, *s. f. gr.* Nom d'une maladie des jeunes filles, qui leur rend le teint livide, & l'humeur triste & inquiete. C'est qu'on nomme vulgairement les *Pâles couleurs.*

CHOCAILLER, *v. n.* Terme populaire. *S'enivrer sur le cul d'un Tonneau. Chocaillon, crapule.* Femme adonnée au vin.

CHOCOLAT, *s. m.* Pâte, ou confection d'Amandes de Cacao, de poudre de Vanille, & de Sucre. On nomme aussi *Chocolat* la liqueur qu'on fait avec cette pâte; & *Chocolatiere*, le vase où l'on délaie le *Chocolat.*

CHŒNIX, *subst. mas.* Nom d'une mesure des Grecs, pour les liqueurs. Elle contenoit trois kotyles ou hémines, qui revenoient ensemble à une pinte & un quart de poisson, mesure de Paris. Les Romains avoient pareillement leur *Chœnix*, qui contenoit à-peu-près la même chose que celui des Grecs, c'est-à-dire, la huitieme partie de leur boisseau, ce qui revient à deux litrons; le *Chœnix* étoit la ration de bled qu'on donnoit tous les jours à chaque Soldat Romain.

CHOËS, *s. m.* Nom d'une mesure attique pour les liquides. On croit que c'est le même que le *conge*. Le second jour des Fêtes *Anthestéries* étoit nommé *Choës.* Voy. ANTHESTÉRIES.

CHŒUR, *s. m. lat.* Partie d'une Eglise, où les Prêtres chantent & font l'Office divin. On appelle aussi *Chœur*, ou *Chorus*, en termes de Musique, les endroits d'une piéce, où tous les instrumens & toutes les voix se font entendre ensemble.

CHOÏER, *v. act.* Terme du style familier, qui signifie avoir grand soin de quelque chose ou de quelqu'un; avoir beaucoup d'égards pour quelqu'un. *Se Choïer*, v. récip. Avoir grand soin de soi, de sa propre santé.

CHOINE, *s. f.* Nom d'un arbre du Brésil, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, & qui porte une espece de courge, dont l'écorce ligneuse sert à faire des vases & d'autres ustensiles.

CHOLAGOGUES, *s. m. gr.* Médicamens, simples, ou composés, qui purgent la bile par le bas, suivant la signification du mot grec.

CHOLIDOQUE, *adj.* Les Médecins donnent cette épithete au canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin *duodenum.*

CHOLONE, *sub. mas.* Nom d'une sorte de Poisson de Mer, que l'on trouve en abondance à l'embouchure de la Coanza, & sur les rivages de la Mer de Loanda en Afrique. On tire de ce Poisson une huile admirable pour les blessures & pour brûler. On expose ce Poisson au Soleil, pour en tirer la premiere huile; & quand il n'en donne plus par ce moyen, on le met sur le feu, pour en retirer ce qui reste encore. La premiere huile est la plus estimée.

CHOMMER, *v. act.* & *n.* *Ne rien faire, faute d'ouvrage.* C'est le sens le plus simple de ce mot. On le fait venir de *Chaume*, parce qu'on dit des terres qu'on laisse reposer, qu'*elles chomment*; c'est-à-dire, suivant cette origine, qu'elles conservent leur *chaume*, auquel on ne change rien par le travail. Il faudroit donc écrire & prononcer *Chaumer.* Quoi qu'il en soit, *Chommer une Fête*, c'est la célébrer en s'abstenant du travail. Une *Fête chommée* est celle où tous les travaux mercénaires & les ventes publiques sont interrompus.

CHONCAS, *sub. m.* Nom de certains Oiseaux de proie, dont les Moscovites & les Tartares de Crimée sont obligés d'envoyer un tous les ans au Grand-Seigneur, avec un présent de diverses sortes de pelleteries.

CHONDRILLE, *sub. f.* Espece de Chicorée sauvage, qui est fort amere, & qui croît sur le bord des levées de fossé, ou dans d'autres lieux de cette nature. Il y a plusieurs sortes de *Chondrilles.*

CHONDROLOGIE, *sub. f.* Nom grec composé, que l'on donne à la partie de l'Anatomie qui traite des cartilages.

CHONDROS. *Voy.* ALICA.

CHORDASPE, *s. m.* Nom que les Médecins donnent à une espece de colique, dans laquelle on rend les excrémens par la bouche. C'est la même chose que le *Miserere*, le *Volvulus*, la *Passion iliaque.*

CHORÉGRAPHIE, *s. f. gr.* Art, inventé dans notre siécle, de noter, sur le papier, les pas & les figures d'une

Pour danse, comme la Musique en note l'air.

CHORÉVÊQUE, *s. m. grec.* Nom qu'on donnoit anciennement à des Évêques subalternes, qui alloient faire les fonctions de l'Évêque principal, dans les Bourgs & les Villages. Quoiqu'ils fussent ordonnés comme les autres, leur pouvoir étoit restreint à certaines fonctions.

CHORION, *sub. m. gr.* ou *Membrane choroïde.* Nom d'une membrane extérieure dont le fœtus est enveloppé. Elle se trouve dans tous les Animaux. On appelle aussi *Choroïde* la troisieme tunique de l'œil, où est la prunelle, & la petite membrane qui enveloppe le cerveau.

CHOROGRAPHIE, *s. f. gr.* Description d'un Pays; comme la *Géographie* est la description de la terre, & la *Topographie* celle d'un lieu particulier.

CHOU, *s. m.* Plante commune des jardins, dont les feuilles se resserrent par degrés l'une sur l'autre, & forment une espece de grosse pomme, ronde & massive. On en distingue quantité d'especes. Le *Chou-rouge*, est un spécifique admirable pour les maladies du poumon, sur-tout en sirop. Les Choux sont si ennemis de la vigne, que si l'on en plante auprès, ils la font dessécher. *Chou*, est aussi le nom d'un Poisson de Mer que d'autres appellent *Dauphin.*

CHOVA, *sub. masc.* Titre que les Tonquinois donnent au Grand-Maréchal de leurs Rois. Cette charge est héréditaire, & leur autorité est, pour ainsi dire, sans borne.

CHOUCAS, *s. m.* Espece de petite Corneille grise, qui a à-peu-près la même maniere de vivre que la Corneille des bois : le *Choucas* a les pieds & le bec noirs, & vole en troupes; comme sauvage & apprivoisé, il est de deux natures différentes : dans le premier cas, il a toute l'adresse du Serin & du Chardonneret; dans le second, il est aussi lourd que l'Huitre, & semble perdre toutes les ressources de son instinct.

CHOUCAS CHOUCETTE, *s. m.* C'est la plus petite de toutes les especes de Corneille : il paroît que le cri de ces Animaux leur a fait donner le nom générique de *Choucas*; cet Oiseau approche rarement des rivieres; il ne fréquente que les vieux Châteaux & les Bâtimens ruineux : ainsi il est dans le cas de toutes les Corneilles, qu'on regardoit autrefois comme de mauvais augure.

Sæpè sinistra cavâ prædixit ab ilice Cornix.

Cet Oiseau fait son nid dans le creux des arbres & des murailles; il se nourrit de grains, & quand il est rassasié, il cache le reste en terre; il aime aussi beaucoup à friponner & à cacher les monnoies d'or & d'argent, conformité qu'il a avec la Pie. *Ovide* disoit de lui :

Mutata est in avem, quæ nunc quoque diligit aurum,
Nigra pedes, nigris velata Monedula pennis.

CHOUCAS ROUGE, *sub. masc.* Autre espece de Corneille distinguée des *Choucas*, dont on vient de parler, par le coloris du plumage : il est aussi plus grand & plus criard : les Chasseurs préferent encore sa chair à celle des autres Corneilles; il descend rarement dans la plaine; & sa retraite favorite est le haut des montagnes des Isles Cyclades, de Cornouailles & de l'Auvergne : on le trouve aussi communément sur le Mont-Jura.

CHOUETTE, *sub. fém.* Espece de Hibou, qui ne paroît qu'à la pointe du jour, ou à l'approche de la nuit. Sa grosseur est celle d'un Pigeon de voliere, & sa couleur est cendrée. Elle étoit consacrée à *Minerve*, comme le Symbole de la vigilance. Cet Oiseau nocturne étant persécuté par les autres Oiseaux, lorsqu'ils entendent son cri; de-là vient apparemment qu'on dit d'une personne qui est en butte à la raillerie de plusieurs autres, qu'elle est leur *Chouette*; & de-là aussi que jouer seul contre plusieurs s'appelle leur faire la *Chouette.*

CHOU-PALMISTE, *sub. masc.* On donne ce nom à la moelle, qui vient au sommet d'une sorte de Palmier, & qui est fort vantée dans les relations des Indes. Le *Chou-Marin* d'Angleterre est une Plante dont les feuilles ressemblent à celles du *Chou-noir*, & qui croît dans les lieux maritimes de cette Isle. Elle est vulnéraire, & bonne contre les vers. Le *Chou-Poivre* est une autre espece de Chou, qui croît dans les Isles de l'Amérique, & qui ressemble à un autre Chou, nommé

Karaïbe, dont les racines sont grosses comme la tête, rondes & massives, &c. On appelle *Choupille* une petite espece de Chien de chasse qui n'est bonne que pour quêter sous le fusil. *Chou* est aussi le nom d'un coquillage de Mer, tacheté de pourpre & fort colorié. L'Ordre du *Val-des-Choux* est un Ordre Religieux institué au douzieme siecle, sous les mêmes constitutions que les *Chartreux*, dans un lieu du même nom, où le Duc de Bourgogne bâtit un Monastere, en mémoire d'une victoire qu'il avoit remportée.

CHRENECHRUNDA, *s. f.* Nom d'une coutume fort bizarre établie par les Saliens, & abrogée par *Childebert* en 595. La Loi Salique n'avoit imposé qu'une peine pécuniaire pour le crime d'homicide; celui qui n'étoit pas assez riche pour la payer, trouvoit dans la Loi même une ressource qui assuroit une sorte d'impunité : le coupable en étoit quitte pour renoncer à ses biens. Il assembloit sa famille, ramassoit de la terre des quatre coins de sa maison, & la jettoit sur son plus proche parent; ensuite étant en chemise, pieds nuds, & tenant un bâton à la main, il alloit sauter la haie: le parent, sur qui la terre avoit été jettée, se trouvoit chargé de payer l'amende en question, à moins qu'il ne fit à son tour la *Chrenechrunda*; c'est-à-dire, la même cérémonie.

CHRÉTIEN. Le titre de *Très-Chrétien*, que portent les Rois de France, est plus ancien que *Louis XI*, auquel l'opinion commune le fait commencer. Il avoit été donné à *Philippe-Auguste*, & même à *Childebert*, petit-fils du Roi *Clotaire*. Mais nos Rois ne se le sont attribué qu'après que *Pie II* l'eut donné à *Charles VII*.

CHRIE, *subst. fém. grec.* Terme de Rhétorique, qui signifie une narration courte & concise, mais vive & remplie de figures d'éloquence.

CHRIST, *s. m. gr.* Mot qui signifie *Oint*, & qui est, avec *Jesus*, le nom de l'Auteur de notre Religion & de l'objet de notre Foi. L'Ordre Militaire de *Christ*, en Portugal, fut fondé vers 1318, par le Roi *Denis I*, sous la Regle de Saint-Bénoît. Ce ne fut que sous le Pape *Alexandre VI*, que les Chevaliers obtinrent la permission de se marier. Ils portent, sur la poitrine, une croix Patriarchale, soutenue par un ruban noir, qui étoit anciennement la couleur de leur habit. *Albert Ier.*, Évêque de Riga, institua en 1204 un Ordre de *Christ*, qui fut confirmé en 1205, par le Pape *Innocent III*. Cet Ordre Militaire, qui reçu la regle des *Templiers*, fut créé pour la défense des nouveaux Chrétiens, Prussiens, Livoniens, & autres Peuples du Nord. L'habit des Chevaliers étoit un manteau blanc, sur lequel ils portoient une épée rouge avec une étoile, au lieu de croix, ce qui les a fait nommer *Porte-Glaives*, en latin *Ensiferi*, & souvent ils ne sont désignés dans l'Histoire que par le nom de *Chevaliers de Livonie*. Ces Guerriers Religieux combattirent vaillamment contre les Payens, & contribuerent beaucoup par leurs conquêtes à la propagation de la foi dans ces contrées. Cet Ordre Militaire fut réuni en 1237 à l'*Ordre Teutonique*.

CHRISTE-MARINE, *s. f.* Herbe qui croît sur les bords de la Mer, & qui est fort commune aux environs du Mont Saint-Michel. On la confit au vinaigre, pour la manger en salade.

CHRISTMATION, *subst. fém. gr.* Terme Ecclésiastique, qui signifie l'*onction*, ou l'*action d'oindre*, avec le Saint-Chrême.

CHRISTOPHE. (*Ordre de Saint-Christophe.*) Nom d'un Ordre Militaire, institué en Allemagne en 1517. Le vœu principal des Chevaliers étoit de ne jamais faire d'excès dans le vin.

CHROMATIQUE, *adj.* Terme de Musique, qu'on appelle aujourd'hui *B mol.* C'est un genre de composition où les semi-tons dominent. Ce mot signifie *couleur* dans son origine grecque, parce que l'usage des Grecs étoit de distinguer le genre *chromatique* par des couleurs.

CHRONIQUE, *s. f. grec.* Histoire d'une Pays, disposée en Annales, c'est-à-dire, où l'on s'attache à suivre l'ordre des années. Ce mot n'est guere en usage que pour signifier d'anciennes Histoires de deux siecles au moins. *Chronique*, adj. est un terme de Médecine, qui signifie *de longue durée*. Ainsi les *maladies chroniques* sont celles qui s'invéterent, & dont on ne voit pas aisément la fin.

CHRONOGRAMME ou CHRONOGRAPHE, *s. m. gr.* Compositien de mots, en vers, ou en prose, dans lesquels les lettres numérales forment

la date, ou l'année, du l'événement dont il s'agit.

CHRONOGUINÉE, *sub. fém.* Mot grec composé. Terme de Médecine, qui signifie *regles des femmes.*

CHRONOLOGIE, *s. f. grec.* Maniere de compter les tems. On a inventé, dans cette vue, plusieurs époques, ou plusieurs périodes, dont les plus considérables sont celles qui se tirent de l'Écriture-Sainte; mais comme elles ne sont pas sans difficultés, les opinions sont fort partagées dans cette science. *Chronologique*, c'est ce qui appartient, ou ce qui est conforme à l'ordre des tems. On appelle *Chronographes* les Auteurs qui ont écrit sur la *Chronologie*, qui se nomme aussi *Chronographie.*

CHRONOMETRE, *s. m. gr.* Nom général de tout instrument qui sert à mesurer la durée du tems, soit méchanique, solaire, hydraulique, &c.

CHRYSALIDE, *s. fém. grec.* Nom qu'on donne à la Chenille, ainsi que ceux d'*Aurélie* & de *Nymphe dorée*, lorsqu'ayant changé de forme elle est devenue une espece de féve. De *Chrysalide*, elle devient *Papillon*. Ce nom vient de sa couleur dorée; comme celui de plusieurs sortes de pierres & de plantes, qui commencent par *chryso*, c'est-à-dire, *d'or ou doré.*

CHRYSANTHEME, *sub. mas. gr.* Herbe qui croît autour des anciennes maisons de campagne, & dont on prétend que les fleurs sont excellentes pour guérir la jaunisse, quoique jaunes elles-mêmes.

CHRYSOCOLLE, *s. fém. gr.* Minéral qui sert à souder l'or & l'argent. Il se trouve dans les mines métalliques, & sa couleur est ordinairement celle de la mine d'où il sort. Quelques-uns le prennent pour une espece de nitre. On s'en sert aussi pour les blessures. Les Anciens parlent d'une pierre précieuse, nommé *Chrysocolle*, de couleur d'or, qui a la vertu d'attirer l'or & le fer.

CHYSOCOME, *s. fém. gr.* Plante peu connue des Modernes, dont la racine, suivant les Anciens, est fort âcre & astringente. Elle croît dans les lieux pierreux, & sa chevelure est formée en boutons.

CHRYSOGRAPHE, *sub. m.* Mot grec composé, qui signifie *Écrivain en or*. On donnoit autrefois ce nom, c'est-à-dire, avant l'invention de l'Imprimerie, aux Enlumineurs de lettres.

CHRYSOLYTE, *sub. f.* Pierre précieuse & transparente, de couleur d'or mêlée de verd, qui est d'un grand éclat. C'étoit la dixieme sur le pectoral du Grand-Prêtre Juif, du moins au jugement de ceux qui croient que *Zabulon* signifie *Chrysolyte*. Son nom vient du Grec, qui signifie *Pierre d'or.*

CHRYSOPÉE, *sub. f.* Nom tiré du Grec, que les Chymistes donnent à la Pierre philosophale, ou à l'art de faire de l'or.

CHTHONIES, *sub. fém.* Nom de certaines Fêtes grecques en l'honneur de *Cérès.*

CHUCHOTER, *verbe n.* Mot qui exprime le cri, ou le chant du Moineau. *Chuchoterie* est le substantif. Quelques-uns disent & écrivent *chucheter*, & *chucheterie*; mais l'usage est contraire, dans le propre comme dans le figuré.

CHULON, *s. mas.* Animal de Tartarie qui a quelques rapports avec le Loup: depuis que les Tartares sont Maîtres de la Chine, le Peuple conquis a adopté l'Histoire-Naturelle du Peuple conquérant; & on fait à Pekin un grand cas de cet Animal: le *Chulon* se voit encore en Suede & en Russie.

CHUNGAR. *Voy.* CHONCAS.

CHUPIRE, *s. mas.* Arbre de quelques Pays de l'Amérique, nommé aussi *Buantepatia*, dont les feuilles ont la forme de la Rose, ce qui le rend fort agréable à la vue. Le *Chupiri* est un arbrisseau des mêmes Pays, auquel les Naturels attribuent des propriétés fort utiles pour diverses maladies.

CHUS, *sub. m.* Nom d'une mesure attique pour les liquides, qui contenoit environ trois pintes, une chopine & trois quarts du poisson de Paris. Les Romains la confondoient avec le conge; mais le conge étoit plus grand. *Milon le Crotoniate* buvoit d'une haleine trois chus de vin: excès honteux jusques dans un Athlete. On nommoit aussi cette mesure *Lagunos.*

CHYLE, *sub. m.* Terme de Médecine, qui se dit d'une humeur formée par les alimens mêlés avec la salive, le suc gastrique, &c., qui devient douce, blanche & laiteuse. Le chyle se prépare dans l'estomac (où on le nomme proprement *Chymus*;) & ensuite dans les intestins grêles, par la digestion des alimens. C'est sur-tout dans ces intestins qu'il est séparé des ex-

crémens par les veines lactées; & au moyen de ces vaisseaux, il est transmis dans le réservoir du chyle, pour être conduit par le canal thorachique dans la veine souclaviere gauche, où il se mêle avec la masse du sang.

CHYLIFERE, *adj. latin.* Les *vaisseaux chyliferes* sont ceux qui servent à porter le chyle dans les diverses parties du corps. *Chyleux* se dit de ce qui appartient au chyle ou qui en a les qualités.

CHYLIFICATION, *s. fém.* Terme dont se servent les Médecins pour exprimer l'action par laquelle les alimens sont convertis en chyle. Elle se commence dans la bouche par la mastication, se continue dans l'estomac & dans les intestins grêles, sur-tout dans le premier, appellé *Duodenum.*

CHYLOSE, *s. f. grec.* Changement des alimens en chyle.

CHYMIE, *s. f. gr.* Art de dissoudre les corps mixtes, ou de les réduire aux parties dont ils sont composés, pour connoître leurs vertus & leur contexture. C'est proprement l'Anatomie des corps naturels. Elle se fait particuliérement avec le secours du feu. Il y a une autre Chymie, qu'on nomme autrement *Alchymie*, qui consiste à chercher le moyen de changer la nature des choses, sur-tout des métaux, & qui a proprement pour objet la Pierre philosophale, ou l'art de faire de l'or.

CHYMOSE, *sub. f. gr.* Inflammation dans les paupieres, qui causant une contraction dans les fibres, en fait voir le dessous au-lieu du dessus, & fait un spectacle très-difforme.

CHYTRE, *sub. m. gr.* Nom d'une espece de marmite, d'où est venu le nom du troisieme jour des *Anthestéries.* Voy. ce *dernier mot.*

CHYTROPODE, *s. m. gr.* C'étoit chez les Anciens une grande marmite avec des pieds qui y tenoient, différente en cela de l'*Apode*, qu'on mettoit sur un trépied.

CIATHE, *sub. m.* Nom d'une mesure romaine pour les liquides, qui contenoit une once & demie.

CIBOLAS, *s. m.* Nom d'une sorte de Bœuf sauvage de l'Amérique, qui a une bosse depuis le chignon du cou jusqu'au dos : on en voit quelquefois jusqu'à quinze cens attroupés. On les disperse en allumant du feu de côté & d'autre, alors les Sauvages, perchés de distance en distance sur les arbres, en font une cruelle boucherie.

CICATRICE, *s. fém. lat.* Marque qui reste sur la peau, dans l'endroit où l'on a reçu quelque blessure dont on est guéri. *Cicatricule* en est le diminutif.

CICERO, *s. mas.* Nom d'un caractere d'Imprimerie, de grosseur médiocre, c'est-à-dire, qui tient le milieu entre les deux qu'on appelle le *Saint-Augustin* & le *Petit-Romain.*

CICERONI, *s. m. pl.* Terme purement Italien. Nom que l'on donne en Italie, & particuliérement à Rome, à ceux qui montrent & expliquent aux Etrangers les choses curieuses qui s'y trouvent.

CID, *s. m.* Nom Arabe, qui signifie *Chef*, *Commandant*, ou *Général*, & qui est devenu françois, par l'usage qu'en a fait le grand Corneille.

CIDARE, en latin *Cidaris*, *s. f.* Espece de *Tiare* ou de *Mitre*, dont se servoient anciennement les Mages & les Rois de Perse.

CIDRE, *sub. m.* Boisson composée du suc, ou du jus des Pommes, qui tient lieu, à plusieurs Pays, du vin que la Nature leur a refusé.

CIE, *sub. f.* Nom d'une sorte de gomme de la Chine, qui découle de certains arbres, & qui ressemble beaucoup à celle qui distille du Térébinthe. La meilleure est celle d'un jaune tirant sur l'or, & ensuite celle qui est d'un beau noir. Lorsqu'elle est humide, il en sort une odeur dangereuse qui fait enfler le corps à ceux qui n'y sont pas accoutumés; mais on remédie facilement à cette maladie éphémere.

CIERGE, *sub. m.* Nom d'une espece de gros Chardon de l'Amérique, qui s'éleve à la hauteur d'un buisson fort touffu, & qui pousse, dans son centre, plusieurs tiges hautes de neuf ou dix pieds, qui ressemblent à de gros cierges d'Eglise. Les épines, qui les défendent, ne permettent pas d'y toucher. Cependant comme elles portent une fleur, à laquelle succede un assez bon fruit, semblable à la Figue, on trouve le moyen d'en cueillir. *Cierge* est aussi le nom d'un rare coquillage de Mer, qui se nomme autrement *Onyx.*

CIGALE, *s. f.* Petit Insecte aîlé, qui fait un bruit perçant pendant l'Eté.

Les pluies un peu longues produisent beaucoup de *Cigales*. C'est une espece de Sauterelles, qui sont réellement *gastrimythes* ou *ventriloques*. On donne le nom de *Cigale* à de petits Poissons d'eau qui lui ressemblent. La Mer a aussi sa *Cigale*, qu'on met au rang des testacées.

CIGALE, *s. f.* Nom que l'on donne, en Amérique, à un petit cylindre de six à sept pouces de long, & de cinq à six lignes de diametre, composé de feuilles de Tabac, enveloppées dans un morceau de feuille, qu'on appelle la robe, tourné proprement autour de celles qui composent le milieu, dont on arrête le bout avec un fil. C'est cette partie qu'on tient à la bouche, pendant que l'autre est allumée; de sorte que c'est comme une pipe composée de Tabac, dont les Américains se servent pour fumer. Les François & les Anglois l'appellent *bout de Tabac*.

CIGARROS, *s. mas.* Nom que les Espagnols donnent à de petits rouleaux de Tabac qu'ils mettent dans leurs pipes pour fumer.

CIGOGNE, *sub. f.* Grand Oiseau qui a le bec & les jambes fort longs, le plumage blanc, à la réserve du bout des aîles, des cuisses & d'une partie de la tête, & la queue courte. Il s'apprivoise facilement; & comme il mange les Serpens, ces deux raisons portent les Habitans de plusieurs Pays, à leur entretenir des nids publics.

CIGUË, *sub. f.* Plante venimeuse, dont les feuilles ont assez de ressemblance avec celle du Cerfeuil, pour faire craindre de s'y méprendre. On s'en sert néanmoins extérieurement pour les tumeurs & pour les inflammations de la Rate.

CIL, *sub. m.* Nom que les Anatomistes donnent aux petits poils qui naissent sur les bords des deux paupieres, tout le long des tarses. Il y en a quelquefois plusieurs rangées. Ceux de la paupiere supérieure sont courbés à leur extrêmité, en dehors, & sont un peu plus longs que ceux de la paupiere inférieure. Les *Cils* servent à écarter des yeux la poussiere & les ordures légeres, qui sans cela pourroient y pénétrer. Les cils tombent quelquefois, comme le poil des autres parties du corps, à ceux qui ont la vérole; & si la racine est détruite par le virus vénérien, ils ne se régénerent plus. Si la direction des *Cils* est dérangée, qu'ils rentrent en-dedans & piquent l'œil, c'est un mal qu'on appelle *Trichiasis*. S'il en naît d'autres, qui étant mal disposés, piquent l'œil, on les nomme *Districhiasis*; *Phalagosis*, si la paupiere n'est pas relâchée, & qu'il n'y ait que les *Cils* qui se recourbent; & enfin *Ptosis*, si elle est relâchée, & que ses bords se tournent en-dedans avec les poils. On donne le nom de *Madarosis* à la chûte des poils en général. On l'appelle *Milphosis*, quand le bord de la paupiere est rouge; & *Ptilosis*, lorsqu'il est épais & caleux. *Ciller*, v. act. *Remuer souvent les paupieres*. La maladie qui cause ce mouvement, se nomme *Cillement*, sub. mas. *Ciller*, v. n., se dit des Chevaux, quand ils commencent à avoir quelques poils blancs de vieillesse aux paupieres, au-dessus des yeux. En terme de Fauconnerie, c'est coudre les paupieres de l'Oiseau, afin que ne voyant point, il ne se débatte pas.

CILIAIRE, *adject.* On appelle *Ligament ciliaire* la partie de l'œil qui soutient le crystallin. C'est celle qu'on appelle aussi *Interstice*.

CILIÉ, *adject.* Nom que les Botanistes donnent aux feuilles bordées de poils paralleles, comme des cils.

CIMAISE. *Voy.* CYMAISE.

CIMBALE, *s. f.* Terme d'Orgue. C'est le nom d'un jeu fort éclatant, dont on accompagne le plein jeu.

CIMENT, *sub. f.* Poudre de tuiles pilées, qu'on mêle avec de la chaux, pour lier les pierres des murs & des autres bâtimens. On ignore quel étoit le véritable ciment des Anciens.

CIMETERRE, *sub. m.* Espece de sabre, en usage au Levant. Il a le dos large, il est court, & courbé vers la pointe.

CIMETIERE, *sub. m.* Lieu où l'on enterre les morts. On fait venir ce mot de *Cimentum*, qui étoit le nom d'une grosse pierre taillée dont se servoient les Anciens pour couvrir les tombeaux.

CIMIER, *s. m.* Terme de Blason. C'est la plus haute partie, ou la cime des ornemens de l'Écu. Le cimier de France est une Fleur-de-Lys quarrée. Mais quoiqu'on puisse employer ainsi une piece de Blason, on ne prend jamais pour cimier une des pieces qui se nomment *Honorables*. On donne

aussi le nom de *Cimier* à la croupe du Cerf, du Daim & du Chevreuil.

CIMMÉRIENNES, *adj.* Les *Ténebres cimmériennes* étoient passées en proverbe parmi les Anciens, à cause de l'épaisseur des bois & des nuages continuels qui occupoient le Pays des *Cimmériens*, Nation des Scythes, aujourd'hui remplacée par les petits Tartares.

CIMOLIE, *sub. f.* Terre médicinale, qui est bonne pour la brûlure, & pour dissiper tous les amas d'humeurs. On prétend que la *Cimolie* d'aujourd'hui n'est qu'une terre liquide, qui tombe sous la meule des Couteliers, lorsqu'ils aiguisent des instrumens de fer, & qui est un mélange des parties de la meule même & du fer, liquefiées par l'eau.

CINAT, *sub. m.* Nom que les Indiens donnent à une sorte de flûte, longue de trois pieds, qui a pour embouchure une anche comme le hautbois; il n'y a qu'un trou; mais ils n'ont jamais moins que huit flûtes, ce qui suffit pour faire les huit tons de la symphonie.

CINCINNATUS. *Ordre de Cincinnatus.* Nom d'un Ordre civique & militaire, institué en 1783, par le célebre *Washington*, Dictateur des treize Provinces-Unies de l'Amérique Septentrionale; cependant, c'est moins un Ordre militaire qu'une association ou confraternité des Officiers-Généraux & Colonels de toutes les troupes, qui ont eu part à la révolution, par laquelle l'Amérique s'est assurée l'indépendance.

CINÉFACTION ou CINÉRATION, *sub. fém.* Mot formé du Latin, que les Chymistes emploient pour signifier une parfaite calcination. La cendre des métaux ainsi calcinés, s'appelle *Chaux*.

CINÉRAIRE, *adject. lat.* qui se dit de ce qui est réduit en cendre, ou qui appartient à la cendre. On appelle *Urnes cinéraires*, celles qui ont servi à renfermer les cendres des anciens morts.

CINGLER, *v. n.* Terme maritime, qui signifie *Aller sur Mer, faire route avec le secours des voiles.*

CINNABRE, *s. m.* Pierre minérale, qui est rouge & pesante, & qui se trouve ordinairement dans les mines de vif-argent. Il y a plusieurs sortes de *Cinnabre*, sans y comprendre l'artificiel, qui se nomme *Vermillon*. Il se fait avec du soufre & du vif-argent. D'habiles Physiciens prétendent que le *Cinnabre minéral* n'est que du vif-argent pétrifié : ce qui paroît par les opérations chymiques, où le cinnabre produit beaucoup de vif-argent. On fait aussi du *Cinnabre bleu*.

CINNAMOMES, *s. m.* Arbrisseau dont l'écorce ressemble beaucoup à la Cannelle, & qui en a toutes les propriétés, quoiqu'on prétende que l'espece en est différente. Son fruit donne par expression un suif verdâtre qui se blanchit, & dont on fait des bougies. Il en vient beaucoup de l'Isle de Ceylan. Trois ans après qu'on a dépouillé l'arbre de son écorce, il lui en revient une nouvelle, aussi bonne que la premiere. *Cinnami*, en Arabe, signifie *Cannelle grossiere*.

CION, *s. m.* Nom que l'on donne au jet d'arbre planté en terre.

CINQUENELLE, *s. f.* Nom qu'on donne, dans l'Artillerie, à tous les longs cordages qu'on y emploie.

CINTRE, *subst. f.* Quoiqu'il y ait différentes especes de *cintres*, c'est le nom général de tout ce qui a la figure d'un arc, soit en charpente, soit dans les autres arts. *Cintrer*, signifie aussi arrondir en arc. En termes de Mer, on appelle *Cintrage* toutes les cordes qui ceignent, ou qui entourent quelque chose, pour servir de lien. *Cintre*, adjectif, se dit de tout ce qui est courbé en demi-cercle.

CIPOLLANI, *sub. m.* Nom d'un marbre qui a de grandes veines vertes, plus ou moins fortes en couleur, & qui sert à faire des tables & des pilastres.

CIPE, *s. masc. lat.* Petite colonne, ou pilier que les Anciens plaçoient en divers endroits des grandes routes, & qui offroient des explications sur le chemin, ou quelquefois le récit de quelque action mémorable, arrivée près du même lieu.

CIPRIER, *s. m.* Nom d'une sorte de Palmier d'Afrique, dont le tronc & les feuilles surpassent beaucoup en grandeur le Palmier Dattier; mais il ne porte aucun fruit qui soit bon à manger. Celui qu'il donne est oblong, couvert d'une écorce rougeâtre, qui renferme un noyau dur, contenant une petite amande, blanche & amere, qui est la semence de l'arbre; mais au défaut de fruits, il donne une

sorte de liqueur que les Négres tirent par incision, & qu'ils aiment le plus passionnément après l'eau-de-vie. C'est ce qu'on appelle *Vin de Palme*.

CIRAGE, *s. m.* Terme de Peinture. On appelle *tableau de cirage*, une sorte de Camayeu, ou de tableau d'une seule couleur, qui tire sur celle de la cire jaune.

CIRCATEUR, *sub. m.* Terme qui vient du mot latin *Circuire*, qui signifie *faire un tour, se promener*; c'est le nom que l'on donne dans quelques Maisons Religieuses, à celui qui a soin de veiller de côté & d'autre à ce qui se passe dans la Maison pendant les Offices.

CIRCEA, *s. f.* Herbe qui produit quantité de petites fleurs noires, & dont la graine ressemble au Millet. Elle croît entre les rochers. Sa racine sert à plusieurs besoins des femmes.

CIRCIUM, *s. m.* Plante dont les feuilles ont quelque ressemblance avec la Buglose, & qui porte, sur sa cime, plusieurs petits boutons rouges. Elle sert pour les lassitudes & les affoiblissemens des jambes.

CIRCONCELLIONS, *sub. m. pl.* Terme latin composé. Nom qu'on donna au commencement du quatrième siécle à une bande de Fanatiques Carthaginois, qui erroient perpétuellement autour des maisons, dans les Villes & les Bourgades, où ils se donnoient pour les Réparateurs de la Religion, & les Vengeurs publics des torts & des injures. Ils mettoient les Esclaves & les Prisonniers en liberté, déchargeoient les Débiteurs, & occasionnoient des désordres inouis. *Maride* & *Fasir*, leurs Chefs, prenoient le titre de *Capitaine des Saints*.

CIRCONCISION, *s. f. lat.* Cérémonie Judaïque, que les Mahométans ont adoptée, & qui se trouve en usage dans une grande partie de l'Afrique idolâtre. Elle consiste a couper le prépuce aux enfans mâles. Cette opération n'est pas dangereuse dans l'enfance, & la plaie est ordinairement guérie en vingt-quatre heures. Dans quelques Pays, la Circoncision est aussi en usage pour les femmes. Ce qu'on appelle *Pierre de circoncision*, est une pierre taillée en coûteau, dont les Juifs se servent pour *circoncire*.

CIRCONFLEXE, *adj. lat.* L'accent *circonflexe* est une marque grammaticale, qui sert à distinguer les syllabes longues, ou qui supplée quelquefois a l'omission d'une lettre.

CIRCONLOCUTION, *sub. f. lat.* Multiplicité de paroles qui ne vont point au but, lorsque peu de mots suffisent pour y arriver.

CIRCONSCRIRE, *v. act. lat.* Terme géométrique, qui est opposé à *inscrire*. C'est décrire une figure rectiligne, autour d'un cercle; un triangle, par exemple, dont tous les côtés le touchent.

CIRCONSPECTION, *sub. f. lat.* Espece d'attention qui fait tout observer, pour se conduire avec prudence.

CIRCONVALLATION, *s. f. lat.* Les lignes de circonvallation sont des fossés flanqués, d'environ sept pieds de profondeur, sur une largeur de douze, qu'on fait autour d'une Ville qu'on assiege, pour assurer les quartiers, contre les insultes des assiégés.

CIRCONVOLUTION, *sub. f. lat.* Terme d'Architecture, qui signifie les tours de la colonne torse & de la volute ionique.

CIRCUIT, *s. m. lat.* Dans le langage ordinaire, ce mot signifie *le contour d'un lieu*, & s'applique aussi aux mouvemens circulaires qu'on fait autour de quelque chose. En Géométrie, il signifie plus précisément les bornes qui renferment une figure, par opposition à *aire*, qui signifie l'espace renfermé. *Circuit* & *périmetre* sont synonymes.

CIRCULATION, *s. f. lat.* En termes de Chymie, c'est l'élévation, ou la chûte des vapeurs d'une liqueur agitée par le feu. En Physique, c'est le mouvement constant que le sang fait pour passer par le cœur, & se répandre dans toutes les parties du corps. La circulation du sang, confusément connue par *Servet*, ne fut bien développée que vers l'an 1628, par le *P. Fabri*, Jésuite, & *Harvée*, Médecin de *Charles I.* Le terme de circulation s'emploie aussi pour la séve des Plantes. *Circulaire* signifie tout ce qui est en forme de cercle. On nomme *Circulaires* les lettres qu'on écrit pour donner le même ordre, ou le même avis, à plusieurs personnes & dans plusieurs lieux. *Circuler* se dit dans le même sens.

CIRE, *sub. f. lat.* Matiere dont les Abeilles composent les petites cellules où elles font leur miel. Quelques-uns

nomment la cire un excrément formé des parties les plus grossieres des fleurs qu'elles sucent. On appelle *Cire vierge*, celle qui se trouve à l'entrée des ruches. Elle est de matiere encore plus épaisse que l'autre, & ductile lors même qu'elle est seche. La *Cire d'Espagne* est une composition de laque, espece de gomme rouge qui découle de quelques arbres des Indes. On raconte qu'elle est ramassée par des Fourmis aîlées qui la vont attacher aux branches des mêmes arbres.

CIRIER, *s. m.* Nom d'un arbre fort commun au Mississipi. On en jette la graine dans l'eau bouillante pour en retirer un espece d'huile, qui surnage, & se recueille avec des cuillers ; on la laisse figer en pain pour en faire de la bougie.

CIROËNE, *s. m. gr.* Composition chirurgique de différentes drogues résolutives, dont on fait des emplâtres.

CIRON, *sub. m.* Animal d'une extrême petitesse, qui se glisse sous la peau des mains, & d'autres parties du corps, où ses mouvemens causent une vive démangeaison. Son nom vient de ce que la cire est sujette à recevoir ces insectes, quand elle est vieille. D'autres prétendent que l'origine de son nom vient du mot latin *Acarus*, qui, en Grec, signifie *très-petit*.

CIRQUE, *s. m. Lat.* Grande place de Rome, entre les Monts *Palatin* & *Aventin*, environnée de bâtimens, & de forme ovale. Elle servoit aux Jeux publics, & les Spectateurs avoient des loges & des galeries dans l'amphithéâtre dont elle étoit entourée. *Tarquin-le-Vieux* l'avoit commencé grossiérement ; ensuite elle avoit reçu, dans le cours de la République, divers embellissemens, qui ne firent qu'augmenter sous les Empereurs. Il y avoit plusieurs autres *Cirques* à Rome. Les Grecs en avoient aussi, & ce nom venoit de leur langue. *Cirque* est aussi le nom d'un Oiseau Maritime de proie, de la grosseur du Milan, qui a le dessus de la tête & la gorge rougeâtres, le bec noir, les jambes jaunes & menues. Il vole en rond, d'où lui vient le nom de *Cirque*.

CIRQUINCON ou *Tatou à dix-huit bandes*, s. m. Espece de *Tatou* qui a la tête de la Belette ; les rangs de ses écailles ne sont pas séparés par une peau flexible : il est de tous les *Tatous* celui qui a le plus de facilité pour se resserrer en boule comme le Hérisson.

CIRSION, *sub. m. gr.* Plante qui a beaucoup de ressemblance avec le Chardon, & dont les fleurs sont purpurines. Elle croît dans les lieux humides. On lui attribue la vertu de guérir les douleurs des varices, d'où lui vient son nom.

CIRSOCELE, *s. f.* Nom grec d'une espece de tumeur, ou d'hernie, qui arrive aux veines spermatiques des testicules.

CISAILLES, *s. f.* Terme de monnoie. Ce sont des rognures d'argent, qu'on refond en lame, pour les employer. On donne aussi ce nom à certains ciseaux de Serruriers. *Cisailler*, en termes de monnoie, c'est couper une piéce d'or ou d'argent, avec une espece de ciseau, qui se nomme *Cisolet*. Le ciseau des Orfévres se nomme *Cisoir*. On appelle *Ciselure* les ouvrages d'Orfévrerie qui se font au ciseau.

CISALPINE, *adj. Gaule Cisalpine.* Nom que les Romains donnoient, dans leur division de Gouvernement, à tout ce qui étoit de leur côté des Alpes, c'est-à-dire, par rapport à nous, au delà des montagnes qui séparent la France de l'Italie.

CISEAU, *s. m. Ouvrage du ciseau.* On donne ce nom à tous les ouvrages de Sculpture. On appelle *Ciseaux de la Parque*, en style poétique, ou figuré, l'arrêt du Ciel qui finit la vie des hommes. *Voyez* PARQUE.

CISJURANE, *adj.* Terme de Géographie, pour exprimer cette partie de la Bourgogne, qui est en-deçà du Mont Jura, comme on appelle *Transjurane* l'autre partie de la même Province, qui est au-delà de cette montagne. La Bourgogne *Cisjurane*, qui se nommoit autrefois le *Royaume d'Arles*, comprenoit le Pays d'entre la Saône, les Alpes & la Mer.

CISLEU, *s. m.* Neuvieme mois de l'Année ecclésiastique des Juifs, & troisieme de leur Année politique, ou civile, qui répond à notre mois de Novembre. Le 7 de ce mois, ils observent un grand jeûne en mémoire de la profanation de *Jekoiakim*, qui perça les Prophéties de *Jérémie* d'un coup de canif. Le 15, ils s'affligent pour une autre profanation d'*Antiochus Epiphanes*, qui souilla le

Temple de Jérusalem, en y plaçant la statue de *Jupiter Olympien*. Le 25, *Judas Machabée* purifia le Temple.

CISTE, *s. m.* Arbrisseau, dont on distingue *le mâle* & *la femelle*. Les feuilles du premier ressemblent à celles du Grenadier, & celles du second à la Sauge. Le Ciste croît dans les lieux secs & pierreux.

CISTERCIEN, *s.* & *adj.* Religieux de l'Ordre de Cîteaux ; & tout ce qui appartient à cet Ordre. Des *Abbés Cisterciens*, des *Abbesses Cisterciennes*.

CISTOPHORE, *s. m. gr.* En langage d'Antiquaire, on nomme ainsi les médailles où l'on voit des corbeilles, suivant la signification du mot. On croit que ces médailles étoient frappées pour les orgies qui se célébroient à l'honneur de *Bacchus*.

CISTRE, *s. m.* Instrument de Musique, que les Italiens appellent *cythara*, sans qu'on sache si c'est exactement celui qui portoit le même nom chez les anciens Romains. Il est à cordes, qui se touchent avec un bout de plume.

CITADELLE, *s. f. ital.* Forteresse qui consiste en plusieurs bastions, & qu'on bâtit, ou dans la plus haute partie d'une Ville, ou à peu de distance de ses murs, soit pour la commander, soit pour la défendre.

CITÉ, *s. f.* Nom qu'on donnoit autrefois aux grandes Villes, entourées de murailles & favorisées de privilèges, telles que les Capitales de Royaumes & de Provinces, & surtout aux Villes Episcopales. On appelloit pareillement *Cité latine*, celle qui se gouvernoit par ses propres Loix, & qui avoit le droit de choisir ses Magistrats; c'étoit le droit le plus recherché après celui de Citoyen Romain. Le mot de *Cité* n'est plus en usage, sinon dans la Poésie. De ce mot on a fait celui de *Citoyen*, qui signifie encore *Habitant d'une Ville*, avec les droits attachés à cette qualité. *Citadin* n'est plus en usage que dans le style badin; ainsi qu'à Venise, où l'on donne ce nom aux Médecins, aux Avocats, aux Notaires, & aux riches Bourgeois.

CÎTEAUX, *subst. m.* Nom de la principale Maison de l'Ordre des Bernardins dans le Diocese de Langres. L'Ordre même en a tiré le sien, parce que c'est-là qu'il a commencé, en 1098, & que l'Abbé de Cîteaux en est Général. C'est une réforme de celui de Saint Bénoît.

CITER, *v. act.* En termes de science, c'est employer quelque passage d'un Livre, ou l'autorité d'un Ecrivain, pour confirmer ou éclaircir quelque chose. En termes de Justice, c'est avertir, ou sommer quelqu'un de paroître devant un Juge, ou un Tribunal. *Citation* s'emploie aussi dans ces deux sens.

CITÉRIEUR, *adj. latin.* opposé à *Ultérieur*. Ces deux mots ne sont guere en usage qu'en Géographie, pour signifier ce qui est en deçà, c'est-à-dire, ce qui est plus proche de nous, & ce qui est au-delà. L'*Inde citérieure* est celle qui est en-deçà du Gange.

CITERNE, *s. f.* Grand réservoir d'eau de pluie, ou de riviere, qu'on bâtissoit autrefois sous terre ; mais qui aujourd'hui se fait ordinairement de plomb, & se place dans les cours, ou les cuisines, pour avoir toujours de l'eau prête au besoin. Près des grandes Citernes souterraines, on en ménage de plus petites où l'eau s'épure, & qui s'appellent *Citerneaux*.

CITHARE, *s. f. lat.* Nom d'un certain instrument de Musique. Quoique certains Auteurs mettent de la différence entre la *Lyre* & la *Cithare* & sur-tout *Pausanias*, lorsqu'il dit que *Mercure* passoit chez les Grecs pour l'inventeur de la *Lyre* & *Apollon* pour celui de la *Cithare* ; la plupart n'en font qu'un, & attribuent indistinctement à *Apollon* l'invention de l'un & de l'autre. Les Anciens varient beaucoup sur l'origine de cet instrument, aussi bien que sur le nombre des cordes qu'il eut dans des tems différens. *Timothée* au rapport de *Pausanias*, fut puni par les Lacédémoniens, pour avoir ajouté quatre nouvelles cordes aux sept anciennes. Il y en avoit depuis quatre cordes jusqu'à onze.

CITRIN, *subst. m.* Couleur jaune qui ressemble à celle du Citron.

CITRON, *s. m.* Fruit du Citronnier, arbre qui ressemble beaucoup à l'Oranger, mais dont les fleurs sont rougeâtres, & l'écorce fort ridée. Il porte du fruit continuellement. On attribue d'excellentes propriétés aux Citrons, sur-tout celle d'être un souverain préservatif contre le mauvais air & poison. On appelle *citronat*

les dragées qui contiennent de l'écorce de Citron. Quelques-uns donnent le nom de *Citronelle* à la Mélisse, parce qu'elle a l'odeur du Citron.

CITRONELLE, *s. f.* Liqueur qui se nomme aussi *Eau des barbades*. Elle se fait avec des écorces extérieures de Citon, bien mûres & sechées au Soleil, sur lesquelles on verse une quantité proportionnée de la meilleure eau-de-vie. Après avoir laissé les matieres en infusion froide pendant un mois, on distille l'eau-de-vie à petit feu & au bain-marie. On met à part la moitié de cette distillation, qui sera la liqueur forte; & faisant infuser la chair des Citrons dans l'autre moitié, on la distille de même, cinq ou six jours après. L'usage de cette seconde eau est pour adoucir la premiere. On dissout ensuite, dans ce mêlange, une quantité de sucre proportionnée, & pour rendre la liqueur plus agréable, on y ajoute un peu d'eau de fleur d'Orange, ou des fleurs de Chudec.

CITROUILLE, *s. f.* Plante dont la tige rampe, & porte une fleur jaune, qui devient un des plus gros fruits de la nature. La Citrouille est froide & humide.

CIVADE, *sub. f.* Petit Poisson de Mer, dont la chair rougit en cuisant. Il a le corps moucheté & plusieurs petits pieds.

CIVADIERE, *s. f.* Nom d'une voile de Navire. C'est celle du mât qui se nomme *Beaupré*.

CIVE ou CIVETTE, *s. f.* Petite espece d'Oignon qui croît en touffe, & qui a le goût plus fin que l'Oignon commun. On en fait des bordures dans les potagers. On appelle *cives*, de petites pièces de verre rondes, dont on faisoit anciennement les vitres, telles qu'on en voit encore aux vieux Édifices.

CIVETTE, *s. f.* Parfum tiré de l'Animal du même nom, qui est une espece de Chat étranger, assez commun en Afrique & dans les Indes Orientales. Ce parfum est une matiere onctueuse, qui se ramasse dans une bourse de la grosseur d'un petit œuf, sous la queue de cet Animal, près de l'anus. Ce parfum ne doit point être confondu avec le musc qui est une humeur sanguinolente, qu'on tire d'un Animal différent. Le quadrupede qui produit le *Musc*, est une espece de Chevreuil sans bois, ou de Chevre sans cornes.

CIVIL, *adj.* Ce mot tiré du Latin, a différentes significations, qui se rapportent à sa source. Il signifie *poli, bien élevé*, par opposition à *rustique*; parce que l'éducation doit être meilleure dans les Villes qu'à la Campagne. *Civilité* n'est en usage que sous cette acception. Dans le sens politique, qui regarde le mouvement & le bon ordre, il s'applique à tout ce qui concerne ces deux objets. C'est dans ce sens qu'on dit l'*Administration civile, les Loix civiles, les peines civiles, le Lieutenant Civil*. On appelle *mort civile*, une punition qui exclut un Citoyen de sa patrie & des droits de sa naissance: les vœux de Religion peuvent être nommés de même. *L'Année civile* est l'espace de tems qui est réglé dans chaque État, pour la durée des affaires de Bureau, des Cours de Justice, &c. Le *Droit civil* est proprement la Science des Loix & des usages de chaque Nation; mais on restraint ordinairement ce nom à un systême particulier, composé des meilleures Loix Romaines & Grecques. Une *Guerre civile*, est celle qui se fait entre les Citoyens d'une même Ville, ou d'un même État, ou entre un Roi & ses Sujets.

CIVIQUE, *adj.* Nom que les Romains donnoient à une Couronne de feuilles de Chêne, qui s'accordoit, comme une glorieuse récompense, à celui qui avoit sauvé la vie d'un Concitoyen, ou qui avoit fait quelque autre action d'éclat, par le motif du bien public. Elle fut décernée à *Ciceron*, pour avoir découvert la conspiration de *Catilina*.

CLABAUT, *s. m.* Chien courant, à qui les oreilles passent le nez de beaucoup; il demeure à chasser & à rabattre des voies en trois ou quatre arpens de bois; il manque de force, & ne peut aller avec les autres Chiens. Cet Animal est cependant utile aux Chasseurs.

CLAIE, *s. fém.* Ouvrage de branches entrelacées, particuliérement d'osier, qui sert à divers usages. *Traîner sur la Claie*, est une punition qui s'exerce sur les cadavres de ceux qui se sont tués volontairement, ou qui ont été tués en duel. On appelle *claies*,

ou *clisse*, des petites claies de différentes formes. On dit aussi faire un *Clayonage*, c'est-à-dire, enfermer quelque espace avec des *claies*, qui empêchent les terres de s'ébouler.

CLAIRE-SOUDURE ou CLAIRE-ÉTOFFE, *s. f.* Nom d'une sorte d'étain, qui est composé de plomb & d'étain neuf.

CLAIRE-VOIE, *s. f.* On donne ce nom à certaines allées d'un parc, ou d'un jardin, qui donnent passage à la vue hors de l'enclos, par des ouvertures ménagées dans les murs.

CLAIRIERE ou CLARIERE, *s. f.* Certaines parties de bois, où les arbres ne sont point si touffus que dans d'autres, & qui sont plus favorables aux Chasseurs.

CLAIR-OBSCUR, *s. f.* Terme de Peinture. En général, c'est la maniere de traiter les jours & les ombres. On dit d'un Peintre, qu'il entend bien le *clair-obscur*, lorsqu'il détache bien ses figures, par une heureuse disposition des ombres & de la lumiere. On appelle aussi *clair-obscur*, un dessin dont les ombres sont de couleur brune & les jours rehaussés de blanc.

CLAIRON, *subst. masc.* Espece de trompette, dont le son est plus aigu que celui de la trompette commune. C'est aussi le nom d'un jeu d'Orgue, & des sonnettes qu'on suspend au cou des vaches, pour empêcher qu'elles ne s'égarent. En termes de Blason, *Clairine* se dit des Animaux qui ont des sonnettes au cou.

CLAMESI, *s. m.* Nom d'une espece d'acier, qui se vend en forme de petits carreaux.

CLAMEUR, *s. f.* Vieux mot, tiré du Latin, qui signifie *Cri.* On s'en sert encore au pluriel. *Clameur de Haro* est une expression de la Coutume de Normandie, qui signifie *Réclamation de l'autorité du Prince, contre l'oppression & l'injustice.*

CLAMP, *s. m.* Nom qu'on donne à une piéce de bois, qui étant appuyée contre un mât, ou un pilier, sert à le soutenir & à le fortifier. C'est aussi quelquefois une sorte de poulie.

CLAN, *sub. m.* On appelle *Clans*, en Écosse, les Tribus; c'est-à-dire, un certain nombre de familles qui habitent le même canton, & qui dépendent du même Seigneur.

CLANCULAIRES, *s. masc.* Secte d'Anabaptistes, qui s'assemblent *secrétement* comme le porte ce nom Latin, pour les exercices de leur croyance, dans l'opinion qu'ils n'ont point de compte à rendre de leur Foi au public.

CLANDESTIN, *adj. lat.* Ce qui se fait en cachette contre la Loi. *Un Mariage, un Commerce clandestin.*

CLAPET, *sub. m.* Petite soupape, qui se leve & qui se ferme, en forme de couvercle.

CLAPIER, *sub. masc.* Lieu où l'on nourrit les Lapins. Ce mot signifie aussi un *Lapin de Clapier.* Quand on a une Garenne, le *Clapier* sert pour la peupler; car les *Lapins de Clapier* peuplent beaucoup plus que ceux de Garenne. On y place quelques loges pour servir de retraite aux Lapins. Il suffit d'y mettre un mâle sur vingt-cinq femelles : on les nourrit l'Été avec de l'herbe & du foin, & l'Hiver avec du son. Quand les femelles sont prêtes à lapiner, on les met dans des terriers particuliers, jusqu'à ce que leurs petits puissent se passer d'elles; ensuite on met ceux-ci dans la Garenne. *Clapir*, v. n. Il se dit du cri naturel aux Lapins, & ne s'emploie qu'à la troisieme personne. *Se Clapir*, v. r. *Se tapir, se cacher dans un trou.*

CLAQUE, *sub. m.* Nom d'un gros Oiseau dont la chair est fort bonne. C'est aussi le nom d'une espece de sandales, que les femmes mettent pardessus leurs souliers, pour se garantir de la crotte, & dont l'usage vient d'Angleterre. *Claqueter*, v. n., exprime le cri ou la maniere de crier des Cigales.

CLAQUEBOIS, *sub. m.* Espece de Clavecin grossier qui a la forme d'un coffre, & des bâtons de bois de grandeur inégale, au-lieu de cordes.

CLARENCIEUX, *s. masc.* Nom du second Hérault d'Armes d'Angleterre. On croit que ce nom vient du Duché de Clarence, auquel ce Hérault appartenoit autrefois particuliérement. Son office est de régler les funérailles de la petite Noblesse.

CLARET, *s. m.* Nom que les Anglois donnent à toutes sortes de vins rouges, sur-tout aux vins de Bordeaux.

CLARICORDE, *sub. f.* Ancienne espece de Clavecin, ou plutôt d'Épi-

nette, qui avoit soixante-dix cordes, mais d'ailleurs fort grossieres. Les sautereaux étoient armés de petits crochets, au-lieu de plumes, pour lever les cordes.

CLARIFICATION, *sub. f.* Terme d'Art, composé du Latin, qui signifie l'action d'éclaircir une liqueur.

CLARINE, *s. fém.* Sonnette qu'on pend au cou des Animaux, lorsqu'on les fait paître dans les forêts. *Clariné* se dit, en termes de Blason, des Animaux qui portent une sonnette.

CLARISSES, *sub. f. pl.* Nom d'un Ordre religieux de Filles, fondé au treizieme siécle, par *St. François d'Assise*, & dont la premiere Supérieure se nommoit *Claire*. Les Religieuses de cet Ordre sont divisées en *Damianistes*, exactes observatrices de la Regle donnée à leur Fondatrice, par *St. François*; & en *Urbanistes*, qui suivent les Réglemens mitigés, donnés par *Urbain IV*.

CLASSE, *s. fém.* Mot emprunté du Latin, qui signifie *rang, ordre formé par des divisions*. L'usage applique particuliérement ce nom aux Écoles où les Enfans sont instruits par degrés. On le donne aussi à la division de tous les Pilotes & les Matelots des Provinces maritimes du Royaume, qui sont enrôlés pour servir alternativement sur les vaisseaux du Roi. Chaque division se nomme *Classe*. On appelle *Auteurs classiques*, ceux qui par leur utilité pour l'instruction des jeunes gens, servent particuliérement à cet usage.

CLATIR, *v. n.* Terme de Vénerie, qui se dit d'une maniere extraordinaire dont les Chiens crient, lorsqu'ils apperçoivent leur gibier.

CLAUDE, *sub. m.* Nom injurieux qui se donne à tous ceux qui ont un air niais. Ce nom vient de celui de l'Empereur *Claude I*, célebre par son indolence & sa stupidité. Ce *Claude* étoit oncle de l'odieux *Caligula*, à qui il succéda. L'on écrit & l'on prononce *Claude*, & non pas *Glaude*.

CLAUDICATION, *sub. fém. lat.* Action de boiter, ou marche d'un Boiteux.

CLAVE, *s. m. lat.*, du mot *Clavus*, qui signifie *clou*. C'étoit un ornement de pourpre, fait en forme de clou, consistant en une bande de pourpre, que les Sénateurs & les Chevaliers Romains faisoient coudre ou broder sur leurs tuniques. C'étoit une marque de leur dignité. Le *Clave* des Sénateurs étoit plus large que celui des Chevaliers; ce qui fit donner aux tuniques des premiers le nom de *Laticlave*, & à celles des autres, le nom d'*Angusticlave*.

CLAVEAU, *s. m.* ou CLAVELÉE, *s. f.* Maladie des Brebis, qui consiste, suivant la signification du mot dans son origine latine, en quantité de petits clous, ou de petits boutons, dont leur chair se couvre. En termes d'Architecture, on appelle *claveau*, une piéce en forme de coin qui sert à fermer les plates-bandes.

CLAVECIN, *s. m.* Instrument de Musique, qui a son clavier, comme l'Orgue, pour mettre en mouvement un grand nombre de sautereaux, qui levent autant de cordes de laiton tendues. Le retentissement de ces cordes forme des sons très-harmonieux. Il y a des Clavecins à plusieurs claviers.

CLAVETTE, *sub. f.* Diminutif de clef. Nom que l'on donne à une petite cheville, qui passe au travers d'une plus grosse, telles que celles de fer que l'on met aux extrémités d'un essieu pour retenir les roues. Les Imprimeurs appellent *Clavettes*, ce qui leur sert à monter & à descendre le grand sommier de leurs Presses. Il y a d'autres instrumens d'Ouvriers nommés aussi *Clavettes*.

CLAVICULE, *s. f. lat.* Nom qu'on donne à deux petits os en forme de *S*, qui ferment le haut de la poitrine.

CLAVIER, *sub. m.* Ordre de touches, rangées suivant les principes de la Musique, sur lesquelles on appuie les doigts pour jouer de quelques instrumens, tels que l'*Orgue*, le *Clavecin*, la *Vielle*, &c. Il y a aussi des *Claviers de pédales*, c'est-à-dire, qui se remuent avec les pieds.

CLAUSE, *s. f.* Article, ou condition d'un contrat, ou de toute autre sorte d'acte. Ce mot, qui vient du Latin, signifie simplement ce qui est renfermé dans une chose.

CLAUSTRAL, *adject. lat.* Ce qui appartient au Cloître.

CLAVUS, *s. m. lat.* Nom que les Médecins donnent à une douleur lancinante à la tête, où elle se fait sentir ordinairement, au-dessus des yeux ou sur le sommet de la tête, de telle sorte qu'il semble au malade qu'il lui

entre un poinçon ou un clou dans la tête. Cette maladie est quelquefois accompagnée de fiévre, & se reconnoît à la vivacité de la douleur, aux nausées & au dégoût.

CLECHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'une piéce ouverte à jour, qui laisse voir le champ de l'Écu.

CLEF ou CLÉ, *s. f.* Dans le figuré comme dans le propre, on appelle *clef*, tout ce qui sert à ouvrir l'entrée de quelque lieu, ou à faciliter l'accès de quelque chose. Ce mot a quantité d'autres significations dans les Arts, mais qui regardent toutes quelque partie principale, dont d'autres dépendent. Les trois clefs de la Musique sont des marques, d'une forme constante, qui se mettent au commencement des lignes, pour régler les tons des notes.

CLEFS, *s. f. pl.* C'est en Fauconnerie les ongles des doigts de derriere de la main d'un Oiseau de proie.

CLÉMATIS, *sub. fém.* Nom d'une Plante, dont on distingue deux especes fort opposées dans leurs vertus; l'une froide & seche, qui se nomme *Pervenches*; l'autre très-chaude & très-âcre, nommée *Liseron*.

CLÉMATITE, *sub. f.* Plante dont les feuilles sont rondes & les fleurs semblables à celles de la Rue : c'est un espece de Sarrasine.

CLÉMENTINES, *sub. f.* Ouvrage apocryphe, attribué à un certain *Clément*, & rempli de fables & d'erreurs. On donne aussi ce nom aux Décretales du Pape *Clément V*, qui font partie du droit Canon; & à une Bulle du même Pape, qui a réduit la Loi du maigre, pour quelques Ordres Religieux, à certains jours de la semaine.

CLENCHE, *sub. f.* Mot qui paroît venir du verbe Anglois *Clench*, *affermir*. C'est le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte.

CLEPSYDRE, *s. f. gr.* Instrument qui sert à mesurer le tems, par le moyen de l'eau. On s'en servoit beaucoup, sur mer & sur terre, avant l'invention des montres & des pendules : mais ses inconvéniens l'ont fait abandonner, quoique le savant *Amontons* en ait inventé une qui remédie à toutes les objections communes, & qui sert même, en Mer, pour trouver la longitude.

CLERAGRE, *sub. f.* Maladie qui vient aux aîles des Oiseaux de proie, & dont on trouve le remede dans les Livres de Fauconnerie.

CLERC, *s. m. lat.* Outre sa signification connue, on donnoit anciennement ce nom aux Ecclésiastiques, comme étant les seuls Lettrés, ou devant l'être; les Laïques n'avoient presque aucune teinture des lettres. *Clergie* signifioit autrefois *Science*: le mot de *Laïque* ou de *Lai* a été aussi employé quelquefois pour signifier un *Homme non-lettré*. *Clerc-à-Maître : compter de Clerc-à-Maître*. Sorte d'expression qui se dit de quelqu'un qui rend compte de ce qu'il a reçu & déboursé.

CLERGÉ, *sub. m.* Corps des Évêques, des Prêtres, des Théologiens, & de tous les Ecclésiastiques d'un État. On distingue, dans l'Église Romaine, *le Clergé séculier* & le *Clergé régulier*. On comprenoit autrefois, sous le nom de *Clergé*, tous les Officiers de Justice; comme le nom de *Clercs*, qui est aujourd'hui restreint à ceux qui sont de l'État ecclésiastique, & aux Commis des Procureurs & des Notaires, se donnoit autrefois à tous les Gens-de-Lettres. *Cléricature*, signifie l'état, ou la profession des Clercs, c'est-à-dire, des Gens d'Église.

CLÉROMANCIE, *sub. f. gr.* Art de deviner, ou de dire la bonne fortune, en jettant le dé, ou en tirant des lots.

CLÉTRA, *s. m.* Arbrisseau de pleine terre, distingué sous les noms de *major* & de *minor*. Le premier est plus estimé à cause de son port. Les fleurs de ces deux variétés sont blanches, en épis, & ont de l'odeur. L'épi est long comme le doigt. Il leur faut l'exposition du Nord, & la terre de bruyere. Ils fleurissent au mois d'Août. On les multiplie de semences.

CLICQUART, *s. m.* Nom d'une des meilleures pierres qui se trouvent dans les carrieres voisines de Paris. Elle étoit connue anciennement sous le nom de *bas appareil*; mais on prétend qu'il ne s'en trouve plus de véritable, parce que les carrieres sont épuisées.

CLIENT, *s. m.* Celui qui paie un Avocat pour recevoir son avis, ou pour lui faire plaider sa cause. Ce nom, qui est Latin, signifioit, dans l'ancienne Rome, un Particulier qui étoit

sous la protection d'un *Sénateur*, ou de quelqu'autre Grand. Le Protecteur s'appelloit *Patron*. Dans la suite, les Villes & les Provinces entieres prenoient ce titre à l'égard de quelque Grand de Rome.

CLIGNOTEMENT, *sub. m.* Petit mouvement convulsif des yeux, qui fait qu'on les remue continuellement. *Clignoter* est le verbe.

CLIMAT, *s. m. gr.* Terme de Géographie, qui se dit d'un espace de terre compris entre deux cercles paralleles à l'Équateur, & tellement éloignés l'un de l'autre, qu'il y a une demi-heure de différence entre leurs plus courts & leurs plus longs jours.

CLIMATÉRIQUE, *adj. gr.* Nom que les anciens Astrologues & les Médecins ont donné à certains périodes de la vie humaine, auxquels ils prétendoient qu'il se fait des révolutions considérables dans la santé & la constitution des hommes. Le premier période étoit la septieme année de la vie d'une personne; les autres étoient multipliés du premier, comme 21, 49, 63, &c.

CLINCART, *s. m.* Nom d'une espece de bateaux plats, qui sont en usage sur les côtes de la Mer Baltique.

CLINIQUE, *adj. gr.* Terme d'Histoire Ecclésiastique, qui se dit de ceux qui recevoient le Baptême au lit de la mort.

CLINOPODE, *sub. m.* Plante qui croît dans les lieux pierreux, & qui est bonne, en décoction, pour la rétention d'urine, les ruptures & d'autres maladies. Ses feuilles ressemblent à celles du *Serpolet;* & ses fleurs ont la forme du pied d'un lit, d'où lui vient son nom grec. Il y a une autre sorte de *Clinopode;* mais il est douteux que l'un & l'autre soient celui des Anciens.

CLIO, *sub. f.* Nom d'une des neuf Muses, qui préside à l'Histoire. On la représente ordinairement sous la figure d'une jeune Vierge, couronnée de Laurier, avec une trompette à la main droite, & un livre dans la main gauche.

CLIQUETIS, *sub. m.* Le bruit que font les armes, lorsqu'elles se touchent.

CLITORIS, *s. m.* Terme employé par les Anatomistes dans la description des parties sexuelles de la femme.

CLOCHE, *sub. f.* Nom d'une machine, qui a la figure d'une cloche, & dans laquelle un homme peut demeurer sous l'eau l'espace d'environ une demi-heure. On l'emploie pour retirer du fond de l'eau, dans la Mer même, les choses qui y sont tombées. Sa hauteur est à-peu-près celle d'un homme, & le bas est garni d'un gros cercle de fer, qui sert tout à la fois à la faire plonger par sa pesanteur, & à maintenir les côtés de la machine contre la force de l'eau.

CLOÎTRE, *s. m.* Nom qu'on donne aux Maisons Religieuses, mais qui n'est que celui d'une de leurs parties. C'est une galerie couverte qui forme un quarré, au milieu duquel est ordinairement un petit jardin à fleurs. Ce mot vient du Latin, & signifie, dans son origine, *lieu fermé. Clôture* & *cloison* viennent de la même source.

CLONISSE, *s. f.* Coquillage bivalve & du genre des *Cames;* il est ordinairement enfoncé dans le sable; les Négres du Sénégal en mangent la chair cuite sous la cendre; ils y trouvent de la délicatesse.

CLOPORTE, *s. f.* Insecte, qui se nomme aussi *Millepede*, à cause de la multitude de ses petits pieds. Il aime les lieux humides, & s'engendre ordinairement sous les pierres. La *cendre* & *l'huile de Cloporte* sont employées pour les maux de tête, pour la jaunisse, pour les rétentions d'urine, & même pour la pierre. Il y a aussi des *Cloportes* de Mer.

CLOSIF, *s. m.* Oiseau d'Afrique, de la grosseur d'un Etourneau, & noir de plumage, dont la vue & le chant reglent la conduite des Négres, suivant les augures bons ou mauvais qu'ils y attachent.

CLOTHO, *s. f.* Une des trois Sœurs fabuleuses qui président à la vie des hommes, & que les Poëtes nomment *Parques*. C'est à *Clotho* qu'ils donnent la quenouille, pour filer nos jours & nos années.

CLOU, *s. m.* Nom que les Chirurgiens donnent à une maladie de l'œil, qui est une espece de *Staphilome*. Lorsque par un ulcere de la cornée, l'uvée s'étant avancée en dehors, s'endurcit & se resserre à la base de la tumeur qu'elle forme, ou lorsque la cornée s'endurcit pareillement, & se resserre de telle maniere que la base

de la tumeur en est fort retrécie, la tumeur en paroît éminente & arrondie en forme de tête sphérique d'un clou. Cette tumeur détruit la vue, & est incurable.

CLOUCOURDE, *subst. f.* Sorte de mauvaise herbe qui croît parmi les Bleds; elle est de la couleur de gris de Lin.

CLOUTIER, *s. m.* Nom des Artisans qui fabriquent des clous, comme *Clouterie* est celui de leur commerce, ou de leur profession.

CLOUVE, *s. m.* Oiseau des Indes Orientales, qu'on dresse à prendre du Poisson dans les étangs & les rivieres. La nature lui a placé, sous le bec, une espece de sac où il engorge sa proie, & pour empêcher qu'il ne l'avale, on lui serre le cou avec un anneau.

CLUB, *sub. m. Prononcez* CLOB. Nom qu'on donne en Angleterre, à des Sociétés qui se forment dans différentes vues, & quelquefois pour le simple amusement. Elles joignent à ce nom divers titres qui les distinguent. Elles ont des lieux d'assemblée, & de loix, qu'elles s'imposent suivant leur objet.

CLUPÉE, *s. f.* Poisson du fleuve Anaris, auquel on attribue la propriété de changer de couleur, suivant les variations de la Lune.

CLUSE, *sub. f.* Terme de Fauconnerie. C'est le cri que le Fauconnier emploie pour faire agir les Chiens, lorsque la Perdrix se met à couvert de l'Oiseau dans un buisson; ce qui s'appelle aussi *cluser la Perdrix*.

CLUTIE, *s. f.* Plante dont la fleur est en rose, & dont le fruit est divisé en trois parties & en trois cellules, dans lesquelles la semence est renfermée.

CLYMERE, *sub. f.* Plante, dont la tige, les fleurs & le fruit ressemblent à ceux de l'Épurge. Ses feuilles sont conjuguées, & attachées à une côte qui se termine par un tendon.

CLYSSUS, *sub. m. gr.* Composition chymique d'un mélange de sels, d'esprits & d'huiles, qui a diverses utilités dans la Médecine & la Physique. Le *Clyssus d'Antimoine* est un esprit acide, qui se prépare par un grand nombre d'opérations.

CLYSTERE, *sub. mas. gr.* Remede liquide, ou propre à laver, suivant sa signification grecque, qu'on insinue dans les intestins par l'*anus*, pour les rafraichir, pour lâcher le ventre, pour humecter & adoucir les matieres fécales, pour dissiper les vents, &c. Les préparations en sont différentes, suivant le mal auquel on veut remédier.

CNEF, *sub. m.* Nom d'un Dieu des Égyptiens, auquel ils attribuoient la création du monde, & qu'ils représentoient avec un œuf sortant de sa bouche, parce que l'œuf étoit leur hiéroglyphique pour signifier le monde.

CNÉORON, *s. m. gr.* Plante dont les Anciens distinguoient deux especes, *la blanche & la noire*, mais sur laquelle on est aujourd'hui peu certain. Quelques-uns croient que la premiere est *la Lavande* & l'autre *le Romarin*.

CO-ACCUSÉ, *sub. mas.* Terme de Barreau, qui signifie celui qui est accusé avec d'autres, pour avoir commis le même crime.

COACTEURS, *sub. mas. pl. lat.* Nom que l'on donnoit anciennement à certains Commis, dont les Financiers Romains se servoient pour faire payer les impositions.

COACTIF, *adj. latin*, qui signifie ce qui a la force de contraindre. Le pouvoir de l'Église n'est point *coactif*, c'est-à-dire, qu'elle ne se fait point obéir par la force.

COADJUTEUR, *s. m.* Mot formé du Latin, qui signifie *celui qui assiste un autre en partageant son travail*. *Coadjutrice* se dit d'une femme.

COAGIS, *sub. m.* Terme de Commerce, en usage parmi les Européens, qui sont au Levant. Il signifie *Commissionnaire*, c'est-à-dire, *celui qui fait quelque chose pur commission*, pour le compte des Marchands de sa Nation.

COAGULATION, *s. f. lat.* Épaississement d'une chose molle & liquide. Il y a deux méthodes chymiques pour les coagulations, l'une par la chaleur, l'autre par le froid; suivant la nature des choses qu'on veut coaguler.

COAGULUM, *sub. mas.* Terme de Physique & de Chymie, qui signifie *caillée*, matiere liquide, qui est coagulée, ou mise en consistance. L'eau de Bourbonne mêlée avec le sel de Tartre, fait un *coagulum*.

COAILLER, *verbe neut.* Terme de Chasse. Un *Chien coaille*, lorsqu'il tient la queue levée en quêtant.

COAÏTA, *s. m.* Nom d'une espece

de Singe qui est, après l'*Ouarine* & l'*Alouate*, le plus grand Sapajou du Nouveau-Monde ; il est d'un naturel fort doux, & s'apprivoise aisément : il est encore distingué des Animaux de son espece, parce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, & que le pouce lui manque. On remarque que le *Coaita* a quantité de vers dans les entrailles, dont il y en a qui ont jusqu'à treize pouces de longueur. Ce Singe est adroit & pour ainsi dire intelligent : sa queue lui sert de cinquieme main, & c'est par-là que la nature l'a dédommagé du pouce dont il est privé. On assure qu'avec cette queue il a l'adresse de pêcher du Poisson : il s'en sert aussi pour se suspendre à un Animal de son espece, pour traverser un ruisseau, ou pour s'élancer d'un arbre à un autre. On va à sa chasse, parce que sa chair est assez bonne à manger.

COALI, *sub. mas.* Nom d'un grand arbrisseau, qui croît dans la Nouvelle-Espagne, dont le bois teint l'eau en bleu, & cette teinture fait une liqueur qui netroie les reins & la vessie.

COALI. *Voyez* COATI. Sorte de quadrupede.

COALITION, *s. f.* Terme de Physique, tiré du Latin. C'est l'action de plusieurs parties réunies, qui reçoivent leur nourriture & croissent ensemble.

COASE. *Voy.* MOUFETTE.

COATI, *s. m.* Quadrupede carnassier de l'Amérique Méridionale ; on le distingue aisément de tous les autres Animaux par son museau alongé & son grouin mobile en tout sens, dont il se sert, comme l'Éléphant de sa trompe. On l'a confondu mal-à-propos avec le Rat du Mogol, & avec le Blaireau-Cochon, ce dernier ne se trouvant que dans les climats les plus froids de l'Europe ; la queue du *Coati* est plus longue que son corps ; l'Animal la tient ordinairement élevée, la fléchit en toute maniere, & la promene avec facilité ; il partage avec le Singe le goût singulier, & peut-être contre nature, de la ranger de façon que souvent il la racourcit d'un tiers ; au reste le *Coati* est un Animal de proie qui se nourrit de chair & de sang, qui égorge impitoyablement les petits Animaux, mange leurs œufs & les nids des Oiseaux. La chasse du *Coati* ne differe pas de celle du Renard.

COATI-MONDI, *sub. mas.* Mâle du *Coati*, selon quelques-uns ; mais c'est probablement un quadrupede du genre de ces Animaux, du moins il n'en differe que par la couleur du poil, & cela ne suffit pas pour en faire deux especes distinctes. Le *Coati-Mondi* se trouve également dans l'Amérique Méridionale, & dans la Septentrionale ; il est petit & familier, & sa queue est rayée de diverses couleurs. Il a toutes les inclinations du Renard, & est encore plus opiniâtre que lui : malgré sa petitesse il se défend avec une force extraordinaire quand on le fait marcher malgré lui ; & quand il est apprivoisé, il se cramponne contre les jambes des personnes qu'il rencontre, & va familiérement ravager leurs poches : on ne peut lui faire lâcher prise qu'en le frottant avec une brosse, car cet Animal a une singuliere antipathie pour les soies de Cochon. Le genre de vie de ce quadrupede est assez singulier ; il dort depuis minuit jusqu'à midi, veille le reste du jour, & se promene reguliérement depuis six heures du soir jusqu'à minuit.

COBALTE, *s. m.* Pierre, ou Marcassite, dont on tire l'Arsenic, en la faisant calciner. C'est un minéral, qui est une sorte de Cadmie naturelle, d'où l'on tire aussi le Bismuth, & cette espece d'Azur que les Peintres emploient avec du blanc de plomb, pour peindre en bleu, & qui sert à donner la couleur bleue à l'empois. Il contient ordinairement quelques petites parties d'argent.

COBES, *s. fém.* Nom qu'on donne sur Mer, à certains bouts de cordes, nommées aussi *Ancettes*, dans lesquelles on passe d'autres cordes.

COBITE, *s. m.* Petit Poisson d'eau douce, de la nature du Goujon.

COBRA DE CAPELOS ou DE CAPELLO, *s. mas.* Terme Portugais. Sorte de Serpent ainsi appellé à cause de son cou fort large, & qui forme une espece de chaperon. Ce reptile a la tête fort petite, & dans laquelle on trouve une pierre qui porte le même nom que l'Animal. On rapporte dans les *Transactions philosophiques*, que cette pierre appliquée sur une plaie faite par un Animal venimeux, s'y attache, & en tire tout le venin. On ajoute que si on la met alors dans du lait, elle y dépose son poison, & que le lait devient bleuâtre. On applique ainsi la pierre jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée.

COCA, *sub. mas.* Plante du Pérou, dont

dont les feuilles ont, dans leur milieu, une autre feuille de la même forme. Elle sert de monnoie, pour acheter les commodités du Pays.

COCAGNE, *s. f.* On appelle *Pays de Cocagne*, un Pays où toutes les commodités de la vie sont en abondance. L'origine de ce nom est, dit-on, un petit fruit du Haut-Languedoc, nommé *Cocagne*, qui sert à la teinture, & dont les Habitans font un grand commerce. Comme ils en tirent un revenu considérable, les Languedociens ont nommé les bons Cantons de leur Province, & de toute autre, un *Pays de Cocagne*.

COCANTBE, *s. f.* Arbre épineux de l'Isle de Madagascar, dont le bois, qui est noir, & la fleur, rendent au feu une odeur fort agréable.

COCARDE, *s. f.* Vieux mot, qui ne signifie plus qu'un petit nœud de ruban qu'on attache sur le bouton du chapeau. *Cocardie* signifioit autrefois *Aventure*, & *Cocardeau* se disoit pour *Galant*, *Aventurier en amour*.

COCATRIX, *s. mas.* Animal dangereux, qui s'engendre dans les cavernes & dans les puits secs. On prétend que c'est une espece de Basilic.

COCCATA, *s. m.* Nom d'une sorte de Palmier du Royaume de Congo, dont le fruit est de la grosseur d'un bon Melon. La substance qu'il renferme, est une boisson excellente, & une très-bonne & délicieuse nourriture, quand elle est congelée & accommodée avec du sucre, & dont le goût differe très-peu des noix d'Inde. On en tire pareillement de l'huile.

COCCEÏENS, *sub. mas. pl.* Nom de certains Hérétiques du dix-septieme siecle, qui eurent un certain *Jean Coccelus* pour Chef. Cet Hérésiarque croyoit qu'il devoit y avoir dans le monde un regne visible de J. C., qui aboliroit le regne de l'Antechrist, & que ce regne étant établi avant la fin des siecles, après la conversion des Juifs & de toutes les Nations, l'Eglise Catholique seroit dans sa gloire. Il s'étoit fait un systême particulier de Théologie, disposant l'économie du Vieux & du Nouveau-Testament, d'une maniere nouvelle, & trouvant presque par-tout la venue de J. C. & celle de l'Antechrist.

COCCUS, *sub. m.* Arbrisseau commun dans le Bas-Languedoc, qui porte une espece de cochenille, ou de graine d'écarlate. Comme il se forme de petits vers dans cette graine, on fait venir de-là le nom de *Vermillon*, qui est aussi celui de cette couleur.

COCCYX, *s. m.* Nom d'un os cartilagineux qui est au bout de l'os *sacrum*, & qui ressemble, dit-on, au bec du *Coucou*, dont *Coccyx* est le nom grec.

COCHÉ, *adj.* Terme de Peinture, qui se dit de ce qui est fait en *coche*, c'est-à-dire, avec une espece d'enfoncement. On dit, *des ombres trop cochées*, *trop profondes*, pour la superficie du corps qu'elles couvrent. *Des draperies fort cochées*.

COCHÊNE, ou SORBIER DES OISELEURS, *s. m.* Nom d'un très-grand arbre, qui, n'ayant que cinq à six pieds de hauteur, donne des fleurs & des fruits rouges. Il lui faut une bonne terre fraîche, & un moyen soleil. Il est très-agréable au mois de Septembre par ses fruits rouges en grappes. On le greffe sur le Néflier; car il seroit trop long à se reproduire de semences. Bien des personnes confondent le *Cormier* & le *Sorbier*, qui sont cependant deux arbres absolument distincts par la feuille & par le bois. Celui dont il est question ici, est encore différent. Mais pour le bien distinguer, il faut le nommer *Cochêne*, qui est son véritable nom, ou *Sorbier des Oiseleurs*. Cet arbre a une variété qui vient de Laponie. On le nomme *Hybrida*. Il a les feuilles plus larges que le Cochêne. Ses fleurs & ses fruits sont les mêmes.

COCHENILLE, *s. f.* Drogue des Indes, qui sert à la teinture en écarlate, en cramoisi, &c. Les uns croyent que c'est le corps d'un petit insecte, ou d'une petite Mouche; d'autres assurent que c'est une petite graine. Les Voyageurs confirment ces deux opinions, & racontent qu'il y en a deux sortes, l'une qui est une Mouche, & l'autre une graine; mais que la véritable & la meilleure est la Mouche ou l'Insecte.

COCHENILLER. *Voyez* NOPAL.

COCHER, *v. act.* Il se dit du mâle de tous les Oiseaux, lorsqu'il couvre la femelle pour la génération.

COCHEVIS, *sub. masc.* Espece d'Alouette huppée; on la distingue des Alouettes ordinaires par une huppe noire composée de quatres plumes: c'est un des Oiseaux qui a le plus de

difpofition à apprendre, & qui fiffle le plus heureufement les airs qu'on lui enfeigne : quand on le met en cage, il faut placer du fable au fond, & couvrir le haut intérieurement d'une toile, de peur qu'il ne fe caffe la tête en fautant.

COCHIZTLAPOTI, *f. m.* Grand arbre des Indes Occidentales, qui porte un fruit femblable au Coing, nommé *Zapote Blanco*, par les Efpagnols. Ce fruit eft d'affez bon goût, mais il a une efpece de noyau qui eft un dangereux poifon.

COCHLEAR ou LIGULA, *f. maf. lat.* Nom d'une mefure romaine pour les liqueurs. C'étoit le quart du Cyathe des Romains. Ce *Cochlear* contenoit en eau le poids de trois de nos gros, deux grains & trois quarts.

COCHLEARIA, *fub. f.* Plante qui tire fon nom latin de la reffemblance des feuilles avec la figure d'une cuiller. Elles font remplies d'un fel volatil, qu'elles perdent en féchant, mais qui les rend utiles pour la confervation des gencives & pour réfifter à toute forte de pourriture.

COCHLIARION, *fub. maf.* Nom d'une mefure des liqueurs chez les Grecs. C'étoit la moitié de leur petit Cheme. Le *Cochliarion* contenoit en eau le poids d'un de nos gros, quatre grains & quatre cinquiemes.

COCHLITE, *f. fém. gr.* Nom que les Naturaliftes donnent à certaines pétrifications qui ont la forme d'une cuiller, & d'où lui vient ce nom.

COCHON, *fub. m.* Outre l'Animal domeftique de ce nom, il y a un *Cochon d'Inde*, qui eft un petit Animal à quatre pieds, ordinairement blanc & roux, le grouin aigu, les oreilles rondes, le poil fort fin, fans queue, & grognant comme le Cochon domeftique; & un *Cochon de Mer*, qui eft un Poiffon d'une forme fi bizarre, qu'il paroît triangulaire. Sa longueur eft d'environ un pied. La feule raifon qui lui ait fait donner ce nom, eft qu'étant pris, il grogne comme le Cochon.

COCHON-D'EAU, *f. m.* Nom d'une forte de Cochon particulier à l'Ifle de Cayenne; il eft amphibie & fe nourrit de poiffon, de grains & de fruits indifféremment. Les Indiens l'appellent *Capibara*. Il differe peu du *Cochon terreftre*. On en trouve qui font de la taille des Cochons de deux ans. Sa tête eft longue; fa mâchoire inférieure eft beaucoup plus courte que la fupérieure. Il a dans chacune deux dents crochues, de la longueur d'un pouce & demi : elles font fortes & tranchantes. Le refte de fes deux mâchoires eft garni de huit os, c'eft-à dire, quatre de chaque côté; & ces os font plats & coupés à demi, chacun en trois parties, qui compofent ainfi deux ratteliers de vingt-quatre dents chacun, & qui jointes aux quatre incifives font cinquante-deux. Après le Requin, c'eft l'Animal le mieux fourni de dents. Il eft gras, mange beaucoup, fait peu d'exercice. Sa chair feroit excellente, fi elle fentoit moins l'huile & le Poiffon. Cet Animal a des mouftaches longues & dures, les yeux ovales, les oreilles petites & pointues. Il n'a point de queue. Il eft couvert d'un poil rude & court, qui eft brun & affez épais. Il a des pieds comme le Cochon ordinaire, mais divifés en quatre doigts à ceux de devant, & en trois à ceux de derriere. Les uns & les autres font armés d'ongles forts & pointus. Son cri eft femblable au braiement des Ânes.

COCHON-MARON, *f. m.* On donne ce nom, en Amérique, aux *Cochons* qu'on y a tranfportés de l'Europe, & qui font devenus fauvages; il y en a de trois efpeces. 1°. Les *Cochons domeftiques*, & qui ont le moins contracté l'air fauvage. 2°. Les *Cochons de Siam & de la Chine*, qui y ont été tranfportés par des vaiffeaux François. 3°. Ceux que les Efpagnols paroiffent avoir tirés de Cadix, & qui font armés de longues défenfes, comme les Sangliers : cette derniere efpece de *Cochons-Marons* eft fort recherchée par les Chaffeurs; mais cette chaffe ne fe doit faire qu'avec beaucoup d'adreffe & de précaution, car quand ces Animaux font bleffés, ils deviennent très-redoutables. C'eft mal-à propos que l'on donne le nom de *Cochon-Maron*, à une efpece de *Cochon noir* ou *Sanglier*, que l'on appelle *Gogne* en certaines Provinces de France, & *Cochon-Bourbier* en d'autres. *Maron*, fignifie *Sauvage*.

COCHONNET, *fub. m.* Nom d'un petit corps d'os ou d'ivoire, taillé à douze faces pentagones, marquées de points depuis 1, jufqu'à 12, avec lequel les enfans jouent en le roulant.

COCKNEY, *fub. m.* Nom que les

Anglois donnent à ceux qui, étant nés à Londres, ignorent presque tout ce qui appartient à la campagne. C'est ce qu'on appelle *Badaud* à Paris.

COCOTHRAUSTE, *sub. m. gr.* Nom d'un Oiseau, commun dans les bois d'Italie & d'Allemagne, qui se nourrit de noyaux de fruits & d'autres choses dures, qu'il casse avec son bec, suivant la signification du mot.

COCOTIER, *subst. m.* Arbre des Indes, dont le fruit se nomme *Coco*. C'est une espece de Palmier. Il sert à quantité d'usages. On fait des navires & des maisons de son bois; des cordes du bout de son fruit; des voiles & des toits de ses feuilles; du papier de sa moelle & de son écorce; & l'on se nourrit de son fruit, qui est de la grosseur d'un œuf d'Autruche, & composé d'une substance solide d'un très-bon goût. On en tire aussi un lait, dont on fait plusieurs sortes de breuvages, La coque du Coco est aussi dure que la corne, & sert à faire des cuillers, des tasses & d'autres ustensiles.

COCU, *s. mas.* Nom injurieux que l'on donne au mari d'une femme infidele. Les uns prétendent que son nom vient de celui de *Coq*; parce que les Coqs se supplantent les uns les autres auprès de leurs Poules. Leurs crêtes fourchues peuvent avoir donné lieu d'imaginer des cornes sur la tête des maris. D'autres prétendent que le Bouc qui souffre tranquillement qu'on caresse sa femelle, a donné l'origine à l'épithete de *Cornard*, parce que cet Animal a des cornes. Les Italiens disent *Becco*, c'est-à-dire, *Bouc*, ce qu'on appelle *Cocu* ailleurs.

CODAGA-PALA, *sub. m.* Arbre de Malabar, dont l'écorce & la racine pulvérisées, ont quantité de vertus. Elles s'emploient sur-tout pour les hémorroïdes & l'esquinancie.

CODE, *s. m.* Nom tiré du latin, qu'on a donné au *Recueil des Constitutions des Empereurs Romains*. Elles avoient d'abord été rassemblées en trois Livres, par différentes personnes & dans des tems différens; mais, en 534, l'Empereur *Justinien* fit faire une nouvelle collection des anciennes Loix, qui fut nommée *le Code Justinien*, & qui forme aujourd'hui une grande partie du Droit civil.

CODE-NOIR. On donne ce nom à un Édit de 1685, concernant le Gouvernement, la Police & le Commerce des Négres, dans les Isles Françoises de l'Amérique.

CODI-AVENAM, *sub. m.* Arbrisseau des Indes Orientales, dont le suc est excellent pour réparer l'épuisement des forces naturelles. On en tire aussi une huile de grande vertu, qui s'emploie dans la Médecine.

CODICILLE, *s. m. lat.* Addition, ou supplément qu'on joint aux Actes judiciaires, particuliérement aux Testamens.

CŒCUM, *s. m.* Nom du premier des gros intestins, qui n'a qu'une ouverture. *Cœcale*, adj. Épithete qu'on donne à la veine qui reporte le sang de l'intestin *Cœcum*, au rameau mésantérique.

COËFFICIENT, *s. m. lat.* Terme d'Algebre, qui signifie le nombre qui est placé devant une quantité littérale, & qui est supposé multiplié par elle, ou dans elle.

CO-ÉGAL, *adj.* Terme de Théologie, qui s'applique aux trois personnes de la Trinité, pour signifier qu'elles sont égales en durée, en perfection & en puissance. On dit aussi qu'elles sont *co-éternelles*, *co-essentielles*, *co-existentes*, &c.

CŒLIAQUE, *adj.* Terme d'Anatomie. L'*Artere cœliaque*, est un tronc d'artere, qui sort de la partie antérieure de l'aorte descendante, un peu au-dessous du diaphragme. Ce tronc, après avoir donné l'*Artere stomachique coronale*, se divise en deux branches, dont l'une, qui est à droite, s'appelle l'*Artere hépathique*, & va au foie; & l'autre, qui est à gauche, se nomme l'*Artere splénique*, & va à la rate. *Cœliaque*, est aussi un adjectif en usage dans la Médecine, & se dit d'un flux de ventre chyleux, dans lequel le chyle sort par les selles confondu avec les excrémens; ce qui les rend cendrés, grisâtres ou blanchâtres. Il ne faut pas confondre cette maladie avec la *Lienterie*, parce que cette derniere est encore plus violente.

COËNDOU, *sub. m.* Quadrupede qui a quelque rapport avec le *Porc-épi*, mais qui en doit être distingué. Cet Animal, qui est une espece particuliere, ne se trouve qu'en Amérique. Il est carnassier plutôt que frugivore; il dort pendant le jour comme le Hérisson, & court pendant la

nuit ; il monte sur les arbres, & se retient aux branches avec sa queue ; les Sauvages vont à la chasse du *Coëndou*, parce qu'il est bon à manger ; les femmes attachent aussi ses piquans, dont elles font divers ouvrages. Le *Coëndou* s'apprivoise sans peine : on le trouve sur les montagnes dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil & la Guiane jusqu'aux parties méridionales du Canada. *Pison le Naturaliste* attribue aux piquans du *Coëndou* la faculté d'entrer d'eux-mêmes dans la chair, & de percer le corps jusqu'aux derniers visceres ; cette faculté singuliere peut être mise dans le rang des facultés occultes d'*Aristote*.

COERCITIF, *adj. lat.* qui signifie ce qui a le pouvoir de contenir les autres dans le devoir. *Une Loi, une Puissance coercitive.*

COËRITES, *sub. m. pl.* Nom des Habitans de la Ville de *Coëre* ou *Coire*, Capitale du Pays des Grisons. Ils formoient la derniere de toutes les classes des Citoyens Romains, dont le droit leur fut donné, mais sans avoir celui de suffrages, pour les récompenser d'avoir conservé les vases & les instrumens sacrés, dans le tems de la guerre entre les Gaulois.

CŒUR, *sub. m.* Partie musculeuse de l'Animal, située au milieu du thorax, mais qui étant de forme pyramidale, s'avance un peu par la pointe sur le devant de la poitrine. C'est au cœur que toutes les veines se terminent, & c'est du cœur que toutes les arteres prennent naissance. Par son resserrement & sa dilatation alternatifs, il est le principal instrument de la circulation du sang, & le principe de l'action vitale. Sa grandeur est indéterminée. Il a deux grandes cavités, qui se nomment *ventricules*, l'une un peu plus grande que l'autre, par lesquelles le sang passe & repasse continuellement, &c. On donne le nom de *Cœur* aux personnes qu'on aime, & au centre d'une infinité de choses, par des raisons qui sont sensibles. En termes de Manége, un *Cheval de deux cœurs*, est celui qui répond mal aux aides, & qui ne manie pas volontiers.

CŒUR-DE-BŒUF, *s. m.* Nom d'un arbre de la Martinique, assez semblable au Corossolier, quant à la feuille & à la fleur. Les Espagnols l'appellent *Guanado pintado*. Le nom de *Cœur-de-Bœuf* lui a été donné par les François, à cause de la figure & de la couleur de l'écorce de son fruit ; ces deux choses le faisant assez ressembler à un cœur de Bœuf. Le fruit de cet arbre est fort nourrissant, astringent & d'assez facile digestion ; il provoque les urines, mais il en faut manger avec modération, car il pourroit enflammer le sang, ce qui se manifeste bientôt par des rougeurs au visage, qui occasionnent des démangeaisons violentes & très-importunes.

CŒURS, *s. mas. pl.* Coquillage de la classe des Bivalves, connus aussi sous le nom de *Boucardites*.

CO-EXISTENCE, *sub. fém. lat.* Existence de deux ou de plusieurs choses dans le même tems. Les Ariens nioient la *Co-existence* éternelle du Verbe divin avec son Pere. *Co-exister* est le verbe.

COFFRE, *s. m.* Outre ses significations communes, *Coffre*, en terme de Guerre, est un logement creusé dans un fossé sec, peu différent de la caponiere, qui sert aux Assiégés pour empêcher qu'on ne passe le fossé. En terme de Chasse, c'est le corps d'une Bête fauve, dont on a fait la curée. C'est aussi le nom d'un Poisson de Mer, que l'on trouve aux Antilles ; il est couvert d'une écaille mince, mais dure & séche ; on l'en retire lorsqu'il est cuit, comme un Limaçon de sa coque, ou d'un coffre. Sa forme, depuis la tête jusqu'à la queue, est en pyramide à trois faces, & on ne distingue aucune séparation entre la tête & le cou. Il a la chair blanche & succulente. Les Marins appellent *Coffre de bord*, un coffre de bois, dont l'assiette ou le fond est plus large que le haut, & dans lequel ils mettent ce qu'ils portent pour le voyage. Il y a aussi des *Coffres à gargousses*, & des *Coffres à feu*.

COGMORIE, *subst. f.* Espece de Mousseline très-fine, que les Anglois apportent des Indes Orientales.

COGNASSE, *s. f.* Coin sauvage, moins gros & moins jaune que le Coin ordinaire.

COHABITATION, *sub. f. lat.* Séjour qu'on fait avec quelqu'un dans une même maison, & vie familiere qu'on mene ensemble.

COHÉRENCE, *s. f. lat.* Rapport & liaison entre les parties d'un raisonnement ou d'un discours.

COHÉRITIER, *s. m.* Compagnon d'héritage, ou celui qui est appellé, par droit à quelque partie d'une succession.

COHÉSION, *sub. f. lat.* L'action par laquelle toutes les parties d'un corps naturel sont jointes ensemble, & se soutiennent dans cette jonction. C'est une difficulté des plus obscures de la Physique.

COHOBER, *verbe actif.* Terme de Chymie. C'est réitérer une distillation de la même liqueur, en mêlant la liqueur déja distillée, avec les sucs; ou un suc, avec la matiere dont il a été extrait. On dit, dans le même sens, *Cohobation.*

COHORTE, *s. m.* Terme militaire des anciens Romains, qui signifioit un Corps d'Infanterie de six cens hommes, divisé en trois parties, qui s'appelloient *Manipules*, comme les Manipules l'étoient en *Centuries.*

COHYNE, *s. m.* Arbre célébre de l'Amérique, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, & dont le fruit est de la grosseur du Melon. Sa chair pilée appaise les douleurs de tête. Les Indiens font des vases de son écorce. C'est une espece de Calebassier.

COI, *adj.* & *adv.* Terme ancien, qui vient du mot latin *Quietus*, & qui signifie *tranquille*, *en repos.* Ce mot est encore usité dans quelques Provinces, où l'on dit aussi *se coiser*, *se tenir coi.*

COILLE, *sub. f.* Espece de Tabac en poudre tamisée, qui paroît d'abord puant, mais que l'usage rend agréable. On l'appelle aussi *Coille de Bois.*

COIN, *s. masc.* Outre ses significations communes, *Coin*, en termes de Monnoie, est un morceau de fer trempé & gravé, qui sert à marquer les monnoies & les médailles. C'est aussi la marque qu'on met sur la vaisselle & sur les autres ouvrages d'or ou d'argent. En termes de Manége, on appelle *Coin*, quatre dents, entre les mitoyennes & les crocs, qui poussent aux Chevaux, à l'âge de quatre ans & demi.

COIN, *s. masc. lat.* Terme de Tactique. Nom que l'on donne dans une armée à une certaine disposition qui se termine en pointe par le front, & qui s'élargit à sa base. Son usage est de rompre la ligne des ennemis, en faisant qu'un grand nombre d'hommes tirent vers un même endroit. Ce genre de Tactique, qu'on peut nommer l'*Ordre rostral*, se trouve aussi désigné dans les écrits des Anciens par les termes de *Triangle*, & de *Tête de Porc. M. Follard* a cru y voir la *Colonne*; mais *M. Sigrais* prétend qu'il s'est trompé. A cette disposition on en oppose une autre, qu'on appelle la *Tenaille*, parce que sa figure ressemble à la lettre V.

COÏNCIDENT, *adjectif.* Ce mot, tiré du Latin, exprime ce qui se rapporte exactement avec quelque chose, soit pour le tems, soit pour l'action, la mesure, &c. Deux cercles du même diametre, qu'on met ou qu'on suppose l'un sur l'autre, sont *coïncidens. Un fait est coïncident à un autre*, lorsqu'il est arrivé dans le même tems.

COINDICATION, *subst. f. lat.* Connoissances de certains signes, qui étant rassemblés, autorisent & fortifient l'indication simple.

COING ou COIN, *s. m.* Fruit du Coignassier, arbre de grandeur médiocre, dont les feuilles sont dures, charneuses & blanches par-dessous. Le *Coing* est une espece de Poire odoriférante, dont on fait diverses sortes de confitures, sur-tout celle qui se nomme *Cotignac.* On attribue aux *Coings* différentes vertus, telles que de fortifier l'estomac, d'arrêter les flux de ventre, d'appaiser le vomissement, &c. Il y a des *Coings* qui tiennent de la Pomme par leur forme, & que cette raison fait nommer *Pomme-Coings.*

COINTRE, *s. f.* Nom d'une drogue médicinale, qui nous vient des grandes Indes, où elle entre dans le commerce.

COÏT, *s. m. lat.* Terme de Médecine, pour signifier l'*Acte vénérien.*

COITES, *s. f.* Terme de Marine. Ce sont de longues piéces de bois, qui se mettent sous un vaisseau pour le faire glisser, du chantier, jusqu'à l'eau.

COÏTION, *s. f. lat.* Terme de Physique, qui signifie la jonction de plusieurs choses, ou de plusieurs parties d'une même chose, pour une même action.

COLACHON, *s. m.* Instrument de Musique, fort commun en Italie. Il n'a que deux ou trois cordes, avec la forme d'un luth, mais son manche est beaucoup plus long.

COLARIN, *s. m.* Nom de la petite frise du chapiteau des colonnes Toscanes & Doriques. On le donne aussi à l'endroit qui est le moins large près du chapiteau.

COLATURE, *s. f.* Terme dont on se sert en parlant d'une opération de Pharmacie, qui se fait en passant une liqueur, telle qu'*un apozeme, une décoction*, &c., à travers un linge ou un tamis pour en séparer les matieres grossieres ou impures.

COLBAT. *Voy.* COBALTE.

COLCHICON, *sub. m.* Plante, ou plutôt Bulbe sauvage, qui jette un lait si dangereux qu'il fait mourir le même jour ceux qui en avalent. De-là lui vient aussi le nom grec d'*Éphémere*.

COLCHIQUE ou TUE-CHIEN, *s. f.* Nom d'un très-gros oignon qu'on trouve dans les prairies, & qui fait un effet agréable dans un jardin. On le plante dans le mois de Juillet ou d'Août, en bordure ou en masse. Il fleurit en Septembre, & ses fleurs sont de différentes couleurs; elles se succedent pendant près de trois semaines; les feuilles paroissent dans le mois de Décembre, & durent jusqu'en Juin; c'est dans ce tems qu'on releve les oignons. Ils peuvent rester trois ans en terre. Il y a deux especes de *Colchiques*, l'une *simple* & l'autre *double*. Cette derniere fleurit plus tard. Toute terre lui convient; à l'égard de l'exposition, il faut choisir celle où il y a moins de soleil. Cet oignon ne craint point la gelée.

COLCOTHAR, *sub. m.* Nom d'un vomitif composé de la tête morte du vitriol seul, après la distillation de l'esprit & de l'huile. On le nomme aussi *Manne vomitive du vitriol*.

COLÉGATAIRE, *s. m.* Celui qui a part, avec d'autres, aux legs d'un Testament. *Légataire avec un autre.*

COLÉOPTERE, *sub. m.* Nom que les Naturalistes donnent à l'une des divisions de la classe des insectes, qui comprend ceux qu'on désignoit autrefois par le nom générique de *Scarabées*.

COLERA-MORBUS, *sub. m.* Nom d'une maladie aiguë & dangereuse de l'estomac & des intestins, dans laquelle on rend avec beaucoup d'efforts, par le vomissement & par les selles, des matieres âcres, acides, bilieuses, corrosives & de différentes couleurs. Cette maladie, qui provient d'un épanchement subit de bile, causé par une indigestion continuelle d'alimens, est accompagnée de maux de cœur, de douleurs vives de colique, de défaillance, d'oppression, d'une grande soif, de sueur froide au front & aux extrêmités, & d'autres fâcheux symptômes, qui emportent bientôt le malade, si l'on n'y rémedie aussi-tôt. On appelle aussi cette maladie *Trousse-galand*.

COLERIPE, *sub. m.* Liqueur préparée de la partie corrosive & la plus nuisible des métaux, qui sert à éprouver l'or, & à laquelle il n'y a que l'or qui puisse résister. S'il est allié, cette épreuve le fait changer de couleur.

COLIBRI, *s. m.* Nom d'un Oiseau des Indes, qui passe pour le plus petit de tous les Oiseaux. Il n'est guere plus gros que le bout du doigt, son plumage imite l'arc-en-ciel par son brillant & la variété de ses couleurs. Il a le cou fort rouge, le ventre & le dessous des aîles sont jaunes comme de l'or; les cuisses vertes comme une Émeraude; les pieds & le bec noirs, & polis comme de l'ébene, les yeux comme des diamans en ovale & de couleur d'acier bruni; la tête verte avec un mêlange d'or d'un éclat surprenant. Les mâles ont une petite huppe sur la tête, qui rassemble toutes les différentes couleurs, qui brillent sur le reste du corps. Ces Oiseaux volent si brusquement qu'on les entend toujours plutôt qu'on ne les voit; ils ne vivent, dit-on, que de la rosée & du suc des fleurs, qu'ils tirent avec leur petite langue, qui est plus longue que leur bec, qui lui sert comme d'étui. Ce petit Oiseau est redoutable à une autre espece que l'on appelle *Gros bec*. On distingue deux sortes de *Colibris*, qui ne sont pas moins admirables par leur beauté que par leur petitesse. On en voit beaucoup aux Antilles.

COLIN-MAILLARD, *s. m.* Nom d'une sorte de jeu inventé par les Grecs, & qu'ils nommoient *Mynda*. Il consiste à bander les yeux de quelqu'un de la compagnie, qui en cherche un autre qu'il doit appeller par son nom pour être mis en sa place.

COLIN-TAMPON, *s. m.* Le son du tambour des Suisses.

COLIR, *s. m.* Officier de la Chine, redoutable à tout le monde, parce

que sans être Membre d'aucun Tribunal, ni d'aucune Assemblée, il a le droit de se trouver par-tout, pour observer ce qui s'y passe, & faire punir ceux qui manquent à leur devoir, dans toutes sortes de rangs.

COLISÉE, *subst. m.* Vieux amphithéâtre romain, bâti par *Vespasien*, & consacré par *Titus* un de ses fils, où toutes les Provinces de l'Empire étoient représentées en statues, & Rome au milieu avec une pomme d'or à la main. Il s'en est conservé des restes jusqu'aujourd'hui. On donne aussi ce nom à quelques anciens monumens, qui sont des théâtres, ou des amphithéâtres.

COLLATÉRAL, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie ce qui est à côté d'une chose & qui n'y touche pas directement. Ainsi les enfans des freres & des sœurs sont *les héritiers collatéraux* d'un aîné, au-lieu que ses propres enfans sont les *héritiers directs*. Les *Collatérales* d'une Église, sont les aîles qui sont à côté de la nef.

COLLATÉRAUX, *s. m. pl.* Ancien terme d'Église, nom que l'on donnoit aux sept Évêques-Cardinaux, parce qu'ils étoient comme attachés en quelque sorte aux côtés du Pontife. On les appelloit aussi *Hebdomadiers*, comme servant tour-à-tour par semaine. On les appelloit pareillement *Évêques de l'Église de Latran*, parce que c'étoient ceux qui avoient droit d'y officier au défaut du Pape.

COLLATION, *sub. f. lat.* Terme de Jurisprudence, qui signifie le droit de nommer à un Bénéfice Ecclésiastique. *Collateur* signifie celui qui a ce droit, & *Collataire* celui en faveur duquel il est exercé. On appelle aussi *Collation* un repas qui se donne par galanterie, & particuliérement celui qu'on fait en carême à la place du souper, lorsqu'on observe le jeûne. L'origine du nom, dans ce dernier sens, est un usage des anciens Moines, qui ayant besoin, en carême, de quelque rafraîchissement après le travail des mains, dans un tems où le jeûne duroit jusqu'à la fin du jour, s'accordoient ce petit soulagement avant l'heure de la conférence spirituelle, qu'on nommoit, en Latin, *Collatio*.

COLLE ou COLA, *s. f.* Nom d'une sorte de fruit, qui croît sur la côte de l'Afrique occidentale; sa figure, son odeur, sa grosseur, sa couleur & son goût sont semblables au Maron d'Inde, lequel cependant n'est pas un Maron d'Inde, du moins de l'espece que l'on voit si communément. Ce fruit est enveloppé de deux écorces: la premiere est grise, assez forte, dure & cassante; la seconde, qui est la plus voisine de la chair, n'est qu'une membrane blanchâtre & amere. On prétend que l'usage fréquent de ce fruit gâte l'estomac; ce qu'il y a au moins de certain, c'est qu'il jaunit la salive & les dents.

COLLECTE, *s. f. lat.* Nom d'une priere de la Messe, qui se dit avant l'Épître, & qui varie suivant les occasions. *Collecte* se dit pour *Assemblée*, en langage de l'Ordre de Malte.

COLLECTIF, *adj. lat.* Terme de Grammaire. Les *Noms collectifs* sont ceux qui expriment plusieurs choses au singulier, tels que *Peuple*, *Armée*, *Compagnie*, &c.

COLLECTION, *s. f. lat.* Amas de plusieurs choses qui peuvent servir au progrès des Sciences, ou à satisfaire la curiosité, comme de *Tableaux*, d'*Estampes*, de *Livres*, &c.

COLLEGE, *s. m. lat.* Compagnie, ou Société de personnes qui s'occupent des mêmes choses, & qui se conduisent par les mêmes regles. Ce nom est propre aux lieux où l'on instruit la jeunesse, & à quelques Sociétés illustres, telles que le *College des Cardinaux*, qu'on appelle le *sacré College*, *le College des Électeurs*, &c.

COLLÉGIALE, *s. f.* & *adj.* Chapitre de Chanoines, établi dans une Église qui n'est pas *Cathédrale*, ou Siége d'un Évêque.

COLLEGUE, *s. m.* Mot emprunté du Latin, qui signifie *Compagnon*, Associé dans un Office, celui qui en partage le titre & les fonctions avec un autre.

COLLERAS, *s. m.* Nom que l'on donne aux attelages des Mules en Espagne, qui portent de gros colliers.

COLLET, *s. m.* Petit filet de corde ou de fil de fer, avec un nœud coulant, dont on se sert pour prendre les Liévres & les Lapins. On donne aussi le nom de *Collet* à un petit filet de crin de Cheval, tendu dans des haies, avec un nœud coulant, dans lequel on prend les Oiseaux. *Colleter*, v. act. En terme de chasse, *colleter*, c'est tendre des filets pour prendre du gibier: *On aime à colleter à la*

Campagne ; on dit aussi dans le même sens, *cet homme est très-habile collecteur. Colleté*, adj. En terme de Blason, se dit des Animaux qui ont des colliers d'un émail différent. *Collet*, est aussi la partie du canon, où le métal est le moins épais.

COLLETIN, *s. m.* Nom d'une espece de mantelet fait de cuir ou de toile cirée, garni de coquilles, dont les Pélerins de Saint-Jacques se couvrent les épaules. On l'appelle aussi *Pélerine.*

COLLETIQUES, *sub. m.* Médicamens qui servent à rejoindre les parties séparées d'une plaie, ou d'un ulcere. Ce mot est Grec dans son origine.

COLLEVA, *s. m.* Nom d'une sorte d'arbre qui croît dans le Royaume de Congo. Il vient fort haut, produit un fruit assez semblable au Citron, mais plus gros. Il renferme des noyaux, gros comme nos Noisettes, de couleur de feu, d'un goût fort amer, qui sont excellens pour fortifier l'estomac. Les Négres en mangent en quantité à cause de cela. Leur méthode est de les mettre tremper dans l'eau pour en corriger la trop grande amertume.

COLLIMBE, *sub. m.* Oiseau aquatique ; il nage entre deux eaux, & reparoît ensuite sur la surface ; il y a de *grands* & de *petits Collimbes ;* de *huppés* & de *non-huppés.* Cet Oiseau est encore trop peu connu pour pouvoir s'étendre sur le goût de sa chair.

COLLIQUATION, *subst. f. lat.* Terme de Pharmacie. C'est le mélange de plusieurs matieres solides, qu'on liquéfie par fusion, ou par dissolution.

COLLISION, *s. f. lat.* Rencontre de plusieurs corps, qui heurtent l'un contre l'autre.

COLLOQUE, *s. m. lat.* Entretien, ou dialogue de plusieurs personnes ensemble. Les *Collocuteurs* sont ceux qui ont ensemble un colloque, un entretien.

COLLUSION, *sub. f. lat.* Dessein médité de deux ou de plusieurs personnes qui s'entendent pour tromper.

COLLYRE, *sub. mas. gr.* Médicament extérieur pour les maladies des yeux. Il y en a des secs & des liquides.

COLOCASIE, *sub. f.* Plante d'Egypte, dont les Habitans font une sorte de potage. Elle ne porte ni fleur ni fruit dans cette Région, quoiqu'elle en ait dans d'autres lieux où elle croît moins naturellement.

COLOMBAGE, *sub. mas.* Mot qui s'emploie dans la charpente, au lieu de *Colonnade*, pour signifier un rang de colonnes, ou de solives, dans une cloison, ou muraille.

COLOMBE, *sub. f.* Femelle du Pigeon, qu'on nomme l'*Oiseau de Cythere*, parce que le char de *Vénus* étoit tiré par des Colombes, ou parce que cet Oiseau est fort porté à la propagation. On en a formé le nom de *Colombier*, pour signifier le lieu où les Pigeons se retirent, parce que sa principale destination est pour la propagation de l'espece ; ce qui appartient aux *Colombes.* Les Charpentiers appellent *colombe* une grosse solive, qu'ils posent à plomb pour faire des édifices de charpente ; & les Tonneliers donnent le même nom à un billot de bois quarré, sur lequel ils joignent & rabotent les fonds. On vit naître, en Castille, au quatorzieme siécle, un Ordre Royal & militaire, sous le nom de *Colombe*, mais qui dura peu. Il fut créé le jour de la Pentecôte, & la marque étoit une *Colombe blanche* au bout du collier.

COLOMBIER, *sub. m.* En termes d'Imprimerie, c'est une trop grande distance que le Compositeur met entre les mots. En Mer, on appelle *Colombiers*, certaines pièces de bois qui servent à mettre les navires à l'eau.

COLOMBIN, *s. m.* Pierre minérale, d'où l'on tire le plomb pur, & sans mélange d'aucun autre métal.

COLON, *sub. m. gr.* Boyau qui est entre le *cœcum* & le *rectum*, & qu'on nomme vulgairement *boyau entier.* C'est dans ses replis que les excrémens prennent leur figure. C'est un mot grec, dont vient apparemment le mot de *colique*, parce que le colon est le principal siége de cette maladie.

Colon, *s. mas. lat.* Celui qui cultive une terre, un héritage. On appelle aussi *Colons*, depuis la découverte des deux Indes, les Peuples qui composent une *Colonie.*

COLONEL, *sub. m.* Officier militaire, qui commande un Régiment d'Infanterie. Le *Colonel-Général* est celui qui commande toute l'Infanterie ; mais cette charge est supprimée,

La premiere Compagnie d'un Régiment d'Infanterie, se nomme *la Colonelle*.

COLONIE, *sub. f, lat.* Nombre de personnes des deux Sexes, qu'on envoye dans un Pays pour s'y établir & y peupler. L'établissement, déja formé, porte aussi le nom de *Colonie*. L'usage de former des *Colonies*, si commun autrefois, est devenu très-rare aujourd'hui. Quand une Ville étoit surchargée d'Habitans, un nombre de Citoyens, ordinairement des plus pauvres, se choisissoit un Chef, & alloit, sous sa conduite, chercher & conquérir, souvent à la pointe de l'épée, quelque belle Contrée, où la nouvelle *Colonie* s'établissoit; c'est ainsi que des peuplades de Phéniciens s'étoient emparés des plus beaux Pays qui sont sur les Côtes de la Mer Méditerranée. Carthage elle-même, *Colonie des Phéniciens*, en forma depuis un très-grand nombre d'autres. C'étoient principalement par le moyen des *Colonies* que s'agrandissoient les Empires, & peut-être ce moyen fut-il, autant que la force des armes, la cause de la célébrité des Grecs, des Romains & des Gaulois.

COLONNADE, *s. f.* On donne ce nom à tout assemblage de colonnes, qui sert ensemble à l'ornement d'un lieu, ou à la solidité d'un Édifice; mais particuliérement lorsqu'elles forment une rangée, ou un péristyle circulaire. Si les colonnes sont en si grand nombre, qu'on ne les puisse compter à la premiere vue, on les appelle une *Colonnade polystyle*.

COLOPHANE, *sub. f.* Espece de gomme, composée de Térébenthine bouillie à l'eau. C'est aussi une substance oléagineuse, seche & friable, de couleur jaunâtre, composée de restes de résines & de pommes de Sapin, condensés par la coction & endurcis par le feu. On s'en sert dans les emplâtres, & les joueurs d'instrumens s'en servent pour frotter les crins de l'archet dont ils jouent.

COLOQUINTE, *sub. f.* Plante qui produit un fruit fort amer, en forme de pomme. La Médecine emploie ce fruit à plusieurs usages, mais avec de grands correctifs, sans quoi il feroit fort dangereux.

COLORANT, *adject.* Terme de teinture. Les Teinturiers nomment leurs drogues, *colorantes*, ou non *colorantes*, suivant leurs propriétés ou leurs effets.

COLORISATION, *sub. f.* Terme en usage dans la Pharmacie, pour exprimer les changemens de couleur, ou les diverses teintures que la fermentation, la coction, & la calcination produisent dans les substances. *Colorier* est un terme de Peinture, qui signifie *employer & mêler les couleurs*, pour faire un tableau. Le *coloris* est la maniere de les mêler & de l'appliquer. Un bon *Coloriste* est le Peintre qui entend bien cette partie de son Art.

COLOSSE, *sub. mas.* Mot tiré du grec, qui signifie une figure de grandeur démesurée. Le *Colosse de Rhodes* étoit une statue de soixante-dix coudées de hauteur, à l'honneur d'*Apollon*; ouvrage de *Charès*, qui avoit employé douze ans à la faire. Les vaisseaux passoient à la voile entre ses jambes. Aussi étoit-il compté au nombre des sept Merveilles du monde. Il fut renversé par un tremblement de terre; & lorsque les Sarrasins prirent *Rhodes*, en 667, ils chargerent neuf cens Chevaux du cuivre dont il étoit composé. On appelle *Colossale* toute figure qui surpasse la grandeur naturelle.

COLOSTRE, *sub. m. lat.* Maladie qui vient aux femmes, du lait qui se caille dans leurs mamelles. Ce lait caillé porte aussi le même nom.

COLPORTEUR, *s. m.* Nom que l'on donne à Paris à ceux qui vendent par les rues, les *Gazettes*, les *Édits*, les *Arrêts*, &c. *Colporteur*, se dit en Province de celui qui porte une petite boutique de quincailleries. *Colporter*, v. act. Porter à son cou, ou sur son dos, quelque manne ou balle de Marchandises, pour les vendre. *Colportage*, s. m. Emploi, fonction de *Colporteur*.

COLSAT ou COLZAT, *sub. mas.* Nom d'une plante huileuse, assez semblable au Chou, lorsque l'une & l'autre Plantes sont en fleurs.

COLTI, *s. m.* Petit cabinet qu'on ménage au bout d'un édifice. Sur les vaisseaux, c'est un retranchement qui se fait à l'extrémité du château d'avant.

COLUMBAIRE ou COLUMBARIUM, *s. m.*, dont on a fait aussi un mot François, en termes d'Antiquités, pour signifier un bâtiment &c-

pulchral, qui contenoit plusieurs niches propres à recevoir des urnes mortuaires. Ce nom lui vient de sa forme, qui étoit à-peu-près celle d'un *Colombier*, & les niches y étoient pratiquées comme des boulins. En 1726, on trouva, sous terre, près de Rome, le *Colombaire* de la *Maison Livienne*.

COLUMELLE, *s. fém.* Nom qu'on donne au fût, à la rampe, ou à l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas.

COLURES, *sub. m.* Nom de deux grands cercles géographiques, qui s'entrecoupent à angles droits aux Pôles du monde. L'un passe par le point Solsticiel, & l'autre par le point Équinoxial de l'Écliptique, d'où ils tirent les noms, l'un de *Colure des Solstices*, l'autre de *Colure des Équinoxes*, parce qu'ils déterminent les uns & les autres, & qu'ils marquent, par conséquent, les quatre Saisons de l'année.

COLYBES, *s. m.* Nom d'une pâte composée de légumes & de grains, qu'on offre, dans l'Église grecque, à l'honneur des Saints.

COLYTÉE, *s. m.* Arbre du Levant, qui ne porte ni fleur ni fruit, & dont les feuilles ressemblent à celles du grand Laurier. Il est différent du *Baguenaudier*, quoique celui-ci porte à-peu-près le même nom en latin.

COMA, *s. m.* Nom que les Médecins donnent à une affection soporeuse, qui ressemble beaucoup à la léthargie, mais dans laquelle le sommeil est moins profond. Le *Coma-vigil*, est une affection dans laquelle le malade ferme les yeux & paroît dormir, quoiqu'il veille cependant, & qu'il soit dans le délire; quand on le touche, il ouvre les yeux, ou regarde de travers, & retombe ensuite dans le même état.

COMARQUE ou COMARCAS, *s. f.* Nom que l'on donne en Portugal à une certaine étendue de Pays dans chaque Province; ce qui correspond aux Bailliages établis en France.

COMATEUX, *adj. Affection comateuse.* Épithete que l'on donne aux maladies qui participent de celles qu'on nomme en grec *Coma*, qui est une sorte de léthargie moins forte que le *Carus*. Voy. ce *dernier mot*.

COMBBIRD, *s. m.* Oiseau qui habite les environs du Sénégal, & qui est de la grandeur d'un Coq-d'Inde; il marche gravement, & leve fièrement sa tête, ornée d'un beau duvet frisé par la pointe. On remarque le coloris de la queue de cet Oiseau, quand il fait la roue, mais sa chair n'est pas meilleure pour nous que celle du Paon.

COMBINAISON, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie toute comparaison de choses pour les compter, ou les arranger; mais qui s'applique particuliérement à l'ordre de plusieurs choses, dont on détermine le nombre en les prenant successivement dans une certaine quantité. C'est ainsi qu'en prenant successivement les lettres de l'Alphabet deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, &c., on trouve que le nombre de tous les mots possibles, ne pourroit être exprimé que par trente-quatre chiffres. Le Pere *Lami*, de l'Oratoire, a fait un Traité de cet Art. *Combiner* est le verbe. Suivant son origine latine, il ne devroit se dire que de deux choses mêlées ou comparées ensemble.

COMBLAU ou COMBLEAU, *s. m.* Nom qu'on donne, dans l'Artillerie, à de grosses cordes qui servent à traîner le canon. Quelques-uns disent *Comblan*.

COMBLETTE, *subst. f.* Terme de chasse, qui signifie la fente du pied d'un Cerf.

COMBUGER, *v. actif.* Terme de Mer. *Combuger les futailles*, c'est les remplir d'eau, pour les mettre à l'épreuve & pour les imbiber.

COMBUSTION, *sub. f.* Mot tiré du latin, qui signifie l'action de *brûler*. Dans le figuré, *mettre des affaires en combustion*, c'est y mettre le trouble & le désordre.

COMESLURE, *s. f.* Terme qui vient du mot latin, *Comedere*, & qui signifie *manger*. La *Comeslure* est une façon de procurer la petite vérole, en usage dans l'Isle de Chypre. On fait manger à ceux à qui on veut communiquer cette maladie, des grains de petite vérole bénigne en nature ou en poudre dans la soupe, & dans du lait pour les petits enfans.

COMESSON, *s. m.* Nom que la Compagnie Françoise d'Afrique donne aux Fermiers qu'ils ont pour leurs Salines. Ce mot semble être une corruption de *Commissionaires*. On leur donne aussi le nom de *Guiodin*.

COMESTIBLE, *s. m.* & *adj.* Ital.

Terme qui se dit de tout aliment qui sert à la vie.

COMESTOR, *s. m. lat.* Terme qui ne se prend que dans le bas comique, pour signifier un grand Mangeur.

COMETE, *s. f.* Corps lumineux d'une apparence extraordinaire, qui se font voir quelquefois au Ciel, & qu'on a pris long-tems pour les avant-coureurs de quelque grand événement; mais auxquels les Astronomes modernes ont découvert un cours régulier, comme celui des Planetes. Selon Newton, la *Comete* est un corps solide & durable qui, étant une espece particuliere de planete, se meut librement vers toutes les parties du Ciel dans des orbites très-excentriques, dont la queue est composée des vapeurs fort subtiles, qui s'exaltent de la tête au noyau, échauffé par les ardeurs du Soleil. On les nomme *barbues*, l'orsqu'elles dardent leurs rayons devant elles, *chevelues*, lorsqu'elles les répandent à la ronde, & *caudées*, ou *cométes à queue*, lorsqu'elles en laissent comme une traînée par derriere. *Cométe*, en terme de Blason, se dit d'une étoile à huit raies, qu'on peint avec une queue flamboyante. On y ajoute *hérissée*, l'orsqu'on marque de la lumiere entre les raies.

COMICES, *s. mas.* Nom que les Anciens Romains donnoient à leurs Assemblées pour l'élection des Magistrats, & pour d'autres affaires publiques. Les *Comices* se tenoient ordinairement au Champ de Mars. On a nommé *le mal-caduc*, *mal-comitial*, parce qu'on rompoit les *Comices*, lorsque quelqu'un y tomboit de ce mal.

COMICILES, *s. m. pl.* Nom qu'on donnoit aux Assemblées particulieres des Citoyens Romains, ainsi appellées pour les distinguer des *Comices*, où tout le peuple devoit se trouver au moins par ses Représentans.

COMIQUE, *adj. gr.* Mot formé de Comédie, qui se dit de tout ce qui appartient à ce spectacle & aux ouvrages de ce genre. Il est aussi en usage pour signifier simplement ce qui est réjouissant & capable de faire rire. Notre langue n'avoit autrefois que le mot de *Comédie*, pour exprimer toutes sortes d'ouvrages dramatiques.

COMITE, *s. m.* Nom que l'on donna à ceux qui gouvernent les Galériens.

COMITÉ, *s. m.* Terme emprunté de l'Anglois, pour signifier une assemblée de Commissaires choisis par autorité, & chargés de la discussion particuliere de quelque affaire. Ces Commissaires sont ordinairement tirés de la Chambre qui les nomme. Le mot de *Comité* n'a pas d'autre signification en Angleterre; mais la Chambre s'y tourne quelquefois en grand *Comité*; c'est-à-dire, qu'elle s'applique toute entiere, pendant un nombre de séances déterminé, à l'examen de quelque proposition qui lui est faite par l'Orateur.

COMITES, *s. mas. pl.* Mot purement Latin. Titre d'honneur que les Romains donnoient aux Amis qui accompagnoient un Proconsul dans son Gouvernement, & qui faisoient partie de sa suite. De ce titre qui fut encore plus commun dans les Bas Empire, est venu parmi nous celui de *Comte*.

COMMA, *sub. m.* Mot latin, qui signifie *coupure*, & qui est passé en usage dans notre Grammaire, pour signifier un repos de la phrase, qui est marqué par une certaine ponctuation. Les Musiciens Compositeurs s'en servent aussi, pour signifier la dixieme partie d'un ton mineur. On appelle *Comma* un bel Oiseau Africain, des Pays Négres, qui a les aîles rouges, la queue noire & le cou verd.

COMMANDEMENT, *s. m.* Terme militaire. On dit qu'une place a *plusieurs commandemens*, ou qu'elle est *commandée* de plusieurs côtés, c'est-à-dire, qu'elle peut être battue du canon, elle ou quelqu'un de ses postes, par des hauteurs qui la dominent.

COMMANDERIE, *s. f.* Espece de Bénéfice, ou de revenu, qui appartient à un Ordre militaire, & qui se donne aux Chevaliers, par rang d'ancienneté, ou pour récompense de leurs services, avec le titre de Commandeur. Les *Commanderies* ont commencé vers l'an 1260, avant lequel tous les biens de la Religion étoient administrés par des Religieux comptables.

COMMANDITE, *s. f.* Terme de Négoce. On appelle *Société en commandite*, celle où l'on prête seulement son argent, sans faire aucune fonction d'associé.

COMMÉMORATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *souvenir*, ou ce qui se fait en mémoire de quelque chose. Il n'a guere d'usage que dans le langage ecclésiastique pour les prieres, ou les fêtes, qu'on appelle la *Commémoration des Morts*.

COMMENDE, *s. f.* Mot dont l'usage est borné aux Bénéfices ecclésiastiques qui sont à la nomination du Roi, depuis le concordat de *Léon X* & de *François I*. Une *Abbaye en commende* est celle où le Roi nomme un Ecclésiastique séculier qui jouit, en vertu de cette faveur, d'un tiers du revenu, sans aucune autre obligation que d'en faire un bon usage. Des deux autres tiers, l'un reste à la Communauté, & l'autre doit être employé aux réparations de l'Église & aux aumônes. Ceux qui obtiennent ces Bénéfices se nomment *Abbés Commendataires*. Le mot de *Commende*, selon *M. de Fleury*, vient de ce qu'anciennement l'on donnoit à quelqu'un la garde ou l'administration d'une Église vacante, en attendant qu'il y eût un Titulaire.

COMMENSAUX, *s. m. pl.* Officiers domestiques de la Maison du Roi, ou d'autres Maisons Royales, qui ont bouche à la Cour. On dit aussi au singulier, *Commensal*, qui mange à la même table avec un autre.

COMMENSURABLE, *adj. lat.* Ce qui est égal en mesure & en proportion. Les *quantités commensurables*, en termes de Mathématique, sont celles qui peuvent être mesurées par une mesure commune. En Géométrie, les lignes droites sont *commensurables* en pouvoir, lorsque leurs quarrés sont mesurés par la même quantité d'espace.

COMMENTAIRE, *s. m. lat.* Exposition, ou explication d'une chose qui n'est pas claire par soi-même. Celui qui commente dans ce sens, se nomme *Commentateur*. On donne aussi le nom de *Commentaires* à une Histoire, ou à des Mémoires, dont l'Écrivain est le principal Acteur. Tels sont les *Commentaires de César*, ceux de *Montluc*, &c.

COMMIGRATION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie, comme *transmigration*, l'action de changer de lieu, pour aller demeurer dans un autre.

COMMINATOIRE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie ce qui menace de quelque chose. Les *Loix comminatoires*, sont celles qui ne sont faites que pour effrayer par la crainte du châtiment.

COMMINGE, *sub. f.* Nom de certaines bombes, qui pesent environ cinq cens livres, pour les mortiers de dix-huit pouces quatre lignes. Elles ont dix-sept pouces dix lignes de diametre. Ce nom leur vient du Comte de *Comminges*, Aide-de-Camp de *Louis XIV*, au siége de Mons, à la taille duquel ce Monarque les avoit comparées en badinant.

COMMIS, *sub. m. lat.* Nom qu'on donne dans l'Ordre de Saint-Benoît aux Laïcs qui s'engagent par un contrat civil à garder certaines regles, & à s'occuper, selon l'ordre des Supérieurs, dans les Arts & Métiers dont ils sont capables.

COMMISE, *s. f.* Terme du Droit Féodal. Il signifie *la confiscation d'un Fief*.

COMMISÉRATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui a le même sens que *pitié, compassion*.

COMMISSAIRE, *s. m. lat.* Titre d'Office. *Commissaire des Guerres*, *Commissaire des Vivres*, *Commissaire de Police*, &c. *Commissaire* signifie simplement celui qu'on charge d'une commission.

COMMISSURE, *s. f.* Terme d'Architecture. C'est le nom qu'on donne aux joints des pierres & des pièces.

COMMITTANT, *s. m.* Terme de Négociation, qui se dit des Puissances qui envoient des Ministres chargés de leurs *commissions* & de leurs *ordres*.

COMMITTIMUS, *s. m.* Mot purement Latin, qui signifie *nous commettons*. On appelle *Committimus*, des *Lettres Royaux* que le Roi donne à ceux qui ont leurs causes commises aux Requêtes du Palais, ou au Grand-Conseil, ou à quelqu'autre Tribunal particulier. Il y a deux sortes de *Committimus*, l'un qui se prend au grand Sceau, & l'autre au petit Sceau. L'un & l'autre n'a lieu, que lorsque l'affaire n'a pas été devant un Juge dont on veut éviter la Jurisdiction.

COMMIXTION, *sub. fém.* Terme d'Art. C'est un mot tiré du Latin, qui signifie *mélange de plusieurs choses différentes*.

COMMODE, *s. f.* Meuble d'invention nouvelle, que sa *commodité* a rendu tout d'un coup fort commun.

C'est une espece d'armoire, en forme de bureau, dont le dessus est ordinairement de marbre, avec des tiroirs ornés de bronze, pour y renfermer du linge & des habits.

COMMODORE, *s. m.* Nom que les Anglois donnent à leurs Chefs d'Escadre.

COMMOTION, *s. f. lat.* Ébranlement des parties d'une chose, & trouble qui en résulte. Il se dit particuliérement des atteintes que souffre le cerveau.

COMMUER, *v. act. lat.* Terme de Palais, qui a la même signification que *changer*. *Commuer une peine*, c'est la changer en une autre. *Commutation* est le substantif. *Commutable*, adjectif, se dit de ce qui peut être changé.

COMMUNES, *sub. f.* On appelle, en Angleterre, la *Chambre des Communes*, celle des deux Chambres du Parlement, qui est composée des Députés du Peuple. On donne, en France, le nom de *Communes* à certaines terres, qui n'ayant pas de Possesseur particulier, servent aux usages d'une Communauté, dans le territoire de laquelle elles se trouvent situées. La plupart sont des pâturages publics. C'étoient quelquefois des terres occupées par l'eau de la Mer, ou des rivieres, qui se sont desséchées avec le tems.

COMMUNICATION, *s. f.* Mot tiré du Latin, comme tous ceux qui sont formés du verbe *Communiquer*. Outre sa signification commune, il se dit, en termes de Guerre, de la conservation d'un passage, entre une armée & la garnison d'une place, pour le transport des munitions & des vivres. *Communicatif* se dit d'un caractere ouvert & généreux, qui rend un homme toujours disposé à faire part de ce qu'il sait, ou de ce qu'il a, pour l'instruction & l'utilité d'autrui.

COMMUNION, *s. f. lat.* Terme Ecclésiastique, qui signifie *Société*, *union*, *ressemblance des sentimens*. C'est dans cette acception qu'on dit la *Communion Romaine*, la *Communion Protestante*, *des gens de la même Communion*. Employé seul, *Communion* signifie l'action de recevoir le Sacrement de l'Eucharistie; & le verbe, qui ne s'emploie dans aucun autre sens, est *Communier*.

COMMUTATIVE, *adj. lat.* *Justice commutative*. Ce mot n'a guere d'autre usage, & signifie l'obligation de rendre, dans un échange, autant qu'on reçoit; comme on appelle *Justice distributive*, celle qui ordonne des peines & des récompenses.

COMOLINGUÉ, *sub. m.* Titre de dignité que l'on donne au Lieutenant-Général du Royaume des Foulles: celui qui est revêtu de cette dignité, est toujours regardé comme devant succéder au trône; c'est le Frere ou le Neveu qui doit remplacer le Roi, que l'on appelle *Siratic*.

COMPACT, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie quelque chose de plein, de massif, dont toutes les parties sont serrées & bien ramassées.

COMPACTATUM, *sub. mas.* Mot d'une basse latinité. Nom célebre dans l'*Histoire de Bohéme*: il se dit des quatre articles réglés par le Concile de Bâle, dont les *Calixtins* furent d'accord. *Voy.* CALIXTINS.

COMPAGNIE OU FRERES DES ŒUVRES-FORTES. Nom d'une Secte assez singuliere qui avoit pris ce nom, & dont les prétendues *Œuvres-fortes* consistoient à censurer sans ménagement les actions de tout le monde, sans même épargner celles des Rois. Plusieurs personnes de la plus grande considération, devinrent les victimes de ce zele plus qu'indiscret. Dans les Provinces comme à Paris, on comptoit les plus grands noms dans cette Société. Le *Cardinal Mazarin*, deux jours avant sa mort, avertit *Louis XIV* de la naissance & des progrès de cette faction, & lui recommanda de la détruire, en lui faisant comprendre que la Ligue devoit son origine à des gens de ce caractere, & que cette nouvelle cabale étoit un reste de la *Fronde*, qui prenoit une autre forme. Ce ne fut qu'en 1676, que le Monarque reconnut la vérité des pressentimens du Cardinal, & cette Secte se dissipa l'année d'après.

COMPAGNONS, *s. m. pl.* Nom d'une sorte de fleur qui vient par touffes, qui ressemble beaucoup à la Giroflée rouge, mais dont les fleurons sont plus petits & d'un rouge plus pâle.

COMPARATIF, *s. m. lat.* Terme de Grammaire. C'est ce qui sert à faire connoître les qualités d'une personne, ou d'une chose, en établissant le plus ou le moins de rapport qu'elle

peut avoir avec une autre. Ainsi, *plus*, *moins* & *autant*, sont des comparatifs.

COMPARTIMENT, *s. m.* Disposition réguliere & symmétrique de figures, ou de lignes qui les composent, pour l'ornement des parterres de jardin, des plat-fonds, des pavés, des parquets, & de tout ce qui en est susceptible. Il y a diverses sortes de Compartimens, qui dependent de l'art & du goût.

COMPAS, *sub. m.* Instrument de métal, composé de deux parties, qui s'emboîtent l'une dans l'autre, appellées *jambes*, & qui peuvent s'ouvrir, ou se replier l'une sur l'autre, pour tracer des cercles & prendre des mesures. Il y a différentes sortes de *Compas*, suivant leur usage dans les Sciences & les Arts. Le *Compas de Mer*, ou *de route*, n'est autre chose que la *Boussole*, avec ses divisions en trente-deux parties égales, qui représentent l'horizon & les trente-deux vents. *Compasser* est un mot en usage pour *mettre en ordre*, *régler* quelque chose avec autant de justesse qu'avec le compas.

COMPATISSANT, *adj. lat.*, qui signifie celui qui s'intéresse, qui prend part aux peines d'autrui. De-là, *compassion*.

COMPENDIUM, *sub. m.* Mot emprunté du Latin, qui se prononce *Compendion*, pour signifier, *abrégé*, *précis*.

COMPENSATION, *s. f. lat.* Satisfaction, ou dédommagement proportionné aux avances, soit en même nature, soit autrement.

COMPÉTENCE, *s. f. lat.* Terme de Barreau. *Juger la compétence*, c'est décider à quel Tribunal appartient la connoissance d'une affaire.

COMPÉTENT, *s. m.* & *adj. lat.* Terme d'antiquité Ecclésiastique. Nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui étoient prochainement disposés au Baptême. Il ne faut pas confondre ce terme avec celui de *Catéchumenes*; car ces derniers, étoient ceux qui se faisoient instruire pour recevoir le Baptême, & les *Compétens* étoient déja instruits.

COMPÉTITEUR, *s. m. lat.* Concurrent, celui qui a les mêmes prétentions qu'un autre, & qui aspire aux mêmes choses.

COMPILATEUR, *s. m.* Terme de Savans. On donne ce nom à ceux qui font des recueils de ce qui a été écrit & pensé par d'autres. *Compiler*, v. act., & *Compilation*, s. f., se disent dans le même sens.

COMPITALES, *sub. f.* Anciennes Fêtes Romaines à l'honneur des Dieux domestiques. Elles se célébroient dans les Carrefours, suivant la signification du mot latin. Les Esclaves en étoient les Sacrificateurs, & jouissoient, dans l'intervalle, d'une sorte de liberté. Elles avoient été instituées par *Servius Tullius*, sixieme Roi de Rome. L'oracle consulté ordonna qu'on offrît des têtes aux Dieux; ce qui porta les Romains à leur immoler de petits enfans dans ces Fêtes. Mais le Consul *Junius Brutus* abolit ce cruel usage, & fit offrir des têtes de pavots.

COMPLANT, *sub. m.* Assemblage de jeunes arbres qu'on plante dans quelque lieu. On dit aussi *Plant*.

COMPLÉMENT, *s. m. lat.* Ce qui acheve un nombre ou une mesure. En termes de Fortifications, c'est une partie du côté intérieur qui est composée de la courtine & de la demi-gorge.

COMPLÉTER, *v. act. lat.* Terme de Librairie. *Compléter un ouvrage*, c'est ajouter ce qui manque à sa totalité, le rendre *complet*. On en a formé *complétement*, qui est substantif & adverbe. Dans la premiere de ces deux qualités, il signifie l'action de *compléter*, de rendre une chose *complete*. Le *complétement des Compagnies militaires*. Dans la seconde, il paroît signifier plus que *tout-à-fait*, ou *parfaitement*, parce qu'il comprend toutes les parties de la chose.

COMPLEXE, *adj. latin.* Ce qui est composé de plusieurs parties, qui font quelquefois trouver de la difficulté à le comprendre, ou à l'exécuter.

COMPLEXION, *s. fém. lat.* Etat naturel du corps, qui fait juger de ses qualités ou de ses affections. *Une complexion sanguine*, *bilieuse*, *foible*, *robuste*.

COMPLICATION, *sub. fém. lat.* Jonction, ou mélange de plusieurs choses différentes. *Une complication d'affaires. Une complication de maladies. Compliqué* se dit des choses & des personnes. *Des affaires compliquées. Être compliqué dans une affaire.* C'est de-là que vient *Complice*,

qui signifie celui qui a part, qui entre pour quelque chose, dans une mauvaise entreprise. *Complot* est l'entreprise, ou le dessein, qui se forme entre plusieurs *complices*.

COMPLIMENTAIRE, *sub. mas.* Terme de Société marchande. On donne ce nom à l'un des Associés, sous le nom duquel se fait tout le commerce, ou ses principales fonctions.

COMPONCTION, *s. f. lat.* Terme de Religion, qui signifie *douleur vive* ou *remords*, pour les péchés qu'on a commis.

COMPONÉ, *adject.* Terme de Blason, comme *Componure* & *Compon*. *Les Compons* sont les piéces de la *componure*; & *Componé* se dit, pour *composé*, de toutes les piéces honorables qui sont alternées en forme d'échiquier.

COMPONENDE, *s. f. latin.* Office de la Cour Romaine, où l'on paie les droits du Pape, pour les graces qu'il accorde, suivant le prix dont on est convenu avant l'expédition.

COMPORTEMENT, *s. mas.* Conduite qu'on tient, ou maniere qu'on prend, dans l'exécution de quelque chose. On dit, dans ce sens, *se comporter bien ou mal. Comporter*, v. act., a tout un autre sens. Il emporte une idée de communication & de supplément pour mettre les choses dans une sorte d'égalité. C'est ainsi qu'on dit, *le fort comporte le foible. Sa fortune comporte sa dépense.*

COMPOSER, *verbe act.* Ce mot a plusieurs significations différentes, mais qui se rapportent à son origine latine, dans laquelle il signifie *mettre plusieurs choses ensemble, dans l'ordre qui leur convient.* Ainsi *composer un ouvrage d'esprit*, signifie *travailler à le faire*, donner une certaine forme à ses idées, ou à ses matériaux, & à son style.

COMPOSER, lorsqu'il est question de traité ou de marché, signifie *entrer en composition, peser les droits, ajuster les prétentions.* Ainsi, l'on dit que l'*ennemi compose*, ou qu'*il parle de composition. Se composer* signifie prendre une apparence mesurée, qui ne laisse voir aucun désordre dans l'esprit ni dans la contenance extérieure. On dit, dans ce sens, qu'*un homme a l'air composé.* En général, *composer* se dit aussi de tout travail d'application pour faire quelque chose de méthodique; & *Composition*, *Compositeur*, *Composé*, &c., s'emploient dans le même sens. En termes d'Imprimerie, *Compositeur* est le nom de l'Ouvrier qui arrange les lettres ou les caractères pour former les formes.

COMPOSITE, *adject. lat.* L'*Ordre composite*, en Architecture, est un Ordre que les Romains ajouterent aux quatre autres, pour faire connoître qu'ils étoient les Maîtres de toutes les autres Nations. Il est formé de l'Ionique & du Corinthien.

COMPOT, *sub. m.* C'est un terme d'Almanach, par lequel on entend les méthodes du *Cycle Solaire*, du *Nombre d'Or*, ou de l'*Épacte*, de la *Lettre Dominicale*, & de l'*Indiction Romaine*, inventées en divers tems, pour l'utilité de la Chronologie.

COMPRÉHENSIBLE, *adject.* Mot formé du Latin, comme le verbe *Comprendre*, & qui signifie ce qui peut être *compris*. Mais il est moins en usage qu'*incompréhensible*, qui signifie tout le contraire.

COMPRESSION, *s. f. lat.* Action de plusieurs choses, qui se pressant l'une l'autre, occupent un moindre espace. On en fait le mot de *compressible*, pour signifier ce qui peut se resserrer & se comprimer. On dit aussi *compressibilité*, pour exprimer cette qualité dans les corps.

COMPROMIS, *sub. m.* Assemblée d'Arbitres, pour régler un différent dont on leur remet la décision. On dit *mettre une affaire en compromis.*

COMPROVINCIAL, *adjectif.* Qui est de la même Province. Il ne se dit qu'en style ecclésiastique, des Évêques d'une même Province, d'une même Métropole.

COMPTANT, *adj.* & *s. m.* Terme de Commerce, qui se dit des achats & ventes des marchandises à Amsterdam; ce mot signifie *accorder du tems pour payer moyennant un escompte ou rabais. Compte-à-part*, ou *Compte particulier*, autre terme de Commerce, qui se dit des comptes que l'on sépare de ceux qui sont ordinaires. Le *Compte-de-tems*, est celui qui se dit d'un terme limité pour payer. *Compte-de-Change*, est celui qui en divers lieux se fait en deux sortes de monnoies; savoir, en monnoie étrangere, ou en celle qui est commune au Pays. *Comptoir* en terme de Relation ou de Commerce, se dit d'un Bureau général de Commerce établi dans différentes Villes des Indes pour chaque Nation de l'Eu-

rope. A Surate, & autres endroits, il y a des Comptoirs Hollandois, Anglois & François, où un chacun fait son Commerce à part.

COMPULSION, *sub. fém.* Mot tiré du Latin, qui signifie *contrainte*, ou *force qui contraint*. *Compulsoire*, qui est son adjectif, n'a guere d'usage qu'au Barreau & dans quelques Arts.

COMPUT, *s. m.* Terme de Calendrier. C'est une supputation qui sert à régler les tems, pour les usages ecclésiastiques & civils.

COMTE, *s. mas.* Titre de dignité, qui, dans son origine latine, signifioit les Seigneurs qui accompagnoient toujours la personne de l'Empereur. Comme ils administroient anciennement la Justice à la Cour, & que leur Chef s'appelloit *Comte Palatin*, ou du *Palais*, on donna ensuite le même nom à ceux qui étoient chargés du même soin, dans les Provinces & les Villes. Ce ne fut que sous les descendans de *Charlemagne* que les Comtes rendirent leurs titres héréditaires. *Voy.* PALATIN.

COMTE ou CONDE, *sub. mas.* Nom que les Portugais ont donné à une sorte d'arbre du Royaume d'Angola, dont toutes les branches sont à son sommet & se tiennent toujours droites. Ses fleurs ressemblent à des roses avortées; elles ont de l'odeur & de la beauté. Les fruits que ses fleurs donnent sont attachés à la naissance des branches. Ils sont de la grosseur d'une Pomme de Pin, mal faits & pleins de bosses. On diroit que c'est une grosse main d'homme fermée. Son écorce est assez tendre & de couleur de cendre; elle renferme une substance qui tient le milieu entre les choses liquides & celles qui ont de la consistance, à-peu-près comme le fromage mou. Elle est blanche comme un lait d'amande congelé, d'une odeur agréable, excellente pour l'estomac & rafraîchit parfaitement les visceres. Ses pepins sont noirs, & de la grosseur de ceux des Concombres d'Italie. On prétend qu'ils sont aussi rafraîchissans que les semences froides. Il y a encore une autre espece de *Comte*, qui ne differe du premier que parce que celui-ci a ses fruits suspendus à son tronc & a la plus grosse branche, l'écorce verte & unie avec certains compartimens peu enfoncés. Sa substance n'est pas tout-à-fait si blanche, ni si molle, mais plus délicate & plus odorante. Le défaut de ce fruit est de ne pas se conserver longtems.

CONCASSER, *v. actif.* C'est briser quelque matiere dure, & la réduire en petites parties, avec le marteau, ou le pilon.

CONCATENATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui n'a guere d'usage qu'en Philosophie, & qui a la même signification qu'*Enchaînement* de plusieurs choses ensemble.

CONCAVE, *adj. latin.* Ce qui est creux en dedans. C'est un terme d'optique, qui est opposé à *convexe*. On appelle *concavité* tout espace creux, ou vuide, qui est au-dedans d'un corps rond.

CONCENTRIQUE, *adjectif.* Nom qu'on donne à plusieurs cercles, ou plusieurs figures, qui ont un centre commun, par opposition à *excentrique*, qui signifie tout le contraire. *Concentré* signifie ce qui s'est porté au centre de quelque chose, ou ce qui s'y tient fixé. On appelle *concentration* l'effort de plusieurs choses pour se rencontrer dans un point commun, qu'on suppose leur centre.

CONCEPTION, *s. f. lat.* Premiere formation d'une chose dans le lieu d'où elle tire son être. C'est aussi l'acte par lequel on conçoit purement une chose, sans aucune autre opération de l'esprit. On a donné le même nom à une Fête de la Sainte Vierge, où l'Eglise honore la mémoire de sa *Conception immaculée*; & à deux Ordres, l'un des Religieuses, institué au quatorzieme siecle, par une fille Portugaise, nommée *Béatrix de Sylva*, sous la Régle de *Sainte-Claire*; l'autre Militaire, fondé vers l'an 1624, par *Ferdinand*, Duc de Mantoue.

CONCERNER, *verbe act. lat.* qui signifie avoir un rapport particulier à quelqu'un, ou à quelque chose. *Cette affaire me concerne*, c'est-à dire, *elle me regarde*, *sa connoissance m'appartient*; & dans un sens plus étendu, *elle me touche*, *elle m'intéresse*. De-là *concernant*, qui a la même signification que *touchant*, *au sujet de*. Mais il doit être précédé d'un substantif, ce qui lui donne l'air d'adjectif, plutôt que d'adverbe.

CONCERT, *s. m.* Accord de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses, qui tendent au même but. On donne aussi ce nom à l'Assemblée de plusieurs

plusieurs Musiciens, qui exécutent un ouvrage de Musique à différentes parties, soit d'instrumens, soit de voix.

CONCESSION, *s. f. lat. Action de céder*. Il se dit particuliérement, dans les Colonies Françoises, d'une portion de terrein que le Roi accorde à un particulier, pour le cultiver & le posséder. Celui qui l'obtient, s'appelle *Concessionnaire*.

CONCETTI, *s. m.* Mot emprunté de l'Italien, qui se dit des pensées où il y a plus d'esprit & de finesse, que de justesse & de solidité. Il ne se prend guere en bonne part. C'est le pluriel de *Concetto*, qui signifie, en Italien, *pensée ingénieuse, brillante*. Il ne s'emploie aussi qu'au pluriel. Des *Concetti*, c'est-à-dire, *de faux brillans*.

CONCHE, *s. m.* Nom des seconds réservoirs des marais où se fabrique le Sel. On fait passer l'eau de la Mer, par des tuyaux de bois, des *Jas*, qui sont les premiers réservoirs, dans les *Conches*, & de là dans un troisieme réservoir, qu'on nomme le *Mort*.

CONCHOÏDE, ou CONCHYLE, *adject. gr.* Terme de Géométrie. Les *lignes conchyles*, ou *conchoïdes*, sont des lignes courbes, qui s'approchent toujours d'une ligne droite, sur laquelle elles sont inclinées, & qui ne la coupent jamais. On attribue l'invention de cette espece de lignes courbes à *Nicomede*, ancien Géometre. Elles servent à tracer le contour d'une colonne.

CONCHYOLOGIE, *sub. f.* Mot grec composé. Nom que l'on donne à la partie de l'Histoire-Naturelle, qui a les Coquillages pour objet. *Conchyologistes*, *s. m.* Celui qui s'adonne à cette partie.

CONCHYTE, *s. m. gr.* On prononce *Conkite*. Les Naturalistes donnent ce nom à une pétrification qui ressemble à la *Conque*, ou *Coquille*. C'est une espece de marne, qui s'est insinuée dans les coquilles vuides, & qui, en durcissant, en a pris la forme.

CONCIERGE, *subst. masc.* Mot d'origine obscure, qui signifie *Gardien de quelque lieu*. Quelques-uns le font venir du verbe latin qui signifie *conserver*. On appelle *Conciergerie*, la Prison Royale du Parlement de Paris.

CONCILE, *s. m. lat.* Assemblée des Prélats Ecclésiastiques pour régler ce qui appartient à la Foi & à la Discipline de l'Eglise. On distingue les *Conciles Généraux*, ou *Œcuméniques*, qui sont composés du plus grand nombre des Évêques, avec le Pape à leur tête, par-lui-même ou par ses Députés; & les *Conciles Particuliers* ou *Provinciaux*, qui sont plus ou moins nombreux. La décision des premiers devient une regle de Foi pour tous les Fideles.

CONCILIER, *v. act. lat.* Accorder ensemble des choses ou des personnes qui étoient opposées. *Un esprit conciliant. Conciliation. s. f.*, se dit dans le même sens.

CONCIS, *adj. lat. Court, abrégé sans superfluité.* Ce mot s'applique particuliérement aux raisonnemens & au style.

CONCLAVE, *s. m. lat.* Lieu où les Cardinaux s'assemblent après la mort d'un Pape, pour lui choisir un Successeur. On donne aussi ce nom à l'assemblée des Cardinaux. Les *Conclavistes* sont les Ecclésiastiques qui servent chaque Cardinal, & qui sont enfermés dans le même édifice, pendant la durée du *Conclave*.

CONCLURE, *v. act. lat. Achever, finir quelque chose.* En termes de Logique, c'est inférer ou déduire une proposition d'un principe. *Conclusion*, *s. f.* se dit dans ces deux sens.

CONCOMBRE, *s. m.* Plante des jardins, dont la tige est rampante, & qui produit un fruit jaune dans sa maturité. Ce Fruit se mange frais ou confit au vinaigre. Sa semence sert en Médecine. C'est une des quatre Semences froides majeures. Il y a un Concombre sauvage, qui a les feuilles plus velues & plus rudes que l'autre.

CONCOMITANT, *adj. lat.* Terme de Philosophie, qui se dit d'une chose qui en accompagne une autre.

CONCORDANCE, *s. f. lat.* On a donné ce nom à plusieurs Livres où l'on s'est proposé d'accorder divers passages des saintes Écritures, qui paroissent opposés les uns aux autres. On les donne aussi à certains *Index*, ou Catalogues alphabétiques, de tous les mots qui se trouvent dans l'Écriture-Sainte.

CONCORDANS, *adj. latin.* On appelle *vers concordans*, ceux qui ont plusieurs mots communs, mais aux-

quels d'autres mots donnent un sens différent. Les Opéras en sont remplis.

Exemple. *Je m'abandonne*
à ma fureur,
à mon ardeur.

CONCORDAT, *s. m. lat.* Convention solemnelle, Réglement fait par un Traité. On donne particuliérement ce nom au Traité qui se fit, en 1516, entre le Pape *Léon X* & *François I*, pour abolir la *Pragmatique-Sanction*, & mettre une nouvelle forme dans la nomination aux Bénéfices Ecclésiastiques. Les Allemands ont aussi leur *Concordat*, qui se nomme *Germanique*, & qui se fit en 1448, entre le Pape *Nicolas V*, & l'Empereur *Frédéric III*.

CONCORDISTES, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques Luthériens, ainsi appelés, à cause d'une apologie tirée du fameux Livre de la *Concorde*, publiée par *Philippe Marbach*, Protestant d'Ausbourg, & composé par quelques Luthériens vers l'an 1580.

CONCOURS, *s. m. lat.* Empressement confus d'une multitude de personnes, pour se rendre dans quelque lieu. Il se dit aussi des choses qui tendent au même but, par une action commune. On appelle *Concours* une dispute, ou un examen, qui se fait à Rome, pour obtenir certains Bénéfices vacans.

CONCRET, *s. m. lat.* Terme de Logique, qui exprime, tout à la fois, une qualité & le corps auquel elle est attachée, par opposition à *abstrait*, qui n'exprime que la qualité. Ainsi *rouge* est un *concret*, & *rougeur* est un *abstrait*. *Concret*, en terme de Chymie, se dit d'une matiere liquide qui devient fixe, endurcie, épaissie ou coagulée. La *Concrétion* est l'action par laquelle ce qui est liquide devient *concret*. L'on dit par exemple, une *concrétion polypeuse*.

CONCRÉTATION, *sub. fém. lat.* Terme de Physique. C'est l'action par laquelle une substance s'endurcit, si elle est molle, ou s'épaissit & se coagule, si elle est fluide.

CONCUBINAGE, *sub. m.* Commerce illégitime entre deux personnes de différent sexe. On appelle *Concubine* une femme qui entretient ce commerce, du mot latin *coucher ensemble*.

CONCUPISCENCE, *s. f.* Terme de Religion, purement latin, qui signifie le fond d'inclination naturelle qui nous fait désirer la jouissance des biens sensibles.

CONCURRENCE, *s. m.* Mot tiré du latin, & formé du verbe qui signifie *concourir*. Il se dit des mouvemens que se donne une personne, pour atteindre à quelque but qui lui est commun avec une autre. *Deux rivaux sont en concurrence pour épouser une femme.*

CONCUSSION, *s. f.* Terme formé du verbe latin, qui signifie *ébranler*. Il signifie *violence*, *injustice*, surtout dans un Officier revêtu de quelque autorité.

CONDENSATION, *subst. f. lat.* Resserrement des parties d'un corps, qui vient du rapprochement de leurs pores, & qui lui fait occuper moins d'espace. La *condensation* peut se faire aussi par l'introduction de quelques parties étrangeres qui remplissent les pores. C'est ainsi que l'eau se condense.

CONDESCENDANCE, *s. f. lat.* Facilité à céder, à se rendre aux ordres, ou aux désirs d'autrui.

CONDIGNE, *adj. lat.* Terme de Théologie, qui se prend dans le sens d'*égal*. *Satisfaction condigne*, c'est-à-dire, parfaitement égale à la faute. *Mérite condigne*, c'est-à-dire, égal à la récompense. *Condignement* est l'adverbe, & *condignité* le substantif.

CONDISI, *s. f.* Plante à laquelle les Anciens attribuoient quantité de vertus. Elle leur servoit aussi pour amollir & laver les laines. Ses feuilles sont semblables à celles de l'Olivier, mais épineuses. On la connoît peu; depuis qu'on emploie d'autres moyens pour laver les laines.

CONDIT, *sub. m.* Mot tiré du Latin, dont on se sert, en Pharmacie, pour signifier toutes sortes de confitures.

CONDITION, *s. f. lat.* Ce terme a plusieurs significations différentes. En général, il signifie l'état d'une personne, ou d'une chose. Quelquefois il exprime les différens ordres de la Société humaine; quelquefois l'ordre de la Noblesse, qui tient le milieu entre l'homme de qualité & le simple Gentilhomme. Le fils d'un homme anobli est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle*. Les enfans de la haute Noblesse sont des *Gens de qualité*.

Ceux qui comptent plusieurs degrés, sans illustration extraordinaire, forment l'*Homme* & la *Femme de condition*. Les Domestiques appellent leur état une *condition*. Chercher à se placer en cette qualité, c'est *chercher condition*. On appelle aussi *conditions* les articles d'un Traité, c'est-à-dire, les Loix auxquelles on se soumet d'un côté, & qu'on impose de l'autre. *Conditionnel* signifie ce qui se fait sous quelques conditions. *Baptiser sous condition*, c'est administrer le Baptême à quelqu'un, dans le doute qu'il l'ait déja reçu.

CONDOLÉANCE, *sub. fém.* Part qu'on prend à l'affliction de quelqu'un pour le consoler. *Un compliment de condoléance*. On disoit autrefois *condouloir*, d'où ce mot est venu; & tous deux sont latins d'origine.

CONDOMA, *sub. mas.* Espece de Chevre sauvage remarquable par sa taille, & sur-tout par la grandeur de ses cornes creuses, portant une arête comme celle des Boucs, & doublement fléchie comme celle des Antilopes. Le *Condoma* vient du Cap de Bonne-Espérance, & *M. de Buffon* est le premier qui l'ait fait connoître.

CONDOR ou CONDUR, *s. mas.* Nom du plus grand de tous les volatiles, qui se trouve particuliérement au Chili & au Pérou. Les Voyageurs s'accordent à lui donner jusqu'à trente pieds du bout d'une aîle à l'autre. Sa force répond à sa grandeur. On assure qu'il combat les Taureaux & qu'il les emporte.

CONDUCTEUR, *s. m. lat.*, qui signifie *celui qui conduit*. C'est le nom particulier d'un instrument de Chirurgie, qui sert à l'opération de la taille.

CONDUIT, *s. m.* Outre ses significations communes, ce mot, précédé de *sauf*, signifie une assurance de sûreté, accordée par un Prince, sous son sceau, à quelque Sujet d'un autre Prince, ou à quelqu'un de ses propres Sujets disgracié, pour passer dans ses États, ou pour y paroître.

CONDYLE, *s. mas.* Nom tiré du Grec, qu'on donne à une petite éminence ronde de l'os, comme est celle de la mâchoire inférieure. Les Médecins & les Anatomistes donnent pareillement ce nom aux jointures ou aux nœuds des doigts.

CONDYLOME, *sub. mas.* Autre mot grec, qui signifie *excrescence de chair*, & qu'on emploie particuliérement pour certaines excrescences, qui sont un effet des maladies vénériennes.

CÔNE, *s. m.* Terme géométrique, qui signifie *un corps solide*, dont la base est un cercle, & dont le sommet se termine en pointe. Tout *Cône* doit être le tiers d'un prisme de même base & de même hauteur. En langage ordinaire, le *Cône* est une *pyramide*; & *figure conique* signifie *figure pyramidale*.

CONEPATE. *Voy.* MOUFETTE.

CONFABULER, *v. n. lat.* Terme du langage familier, qui signifie, s'entretenir de choses légeres, agréables, sans préparation & sans étude. *Confabulateur* se dit aussi de ceux qui font leur rôle dans cet entretien.

CONFALON, *sub. m.* Nom d'une Confrérie Romaine, instituée au treizieme siécle par *S. Bonaventure*. Elle est composée de Séculiers, qui portent aussi le nom de *Pénitens*. La Ville de Lyon se fit, à cet exemple, une Confrérie des *Penitens du Confalon*, & le Roi *Henri III* en institua une à Paris, en 1581, aux Processions de laquelle il assistoit en habit de Pénitent. Le Cardinal *de Guise* portoit la Croix, le Duc *de Mayenne* étoit Maître des Cérémonies, le Chevalier *Maurice du Peira* Vice Recteur, & le Roi Recteur.

CONFECTEUR, *s. m.* Nom que les Romains donnoient aux jeunes Gladiateurs, qui, pour les accoutumer sans péril au sang, leur donnoient la commission d'égorger les Martyrs dans l'Amphithéâtre.

CONFECTION, *s. f. lat.* Terme de Pharmacie. C'est une composition en consistance d'électuaire, formée du mélange de quantité d'ingrédiens, tels que des gommes, des sirops, des poudres, &c. qu'on prend pour la santé, & quelquefois pour le seul plaisir. La *Confection d'Alkermès*, dont la base est la Soie crue, teinte au suc de *Kermès*, & celle d'Hyacinthe, qui a la pierre de ce nom pour base, sont d'excellens cordiaux. Il y a diverses autres *Confections*.

CONFÉDÉRATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'union de plusieurs Puissances par un Traité, pour soutenir une cause commune. Ceux qui s'unissent ainsi, portent le nom de *Confédérés*.

CONFÉRENCE, *s. f. lat.* Assemblée par laquelle on traite de quelque point qui demande de la discussion. La discussion même, ou l'entretien, se nomme aussi *Conférence.* Nous avons plusieurs Livres imprimés sous ce titre. On donne, dans quelques Diocèses, le nom de *Conférencier* à celui qui préside aux Conférences Ecclésiastiques.

CONFESSER, *v. act.*, qui se dit pour entendre les Confessions, & pour faire sa Confession. Le Prêtre *confesse* le Pénitent, & le Pénitent *confesse* ses péchés.

CONFESSION, *sub. f. lat.* Outre les significations communes de ce mot, on appelle *Confession* le lieu où l'on honore les Reliques d'un Saint. La *Confession de S. Pierre*, à Rome, est un lieu fort respecté.

CONFIANCE & CONFIDENCE, *s. f.* Ces deux mots, quoique tirés de la même source latine, ont une signification différente, qu'il est aisé de faire sentir par un exemple. La *Confiance* qu'on a pour quelqu'un, porte à lui faire des *Confidences. Confiant*, adjectif, se dit quelquefois pour *présomptueux*, & quelquefois pour *trop facile à se confier.*

CONFIGURATION, *sub. f. lat.* Terme de Physique, qui signifie la figure particuliere des corps, ou la forme extérieure de leur surface. Dans l'Astrologie judiciaire, on appelle *Configuration* des Planetes, l'aspect mutuel, ou la conjonction de ces corps célestes.

CONFINER, *v. act.* Mot formé du Latin, qui signifie *bannir* ou *renfermer* quelqu'un dans un lieu dont il ne doit plus sortir, & qui est par conséquent *sa fin* ou *son dernier terme.* On dit aussi d'un Pays, qu'*il confine avec un autre*, lorsque leurs limites se touchent, & les limites mêmes s'appellent *Confins.*

CONFLAGRATION, *s. f.* Terme qui se dit quelquefois de l'*incendie général d'une Ville*, ou *de toute autre Place;* mais il est plus ordinairement restreint à signifier cet *incendie universel* que la Foi nous apprend devoir arriver à la fin des siecles, dans lequel la terre sera consumée par un déluge de feu. Ce mot vient du Latin, & signifie *embrâsement.*

CONFLIT, *sub. m.* Vieux mot tiré du Latin, qui signifie *Combat;* mais qui ne s'est conservé que dans *Conflit de Jurisdiction*, c'est-à-dire, dispute pour des Droits de Justice, ou d'autorité.

CONFLUENT, *s. m. lat.* Jonction de deux ou de plusieurs rivieres. On en a fait, par corruption, *Conflans*, qui est devenu le nom de plusieurs endroits où deux rivieres se joignent. Les Médecins donnent la qualité de *confluente*, à une petite-vérole fort abondante.

CONFORMATION, *sub. f. lat.* Terme de Physique, qui exprime plus particuliérement que *forme*, la maniere dont une chose est formée.

CONFORMISTE, *adj.* Mot emprunté des Anglois, qui signifie, dans leur langage ecclésiastique, ceux qui se conforment au Culte établi par les Loix du Pays. Ceux qui professent une autre Religion, sont appellés *Non-Conformistes.*

CONFORTATIF, *s. & adj. lat.*, ce qui a la vertu de donner ou de rendre des forces. Des *confortatifs. Un remede, un discours confortatif.*

CONFRÉRIE DE LA PASSION, *s. fém.* Nom d'une ancienne Société composée de Pélerins, qui revenoient de la Terre-Sainte ou autres Lieux semblables, qui chantoient dans les rues le récit de leurs voyages & des cantiques spirituels. En 1312, plusieurs Bourgeois de Paris s'associerent, dans le dessein de donner une forme plus réguliere à cette sorte de spectacle, pour lequel le Public paroissoit prendre beaucoup de goût. En conséquence, ils firent dresser un théâtre dans le Bourg de Saint Maur-des-Fossés, près de Paris, & l'Histoire de la mort du Sauveur fut le premier sujet que l'on y représenta.

CONFRONTER, *v. act. lat.* Approcher deux choses, ou deux personnes, les mettre en face l'une de l'autre, pour les comparer, ou pour en juger. On *confronte* des témoins avec l'accusé, pour vérifier les dépositions.

CONFUTER, *v. act.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Convaincre une personne d'erreur, la réduire au silence, en détruisant ses argumens.*

CONGE, *s. m.* On donne ce nom, dans l'Architecture, aux quarts de rond creux, par le moyen desquels les membres se retirent l'un de l'autre.

CONGE, *subst. m. lat.* Nom d'une

mesure Romaine pour les liqueurs. Ce vase contenoit six sextaires. L'eau qui le remplissoit, pesoit dix livres Romaines, qui reviennent à six de nos livres, treize onces & trois gros. Par conséquent il eût pu contenir trois pintes de Paris, un demi-setier, un poisson, & onze trente-deuxiemes du poisson. Le *Conge* étoit le quart de l'urne. On croit que le *Conge* est la même mesure que le *Chus* ou le *Choa* attique, qui contenoit neuf livres d'huile, dix livres de vin, & treize livres & demie de miel, selon *Galien*. Le *Galon* des Anglois, qu'ils appellent *Congius* en latin, qui est une mesure fort en usage chez leurs Apothicaires, & dont il est souvent question dans l'ancienne *Pharmacopée* de Londres & dans celle d'Édimbourg, contient huit livres d'eau, ou quatre pintes de Paris.

CONGÉABLE, *adject.* Terme de Coutume, qui se dit d'un Domaine dans lequel le Seigneur est toujours libre de rentrer, en rendant les améliorations au Propriétaire qui le tient de lui.

CONGÉLATION, *sub. fém. lat.* Terme de Chymie & de Pharmacie. C'est le refroidissement des corps qu'on a mis en fusion par le feu, & qui se figent ou se congelent à l'air froid.

CONGÉNÉRE, *adject. lat.* qui se dit de ce qui est de même nature qu'un autre, ou qui concourt à la même fin.

CONGESTION, *sub. f.* Terme de Médecine, qui se dit d'un amas d'humeurs, qui se fait dans quelque partie solide du corps. La *Congestion phlegmoneuse*, est un amas de sang enflammé; & la *Congestion séreuse*, est formée par une collection de sérosité.

CONGIAIRE, *s. m.* Terme d'Antiquaire. Ce mot vient de *Conge*, en latin *Congius*, parce que les premiers présens que la République, & ensuite les Empereurs faisoient au Peuple Romain, consistoient en huile & en vin, qui se mesuroient par *Conges*. Les présens que l'on faisoit aux Soldats, s'appelloient *Donatifs*.

CONGLOBATION, *s. fém. lat.*, qui signifie l'action d'entasser, d'accumuler diverses choses les unes sur les autres. C'est aussi le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à réunir plusieurs argumens, plusieurs raisons, pour prouver une même chose.

CONGLUTINATION, *s. f. lat.* Jonction de deux ou de plusieurs corps, par le moyen de quelque substance visqueuse, qui les tient unis. *Conglutiné*, adj.

CONGRE, *s. m.* Excellent Poisson de Mer, que les François appellent souvent *Anguille de Mer*. Le *Congre* est, ou *blanc*, ou *noir*; le premier se pêche dans la haute Mer, & le second sur les bords du rivage : il a beaucoup de rapport avec l'Anguille d'eau douce : on le pêche en quantité en Bretagne, vers Quimper, & l'Été est la saison la plus favorable pour cette pêche : on en trouve aussi dans les Indes & au Brésil.

CONGRE, *s. m.* Serpent de la Mer d'Afrique, bariolé d'une maniere si singuliere, qu'on prendroit la marqueterie de sa peau pour autant d'armoiries. Le *Congre murene* tient plus de l'Anguille que du Serpent; il participe de l'un & de l'autre, sans être d'une de ces deux classes : on en rencontre dans le Brésil & aux Isles Moluques. Les Grenouilles sont leur nourriture apparente.

CONGRÈS, *s. m.* Assemblée pour traiter d'affaires. Ce mot latin n'est guere en usage que pour les Assemblées des Ambassadeurs & des autres Ministres des Princes. Il signifioit autrefois un infâme usage, qui consistoit à faire rendre par un mari, devant plusieurs témoins, le devoir conjugal à sa femme, pour se justifier contre une accusation d'impuissance.

CONGRU, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *convenable*. On dit quelquefois *un raisonnement congru*, pour dire *juste*, auquel il ne manque rien. La *Grace congrue* est une grace proportionnée à l'effet qu'elle doit produire, ou à la disposition de celui qui la reçoit. On appelle *Congruaires* les Curés à portion *congrues*, & *Congruistes*, ceux qui enseignent la *grace congrue*. Au reste, ce mot n'est guere en usage qu'en style Ecclésiastique, pour la *grace congrue*, & pour la *portion congrue* des Curés, qui est une somme assignée & fort modique, en quoi consiste tout le revenu de certaines Cures.

CONJECTURE, *sub. f. lat.* Maniere probable d'expliquer des choses incertaines, soit pour l'avenir, soit pour le présent. *Conjectural*, adject., signifie ce qui a l'air de *conjecture*.

CONILLE, *sub. m.* Terme de Galere. Nom qu'on donne à des espaces ménagés aux côtés d'une Galere.

CONJONCTION, *s. f. lat.* Terme d'Astronomie. C'est la rencontre de deux Planetes dans une ligne droite, par rapport à un certain point de la terre. On appelle *Conjonction apparente*, celle où la ligne qu'on supposeroit tirée par le centre de deux Planetes, ne passeroit pas par celui de la terre.

CONJONCTURE, *sub. f. lat.* Situation d'une affaire, ou rencontre de certains événemens dans le même point. Il y a d'heureuses & de malheureuses conjonctures.

CONJUGUER, *v. actif.* Terme de Grammaire, qui signifie réduire successivement un verbe à tous ses tems, pour la facilité d'apprendre une Langue. On dit, dans ce sens, la *Conjugaison des verbes.*

CONJURATION, *s. f. lat.* Projet, ou complot de plusieurs personnes liées par un puissant intérêt, pour commettre quelque mal qui blesse le Public. En Langage Ecclésiastique, on appelle *Conjurations*, des *Exorcismes*, ou des cérémonies pour chasser l'esprit malin & d'autres choses nuisibles. *Conjurer*, se dit dans les deux sens. Il signifie aussi *demander avec instance, presser de la maniere la plus forte.*

CONNÉTABLE, *s. mas.* Titre de Dignité fort considérable, qui ne subsiste plus en France. C'étoit d'abord, suivant la signification du mot latin, le *Grand-Écuyer*, ou le *Comte de l'Étable du Roi*; mais cette charge étant devenue militaire, le *Connétable* étoit, en France, comme Souverain, après le Roi, de tout ce qui appartenoit à la Guerre. Il avoit la garde de l'épée du Roi, dont il lui faisoit hommage lige, & un Tribunal nommé la *Connétablie*. La Dignité du *Connétable* fut supprimée, par Édit du Roi, en 1627. Dans l'Artillerie, on appelle *Connétables*, des Officiers subalternes, qui président à la distribution de la poudre, des boulets & de tout ce qui regarde le canon. Les Anglois appellent *Connétables* une sorte de Sergens, qui sont employés pour l'exécution des Loix.

CONNEXION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie la liaison ou l'enchaînement d'une ou de plusieurs choses avec d'autres.

CONNIFLE, *s. f.* Nom d'une espece de grand coquillage, fort commun sur la côte de l'Arcadie, & dont la chair est d'un excellent goût.

CONNIL ou CONNIN, ou CONIN, *sub. m.* Ces mots viennent du Flamand, *Conyn*, qui signifie *Lapin*. On fait des chapeaux de peaux de *Connil*. On dit aussi *Crieurs de peaux de Connin.*

CONNIVENCE, *sub. f.* Mot tiré du Latin. Il signifie l'approbation tacite d'une chose, la facilité avec laquelle on tolere ce qu'on n'ose point approuver.

CONNOISSEMENT, *s. m.* Terme de Commerce. Dans le Commerce de Mer, on donne ce nom à une reconnoissance, par écrit, que le Patron d'un navire donne aux Marchands, pour les marchandises dont on a composé sa cargaison.

CONNOISSEUR, *s. m.* Terme qui s'est introduit dans les Beaux-Arts, pour signifier celui qui juge de leurs productions avec une connoissance parfaite. On peut être *Connoisseur* sans être Artiste. On peut être *Amateur* sans être *Connoisseur.*

CONOÏDE, *s. m.* Terme géométrique. Il se dit d'un solide, ressemblant à un cône, & produit par la circonvolution d'une section conique autour de son axe. C'est aussi le nom d'une glande du troisieme ventricule du cerveau, qui se nomme autrement la *Glande pinéale*. *Conoïdal* est ce qui appartient au *Conoïde.*

CONQUE, *sub. f. lat.* Grande coquille, dont on distingue différentes familles, c'est-à-dire, différentes especes.

CONQUE, *subst. f. lat.* Nom d'une mesure des liquides, chez les Grecs. Il y avoit deux *Conques*, la *grande* & la *petite*. La grande égaloit l'*Oxibaphon*; la petite étoit égale au *Cyathe*. *Voy.* l'un & l'autre mot.

CONQUE-ANATIFERE, *s. f.* C'est-à-dire, *Coquille qui porte un Canard*: le nom de ce même coquillage est fondé sur un préjugé populaire, c'est qu'un Oiseau marin, plus gros que la Macreuse, se nourrit dans la *Conque-anatifere*: cette idée, quelqu'absurde qu'elle paroisse, a cependant quelque fondement; les Oiseaux de la Mer font leurs nids dans des Plantes marines & dans des amas de coquilles: prêts à pondre, ils bequetent le Pois-

son renfermé dans ces coquillages, l'obligent de sortir, & y substituent leurs œufs : quand les petits sont assez forts, ils rompent leur prison pour prendre leur essor ; & voilà l'origine de la fable populaire que les Naturalistes ont préconisée. Cette *Conque-anatifere* est connue en Bretagne, où on la pêche sous le nom de *Bernache*. *Voy.* *ce dernier mot.*

CONQUÊT, *s. m.* Terme de Pratique. Il s'emploie ordinairement au pluriel avec le mot *Acquêt* : les *Acquêts & les Conquêts*. *Conquêt* se dit de l'acquisition faite pendant le mariage, & la communauté des biens entre le mari & la femme : & l'*Acquêt*, s'entend des immeubles dont on devient Propriétaire autrement qu'à titre de succession directe ou collatérale, ou de donation en ligne directe.

CONSANGUINITÉ, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie le lien naturel des personnes d'un même sang, c'est-à-dire, des parens jusqu'à un certain degré. *Consanguin* ne se dit qu'au Palais, par opposition à *Utérin*.

CONSCIENTIEUX, *sub. mas. pl.* Nom de certains Hérétiques, qui ne connoissoient pour regle & pour Législateur que la *Conscience ;* cette erreur fut renouvellée dans le dix-septieme siécle par un Allemand, nommé *Mathias Knutzer*, qui, de cette erreur, passa à l'*Athéisme*.

CONSCRIPT, *adject. latin. Peres conscripts*. On donnoit ce nom aux Sénateurs Romains. Il signifie simplement, ceux dont les noms sont écrits dans le même Tableau ou le même Rôle. A l'Université de Paris, on appelle *Conscripteurs*, les Docteurs qui sont chargés, à la fin des délibérations, d'aller au Bureau pour examiner les avis & les vérifier.

CONSÉCRATION, *sub. f.* Terme latin. C'est la détermination d'une chose, ou d'une personne, à quelque usage religieux. Elle se fait ordinairement avec quelques cérémonies Ecclésiastiques.

CONSECTION, *s. fém. latin.* Mot peu usité, qui signifie *Coupure*, ou plutôt l'*action de mettre une chose en piéces*.

CONSÉCUTIF, *adj.* Mot qui exprime plus que *suivant*, parce qu'il se dit de plusieurs choses, ou de plusieurs espaces de tems, qui se suivent immédiatement. *Trois révérences consécutives. Trois jours consécutifs. Consécutivement* se dit dans le même sens.

CONSÉCUTION, *s. fém. lat.* En termes d'Astronomie, *Mois de consécution* signifie, l'espace de tems entre deux conjonctions de la Lune avec le Soleil. Il se nomme aussi *Synodique & de Progression*. Cet espace est de vingt-neuf jours & demi.

CONSENTES, *sub. mas. pl.* Nom qu'on donnoit aux Dieux & aux Déesses du premier ordre. Ils étoient douze, savoir : *Jupiter*, *Neptune*, *Mars*, *Apollon*, *Mercure*, *Vulcain*, *Junon*, *Vesta*, *Minerve*, *Vénus*, *Diane* & *Cérès*. Ces douze Divinités présidoient aux douze mois de l'année. Chacune avoit un mois qui lui étoit assigné ; & leurs douze Statues, enrichies d'or, étoient élevées dans la grande place de Rome. On appelloit leurs Fêtes *Consentes*.

CONSÉQUENCE, *s. f. lat.* Ce qui suit de quelque chose, ou ce qui en résulte, dans l'ordre naturel du raisonnement, ou de la conduite. On l'emploie aussi dans le même sens qu'*importance*. *Un homme*, *une affaire de conséquence*. Un *esprit conséquent* signifie *un esprit juste*, *qui raisonne bien*.

CONSERVATEUR, *sub. mas. lat.* Titre d'Office, dans quelques Universités, & dans d'autres Corps, dont les fonctions consistent à veiller au maintien des Droits & des Privileges.

CONSERVATOIRE, *s. mas.* Nom qu'on donne, en Italie, aux Maisons où l'on enferme des femmes, pour les préserver de la débauche.

CONSERVE, *s. f.* Fleurs, herbes, racines, &c. que l'on confit au sucre, pour leur faire conserver plus longtems leur vertu. Il y a des *Conserves liquides* & des *Conserves seches*. On appelle aussi *Conserves*, certaines lunettes qui facilitent la vue, sans grossir beaucoup les objets. En termes de Mer, *aller de conserve*, signifie aller de compagnie. Un *vaisseau de conserve* est celui qui sert d'escorte à d'autres vaisseaux. *Conserver un vaisseau*, se dit pour *le suivre*. En termes de Fortifications, les *Conserves*, ou les *Contregardes*, sont des piéces plus longues & moins larges que les demi-lunes, qui couvrent les bastions, entre le fossé & la contrescarpe.

CONSIDENCE, *s. fém. lat.* Terme de Physique, qui signifie, dans les

corps fluides, l'abaissement des parties que leur agitation faisoit élever au-dessus des autres.

CONSIDÉRATION, *s. f. lat.* qui signifie proprement *réflexion particuliere qu'on fait sur une chose, observation continuée.* Il se prend aussi pour *égard, estime* & *sentiment particulier, par lequel on distingue quelqu'un.* Mais, dans ce sens, il marque une sorte de supériorité. On écrit à un inférieur, pour lequel on a de l'estime, qu'on *est avec considération, avec une parfaite considération, son très-humble*, &c. *Considérer*, pris dans le même sens, ne se dit aussi qu'en parlant d'un inférieur.

CONSIGNER, *v. act.* Déposer quelque chose entre les mains d'autrui, ou quelqu'un sous la garde d'un autre, avec quelques formalités qui assurent le dépôt. On dit, dans ce sens, *consignation.* En termes de Guerre, *consigner* signifie donner quelque ordre aux Sentinelles, ou leur donner le mot du guet; ce qui se nomme la *consigne.*

CONSISTANCE, *s. fém.* Ce mot a divers usages. Dans le sens moral, il signifie une certaine liaison de choses. On dit, *un discours, une conduite, un caractere sans consistance.* Dans le sens physique, il signifie l'*épaississement* de quelque liquide, dont les parties acquierent de l'immobilité en se serrant & se liant les unes aux autres, ou la fermeté qu'on donne à des parties solides pour se soutenir entr'elles.

CONSISTOIRE, *sub. m. lat.* Nom de la principale Cour ou Tribunal de Rome, qui se tient avec beaucoup de solemnité & de splendeur. Là, Sa Sainteté, en habits pontificaux, assis dans un fauteuil d'or, sur un trône couvert d'écarlate, préside aux Cardinaux, entre lesquels ceux qui sont Évêques & Prêtres sont assis à sa droite, & les Diacres à sa gauche. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de Rote & autres Officiers, se placent sur les degrés du trône, &c. C'est-là qu'on plaide les causes devant le Pape. Il y a un Consistoire secret, qui se tient dans une chambre particuliere, où le trône du Pape n'est élevé que de deux degrés. Les Cardinaux seuls y sont admis, & l'on recueille leurs suffrages à chaque débat. Les Bulles pour les Évêchés & les Abbayes ne s'accordent qu'après avoir été proclamées dans ce Consistoire. Parmi les Protestans, on appelle aussi *Consistoire*, un Conseil ou une Assemblée, qui est composé des Ministres & des Anciens de leurs Églises.

CONSOLE, *s. f.* Terme d'Architecture. C'est une piéce en saillie, qui sert à porter des vases, des figures, &c. ou à soutenir une corniche. Il y en a différentes especes.

CONSOLIDATION, *sub. f.* Mot formé du Latin, pour signifier la guérison des blessures, des fractures, & de tous les maux des parties solides du corps, qui demandent d'être raffermies.

CONSOLIDE ou CONSOUDE, *s. mas.* Plante dont on distingue plusieurs especes, qui ont leurs propriétés particulieres en Médecine. La *grande* est bonne pour le crachement de sang, & nettoie la poitrine. Celle qu'on appelle *Consolide Royale*, & qui croît dans les bleds en petites branches, comme la Nielle, avec de petites fleurs assez semblables à la Violette, est bonne pour les maux d'yeux, & pour toutes sortes d'inflammations.

CONSOMMER, *v. act.* On ne prononce qu'une *m.* Il ne faut pas confondre *consommer* avec *consumer.* Le premier signifie *perfectionner* & *accomplir*, c'est le *consummare* des Latins; l'autre exprime l'*action de détruire* & *d'abolir*, & répond à *consumere.* Tous les jours pourtant on les confond. On dit *consommer le Mariage, une vertu consommée*, &c.

CONSOMPTIF, *adj. latin.* Terme de Médecine, qui se dit des remedes qui ont la force de consumer les humeurs, ou les chairs, tels que les pierres à cautere, l'eau phlagédémique, &c. *Consomptif* est aussi substantif dans le même sens.

CONSOMPTION, *s. f. latin.* Maladie de langueur, qui est particuliérement commune en Angleterre, & qui devient mortelle par le desséchement entier de l'humide radical.

CONSONNANCE, *s. f. lat.* Rapport de certains sons, qui les rend fort agréables, lorsqu'ils se font entendre ensemble. Les Musiciens distinguent les *Consonnances parfaites*, telles que *l'octave* & *la quinte*; & les *imparfaites*, qui sont *la tierce* & *la sixte.* Les Poëtes appliquent aussi le nom de *Consonnance* à la rime.

CONSOUDE. *Voy.* CONSOLIDE.

CONSPIRATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie le projet, ou le complot de plusieurs personnes, pour exécuter une même entreprise.

CONSPUER, *v. act. latin.* Ce mot, qui signifie proprement *couvrir de crachats*, s'emploie, dans le langage familier, pour *mépriser*, *siffler*, *moquer*. *Conspué*, c'est-à-dire, *couvert d'opprobre*.

CONSTANT, *adj. lat.* En termes de Géométrie & d'Algébre, on appelle *quantités constantes*, celles qui demeurent toujours les mêmes, tandis que d'autres croissent ou décroissent toujours.

CONSTATER, *v. act. lat.*, qui ne se dit que des faits. *Constater un fait*, c'est le rendre *constant*, *certain*, le vérifier par des expériences, ou des raisonnemens.

CONSTELLATION, *subst. f. lat.* Amas d'un certain nombre d'étoiles, qui paroissent représenter ensemble quelque figure particuliere, & que les Astronomes ont distinguées par différens noms. Le Ciel, suivant la division des Anciens, contient quarante-huit *Constellations*, composées de mille vingt-deux étoiles visibles. De ce nombre sont les douze signes du Zodiaque. Les observations modernes ont fait découvrir douze autres *Constellations*, vers le Pôle Antarctique.

CONSTELLÉ, *adj. lat.*, qui se dit de ce qui a été fait, ou fabriqué sous une *Constellation*, ou de ce qui en porte la marque, qui lui a fait quelquefois attribuer certaines vertus.

CONSTERNATION, *sub. f. lat.* Surprise, accompagnée de crainte ou d'horreur, qui abat le courage & les forces.

CONSTIPATION, *s. f. lat.* Terme de Médecine, qui signifie resserrement de ventre, difficulté d'aller à la selle. *Constipé* est l'adjectif. Dans le figuré burlesque, un *air constipé* se dit pour un *air contraint*, *embarrassé*. On dit quelquefois aussi, *vous me constipez*, pour dire, *vous m'embarrassez ; vous me mettez-mal à mon aise*.

CONSTITUTION, *s. f. lat.* Nature d'une chose, maniere propre dont elle est formée. Ce mot a particuliérement deux usages, l'un pour signifier le tempérament du corps ; l'autre pour exprimer quelque Loi fondamentale, soit ecclésiastique, ou civile, soit générale, ou particuliere. Les *Constitutions des Papes* sont distinguées par un nom qui est le premier mot du texte.

CONSTRICTION, *s. f. lat.* Terme de Physique, qui signifie le resserrement des parties d'un corps. De-là vient leur condensation. *Constringent* signifie, qui a la vertu de resserrer.

CONSTRUCTION, *s. f. lat.* Disposition des mots, dans le langage & le style, suivant les regles de la Grammaire. On dit aussi la *construction d'un édifice*, la *construction du corps humain*, & de tout ce qui est composé de parties régulieres.

CONSUALES, *s. f. pl. lat.* Nom de certaines Fêtes Romaines, qu'on célébroit sur-tout par les jeux du Cirque, en l'honneur de *Consus*, Dieu du *bon conseil* ; elles se célébroient le sixieme Août. Pendant ces Fêtes, on ne faisoit travailler ni les Chevaux ni les Ânes, qu'on couronnoit de fleurs.

CONSUBSTANTIEL, *adject. lat.* Ce qui est d'une même nature, ou d'une même substance. Les trois Personnes de la Sainte-Trinité sont *consubstantielles* entr'elles. On dit, dans le même sens, *consubstantialité*.

CONSUL, *s. m. lat.* Nom du premier Magistrat de l'ancienne Rome. Les Romains élisoient tous les ans deux Consuls, qui étoient Chefs du Sénat, Généraux des armées, & Juges suprêmes de tous les différens entre les Citoyens. Cette Dignité fut abolie, en 541, par l'Empereur *Justinien*. Elle avoit commencé à Rome, après l'expulsion des Rois, l'an 244 de la fondation de cette Ville. Ceux qui avoient été Consuls, étoient nommés *Consulaires*. Le nom de *Consul* s'est conservé dans quelques Villes de la France méridionale, pour signifier *Échevin*. On appelle aussi *Consul* un Officier revêtu d'une commission du Roi, dans les Villes Étrangeres de Commerce, sur-tout aux Échelles du Levant. Les *Consuls*, à Paris, sont un Tribunal érigé par *Charles IX* en 1563, dont les Juges, qui portent ce nom, s'élisent entre les Marchands, pour connoître de toutes les affaires de Négoce.

CONSULTAT, *s. m.* Conseil qui se tient tous les Vendredis, en Espagne, où l'on rend compte au Roi

de ce qui s'est passé dans les différens Conseils, pendant la semaine.

CONSULTATION, *sub. f. lat.* Ce mot, qui signifie l'*action de consulter*, se dit particuliérement des assemblées qu'un certain nombre d'Avocats ou de Médecins, ou de Théologiens tiennent ensemble, pour délibérer sur les cas qui regardent leur profession. Leur résolution se nomme de même.

CONSULTEUR DU S. OFFICE. Nom qu'on donne aux Théologiens que le Pape commet pour examiner les Livres, ou les Propositions qui lui sont déférées, ou pour donner leur avis sur des matieres qui regardent la Foi ou la Discipline.

CONTACT, *sub. m.* Proximité de deux corps qui se touchent. Ce mot est purement Latin.

CONTAGION, *s. f. lat.* Infection dangereuse, qui se répand des choses corrompues aux choses saines, & par laquelle la corruption se communique. *Il y a beaucoup de maladies contagieuses.*

CONTANT, *s. m.* Partie du vaisseau, qui est au-dessus de l'enceinte qu'on nomme *Cordon.*

CONTE, *s. f.*, qui ne signifie que *récit de choses badines*, ou *fabuleuses*; quoique *conter* & *raconter* se disent des choses vraies & sérieuses.

CONTEMPLATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie une profonde application de l'esprit à quelque objet, sur-tout aux objets purement intellectuels. Dans la vie spirituelle, on l'applique aux méditations relevées, qui vont jusqu'à rompre toute communication de l'esprit & du corps avec les choses sensibles. La *vie contemplative* est opposée, dans le même langage, à la *vie active.*

CONTEMPORAIN, *adj. lat.* Celui qui vit, ou qui a vécu, du même tems qu'un autre.

CONTEMPTEUR, *s. m. lat.*, qui signifie *celui qui méprise, qui a l'esprit méprisant.* On ne l'emploie guere que dans le style noble, & toujours avec un régime. *Contempteur de l'antiquité.*

CONTENS, *s. m.* Vieux mot, qui vient du Latin *contentio*, & qui signifioit anciennement *différent* ou *procès.*

CONTENTION, *subst. f. lat.* Effort qu'on fait pour exécuter quelque chose, ou pour parvenir à quelque but. Il se dit aussi pour *dispute vive.* On dit, dans ce dernier sens, *discours contentieux, procès contentieux.*

CONTESTATION, *s. f. lat. Dispute, opposition de sentimens.* On dit, dans le même sens, *contester, contestable, incontestable.*

CONTEXTE, *adj.* Terme de Palais, qui se dit des témoins qui ne se contredisent pas.

CONTEXTURE, *s. f. lat.* Liaison de plusieurs parties, soit dans les choses, soit dans le discours & les écrits.

CONTIGNATION, *s. f. lat.* Assemblage des piéces, qui servent à rendre quelque chose stable, sur-tout en matiere d'édifices. Ce mot, quoiqu'un peu dur, est employé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences.*

CONTIGUITÉ, *s. f. lat.* Voisinage de deux ou de plusieurs corps distincts, dont chacun touche à un autre. *Contigu*, adjectif, se dit dans le même sens.

CONTINENCE, *sub. f. lat.* Privation habituelle des plaisirs des sens, sur-tout de ceux qui blessent la chasteté.

CONTINENT, *s. m.* Grand espace de terre, qui n'est coupé par aucune Mer. Le Globe terrestre est divisé en deux *Continens*; le premier autrement nommé *le vieux Continent*, comprend l'*Europe*, l'*Asie* & l'*Afrique*; le second, qu'on appelle *le Nouveau*, est composé de l'*Amérique méridionale* & *septentrionale.* On nomme aussi le premier, *Supérieur* & *Oriental*, parce que, dans l'opinion vulgaire, il occupe la partie supérieure du Globe, & qu'il est placé, dans le Mappemonde, à l'orient du premier Méridien.

CONTINGENT, *adj. lat.* Terme de Philosophie, qui se dit de ce qui est futur & qui paroît dépendre du hasard, parce que l'ignorance humaine ne pénetre pas l'enchaînement des causes. Ce mot devient substantif, pour signifier la partie qui tombe à quelqu'un, dans la division de quelque chose. Dans les guerres de l'Empire, chaque Membre du Corps Germanique fournit son *Contingent.*

CONTINUITÉ, *s. f. lat.* Suite de parties liées l'une à l'autre, ou qui se pressent entr'elles. En termes de Chirurgie, on appelle *Solution de continuité*, une ouverture dans les chairs, qui interrompt leur suite & leur liai-

son. En termes de Théâtres, la *continuité d'action*, qui en est une des principales regles, consiste dans un progrès non interrompu de l'action principale, vers le dénouement, pour soutenir constamment l'intérêt.

CONTOUR, *s. m.* Extrêmité d'une figure, ou ligne qui la borde. *Contourner*, en termes de Peinture, signifie marquer avec des traits & des lignes les contours d'une figure, pour premier fondement du dessin. En termes de Blason, *contourné* se dit des Animaux qui ont la tête tournée vers la gauche de l'Écu. En termes de Médailles, un médaillon *contourné* est celui qui est frappé en creux, avec un cercle relevé autour des bords, & dont les figures ont aussi moins de relief que celles des autres.

CONTOURNIATE, *s. m.* Terme d'Antiquaire, pour signifier un médaillon frappé avec un certain enfoncement qui regne autour.

CONTRACTATION, *s. f.* Nom d'un Tribunal réciproque en forme de Jurisdiction Consulaire, existant entre une Société de Négocians de Nantes & de Bilbao.

CONTRACTER, *v. act. lat.*, qui a différentes significations. *Contracter un engagement*, se dit pour *s'engager, former un engagement*. *Contracter une habitude*, c'est la prendre par degrés. *Ce froid contracte les Liqueurs*, c'est-à-dire, *les resserre*, *les condense*. *Contractuel*, adjectif, se dit de ce qui se fait par contrat.

CONTRACTION, *sub. fém. lat.* Terme de Chirurgie, qui marque l'action d'un nerf qui se retire. Ce mot se dit aussi du retranchement ou réduction de deux syllabes en une. *Contract*, adjectif, se dit de celui qui abrége quelques syllabes.

CONTRADICTOIRE, *adject.* En termes de Palais, un *jugement contradictoire* est celui qui se porte en présence des deux parties.

CONTR'AMIRAL, *sub. m.* Titre d'Office dans la Marine d'Angleterre & de Hollande. C'est le troisieme rang dans la Marine. Le *Contr'Amiral* commande l'arriere-garde, ou la troisieme division d'une flotte. Son pavillon est blanc, & s'arbore au mât d'artimon.

CONTRACT-MOHATRA, *s. m.* Nom que les Casuistes donnent au gain illicite des Marchands, qui vendent leurs Marchandises à plus haut prix qu'elles ne valent, pour les faire racheter ensuite par des personnes interposées à plus bas prix qu'ils ne les ont vendues. C'est proprement l'accord tacite, ou exprimé, du Marchand & de l'acheteur, auquel on donne ce nom.

CONTRASTE, *s. m.* Opposition de deux choses, dont l'une sert à faire remarquer l'autre. Ce mot, en Peinture, signifie la variété qui doit être dans les actions, les attitudes & les coloris des figures; d'où résulte plus de force, plus d'agrément & plus de jour. On dit, dans ce sens, *contraster*. *Une figure bien contrastée*, *un beau contraste*.

CONTRAVENTION, *sub. fémin. lat.* Action de celui qui contrevient à quelque chose, qui ne satisfait pas à son devoir, à sa parole, aux Loix, aux Coutumes, &c.

CONTRAYERVE, *sub. f.* Petite racine aromatique, qui croit au Pérou, & qui passe, suivant la signification du mot Espagnol, pour un excellent préservatif contre toutes sortes de venins, sur-tout contre la petite-vérole. Les Anglois en tirent une espece de la Virginie, & l'appellent *Viperine Virginienne*.

CONTREBANDE, *sub. f.* Terme formé apparemment de *Ban*, qui signifie *Loi* ou *Défense*, & de *contre*. Il se dit du Commerce de certaines Marchandises qui sont défendues par les Loix du Prince. En termes de Blason, *contrebandé* se dit d'une piéce dont les bandes sont opposées; comme on dit *contrebarré*, lorsque les barres sont en opposition.

CONTREBARRE, *s. f.* Terme de Blason, qui se dit d'une barre divisée en deux demi-barres, dont l'une est de *métal* & l'autre de *couleur*. Un Écu *contrebarré*, c'est-à-dire, qui a une ou plusieurs *contrebarres*.

CONTRE-BAS, *adverbe.* Terme d'Art. En Maçonnerie, il signifie *du bas en haut*, comme *contre-haut* signifie *du haut en bas*.

CONTREBIAIS, *s. m.* Quelques bons Écrivains ont employé ce mot, pour signifier une maniere de placer les choses, opposée à la maniere naturelle. À *contrebiais* offre à-peu-près le même sens qu'*à rebours*.

CONTRE-BOUTER, *v. act.* Terme d'Architecture, qui a le même sens qu'*arebouter*.

CONTRE-BRODÉ, *sub. m.* Nom que l'on donne à certains grains de gros verre enfilés comme des Chapelets, qui se fabriquent en grande quantité à Venise. Le fond de ces grains est blanc ou noir, chargé de lignes de diverses couleurs. Les Négres se servent de *contre-brodé* pour faire des ceintures à plusieurs rangs, que les jeunes gens mettent sur leurs reins; ce qui leur tient lieu d'habillement jusqu'à un certain âge.

CONTRE-CART, *sub. m.* Terme de Blason. Ce sont les parties d'un Écu *contr'écartellé*, c'est-à-dire, d'un Écu qui est réécartelé dans quelque quartier de son écartelure.

CONTRE-CŒUR, *sub. mas.* Nom qu'on donne également & à la plaque de fer, qui est au milieu d'une cheminée, & à la partie de la cheminée, qui est entre les deux jambes, depuis l'âtre jusqu'au tuyau. Cette partie doit être de brique.

CONTRE-COTÉ, CONTRE-COMPONÉ, CONTRE-FASCÉ, CONTRE-FLEURÉ, CONTRE-VAIRÉ, &c., sont des termes de Blason, qui signifient presque tous de l'opposition dans les piéces, pour lesquelles on peut consulter les noms simples.

CONTRE-COUP, *s. m.* On donne ce nom à une fente, ou fêlure de crâne, qui se fait dans la partie opposée à celle qui a reçu immédiatement un coup. Les Chirurgiens la nomment *contrefente*, & donnent le nom de *fissure* à la fistule de la partie frappée. Quelques Médecins modernes soutiennent que cet accident est impossible.

CONTRE-DANSE, *s. fém.* Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie une sorte de danse gaie & vive, où plusieurs personnes figurent ensemble, en faisant les mêmes mouvemens, chacun de leur côté. Le mot Anglois est *Country-danse*, & signifie *Danse de Campagne* ou *de Village*.

CONTR'ÉPREUVE, *sub. fém.* Les Graveurs donnent ce nom à une Estampe tirée sur une épreuve fraîchement sortie de la presse, & qui sert à donner l'Estampe du même sens que le dessin. Elle sert aussi à faire connoître si la Planche demande d'être retouchée.

CONTR'ESTANBORD, *sub. mas.* Piéce courbe & triangulaire d'un vaisseau, par laquelle l'estambord est lié sur la quille, comme la *contr'estrave* lie la quille & l'estrave.

CONTREFACTION, *s. f.*, formé de *Contrefaire*, pour signifier particuliérement la réimpression furtive d'un Livre, par un autre Libraire que celui qui est en possession du Privilége. L'action de *contrefaire* se nomme ordinairement *contrefaçon*.

CONTRE-FANONS, *s. m.* Cordes de Mer, qui se nomment aussi *Cargueboulines*.

CONTRE-FENTE, *sub. f.* Voyez CONTRE-COUP.

CONTRE-FORTS, *sub. m.* Terme de Fortifications. Ce sont des parties de muraille, qui s'élevent au-dessus du corps du mur, à certaine distance les unes des autres.

CONTRE-FRUIT, *s. mas.* Terme d'Architecture, opposé à *fruit*, qui est une petite diminution de bas en haut d'un mur. On donne quelquefois du *contre-fruit* aux murs de face & aux encoignures, afin qu'ils résistent mieux à la charge.

CONTRE-FUGUE, *s. f.* Terme de Musique. C'est une fugue à contresens, ou qui se fait par des progrès contraires à la fugue naturelle.

CONTRE-GAGE, *s. m.* Ce qu'on donne à un Créancier, pour sûreté de ce qu'on lui doit.

CONTRE-GARDES, *s. f.* Terme de Fortifications. *Voy.* CONSERVES.

CONTRE-HACHER, *v. n.* Terme de Dessin. C'est passer quarrément & diagonalement des ombres & des teintes par les lignes où l'on en a déja fait, pour rendre ces ombres & ces teintes plus fortes.

CONTRE-HÂTIER, *sub. m.* Nom d'un grand *Chenet* de cuisine à plusieurs étages, sur lesquels on peut mettre plusieurs broches.

CONTRE-HISSANT, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des deux Animaux adossés, dont la tête & les pieds de devant sortent d'une piéce de l'Écu.

CONTRE-JAUGER, *v. act.* Terme de Charpentier, qui signifie mesurer les assemblages de charpente.

CONTRE-JUMELLES, *s. f.* Nom qu'on donne aux grands pavés qui se joignent deux à deux, au milieu du pavé des rues.

CONTRE-LATTES, *s. f.* Tringles de bois, qui se mettent de haut en

bas, entre les chevrons d'un toit, pour soutenir les lattes. *Contre-latter* signifie revêtir une cloison de lattes, de deux côtés. Le *Contre-lattoir* est un outil des Couvreurs, pour soutenir les lattes en les clouant.

CONTRE-LETTRES, *s. f.* Terme de Palais, qui signifie des Actes par lesquels on déroge, ou l'on ajoute, aux clauses d'un contrat de Mariage. Elles sont nulles, lorsqu'elles sont faites hors de la présence des parens qui ont assisté au contrat en qualité de témoins.

CONTRE-LIGNE, *s. f.* Terme de Fortifications, qui a le même sens que *Contrevallation*. C'est un fossé, bordé d'un parapet, qui couvre les assiégeans du côté de la place.

CONTRE-MAÎTRE, *sub. m.* Nom d'un Officier de vaisseau, qui a l'inspection des agrets & d'une partie de la manœuvre, sous l'autorité du Patron, dont il est l'aide. On lui donne aussi le nom de Bosseman.

CONTRE-MARQUÉ, *adj.* Terme de Manége. *Un Cheval contre-marqué* est celui qui porte, dans le creux de la dent, une fausse marque, faite exprès pour déguiser son âge.

CONTRE-MINE, *s. m.* Terme de Guerre. C'est un puits qu'on fait pendant un siége, avec des rameaux qu'on étend de plusieurs côtés, jusqu'à ce qu'on entende le travail du Mineur, & qu'on évente la mine.

CONTRE-MONT, *adv.* Vieux mot, mais dont l'usage se conserve, pour signifier *à rebours*, *à contre-sens*. Des graines plantées *contre-mont*, c'est-à-dire, la racine en haut & la tige en bas. *Contreval* est le contraire.

CONTR'ONGLE, *s. m.* Terme de chasse, qui signifie *à rebours*, lorsqu'on a mal jugé des allures d'un Cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-PARTIE, *s. f.* La *Contre-partie* d'un compte est le registre du Contrôleur, sur lequel toutes les parties du compte sont enregistrées. En termes de Musique, c'est une partie de composition opposée à l'autre, comme la Basse au Dessus.

CONTRE-PASSANT, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Animaux, dont l'un passe d'un côté, l'autre de l'autre.

CONTRE-PASSATION, *sub. f.* En style de Commerce, la *Contre passation d'ordre* se fait lorsqu'un ordre, passé au dos d'une lettre-de-change passée en faveur de quelqu'un, est changé par celui qui reçoit la lettre, en un autre ordre en faveur de celui de qui il la reçoit.

CONTRE-PETTER, *v. act.* Vieux mot, qui a signifié *contrefaire*, être le singe de quelqu'un. Il ne s'est conservé que *contre-petterie*, qui est le nom d'une figure badine, ou d'un jeu de mots, par lequel, en transposant quelques lettres, on leur fait signifier une chose toute différente de leur véritable sens. On en trouve divers exemples dans les *Bigarrures des accords*, la plupart indécens. *Une femme folle à la Messe*. Transposez l'*f* de folle à la place de l'*m* de Messe, & réciproquement l'*m* à la place de l'*f*. C'est une *contre-petterie*.

CONTRE-POINÇON, *s. f.* Outil de fer, & de forme ronde, qui sert aux Serruriers, pour contre-percer les trous & river les piéces. Si les trous sont quarrés, le contre-poinçon doit l'être aussi.

CONTRE-POINT, *s. m.* En termes de Musique, on distingue le *Contre-point simple* & le *figuré*. L'un & l'autre est une Basse qui répond au Dessus; mais dans le premier, la Basse répond note pour note au Dessus, & n'est qu'un faux-bourdon; au lieu que dans l'autre, elle roule sur plusieurs notes, ce qui fait une Musique plus pleine.

CONTRE-POSEUR, *s. m.* Terme d'Art. C'est le nom d'un Ouvrier qui aide au *Poseur de pierres*, c'est-à-dire, à celui qui les reçoit de la grue, pour les placer en alignement.

CONTRE-QUEUE D'ARONDE, *s. f.* Terme de Fortification. C'est une piéce de dehors, ou un ravelin en tenaille simple, mais moins large vers la campagne, que vers sa gorge.

CONTRE-QUILLE ou CARLINGUE, *s. f.* Piéce de bois d'un vaisseau, la plus longue & la plus grosse du fond de calle, & qui lie les varangues avec la quille.

CONTRE-RETABLE, *subst. m.* Terme d'Architecture d'Église. C'est le fond du lambris où l'on place un tableau sur l'Autel, & contre lequel le Tabernacle & ses gradins sont adossés.

CONTRESCARPE, *s. f.* Terme de Fortification. C'est le talus qui sou-

tient la terre du chemin couvert. On comprend quelquefois, sous ce nom, le chemin couvert & les glacis.

CONTRE-TEMS, *sub. m.* Action, ou événement, qui ne convient point aux circonstances. En termes de Danseur, c'est un pas figuré qui entre dans la composition de quantité de danses. En termes de Manége, c'est une interruption de la cadence d'un Cheval. En termes d'Escrime, c'est une faute de deux combattans, qui s'allongeant en même tems, se portent le coup fourré, également funeste à l'un & à l'autre. Tout tems faux, dans le même Art, est un *Contre-tems.*

CONTRE-TIRER, *v. actif.* Terme de Peinture, qui signifie prendre les mêmes traits d'un Tableau, ou d'un simple Dessin.

CONTREVALLATION, *subst. f.* *Voyez* CONTRE-LIGNE.

CONTRE-VÉRITÉ, *sub. f.* Satyre en prose ou en vers, où l'on se moque de quelqu'un, en lui attribuant des qualités qu'il n'a visiblement pas.

CONTRIBUTION, *subst. f. lat.* Somme d'argent qu'une Ville prise, ou un Pays ouvert, paie à l'ennemi, pour se garantir de l'incendie & du pillage. Les contributions se paient quelquefois en vivres & en fourrage.

CONTRITION, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Brisement.* On l'emploie pour signifier cette douleur vive & sincere d'avoir offensé Dieu, qui vient moins de la crainte du châtiment, que d'un sentiment d'amour & de reconnoissance.

CONTRÔLEUR, *s. m.* Titre d'Office, qui consiste à tenir des comptes, pour prévenir les abus dans le maniement des deniers publics, ou particuliers. En France, chez les Princes du Sang, les Maîtres-d'Hôtel se nomment *Contrôleurs.*

CONTROLLE, *sub. f.* Nom d'une certaine étoffe, qui se fabrique en Angleterre, & qui ressemble à l'étamine.

CONTROVERSE, *sub. f.* Dispute entre deux parties qui soutiennent des principes opposés. On applique particuliérement ce terme aux disputes de Religion. *Prêcher la controverse*, c'est attaquer une fausse créance, pour établir celle qu'on croit vraie. *Controversiste*, s. m. qui fait, ou qui prêche la *controverse.*

CONTROUVÉ, *adject.* Ce qui est inventé, feint, employé avec art, quoique sans vérité, & pour faire illusion.

CONTUMAX, *adj.* Mot purement latin, qui signifie *obstiné*, *réfractaire avec obstination.* Il se dit, en termes Ecclésiastiques, de celui qui refuse d'obéir aux Ordonnances de l'Église, malgré les *Monitions* & la menace de censure. *Contumace*, qui en est le substantif, signifie *opiniâtreté. Jugé par contumace*, c'est-à-dire, *après avoir manqué à ce qui étoit ordonné.*

CONTUNDANT, *adj.* Terme de Chirurgie, tiré du Latin. On juge par la vue d'une blessure, si elle a été faite avec un instrument *contundant*, c'est-à dire, qui ne perce ni ne coupe, tel qu'une barre de fer, ou un bâton.

CONVENANCE, *s. f. lat.* Ce mot signifioit autrefois *accord*, *convention*, & se disoit aussi pour *promesse*, *pacte.* *Convenancer une fille*, signifioit *la fiancer.* Aujourd'hui *convenance* signifie le rapport des choses qui se conviennent entr'elles. *Convenance d'humeurs*, *d'inclinations.* Quelques-uns disent aussi, *ce qui est de convenance*, pour dire *ce qui est convenable*, *à propos.* *Convenant* est en usage dans quelques Pays étrangers, tels que l'Écosse & la Suisse, pour signifier *convention*, ou *paction.* Le *Convenant de 1638 est une célebre époque en Écosse.*

CONVENIR, *verbe n. latin*, qui a différentes significations. Il s'emploie, pour *tomber d'accord*, *j'en conviens;* pour *prendre une résolution* de concert avec quelqu'un. *Nous convînmes*, &c.; pour *être convenable*, cela *me convient*, &c. *Convenu*, adjectif, se dit quelquefois passivement pour *arrêté*, *fixé*, *déterminé.* Une chose certaine, *convenue* entre toutes les parties.

CONVENTICULE, *s. masc.* Assemblée secrete & illicite pour faire quelque brigue, ou pour autre chose.

CONVENTION, *sub. f. Argent de Convention.* Nom que l'on donne aux monnoies d'argent ou autres qui ont cours dans presque tous les petits États souverains d'Allemagne, où les Princes sont convenus entre eux d'admettre la monnoie de l'un l'autre, battue à leur coin, mais ayant la même valeur intrinseque, afin de faciliter le commerce & ôter tout embarras auquel les Étrangers seroient continuellement exposés.

CONVERGENT, *adj. lat.* Terme d'Optique. Il se dit de deux rayons de lumiere, qui, tendant vers le même point, cherchent en quelque sorte à se rencontrer. Il est opposé à *divergent*. *Convergence* est le substantif.

CONVERS, *s. m. lat.* Terme Monastique, qui est le nom d'une sorte de Religieux qui ne sont reçus que pour avoir soin des choses temporelles de l'Ordre, ou pour rendre des services méchaniques. Ils sont sans étude, & par conséquent exclus des Ordres sacrés.

CONVERSION, *s. fém. lat.*, qui signifie *changement*. En matiere de Religion, il se dit du changement qui rappelle un Chrétien à la vérité de la Morale, dans sa conduite, ou à celle du Dogme, dans ses opinions. En Logique, il signifie le changement qu'on fait des propositions, en faisant du sujet l'attribut, & de l'attribut le sujet. En langage militaire, on appelle *quart de conversion*, un des principaux mouvemens de l'exercice.

CONVERSO, *sub. mas.* Partie du tillac où l'on s'assemble pour se visiter & s'entretenir sur un vaisseau. Ce mot est tiré du Portugais.

CONVEXITÉ, *s. f. latin.* Face extérieure de tout ce qui est de forme globulaire. *Convexe*, adjectif, est opposé à *concave*.

CONVICTION, *s. fém. lat.* Nécessité où l'on met quelqu'un, par des preuves, de reconnoître la vérité qu'on lui présente. Ce mot est le substantif de *convaincre*. La *conviction d'un coupable ou d'un incrédule*.

CONVOCATION, *s. f. lat.* Avis qu'on donne, pour former une assemblée. *La convocation d'un Concile, d'un Parlement*, &c. On convoquoit autrefois les États-Généraux du Royaume.

CONVOI, *s. m.* Amas de plusieurs choses qui se transportent d'un lieu à un autre. *Un convoi de vivres & de munitions*. On donne aussi ce nom aux marches solemnelles qui se font dans certaines occasions. L'assemblée, qui conduit un mort à la sépulture, se nomme le *Convoi funebre*. *Convoi* se dit aussi d'une escorte sur mer & sur terre, pour la sûreté du voyage.

CONVOI DE BOURDEAUX. Célebre Bureau du Roi, établi à Bourdeaux, pour la perception des droits qui se levent, par Mer seulement, sur six ou sept sortes de marchandises, telles que les *Vins*, les *Eaux-de Vie*, les *Prunes*, &c. Le seul produit des Prunes du Pays monte à des sommes incroyables.

CONVOITISE, *s. f.* Vieux mot, qui signifie *désirs sensuels*, ou *désir de tout ce qui est contraire aux Loix de l'Évangile*. Il n'est en usage que dans le langage de la Religion.

CONVOLER, *v. latin.* Mot borné à l'état du Mariage, qui signifie, l'*embrasser avec ardeur & avec goût*. On dit qu'*une femme a convolé*, qu'elle ne sera pas long-tems sans *convoler*, pour dire qu'*elle s'est mariée*, ou qu'*elle se mariera bientôt*. On sous-entend, *à la nôce*, ou *à la célébration*.

CONVULSION, *s. f. latin.* Agitation violente, mouvement involontaire de quelque partie du corps, causé par la contraction des nerfs, ou des fibres, par le désordre des esprits animaux, &c. On dit, dans le sens moral, les *Convulsions d'un État*, pour signifier les troubles & ses révolutions. *Des mouvemens convulsifs*, sont des *mouvemens violens & irréguliers*.

CONVULSIONNAIRE, *sub. mas.* Malade agité de convulsions. *Convulsionniste* est un mot inventé à l'occasion des fameux *Convulsionnaires* de ces derniers tems, pour signifier celui qui est persuadé de la vérité des *Convulsions*, ou qui prend parti pour les soutenir.

CONYSE, *s. fém.* Plante nommée vulgairement *Herbe aux Puces*, parce qu'on prétend qu'elle les fait mourir par sa puanteur. Ses feuilles sont un remede aussi contre les morsures des Serpens, & pour toutes sortes de plaies. Il y a deux sortes de *Conyse*; *la grande*, dont on vient de parler, & *la petite*. Leurs feuilles ressemblent à celles de l'Olivier.

COOPÉRATION, *s. f. lat.* Aide, assistance pour l'exécution de quelque chose, travail dont on accompagne celui d'un autre, pour un but commun. Le *Coopérateur* est celui qui donne cette assistance.

COOPTATION, *s. f. lat.* Action d'*associer*, d'*agréger*. On donne ce nom, dans les Universités, au passage de celle, où l'on a pris les degrés, dans une autre où l'on n'a fait aucune étude. Les places vacantes dans le Collége des Augures Romains, se remplissoient par voie de *Cooptation*.

COORDONNÉ, *adj.* Ce qui est du même rang, du même degré, du même ordre.

COPAHU, *s. m.* Nom d'un baume, ou d'une huile excellente pour la guérison des plaies. On prétend qu'elle coule d'elle-même, d'un arbre qui croît en divers endroits de l'Amérique.

COPAL, *sub. mas.* Gomme d'une odeur agréable, & semblable à l'encens. Elle nous vient de la Nouvelle-Espagne, ou elle distille d'un gros arbre, par les incisions qu'on y fait. L'arbre porte un fruit rond, qui a le même goût. Cette gomme sert particuliérement pour le vernis.

COPALXOCOTI, *s. m.* Arbre de la Nouvelle-Espagne, qui porte pour fruit une espece de petites pommes douces, mais astringentes, dont on vante les propriétés contre la fiévre. Ce fruit est nommé, par les Espagnols, *Cerise gommeuse.*

COPAN, *s. m.* Nom d'une monnoie d'or du Japon, valant environ quarante-neuf livres de France.

CO-PARTAGEANT, *adj.* Celui qui entre en part de quelque chose avec d'autres. Ce mot n'a d'usage que dans les cas de succession, & revient à *co-héritier.*

COPEAU, *s. mas.* Sorte de gomme. *Voy.* COPAL.

COPEC, *s. mas.* Nom d'une monnoie d'or & d'argent, qui se fabrique & qui a cours en Moscovie; le *Copec d'or* vaut une livre dix-neuf sous huit deniers argent de France. Le *Copec* est extrêmement petit; son empreinte est une partie des Armes du Prince régnant, & de l'autre la lettre initiale de son nom. le *Copec d'argent* est oval, & vaut argent de France seize deniers. Son empreinte est la même que celle du *Copec d'or.*

CO-PERMUTANT, *adj.* Terme Bénéficial, qui signifie celui qui *permute* un Bénéfice avec un autre.

COPERNICK, *s. m. Systême de Copernick.* C'est un systême du monde inventé par *Copernick*, où l'on suppose que le Soleil est au centre, & que la terre & les autres Planetes se meuvent autour de lui en cercles elliptiques. Les Cieux & les Étoiles sont en repos dans cette supposition; & le mouvement diurne qu'ils paroissent avoir de l'Est à l'Ouest, est attribué au mouvement de la terre, de l'Ouest à l'Est.

COPESTUC, *s. fém.* Nom d'une monnoie d'argent, battue au coin de plusieurs Électeurs, & qui a cours par toute l'Allemagne. La *Copestuc* vaut quinze sous & huit deniers environ de France.

COPHTIQUE, ou COPTIQUE, *adj.* Ce qui appartient à la Nation qui se nomme *les Cophtes.* On prétend que la *Langue Cophtique* est l'ancienne Langue des Égyptiens, & qu'elle peut servir pour expliquer les Inscriptions & les Hiéroglyphes. Les *Liturgies Cophtiques* sont celles dont se servent les Chrétiens d'Égypte, qui ne reconnoissent qu'une seule nature en Jesus-Christ.

COPISTE, *s. m.* Celui qui écrit d'après un autre, qui met au net quelque écrit. Dans le figuré, *Copiste* se dit pour imitateur des actions, ou des pensées d'autrui, & même pour *Plagiaire. Copier* est le verbe, qui s'emploie dans les mêmes sens, & *Copie* le substantif.

COPOL-OCASSOU, Nom d'une espece de Poirier des Indes-Occidentales, dont le fruit est fort estimé.

COPPATE, ou COPPATIAS, *adj. gr. Un Cheval coppate.* Les Anciens donnerent ce nom à un Cheval marqué d'un caractere en forme de Q, qui a reçu ensuite la figure d'un G. C'étoit un ancien caractere grec, nommé *coppa.* Tous les Chevaux étoient marqués du *coppa* ou du *sigma.*

COPULE, *s. mas.* Mot purement latin, qui signifie *jonction*, & dont on se sert, dans le Droit Civil & Ecclésiastique, pour exprimer le dernier acte de l'amour entre un homme & une femme.

COQ, *s. m.* Oiseau domestique, qui est mâle de la Poule On appelle *Coq-d'Inde*, un autre Oiseau domestique qui nous est venu de l'Afrique. Le *Coq du Brésil*, qui est propre au pays dont il porte le nom, est entiérement verd, à la réserve d'une touffe de plumes noires qu'il a sur la tête. On donne aussi le nom de *Coq* aux Oiseaux mâles de plusieurs autres especes, pour les distinguer de leurs Poules. Ainsi, l'on dit un *Coq-Faisan*, un *Coq-Perdrix*, &c. Les Botanistes nomment *Coq*, une Plante fibreuse & toujours verte, qui croît dans les terres maigres & arides.

COQ-À-L'ÂNE,

Coq-à-l'Âne, *s. m.* Nom que l'on donne aux discours sans suite & sans jugement, & qui n'ont aucun rapport au sujet dont on s'entretient. On a donné le même nom à une espece de Poëme François, où l'on passoit sans aucune liaison d'un sujet à un autre.

Coq de Bruyere, *s. m.* Oiseau dont le plumage est d'un beau coloris, & de la taille à-peu-près du Coq-d'Inde; Il se plaît dans les bois écartés, dont le terrein est marécageux, & couvert de mousse; il se nourrit de fruits & de pommes de pin: c'est un Oiseau paisible qui ne fait tort à aucun insecte, & en faveur de qui on pardonneroit au systême de *Pythagore*. Le *Coq de Bruyere* présente un spectacle singulier dans le tems de ses amours: on le voit se promener dès la pointe du jour, & à l'approche du Soleil couchant sur son pin, faisant la roue avec sa queue le cou tendu, la tête enflée, & affectant toutes sortes de postures extraordinaires: la passion le maîtrise alors si fort, qu'elle le rend insensible à la crainte du danger: les chasseurs instruits, choisissent ce tems pour le tirer, & alors il le font à coup sûr.

Coq de Joûte, *subst. mas.* Nom que les François donnent à un Animal amphibie, qui ressemble au Lézard, & qu'on trouve en plusieurs endroits de l'Amérique & des Indes Orientales. Le *Coq de joûte* a cinq pieds de long & quinze pouces de circonférence; le mâle, qui est d'un tiers plus gros que la femelle, a une posture hardie & un regard épouvantable. Cependant cet Animal n'est point vénimeux. On mange la chair & les œufs du *Coq de joûte*. Les Habitans du Brésil lui font la chasse au Printems; mais comme sa peau est fort huileuse, les balles de fusil glissent sur lui sans le blesser. On a remarqué qu'on pouvoit garder cet Animal vivant pendant trois semaines, sans lui donner à boire ou à manger. *Voy.* Iguana, nom sous lequel il est connu des Naturalistes.

Coq de Mer. *Voyez* Rouget.

Coq de Wendhover, *sub. mas.* Coq particulier que les Anglois dressent à la chasse avec la même facilité qu'un Oiseau de proie: ils inspirent du courage à un Animal naturellement timide; & rien ne prouve mieux que l'éducation est la rivale de la Nature. Les Anglois ont beaucoup de goût pour le combat des *Coqs*: ainsi on doit en voir chez eux les plus belles especes, & même cet Oiseau peut s'y perfectionner par le mêlange des races: ce goût singulier d'un peuple entier pour voir répandre le sang des animaux, ne fait pas la plus belle partie de son éloge; cependant les combats des *Coqs* sont plus humains que les anciens combats des Gladiateurs.

Coq d'Inde sauvage, *sub. m.* Oiseau de la Louisiane, qui ressemble à nos *Coqs d'Inde*; il est cependant plus beau à cause de son plumage qui est d'un gris de maure bordé d'un filet doré. Quand les Naturels du pays vont à la chasse de ces Oiseaux, ils se rendent dans les landes hérissées d'orties; ils font chasser leurs chiens; les *Coqs* s'échappent avec rapidité, & prêts d'être atteints, ils se perchent sur des branches d'arbre; les Chasseurs ont alors la liberté de tourner tout autour; & les tuent l'un après l'autre sans qu'aucun cherche à s'envoler. Cette stupidité paroît naturelle à la race des *Coqs-d'Inde*.

Coq du Levant, *sub. m.* Petit Fruit ou graine sphérique qu'on envoie des Indes Orientales qui a la propriété d'enivrer tellement les Poissons qui en ont mangé, qu'ils paroissent comme morts sur la surface des eaux; mais si cette pêche est facile, l'expérience a fait connoître qu'elle étoit dangereuse, & les Puissances l'ont interdite aux particuliers.

COQRECOS, *s. m.* Nom d'un Oiseau de l'Amérique, qui ressemble à la Caille par la grosseur & le plumage; il a les ailes courtes & les jambes longues; son ramage est fort joli, & sa chair très-délicate.

COQUALLIN, *s. m.* Quadrupede qui ressemble à l'Écureuil pour la forme du corps, mais qui en differe par la taille & par la couleur du poil; il est plus grand que lui, & habite dans des trous & sous des racines d'arbre: il est défiant & rusé, ce qui en rend la chasse difficile; il est aussi trop farouche pour qu'on puisse l'apprivoiser. Le *Coquallin* ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique.

COQUELICOT, *sub. m.* Espece

de Pavot, qui croît dans les bleds, & dont la fleur est d'un rouge fort vif. On en fait des sirops excellens pour la poitrine.

COQUELOURDE, *s. f.* Nom d'une Plante dont on connoît deux especes, l'une *simple* & l'autre *double*. Elles sont toutes deux vivaces. La premiere se multiplie de graines, & la seconde de pieds éclatés. Celle-ci mérite seule d'être cultivée. Sa fleur, qui est comme un petit œillet, est de la couleur d'une belle giroflée double. Elle n'a pas deux pieds de haut. L'humidité fait pétir cette plante; il lui faut une bonne terre légere; que le terrein soit en pente & exposé au Soleil. Pour la conserver il faut la déplanter tous les ans, bien nettoyer les racines & séparer les œilletons. Un seul filet de racine suffit souvent pour les faire reprendre.

COQUELUCHE, *s. f.* Nom d'une maladie, qui consiste dans une toux fort violente, accompagnée de fiévre. Elle est contagieuse soit dans sa cause, ou par ses effets; car elle est devenue quelquefois épidémique, & fort souvent mortelle.

COQUELUCHON, *s. m.* Espece de capuchon, qui couvre le visage, avec deux trous pour le passage de la vue.

COQUES, *sub. f.* On appelle *coques de perles*, de petites élévations qui se trouvent attachées à la nacre, & qui sont de véritables perles, que les Lapidaires savent mettre en œuvre. La *coque* du Ver-à-soie est la membrane, où il se renferme pour filer. En termes de Serrurerie, on appelle *coques*, de petites piéces de fer qui servent à conduire le pêne d'une serrure.

COQUESIGRUE, *s. fém.* Poisson marin, qui se nomme aussi *Clystere*, parce qu'on prétend qu'il se donne des clysteres d'eau de Mer.

COQUESIGRUES, *sub. f.* Terme populaire, qui se dit *des choses frivoles*.

COQUET, *s. m.* Nom qu'on donne entre Rouen & Paris, à une sorte de petits bateaux. On fait venir ce mot de la basse latinité *Coco* ou *coca*. *Voy.* le *Glossaire de Ducange*.

COQUILLAGE, *s. m.* Ornement de Grottes, de Bassins de Fontaines, de Voûtes, &c., qui est formé de coquilles de mer, rangées dans un ordre convenable. On donne le même nom de *coquille* à diverses choses qui en ont la forme. L'*Ordre de la coquille* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, institué en 1292, par un Compte de Hollande, à l'honneur de Saint Jacques. On appelle *Coquillier*, une collection de belles *Coquilles*, & *pierres coquillieres*, celles qui contiennent des *Coquilles*.

COQUIN, *s. mas.* Terme de mépris, qui signifie *homme vil*, *misérable*. On le fait venir du vieux mot *coquine*, qui signifioit *pot*, parce que les pauvres portent quelquefois des pots, ou des écuelles, en mendiant.

COQUINBERT, *s. m.* Ancien *Jeu de Dames*, dans lequel le vainqueur est celui qui perd le plutôt toutes ses piéces; d'où vient le proverbe, *Jeu de Coquinbert, qui gagne perd*.

COQUIOLLE, *s. f.* Petite herbe, dont les feuilles sont assez semblables à celles du Froment, & qui produit, au sommet de sa tige, quelques petits grains rouges. Elle croît dans les Bleds, & l'on prétend qu'elle est bonne pour les fistules des yeux.

COR, *s. mas.* Instrument de Musique, dont le principal usage est pour la chasse, quoiqu'il entre quelquefois aussi dans les concerts. Sa forme est en cercle, avec deux trous seulement aux deux extrêmités du tuyau. Le *Cor de Mer* est une coquille dont on se sert aussi pour sonner, parce que se terminant en pointe, elle forme une embouchure facile. En termes de Chasse, on appelle *Cor*, les chevillures qui sortent de la corne du Cerf, sur chaque branche, au-dessus du sur-andouiller, & qui font connoître son âge. *Un Cerf dix cors*, est celui qui a dix de ces chevillures.

CORACITE, *s. f. gr.* Nom d'une pierre figurée, qui a la couleur du Corbeau.

CORAIL, *s. m.* Plante maritime, qui croît au fond de la Mer, & qui s'endurcit presque tout d'un coup à l'air. Elle tient du végétal & du minéral. Il y a du *Corail rouge*, du *blanc*, du *noir*, du *jaune*, du *verd*, du *brun* & du *cendré*. On s'en sert dans la Médecine, sur-tout du *rouge*, qui entre dans la *confection d'Hyacinthe*. Il purifie le sang, & chasse les vers & les venins. On fait aussi des *sels* & des *teintures* de *Corail*, qui ont d'excellens usages. Le *Bois*

de Corail est un arbrisseau d'Amérique, qui porte une graine aussi rouge que le Corail de cette couleur. On en fait des bracelets.

CORAL, *s. m.* Serpent amphibie de la riviere des Amazones, qui a quelquefois trente pieds de longueur sur un seul d'épaisseur; ce qu'il y a de surprenant, c'est que sa morsure n'est pas plus dangereuse que les blessures ordinaires : les autres Serpens inspirent de l'effroi par le venin qu'ils distillent, celui-là n'épouvante que par la taille. Les Africains donnent aussi le nom de *Coral* à leurs troupeaux de Vaches.

CORALINE, *sub. fém.* Espece de Mousse marine, qui s'attache au Corail, d'où elle tire son nom. C'est un spécifique merveilleux pour les Vers. On en fait avaler une drachme aux enfans. On appelle *Coralines*, au Levant, les barques qui servent à la pêche du Corail.

CORALLCIDE, *sub. m.* Semence du Corail, lorsqu'il commence à végéter, & qu'il n'a pas encore reçu toute sa perfection. Il se dit aussi des Plantes qui ont de la ressemblance avec le Corail, ou qui en sont une espece.

CORBAN, *sub. mas.* Nom que les Turcs donnent à un certain sacrifice, qui consiste en un Mouton coupé en pièces, & qu'on distribue aux pauvres.

CORBEAU, *sub. m.* Gros Oiseau, noir, qui vit de la chair des Animaux qu'il trouve morts. Le *Corbeau de Mer*, est un Poisson qui a le dos bleu, le ventre blanc, les côtés rouges, & la tête fort grande. *Corbeau* est aussi un terme d'Architecture, qui signifie une grosse console, moindre en hauteur qu'en saillie, dont l'usage est pour soulager la portée d'une poutre. Ces Corbeaux sont quelquefois de fer. Le *Corbeau* étoit aussi une machine inventée par les Romains, & qu'ils attachoient au haut de la proue de leurs vaisseaux de guerre. Cette machine étoit une espece de grue, guindée en haut & suspendue par des cordages, qui portoit à son extrêmité un pesant cône de fer, qu'on faisoit tomber avec violence sur les vaisseaux ennemis, pour en enfoncer le plancher, & pour les accrocher.

CORBEGEO, *sub. mas.* Nom d'un Oiseau aquatique, qui est fort commun dans le Nord de l'Amérique.

CORBEILLE, *s. f.* Petit panier de forme ronde, ou ovale, qui sert ordinairement à mettre des fleurs, ou d'autres choses agréables & légeres. En Sculpture, c'est un ouvrage en forme de panier rempli de fleurs, ou de fruits, qui se place sur un cariatide, ou qui termine quelque décoration d'Architecture. En termes de Guerre, c'est une espece de gabion, rempli de terre, qu'on met sur un parapet, pour se couvrir. Les Grecs faisoient tous les ans au mois *Boédromion*, une procession en l'honneur de *Cérès*. La marche étoit ouverte par un char sur lequel étoit une *corbeille mystérieuse*, & que des Bœufs traînoient lentement. Suivoit une grande troupe de femmes Athéniennes, qui portoient des *corbeilles* remplies de diverses choses qu'on tenoit fort cachées, & qui étoient couvertes d'un voile de pourpre. Cette cérémonie représentoit la *corbeille* où *Proserpine* avoit mis les fleurs qu'elle venoit de cueillir, lorsque *Pluton* l'enleva. On portoit encore de ces *corbeilles mystérieuses* aux Fêtes de *Bacchus* & à celle d'*Isis*. On appelloit *Cistophores* ou *Cistiferes* ceux & celles qui portoient ces corbeilles.

CORBILLON, *sub. m.* Nom qu'on donne en Mer, à un demi-baril où l'on met chaque jour, le biscuit pour l'équipage.

CORBIN, *sub. m.* Vieux mot qui a signifié *Corbeau*, mais qui n'est plus d'usage que dans *Bec de Corbin*, pour signifier ce qui a la forme du bec de cet Animal. *Corbin* se disoit aussi d'une sorte de hallebarde recourbée qui n'est plus en usage.

CORCHORE, *subst. masc.* Plante d'Égypte, qui est un des alimens les plus communs des Habitans du Pays.

CORDAGE, *sub. fém.* Nom d'une danse fort lascive des Anciens, qui ne se dansoit guere que dans l'ivresse.

CORDE DE BOIS, *sub. f.* Nom que l'on donne à une mesure de huit pieds de large sur quatre de haut, le bois ayant trois pieds & demi de longueur. Cette mesure varie cependant, selon les Pays.

CORDÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des luths, harpes, violons, & autres instrumens semblables, & des arcs à tirer, quand leurs cordes sont de différent émail.

CORDELIERE, *sub. fém.* Terme

d'Architecture. C'est un petit linteau qui se met sous ce qu'on appelle les patenôtres. En terme de Blason, c'est un petit filet plein de nœuds, qui entoure l'Écu, dans les armes des veuves & des filles. C'est aussi une espece de collier que les femmes portent au cou. *Cordeliere* est encore le nom d'un Ordre de Chevalerie, institué par *Anne de Bretagne*, après la mort de *Charles VIII*, qui avoit pour devise, *j'ai le corps délié*, par allusion à *Cordeliere*.

CORDELIERS, *s. mas.* Religieux de l'Ordre de *St. François d'Assise*, institué au commencement du treizieme siécle. Ils porterent d'abord le nom de *pauvres Mineurs;* ensuite celui de *Freres Mineurs*. Les uns font venir celui de *Cordeliers* d'un simple usage populaire, fondé sur ce qu'ils ont une corde pour ceinture. D'autres racontent qu'ayant servi à repousser les Infideles, sous *Saint Louis*, on répondit à ce Prince, qui demandoit leur nom, que c'étoient des gens de *corde liés;* ce qui fit continuer de les appeller ainsi. Leur habit est gris, avec un capuce & un manteau de même couleur. Les *Religieuses Cordelieres* portent aussi la ceinture de corde & l'habit gris.

CORDELLE, *s. f.* Corde de grosseur moyenne, qui sert à guider les pontons, en traversant les rivieres, & sur Mer, à divers usages de chaloupes.

CORDIAL, *sub. mas. lat.* Liqueur agréable & vivifiante, qu'on fait prendre dans les évanouissemens d'esprits animaux, pour fortifier le cœur. Ce mot est aussi adjectif dans le même sens, comme dans le sens moral, où il signifie ce qui est *sincere*, *affectueux*, & qui vient du cœur.

CORDON, *s. m.* Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'un ornement des murs, consistant dans une bande extérieure de pierre arrondie, qui regne dans toute leur longueur. Aux ouvrages de terre, le *Cordon* s'appelle *Fraise*. On donne aussi le nom de *Cordon*, dans une galere, à la hauteur de l'enceinte, qui est d'environ trois pouces.

CORDON DE BLASON. Les Prélats ont chacun leur *Cordon* différent, qui accompagne l'écusson de leurs armes, & pend au chapeau qu'ils portent, pour cimier. De ce *Cordon*, qui se divise & se subdivise, pendent de chaque côté de l'écusson, un certain nombre de houpes, suivant la dignité. Les Cardinaux ont un *cordon rouge*, d'où pendent, de chaque côté, quinze houpes de même couleur, en cinq rangs. Les Archevêques ont le *cordon* & dix houpes de sinople, en quatre rangs. Les Évêques l'ont aussi de sinople, mais n'ont que six houpes en trois rangs. Les Protonotaires n'ont que trois houpes, aussi de sinople, &c. Le *Cordon* d'un Ordre de Chevalerie est le ruban auquel on en porte les marques attachées, passé ordinairement en écharpe, de droite à gauche, ou de gauche à droite. On dit d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, *c'est un Cordon bleu*.

CORDONNIER, *s. mas.* Nom des Artisans qui travaillent à faire des souliers. C'est une mauvaise plaisanterie de faire venir ce nom des cors qu'un soulier mal fait donne aux pieds. Il vient d'une sorte de cuir, nommé *Cordouan*, parce qu'on le tiroit de Cordoue, en Espagne, qui servoit autrefois à faire le dessus des souliers. Cette origine est prouvée par l'usage du même tems, qui étoit d'écrire & de prononcer *Cordoanier* ou *Cordouanier*. On appelle *Freres Cordonniers* & *Freres Tailleurs*, des Communautés de ces Artisans, établies en plusieurs Villes de France, dont la premiere fut instituée, à Paris, par un Maître Cordonnier, nommé *Michel Buch*, sous la protection du pieux Marquis *de Renty*, en 1642. Ces Freres vivent en commun, & leur superflu est employé au soulagement des pauvres.

CORDYLE, *s. m.* Lézard d'Amérique, qui tient du Crocodile & de la Salamandre : on l'appelle *Fouette-queue*, parce qu'il frise & entortille sa queue en l'agitant sans cesse de côté & d'autre. Les Sauvages vont à la chasse de cet Animal, parce que sa chair est de fort bon goût, & peut être comparée à celle de la Poule : le *Cordyle* est amphibie, il se sert de ses pieds & de sa queue pour marcher, grimper, nager & frapper tout ce qu'il approche.

CORÉAL, *s. m.* Nom que les Espagnols donnent à leurs Théâtres, sur lesquels on représente les Comédies & autres Pièces.

CORÉVÊQUE, ou CHORÉVÊ-

QUE & CO-ÉVÊQUE, *s. m.* Terme grec, composé du mot *Cor*, qui signifie *lieu*. Nom qu'on donnoit anciennement aux *Coadjuteurs* ou *Vicaires* des Évêques qui veilloient sur les Ecclésiastiques de la Campagne. Aujourd'hui la dignité de *Doyen rural* correspond à cette charge.

COR-HYDRÆ, ou CŒUR D'HYDRE, *s. m. lat.* Étoile de la seconde grandeur, qui est au centre de la constellation, nommée l'*Hydre*.

CORIAMBE, *s. m. gr.* Terme de Prosodie, & nom d'un pied de vers, grec & latin, composé d'une longue, deux breves & une longue, c'est-à-dire, d'un corée & d'un iambe.

CORIANDRE, *s. f. grec.* Semence d'une herbe de même nom, qui est d'une odeur & d'un goût fort agréables, quoique la plante n'ait aucune de ces deux qualités. On couvre cette semence de sucre, en forme de gros anis, & l'on prétend qu'elle fortifie l'estomac, sur-tout pour la digestion, qu'elle est bonne pour les Vers, & qu'elle réveille les esprits, &c. La fleur de Coriandre est blanchâtre.

CORIBAS, *s. m.* Nom d'une sorte de Plante, qui croît dans le Paraguay, & dont le suc est un baume excellent pour les plaies.

CORINE, *s. f.* Nom qu'on donne à une Gazelle du Sénégal : ses cornes sont très-courtes, très-lisses & très-menues ; ce quadrupede tient un peu du Chamois, mais il est plus petit ; car il n'a que deux pieds de hauteur. La *Corine* est de la même espece que la *Gazelle* & le *Kevel*, & les différences qu'elle a subies, ne viennent que de l'influence du climat, & de la diversité de nourriture.

CORINTHIEN, *adj. grec.* Ordre d'Architecture, le plus noble, le plus riche, & le plus beau des cinq Ordres. Son chapiteau est orné de deux rangs de feuilles, entre lesquelles s'élevent de petits rangs qui forment les volutes, &c. *Callimaque*, Architecte de Corinthe, passe pour l'Inventeur du chapiteau Corinthien ; il prit cette idée d'une plante d'Acanthe qui environnoit un panier placé sur le tombeau d'une jeune Corinthienne. Ce panier étoit couvert par une tuile, qui, recourbant les feuilles, leur faisoit prendre le contournement des volutes.

CORIS ou KORIS, *s. m.* Nom que les Européens donnent ordinairement à de petites coquilles qui servent de monnoie dans plusieurs Pays des Indes Orientales, & de l'Afrique. On en pêche beaucoup aux Isles Maldives, & les Hollandois en font un Commerce.

COR-LEONIS, *s. m.* Étoile de la premiere grandeur, au centre de la constellation du Lion.

CORLIEU ou COURLI, *sub. m.* Oiseau de Mer dont le plumage est gris avec des taches noires & rougeâtres. Il a le bec courbé & les jambes longues.

CORMIER, *sub. m.* Arbre dont le fruit, nommé *Corme*, croît en petites grappes comme le Raisin. Ses fleurs sont blanches, & ses feuilles à-peu-près semblables à celles du Frêne. On distingue *le Cormier sauvage*, & le *domestique*, & l'on distingue encore différentes especes de l'un & de l'autre. Le *Bois de Cormier* s'emploie à de petits ouvrages de Menuiserie, tels que des fûts & des montures d'outils. Le *Cormier d'Amérique* est beaucoup plus grand que celui de l'Europe, & son fruit est plus gros.

CORMIERE, *s. f.* Partie d'un vaisseau, ou piéce de bois, qui forme le bout de la poupe.

CORMORAN, *sub. mascul.* Oiseau de Mer, qui a le bec crochu & fort pointu, ce qui le rend très-redoutable au Poisson, dont il fait sa nourriture. On prétend qu'après l'avoir pris il le jette en l'air, pour le recevoir par la tête dans son bec. On le dresse à la pêche, avec la précaution de lui mettre un anneau de fer, au bas du cou, pour empêcher qu'il n'avalle sa proie. On tient que sa peau, bien préparée, donne une chaleur salutaire à l'estomac. Le plumage du *Cormoran* est un gris foncé, excepté au-dessous du cou & du ventre, où ses plumes sont blanches & bordées de noir. Ses pieds sont noirs & couverts d'écailles.

CORNAC, *s. m.* Nom qu'on donne, dans les Indes, au conducteur d'un Éléphant. Il est assis sur le cou de l'Animal, & tient en sa main, au-lieu de bride, deux crochets de différente grandeur, dont il se sert pour le gouverner, en le frappant au front.

CORNACHINE, *adj. La Poudre cornachine* est un purgatif, composé d'antimoine diaphorétique, de dia-

gredé, & de crême de tartre, mêlés en parties égales.

CORNALINE, *sub. f.* Pierre précieuse, dont on fait des cachets, & d'autres bijoux. On n'en trouve point de morceaux qui aient plus de trois pouces de hauteur. Elle est ordinairement blanche, & d'un orangé rougeâtre. Elle souffre le feu; ce qui fait qu'elle peut être peinte en émail.

CORNARD, *s. m.* Nom insultant que l'on donne au mari à qui la femme a été infidelle. Son nom, selon *Joseph Scaliger*, vient de ce que les Anciens, pour se moquer du mari dupé, avoient coutume de lui mettre des cornes sur la tête pendant son sommeil. *Voyez* Cocu.

CORNE, Ouvrage à Corne. *s. m.* Terme de Fortification. C'est une piéce extérieure dont la tête est fortifiée de deux demi-bastions, joints par une courtine, & fermés des deux côtés par deux aîles paralleles l'une à l'autre. On appelle *Corne ducale*, ou *Corno*, un bonnet dont la pointe est arrondie par derriere, que le Doge de Venise porte, pour marque de sa dignité. *Corne de Vache*, en Architecture, est une espece de voûte, en cône tronqué.

Corne d'abondance, *subst. f.* En langage poétique, c'est une corne de la Chevre *Amalthée*, nourrice de *Jupiter*, de laquelle il avoit voulu, pour récompense, qu'il sortît sans cesse une abondance de toutes sortes de biens. Les Peintres & les Sculpteurs la représentent avec une large ouverture, d'où l'on voit sortir des fleurs & des fruits.

Corne d'Ammon, *sub. f.* Pierre dure & raboteuse, couleur de cendre, qui se trouve souvent au sommet des montagnes, & qui est courbée comme une corne de Belier, semblable à celles qu'on donnoit à *Jupiter Ammon*. Lorsqu'on la met dans le vinaigre, ou dans quelque autre acide, elle se remue comme un Animal.

CORNÉE, *s. f.* Nom de la seconde tunique de l'œil, substance dure & transparente, qui se leve par petites écailles, comme de la corne. La Lune *cornée*, en Chymie, est la précipitation de l'argent, en forme de caillé blanc, formé par des mêlanges de crystaux.

CORNEILLE, *sub. f.* Oiseau qui a toutes les propriétés du Corbeau, mais qui est moins gros. Quoiqu'il ait communément le plumage noir, il s'en trouve qui l'ont moitié noir & moitié gris, qu'on nomme *Corneilles emmentelées*. On en distingue une autre sorte qui est picotée de blanc, & qui est la *Monedule* des Latins. Ceux qui prennent la *Corneille* pour la femelle du *Corbeau*, se trompent. *Corneille* est aussi le nom d'une Plante, dont le jus est un excellent vulnéraire.

CORNEMUSE, *s. f.* Instrument de Musique champêtre, à vent & à anche. Il est composé de trois chalumeaux, & d'une peau remplie de vent, qu'on serre sous le bras pour en jouer, en remuant les doigts sur les trous des chalumeaux.

CORNÉOLE, *s. f.* Plante dont les Teinturiers font leur couleur verte, & qui ressemble beaucoup à la plante du Lin. Elle croît dans les prés. Sa fleur est jaune, & sa graine est renfermée dans des gousses.

Cornéole, *s. f.* Nom d'une pierre précieuse. *Voyez* Cornaline.

CORNET, *s. m.* Nom d'une sorte de Poisson de Mer qui ne se trouve qu'aux environs de l'Isle de Cayenne. Il est tout d'une venue, sans ailerons & sans empennure. Sa tête est large & massive. Ce qu'elle a de singulier, sont deux pointes, une de chaque côté d'environ huit pouces de longueur, & de quatre à cinq lignes de diametre dans leur naissance. Ces pointes sont d'une corne grise & transparente, extrêmement pointue & forte. On prétend que leurs piqûres sont très-dangereuses : ce Poisson, qui n'a pour l'ordinaire que quinze à dix-huit pouces de longueur & deux pouces de diametre, a la gueule couverte de neuf grands brins de barbe comme des fanons de Baleine, de dix à douze pouces de longueur, plats dans leur naissance, & terminés en pointe, ondoyans au gré du Poisson, ou du mouvement de l'eau. Ce Poisson est vif, & quoiqu'il ne soit dangereux que du côté de la queue, il ne laisse pas d'être à craindre. On dit qu'il n'est pas bon à manger, peut-être parce qu'on craint de le toucher, plutôt que parce qu'il renferme quelque chose de mauvais.

Cornet-à-Bouquin, *s. m.* Espece de grande flûte dont on se sert dans les Chœurs, pour soutenir les voix. Son étendue n'est que de l'octave,

On appelle aussi *Cornet-à-Bouquin*, un instrument grossier, composé d'une simple corne de Bœuf, qui sert aux Pâtres pour rassembler leurs troupeaux; & telle est apparemment l'origine du nom. *Cornet* est aussi un terme d'orgue, qui signifie un de ses principaux jeux. L'orgue a différens cornets, qui ont chacun leurs tuyaux & leurs touches. *Corner*, se dit, dans le figuré, pour *crier beaucoup*, comme si l'on se servoit d'un *Cornet*. On appelle *Cornets de Mer*, certains gros coquillages, qui sont tournés en forme de vis, & dont on fait un instrument de Musique fort aigu, en les perçant par le bout. Le *Cornet de pourpre* est un petit Poisson qu'on prend pour l'ancienne pourpre, & qui sert à la teinture.

CORNETTE, *s. m.* Titre militaire. C'est l'Officier qui porte l'étendard dans chaque Compagnie de Cavalerie & de Dragons. Son poste, dans un combat, est à la tête de l'Escadron. Dans les marches, il est entre le troisieme & le quatrieme rang. Le *Cornette* commande la Compagnie après le Lieutenant. On dit *Enseigne* des Mousquetaires, & *Guidon* des Gendarmes, au lieu de *Cornette*. En terme de Marine, la *Cornette* est un pavillon blanc quarré, qui marque la qualité de Chef d'Escadre. Il la porte au grand mât, s'il commande en chef, & au mât d'artimon lorsqu'il fait partie d'une flotte. Dans quantité de Villes, la *Cornette* est une sorte de chaperon que les Magistrats portent sur l'épaule, pour caractere de leur dignité. C'est aussi une bande de soie que les Professeurs du Collége Royal portent autour du cou, & qui étoit autrefois particuliere aux Docteurs en Droit. C'est encore le nom d'une sorte de barre de fer, avant qu'elle soit forgée, & celui d'une fleur sauvage, qui ressemble à la Violette, & qui devient double lorsqu'elle est cultivée. En langage de Fauconnerie, la houpe de l'Oiseau se nomme *Cornette*.

CORNICHE, *sub. f.* Troisieme & la plus haute partie de l'entablement d'Architecture. Elle est différente suivant les Ordres. On appelle *Corniche d'appartement*, toute saillie qui sert à soutenir un cintre, ou un plafond, & l'on en distingue plusieurs sortes.

CORNICHONS, *s. m.* Petits Concombres, ainsi nommés de leur forme, qui se terminent en deux pointes assez semblables à de petites cornes. On ne donne ce nom qu'à ceux qui sont confits au vinaigre, parce qu'on les choisit fort petits, pour cette préparation. On nomme *Cornichon va devant*, une sorte de Jeu, à qui va plus vîte en ramassant quelque chose. *Montagne* prétend que c'étoit le jeu de *Scipion* & de *Lælius*, sur le rivage.

CORNIER, *adject.* Un *Pilastre cornier*, en Architecture, est celui qui fait l'encoignure d'un bâtiment. On donne le même nom à tout poteau, ou toute piéce de bois, qui est dans un angle. Les quatre quenouilles qui soutiennent l'impériale d'un carrosse se nomment aussi *Corniers*. On appelle *Corniere* la pente & même le canal de tuile, ou de plomb, qui est dans l'angle de deux édifices joints ensemble. En termes de Blason, *Corniere* se dit d'une anse en forme d'anse de pot.

CORNOUILLER ou CORNIER, *sub. mas.* Arbre dont le fruit, nommé *Cornouille*, a la forme de l'Olive, & devient rouge en mûrissant. On prétend que sa fleur est un poison pour les Abeilles. Ses feuilles ont la propriété de dessécher les plaies. On distingue le *Cornouiller mâle*, & le *femelle*, qui n'a pas le tronc si épais.

CORNUAU, *subst. m.* Poisson qui ressemble beaucoup à l'Alose, & qui monte en même tems qu'elle dans les rivieres, mais qui lui est fort inférieur en bonté. Sa seule différence est d'être plus court.

CORNUE, *s. f.* Nom d'un vaisseau chymique de verre, à col recourbé, & qui est enduit de terre, de l'épaisseur d'un pouce, pour servir à la distillation de certaines matieres. Il s'appelle aussi *Retorte*, à cause de sa figure.

COROLITIQUE, *adj. latin.* Nom d'une colonne d'Architecture, ornée de feuillages, en forme de *couronnes* spirales, telles qu'on en voit aujourd'hui dans les décorations de Théâtre. On employoit autrefois des colonnes pour élever des statues, qui en prenoient aussi le nom de *Corolitiques*.

COROLLAIRE, *s. mas.* Terme de Mathématique. C'est la conséquence, ou la conclusion, qu'on tire d'une démonstration précédente. Les problêmes & les théorêmes ont ordinairement leurs *Corollaires*.

V 4

CORONAL, *adject. lat.* Nom que les Médecins donnent à l'os du front, & à la suture qui fait l'emboîtement du crâne. C'est aussi le nom de deux arteres qui viennent de l'aorte, avant sa séparation du péricarde, & qui fournissent du sang au cœur.

CORONA SOLIS, *s. f. lat.* Grande Plante vivace, qui s'accommode de toutes sortes de terreins, & qui est très-rustique. Elle donne au mois d'Août des fleurs jaunes de moyenne grandeur en forme de Soleil, mais les rayons sont espacés. Le milieu du disque est en pointe d'obélisque. Il faut mettre un tuteur à cette Plante, afin que les grands vents ne la renversent pas. On la multiplie en séparant les pieds en Automne. Elle ne convient qu'aux grands parterres.

CORONER, *s. mas.* Officier de la Justice Angloise, dont les fonctions se réduisent à prendre des informations, avec le *Jury*, & douze voisins, sur ceux qui finissent leur vie par une mort violente. Chaque Province a plusieurs *Coroners*.

CORONILLE, *sub. fém.* Nom d'un arbrisseau fort commun en Espagne, dont les fleurs sont jaunes & disposées en forme de petite couronne. Elles servent pour les lavemens & les cataplasmes émolliens.

CORONOÏDE, *adjectif*, formé du Grec & du Latin, qui s'emploie dans les Arts au-lieu de *Coronaire*, c'est-à-dire, pour signifier ce qui a la *forme d'une couronne*.

COROSOL, *s. m.* Espece de Melon des Antilles, dont on vante beaucoup la bonté. Il croît sur un arbrisseau semblable au Laurier. D'autres le nomment *Curaço*, parce qu'il vient de cette Isle Hollandoise.

COROZE, *s. m.* Poisson ou Monstre marin, dont les dents sont si tranchantes, qu'elles coupent le bras, ou la cuisse d'un homme, comme le meilleur sabre. Il est commun près du Cap Comorin.

CORPORAL, *s. m. lat.* Nom d'un linge consacré aux usages ecclésiastiques, qui se met sur l'Autel, pour y poser l'Hostie, pendant la Messe. On prétend qu'il représente le linceul, ou le suaire, dans lequel Notre-Seigneur fut enseveli.

CORPORATION, *s. fém. lat.* Ce mot, qui n'est en usage qu'en Angleterre, ou lorsqu'on parle des usages de ce Pays, signifie *une Communauté*, où tous les Habitans dont le *Corps* d'une Communauté est composé. La *Corporation* de Bristol, c'est le *Corps* des Habitans.

CORPS DE LA TÊTE, *sub. mas.* On appelle de ce nom les perches & le marain du Cerf, du Daim ou du Chevreuil : c'est l'endroit où sont attachés les andouillers.

CORPULENCE, *s. mas. lat.* Grosseur, embonpoint du corps.

CORPUSCULES, *sub. m. lat.* Petites parties de matieres, qui existent séparées dans la nature, ou qui se lient pour composer les corps. On appelle *Philosophie corpusculaire*, un systême de Physique, où l'on explique les phénomenes par le mouvement, le repos, la position, l'arrangement, &c. des corpuscules. Les sons, les odeurs, la lumiere, &c., ne peuvent être expliqués autrement. Les *Corpusculistes* sont les Partisans de cette Philosophie.

CORRECT, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie ce qui est soigneusement exécuté, avec autant de propreté que de justesse. Il se dit de toutes sortes d'ouvrages. *Correction* est le substantif, & s'emploie dans le même sens.

CORRECTEUR, *s. mas. lat.* Titre d'Office dans quelques Ordres Religieux, tels que les Minimes. C'est le nom du Supérieur de chaque Couvent. Les Correcteurs des Comptes, sont les Officiers de cette Chambre, qui vérifient les comptes qu'on y rend, & qui marchent entre les Maîtres & les Auditeurs. En termes d'Imprimerie, le Correcteur est celui qui lit les premieres épreuves d'un Livre, pour réparer les fautes d'impression.

CORRECTIF, *sub. m. lat.* Ce qui corrige, ce qui adoucit une chose, en la réduisant à un juste tempérament.

CORRÉGENT, ou CO-RÉGENT, *s. m. lat.* Terme d'Administration civile, qui se dit de celui qui exerce la Régence d'un état avec un autre, c'est-à-dire, avec égalité de puissance.

CORRÉGIDOR ou COREGIDOR, *s. m.* Titre d'Office, connu en Espagne & en Portugal ; cette charge consiste à avoir inspection & autorité sur tous les Officiers de Justice de l'étendue de la *Comarque* ou du *Bailliage*. On n'admet à cette charge que des personnes nobles, ou vivant noblement.

CORRÉLATION, *sub. f. lat.* Relation réciproque entre deux choses, telle qu'elle est entre les qualités de pere & de fils.

CORRÉSO, *f. m.* Nom d'un Oiseau de l'Isle de Trist. Il est un peu plus gros que le Coq-d'Inde, le mâle est noir, & la femelle d'un brun obscur. Le mâle a une huppe de plumes noires. Ces Oiseaux se nourrissent de baies; leur chair est bonne à manger; mais on prétend que les os en sont vénimeux; c'est pour cette raison qu'on les brûle, crainte que les Chiens ne s'empoisonnent.

CORRESPONDANCE, *sub. fém.* Terme de Relation, qui signifie, de la part de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses, une disposition, ou une action mutuelle. Il s'applique à quantité d'usages dont le fond emporte ce sens. *Correspondance d'inclination & de sentimens. Correspondance de Lettres. Correspondance d'un Appartement à l'autre.* On appelle *Correspondant*, celui qu'on a chargé de quelque affaire dans un lieu où l'on n'est pas, & de qui l'on reçoit des informations régulieres; ou simplement, une personne avec laquelle on est en commerce de Lettres.

CORRIDOR, *sub. mas.* Mot tiré de l'Italien, qui signifie une allée le long des Chambres, ou des Appartemens d'une maison. En termes de Fortifications, le *chemin couvert* s'appelle quelquefois *le Corridor du bastion.*

CORRIGIOLE, *sub. f.* Nom d'une sorte de Plante qui a un calice de cinq feuilles, cinq pétales avec cinq étamines & trois pistils, dont l'ovaire devient une semence à trois coins.

CORRODER, *v. act.* Terme de Chymie. C'est *calciner quelque matiere par des corrosifs.* Ce mot est purement latin, comme ses dérivés. *Corrosion*, f. f., signifie l'*action de corroder.* Elle se fait de plusieurs manieres différentes, telles que la *précipitation*, l'*amalgation*, la *stratification*, &c. *Corrosif*, adj., signifie ce qui ronge, ce qui mine & détruit par degrés.

CORROI ou CONROI, *sub. mas.* Épaisseur de terre, sur-tout de terre glaise, qui sert à retenir les eaux des bassins des fontaines, des réservoirs, &c. De-là vient *Corroyer*, qui signifie *pétrir soigneusement le sable, la chaux*, &c., avec de l'eau, pour en faire de meilleur mortier; ou battre de la terre glaise, pour en faire un corroi. *Corroyer le fer*, c'est le battre à chaud pour l'endurcir en le condensant. *Corroyer le bois*, c'est commencer à le travailler avec le rabot.

CORRUDE, *sub. mas.* Nom d'une sorte d'*Asperge sauvage*, dont on croit les racines bonnes, en décoction, pour la jaunisse, la rétention d'urine, & les douleurs de reins. Elle croît dans les lieux secs & pierreux.

CORRUPTIBLES, *f. m. lat.* Hérétiques du sixieme siécle, qui prétendoient que Jesus-Christ avoit été sujet aux douleurs, aux passions, & que sa chair étoit corruptible.

CORSAGE, *f. m.* Taille ou figure générale du corps. Ce mot ne se dit guere que de la taille des Chevaux.

CORSAIRE, *f. m.* Celui qui commet, sur Mer, des brigandages & d'autres actes de piraterie, sans commission d'aucun Prince. Ce mot s'applique particuliérement aux Pirates de la Méditerranée Italique. Les *Corsaires de Barbarie*, &c.

CORSELET, *sub. mas.* Ancienne armure défensive, dont les Piquiers avoient le corps couvert. Les femmes appellent *Corset* un corps de jupe, garni de baleine, qui sert à leur soutenir la taille.

CORSOÏDE, *f. fém.* Nom d'une pierre figurée, qui est une sorte d'Agathe, du moins par sa couleur. Elle représente une tête, dont la chevelure imite celle de l'homme.

CORTÈS, *subst. f.* Nom que l'on donne en Portugal, à l'Assemblée des États-Généraux, qui sont composés du Patriarche, des Archevêques & Évêques, pour le Clergé : des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons pour la haute Noblesse, & des Procurateurs de grandes & petites Villes pour le Tiers-État.

CORTICAL, *adj.* Mot qui vient du substantif latin *Cortex*, qui signifie *écorce.* Les Anatomistes donnent ce nom à la premiere substance du cerveau, parce qu'elle est comme l'écorce de ce viscere qui l'environne.

CORTUSE, *f. m.* Plante de quelques Cantons d'Italie, dont les feuilles ressemblent à celles de la Vigne, mais sont plus petites, & qui porte des fleurs purpurines. On prétend qu'elle est excellente pour les douleurs des nerfs & des jointures.

CORVETTE, *subst. f.* Nom d'un petit bâtiment de Mer, à voiles & à rames. C'est une espece de barque longue, qui n'a qu'un grand mât, & un petit mât d'avance. Elle sert pour aller à la découverte, & pour porter des ordres, parce qu'elle va très-vîte. C'est le *Sloop* des Anglois. Tout bâtiment au-dessous de vingt canons, passe pour Corvette, en France.

CORUS ou CHOMER, *s. m. lat.* Nom d'une sorte de mesure pour les choses seches, chez les Hébreux. Elle contenoit dix *medimnes* attiques, selon *Joseph*. Le *Corus*, mesure des liquides chez la même Nation, étoit le dixieme du *Bath*, c'est-à-dire, trois de nos pintes de Paris, une chopine, un demi-setier & trois cinquiemes de poisson.

CORUSCATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *éclat de lumiere*, & qui n'est d'usage qu'en parlant de météores.

CORYBANTES ou CURETES. Prêtres de la Déesse *Cybele*, très-fameux dans l'ancien Paganisme, parce qu'ils avoient le pouvoir d'inspirer l'épouvante & la terreur; d'où venoit le nom d'une maladie, appellée *Corybantiasme*, qui étoit une espece de frénésie.

CORYCÉES, *subst. m. pl.* Nom de certains Brigands célebres, Habitans d'une Montagne d'Ionie. Ils alloient dans les Ports pour savoir avec adresse la route que devoient tenir les Marchands, afin de les poursuivre, dès qu'ils seroient en Mer. Leur nom étoit passé en proverbe, pour dire un *Voleur adroit, qui épie tout, & qui dissimule pour cacher son jeu.*

CORYCOMACHIE, *s. f. gr.* Nom d'une espece de jeu, ou plutôt un des exercices de la *Gymnastique*, qui consistoit à pousser & à repousser un sac de cuir *Corycos*, rempli de sable, de la forme d'un gros ballon, & suspendu dans une des salles des Gymnases, où il y en avoit une qui ne servoit qu'à cet exercice. *Hippocrate* le recommandoit à ceux qui avoient trop d'embonpoint, comme très-propre, par les différens mouvemens du corps & par la fatigue qu'il occasionnoit, à les délivrer du poids de la graisse dont ils étoient surchargés.

CORYDALE, *s. m. gr.* Plante qui passe pour une espece de fume-terre, & qu'on prend, en poudre, contre la colique. Ses feuilles ressemblent à celles de la Coriandre.

CORYMBES, *s. m. gr.* Têtes, ou sommités en forme de petits bouquets de grains de Lierre, qui viennent au haut de plusieurs Plantes.

CORYPHÉE, *subst. m.* Mot grec, qui s'est naturalisé dans notre Langue, pour signifier celui qui est à la tête de quelque chose, ou qui se distingue, par quelque chose de louable, entre plusieurs autres; mais à présent le mot de *Coryphée* n'est guere d'usage que pour désigner des Personnages odieux, des Chefs de Sectes, de Factions, de Bandes dangereuses & nuisibles.

CORYZE, *sub. f. gr.* Fluxion, ou distillation d'humeurs âcres, de la tête, sur les narines.

COSCOME, *s. m.* Arbre du Monomotapa, qui porte un fruit de fort bon goût, mais purgatif à l'excès.

COSMÉTIQUES, *sub. m.* Mot qui signifie, dans son origine grecque, ce qui est capable d'embellir. On nomme ainsi les préparations de fard, & d'autres remedes qui embellissent la peau.

COSMIMÉTRIE, *sub. fém. grec.* Terme composé, qui signifie *Science du Globe.*

COSMIQUE, *adj. gr.* Terme d'Astronomie, qui se dit du lever ou du coucher d'un Astre, lorsque l'un ou l'autre arrive au même degré de l'écliptique, que le lever du Soleil. *Voy.* ACHRONIQUE & HÉLIAQUE.

COSMOGONIE, *s. fém. gr.* Mot composé, qui signifie *Description de la maniere dont l'Univers a été créé ou formé.*

COSMOGRAPHIE, *sub. mas. gr.* Science qui enseigne la structure, la forme, la disposition & les rapports des parties de l'Univers, & la maniere de représenter sur un plan. Elle consiste en deux parties, l'*Astronomie* & *la Géographie*. Le *Cosmographe* est celui qui la cultive. *Cosmographique*, adj., se dit de ce qui s'y rapporte.

COSMOLABE, *sub. mas. gr.* Instrument de Mathématique, qui sert à prendre des mesures de Cosmographie.

COSMOLOGIE, *sub. fém.* Terme composé de deux mots grecs, qui signifie *Discours*, ou *Traité sur le Monde*. Cette Science differe de la *Cosmographie* & de la *Cosmogonie*.

COSMOPOLITE, *s. m.* Mot grec

composé, qui signifie *Habitant de la terre*.

COSSAS, *s. m.* Toile de Mousseline, unie & fine, que les Anglois font fabriquer aux Indes Orientales, & qu'ils en apportent. On appelle *Cossarts - broun*, des toiles de Coton écrues, qui viennent des mêmes Régions.

COSSE, *s. m.* Mesure de chemin, en usage dans les Indes. Elle est de deux mille cinq cens pas géométriques. On appelle du Parchemin *en cosse*, la peau de Mouton, dont on a fait seulement tomber la laine, c'est-à-dire, telle qu'elle sort de la Mégie. *Cosse de Geneste*, est le nom d'un ancien Ordre de Chevalerie, institué en 1234, par *Louis XI*, ou *Saint Louis*. Le collier étoit composé de *Cosses de Genestes*, entrelacées de Fleurs-de-Lys d'or, avec une croix fleurdelisée au bout, & la devise, *Exaltat humiles*.

COSSIQUE, *adj. Nombre cossique*. On donne ce nom aux nombres d'une progression géométrique, exprimée en caracteres d'Algebre. On prétend même que *Cosse* signifioit autrefois ce qui s'appelle aujourd'hui l'*Algebre*. Ce mot paroît emprunté des Italiens, qui appellent l'Algebre *Cosa*.

COSSON, *sub. mas.* Nom que les Vignerons donnent au nouveau sarment qui croît sur le cep de la Vigne, depuis qu'elle est taillée. On donne pareillement le nom de *Cosson* à une sorte de Vermisseau, qui ronge les Bleds, & sur-tout les Pois & les Féves. On l'appelle aussi *Charenson*, *Calendre*.

COSTIERE, *s. f.* Nom que l'on donne aux plates-bandes situées le long d'un mur, pour y semer ou planter ce qui craint le froid. On donne aussi le nom de *Costieres* aux suites des côtes de la Mer.

COSTUME, *s. mas.* Mot Italien, qui signifie proprement *usage*, *coutume*, mais qui se dit de tout ce qui regarde les bienséances, le caractere, les habillemens, les armes, la physionomie, les mœurs mêmes, de chaque tems, de chaque âge, de chaque Peuple, &c. En un mot, le *Costume* est la vérité de l'idée & du goût qui conviennent à chaque chose. Il s'emploie particuliérement en matiere de Peinture.

COSTUS, *s. mas.* Racine aromatique, qui vient d'Arabie & des Indes, & qui entre dans la composition de la Thériaque. Il y a d'autres sortes de *Costus*, tels que le *Torticosus* & l'*Indicus*, qui ont tous d'excellentes propriétés.

COTA, *sub. m.* Nom d'une sorte d'Indigo, qui passe pour le meilleur; il se fabrique dans la Province de Guatimala. On lui donne aussi le nom de *Cuivré*, à cause de sa couleur. Il y a encore deux autres especes d'Indigo, qu'on appelle *Sobra* & *Flora*; l'un & l'autre sont d'un très-beau bleu.

CÔTEAUX. *Ordre des Côteaux*. Nom badin qu'on a donné, dans le siécle précédent, aux gens d'un goût fin & délicat, qui non-seulement savoient distinguer les meilleurs vins, & de quel *Côteau*, ou de quel Vignoble ils venoient, mais qui avoient la même délicatesse de goût pour tout ce qui sert à la bonne chere. Un *Profès de l'Ordre des Côteaux*, ou simplement un *Côteau*, étoit un gourmand du premier ordre; en faisant entrer, dans cette idée, tout ce qui fait les délices de la table.

COTER, *v. actif.* Mettre en deux mots sur le dos d'un écrit ce qui est contenu dans cet écrit. *Alléguer*, *citer*.

COTHURNE, *s. m. gr.* Chaussure élevée des Anciens, qui montoit jusqu'au milieu de la jambe, & qui étoit employée particuliérement au théâtre, dans la représentation des tragédies; d'où est venue l'expression figurée *chausser le cothurne*, pour dire, *composer des Tragédies*, ou des *Vers nobles & pompeux*.

COTICE, *sub. f.* Terme de Blason. Ce sont des bandes qui en côtoient d'autres, & qui prennent ce nom, lorsqu'elles passent le nombre de huit. *Coticé* se dit du champ de l'Ecu, qui porte ces bandes.

CÔTIERS, *adjectif. Pilotes côtiers*. On donne ce nom, en termes de Mer, aux Pilotes qui connoissent parfaitement les côtes, les rades, les ports, les rivieres, & qui entendent la maniere d'y gouverner les vaisseaux. Ceux qui sont expérimentés pour la pleine Mer, se nomment *Hauturiers*.

COTIGNAC, *sub. m.* Nom d'une confiture, qui se fait de jus de Coing, de sucre & de vin blanc, & qu'on rougit avec de la Cochenille. Le *Cotignac d'Orléans* est le plus estimé,

COTILLONS, *sub. m.* Nom de diverses Contredanses, qui se dansent à quatre, ou à huit.

COTINUS, *s. m.* Arbrisseau dont le bois est fort jaune & sert aux teintures de cette couleur. Ses branches se terminent par une touffe d'une espece de plumes blanchâtres. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du Térébinthe, sont bonnes, en décoction, pour les ulceres de la langue & du gosier.

COTISSÉ, *adject.* Les Ouvriers en laine appellent *Laine cotissée*, celle qui est dure & mêlée, parce que l'Animal, sur-tout étant malade, les salit & les feutre à force d'être couché sur le côté.

COTONASTER, *s. m.* Arbre de la famille des Néfliers. Ses feuilles sont petites; ses fleurs rougeâtres n'ont pas grande apparence; mais il leur succede un petit fruit rouge qui fait un agrément. On le multiplie de graines, de marcottes, ou par la greffe sur les Néfliers.

COTONNEUX, *adj.* Nom que les Botanistes donnent à certaines feuilles couvertes de poils que la vue ne distingue pas, mais que le tact annonce. On les appelle aussi *drapées.* Quand le poil est visible, on les nomme *velues; lanugineuses*, lorsqu'en les touchant, elles ressemblent à de la laine; & *hérissées*, quand elles sont couvertes de poils fragiles & roides.

COTONNIER, *s. m.* Arbrisseau de la hauteur de nos Pêchers, qui porte une fleur de la grandeur d'une Rose. Après cette fleur vient un fruit de figure ovale, de la grosseur d'une Noix, avec sa coque, dans laquelle on trouve une sorte de laine blanche & délicate, qui s'appelle *Coton*, & qu'on file pour divers usages connus. L'Asie, l'Afrique & l'Amérique en produisent beaucoup. Il y a des *Cotonniers rampans*, dont le coton est fort estimé.

COTONNINE, *adj.* Pierre précieuse, qui se nomme *Albâtre cotonnine*, & qui est une espece d'Agathe. Il s'en trouve en plusieurs endroits d'Italie. C'est aussi le nom d'une grosse toile, mêlée de coton & de chanvre.

COTTABE, *sub. m.* Nom d'un jeu célebre chez les Grecs, d'où il passa chez les autres Nations. On en attribue l'invention aux Siciliens. Les Grecs avoient tant de goût pour ce jeu, que les riches avoient ordinairement dans leurs maisons une salle qu'ils nommoient le *Cottabeïon*, & qui ne servoit qu'à cela. Les femmes, qui étoient exclues de toutes les assemblées d'hommes, étoient souvent admises au *Cottabeïon*, où elles étoient spectatrices du *Cottabisme*, (c'est le nom qu'on donnoit à l'action des Joueurs) qu'elles animoient par l'intérêt qu'elles y prenoient, & par leurs applaudissemens. Voici en quoi consistoit ce jeu : au milieu du *Cottabéïon*, étoit scellé dans le pavé ou le plancher, un bâton dans une position bien perpendiculaire. Sur ce bâton on en mettoit un autre dans une position horizontale, & à chaque extrêmité de ce dernier bâton, on suspendoit un petit bassin en forme de balance, de maniere qu'il en résultât un parfait équilibre. Sous chacun de ces petits bassins, on en mettoit un plus grand, du milieu duquel s'élevoit une sorte de petite pyramide, qu'on appelloit *Manès ;* & l'on avoit soin que le petit bassin suspendu fût précisément au-dessus du sommet de cette petite pyramide, mais à quelques pouces de distance. Il faut observer que le *Cottabe* étoit ordinairement accompagné d'un régal. Les Joueurs, une coupe à la main, après avoir bu le vin qu'on y avoit versé, à la réserve d'une petite quantité qu'ils laissoient au fond pour servir au jeu, se rangeoient en cercle autour de la petite balance. Alors, chacun, à son tour, jettoit en l'air, le plus haut qu'il étoit possible, ce qui étoit resté dans sa coupe, & tâchoit de le faire avec tant d'adresse, que ce peu de vin pût retomber dans un des petits bassins suspendus, & le fît incliner assez bas pour toucher au sommet du *Manès*, & assez fort pour qu'il résultât un son. Selon que ce son étoit plus ou moins fort, on en tiroit, relativement aux plaisirs, des augures plus ou moins favorables. Le prix du vainqueur étoit ordinairement un gâteau ou quelqu'autre piéce de fine pâtisserie, & souvent, selon la compagnie, le droit d'embrasser la personne qu'il vouloit. Entre plusieurs autres manieres de jouer le *Cottabe*, il y en avoit une qui étoit encore fort usitée, & qui avoit lieu dans les festins. Au dessert on faisoit apporter un grand bassin plein d'eau, sur le-

quel on mettoit plusieurs bassins plus petits, qui y surnageoient, l'adresse du Joueur consistoit alors, en jettant en l'air ce qui restoit de vin dans sa coupe, de faire en sorte qu'il retombât assez fort dans un des petits bassins, non-seulement pour former un son dont on pût tirer des augures semblables à ceux du grand jeu, mais encore pour précipiter le petit bassin au fond du grand qui étoit plein d'eau. Il y avoit de plus ceci de particulier dans cette maniere de jouer le *Cottabe*, que chacun des petits bassins portoit une marque à-peu-près semblable à celles des dés à jouer; ce qui faisoit de ce jeu une espece de loterie, de sorte que selon la marque ou le nombre du petit bassin qui enfonçoit, le Joueur gagnoit plus ou moins.

COTTE-D'ARMES, *s. f.* Espece de petit manteau, que les Chevaliers mettoient autrefois par-dessus leurs armes, à la guerre & dans les tournois, ouvert par les côtés, avec des manches courtes, & qui leur descendoit jusqu'au nombril. Les Hérauts d'armes conservent encore l'usage de cette tunique. La *Cotte de maille* étoit une armure défensive taillée en forme de chemise, & tissue de petits anneaux, ou de mailles de fer.

COTTER ou CUTTERS, *sub. m.* Nom que l'on donne aux navires destinés à protéger les côtes.

COTTERAUX, *s. m.* Nom d'une Secte d'Hérétiques *Manichéens*, qui parurent vers la fin du douzieme siècle. C'étoit des Brigands ramassés de différentes Nations, que plusieurs Seigneurs François employoient dans leurs guerres particulieres. On les appelloit aussi *Routiers*, probablement, parce qu'ils se tenoient sur les routes & sur les côtes pour attaquer les passans. D'ailleurs cette engeance étoit sans religion & sans frein, le fléau de toute société, & l'exécration du genre humain, qui ne prononçoit leur nom qu'avec effroi.

COTTERIE, *s. f.* Mot ancien, qui signifioit un certain nombre de Paysans, unis ensemble pour tenir les terres d'un Seigneur. On disoit, dans ce sens, *tenir des terres en cotterie;* & de-là est venu le terme de *Cotterie*, qui se conserve encore, pour signifier *Société familiere* entre certaines personnes. Dans la premiere origine, il venoit apparemment de *Cottier*, qui étoit opposé à *Fief*, & qui se disoit d'un lieu, ou des terres tenues par une *Cotterie*.

COTTIMO, *s. m.* Nom d'une imposition, que les Consuls des Échelles du Levant mettent sur les vaisseaux, par ordre de la Cour, à tant pour cent, soit pour le remboursement de quelques avances, ou pour d'autres raisons.

COTTIONS. *Voy.* MANGONS.

COTULE, *sub. f.* Plante, dont les semences sont en forme de cœur, & dont les feuilles ressemblent à celles de la Camomille. Sa fleur est couronnée ou nue.

CO-TUTEUR, *s. m. lat.* Celui qui est chargé d'une tutele, conjointement avec un autre. Les *Co-tuteurs* répondent solidairement. Une mere mineure de vingt-cinq ans ne peut être tutrice de ses enfans, quoique nommée par le testament de son mari, sans donner un *Co-tuteur*.

COTYLE, *s. m.* Mot grec, que les Médecins emploient, pour signifier l'emboîtement d'un os dans un autre, ou plutôt le creux d'un os dans lequel un autre os est emboîté. De-là vient, dans le même langage, le mot de *Cotyledon*, qui signifie l'orifice des veines umbilicales, & qu'on emploie aussi pour signifier l'enflure de certains vaisseaux.

COTYLEDON, *sub. m. gr.* Plante froide, dont les fleurs & la racine s'appliquent en cataplasme, pour les ardeurs d'estomac. Les Latins l'appelloient dans leur langue, *Nombril de Vénus*. Sa racine est ronde, & ses feuilles en forme de petite coupe. Il y a un autre *Cotyledon* qui a la feuille platte.

COUARD, *adj* Qui signifie *lâche*, *poltron*. *Couardise*, s. f. *lâcheté*, *poltronnerie*. Ces termes ne sont supportables qu'en conversation.

COVAS-MAREJANES, *subst. m.* Nom d'une sorte de Chou pommé, qui croît en Portugal. Il est fort petit, blanc & de très-bon goût.

COUCA, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à leurs bonnets d'honneur, dont ils se couvrent dans les grandes cérémonies, comme dans leurs ambassades.

COUCHIS, *s. m.* Terme d'Art. On donne ce nom aux poutres, à la terre & au pavé, qui font le dessus d'un

pont; mais particuliérement au sable qu'on met sous le pavé. Les Doreurs appellent *Couchoir* un petit instrument de Buis, avec lequel ils prennent les feuilles d'or. Le *Coucher*, en termes d'Astronomie, est la descension des signes, pour se cacher au-dessous de l'horizon.

COUCI-COUCI, façon de parler basse & populaire, qui signifie *tellement quellement*. On prononce *cousi-cousi*.

COUCON, ou COCON & COQUON, *s. m.* Nom que l'on donne à la coque ou peloton de soie que fait le Ver-à-soie, où il s'enferme pour travailler, & d'où il sort changé en papillon blanc. *Rollin* rapporte que l'on trouve ordinairement dans chaque *Coucon* plus de neuf cens pieds de fil, & ce fil est double.

COUCOU, *s. m.* Nom d'un Oiseau de la grosseur d'un Pigeon, & d'un plumage gris-brun. Son nom exprime son cri. On prétend qu'il fait ses œufs dans le nid des autres Oiseaux. Il étoit consacré à Jupiter. Il y a une fleur printanniere, qui se nomme *Coucou*, ou *Primevere*.

COUDÉE, *s. f.* Mesure qui se prend depuis le coude jusqu'au bout du doigt le plus long; de sorte que la *coudée* fait un pied & demi. Cependant celle des Anciens, qu'ils appelloient la *grande coudée*, étoit de neuf de leurs pieds; mais ils en avoient deux autres; *la petite* d'un pied & demi; & la *moyenne*, de deux pieds.

COUDELATE, *s. f.* Nom de certaines piéces de bois, à l'usage d'un vaisseau, qui ont plus d'épaisseur aux extrêmités qu'au milieu.

COUDOUS, *s. m.* Quadrupede de la taille du Cheval, & qui a des cornes rondes & droites; il ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'Asie: cet Animal est encore très-peu connu.

COUDRAN, *s. m.* Espece de goudron, ou plutôt mêlange de plusieurs ingrédiens, que les Bateliers de la Seine emploient, pour faire durer long-tems leurs cordes.

COUDRER, *v. actif. Coudrer les cuirs*, ou *les brasser*, c'est les remuer en tournant, dans la cuve, avec le tan & l'eau chaude, pour les rougir.

COUDRIER, *subst. m.* Arbrisseau commun, qui porte pour fruit des Noisettes. On en distingue deux sortes; *le domestique*, ou celui qui étant cultivé, porte des Noisettes plus grosses que l'autre, & couvertes en dedans d'une pellicule rouge, qui se nomment *Noisettes franches*; l'autre est *sauvage*, c'est-à-dire, qu'il produit, sans culture, des Noisettes plus petites & moins agréables. On prétend que le *Coudrier* est l'ennemi des Serpens. Le *Coudrier de la Guadaloupe* ne ressemble au nôtre que par la disposition de ses branches. Il porte une sorte de groseille rouge, ou blanche. Ses feuilles guérissent, dit-on, les ulceres invétérés.

COUENNEUX, *adj.* Les Médecins disent, du sang, qu'il est *couenneux*; lorsque sur la surface, il se forme une espece de peau, qui a quelque ressemblance avec la couenne, ou la peau du lard.

COUET, *sub. m.* Nom de certaines grosses cordes de vaisseau, qui s'amarrent aux voiles, & qui sont différentes des écoutes.

COUETTE, *s. f.* Piéce creuse, de fer, ou d'autre métal, dans laquelle tourne le pivot d'une porte, ou l'arbre d'une machine.

COUFLES, *s. f.* Nom qu'on donne aux balles, dans lesquelles le *Séné* nous vient du Levant.

COUGUAR, *s. masc.* Quadrupede, qui est le *Tigre rouge* de la Guiane; plus foible que le Tigre ordinaire, il a encore plus de férocité, il paroît plus acharné sur sa proie, il la dévore sans la dépécer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce & ne la quitte que lorsqu'il est pleinement rassasié. Cet Animal terrible vient quelquefois à la nage, de la Guiane dans l'Isle de Cayenne pour dévorer les troupeaux; c'étoit autrefois un fléau pour ces contrées; mais la vivacité avec laquelle les Habitans ont été à sa chasse pendant long-tems, l'a détruit peu-à-peu, ou du moins l'a relégué loin des habitations. Le *Couguar* est extrêmement léger, il grimpe facilement sur les arbres; mais il est très-poltron dès qu'il est rassasié: c'est alors qu'on le tue sans peine; il n'attaque point les hommes, à moins qu'il ne les trouve endormis: les Indiens du bord de l'Orenoque allument du feu pendant la nuit pour l'épouvanter; & en effet il n'ose approcher d'un canton tant qu'il y voit du feu. Quelques Voya-

peurs assurent que quoique cet Animal soit carnivore & s'abreuve de sang, sa chair est bonne à manger; on va à la chasse du *Couguar*, non-seulement dans la Guiane, mais encore au Brésil, au Paraguay & sur la riviere des Amazones.

COUHAGE, *sub. f.* Nom d'une espece de Féves qu'on apporte des Indes Orientales, & qu'on emploie contre l'hydropisie.

COUI, *f. m.* Nom que les Habitans de la Martinique donnent à des moitiés de Calebasse, dans lesquelles ils mettent la graine de Roucou.

COUILLARD, *subst. m.* Terme de Marine. Nom que l'on donne à la corde qui tient la grande voile à la grande étaque du grand mât.

COULAGE, *f. f.* Terme de Mer. C'est la perte ou la consommation qui se fait des marchandises, sujettes à couler, comme sont toutes les liqueurs qui composent la charge d'un vaisseau.

COULANT, *f. mas.* Nom d'un ornement de pierreries, que les femmes ont porté au cou, composé d'un gros diamant, & d'une croix au-dessous. Il a fait place aux nœuds de diamans.

COULE, *sub. fém.* Grande robe de dessus, à l'usage de quelques Ordres Religieux.

COULÉ, *sub. m.* Terme de Danse. Nom d'un pas qui se fait en glissant légérement.

COULÉE, *sub. fém.* Terme de Mer. Adoucissement qui se fait au bas d'un vaisseau entre les genoux & la quille.

COULER. Ce verbe est neutre pour signifier l'action d'un liquide qui coule; mais en termes d'Art, il devient actif, & signifie *fondre*. Ainsi, l'on dit, *couler le plomb*, *le cuivre*, &c. *Couler à fond un vaisseau*, c'est le *submerger*. On dit aussi qu'un vaisseau *coule à fond*.

COULEUR, *sub. f. lat.* Apparence de la superficie des choses matérielles. *Newton* a trouvé que la lumiere est un composé de différentes couleurs, & que chaque rayon homogene, une fois séparé, conserve sa couleur originaire, sans qu'aucune réfraction, ou réflexion, ou mélange d'ombre, soit capable de l'altérer; mais que les rayons sont en différens degrés plus refrangibles les uns que les autres, & que c'est de cette différence de refrangibilité que dépend la différence de leurs couleurs. Si la lumiere ne consistoit qu'en rayons également refrangibles, il n'y auroit, suivant Newton, qu'une seule couleur dans le monde, & il seroit impossible d'en produire aucune nouvelle, ni par réflexion, ni par réfraction. Les couleurs primitives sont le *rouge*, l'*orangé*, le *jaune*, le *verd*, le *bleu*, l'*indigo* & le *violet*.

En Peinture, il y a beaucoup de différence entre *couleur* & *coloris*. Les *couleurs* sont des matieres molles ou liquides, qu'on emploie pour peindre. Le *coloris* est l'effet qui résulte des couleurs, lorsqu'elles sont employées. On appelle *Gens de couleur*, les Métis & leurs descendans, tant que des signes extérieurs annoncent leur premiere origine; ces sortes de gens ne sont point admis aux emplois civils & militaires, destinés aux Blancs seuls dans les Colonies.

COULEUR DE POIL, *f. f.* Nom que l'on donne à la couleur *brune*, *fauve* & *rouge*; c'est ce qu'on nomme *pelage* dans le *Cerf*, dans le *Daim* & le *Chevreuil*.

COULEURS DE BLASON, *sub. fém.* On en distingue cinq; *Gueules*, ou le rouge; *Azur*, ou le bleu; *Sinople*, ou le verd; *Sable*, ou le noir; & *Pourpre*, qui est mélangé de Gueules & d'Azur. L'origine de la plupart de ces mots est incertaine.

COULEVRINE, *f. fém.* Espece de Canon, qui étant plus long que les piéces ordinaires, chasse beaucoup plus loin. Le diametre de son calibre est d'environ cinq pouces, & son boulet de seize livres. On disoit anciennement *Couleuvrine*. Comme les Anciens donnoient à leurs machines de guerre des noms terribles, tels que les noms de *Baliste*, de *Scorpion*; de même a-t-on donné de pareilles noms à nos Canons, comme ceux de *Coulevrine*, de *Serpentine*, de *Basilic*, &c.

COULEUVRE, *f. fém. lat.* Espece de Serpent, commun en France, si peu nuisible, quoiqu'il ait les dents vénimeuses. Il a la tête plate, la queue pointue, & le dos marqueté de gris. Quelques-uns ne font pas difficulté de manger sa chair, après en avoir séparé la tête. La *Couleuvre* étoit consacrée à *Esculape*. Les Habitans de la Martinique donnent le nom de *Couleuvre* à un cylindre creux de six à sept pieds de long, sur quatre ou cinq de diametre, composé de roseaux re-

fendus, ou de lataniers, nattés ou tressés à-peu-près comme des bas. Son usage est pour pressurer le manioc que l'on met dans ce cylindre, d'où on en exprime le suc.

COULISSE, *s. f.* Nom qu'on donne à l'espace qui est entre les ais ou les pilastres, qui sont aux deux côtés d'un Théâtre, & qui forment une grande partie de la décoration. C'est par les *coulisses* que les Acteurs s'introduisent sur la Scene & qu'ils en sortent.

COULISSÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit d'un Château & d'une Tour, qui ont la herse ou coulisse à la porte.

COULPE, *s. f. lat.* Ce mot signifie *faute*, & n'est en usage que dans les Monasteres. *Dire sa coulpe*, c'est faire un aveu public de ses fautes, suivant la forme prescrite.

COULT, *s. mas.* Nom d'une espece de bois de la Nouvelle Espagne, qui s'emploie dans la Médecine, & pour les ouvrages de Marqueterie.

COUP DE SOLEIL, *sub. m.* Impression subite que fait un Soleil ardent, sur la tête, ou sur quelque autre partie du corps, lorsqu'ayant été obscurci par quelque nuage, il vient à se découvrir tout d'un coup. On prétend qu'une maniere infaillible de guérir le mal est de remplir d'eau fraîche, une grosse bouteille, de la boucher de linge, & de la tenir, du côté qu'elle est bouchée, sur la partie offensée, qui doit être exposée en même tems au Soleil. C'est une méthode commune dans l'Amérique Méridionale. *Coup de Théâtre* se dit, en Poésie dramatique, d'un événement, ou d'une situation, qui frappe tout d'un coup l'esprit, parce qu'on ne s'y attendoit point. *Coup de sang* se dit d'un épanchement de sang, qui se fait dans le cerveau, par la rupture subite de quelques vaisseaux sanguins.

COUPE, *s. f.* Partie concave d'une voûte ronde, qui se nomme autrement *Coupole*, d'après les Italiens; c'est aussi le nom d'un vase, moins haut que large, qui fait un ornement de Sculpture. En termes d'Art, *donner* plus ou moins *de coupe* aux joints des voussoires d'un arc, c'est rendre l'inclination plus ou moins forte. *La coupe des pierres* est un art particulier.

COUPÉ, *sub. m.* Terme de Danse. C'est un pas qui se fait en passant un pied derriere ou devant l'autre. C'est aussi un terme de Blason, qui se dit d'une tête, ou de quelqu'autre membre d'Animal, qui est coupé net; & même de l'Écu, lorsqu'il est partagé horizontalement en deux parties égales.

COUPE-GORGE, *sub. m.* On appelle *coupe-gorge*, au Lansquenet, le malheur de celui qui a la main, lorsqu'il tire sa carte avant que d'en avoir tiré aucune de celles des Joueurs; ce qui lui fait perdre tout ce qui est sur le tapis.

COUPELLE, *s. fém.* Petit vaisseau chymique, qui se fait avec de grandes préparations, pour le rendre propre à certaines opérations de cet art. On nomme *or* ou *argent de Coupelle*, un or ou un argent très-fin, qui a passé par l'essai de la *Coupelle*. Cet essai se fait avec du plomb. En termes de Mer, une *Coupelle* est une pelle de fer-blanc, qui sert aux Canonniers pour prendre de la poudre.

COUPER, *v. act.* Terme de Vénerie. Un *Chien coupe*, quand il quitte la voie de la Bête qu'il chasse, & qu'il prend les devants pour avoir de l'avantage sur elle : un *Chien* sujet à *couper* est vicieux. On dit en Fauconnerie, un *Oiseau coupe*, quand il heurte trop fortement contre la proie.

COUPEROSE, *s. f.* Espece de minéral vitriolique, qui se trouve dans les mines de plomb, & qui est ordinairement bleu, ou verd. Il y a une couperose artificielle, qui se fait de l'autre, & qui sert aux teintures, surtout à celles du cuir des Cordonniers.

COUPLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Chiens de chasse, liés ensemble.

COUPLETS, *s. mas.* Terme d'Art, qui est le nom de deux piéces de fer jointes ensemble avec des charnieres & des rivures. Les couplets servent de pentures pour les portes & les fenêtres.

COUPOIR, *sub. m.* Instrument de monnoie, qui sert à couper des lames d'or, d'argent, ou de cuivre, pour en faire des flans.

COUPOLE, *s. f. Voy.* COUPE.

COUPON, *s. m.*, formé de *couper*, qui se dit d'une partie coupée de quelque chose. En termes de Marchands de bois, un *coupon* est une certaine quantité de bûches liées ensemble. Dix-huit *coupons* forment un train de bois flotté. *Coupon d'action* est un terme nouvellement introduit, pour signifier *une*

portion

portion de la division d'une action. Chaque *coupon d'action* de la Compagnie des Indes, porte l'empreinte du sceau de la Compagnie.

COUPURE, *s. fém.* En termes de Guerre, on donne ce nom aux retranchemens d'un camp, aux lignes, & à toute ouverture de la terre, en forme de fossé.

COURADOUX, *s. m.* Espace qui est entre deux ponts d'un vaisseau. Sur les Galeres, c'est le lieu où couchent les Soldats.

COURANT, *sub. masc.* Terme de Mer. C'est une direction particuliere du mouvement des eaux, qui se portent impétueusement vers un point fixe, sans qu'on en connoisse la cause.

COURANTE, *s. fém.* Nom d'un air particulier de Musique, composé suivant certaines régles. C'est aussi le nom d'une danse à deux, sur le même air.

COURANTIN, *sub. mas.* Terme d'Artificier. On appelle *Courantin* ou *Fusée de corde*, une fusée qui, sous la forme que l'on veut, sert à porter le feu d'un lieu à un autre, & à former en l'air une espece de combat entre des figures qui représentent des Hommes ou des Animaux.

COURBAN-BAIRAM, ou COURBAN-PARYAM, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à la Fête solemnelle des offrandes, à l'occasion de laquelle il y a chaque jour plusieurs décharges du canon & de la mousqueterie; pendant cette solemnité, chaque Musulman, selon ses facultés, a coutume de faire tuer des Moutons pour en distribuer la chair aux indigens & aux étrangers; on associe même les Chiens à cette distribution. Les bourses des plus riches sont ouvertes pour des aumônes; il y a des Pachas & grand nombre de personnes riches qui emploient cinq à six cens piastres dans ces circonstances : on appelle aussi cette Fête le *Bairam* ou *Bairam des Hadgis*, ou *Pélerins*. Elle arrive soixante-dix jours après le *Grand-Bairam*, & a beaucoup de rapport avec la *Pentecôte* des Chrétiens.

COURBARIL, *sub. m.* Arbre des plus hauts & des plus gros de l'Amérique, dont le bois sert à faire des rouleaux pour les moulins à sucre. Il porte un fruit qui contient une moelle farineuse, du goût & de la couleur de notre pain d'épice. Il produit aussi, dans sa vieillesse, une gomme dure & transparente, qui rend au feu une odeur fort agréable.

COURBATON, *s. m.* Nom qu'on donne, sur Mer, à diverses piéces courbes de charpenterie.

COURBATU, *adj.* Terme de Manége, qui signifie l'état d'un Cheval qui n'a pas la respiration libre, soit qu'il ait été trop poussé, ou que le mal vienne d'une cause intérieure. Le battement de flanc qu'il souffre alors, s'appelle *Courbatue*. D'autre l'appellent *Courbature*, qui se dit aussi, dans les hommes, d'une lassitude douloureuse de tous les membres.

COURBE, *s. f.* Terme de Géométrie, qui se dit pour *ligne courbe*. Les *Courbes*, en Charpenterie, sont des piéces de bois coupées en arc. Sur les rivieres, on appelle *une Courbe de Chevaux*, deux Chevaux accouplés qui tirent les bateaux. La *Courbe* est aussi une maladie de Chevaux, qui consiste dans une tumeur calleuse au-dedans du jarret.

COURBÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit de la situation des Dauphins & des Bars qui ne s'exprime pas, leur étant naturelle & propre en Armoiries. Il se dit des Fasces un peu voûtées en arc.

COURBET, *s. m.* Nom des parties du bois d'une selle, ou d'un bât, qui sont un peu élevées en arc.

COURBETTE, *s. f.* Saut de Manége, qu'un Cheval fait en portant les deux pieds de devant en l'air, & faisant suivre les pieds de derriere avec une cadence égale.

COURBURE, *sub. fém.* Terme de Géométrie. C'est l'inclinaison d'une *Courbe*. Les Architectes appellent aussi *Courbures*, les revers des feuilles de chapiteau.

COURCAILLET, *sub. m. gr.* Cri des Cailles; c'est aussi le nom d'un petit sifflet qui imite leur cri, & qui sert d'appeau pour les attirer : il est fait d'un cuir qui se plisse en rond, il s'étend & se resserre comme un soufflet pour former le bruit.

COURCE, *sub. f.* Terme de Jardinage. C'est le bois qu'un Vigneron laisse à la taille.

COURCIVE, *sub. fém.* Terme de Mer, qui signifie un demi-pont qu'on fait, de chaque côté, sur les petits bâtimens qui ne sont pas pontés. Ce nom vient d'une longue & forte piéce

de bois, nommée aussi *Courcive*, qui sert intérieurement à la liaison des parties d'un vaisseau.

COURÇON, *s. mas.* Nom d'une sorte de fer, qui se vend en piéces de deux à quatre pieds de long, sur deux pouces & demi de quarré.

COURÉE, *sub. f.* Terme de Mer. *Donner la courée à un vaisseau*, c'est le frotter, pour les voyages de long cours, d'une composition de suif, de résine, de soufre, de verre brisé, &c. pour le garantir des Vers. Le *Couret* est une autre composition, qui s'emploie dans la même vue.

COURGE, *s. f.* Plante rampante, dont on distingue plusieurs sortes, mais qui ont toutes les mêmes qualités. Elle produit un gros fruit, de la nature des Citrouilles, qu'on vuide & qu'on nettoie pour en faire diverses sortes de vaisseaux. La *Courge* pilée appaise les inflammations.

COURLI, *s. m.* Nom d'un Oiseau. *Voyez* CORLIEU.

COURONDI, *s. m.* Grand arbre des Indes Orientales, toujours verd, dont les feuilles & le fruit rendent un suc excellent pour la diarrhée & la dyssenterie.

COURONNE, *s. f.* Outre ses significations communes, ce mot en a d'autres dans les Arts, mais prises de l'origine. Ainsi, dans les Fortifications, on appelle *Ouvrages à couronne*, ou *couronnes*, des piéces avancées vers la Campagne, pour communiquer à quelque éminence. Ils ont leurs bastions & leurs demi-lunes. En Architecture, c'est la partie plate & la plus avancée de la corniche, qui se nomme *Larmier*. En Astronomie, c'est un cercle brillant & coloré, qui environne le Soleil, ou la Lune. En termes de Manége, c'est la partie du paturon d'un Cheval, qui regne au long du sabot. En termes de Fauconnerie, c'est un duvet au bec de l'Oiseau, près de la tête. C'est aussi le nom d'une sorte de papier qui est marqué d'une Couronne. La *Couronne Impériale* est une fleur rouge, ou jaune, composée de plusieurs petites cloches qui lui donnent l'apparence d'une Couronne : elle est printanniere. Il y avoit chez les Grecs & les Romains un très-grand nombre de Couronnes, comme les *Couronnes funebres* qu'on mettoit sur les tombeaux des morts; les *Couronnes magiques*, telles que celles de laine & de cire; les *Couronnes de plumes*, que les Soldats portoient sur leurs casques; les *Couronnes nuptiales*, dont on se servoit dans les nôces; les *Couronnes à rayons*, dont on ornoit les simulacres des Dieux de la premiere classe, & que porterent les Princes qui eurent la sotte vanité de vouloir se faire adorer. *Voyez les mots* CIVIQUE, MURAL, NAVAL, OBSIDIONAL, OVAL & VALLAIRE.

COURONNE. (*Ordre de la Couronne*). Nom d'un Ordre de Chevaliers, créé en France, par *Enguérand V*, Comte de Soissons, Seigneur de Coucy, en 1390. La marque distinctive de cet Ordre consistoit dans une Couronne renversée, que les Chevaliers portoient sur le bras droit de l'habit.

COURONNE ANTIQUE, *s. f.* Nom qu'on donne à une Couronne formée par une feuille tournée en cercle, & découpée à grandes pointes jusques vers la base, ou le cercle qui entoure le front. Telles sont encore les Couronnes des Princes d'Italie.

COURONNÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Lions, du Casque & des autres choses, qui ont une Couronne.

COURONNURE, *s. f.* Terme de Chasse, qui se dit des menus cors rangés sur la tête d'un Cerf, en forme de Couronne.

COUR-PLÉNIERE ou PLANIERE, *s. f.* Vieux mot. *Pepin-le-Bref* établit en 756, la *Cour-Pléniere* aux Fêtes de Noël & de Pâques. C'étoit une Assemblée différente de celle de la Nation. Les Évêques & tous les Grands du Royaume y assistoient. Le Roi les défrayoit & les admettoit à sa table pendant tout le tems qu'il tenoit sa *Cour-Pléniere*; il leur donnoit même des habits que l'on appelloit *Livrées*; & cet usage paroît s'être conservé de nos jours, puisque tous les grands Officiers de la Couronne, & ceux qui possedent quelque charge importante à la Cour, reçoivent encore chaque année, du Maître de la Chambre aux deniers, une somme marquée pour les grandes Livrées de la Maison du Roi.

COURRE, *sub. mas.* Les Veneurs donnent ce nom à l'endroit où on met les Lévriers pour le Loup, le Renard & le Sanglier.

COURROIE *de Souliers*. On re-

gardoit chez les Romains comme un mauvais préſage, de rompre la *courroie des ſouliers* en les mettant. C'en étoit aſſez pour interrompre une affaire commencée, ou pour remettre à un autre jour celle qu'on ſe propoſoit d'entreprendre.

COURSE, *ſ. f. lat.* Les Anciens ſe faiſoient un honneur d'exceller dans la *Courſe*, & c'étoit un des principaux exercices des jeux du Stade chez les Grecs, & de ceux du Cirque chez les Romains. Dans ces fameux Spectacles, il y avoit trois ſortes de *Courſes*, la *Courſe à pied*, la *Courſe à Cheval*, & la *Courſe des Chars* : la Courſe à pied ſe faiſoit en trois manieres : la premiere conſiſtoit dans la ſimple courſe du Stade, où il ne s'agiſſoit que de parcourir une ſeule fois l'étendue de cette carriere, à l'extrêmité de laquelle étoit le prix pour celui qui y arrivoit le premier. Dans la ſeconde, qu'on nommoit *Diaule*, les Athletes parcouroient deux fois la longueur du Stade. La troiſieme, appellée *Dolique*, étoit la plus longue de toutes, & étoit compoſée de pluſieurs *Diaules* : ſi la Courſe à pied demandoit beaucoup de légéreté, il falloit une extrême agilité pour celle qui ſe faiſoit à Cheval. Cet exercice étoit ſi honorable, que les perſonnes de la plus haute diſtinction ne dédaignoient pas d'en diſputer le prix aux Jeux Olympiques. Les Cavaliers couroient à poil & ſans étriers, dont on n'avoit pas encore l'uſage, & tenant quelquefois par la bride un autre Cheval que celui qu'ils montoient; ils ſautoient, même en courant, de l'un ſur l'autre avec une adreſſe merveilleuſe : la Courſe des chars avoit beaucoup d'éclat, & formoit le plus brillant ſpectacle. On n'y voyoit guere pour concurrens, que des Princes & des Héros, des Rois même, qui n'ambitionnoient pas moins la gloire d'y remporter le prix, que celle de gagner des batailles & de conquérir des Provinces.

COURSIER, *ſubſt. maſcul.* Groſſe piéce d'Artillerie, qui ſe met ordinairement ſur l'avant d'un vaiſſeau, ou d'une galere. On nommoit autrefois *Courſiers*, les Chevaux propres à la courſe.

COURSIERE, *ſ. f.* Nom d'un Pont mobile, qui ſert, dans un combat de Mer, pour la communication des parties d'un vaiſſeau. Sur une galere, la *Courſiere* eſt un paſſage entre les bancs des Forçats.

COURSON, *ſubſt. maſ.* Terme de Vigneron. C'eſt une branche de Vigne taillée au quatrieme ou cinquieme œil, & qu'on laiſſe au bas du cep, pour le renouveller en cas de beſoin.

COURTAUD, *ſub. m.* Inſtrument de Muſique, qui eſt une ſorte de Baſſon, pour ſervir de Baſſe à la Muſette.

COURTAUDER, *v. act.* Terme de Cavalerie. *Courtauder un Cheval*, c'eſt lui couper la queue.

COURTIBAUT, *ſub. maſ.* Vieux mot. Nom que l'on donnoit à une ſorte de Tunique ou Dalmatique, qui porte encore ce nom dans les Provinces du Berry, de la Xaintonge & de la Touraine.

COURTILLERE, *ſ. f.* Sorte d'Inſecte qui ronge les pieds des Melons, des Laitues & des Chicorées. On donne auſſi à cet Inſécte le nom de *Grillotalpa*.

COURTINE, *ſ. f.* Vieux mot, qui ſignifioit *Rideau*. Ce terme eſt encore en uſage dans quelques endroits de la Flandre Françoiſe; il ſemble venir du mot *Gordyn*, qui, en Flamand, ſignifie *Rideau*.

COURTINE, *ſub. fém.* En termes de Fortification, c'eſt le front de la muraille d'une Place, entre deux baſtions.

COURT-JOINTÉ, *adj.* Terme de Manége, pour ſignifier un Cheval qui a le paturon court. *Court-jointé* ſe dit en Fauconnerie, d'un Oiſeau qui a les jambes d'une médiocre longueur.

COURTOIS, *adject.* Ce mot n'eſt plus guere en uſage. Mais, en langage de Chevalerie, on appelle *armes courtoiſes*, c'eſt-à-dire, douces & innocentes, des armes qui ne peuvent bleſſer, par oppoſition *aux armes à outrance*. Dans les Tournois, on ne s'eſt d'abord ſervi que d'armes courtoiſes, c'eſt-à-dire, ſans fer & ſans pointe. Enſuite, la valeur ne ſe diſtinguant point aſſez avec ſi peu de péril, elles ont fait place aux armes à toute outrance, qui ont ſouvent enſanglanté la carriere.

COURTOISIE, *ſub. f.* On dit en Autourſerie, *faire la courtoiſie à l'Autour*; c'eſt-à-dire, *lui laiſſer plumer le gibier*.

COURTON, *ſ. m.* Troiſieme des

quatre sortes de filasses qu'on tire du Chanvre. Les autres sont le Chanvre, la Filasse, & l'Étoupe.

COURTS JOURS. Terme de change. On appelle une Lettre-de-change *à courts jours*, celle qui n'a plus que peu de jours à courir. On dit de même, tirer, ou remettre *à courts jours*, c'est-à-dire, pour un termé qui doit bientôt échoir.

COURVETTE ou CORVETTE, *s. f.* Nom d'une barque longue, à voiles & à rames, dont on se sert, sur Mer, pour aller à la découverte, & pour porter des nouvelles. *Voyez* CORVETTE.

COUSCOUS, *s. mas.* Nom d'une sorte de pâte, composée de Millet ou de Bled de Turquie, dont les Négres du Sénégal se nourrissent. Après avoir pilé le Millet, on le passe par un tamis pour en séparer la farine d'avec le son, & dont on fait une pâte qu'on fait cuire dans un grand vaisseau de terre ou de cuivre, en le remuant toujours, de crainte qu'il ne devienne en pain; au lieu que ce mouvement séparant ses parties en forme de petites boules grosses à-peu-près comme ces dragées qu'on appelle *Nompareilles*, d'une couleur dorée, dures & seches, qui se conserve long-tems, lorsqu'on a soin de le préserver de l'humidité. Quand on en veut manger, on l'arrose avec un peu de bouillon chaud, il s'amollit aussi tôt, s'enfle & produit le même effet que le Riz. Le *Couscous* est une très-bonne nourriture, rafraîchissante, légere & de facile digestion.

COUSIN, *s. m.* Petit Insecte aîlé, qui est armé d'une trompe, fort incommode par le bruit qu'elle fait, & par ses piquures. Les *Cousins* ont six jambes fort longues.

COUSINIERE, *sub. f.* Nom d'une sorte de rideau fort fin dont on se sert en Provence dans les Appartemens pour se préserver de la piquure des Cousins, d'où cette sorte de meuble tire son nom.

COUSSIN, *s. mas.* En termes d'Artillerie, c'est un billot de bois qui se pose au derriere de l'affut, pour soutenir la culasse du canon. Les Doreurs donnent le nom de *Coussin* à un morceau de bois fait en parallélogramme, sur lequel on met deux ou trois cardes de Coton à l'épaisseur de trois doigts, étendant dessus une peau de Veau dégraissée & passée au lait. Cette peau étant ainsi tendue, l'on attache à une des extrémités du quarré une feuille de parchemin, ce qui forme un bordage pour maintenir l'or. On appelle *Coussinet*, en terme d'Architecture, un ornement du chapiteau Ionique, qui sert à former les volutes, entre l'ove & l'abaque.

COUSSINET, *s. m.* Petite Plante des lieux humides, dont les fleurs ressemblent à celles du Serpolet, & font place à de petites baies rondes ou ovales, rougeâtres ou d'un jaune tirant sur le verd. On prétend que ses feuilles, ses fleurs & ses baies arrêtent le vomissement, & résistent au venin.

COUSTIERES, *s. f.* Gros cordages qui soutiennent les mâts d'une galere. C'est aussi le nom d'un fer battu d'environ un pouce de large, sur un quart d'épaisseur.

COUSU, *adject.* Terme de Blason, qui se dit d'une piéce d'une autre couleur, ou d'un autre métal, placée sur une autre piéce, comme si elle y étoit cousue.

COÛT, *s. mas.* Terme qui n'est plus guere d'usage, sinon dans le Barreau, pour signifier *dépens*.

COUTARDE, *sub. f.* Espece de pâtisserie, composée de lait, d'œufs, de miel & de fleur de farine.

COUTEAU DE CHALEUR, *s. m.* Terme de Manége. C'est un instrument de fer un peu courbé, en forme de fragment de faux, qui sert à rabattre la sueur des Chevaux, en le passant sur le poil. Le *Couteau de feu* est un instrument de Maréchal, qui est de fer ou de cuivre, & qui étant chauffé dans la forge, sert à brûler quelque partie malade d'un Cheval. On apppelle *Couteaux sacrés*, ceux qui servoient à égorger les victimes dans les anciens sacrifices.

COUTELAS, *s. mas.* Épée large & courte, qui est fort en usage au Levant. En termes de Marine, ce sont de petites voiles qu'on emploie quelquefois à côté des grandes, & qui s'appellent autrement *Bonnettes à étui*.

COUTELIER, *s. m.* Nom d'un coquillage, qui est dans sa coquille, comme un couteau dans sa gaine. Il s'y tient toujours debout, & perpendiculairement, sans autre mouvement que celui de s'enfoncer un peu dans le sable, ou de s'en retirer; ce qu'il fait, par le secours d'une espece de

jambe, qu'il fait sortir par le bas de sa gaine, ou de sa coquille.

COUTELINE. *Voyez* BAFFETAS.

COUTON, *s. masf.* Nom d'un arbre du Canada, qui a quelque ressemblance avec le Noyer, & qui donne, par incision, un suc fort agréable, qu'on trouve comparable au vin d'Orléans.

COUTRE, *s. m.* Piéce de fer tranchante, qui est placée à l'un des côtés de la charrue, pour fendre la terre dans le labourage; comme le *soc* est une autre piéce de fer, qui commence l'ouverture de la terre. On appelle aussi *Coutre*, une sorte de hache longue & étroite, qui sert à fendre de la latte.

COUTUME, *s. f.* Outre plusieurs significations, la Compagnie Françoise pour le commerce entend par ce terme, un présent qu'elle fait aux Rois de la côte d'Afrique pour avoir la permission de commercer avec leurs Sujets. Probablement que dans son principe, ces présens ne leur ont été faits que pour adoucir leur humeur farouche; mais leur avarice les a entretenu dans cette coutume, sans quoi il n'y a rien à traiter avec eux.

COUTUMIER, *s. masf.* Recueil de Coutumes, c'est-à-dire, des articles qui forment le Droit particulier de quelque Pays, ou de quelque Jurisdiction.

COUTURE, *s. fém.* En termes de Mer, on appelle *Couture ouverte*, les espaces calfatés, d'où l'étoupe du calfat est sortie.

COUVERT, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'une tour qui a un comble.

COUVERTE, *s. f.* Dans les Manufactures de terres fines, on appelle *couverte*, l'émail dont est revêtue la terre mise en œuvre. En termes de Mer, *couverte* signifie au Levant, *pont* ou *tillac*. Un vaisseau qui porte *couverte*, est un vaisseau ponté. On appelle aussi *couverte*, dans un vaisseau, ou *couverte de l'isocele de proue*, un espace où l'on charge l'Artillerie, & d'où l'on jette les *aissons*, qui sont des ancres à quatre bras. On dit en Fauconnerie: *Vol à la couverte*: c'est celui qui se fait quand on approche du gibier, en se couvrant d'une haie.

COUVRE-FEU, *s. m.* Nom d'une Loi portée en Angleterre par *Guillaume-le-Conquérant*, qui obligeoit tous les Anglois d'éteindre le feu & toutes les lumieres dans leurs maisons, à huit heures du soir. Ils étoient avertis par le son d'une cloche, qui s'appelloit aussi le *Couvre-feu*. Dans les Villes de guerre, on sonne la retraite à une certaine heure, ce que plusieurs nomment le *Couvre-feu*.

COYEMBOUC, *sub. fém.* Nom que les Habitans de St. Domingue donnent à de grosses Calebasses d'arbres que l'on coupe à la quatrieme ou cinquieme partie de leur longueur; on couvre cette ouverture avec une autre Calebasse, & ces deux piéces sont jointes ensemble avec une ficelle de mahot, à-peu-près comme le dessous d'un encensoir est joint à son dessus; ces deux morceaux de Calebasse ainsi ajustés s'appellent *Coyembouc*: ce mot, aussi bien que l'invention, viennent des Sauvages.

COYER & COYEUX, *s. masf.* Termes de Charpenterie, qui sont les noms de différentes piéces de bois qui entrent dans la couverture d'un bâtiment. *Coyer* est aussi le nom d'une piéce de bois, entaillée sur la roue d'un moulin, qui sert à soutenir les planches sur lesquelles l'eau tombe pour faire tourner la roue. Les pierres à aiguiser se nomment *Coyers* ou *Cous*, du nom latin.

CRABE, *sub. fém.* Poisson de Mer à coquilles, qui n'est presque composé que d'une sorte de moelle blanche & jaunâtre, qu'on mange lorsqu'elle est fraiche. La Crabe est une espece d'Écrevisse, qui a la forme de certaines grosses Araignées, armée de pattes & de plusieurs barbillons. Il y a des *Crabes* de terre, qui sont fort communes dans les Vignobles d'Italie. On nomme *Crabe*, une espece de bois d'Amérique, dont il se fait un bon commerce à la Rochelle.

CRABIER, *s. m.* Oiseau des Mers d'Amérique, qui vit de Crabes. C'est une sorte de Héron. On en distingue deux especes, dont l'une a le plumage fort beau.

CRAC, *subst. m.* Maladie qui vient aux Oiseaux de proie, sur-tout aux Faucons.

CRAIE ou CRAYE, *sub. f.* Nom d'une sorte de vaisseaux, en usage dans la Mer Baltique, qui ont trois mâts, sans mât de hune.

CRAIE, *s. fém.* Terre blanche, en consistance de pierre, qu'on brûle pour en faire de la chaux. Elle a des propriétés détersives, qui la font employer pour dessécher les plaies & les ulceres. Il y a aussi de *la Craie rou-*

ge, de *la Craie verdâtre* & de *la Craie noire.*

CRAMOISI, *s. m.* & *adj.* Couleur, qui est un rouge beau & vif. Quelques-uns font venir ce mot de *Kermesi*, qui a la même signification, en Arabe.

CRAMPE, *sub. f.* Mal fort incommode, qui cause beaucoup de douleur dans les parties affectées, & qui en ôte même l'usage, pendant quelques momens, par une violente contraction des nerfs. Les Chevaux paroissent sujets aussi à cette maladie.

CRAMPON, *s. m.* Morceau de fer, ou d'autre métal, à crochet, ou à queue d'aronde, qui sert à retenir ce qu'on veut attacher solidement. *Cramponné*, en termes de Blason, se dit des piéces dont les extrêmités sont courbées en crampon.

CRAN, *s. m.* Nom de certains replis, ou de certaines inégalités que les Chevaux ont aux chairs du palais, & où l'usage est de les saigner lorsqu'ils ont la bouche échauffée. En termes de Marine, *mettre un vaisseau en cran*, c'est le mettre en carêne, ou lui donner le radoub.

CRANCELIN ou CANCERLIN, *s. m.* Terme de Blason. C'est une partie de couronne en bande, à travers un Écu.

CRÂNE, *subst. m.* Assemblage d'os qui servent à couvrir la cervelle & le cervelet.

CRANEQUINIERS, *sub. m.* Nom qu'on donnoit, avant l'invention de l'Artillerie, aux soldats qui étoient armés d'arbalêtes, & qui leur venoit d'un instrument nommé *Cranequin*, dont ils se servoient pour tendre cette arme.

CRAPAUD, *s. m.* Reptile de nature amphibie, qui ressemble à la Grenouille, & qui passe pour vénimeux.

CRAPAUDINE, *s. f.* Pierre précieuse, qui se trouve, dit-on, dans la tête du *Crapaud*, & qui passe pour un contre-poison. On donne le même nom à des dents de Poissons pétrifiées, qui viennent du Brésil.

CRAPULE, *sub. f. lat.* Habitude d'une débauche grossiere, sur-tout de celle du vin & de la table. Un homme *crapuleux* est un homme appésanti par cette habitude.

CRAQUELIN, *sub. m.* Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, à l'espece de pâtisserie qui se nomme, à Paris, des *Echaudés.*

CRAQUER, & CRAQUETER, qui en est le diminutif, *v. n.* C'est faire le bruit d'une chose qui se rompt. En termes de Fauconnerie, *craqueter* exprime le cri de la Cigogne. *On entend craqueter les Cigognes. Craquer* se dit vulgairement pour *mentir;* & dans ce sens, on le fait venir d'un mot Allemand qui a la même signification.

CRASSE, *s. f.* Outre sa signification connue, les Médecins donnent ce nom à la qualité intrinseque ou naturelle du sang.

CRATÆOGONE, *s. m. gr.* Plante fort âcre, dont la graine ressemble au Millet. Elle est peu connue des modernes.

CRATER, *s. m.* Nom d'un grand vase dans lequel les Grecs & les Romains préparoient le vin qu'on devoit servir dans un repas. La préparation la plus ordinaire, étoit d'y mettre une certaine quantité d'eau, proportionnée à celle du vin, car ordinairement on ne servoit jamais de vin pur. Cette préparation étoit proprement ce qu'on appelloit *Miscere vinum*, mélanger le vin. Une autre préparation, assez commune, étoit de délayer du miel dans le vin. Les autres préparations qui consistoient à y mettre des parfums & des aromates, n'avoient lieu que chez les hommes riches & voluptueux. Le *Crater* étoit donc une espece de grande urne où l'on puisoit le vin, ou comme un broc d'où on le versoit dans les coupes à mesure qu'on vouloit boire. Le mot *Crater* est Grec, & quoique les Romains se servissent de ce mot tel qu'il est, ils lui ont donné une terminaison latine dans le nom féminin *Cratera*, qui est le même pour le sens que *Crater.* On fait la pensée d'un Ancien : *Prima cratera ad sitim, secunda ad hilaritatem, tertia ad voluptatem, quarta ad insaniam;* c'est-à-dire, en la rapprochant de nos usages: *La premiere bouteille est pour la soif, la seconde pour la gaieté, la troisieme pour la volupté, la quatrieme pour l'abrutissement. Crater* est pareillement adopté par les Physiciens pour désigner la bouche d'un Volcan.

CRATES ou CLAYES, *s. f. pl. lat.* Nom de certaines machines dont on se servoit dans les siéges. *Voy.* MANTELET.

CRAVAN, *s. m.* Nom d'un Oiseau aquatique qui est fort commun dans le nord de l'Amérique. C'est aussi le nom d'une espece de petit coquillage qui se forme sous les vaisseaux, lorsqu'ils ont été long-tems en Mer.

CRAVATE, *sub. masc.* Nom qu'on donne, en France, aux Chevaux de Croatie. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branlant la tête. On appelle aussi *Cravates* un Régiment de Cavalerie Françoise, qui étoit Allemand dans son origine.

CRAYON, *s. m.* Petite pierre tendre, naturelle ou artificielle, qu'on aiguise pour en faire une sorte de plume qui sert à dessiner. On fait des crayons de plusieurs couleurs, suivant l'usage auquel on les destine. *Crayonner*, c'est *écrire, peindre*, &c. avec le crayon. *Crayonneux* se dit plutôt de ce qui est de la nature de la craie, que de celle du crayon.

CRÉANCE, *s. f.* Terme de Chasse. On dit qu'un Chien, ou un Oiseau sont de *bonne créance*, pour dire qu'ils sont *dociles & adroits*. C'est aussi le nom d'une ficelle qui sert à retenir l'Oiseau. En termes de Finances, *Créance* est le droit qu'un Créancier a sur son Débiteur. Une Lettre de *Créance* est un titre pour être reçu avec confiance de la part de celui qui nous envoie. Les Princes en donnent à leurs Ambassadeurs.

CRÉAT, *s. m.* Terme de Manége. Nom que l'on donne à celui qui, dans une Académie, enseigne à monter à Cheval. On l'appelle aussi *Sous-Écuyer*.

CRÉCERELLE, *sub. f.* Oiseau de proie, dont le cri est fort désagréable, & qui se nourrit de Souris & de Lézards. On prétend qu'il défend les Pigeons contre les autres Oiseaux de rapine. Il a le bec bleu, & le plumage roussâtre mêlé de taches noires.

CRÈCHE, *s. f.* Nom qu'on donne à la mangeoire des Bœufs, & qui est consacré par la naissance de *Jesus-Christ*. On appelle aussi *Crèche*, dans un pont de pierre, une sorte d'éperon bordé de pieux, qui est rempli de Maçonnerie, devant & derriere les avant-becs d'une pile.

CRÉDENCE, *s. f.* Lieu sur lequel on place les verres qui doivent servir à table, & qui se nomme autrement *Buffet*. Ce mot vient de *Credenza*, mot Italien; parce que c'est ordinairement au buffet que se fait l'épreuve des liqueurs, pour la sûreté des Princes; ce que les Italiens appellent *Far credenza*.

CRÉER, *v. act. lat. Produire, faire quelque chose de rien*, pouvoir qui n'appartient proprement qu'à Dieu. Toutes les autres productions ne sont que des changemens de forme, qui peuvent être attribuées aux causes secondes.

CRÉMAILLERE, *s. f. gr.* Piéce de fer plate, dentelée & recourbée par le bas, qu'on suspend dans les cheminées, pour soutenir la marmite & d'autres vaisseaux, sur le feu. On donne le même nom à quelques instrumens de la même forme, qui servent à d'autres usages.

CREMASTERES, *adject. gr.* Nom de deux muscles qui tiennent les testicules *suspendues*, suivant la signification du mot grec.

CREMBALE, *s. f. lat.* Nom d'une certaine sorte d'instrument dont les femmes Romaines se servoient pour la danse & pour le chant, & qu'elles mettoient entre les doigts, d'où elles tiroient un son agréable. Quelques-uns croient que c'étoient nos *Castagnettes*.

CRÊME, *s. f.* Partie grasse du lait, dont on fait le beurre. On appelle *Crême de tartre*, le tartre purifié par l'action du feu. Le *saint-Crême* est une huile consacrée par des cérémonies ecclésiastiques, qui sert aux Sacremens de la Confirmation & de l'Extrême Onction, à la bénédiction des Églises & des Autels, au sacre des Évêques & à d'autres usages de Religion. La consécration du *saint-Crême* est réservée aux Évêques.

CRÉMENT, *s. m. lat.*, qui signifie *augmentation; accroissement*. En termes de Grammaire, c'est l'allongement d'un mot par une syllabe; ce qui arrive dans le génitif d'un grand nombre de noms substantifs.

CRÊMER, *s. m.* Nom d'une maladie fort commune en Hongrie, qui paroît venir d'un excès de crapule, ou d'une continuité d'ivresse.

CREMLIN, *sub. m.* Nom du Palais des Czars, ou Empereurs de Russie, dans leur Ville de Moscou, il ne consiste qu'en plusieurs grosses masses d'édifices, sans ordre & sans goût d'Architecture.

CREMNOBATE. *V.* FUNAMBULE.

CRÉNEAU, *s. m.* Ouverture qu'on laisse de distance en distance aux murs des Villes & des Châteaux, pour le passage de la vue, & pour l'usage des armes à feu. Quelques-uns prononcent *carneau*. *Crenelé*, en termes de Blason, se dit des pièces à *creneaux*.

CRÉNELAGE, *s. m.* On donne ce nom au grenetis, ou au cordon, qui se met sur l'épaisseur d'une piéce de monnoie, où est l'empreinte d'une légende ordonnée par les Édits du Prince.

CRÉOLE. *Voyez* CRIOLE.

CREPINE, *sub. f.* Sorte de frange, qu'on emploie pour l'ornement des dais, des lits, & d'autres meubles. On donne le même nom à une petite toile de graisse, qui couvre la panse d'un Agneau, & qu'on étend sur les rognons, lorsqu'il est habillé.

CRÉPITATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui s'emploie quelquefois, parce que notre langue n'en a pas d'autre, pour signifier le bruit redoublé d'une flamme vive, ou de quelque chose qui se brise.

CREPITUS, *s. m. Lat.* Qui signifie *Bruit*. C'est le nom d'une Divinité ridicule des anciens Égyptiens; on la représentoit sous la figure d'un enfant accroupi, qui sembloit se presser pour donner plus de liberté au vent intérieur qui l'incommodoit.

CREPS, *s. m.* Nom d'une sorte de jeu de hasard inventé par les Anglois, & qui ne dépend que de la probabilité d'amener ou plutôt ou plus tard, telle chance déterminée avec deux dés lancés par un cornet autour d'une table ronde à laquelle est adapté un bord de 4 à 5 pouces de hauteur. Ces chances sont de 5 jusquà 9. Si celui qui tient les dés ramene plutôt la chance qu'il a choisie pour lui que celle qu'il a donnée aux pontes, il gagne le coup. Ce jeu est très-compliqué par les différentes combinaisons dont il est susceptible. Les Anglois écrivent *Crabs*.

CRÉPUSCULE, *s. m. Lat.* Premiers rayons de lumiere qui précedent le lever du Soleil, & derniers qui paroissent à l'Occident, après le coucher de cet astre. On prétend que les crépuscules commencent le matin, ou cessent le soir, lorsque le Soleil est à dix-huit degrés au-dessous de l'horizon. Ils sont très-courts dans la sphere droite; c'est pour cette raison que les *Crépuscules* sont beaucoup plus grands vers les Pôles que dans la Zone Torride.

CRÉPIR, *verb. actif.* Réparer, raccommoder grossiérement une chose. C'est proprement enduire de plâtre, ou de mortier, un mur qui a besoin de cette réparation, en se servant d'un balai, & sans employer réguliérement la truelle. En termes de Corroyeur, *crépir un cuir*, c'est lui donner le grain.

CRÉQUIER, *s. m.* Nom d'un Mûrier sauvage, dont le fruit s'appelle *Creque*. Quelques-uns prétendent que c'est le nom d'un Cerisier sauvage, & que la cause de l'erreur est qu'il est mal représenté dans les armes de la Maison de Crequi.

CRESCENT, *s. m. lat.* Nom qu'on donne à la Lune dans son premier quartier. Ceux qui l'écrivent ainsi, le font venir directement du mot latin; mais on écrit & l'on prononce plus ordinairement *Croissant*, qui vient de *croître*.

CRÉSEAU ou CREZEAU, *sub. m.* Espece de serge à deux envers, couverte de deux côtés.

CRESSELLE ou CRECELLE, *s. f.* Instrument de bois, qui sert à faire du bruit, & qui tient lieu de cloches, pendant quelques jours de la Semaine sainte.

CRESSERETTE, *s. f.* Nom d'un Oiseau, dont les œufs sont rouges, comme ceux des Faisans.

CRESSON, *sub. f.* Herbe à feuilles rondes, un peu déchiquetées sur les bords, qui croît ordinairement dans les fontaines, & qui est d'un usage fort sain en salade & dans les potages. On prétend qu'appliquée la nuit sur le visage, elle fait disparoître les taches de rousseur. Le *Cresson alenois* est une herbe de jardinage, qui a la même odeur & à-peu-près le même goût. Il y a une fleur, nommée *Cresson*, qui est panachée & qui tire sur le violet.

CRÉTACÉ, *adject.* Mot formé du Latin, qui se dit de quelque chose qui appartient à la *Craie*.

CRÊTE, *substantif féminin.* Excrescence rouge, qui vient sur la tête des Coqs & de plusieurs autres Animaux. La *Crête* ou *Crête marine*, est une herbe branchue, qui croît ordinairement dans les lieux pierreux qui

sont voisins de la Mer. Elle a naturellement le goût salé, & se confit au vinaigre, pour être mangée en salade. Elle se nomme aussi *Baffile*. *Crêté*, en termes de Blason, se dit des Animaux à *crête*.

CRETELER, *v. neut.* qui exprime, dit-on, le cri des Poules lorsqu'elles ont pondu. Lorsqu'elles veulent pondre, elles *claquetent*; & lorsqu'elles couvent, elles *glossent*.

CRÊTINS, *sub. m. pl.* Nom que l'on donne à certaines personnes du Valais, qui naissent sourds, muets, imbécilles, peu sensibles aux coups, & qui ont des goîtres fort considérables.

CRETON, *s. mas.* Partie grossiere des graisses de Bœuf ou de Mouton, qu'on met en *pains*, pour la nourriture des Chiens de Basse-Cour, ou de Chasse.

CRETONNE, *s. f.* Toile blanche qui se fabrique du côté de Lisieux, en Normandie, & qui a reçu le nom de celui qui en a fabriqué le premier.

CREVETTE, *s. f.* Petite Écrevisse de Mer, qui s'appelle en quelques lieux *Salicoque* & *Chevrette*. Mais son véritable nom est apparemment *Écrevette*, diminutif d'*Écrevisse*, dont on a fait *Crevette* par corruption.

CREUSET, *s. mas.* Vase de terre glaise, qu'on fait sécher & cuire au feu, pour servir aux calcinations & aux fusions des Chymistes. Sa forme est ordinairement pyramidale.

CREUTZER, *s. mas.* Nom d'une petite monnoie d'Allemagne, qui ressemble assez bien à nos anciens trois liards, & qui vaut autant; soixante Creutzers font le florin d'Allemagne: le florin vaut quarante-trois sous deux liards & deux deniers. Le louis vaut onze florins. Il y en a qui prononcent *Crèche*, *Cruche*, *Cretche* & *Cruys*. Ce nom signifie *Croix*, que cette monnoie porte d'un côté.

CRI, *s. m.* Terme de Blason. C'est un ou plusieurs mots, en forme de devise, qu'on place ordinairement au cimier des armes. Comme ces mots étoient anciennement sur les bannieres; c'étoit, dans les batailles, le cri de ceux qui suivoient une banniere. L'ancien cri de nos Rois, étoit *Mont-joie, Saint-Denis*. Dans les Tournois, les Hérauts-d'armes faisoient aussi le cri des Chevaliers qui entroient en lice.

CRIARDES, *adj. f.* *Toiles criardes*. Nom de certaines toiles extrêmement gommées, qui leur vient d'un certain bruit qu'elles font, lorsqu'on les emploie.

CRIBLE, *s. m.* Instrument de Ménage, percé d'un grand nombre de trous, par lesquels on sépare le bon grain, ou d'autres bonnes choses, d'avec les mauvaises; ce qui s'appelle les *cribler*. On dit, en langage figuré, d'un homme qui a reçu plusieurs blessures, qu'*il est criblé de coups*, c'est-à-dire, *percé comme un crible*. Au reste, *Cribler* ne se dit guere que des choses seches; on dit *Couler*, pour les liquides.

CRIBRATION, *sub. f. lat.* Terme de Pharmacie. C'est l'action de séparer, avec un crible, ou un tamis, les parties les plus déliées des médicamens, tant secs, qu'humides ou oléagineux, d'avec les plus grossieres.

CRIC, *sub. mas.* Nom que les Malais donnent à une espece de poignard dont ils se servent. Cette arme s'allonge en serpentant, & les blessures en sont très-dangereuses.

CRIC, *s. m.* Instrument de Méchanique, composé d'une roue dentelée, qui se tourne avec une manivelle, & qui donne le mouvement à une barre de fer dentelée aussi. On se sert du cric pour lever toutes sortes de fardeaux.

CRICOÏDE, *s. fém. gr.* Cartilage qui environne le larynx.

CRICQUET, *s. m.* Nom d'un Insecte, qui se retire ordinairement dans les murs des cheminées & des fours, & dont le cri ressemble à celui d'un Oiseau.

CRIÉE, *s. f.* Proclamation qui se fait par l'autorité de la Justice, pour la vente des Biens. Un *Bien en criée*, est un *Bien en saisie réelle*. *Crieur*, est le titre d'un Officier-Juré, qui annonce au Public les Réglemens de la Justice & de la Magistrature. Il est assisté de trois Trompettes, pour attirer le Peuple dans les Places & les Carrefours.

CRIMINALISER, *v. actif.* *Rendre criminel*. Ce mot n'est guere en usage qu'en style de Barreau. *Criminaliser* un procès, c'est le changer de civil en criminel.

CRIMNON, *sub. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie la grosse farine du Froment, dont on fait de la bouillie.

CRINAL, *f. m.* Nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à comprimer la fistule lacrymale.

CRINIERE, *f. f.* Nom particulier du crin, ou du poil que les Chevaux & les Lions ont le long du cou. On nomme aussi *Criniere*, la partie d'un caparaçon, qui couvre le cou des Chevaux.

CRINON ou CRINOU, *sub. masf.* Nom de certains petits Vers qui causent beaucoup de mal aux enfans. Ils se forment sous la peau, sur-tout aux épaules, au gras des jambes & dans les autres parties musculeuses. Leur forme paroît horrible avec le microscope, quoiqu'aux yeux ils n'aient que celle d'un gros crin. Ils amaigrissent beaucoup les enfans. On ne les chasse que par des bains qui les font sortir.

CRIOLE ou CRÉOLE, *f. m.* Nom emprunté des Espagnols, qu'on donne aux enfans des Européens, qui sont nés aux Indes.

CRIQUE, *f. f.* Petit enfoncement de la Mer, ou d'une riviere, dans les terres, qui se nomme aussi *Anse.*

CRISE, *f. masf.* Mot tiré du Grec, qui s'emploie pour signifier un point de tems où les avantages & les désavantages d'une chose sont dans toute leur force, & où le succès en est très-douteux.

CRISELAFIE, *f. fém.* Nom d'une espece de jeu chez les Grecs, qui consistoit à faire rouler un cercle de fer autour duquel il y avoit des anneaux qui faisoient un certain bruit. L'habileté consistoit à faire tourner ce cercle avec un mouvement si égal, que les anneaux fissent très-peu de bruit. Le mot grec de ce jeu est *χρικηλασια*, que Cicéron rend par celui d'*Orbis*, Att. liv. 2, lett. 9 & 21.

CRISPATION, *sub. f.* Terme emprunté du Latin, pour exprimer l'effet que l'approche du feu produit sur les parties extérieures des choses en les resserrant, & les repliant sur elles-mêmes. Il se dit de toute action par laquelle de petites parties se resserrent & deviennent comme *crépues.* Il se fait une sorte de crispation jusques dans les humeurs.

CRISTALLOMANCIE ou CRISTALLOMANCE, *sub. f.* Mot tiré du Grec. Art de deviner les choses cachées par le moyen d'un miroir, ce qui s'appelle encore *Catoptromance.* *Cristallomancien*, f. masf., qui exerce la *Cristallomancie.*

CRISTE-MARINE, ou PASSE-PIERRE. *Voyez* CRESTE.

CRITIQUE, *f. masf.* & *f.* Ce mot, tiré du Grec, signifie, au féminin, un *jugement exact de quelque chose*, qui en fait découvrir les bonnes & les mauvaises qualités. On en a fait un Art, qui a ses principes & ses regles, pour ce qui regarde les ouvrages d'esprit, c'est-à-dire, leurs Auteurs, le tems auquel ils ont été composés, leurs défauts ou leurs perfections, &c. Le *critique*, est celui qui porte cette espece de jugement sur quelque chose. Mais dans l'usage ordinaire, *critique* est pris plus souvent dans le sens qui s'attache aux défauts. Un *esprit critique*, est un homme qui voit tout par les endroits foibles, & qui s'en explique librement. On appelle *momens critiques*, dans le sens de *crise*, ceux où le succès de quelque chose dépend de plusieurs circonstances réunies dans un espace de tems fort court.

CRIVÉ, *f. m.* Titre que les Prussiens donnoient à leur Grand-Prêtre, dans le tems qu'ils étoient encore enveloppés dans les ténebres du Paganisme, ce qui dura jusqu'à ce qu'ils furent vaincus & convertis par les Chevaliers Teutoniques, c'est-à-dire, jusqu'au delà du treizieme siécle : les Lithuaniens, qui embrasserent la Religion Catholique, étoient encore si obstinés dans leurs erreurs, qu'à la fin du seizieme siécle, leur Religion n'étoit pas sans mélange de Paganisme, malgré tous les soins qu'on s'étoit donnés pour l'extirper entiérement.

CROACER, *v. n.*, qui exprime le cri du Corbeau. Il paroît qu'il faut l'écrire ainsi, plutôt qu'avec deux *f*, puisqu'il vient du Latin *crocire*, ou *crocitare.*

CROC, *f. m.* Outre sa signification commune, ce mot est le nom de quatre dents qui viennent aux Chevaux, au-delà des coins, à l'âge de trois ans, ou trois ans & demi, & même de quatre. Elles se nomment autrement *crochets.* Les grandes dents des Chiens, s'appellent aussi *crocs.* Les Antilles ont un arbre épineux, qui se nomme *Croc de Chien*, parce que ses épines arrêtent les Chiens à la chasse. Son fruit est une espece de prunelle jaune.

CROCHE, *f. f.* Nom d'une note

de Musique. La mesure de deux *Croches* est celle d'une noire, comme celle de deux noires est celle d'une blanche. Une *Croche* vaut deux doubles *Croches*.

CROCHU, *adj.* Outre sa signification commune, les Piqueurs donnent ce nom aux Chevaux, qui ont les jarrets trop près l'un de l'autre. Les *Chevaux crochus* sont ordinairement bons.

CROCODILE, *s. m. gr.* Animal vorace & amphibie, qui infecte les bords du Nil & de la plupart des grandes rivieres d'Afrique. Il a la forme du Lézard; mais sa grandeur est quelquefois de quinze & de vingt coudees; & sa grosseur si démesurée, qu'il avale un Mouton entier. Il court fort vîte, mais il a peine à se tourner. Son cri ressemble au gémissement d'un enfant. Il naît d'un œuf, de la grosseur d'un œuf d'Oie, & la femelle en fait ordinairement soixante.

CROCODILIUM, *s. m. gr.* Plante des Forêts, que plusieurs confondent avec la *Chardonnette*, parce qu'elle lui ressemble. Sa graine est odoriférante. L'eau dans laquelle on a fait cuire sa racine, provoque le saignement de nez, quoique bonne d'ailleurs pour la rétention d'urine.

CROCOTE, *s. f.* Nom d'un Animal des Indes, dont la couleur est mêlée de celle du Lion & de celle du Tigre, & qui a, dans sa figure, quelque chose du Chien & du Renard. *Crocote* est aussi le nom d'un ancien habit à franges, dont on voit la représentation dans quelques anciens monumens.

CROCUS, *sub. m.* Mot grec, qui signifie *Safran*, dans cette langue; mais qui est, dans la nôtre, le nom d'une petite fleur jaune de jardin. Il y en a aussi de violettes. Les Chymistes appellent *Crocus martis apéritif*, une préparation qui se fait en exposant du fer à l'air, pour le rouiller; & *Crocus martis astringent*, celle qui se fait en lavant plusieurs fois du fer dans le vinaigre, & le calcinant ensuite pendant cinq ou six heures. Celui-ci est un excellent remede pour les foiblesses d'estomac, pour les hémorroïdes & d'autres maladies. Le *Crocus de métaux* est une espece grossiere de verre d'Antimoine, qui se fait en mettant au feu, dans un mortier de cuivre, de la poudre d'Antimoine & du Salpêtre, bien mêlés en parties égales.

CROIRE, *v. act.* Outre sa signification ordinaire, les Commerçans disent *demeurer du croire*, lorsqu'un Commissionnaire s'oblige de faire bonnes les dettes pour les Marchandises qu'il vend en commission pour son compte.

CROISADE, *s. f.* Expédition contre les Mahométans, entreprise par les Chrétiens, pour le recouvrement de la Palestine, qu'on nomme vulgairement *la Terre-Sainte*, parce que c'est le lieu où le Mystere de la Rédemption s'est opéré. Le nom de *Croisade* & de *Croisés*, vient de ce que les Guerriers Chrétiens portoient tous une Croix d'étoffe rouge sur l'épaule droite de leurs habits. On compte huit Croisades, dont la premiere se fit à la fin du onzieme siecle, & la derniere à la fin du treizieme, où mourut *S. Louis*. *Croisade* est aussi le nom d'une constellation Antarctique, composée de quatre étoiles en croix, qui sert à distinguer le Pôle, au-delà de la ligne, comme la petite Ourse, de notre côté.

CROISAT, *s. mas.* Monnoie d'argent, marquée d'une croix & d'une Image de la Sainte-Vierge, qui se fabrique à Gênes, & qui vaut environ un écu & demi de France.

CROISÉ, *adj.* Ce mot signifie tout ce qui est en Croix. On appelle *rimes croisées*, dans la Poésie Françoise, celles qui sont alternées, c'est-à-dire, entremêlées. *Croisé*, en termes de Danse, est un pas qui se fait de côté, soit à droite, soit à gauche. Dans le Blason, *Croisé* se dit du Globe impérial & des bannieres qui portent une Croix.

CROISER, *verbe n.* En termes de Marine, c'est faire des courses contre les Corsaires, dans une certaine étendue de Mer, qui s'appelle alors *Croisiere*.

CROISETTE, *s. f.* Terme de Blason, qui se dit des petites Croix dont les Écus sont quelquefois semés, ou les piéces chargées. On appelle *Croix croisettée*, celle qui se termine en Croisette. Il y a une espece de papier, qui se nomme *Croisette*, & qui se fabrique particuliérement à Marseille, pour le commerce du Levant. Un autre se nomme *Croissant*, ou *Papier aux trois Croissans*.

CROISIERS, *s. m. pl.* Nom d'un

Ordre Religieux qui doit son origine à *Théodore de Celles*, Chanoine de *Saint-Lambert de Liege*, lequel s'étant croisé pour la récupération de la Terre-Sainte l'an 1188, & ayant une grande dévotion envers la Ste. Croix, forma le dessein d'instituer à son retour dans l'Occident un Ordre semblable à celui des *Croisiers de Syrie*. Après avoir quitté sa Prébende, il se retira avec quatre Compagnons Ecclésiastiques dans un endroit appellé *Clair-lieu* près de Huy, où il embrassa la Regle de Saint Augustin, pour faire la Guerre tant aux vices qu'aux ennemis de la Foi Chrétienne. Ils porterent le signe de la Croix, non sur les épaules, comme ceux de Syrie, mais sur la poitrine. Leur habit étoit autrefois une soutane noire avec un scapulaire gris, & par-dessus une grande chappe noire avec un grand capuchon; mais ils changerent cet habit sur la fin du dix-septieme siecle, qui consiste en une soutane blanche & un scapulaire noir, chargé sur la poitrine d'une Croix rouge & blanche.

CROISSANCES, *s. f. lat.* Terme d'Art. On donne ce nom à certaines rocailles, ou à des herbes de Mer congelées, dont on fait l'ornement des grottes. Celles qu'on appelle *Croissances des Indes*, sont en forme de crête de Coq.

CROISSANT, *subst. mas. Voyez* CRESCENT. En termes de Blason, le Croissant prend différens noms suivant sa situation; *Croissant renversé*, *Croissant couché*, *Croissant montant*, *Croissant adossé*, &c. En termes de Jardinage, c'est un instrument de fer en arc, emmanché dans un long bâton, qui sert à tondre les charmilles & autres palissades. L'*Ordre du Croissant* étoit un Ordre de Chevalerie, institué au quinzieme siecle, par *René d'Anjou*, dit *le Bon*, Roi de Sicile, & composé de trente-six Chevaliers, qui avoient un Croissant d'or pour marque, avec le mot *Loz* pour devise.

CROIX, *s. f. lat.* Ancien instrument de supplice, dont la forme n'a pas toujours été la même. Ce n'étoit d'abord qu'un pilier de bois sur lequel on attachoit les criminels; ensuite on la composa de deux piéces, dont l'une traversoit l'autre, mais différemment. Dans certains lieux, elles étoient en forme de sautoirs, c'est-à-dire, qu'elles représentoient la lettre X; ce qu'on nomme aujourd'hui *Croix de Saint-André*. Dans d'autres lieux, elles ressembloient à la lettre T. Dans d'autres, une piéce traversoit l'autre à angles droits, & telle étoit la Croix qui est devenue l'instrument de la Rédemption. Le Blason a diverses sortes de Croix, telles que la *Croix Bourguignone*, qui est celle de Saint-André; la *Croix de Toulouse*, qui est vuidée, treflée, & pommetée d'or; la *Croix de Lorraine*, qui est double, c'est-à-dire, qui a deux travers, &c. La *Croix géométrique* est un instrument de Pilote, qui sert à mesurer les hauteurs. La *Croix gnomonique*, est une Croix de cadran solaire, dont chaque bras montre l'heure par son ombre. La *Croix de Jérusalem* est une fleur couleur de feu, qui fleurit au mois de Juillet. Plusieurs Ordres Militaires & Ecclésiastiques ont pris le nom de la *Croix*. La *Croix de Cerf*, est un petit os de cette forme, qui se trouve dans le cœur de cet Animal.

CROIX DE MALTHE, *sub. f.* Nom d'une fleur qui est en forme de Croix, & qui a tout le parfum de la Violette.

CROIX ÉTOILÉE. (*Ordre de la Croix étoilée*). Nom d'un certain Ordre composé de Dames, particulier à la *Maison d'Autriche*, érigé en 1668, par l'Impératrice *Éleonore de Gonzague*, Douairiere de *Ferdinand III*.

CROLER, *v. n.* Terme de Fauconnerie, qui se dit des Oiseaux de proie, pour *fienter*, se vuider par le bas.

CROMORNE, *sub. m.* Nom d'un jeu de l'Orgue, qui est a l'unisson de la Trompette.

CRONE, *sub. m.* Cavité que l'eau creuse, sous ses bords, au long des rivieres. C'est aussi le nom d'une sorte de Tour, dans les Ports de Mer, avec un chapiteau qui tourne sur un pivot, comme aux moulins à vent.

CRONE, *sub. m.* Nom d'une monnoie d'argent de Danemarck qui vaut environ six francs de France.

CRONIES, *sub. f. plur.* Nom de certaines fêtes grecques en l'honneur de *Saturne*.

CROONE ou *Écu d'Angleterre*, *s. m.* Nom d'une monnoie d'argent valant cinq schellings, ou 60 deniers sterlings : l'écu de France de 60 sous vaut 2 schellings $\frac{2}{3}$, ou 32 deniers sterlings.

CROPIOT, *s. m.* Nom d'un petit fruit de l'Amérique, qui contient une petite semence noire & fort âcre, que les Indiens mêlent dans leur tabac à fumer. Elle est fort céphalique.

CROQUANT, *sub. m.* Nom que l'on donna à une espece de Compagnie de Financiers, sous le regne de *Henri IV.* L'amour que ce bon Roi avoit pour son peuple, lui rendoit odieux les Gens de Finance, qui par leur mauvaise gestion & leur faste lui firent dire un jour : *Ventre-St.-Gris, si je n'étois pas ce que je suis, je me serois Croquant.*

CROQUART, *sub. m.* Nom d'une monnoie. *Voy.* POLARD.

CROQUIS, *s. m.* En termes d'Art, sur-tout de Peinture, il se dit d'un ouvrage fait à la hâte, qui n'a que les premiers traits, au-dessous encore de l'*Esquisse.*

CROSSE, *sub. f.* Terme d'Anatomie, qui se dit des parties des vaisseaux du corps animal, qui se recourbent en demi-cercle, ou en crosse. La *crosse de l'Aorte.*

CROSSETTES, *sub. f.* Nom qu'on donne, dans les bâtimens, aux retours des chambranles des portes & des fenêtres, comme aux plâtres de couvertures, qui sont à côté des lucarnes.

CROTALE, *s. m. lat.* Ce n'étoit proprement qu'un roseau fendu qui faisoit un certain bruit, lorsqu'on l'agitoit; mais par une acception générale, on entendoit ordinairement par *Crotale*, tout instrument qui rendoit du son en le frappant. Aussi *Eustathe* donne ce nom à tout vase, ou de terre, ou de bois, ou d'airain, qu'on tenoit entre les mains pour en tirer du son. En terme de Médailliste, *Crotale* signifie une espece de tambour de basque qu'on voit sur les Médailles, dans les mains des Prêtres de *Cybele.*

CROTAPHITE, *adject.* Nom grec d'un muscle des tempes, qui sert au mouvement de la mâchoire inférieure.

CROTONIATE, *subst. m.* Terme d'Antiquaire. *Voyez.* CONTOURNIATE.

CROUCHAUT, *s. m.* Nom d'une piece de bois, qui fait la rondeur du devant d'un bateau.

CROULIERES, *s. m.* Terres mouvantes, qui s'enfoncent sous les pieds.

CROUPADE, *subst. f.* Saut d'un Cheval, qu'il fait en troussant les jambes de derriere sous le ventre, sans montrer ses fers. Un *Cheval bien croupé* est celui qui a la croupe belle.

CROUPE D'ÉGLISE, *s. f.* Partie ronde du chevet, en de ors. La *croupe d'un Cheval* est l'extrêmité des reins, au-dessus des hanches. La *croupe d'un bâtiment coupé en pavillon*, est l'un des bouts de la couverture. On appelle *Croupier*, en termes de Jeu, celui qui est associé avec le joueur qui tient la carte, ou le dé. On donne le même nom, dans les affaires, à celui qui prend part à quelque traité, sans s'y faire nommer.

CROUSTILLEUX, *adj.* Mot d'origine obscure, en usage dans le langage familier, pour signifier, *plaisant*, mais d'une plaisanterie basse & ridicule; dans le sens qu'on dit, un *plaisant corps.*

CROÛTE, *subst. f.* En termes de Peinture, on nomme *croûte* un Tableau douteux, une copie qu'on voudroit faire passer pour un original. *Croûtier* se dit, dans le même sens, d'un Brocanteur, qui se charge de mauvais Tableaux, & qui cherche à tromper. Cette acception de *croûte* vient apparemment de *cuir en croûte*, ou *parchemin en croûte*; nom qu'on donne au cuir tanné & séché, & au parchemin en cosse, qui n'a point encore été préparé.

CROYANS, *subst. m. plur.* Nom d'une Secte d'Hérétiques Manichéens, qui n'étoient pas admis à tous les mysteres de la Secte. *Voy.* CATHARES.

CROYE, *sub. f.* Maladie des Oiseaux de Proie, qui est une espece de gravelle ou d'obstruction dans la vessie.

CRÛ, *s. m.* Nom qu'on donne, en termes de Fauconnerie, aux creux, ou au milieu du buisson, dans lequel une Perdrix se met à couvert. *Crû* se dit aussi pour signifier ce qui *croît* à quelqu'un dans un fonds qui lui appartient. *Du vin, des fruits de mon crû.* On appelle *fil cru*, ou *écru*, celui qui n'a point été mis à la lessive, soit pour le blanchir, soit pour le teindre. On appelle *soie crue*, celle qui a été tirée de dessus les cocons sans les jetter dans l'eau bouillante; telle est la belle soie que l'on tire du Levant par la Méditerranée, & celle des Indes, par l'Océan. On donne aussi très-communément, quoique im-

proprement, le nom de *Sole crue*, à celle qu'on tire en Europe de cocons de rebut, & qui ne pouvant être devidée ni filée uniment, doit passer par les cardes pour devenir praticable à la quenouille : *Crûe*, sub. f. se dit pour *accroissement*, sur-tout pour celui des eaux.

CRUCHES FÉCONDES, *s. f.* On a donné ce nom à certains vases de terre, qui viennent du Levant, & dont les meilleurs se fabriquent dans la Haute-Égypte. L'eau s'y rafraîchit en fort peu de tems, & prend une qualité qu'on vante pour la dyssenterie & pour toutes les pertes de sang. On prétend aussi que de petites herbes de salade, semées sur l'extérieur de ces Cruches, y croissent en peu de jours, & de-là vient leur nom.

CRUCIALE, *adj. lat.* Terme qui ne se dit qu'en Chirurgie & dans cette phrase : *Incision cruciale*, c'est-à-dire, *en forme de croix*.

CRUCIATE, *s. f. lat.* Plante qui ressemble beaucoup à la *Gentiane*, & qui tire son nom de la forme de sa racine qui est en croix. Elle croît dans les lieux incultes, & passe pour bonne contre le mauvais air, les venins & les Vers.

CRUCIFERE, *adject. lat.* Ce qui porte une croix. On donne le nom de *colonne crucifere* aux monumens de Religion, qui portent une croix, dans les cimetieres & sur les grands chemins. *Faire le demi-crucifix*, en langage vulgaire, c'est demander l'aumône; parce qu'on n'étend qu'un bras pour la recevoir.

CRUDITÉ, *s. f lat.* Mal d'estomac, qui vient de la mauvaise qualité de certains alimens dont la digestion est difficile.

CRURAL, *adj.* On appelle *Muscle crural*, du mot latin, qui signifie *cuisse*, le muscle qui sert au mouvement de cette partie du corps; & *Veine crurale*, un vaisseau qui vient de la veine-cave dans les cuisses.

CRUSTACÉ, *adj.* & *s. m.* Nom qu'on donne aux animaux couverts d'une croûte dure par elle-même, mais molle, si on la compare aux écailles des *Testacés* ; on met au rang des *Crustacés*, le *Cancre*, l'*Écrevisse*, le *Homar*, &c. Les *Crustacés* habitent les étangs marins, les fentes des rochers, & l'embouchure des rivieres; ils changent tous les ans de peau, vivent de fange & d'ordure, & d'ordinaire ont la chair très-difficile à digérer. Le mot de *Crustacé* vient du Latin, il se dit de ce qui est *couvert d'une croûte*. On donne pareillement ce nom à certains Insectes qui sont, pour-ainsi-dire, *cuirassés*.

CRUZADE, *subst. f.* Nom d'une monnoie d'or de Portugal, ainsi appellée, de ce qu'elle a été fabriquée à l'occasion de la Croisade accordée, par le Pape *Nicolas V*, au Roi de Portugal. La *Cruzade* valoit autrefois quatre livres & demie de France, aujourd'hui elle ne vaut plus qu'un florin d'Allemagne, c'est-à-dire, deux livres trois sous & huit deniers de France.

CRYPTE, *subst. f.* Mot grec, qui s'emploie dans quelques Églises, pour signifier une voûte souterraine, un caveau où l'on enterre les morts.

CRYPTOGAME, *s. fém. gr.* Nom que les Naturalistes donnent aux Plantes dont les secrets de la fécondation sont inconnus, telles que sont les *Mousses*, les *Lichens*, les *Champignons*.

CRYPTOGRAPHIE, *sub. fém. gr.* L'art d'exprimer secrétement ses sentimens & ses pensées, soit par des mots obscurs, ou par des écrits équivoques, ou par des mouvemens & des signes.

CRYPTONYME, *subst.* & *adj. gr.* Nom qu'on donne, en général, aux Auteurs qui ont caché ou déguisé leurs noms. On les distingue en *Anonymes*, qui ne mettent aucun nom, en *Pseudonymes*, qui en mettent un forgé, & en *Allonymes*, qui prennent celui d'autrui.

CRYPTOPORTIQUE, *s. mas. gr.* Nom qu'on donne à la décoration de l'entrée d'une grotte, & à certains arcs souterrains, qui se font dans un mur.

CRYSTAL, *s. m.* Mot qui signifie *Glace*, dans son origine grecque, & qui est le nom d'une humeur fort pure, qui se pétrifie dans le sein de la terre. On l'appelle *Crystal de roche*, lorsqu'il est sans pailles & sans tares. Il y a des *Crystaux artificiels*, qui servent aux usages de la Médecine, tels que le *Crystal d'alun*, les *Crystaux de lune*, ou *d'argent*, les *Crystaux laxatifs de Jupiter*, le *Crystal minéral*, qui se fait de nitre & de soufre, &c. La *Crystallisation* est une opération chymique, par laquelle on

cryſtalliſe, ou l'on réduit en *cryſtaux*, le nitre, les ſels, les vitriols & d'autres matieres.

CRYSTALLIN, *ſ. m.* Nom d'une des trois humeurs de l'œil. La premiere eſt l'*humeur aqueuſe ;* la ſeconde, l'*humeur cryſtalline*, ou le *cryſtallin ;* la troiſieme, l'*humeur vitrée*. Comme l'épaiſſeur de ces trois humeurs eſt differente, les réfractions qui s'y font de la lumiere le ſont auſſi ; mais c'eſt le *Cryſtallin* qui raſſemble les rayons partis d'un objet, ſur un ſeul point de la retine, en quoi conſiſte la viſion. C'eſt de la platitude, ou de la convexité du *Cryſtallin*, que dépend la longue ou courte vue.

CRYSTALLINE, *ſ. f.* Nom que les Joailliers donnent au diamant blanc, qui par ſa pureté & ſon clair-fin, imite la goutte de roſée. On lui donne auſſi l'épithete de *ſeche*.

CRYSTALLOGRAPHIE, *ſ. fém.* Mot grec compoſé, qui ſignifie *Deſcription des Cryſtaux*.

CUANDU, *ſ. m.* Nom que les Indiens donnent à une ſorte d'Animal que les Portugais nomment *Ourico-Cachiero ;* il eſt ordinairement de la grandeur d'un Chat, à qui il reſſemble aſſez bien, excepté que ſa tête eſt pointue, & que ſes jambes & ſes pieds approchent beaucoup de celles du Singe. Depuis les oreilles juſques vers le milieu de la queue, il eſt couvert d'aiguillons de trois à quatre pouces de longueur comme des tuyaux de plumes, creux, ronds, pointus & forts, dont la partie la plus voiſine du corps eſt noire & la pointe blanche ou tirant ſur le blanc. Le bout de la queue eſt couvert de longs poils ſemblables à la ſoie de Cochon. Sa queue eſt plus longue que ſon corps. Elle eſt forte & pliante. Il s'en ſert comme les Singes, pour ſe ſuſpendre aux branches des arbres. Il vit de fruits & de racines. Il marche lentement & a de la peine à monter aux arbres, parce que ſes ongles ſont trop longs, & que n'ayant pas de pouce, il ne peut point embraſſer aſſez fortement. Sa chair eſt graſſe, tendre & délicate. On prétend que quand il eſt preſſé par les Chaſſeurs ou par les Chiens, il darde ſur eux ſes aiguillons avec force.

CUATI, *ſ. maſ.* Animal du Bréſil, qui a le muſeau rond & d'une longueur extraordinaire, avec une gueule dont la petiteſſe ne l'eſt pas moins. Il monte ſur les arbres comme le Singe. Sa grandeur eſt celle d'un Liévre. On l'apprivoiſe.

CUBALOT, *ſ. m.* Nom d'un petit Oiſeau fort commun ſur la côte d'Afrique. Le nom de *Cubalot* ou *Cubalo*, ſignifie *Pêcheur*. Ce nom lui convient à merveille, parce qu'il ne vit que de Poiſſon, & il eſt ſi vorace qu'il eſt preſque toujours occupé à la pêche. Sa groſſeur eſt comme celle d'un Moineau d'Europe ; ſon plumage eſt fort varié ; ſon bec eſt plus long que tout ſon corps, il eſt pointu & fort, & l'intérieur des deux os qui le compoſent eſt garni de petites dents comme une ſcie. Cet Oiſeau ſe ſoutient en l'air à une toiſe ou environ au-deſſus de la ſurface de l'eau, le bec en bas & les aîles dans un mouvement ſi vif & ſi continuel, qu'il éblouit ceux qui le regardent ; dans cette ſituation il a les yeux attachés ſur la riviere, & dès qu'il apperçoit quelque Poiſſon qui s'éleve aſſez proche de la ſurface, il ſerre les aîles & fond deſſus comme une fleche, le prend & l'emporte ſur une branche ou à terre, où il le mange. Le nid de cet Oiſeau eſt oval, & à-peu-près comme une Poire bien formée. La matiere eſt de la terre graſſe mêlée avec des plumes, de la mouſſe & de la paille ſi bien liées enſemble, qu'ils ſont impénétrables à la pluie. Ils ſont ſuſpendus au bout des plus petites branches par un filet aſſez long, ce qui les fait reſſembler à des fruits pendans aux branches. Ils n'ont qu'une petite ouverture toujours tournée du côté du Soleil levant, & pratiquée de maniere que la pluie n'y ſauroit donner. Il y a beaucoup de vraiſemblance que ces Oiſeaux placent ainſi leurs nids pour ſe mettre à couvert des Singes, qui ſont en très-grand nombre dans tout ce Pays.

CUBE, *ſ. maſ.* Mot grec qui ſignifie un ſolide régulier, à ſix faces égales. En termes d'Arithmétique, c'eſt un nombre produit par la multiplication d'un quarré par ſa racine. *Cubique*, ſe dit de ce qui a la figure, ou les dimenſions d'un cube.

CUBEBE, *ſ. maſ.* Fruit aromatique du Levant, qui croît en grappes, & qui reſſemble au Poivre rond, par la forme & la groſſeur. Il ſert à divers uſages de la Médecine, ſur-tout pour fortifier le cerveau & tous les viſceres.

CUBICULAIRE, *ſ. m. lat.* Titre

que l'on donnoit anciennement à l'Esclave qui se tenoit dans la chambre de son Maître, & qui faisoit l'office de Valet-de-Chambre. C'étoit un emploi considérable auprès du Prince, & celui qui l'exerçoit, jouissoit assez ordinairement de la faveur de son Maître. C'est ce que remarque *Lampride*, dans *la vie de Commode*. Ils parvenoient quelquefois aux plus hautes dignités de l'État, & même au commandement des armées, comme Narsès : *eodem tempore, misit Imperator Justinianus Narsetem Eunuchum & Cubicularium suum in Italiam.*

CUBISTETER, *subst. m. gr.* Nom que les Anciens donnoient à une sorte d'Histrions, qui dansoient les pieds en haut & la tête en bas.

CUBITAL, *adj. lat.* Ce qui appartient au coude, comme l'*artere cubitale*, le *nerf cubital*; ou ce qui a la mesure d'une coudée.

CUBITUS, *s. m.* Terme latin, qui signifie *Coude*. Les Anatomistes donnent ce nom à l'avant-bras.

CU-BLANC, *sub. m.* Petit Oiseau de passage, qui aime le bord des rivieres, & dont la chair est d'un excellent goût. Il a la forme & le bec d'une Bécassine, le dessus du corps tacheté de gris & de brun, le dessous fort blanc, la queue blanche & un peu mêlée. On en prend beaucoup aux gluaux, à l'aide d'un appeau qui les attire.

CUCA, *s. m.* Arbrisseau du Pérou, dont on recueille soigneusement les feuilles, parce qu'étant seches, elles ont la propriété, quand on les tient dans la bouche, de soutenir les Ouvriers, sans autre nourriture, pendant un jour entier de travail. On les vante aussi pour les ulceres, & pour les maux de dents.

CUCIOFERE, *sub. f.* Plante orientale, qui produit un fruit, nommé *Cuci*, jaunâtre comme le Coing, dont le noyau est quadrangulaire, & ressemble au marbre, par sa couleur & sa dureté.

CUCUBALE, *sub. mas.* Plante des Pays chauds, & commune dans nos Provinces Méridionales, dont les feuilles ressemblent à celles de la Marjolaine, mais sont plus grandes, & dont les fleurs sont d'un blanc verdâtre, & disposées en Œillet. Elle croît dans les buissons. On la vante pour rafraîchir le sang.

CUCUJU ou CUCUYOS, *sub. m.* Insecte volant & lumineux des Indes Occidentales, qu'on soupçonne être le même que l'Acudia. Ce phosphore vivant est de la grosseur du petit doigt, & long de deux pouces; les Indiens s'en servent pour aller pendant la nuit à la chasse du Lapin, qu'ils nomment *Utias* : quand on veut aller à la chasse du *Cucuju*, on sort dès la pointe du jour avec un tison allumé, auquel on fait faire la roue : ces Animaux attirés par sa lueur, viennent pour dévorer les Cousins qui suivent toujours la lumiere, & on les prend en les abattant avec des branches d'arbres. Ces Insectes sont utiles dans les maisons, parce que ce sont des gardes vigilans, qui empêchent qu'aucun Cousin n'approche.

CUCULLE, *s. fém.* Les Chartreux nomment *Cuculle* ce que les autres Religieux appellent *Scapulaire*. De-là vient apparemment le nom de *Cucullaire* pour un grand muscle situé entre l'occiput & le bas du dos, en forme de *trapeze*, ou de grand quarré inégal.

CUCURBITACÉE, *s.* & *adj. latin.* On donne ce nom, en général, à toutes les Plantes, dont le fruit a quelque rapport à la *Courge* ou *Calebasse*, qui se nomme, en latin, *Cucurbita*. Tels sont les *Melons*, les *Citrouilles*, les *Concombres*, les *Pommes d'Amour*, &c.

CUCURBITAINS ou CUCURBITAIRES, *s. m. pl.* Nom que les Médecins donnent aux Vers plats, ovales, blancs & semblables à des Pépins de Courge. Ce ne sont que des particules du Ver solitaire, qui se sont détachées dans leurs articulations.

CUCURBITE, *s. fém.* Nom d'une pierre argilleuse, dont la figure approche de celle du Concombre. C'est aussi le nom d'un vaisseau chymique, de verre de terre ou de métal, auquel on ajuste un chapiteau, pour les distillations.

CUCURME, *sub. f.* Racine des Indes, qui ressemble au Gingembre, & qui en approche beaucoup par l'odeur.

CUCURME. *Voy.* CURCUME.

CUCURUCU, *sub. m.* Serpent du Brésil couvert d'écailles, & long quelquefois de douze pieds; la tête en est très-vénimeuse, & les personnes que mord le *Cucurucu* sont saisies à l'instant d'un vertige, & meurent en peu de tems; les Sauvages lui coupent la tête,

tête, & en mangent la chair, qu'ils ont le courage d'estimer.

CUCURUTE, *subst. m.* Nom qu'on donne, en Hongrie, au bled de Turquie. On prétend que le pain de *Cucurute* est fort sain. On l'appelle aussi *Bled d'Inde, Maïs, Kukurutz* ou *Kukuritza*.

CUCUYOS. *Voy.* CUCUJU.

CUDU-PARITI, *s. m.* Fruit d'un arbrisseau Indien du même nom, qui s'emploie dans la Médecine. Ce fruit, broyé dans l'eau, arrête la dyssenterie. Les feuilles, broyées dans du lait, procurent le sommeil.

CUEILLIE, *sub. f.* Trait de plâtre par lequel les Maçons commencent, pour dresser un enduit. La *Cueillie* sert aussi à former les angles. *Cueillir*, dans le même langage, signifie *faire une cueillie*. On dit *cueillir une fenêtre en plâtre*.

CUILLIER, *s. m.* Nom d'un Oiseau. C'est une espece de Héron, qui n'en est différent que par le bec, qui est de la forme d'une cuillere, d'où il tire son nom. Entre les coquilles de Mer, il s'en trouve de longues qu'on nomme aussi *Cuilliers*, ou *Cuillieres*.

CUIRASSE, *sub. fém.* Nom d'une arme défensive que les Anciens inventerent pour se garantir des blessures dans les combats. Il y en avoit d'un métal si dur, qu'elles étoient absolument à l'épreuve des coups & des traits lancés même avec la catapulte. On fabriqua d'abord des cuirasses de fer ou d'airain en deux parties, qui s'attachoient sur les côtés avec des boucles. *Alexandre* ne laissa à la cuirasse que celle des deux parties qui couvroit la poitrine, afin que la crainte d'être blessé au dos, qui étoit sans défense, empêchât les Soldats de fuir : plusieurs Nations faisoient les *Cuirasses* de lin ou de laine : c'étoient des cottes d'armes à plusieurs doublures, qui résistoient aux coups, ou du moins qui en diminuoient la force. La *Cuirasse* des Romains consistoit en des courroies ou lanieres de cuir, dont ils étoient ceints depuis les aisselles jusqu'à la ceinture. On en faisoit aussi de cuir couvert de lames de fer disposées en forme d'écailles, ou d'anneaux de fer passés l'un dans l'autre, qui formoient des chaînes entrelacées. C'est probablement du mot de *cuir*, d'où lui vient son nom.

CUIRASSIERS, *sub. m.* Corps de Cavalerie, armée de cuirasses, c'est-à-dire, d'une armure défensive, de fer battu, qui entoure chaque Cavalier pardevant & parderriere, depuis les épaules jusqu'à la ceinture.

CUISSART, *subst. m.* Nom d'une ancienne armure, qui consistoit en plusieurs piéces de fer qui couvroient les cuisses d'un homme armé de pied en cap. D'autres donnoient à cette arme défensive le nom de *Fémoral*.

CUISSE-MADAME, *s. fém.* Nom d'une bonne espece de Poire, dont la forme est allongée.

CUISSOT, *s. m.* Terme de Chasseur, qui se dit d'une cuisse de Cerf, ou d'autres Bêtes fauves, rôtie ou mise en pâte.

CUISTRE, *sub. m.* Terme de mépris, qui est proprement le nom qu'on donne aux Valets de Collége.

CUIVRE, *s. m.* Métal fort utile, dont on fabrique la basse monnoie, & quantité de vaisseaux & d'ustensiles nécessaires à la vie humaine. La premiere monnoie dont les Romains firent usage, étoit de cuivre. Ce fut le Roi *Servius*, qui, environ l'an 180 de la fondation de Rome, commença à en faire frapper. Elle étoit marquée d'une Brebis ou d'un Mouton, Bétail que les Romains nommoient *Pecus* en leur langue, d'où le nom de *Pecunia* fut depuis donné généralement à toutes sortes de monnoie, de quelques métaux qu'elle fût fabriquée. Le Roi *Servius* choisit cette empreinte préférablement à toute autre, parce que dans les premiers tems on ne connoissoit point d'autres richesses que la possession de nombreux troupeaux de gros & de petit Bétail. Le mot *Æs*, cuivre ou airain, ne servoit pas moins généralement que celui de *Pecunia*, à désigner toutes sortes de monnoies : ce fut même de ce mot que le trésor public fut appellé *Ærarium*. Les Chymistes donnent au cuivre le nom de *Vénus*. Ce métal fournit des remedes à la Médecine. Les Carriers appellent *Banc de cuivre* une pierre dure & jaunâtre, dont on pave quelquefois les cours.

CUIVRETTE, *s. f.* Petite anche de cuivre, dont on se sert pour l'embouchure des instrumens de bouche.

CULASSE, *s. fém.* Extrêmité, ou partie basse du canon, qui forme sa tête, au-delà de la lumiere. La plupart des armes à feu ont aussi leur culasse. Les Joailliers donnent pareil-

lement le nom de *Culasse* au dessous d'un diamant.

CUL-DE-JATTE, *sub. mas.* Nom qu'on donne à ceux qui n'ayant point de jambes, ou ne pouvant s'en servir, sont réduits à se traîner sur le cul, dans une sorte de jatte.

CUL-DE-LAMPE, *s. m.* Nom de certains ornemens d'Architecture, de Menuiserie & d'Imprimerie, qui ont la forme de la partie basse des lampes d'Église. On appelle *Cul-de-port*, certains nœuds qu'on fait au bout des cordes; *Cul-de sac*, une rue qui n'est ouverte que d'un côté, & un petit Havre qui n'est pas commode pour les vaisseaux; *Cul-d'âne*, une sorte de Poisson, qui se nomme aussi *Ortie de Mer*.

CULÉE, *s. f.* Nom d'une masse de pierre, qui soutient la voûte de la derniere arche d'un Pont. *Culée* se dit aussi, en termes de Mer, pour signifier les coups que la quille d'un vaisseau donne quelquefois contre le fond. *Culer*, dans le même langage, signifie *aller en arriere*. La *culée* du cuir est la partie la plus proche de la queue de l'Animal.

CULERON, *s. m.* Terme de Sellier. Partie de la croupiére qui est faite en rond, & sur laquelle pose la queue du Cheval.

CULEUS, *sub. m. lat.* Nom de la plus grande mesure des Romains pour les liquides. Elle contenoit quarante urnes ou vingt amphores, qui font quatre-vingt pintes, mesure de Paris, à trente-cinq onces de Paris chacune.

CULMINANT, *adject. lat. Point culminant.* Terme d'Astronomie, qui se dit du point du Méridien par lequel passe une Étoile, parce que, suivant la signification du mot, c'est le point du Ciel où elle est le plus haut sur l'horizon. *Culmination* se dit aussi, pour sa plus grande élévation.

CULOT, *s. m.* Nom que les Chymistes donnent à un morceau de brique, qui est ordinairement de forme cylindrique, sur lequel ils posent leur creuset.

CULOTTE DE SUISSE, *s. fém.* Nom d'une sorte de Poire très-délicate, qu'on appelle aussi *Poire d'Ananas*.

CULTE, *s. m. lat.* Terme de Religion, qui signifie les marques extérieures de vénération qu'on rend à Dieu. Les Théologiens distinguent trois sortes de culte; celui de *Latrie*, qui n'appartient qu'au Souverain Être; celui de *Dulie*, qui se rend aux Saints; & celui d'*Hyperdulie*, qu'on doit à la Sainte Vierge. *Culture*, sub. f., qui vient de la même source, signifie l'art & le soin qu'on emploie pour faire croître, ou pour perfectionner une chose. C'est le substantif de *cultiver*.

CUMANA, *s. m.* Nom d'un arbre Indien, assez semblable au Mûrier, dont le bois est si dur, qu'on en tire aussi facilement du feu que du caillou. On fait un fort bon sirop de son fruit.

CUMANDA QUACU, *sub. mast.* Nom d'une sorte de féves Indiennes, employées dans la Médecine. Rôties, elles sont bonnes pour le cours de ventre. Bouillies, elles servent, en cataplasme, à résoudre les abscès.

CUMÉE, *s. f.* Nom d'une des Sibylles, pour laquelle les Romains avoient le plus de vénération; ils conservoient ses Livres avec grand soin, & la consultoient dans les besoins les plus importans de la République: ces Livres ne subsistent plus, ils ont été brûlés avec le Capitole, où ils étoient en dépôt. Il ne faut pas confondre la *Sibylle Cumée* avec la *Cumane*, ou la *Sibylle de Cumes*, que l'on appelle aussi *Démophile* & *Amalthée*, qui présenta à *Tarquin-le-Superbe* neuf livres de prédictions sur le destin de Rome. *Tarquin* en acheta trois, après avoir consulté les Augures. On commit deux Patriciens à la garde de ces prophéties, & pour être plus assuré de leur conservation, on les enferma dans un coffre de pierre, sous une des voûtes du Capitole. *Servatius Gallæus* a donné les *Oracles Sibyllins*, avec des Dissertations, Amsterdam, 1688 & 1689, 2 vol. in-4°.; mais un grand nombre de ceux qu'il a recueillis, ont été fabriqués après coup, dans les premiers siécles du Christianisme; ce qui cependant ne doit pas détruire la considération que l'on a toujours eue pour ces Oracles en général; plusieurs saints Peres ont considéré les *Sibylles* comme des Prophéteresses que la Providence avoit suscitées au milieu du Paganisme, pour préparer les nations à la publication de l'Évangile, & à la connoissance du Messie.

CUMIN, *subst. m. gr.* Plante qui ressemble au Fenouil, & qui a la propriété de rendre pâles ceux qui boi-

vent de l'eau où elle a bouilli, ou qui s'en frottent le visage. Il y a d'autres sortes de *Cumins* qu'on appelle sauvages. La graine de *Cumin* est chaude, & bonne pour les coliques venteuses.

CUMULATIVEMENT, *adv.* Mot tiré du Latin, qui signifie la même chose que *préalablement*, ou d'*avance*; on ne se sert guere de ce terme que dans le Barreau.

CUNETTE, *s. f.* Terme de Fortification, qui est un diminutif de *Lacunette*. C'est un fossé profond qu'on fait dans des terres marécageuses, ou dans un grand fossé sec, pour se garantir de la surprise.

CUNINE, *sub. f. lat.* Nom d'une Divinité païenne, qui présidoit aux berceaux des enfans.

CUNTUR, *sub. m.* Grand Oiseau de proie de l'Amérique Méridionale, qui fait un bruit extraordinaire en volant. Les Espagnols le nomment *Condur*. Il a le bec si fort qu'il perce le cuir d'un Bœuf, & ce n'est pas une chose rare de voir deux ou trois Cunturs unis pour tuer un de ces animaux, & le manger ensuite. On prétend que leurs ailes ont quelquefois jusqu'à trente pieds de long. *V.* CONDUR.

CUPAYBA, *s. m.* Arbre du Brésil, qui non-seulement ressemble au Figuier, mais qui rend, par incision, une huile semblable à l'huile d'olive, & dont on vante la vertu pour les plaies.

CUPIDON, *s. m.* Nom du Dieu fabuleux de l'Amour, que les Poëtes font fils de *Vulcain* & de *Vénus*. On le représente sous la figure d'un bel enfant nud, au regard malin, avec un arc à la main, un carquois plein de fleches à son côté, & des ailes au dos.

CUPIDITÉ, *s. fém.* Mot tiré du latin, qui signifie le désir déréglé de quelque chose. La *cupidité des richesses*. En langage de Morale, la *cupidité* signifie le penchant de la nature corrompue, pour tout ce qui flatte les sens, ou pour ce qui est défendu par la Loi.

CUPRIFICATION, *s. f.* Action de la nature par laquelle un corps est converti en cuivre.

CURACE, *s. m.* Nom d'une Plante, qui se nomme autrement *Poivre aquatique*, parce qu'elle croît près des eaux dormantes, & qu'elle a le goût du Poivre, quoiqu'elle soit moins chaude. Ses feuilles approchent de celles de la Menthe. On s'en sert pour faire résoudre les apostumes & les meurtrissures.

CURATELLE, *sub. f.* Office d'un Curateur, ou d'une Curatrice.

CURATEUR, *s. masc. lat.* Titre d'Office, dans quelques Universités. Celle de Leyde a trois *Curateurs* qui sont chargés du soin de ses affaires, suivant la signification du mot. On donne ce nom, dans le même sens, à une personne établie par autorité pour prendre soin des biens d'un autre. Les enfans mineurs ont un *Tuteur* jusqu'à l'âge de quatorze ans, & ensuite un *Curateur* jusqu'à vingt-quatre.

CURATIF, *adject. lat.*, qui signifie ce qui est propre à la *cure* de quelque maladie. On distingue les *remedes préservatifs* & les *remedes curatifs*.

CURCHE, *s. m.* Nom que les anciens Prussiens donnoient à leur Idole principale, à laquelle ils offroient des libations après les récoltes. Ce Pays fut long-tems plongé dans les ténebres du Paganisme; car l'on voit par le traité que les Chevaliers Teutoniques firent avec ces Peuples en l'an 1249, qu'ils promettoient de se faire Chrétiens, de chasser les *Talissons* & les *Ligaslons*, leurs anciens Prêtres, qui étoient de vrais imposteurs, dont une des fonctions consistoit à louer les morts de leurs forfaits, disant qu'ils voyoient le défunt à Cheval revêtu d'armes brillantes, passer à l'autre monde avec une suite nombreuse; ce qui n'avoit lieu que pour les Nobles, les gens du peuple n'y allant que pour exercer leur ancienne profession.

CURCUME, ou SAFRAN DES INDES, *s. m.* Nom d'une petite racine qui approche en figure & en grosseur du Gingembre, dure ou comme pétrifiée, jaune en dehors & en dedans; elle naît en plusieurs lieux des grandes Indes, d'où on nous l'apporte seche. Sa racine teint en jaune comme le Safran.

CURE, *s. f.* Mot qui signifie *soin*, dans son origine latine. C'est le nom d'un des plus importans emplois Ecclésiastiques, qui consiste à prendre *soin* de la conduite spirituelle d'une Paroisse, par la Prédication & l'ad-

ministration des Sacremens, avec une maison qui est nommée Presbytere, pour le logement du Curé, & un revenu pour son entretien. En terme de Fauconnerie, c'est un remede en forme de pilules, qu'on fait prendre à l'oiseau pour dessécher les flegmes. On dit qu'*un Oiseau a curé*, pour dire qu'*il a rendu les cures*. En Médecine, c'est la guérison d'une maladie, ou plus proprement les remedes & les soins qu'on y emploie.

CUREDENT D'ESPAGNE. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du Fenouil, mais sont plus larges, plus courtes & plus émoussées. Elle est commune dans nos Provinces méridionales. Les Espagnols font des *cure-dents*, des pédicules roides & odoriférans de ses ombelles.

CURÉE, *s. f.* Repas qu'on donne aux Chiens & aux Oiseaux de chasse, lorsqu'ils ont bien fait leur devoir. On prétend que c'est une corruption de *cuirée*, parce qu'on leur fait faire ce repas dans le cuir des bêtes; soit que ce soit une *curée chaude*, qui consiste à leur donner sur le champ une partie de la bête qu'ils ont prise, soit une *curée froide*, qui est ordinairement du pain trempé dans le sang.

CUREMA. *Voy*. MUGE.

CURE-PIED, *s. m.* Nom d'un Instrument de Palefreniers, qui sert à nettoyer le dedans des pieds d'un Cheval, lorsqu'il s'y est amassé de la terre & du sable.

CURÉ PRIMITIF. Les Communautés régulieres ayant autrefois possédé des *Cures*, où elles envoyoient des Vicaires, qu'on nommoit *Curés amovibles*, il s'en trouve qui ont conservé la qualité de *Curés primitifs*, quoique par une Ordonnance de *Louis XIV*, il n'y ait plus que des *Curés en titre*. Cette qualité donne encore certains droits, tels que de participer aux offrandes des jours solemnels, de percevoir la dixme, ou une partie, de célébrer la Messe Paroissiale à certains jours, &c. Les *Curés actuels* ne sont alors que des Vicaires perpétuels. On appelle *Fonctions curiales*, les *fonctions d'un Curé*.

CURETES. *Voy*. CORIBANTES.

CURETTE, *s. f.* Instrument chirurgique, qui sert à tirer la pierre de la vessie, ou d'autres choses étrangeres. Il est d'argent. On donne le même nom, dans quelques arts, à de petits instrumens qui servent à nettoyer.

CURIACA, *s. masc.* Nom que les Indiens donnent à un Oiseau de riviere, qui est de la grosseur d'une Oie. Il a la tête plate par les côtés, avec un gros bec recourbé de sept à huit pouces de longueur. Son cou est gros, long & rond. Il est haut monté. Ses pattes sont comme celles des Coqs-d'Inde, fortes & couvertes d'écailles par anneaux, ses pieds, contre l'ordinaire des Oiseaux aquatiques, sont partagés en trois doigts & un ergot, qui ont tous des ongles. Le haut de ses cuisses est nud, couvert d'une peau brune & épaisse, son manteau depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue est noir. Le dessous du cou & du corps, & le haut des ailes sont cendrés. Il a les pattes trop hautes pour bien voler, & les ailes trop foibles. Cet Oiseau se retire sur le bord des rivieres. On dit qu'il nage assez bien, & qu'il prend de petits Poissons, des Écrevisses & des Crabes. Il vit aussi d'herbes, de fruits & de semence. Sa chair est grasse, tendre, & n'a point du tout le goût ou l'odeur de Poisson.

CURIE, *sub. f.* Terme d'Histoire Romaine, qui signifie une des portions dans lesquelles les Tribus de l'ancienne Rome étoient divisées.

CURIOSITÉ, *subst. f.* Ce mot s'est mis en usage, à Paris, pour signifier la recherche des curiosités. Les Amateurs des Arts disent de ce goût, *donner dans la curiosité*; & les Brocanteurs, qui s'assemblent pour leur trafic, appellent cela, *se trouver à la curiosité*. *Curieux* se dit aussi pour *recherché*. *Le Titien étoit curieux dans son coloris*.

CURMI, *s. mas.* Espece de Biere, ou breuvage, composé d'orge & de froment trempés dans l'eau, dont parlent quelques anciens Naturalistes. Elle étoit différente du *Zythum*.

CURSEUR, *s. m. lat.* Partie d'un instrument de Mathématique, qui coule, ou court, sur une autre, c'est-à-dire, qui s'avance & se recule. Une équerre porte ordinairement, sur l'un de ses côtés un *curseur*.

CURSEUR, *s. m. lat.* Titre d'Office que la Cour de Rome donne aux Huissiers ou Bedeaux qui vont, la veille, avertir les Cardinaux, du lieu & de l'heure que le Pape tiendra Consistoire, ainsi que de toutes les autres actions publiques, où ils doivent se

trouver. Ces Officiers sont alors vêtus d'une grande robe violette, & portent une grande masse d'argent sur l'épaule gauche.

CURVILIGNE, *adject. lat.* Terme géométrique, qui s'applique à toute figure formée par des lignes courbes.

CURVITÉ, *sub. f. lat.* Terme de Géométrie, qui se dit pour exprimer la qualité de ce qui est courbe.

CURULE, *adj. lat.* La *chaire Curule*, dans l'ancienne Rome, étoit un fauteuil d'ivoire, sur lequel les Édiles, les Censeurs & les Prêtres s'asseyoient. Elle servoit aussi dans les triomphes, fixée sur une espece de char.

CURUPICAIRE, *s. m.* Arbre du Brésil, dont la feuille est laiteuse & bonne pour les plaies. De son écorce, on tire une sorte de glu.

CURURIVA, *sub. m.* Serpent de riviere, du Brésil. On raconte qu'il s'en trouve de trente pieds de long, & que l'orsqu'ils ont le ventre plein, ils vont mourir sur la rive, où les Bêtes de proie mangent toute leur chair; mais qu'elle revient ensuite, par la force des esprits vitaux qui sont dans la tête, & que l'Animal se ranime. On ajoute qu'il a des dents de Chien, & un cartilage en forme de chaîne, qui lui regne le long du dos.

CURUTUCU. *Voy*. CUCURUCU.

CURUTZETI, *s. mas.* Herbe des Indes Occidentales, dont les racines ont l'odeur du musc. Elles se prennent en poudre pour les douleurs néphrétiques, les foiblesses d'estomac, les obstructions, & contre toutes sortes de venin. Ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, & ses fleurs sont blondes.

CUSCUTE. *s. f.* Plante qui croît & s'entortille autour des Orties, du Houblon & du Lin. On lui attribue plusieurs vertus, sur-tout celle de guérir la fiévre, dans les enfans.

CUSOS, *sub. mas.* Animal des Isles Moluques, qui ressemble au Lapin, mais dont le poil est de couleur rougeâtre. Il monte sur les arbres, & se pend aux branches par la queue, pour manger le fruit.

CUSTODE, *s. fém. lat.* Partie intérieure d'un carrosse qui est à chaque côté du fond, & contre laquelle on s'appuie. C'est aussi le nom d'un Officier supérieur parmi les Capucins & les Récolets; la partie d'une Province qui est soumise à son autorité, se nomme *Custodie*.

CUSTODI-NOS, *s. m.* Expression purement latine, qui signifie *Gardez-nous*, & qui se dit vulgairement de ceux qui font l'office de garder quelque chose, ou de gérer un Emploi, pendant que le possesseur est absent, ou en bas-âge.

CUTAMBULE, *s. m. lat.* Nom de petits Vers qui rampent quelquefois sur la peau, ou dessous; & de certaines douleurs scorbutiques, qui sont comme errantes.

CUTANÉ, *adject.* Ce mot, formé du mot latin, qui signifie *Peau*, s'applique, en langage de Médecine, à tout ce qui appartient à la *peau*. De la même source vient *Cuticule*, nom qu'on donne à la *petite peau* qui couvre le cuir, & qui se nomme aussi *Épiderme*. Avec un microscope, elle paroît composée d'une infinité de petites écailles.

CUTICULE. *Voy*. ÉPIDERME.

CUVI. *Voy*. OCA.

CYATHE, *s. m.* Nom d'une mesure grecque pour les liqueurs, faisant la douzieme partie du setier, c'est-à-dire, la pesanteur d'une once. Le *Cyathe* étoit fait pour verser le vin & l'eau dans les tasses. L'usage de ce petit gobelet avoit son incommodité. Celui qui versoit à boire étoit obligé, pour remplir une seule tasse, de puiser à plusieurs reprises, & jusqu'à neuf ou dix fois dans le *Crater*.

CYBISTIQUE, *s. f.* C'étoit chez les Grecs une sorte de danse d'exercice, ou plutôt l'art de faire des sauts & des tours périlleux.

CYCLADE, *s. f. lat.* Nom qu'on donne aux Isles de la Mer Égée; elles sont ainsi appellées, à cause de leur situation circulaire, parce qu'elles forment une espece de cercle autour de l'Isle de Délos.

CYCLAMEN, *sub. mas. lat.* Plante purgative, dont les feuilles ressemblent à celle du Lierre. Ses fleurs sont couleur de rose. On en distingue une autre sorte, dont la fleur est blanche, & qui s'entortille aux arbres, comme la vigne.

CYCLAMOR, *sub. mas.* Terme de Blason, qui se dit d'une bordure, nommée aussi *Orle-rond*. Il vient d'un mot grec, qui signifie *rond*, ou *cercle*.

CYCLE, *s. m. gr.* Terme d'Astronomie, qui signifie un certain pé-

riode, ou nombre d'années, à l'expiration duquel le Soleil, ou la Lune, retourne au même point du Ciel; ou, ce qui revient au même, est considéré dans la même place du Calendrier civil. Le *Cycle Solaire* est de 28 ans; celui de la Lune, de 19 années lunaires & de sept mois intercalaires, ou de 19 années solaires. *Voyez* ÉPACTE, NOMBRE D'OR, & INDICTION. La *Cyclométrie* est l'art de mesurer les *Cycles*. Pour trouver le *Cycle Solaire* de chaque année, ajoutez 9 à l'année courante, & divisez le total par 28. Ce qui reste, après la division, est le *Cycle Solaire*.

CYCLIQUE, *adj.* Nom qu'on donne, après les Anciens, aux Poëtes qui font des petites Piéces détachées, telles que des *Chansons*, des *Vaudevilles*, & d'autres Poésies qui courent de bouche en bouche. On dit également *Poëtes Cycliques*, & *Poésies Cycliques*. On le dit aussi de ce qui appartient aux *Cycles*.

CYCLOÏDE, *substantif. fém. grec.* Terme de Géométrie. C'est une ligne courbe produite par l'entiere révolution d'un cercle sur une ligne droite; par exemple, quand une roue de carrosse tourne, un des clous de la circonférence décrit dans l'air une *Cycloïde*.

CYCLOPES, *s. m. gr.* Espece de Géans, ou d'hommes d'une taille extraordinaire, qui furent les premiers Habitans de la Sicile, près du Mont-Etna, d'où les Poëtes ont pris droit de feindre que *Vulcain* les employoit dans ce lieu à forger les foudres de *Jupiter*.

CYDONITE, *s. f. gr.* Nom d'une pierre blanche & friable, qui a l'odeur du Coignassier.

CYGNE, *s. m. gr.* Oiseau aquatique dont le plumage est d'une parfaite blancheur, & dont les Poëtes racontent qu'ils chantent mélodieusement à sa mort. Il a le cou fort long, mais il le soutient & le plie avec grace. Son bec est petit & rougeâtre; ses pieds forment un mélange de bleu, de noir, & de rouge. Il vit de Poisson, & de toutes sortes d'herbes & de grains. Sa peau appliquée sur l'estomac l'échauffe & le fortifie. En Astronomie, le *Cygne* est une constellation de l'hémisphere du Nord, composée de 17 Etoiles, suivant *Ptolomée*, de 19 suivant *Tycho*, & de 107 suivant le catalogue Anglois. L'*Ordre du Cygne* étoit un ancien Ordre militaire de Cleves, institué par *Beatrix*, fille unique de *Tierry*, Duc de Cleves, au tems de son mariage.

CYLINDRE, *s. m. gr.* Solide contenu sous trois surfaces. Il peut être produit par le mouvement d'un cercle, d'une place à l'autre, ou par la rotation d'un parallélogramme sur l'un de ses côtés. *Voyez* PRISME *Cylindrique*, est tout ce qui appartient, ou qui ressemble au *Cylindre*. Un *Cylindroïde* est une figure semblable au *Cylindre*, qui a ses bases égales & paralleles, mais elliptiques.

CYLINDRE, *s. mas.* Genre de Coquillage univalve, très-joli, très-recherché des pêcheurs, & très-estimé des curieux.

CYMAISE, *sub. mas.* Terme d'Architecture, tiré du grec. C'est un membre dont la moitié est concave, & l'autre convexe. Il y a différentes sortes de *Cymaises*, suivant les ordres.

CYMBALE, *s. f. gr.* Instrument de Musique, fort en usage parmi les Anciens. Nom de deux hémispheres creux, de cuivre, & horizontaux sur les bords, qui retentissoient un son fort aigu, quand on les frappoit l'un contre l'autre. Cet Instrument commence de nouveau à être en usage depuis quelques années, & fait partie de la Musique militaire. On donne aussi le nom de *Cymbale* à un autre instrument grossier, composé d'un fil d'acier triangulaire, dans lequel on passe plusieurs anneaux qu'on touche avec une verge de fer, en les promenant dans ce triangle. C'est pareillement le nom d'un des jeux de l'Orgue.

CYMBALIUM, *s. m.* Plante dont les feuilles sont faites en forme de cuillere, & qui a les mêmes propriétés que l'*Umbilicus veneris*, ou *Nombril de Vénus*, dont elle est une espece.

CYME, *sub. f. gr.* Ce mot, qui signifie *tige*, *germe* & *pousse* des Plantes & des Herbes, est fort distinct de *cime*, qui signifie *sommet*, & qui vient du latin. Il doit être écrit par un *y* grec, qui fixe sa signification, en marquant son origine.

CYNANCHE, *sub. m.* Nom grec composé. Espece violente d'esquinancie. On appelle *cynanchiques*, les remedes qui servent à la guérir.

CYNANTHROPIE, *s. f.* Nom grec composé, qu'on donne à *la rage*, c'est-à-dire, à l'espece de frénésie qui vient de la morsure d'un Chien, ou d'une autre Bête attaquée de ce mal; sur-tout lorsque le malade se croit changé en Chien.

CYNÉGÉTIQUES, *adj.* Nom tiré du Grec, qu'on donne aux Loix & aux Usages qui regardent la Chasse & les Chiens.

CYNIQUES, *s. mas.* Secte de Philosophes, fondée par un Athénien, nommé *Antisthenes*, dans la 94e. Olympiade. Comme ce nom est formé du mot grec qui signifie *Chien*, les uns prétendent qu'il leur fut donné, parce qu'ils méprisoient brutalement toutes les bienséances de la vie; d'autres parce que le berceau de leur Secte étoit près d'une porte d'Athenes, qui se nommoit, en Grec, la *Porte des Chiens*. Le plus fameux des Philosophes Cyniques est *Diogene*. On appelle *Cynique*, ce qui blesse la bienséance des usages & des mœurs.

CYNISME, *sub. m.* Se dit dans le même sens, mais il n'est adopté que par quelques Auteurs.

CYNOCÉPHALE, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *tête de Chien*. L'on trouve dans les Écrivains Ecclésiastiques d'*Oudin*, Article RATRAMNE, une lettre curieuse de celui-ci sur les *Cynocéphales*, ou sur les hommes qui ont une tête de Chien. Il y a toute apparence que ces prétendus hommes étoient des Singes; quoiqu'il soit possible que la partie inférieure du visage devenue trop saillante, ait donné à quelques familles une espece de physionomie canine.

CYNOGLOSSE, *sub. f. gr.* Nom d'une sorte de Plante qui croît le long des chemins. Sa racine est droite, noirâtre en dehors, blanche en dedans d'un goût fade & mucilagineux. Ses tiges sont rameuses, hautes de deux pieds. Sa racine est un remede très-connu anciennement des Médecins: elle est tempérante & narcotique.

CYNOREXIE, *s. fém. gr.* Espece de maladie, qui consiste dans un appétit insatiable, nommé autrement *faim canine*.

CYNOSARGE, *sub. m.* Mot grec, qui signifie *Chien blanc & vîte*. C'étoit autrefois une des portes d'Athenes, & qui a fait donner, selon quelques Auteurs, le surnom de *Cyniques* à une certaine Secte de Philosophes.

CYNOSORCHIS, *sub. m.* Plante dont les fleurs sont rouges, & les feuilles semblables à celles de l'Olivier. Ses racines se mangent cuites. Comme elle en a plusieurs, on prétend que la plus grosse excite à l'amour, par ses propriétés, & que la petite, au contraire, refroidit. Il y a deux sortes de *Cynosorchis*. L'autre ressemble au Poreau, par les feuilles. On attribue les mêmes vertus à leurs racines. Leurs fleurs résolvent les tumeurs & appaisent les inflammations.

CYNOSURE, *sub. f.* Nom que les Grecs donnoient à la constellation que les Latins ont nommée *Ursa minor*, & nous, la *petite Ourse*. Elle est composée de sept Étoiles; & c'est la plus voisine de notre Pôle. Nos Paysans l'appellent le *Chariot*.

CYPHI, *sub. m.* Parfum d'Égypte, dont on fait des trochisques, qui servent dans la Médecine, contre la peste & les poisons. On en fait entrer dans la composition du *Mithridat*.

CYPHOME, *s. m. gr.* ou CYPHOSE, *s. f.* Nom d'une courbure, qui se fait quelquefois à l'épine du dos, & dans laquelle les vertebres s'inclinent & s'avancent en dehors.

CYPRES, *s. m.* Arbre dont le bois est fort massif, & rend une odeur assez agréable. Il se corrompt difficilement, & les vers ne s'y mettent presque jamais. Les Anciens l'avoient dédié à *Pluton*, & le mettoient devant les maisons où quelqu'un étoit mort. On distingue le *Cyprès mâle* & le *Cyprès femelle*. On prétend que les feuilles de *Ciprès*, pilées, garantissent de la corruption les meubles, les graines, &c.

CYPRIS, *subst. f.* Surnom que les Poëtes donnent à *Vénus*.

CYR. *Saint-Cyr*. Nom d'un fameux Établissement, institué par *Madame de Maintenon*, dans le Parc de Versailles, en 1686, où sur des fonds accordés par *Louis XIV*, on entretient deux cens cinquante pauvres Demoiselles, qui doivent avoir fait preuve de quatre degrés de Noblesse du côté paternel, & qui ne peuvent être reçues avant sept ans, ni audessus de douze. Elles ne peuvent demeurer, dans la Maison, après l'âge de vingt ans accomplis, & elles sont

dotées alors sur les fonds assignés; à moins qu'elles ne s'engagent parmi les Dames Religieuses, qui dirigent la Maison, & qui sont au nombre de quatre-vingt Dames ou Converses, sous la Regle de Saint-Augustin.

CYRBES. *Voyez* AXONES. Loix de *Solon*, dont les *Cyrbes* étoient une partie, qui regardoit le culte des Dieux.

CYRÉNÉENS, *sub. m.* Secte d'anciens Philosophes, qui tiroient leur nom de *Cyrene*, patrie d'*Aristippe* leur Chef. Ils enseignoient que l'homme est né pour le plaisir, & que la vertu n'est louable qu'autant qu'elle y conduit.

CYROPÉDIE, *sub. f. gr.* Fameux Ouvrage de *Xénophon*, composé pour l'éducation des Princes, & qui passe, suivant son titre, pour l'*Histoire de la jeunesse de Cyrus*; quoique la vie de ce Prince ait été écrite fort différemment par d'autres Historiens.

CYRTOME, *sub. m.* Nom tiré du Grec, qui signifie une tumeur dans quelque partie du corps.

CYSSOÏDE, *sub. m. gr.* Terme de Géométrie. C'est un ligne courbe, inventée pour trouver la solution du problême des deux moyennes proportionnelles, dont on attribue l'invention à *Dioclès*.

CYSTHÉOBITHRE, *s. m.* Nom d'une espece de pierre marine, qui se trouve dans les grosses éponges.

CYSTHÉPATIQUE, *adjectif. gr.* Terme d'Anatomie. On appelle *conduit cysthépatique* un canal presqu'imperceptible, qui porte la bile, du foie, dans la vésicule du fiel. C'est M. *Perrault*, qui le découvrit en 1680.

CYSTIQUE, *adj. gr.*, qui signifie ce qui appartient à la vessie. On distingue la *bile hépatique*, & la *bile cystique*, c'est-à-dire, la bile qui est dans le foie, & qui est fort douce; & la bile proprement dite, qui est dans la vesicule du foie. Le canal *cystique* est celui de la vessie du foie, par lequel la bile se décharge dans l'intestin. On donne encore le nom de *cystiques*, à deux arteres & à deux veines de la vessie du fiel & aux médicamens qui regardent les maladies de la vessie.

CYTHARE. *Voy.* CISTRE.

CYTINUS, *subst. m.* Nom que les Apothicaires donnent à la fleur du Grenadier domestique. On lui attribue la vertu d'arrêter le sang & toutes sortes de fluxions. La fleur du Grenadier sauvage se nomme *Balauste*, dans le même langage.

CYTISE, *sub. m.* Arbrisseau blanc, dont les feuilles broyées sentent la Roquette. Appliquées en cataplasme, elles passent pour un excellent résolutif. On plante du *Cytise* dans les métairies, parce qu'il est bon pour la volaille & le menu bétail.

CYZICENES, *s. f. gr.* Magnifiques salles à manger, dont les Grecs avoient emprunté l'invention de la Ville de *Cyzique*. Elles devoient être situées au Nord & donner sur quelque jardin.

CZAR, *s. m.* Titre de dignité, qui est propre au Souverain de Moscovie, & qui paroît une corruption de *César*. L'usage n'en est pas plus ancien que le seizieme siécle, & commença au *Czar Basile*, fils de *Basilides*. Les Moscovites prononcent *Tzar*. *Czarrovit*, ou *Czarasis*, signifie *fils de Czar*, ou *Prince héréditaire*. On dit, *leurs Majestés Czariennes*, en parlant du *Czar* & de la *Czarine*.



D

D. Seul dans les inscriptions & dans les anciens Auteurs, est pour *Decius*, *decimus*, noms propres; *Decuria*, Décurie: *Decurio*, Décurion; *Dedicavit*, il a dédié; *Dedit*, il a donné; *Devotus*, dévoué; *Dies*, jour; *Deus*, Dieu; *Divus*, divin; *Dii*, les Dieux; *Dominus*, Seigneur ou Maître; *Domus*, maison; *Donum* ou *Datum*, présent; *Decretum*, Décret.

D. A. *Divus Augustus*, le divin Auguste; D. I. B. *Diis bene juvantibus*, avec le secours des Dieux; D. B. S. *De bonis suis*, de ses biens; DCT. *Detractum*, ôté; DDVIT. *Dedicavit*, il a dédié; DDPP. *Depositi*, inhumé; D. D. *Donum dedit*,

a donné, ou *Dotis Datio*; paiement de la dote; ou *Deus dedit*, Dieu l'a donné. D. DD. *Dono Dederunt*, ils ont fait présent; ou *datum Decreto Decurionum*, donné par un Décret des Décurions; D. D. D. D. *Dignum Deo donum dedicavit*, il a consacré un don digne du Dieu. D. D. Q. O. H. I. S. E. V. *Diis Deabus que omnibus hunc locum sacrum esse voluerunt*, ils ont voulu que ce lieu fût consacré à tous les Dieux & à toutes les Déesses; DD. NN. *Domini nostri*, nos Seigneurs; D. M. S. *Diis manibus sacrum*, consacré aux Dieux mânes. DIG. M. *Dignus memoriâ*, digne de mémoire; ou *digna mulier*, femme respectable; D. I. M. *Diis Inferis malis*, aux Dieux des Enfers malfaisans; ou *Deæ Isidi magnæ*, à la grande Déesse *Isis*; ou *Deo invicto Mithræ*, au Dieu invincible *Mithras*. D. K. OCT. *Dedicatum Kalendas Octobris*, dédié le jour des Calendes d'Octobre. D. L. *Diis Laribus*, aux Dieux Lares; D. M. *Deorum matri*, à la mere des Dieux.

D. O. M. *Deo optimo maximo*, à Dieu très-bon & très-grand: D. O. Æ. *Deo optimo æterno*, à Dieu très-bon & éternel. DN. *Dominus*, le Seigneur; D. N. *Dominus noster*, notre Seigneur; D. PP. *Deo perpetuo*, au Dieu éternel; D. S. P. F. C. *De suâ pecuniâ faciendum curavit*, il l'a fait faire à ses dépens. DR. *Drursus*; DR. P. *Dare promittit*, il promet de donner. D. RM. *De Romanis*, touchant les Romains; D. RP. *De Republica*, touchant la République. DT. *Dumtaxat*, seulement. DUL. ou DOL. *Dulcissimus*, très-cher. D, dans le chiffre romain, signifie 500; & si on marque une ligne dessus, D̄, il signifie 5000. Dans les titres, il s'emploie seul pour désigner ordinairement *Docteur*. Dans l'Alphabet chymique, il dénote le vitriol. C'est le caractere de la monnoie qui se fabrique à Lyon.

DABU, *sub. m.* Animal d'Afrique, auquel les Voyageurs attribuent des mains & des pieds comme les nôtres; la grandeur d'un Loup & presque la même forme, du goût pour le son des trompettes; & de l'avidité pour les cadavres humains, qu'il déterre & qu'il mange. C'est une espece d'Hyenne.

DACES, *s. f.* Mot tiré de l'Italien, qui signifie *Impôt* pour le transport des Marchandises.

DACTYLE, *sub. m. gr.* Nom de la mesure d'un pied, dans les vers Latins, qui consiste en une syllabe longue & deux breves. Proprement il signifie *doigt*. Les Naturalistes donnent le nom de *Dactile* à la *Datte*, qui est le fruit d'une espece de Palmier. C'est aussi le nom d'un coquillage.

DACTYLOGIE, DACTYLONOMIE, DACTYLOMANCIE, *sub. f.* Trois mots formés de *Dactyle*, pris pour *doigt*. Le premier signifie *l'art de converser par des signes faits avec les doigts*. Le second, *la science de nombrer par les doigts*. Le troisieme, *une espece de devination, qui se fait avec un anneau suspendu par un fil, sur une table dont les bords sont marqués des lettres de l'alphabet, &c.*: cérémonie accompagnée d'un grand nombre de superstitions. On écriroit mieux *Dactylomantie*.

DAGON, *s. m.* Nom d'une Idole adorée par les Philistins, dont les parties supérieures avoient la forme humaine, & celles d'en-bas la forme d'un Poisson.

DAGORNE, *s. f.* Vache qui n'a qu'une corne, soit que l'autre soit tombée, ou qu'on la lui ait rompue.

DAGUE, *s. f.* Espece de poignard, qui se porte, dans plusieurs Pays, pendu à la ceinture, du côté droit, & qui s'est nommé, en France, sous *Louis XI*, *dague à rouelle*, d'une espece de petite roue qui lui servoit de garde. En termes de Vénerie, les *Dagues d'un Cerf*, sont la premiere tête qu'il porte à sa seconde année, où étant encore sans andouillers & sans chevillures, elle n'a que deux petites cornes pointues. On appelle *Daguet*, un jeune Cerf à la seconde année. *Dague* est aussi le nom d'un couteau de bois, qui sert à *daguer* le Lin, après qu'il est broyé. En termes de Fauconnerie, *Daguer les pointes d'alles*, signifie *les travailler diligemment*; &, dans le même langage, on dit que l'*Oiseau dague*, lorsqu'il vole à tire d'aîle & de toute sa force. *Daguer* se dit aussi de l'action du Cerf, accouplé avec la Biche pour la génération.

DAHLER. *Voy.* DALLER.

DAIL, *s. m.* Nom d'un coquillage,

qui est toujours enfoncé dans la glaise, & dont la forme est à-peu-près celle d'un cône tronqué, dont la petite base est toujours en haut.

DAILLOT ou ANDAILLOT, *s. m.* Terme de Mer, qui est le nom de certains anneaux de voile.

DAIM, *s. m. lat.* Bête fauve, qui ressemble au Cerf, avec moins de grosseur, mais dont le bois est plus plat, & tourné en avant. Il est d'une vitesse extraordinaire. Sa chair se mange; mais elle est beaucoup meilleure au Nord, que dans les Pays chauds.

DAINTIER, *sub. m.* Nom qu'on donne, en termes de Vénerie, aux testicules du Cerf.

DAIRO, *sub. m.* Titre que les Japonnois donnent au Pontife suprême, ou Chef de leur Religion.

DALLE, *s. fém.* Pierre dure, qui sert à aiguiser les faulx. On donne le même nom à certaines tranches de pierres, qu'on place sur les toits des grands édifices pour l'écoulement de l'eau. Les *dalles à joints recouverts*, sont celles qui ayant une moulure, en forme d'ourlet, se joignent assez bien, pour servir de couverture. On appelle aussi *dalles*, dans un brûlot, de petites auges qui servent à conduire la poudre.

DALLER ou TALLER, *sub. mas.* Monnoie d'argent d'Allemagne, qui revient à l'Écu de trois livres de France. La *Dalle* est aussi une monnoie de compte d'Allemagne, de trente-deux sous *lubs*, qui reviennent à quarante sous de France.

DALMATIQUE, *subst. f. gr.* Vêtement que les Diacres & les Sous-Diacres portent par-dessus l'aube, dans les fonctions de leur Ministere, & qui étoit anciennement un habit séculier, dont l'usage venoit des Dalmatiens. Les Empereurs & les Rois Chrétiens portoient autrefois la Dalmatique, dans la cérémonie de leur Sacre.

DALOT, DALON, ou DAILON, *s. m.* Petite ouverture qu'on pratique au côté d'un navire, pour l'écoulement des eaux.

DALPHIN, *s. m.* Terme Celtique composé de deux mots de la même langue: *Dalh*, district, territoire, & *Pen* ou *Pin*, qui signifie *Chef* ou *Souverain*: il est probable que de ce nom on aura fait les noms de *Dauphin* & de *Dauphiné*.

DAM, *s. m. lat.* Vieux mot, qui signifie *dommage*, & qui se dit encore en langage familier; *à son dam.* En langue Flamande, il signifie *levée de terre*, *digue*. De-là les noms d'*Amsterdam*, de *Roterdam*, & de plusieurs autres lieux situés près des digues.

DAMAS, *s. m.* Étoffe de Soie, dans le tissu de laquelle il entre des figures de fleurs & d'autres ornemens. On donne aussi le nom de *Damas* aux sabres qui viennent de *Damas*, en Syrie, où l'on prétend que la trempe en est excellente. C'est encore celui d'une petite Prune de fort bonne espece. *Damasquiné*, signifie ce qui est travaillé à fleurs, en façon de *Damas*. On grave ainsi le métal, pour les montures d'épée & pour d'autres instrumens, & l'on remplit d'or & d'argent les traits de la gravure; ce qui s'appelle *Damasquiner*. *Damassé* se dit d'une sorte de linge de table, fabriqué en façon de Damas. *Un service damassé.*

DAMASONE, *sub. m.* Nom d'une Plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Plantain aquatique, mais dont les queues sont plus longues. On prétend qu'appliquées sur le sein des femmes, elle leur fait perdre le lait.

DAMASQUETTE, *subst. f.* Nom d'une sorte d'étoffe mêlée d'or, d'argent & de soie, qui se fabrique à Venise, & qu'on envoie au Levant pour l'habillement des Sultanes. Ce tissu est léger & assez joli, mais il dure peu, & ne se porte guere que dans les grandes chaleurs.

DAME, *sub. f.* En Astrologie judiciaire, on dit d'une Planete, qui domine dans un thême céleste, qu'*elle est Dame de l'ascendant*, &c. On appelle aussi *Dames*, en creusant les terres, de petites digues qu'on laisse d'espace en espace pour arrêter l'eau qui s'y trouve, ou de petites langues de terre qu'on conserve dans d'autres vues.

DAME BLANCHE, (*Ordre de la Dame Blanche à l'Écu Verd*). Ordre de Chevalerie institué en 1399. par le Maréchal de *Boucicault*, dont la marque distinctive étoit un Écu simple ou Verd, sur lequel étoit représentée une *Dame d'argent* ou *Blanche*. Les Chevaliers n'étoient qu'au nombre de treize. Les devoirs de cette ancienne & galante Chevalerie consistoient à prêter secours & assistance

aux Dames opprimées, ou offensées en leurs biens ou en leur honneur; d'employer pour elles leurs sollicitations, leurs biens, & sur-tout la force de leurs armes.

DAME-JEANNE, *s. f.* Nom que l'on donne à de grosses bouteilles de Provence, qui contiennent depuis six jusqu'à seize & dix-huit pots, mesure de Paris; on en transporte beaucoup aux Isles, remplies de vin qui ne peut souffrir la futaille.

DAMELOPRE, *sub. m.* Espece de bâtiment, qui est en usage en Hollande, pour naviguer sur les canaux.

DAMER, *v. n.* Terme du jeu de *Dames* & d'*Echecs*, qui signifie une nouvelle propriété qu'acquierent les pieces, lorsqu'elles arrivent au fond du Damier, du côté de l'Adversaire. En terme d'Architecture, *Damer*, c'est donner à quelque chose un demi-pied de pente. En termes d'Artillerie, c'est fouler également la charge d'un mortier.

DAMERET, *s. m.* Jeune-homme, qui affecte d'imiter les femmes, qui fait le beau & le doucereux, tels que sont les *Petits-Maîtres*.

DAMES, *s. f.* Nom d'un jeu fort commun, qui se joue avec un certain nombre de petites piéces rondes, de bois, ou d'ivoire, sur un champ de bois, divisé en plusieurs cases blanches & noires, qui se nomme *Damier*.

DAMIER, *s. m.* Outre son acception vulgaire, ce mot se dit du *Livre des Inspecteurs des Troupes*, qui contient le nom des Soldats. On nomme aussi *Damier* une espece de Coquillage, marqueté de différentes couleurs comme un Damier.

DAMIUM, *s. m.* Nom d'une sorte de Sacrifice où tout le peuple avoit part. Il étoit ainsi nommé d'un mot grec qui signifie *Peuple*.

DAMOISEL ou DAMOISEAU, *s. m.* Nom qu'on donnoit anciennement, dans notre langue, aux Gentilshommes qui n'étoient point encore Chevaliers.

DANCHÉ, *s. m.* Terme de Blason, qui se dit de plusieurs piéces, telles que *le Chef*, *la Fasce*, &c. lorsqu'elles se terminent en pointe, en forme de dents.

DANEBROCK, *sub. masc.* Ordre de Chevalerie, en Danemarck, qu'on fait remonter aux tems fabuleux, mais que d'autres croient institué vers 1219, par *Valdemar II*, & qui étant tombé dans l'oubli, fut rétabli en 1672, par *Christiern V*.

DANEGELT, *s. masc.* Nom d'un tribut célebre que les Danois exigerent autrefois de l'Angleterre, pour finir leurs pillages.

DANGERS SEIGNEURIE, *s. m.* Terme de Droit. Ce sont les *défenses*, les *douanes*, les *exactions*, *confiscations*, &c. que les Seigneurs des lieux exercent sur les Marchands & sur les vaisseaux qui font naufrage sur leurs côtes. On dit, dans le même langage, *un bois sujet au tiers & au danger*; c'est-à-dire, qui paie un droit consistant dans le tiers de la vente, & dans le tiers du tiers prélevé au profit du Roi. Un *Fief de danger*, est celui dont on ne peut prendre possession sans avoir fait hommage & payé les droits au Seigneur, à peine de confiscation.

DANSE, *s. f.* Cet exercice du corps est si ancien qu'on n'en sauroit marquer l'origine que dans l'inclination qu'ont toujours eu les hommes à produire au-dehors les affections & les sentimens du cœur, non-seulement par le moyen de la parole, mais aussi par celui du geste & des mouvemens du corps. En effet, la *Danse* que *Simonide* appelle une *Poësie muette*, n'est, comme cet art, la Musique & la Peinture, que l'expression de la nature, sans l'étude & l'imitation de laquelle il est impossible d'y réussir. Les traces les plus anciennes qu'on retrouve de la danse, sont à l'honneur de la Religion, & cela ne paroîtra pas étonnant, si on pense, comme tout porte à le croire, que ce ne fut d'abord que l'effet d'un saint enthousiasme, dans lequel entroient les hommes pénétrés de reconnoissance pour les bienfaits du Créateur, & d'admiration pour les œuvres merveilleuses de sa Puissance. Telle fut la *Danse de David devant l'Arche-Sainte*, danse grave, majestueuse & modeste, qui dégénéra bientôt, & ne fut plus qu'un amusement tout profane & dangereux. Dès long-tems avant *David* elle avoit été prostituée au culte des Idoles, & fut toujours depuis une partie essentielle des Fêtes Payennes; & voilà pourquoi les spectacles, qui tiroient tous leur origine de la danse, étoient consacrés au culte idolâtre. Les Grecs faisoient beaucoup de cas de la danse,

dans laquelle ils se piquoient d'exceller; mais ils l'énervèrent par la mollesse & la volupté; de sorte qu'en faisant rougir la vertu, elle ne fut plus que l'école du vice & l'art de corrompre les mœurs. Ne serions-nous pas en cela de trop fideles imitateurs des Grecs, & n'avons-nous pas lieu de craindre qu'héritiers de leur goût exquis pour les Beaux-Arts, nous ne le soyons aussi de l'abus dangereux qu'ils en firent? Les Romains pensoient bien différemment de la danse, qui ne fut long-tems connue chez eux, selon sa premiere destination, que dans les cérémonies religieuses; hors de-là ils la méprisoient si fort, que Cicéron dit encore de son tems, que *pour danser, il falloit ou être ivre, ou avoir perdu la raison.* Dans la suite on relâcha un peu de cette sévérité; mais quoique la Noblesse Romaine fit apprendre la danse aux enfans, les gens graves & sérieux condamnoient cet usage, comme un abus qui avoit déja gagné du tems d'*Horace*. Peut-être aussi que les Romains, à l'exemple des Lacédémoniens, ne désapprouvoient que les danses molles & efféminées, qui étoient propres à corrompre la jeunesse: ce que *Platon*, dans ses Livres de *la République*, a écrit sur les danses des Anciens, pourroit se rapporter à ce que nous appellons *Danse haute* & *Danse basse*. Des graces modestes, un geste modéré, un corps bien dessiné, des pas justes, caractérisoient l'une, & ce Philosophe l'appelloit *Orquestrique*. Des mouvemens de feu, vifs, rapides, ondoyans, caractérisoient l'autre, qu'il appelloit *Palestrique*. Elle servoit à assouplir & à fortifier les membres pour les exercices de la guerre. Entre les danses d'exercice violent, la *Cybistique* paroît une des plus anciennes. V. CYBISTIQUE.

DANSE DE ST. VIT. Sorte de maladie convulsive, à laquelle les enfans sont quelquefois sujets: c'est une maladie assez rare. Elle attaque les enfans des deux sexes, depuis l'âge de dix ans jusqu'à la puberté.

DANTE, *s. m.* Animal d'Afrique, de la grosseur d'un petit Bœuf & fort léger à la course. On mange sa chair; & les rondaches qu'on fait de sa peau sont impénétrables aux fleches. Il a des oreilles de Chevre, & au milieu de la tête une corne qui se courbe en forme d'anneau. Sa couleur est blanchâtre.

DAPHNÉ, *s. f.* Nom que les Historiens donnent à une des Sibylles de Delphes, qui étoit fille de *Tirésias*. Elle est une des plus célebres & des plus anciennes entre les Sibylles, puisqu'elle prophétisa long-tems avant la guerre de Troye.

DAPHNÉPHORIE, *sub. m.* Nom d'une certaine fête que les Béotiens célébroient tous les neuf ans en l'honneur d'*Apollon*. Au haut d'une forte tige d'Olivier, on plaçoit un globe d'airain qui représentoit le Soleil: au-dessous de ce globe on en mettoit un moindre pour la Lune, & autour de ces deux globes, un grand nombre de plus petits, qui représentoient les Étoiles. À cette même tige d'Olivier, ornée de fleurs & de guirlandes, étoient attachées trois cens soixante-cinq couronnes, selon le nombre des jours de l'année. Cette tige étant ainsi préparée, on la portoit en grande pompe dans une Procession, à la tête de laquelle marchoit un jeune Béotien né de parens libres du vivant de son pere & de sa mere, vêtu d'une robe magnifique & traînante, les cheveux épars, & une couronne d'or sur la tête. À la suite de ce jeune homme marchoient deux Chœurs, l'un de jeunes garçons qui tenoient à la main une baguette ornée de fleurs & de guirlandes, & un autre de jeunes filles qui portoient de branches de Laurier: le Prêtre qui présidoit à toute la cérémonie, se nommoit *Daphnéphore*, c'est-à-dire, *qui porte du Laurier*, parce qu'il en étoit couronné. La Procession alloit dans cet ordre au Temple d'*Apollon-Ismenius*, où l'on chantoit des hymnes en son honneur.

DAPHNITE, *s. f.* Pierre figurée, dont les figures imitent les feuilles du Laurier; ainsi nommée, de *Daphné*, fille du Fleuve *Penée*, que la Fable métamorphose en *Laurier*.

DARD, *sub. mas.* Nom d'une arme ancienne. C'étoit un bâton de bois dur, ferré par le bout, qui se lançoit contre l'ennemi. On appelle aujourd'hui *Dard*, en termes d'Artillerie, une machine aîlée, de quatre ou cinq pieds de long, sur laquelle on bâtit un feu d'artifice, & qu'on jette, après y avoir mis le feu, pour embraser les choses auxquelles elle s'attache, ou pour éclairer les travaux de l'ennemi, dans un siége. En termes de Jardinage, le *Dard* est une espece de faux étroite

C'est aussi un petit brin droit & rond, qui s'éleve au milieu du calice de certaines fleurs. *Dard* est encore le nom d'un petit Poisson blanc de riviere, de la grandeur du Hareng, & celui d'une des Constellations Septentrionales.

DARDILLE, *sub. f.* Espece d'arme en forme de petite lance, longue de trois à quatre pieds, que les Négres du Sénégal lancent avec beaucoup d'adresse. Cette arme est ferrée par un bout tout uniment, & souvent seulement pointue & endurcie au feu.

DARIDAS, *s. m.* Nom d'une sorte de Taffetas des Indes, qui est fait de soie tirée des herbes.

DARIQUE, *s. f.* Nom d'une célebre piéce d'or de la valeur à-peu-près d'une pistole de notre monnoie, ainsi appellée du nom de *Darius Medus*. Les *Dariques* des Hébreux, *Darcmonim*, valoient environ onze livres douze sous.

DARKEMON, *s. m. gr.* Nom d'une monnoie des Anciens, & particuliérement des Juifs. Elle valoit trente-six sous de France. On l'appelloit aussi *Zuze*.

DARNE, *s. fém.* Mot celtique, qui signifie *partie*. On donne ce nom aux tronçons ou parties de quelque chose; d'autres écrivent & prononcent *dalle*, qui est une corruption du mot *deel*, qui, en Flamand, signifie *partie*.

DARSE ou DARSINE, *s. f.* Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à l'extrêmité d'un Port de Mer, ou à la partie qui s'avance le plus dans une Ville. Sur l'Océan, cette partie s'appelle *Bassin* ou *Chambre*.

DARTRE, *s. f.* Maladie de la peau, en forme de gratelle, mais qui n'attaque point tout le corps, & qui se borne quelquefois à une seule partie. Il y a des *Dartres vives* & des *Dartres farineuses*. On appelle aussi *Dartres* une espece d'ulcere qui vient ordinairement à la croupe, ou à la tête d'un Cheval, & qui lui cause une forte démangeaison. *Dartreux* est ce qui tient de la nature des *Dartres*.

DATAIRE, *s. mas.* Titre d'Office à la Chancellerie de Rome. Il vient de ce qu'autrefois le *Dataire* marquoit la date de toutes les Suppliques. Cet Office est aujourd'hui fort important par rapport aux Bénéfices. Lorsque c'est un Cardinal qui le possede, il prend le nom de *Cardinal Prodataire*. La *Daterie* est le lieu où le *Dataire* exerce son office.

DATIF, *s. m. lat.* Terme de Grammaire. C'est le troisieme cas dans la déclinaison des noms substantifs.

DATIVE, *adject. latin.* Terme de Droit, qui se dit d'une *Tutele*, lorsque le Tuteur est nommé par testament.

DATTE, *sub. f.* Fruit du Palmier, dont plusieurs Nations du Levant font leur principale nourriture. Il y a diverses sortes de *Dattes*, comme de Palmiers, les unes rondes, d'autres longuettes; les unes sans noyau, d'autres qui l'ont fort dur, d'autres fort tendre. Elles sont astringentes, bonnes pour les flux de ventre & les maux des reins. La poudre des noyaux brûlée, est excellente pour blanchir les dents. Il y a une sorte de Moule qu'on appelle *Datte de Mer*. Elle naît & croît dans de certaines pierres un peu spongieuses, que l'on trouve en quantité dans la Mer Adriatique, & dans le Port de Civita-Vecchia. Cette espece de Moule est presque ronde, pointue par les deux bouts, & composée de deux coquilles qui s'ouvrent dans toute leur longueur d'un côté; on en trouve depuis un ou deux jusqu'à près de quatre pouces de longueur. La coquille est de même qualité que celle des Moules ordinaires, un peu plus brune, & moins unie par le dehors; le dedans est un peu argenté, le Poisson qu'elle renferme est blanc, délicat, gras & d'un très-bon goût. On lui a donné le nom de *Datte*, parce que la coque qui le renferme a beaucoup l'air des *Dattes de Barbarie*, lorsqu'elles sont mûres & seches.

DATURE, *sub. f.* Nom d'une fleur d'Été, dont l'odeur est agréable.

DAUBE, *s. f. Une piéce de viande à la daube.* Cette préparation consiste à la larder à gros lard, pour la faire cuire en pot, avec des épices & d'autres ingrédiens.

DAUCUS, *s. mas.* Panais sauvage, dont la graine est fort chaude & d'une vertu résolutive. Le *Daucus* est commun au Levant, & l'on en distingue trois especes. On en fait un vin médicinal, qui se nomme *Vin de Daucus*, bon pour les maux de poitrine, les regles, les convulsions, &c.

DAUGREBOT, *s. m.* Nom d'une sorte de bâtiment de Mer, dont les

Hollandois se servent, en quelques lieux, pour la pêche.

DAVIER, *s. m.* Instrument de Menuiserie, composé d'une barre de fer qui se termine par un crochet, avec une main qui se meut d'un bout à l'autre, pour assembler & serrer les piéces. C'est aussi un instrument des Dentistes, en forme de ténaille, à pointes fourchues & rentrantes, pour arracher les dents.

DAUMUR, *s. mas.* Espece de Serpent, dont la chair entre dans la composition de la Thériaque.

DAUPHIN, *s. m.* Titre qui est passé au fils aîné des Rois de France. *Humbert II*, qui jouissoit en toute souveraineté du Dauphiné & du Comté de Viennois, se voyant sans enfant, céda ses États à *Philippe de Valois*, Duc d'Orléans, & second fils du Roi de France, à condition que le nom de *Dauphin* seroit porté à perpétuité, non point par le fils aîné du Roi, comme on le croit communément, mais par celui des enfans de France qui posséderoit le *Dauphiné*, & qu'il en écarteleroit les armes avec celles de France. Ce Traité ne fut conclu qu'en 1349. *Humbert* se démit alors, en faveur de *Charles*, fils aîné de *Jean*, Duc de Normandie, héritier présomptif de la Couronne. Depuis ce transport, le nom de *Dauphin* a toujours été attaché aux fils aînés des Rois de France, quoique ce ne soit point une des conditions du Traité. *Charles* fut le premier qui porta le nom de *Dauphin*.

DAUPHIN, *subst. m.* Poisson de Mer qu'on met au rang des *Baleines*, & qui ressemble beaucoup au Marsouin; sa chair est semblable à celle du Porc, d'où lui vient son nom en Grec. Il a le dos un peu voûté, le museau rond, la gueule bien fendue, & les deux mâchoires armées de petites dents pointues, dont les deux rangs s'enchâssent les uns dans les autres; il a cinq ou six pieds de long; il nage & poursuit sa proie avec tant de vitesse qu'on l'appelle *Fleche de Mer*: on tient qu'il est ami de l'homme, & les Poëtes ont fondé là-dessus plusieurs fables. En termes de Blason, *Dauphins vifs* se dit des Dauphins qui ont la gueule fermée & diverses parties d'émail différent; *Dauphins pâmés*, de ceux qui ont la gueule beante, & qui sont d'un seul émail; *Dauphins couchés*, de ceux qui ont la queue & la tête vers la pointe de l'Ecu. En Astronomie, le *Dauphin* est une constellation de l'hémisphere du Nord, qui a dix Etoiles, suivant *Ptolomée* & suivant *Tychobrahé*, mais dix-huit suivant *Flamstead*. On appelle *Dauphins* tous les Livres faits par l'ordre de *Louis XIV*, pour l'éducation de Monseigneur.

DAUPHIN, *s. mas.* Nom d'une ancienne machine de guerre, dont on se servoit dans les combats navals. Cette machine étoit de plomb & fort pesante; on l'attachoit aux antennes d'un vaisseau, d'où on la faisoit rudement tomber sur un vaisseau ennemi, qu'elle perçoit depuis le pont jusqu'au fond de cale.

DAUPHINE, *s. f.* Nom d'un petit droguet, dont la trame est de grosse laine & sans croisures, jaspé de diverses couleurs. C'est aussi le nom d'une Poire que l'on appelle pareillement *Lansac*.

DÉ, *s. m.* Nom d'un petit os quarré qui a six faces, & qui est marqué d'un certain nombre de points. Les Anciens employoient comme nous les dés dans plusieurs sortes de jeux. Ils jettoient ordinairement trois dés ensemble, & le coup le plus heureux étoit celui où tous les dés présentoient le nombre six. Ils nommoient ce coup *senio*, ce qui revient à notre *sonnez* au jeu de Trictrac. Le jet le plus défavorable étoit celui qui n'amenoit que des unités: aussi le nommoient-ils *Canis* ou *Canicula*, le Chien. Voy. *Pententérion symposiarque*. Les Architectes appellent *dé*, la partie des piédestaux qui est entre leur base & leur corniche. On donne le même nom à de petits cubes de pierre, où l'on scelle des barreaux de treillage; & à de petites cuves de métal, picotées au dehors, que les femmes se mettent au bout du doigt, pour pousser l'aiguille en cousant. Les Vitriers donnent le nom de *dé* à certaines piéces de vitres. *De*, ajouté au commencement d'un mot, emporte ordinairement le contraire de la signification du simple.

DE *l'un en l'autre*. Terme de Blason, qui se dit du parti, du coupé, du tranché, de l'écartelé, du fascé, du pallé, du bandé, &c. quand ils sont chargés de plusieurs piéces, qui sont sur l'une de ces parties, de l'émail de l'autre réciproquement & alternativement, comme aux armoiries

de Bulloud où l'Ecu est tranché d'argent & d'azur à trois courteaux d'azur sur l'argent & trois besans d'argent sur l'azur. *De l'un à l'autre.* Autre terme de Blason, qui se dit des piéces étendues qui passent sur les deux piéces de la partition, ou sur toutes les fasces, bandes, paux, en alternant les émaux de ces partitions, comme Rodes Barbarel en Dombe, porte parti de sable & d'argent à treize étoiles, rangées en trois paux, les cinq du milieu *de l'un à l'autre*, & les quatre de chaque flanc *de l'un en l'autre.*

DÉBACLER, *v. actif.* Débarrasser les Ports. *Débâcler*, v. n. se dit des rivieres dont les glaces viennent à se rompre tout-à-coup. Il signifie aussi, ôter les barres des portes & des fenêtres des maisons qui étoient fermées, & les ouvrir. *Débâcle*, s. fém. L'action par laquelle on débarrasse les Ports, faisant retirer les vaisseaux vuides, pour faire approcher du rivage ceux qui sont chargés. Il se dit aussi de la rupture des glaces qui se fait subitement. *Débâcleur*, sub. mas. Officier sur les Ports de Mer, qui en fait retirer les vaisseaux vuides, pour faire place à ceux qui arrivent chargés. Il se dit aussi des Officiers de Paris, qui sont chargés de la même fonction sur les Ports de la Seine.

DÉBANQUER, *v. actif.* Terme de Jeu. *Débanquer*, au Pharaon, & dans d'autres jeux, c'est gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu, & qui se nomme *Banquier.*

DÉBARCADOUR, *s. mas.* Terme de Mer, qui signifie un lieu marqué pour le débarquement des marchandises d'un vaisseau.

DÉBARDER, *v. act.* Se décharger d'un fardeau qu'on porte sur le dos. Décharger un bateau du bois dont il étoit chargé. Il se dit aussi des autres marchandises. *Débardage*, s. mas. Action par laquelle on décharge un bateau. *Débardeur*, s. m. Celui qui, sur les Ports, décharge à terre les marchandises des bateaux.

DÉBARRER, *v. act.* En termes de Palais, *débarrer* se dit par opposition à *barrer*. Lorsque les Juges d'une Chambre sont *barrés*, c'est-à-dire, que les avis sont également partagés, le Procès est porté dans une autre Chambre, qui sur l'exposé des raisons donne l'Arrêt ; ce qui s'appelle *débarrer*. En termes de Musique, *débarrer un instrument*, c'est en ôter l'*ame*, qui est une petite piéce de bois, dont la table est soutenue. On dit, *cette viole est débarrée.*

DÉBET, *s. m.* Mot purement latin, qui signifie *il doit*, & qu'on emploie quelquefois, dans notre Langue, pour *dette*. Les Teneurs de Livres mettent ce mot à main gauche du grand Livre d'extrait, pour marquer tout ce qui est à la charge du compte.

DÉBILLER, *v. n.* Terme de Batelier, qui signifie détacher les Chevaux auxquels on fait tirer les bateaux sur les rivieres.

DÉBIT, *sub. mas.* Terme de Marchands, pour signifier la vente successive des marchandises. *Un prompt débit, un heureux débit.* De-là vient *débiter*, qui signifie, en marchandise, *vendre successivement*, & dont on se sert aussi, dans le figuré, pour dire, *raconter*, ou *exposer quelque chose en détail.* En termes de Menuiserie, *débiter le bois*, c'est le couper de longueur, après avoir refendu les piéces. C'est encore, mesurer les piéces avec la regle & le compas, & marquer les grandeurs avec la craie. C'est aussi *scier la pierre*, pour en faire du carreau. En termes de Mer, *débiter le cable*, c'est détacher un tour qu'il fait sur la bitte.

DÉBLAI, *s. m.* Transport de quelque chose d'incommode, comme des terres superflues d'un Jardin. On dit aussi *déblayer*, v. act., dans le même sens.

DÉBORD, *s. mas.* Terme de monnoie, qui signifie la partie d'une piéce qui passe les bords du flanc.

DÉBORDER, *v. n.* Ce mot se dit de tout ce qui passe ses bords naturels. En termes de Mer, *un vaisseau se déborde*, lorsqu'il évite l'abordage, en se dégageant du bord d'un autre vaisseau, qui s'y étoit attaché avec le grapin. *Débord*, est aussi un terme de commandement, pour ordonner à la chaloupe de s'éloigner du vaisseau. Les Plombiers disent, *déborder une table de plomb*, pour dire, *la dresser* en la coupant des deux côtés. L'outil dont ils se servent, s'appelle *Débordoir.*

DÉBOSSER LE CABLE, *v. actif.* Terme de Mer, qui signifie démarrer la bosse qui le tient.

DÉBOUCHÉ, *sub. m.* qui signifie ordinairement un lieu par lequel on

fort de quelque *défilé*, tel que la gorge d'une montagne, mais qui se prend, dans le figuré, pour un moyen, un expédient qu'on emploie pour sortir de quelque embarras.

DÉBOUILLIR, *v. actif.* Terme de Teinturier. C'est une opération qui se fait, pour mettre à l'épreuve la bonté d'une teinture, en faisant bouillir quelque échantillon dans un mêlange de plusieurs drogues. On fait *débouillir* aussi les étoffes de soie pour les reteindre. Le *débouilli* leur fait reprendre leur premiere blancheur.

DÉBOUQUER, *v. act.* Terme que les Matelots emploient au-lieu de *déboucher*, pour dire, *sortir des bouches*, ou *des canaux qui séparent les Isles*. Ils disent aussi *débouquement*.

DEBOUT, *adv.* En termes de Marine, *être debout au vent*, signifie *présenter au vent* la proue, ou l'avant du vaisseau. En termes de péage, le Bétail qui ne fait que passer dans une Ville, & qui ne doit par conséquent point d'entrée, y passe *debout*.

DÉBRIDÉE, *s. f.* Terme d'Hôtellerie. C'est le prix qu'on paie pour un Cheval, lorsqu'on ne s'arrête que pour le faire dîner.

DÉBUCHER, *v. neut.* Terme de Chasse, qui se dit du gros Gibier, lorsqu'il sort du bois ou du buisson.

DÉCACORDE, *sub. mas. gr.* Nom d'un ancien instrument de Musique, qui avoit dix cordes.

DÉCADE, *s. f. lat.* Nom qu'on donne à certaines choses qui sont divisées en dix parties. Les *Décades* de *Tite-Live*.

DÉCADENCE, *sub. f.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *tomber*, & qui exprime l'action d'une chose qui tend à sa chûte, ou à sa ruine. *La décadence d'un État. Une maison en décadence.*

DÉCAGONE, *sub. m.* Mot grec, qui signifie *figure à dix angles*. En termes de Fortifications, c'est une place munie de dix bastions.

DÉCALOGUE, *sub. m.* Nom grec qu'on donne aux dix Commandemens de Dieu, communiqués aux Israélites, par *Moïse*.

DÉCALQUER, *v. actif.* Terme de Peinture, qui signifie *tirer l'empreinte d'une figure*, en posant dessus un papier blanc, qu'on frotte jusqu'à ce que les traits y demeurent marqués.

DÉCAMÉRON, *s. mas.* Mot grec, qu'on emploie pour signifier un ouvrage d'esprit, dans lequel on raconte les événemens de dix jours. Tel est le *Décaméron* de *Bocace*.

DÉCANAT, *sub. m. lat.*, qui a la même signification que *Doyenné*, mais qui se dit particuliérement du *Doyenné* des Compagnies civiles. Le *Décanat* du Parlement, du Conseil, &c. *Doyenné* est plus en usage pour les Compagnies Ecclésiastiques, à l'exception néanmoins du Collége des Cardinaux. Le titre de *Doyen*, que l'on donne à certains Ecclésiastiques qui ont une sorte de juridiction sur un nombre de Curés, remonte au tems de *St. Pacôme*, Chef du Monastere de Taberne, où chaque dixaine de Moines avoit un *Doyen*.

DÉCANTATION, *s. f.* Terme de Chymie. Action de verser doucement quelque liqueur, pour ne faire sortir que les parties claires, & laisser le reste au fond du vaisseau.

DÉCAPER, *v. actif.* En termes de Chymie, *décaper le cuivre*, c'est en ôter le verd-de-gris, ou la rouille.

DÉCAPITER, *v. act.* Trancher la tête. Ce mot est formé du substantif latin, qui signifie *tête*. On dit aussi *décoller*.

DÉCASSYLLABIQUE, *adject. lat.* On nomme vers *décassyllabiques*, ou *décassyllabes*, ceux qui sont composés de dix syllabes.

DÉCASTYLE, *s. mas.* Terme grec d'Architecture, qui signifie un Édifice à dix colonnes de face.

DÉCEMBRE, *s. m.* Dernier mois de l'année, où le Soleil entre dans le signe du Capricorne, & fait le solstice d'Hiver. Dans l'année de *Romulus*, c'étoit le dixieme mois. Les Anglois comptent encore de cette maniere; de sorte que Mars est le premier mois de leur année. Mais pour se faire entendre des autres Nations, ils emploient une double date dans Janvier & Février. Par exemple, au-lieu de mettre simplement 1747, ils mettent, pendant ces deux mois, $17\frac{46}{47}$

DÉCEMVIRS, *s. mas. pl. lat.* Nom de certains Magistrats de l'ancienne Rome, au nombre de dix, qui furent substitués aux Consuls, & qui étoient chargés de faire observer les Loix des douze Tables, d'administrer la Justice dans l'absence des Prêteurs, de prendre soin des Livres des Sibylles, de conduire les Colonies, de préparer les Fêtes, &c. Ils furent chassés trois ans après,

après, pour avoir abusé de leur pouvoir. *Décemvirat*, s. mas. Office des *Décemvirs*.

DÉCENCE, *subst. fém. lat.* Honnêteté, bienséance qu'on doit garder dans les actions, les discours, les habits, la contenance, &c. & dont la regle est prise non-seulement des préceptes de la Morale, mais encore de l'âge, de la condition, du caractere dont on est, du tems & du lieu où l'on se trouve, des personnes avec lesquelles on vit. En un mot, la décence consiste à ne faire que ce qui convient.

DÉCENNAL, *adject. lat.* Ce qui a duré, ou ce qui doit durer l'espace de dix ans, ou ce qui se renouvelle après une révolution de dix années. L'Empereur *Auguste* institua des fêtes nommées *Décennales*, à l'occasion de la feinte qu'il fit de vouloir quitter la Puissance souveraine, voulant faire croire qu'il ne se rendoit que pour dix ans, à la priere qu'il s'étoit fait faire lui même de conserver la Dignité Impériale. Les Empereurs, ses Successeurs, suivirent son exemple, en célébrant ces fêtes chaque dixieme année de leur regne par des jeux, des sacrifices & des libéralités publiques. *Décennaire* se dit de ce qui procede du nombre dix. L'Arithmétique est *Décennaire*.

DÉCENPEDE, *subst. m. lat.* Nom d'une mesure d'intervalle chez les Romains : elle étoit de dix pieds. C'est ce qu'ils appelloient aussi *Pertica*, perche.

DÉCENT, *adject.* Mot emprunté du Latin, pour signifier ce qui est convenable à la dignité du caractere, ce qui est conforme à la bienséance. *Décence* est le substantif.

DÉCERNER, *v. actif.* Mot tiré du Latin, qui signifie *ordonner*, *régler*. *Une chose décernée par les Loix.* On *décerne des honneurs*, ou *des récompenses à ceux qui les méritent*.

DÉCEVANT, *adj.* C'est le participe de *Décevoir*, qui est encore en usage pour signifier ce qui est *trompeur*, quoiqu'on ait banni *décevance*, son substantif.

DÉCHANT, *s. m.* Nom qu'on donnoit à l'ancien chant, ou à la Musique d'Église, dans le douzieme siécle, & quelques siécles suivans.

DÉCHAPERONNER, *v. act.* Terme de Fauconnerie; c'est ôter le chaperon d'un Oiseau, ou le morceau de cuir dont on lui couvre la tête, quand on le lâche.

DÉCHASSER, *v. act.* Terme d'Art. Les Tourneurs disent *déchasser une clef de bois*, pour dire, *la faire sortir*.

DÉCHAUSSER, *v. act.* Outre plusieurs significations connues, les Jardiniers se servent de ce terme pour dire, *ôter la terre qui couvre les racines des arbres*, afin que l'eau entre plus avant, ou *mettre du fumier au pied de l'arbre*, après en avoir ôté la terre seche. En terme de Chirurgien, *déchausser une dent*, c'est dépouiller avec le déchaussoir une dent de l'enveloppe de la chair. *Déchaussoir*, s. m. Instrument pour séparer les gencives; afin de tirer plus aisément les dents.

DÉCHAUSSURE, *sub. f.* Nom que les Véneurs donnent à l'endroit où le Loup a gratté, comme s'il étoit déchaussé.

DÉCHAUX, *adj.* Vieux mot, qui signifie *Déchaussé*, & qui ne se dit que des Carmes. On dit *Carmes déchaux*, & *Augustins déchaussés*.

DÉCHOUER, *v. act. f.* Terme de Marine, qui se dit pour remettre à flot un navire *échoué*.

DÉCIMAL, *adj. lat.* Terme d'Arithmétique. On appelle *fractions décimales*, celles dont les nominations sont décuples de l'unité, où sont 1, avec plus ou moins de zéros. Ainsi, $\frac{6}{10}$, $\frac{46}{100}$, $\frac{869}{1000}$, &c., sont des *fractions décimales*.

DÉCIMER, *v. act. lat.* La décimation est un ancien usage Romain, pour les châtimens militaires, qui consistoit à punir de mort un Soldat sur dix, lorsqu'il y en avoit un grand nombre qui avoient commis quelque lâcheté, ou manqué à l'obéissance. On les faisoit tirer au sort.

DÉCIMES, *s. f. lat.* On entend par ce mot, qui signifie la *dixieme partie des choses*, ce que le Roi leve ordinairement, ou extraordinairement, sur le Clergé de son Royaume. Ce nom ne fut connu que sous le regne de *Philippe Auguste*, & les décimes ne se levoient alors que pour des besoins passagers. Ce fut *François I*, qui les réduisit en taxes ordinaires; & la maniere dont elles se levent aujourd'hui fut réglée ensuite, à Poif-

sy, par un contrat entre le Roi & le Clergé, en 1561.

DÉCINTRER, *v. act.* Terme d'Art, qui signifie *ôter les cintres*, soit de charpente ou de maçonnerie. Les Maçons ont un marteau à deux taillans, qui se nomme *décintroir*.

DÉCLAMATION, *s. f.* Ce mot, qui est formé du Latin, se prend pour l'art de la prononciation dans les discours publics, avec les accompagnemens de la contenance & des gestes, & pour l'exercice même de cet art. Au pluriel, il signifie des expressions vagues & peu mesurées, de bouche, ou par écrit, au désavantage de quelqu'un, ou de quelque chose. *Déclamateur*, dans l'un & l'autre sens, ne se prend jamais en bonne part. S'il est question du premier, il signifie un *Orateur*, ou *un Acteur de Théâtre*, qui n'a de recommandable que l'extérieur, & qui entre mal dans ce qu'il affecte de bien prononcer. Le second sens s'explique de lui-même.

DÉCLICQ, *sub. m.* Nom d'une machine, qui sert à enfoncer des pieux. On la monte entre deux pièces de bois, pour la faire tomber avec une corde : c'est une espece de *Mouton*.

DÉCLINAISON, *s. f. lat.* Terme de Grammaire, qui signifie l'exposition d'un mot substantif dans tous ses cas, c'est-à-dire, avec toutes les terminaisons qui lui sont propres. En termes de Mer, on appelle *déclinaison*, ou *variation*, les changemens de l'aiguille aimantée, qui au-lieu de se tourner au nord, comme elle fait ordinairement, se détourne quelquefois soit vers l'orient, soit vers l'occident. Ce détour se mesure par les degrés de l'horizon. Il n'est pas égal ni constant dans tous les lieux où il arrive. En termes d'Astronomie, la *déclinaison d'un Astre*, est sa distance à l'égard de l'Équateur, c'est-à-dire, le point d'éloignement où il se trouve. En termes de Gnomonique, la *déclinaison d'un cadran vertical*, est ce qui lui manque de degrés pour regarder directement un des points cardinaux de l'horizon. *Décliner*, se dit dans tous les sens de *déclinaison*. Il se prend aussi, dans le sens physique & moral, pour *baisser*, *s'altérer*, *s'affoiblir*, *pencher vers sa ruine*, ou *vers sa fin*. Alors son substantif est *déclin*. Le *déclin de la vie*, *de la santé*, *Une fortune qui décline*.

DÉCLIVITÉ, *sub. f. lat.* Situation d'une chose qui est en pente. *La moindre déclivité du terrein fait couler les eaux.*

DÉCOCTION, *s. f.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *cuire*. C'est une maniere de tirer les sucs & les sels des Plantes, ou des Drogues, en les faisant bouillir à l'eau, dans laquelle ces sels & ces sucs se mêlent.

DÉCOLLATION, *s. f. lat.* Action de couper la tête à quelqu'un. Ce mot n'est en usage que pour *la Décollation de Saint Jean-Baptiste*.

DÉCOLLEMENT, *sub. m.* Terme d'Art, qui signifie couper une partie de quelque chose. Les Charpentiers, disent, *faire un décollement à un tenon*.

DÉCOMBRER, *verbe actif.* Terme d'Art, qui signifie *enlever d'un lieu les ordures*, ou *les choses incommodes*. Ainsi, l'on dit, *décombrer un égout*, *un tuyau*, &c. On appelle *décombres d'un bâtiment*, les matériaux brisés qui demeurent après qu'il est démoli. On donne le même nom aux terres & aux graviers qu'on tire de dessus une carriere, pour aller jusqu'à la bonne couche; & dans ce sens, on dit aussi *décombrer une carriere*.

DÉCOMPOSITION, *sub. m.* Mot formé du Latin, qui signifie l'analyse d'un corps, ou la séparation des parties dont il est composé, pour le réduire à ses premiers principes. *Décomposer* est le verbe.

DÉCOMPTE, *s. m.* Terme de paiement. C'est le calcul de ce qu'on doit aux gens qui travaillent pour un salaire, & de ce qui reste à leur payer.

DÉCONFÉ, *adj.* & *s. mas.* Vieux mot. On donnoit anciennement ce nom à ceux qui mouroient excommuniés, & à qui on refusoit la sépulture.

DÉCORATION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *ornement*, *embellissement* ; mais qui ne s'applique ordinairement qu'aux ouvrages de l'Art. *Décorations de Théâtre*. *Décorations d'Architecture*, *de Jardin*, &c. *Décorer* se dit dans le même sens.

DÉCORTIFICATION, *s. f. lat.* Terme d'Art, qui signifie l'action d'ôter l'écorce, ou la peau d'une racine, d'un fruit, &c.

DECORUM, *sub. mas.* Mot pure-

ment latin, qui est passé en usage dans notre langue, pour signifier l'*ordre convenable*, *la décence*, *la bienséance*. *Observer*, *garder le decorum*.

DÉCOUDRE, *v. act.* En termes de Marine, c'est déclouer quelque partie du bordage, qu'on leve pour en visiter les défauts. En termes de chasse, *découdre* signifie *déchirer*, lorsqu'il est question des plaies qu'un Sanglier fait au ventre d'un Chien, avec ses défenses. Ces plaies s'appellent *décousures*.

DÉCOUPURE, *sub. f.* Petit amusement des femmes, fort à la mode dans ces derniers tems. Il consistoit à découper, avec des ciseaux, des figures en papier, ou en velin, en suivant tout les traits de la peinture, ou de la gravure, pour en faire des figures à jour. On appelle aussi *Découpures*, de petites fentes qui vont en travers, & qui font un défaut dans les barres de fer. *Découpé*, en termes de Blason, se dit des piéces qui sont découpées à feuilles d'acanthe. *Découpeur*, s. m. Artisan qui figure agréablement l'étoffe avec des fers. *Découpure*, subst. fém. *Ouvrage de Découpeur*. Étoffe découpée avec des fers.

DÉCOURS, *sub. m. lat.* Mot en usage, pour signifier la diminution graduelle du disque de la Lune, dans ses deux derniers quartiers. Il est opposé à *croissant*. On le dit aussi du *déclin* des maladies.

DÉCOUSURE, *s. f.* C'est quand un Sanglier a blessé un Chien de ses défenses.

DÉCRÉPITATION, *s. f.* Terme de Chymie, pour signifier le degré de la calcination nécessaire aux sels, qui se connoît, lorsque, suivant la signification latine de ce mot, il cesse de petiller.

DÉCRET, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Statut*, *Loi*, *Ordonnance*, & qui s'applique particuliérement aux *Décrets* des Conciles. On appelle *Décretales* le recueil des Lettres & des Constitutions des Papes. *Voyez* Droit Canon.

DECREUSER, *v. a.* Terme d'Art. C'est préparer les soies pour la teinture, en les faisant bouillir dans du savon blanc, & dégorger ensuite dans l'eau de riviere; ce qui s'appelle *décreusement*.

DÉCROÛTER, *v. act.* Terme de Chasse. On dit d'un Cerf qui va au *frayoir*, *qu'il va décroûter sa tête*.

DÉCRUMENT, *s. mas.* Action de *décruer* le fil, c'est-à-dire, de lui ôter par la lessive, avant que de le teindre, une certaine odeur de chanvre, qui se nomme *cru*.

DECUNX ou DEXTANS, *s. m. lat.* Nom d'une mesure romaine pour les liquides, qui tenoit dix *Cyathes*. *Voy.* ce *dernier mot*.

DÉCUPLE, *s.* & *adj. lat.* Ce qui est dix fois plus qu'un certain nombre. Vingt écus sont le décuple de 2.

DÉCURION, *subst. m. lat.* Chef d'une Décurie dans l'ancienne Rome. On appelloit *Décurie* une division de Citoyens ou de Soldats en dix hommes.

DÉCUSSATION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'intersection de plusieurs lignes, ou de plusieurs rayons de lumiere, qui se coupent. Il vient de la forme du nombre romain X, qui représente cette intersection; parce que *décussation* est formé du nom latin de ce nombre.

DÉCUSSOIRE, *s. m. lat.* Instrument de Chirugie, qui sert à presser la partie, pour l'évacuation du pus.

DÉDALE, *s. mas.* Nom du fameux Inventeur du Labyrinthe de Crete. On l'emploie quelquefois au lieu de labyrinthe, pour signifier quelque chose de fort embarrassé, par la multitude de ses détours. *Le dédale des Loix*.

DÉDALES. La *Fête des Dédales*, ainsi appellée du nom que les Grecs donnoient à des Statues de bois qu'on y brûloit; ces Fêtes se célébroient tous les soixante ans sur le mont Cythéron, par des Députés des principales Villes de la Grece. *Junon*, dit la fable, étant brouillée avec *Jupiter*, & s'étant séparée de lui, revint tout d'un coup, & se racommoda par l'effet d'un stratagême dont le Vieillard *Cythéron* avoit donné l'idée, & qui consistoit à mettre une Statue de femme sur un char de triomphe, en faisant crier que c'étoit une autre femme que *Jupiter* avoit épousée. *La Fête des Dédales* avoit été instituée pour honorer la mémoire de cette réconciliation. Lorsque le tems de la célébrer approchoit, quatorze des principales Villes de la Grece préparoient chacune une Statue de bois, qu'on habilloit en femme, en la parant des

plus riches ajustemens. Au jour marqué une Dame de chacune de ces Villes, vêtue d'une robe longue & traînante, prenoit cette Statue, & suivie des Députés & d'une foule de peuple de la Ville, elle portoit cette Statue sur le mont Cythéron, où on avoit préparé un bûcher d'une grandeur prodigieuse. Les quatorze processions étant arrivées en cet endroit, où elles se réunissoient, on plaçoit sur le bûcher les quatorze *Dédales*, avec quatorze Taureaux, en l'honneur de *Jupiter*, & quatorze Génisses en celui de *Junon*. Les particuliers qui se trouvoient à la cérémonie, y mettoient aussi des victimes, chacun selon ses facultés, après quoi on mettoit le feu au bûcher, qu'on laissoit brûler jusqu'à ce que tout fût réduit en cendres.

DEDANS, *adv.* On ne place ici ce mot que pour faire remarquer qu'en qualité d'adverbe, il ne gouverne rien; au lieu que *dans* est une préposition qui a nécessairement quelque régime. *Il est dans ce lieu. Il est dedans.* Mais on le fait aussi substantif, comme *dehors*, auquel il est opposé. *Les dedans & les dehors d'une place.* On dit *mettre un Oiseau dedans*, c'est-à-dire l'appliquer actuellement à la chasse.

DÉDICACE, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie l'application d'une chose à quelque usage particulier. Il n'a que deux usages; l'un Ecclésiastique, pour signifier la consécration d'une Église, ou d'une Chapelle, qu'on dédie à quelque Saint, c'est-à-dire, qu'on met particuliérement sous sa protection; l'autre Littéraire, pour signifier une Épître qu'on place à la tête d'un Livre, dans la vue de faire faire honneur à celui dont elle porte le nom. Cette Épître se nomme *Dédicace*, ou *Épître dédicatoire.*

DÉDUCTION, *s. f.* Mot tiré du Latin qui signifie *retranchement*, ou *diminution* d'une partie de quelque chose. On dit, dans les comptes, *donnez-moi telle somme, en déduction de celle qui m'est dûe. Déduire* se dit dans le même sens.

DÉFAILLANCE, *s. f.* Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'une opération chymique, qui est une extraction de chaux; ou de sels, par descension froide; c'est-à-dire, qu'on le met dans un lieu humide, pour s'y résoudre & se liquéfier. Cette opération se nomme aussi *délique*, d'un mot latin qui signifie la même chose.

DÉFALQUER, *v. act.* formé du mot latin, qui signifie *faulx*. On l'emploie pour *couper, retrancher.*

DÉFAVORABLE, *adj. lat.* Terme nouveau, & qui est l'opposé de *favorable.*

DÉFAUT, *s. m.* Terme de Vénerie. On dit qu'*un Chien demeure en défaut*, quand il a perdu pour quelque tems ou tout-à-fait les voies de la Bête qu'il chasse.

DÉFECTION, *s. f.* Mot tiré du latin, qui signifie *abandon d'un parti*, manquement aux promesses par lesquelles on y étoit attaché. *La défection des Alliés.*

DÉFENDEUR, *s. mas.* Vieux mot qui s'est conservé dans les Cours de Justice, pour signifier celui qui est attaqué dans un procès, & qui est obligé de parler pour défendre ses droits.

DÉFENS, *s. m.* Terme d'Eaux & Forêts. Un *bois en défens* est celui dont la coupe est défendue, ou dans lequel il n'est pas permis de faire entrer les Bestiaux.

DÉFENSE, *sub. fém. lat.* Outre la signification commune, ce mot, au pluriel, se prend en général, pour tous les ouvrages d'une place de guerre, qui servent à couvrir, ou à défendre les postes. En termes de Blason, un *hérisson roulé*, est un *hérisson en défense*. On appelle aussi *défense* une latte croisée & suspendue au bout d'une corde, qui sert d'avis aux passans lorsqu'on couvre une maison. En termes de Marine, *Défenses* signifie des bouts de mâts & des cables qu'on laisse pendre au côté des vaisseaux, pour empêcher qu'ils ne se touchent lorsqu'ils sont trop près l'un de l'autre; & de longues perches qui servent à repousser les brûlots dans un combat. Les deux grandes dents d'en-bas d'un Sanglier, & les grosses dents de l'Éléphant & du Cheval marin, s'appellent aussi *défenses*. En termes de Blason, on dit qu'un Sanglier est *défendu* de tel émail, pour dire que ses *défenses* sont d'un autre émail que son corps.

DÉFENSEUR DE LA FOI, *s. m.* Titre d'honneur que portent les Rois d'Angleterre, depuis *Henri VIII*, à qui il fut accordé, par le Pape

Léon X, pour avoir écrit contre *Luther*, en faveur de l'Église Romaine.

DÉFENSIF, *s. m. lat.* Ce qui sert à défendre de quelque chose de nuisible. C'est particuliérement le nom d'un bandage qu'on met sur les yeux après quelque opération de Chirugie. *Défensive* est un autre substantif, qui signifie l'état d'un homme préparé à se défendre. *Se tenir sur la défensive.*

DÉFEQUER, *v. actif*, formé du mot latin, qui signifie *ordure, lie*, ou *marc*. On s'en sert, en Chymie, pour *clarifier*, *séparer les parties subtiles d'avec les grossieres*, par les distillations, &c.

DÉFÉRENS, *verbe act.* On appelle *vaisseaux déférens*, ceux qui conduisent la semence dans les testicules. *Déférent* est aussi le nom d'un cercle de l'ancienne Astronomie, inventé pour expliquer l'excentricité, le périgée & l'apogée des Planetes.

DÉFERLER, *v. act.* Terme de Mer. *Déferler les voiles*, c'est les déployer pour faire route avec le vent.

DÉFET, *s. mas. lat.* ou DEFAIT. Terme de Librairie, qui ne s'emploie qu'au pluriel. Il se dit des feuilles imprimées, qui manquent à un Exemplaire pour être entier, & de celles qui restent sans qu'on puisse en former de complets, & qui ne peuvent servir par conséquent que de supplément pour d'autres Exemplaires.

DÉFICIT. Mot latin, qui s'emploie dans la Pratique au lieu de *manque*, qui est sa signification françoise, & qu'on place dans un inventaire à côté des articles, pour signifier qu'une piéce dont on fait mention ne s'y trouve point.

DÉFIER. *Faire un défi.* Ce mot s'employoit anciennement pour *déclarer ennemi public*. Pendant la fureur des duels, *défier quelqu'un*, c'étoit le provoquer à se battre.

DÉFINITEUR, *s. mas. lat.* Titre d'Officier dans les Couvens. Le *Définiteur* est un Conseiller du *Général*, ou d'un *Provincial*. Les Capucins appellent *Définition* le lieu où leurs *Définiteurs* s'assemblent pour les affaires de l'Ordre. Les Augustins l'appellent *Définitoire*. Un *Jugement définitif* est un Jugement en dernier ressort, ou dont il n'y a plus d'appel. *Définitivement* est l'adverbe.

DÉFINITION, *sub. f. lat.* Terme de Philosophie, qui signifie l'explication courte & nette d'une chose, par sa nature & ses propriétés. *Définir*, v. act., se dit dans le même sens.

DÉFLAGRATION, *subst. f. lat.* Terme de Chymie. C'est une opération qui consiste à mettre quelque chose en feu, après y avoir mêlé des parties sulphureuses, pour les purifier.

DÉFLEGMER, *verbe actif.* Terme d'Alchymie, qui signifie *dépouiller une chose de ce qu'elle a de flegmes ou d'eau*, pour la rendre plus vive & plus active.

DÉFLEXION, *sub. f. lat.* Terme de Physique. C'est le mouvement progressif par lequel un corps abandonne la ligne qu'il décrivoit, pour en faire une autre.

DÉFLORATION, *subst. f.* Terme formé du Latin, pour signifier la perte de la virginité, qui est comme la fleur des jeunes filles.

DÉFRICHEMENT, *s. mas.* Action de défricher une terre inculte, c'est-à-dire, de la mettre en valeur. Dans nos Colonies, une terre défrichée se nomme *défrichement*.

DÉFRUCTU, *s. m.* Terme latin, qui signifie *ce qui est tiré du fruit*. On lui fait signifier tout ce qui reste de quelque chose, & qui peut être employé avec profit. *Un bon défructu*. On le fait venir d'un ancien usage, qui obligeoit celui qui avoit annoncé l'Antienne *de fructu ventris tui*, dans l'Octave de Noël, à payer à souper.

DÉFUNER, *v. act.* Terme de Mer, formé du mot latin, qui signifie *corde*. *Défuner un mât*, c'est le dégarnir de ses étais & de toute sa manœuvre.

DÉGAUCHIR, *verbe actif.* Terme d'Art. C'est dresser un ouvrage, soit en bois, soit en pierre, le rendre uni, droit, en retranchant ce qu'il a de trop, ou d'irrégulier.

DÉGAUCHISSEMENT, *s. m.* Ce mot, peu usité jusqu'à ces derniers tems, est employé aujourd'hui pour signifier l'action de détourner, de donner une autre direction. *Dégauchir* se prend aussi dans le même sens. L'Académie des Sciences en fait un fréquent usage.

DÉGÉNÉRER, *v. actif.* Mot tiré du Latin, qui signifie perdre quelque chose des bonnes qualités de sa race, valoir moins que ceux de qui l'on descend. Il se dit aussi des choses physiques qui n'ont pas les qualités de leur

origine. *Dégénération*, f. f., s'est mis en usage dans le même sens.

DÉGINGANDÉ, *adject.* Mot formé vraisemblablement d'*Engin*, pour signifier *rompu*, *brisé*, *disloqué*. Il se prend au figuré, pour *mal ordonné*, *foible dans quelque partie*, *sans justesse & sans grace*. On donne pareillement ce nom à ceux qui marchent & agissent d'un *air dandin*, tels que les *sots*, les *niais*, &c.

DÉGLUTITION, *s. f. lat.* Terme de Médecine, qui exprime la distribution des alimens dans le ventricule, après avoir été mâchés dans la bouche.

DÉGORGEOIR, *subst. m.* Terme d'Artillerie. C'est un fil de fer qui sert à ouvrir ou nettoyer la lumiere des canons.

DÉGORGER, *verbe actif.* Terme de Teinturier, qui signifie l'opération qu'on fait sur la laine, ou sur la soie, en la lavant dans l'eau de riviere, après l'avoir fait cuire dans divers ingrédiens. *Dégorger du Poisson*, c'est le mettre dans de l'eau pure pour lui faire perdre le mauvais goût qu'il a contracté dans de l'eau fangeuse. En termes de Manége, *dégorger un Cheval*, c'est le promener pour lui faire dissiper quelque enflure. *Dégorger* se dit dans d'autres occasions, pour *vuider*.

DÉGRADATION, *f. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie un châtiment par lequel un Ministre de l'Église est privé, pour toute sa vie, de l'exercice de ses fonctions. S'il est condamné a mort, la dégradation se fait quelquefois au lieu même du supplice, avec diverses formalités établies. *Dégradation* se dit aussi des Nobles & des Officiers militaires, qu'on dépouille de leur Noblesse, ou de leur emploi. Cela se faisoit autrefois avec des cérémonies fort singulieres, qu'on lit dans le *Théâtre d'honneur de la Colombiere*. En termes de Palais, on appelle *dégradation de biens*, les dommages & les altérations qui sont dans les terres, les bois, ou les bâtimens. Les Peintres appellent *dégradation de lumiere*, certains ménagemens des jours, des ombres & des teintes, suivant les degrés d'éloignement. *Dégrader* se dit dans tous ces sens.

DÉGRAISSER, *v. act.* Terme de Draperie. *Dégraisser le drap*, c'est le fouler après l'avoir arrosé de savon noir.

DÉGRAVOYER, *v. actif.* Ce mot exprime l'action d'une eau courante, qui déchausse des murs, ou des pilotis. On dit aussi *dégravoyement*.

DEGRÉ, *f. m.* État d'une chose, qui peut changer, pour être plus haut, ou plus bas, ou pour devenir pire, ou meilleur. On donne ce nom aux escaliers, parce qu'ils sont composés de plusieurs marches qui forment autant de *degrés*. En termes de Fauconnerie, on appelle *degrés*, les endroits où l'Oiseau tourne la tête, en s'élevant en l'air, pour prendre une nouvelle carriere. On distingue ainsi le premier, le second *degré*, jusqu'au quatrieme, où on le perd de vue. En Géométrie, c'est une certaine partie d'un cercle; & la raison qui a fait prendre le nombre de trois cens soixante, pour la division du cercle, est que ce nombre a quantité de diviseurs différens. En Géographie, on appelle *degré de longitude*, une portion de terre entre deux Méridiens; & *degrés de latitude*, la même portion de terre entre deux paralleles. En Physique, on nomme aussi *degrés* les augmentations & les diminutions des qualités, dans les Plantes, les Drogues, les Minéraux, ou les corps composés. On donne aussi le nom de *degrés* aux divisions qui se font sur plusieurs instrumens, tels que le Barometre, le Thermometre, &c. L'Algebre a ses *degrés*, qui sont les dimensions d'une grandeur, soit en nombre, soit en ligne. La Chymie a *ses degrés de feu*; la Médecine *ses degrés de chaud & de froid, de sec & d'humide*; la Musique *ses degrés conjoints*, lorsque les notes montent en descendant par des secondes, & *disjoints*, si c'est par tout autre intervalle.

DÉGRÉÉ, *adj.* Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau qui a perdu ses agrêts.

DEGRÉS de PARENTÉ ou D'AFFINITÉ. Ils sont les mêmes. On les distingue en *ligne directe*, & en *ligne collatérale*. L'une & l'autre ligne a des *degrés ascendans*, & des *degrés descendans*. En *ligne directe*, les *degrés ascendans* sont, le premier, *Pere & Mere*; le second, *Ayeul & Ayeule*; le troisieme, *Bisayeul & Bisayeule*; le quatrieme, *Trisayeul & Trisayeule*. Les *degrés descendans* sont, le premier, *Fils & Fille*; le second, *Petit-fils & Petite-fille*; le troisieme, *Arriere-Petit-fils & Arriere-*

Petite-fille; le quatrieme, *Fils* & *Fille* de l'*Arriere-Petit-fils*. En *ligne collatérale*, les *degrés ascendans*, sont, 1°. *Pere* & *Mere*; 2°. *Oncle Paternel*, *Tante Paternelle*, & *Oncle Marternel*, *Tante maternelle*; 3°. *Grand-Oncle Paternel*, *Grande-Tante Paternelle*, & *Grand-Oncle Maternel*, *Grande-Tante Maternelle*; 4°. *Pere du Grand-Oncle*, ou de la *Grande-Tante Paternels*, & *Pere du Grand-Oncle* & de la *Grande-Tante Maternels*. Dans la même *ligne*; les *degrés descendans*, sont, 1°. le *Frere* & la *Sœur*; 2°. *les Fils*, ou les *Filles du Frere* & de la *Sœur*, qui s'appellent *Cousins-Germains* & *Cousines-Germaines*; 3°. les *Cousins* & *Cousines issus de Germains*, c'est-à-dire, les *Petits-fils*, ou *Petites-filles* du *Frere* ou de la *Sœur*, 4°. Les *Fils* ou *Filles* de ceux-ci. Les nôces étoient autrefois défendues jusqu'au septieme *degré*; elles ne le sont plus que jusqu'au quatrieme.

DÉGROSSER, *v. act.* Faire passer l'or ou l'argent, par la filiere, pour le rendre plus menu; c'est le *dégrosser*. *Dégrossage* est le substantif.

DÉGROSSIR, *verbe act.* Faire la premiere ébauche d'une statue en bois, ou en pierre; c'est *dégrossir le bloc*. Ce mot s'emploie aussi pour d'autres ouvrages qu'on ne fait que commencer.

DÉGUERPIR, *v. neut.* Terme de Droit. *Quitter*, *abandonner quelque héritage*. *Délaisser*, *abandonner la possession d'un fonds*. *Déguerpissement*, *s. m.* se dit dans le même sens.

DÉHARDER, *verbe act.* Ôter les couples que l'on a passés entre deux Chiens pour les tenir unis.

DEHORS, *adverbe*. Cet adverbe, qui est opposé à *dedans*, n'a jamais aucun régime. Il devient substantif, pour signifier tout ce qui est extérieur à quelque chose, particuliérement les fortifications d'une Place de Guerre, qui sont hors de son enceinte.

DÉJECTION; *sub. f. lat.* Terme d'Art. Les Médecins appellent *déjections*, les excrémens d'en-bas, par lesquels ils jugent de la qualité des maladies. Les Astronomes donnent le même nom aux signes opposés à ceux où l'influence d'une Planete, qui s'y trouve, a le plus de force. Les Astrologues appellent aussi *déjections d'une Planete*, leurs prétendues défaillances, par l'opposition d'une autre Planete plus forte.

DÉIFICATION, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui signifie l'action de faire un Dieu, ou d'attribuer la Divinité à quelque chose. C'est ce qui s'exprime aussi par le mot grec d'*Apothéose*. *Déifique* se dit quelquefois pour *divin*, qui tient de la Divinité par ses perfections.

DÉJOUER, *v. n.* Terme de Mer, qui se dit d'une girouette, ou d'un pavillon qui voltige au vent.

DÉÏPHOBE, *subst. f.* Nom d'une Sibylle que *Virgile* a rendu célébre par ses vers; elle étoit originaire de Cimmérie, petit Bourg de la Campanie, peu éloigné de Naples. Les Auteurs Grecs & Latins font souvent mention de cette Sibylle. Ce fut elle que le pieux *Énée* alla consulter sur ses aventures, & sur les moyens dont il devoit se servir pour aller trouver le vieux *Anchises*, son pere, aux Champs Élysées.

DÉISME, *subst. m.* Doctrine, ou croyance d'une Secte aujourd'hui fort nombreuse, qui rejette toutes sortes de révélations comme autant d'impostures humaines, & qui se conduit par les simples lumieres de la nature, en admettant un Dieu, une Providence, de la distinction entre le vice & la vertu, & un état futur de récompense, ou de punition. Cette Secte est composée de ce qu'on nomme en France, *Esprits-forts*, & *Freetinkers*, en Angleterre. On les nomme aussi *Déistes*. Ce sont les plus dangereux ennemis de toute Religion, & par conséquent du bien public.

DÉITÉ, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui a le même sens que *Divinité*.

DÉLAISSEMENT, *sub. m.* Terme de Commerce. C'est un acte juridique par lequel on dénonce la perte d'un vaisseau aux Assureurs, en les sommant de payer la somme d'assurance.

DÉLARDEMENT, *subst. m.* Terme d'Architecture, pour exprimer la coupe d'une marche d'escalier pardessous. En termes de Maçonnerie, *délarder* signifie *couper obliquement* le dessous d'une marche de pierre. Il signifie aussi, piquer le lit d'une pierre avec la pointe du marteau. Les Charpentiers disent *délarder les arêtiers*, pour *rabattre les arêtes* d'une piéce de bois.

DÉLAVÉ, *adject.* Terme de Teint

ture, qui se dit des couleurs foibles, où l'on a mis trop d'eau.

DÉLAYANT, *sub. m. lat.* On appelle *délayans*, les tisanes rafraîchissantes, les émulsions, les eaux panées, de Poulet, de Riz, d'Orge, & toutes les potions émollientes, ou rafraîchissantes.

DÉLECTATION, *subst. f. latin.* Terme Théologique, qui signifie *plaisir, goût qu'on prend à faire quelque chose.* Dans le système des deux *délectations*, celles de la grace sont opposées à celles de la nature, & les plus puissantes l'emportent.

DÉLÉGATION, *sub. f. lat.* Acte par lequel un Créancier donne quelque chose à prendre sur son Débiteur. En Angleterre, on appelle *Cour des Délégations* le premier Tribunal où se traitent les affaires civiles qui concernent l'Église, & d'où l'on ne peut appeller qu'à la Chambre des Pairs.

DÉLESTAGE, *sub. m.* Terme de Mer. C'est l'action de décharger le lest d'un vaisseau. L'usage est de le renouveller tous les deux ans. On dit, dans le même sens, *Délester*, & les Officiers établis s'appellent *Délesteurs.*

DÉLÉTAIRE, *adject. lat.* Terme de Physique & de Médecine, qui signifie *qualité propre à détruire, à tuer.* Il se dit de tous les poisons qui causent quelque désordre dans les parties du corps.

DÉLIBACH, *s. m.* Nom que l'on donne, en Turquie, à une espece d'enfans perdus, dont chaque Pacha en a une Compagnie.

DÉLIBÉRÉ, *s. m.* Terme de Palais. C'est une sorte d'appointement, par lequel la Cour ordonne qu'il sera *délibéré* sur les piéces d'un Procès. En termes de Manége, un *Cheval bien délibéré*, est celui qui est tout-à-fait formé au pas, ou aux allures qu'on a voulu lui faire prendre.

DÉLICOTER, *v. act.* Un Cheval qui *se délicote*, est celui qui a l'adresse de se défaire de son licou.

DÉLIÉES, *subst. f. plur.* Fumées bien mâchées : on les nomme aussi en terme de Vénerie, *bien moulues.*

DÉLIENNES, *adj. Fêtes Déliennes.* Fameuses Fêtes qui se célébroient dans Athenes, à l'honneur d'*Apollon.* Elles étoient si sacrées, qu'on n'exécutoit aucun Criminel pendant leur durée. La mort de *Socrate* fut differée de plusieurs jours à cause des *Fêtes Déliennes*, quoiqu'on n'eût pas fait scrupule de faire mourir *Phocion*, dans une Fête de *Jupiter.*

DÉLIES, *s. m. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques qui se célébroient en l'honneur de *Vénus.*

DÉLINÉATION, *s. f. lat.* Terme d'Art. C'est le plan, ou la représentation de quelque lieu, ou de quelque figure, par des lignes.

DÉLINQUENT, *s. m. lat.* Terme de Palais, qui signifie un homme coupable, pour avoir violé quelque Loi.

DÉLIQUE, *s. m.* Terme de Chymie. *Voyez* DÉFAILLANCE.

DÉLIQUESCENT, *adj. lat.* Terme de Chymie, qui se dit de tout ce qui se liquéfie, ou se fond.

DÉLIT, *s. m. lat.* Terme de Justice, qui signifie *Crime*, ou *Offense.* En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *Arbres de délit*, ceux qui ont été coupés contre les Ordonnances. Les Maçons disent *mettre en délit*, ou *déliter une pierre;* c'est-à-dire, la mettre dans un sens contraire à celui qu'elle avoit naturellement dans la carriere. Ils disent aussi qu'*une pierre se délite*, pour dire qu'*elle se fend en feuilles.*

DÉLITESCENCE, *s. f. lat.* Nom que les Médecins donnent au reflux subit de l'humeur morbifique de dehors en dedans, qui fait disparoître tout d'un coup l'humeur.

DÉLIVRANCE, *s. f.* Terme de Monnoie, qui signifie une permission en forme de donner leur cours aux monnoies, lorsqu'elles ont reçu leur perfection.

DÉLIVRE, *sub. f.* Terme de Fauconnerie. *Un Oiseau fort à délivre*, est celui qui n'a point de corsage, & qui est presque sans chair, comme le Héron.

DÉLOT, *s. m.* Terme de Mer. C'est un anneau de fer concave, nommé aussi *Cosse*, qui sert à revêtir une boucle de corde, pour empêcher qu'elle ne se coupe.

DELPHINIUM, *s. m. lat.* Plante qui tire son nom de la forme de ses feuilles, qui représentent un *Dauphin.* Sa fleur est rouge. On prétend que sa graine est excellente contre les morsures des Scorpions. Il y a une autre sorte de *Delphinium*, qui est le *Buccinium* des anciens Romains.

DELTOÏDE, *adj.* Nom d'un muscle qui sert au mouvement des bras

en haut. Il tire ce nom de sa forme, qui ressemble à la lettre grecque nommée *Delta*.

DELUBRUM, *s. m.* Terme purement Latin. Quoique ce mot se prenoit pour toutes sortes de *Maisons sacrées*, cependant ce n'étoit proprement que l'*endroit* où les Anciens mettoient la statue d'un Dieu; ou bien une *Fontaine* qui étoit devant le Temple, dans laquelle ils se lavoient avant que d'entrer dans ce Temple (*Deluebant*).

DÉLUGE, *s. m. lat.* qui signifie *inondation*. On regarde *Bleaster*, Dominicain Portugais du seizieme siecle, comme le premier Chrétien qui ait révoqué en doute l'universalité du Déluge.

DÉLUTER, *verbe act. lat.* Terme Chymique, qui signifie *ôter le lut d'un vaisseau luté*.

DÉMAGOGUE, *s. m.* Mot formé du Grec, pour signifier un Homme qui en impose au Peuple, ou qui se rend le Chef d'une faction populaire. *Démagogie*, subst. fémin., s'entend de l'action.

DÉMAIGRIR, *verbe actif.* Terme d'Art. Les Charpentiers & les Tailleurs de pierre disent *démaigrir une piéce de bois*, ou *une pierre*, pour dire, en diminuer la grosseur, en ôter quelque chose. Le *démaigrissement* est l'endroit où la pierre & le bois ont été démaigris.

DÉMARCATION, *sub. fém.* On appelle *ligne de démarcation* une ligne fictive que le Pape *Alexandre VI*, fit tracer d'un Pôle à l'autre, pour donner en partage les Indes Orientales aux Portugais, & les Occidentales aux Castillans.

DÉMARER, *verbe act.* Terme de Mer, qui signifie *commencer à faire route*, après avoir levé, ou coupé, les amarres.

DÉMARQUER, *verbe act.* Terme d'Aides. On nomme *Commis à la démarque*, ceux qui démarquent les tonneaux pour lesquels on a payé les droits.

DÉMEMBRÉ, *adj. lat.* Terme de Blason, qui se dit de tous les Animaux dont les membres sont séparés.

DÉMENCE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie un affoiblissement de raison, fort approchant de la folie.

DÉMESLER, *verbe act.* Terme de Foulon. C'est tirer l'étoffe de la pile & la remettre à l'eau chaude, pour la fouler, après qu'elle est dégraissée.

DÉMÉTRIES, *sub. fém. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques. Il y en avoit deux. L'une en l'honneur de *Cérès*, & l'autre en celui de *Démétrius Poliorcete*.

DEMI, *sub. m.* Mot commun, qui signifie la moitié de quelque chose, & qui se joint souvent avec un autre mot, pour lui donner cette signification. C'est ainsi qu'on dit *demi-queue*, *demi-ton*, *demi-quart*, &c. En termes de Fortifications, on appelle *demi-lune*, un *dehors* à deux faces, qui forment ensemble un angle saillant, flanqué par quelque partie de la Place & des bastions. Ce dehors ne tire pas son nom de sa forme, mais de ce que dans l'origine il étoit situé à la pointe des bastions, où le fossé est arrondi en forme de demi-lune. En termes de Blason, *demi vol* se dit d'une seule aîle d'Oiseau, dont le bout doit être tourné vers la gauche.

DEMIRBASH, *s. m.* Nom Turc, qui signifie *tête de fer*; il se dit d'une personne entêtée.

DÉMISSION, *s. fém. lat.* Action de se démettre, c'est-à-dire, de se défaire de quelque bien, ou de quelque emploi qu'on possede aux conditions qu'on juge à propos d'imposer. Le *Démissionnaire* est celui en faveur duquel se fait la *démission*.

DEMIURGE, *s. m.* Titre que l'on donnoit dans la Grece, aux Souverains Magistrats des Villes. *Démiurge* signifie *Dieu*, Créateur de toutes choses.

DÉMOCRATIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie une forme de Gouvernement où l'autorité est entre les mains du Peuple. On appelle *Démocratique*, ce qui appartient au Gouvernement populaire.

DEMOISELLE, *s. f.* Nom d'une piéce de bois ferrée par les deux bouts, avec deux anses au milieu, qui sert aux Paveurs, pour enfoncer les pierres. C'est aussi le nom de deux Animaux; l'un est un bel Oiseau d'Afrique, qui imite, comme le Singe, tout ce qu'il voit faire aux Hommes. Il a sur la tête une fort belle touffe de plumes, & d'autres plumes à l'entour qui lui forment comme des oreilles, sans compter celles qui lui pendent sur l'estomac. Ses jambes sont couvertes de grandes écailles pardevant. L'autre *Demoiselle* est un petit In-

secte, qui a deux cornes, & deux especes de dents avec lesquelles il pince assez fort. Ses yeux sont si gros qu'ils paroissent composer toute sa tête. Il a quatre ailes. De ses œufs, qu'il jette dans l'eau, on voit sortir des vers qui ont six pieds, & qui après avoir nagé & rampé, deviennent ensuite Vers volans. On en distingue de plusieurs sortes.

DEMOISELLE, *s. f.* Nom que l'on donne à la plus petite épingle, que l'on appelle aussi *Rosette* & *Camion*, dont la longueur est de cinq lignes; les plus belles viennent d'Angleterre, elles sont ordinairement argentées.

DEMOISELLE, *s. f.* Petit Poisson armé d'aiguillons, qu'on trouve aux Indes Orientales : l'orangé, le bleu, le rose & le violet, forment le coloris de sa robe, & sont l'origine de sa dénomination : il seroit à souhaiter que sa bonté après sa mort, répondît à la beauté qu'on admire en lui pendant sa vie.

DEMOISELLE DE NUMIDIE, *s. f.* Oiseau de l'espece des Grues, originaire d'Afrique, & dont les allures imitent les gestes de cette espece d'être tronqué, que nous nommons encore dans nos cercles *Petites-Maîtresses*. Les Négres chassent volontiers à cet Oiseau, & en trouvent la chair délicate; mais on n'a pu encore que très-difficilement en transporter en Europe; il est même très-probable qu'elles ne pourroient y vivre, fussent-elles dans un climat aussi chaud que la Provence : *Non omnis fert omnia tellus*.

DÉMON, *sub. m. gr.* Nom que les Anciens donnoient à certains Esprits auxquels ils attribuoient le pouvoir de faire du bien ou du mal aux hommes; & qu'ils appelloient aussi *Génies*. Ce nom est passé dans le Christianisme pour signifier le *Diable*, que l'Ecriture-Sainte appelle *Satan*.

DÉMONOGRAPHES, *sub. m. gr.* Nom qu'on donne aux Auteurs qui ont écrit sur le Démon, tels qu'*Agrippa*, *Beker*, *Glanvil*, &c.

DÉMONOLÂTRIE, *sub. fém.* Mot composé de Grec & de Latin, qui signifie *Culte du Démon*. *Démonolâtre*, s. m., qui adore le Démon. *Démonomanie*, s. f., Traité sur les Démons.

DÉMONSTRATEUR, *s. m. lat.*, qui se dit, en Botanique & en Anatomie, de celui qui en donne des léçons pratiques.

DÉMONSTRATION, *sub. f. lat.* Preuve qui porte la conviction dans l'esprit, par la force & son évidence. Il y a des *démonstrations morales* qui ne sont pas moins fortes que les *démonstrations mathématiques*. On dit, dans le même sens, *démontrer*, *démonstratif*.

DEMSTERS, *sub. m.* Nom qu'on donne dans l'Isle de Man, à certaines personnes graves que les parties choisissent pour juger leurs différens, parce qu'on ne veut souffrir dans l'Isle ni Tribunal réglé, ni frais, ni chicane.

DÉNAIRE, *adj. lat.*, ce qui appartient au nombre dix.

DÉNATURER, *v. act.* C'est changer la nature d'une chose. On *dénature un bien*, en le vendant pour en acquérir d'autres, dont on puisse disposer librement.

DENCHÉ ou DANCHÉ, *adjectif.* Terme de Blason, qui signifie *Dentelé*. *Voyez* DANCHÉ.

DENCRAL, *s. m.* Nom d'un poids des monnoies, qui sert pour ajuster les flancs au véritable poids des especes.

DENDRITE, *s. fém.* Nom que les Naturalistes donnent aux pétrifications qui portent l'image des Végétaux & des Animaux, ce qui est une espece de Peinture naturelle, que *Mr. Pluche* appelle *Dendrophores*. On nomme *Pierres herborisées*, les *Dendrites* qui représentent des Végétaux, & *Zoomorhites*, celles qui portent l'image des Animaux.

DENDROPHORE. *Voyez* DENDRITE.

DENICALES FERIÆ. A Rome, on donnoit ce nom au dixieme jour après les funérailles d'un Citoyen. On employoit ce jour à purifier la maison, qu'on croyoit souillée par la mort de celui dont on avoit fait les funérailles.

DÉNI DE JUSTICE. On donne ce nom au refus que fait un Juge subalterne de rendre la Justice qu'on lui demande. Après deux sommations, suivant l'Ordonnance de 1667, on a le droit d'Appel au Tribunal supérieur.

DENIER, *s. m.* Monnoie d'argent de l'ancienne Rome, qui valoit environ douze ou quinze sols de notre monnoie. Elle pesoit une dragme, ou

la huitieme partie d'une once, & portoit pour marque un X, qui faisoit voir qu'elle étoit l'équivalent de dix *Asses*, ou de quatre *Sesterces*. Sous les Empereurs il y eut une autre sorte de *Deniers*, qui étoient la septieme partie de l'once. En France, le mot de *Deniers* signifioit anciennement toute piéce de monnoie. On disoit *Denier d'or, denier d'argent*, & les premieres différences en or & en argent sont venues des marques, telles que des Fleurs-de-Lys & des Moutons, qui ont fait dire *des Florins* & *des Moutons* d'or ou d'argent. *Voy.* sous les mots *Parisis* & *Tournois*, ce que c'étoit que les *Deniers* de ces deux noms. Les Monnoyeurs prennent aujourd'hui le mot de *Denier* en plusieurs sens. Le *Denier de fin*, ou *de loi*, est un terme qui signifie le *titre*, ou le degré de bonté de l'argent, comme *Carat* signifie titre de l'or. L'argent le plus fin est à douze deniers. Le *Denier de poids* est la vingt-quatrieme partie de l'once, & par conséquent la cent quatre-vingt-douzieme du marc. Son poids est de vingt-quatre grains. On appelle *Denier de Boîte* une piéce d'or & une d'argent que les Gardes doivent prendre quand ils font la délivrance, & qui se conservent dans une boite, pour servir de regle dans la suite à la Cour des Monnoies. *Deniers courans*, les especes nouvelles qui entrent dans le Commerce, &c. Le *Denier de cuivre*, qui est encore en valeur dans quelques Provinces, est la troisieme partie d'un liard, & le double d'une obole. Sous le regne de *Charlemagne*, le *Denier* revenoit à treize sous & quelques deniers de notre monnoie actuelle. *Denier-à-Dieu*, terme usité entre les Marchands; il se dit des arrhes ou du peu d'argent qu'on donne à la personne de qui on loue, ou l'on achete quelque chose, pour assurance qu'on tiendra le marché avec elle.

DENIER-SAINT-PIERRE, *s. masc.* Nom d'un ancien Droit que l'Angleterre payoit au Pape, & qui fut établi en 740, par le Roi *Ina*. On lui donna ce nom, parce que cet argent se délivroit à Rome le jour même de *Saint-Pierre*.

DÉNIGRER, *v. actif. lat. Rabaisser, noircir, rendre méprisable. Dénigrement* est le substantif.

DÉNISON, *sub. m.* Nom que les Loix d'Angleterre donnent à un Étranger qui reçoit le Droit de Franchise, par Lettres-Patentes du Roi, & qui, en vertu de cette grace, est autorisé à posséder des Offices & des Dignités, à acheter des Terres, &c. mais qui ne peut prétendre à la propriété d'un Bien en terres par droit d'héritage, à moins qu'il ne soit naturalisé.

DÉNOMBREMENT, *s. masc.* En termes de Fief, c'est une déclaration par écrit, donnée par le Vassal, des héritages, cens & autres droits qu'il tient de son Seigneur. On joint d'ordinaire, au dénombrement, l'aveu, qui est une reconnoissance de la supériorité du Seigneur suzerain.

DÉNOMINATEUR, *s. masc. lat.* Terme d'Arithmétique. On donne ce nom au second nombre d'une fraction, parce qu'elle déclare en combien de parties le tout est divisé.

DÉNOMINATION, *sub. fém. lat.* Distinction qu'on fait des choses, ou des personnes, par des noms qui leur sont propres.

DÉNOUEMENT, *subst. m.* Terme de Poésie épique & dramatique, qui signifie l'éclaircissement de l'aventure qui a fait le sujet du Poëme. Le nœud & le dénouement sont les deux principales parties de l'*Épopée* & du *Drame*, & celles par conséquent qui demandent le plus d'art. *Dénouement* se dit aussi de l'explication d'une affaire obscure.

DENSITÉ, *subst. f. lat.* Terme de Physique. C'est la compression plus ou moins grande des parties d'un corps, qui fait que l'un contient plus ou moins de matiere qu'un autre, sous une même étendue. Elle sert à faire connoître la proportion des corps l'un à l'égard de l'autre, ou leurs poids spécifiques.

DENT, *s. f.* Outre la signification commune de ce mot, qui est latin dans son origine, on l'emploie pour quantité de choses qui ont quelque ressemblance avec des dents. Les *Dents* d'un peigne, d'un rateau, d'une scie, d'une herse, &c. *Dent de Chien*, qui est un instrument de Sculpteur, composé d'un fer fendu en deux pointes; *Dent de Loup*, des Doreurs, qui sert à brunir l'or; *Dents de Loup*, grosse espece de clous, pour attacher les grosses piéces de bois; *Dents de passement*, qui s'appellent aussi *Engrelu-*

res, & qui sont des pointes aux bords du passement, &c.

DENTAIRE, *subst. f.* Plante, qui croît sans feuilles, dans les lieux à couvert du Soleil. Elle porte une sorte de fleurs velues & d'un rouge blanchâtre, soutenues par de petites feuilles d'où sortent de petits boutons qui renferment la graine.

DENTALE, *adj.* Nom qu'on donne à certaines lettres qui ne peuvent être prononcées sans que la langue touche aux dents, telles que *d*, *g*, *n*, *s*. Les Hébreux ont aussi plusieurs lettres dentales.

DENTALE, *s. f.* Nom d'un Poisson du genre des *Spares*, qui semble palpiter hors de l'eau ; il a quelques rapports par la figure avec la Dorade ; on le pêche sur les rivages de la Méditerranée, autour des rochers ; la *Dentale* de la Mer Baltique est renommée à cause de sa grandeur plutôt qu'à cause de son goût.

DENTALIUM, *sub. m.* ou DENTAL. Petit coquillage, qui contient un petit vermisseau, & dont la forme est un peu longue, blanche, ronde, courbée, hérissée de pointes en dehors, & fort unie en dedans. Calciné, il sert à blanchir les dents.

DENTÉ, *adjed.* Terme de Blason, qui ne se dit que des Animaux dont on voit les dents.

DENTELAIRE, *s. m.* Nom d'une Plante à plusieurs tiges, dont les feuilles sont dentelées, & ressemblent à celles de l'Herbe aux Puces, mais sont plus petites. Ses fleurs sont purpurines. Elle croît dans les Pays chauds, & sa vertu est vantée pour les écorchures.

DENTELÉ, *adj.* Ce qui a, comme un grand nombre de feuilles & de fleurs, ses bords, ou quelque autre partie taillée en forme de dents. *Dentelé* se dit aussi, en termes de Blason, de ce qui est bordé de dents plus petites que les *denchés*.

DENTICULE, *subst. f.*, diminutif latin. Membre des corniches Ioniques & Corinthiennes, qui a plusieurs entaillures semblables à des dents.

DENTIFRICE, *s. m. lat.* Médicament, ou poudre qui sert à nettoyer les dents, à les blanchir, & à les fortifier, en les frottant, comme le marque ce mot composé du Latin. Il y a des *Dentrifices secs* & des *Dentrifices humides*.

DENTISTE, *s. m.* Chirurgien qui arrache, ou qui nettoie les dents. *Denture*, se dit d'un assemblage de dents, naturel ou artificiel.

DENTITION, *s. f.* Terme de Chirurgie. Le tems où les dents poussent.

DÉNUDATION, *s. f. lat.* On appelle ainsi le dépouillement des os qui paroissent à découvert, dans une opération, ou dans quelque accident, tel qu'une fracture, la blessure d'une arme, &c.

DÉNUÉ, *adjed. Latin*, qui devroit signifier proprement *nu*, mais qui ne s'emploie que dans le sens moral, pour *privé*. Ainsi, *dénué de bien & d'esprit*, signifie *privé, manquant de l'un & de l'autre*. En termes de vie spirituelle, on appelle *dénuement des biens sensibles*, une disposition contraire au goût & à l'attachement naturel qu'on a pour les objets des sens.

DEODANDE, *s. m.* Nom composé du Latin, que les anciennes Loix d'Angleterre donnent à l'instrument qui a servi par hasard à la mort de quelqu'un, & qui est confisqué au profit du Roi, pour être employé à quelque usage pieux.

DÉPAREILLER, *verbe actif.* Ôter quelques parties de certaines choses pareilles, dont la perfection consiste à les avoir toutes. Il se dit particuliérement des ouvrages reliés en plusieurs tomes. Si l'on en perd un, l'ouvrage est *dépareillé*, *désassorti*.

DÉPARTEMENT, *sub. m.* Terme d'Administration, qui signifie un certain district, ou une certaine portion d'affaires, dont un Ministre, ou un autre Officier, a le commandement. En termes d'Architecture, c'est la premiere partie du devis, qui consiste dans l'ordonnance des parties dont un édifice doit être composé.

DÉPASSER, *v. act.* Terme de Mer. *Dépasser un vaisseau*, c'est aller plus vîte & le laisser en arriere. *Dépasser une côte*, ou *quelque autre lieu*, c'est aller au-delà, contre son intention.

DÉPÉCER, *v. act.* Mettre en pièces. *Dépécer une volaille*, &c., c'est en couper les différentes parties, pour les servir. *Dépécer un habit*, *un bateau*, c'est en désassembler les parties. *Dépéceur* se dit de celui qui *dépece*.

DÉPENDANT, *adjed.* Terme de Mer. *Tomber en dépendant*, c'est s'approcher d'un lieu à petites voiles, en faisant vent en arriere. On dit

aussi qu'un vaisseau *vient en dépendant*, lorsqu'il est au vent d'un autre vaisseau, & qu'il s'en approche peu-à-peu, pour le reconnoître.

DÉPERDITION, *s. f. lat.* Terme de Chirurgie. On dit d'une plaie où les chairs sont entamées, qu'il y a *déperdition*.

DÉPÊTRER, *v. actif lat.* Ce mot, qui devoit signifier proprement *tirer de la pierre*, ne se dit que dans le figuré, pour *tirer*, *délivrer quelqu'un d'un engagement fâcheux*, *ou d'une situation désagréable*.

DÉPHLEGMER. *V.* DÉFLEGMER.

DÉPILATOIRE, *s. m. lat.* Instrument avec lequel on arrache le poil. On appelle aussi *médicamens dépilatoires*, ceux qu'on emploie pour le faire tomber; & *dépilation*, l'action de *dépiler*, ou de faire tomber le poil.

DÉPITEUX, *adj.* Terme de Fauconnerie, qui se dit des Oiseaux de proie, lorsqu'ils sont libertins ou qu'ils ne reviennent plus.

DÉPLANTOIR, *s. m.* Instrument de jardinage, qui sert à déplanter & à replanter les fleurs.

DÉPLORÉ, *lat.* Participe de *déplorer*, qui se prend quelquefois dans un sens fort différent du propre. On dit qu'*une maladie est déplorée*, pour dire, qu'*elle est sans remede*. *Une santé*, *une fortune déplorée*, c'est-à-dire, *irréparable*, *désespérée*.

DÉPLOYER, *v. actif.* Ce mot n'est guere en usage qu'en termes de Guerre & de Marine, excepté dans cette expression proverbiale : *Rire à gorge déployée*. Les Poëtes s'en servent aussi au figuré; par exemple. *Leur main sanguinaire a déployé sa rage sur la veuve & sur l'orphelin*.

DÉPONE, *s. m.* Nom d'un énorme Serpent du Mexique, qui, outre les dents tranchantes, qui sont renfermées dans sa mâchoire, est encore muni de deux défenses terribles; ses yeux hagards redoublent encore l'horreur de son aspect; mais le courage de ce reptile n'est pas égal à sa force; la nature qui lui a donné plusieurs armes offensives, lui a ôté l'instinct de s'en servir, & ce monstre timide prend la fuite à la vue d'une femme.

DÉPOPULATION, *s. f. lat.* Action de *dépeupler un Pays*, ou par laquelle un Pays se *dépeuple*. On l'emploie pour *dépeuplement*, dont la signification n'est pas différente.

DÉPONENT, *adjectif.* Terme de Grammaire Latine, qui se dit des verbes qui ont la terminaison passive & la signification active.

DÉPORT, *sub. m.* Droit établi dans certains Dioceses, par lequel les Évêques jouissent, pendant un an, du revenu des Cures vacantes, en les faisant desservir; ou tandis que le Bénéfice est en litige, ou que le Titulaire n'est pas en état de servir. Ce droit appartient à l'Archidiacre dans quelques Dioceses. C'est aussi la premiere année de jouissance d'un Fief ouvert, qui appartient au Seigneur.

DÉPORTATION, *s. f. lat.* Espece de bannissement, de l'ancienne Rome, qui différoit de l'exil, & qui commençoit par l'interdiction de l'eau & du feu; ce qui mettoit le coupable dans la nécessité de s'éloigner du lieu dans les bornes duquel cette sentence avoit toute sa force. On marquoit ordinairement l'Isle, ou le Pays de la *déportation*, qui devoit être à cinquante milles au moins de la Ville de Rome. Elle étoit pour toute la vie; autre différence d'avec l'exil, ou la relégation, qui pouvoit ne durer qu'un tems.

DÉPOSER, *v. actif. lat.* Ce mot a plusieurs significations fort différentes. *Déposer*, signifie *mettre en dépôt*. Il signifie *déclarer ce qu'on sait contre quelqu'un*, ou *en sa faveur*. Il signifie, *ôter à quelqu'un la place*, *l'emploi qu'il occupoit*. Dans les deux derniers sens, *déposition* est le substantif. *Dépositaire* se dit de celui à qui l'on donne quelque chose en dépôt.

DÉPÔT, *sub. mas.* Ce qui se *met*, ce qui se *dépose* en garde, entre les mains de quelqu'un, par confiance à sa fidélité. En termes de Médecine, c'est un épaississement des parties de quelque liquide, ou des parties étrangeres qui s'y trouvent mêlées, & qui se précipitent vers le fond par leur pesanteur. Tel est le *dépôt* de l'urine.

DÉPOUILLE DE SERPENT, *s. f.* C'est la peau que quitte ce reptile dans le tems de sa mue; quelques Anciens ont attribué beaucoup de vertus à cette précieuse dépouille; outre une multitude de maladies dont on lui faisoit honneur de la guérison, on supposoit que, placée sur certaines parties du corps, elle facilitoit l'accouchement des femmes, & empê-

choit l'avortement : une telle crédulité ne feroit excusable que chez ces Grecs qui adoroient un Serpent sous le nom d'*Esculape*.

DÉPOUILLER, *v. actif lat.* Outre la signification commune de ce mot, *dépouiller un Livre, un Registre*, c'est en faire des extraits, en tirer tout ce qui s'y trouve d'utile, ou de remarquable. *Dépouillement*, f. m., s'emploie aussi dans le même sens. En termes de Sculpteur & de Mouleur, *dépouiller une figure moulée*, c'est ôter toutes les pierres du moule, & tout ce qui a servi au travail. On dit, en termes d'Art, qu'*une chose est taillée en dépouille*, pour signifier qu'elle va en augmentant vers le talon ou le manche.

DÉPOUILLES OPIMES, *f. f. pl.* Termes françois & latin. Quand un Général Romain tuoit de sa main le Général ennemi, il en emportoit les dépouilles, qu'on nommoit *Opimes*, & les suspendoit dans le Temple de *Jupiter Férétrien*. Ces dépouilles ne furent remportées que trois fois pendant tout le tems de la République.

DÉPRAVATION, *f. f.* Mot latin, qui signifie *changement de bien en mal*, *corruption*, mais qui ne se prend que dans le sens moral. *Dépravation des mœurs, du goût, des sentimens.* On dit aussi *dépravé* pour *corrompu*.

DÉPRÉCIATION, *f. f.* Mot formé du Latin, qui signifie le rabais, ou la diminution du prix d'une chose, par le mépris affecté qu'on en fait. *Déprécier* se dit dans le même sens.

DÉPRÉDATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *pillage*, & qui s'applique particuliérement aux désordres qu'on commet dans une succession, ou dans une distribution des deniers. *Déprédateur* se dit de celui qui commet quelque *déprédation*.

DÉPRESSION, *f. f. lat.* Abaissement d'un corps, ou serrement de ses parties, lorsqu'il est pressé par un autre.

DÉPRI, *f. m.* Terme de Fief. C'est la déclaration qu'on fait au Seigneur, de l'acquisition d'un bien qui releve de lui. C'est aussi un terme de Finance, qui signifie la déclaration que l'on fait aux bureaux, des Marchandises qu'on transporte, ou des Bestiaux qu'on fait passer d'un lieu à l'autre.

DÉPROPRIMENT, *sub. m.* Terme qui n'a d'usage que dans l'Ordre de Malte, pour signifier le *Testament du Grand-Maître*, ou *des Chevaliers*.

DÉPURÉ, *adj. lat.* Terme de Médecine & de Chymie, qui signifie *clarifié*. On dit que des *sucs sont dépurés*, lorsqu'ils se sont clarifiés d'eux-mêmes par résidence, c'est-à-dire, lorsque les sucs se sont séparés & précipités au fond du vaisseau, en les laissant reposer après les avoir exprimés. On les verse ensuite par inclination. *Dépuration*, substantif, est l'action de *dépurer*. *Dépuratoire*, adjectif, se dit de ce qui est propre, de ce qui sert à *dépurer*.

DÉRACH, *f. m.* Nom d'une mesure du Caire que l'on croit être l'ancienne coudée des Égyptiens & des Hébreux.

DÉRADER, *v. act.* Formé de *rade*. C'est un terme de Mer, qui exprime l'action d'un gros vent, par lequel un vaisseau est emporté de la rade, avec ses ancres.

DÉRAISON, *sub. f.* Ce mot s'est mis en usage de nos jours, pour signifier *défaut de raison*, ou *maniere de penser qui blesse la raison*. *Déraisonner* se dit de même. Mais l'un & l'autre sont bornés au style familier.

DERBIO, *f. m.* Poisson de haute Mer dont les nageoires sont épineuses; sa couleur est blanche, mêlée d'un bleu tantôt plus, tantôt moins foncé; il a le corps long de quatre pieds, & le ventre plat; ses écailles sont petites, & ses mâchoires sont garnies d'aiguillons; sa chair est grasse & de bon goût. Plusieurs Naturalistes donnent le nom de *Glaucus* au *Derbio*, *Voyez*. GLAUCUS.

DÉRIVATION, *f. f.* Terme d'Art. En Marine, il signifie l'action de sortir de sa route. La *dérivation d'un vaisseau*. Un vaisseau *se laisse dériver*, lorsqu'il s'abandonne aux vents & aux flots. En termes de Médecine, on appelle *dérivation* une saignée qui se fait proche de quelque partie attaquée d'inflammation. En termes de Grammaire, c'est le rapport d'un mot avec un autre dont il descend. Dans la conduite des eaux, un *Canal de dérivation* est celui par lequel on les fait venir, pour les porter dans un réservoir. *Dérive* est un terme purement de Mer. C'est le détour d'un vaisseau hors de sa route, causé par les

vents, ou la marée, &c. Il se dit aussi du nombre de brasses qui se trouvent entre le lieu où l'on a jetté la sonde, & le lieu du vaisseau.

DERME, *s. m.* Mot grec, que les Médecins emploient pour signifier le *cuir*, ou la *peau de l'homme*.

DÉROBÉ, *adj.* Terme de Manége. Le pied d'un Cheval est *dérobé*, lorsque la corne est si usée, qu'il ne peut plus être ferré sans peine.

DÉROBEMENT, *s. m.* Terme de Maçon, qui se dit des voûtes & des arcs, pour exprimer la maniere dont les pierres sont taillées. *Une voûte par dérobement*, ou *par panneaux*.

DÉROBER, *v. act.* On dit en Fauconnerie, *dérober les sonnettes*, quand l'Oiseau s'échappe de l'esclavage où on le retient, & prend son essor au gré de sa volonté : ainsi *un Oiseau qui se perd*, est un *Oiseau qui dérobe les sonnettes de son Maître*.

DÉROCHER ou DÉROQUER, *v. actif.* Terme de Fauconnerie, qui se dit lorsque l'Oiseau attaquant les Bêtes à quatre pieds, les force de se précipiter de quelque rocher pour éviter ses serres.

DÉROGER, *v. neutre lat.* Perdre quelque chose de son prix, ou de son état, par une diminution de mérite & de droit. Un Gentilhomme *déroge*, lorsqu'il commet certaines actions indignes de la Noblesse. On dit dans le même sens, *dérogation* & *dérogatoire*.

DÉROI, *s. m.* Nom de la somme qu'on paye chaque jour à la maison où sont logés les Officiers de la bouche du Roi, lorsque la Cour est en marche. On en trouve le réglement dans l'*État de la France*.

DÉROMPRE, *v. actif.* Terme de Fauconnerie. C'est l'action d'un Oiseau de proie, qui, fondant sur un autre, le heurte si rudement, qu'il *rompt* son vol, l'étourdit & le fait tomber.

DÉROUTER, *v. actif.* Tirer quelqu'un de sa route. Il ne se dit guere que dans le figuré, pour *rompre les mesures de quelqu'un*, *déranger ses projets*. *Je suis tout dérouté*; c'est-à-dire, *je ne sais plus quel parti j'ai à prendre*.

DERVIS, ou DERVICHE, *s. m.* Nom d'une sorte de Moines Turcs, qui menent une vie fort austere, & font profession d'une extrême pauvreté.

DES, Particule pluriel, qui tient lieu de Préposition. Quand elle marque l'indéfini, & que l'adjectif précede le substantif, on emploie *de* au lieu de *des*; comme dans ces exemples : *De riches Marchands*, *d'amples récompenses*.

DÉSAFOURCHER, *v. n.* Terme de Mer, qui signifie *lever l'ancre d'affourche*, la remettre à bord.

DÉSAPPAREILLER, *v. n.* Terme de Marine, qui signifie le *contraire d'appareiller*.

DÉSARMÉ, *adject.* Terme de blason, qui se dit de l'Aigle sans ongles. En termes de Manége, *désarmer les levres d'un Cheval*, c'est les tenir hors de dessus la barre, lorsqu'elles sont assez grosses pour la couvrir. En Mer & sur Terre, *désarmer* signifie *licencier les troupes*, ou *l'équipage*. *Désarmer un vaisseau*, c'est lui ôter son artillerie, &c., le rendre inutile pour la guerre. *Désarmer un canon*, c'est en ôter le boulet, &c.

DÉSARROI, *s. mas.* *Pauvre état*, *Pauvre équipage*. *Déroute*, *dérangement*, *désordre*; mais ce terme se dit plus particuliérement d'un navire qui est dans un triste & pauvre état.

DESCENDRE, *v. lat. neut.* dans sa signification commune, mais qui devient *actif* dans plusieurs Arts. Ainsi, l'on dit *descendre un instrument de quelques tons*, pour dire, *en relâcher les cordes*. En termes de Navigation, *descendre un vaisseau*, c'est le faire sortir du Port, ou de la Riviere. En termes de Guerre, *descendre la tranchée*, *descendre la garde*, c'est se retirer après l'avoir montée, pour faire place à ceux qui doivent succéder.

DESCENSION, *s. f.* Terme d'Astronomie. *Voy.* ASCENSION.

DESCENTE, *sub. f.* Maladie, qui se nomme autrement *Hernie*, & qui vient de la descente d'un boyau dans le *Scrotum*. En termes d'Architecture, on appelle *descente*, une voûte rampante qui couvre une rampe d'escalier; & la rampe prend aussi le même nom. La *descente biaise* est celle qui est de côté dans un mur. Une *descente de Croix*, est une Image qui représente le Sauveur qu'on ôte de dessus sa Croix. En termes de Mer, une *descente* est un débarquement de Troupes, pour attaquer quelque Ville, ou quelque Pays. En termes de Siége, les *descentes* sont des enfoncemens, des

taillades qu'on fait par les sapes dans les terres de la contrescarpe, au-dessous du chemin couvert, & qui se font jusqu'à fleur d'eau, aux fossés pleins, pour les combler e suite de fascines. Elles se poussent jusqu'au fond, pour les fossés secs.

DESCENTE, *sub. f.* Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'Oiseau qui fond sur le gibier avec impétuosité, pour l'assommer; c'est ce qu'on nomme aussi *fondre en rodon*; si la descente de l'Oiseau est plus douce, on dit simplement qu'*il fond* ou *qu'il file*.

DESCHARGE, ou DÉCHARGE, *s. f.* En termes de Charpenterie, c'est une piece de bois posée de travers dans un assemblage, pour soutenir la charge. Les Serruriers donnent le même nom aux barres de fer qu'ils posent obliquement dans une porte de fer, pour soutenir les barreaux. En termes de Fontanier, on appelle *décharge d'eau*, le bassin où toutes les eaux d'un jardin se réunissent, après avoir servi à leurs divers usages. *Déchargeoir* est le nom d'une piéce de bois ronde, autour de laquelle les Tisserands roulent leurs ouvrages.

DESCHAUSSÉ, ou DÉCHAUSSÉ, *adjectif.* Nom qu'on donne à quelques Ordres Religieux qui vont pieds nus & sans chausses, tels que les *Carmes*, les *Augustins*, &c. On dit aussi *Carmes deschaux*. On dit d'un mur, d'une pile de pont, d'un arbre, &c., dont le pied se découvre, *ce mur, cet arbre est déchaussé*. *Déchausser un arbre*, c'est labourer la terre au pied, pour lui faire porter plus de fruit. En termes de Rôtisseur, *déchausser une piece de volaille*, c'est la mettre sur le gril, pour la faire revenir, & pour ôter la grosse peau des pieds. *Déchaussoir* est le nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à *déchausser* les dents, c'est-à-dire, à séparer doucement les gencives. En termes de Vénerie, on appelle *Déchaussure*, un lieu où le Loup a gratté. *V.* DÉCHAUSSER, DÉCHAUSSURE.

DESCOUPLE, *sub. m.* Terme de Chasse, qui se dit des Chiens qu'on découple, pour les lâcher.

DÉSEMPARER, *verbe act.* Terme de Mer. *Désemparer un vaisseau*, c'est le mettre hors d'état de servir, en lui ôtant ses mâts & tous ses agrêts.

DÉSEMPFLOITOIR, *s. m.* Nom d'un instrument de fer avec lequel on tire de la mulette des Oiseaux de proie la viande qu'ils ne peuvent digérer.

DÉSERGOTER, *v. act.* *Désergoter un Cheval*, c'est lui fendre l'ergot, avec le bistouri, pour le guérir de quelque mal.

DÉSERTER, *v. neutre.* Terme de Guerre, qui se dit des soldats qui abandonnent le service, sans congé. Ce verbe devient actif, en termes de Mer; *déserter quelqu'un*, c'est l'empêcher de retourner au vaisseau, & le laisser dans quelque lieu malgré lui. En termes de Palais, on appelle *désertion* l'inconstance, ou la négligence, qui empêche de relever un appel, au terme prescrit.

DÉSHÉRENCE, *s. f. lat.* Terme de Pratique. Le *droit de déshérence* est celui qui autorise un Seigneur de Fief à se mettre en possession des biens vacans d'un mort, à qui le même Fief a appartenu, lorsqu'il ne se présentera point d'héritiers.

DÉSHONNÊTE, *adj.* Ce qui est contraire à la pureté. Ainsi, *déshonnête* est fort différent de *malhonnête*, qui ne se dit que de ce qui blesse la civilité.

DÉSICCATIF, *adject. lat.* Ce qui a la vertu de *sécher*, comme certaines drogues, ou certains remedes. Ce mot est formé de *dessécher*.

DÉSIGNATEURS, *s. m. pl. lat.* Les anciens Romains donnoient ce nom à ceux qui arrangeoient la Pompe funebre, & qui assignoient à chacun la place qu'il devoit avoir. Il y avoit aussi les *Designatores* pour les places de l'amphithéâtre.

DÉSLONGER, *v. act.* Terme de Fauconnerie. Ôter la longe d'un Oiseau, pour le faire voler.

DESMAN, *sub. m.* Espece de Rat musqué qu'on trouve en Laponie & en Moscovie, & qu'on a confondu mal-à-propos avec l'*Ondatra* du Canada, & le *Pilori* de la Martinique. Cet animal a les yeux petits, le museau prolongé, la queue fort large & fort longue : le *Desman* a quelques rapports avec la *Musaraigne*. Ce quadrupede est avec l'*Ondatra* le seul animal des Pays septentrionaux qui donne du parfum : on ne perd point sa peine à aller à la chasse du *Desman*, car sa peau est précieuse, & sa chair assez bonne à manger.

DÉSOBLIGEANTE, *sub. f.* Nom que nos Petits-Maîtres ont donné à une certaine

certaine Voiture qui n'est que pour une personne.

DÉSOPILATIF, *adj.* Ce qui *amollit*, qui *résout*, & qui ôte les obstructions. *Désopiler* & *désopilation* se disent dans le même sens.

DÉSORIENTER, *v. act.* Dans le propre, c'est faire perdre sa situation à quelque chose qui devoit regarder l'Orient. On *désoriente un cadran*. Au figuré, *désorienter quelqu'un*, c'est le troubler, le déconcerter, lui faire perdre l'attention qu'il avoit à quelque chose.

DESPOTE, *s. mas.* Mot grec, qui signifie *Maître* ou *Seigneur*, & qui est devenu le titre de plusieurs Princes, tels que ceux de *Servie*, de *Valaquie*, &c. De-là vient *despotique*, pour signifier *absolu dans le Gouvernement*. On dit aussi *despotiquement*. *Despotisme* signifie, *pouvoir absolu*.

DESPOTIS, *s. m.* Nom que les Grecs Schismatiques donnent à leurs Évêques.

DESPUMER, *v. act. latin.* Terme de Pharmacie. C'est purger & clarifier une liqueur, ou un médicament, en le faisant chauffer & bouillir, pour en ôter l'écume, ou toute autre impureté. Cette opération s'appelle *despumation*.

DESQUAMATION, *s. f. lat.* Ce mot, qui signifie proprement l'action d'ôter les écailles d'un poisson, s'emploie, dans la Médecine, pour signifier un dépouillement de quelques parties hétérogenes, qui couvrent la surface de la peau; telles que la croûte des pustules, qui est une espece d'écaille.

DESSAIGNER, *v. act.* Terme de Pelleterie. C'est plonger la peau dans l'eau courante pour en emporter le sang & les impuretés.

DESSÉCHER, *v. act. lat.* En termes de Pharmacie, c'est consumer l'humidité des médicamens, qui seroit capable de les altérer, ou d'en diminuer la vertu. En termes de Dévotion, c'est la diminuer, en ôter l'onction.

DESSEMESTREMENT, *subst. m.* Terme qui n'est en usage, que pour exprimer l'interruption ou cassation du semestre que quelqu'un emploie dans une Cour.

DESSIN, *s. m.* Fondement de la Peinture, qui consiste à tirer, par de simples lignes, la figure extérieure des corps, & de tout ce qu'on veut représenter. On appelle *Dessin au trait* celui qui n'a aucune ombre; *Dessin haché*, celui où les ombres sont exprimées par des lignes sensibles, & le plus souvent croisées; *Dessin lavé*, celui où les ombres sont faites au pinceau, avec l'encre de la Chine; *Dessin coloré*, celui dont les lignes sont relevées de quelques couleurs de Peinture; *Dessin arrêté*, celui dont les contours des figures sont achevés. On appelle *Dessinateur*, celui qui exerce l'Art du *Dessin*.

DESSOLER, *verbe act.* Terme de Maréchal ferrant. *Dessoler*, c'est ôter le sabot à un Cheval.

DESSOUS DE CARTES. Expression figurée, & prise du jeu de Cartes, qui se dit pour quelque chose de mystérieux qui ne se révele point, qui ne se voit point, qu'on a quelque intérêt à tenir cacré.

DESSUS, *adverbe.* Cet adverbe n'a aucun régime. Mais il devient substantif, dans la Musique, pour signifier la plus haute partie du chant, opposée à la basse. Il y a quelquefois *premier* & *second Dessus*. Le même mot est substantif dans ces expressions; *j'ai pris le dessus; il a gagné le dessus du vent*. *Sans-dessus-dessous* est une expression vulgaire, pour *confusément*, *en confusion*.

DESTIN, *sub. m.* Ordre, disposition, enchaînement des causes secondes, qui entraîne la nécessité d'un événement. Les Anciens regardoient le *Destin* comme un pouvoir aveugle, mais absolu, dont les Loix étoient irrévocables, & auxquelles les Dieux mêmes étoient soumis. La *destinée* est, pour chacun, l'exécution des ordres du *Destin*. De-là vient le proverbe, qu'*on ne peut éviter sa destinée*. *Destination*, quoique formé de *destin*, signifie simplement l'usage auquel quelqu'un ou quelque chose, doit être appliqué, dans les vues de celui qui l'emploie.

DESTITUÉ, *adject.* Mot tiré du Latin, qui signifie *celui qui manque*, ou *qui est privé de quelque chose*. Il ne s'emploie jamais sans régime.

DÉSUÉTUDE, *subst. f.* Ce mot vient du Latin; il se dit d'une chose qui n'est plus en usage, ou dont on n'est plus accoutumé.

DÉSUNIS, *sub. m. pl.* On donne ce nom à tous ceux qui se sont sé-

parés de l'Église Romaine, tels que les *Schismatiques*, les *Réformés*, &c. *Désuni*, adj. est aussi un terme de Manége : on dit qu'*un Cheval est désuni*, lorsqu'ayant commencé à galoper, en avançant la jambe droite la premiere, il change de jambe, & avance la gauche la premiere : on dit que *le Cheval est désuni de derriere*, quand il avance la jambe droite de derriere au galop, en même tems que la jambe droite de devant ; car à toutes les allures, excepté à l'amble, la jambe gauche de derriere doit marcher avec la jambe droite de devant, & ainsi des deux autres.

DÉTACHÉ, *adject.* Terme d'Art. Dans les Fortifications, on appelle *piéces détachées*, celles qui sont séparées du corps de la Place. En Peinture, on dit d'un tableau que *les figures sont bien détachées*, lorsqu'étant bien dégagées l'une de l'autre, elles semblent être de relief.

DÉTACHEMENT, *s. m.* En termes de Guerre, c'est un corps de troupes, tirées d'une armée, pour quelque entreprise particuliere. On dit dans le même sens, *détacher tel corps*.

DÉTALINGUER, *v. neut.* Terme de Mer, qui signifie *ôter ses cables à une ancre*.

DÉTERGER, *verbe act. lat.* Terme de Médecine. C'est nettoyer une plaie, en ôter le pus & les humeurs sales. On appelle *Déterfifs*, les médicamens qui entraînent les humeurs glutineuses & d'autres excrémens du corps.

DÉTÉRIORATION, *sub. f. lat.* Action d'altérer quelque chose, d'en diminuer la bonté, & par conséquent le prix. *Détériorer* est le verbe.

DÉTONATION, *s. f.* Terme de Chymie. Bruit que font les minéraux, lorsqu'ils s'échauffent dans le creuset, & que leur humidité se dissipe. *Détonner*, c'est chasser le soufre impur & volatile des minéraux, par le salpêtre, en conservant leur soufre fixe & interne. *Détonisé*, se dit de ce qu'on a fait *détonner*.

DÉTOUPER, *v. act.* Terme d'Agriculture. *Détouper des terres*, c'est ôter les épines qui forment les enclos.

DÉTOURNER LE CERF, *v. act.* C'est tourner autour d'un endroit où un Cerf est entré, & s'assurer qu'il n'en est pas sorti.

DÉTRACTION, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui signifie *Médisance*, effort pour diminuer la bonne opinion qu'on a d'autrui.

DÉTREMPE, *subst. féminin.* Terme de Peinture. Couleurs détrempées avec de l'eau & de la colle, ou avec de l'eau & des jaunes d'œufs battus avec de petites branches de Figuier, dont le lait se mêle avec les œufs. *Peindre en détrempe. Peinture en détrempe.*

DETTE, *sub. f.* Terme qui se dit de ce que l'on doit à quelqu'un. L'on appelle *Dette passive*, celle qu'on doit à quelqu'un ; & *Dette active*, celle par laquelle il nous est dû.

DÉVALISER, *verbe act.* Ce terme ne se prend que dans le style familier, il signifie *prendre quelque chose à quelqu'un*, soit par force ou par adresse.

DÉVANCIER, *substantif masc.* Ce terme signifie la même chose que *Prédécesseur* ; mais il n'est guere du bel usage.

DEVANTURE, *sub. f.* Terme de Maçonnerie, qui se dit des plâtres de couverture, qu'on met au haut des tours, ou au devant des souches de cheminée.

DÉVASTATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie les effets de la Guerre, tels que le *pillage*, les *incendies*, & la *ruine d'un Pays*. *Devaster*, *v. act.*, s'est mis en usage dans le même sens.

DÉVÉLOPPER, *v. act.* En termes d'Artisans, c'est rapporter, sur un plan, toutes les différentes faces d'une pierre, & même les parties d'une voûte. Il se dit aussi pour *dégrossir du bois*, ou *de la pierre*. Les Architectes appellent *développement de dessin*, l'exposition de toutes les faces & de toutes les parties d'un bâtiment. *Dévéloppée* est le nom d'une ligne géométrique. *Voyez* ÉVOLUTION.

DÉVENTER, *verbe act.* Terme de Mer. *Déventer les voiles*, c'est brasser au vent, pour empêcher que les voiles ne portent.

DEVERS, *s. masc.* Terme de Charpenterie. Le *devers* d'une piéce de bois est son gauchissement ou sa pente. *Déverser une piéce de bois*, c'est l'incliner. Du bois qui est gauche, s'appelle *bois déversé*.

DÉVIATION, *s. fém. lat.* Terme Astronomique, qui se dit de l'excen-

tique de *Vénus* ou de *Mercure*, lorsque ne gardant pas, comme les trois Planetes supérieures, une même inclinaison à l'Écliptique, il s'en approche quelquefois, ou s'en éloigne plus ou moins.

DÉVIDER, *v. n.* Terme de Manége. Un Cheval *dévide*, quand, au-lieu d'aller sur deux pistes, il veut n'aller que d'une; c'est-à-dire, qu'en maniant sur les voltes, ses épaules vont trop vite, & la croupe ne suit pas.

DEVIS, *s. m.* Terme d'Architecte. C'est l'ordre & la disposition d'un plan d'Architecture. *L'ouvrage doit être conforme au devis.*

DEVISE, *s. fém.* Petite phrase ou sentence qui n'est quelquefois composée que d'un mot, pour signifier quelque qualité qu'on attribue aux choses ou aux personnes. Plusieurs grandes maisons ont leur *devise*. Les *devises des armoiries* se mettent dans des listons autour de l'Écu, ou en cimier, & quelquefois aux côtés ou au-dessous. Les *devises des Ordres* se mettent sur les colliers. Il y a des *devises en figures*, avec un ou plusieurs mots qui expliquent l'allusion. *Devise*, en termes de Blason, se dit de la division de quelque piéce honorable de l'Écu. Ainsi, une fasce qui n'a que le tiers de sa largeur commune, est une *fasce en devise*. En Sculpture, la *devise* est un ornement de bas-relief, qui est composé de figures & de paroles.

DEUNX, *sub. mas. lat.* Nom d'une ancienne mesure romaine, qui faisoit onze douziemes de la livre de douze onces. C'étoit aussi une mesure des liquides qui tenoit onze *Cyathes*.

DEVOIR, *s. m.* Terme de Fauconnerie. Le *devoir de l'Oiseau*, c'est sa part de la curée du gibier qu'il a pris.

DÉVOLU, *sub. mas. lat.* Terme de Droit Ecclésiastique. *Jetter un dévolu sur un Bénéfice*, c'est y former une prétention juridique, en vertu de quelque faute commise par celui qui le possede. Celui qui forme cette prétention s'appelle *Dévolutaire*.

DÉVOYÉ, *adj.*, formé de VOIE. En termes de Religion, *dévoyé* se dit pour *errant*, de ceux qui sont hors de la voie du Salut. Il se dit aussi de celui qui a le *dévoiement*, c'est-à-dire, le *cours-de-ventre*. *Dévoyer*, en termes de Charpenterie, signifie mettre quelque chose hors de l'équerre de son plan. On le dit aussi d'une fosse d'aisance, & d'un tuyau de cheminée, lorsqu'on les détourne de leur à-plomb.

DEUTE. *Voyez* DUTE.

DEUTÉRONOME, *s. m. gr.* Nom des Livres de l'Ancien-Testament, & le cinquieme de ceux dont *Moyse* est l'Auteur.

DEUX, *s.* En termes de Chasse, le *deux* est une sorte de plomb à tirer, moins gros que celui qui s'appelle de l'*un*, & plus gros que celui qu'on nomme du *trois*. On emploie ordinairement le *deux* pour la chasse du Liévre.

DEUX UN. Terme de Blason, qui se dit de la disposition ordinaire de trois piéces en armoiries, dont deux sont vers le chef & une vers la pointe, comme les trois Fleurs-de-Lys de France.

DEXTANS. *Voy.* DECUNX.

DEXTÉRITÉ, *s. f.* Mot formé du Latin, qui se dit pour *adresse*, parce qu'ordinairement on se sert plus adroitement de la main droite, que de la gauche. *Dextre*, en termes de Blason, signifie le côté droit, & *senestre* le côté gauche.

DEXTRIBORD, *sub. m.* Terme de Mer. On dit, par abréviation, *stribord* & *fribord*. D'autres disent *estribord* & *stenbord*. C'est le côté du vaisseau qui est à main droite, lorsqu'on a le visage tourné vers la proue.

DEXTROCHERE, *sub. m.* Terme de Blason, qui se dit du bras droit représenté dans un Écu, avec la main, soit qu'il soit nu, ou garni d'un fanon.

DEY, *s. m.* Titre de dignité. C'est le nom du principal Gouverneur de Tunis. Le Grand-Seigneur a un Bacha dans cette Villle, mais sujet au *Dey*.

DÉZEMBARGADOR. *Voyez* DÉZEMBARGO.

DÉZEMBARGO-DI-PASSO ou PACO, *s. m.* Nom que l'on donne en Portugal à une certaine Assemblée qui a beaucoup de rapport au Conseil-Privé du Roi en France; le nombre de Conseillers qu'on appelle *Dezembargadors* dépend de la volonté du Roi. Le plus ancien est presque toujours nommé *Chancelier* du Royaume, & ne quitte pas pour cela sa place. Ce Tribunal est établi pour régler la Jurisdiction des Juges en cas de contestation. Il connoît des demandes & révisions, lorsqu'on se pourvoit contre les jugemens rendus dans les Tribunaux inférieurs. Il reçoit les plaintes portées contre les Juges, ou

sujet des contraventions par eux commises contre les Ordonnances. Il vérifie les nouveaux Réglemens que le Roi fait, & propose des Sujets au Roi pour toutes les places de Judicature, même de Conseiller au Parlement de Lisbonne.

DIABETES, *s. m.* Nom grec d'une fâcheuse maladie, dans laquelle on ne peut retenir son urine. Il y a une autre maladie du même nom, qui consiste à rendre, par les urines, tout ce qu'on boit, presque sans aucun changement dans la liqueur. On nomme aussi *Diabetes* un siphon hydraulique, composé de deux branches renfermées l'une dans l'autre.

DIABLE, *s. mas.* Nom d'un Oiseau des Indes qui est fort laid, & qui ne vole que la nuit. On prétend qu'il ressemble au Canard, mais qu'il a la vue affreuse, le cri effroyable, & que sa chair est excellente. Le *Diable de Mer* est un Poisson monstrueux des côtes de l'Amérique, qui a des cornes noires, pointues & recoquillées, la gueule extrêmement fendue, une bosse sur le dos, couverte d'aiguillons, la peau dure & raboteuse, & dont la chair passe pour un poison. Sa longueur est d'environ quatre pieds. On donne le nom de *Diables* à d'autres Poissons, qui ne sont pas moins hideux, quoique de forme différente. Le *Diable de Tayovan* est un Animal de l'Isle Formose, qui a les griffes fort aiguës, mais d'ailleurs peu nuisible. Il se nourrit de Fourmis, qu'il attire sur sa langue. On prétend qu'au lieu de poil, il a des écailles comme le Poisson, dans lesquelles il s'enveloppe comme un peloton.

DIABLE, *sub. m.* Nom d'une sorte de voiture à quatre roues. Son nom vient de ce qu'elle fait beaucoup de bruit en la conduisant, aussi plus elle en fait, plus est-elle recherchée.

DIABROSIS, *s. mas.* Mot grec que les Médecins emploient, comme celui de *Diærese*, pour exprimer l'altération qui se fait aux extrêmités des petites veines & des arteres, par des instrumens durs & hispides, ou par des humeurs âcres & corrosives.

DIACALCITEOS, *s. m. gr.* Nom d'un emplâtre, qui s'applique après l'amputation d'un cancer.

DIACARTAMI, *s. mas.* Nom d'un électuaire purgatif, qui est composé de divers ingrédiens, mais qui tire son nom de la moelle du *Cartame*, qu'on y fait entrer aussi.

DIACAUSTIQUES, *adj. gr.* Nom de certaines lignes courbes, en Géométrie, qui sont formées par réfraction.

DIACHYLON, *s. mas.* Nom d'un emplâtre, dans lequel il entre, suivant la signification du mot grec, des mucilages, ou des sucs visqueux, de certaines Plantes. Elle amollit, elle attire, elle incise, elle résout. On en distingue plusieurs sortes.

DIACODE, *s. m. gr.* Sirop anodin & narcotique, composé de têtes de Pavots blancs.

DIACONESSE, *s. fém.* Nom qu'on donnoit, dans les premiers siecles de l'Église, à certaines femmes dévotes, qui recevoient l'imposition des mains, pour rendre, aux personnes de leur sexe, des services religieux, que les Diacres ne pouvoient rendre avec bienséance.

DIACONICON, *s. mas. gr.* Nom qu'on donnoit anciennement aux Sacristies, c'est-à-dire, aux lieux où les habits & les ustensiles sacrés se conservoient.

DIACOUSTIQUE, *s. fém. gr.* Art de juger de la réfraction des sons, & de leur propriété, suivant la différence des mediums par lesquels ils passent.

DIACRE, *s. m.* Titre d'Office Ecclésiastique, le premier après les Prêtres. Dans leur premiere institution, par les Apôtres, les *Diacres* étoient au nombre de sept. Leur nom grec signifie *servir, aider au Ministere*. *Diaconal* se dit de ce qui appartient à cet Office.

DIADÊME, *s. m.* Mot grec, qui n'est en usage aujourd'hui, que pour signifier la *Couronne des Princes Souverains*. Autrefois c'étoit, suivant sa signification, une bande, ou un ruban de toile blanche, dont on ceignoit la tête des Rois, avec un nœud par derriere, qui tomboit sur les épaules. Il étoit ordinairement uni, quoiqu'il fût quelquefois broché d'or, & enrichi de diamans & de perles.

DIADEMÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit de l'Aigle, qui a un petit cercle rond sur la tête.

DIAGNOSTIQUE, *adject. grec.* Terme de Médecine. Les signes diagnostiques sont ceux par lesquels on juge de la nature des maladies & de leurs causes, suivant la signification de ce mot grec.

DIAGONAL, *adj. gr.* Nom qu'on donne, en Géométrie, à une ligne tirée d'un angle, dans une figure, à l'angle opposé. *Diagonal* se dit aussi, dans ce sens, pour les corps solides.

DIAGREDE, *s. f. gr.* Préparation de Scammonée qu'on fait cuire à l'eau dans un coin. Cette préparation se fait avec du soufre.

DIALECTE, *s. m. gr.* Maniere de parler, qui s'établit dans une Province, avec quelque changement de la Langue nationale.

DIALECTIQUE, *sub. fém. gr.* Art d'arranger ses expressions, pour raisonner juste. C'est le fondement de la Logique.

DIALELE, *s. m.* Terme de Logique. Nom d'un argument des Sceptiques ou Pyrrhoniens; c'étoit, selon eux, le plus formidable de tous les argumens qu'ils employoient contre les Dogmatiques. Ils disoient que la plupart des raisonnemens reçus dans les Sciences, étoient des cercles vicieux qui prouvent une chose obscure & incertaine, par une autre également obscure & incertaine, ce qui conduisoit à les faire même douter de leur existence.

DIALOGUE, *s. m. gr.* Discours, ou conversation, entre deux, ou plusieurs personnes, qui parlent alternativement, soit de bouche, soit en représentation par écrit.

DIALOGUER, *verbe*, qui s'est mis en usage, dans le sens actif, pour signifier, *mettre quelque chose en Dialogue. Dialoguer un sujet. Une scene bien dialoguée. Dialogiste* se dit de celui, ou de celle qui fait un *Dialogue* avec un autre, & de l'Auteur même qui écrit des *Dialogues. Dialogueur* paroît plus du style familier.

DIALTHÉE, *s. m.* Onguent composé de mucilages de la racine de Guimauve, dont il tire son nom grec, de semence de Lin, de Senegré, & de Squille; de Résine, de Galbanum, de Térébenthine, de Gomme de Lierre, &c. d'Huile & de Cire. Il humecte & digere. Il échauffe & adoucit. C'est un spécifique pour la Pleurésie.

DIALYSE, *sub. fém. gr.* Terme de Grammaire. C'est un caractere, consistant en deux parties, qui se placent sur deux voyelles, pour les diviser en deux syllabes, sans quoi elles feroient une diphthongue.

DIAMANT, *s. m.* La plus dure, la plus transparente & la plus précieuse de toutes les pierres. Il y a diverses sortes de *Diamans*. La plus belle mine, d'où l'on en tire, est dans le Pays de Golconde, dans les États du Grand-Mogol, à cent milles de Masulipatan. Le *Diamant* résiste au feu, & de-là vient l'origine de son nom, qui est grecque. Les défauts du *Diamant* se nomment *points* & *gendarmes*. On appelle *points*, de petits grains blancs & noirs; & *gendarmes*, des grains plus grands, en façon de glace. Brut & sortant de la carriere, le *Diamant* est couvert d'une croûte grisâtre. C'est de la poudre même de cette croûte qu'on se sert pour le polir. On appelle *Diamant-rosette*, ou *Diamant-rose*, un Diamant taillé à facettes pardessus, & plat pardessous; & *Diamant-brillant*, celui qui est taillé à facettes pardessous comme pardessus. Plusieurs Physiciens prétendent que beaucoup de Pierres & de Diamans proviennent des Huîtres, qui ont la gravelle; & ils apportent pour preuve, que dans le Golfe Persique, l'air y est très-malsain, à cause des exhalaisons de ces Huîtres.

DIAMARGARITON, *sub. m. gr.* Médicament, dont les Perles sont le principal ingrédient. On en distingue deux sortes; le *chaud* & le *froid*. Le *chaud* est une poudre de Perles, de Cannelle, de Muscade, & d'autres ingrédiens chauds. Le *froid* est un électuaire composé de Perles fines & de Sucre blanc, dissous dans l'eau rose, & cuit en consistance. Il remédie aux fiévres ardentes.

DIAMASTIGOSE, *sub. fém.* Nom d'une Fête cruelle que les Lacédémoniens célébroient en l'honneur de *Diane Orthia*, sur l'autel de laquelle on frappoit si rudement de verges de jeunes enfans, qu'on ne les en retiroit que tout couverts de sang, & quelquefois qu'ils expiroient sous les coups.

DIAMETRE, *sub. mas. gr.* Ligne droite, qui, passant du côté d'un cercle à l'autre, par le centre, le divise en deux parties égales. Lorsqu'il est question de section conique, c'est une ligne droite, qui passe par le centre de la figure, & qui coupe toutes les ordonnées en deux parties égales. Considéré méchaniquement, c'est la ligne qui passe par le centre de gravité d'un

corps. En Architecture, le *Diametre de colonne* est celui d'où l'on tire le module, pour mesurer toutes les autres parties d'une colonne. Le *Diametre d'un pilastre* est la largeur d'un des côtés.

DIAMORUM, *s. m.* Sirop composé de suc de Mûres domestiques, & de Mûres sauvages, suivant le mot grec, qui signifie *Mûre*, avec du miel écumé, dont on se gargarise la bouche, pour les maux de dents, de bouche, de palais, de langue & de gorge.

DIANE, *s. f.* Dans la *Mythologie Payenne*, c'étoit la Déesse de la Chasse, fille de *Jupiter*, & de *Latone*, & sœur de *Phœbus*, ou d'*Apollon*. Elle étoit invoquée par les Femmes, pour l'enfantement, sous le nom de *Lucine*. On la nommoit *Hécate*, aux Enfers, *Diane* sur la Terre, & *Phœbé*, ou la *Lune*, au Ciel. Elle avoit, à Ephese, un Temple qui étoit compté entre les sept Merveilles du monde, & qui fut brûlé par *Erostrate*, le jour de la naissance d'*Alexandre-le-Grand*, dans la cent sixieme Olympiade. On appelle *Arbre de Diane*, en Chymie, une exacte représentation d'arbre, produite par une dissolution d'argent dans un *menstruum* acide.

DIANE, *s. f.* Terme de Guerre, qui se dit d'une certaine maniere de battre la caisse au point du jour pour éveiller les Soldats. *Battre la Diane*. Ce mot vient de l'Espagnol *Diana*, de *Dia*, *Dies*. On bat la *Diane* à la derniere veille.

DIANOPTIQUE, *adj.* & *sub. gr.* Nom qu'on donne aux Médicamens qui font transpirer. Ils ne different guere des *Diaphorétiques*.

DIANUCUM, *s. m. gr.* Composition de suc de Noix vertes & de Sucre, bouillis en consistance de Thériaque, qui est bonne contre les humeurs âcres, sur-tout dans les tempéramens humides.

DIAPALME, *s. m. gr.* Onguent, pour les emplâtres, qui résout les fluxions. Il est composé d'axonge, ou de graisse de Porc, & de litharge d'or, qu'on remue, en les faisant cuire, avec une espatule de bois de Palmier, ou d'un autre bois astringent, tel que le Chêne, le Néflier, le Prunier sauvage, &c.

DIAPASME, *s. m. gr.* Poudre odoriférante, ou tout autre parfum, dont on se sert pour se parfumer le corps.

DIAPASON, *s. m.* Instrument qui sert de regle & de mesure, pour marquer & couper les tuyaux de l'Orgue, pour percer les trous des Flûtes & des Hautbois, &c., dans la proportion d'où résultent les tons & les demi-tons. Les Trompettes & les Serpens ont aussi leur *Diapason*. Les Fondeurs donnent le même nom à leur *échelle campanaire*, qui sert à connoître la grandeur, l'épaisseur & le poids des cloches. C'est d'ailleurs un terme de Musique, qui signifie *intervalle*; & l'on croit que les Grecs entendoient par-là leur octave, leurs sixtes, leurs quintes, leurs quartes & leurs tierces.

DIAPEDESE, *s. m.* Mot grec, qui signifie *saut*, & que les Médecins emploient pour signifier une éruption du sang par les pores des vaisseaux qui le contiennent.

DIAPENTE, *s. m. gr.* En Médecine, c'est un médicament composé de cinq ingrédiens. En Musique, c'est ce qu'on appelle ordinairement une *Quinte*.

DIAPHANÉITÉ, *s. f. gr.* Qualité d'un corps solide, ou d'un fluide, qui fait que les yeux le pénetrent comme le verre. C'est la même chose que *transparence*. *Diaphane* & *transparent* ne sont pas moins synonymes.

DIAPHŒNIC, *sub. m. gr.* Electuaire purgatif, dont les Dattes, suivant la signification du nom, sont le principal ingrédient. Il y entre, d'ailleurs, un mélange de choses chaudes & rafraîchissantes, qui le rendent excellent pour la fiévre & les douleurs d'estomac, causées par la bile.

DIAPHORÉTIQUES, *s. m. gr.* Médicamens qui dissipent les humeurs, qui résolvent, & qui purgent par les sueurs. *Le diaphorétique d'Antimoine* est une préparation de ce minéral, qui passe pour un excellent sudorifique.

DIAPHRAGME, *s. m. gr.* Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un muscle rond & nerveux, qui sépare la poitrine d'avec l'*abdomen*, ou le bas-ventre, & qui, suivant sa signification grecque, sert comme de cloison entre les parties naturelles & les parties vitales. Le cartilage, qui fait la séparation des deux narines, se nomme aussi *diaphragme*. En Optique, on donne le même nom aux entre-deux des grandes lunettes, c'est-à-dire, aux

petites piéces de division qui sont percées par le milieu. On appelle *veine diaphragmatique*, ou *phrénetique*, celle qui passe par le corps du *diaphragme*, en sortant du tronc ascendant de la veine-cave.

DIAPNOIQUE, *adj. gr.* Terme de Médecine. Nom que l'on donne aux remedes qui font transpirer insensiblement. Ils ne different guere des diaphorétiques.

DIAPRÉ, *adj.* Ce qui est diversifié, ou bigarré, de diverses couleurs. Ce mot appartient particuliérement au Blason, & s'y prend dans le même sens. Il vient du latin, suivant *du Cange*.

DIAPRUNUM, *s. mas. gr.* Électuaire purgatif, dont le principal ingrédient est des Prunes de Damas. On le vante pour les fiévres causées par la bile, & pour les maladies de la poitrine & des reins.

DIARRHÉE, *s. f.* Mot grec, qui signifie l'action de couler, & qui est le nom de plusieurs sortes de flux de ventre. Il y a une *diarrhée pituiteuse*, une *séreuse*, une autre *bilieuse*, une autre *virulente*, suivant sa cause & la qualité des excrémens.

DIARRHODON, *s. m.* Nom de divers compositions, dont les Roses, suivant le nom grec, sont le principal ingrédient.

DIARTHROSE, *s. f.* Ce mot, qui signifie *jointure*, en grec, est un terme d'Anatomie, pour exprimer cette sorte de jointure des os, où le mouvement se découvre avec les yeux. C'est ce qu'on nomme vulgairement *charniere*.

DIASCORDIUM, *s. m. gr.* Opiat, dans lequel on fait entrer le *Scordium*.

DIASEBESTE, *sub. m. gr.* Électuaire purgatif, dont la base est le *Sebeste*, avec plusieurs drogues & semences douces & rafraîchissantes, qui le rendent bon, pour modérer l'acrimonie des humeurs, & pour appaiser la soif, dans les fiévres continues & intermittentes.

DIASENNE, *s. m. gr.* Électuaire purgatif, ainsi nommé du *Séné*, qui est le principal ingrédient. C'est un spécifique pour le soulagement de la mélancolie & de toutes les maladies atrabilaires.

DIASOSTIQUE, *s. fém. gr.*, qui signifie ce qui a le pouvoir, la vertu de conserver. C'est le nom d'une partie de la Médecine, qui a pour objet la conservation de la santé, par des préservatifs capables d'éloigner la maladie.

DIASPRE ou DIAPRE, *s. m.* Nom d'une sorte de Marbre fort estimé, que l'on trouve en Sicile. On l'appelle ainsi, à cause de ses différentes nuances, parce que *diapré*, qui est l'adjectif, signifie *bigarré*.

DIASTOLE, *s. m. gr.* Terme d'Anatomie, qui signifie la dilatation, ou l'extension du cœur & des arteres, par un mouvement particulier, contraire au *systole*.

DIASTYLE, *s. m. gr.* Terme d'Architecture, pour signifier un Édifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre à la distance des trois diametres de leur grosseur.

DIATESSARON, *s. mas. gr.* En Médecine, c'est un remede composé de quatre ingrédiens, qui sert pour les maladies froides du cerveau & de l'estomac. En Musique, c'est un intervalle, nommé *quarte*, qui est composé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur.

DIATONIQUE, *adj. gr.* Épithete qu'on donne à la Musique commune, considérée comme procédant par différens tons, soit en montant, soit en descendant. Cette sorte de Musique ne contient que trois degrés, qui sont les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur.

DIATRAGACANTHE, *s. m. gr.* Électuaire, dont la gomme de ce nom est le principal ingrédient, & qui est bon pour les maladies de la poitrine & du poumon.

DIATRIBE, *s. f. gr.*, qui signifie, dans notre langue, *Dissertation*, mais qu'on n'emploie guere dans l'usage ordinaire, que pour les ouvrages auxquels on reproche quelque air de pédanterie. C'est une vraie *diatribe*.

DICASTERIE, *s. f.* Nom que les Athéniens donnoient à ce qu'étoit, pour ainsi dire, le *forum* à Rome, c'est-à-dire, le Marché ou la Place publique. Il y avoit dix *Dicasteries*, & chacune de ces *Dicasteries* étoit nommée du nom d'un Temple ou d'un Édifice consacré à quelque ancien Héros Grec, dont elle étoit voisine, ayant à discuter un genre d'affaires, propre & déterminé. Dans les affaires qui pouvoient ressortir dans deux

ou trois *Dicasteries*, les Juges de ces différentes *Dicasteries* s'assembloient tous ensemble : ce qui formoit alors un très-nombreux Tribunal. *Voy.* HELIEE.

DICHOTOMIE, *s. m. gr.* Terme Astronomique, qui signifie le Phase de la Lune, où elle ne montre que la moitié de son disque.

DICROTE, *adj. gr.* Nom que les Médecins ont donné à un poulx inégal, qui *bat deux fois* dans une même pulsation, par un retirement qui se fait de l'artere, avant qu'elle soit entiérement dilatée. *Rebondissant* exprime à-peu-près la même idée, que *dicrote*.

DICTAME, *s. m. gr.* Plante célebre de l'Isle de Candie, ou de Crete. Elle ressemble au Pouliot, mais ses feuilles sont couvertes d'une sorte de coton. La principale propriété du *Dictame* est, dit-on, de faciliter l'accouchement. Ses Feuilles sont violettes. Les anciens croyoient que les Animaux, percés d'une fleche se la faisoient sortir, en mangeant de cette herbe. La *Fraxinelle* se nomme quelquefois *dictame blanc*.

DICTATEUR, *s. mas.* Nom d'un Magistrat de l'ancienne Rome, qui étoit élu dans les conjonctures importantes, & dont l'autorité ne devoit durer que six mois. Il étoit Maître absolu dans cet intervalle. On portoit, devant lui, vingt-quatre haches, au-lieu que les Consuls n'en avoient que douze. Le premier *Dictateur* fut *Titus Lartius Flavus*, l'an 256 de Rome.

DICTIONNAIRE, *sub. m.* Nom qu'on donne au Catalogue de tous les mots d'une langue, ou des termes d'Art & de Science, rangés en ordre alphabétique, avec l'explication de ce qu'ils signifient.

DIDACTIQUE, *adj.* Mot tiré du Grec, qui signifie ce qui sert à l'instruction, ce qui est capable d'instruire.

DIDEAU, *s. m.* Nom d'un grand filet de pêche, dont on barre une riviere, pour arrêter tout le Poisson.

DIDELPHE, *s. f.* Quadrupede de la taille d'un Lapin, qu'on trouve en Afrique, dans l'Inde & en Amérique; il a plusieurs autres noms, on l'appelle le *Rat des Bois*, le *Loir Sauvage* le *Rat du Brésil*, l'*Opassum*, le *Manicou*, & sur-tout le *Philandre*. La femelle de cet Animal est remarquable par une espece de sac détaché, & d'une forme singuliere; où sont renfermées ses mamelles, & où elle nourrit ses petits nouvellement nés : cette espece de manchon est bien fourré en dedans & en dehors, & sa tendresse maternelle s'en sert pour suppléer à la rigueur de la nature, qui fait naître ses petits nuds, pelés, & presque aveugles. *M. de Bomare*, qui a été à portée de vérifier ce fait, y ajoute les traits suivans. Cette mere tendre soigne ses petits, ne les quitte pas, les caresse sans cesse, & les met dans son manchon pour les réchauffer; elle ne les expose point à l'air & au froid, elle les alaite à l'entrée de ce berceau portatif avec ses mamellons rangés exprès à leur portée; la *Didelphe* les fait sortir de tems-en-tems, sur-tout quand il pleut, pour les laver; elle les essuie ensuite avec ses pattes, les leche & les remet promptement dans son manchon; quelquefois, quand l'air est serein, elle les expose au Soleil; & quand leurs yeux s'ouvrent, elle les amuse, danse avec eux, & leur apprend à marcher : mais aussitôt qu'ils sont assez forts pour chercher leur nourriture, elle feint de les chasser pour les exciter à se passer des soins maternels : cependant elle les suit de loin, & veille à leur conduite; & si par hasard le moindre bruit l'avertit de quelque danger, elle court à eux & les met dans sa poche, & les emporte dans un lieu plus tranquille; elle ne voit aucun mâle jusqu'à ce que la petite famille soit en état de se passer de ses soins, & ne les quitte qu'après les caresses les plus vives & les plus multipliées. Si tous ces faits ont été examinés avec l'œil scrupuleux de la critique, il faut avouer que la *Didelphe* est le modele des meres : ce quadrupede forme un contraste parfait avec la femelle du Coucou, & fait de la nature une énigme inexplicable. On peut chasser la *Didelphe* comme le Lapin.

DIDRAGME, ou DIDRACHME, *s. f. gr.* Nom d'une monnoie ancienne, qui valoit deux Drachmes. *Voy.* DRACHME.

DIESE, *s. m. gr.* Terme de Musique, qui signifie un intervalle composé d'un demi-ton mineur, ou imparfait. On dit aussi *Diesis*, qui est indéclinable.

DIESIES ou DIŒSIES, *s. f.* Nom

de certaines Fêtes grecques en l'honneur de *Jupiter*, surnommé *Melichius*, c'est-à-dire, *propice*.

DIESPITER, *s. m. gr.* Nom que les Anciens donnoient quelquefois à *Jupiter*, & qui signifie *Pere du jour*.

DIETE, *s. f. gr.* Nourriture ordinaire qu'on prend pour l'entretien de la vie. On réduit plus étroitement le sens de ce mot à un régime qu'on observe dans le boire & le manger. On appelle aussi *Diete*, une assemblée des Cercles de l'Empire, ou des États de Pologne, ou des Cantons Suisses, dans laquelle toutes les affaires publiques sont réglées. L'Empereur a seul le droit de convoquer les *Dietes* de l'Empire, mais avec le consentement des Électeurs. En termes de Chancellerie Romaine, *Diete* signifie le chemin qu'on peut faire dans l'espace d'un jour. La *diete commune*, ou la *journée*, est de trente mille pas Géométriques.

DIÉTETES, *s. m. gr.* Nom célebre d'une sorte de Juges d'Athenes, que les Citoyens avoient la liberté de choisir pour arbitres, dans les différends qui regardoient les contrats. Ils devoient être au moins sexagénaires. Ils donnoient audience vers le coucher du Soleil. Leur Administration ne duroit qu'une année, & leurs Sentences devoient être signées par les Archontes.

DIÉTÉTIQUE, *sub. f. gr.* Science qui comprend ce qui appartient au régime des malades.

DIEU ET MON DROIT. Devise des armes d'Angleterre, dont on rapporte l'origine à *Richard I*, pour signifier qu'il ne tenoit son Royaume que de Dieu.

DIFFAMATOIRE, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie ce qui nuit publiquement à la réputation de quelqu'un. On nomme *Libelles diffamatoires*, les satyres qui produisent cet effet, ou qui se font dans cette vue.

DIFFAMÉ, *adject. lat.*, qui signifie *perdu de réputation*. En termes de Blason, *Armes diffamées*, se dit de celles dont on a retranché quelque piéce, ou auxquelles on a joint quelque chose de déshonorant, en punition de quelque crime commis par celui qui les porte.

DIFFÉRENCE, *s. f. lat.* En termes de Mathematique, c'est ce qui fait l'inégalité de deux grandeurs, ou la partie dont la plus grande surpasse la petite. Pour la *différence ascensionnelle*, voyez ASCENSIONNEL.

DIFFÉRENTIEL, *adj.* Ce mot ne s'emploie que dans *calcul différentiel*. C'est une méthode géométrique de trouver une quantité infiniment petite, qui étant prise un nombre infini de fois, sera égale à une quantité donnée. *Voyez* CALCUL.

DIFFRACTION, *s. f. lat.* Terme d'Optique, qui signifie une des quatre manieres dont la lumiere se répand. C'est le Pere *Grimaldi* qui a trouvé, qu'outre la *direction*, la *réflexion*, & la *réfraction*, la lumiere se fait encore appercevoir par *diffraction*; c'est-à-dire, qu'étant un corps fluide comme l'eau, elle se partage à la rencontre des corps, comme un ruisseau se divise lorsqu'il rencontre un corps solide, & coulant par les deux extrêmités, elle jette de chaque côté plusieurs rayons colorés, dont les uns se répandent vers les bords du cône lumineux, & les autres tournant derriere le corps opaque, elle se fait voir dans l'ombre que produit ce corps; ce qui ne peut être rapporté, ni au mouvement direct, ni à la réflexion, ni à la réfraction.

DIFFUS, *adject. lat.* Ce qui se répand en longueur, & qui perd ainsi de sa force. Il ne se dit guere que du style & du raisonnement. *Diffusion* est le substantif.

DIGAMME, *sub. m. gr.* Terme de Grammaire, qui signifie double *Gamma*. On donne ce nom à la lettre *F*, qui est en effet comme le double de la lettre grecque, qu'on nomme *Gamma*. Le *Digamme* renversé se mettoit anciennement pour l'*U* consonne, & l'on en trouve des exemples dans plusieurs anciennes inscriptions.

DIGASTRIQUE, *adj.* Terme de Médecine. C'est le nom d'un muscle, qui, suivant la signification grecque du mot, a deux ventres; c'est-à-dire, qui étant d'abord gros & charneux, ensuite menu & nerveux, redevient charneux & ventru.

DIGÉRER, *v. act.* Dans l'acception la plus commune, ce verbe, emprunté du Latin, signifie la dissolution & la coction qui se fait des alimens dans l'estomac. Dans le sens moral, c'est méditer sur quelque chose pour la bien comprendre & la bien ordonner. En Chymie, c'est mettre,

dans un vaisseau, des sucs, ou d'autres matieres préparées, pour les échauffer par un feu doux, qui les cuit par degrés. Les *Digestifs*, en termes de Chirurgie, sont des médicamens dont on se sert pour produire la suppuration dans une plaie, & faire sortir ainsi le sang extravasé, ou ce qui s'y trouve d'étranger. Les Chymistes appellent *Digestion*, une maniere de perfectionner les choses par la chaleur, dans un feu *digestif*, avec le secours de ce qu'ils appellent *Menstruum*, ou *Menstrue*. La *macération* est au contraire une sorte de digestion à froid.

DIGESTE, *sub. m. lat.* Nom d'un Recueil de Loix, composé par l'ordre de l'Empereur *Justinien*. Il fait la premiere partie de la Loi Romaine, & le cinquieme volume des Loix civiles. Les citations qu'on en tire, se marquent par ce signe, *ff*.

DIGESTEUR, *s. m. lat.* Sorte de marmite inventée pour amollir les os, afin d'en faire du bouillon, & cuire en peu de tems toutes sortes de viandes. Cette machine est de l'invention de *Denis Papin*, célebre Médecin & Professeur de l'Université de Marbourg en Hesse.

DIGITALE, *s. f. lat.* Plante qui tire son nom de la forme de sa fleur, qui ressemble à un doigt. Elle ne dure que trois ou quatre ans tout au plus. Si elle se trouve dans une bonne terre, elle donne des œilletons qu'on sépare dès le mois d'Octobre. On la seme ordinairement au Printems, & elle fleurit la seconde année. Ses fleurs sont pourpres, & quelquefois d'une couleur plus tendre. La plante résiste à la gelée; cependant un trop grand froid peut la faire périr. Il y a encore la *Digitale* à fleurs jaunes; mais elles sont petites & ne font pas d'effet dans un parterre. Il n'en est pas de même de l'autre qui pousse des tiges à plus de six pieds de haut, & toutes garnies de fleurs; ce qui feroit un bel effet dans les massifs. Il y a dans de certains cantons des terreins qui en sont naturellement couverts; parce que cette plante se seme d'elle-même.

DIGLYPHE, *s. m.* Mot grec, qui signifie ce qui a deux gravures. En Architecture, c'est une espece imparfaite de *Triglyphe*, ou une console qui n'a que deux canaux.

DIGNITAIRE, *sub. m.*, formé de *Dignité*, pour signifier ceux qui jouissent, dans les Eglises Cathédrales, de quelque *Dignité*, avec Jurisdiction; comme ceux qui n'ont qu'une simple prééminence, en vertu de quelque titre, se nomment *Personnats*.

DIGON, *sub. m.* Bâton auquel l'on attache une flamme ou une banderolle, pour l'arborer.

DIGRESSION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *écart du sujet* sur lequel on parle, ou l'on écrit. C'est une figure de Rhétorique par laquelle l'Orateur sort de son sujet pour quelque raison. Les *Digressions poétiques* se nomment *Episodes*. En termes d'Astronomie, la *Digression d'un astre* est son éloignement d'un autre astre, auquel on le compare. La plus grande *Digression de Vénus au Soleil* est d'environ quarante-huit degrés.

DIIPOLEIES, *sub. f.* Nom de certaines Fêtes Grecques en l'honneur de *Jupiter*, surnommé *Polieus*, c'est-à-dire, *Protecteur de la Ville*.

DILACERATION, *s. f.* Mot emprunté du Latin, qui signifie l'action de déchirer quelque chose, ou de la mettre violemment en piéces.

DILATATION, *sub. f. lat.* Terme de Physique. C'est un mouvement extensif des parties d'un corps qui leur fait remplir plus d'espace. Ce mot se prend aussi pour toute ouverture qui se fait dans un corps, ou qui augmente en s'élargissant.

DILATOIRE, *adj. lat.* Terme de Palais. On appelle *raisons dilatoires*, *exceptions dilatoires*, ce qui se dit pour retarder le jugement d'un Procès. Ce mot vient du verbe latin, qui signifie *différer*.

DILECTION, *sub. f. lat.* Titre ou qualité, qui se donne en Allemagne aux Electeurs. On dit *Sa Dilection*, comme on dit *Sa Grandeur*, pour un Evêque.

DILEMME, *sub. m. gr.* Nom d'un argument de Logique, ou d'une espece de syllogisme, composé de plusieurs propositions conditionnelles, tellement arrangées, que de quelque côté qu'on fasse tourner la conclusion, l'avantage est pour celui qui argumente.

DILIGENCE, *sub. f. lat.* Outre sa signification commune, ce mot est le nom de certaines Voitures d'eau & de terre, qui ont été établies pour avancer plus promptement dans les

routes. La *Diligence de Lyon*. *Aller par la Diligence*. En termes de Peinture, un tableau fait *avec diligence*, est un tableau *correct*, un tableau *bien fini*.

DIMACHERES, *s. m. plur.* Nom qu'on donnoit aux Gladiateurs qui combattoient avec deux épées.

DÎME. *Voyez* DIXME, quoique l'usage soit aujourd'hui pour *dîme*, avec un accent circonflexe.

DIMENSION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie mesure exacte d'une chose, ou parties dans lesquelles une chose peut être mesurée. On appelle les *trois dimensions* d'un corps solide, *sa longueur*, *sa largeur* & *sa hauteur*.

DIMINUTION, *subst. f.* Outre sa signification commune, ce mot, qui est tiré du Latin, signifie, en termes d'Architecture, le retrécissement d'une colonne, depuis son tiers jusques au haut du fût. En termes de Musique, on appelle *diminutions*, des tons & mouvemens précipités, par lesquels plusieurs croches & doubles-croches sont réduites à la valeur d'une blanche. *Diminutif*, en termes de Grammaire, se dit d'un mot formé d'un autre, pour diminuer quelque chose de l'idée du premier, comme *Corpuscule* signifie *petit corps*.

DIMISSOIR, *subst. m. lat.* Terme Ecclésiastique. C'est une lettre donnée par un Évêque à un Clerc de son Diocese, par laquelle il lui permet de recevoir les Ordres sacrés, ou d'exercer le ministere, dans le Diocese d'un autre Évêque.

DINALMA, *s. masc.* Nom que les Turcs donnent à leurs jours de grande Fête.

DINANDERIE, *sub. f.* Ustensiles de cuivre jaune, tels que des *Poêlons*, des *Chauderons*, des *Plaques*, &c. Ce nom vient de la ville de *Dinant*, au Diocese de Liege, où la calamine, qui sert à faire le cuivre jaune avec la rosette, se trouve en abondance. On appelle aussi *Dinandiers* ceux qui vendent ces ustensiles.

DINAR, *s. m.* Nom que les Arabes donnoient autrefois au sou d'or des Romains : chez les Perses le *Dinar-cheray* vaut un ducat d'or. *Dinar-Cisti*, est une monnoie de compte, dont se servent les Négocians & Banquiers Persans pour tenir leurs livres. Le *Dinar-Bisti*, vaut dix Dinars simples : le *Toman*, qui est aussi une monnoie de compte, vaut mille *Dinars-Bisti*, & dix mille Dinars simples.

DINSBEGLER-BEY, *sub. m.* Titre d'Office, que l'on donne en Turquie au Général de la Mer ; cette charge correspond à celle de Grand-Amiral.

DINTIERS ou DAINTIERS, *s. mas.* Nom particulier des rognons du Cerf.

DIOCÈSE, *s. m.* Nom grec, qui signifie une certaine étendue de Jurisdiction, & qui étoit en usage, dans ce sens, dans l'Asie Mineure, avant le Christianisme ; mais qui est devenu propre à la partie d'un Pays où s'étend la Jurisdiction d'un Évêque. Les Diocésains sont les Fideles qui habitent dans les mêmes bornes.

DIOCLÉÏDES, (*Jeux Dioclëïdes*) *pl.* Nom de certains Jeux publics qui se célébroient en l'honneur de *Dioclès*, Héros révéré chez les Mégariens. Il ne faut pas confondre ce *Dioclès* avec un autre du même nom qui étoit Géometre, & qui passe pour être l'inventeur de la *Cissoïde*. Ce dernier florissoit avant le 5e. siecle.

DIONŒA-MUSCIPULA, *s. f. lat.* Nom d'une sorte de Zoophyte, ou Plante-Animal, qui a quelque sensibilité.

DIONYSIAQUES, *s. f. gr.* Nom d'une fête que les Anciens célébroient le 3 Septembre à l'honneur de *Bacchus*, qui se nommoit aussi *Dionisius*.

DIOPTRIQUE, *sub. f. gr.* Branche de la science de l'Optique. Elle a pour objet tous les effets de la réfraction, lorsque les rayons se rompent en passant par différens *Mediums*, & par conséquent tout ce qui regarde la composition & l'usage des lunettes.

DIOSCURES, *s. masc. pl.* Surnom que les Poëtes donnent à *Castor* & à *Pollux* ; parce qu'ils étoient fils de *Jupiter*.

DIOTA, *sub. masc. lat.* Nom d'un certain vase à deux anses, dont se servoient les anciens Romains, & dans lequel on mettoit ordinairement du vin. Il contenoit quarante-huit *Sextaires*.

DIPHRYGES, *sub. m.* Mot grec, qui signifie *deux fois rôti*, & qui est le nom du marc de bronze. Le véritable *Diphryges*, qui ne se trouve que dans l'Isle de Chypre, est le limon d'une mine de cette Isle, brûlé au feu de sarment. Il est astringent, &

bon pour les ulceres. On fait d'autres sortes de *Diphryges*, par des opérations chymiques.

DIPHTHONGUE, *s. m. gr.* Nom qu'on donne à deux voyelles, lorsqu'elles se réunissent dans une syllabe, & qu'elles forment un son composé de deux, comme dans *liard*, *main*, &c.

DIPLOE, *s. m. gr.* Nom que les Anatomistes donnent à cette substance qui se trouve ordinairement dans le milieu de l'os, en le divisant en deux lames.

DIPLOÏDE, *sub. f.* Nom que les anciens Orientaux donnoient, à une espece de robe fourrée.

DIPLÔME, *s. m. gr.* Acte revêtu d'une autorité convenable, par lequel on accorde à quelqu'un quelque droit, ou quelque privilege. *Diplôme Impérial*, *Pontifical*, &c. La *Diplômatique* est l'art de déchiffrer les anciens *Diplômes*, tels que les titres des Églises, des Monasteres, &c.

DIPNOSOPHISTE, *subst. m.* Mot grec composé, qui signifie *Banquet de Savans*. C'est aussi le titre d'un Auteur Grec rempli de recherches curieuses.

DIPONDIUS, *subst. m. lat.* Nom d'une ancienne monnoie Romaine qui valoit deux as. C'étoit aussi un poids de deux Livres.

DIPSAS, *s. m.* Serpent, qui, suivant la signification de son nom grec, cause une soif mortelle à ceux qui ressentent sa morsure. On raconte qu'il est assez commun en Afrique. Sa longueur n'est que d'environ deux pieds. Il a la tête petite, & des taches rouges & noires par-tout le corps.

DIPTERE, *sub. f. gr.* Temple de l'ancienne Architecture, entouré de deux rangs de colonnes, qui formoient une sorte de portique, nommé *aile*. *Diptere* signifie *deux ailes*. *Diptérique* est l'adjectif.

DIRE, *s. mas.* C'est le verbe *Dire*, dont on fait un substantif, en langage de Procédure, pour signifier des allégations, des dépositions, ou le contenu d'un rapport, d'une information. *Tous les dires s'accordent*, c'est-à-dire, *tous les témoignages*. En langage poétique, on donne quelquefois aux Furies le nom de *Dires*, qui signifie alors *Vengeresses*.

DIRECT, *adj. lat.* Outre sa signification commune, ce mot, en termes d'Astronomie, s'applique aux Planetes, lorsqu'elles se meuvent en avant, suivant l'ordre des signes. En termes d'Optique, *direct* se dit de la vision qui se fait par des rayons *directs*, sans réflexion & sans réfraction. En Arithmétique, la regle de trois *directe*, est opposée *à l'inverse*. En termes de Pratique, *directe* se dit pour *Seigneurie immédiate*. *Une terre en directe de tel Seigneur*, est celle qui lui doit les lods & ventes.

DIRECTION, *sub. f* Mot tiré du Latin. C'est l'action de diriger, ou de conduire quelque chose droit à un but. En termes d'Astronomie, c'est le mouvement d'une Planete, suivant l'ordre des signes. La *direction de l'aimant*, est la propriété par laquelle il se tourne toujours vers les Pôles. En Méchanique, on appelle *ligne de direction*, toute ligne par laquelle un corps continue son action. Les Astrologues appellent *direction* un calcul par lequel ils prétendent trouver l'explication de l'avenir, dans les rapports des différents points du Ciel. La *Direction* est aussi un terme de dévotion, & signifie la méthode particuliere que suivent les gens d'Église, pour conduire les ames dévotes dans la voie du salut. Ceux qui l'exercent s'appellent *Directeurs*.

DIRECTOIRE, *s. m.* Nom d'une sorte de Calendrier Ecclésiastique où les Offices de chaque jour sont exactement marqués, avec les ornemens & les cérémonies de l'Église. On a nommé aussi *Directoire*, un fameux Réglement qui fut fait en 1644, par une Assemblée de Théologiens Anglois, pour la forme & la nature des prieres publiques.

DIRIBITEURS, *s. m. pl. lat.* Nom que les Romains donnoient à ceux qui dans les Comices, distribuoient au peuple les tablettes, par lesquelles chacun devoit donner son suffrage.

DISCERNER, *v. act.* Mot tiré du Latin, qui signifie *voir quelque chose entre plusieurs autres*, *distinguer*, *juger avec connoissance*. Le *discernement* est une vue juste des choses.

DISCIPLINE, *sub. f. lat.* Éducation, instruction, maniere d'enseigner & d'instruire. On appelle aussi *discipline*, le bon ordre qui regne dans une armée, & dans toute assemblée qui se conduit par des regles communes. On a aussi donné le nom de *dis-*

cipline à l'action de se fouetter volontairement, pour mortifier le corps, & à l'instrument qui sert à cette mortification.

DISCOBOLE, *s. m.* Nom que les Grecs donnoient aux Athletes qui faisoient profession de l'exercice du Disque ou du Palet.

DISCORDE, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *division de gens qui ne peuvent s'accorder*. En Musique, on appelle *discordans*, deux sons qui ne s'accordent point. On dit, dans le même sens, *discordance* & *discorder*.

DISCOURIR, *v. n.* Parler avec quelque étendue, ou parler raisonnablement sur quelque chose. *Discoureur* ne se prend point en bonne part, & signifie un homme qui parle beaucoup, avec peu de justesse & de discrétion.

DISCRÉDIT, *sub. m.* Mot introduit assez nouvellement, pour signifier, *perte* ou *diminution de crédit*. On dit d'un Billet de Banque, ou de Commerce, *qu'il est tombé en discrédit*. *Discrédité* est l'adjectif.

DISCRÉTOIRE, *s. m.* Terme de Couvent, qui signifie le lieu où se tiennent les Assemblées des Supérieurs, & qui se dit aussi de l'Assemblée même ; formé sans doute de *Discret*, parce que la discrétion doit être une des principales qualités de ceux, ou celles qui forment ces Conseils. Ainsi les nomme-t-on *Peres discrets* & *Meres discretes*.

DISCRIMEN, *s. m.* Mot purement latin, qui signifie *Division*, *Séparation*, *Différence*, &c. Les Chirurgiens en ont fait le nom d'un bandage, dont ils se servent pour la saignée du front, apparemment parce qu'il divise la tête en deux parties égales.

DISCURSIF, *adj. lat.*, qui se dit des Sciences & des Arts, qui emploient le raisonnement, ou les regles de la Logique.

DISCUSSIF, *adj. lat.* Terme de Médecine, qui se dit des remedes qui dissolvent, atténuent & dissipent les humeurs.

DISCUTER, *v. act.* Mot tiré du latin. *Discuter une affaire, un point de Doctrine*, c'est ne rien omettre pour l'approfondir. *Discussion*, sub., se dit dans le même sens.

DISERTEMENT, *adv. lat.* Terme de Barreau, qui s'emploie pour *expressément*, *en termes formels*. *Disert*, adj., n'est guere en usage que dans le style familier, pour signifier *Éloquent*, *abondant en paroles*. Une *Langue diserte*.

DISGRACE, *s. f.* Accident fâcheux. On en a fait, dans ce sens, l'adjectif *Disgracieux*, pour signifier *désagréable*, *choquant*, *mortifiant*. *Disgrace* signifie aussi, la perte de la considération, de la faveur où l'on étoit auprès d'un Supérieur. *Disgracié* se dit de celui qui est tombé en *disgrace*.

DISGRÉGATION, *sub. fém. lat.* Terme d'Optique, qui se dit de la propriété qu'ont certaines couleurs, d'écarter & de dissiper les rayons visuels.

DISJONCTIVE, *sub. f. lat.* Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, on appelle *Disjonctive*, certaines particules, telles que *soit*, *ni*, *ou*, par lesquelles une proposition est comme séparée en deux parties, & en Logique, les propositions qui sont séparées par ces particules.

DISLOQUER, *v. actif.* Terme de Chirurgie, formé du mot latin, qui signifie *lieu*, *place*. *Disloquer un membre*, c'est le tirer de sa jointure, qui est sa place naturelle. On dit aussi *dislocation*.

DISPARATE, *s. f.* Mot emprunté de l'Espagnol, dans lequel il signifie, comme en François, *quelque chose de mal-à-propos, soit dans les actions, soit dans le discours*. On en a fait aussi un adjectif. *Deux choses disparates*, sont deux choses qui n'ont rien de commun, nulle connexion par laquelle on y puisse trouver quelque rapport.

DISPARITÉ, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui ne s'emploie que dans le sens opposé *à ressemblance* & *à comparaison*. Ainsi, lorsqu'on a comparé mal-à-propos deux choses, on en peut montrer la *disparité*.

DISPARITION, *s. f. lat.*, formé de *Disparoître*. *Retraite imprévue*, ou *précipitée*, ou *secrete*. L'idée de ce mot emporte quelque chose de plus que celle de simple retraite & d'absence.

DISPENDIEUX, *adj. lat.* Ce qui coûte beaucoup, ce qui ne se fait qu'avec de grandes dépenses.

DISPENSAIRE, *sub. m. lat.* Nom qu'on donne aux Auteurs, & aux Livres, qui traitent de la maniere de

préparer les remedes, & d'autres matieres de Pharmacie.

DISPENSARY, *s. m. anglois.* Nom d'un appartement du Collége Médical de Londres, dans lequel on donne aux pauvres les consultations *gratis*, & les médecines à bas prix. Cet établissement, qui fait tant d'honneur à l'humanité, fut fondé par *Samuël Garth*, Poëte & Médecin Anglois de la Province d'Yorck, qui cultiva avec un succès égal ces deux Arts différens.

DISPENSATION, *s. f. lat.* Terme de Pharmacie, pour signifier l'ordre, la disposition de plusieurs remedes bien choisis & bien dosés.

DISPENSER, *v. act.* Ce verbe a deux significations. Dans la premiere, où il se prend pour *exempter, tenir quitte d'un devoir*, son substantif est *Dispense*. Dans la seconde, où il se prend pour *distribuer, disposer, arranger*, il a *dispensation* pour substantif. On dit fort bien, le *Dispensateur des graces, des récompenses.* En termes de Pharmacie, *dispenser la Thériaque*, c'est la préparer.

DISPERSION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'action de répandre, de séparer les parties de quelque chose. *Disperser des choses*, ou *des personnes*, c'est les écarter l'une de l'autre, les placer en divers lieux. *Un Peuple dispersé.* La *dispersion des Tribus d'Israël.* En Dioptrique, on appelle *Point de dispersion*, le point où commence la réfraction des rayons.

DISPONIBLE, *adj. lat.* Terme de Palais, qui se dit des biens dont on peut disposer librement, soit par testament, ou par d'autres voies. Les meubles & les acquêts sont des biens *disponibles*.

DISPOSITIF, *sub.* & *adj. lat.* On donne ce nom, dans certaines piéces, telles que le Mandement d'un Évêque, à la conclusion, c'est-à-dire, à la partie qui contient des ordres, ou des résolutions convenables au sujet qu'on a traité. *Dispositif*, adjectif, se dit pour *préparatoire*, pour ce qui dispose à quelque chose.

DISQUE, *sub. m. gr.* & *lat.* Nom d'une espece de gros palet de figure ronde de fer ou de pierre, dont le jeu étoit fort en usage chez les Grecs & chez les Romains. Le prix étoit pour celui qui avoit jetté le *Disque* plus loin que les autres. On donnoit aussi ce nom à une sorte de grand bassin. Les Astronomes entendent par le nom de *Disque*, le corps rond du Soleil, ou de la Lune, tel qu'il se présente à notre vue; ils divisent l'un & l'autre *Disque* en douze doigts, ou parties, & de là vient que pour mesurer la grandeur d'une Éclipse, on dit qu'elle est d'autant de doigts. On se sert aussi de *Disque*, pour signifier l'ouverture d'un Télescope & la grandeur du verre.

DISQUISITION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *recherche, examen soigneux* de quelque matiere de Doctrine.

DISSECTION, *sub. f.* Terme de Chirurgie, tiré du Latin. C'est l'action de couper, ou de séparer en piéces, suivant l'Art de l'Anatomie, les différentes parties qui composent les corps Animaux, pour en connoître parfaitement la composition. *Faire la dissection d'un cadavre.* On dit aussi *Disséquer*; & *Disséqueur*, de celui qui disseque.

DISSEMBLANCE, *s. f.* Défaut de ressemblance entre des choses auxquelles on s'attend d'en trouver quelqu'une.

DISSENTION, *sub. f.* Mot qui ne signifie, dans son origine latine, que *différence de sentiment*; mais auquel on a fait signifier, dans notre langue, *discorde, division, querelle*.

DISSERTATION, *s. f.* Mot emprunté du Latin, qui signifie un examen de quelque point de Doctrine, soit de vive voix, soit par écrit; un traité où l'on rassemble tout ce qui appartient à quelque matiere pour l'éclaircir. *Disserter* & *Dissertateur* se sont mis en usage, mais dans un sens peu favorable. Ils emportent une idée de pédantisme, ou de bavarderie.

DISSIMILAIRE, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie, en termes dogmatiques, *ce qui n'est pas de même nature*, ou *de même espece*. Les Anatomistes distinguent les *parties similaires* & *les parties dissimilaires du corps*; les premieres, dont l'action est naturelle & ne consiste que dans la nutrition; les secondes, dont l'action est organique & sert aux fonctions extérieures. D'habiles Philosophes ont prétendu qu'il n'y a point, dans le monde, de *parties véritablement similaires*, c'est-à-dire, exactement semblables dans leur forme & dans leur nature.

DISSIPATION, *sub. f. lat. Dispersion, perte, évaporation de quelque chose*, ou *de ses parties*. Dans le sens moral, ce mot signifie *relâchement d'application*, liberté qu'on s'accorde de se réjouir, pour soulager l'esprit & le corps. La *dissipation* est un vice, lorsqu'elle signifie *légéreté d'esprit*, qui entraine de l'aversion, ou de l'incapacité, pour les choses sérieuses.

DISSOLVANT, *s. m. lat.* Terme de Chymie. Ce qui a par soi-même la vertu de *dissoudre*, c'est-à-dire, de séparer les parties d'un corps, & de les réduire en matieres liquides. C'est ce qui s'appelle aussi *Menstrue*, parce que la *dissolution chymique* se fait par quelque liqueur qui cause une fermentation. L'*Alkaest* de *Vanhelmont* passe pour un *dissolvant* universel. *Dissoudre* se prend dans le même sens; mais *dissolution* peut être pris aussi dans le sens moral, & signifie *libertinage de mœurs, débauche*. Son *adj.* est alors *dissolu*. Dans l'autre sens, c'est *dissous*.

DISSONANCE, *sub. f. lat.* Intervalle faux & irrégulier de deux sons, qui blessent l'oreille. *Dissonant* est l'adjectif.

DISTENSION, *sub. f. lat.* C'est l'action d'étendre quelque chose, mais d'une maniere violente. Il y a des tortures qui se donnent par la *distension* des membres.

DISTILLATION, *s. f. lat.* Terme Chymique, qui signifie la séparation, ou l'extraction, qui se fait de la partie spiritueuse, huileuse, saline, ou aqueuse d'un corps, de sa partie grossiere & terrestre, par le moyen du feu. La *distillation per ascensum* est ainsi nommée, lorsque la matiere qu'on doit distiller est placée au-dessus du feu. Lorsqu'au contraire elle est au-dessous, on dit *per descensum*. La *distillation* s'appelle *sublimation*, lorsqu'elle est seche; & c'est la *distillation ordinaire*. On emploie trois sortes de chaleur pour la *distillation*, celle du Soleil, celle du fumier, ou du marc de Raisin, & celle du feu. Un *Distillatoir* est ce qui sert à *distiller*.

DISTINCTIF, *adj. lat.* On appelle *distinctif* ce qui distingue une chose d'une autre, ce qui en est le caractere particulier. On fait quelquefois un substantif de ce mot, dans le même sens; un *vrai distinctif*, un *distinctif certain, reconnu*.

DISTIQUE, *s. m. gr.* Terme de Poësie, qui se dit de deux vers contenant un sens complet, sur-tout lorsque l'un est *hexametre*, & l'autre *pentametre*. Les fameux *Distiques de Caton* sont des *Distiques moraux*.

DISTORSION, *s. f. lat.* Terme de Médecine, qui se dit d'un mal de bouche, dans lequel, la bouche se tourne d'un seul côté, par la relaxation des muscles d'un côté du visage.

DISTRACTION, *s. f. lat.* Dans l'usage commun, c'est *absence d'esprit*, *défaut d'attention*. *Distrait* & *distraire* se prennent dans le même sens. Mais toutes ces acceptions étant figurées, chacun de ces mots s'emploie quelquefois aussi dans le propre, qui est l'action de détourner, de divertir une chose de sa véritable destination. Ainsi, *distraire une somme d'argent*, c'est l'employer autrement qu'on ne le doit, ou qu'on ne se l'est proposé. On dit, dans ce sens, des *sommes distraites*, la *distraction de plusieurs sommes*, &c.

DISTRIBUTEURS, *s. m. pl. lat.* Les Romains nommoient ainsi ceux que les Candidats employoient pour captiver la bienveillance & les suffrages du Peuple en lui distribuant de l'argent. Cela étoit néanmoins défendu, ou du moins n'étoit permis que jusqu'à une certaine somme.

DISTRIBUTIF, *adj. lat.* En termes de Logique, *distributif* est opposé à *collectif*. On appelle *sens distributif*, celui dans lequel on considere une multitude, suivant tous les individus qui la composent; & *sens collectif*, celui où l'on considere tous les individus ensemble. Ce qui est vrai dans le *sens distributif*, ne l'est pas toujours dans le *sens collectif*. *Justice distributive*. Voyez JUSTICE.

DISTRICT, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie un certain espace de Pays, dans lequel s'étend une Jurisdiction. On l'applique aussi aux choses sur lesquelles s'étendent les soins, ou l'autorité de quelqu'un. *Cela n'est pas de mon district.*

DITHYRAMBE, *subst. mas. grec.* Chanson, ou Piéce de vers, à l'honneur de *Bacchus* & du vin. Les Anciens donnoient ce nom à *Bacchus* même, parce que ce Dieu étoit né

deux fois ; ce que *Dithyrambe* paroît signifier.

DITO ou DITTO, *s. m.* Terme usité parmi les Négocians. Il signifie *dit*, *dudit*, ou *du susdit* : dans les écritures des Marchands on abrege souvent ce mot en écrivant D°. par exemple, 25 D°. pour dire 25 *dit*, ou 25 *dudit*, ou 25 *du susdit mois*. Lorsque sur un livre ou une facture, &c. on couche un article d'une piéce de Serge ou d'autres Marchandises, & que l'on met en abrégé *dito* par D°, cela doit s'entendre que la Serge ou autre Marchandise comprise en cet article, est de la même qualité ou couleur que celle dont il a été parlé dans l'article précédent ; en sorte que *dito*, en ce dernier sens, signifie, *de même que ci-dessus*, ou *comme est ci-dessus dit*.

DITON, *s. m.* Nom d'un intervalle de Musique, qui comprend deux tons, dans la proportion de quatre à cinq. Celle du *semi-diton* est de cinq à six.

DITRIGLYPHE, *substantif masc. grec.* Terme d'Architecture, qui signifie l'espace qui est entre deux *Triglyphes*.

DIVAN, *s. m.* Chambre du Conseil d'État de Turquie, qui est dans la seconde cour du Sérail. On donne le même nom à l'assemblée même de ce Conseil. Le mot Turc *Divan*, ne signifie, en lui-même, qu'une *Estrade*, couverte de tapis & de coussins, qui se trouve dans tous les appartemens de Turquie.

DIVAN-BEGHI, *s. m.* Nom que l'on donne en Turquie au Chef de la Justice.

DIVE, *adj. lat.* Vieux mot, qui signifie *divin*, & qui est souvent employé dans Rabelais : *La dive bouteille*.

DIVERGENT, *adject. lat.* Terme d'Optique. On appelle *rayons divergens*, ceux qui, partant d'un même point, vont toujours en s'éloignant l'un de l'autre, comme les deux côtés d'un angle rectiligne. La *divergence* de deux rayons est cette disposition à s'écarter l'un de l'autre.

DIVERSITÉ, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie non-seulement *différence*, mais *variété*, entre plusieurs choses. Il a donc plus d'étendue que *différence*, qui proprement ne convient qu'à deux choses. D'ailleurs, *diversité* renferme plusieurs sortes de *différences*. *Diversifier*, v. act. c'est *mettre de la diversité*.

DIVERTISSEMENT, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie, dans le propre, *changement de la destination d'une chose*, ou *l'action de la détourner de son but, ou de son usage*. On dit ainsi, *le divertissement des deniers publics*. Dans le figuré, il signifie *amusement*, *réjouissance*, parce que l'amusement détourne l'esprit de ce qui peut l'affliger. *Divertir*, v. act. se dit dans ~~les deux~~ mêmes sens

DIVIDENDE, *s. m. lat.* Terme d'Arithmétique & de Commerce. En Arithmétique, c'est le nombre à diviser, dans la derniere des quatre regles; comme le *diviseur* est celui qu'on fait servir à la division, en cherchant combien de fois il est contenu dans l'autre. En termes de Commerce, c'est l'intérêt du fonds d'une Compagnie, qui est partagé entre ceux qui la composent, & proportionné à la part de chacun à ce fonds.

DIVINATION, *sub. f.* Mot emprunté du Latin, qui signifie *l'Art de prédire les événemens futurs*, & qui est distingué par divers noms & par diverses méthodes, comme l'*Astrologie*, la *Chiromancie*, &c. Le *Dictionnaire de Trevoux* en rapporte plus de cinquante. On appelle *Baguette divinatoire*, une baguette qui sert à découvrir les sources, les mines, &c.

DIVIS, *s. m. lat.* Terme de Palais, qui est opposé à *indivis*. *Posséder une maison par divis*, c'est en avoir une portion marquée.

DIVISE, *s. f.* En termes de Blason, *une piéce en divise* est celle qui n'a que la moitié de sa largeur ordinaire, ou qui est divisée.

DIVISION, *s. f. latin.* Quatrieme des premieres opérations de l'Arithmétique, par laquelle on cherche combien de fois un nombre est contenu dans un autre. Le mot *division* signifiant toute action de diviser, il a, dans les Arts, plusieurs acceptions qui reviennent à ce sens. Les *Divisions*, en termes de Guerre, sont des parties de Régiment & de Bataillon. En termes de Marine, c'est un certain nombre de vaisseaux d'une armée navale, commandé par un Officier-Général. En termes de Palais, lorsque deux personnes s'obligent solidairement, elles

elles renoncent au bénéfice de *division* & de *discussion*. On appelle *division*, dans les Livres, le petit tiret qui se met au bout d'une ligne, entre une partie d'un mot & celle qui est rejettée à la ligne suivante.

DIVORCE, *sub. m. lat.* Séparation juridique d'un mari & de sa femme. Anciennement le *Divorce* étoit une ancienne dissolution du lien du Mariage, par laquelle les deux parties redevenoient libres d'en contracter un autre. Les Protestans conservent encore cet usage, & distinguent deux sortes de *Divorce*, l'un qu'ils appellent *a vinculo Matrimonii*, du lien du Mariage; l'autre *a mensa & thoro*, du lit & de la table. Dans l'Église Romaine, le Mariage peut être cassé, c'est-à-dire, déclaré nul, lorsqu'il a manqué de quelque condition essentielle, mais une fois formé légitimement, il est indissoluble, & le *Divorce* ne peut être qu'une séparation de corps, ou de corps & de biens, qui ne rend point la liberté aux parties.

DIURESE, *sub. f.* Terme de Médecine. C'est la séparation de l'urine par les rognons. Le mot grec signifie l'*action de pisser*.

DIURÉTIQUE, *adj. gr.* Tout ce qui sert à provoquer les urines, c'est-à-dire, à faire uriner beaucoup & souvent.

DIURNAL, *s. m. lat.* Nom d'une sorte de Bréviaire, où l'on a recueilli les prieres qui sont *chaque jour* à l'usage des Gens d'Église.

DIURNE, *adj. lat.* Terme d'Astronomie. On appelle *mouvement diurne* du Soleil, celui qui est fait dans l'espace de vingt-quatre heures, par opposition à son mouvement annuel. Chaque Planete a son *mouvement annuel* & son *mouvement diurne*. L'*arc diurne* du Soleil est l'espace qu'il parcourt sur l'horizon, depuis son lever jusqu'à son coucher.

DIVULGUER, *v. actif.* Mot formé du Latin, qui signifie *répandre dans le vulgaire*, *rendre une chose vulgaire* ou *publique*. *Divulgation* est le substantif.

DIX, nom de nombre indéclinable. Le *Conseil des Dix*, fut une sorte de Magistrature à Athènes, à-peu-près semblable à celle des Décemvirs à Rome; mais dont le Gouvernement ne fut pas plus heureux dans l'une que dans l'autre de ces Républiques.

DIXME, *s. fém.* Droit de Seigneur ou de Curé, qui consiste à lever la dixieme partie des fruits de chaque héritage du district. Ce droit varie néanmoins pour le nombre, quoiqu'il porte par-tout le même nom. On distingue la *Dixme verte*, qui est celle des légumes, croissant dans les Jardins enclos; la *Dixme des novales*, qui est celle des terres nouvellement défrichées; la *grosse Dixme*, ou celle des gros fruits, tels que les bleds, les vins; la *Dixme de sang*, qui est celle des Animaux de basse-cour; les *Dixmes inféodées*, qui sont aliénées aux Seigneurs, soit temporels ou ecclésiastiques, c'est-à-dire, unies à leur Fief. La *Dixme Seigneuriale* s'appelle *Champart*, dans quelques Provinces. La *Dixme Saladine* fut établie par un Concile de Paris, en 1188, pour la Croisade contre *Saladin*. Cette *Dixme* consistoit en celle de tous les meubles & des revenus d'une année des biens ecclésiastiques: c'est la premiere imposition faite sur le Clergé, tant séculier que régulier.

DIZEAU, *s. mas.* Dix gerbes amassées dans le champ. Elles doivent être rangées dans ce nombre, pour attendre qu'on en vienne lever la dixme.

DOBRIN ou DOBRZIN. (*Ordre de Dobrin.*) Nom d'un certain Ordre de Chevaliers militaires institué en Livonie peu de tems après celui des *Porte-Glaives*, c'est-à-dire, vers l'an 1217. Les Chevaliers prirent ce nom de celui du Château de *Dobrzin*, qui leur fut donné par le *Duc de Masovie*. Cet Ordre prit aussi le nom de *Christ*, comme celui de Livonie, & les Chevaliers porterent le même habit, c'est-à-dire, le manteau blanc chargé d'une épée rouge & d'une étoile. Les Chevaliers de *Dobrin* furent réunis peu de tems après à l'Ordre de *Christ*, & ensuite à l'*Ordre Teutonique*.

DOCETES ou DOCITES, *s. mas. pl.* Nom de certains Hérétiques du second siecle, dont *Cassien* passe pour être le Chef. Cet Hérésiarque s'imaginoit que J. C. n'avoit qu'un corps fantastique, ou qu'une apparence de corps; c'est ce qui leur fit donner aussi le nom d'*Apparens*. Voyez *ce mot*.

DOCIMASIE ou DOCIMACIE, *s. f.* Terme grec, qui signifie *épreuve*, *examen*. Branche de la Chymie, qui comprend l'art de faire des essais, ou

d'évaluer par les produits du travail en petit, ceux du travail en grand. *Docimastique*, adj.

DOCME, *s. m.* Nom d'une mesure grecque, qu'on croit avoir été le grand Palme. *Voy.* PALME.

DOCTRINE CHRÉTIENNE, *s. f.* Nom d'une Congrégation de Clercs Réguliers, instituée par *César de Bus*, au commencement du dix-septieme siecle, pour enseigner la Religion au Peuple. Elle a trois Provinces en France, & les Religieux se nomment Doctrinaires. *Doctrine*, *docile*, *document*, sont formés du verbe latin, qui signifie *enseigner*.

DODÉCAEDRE, *s. m.* Mot formé du Grec, qui signifie un corps composé de douze faces égales.

DODÉCAGONE, *s. m. gr.* Figure qui a *douze angles*. En termes de Fortifications; c'est une Place de guerre à douze bastions.

DODÉCATÉMORIE, *sub. m. gr.* Terme Astronomique, qui signifie *douze parties*. On donne ce nom aux trente degrés, dont chaque signe du Zodiaque est composé, comme douzieme partie du Zodiaque entier, qui est composé de trois cens soixante degrés.

DODÉCATHÉON ou MÉADIA, *s. f.* Le nom de cette Plante est grec, & signifie les *douze Divinités*. Il est étonnant qu'on lui ait donné un nom si fastueux; car quoiqu'elle soit jolie, il y en a plusieurs qui l'emportent sur elle. Sa racine est une espece de longue griffe qui commence à pousser des feuilles vers le milieu de Janvier. Les boutons à fleurs paroissent à la fin de Février. La tige s'éleve ensuite à la hauteur de dix, douze, même de quatorze pouces, suivant la force de la racine. Si elle a trois ou quatre ans, elle produit plusieurs tiges à fleurs, qui s'épanouissent en bouquets au mois d'Avril. Elles sont d'un cramoisi fin avec des pistiles jaunes. Les feuilles de la Plante disparoissent à la fin de Juin. Depuis ce tems jusqu'à ce qu'elles repoussent, il faut la mettre à l'ombre, & humecter modérément la terre, même pendant l'hiver, pour empêcher la racine de se dessécher. Lorsque la gelée se fait sentir, on doit la retirer dans la serre d'Orangerie; l'exposer à l'air aussi-tôt que la gelée est passée, car elle n'aime pas d'être enfermée. On l'exposé au Soleil jusqu'à ce qu'elle soit en fleurs; alors on la retire dans l'appartement pour en jouir.

DODRANS, *sub. m.* Terme latin. Nom d'une des divisions de l'As romain, qui en valoit les trois quarts. C'étoit aussi une mesure des liquides qui tenoit les trois quarts du sextaire, ou neuf cyathes.

DOGE, *s. masc.* Titre d'Office. C'est le nom du premier Magistrat, dans la République de Venise, & dans celle de Gênes. Il s'élit tous les deux ans à Gênes. Il est perpétuel à Venise. Cette dignité se nomme *Dogat*.

DOGE. (*L'Ordre du Doge*,) *sub. m.* C'est à Venise, un Ordre militaire, dont le Doge est le Chef, & qui a pour marque une Croix à douze pointes, comme celle de Malte, émaillée de bleu, orlée d'or, avec un ovale au milieu où est représenté le Lion de Saint-Marc.

DOGLINGE, *sub. f.* Espece de Baleine qu'on ne trouve qu'auprès des Isles de Feroë; sa chair est de très-mauvais goût, & son lard communique à la transpiration des personnes qui en mangent, une odeur fétide, qu'on ne peut supporter.

DOGMATIQUES, *s. m. gr.* Secte de l'ancienne Médecine, qui réduisoit toutes les maladies à certains genres, qu'elle divisoit en especes, & qui leur assignoit des remedes, en établissant des principes, dont elle tiroit des conséquences, & appliquant ces principes & ces conséquences aux maladies particulieres. On a donné aussi le nom de *Dogmatiques*, aux anciens Philosophes, qui raisonnoient sur des principes qu'ils croyoient certains, par opposition aux *Pyrrhoniens* & aux *Septiques*, qui croyoient tout douteux.

DOGME, *s. m. gr.* Principe, opinion, sentiment, dans les matieres de Doctrine, sur-tout de Religion & de Philosophie. *Dogmatiser*, c'est *enseigner*, *publier ses propres Dogmes*, c'est-à-dire, quelque nouvelle Doctrine.

DOGRE ou DOGREBOS, *s. masc.* Nom d'une sorte de petit bâtiment pour la pêche, en usage dans la Mer d'Allemagne.

DOGUE, *s. m.* Mot emprunté de l'Anglois, qui signifie *Chien*, en général, mais que nous restreignons à cette espece de grands Chiens, qu'on exerce à combattre les Bêtes féroces, & qu'on détache la nuit pour la garde

en certains lieux. En termes de Marine, on appelle *Dogues d'amarre*, deux trous, l'un à stribord, l'autre à basbord, qui servent à amarrer les couets de la grande voile.

DOIGT, *sub. m.* Ancienne mesure Romaine, qui étoit de neuf lignes du pouce de Roi. En termes d'Astronomie, on divise en douze *doigts*, c'est-à-dire, en douze parties egales, le disque, ou le corps du Soleil & de la Lune. Cette division sert à mesurer la grandeur des Eclipses. *Doigt*, se dit des divisions du pied de quelques Animaux, & sur-tout de quelques grands Oiseaux.

DOITE ou DUTE, *subst. fémin.* Petite piece de monnoie Hollandoise, dont trois font environ le sou de France.

DOIT. *s. f.* Terme de Tisserand, qui signifie une certaine grosseur des écheveaux de fil.

DOLIMAN, *s. m.* Nom d'un habit Turc. C'est une longue robe de dessus, avec des manches étroites, boutonnées au poignet.

DOLLAR, *sub. m.* Nom Allemand & Hollandois, d'une monnoie d'argent, qui n'est pas toujours de la même finesse, ni du même poids. Les *Dollars* Hollandois valent environ six francs de France. C'est proprement le *Dealler*.

DOLOIRE, *s. f.* Hache de Tonnelier, qui sert pour applanir le bois & tailler les cerceaux. En termes de Blason, la *Doloire* est une hache sans manche. Les Chirurgiens appellent aussi *Doloire*, une espece particuliere de bandage.

DOM, *sub. m.* Titre d'honneur, formé du mot latin, qui signifie *Seigneur*. Il est en usage en Espagne, pour les personnes de considération. Les *Benédictins*, les *Chartreux*, les *Bernardins*, & les *Feuillans*, le prennent aussi, & l'on trouve, en effet, *Domnus* dans la Regle de St. Benoît, qui est du sixieme siecle. Il y a des Religieuses, auxquelles on donne le titre de *Domne*.

DOMAINE, *sub. m. lat.* Terres ou choses, dont on est le maître. C'est le nom qu'on donne particuliérement aux terres & autres biens qui appartiennent à la Couronne. Le *Domaine* est inaliénable ; mais on en accorde la jouissance pour un certain nombre d'années, ou sans terme, quoique le Roi demeure toujours maître d'y rentrer. Ceux qui le régissent s'appellent les *Fermiers du Domaine*. On appelle *Domaine forain*, une espece de Domaine du Roi, qui est une imposition pour les nécessités de la guerre, sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent.

DÔME, *sub. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie une couverture de bâtiment, ronde & élevée. C'est ce que les Italiens appellent *Copola*. On distingue plusieurs sortes de *Dômes*, qui ont différens noms, suivant leur forme ; *Dôme surmonté*, *Dôme surbaissé*, *Dôme à pans*, *Dôme de treillage*, &c. On appelle aussi *Dôme*, la couverture ronde des cassolettes, des fourneaux, &c.

DOMERIE, *sub. f.* Espece de Bénéfice Ecclésiastique, dont le Possesseur porte le titre de *Dom*. Telle est la *Domerie* d'Aubrac, en Rouergue, qui vaut quarante mille livres de rentes, & qui fut fondée, au treizieme siécle, à titre d'*Hôpital*.

DOMIFIER, *v. actif.* Composé du Latin. En termes d'Astrologie judiciaire, c'est diviser le Ciel en douze parties, qui s'appellent *Maisons*, pour dresser un horoscope.

DOMINANT, *sub. m. lat.* Terme Monastique. Les Cordeliers nomment Pere *Dominant*, dans chacune de leurs Provinces, un Supérieur principal, dont l'autorité est absolue sur tous les autres.

DOMINATEUR, *adj. lat.* Terme d'Astrologie. L'*Astre dominateur*, ou le *Signe dominant* est celui qui influe par un plus grand nombre de degrés, & qui a le plus de puissance dans un horoscope.

DOMINATIONS, *s. f. lat.* Nom que les Théologiens donnent aux Anges du quatrieme Ordre, dans la Hiérarchie céleste.

DOMINICAINS, *sub. m.* Nom des Religieux de l'Ordre de *Saint-Dominique*, institué en 1215, sous la Regle de Saint-Augustin, avec des constitutions particulieres. On les a nommés aussi *Freres Prêcheurs*, de leur principal objet, qui étoit la *Prédication*. En France, on les nomme *Jacobins*, parce qu'ils ont eu leur premier Couvent dans la rue Saint-Jacques, à Paris. *Saint-Dominique* établit aussi un Ordre militaire, contre les Albigeois, qui porte encore son

nom, avec une Croix blanche & noire *fleurdelisée.*

DOMINICAL, *adj. Lettre Dominicale.* Terme de Chronologie ecclésiastique. C'est une Lettre qui marque, pendant toute l'année, le jour du mois où tombe le Dimanche. *L'Oraison Dominicale* est une priere dictée par Notre-Seigneur. Prêcher la *Dominicale dans une Église*, c'est y prêcher tous les Dimanches de l'année.

DOMINICAL, *sub. masc.* Nom qu'on donnoit anciennement au linge sur lequel les femmes recevoient l'Eucharistie; les hommes la recevoient dans la main nue. Cette pratique fut statuée au Concile d'Auxerre vers l'an 585.

DOMINO, *sub. m.* Espece de robe que les Prêtres portent, pendant l'Hiver, pardessus leur surplis, & qui a servi de premier modele pour l'habit de Bal & de Mascarade, qui est aujourd'hui en usage. On appelle *Dominotier*, une sorte d'Ouvrier qui fait du papier marbré, parce que les diverses figures de ce papier s'appelloient autrefois *Figures de Domino.* Cette sorte d'ouvrage se nomme aussi *Dominoterie.*

DOMINO, *sub. m.* Nom d'une sorte de jeu. *Voy.* THOMINSKI.

DONAMA ou DONALMAS, ou DONANGMA, *sub. m.* Nom que les Turcs donnent à la Fête qui se célebre pour la naissance d'un fils du Sultan.

DONATIF. *Voy.* CONGIAIRE.

DONATISTES, *sub. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du quatrieme siecle, dont les principales erreurs consistoient en ce qu'ils n'admettoient pour Catholiques que ceux qui adhéroient à leur Chef, se réputant pour seuls bons, rebaptisant ceux qui avoient été baptisés hors de leur Église, rejettant les Sacremens de la vraie Église, profanant la sainte Eucharistie & le saint Chrême, renversant les Autels, &c. Cette Secte donna naissance à plusieurs autres.

DONCA, *s. m.* Espece de Féve de l'Amérique, avec laquelle on fait une sorte de Tabac d'une odeur fort agréable, ou plutôt qui se communique au Tabac en poudre, en l'y laissant pendant quelque tems.

DONDO, *s. m.* Nom d'un arbrisseau du Royaume de Congo, qui a tellement l'odeur, le goût & les autres qualités de la Cannelle, qu'on le peut substituer à la place de cet aromate.

DONJAH, *sub. masc.* Grand arbre d'Afrique, dans le Pays des *Quojas*, qui porte un fruit semblable à nos Noix.

DONJON, *s. m.* Ancien nom des grosses tours d'un Château, qui servoient de forteresse, en cas de nécessité, par leur situation & par leur forme. En termes de Blason, *Donjonné* se dit des Tours & des Châteaux qui sont munis de tourelles.

DONNÉ, *s.* & *adj.* Nom que portoient anciennement ceux que le zele de la Religion engageoit à se donner, comme en servitude, aux Monasteres, avec leurs biens & leurs enfans. On les nommoit aussi *Oblats.* C'est la principale source des grandes richesses de l'état Monastique, & le Pere *Mabillon* fait remonter l'origine de cet usage à l'an 940.

DONNER LE CERF, *v. act.* Terme de Chasse. C'est lancer les Chiens, & les faire découpler sur les voies du Cerf.

DONTE, *sub. masc.* Nom que les Luthiers donnent au ventre de certains instrumens, tels que le *Théorbe*, le *Luth*, &c.

DONTFO, *s. mas.* Nom d'une espece de Caméléon de la Nigritie, qui passe, parmi les Négres, pour un Animal de mauvais augure.

DONZELLE, *s. f.* Mot de mépris, pour dire *Demoiselle. Donzelle*, est aussi le nom d'un beau Poisson de rocher, qu'on trouve dans la Méditerranée : son corps est oblong & seulement de la grosseur du pouce; mais son dos paroît revêtu de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; il nage en troupes : on en voit beaucoup à Gênes & à Antibes, & ils viennent mordre les personnes qui se baignent dans la Mer. On pêche la *Donzelle* à la ligne.

DOOMSDAY, *s. m.* Mot Anglois, qui signifie *Jour du Jugement*, & qui est célebre, parce qu'il est le titre d'un Livre composé sous *Guillaume-le-Conquérant*, où est contenue la description de toutes les terres & de toutes les taxes d'Angleterre. Ce Livre subsiste encore, en deux volumes, d'un caractere fort lisible, & se conserve à la Chambre de l'Échiquier.

DORADE, *sub. f.* Poisson de Mer,

qui a la forme d'une Alose, mais dont le dos est d'un verd doré, avec de petites étoiles d'azur, & des écailles dorées, qui lui ont fait donner ce nom. Sa chair est excellente. Les Astronomes ont nommé *Dorade*, une constellation du Pôle antarctique, composée de sept étoiles, qui a été découverte dans ces derniers tems.

DORADE CHINOISE, *sub. f.* C'est peut-être le Poisson d'or des Chinois, qu'ils nomment *Xin-iu*. On dit que le mâle est doré, & la femelle argentée : ce couple brillant joue sans cesse sur la surface de l'eau; mais si l'air est trop vif, son impression suffit pour le faire périr. Les Grands de la Chine élevent ce Poisson dans des vases immenses de Porcelaine; mais ils ne le touchent qu'avec le filet ou une truble faite exprès : il meurt si on le saisit avec la main, si un orage s'éleve, ou s'il entend le bruit du canon ou le fracas du tonnerre. Les Chinois font un grand commerce de la *Dorade* : elle n'est d'abord que de la grosseur du petit doigt, mais elle devient ensuite de la taille d'un Hareng; ce Poisson ressemble assez à une petite Brême; il a huit nageoires, une au dos, deux à la poitrine, deux à la partie supérieure; la derniere, & en même-tems la plus grande, se trouve à la queue; elle est en forme de trident, & le Poisson la leve comme le Coq-d'Inde leve sa queue quand il est irrité : malheureusement pour les Cabinets des curieux Européens, la *Dorade* perd son brillant coloris dans l'esprit-de-vin.

DORÉE, *sub. f.* Terme de Chasse. On donne ce nom aux fumées des Cerfs, qui sont jaunes. *V.* FUMÉES.

DORÉE, *s. f.* Poisson qui a depuis un pied jusqu'à seize pouces de longueur, & qu'on trouve, soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée; il vit de cadavres encore plus que de Poissons vivans : la couleur jaune qui paroît sur ses flancs lui a fait donner le nom de *Dorée*. Le Peuple lui donne aussi le nom de *Poisson de St. Pierre*, parce qu'il s'imagine que cet Apôtre tira autrefois de sa gueule la piéce de monnoie qui servit, suivant l'Évangile, à payer le tribut aux Empereurs Romains. La chair de la *Dorée* est moins dure que celle du Turbot; mais elle est d'un bon suc & de facile digestion; sa pêche étoit aussi lucrative chez les Anciens qu'elle l'est actuellement parmi les Modernes.

DORELOTERIE, *s. f.* Nom qu'on donnoit autrefois à la profession des Rubaniers-Frangiers. Les Ouvriers portoient le nom de *Doreloteurs* & *Dorelotieres*.

DORIA ou DORIE, *sub. f.* Plante qui croît au bord des rivieres, & dont les feuilles, qui sont presque toutes oblongues, passent pour un excellent vulnéraire. Ses fleurs croissent aux sommités des branches, & sont disposées en ombelle.

DORIQUE, *adject.* L'*Ordre Dorique*, est le second des cinq Ordres d'Architecture, inventé, dit-on, par les *Doriens*. On le place entre le *Toscan* & l'*Ionique*. La *Dialecte dorique*, est une des cinq manieres dont on parloit l'ancienne Langue grecque.

DORMANT, *adj.* Ce mot, qui est le participe du verbe *dormir*, entre dans la composition de plusieurs noms. Un *pont* & *un châssis dormant*, sont un pont & un châssis qui ne se levent point. Une *serrure dormante*, est celle qui ne se ferme pas seule, & dont il faut pousser le pêne, avec la clef. Un *verre dormant*, est une lucarne vitrée, par laquelle on a droit de prendre du jour sur l'héritage d'un voisin, & qui ne doit jamais s'ouvrir. En termes de Marine, on appelle *Dormans*, les bouts fixes des cordages, c'est-à-dire, la partie qui demeure attachée, tandis que l'autre est employée.

DORMEUSE, *s. fém.* Nom d'une sorte de Voiture, faite en forme de gondole, & dans laquelle on peut facilement dormir en courant la poste. C'étoit pareillement autrefois le nom d'une coiffure, mais que l'on ne connoît plus aujourd'hui.

DORMITION, *s. f. lat.* Terme ecclésiastique, qu'on emploie pour signifier la maniere dont la Sainte Vierge quitta la terre, pour aller au Ciel; parce qu'une pieuse tradition apprend que sa mort ne fut qu'une espece de sommeil, & qu'elle fut enlevée au Ciel par une *Assomption* miraculeuse, dont l'Église célebre la fête le 15 Août.

DORON, *s. m.* Nom d'une mesure grecque, qu'on croit avoir été le petit Palme. *Voy.* PALME.

DORONIQUE, *s. f.* Plante, qui croît dans la Suisse & dans les Pre

vinces d'Autriche & de Stirie. Sa racine entre dans quelques remedes, sur-tout pour les maladies malignes; quoiqu'elle soit dangereuse, lorsqu'elle est employée sans précaution.

DORPIE. *Voy.* APATURIES.

DORQUE, *Voy.* ÉPAULARD.

DORSAL, *adj. lat.* On nomme *dorsaux*, les nerfs & les muscles qui appartiennent au dos. Les Médecins appellent *phtisie dorsale*, une sorte de phtisie, ou de corruption, qui vient des maladies vénériennes.

DORSEL, *s. m.* Nom d'une sorte d'étoffe qui se fabrique en Angleterre, dans le Comté de Devonshire.

DORURES FINES & DORURES FAUSSES. Dans le Commerce de la Chine, on donne le premier de ces deux noms, à toutes les riches étoffes d'or & d'argent; & le second à des étoffes d'une Fabrique fort ingénieuse, à fleurs d'or & d'argent, qui ne sont que de petits morceaux de papier doré, ou argenté.

DORYCHNIUM, *s. m. gr.* Herbe dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, & qui porte une fleur blanche. On la croit aussi froide que le Pavot, & capable de causer un sommeil mortel, lorsqu'on prend de son jus.

DORYPHORES, *sub. m. pl.* On donnoit ce nom chez les Perses aux quinze mille hommes qui formoient un corps destiné à la garde du Roi.

DOS-D'ÂNE, *s. m.* Forme d'un corps qui a deux faces inclinées l'une vers l'autre, aboutissant en pointe.

DOSE. *sub. f.* Quantité juste des ingrédiens qui entrent dans un remede. *Doser*, c'est y mettre la *dose*.

DOSSE, *s. f.* Grosse planche, qui, étant sciée d'un côté, conserve son écorce de l'autre. C'est la premiere planche qu'on enleve d'un arbre pour l'équarrir. On l'appelle aussi *dosse flache*.

DOSSERET, *s. m.* Nom d'un petit pilastre taillant, qui sert quelquefois à soutenir une voûte.

DOSSIER, *s. mas.* Terme de Palais. C'est une liasse de papiers, ou de piéces enfilées, avec un titre de parchemin. On appelle aussi *dossier*, certaines parties d'ouvrage, contre lesquelles on s'adosse. Le *dossier d'un lit*. Le *dossier d'un banc*. Un *dossier de hotte*. Une *dossiere* est un morceau de cuir, qu'on met sur la selle d'un limonier de charrette, & qui sert à soutenir le limon.

DOTAL, *adjec.* de DOTE. *Des biens, des fonds dotaux.* On appelle *dotation*, l'action de doter une Église, une Communauté, c'est-à-dire, de lui assigner des fonds & des revenus.

DOVA, *s. m.* Titre que les Tonquinois donnent à leurs Rois.

DOUAIRE, *sub. mas.* Nom qu'on donne à la portion de bien dont une femme jouit, pour son entretien, après la mort de son mari, & qui descend après elle à ses enfans; comme la portion qu'une femme apporte en mariage, s'appelle *Dot*. On nomme *Douairieres*, les veuves d'un certain rang, qui jouissent d'un *douaire*.

DOUBÉ ou DOBEHE, *s. f.* Nom Hébreu, que les Astronomes donnent à la grande Ourse.

DOUBLE, *adjectif.* *Fêtes doubles.* Terme d'Église, qui semble emporter *augmentation* d'office, de solemnité & de dévotion. *Double* se dit de toute monnoie, qui vaut deux fois plus qu'une autre, de la même fabrique. *Jouer le double* est une expression en usage, pour *feindre, biaiser, parler*, ou *agir autrement qu'on ne pense*. On appelle *fleurs doubles*, celles à qui l'art, ou la culture, font acquérir plus de feuilles, qu'elles n'en ont naturellement.

DOUBLÉ, *adjectif.* *Raison doublée.* Terme de Mathematiques. *Voy.* RAISON.

DOUBLEAU, *s. m.* Terme d'Architecture. C'est le nom des arcs qui forment les voûtes, d'un pilier à l'autre. On appelle aussi *doubleaux*, de fortes solives d'un plancher, qui portent les chevêtres.

DOUBLEMENT, *sub. mas.* Terme Militaire & de Finance. Dans la premiere acception, c'est un mouvement par lequel deux rangs de Soldats, n'en font qu'un, ce qui diminue la hauteur des files. En Finance, c'est la derniere enchere qui *se* fait dans la huitaine, après l'adjudication des Fermes & Domaines du Roi. Cette enchere est le double du tiercement, & doit contenir neuf fois l'enchere courante; au lieu que dans les affaires ordinaires, le doublement n'est que la moitié du prix de l'adjudication, dont on doit faire l'enchere.

DOUBLER, *v. act.* En termes de

Marine, *doubler un vaisseau*, c'est le revêtir de planches. Ce revêtement s'appelle *doublage*. *Doubler un cap*, *une pointe*, c'est passer au-delà. En termes de Guerre, *doubler les rangs*, c'est n'en faire qu'un de deux. En termes de Manège, un Cheval qui *double des reins*, est celui qui fait plusieurs sauts de suite.

DOUBLET, *subst. m.* Nom qu'on donne aux fausses pierreries, qui sont faites de plusieurs crystaux joints ensemble. C'est aussi un terme des jeux de *Trictrac* & de *Pharaon*, qui signifie les deux mêmes points, ou les deux mêmes cartes qui viennent ensemble.

DOUBLETTE, *s. fém.* Nom d'un des jeux de l'Orgue, accordé à la vingt-deuxieme de la montre.

DOUBLON, *s. m.* Terme d'Imprimerie. C'est une faute des Ouvriers, lorsqu'ils composent deux fois la même ligne, ou les mêmes mots. *Doublon* est aussi le nom d'une double pistole d'Espagne, dont le prix a plusieurs fois varié; mais actuellement en 1786, il vaut dix-huit livres seize sous.

DOUC, *s. m.* Nom d'un Animal de la derniere classe de ceux qu'on appelle *Singes Babouins* & *Guenons*: sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous. Il tient du premier par sa face plate, du second par sa taille, & du dernier par la longueur de sa queue: sa robe variée de toutes couleurs, indique l'ambiguité de sa nature, & on peut le regarder comme faisant la nuance entre les Singes de deux continens. Le *Douc* produit dans son estomac des bésoards d'une quantité supérieure à celles des Gazelles: il a environ quatre pieds de haut quand il est debout, & il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre. On le trouve dans la Cochinchine & dans l'Isle de Madagascar.

DOUCE-AMERE, *s. f.* Nom d'une Plante pulmonique & fébrifuge, qui entre dans le négoce des Herboristes. On lui attribue quantité d'autres vertus, sur-tout pour les obstructions du foie, les hernies, le sang caillé par des meurtrissures, &c. Son suc efface les taches du visage. Elle pousse des sarmens, longs de deux ou trois pieds.

DOUCEIN, *s. m.* Espece de Pommier, dont les pommes sont petites, & se peignent d'un rouge fort vif, comme celles de *Paradis*.

DOUCETTE, *subst. f.* Autrement *Mâche* & *Bourseтte*. Petite herbe de champ & de jardin, qui se mange en salade.

DOUCINE, *s. f.* Terme d'Architecture. C'est une moulure de corniche, moitié convexe, & moitié concave, qui se nomme aussi *gueule droite* ou *renversée*, suivant sa position.

DOUELLE, *subst. fém.* Terme de Maçon. C'est la partie courbe d'une voûte. Le côté creux s'appelle *douelle intérieure*, & le côté opposé au convexe se nomme *douelle extérieure*. On fait venir ce mot du substantif latin, qui signifie *tonneau*.

DOUGE, *s. f.* Terme d'Eaux minérales. *Donner la douge*, c'est répandre de ces eaux sur la partie malade du corps. La *douge* se donne principalement sur la tête & sur l'estomac.

DOUILLAGE, *sub. m.* Terme de Négoce & de Manufacture. C'est une mauvaise fabrication des étoffes de laine, qui vient de ce que l'on n'y a pas employé des trames de la même qualité dans toute la longueur d'une piéce. On appelle *Douilleuse*, une piéce ridée & mal unie, qui n'est pas quarrée, & d'une égale largeur.

DOUILLE, *s. fém.* Manche creux d'une bayonnette, ou partie de quelque autre instrument de cette forme.

DOUROU, *s. m.* Plante, dont les feuilles sont d'une grandeur extraordinaire. Leur largeur commune est d'environ deux pieds, & leur longueur de six; mais il s'en trouve de huit & dix pieds de long. Elles servent à faire des mâts, & même à bâtir des maisons. Le *Dourou* croît dans l'Isle de Madagascar. Son fruit vient en grains, dans de longs épis, comme le Bled de Turquie. On en fait de la farine, qui se mange avec du lait. On le mâche aussi avec du Bétel, & un peu de chaux, pour se rendre l'haleine agréable. Les Habitans de l'Isle en ont toujours dans la bouche.

DOUTOR, *s. masc.* Nom que l'on donne en Portugal aux simples Avocats, c'est-à-dire, à ceux qui n'exercent & ne peuvent exercer aucune fonction.

DOUVAIN, *s. m.* Bois, qui sert à faire des Douves, des Barils, & d'autres ouvrages de même nature.

DOUVE, *s. f.* Nom d'une Herbe, qui croît dans les prairies, & qui est mortelle pour les Moutons qui en mangent. C'est aussi le nom de petits Ais de bois merrain, dont on fait les futailles, & celui du mur d'un bassin de Fontaine. *Une douve de fossé*, est le passage qui sert à l'écoulement de l'eau.

DOUZE. Terme de nombre, qui n'a de remarquable que son usage dans la Librairie. Un Livre *in-douze*, est celui dont chaque feuille a douze feuillets & vingt-quatre pages.

DOXOLOGIE, *s. f.* On donne ce nom grec au petit verset qui se récite à la fin des Pseaumes, & qui commence par *Gloria Patri*, &c.

DOYENNAT, *s. m.* *V.* DÉCANAT.

DRAC, *s. m.* Nom qu'on donne, dans quelques Provinces de France, à ce qui se nomme ailleurs *Esprit-follet*, *Esprit familier.*

DRACHME ou DRAGME, *s. f. gr.* Terme d'Apothicaire. C'est la seizieme partie de l'once commune, mais la huitieme de celle des Apothicaires, & l'équivalent de trois scrupules ou de soixante grains. C'est aussi le nom d'une ancienne monnoie Grecque, à-peu-près du même poids & de la même valeur que le denier Romain. M. *Goguette* évalue la *Drachme attique* à quatorze sous deux à trois deniers. La *Drachme* des Hébreux pesoit & valoit le double de celles des Grecs. Les Juifs payoient par tête un tribut de deux *Drachmes* pour l'entretien & le service du Temple.

DRACUNCULE. *Voy.* CRINON.

DRAGAN, *s. m.* Nom de l'extrêmité de la poupe d'une galere, où l'on place ordinairement une devise.

DRAGEON, *subst. m.* Terme de Jardinier, qui signifie *bourgeon* d'*un arbre*, ou d'*une plante.*

DRAGOMAN, *sub. m.* Nom qu'on donne au Levant, à tous ceux qui sachant plusieurs Langues, servent d'Interpretes entre les Marchands étrangers & les gens d'affaires, qui ne s'entendent point.

DRAGON, *s. m. lat.* Nom de certains Serpens monstrueux, auxquels on attribue des ailes & des qualités fort redoutables, mais dont l'existence est incertaine. On a donné le même nom à une constellation de l'hémisphere du Nord, qui est composée de trente-une étoiles, suivant *Ptolomée*, de trente-deux suivant *Tycho*, & de quarante-neuf suivant *Flamstead.* En termes d'Astronomie, on appelle *la tête & la queue du Dragon*, les deux points opposés où le cercle du mouvement de la Lune coupe l'Écliptique. Enfin, l'on a prodigué le nom de *Dragon* à plusieurs choses terribles, telles que certains météores étincellans, certaines fusées, en figures de *Dragons*, qu'on fait voler sur des cordes, des tourbillons d'eau, des tourbillons de vent, &c. En termes de Guerre, les *Dragons* sont une Cavalerie légere qui combat tantôt à Cheval, tantôt à pied. Elle a des Colonels & des Sergens, comme l'Infanterie, & des Cornettes, comme la Cavalerie. On regarde *Charles de Cossé*, Maréchal de Brissac, comme l'Auteur de cette Milice. En Médecine, on appelle *Dragon mitigé*, une certaine préparation de Mercure, qu'on emploie pour diverses maladies. Le *Dragon renversé* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, institué par l'Empereur *Sigismond*, à l'occasion du Concile de *Constance*, & de la condamnation de *Jean Hus*, & *Jérôme de Prague*. *Dragonné*, en termes de Blason, se dit des Animaux qu'on représente avec une queue de *Dragon.*

DRAGON, *s. m.* Terme de Manége. On donne ce nom à une tache blanche qui se trouve quelquefois dans l'œil d'un Cheval. La vitrée de l'œil doit être claire & transparente, sans nuage, ni tache, ni blancheur, ni encore moins de rougeur. La prunelle de l'œil doit être large. Les Mariniers donnent le nom de *Dragon* à certains tourbillons, qui sont fort dangereux pour la navigation. *Voyez* les mots SIPHON, TROMPE ou TROMBE, & TYPHON.

DRAGON DE MER, *s. m.* Poisson à nageoires épineuses qu'on trouve également dans l'Océan & dans la Méditerranée ; il a quelquefois jusqu'à une coudée de long ; on voit en lui huit nageoires, des aiguillons aux orbites des yeux, & un autre fort & pointu sur la tête : on croit que ce Poisson est la *Vive* des François. Le *Dragon de Mer*, pour la façon de vivre, a quelques rapports avec le Scorpion ; sa chair est tendre, ferme, de bon goût, & facile à digérer ; la pêche s'en fait dans les mois de Juin & de Juillet : quand il se sent pris,

Il se débat avec force, & tâche ensuite de se cacher sous la bourbe : c'est particuliérement en Hollande qu'on trouve *le Dragon de Mer* : le Peuple dans ce Pays regarde comme un poison une humeur qui sort des arêtes tranchantes de la premiere nageoire de son dos ; quoi qu'il en soit de cette assertion, il est indubitable que la piquure de ses aiguillons est dangereuse, & qu'on ne manie ce Poisson qu'avec précaution : ces aiguillons sont la seule défense du *Dragon de Mer*, contre les Pêcheurs, & ils sont d'autant plus redoutables, qu'ils conservent après la mort du Poisson une partie de leur venin ; mais ils perdent entiérement leur activité en passant le Poisson par le feu, ou en le plongeant dans l'eau bouillante : l'esprit de-vin est un bon antidote contre ces piquures meurtrieres.

DRAGON CHINOIS, *sub. m.* Nom d'une espece de Lézard qui court sur les murailles, & qu'on nomme aussi *Garde du Palais*, à cause d'une singuliere propriété qu'on lui attribue. Les Empereurs Chinois font oindre le poignet de leurs Concubines d'un onguent où entre la chair de cet Animal ; ils prétendent avoir éprouvé que la marque paroît tant qu'elles ne déshonorent point le lit de leur Souverain ; mais aussitôt qu'elles oublient leur devoir, le signe de fidélité disparoît, & la Concubine est convaincue d'adultere.

DRAGONCULE, *sub. m.* Poisson épineux de la Méditerranée, qu'on nomme en Languedoc *Poisson-Lézard*, à cause de sa ressemblance avec cet Animal : la derniere nageoire de son dos a cinq pointes, mais leur piquure n'est pas si dangereuse que celle de l'*Araignée de Mer* : on pêche le *Dragoncule* à la ligne ; sa chair a le goût de celle de petits *Goujons*.

DRAGONEAU, *s. m.* Espece de Ver, long & plat, qui se forme entre cuir & chair dans plusieurs endroits du corps, sur-tout dans les Pays chauds ; & qui attaque particuliérement les enfans.

DRAGUE, *s. f.* Terme de Marine, qui est le nom d'un gros cordage qui sert à pêcher une ancre, ou d'autres choses, dans la Mer ; & qui s'emploie aussi, sur les vaisseaux, pour tenir les piéces de canon fermes, quand elles tirent. C'est aussi un terme de Vitriers, qui signifie un petit pinceau de poil de Chevre, dont ils se servent pour marquer le verre, avec du blanc broyé. C'est encore un terme de Brasseur, pour signifier l'orge cuit, qui demeure dans la cuve, après qu'on en a tiré la bierre. Enfin, c'est le nom d'une pelle à rebords, qui sert à nettoyer les canaux & les latrines. *Draguer* est un verbe formé de *drague*, qui se prend dans les mêmes sens.

DRAÏURES, *s. f.* Petits morceaux de cuir tanné, qui s'enlevent de la peau, du côté de la chair. La *Draïoire* est l'instrument qui sert à les enlever, ce qui s'appelle *draïer*.

DRAK, ou *Racine de Drak.* Racine qui ressemble beaucoup à la Contrayerve, dont elle a presque les mêmes qualités. Elle tire son nom de *François Drak*, qui l'apporta le premier en Angleterre. Sa poudre chasse les mauvaises humeurs, par transpiration.

DRAME, *sub. mas.* Mot grec, qui signifie une piéce qui se représente en récitation, sur le Théâtre, soit tragique, soit comique. On oppose le *Genre Dramatique*, c'est-à-dire, les compositions qui sont pour le Théâtre, au *Genre Épique*, qui renferme les Poëmes faits pour la lecture.

DRANET, *sub. m.* Espece de filet qui sert à la pêche de Mer, & qui s'appelle aussi *Coleret*.

DRAP DE CURÉE, *s. m.* Terme de Vénerie. Toile sur laquelle on étend une partie de la dépouille de la Bête fauve, quand on permet aux Chiens de chasse d'en faire la curée.

DRAP-D'OR, *sub. mas.* Nom d'un coquillage de Mer, dont on distingue plusieurs especes. Le *Drap-d'or fascié* est la plus belle.

DRAPEAU, *s. mas.* Les Médecins donnent le nom de *Drapeau* à une certaine maladie des yeux, qui est une espece d'excressence variqueuse sur l'œil, entrelacée de veines & d'arteres, gonflée d'un sang épais, & accompagnée d'inflammation, d'ulcération, de douleur & de démangeaison.

DRAPERIE, *sub. fém.* Terme de Peinture & de Sculpture. Ce sont les habits & toutes sortes de vêtemens dont l'Artiste couvre sa figure. *Draper*, v. act., se dit dans le même sens.

DRASTIQUE, *adj. gr.* Nom des médicamens, dont l'action est prompte & vive, tels que les forts purgatifs.

DRAVE, *s. fém.* Plante fort âcre, dont les fleurs sont blanches, & com-

posent une espece de bouquet, comme celles du Sureau.

DRÈCHE. *sub. f.* Marc de l'Orge moulu, qui s'emploie à brasser la bierre. Elle sert de nourriture aux Vaches.

DREGE, *s. f.* Nom d'un filet dont on se sert pour la pêche de la Sole & du Turbot.

DRESSE, *s. f.* Terme d'Art. Les Cordonniers donnent ce nom à de petits morceaux de cuir qu'ils mettent entre les deux semelles d'un soulier, pour faciliter leur travail. *Dressoir*, s. m., est un petit outil de fer creux, qui sert aux Filassiers.

DRESSER, *v. actif.* Ce mot a diverses significations dans les Arts. Les Charpentiers disent, *dresser une piéce de bois*, pour dire, *la tringler au cordeau*, lorsqu'ils veulent l'équarrir; les Jardiniers, *dresser une palissade*, pour *la tondre*; les Menuisiers, *dresser le bois*, pour l'*ébaucher & l'applanir*; les Maçons, *dresser une pierre*, pour *l'équarrir*; *dresser d'alignement*, pour *lever un mur au cordeau*; *dresser au niveau*, pour *unir*, *applanir un terrein*. En termes de Chasse, on dit d'un Chien, qu'*il dresse*, ou qu'*il va le droit*, pour dire, qu'*il suit les vraies traces de la Bête*, &c.

DRILLE, *s. f.* Nom qu'on donne aux vieux chiffons de toile, de chanvre, ou de lin, principale matiere qui entre dans la fabrique du Papier. On appelle *Drilliers*, ceux qui les ramassent.

DRISSE, *s. f.* Nom de la corde qui sert, sur Mer, à arborer le pavillon. Les *Drisses des vergues* sont d'autres cordages.

DROGUERIE, *sub. f.* Terme de Mer, qui signifie la pêche & la préparation du Hareng.

DROGUES, *s. f.* Nom général, pour toutes sortes d'épices & de productions aromatiques, qui viennent des Pays étrangers, sur-tout du Levant & des Indes Orientales, & particuliérement de celles qui s'emploient aux usages de la Médecine.

DROGUET, ou BON MAROC, *s. m.* Nom d'une sorte d'étoffe, dont la trame est de Laine fine, mais cardée; si la chaîne est haussée & abaissée avec quatre marches au lieu de deux, l'entrebas des fils est doublement croisé, & pour lors l'étoffe se nomme *Maroc croisé*.

DROGUIER, *sub. m.* Nom qu'on donne au cabinet des Naturalistes, dans lequel on suppose qu'il se trouve quantité de drogues & d'autres curiosités recueillies.

DROIT, *s. m.* Nom de la Science des Loix, & des Coutumes, qui servent aux Peuples, pour régler leurs intérêts & leurs différends. On distingue le *Droit divin*, le *Droit humain*, le *Droit écrit*, & le *Droit coutumier*. Le *Droit canon* est celui qui a été établi par les Souverains Pontifes. Il a quatre principales sources; *l'Ecriture sainte*, les *Conciles généraux & particuliers*, les *Décrétales des Papes*, & les *Ouvrages des Saints Peres*.

DROIT ÉCRIT, *s. m.* On donne ce nom au Droit Romain, qui s'observe encore dans plusieurs Provinces de France. Le *Dauphiné*, la *Provence*, le *Languedoc*, la *Guienne*, le *Lyonois*, sont des Pays de *Droit Écrit*.

DROMADAIRE, *sub. m. gr.* Espece de Chameau, mais moins gros & moins haut que le Chameau commun. Il est d'une vitesse extrême, suivant la signification de son nom grec; il a deux bosses sur le dos, & n'a point de dents pardevant, ni de corne, ou de sabot aux pieds.

DRONTE, *sub. m.* Espece d'Autruche des Indes Orientales, dont la tête grosse & difforme, est couverte d'une peau en forme de capuchon: sa chaire est grasse & si nourrissante, que deux *Drontes* suffisent pour nourrir cent personnes: l'endroit où on la chasse plus volontiers, est l'Isle Maurice, si célebre par le beau bois d'Ébene qu'elle produit.

DROPAX, *s. m.* Nom grec d'un médicament dont la base est de la poix. On en fait des emplâtres, qu'on varie par d'autres ingrédiens, suivant la nature du mal.

DROSSART, *subst. m.* Titre des Chefs de la Justice, dans les Provinces-Unies. Il est en usage aussi dans l'Évêché de Liege.

DROSSE, *sub. f.* Terme de Mer, qui signifie la même chose que *Drague*.

DROUINE, *s. f.* Sac dans lequel les Chaudronniers ambulans portent leurs outils, sur le dos, & qui leur fait donner le nom de *Drouiniers*, pour les distinguer des Chaudronniers sédentaires.

DRUIDES, *subst. m. grec.* Nom qu'on donnoit, parmi les Anciens Gaulois & parmi les Bretons, à une sorte de Prêtres qui instruisoient le Peuple de la Religion, de la Philosophie & de la Politique. Ils exerçoient aussi l'office de Juges, & ceux qui refusoient de se soumettre à leur Sentence, passoient pour rebelles, & pour maudits. Ils étoient choisis dans les meilleurs familles, afin que la dignité de la naissance, jointe à celle de leur caractere, les rendît plus respectables. Ils honoroient particuliérement le Chêne, & chaque année ils cueilloient le Gui, avec des marques extraordinaires de vénération. Ils sacrifioient des Animaux & des Hommes, & croyoient la métempsycose. On prétend que leur principal Séminaire étoit l'Isle de Man, entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'il y en reste encore des traces. *Druides*, vient de *Deru* ou *Drw* & *Derou* qui, dans la Langue Celtique, signifioit *Chêne*, ainsi que *Dryos* en Grec, qui signifie pareillement Chêne.

DRUSES, *s. f. pl. all.* Nom que l'on donne aux sillons poreux & spongieux, dépourvus de parties métalliques ressemblants assez à des os cariés ou vermoulus, ou à des rayons de Mouches à miel, qu'on trouve dans les Mines d'Allemagne. Les Naturalistes Allemands désignent encore sous ce nom un assemblage ou groupe de plusieurs crystaux, de quelque nature, forme & couleur qu'ils puissent être. *Druses* est aussi le nom d'un Peuple qui habite une partie du Mont-Liban. M. le Baron de Tott rapporte une coutume morale de ce Peuple, qui est assez singuliere : il leur est défendu de manger chez une personne ayant autorité, dans la crainte de participer à un bien mal acquis : si cette morale étoit reçue par-tout, la table des riches & des grands ne seroit pas si recherchée; il n'y auroit que les ames très-peu scrupuleuses qui prendroient sur elles le danger de cet honneur ou de cette gourmandise.

DRYADES, *sub. f. gr.* Divinités de la Fable, qui faisoient leur demeure dans les bois, & se cachoient sous l'écorce des Chênes, d'où elles tiroient leur nom grec. Dans les Gaules & dans la Germanie, on donnoit le nom de *Dryades*, ou *Druides* & *Druidesses*, à certaines Prophêtesses ou Devineresses, qui subsisterent plus long-tems que les Druides, dont le culte barbare reçut les premiers coups par les Loix Romaines & par les Decrets du Sénat, & dont la destruction entiere fut le fruit de la morale pure & lumineuse de J. C. Leur nom même fut anéanti, & on ne leur substitua que les noms vils & les titres odieux & méprisables de *Négromans* & de *Sorciers*.

DRYIN, *sub. mas.* Nom d'un Serpent, qui attaque les Hommes, par le pied, ou par le talon, & qui communique, par sa morsure, une puanteur extrême, suivie d'une mortelle pourriture. Il tire son nom du mot grec, qui signifie *Chêne*, parce qu'il se retire entre les racines de cet arbre. Il est, dit on, couvert d'écailles fort dures.

DRYLLE, *sub. m. gr.* Nom qu'on donne au Chêne femelle; mais qui, si l'on en croit quelques-uns, ne signifie que le gland de cet arbre.

DRYOPTÉRIDE, *sub. f.* Plante corrosive, qui ressemble à la Fougere, dont elle paroît une espece; & qui tire son nom grec du mot qui signifie *Chêne*, parce qu'elle croît ordinairement parmi la mousse, qui environne le pied de cet arbre.

DUALISTES, *sub. m.* Nom d'une Secte d'Hérétiques, ainsi appellés, parce qu'ils admettoient deux principes dans l'homme, dont l'un étoit bon & l'autre mauvais.

DUB, *subst. m.* Espece de Lézard non vénimeux, qu'on trouve dans les déserts de la Lybie : on va à sa chasse dans ces climats, parce que sa chair est bonne quand elle est rôtie, & qu'elle a le goût de celle de la Grenouille. Le *Dub* est si fort, que quand il a la tête dans un trou, quoique sa queue demeure dehors, il est impossible de l'en arracher, quelqu'effort que l'on fasse : les Chasseurs sont obligés, pour le retirer, d'agrandir le trou où leur tête se cramponne : on dit dans ce Pays-là, que trois jours après que le *Dub* a été tué, si on le met auprès du feu, il remue comme dans le moment qu'il expire : ce n'est ni un *Pline* ni un *Buffon* qui ont fait une telle observation.

DUC, *sub. mas.* Titre de dignité, formé du mot Latin, qui signifie *Chef*, *Conducteur*, & qui n'étoit qu'un titre

militaire dans l'ancienne Rome. Sous la premiere race de nos Rois, on appelloit *Duc*, le Gouverneur de plusieurs Cités, dont chacune étoit régie par un Comte; ainsi les *Ducs* étoient supérieurs aux Comtes. On a appellé *Ducs des François*, les Maires du Palais; & c'est aussi le titre que les Historiens donnent aux Ancêtres de *Huges Capet*, & à ce Prince lui-même, avant qu'il fût monté sur le Trône. Plusieurs Souverains, qui sont Rois maintenant, n'avoient que le titre de *Ducs*, comme ceux de Pologne, de Bohême, de Hongrie, & d'autres. *Ducal* se dit de ce qui appartient aux *Ducs*, ou à leur dignité. *Duché* est le nom de la dignité même, ou des terres auxquelles elle est attachée.

DUC est aussi le nom d'un Oiseau de Proie, dont on distingue deux especes; l'une de la grandeur de l'Aigle, qui ne vole que la nuit; l'autre qui ressemble au *Chat-huant*.

DUCAT, *subst. m.* Monnoie d'or étrangere, qui avoit autrefois cours en France. Elle y valoit, sous *François* I, quarante-six sols & quelques deniers. Il y avoit aussi des doubles ducats d'or. Aujourd'hui le ducat d'or vaut environ dix livres dix sols de France. Il porte ordinairement, d'un côté, la tête du Prince, dans les États duquel il a été frappé, & de l'autre côté, ses armes. Il y a des ducats d'argent, qui valent environ la moitié du ducat d'or. L'or de ducat est le meilleur pour la fabrique des bijoux d'or.

DUCATO CORRENTE DI BANCO, *s. mas.* Nom d'une monnoie de Venise valant huit Paoli, ou environ quatre livres seize sous de France.

DUCATON, *s. m.* Monnoie d'argent étrangere, dont le cours a été libre en France. Il y en a de différentes sortes & de différentes valeurs.

Le Ducaton de Hollande vaut	6 *l.*	14 *s.*	3 *d.*
Celui de Livourne . .	5	18	0
Celui de Milan . . .	6	3	2
Celui de Piémont . .	6	1	0
Celui de Venise . . .	6	4	0
Celui des Pays-Bas Autrichiens	6	9	8
Celui de Liege . . .	6	11	11

DUCTILE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui ne se dit que des métaux, pour signifier qu'*ils peuvent s'étendre*, soit en feuilles, soit en fil, comme l'or, le fer, &c. *Ductilité*, sub. fém., se dit dans le même sens, c'est-à-dire, qu'elle exprime cette qualité dans les métaux.

DUEGNE, *sub. fém.* On prononce *Douegne*. Nom qu'on donne ordinairement à une vieille femme, qui est chargée de la conduite d'une jeune; & le nom & l'usage nous viennent de l'Espagne. C'est proprement une *Gouvernante*. Mais on abuse de ce mot, pour l'appliquer aux vieilles femmes de l'ordre le plus odieux.

DUIRE, *v. neut.* Vieux mot, qui signifie *convenir*, *être propre à quelque usage*, & qui s'emploie encore, aussi-bien que *duisible*, dans le langage familier. *Voyez si cela vous duit*, *si cela vous est duisible*; c'est-à-dire, *si cela vous convient*, *ou peut vous être utile*. Il vient du Latin, comme *induire*, *conduire*, *déduire*, &c. En Fauconnerie, il signifie *dresser*, *former à quelque chose*. On *duit* les Oiseaux à leurs exercices.

DUITE, *s. f.* Nom que les Tisserands donnent au fil de la trame.

DULCAMERE BÂTARDE, *s. f.* Plante de l'Amérique méridionale, d'où elle est venue, par ses semences, en Europe. Sa fleur est une sorte de rose.

DULCIFIER, *v. actif.* Mot formé du Latin, qui signifie entre les Chymistes, *adoucir la qualité d'un corps*, par des opérations qui en ôtent les sels.

DULCIGNOTES, *s. m. pl.* Nom de certains Corsaires célebres, qui habitent la ville & la contrée de Dulcignot en Albanie.

DULCIMER, *s. m.* Espece de guitare des Pays du Nord, dont les cordes, remuées avec des épingles de fer, ou de cuivre, rendent une harmonie assez agréable.

DULCINÉE, *s. f.* Nom badin qu'on donne à une Maîtresse, d'après *Dom Quichote*, qui avoit choisi, pour son Héroïne, l'incomparable *Dulcinée du Toboso*.

DULCINISTES, *sub. m.* Hérétiques Vaudois du seizieme siécle, Sectateurs de *Dulcin*, qui se disoit le Messie du Saint-Esprit, dont il prêchoit le regne, après celui du Fils, qui avoit duré depuis la naissance de Jesus-Christ, comme celui du Pere avoit duré auparavant depuis la création du monde. Le Pape *Clément V*, fit brûler *Dulcin*.

DULCORÉ, *adj.* Terme de Médecine, qui signifie, *adouci*, *tempéré*.

DULIE, *sub. f. gr.* Culte que l'Église rend aux Anges & aux Saints.

DUN, *s. m.* Vieux mot, qui signifioit *hauteur* en langue Celtique, & se disoit d'un Fort ou d'une Citadelle. *Voy.* DUNES.

DUNES, *sub. f.* Élévation de sables, ou de rochers, qui se sont assemblés au long de la Mer, & qui servent de barriere aux flots. On a donné ce nom, par excellence, à une fameuse rade d'Angleterre, qui s'étend depuis Douvres jusqu'à la pointe du Nord, & où le mouillage est excellent.

DUNETTE, *s. f.* Terme de Mer. C'est le nom du plus haut étage de l'arriere d'un vaisseau, où est le logement des Officiers subalternes.

DUO, *s. m.* Ouvrage de Musique, qui se chante par deux voix, ou qui se joue par deux instrumens.

DUOBOLE, *s. m.* Mot latin composé. Nom d'une piéce de monnoie grecque, qui valoit deux oboles, & de notre monnoie, environ un sou sept deniers.

DUODENUM, *sub. m. lat.* Terme de Médecine. C'est le nom du plus long des boyaux. Sa longueur est d'environ douze pouces.

DUPLICATION, *s. f. lat.* Terme de Mathématiques. En Arithmétique, c'est l'addition du même nombre à lui-même, ou sa multiplication par deux. En Géométrie, il s'entend de la duplication du cube, qui est un problême fameux, qu'on n'a point encore pu résoudre. Il est question de trouver un côté de cube, qui soit double du côté d'un cube donné.

DUPLICATUM, *s. m.* Mot latin, qui est passé en usage pour signifier *le double d'une Lettre*, ou *d'une autre piéce d'Écriture*. On dit aussi, *par Duplicata*, pour dire, *une seconde fois*.

DUPLICITÉ, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie les qualités opposées à la simplicité & à la bonne foi. On dit, dans le même sens, *un homme double*, c'est-à-dire, dont les sentimens ne s'accordent point avec les témoignages extérieurs qu'il en donne.

DURACINE, *subst. f.* Nom d'une sorte de Pêche, qui a la chair ferme & le goût excellent. Ainsi, c'est de la dureté de sa chair, que lui vient son nom, plutôt que de celle du noyau.

DURBAIN. (*Ordre de Durbain.*) Nom d'un Ordre de Chevaliers Réguliers créé en 1204, par *Conrard*, Duc de Pologne. La marque de l'Ordre est une épée rouge en pal qui soutient une étoile que les Chevaliers portent sur le manteau.

DURE-MERE, *sub. f.* Terme Anatomique. C'est le nom d'une membrane forte & épaisse, qui couvre l'intérieur du crâne, & qui renferme le cerveau.

DURION, *s. m.* Fruit des Indes, qui croît sur un grand arbre que les Indiens nomment *Batan*. Il est de la grosseur d'un Melon, & dans l'intérieur il contient une poulpe blanche, divisée en plusieurs parties, dont on vante extrêmement le goût. L'écorce du *Durion* est armée d'épines. Les Siamois donnent à ce fruit le nom de *Touillien*. On prétend que l'approche des feuilles de *Bétel* fait pourrir en peu de tems les *Durions*.

DUTE, *subst. f.* Nom d'une petite monnoie de cuivre, de la valeur d'un liard de France, qui a cours dans le Pays de Cleves & les Provinces-Unies des Pays-Bas. Cette petite monnoie porte aussi le nom de *Gigot*, dans le Brabant.

DUTROA, *s. mas.* Herbe de l'Amérique, dont la graine ressemble à celle du Melon. Mêlée dans une liqueur, elle cause une joie insensée, qui fait perdre la raison & la mémoire. On prétend que les Femmes Portugaises en font souvent prendre à leurs maris.

DUVET, *s. m.* En termes de Botanique, c'est une espece de Coton, qui se trouve sur les Plantes. On appelle *Duvet d'Autruche*, ce qui se nomme autrement *Laine-ploc*, ou *Poil d'Autruche*; & l'on en distingue deux sortes; celui qui est nommé *Fin-d'Autruche*, & qui s'emploie, par les Chapeliers, dans la fabrique des chapeaux communs; & celui qu'on appelle *Gros-d'Autruche*, qui sert à faire les lisieres des draps fins, destinés à la teinture en noir.

DUVET, *s. m.* Plume menue qui couvre le corps des Oiseaux de proie: on dit aussi en Fauconnerie *Oiseaux duveteux*, c'est-à-dire, qui ont beaucoup de plumes molles & délicates autour de la chair.

DUUMVIR, *sub. m.* Titre de Magistrature dans l'ancienne Rome. Les *Duumvirs* n'étoient que deux, suivant la signification latine de leur nom. Il y en avoit de plusieurs sortes, qui présidoient à différentes especes d'affaires. Les premiers furent créés sous *Tarquin-le-Superbe*, pour garder les Livres Sybillains.

DUY, *subst. m.* Arbre de l'Afrique méridionale, qui porte une espece de pomme estimée des Negres.

DYM, *s. f.* Nom que les Lithuaniens donnent à leurs habitations; ce mot semble venir de *Domus*, qui, en latin, signifie *Maison*.

DYNAMIQUE, *subst. f. gr.* Nom d'une partie des Méchaniques, qui traite des forces, ou des puissances. Les mouvemens d'un corps, tiré par des cordes, sont un des principaux objets de la *Dynamique*.

DYNASTIE, *s. f.* Mot grec, qui signifie *pouvoir*, & dont on a fait le nom des Races, ou des Lignées, des Rois d'Égypte. Les Égyptiens comptoient trente *Dinasties*, qu'ils prétendoient avoir duré trente-six mille cinq cens vingt-cinq ans, & qui finirent à *Nectanebo*.

DYPTIQUES, *s. f. gr.* Nom qu'on donnoit anciennement au Registre public, où l'on conservoit le nom des Consuls & des autres Magistrats, parmi les Payens; comme on en tint ensuite, dans l'Église Chrétienne, pour conserver les noms des Évêques morts, & des Fideles vivans.

DYSCOLE, *adject. gr.*, qui signifie proprement d'*humeur fâcheuse & difficile à contenter*. Il ne s'emploie gueres qu'en langage de Doctrine, pour signifier, qui *s'écarte de l'opinion des autres*.

DYSCRASE, *sub. f. gr.* Terme de Médecine. C'est une disposition habituelle du corps, à laquelle il manque quelque chose pour la santé; une mauvaise constitution, un mauvais tempérament.

DYSPEPSIE, *s. f.* Terme de Médecine, qui signifie, suivant son origine grecque, *une digestion qui se fait difficilement*.

DYSPNÉE, *sub. f.* Terme grec de Médecine, qui signifie *respiration difficile*, *difficulté de respirer*. C'est une disposition à l'asthme.

DYSSENTERIE, *s. f. gr.* Maladie qui consiste dans un flux de sang, avec ulcération dans les intestins, comme le signifie son nom grec. Cependant on distingue trois sortes de *Dyssenteries*; la premiere, qui n'est qu'un simple flux de sang, qui vient de sa surabondance dans les veines; la seconde, qui est un flux de sang, attribué à la foiblesse du foie, & qu'on nomme autrement *flux hépatique*; la troisieme, qui est la véritable *Dyssenterie*, & qui est un flux de sang avec des tranchées plus ou moins vives. Ce flux est quelquefois de pur sang, & quelquefois de sang mêlé avec les excrémens; mais il est toujours différent des *Hémorroïdes*, où les seules veines qui s'ouvrent, sont celles du fondement.

DYSSENTÉRIQUE, *adj. gr.*, qui se dit de celui qui a la *Dyssenterie*, & de tout ce qui appartient à cette maladie.

DYSTIMIE, *sub. f. gr.* Mal d'esprit, qui consiste dans une *anxiété*, un *mal-être*, dont on ne connoît pas la cause.

DYSTOCHIE, *s. f. gr.* Terme de Médecine, qui signifie *accouchement difficile*, *pénible*.

DYSURIE, *s. f. gr.* Terme de Médecine, qui signifie, *difficulté d'uriner*, soit par l'ardeur de l'urine, soit par quelque excoriation du col de la vessie.



E

E, cinquieme lettre de l'Alphabet, & seconde voyelle, s'emploie seule à deux usages; l'un, comme cinquieme Lettre dominicale dans le Calendrier; l'autre pour signifier le point de l'Est dans les Ouvrages de Navigation & de Géographie. On distingue dans notre Langue l'*e* muet, comme dans *homme*; l'*è* ouvert, comme dans *tèl*; & l'*é* fermé, comme dans *vérité*. Le premier fait la rime féminine en Poésie.

E. Se mettoit quelquefois pour I. On écrivoit *Deana* pour *Diana*; *Eanus* pour *Janus*, &c.

E seul étoit une abréviation pour *Ædilis*, Edil; *Ætas*, âge; *Ejus*, de lui *ou* d'elle; *Erexit*, il a érigé; *Ergo*, pour; *Est*, il est; *& Exactum*, exigé, fait.

E. C. F. *Ejus causâ fecit*, il l'a fait en sa faveur; E. D. *Ejus domus*, sa maison; ED. *Edictum*, édit. E. E. *Ex edicto*, en vertu d'un édit. EE. N. P. *Esse non potest*, cela ne peut être; EG. *Egit*, il a fait; ou *Egregius*, admirable, excellent; E. H. *Ejus hæres*, son héritier; EID. *Idus*, les idées; EIM. *Ejus modi*, de cette maniere; E L. *eâ lege*, à condition; E. M. *Elegit* ou *erexit monumentum*, il a choisi ou il a fait construire ce tombeau; EN. ou END. *Endotercisus* pour *intercisus*, entre-coupé; E. N. *Etiam nunc*, même présentement; EQ. M. *Equitum Magister*, Maître de la Cavalerie. EQ. O. *Equester Ordo*, l'Ordre des Chevaliers; ER. COLL. *Ære collato*, de deniers contribués; E. S. *E suo*, de son bien; ou *& sibi*, & pour lui même, ou *Ex sententiâ*, au gré. E. T. *Ex testamento*, par testament; E. V. V. N. V. V. E. *Ede ut vivas, ne vivas ut edas*, mange pour vivre, & ne vis pas pour manger. E. V. O. V. A. E. *Seculorum amen*. Quand E étoit une note numérale, elle marquoit *deux cens cinquante*.

EALDERMAN, *sub. m.* Vieux mot Saxon, qui se trouve dans les Histoires d'Angleterre, & qui étoit employé pour signifier *Comte*, quoiqu'en lui-même il ne signifiât que *vieux*, ou *plus vieux*. De-là est venu le mot de *Earl*, qui signifie *Comte*, en Angleterre; & celui d'*Alderman*, qui signifie *Echevin*.

EAU, *sub. f.* Nom d'un des quatre Elemens. On distingue l'*Eau* en *naturelle* & *artificielle*. Dans ce dernier sens, elle se diversifie de mille manieres, dont on remet l'explication à l'article de ses mots distinctifs. En termes de Manége, on appelle de *mauvaises eaux*, des humeurs malignes, qui sortent quelquefois en suppuration, des jambes d'un Cheval, sur-tout des boulets & des paturons. En termes de Mer, *faire de l'eau*, c'est faire provision d'eau douce, pour la navigation; & *faire eau*, se dit d'un vaisseau où l'eau entre par quelque ouverture. On dit, qu'il prend, ou qu'il tire, autant de pieds d'eau, pour signifier qu'il a besoin de ce nombre de pieds d'eau, pour être à flot. *Etre sur l'eau d'un autre vaisseau*, c'est le suivre & faire la même route. *Recevoir un coup à l'eau*, c'est recevoir un coup de canon dans quelque partie du bordage, qui est caché par l'eau. *Haute eau*, & *basse eau*, ou *morte eau*, se dit de la marée haute ou basse. En terme de Joaillier, on appelle *Eau*, l'éclat des perles, qu'on suppose être faites d'eau. On dit qu'*une perle est de belle eau*, lorsqu'elle est bien transparente. On dit aussi, en parlant des Poissons qui ne sentent point la vase, qu'*ils sont de bonne eau*. Les Chymistes nomment *Eau-mere* celle qui vient de la neige, à cause de ses qualités salines & de sa couleur rougeâtre. L'*eau lustrale*, étoit une eau dans laquelle on avoit éteint un tison ardent pris sur un Autel où l'on offroit un sacrifice. Les Anciens avoient une extrême vénération pour cette eau, dont ils se servoient dans leurs purifications.

EAUX COMPOSÉES. On en distingue differentes sortes, telles que l'*Eau-forte*, qui est un composé d'esprit de nitre & de vitriol, tiré par un feu de reverbere, & qui a la force de

dissoudre tous les métaux, à l'exception de l'or; l'*Eau-régale*, qui est une eau-forte à laquelle on ajoute une dissolution de sel armoniac dans l'esprit de nitre, & qui se nomme *Régale*, parce qu'elle a la force de dissoudre l'or, regardé comme le *Roi* des métaux, &c. On donne le nom d'*Eaux*, avec quelque nom qui les distingue, à quantité de liqueurs fortes, qui sont des extraits ou des compositions, de fleurs, d'herbes, de fruits, &c. On appelle *Eaux minérales*, des eaux vives, qui en passant par quelque mine de soufre de fer, de cuivre, &c., ont contracté des qualités salutaires. On en use, pour la santé, suivant leurs différentes vertus, soit en potion, soit par des bains, soit par la douge, qui est une maniere de les épancher sur les parties malades.

Eaux et Forêts. Jurisdiction, qui connoît, tant au civil qu'au criminel, de tous les différends qui regardent les *Eaux & Forêts*. Elle a divers Officiers, dont les principaux sont les Grands-Maîtres, qui ont leurs Lieutenans, & les Maîtres particuliers, qui sont dans les Provinces. C'est à la Table de Marbre, que relevent les appellations des *Eaux & Forêts*. Elle a trois Sieges généraux, un à Paris, un à Rouen, & le troisieme en Bretagne.

ÉBARBER, *v. act.*, formé de *Barbe*. Terme de différens Arts, qui signifie généralement ôter de petites parties excédentes, ou superflues, avec des instrumens propres à cette opération.

ÉBARNÉ, *adject.* Terme de Mer, qui se dit d'un vaisseau desséché au vent & au Soleil, dont le bordage s'entr'ouvre.

ÉBAUCHE, *s. f.* Terme d'Art, tiré de l'Italien. C'est la premiere forme qu'on donne à quelque ouvrage. *Ébaucher*, v. act., se dit dans le même sens. *Ébauchoir* est, dans plusieurs Arts, le nom de l'instrument qui sert à *ébaucher*.

EBBE, *s. f.* Nom que nos Matelots donnent au reflux de la marée, & dont *du Cange* n'auroit pas cherché fort loin l'origine, s'il avoit su que c'est un mot Anglois, qui signifie la même chose.

ÉBENE, *sub. f.* Bois fort dur & fort pesant, qui nous vient des Indes & d'Afrique. Il est ordinairement, ou rouge, ou noir, ou verd, & prend un très beau poli. Le noir est le plus estimé. Quelques-uns prétendent que le véritable Ébenier n'est composé que de racines, dont il ne sort ni feuilles, ni branches, ni tronc. Sa qualité est abstersive, bonne pour de vieux ulceres, & pour les fluxions des yeux.

ÉBERTAUDER. Terme de Manufacture, qui signifie, *tondre en premiere coupe un drap*, ou quelque autre étoffe de laine.

ÉBIONITES, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques, qui eurent *Ebion* pour Chef. Cet Hérésiarque commença à débiter ses rêveries vers l'an 72 de J. C. Il soutenoit que le Sauveur étoit né de *Joseph* & de *Marie*, comme les enfans ordinaires; qu'il n'étoit pas le fils de Dieu par nature; mais que le Christ étoit descendu en lui du haut des Cieux en forme de Colombe, qu'alors Dieu lui avoit donné l'empire du siecle futur, abandonnant au Diable l'empire de ce monde. Ses Disciples mêloient les préceptes de la Religion Chrétienne avec le Judaïsme. Ils observoient également le Samedi & le Dimanche. Ils célébroient tous les ans leurs mysteres avec du pain azyme. Ils se baignoient tous les jours comme les Juifs, & adoroient Jérusalem comme la Maison de Dieu. Ces Hérétiques ne connoissoient point d'autre Évangile que celui de *St. Matthieu*, qu'ils avoient en Hébreu, mais corrompu & mutilé. Ils rejettoient le reste du *Nouveau Testament*, & surtout les *Épîtres de Saint Paul*, regardant cet Apôtre comme un apostat de la Loi. Ils honoroient les anciens Patriarches; mais ils méprisoient les Prophetes. La vie des premiers Ebionites fut, dit-on, assez sage; celle des derniers fort déréglée. Ceux-ci permettoient la dissolution du Mariage & la pluralité des femmes. La Doctrine de Cérinthe, dont *Ébion* avoit été le Disciple, n'étoit guere différente. *Ébion* signifie *pauvre*. Aussi cette Secte tiroit-elle vanité du nom de leur Chef.

ÉBOURIFFÉ, *adj.* Mot d'origine obscure, qui s'est mis en usage, pour signifier *épars*, *dérangé*. Il se dit particuliérement de la chevelure ou des perruques.

ÉBOUSINER, *v. act.* Terme d'Art.

Ebousiner une pierre, c'est la dépouiller, avec la pointe du marteau, des parties tendres qui en font l'extérieur, & pénétrer jusqu'au vif.

ÉBRASÉ, *adject.* Terme d'Architecture, qui se dit pour *élargi*. On appelle *Ébrasemens*, l'elargissement des côtés, ou jambages d'une porte, d'une voûte, d'une fenêtre, &c., qui s'élargit en dedans.

ÉBRBUARIS, *sub. mas.* Nom d'un Ordre Religieux de Turquie, qui observe des pratiques fort austeres. *Ebrbubar*, qui en fut le Fondateur, entreprit de convertir l'Europe au Mahométisme, par des méthodes douces & convenables à la Religion. Il passe pour Saint parmi les Turcs, quoique ses Disciples soient regardés comme Hérétiques, parce qu'ils se croient dispensés, par leur genre de vie, du pélérinage de la Mecque.

ÉBRILLADE, *s. m.* Terme de Manége, qui signifie l'action de secouer une des deux rênes, pour faire tourner un Cheval.

ÉBROUER, *verbe act.* Terme d'usage, qui signifie *laver*, *passer dans l'eau*, *une piéce de toile & d'étoffe*. On dit, en termes de Manége, qu'*un Cheval s'ébroue*, lorsqu'il renifle avec une sorte de ronflement.

ÉBRUITER, *verbe act.*, formé de *bruit*, pour signifier *répandre*, *publier une chose qui n'étoit pas connue*.

ÉBUARD, *sub. f.* Coin de bois fort dur, qui sert, au-lieu d'un coin de fer, à fendre le bois.

ÉBULLITION, *s. f. lat.* Mot formé de *bouillir*, qui signifie une grande agitation des corps liquides, causée par le feu, ou par le mêlange & la fermentation des acides & des alkalis.

ÉCAFFER, *verbe act.* Terme d'Art. *Écaffer l'osier*, c'est le fendre, pour le mettre en œuvre dans certains ouvrages.

ÉCAILLE DE BRONZE, DE FER, DE MARBRE, &c. *s. f.* Petites parties qui tombent du cuivre ou du bronze, lorsqu'on le met en œuvre, du marbre, lorsqu'on le taille en bloc, & du fer, lorsqu'on le forge en armes tranchantes. Celles de cuivre & de fer servent, dans la Médecine, pour les ulceres corrosifs & malins; leur qualité étant astringente & répercussive. En termes de Monnoie, l'*Écaille d'acier* est une poudre d'acier qui se met sous le quarré, pour le hausser plus ou moins. L'*Écaille de Mer* est une pierre dure, qui sert à broyer les couleurs pour la Peinture. En termes d'Architecture, on appelle *Écailles*, de petits ornemens, en forme d'écailles de Poisson, couchées l'une sur l'autre, qu'on taille sur les moulures rondes.

ÉCAILLE, *s. fém.* Poisson d'Amérique, long de deux pieds, couvert d'écailles, qui ont chacune plus d'un pouce de large : sa chair est blanche, ferme & de bon goût : ce Poisson se pêche au fond des ports, & dans les étangs qui communiquent à la Mer.

ÉCARLATE, *s. f.* Nom d'une petite excrescence ronde & rouge, qui croît sur un arbrisseau que l'on appelle *Yeuse*. Cette excrescence est causée par la piquure d'un Insecte qui y dépose ses œufs.

ÉCART, *s. mas.* Terme de Blason, qui se dit de chaque quartier de l'Écu, lorsqu'il est divisé en quatre. Il est aussi terme de Marine, & se dit de deux piéces de bois qui se joignent. C'est *écart simple*, lorsqu'elles ne font que se toucher; *écart double*, lorsqu'elles sont endentées l'une sur l'autre.

ÉCARTELER, *v. actif.* Terme de Blason, qui signifie diviser l'Écu en quatre quartiers. *Écartelé d'azur & d'argent*. La division de l'Écu écartelé s'appelle *Écartelure*.

ÉCAVESSADE, *s. fém.* Terme de Manége. C'est l'action de secouer le caveçon, pour rendre un Cheval docile.

ECBOLIQUES, *s. mas.* & *adj. gr.* Remedes qui précipitent l'accouchement, & qui tendent à faire avorter.

ECCHYMOSE, *sub. f.* Terme grec de Médecine. C'est un épanchement de sang qui se trouve comprimé entre cuir & chair, & dans les muscles, sans plaie & sans ouverture.

ECCLÉSIASTE, *s. mas.* Nom d'un des Livres de l'Ancien-Testament, qui est attribué à Salomon.

ECCLÉSIASTIQUE, *s. m.* Autre Livre de l'Ancien-Testament, composé par *Jesus*, fils de *Sirach*, & regardé comme apocryphe, par les Protestans.

ECCOPROTIQUES, *sub. m. grec.* Médicamens purgatifs dont l'effet est fort doux, ou lavemens émolliens, qui ne purgent que les matieres fécales.

ECCORTHATIQUES, *sub. m.* & *adject. gr.* Remedes contre les obstructions, ou qui, appliqués sur la peau,

en ouvrent les pores. On donne aussi ce nom aux Expectorans.

ECCRINOLOGIE, *subst. fém. gr.* Nom d'une partie de la Médecine, qui traite des excrétions, c'est-à-dire, de l'expulsion des excrémens hors du corps.

ECDUSIES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes que les Crétois célébroient en l'honneur de *Latone*, parce qu'elle avoit changé en garçon une jeune fille que son pere *Lamprus*, fils de *Pandion*, vouloit faire mourir, par la seule raison qu'elle étoit fille, & qu'il n'étoit pas assez riche pour lui faire une dot assortie à sa naissance.

ÉCHALLIER, *s. mas.* Clôture d'un champ faite à la hâte, de tout ce qui se présente, pour en fermer l'entrée aux Bestiaux.

ÉCHALOTE, *s. f.* Espece de petit Oignon, qui a l'odeur plus fine & le goût plus piquant, que l'Oignon commun. Les Organistes appellent *Echalote*, une petite lame de laiton, qui servant de languette aux tuyaux d'anche, s'ouvre & se ferme par un fil de fer, qu'ils nomment *Rosette*.

ÉCHAMPEAU, *sub. m.* Extrêmité où l'on attache l'hameçon, aux lignes qui servent à la Pêche de la Morue.

ÉCHAMPIR, *verbe act.* Terme de Peinture, qui signifie *contourner une figure*, en séparant les contours d'avec le fond.

ÉCHANTIGNOLE, *s. f.* Nom de deux petites piéces de bois pareillement traversées par l'essieu d'une voiture, & posées de part & d'autre du têtard pour le fortifier.

ÉCHANTILLON, *sub. mas.* Partie d'une étoffe, qu'on montre pour faire juger de la piéce entiere. Ce mot est en usage aussi, pour signifier certaines choses d'égale grandeur. On dit, dans ce sens, *du pavé*, *des tuiles*, *du bois d'échantillon*. La mesure qui sert de regle pour rendre égale la grandeur de toutes ces choses, se nomme aussi *Échantillon*; & pour signifier l'usage qu'on en fait, on dit *échantillonner*. Dans les Monnoies de Lyon, on nomme *Échantillon* ce qui se nomme *Étalon* à Paris.

ÉCHANVOIR, *s. mas.* Nom d'une espece de palette ou battoir de bois, qui sert à faire tomber les brins de pailles de la chenevotte ou du lin.

ÉCHAPPÉE, *s. f.* Terme de Peinture. C'est une vue éloignée, un *lointain*, dans un paysage, ou dans un tableau.

ÉCHAPPER, *v. n.* Terme de Manége, que quelques-uns font *actif*, mais mal-à-propos. *Laisser échapper*, ou *faire échapper un Cheval de la main*, c'est le faire partir de la main, le pousser à toute bride.

ÉCHARBON, *s. m.* Plante, qui se nomme aussi *Châtaigne d'eau*, parce qu'elle croît près des rivieres, & que sa graine est fort dure. Elle est épineuse & ses feuilles sont larges. Il y a un *Écharbon terrestre*, qui est épineux aussi, & qui croît dans les masures.

ÉCHARDE, *s. f.* Petite épine, piquant de chardon, pointe ou éclat de bois qui entre dans la chair.

ÉCHARNER, *v. act.* En termes de Tanneur, *écharner un cuir*, c'est en ôter la chair, avec les instrumens du métier.

ÉCHARPE, *s. f.* Nom d'une piéce de fer ou de bois, qui soutient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. En termes de Maçonnerie, les *Écharpes* sont des cordages qui servent à retenir, ou à conduire les engrins, pour lever des fardeaux. En termes d'Architecture, on appelle *Écharpes*, des especes de ceintures, qui paroissent serrer les coussinets des volutes, aux chapiteaux des colonnes Ioniques. *Écharper*, en termes de Charpenterie, signifie faire passer plusieurs fois autour d'un fardeau, une corde pour le lever, en y attachant une *écharpe*, à laquelle tient une poulie. L'*Écharpe* étoit aussi autrefois un ornement que les Militaires François portoient sur leurs cottes d'armes, elle étoit ordinairement blanche; on la portoit quelquefois en bandouliere & quelquefois en forme de ceinture. L'*Écharpe* est encore actuellement en usage parmi les troupes Allemandes, & surtout chez les Hollandois; il n'y a que les Officiers qui la portent, au lieu qu'autrefois les Soldats François la portoient aussi.

ÉCHARS, *adj.* Terme de Marine. Les *vents échars* sont des vents foibles, qui changent subitement d'un rhumb à l'autre. *Écharser* est le verbe. *Le vent écharse*, c'est-à-dire, qu'il est foible & variable.

ÉCHARSETÉ, *s. f.* Terme de Monnoie. Défaut d'une piéce qui n'est pas du titre ordonné. Le Roi permet quel-

quelquefois que les piéces soient inférieures de quelque chose au titre prescrit, ce qui s'appelle *écharseté de loi dans le remede*. Si le défaut excéde la permission, c'est *écharseté hors du remede*, ce qui mérite punition.

ÉCHASSES, *sub. f.* Regles de bois entaillées, qui servent à marquer la longueur & la largeur des pierres, lorsqu'on les taille. Les Maçons appellent *Échasses*, des pèrches qui leur servent à soutenir les boulins, pour s'échafauder.

ÉCHAUBOULURE, *s. fém.* Nom que les Médecins donnent aux petites pustules rouges qui viennent à la peau.

ÉCHAUDÉ, *s. masf.* Espece de petit gâteau de fine fleur de froment, d'œuf, de beurre, & de sel, qui est particuliérement en usage à Paris. Il s'en fait au beurre seul, à l'eau & au sel.

ÉCHAUDOIR, *s. masf.* Terme de Bouchers. Lieux ou les Bouchers tiennent de grandes chaudieres, pour y faire cuire les abattis de leurs viandes. Les Teinturiers ont aussi leurs *échaudoirs*, qui sont des lieux & des vaisseaux où ils échaudent & dégraissent leurs laines.

ÉCHAUFOURÉE, *sub. f.* Terme vulgaire, qui se dit pour *accident imprévu*, *entreprise brusque*, *téméraire*, ou *mal concertée*.

ÉCHAUGUETTE, *s. f.* Lieu élevé & couvert, où l'on place une Sentinelle. C'est une espèce de guérite de bois. Celles qui sont de pierres se nomment simplement *Guérites*.

ÉCHECS, *s. masf.* Nom d'un jeu fort ancien, plein d'Arithmétique & de Géométrie, qui nous est venu des Indes vers le cinquieme siecle; ce jeu est une image de la guerre, par l'adresse qu'il demande pour l'attaque & pour la défense : un jeune Bramine l'avoit imaginé pour servir de leçon à un jeune Prince impétueux; & qui traitoit ses sujets sans aucun ménagement. En voyant un jeu où le Roi, la plus importante de toutes les piéces, ne peut attaquer ni se défendre que par le secours de celles qui l'environnent, comme autant de sujets, le Prince, qui avoit beaucoup d'esprit, s'en fit l'application. Le nom d'*Échec* vient de *schah* qui, en Langue Perse, signifie *Roi*. Le terme d'*échec* s'emploie au figuré, ou par analogie, pour signifier *disgrace*, *perte*, *accident fâcheux*. On dit *tenir quelqu'un en échec*, pour *le tenir en respect*, par le pouvoir qu'on a de lui nuire, ou simplement, pour le *tenir en suspens*. *Voy*. MAT.

ÉCHELIER, *sub. masf.* Nom d'une longue piéce de bois, traversée de chevilles, qui sert d'échelle pour descendre dans les carrieres, ou pour monter au sommet des grues & d'autres machines. On le nomme aussi *Rancher*, & les chevilles s'appellent *Ranches*.

ÉCHELLE, *s. fém.* Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Géométrie, signifie une ligne droite, divisée en parties égales, qui forment des pieds, des toises, des lieues, ou toute autre mesure d'espace. Les Architectes ont aussi leur *échelle*, qui sert à la division des parties; sans compter leur *échelle de réduction*, pour réduire les dimensions d'un dessin. La perspective a son *échelle de front*, qui est une division de parties égales sur la ligne horizontale, pareille à la ligne de la terre; & son *échelle fuyante*, qui est une division de parties inégales, sur une ligne de côté, depuis la ligne de terre jusqu'au point de vue. Les Fondeurs ont leur *échelle campanale*, qui leur sert à régler les proportions d'une cloche. Les Teinturiers appellent *échelle*, un certain nombre de nuances, dont ils varient leurs couleurs. *Échelle* est aussi le nom d'un instrument grossier de Musique, composé de plusieurs bâtons inégaux, sur lesquels on frappe avec une espece de petite massue.

ÉCHELLES DU LEVANT, *s. f.* On appelle ainsi certaines Villes de Commerce, qui sont sur la Méditerranée, vers le Levant; telles que *Smyrne*, *Alep*, *le Caire*, &c., où plusieurs Nations de l'Europe tiennent des Consuls, & ont des Bureaux, qui se nomment *Comptoirs*. Le nom *d'échelle*, selon *Mr. de Tott*, est pris du mot turc *Iskele*, espece de jettées sur pilotis, faite pour débarquer les marchandises. Ces jettées sont construites avec une ou deux marches pour la facilité du service. Le mot *Iskele* veut proprement dire *Échelle*. Selon *Bochard*, le mot d'*Échelle* vient du Phénicien *Scara*, qui signifie *lieu de Commerce*; les Italiens en ont fait *scala*, & les François l'ont encore dénaturé, en le traduisant par le nom d'*échelle*.

ÉCHENILLÉ, *adj.* Ce mot se dit

du grais & d'autres pierres, piquées avec le marteau, qui y forment quantité de petites lignes courbes ou tortueuses, en forme de chenilles.

ÉCHENO, *subst. masc.* Nom qu'on donne, dans les Fonderies, à un bassin de terre bien seche, où le métal tombe, pour couler de-là dans le moule. D'autres écrivent *Echeneau*.

ÉCHIFFRE, *s. m.* Terme d'Architecture. On appelle *échiffre*, ou *parpin d'échiffres*, un mur rampant par le haut; qui porte les marches d'un escalier. Il y a des *échiffres de bois*.

ÉCHIGNOLE, *sub. f.* Nom d'une espece de fuseau, dont on se sert, en faisant de la ganse, pour mêler ensemble les différens brins de soie, ou de fil.

ÉCHINE, *s. f.* Terme d'Architecture; tiré du grec, qui se dit d'un ornement semblable à des Châtaignes ouvertes, qui se met au chapiteau de la colonne Ionique. On le met aussi aux corniches Ioniques, Corinthiennes & Composites. Lorsqu'il n'est pas taillé, on lui donne le nom de *quart de rond*.

ÉCHINITE, *s. m. gr.* Coquillage de Mer, qui tire son nom de sa ressemblance avec le *Hérisson*. On appelle aussi *Échinite* ou *Boutons de mer*, une sorte de Coquilles pétrifiées, qui se trouvent dans la terre, & qui ont à-peu-près la même forme.

ÉCHIQUETÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit de l'Écu, lorsqu'il a du moins vingt-quatre carreaux, & des piéces principales, lorsqu'elles sont *échiquetées* du moins de deux tiers.

ÉCHIQUIER, *sub. masc.* Table divisée en soixante-quatre petits quarrés, de deux couleurs différentes, sur laquelle on joue aux échecs. *Planter des arbres en échiquier*, c'est les placer de maniere qu'ils réprésentent plusieurs quarrés; ce qui forme des allées droites, d'autant de côtés qu'on les regarde. L'*Échiquier* étoit anciennement le nom de l'Assemblée des Haut-Justiciers de Normandie, qui fut érigée en Parlement, par *Louis XII*, en 1599; & les Anglois ont encore une Cour de Justice, qui se nomme l'*Échiquier*. On croit que ce nom vient simplement de la tapisserie de ces deux Tribunaux, qui étoit autrefois de deux couleurs, disposées en *échiquier*. Le même nom est employé dans le Blason, pour un Écu divisé en plusieurs quarrés, les uns de métal & les autres de couleur.

ÉCHO, *s. m. gr.* Nom poétique d'une Nymphe Aérienne. En termes de Physique, c'est la réflexion du son, sur des corps disposés de maniere que l'angle de réflexion y soit égal à celui d'incidence, sans quoi cette réflexion seroit confuse & ne rendroit rien d'articulé.

ÉCHOME, *s. masc.* Terme de Marine. C'est le nom d'une cheville de bois, ou de fer, qui diminue en pointe par les deux bouts. Elle s'appelle aussi *Tolet*.

ÉCHOPPE, *s. f.* Nom d'un poinceau d'acier, à l'usage des Graveurs, pour graver sur le cuivre, à l'eau forte. *Échopper*, *v. act.*, signifie *travailler avec l'échoppe*. Les Serruriers donnent le même nom aux ciseaux qui servent à leurs gravures grossieres.

ÉCHOUER, *v. act.* & *n.* Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau, lorsqu'il choque contre un banc de sable, ou un bas fond, sur lequel il ne trouve point assez d'eau pour son passage. *Le vaisseau échoua. Nous échouâmes*. On dit aussi *échouer un vaisseau* pour le faire *échouer*. *Échouement* est le substantif. Dans le figuré, *échouer* se dit fort bien, pour *manquer de succès. Ses entreprises ont échoué. Il échouera dans cette entreprise*.

ÉCHYMOSE, *s. f. gr.* Nom que les Chirurgiens donnent à un épanchement de sang, plus ou moins grand, qui se fait dans le tissu cellulaire, & qui arrive sans ouverture & avec inflammation. Si l'*Échymose* est légere, il suffit de fomenter la partie avec de l'eau-de-vie camphrée, ou du vin chaud.

ÉCLABOUSSER, *v. act.* Mot d'origine obscure, que quelques-uns font venir simplement d'*éclat* & de *boue*. Il signifie, faire réjaillir de la boue sur quelqu'un, ou sur quelque chose. *Vous m'éclaboussez*.

ÉCLABOUSSURE, *s. f.* Terme dont se servent les Véneurs quand la Bête qu'ils courent fait aller de l'eau sur les branches & les herbes qui sont des deux côtés du ruisseau qu'elle a traversé, & sur les pierres qui paroissent sur la surface de l'eau.

ÉCLAIR, *s. m.* Lumiere rapide, qui est lancée dans l'air par la flamme de la foudre. On prétend qu'elle est quelquefois capable de brûler.

ÉCLAIR DE HARENGS. Terme de Mer. On donne ce nom à un éclat de lumiere, qui paroît sur Mer, lorsque les Harengs passent en troupes, & qui ressemble assez à la lumiere des éclairs.

ÉCLAIRE, *sub. f.* Plante, dont on distingue *la grande* & *la petite* : la premiere jette un lait jaune, qui est amer & corrosif ; ses feuilles servent aux usages de la Médecine. La *petite Éclaire*, qui s'appelle aussi *Froment sauvage*, parce que ses racines ressemblent à des grains de Bled en monceau, est âcre aussi ; & l'on prétend que son jus, respiré par le nez, purge le cerveau. L'*Éclaire* ne differe point de la *Chélidoine*.

ÉCLECTIQUES, *adject. gr.* Nom qu'on donne aux Philosophes, qui, sans embrasser particuliérement aucun systême, prennent de chacun ce qui leur paroît le plus vraisemblable & le mieux fondé.

ÉCLEME, *sub. mas. gr.* Terme de Pharmacie. C'est un médicament pectoral, de consistance épaisse, qu'on fait sucer aux malades, au bout d'un bâton de réglisse.

ÉCLIPSE, *sub. mas.* Mot grec, qui signifie *défaillance*, ou *privation*, & qui s'applique à l'obscurcissement d'un corps céleste, causé par l'interposition d'un autre corps ; sur quoi il faut remarquer que les *Éclipses solaires* ne sont pas à proprement parler de *vraies Éclipses*, parce que le Soleil ne perd rien de sa lumiere, & que c'est la terre qui en est privée, par l'interposition de la Lune. Les Anciens regardoient les *Éclipses* comme des présages fort malheureux, & de-là vient l'étude & la science de l'Astrologie. La durée d'une *Éclipse* est l'intervalle qui est entre l'*immersion* & l'*émersion*. On appelle *immersion*, le point de tems où le disque du corps éclipsé commence à se cacher ; & *émersion*, le tems où il recommence à reparoître. Les *Éclipses* sont, ou *totales*, ou *partielles*, ou *annullaires* : *Totales*, lorsque tout le disque du corps éclipsé est privé de lumiere : *Partielles*, lorsqu'il n'est caché qu'à demi. Les *Annullaires* ne regardent que le Soleil. Elles arrivent lorsque la Lune étant dans son apogée, paroît beaucoup plus petite que le Soleil ; ce qui est fort sensible lorsqu'il est dans son périgée. L'ombre lunaire ne s'étendant point jusqu'à la terre, la Lune se trouve alors en conjonction centrale avec le Soleil ; mais comme elle n'est point capable de couvrir tout son disque, les bords de ce grand Astre paroissent alors comme un anneau lumineux. Les *Éclipses de Lune* servent à trouver la longitude géographique.

ÉCLIPTIQUE, *sub. m. gr.* Terme d'Astronomie. C'est le nom d'un grand cercle, qui est oblique à l'Équateur, & qui occupe précisément le milieu du Zodiaque. Le Soleil ne s'écarte jamais de ce cercle, dans la route annuelle de l'Est à l'Ouest. On l'appelle *Écliptique*, parce que toutes les éclipses arrivent à ses intersections, qu'on appelle autrement *nœuds*, ou du moins près de ses intersections.

ÉCLISSE, *s. f.* Nom qu'on donne au bois de fente, & aux petits ais qui servent à faire des ouvrages légers. L'Osier fendu se nomme aussi *Éclisse*. En Chirurgie, on appelle *Éclisses*, les soutiens de bois, ou d'autre matiere, qui s'appliquent sur les fractures.

ÉCLORRE, *v. neut.* En termes de moulin, c'est *cesser de moudre*. On fait *éclorre les moulins*, dans une grande sécheresse, pour attendre le retour de l'eau.

ÉCLUSE, *s. f.* Machine de bois, qui sert à soutenir, ou à élever les eaux. Il y a différentes sortes d'*Écluses*, suivant leur forme & leur usage. L'*Écluse à tambour*, qui s'emplit & se vuide par le moyen de deux canaux voûtés ; l'*Écluse à vannes*, qui s'emplit & se vuide par des vannes à coulisse ; l'*Écluse à perron*, dont les portes sont à deux ventaux, & se joignent en *avant-bec* ; l'*Écluse quarrée*, qui n'a qu'un seul ventail ; les *Écluses Flamandes*, qui sont composées de plusieurs gros ais, assemblés avec de fortes bandes de fer ; l'*Écluse de Meûnier*, qui n'est qu'une petite digue pour amasser l'eau, & la faire tomber sur la roue d'un moulin. On appelle *Éclusée*, l'eau qui est contenue dans une *Écluse* ouverte, & l'on donne le même nom à un demi-train de bois, qui peut passer dans une *Écluse*.

ÉCOBAN, *s. mas.* Autrement *Écubiers*. C'est le nom qu'on donne, sur Mer, à de grands trous de l'avant du navire, par lesquels on fait passer les cables, pour mouiller.

ÉCOFRAL ou ÉCOFROI, *f. mas.* Nom d'une table sur laquelle les Selliers, les Cordonniers, les Bourreliers, &c. taillent leur ouvrage.

ÉCOINÇON, *sub. m.* Nom d'une pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, ou d'une croisée.

ÉCOLÂTRE, *f. m.* Titre d'Office. C'est un Ecclésiastique, dans les Cathédrales, dont la principale fonction est d'enseigner aux jeunes gens, qui se destinent au service de l'Église, les humanités & les devoirs de la profession qu'ils veulent embrasser; comme celle du *Théologal* est de leur enseigner la Théologie. Mais ceux qui sont revêtus de ces emplois jouissent ordinairement du titre & du revenu, sans en remplir les charges. Dans l'Église de Lyon, on appelle *Scholastique*, ce qu'on nomme ailleurs *Écolâtre*.

ÉCOLE, *f. m.* Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Manége, se dit d'un Cheval bien dressé. *Ce Cheval a de l'école.* En Peinture, on appelle l'*École Flamande*, l'*École d'Italie*, une suite de Peintres célebres qui ont travaillé dans le goût de ces Pays, & dont la plupart en étoient. *École*, en termes de Trictrac, est une faute contre les regles.

ÉCOLLETÉ, *adject.* Terme d'Orfévrerie, qui se dit des ouvrages échancrés, arrondis & étrecis, qui ne sont point à pans.

ÉCONOMIE ou ŒCONOMIE, *f. f. gr.*, qui signifie *bon ordre, arrangement exact.* Il se prend aussi pour *Administration sage*, sur-tout des affaires domestiques, ou pour *Emploi réglé de son argent & de son bien*, & pour *Epargne.* On en fait le verbe *Économiser*, qui signifie *gouverner avec sagesse.* Un *bon Économe*, est un homme sage & entendu, qui fait entretenir l'ordre, & qui ne dépense rien mal-à propos.

ÉCOPE, *f. f.* ou ESCOUP, *f. mas.* Nom d'une pelle creuse à rebords, qui sert à vuider l'eau, dans les bateaux, les tranchées, &c., & à jetter de l'eau sur les côtés d'un navire, pour le laver. C'est aussi un terme de Chirurgie, qui signifie une division des chairs, par laquelle on tranche une partie gangrenée, ou chancreuse.

ÉCOPERCHE, *f. fém.* Terme de Méchanique, & nom d'une machine, qui sert à élever des fardeaux. Elle fait partie d'un gruau, ou d'un engin.

ÉCORCE D'ENCENS, *f. f.* Drogue qui nous vient du Levant, & qui a les mêmes propriétés que l'Encens. C'est l'écorce de l'arbre d'où l'Encens distille. Elle se brûle, & rend une odeur agréable. On l'emploie, dans la Médecine, pour les crachemens de sang, les foiblesses d'estomac, & les ulceres intérieurs.

ÉCORCHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Animaux de couleur rouge, ou de gueule. Les Fondeurs en bronze disent, des figures de terre, ou de cire, qui servent de noyau, *écorcher la figure*, pour dire, *en diminuer la grosseur.*

ÉCORCIER, *sub. m.* Nom que les Tanneurs donnent au magasin, dans lequel ils renferment leurs écorces de Chêne.

ÉCORE, *f. fém.* Terme de Mer, qui signifie *une côte escarpée*, taillée en précipice. *Une côte en écore.* C'est aussi le nom de certains étais, qui soutiennent un navire, pendant sa construction.

ÉCORNURE, *f. fém.* Les Maçons donnent ce nom aux éclats qui se font à l'arête d'une pierre.

ÉCOT, *f. mas.* Ce mot, qui signifie ce qu'on paie par tête, pour avoir bu & mangé, paroît une corruption de *Quote-part*, qui signifie la même chose, ou du mot latin *Quota.* En termes d'Eaux & Forêts, on donne ce nom aux grosses branches d'arbre, & aux troncs qui n'ont pas été bien dépouillés de leurs menues branches, assez près de l'écorce, de sorte qu'il y reste des bouts excédens. En termes de Blason, *Écot* & *Écoté* se disent dans le même sens.

ÉCOTARD, *f. m.* Terme de Mer. C'est une piéce de bois qu'on met en saillie, sur les côtés d'un vaisseau, pour empêcher que les haubans ne portent contre le bordage.

ÉCOUET, *sub. m.* Terme de Mer. C'est le nom d'un cordage qui va en diminuant par un bout.

ÉCOUFLE, *f. m.* Oiseau de proie, d'autant plus dangereux qu'il ne fait point de bruit en volant. C'est une espece de Milan.

ÉCOUTES, *f. f.* Cordages de Mer, qui forment deux branches, & qui servent à tenir les voiles tendues, pour recevoir le vent.

ÉCOUTEUX, *adj.* Terme de Manége, qui se dit d'un Cheval qui ne

part pas franchement de la main, & qui ne fournissant point ce qu'on lui demande, saute, par exemple, au-lieu d'aller en avant. On appelle aussi *pas écouté*, un pas d'école, un pas raccourci, qui écoute les talons, & qui ne se jette ni sur l'un ni sur l'autre.

ÉCOUTILLE, *s. f.* Ouverture du tillac par laquelle on descend dans l'intérieur d'un vaisseau. Il y a ordinairement quatre *Écoutilles*. On appelle *Écoutillon*, une petite ouverture dans les *Écoutilles* même, qui en est comme un diminutif.

ÉCOUVETTE, *sub. f.* Nom que les Maréchaux & les Serruriers donnent à un goupillon avec lequel ils jettent de l'eau sur le charbon de houille, ce qui resserre tellement les dehors du feu, que toute son action se tourne en dedans sur le fer, qui par-là en rougit plus vîte.

ÉCOUVILLON, *s. mas.* Nom d'un instrument de bois, garni de peau de Mouton & de laine, pour nettoyer l'intérieur des piéces d'Artillerie. Les Boulangers appellent de même le balai qui sert à nettoyer leurs fours. *Écouvillonner*, v. act., se dit dans le même sens.

ECPHONEME, *s. m. gr.* Élévation soudaine de la voix, par des interjections & des expressions imparfaites, qui font l'effet de quelque surprise ou de quelque passion violente.

ECPHRACTIQUES, *s. m. gr.* Médicamens qui ont la vertu d'ouvrir les vaisseaux, & de déboucher les conduits.

ÉCRANCHER, *v. actif.* Terme en usage dans les Manufactures de drap, qui signifie *effacer les faux plis*.

ÉCRENER, *verbe act.* En terme de caractères d'Imprimerie, *écrener une lettre*, c'est évuider le dessous avec un instrument qui se nomme *Écrenoir*. Il n'y a que les lettres longues qui s'*écrennent*, pour placer dessous les *quadratins*, c'est-à-dire, les espaces qui séparent les mots.

ÉCRÊTER, *v. act.*, formé de *Crête*. En termes de Guerre, c'est abattre un mur, un épaulement par le haut, pour chasser ceux qui sont derriere. On *écrête* les pointes des palissades du chemin couvert, avant que de l'attaquer, pour s'en rendre l'accès moins difficile.

ÉCREVISSE, *sub. f.* Poisson testacé de riviere, qui est d'une figure fort difforme. Il ne nage point avec les pieds, quoiqu'il en ait quatre, mais avec sa queue; & comme il s'en sert aussi pour marcher sur terre, il ne peut aller qu'à reculons. On emploie l'*Écrevisse* à quantité d'usages de Médecine. Sa chair est froide & humide; broyée en cataplasme, elle appaise les chaleurs, & l'on prétend que mêlée avec la racine de Gentiane, elle résiste à toutes sortes de venins. Il y a des *Écrevisses de Mer*, qui ne different de celles d'eau douce, que par leur grandeur. On appelle *yeux d'Écrevisse*, de petits corps blancs, durs & ronds, qui se trouvent dans l'estomac des *Écrevisses mâles*, aux mois de Mai, de Juin & de Juillet, & qui s'emploient dans la Médecine. On a remarqué que les *Écrevisses* ont une horreur si grande pour les Porcs, que s'il en passe quelqu'un auprès d'elles, cela suffit pour les faire mourir. Aussi dans le Brandebourg, où la pêche en est abondante, les Voituriers qui les transportent, sont obligés de faire sentinelle la nuit, pour empêcher qu'il ne passe des Porcs sous leur charrette; car s'il s'en glissoit un seul, il ne s'en trouveroit pas une en vie le lendemain.

ÉCRILLE, *s. fém.* Nom d'une sorte de claie, ou de clôture de barre de bois, dont on se sert pour empêcher que le Poisson ne sorte des étangs, par les décharges.

ÉCRITURE, *s. f.* Les hiéroglyphes ou figures symboliques inventées d'abord pour annoncer des Mysteres de Religion, des ordres de Gouvernement, ou des avis de police, donnerent lieu d'imaginer un moyen d'exprimer plus facilement & plus fidélement toutes sortes de pensées, par un petit nombre de caracteres diversement combinés ensemble. On ignore le nom de l'Auteur d'une invention si heureuse. Il est vrai qu'on en fait honneur à *Cadmus*, de qui on a dit:

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

mais *Cadmus* l'avoit appris lui-même des Égyptiens; cet art ingénieux, & tout son mérite consiste à en avoir communiqué l'usage aux Grecs. On

écrivit ou plutôt on grava dans les commencemens l'Écriture sur la pierre, le bois ou le plomb; mais bientôt on laissa ces matieres dures & d'un difficile transport, pour des monumens qu'on grava aussi sur le fer, le marbre, l'ivoire, le bronze & l'airain, & l'Écriture devint plus commode & d'une utilité infinie, quand on eut trouvé le moyen d'écrire sur des matieres plus légeres & moins embarrassantes. On se servit d'abord de feuilles d'arbres, auxquelles on substitua dans la suite, non l'écorce des arbres, mais une peau lisse & souple qui est entre l'écorce & le bois, & qui étant appellée *Liber* par les Latins, nous a fourni l'expression de *Livre*. On écrivit aussi sur des tablettes ou petites planches, enduites d'une couche légere de cire, sur lesquelles on traçoit les caracteres avec le *style* ou *stylet*, qui étoit une sorte de poinçon pointu par un bout pour écrire, & applati de l'autre pour effacer. Enfin on inventa le Papier, qui a pris & retenu son nom de celui de *Papyrus*, espece de joncs ou de roseaux qui croissent dans les marais d'Égypte, & dont on se servoit pour cela; & presque en même tems le parchemin, ainsi appellé (*Pergamenum*) du nom de la Ville de Pergame, où régnoit *Eumene* son inventeur.

Pour la maniere d'écrire, la plus ancienne est de droite à gauche, c'est-à-dire, qu'on commençoit la ligne où nous la finissons. Les Grecs se servirent d'abord des caracteres Égyptiens ou Phéniciens, car ils étoient les mêmes, tels que *Cadmus* les leur avoit apportés; mais insensiblement ils firent des changemens à ces caracteres & à la maniere d'écrire, en mêlant les deux manieres d'écrire, de gauche à droite, & de droite à gauche. On prétend que du tems de *Solon*, ce mélange avoit encore lieu, & voici comme on rapporte que cela se faisoit. On commençoit la premiere ligne de droite à gauche, de sorte quand la ligne étoit finie, on recommençoit au-dessous du dernier mot, & on continuoit de gauche à droite, la ligne au-dessous de laquelle on revenoit de droite à gauche, & ainsi de suite alternativement. Enfin on secoua cette bigarrure, & on n'écrivit plus dans toute l'Europe, comme on le fait aujourd'hui, que de gauche à droite.

Quelques Peuples avoient un usage pour le moins aussi singulier que le mélange des deux manieres, qui étoit d'écrire de haut en bas, & de faire toutes les lignes perpendiculaires.

ÉCRIVAILLERIE, *s. fém.* Vieux mot, qui signifie la passion d'écrire, ou l'abus qu'on fait de la presse, pour publier toutes sortes de mauvais Livres. Il s'emploie encore dans le style familier. *Écrivailler* & *Écrivailleur* se disent dans le même sens.

ÉCROUE, *sub. m.* Terme de Charpentier, qui se dit de l'entaille pour recevoir la vis d'un pressoir ou autre chose semblable. *Écroue* se dit aussi d'un arrêté de la dépense ordinaire qui se fait chez le Roi. Il se dit pareillement du regiftre d'un Geolier de Prison. *Écrouer*, v. actif. Inscrire le nom d'un Prisonnier sur le regiftre du Geolier.

ÉCROUELLE, *s. f. lat.* Mal funeste & contagieux, causé par des humeurs malignes, qui affectent les parties glanduleuses, sur-tout à la gorge. On distingue les *Écrouelles vraies*, d'avec *les fausses* ou *les bâtardes*, qui sont les plus dangereuses.

ÉCROUI, *adject.* Terme de Monnoie, qui se dit de l'or, de l'argent & du cuivre, lorsqu'ayant été battus à froid, ils commencent à faire ressort. Il se dit aussi des piéces de monnoie, qui durcissent trop tôt à la sortie du moulin. *Écrouer*, v. act., & *Écrouissement*, s. m., se disent dans les mêmes sens.

ÉCRUE, *adject.* *Teindre en écrue.* C'est teindre la soie ou la laine avant de la travailler.

ÉCRUES DE BOIS, *sub. f.* Nom qu'on donne à des bois nouvellement crûs sur des terres labourables.

ECSARCOME, *s. mas. gr.* Excrescence de chair ou charnue.

ECTHESE, *s. f.* Terme grec, qui signifie *exposition*. Nom d'une fameuse confession de foi, publiée en 639, par l'Empereur *Héraclius*, pour ne reconnoître qu'une volonté dans J. C.; cette décision étoit favorable aux Monothélites. Cet Édit formellement hérétique, fut condamné à Rome l'année suivante 640, par le Pape *Jean IV*, dans un Concile. L'Empereur sentit sa faute; il écrivit au souverain Pontife: que cet Édit n'étoit point de lui; que le Patriarche *Sergius* l'avoit composé, & l'avoit engagé à le publier

fous son nom; mais qu'il le désavouoit, puisqu'il causoit tant de troubles.

ECTYPE, *sub. f.* Mot tiré du Grec, qui signifie *copie*, *imitation*, *empreinte d'une figure*.

ÉCU, *s. m.* Espece de bouclier, qui se portoit anciennement au bras, lorsqu'on combattoit avec la lance. Le mot françois & le mot latin paroissent venir également du Grec. En termes de Blason, l'*Écu* est le champ qui renferme les piéces des armoiries. Il a changé de forme suivant les tems & les lieux. L'*Écu antique* étoit couché, & sa figure ordinaire étoit triangulaire. L'*Écu en banniere* étoit quarré. En Italie, l'*Écu ovale* est le plus en usage, surtout pour les Ecclésiastiques. En Espagne, il est arrondi par le bas. En Allemagne, il reçoit beaucoup de variétés. Les *Écus* des femmes mariées sont *partis*, ou *accollés*. Ceux des filles sont posés en lozange.

ÉCU, pris pour monnoie, signifie, en général, une piéce d'or ou d'argent, frappée aux armes de quelque Prince, & valant une certaine somme. Il se prend aussi pour la valeur de cette piéce, en petite monnoie, c'est-à-dire, qu'il est terme de compte. On nommoit *Écu-Soleil*, sous *François I*, une espece d'or, qui pesoit deux deniers seize grains, & qui valoit quatre livres cinq sous. L'*Écu-sol* en étoit une autre, sous *Henri II*, & *Charles IX*, du poids de deux deniers quinze grains, & de la valeur de soixante sous. Sous *Henri IV*, elle valoit trois livres cinq sous. L'*Écu d'or* est du regne de *Louis XIII*. Il a valu jusqu'à cent quatorze sous, dans les derniers tems de son cours. Ce qu'on appelle *Écu blanc* est proprement l'*Écu d'argent* de trois livres. L'*Écu d'or destampe* ou *di stampa*, est une monnoie de compte, dont on se sert à Rome, pour tenir les Livres. L'*Écu* de change de l'Empire vaut cinq livres sept sous de France, ainsi que l'*Écu* Romain. L'*Écu* neuf de Turin vaut six livres douze sous de France.

ÉCUAGE, ou SERVICE DE L'ÉCU, *s. m.* C'est le nom d'un ancien droit de la Chevalerie, au service de son état. *Écuage* se disoit aussi du droit qu'un Chevalier avoit de s'exempter du service, à certaines conditions.

ÉCUBIER, *s. m.* Terme de Marine. *Voy.* ÉCOBANS.

ÉCUISSER, *v. act.* Terme de Bucheron, qui se dit des arbres qu'on éclate, en les abattant.

ÉCUME, *s. f.* Mousse qui se forme par l'agitation, ou par la chaleur, sur les corps liquides. Il y a plusieurs sortes d'*Écumes de Mer*, qui servent aux usages de la Médecine, & qui ont des propriétés différentes. L'*Écume d'argent* & l'*Écume de plomb*, qui se trouvent devant les forges & les fourneaux, ont aussi leurs utilités. En termes de Fauconnerie, *Écumer la remise* se dit de l'Oiseau qui passe sur le gibier, sans l'appercevoir & sans s'arrêter.

ÉCUREUIL, *s. mas.* Petit Animal alongé, qui a la queue fort grande & fort grosse, & qui est dans un mouvement presque continuel. On apprivoise les *Écureuils*. La couleur de leur poil est rousse.

ÉCUREUIL VOLANT, *s. mas.* Sorte de quadrupede dont les ailes ne sont que des membranes qui s'étendent & qui sont attachées aux pieds de devant & à ceux de derriere; c'est à l'aide de ces membranes qui présentent à l'air une surface, que cet Animal peut parcourir en l'air plusieurs toises; il ne peut en volant, ni s'élever, ni garder la ligne horizontale, mais il descend obliquement. L'*Écureuil volant* se trouve en Pologne, en Laponie, dans la Virginie, la Nouvelle-Espagne & au Canada : ceux de la Louisiane sont de la grosseur d'une Souris, & s'élancent d'un arbre sur un autre jusqu'à trente pieds de distance : ces Animaux s'apprivoisent, mais il est toujours bon de leur laisser une chaîne légere; car ils ont trop de malice, pour ne pas préférer une liberté pénible aux fers dorés dont on les charge. On donne le nom d'*Écureuil-Suisse* à un petit quadrupede du Canada, qui a un poil rayé de noir & de blanc, qui ressemble à un pourpoint de Suisse, ainsi que les raies en forme de cercles qui sont aux cuisses, & qui imitent la culotte de cette nation.

ÉCUSSON, *sub. m.* Terme de Blason, qui se dit proprement d'un petit Écu dont un grand est chargé. En termes de Jardinage, c'est une espece d'ente, qui se fait par un morceau coupé au long de la pelure d'un arbre de l'année, qu'on greffe & qu'on lie avec de la filasse. On dit, dans ce sens, *Écussonner un arbre*. En termes

de Médecine, les *Écussons* sont des emplâtres stomachiques, ou des sachets remplis de poudres & des remedes qui s'appliquent sur l'estomac. Les Serruriers appellent *Écussons*, de petites plaques de fer qu'on met sur les serrures, pour le passage de la clef; & toutes sortes de platines, qui servent à l'ornement.

ÉCUYER, *s. m.* En Latin *Scutifer;* parce que l'*Écuyer* avoit pour arme défensive un Bouclier ou Écu. Titre de Dignité, qui suivoit autrefois celui de Chevalier, & qui étoit un degré pour y parvenir. L'emploi des *Écuyers* consistoit à porter l'Épée & l'Écu, devant les Chevaliers. Aujourd'hui ce titre marque seulement la qualité de Gentilhomme. On l'emploie néanmoins dans quantité d'autres sens, mais avec quelque autre mot qui en détermine l'application. *Grand-Écuyer de France* est le titre d'une des premieres Charges de la Couronne, qui consiste dans le Gouvernement de tout ce qui appartient aux écuries du Roi. Le *Grand-Écuyer* s'appelle, par excellence, *Monsieur le Grand.* Le *premier Écuyer* est celui qui est le premier en autorité, après *M. le Grand*, & qui commande la petite écurie. Il a, sous lui, des *Écuyers* de Quartiers. Le *Grand-Écuyer tranchant* est un Officier de table, qui sert le Roi, aux grandes Cérémonies. Il fait les mêmes fonctions que l'*Écuyer tranchant*, qui est un Gentilhomme servant, dont l'office consiste à changer l'assiette & la serviette du Roi, à chaque service; & à couper les viandes si le Roi ne prend cette peine lui-même. L'*Écuyer de bouche* est un Officier qui range les plats sur la table de l'office, avant qu'on les serve, & qui présente deux essais au Maître-d'Hôtel. L'*Écuyer Cavalcadour*, chez le Roi, & les Princes, est celui qui commande l'écurie des Chevaux qui servent à la personne du maître. Les *Écuyers de main* sont, chez les Princesses & les Dames d'un haut rang, ceux qui leur donnent la main, pour les aider à marcher. On appelle aussi *Écuyer*, le Maître d'une Académie, où les jeunes gens apprennent à monter à Cheval. Enfin, l'on donne le nom d'*Écuyer* au Chef de cuisine, chez les personnes d'une haute distinction. En termes de Chasse, un jeune Cerf qui en suit un vieux, se nomme *Écuyer.* En termes de Vigneron, un faux bourgeon, qui croît au pied d'un cep de Vigne, est un *Écuyer.*

ÉDACITÉ, *sub. f.* Mot formé du Latin, & adopté par les Physiciens pour signifier que le tems ronge ou consume toutes choses.

EDDA, *s. f.* Célebre Recueil de la *Mythologie* des Peuples du Nord, dont chaque Chapitre est un petit Poëme, qui roule sur les *Prédictions*, la *Magie*, & les *Géans.* On fait remonter cette compilation jusqu'à l'onzieme siecle. Mais elle est remplie d'anachronismes.

ÉDEN, *s. m. hébr.* Nom que l'Écriture donne au *Paradis terrestre*, c'est-à-dire, au lieu délicieux dont Dieu fit la demeure du premier homme dans l'état d'innocence.

ÉDICTAL, *adject.* Mot formé du Latin, & qui se dit de ce qui appartient aux Édits, Ordonnances, ou Déclarations.

ÉDIFIER, *v. act.* Ce mot, tiré du verbe Latin, qui signifie *bâtir une maison*, a la même signification en François; mais il se prend aussi, dans un sens figuré, pour *inspirer de la piété, par les discours & les exemples;* & contribuer ainsi au salut d'autrui. Il est opposé, dans ce sens, à *scandaliser*, comme *édification* l'est à *scandale.*

ÉDILE, *s. m. lat.* Titre d'Office, dans l'ancienne Rome. Les *Ediles* avoient soin des Édifices & des Places publiques, des Jeux, des Temples, &c. Ils étoient quatre; deux tirés anciennement d'entre le peuple, & deux ensuite qui se tiroient des familles Patriciennes, & qu'on appelloit *Curules.*

ÉDITION, *s. fém.* Terme de Librairie, formé du même mot Latin qu'*Édit*, & qui signifie *la publication d'un Livre*, comme *Édit* signifie *une Ordonnance publique au nom du Roi.* L'*Éditeur d'un Livre* est celui qui le fait imprimer, & qui sert ainsi à sa publication.

ÉDOLIO, *s. m.* Espece de Coucou du Cap de Bonne-Espérance: son nom est aussi une imitation harmonieuse de son cri; car dans un tems serein, on l'entend articuler distinctement *Édolio*: les Hottentots dont les glapissemens sont bien moins articulés, vont à la chasse de cet Oiseau, & trouvent du goût à sa chair.

ÉDREDON, *sub. m.* Quelques-uns écrivent *Éderdon*, & même *Égledon*, C'est le nom d'un duvet de certains Oiseaux du Nord, qui sert à faire des couvertures de lit, ou des couvre-pieds.

ÉDULCORATION, *s. f.* Terme de Chymie, tiré du Latin. C'est l'action d'adoucir quelque chose, en ôtant les sels par de fréquentes lotions. *Édulcorer*, v. act., se dit dans le même sens.

ÉDUQUER, *v. act.* Terme nouveau, qui signifie *donner de l'éducation*.

ÉFAUFILER, *v. actif.* Terme du Marchand, qui signifie *tirer, avec la main, les fils de soie du bout d'un ruban.*

EFFARÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'un Cheval levé sur ses pieds. Il est passé en usage dans cette expression, l'*air effaré*, pour signifier un air de trouble, de distraction, dans les yeux & dans le visage.

EFFECTIF, *adject. lat.* On distingue, en Théologie, l'*amour effectif*, c'est-à-dire, qui fait pratiquer la Loi; & l'*amour affectif*, qui ne produit que des sentimens.

EFFÉMINÉ, *adj.* Ce qui se sent de la mollesse, & de toutes les foiblesses, qu'on attribue aux femmes. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

EFFERVESCENCE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie un *commencement de chaleur progressif*, avec bouillonnement, qui se fait par l'action du feu, ou par la fermentation des acides & des alkalis. L'*effervescence* peut devenir très-violente.

EFFET DE LA MAIN, *sub. mas.* Terme de Manége, qui se dit pour *aides*, ou *mouvemens de la main*, lorsqu'on se sert de la bride pour conduire un Cheval.

EFFICACE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *ce qui produit réellement l'effet pour lequel il est employé.* En termes de Théologie, on appelle *grace efficace par elle-même*, celle qui produit infailliblement l'action; & ceux qui l'admettent ont de l'embarras à l'accorder avec la liberté. *Efficace* se prend aussi comme substantif, pour *efficacité*.

EFFICIENTE, *adj. lat.* Terme de Philosophie. On appelle *Cause efficiente*, celle qui est capable de produire, & qui produit effectivement une chose. *Dieu seul est la véritable Cause efficiente de tout ce qui existe.*

EFFIGIE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Image*, *représentation de quelque chose.*

EFFILÉ, *adj.* On appelle *effilé*, un linge bordé de franges de fil, qui se porte dans le deuil. *Être en effilé*, c'est porter de ce linge. En termes de Chasse & de Manége, on appelle *Chien effilé*, un Chien qui s'est trop emporté dans la course; & *Cheval effilé*, un Cheval d'une encolure fine & déliée.

EFFLANQUÉ, *adj. Abattu*, *atténué*, par des exercices violens, ou par le jeûne. Un *Cheval efflanqué*; c'est-à-dire, *Maigre* & *fatigué*. On appelle *rage efflanquée*, un mal qui attaque les vieux Chiens de chasse, & dans lequel leurs *flancs* se resserrent & leur battent, de foiblesse & d'épuisement.

EFFLEURER, *v. actif.* Terme en usage parmi les Pelletiers, c'est retrancher les restes des fibres charnues, & tout ce qui peut causer ou une tumeur, ou une inégalité.

EFFLUVIUM, *sub. m.* Terme de Physique. Mot purement latin, qui s'emploie pour signifier l'évaporation des corpuscules odorifiques d'un corps, & celle des petites parties qui s'exhalent sans cesse par les pores.

EFFLUXION, *s. f. lat.* Terme de Médecine, qui se dit particuliérement de l'écoulement des matieres d'une fausse-couche, dans les trois premiers mois après la conception. S'il y a plus de trois mois, cet accident se nomme *avortement*.

EFFORER, *v. act.* Terme de Pelleterie. C'est mettre les peaux à l'air sur des perches.

EFFORT, *s. m.* Outre sa signification commune, ce mot se prend, en termes de Manége, pour le mal qu'un Cheval se fait à l'épaule ou à la hanche, par quelque effort extraordinaire qui a relâché les muscles, ou donné trop d'extension aux nerfs. Ainsi, l'on dit qu'*un Cheval a un effort de hanche*, ou *d'épaule*.

EFFRACTION, *s. f. lat.* Terme de Palais, qui se dit pour *Fracture*, *brisement*, *violence*. Vol avec *effraction*.

EFFRAYÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit d'un Cheval, lorsqu'il est représenté dans une situation rampante.

EFFRÉNÉ, *adj. lat.*, qui signifie

sans frein, c'est-à-dire, *déréglé à l'excès, incapable d'être arrêté par aucune Loi. Une jeunesse effrénée.* En termes de Blason, *effréné* se dit d'un Cheval qui n'a ni bride, ni selle, & qui se nomme autrement *Gai.*

EFFUMER, *v. act.* Terme de Peinture. *Effumer une figure*, c'est la peindre légérement.

ÉFOURCEAU, *s. m.* Nom d'une Machine qui sert à conduire de pesans fardeaux, tels que des troncs d'arbres, de grosses poutres, &c. Ses principales parties sont un limon, deux roues & un essieu commun, mais d'une force extraordinaire.

ÉGAGROPILE ou AGROPILE, *s. f.* Pierre ronde, qui se forme dans l'estomac des Vaches, des Bœufs, & même des Veaux, & qui est une espece de Bézoar. On la trouve aussi dans les Chamois.

ÉGAIL, *sub. m.* Terme de Chasseur, qui signifie *la rosée du matin*, sur-tout pour les Bois. On dit d'un Chien, qu'*il en veut bien dans l'Égail.*

ÉGALÉ, *adj.* En termes de Fauconnerie, un *Oiseau égalé* est celui qui a, sur le dos, des taches blanches qui se nomment *égalures.*

ÉGALITÉ, *s. f.* En termes d'Algebre, on appelle *égalité*, la comparaison de deux grandeurs égales en effet & en lettres. On passe de l'*équation* à l'*égalité*, par le changement d'une lettre inconnue en une autre lettre, qui rend égaux les membres de l'équation.

ÉGARD, *s. m.* Nom qu'on donne, dans l'Ordre de Malte, à un Tribunal, formé par commission, pour terminer les Procès entre les Chevaliers.

ÉGAROTÉ, *adj.* Terme de Manége, qui se dit d'un Cheval blessé au garot ; blessure difficile à guérir.

ÉGIDE, *sub. f. Lat.* Les Savans ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut précisémement entendre par *l'Égide*, qu'on trouve si souvent dans les anciens Auteurs, & sur-tout dans les Poëtes. La question paroît décidée par une antique dont *M. l'Abbé Winckelmann* a donné la description avec celle de quantité d'autres. Cette antique est une *pâte de Verre* où l'on voit *Jupiter* debout avec l'Aigle à ses pieds, la foudre dans sa main droite, & son bras gauche entouré de *l'Égide*, c'est-à-dire, de la peau, de la Chevre *Amalthée.* La forme de l'Égide, *dit cet Auteur*, de la maniere que *Jupiter* la tient, est conforme à l'étymologie du nom & à l'origine de cet attribut. *Hérodote* prétend que l'*Égide* vient de la Lybie, où les Peuples se revêtoient de peaux de Chevres, & que les courroies avec lesquelles ils lioient ces peaux autour du corps, avoient donné lieu à l'idée de les transformer en serpens.

ÉGLANTIER, *subst. f.* Arbrisseau épineux qui porte une sorte de Roses sauvages, & dont le fruit s'appellent *Gratecul.* Ce fruit & les Roses sont un spécifique pour les dyssenteries, les flux de ventre & le crachement de sang. Les feuilles mâchées guérissent les ulceres de la bouche. La fleur de l'*Églantier* se nomme *Églantine.*

ÉGLEDON. *V.* ÉDREDON.

ÉGLEGME, *s. m.* Mot grec, qui signifie *lécher*, dans son origine. C'est un médicament pour le poumon, & la trachée artere, qui se prend effectivement *en le léchant.*

ÉGLISE, *s. f.* Nom d'une espece de girouette de fer blanc, qui se met sur les cheminées, pour empêcher la fumée.

ÉGLOGUE, *sub. fém.* Ouvrage de Poësie pastorale où l'on introduit des Bergers qui conversent ensemble. *Idylle* & *Églogue* sont deux mots grecs, qui ont la même signification ; mais l'usage fait nommer *Églogues*, les piéces où l'on introduit des Bergers, pour Interlocuteurs ; au-lieu qu'on appelle simplement *Idylles*, les piéces du genre pastoral, où l'on n'introduit point de Bergers. On donne aussi le nom d'*Églogue* à un Recueil de piéces choisies.

EGO. Mot latin qui signifie *moi*, & dont on a formé d'autres mots. On nomme *Égomets*, certains Métaphysiciens outrés, qui croyent que nous ne pouvons prouver, par la raison, l'existence de rien hors de nous.

ÉGOGER, *v. act.* Terme de Tanneur. *Égoger une peau de veau*, c'est ôter ses extrémités superflues, du côté de la queue & des oreilles.

ÉGOHINE, *s. f.* Nom d'une scie à main, qui sert aux Artisans de plusieurs professions.

ÉGOÏSTE, *subst. m.* Celui qui occupe le public de soi-même sans né-

affecté, sans utilité, sans aucun but honnête & raisonnable. Louer, par exemple, de plein gré, sans propos ni aucune circonstance provocante, ses propres ouvrages, c'est un *Égoïsme*; parce qu'il n'y a qu'un amour désordonné de soi-même, une vanité inquiete & importune qui puisse produire une apologie stérile & déplacée. *Égoïser*, v. act. se dit dans le même sens.

ÉGOUTTER, *verbe actif.* Outre sa signification commune, en termes de Pelleterie, c'est brasser la peau, c'est-à-dire, la tourner & retourner dans une cuve à force de bras, ou en la foulant avec des pilons.

ÉGRATIGNÉ, *adj.* En termes de Peinture, on appelle *Dessin égratigné*, ce que les Italiens nomment *Sgraffito.* C'est une maniere particuliere de peindre de blanc & de noir.

ÉGRILLARD, *s. m.* Terme ancien & familier, qui se dit d'une personne qui entend bien ses intérêts.

ÉGRILLOIR, *subst. m.* Nom d'une grille de pieux, qu'on fiche sur le bord de l'eau, pour y contenir le poisson.

ÉGRISER, *v. actif.* Terme de Lapidaire. C'est ôter, d'un diamant, les parties les plus brutes, avant que de le tailler; ce qui se fait en le frottant contre un autre diamant brut. Le vaisseau où tombe la poudre qui en sort, & qui sert ensuite à les polir, se nomme *Égrisoir.*

ÉGUILLE ou AIGUILLE A BERGER, *s. f.* Plante, qui se nomme autrement *Peigne de Vénus*, & dont le fruit ressemble à une grosse aiguille.

ÉGYPTIENS. *Voy.* Bohémiens.

ÉHOUPER, *v. act.* Terme d'Eaux & Forêts, *Éhouper un arbre*, c'est en ôter les cimes & les houpes.

ÉJACULATION, *subst. f. latin.* Terme de la Vie dévote. On donne ce nom à certaines prieres courtes & ferventes, qui se prononcent à quelque occasion passagere, comme si elles se jettoient vers le Ciel. On dit, dans le même sens, *Oraison éjaculatoire.*

ÉJAMBER, *verbe act.* Terme dont on se sert particuliérement à la Martinique, qui signifie *ôter la côte du tabac.*

EICOSAÈDRE, *s. mas.* Terme de Géométrie, formé du Grec, qui signifie un corps à vingt faces égales, composées de vingt triangles équilatéraux.

EIME ou EIMER. *Voy.* Æm.

EINSPANIER, *sub. m.* Nom que l'on donne aux Archers de la Cour de Vienne.

ÉLABORATION, *s. f. lat. Travail, action de travailler.* Les Médecins appellent *élaboration du chyle*, sa formation, par le travail des sels de l'estomac.

ÉLAGUER, *v. act.* Terme de Jardinage, qui signifie *retrancher d'un arbre*, ou *d'une palissade, les branches inutiles.*

ÉLAISER, *v. act.* Terme de Monnoie, qui se dit de la septieme façon qu'on donne aux monnoies qui se fabriquent au marteau. Elle consiste à redresser la piéce du chauffage, avec le flattoir.

ÉLAN, *s. m.* Nom d'un Animal à quatre pieds, qui se trouve particuliérement dans les Pays froids, & qui est de la grandeur d'un Cheval moyen. Sa couleur est un jaune foncé, mêlé de gris cendré. Le mâle a deux cornes fort larges, & la femelle n'en a point. On attribue à la corne de l'*Élan*, sur-tout à celle du pied droit de derriere, une vertu spécifique contre l'épilepsie. Un célebre Naturaliste a remarqué qu'autrefois il y avoit en France des *Élans* : ce trait d'histoire ne doit pas étonner ceux qui connoissent combien le climat que nous habitons est devenu tempéré depuis quelques siécles : une Lettre de l'Empereur *Julien* nous fait juger que de son tems le froid étoit aussi excessif à Paris, qu'il l'est aujourd'hui au centre du Canada : nous devons la douceur de l'air que nous respirons à la destruction presqu'entiere des forêts, à l'abaissement successif des montagnes, à la diminution des eaux, & à l'industrie des hommes.

ÉLANCÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit du Cerf couvert. En termes de Marine, on appelle *élancement*, ou *queste*, la longueur d'un vaisseau, qui surpasse celle de la quille.

ÉLAPHEBOLION, *subst. m.* Nom d'un mois Athénien, ainsi appellé des Fêtes *Élaphébolies*, qu'on célébroit en l'honneur de *Diane*, à qui on offroit un gâteau fait en forme de Cerf. En Grec ἔλαφος signifie *Cerf*, d'où vient *Élaphebolos*, c'est-à-dire, qui

tue des Cerfs, furnom de *Diane*, Déesse des Chasseurs.

ÉLAPHOBOSCUM, *sub. masc. gr.* Plante, connue des Anciens, dont la racine est bonne à manger, & dont on prétend que les Cerfs & les Biches paissent la graine, & les feuilles, suivant l'origine grecque du nom, pour se guérir de leurs maladies, sur-tout de la piquure des Serpens. Ses feuilles sont longues, déchiquetées, & larges de deux doigts.

ÉLARGIR, *v. actif.* En termes de Manége, *élargir un Cheval*, c'est lui faire embrasser, dans ses exercices, plus de terrain, qu'il n'en occupoit. En termes de Mer, *s'élargir*, ou *prendre le large*, c'est s'éloigner d'un autre vaisseau, ou de la terre.

ÉLASTIQUE, *adj.* Terme tiré du Grec, qui signifie ce qui fait ressort, en poussant contre quelque chose qui le contraint. *Élasticité*, s. f., signifie cette vertu naturelle de certains corps, par la disposition de leurs parties.

ÉLATERE, *s. m. gr.* Suc purgatif, qui se tire des Concombres sauvages. Il est fort amer, & se donnoit autrefois aux enfans.

ÉLATINE, *s. f. gr.* Plante, qui est une espece de Linaire, dont les feuilles sont rondes, velues, rudes, & quelquefois découpées. Elle croît parmi les Bleds, & dans les terres labourées. On prétend que son suc, avalé en décoction, arrête la dyssenterie.

ÉLAVÉ, *adj.*, formé de *laver*, qui signifie *blanchâtre*, *blafard*, *mollasse*. Il se dit de la couleur du poil des Animaux. Dans les Chiens de chasse, le poil *élavé* est une marque de foiblesse.

ELCESAITES, *sub. m.* Hérétiques Idolâtres du troisieme siecle, qui adoroient l'eau & pratiquoient la Magie. Ils reconnoissoient deux *Christs*, l'un au Ciel & l'autre en Terre, & prétendoient qu'on les pouvoit renier de bouche, pourvu qu'on leur fût attaché de cœur; ils s'appelloient aussi *Samséens*.

ÉLECTEUR, *sub. m. lat.* Titre de Dignité, en Allemagne. Les *Électeurs* sont des Princes Souverains auxquels appartient le droit d'élire l'Empereur. Leur nombre, après avoir été incertain jusqu'à *Frédéric II*, fut borné à sept, trois Ecclésiastiques & quatre Séculiers. En 1648, on créa un huitieme Électorat en faveur de *Charles-Louis*, fils de *Frédéric V*, Comte Palatin, à condition que si la branche *Guillelmine*, qui est celle de Baviere, venoit à manquer, il n'y auroit plus de huitieme *Électeur*. En 1698, le Duc de *Hanover* fut créé neuvieme *Électeur*. Ce n'est que depuis 1717, que les Rois de France traitent les Électeurs de *Frere*.

ÉLECTION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *choix;* & c'est dans ce sens, qu'on dit, en termes de Palais, *faire élection de domicile*, pour *choisir un lieu* où l'on est supposé *demeurer*. Mais *Élection* est d'ailleurs le nom des Tribunaux, où l'on juge en premiere instance de tout ce qui a rapport aux tailles, aux aides & aux gabelles. Les Juges se nomment *Élus*, parce que dans l'origine de cet établissement, on les choisissoit pour imposer les tailles.

ÉLECTRE, *sub. m. gr.* Nom d'une sorte d'or, qui, selon *Pline-le-Naturaliste*, contient quatre parties d'or sur un cinquieme d'argent; c'est ce qui lui donne une couleur un peu pâle.

ÉLECTRICITÉ, *sub. f.* Mot formé du substantif grec, qui signifie *ambre*, pour exprimer une propriété que certains corps ont, comme l'ambre, d'attirer à eux d'autres corps. L'*Électricité* ne differe du *Magnétisme*, qu'en ce que le magnétisme convient particuliérement à la propriété de l'aimant, par rapport au fer & aux pôles. Un *corps électrique* est celui qui a cette vertu. A l'occasion des découvertes modernes, on a fait le verbe *électriser*, qui signifie communiquer une vertu *électrique*.

ÉLECTROMETRE, *subst. m.* Mot grec composé. Nom d'un instrument de Physique, avec lequel on mesure la force électrique d'un corps avec un autre.

ÉLECTUAIRE, *sub. m. lat.* Nom qu'on donne à certains médicamens, parce qu'on apporte beaucoup de soin à choisir les ingrédiens dont ils sont composés. On en distingue deux sortes, de mous & de solides. Les *Électuaires* sont *purgatifs*, ou *corroboratifs*, ou *altératifs*. Chaque *Électuaire* est distingué par un nom propre.

ÉLEF-D'EAU. Terme de Marine, qui signifie, sur Mer, ce qui s'appelle *flux*, sur terre. On nomme le flux, en Mer, *Élef-d'eau*, & le reflux

Eau-morte. Marée, comprend l'un & l'autre, c'est-à-dire, *flux* & *reflux*.

ÉLÉGIE, *sub. fém. gr.* Ouvrage de Poésie, dans le genre triste, ou tendre, qui se fait ordinairement pour déplorer quelque perte, ou quelque autre sujet de tristesse. *Élégiaque*, adject., signifie, ce qui appartient à l'*Élégie*. Entre les vers latins, on appelle *Élégiaques*, ceux qui sont composés alternativement d'un hexametre & d'un pentametre, parce que les vers de cette sorte sont comme consacrés à l'*Élégie*: par l'exemple d'Ovide, *Élégiographe* signifie Auteur d'*Élégies*, celui qui en compose.

ÉLÉGIR, *v. act.* Terme d'Art. C'est pousser, à la main, un panneau, ou une moulure, dans une piéce de bois.

ÉLÉMENT, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie les premiers principes d'une chose, les ingrédiens dont elle est composée, & auxquels elle peut être réduite. On appelle l'*air*, l'*eau*, la *terre* & le *feu*, les quatre *Élémens* de la nature. En Chymie, on divise les *Élémens* des corps, en *terre*, qui s'appelle *tête morte*, ou *caput mortuum*; en *eau*, qui s'appelle *phlegme*; en *sel*, en *soufre*, & en *mercure*. On dit aussi les *Élémens d'une Science*, *d'un Art*, ou *d'une Langue*, pour signifier leurs premiers principes. *Élémentaire* est ce qui appartient aux *Élémens*. Les Protestans appellent *Élémens*, les matieres qui se consacrent dans l'Eucharistie.

ÉLEMI, *s. m.* Résine, ou gomme, transparente & blanchâtre, avec un mélange de jaune, qui la fait ressembler à la cire. Soit gomme, ou résine, l'*Élemi* sort de l'Olivier. *Voy.* ÉLAEOMELI, dont *Élemi* paroît une corruption.

ÉLENCHTIQUE, *adj. gr.* Terme de Théologie, qui signifie ce qui tombe en dispute, en controverse. On distingue la Théologie en *naturelle* & *révélée*; en *spéculative* & *pratique*; en *positive* & *élenchtique*, ou de controverse, qui s'appelle plus ordinairement *Théologie Scholastique*.

ÉLENCHUS, *sub. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie le sujet d'un discours, ou d'un traité. On en a fait en Logique, le nom d'un sophisme, ou d'un mauvais raisonnement, qui suppose l'ignorance du sujet dont il est question, & qu'on appelle *ignoratio elenchi*.

ÉLÆOMELI, *s. m. gr.* Nom que les Droguistes donnent à une sorte de Manne, qu'on recueille sur les Oliviers, & qui n'est que le suc essentiel de cette Plante, épaissi sur les feuilles & les branches. Il y a une *Élæomeli* du Levant. C'est une huile douce, épaisse, & purgative, qui coule du tronc d'un arbre.

ÉLÉPHANT, *sub. m. gr.* Le plus grand & le plus gros de tous les animaux à quatre pieds. Il est extrêmement robuste, docile, rusé, fidele, & si industrieux, qu'on lui attribue mille choses qui paroissent surpasser la capacité d'un simple animal. Il a la tête grosse & le cou court. Son nez est une longue trompe creuse, dont il se sert comme d'une main, & dont les coups sont terribles. Deux grandes dents courbes, qui sortent du côté de la mâchoire d'en-haut, sont ce qu'on appelle l'*Ivoire*. On a cru faussement que l'*Éléphant* ne pouvoit pas plier les genoux. Il vit d'herbe & de feuilles d'arbres. L'*Éléphant* blanc est dans une haute estime aux Indes Orientales. Outre l'*Éléphant* de terre, il y a aussi l'*Éléphant de mer*, que l'on appelle ainsi, non pas pour la grosseur du corps, puisque celui-ci n'a pas plus d'un palme de longueur, mais uniquement parce qu'il a une trompe comme l'*Éléphant* terrestre. On dit que ce poisson est un manger très-délicat. On nomme *Ordre de l'Éléphant*, un Ordre Militaire de Danemarck, institué en 1478, par *Christiern I*, dont la marque est un *Éléphant* d'or, émaillé de blanc, que les Chevaliers portent suspendu au collier de l'Ordre.

ÉLÉPHANTIASE, *s. f. gr.* Nom d'une espece de lepre, qui fait enfler excessivement les bras & les jambes, & qui tire son nom de ce qu'elle rend la peau semblable au cuir de l'Éléphant.

ÉLÉPHANTINS, *adj.* On appelloit *Livres Éléphantins*, dans l'ancienne Rome, certains *Livres d'ivoire*, où les Transactions du Sénat, telles que *les Édits*, *les Décrets*, &c., étoient conservés.

ÉLÉVATION, *sub. f.* En terme d'Architecture, c'est la représentation, ou l'image de la façade d'un bâtiment, qu'on appelle autrement *Orthographie*. En termes de Perspective, c'est la représentation d'un bâtiment,

dont les parties reculées paroissent en racourci. En Astronomie, l'*élévation du Pôle*, dans un lieu, est sa hauteur au-dessus de l'horizon. Elle est toujours égale à la latitude du même lieu. On dit aussi l'*élévation d'une étoile*, l'*élévation de l'Équateur*. L'*angle d'élévation*, dans les Méchaniques, est l'angle qu'une ligne de direction fait avec l'horizon.

ÉLÉVATOIRE, *sub. m. lat* Nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à élever les os, sur-tout ceux des fractures de la tête. Il y a différentes sortes d'*Élévatoires*.

ÉLEUSINE, *s. f. gr.* Surnom que les Poëtes donnent à *Cérès*.

ÉLEUSINIES, *s. f.* Nom de certaines Fêtes Grecques, les plus solemnelles de toutes, qu'on célébroit en quelques endroits tous les quatre ans; mais plus communément de cinq ans en cinq ans. Les plus célebres étoient celles d'*Éleusine*, Bourg de l'Attique. Ces Fêtes, qui duroient neuf jours, étoient nommées par excellence, *les Mysteres*. Il n'étoit permis à personne de se dispenser d'y prendre part. Il y alloit de la vie de négliger de le faire, & encore plus de marquer quelque mépris pour ces mysteres superstitieux.

ÉLEUTHER, *adj. gr.* Qui signifie *libre*; on donne cette épithete aux Villes Impériales ou Anséatiques.

ÉLEUTHÉRIE, *subst. f. gr.* Ancienne Déesse de la Liberté. *Éleuthéropole*, *Éleuthérophile*, sont des noms factices, qui se mettent quelquefois à la tête des Livres, où l'Auteur fait profession d'écrire librement. Le premier signifie, *Ville de la liberté*, & le second, *amateur de la liberté*.

ÉLEUTHERIES, *s. f.* Nom de certaines Fêtes Grecques qui se célébroient en l'honneur de *Jupiter Libérateur*.

ÉLIGIBLE, *adj. lat.*, qui signifie *qui peut être élu*, qui a les qualités requises pour une Dignité, lorsqu'elle se confere par *élection*. Il ne s'emploie guere que dans ce sens.

ÉLINGUE, *sub. f.* Terme de Marine. C'est le nom d'un cordage, dont les deux bouts se terminent par un nœud coulant, & qui sert au transport des fardeaux. L'*Élingue à patte* a deux pattes de fer, au lieu des nœuds coulans. *Élinguet*, est le nom d'une piéce de bois, qui sert à arrêter le cabestan, sur un vaisseau.

ÉLIMER, *v. act.* Terme de Fauconnerie, qui signifie *purger un Oiseau*, après la mue. On dit vulgairement du *linge élimé*, pour *vieux*, *usé*. Dans ce sens, *élimer* paroît formé de *lime*.

ÉLISION, *sub. f. lat.* Terme de Grammaire. C'est le retranchement d'une voyelle, dans la prononciation, ou dans l'orthographe d'un mot. La Poésie a ses *élisions*, qui sont nécessaires pour la mesure.

ÉLIXATION, *subst. f.* Terme de Pharmacie, tiré du Latin. C'est la préparation d'un médicament qu'on fait doucement bouillir dans quelque liquide, pour en reprimer quelque mauvaise qualité. Quelques-uns disent, & peut-être mieux, *Élixiviation*.

ÉLIXIR, *s. m.* Terme de Chymie, tiré de l'Arabe, qui signifie les parties les plus subtiles d'un corps, l'extrait de son essence. On fait différentes sortes d'*Élixirs*, par les opérations chymiques.

ELLÉBORE, *subst. m. gr.* Plante, dont on distingue deux especes; *la blanche* & *la noire*. Elle croît dans les montagnes & dans les terreins rudes. L'*Ellébore* purge la mélancolie, mais il cause des convulsions, qui en rendent l'usage dangereux. Ceux qui le cueillent, ou qui l'arrachent, se précautionnent contre le mauvais effet de ses vapeurs, en avalant du vin & des choses fortes. Les Anciens croyoient qu'il guérissoit la folie; ce qui avoit mis *Anticyre* en réputation, parce qu'il y en croissoit beaucoup.

ELLÉBORINE, *s. f.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'*Ellébore*. On appelle *Elléborinés*, les remedes où l'on fait entrer de l'*Ellébore*.

ELLIPSE, *s. f. gr.* Une des sections du cône, qui s'appelle vulgairement *ovale*. C'est aussi le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans la suppression de quelque chose qu'on fait sous-entendre. *Elliptique*, adj., est ce qui appartient à l'*Ellipse*.

ELME, (FEU SAINT-ELME) *s. m.* C'est le nom qu'on donne aujourd'hui à certains feux, qui s'attachent quelquefois, sur Mer, aux manœuvres & aux mâts d'un vaisseau, ou qui voltigent sur la surface des flots. Ils viennent d'une exhalaison subtile qui s'enflamme par la chaleur de l'air. On les voit paroître ordinairement après une

une grosse tempête. C'est ce que les Anciens nommoient *Castor* & *Pollux*, du nom de deux Héros de la Fable.

ÉLOCUTION, *s. f. gr.* Mot tiré du Latin, qui signifie la maniere de prononcer un discours. L'*élocution* fait une des principales parties de l'éloquence.

ÉLOGE, *s. m. gr.* Portrait avantageux qu'on fait d'une personne, louanges qu'on donne à ses bonnes actions, ou à ses bonnes qualités. On appelle *Éloge*, ou *Oraison funebre*, un discours public qui se fait à l'honneur de quelqu'un, après sa mort. Quand un Censeur Romain notoit quelque Citoyen, il étoit obligé d'en spécifier le motif, & c'est ce qu'on appelloit l'*Éloge*. (*Elogium* ou *Subscriptio censoria*.)

ÉLOGISTE *s. m.* Celui qui compose ou fait l'éloge de quelqu'un. *Éloger*, v. act. Quelques Auteurs commencent à se servir de ce terme.

ÉLONGATION, *subst. f.* Terme Astronomique, tiré du Latin. L'*Élongation* de deux Planetes est la différence qui se trouve entre leur mouvement; d'où il s'ensuit qu'il y a autant d'*élongation*, que de mouvement différent.

ÉLOQUENCE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *le don naturel*, ou *l'art acquis de parler juste & agréablement*.

ÉLU, *sub. m.* Nom qu'on donnoit, dans les premiers siécles de l'Église, aux Cathécumenes bien instruits, qui étoient *élus*, c'est-à-dire, choisis pour le Baptême. Le titre d'*Élu* est célebre dans le *Manichéisme*, & se donnoit à ceux qui étoient comme Dépositaires de tous les secrets de la Secte. Aujourd'hui, c'est un titre d'Office, dans les Tribunaux qui se nomment *Élection*. On nomme *Élus du Conseil*, dans la Bourse de Bordeaux, ce qu'on appelle, dans celle de Toulouse, *Conseillers de la Retenue*, & à Paris, *Conseillers des Juges-Consuls*.

ÉLU ou ÉLUL. Nom d'un des mois chez les Hébreux, le sixieme de l'année sacrée, & le dernier de la civile. C'étoit là Lune d'Août.

ÉLUCIDATION, *sub. f. lat.*, qui signifie *Éclaircissement*, & qui ne s'emploie qu'en matiere de science.

ÉLUCUBRATION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui s'emploie quelquefois pour signifier *un ouvrage composé de nuit, à la lumiere d'une chandelle, ou d'une lampe*.

ÉLUDER, *v. act.* Mot tiré du Latin, qui signifie *éviter avec adresse*. *Éluder une difficulté*, c'est éviter adroitement d'y répondre.

ÉLUDORIQUE, *sub. f.* Nom que l'on donne à une sorte de peinture, qui se fait sous l'eau avec des couleurs détrempées à l'huile. Cette invention est due au Sieur *Vincent de Montpetit*.

ELXAÏTES, *s. m. pl.* Nom d'une Secte de Fanatiques, qui eurent pour Chef un certain *Elxaï*, Juif, qui vivoit sous l'Empire de *Trajan*. Ils étoient moitié Juifs & moitié Chrétiens. Ils n'adoroient qu'un seul Dieu; ils s'imaginoient l'honorer beaucoup en se baignant plusieurs fois par jour. Ils reconnoissoient un Christ, un Messie, qu'ils appelloient le *Grand-Roi*. On ne sait s'ils croyoient que *Jesus* fût le *Messie*, ou s'ils en admettoient un autre, qui n'étoit pas encore venu.

ÉLYSÉES, *adject. gr. Champs Élysées*. Nom que les Anciens donnoient au lieu dans lequel les ames des Héros & des personnes vertueuses devoient être récompensées après la mort.

ÉMACIATION, *s. m.* Terme formé du Latin, qui signifie *Amaigrissement*. Les Médecins donnent ce nom au dépérissement considérable des parties charnues: cet état est ordinairement la suite des maladies aiguës.

ÉMAIL, *subst. mas.* Sorte de verre, composé de parties d'étain & de plomb, ou de cuivre, calcinés au feu de réverbere, & qui se colore avec des couleurs métalliques, telles que le *Crocus de Mars* pour le jaune, & l'*Æs ustum* pour le verd. Il y a des *Émaux transparens* & des *Émaux opaques*. L'or reçoit également les *opaques* & les *clairs*; mais il n'en est pas de même de l'argent & du cuivre. En termes de Blason, *Émail* se dit des couleurs & des métaux dont l'Écu est chargé. Les métaux sont *Or* & *Argent*. Les couleurs sont *Azur*, *Gueules*, *Sinople*, *Pourpre* & *Sable*; ce qui fait sept *Émaux*, dont l'usage est venu des anciens Tournois, où les quadrilles étoient distinguées par ces différentes couleurs. On appelle *Émail des dents* leur superficie, qui est d'une matiere différente de l'os.

ÉMANATION, *s. f.* Ce mot, tiré du Latin, signifie l'*action de ce qui*

émane, de ce qui coule. On enseigne, en Théologie, qu'il y a deux *Émanations* en Dieu; celle du Fils, qui se fait par génération, & celle du Saint-Esprit, par spiration.

ÉMANCHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des pièces, lorsqu'elles sont enclavées l'une dans l'autre, en forme de triangles pyramidaux.

ÉMANCIPER, *v. act.* Terme formé du Latin, qui signifie, dans les Loix, *déclarer un jeune homme maître de lui-même, & libre de la tutelle*. L'*Émancipation* se fait à l'âge de vingt ans. Elle differe de la majorité, où l'on ne parvient qu'à l'âge de vingt-cinq ans, en ce que la majorité met en droit de disposer du fonds de l'héritage, au-lieu que l'*Émancipation* ne donne que celui d'user des revenus. *S'émanciper*, se dit aussi pour *prendre plus de liberté, avoir moins de retenue qu'on ne doit, dans les discours, ou dans les manieres*.

ÉMANER, *v. n.* Mot tiré du Latin, qui signifie *sortir*, & proprement, *couler de quelque lieu*. Il se prend, dans le figuré, comme dans le propre. Ainsi, l'on dit, *les idées qui émanent de l'esprit*, comme *les humeurs qui émanent du cerveau*.

EMBARCADERE & EMBARCADOUR, *s. m.* Nom que les Espagnols donnent aux Ports & Rades qu'ils ont le long des côtes de l'Amérique Méridionale, & sur-tout dans la Mer du Sud, où ils vont charger des marchandises, & faire le commerce pour les Villes qui sont dans le dedans des terres.

EMBARDER, *v. neut.* Terme de Marine, qui signifie faire avancer son vaisseau de côté ou d'autre, pour éviter un autre vaisseau qui pourroit l'endommager. *Embarder au large*.

EMBARGO, *s. m.* Expression tirée de l'Espagnol. *Mettre un Embargo sur des vaisseaux marchands*, c'est défendre qu'ils ne sortent d'un Port, ou qu'ils n'y entrent, du moins pendant un certain tems. On dit, en France, *fermer les Ports*; en Angleterre, *presser*.

EMBARRER, *v. neutre.* Terme de Manége. Un *Cheval s'embarre*, ou *est embarré*, lorsqu'il s'embarrasse les jambes dans une des barres, entre lesquelles il est placé à l'écurie.

EMBASE, *s. m.* Terme d'Art. Les Horlogers nomment *Embase*, une assiette qui se réserve sur l'arbre d'une roue, en la forgeant.

EMBASEMENT, *sub. masc.* Terme d'Architecture. C'est une base continue, en saillie, au pied d'un bâtiment.

EMBATAGE, *sub. masc.* Terme de Maréchal, qui signifie l'application des bandes de fer, qui se mettent sur les roues. Les appliquer, c'est *embattre*.

EMBÂTONNÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des colonnes cannelées, lorsque la cannelure est remplie de figures de bâtons.

EMBATTES, *s. masc.* Vents réglés, qui soufflent durant quarante jours, sur la Méditerranée, à la fin de la Canicule. C'est ce que les Anciens nommoient *Étésies*.

EMBAUCHEUR, *s. m.* Vieux mot, qui s'est conservé, pour signifier ceux qui font trafic d'enrôler des hommes pour la guerre. *Embaucher* se dit dans le même sens.

EMBAUMER, *verbe act.* C'est employer des parfums, tels que du baume & d'autres drogues aromatiques, pour conserver un corps mort, après l'avoir vuidé de sa cervelle, de ses intestins, & de tout ce qui est le plus sujet à la corruption. L'*Embaumement* étoit particuliérement en usage chez les Égyptiens, & les Prêtres seuls en savoient le secret.

EMBÉGUAGE, *sub. f.* Herbe du Brésil, dont les racines sont d'une longueur extraordinaire. Leur écorce pilée jette, au feu, une vapeur qui arrête le flux de sang.

EMBELI, *s. m.* Nom que les Habitans de la Martinique donnent à un petit calme qui dure environ autant de tems qu'il en faut pour dire un *Ave Maria*, après quoi les lames recommencent: leur grosseur & leur impétuosité s'augmentent toujours, jusqu'à ce que la septieme se soit venue briser à terre. Ce mouvement ne se remarque qu'aux Cabesterres des Isles.

EMBELLE, *s. f.* Nom de la partie d'un vaisseau, qui est comprise entre la herpe du grand mât, & celle de l'avant.

EMBLÉE, *s. f.* Vieux mot, qui ne s'est conservé que dans cette expression, *prendre, emporter d'emblée*; pour dire, *emporter avec promptitude & violence*. Il vient du verbe *Embler*, qui est hors d'usage dans ce sens;

mais qui s'emploie en termes de Chasse, pour signifier que dans les allures d'une Bête, les pieds de derriere surpassent de quatre doigts ceux de devant; ce qui arrive aux Cerfs.

EMBLÊME, *sub. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie *une devise hiéroglyphique*, par laquelle on représente quelque trait d'histoire, ou quelque instruction de morale. *Emblématique* est l'adjectif.

EMBODINURE, *sub. fém.* Terme de Marine. C'est le nom de plusieurs bouts de corde, dont on couvre l'arganeau de l'ancre, pour conserver mieux le cable sur le fer.

EMBOIRE, *v. n* Terme de Peinture, qui se dit des couleurs à l'huile, qui s'étendent sur la toile. On dit qu'*un tableau est embu*, lorsque la couleur ne paroît pas bien. *Emboire* devient actif, en Sculpture. On dit *emboire un moule de plâtre*, pour dire, *le frotter d'huile*.

EMBOLISME, *sub. m.* Mot grec, qui signifie *Intercalation*. Les Grecs s'en servoient, pour exprimer l'addition d'un mois qui sert, dans un certain nombre d'années, à égaler les mouvemens du Soleil & de la Lune, c'est-à-dire, à rendre l'Année lunaire égale à l'Année solaire. *Embolismique*, adjectif, signifie *intercalaire*.

EMBORDURER, *v. act.* Mot formé de *bord*, qui signifie *mettre un cadre*, ou *un bord à un tableau*.

EMBOSSURE, *s. fém.* Terme de Marine, qui est le nom d'une sorte de nœud qu'on fait sur une manœuvre, auquel on ajoute un amarrage.

EMBOUCHÉ, *adj.* En termes de Blason, c'est le bout d'un cor, ou d'une trompette, représenté dans la bouche, & d'un émail différent de celui du cor.

EMBOUCHOIR, *s. mas.* On appelle *Embouchoir*, ou *Bocal*, le bout d'une trompette, ou d'un cor, qui se met dans la bouche, pour sonner. *Embouchoir* est aussi le nom d'un Instrument, dont les Cordonniers se servent pour élargir des bottes de cuir. Ce sont deux morceaux de bois, entre lesquels on chasse un coin de même matiere.

EMBOUCHURE, *s. f.* Ce mot est particuliérement le nom d'un fer qu'on met dans la bouche d'un Cheval, pour la tenir sujette. Il se dit aussi du mors & de toutes les piéces de fer qui entrent dans la bride. On dit encore, *embouchure d'une riviere*; *embouchure d'une trompette*, & de tous les instrumens de bouche, *embouchure du canon*, *d'un four*, &c.

EMBOUCLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des piéces garnies de boucles, telles que le collier d'un Lévrier.

EMBOUQUER, *v. n.* Terme de mer, qui signifie entrer dans *un Canal*, ou *dans un Détroit*, & qui se dit particuliérement pour l'entrée des Isles Antilles.

EMBOURRER, *v. act.* Terme de Tapissier, qui se dit pour *garnir de bourre, une chaise, un fauteuil*. On dit dans le même sens l'*embourrure d'une chaise*.

EMBOUTÉ, *adj.* Terme de Blason. On dit qu'une piéce est *emboutée*, lorsqu'elle se termine par une virole d'argent.

EMBOUTIR, *verbe act.* Emboutir l'argent, c'est le travailler sur l'étampe, comme font les Orfévres.

EMBRANCHEMENT, *subst. mas.* Terme de Charpenterie. C'est le nom d'une piéce qui fait partie de la charpente d'un toit.

EMBRAQUER, *v. act.* Terme de Mer. *Embraquer une corde*, c'est la tirer, à force de bras dans le vaisseau.

EMBRASER, ou EBRASER, *v. act.* Terme d'Architecture, qui signifie *élargir*, en dedans, la baie d'une croisée, ou d'une porte. *Embrasure* & *embrasement* signifient cet *élargissement*.

EMBRASSÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu, coupé ou tranché, d'une émanchure, d'un flanc à l'autre. *Embrassure* est un assemblage à queue d'aronde, de quatre chevrons chevillés, qui, placé au-dessus du larmier d'une souche de cheminée, empêche qu'elle ne s'éclate. On donne le même nom à une barre de fer, qui s'emploie au même usage. En termes de Manége, *embrasser la volte*, se dit d'un cheval, dont les pas embrassent l'espace d'environ un pied & demi. Au contraire, s'il met les pieds de devant près de l'endroit d'où il vient de les lever, on dit, dans le même langage, qu'*il bat la poudre*.

EMBRASURE, *s. f.* En termes de Guerre, c'est une ouverture dans un parapet, qu'on nomme aussi *Canoniere*, où l'on pointe le canon,

pour tirer sur l'ennemi. La distance des *embrasures*, entr'elles, est d'environ douze pieds. Les Chymistes nomment aussi *embrasure*, la partie d'un fourneau où passe le cou de la cornue.

EMBREVEMENT, *sub. m.* Terme de Menuiserie. C'est la maniere d'entailler une piéce de bois, pour en rendre l'assemblage ferme, avec une autre piéce.

EMBROCATION, *s. f.* Terme de Pharmacie, formé du Grec, qui signifie l'action d'arroser quelque partie du corps avec un médicament liquide, dont on la frotte à mesure que la liqueur tombe.

EMBROUILLER, *v. act.* En termes de Marine, *embrouiller les voiles*, c'est les ferler, ou les joindre ensemble.

EMBRUMÉ, *adject.* Mot formé du Latin. On appelle, sur Mer, *tems embrumé*, un tems où le brouillard est fort épais; comme le brouillard se nomme *Brume*; & les terres qu'il couvre, *terres embrumées*.

EMBRUNCHER, *v. act.* Terme de Charpenterie, qui signifie engager des piéces de bois les unes sur les autres.

EMBRYON, *s. m.* Mot formé du Grec, qui est le nom qu'on donne au *fœtus humain*, avant qu'il soit tout-à-fait organisé dans le sein de la mere. On appelle *Embryotomie*, la dissection d'un *Embryon*, par les Anatomistes.

EMBRYOTHLASTE, *s. m. grec*. Nom d'un instrument inventé pour rompre les os du fœtus, dans les accouchemens laborieux, & pour faciliter ainsi son extraction. L'*Embryulque* est le nom d'un crochet, qui sert à la même opération.

ÉMECHER, *verbe actif.* Terme en usage parmi les ouvriers en laine. C'est ôter les extrémités les moins fines des toisons avant de les laver.

ÉMENDER, *v. act. latin.* Terme de Palais, qui signifie, *corriger, réformer*. La Cour, *émendant*, *ordonne*, &c.

ÉMERAUDE, *sub. f.* Pierre précieuse, verte & transparente. Les *Emeraudes* d'Egypte & de Tartarie sont si dures, qu'elles ne peuvent être gravées. On distingue plusieurs sortes d'*Emeraudes*, entre lesquelles la plus estimée est l'*Orientale*, quoique l'*Occidentale* l'emporte en grosseur. On prétend que l'*Emeraude* préserve de l'épilepsie, & résiste au venin.

ÉMERGENT, *adj. lat.* Terme de Chronologie. On appelle *l'an émergent*, l'époque, ou la racine, par laquelle on commence à compter le tems.

ÉMERI, *s. mas.* Pierre qu'on emploie pour brunir l'or. Elle sert aussi à couper le verre, à tailler & à polir le marbre, & toutes sortes de pierreries, à la réserve du diamant. On la mêle en poudre avec l'or, dont elle augmente la couleur & le poids; sa couleur propre est rouge, & quelquefois grise. Ce qu'on nomme *potée d'émeri* est une sorte de pâte, qu'on ôte de dessus les roues qui ont servi à tailler des pierres. On donne aussi le nom d'*Émeril* à des especes de nœuds, ou de duretés, qui se trouvent quelquefois dans le marbre blanc, & qu'on prend pour un mêlange de cuivre, ou d'autre métal.

ÉMERILLON, *s. mas.* Oiseau de proie, qui n'est pas plus gros qu'un Pigeon, & qui est semblable au Faucon, par la couleur. Il est fort vif & fort hardi. On vante la beauté d'un *Émerillon* des Antilles, qui n'est que de la grosseur d'une Grive, & qui fait la chasse aux Poulets & aux Lézards. En terme d'Artillerie, on appelle *Émerillon*, une sorte de canon, qui a trente-sept calibres de longueur, mais qui ne tire que dix onces de fer, ou quinze onces de plomb. Les Cordiers nomment *Émerillon*, un morceau de bois creux, armé d'un crochet qui sert à cabler la corde & la ficelle.

ÉMERILLONÉ, *adj. Éveillé*, qui a l'œil vif comme un *Émerillon*, qui est un petit Oiseau de Fauconnerie très éveillé. Ce terme est bas.

ÉMÉRITE, *adj.* Mot emprunté du Latin, pour signifier celui qui ayant rempli, pendant un certain tems, les fonctions d'un emploi, le quitte, pour jouir des honneurs & des récompenses dûs à ses services.

ÉMERSION, *sub. f.* Mot tiré du latin, qui signifie le soulevement d'un corps sur la surface d'un fluide plus pesant que lui, dans lequel il avoit été plongé violemment; ce qui se fait avec une vélocité égale à l'excédent du poids du fluide, sur une portion égale du solide. En termes d'Astronomie, c'est la sortie d'une planete, hors de l'ombre d'un corps qui l'avoit éclipsée; ou la sortie d'une

étoile, hors des rayons du Soleil, qui la déroboient à nos yeux. *Immersion* est opposée à *émersion*.

ÉMERVEILLÉ, *adj*. Terme nouveau, enfanté par les Petits Maîtres de notre siécle, & qui, malgré la critique, a fait fortune. *Émerveillé*, signifie *Étonné*. *S'émerveiller*, v. act., est le même que *s'étonner*.

ÉMÉTICITÉ, *s. fém.*, qui signifie *Vertu émétique*. Les *Émétocathartiques* sont des remedes qui purgent par haut & par bas.

ÉMÉTIQUE, *s.* & *adj*. Mot grec, qui signifie *vomitif*, & qui est le nom de tout médicament qui excite à vomir. On appelle *Vin émétique*, celui dans lequel on a fait infuser du verre d'Antimoine, autrement nommé *Crocus metallorum*. La *Poudre émétique*, ou d'*Algareth*, est un *Beurre d'Antimoine édulcoré* par de fréquentes lotions. Le *Tartre émétique* est la *Créme de Tartre* pulvérisée, & mêlée avec un quart de *Crocus metallorum*.

ÉMEUTIR ou ÉMEUTER, *v. n.* Dans l'Ordre de Malte, *Émeutir*, signifie *requérir*, *solliciter une dignité*. *Émeutition* en est le substantif. En termes de Fauconnerie, *Émeutir* signifie *se décharger le ventre*. On appelle *émeute*, la fiente de l'Oiseau qui *émeutit*.

EMGALO, *s. m.* Espece de Sanglier de la Basse-Éthiopie, qui a dans la gueule deux énormes défenses : les Portugais prétendent que la rapure de ses dents est un excellent fébrifuge : un Voyageur ajoute même que quand l'animal se sent malade, il rape ses dents contre une pierre, & leche cette limure pour se guérir : quoi qu'en disent les Portugais, l'*Emgalo* est très-peu connu ; ainsi sa propriété d'être fébrifuge est du moins très-suspecte.

ÉMIER, *v. actif*, qui signifie *briser menu*.

ÉMINCER, *v. act.*, formé de *mince*. C'est le contraire d'*épaissir*. La *peau s'émince*, c'est-à-dire, *devient moins épaisse*.

ÉMINENCE, *s. f. lat.* Titre d'honneur, qu'on donne aux Cardinaux, & dont on rapporte la création au Pape *Urbain VIII*, par un Décret du 10 Janvier 1630. On donne le même titre au Grand-Maître de Malte.

ÉMIR, *s. mas.* Titre que les Mahométans donnent à tous ceux qu'ils croient de la race de Mahomet. Ce titre est fort respecté de ces Peuples, & donne droit de porter le turban verd. *Émir*, joint à quelque autre terme, devient un nom d'Office, parmi les Turcs. Il signifie *Commandant*.

ÉMIR-HADGI, *sub. m.* Nom que les Mahométans donnent au Chef ou Commandant d'une Caravane.

ÉMISOLE, *s. m.* Espece de Poisson de Mer, dont les mâchoires ne sont point garnies de dents, & qui, par les ouïes, la figure & les nageoires, a beaucoup de rapport avec le *Chien de Mer*. On le pêche comme lui.

ÉMISSAIRE, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie une sorte d'espion envoyé par quelqu'un, pour observer ce qui se passe dans un lieu, ou pour y agir secrétement au nom d'un autre.

ÉMISSION, *sub. fém. lat.* Terme de Physique, qui s'emploie particuliérement pour la propriété que les corps odoriférans ont de répandre des particules agréables, ou déplaisantes, mais qui s'applique de même à toute effusion de corpuscules, dans les végétaux comme dans les corps animés.

EMMANCHÉ, *adjectif*. Terme de Blason, qui se dit de tous les instrumens représentés avec un manche.

EMMARINER, *v. act.* Terme de Mer. *Se mettre sur un vaisseau*, *pour faire un voyage de Mer*, c'est *s'emmariner*. On dit d'un Soldat accoutumé à la Mer, qu'*il est emmariné*.

EMMÉNAGOGUES, *sub. mas. gr.* Médicamens qui provoquent les menstrues supprimées, en donnant de la fluidité au sang. On appelle *Emménologie* un Traité des Menstrues.

EMMIÉLURE, *s. f.* Nom d'un onguent composé de Miel, de Térébenthine, & d'autres drogues, qui s'emploie pour les foulures & les tumeurs des Chevaux.

EMMORTAISER, *v. act.* Insérer dans une mortaise le bout d'une piéce de bois, après l'avoir rendue propre à cette fonction.

EMMURÉS, *sub. m.* Nom que les Peres du Concile de Toulouse, tenu en 1229, donnerent aux Hérétiques que l'on avoit enfermés comme convertis par force, parce qu'en effet on les avoit mis entre quatre murailles.

EMMUSELER, *verbe actif*. Mettre quelque chose au museau, couvrir le nez & la bouche d'une *muselière*, ou simplement d'un voile. *Emmuselé*,

en termes de Blason, se dit des Animaux représentés avec le museau lié.

EMMY, *adver. Emmy la place, Emmy la rue.* Cet adverbe est ancien, & signifioit *au milieu de la place, dans la rue.*

ÉMOLLIENS, *s. mas.* Mot tiré du Latin, qui signifie, en Médecine, des médicamens propres à amollir les tumeurs & les duretés.

ÉMOLUMENT, *s. m.* Mot d'origine latine, qui se prend pour l'*avantage*, le profit, qui revient de quelque chose.

ÉMONCTOIRE, *sub. f.* Terme de Médecine, tiré du latin, qui se dit de certaines glandes servant à décharger les humeurs du corps. Ainsi, les glandes parotides sont les *émonctoires* du cerveau.

ÉMOUCHET. *Voyez* MOUCHET, ÉPERVIER.

ÉMOUSSER, *v. act.* En termes de Guerre, *Émousser les angles d'un bataillon*, c'est retrancher les quatre coins, de sorte que formant un octogone, il puisse faire face de tous côtés. En termes de Blason, *Émoussé* se dit des instrumens de fer, sans pointe.

EMPAKASSE *V.* IMPANGUAZZE.

EMPALANGA ou IMPALANCA, car on trouve l'un & l'autre. *s. m.* Quadrupede du Royaume de Benguela, qui a la tête du Buffle & le corps de la Mule : sa peau est tachetée de blanc & de roux. Il a sur la tête des cornes toutes droites, tortillées ensemble, & fort pointues. On prétend connoître le nombre de ses années par celui des cercles qui se trouvent à ses cornes tortillées : cet Animal étoit sauvage ; mais on l'a tiré des bois comme l'Éléphant, & on a réussi à l'apprivoiser ; les Négres l'ont accoutumé aux travaux pénibles du labourage : la chair de l'*Empalanga* est grasse, blanche & tendre ; quoiqu'elle soit un peu insipide, on ne laisse pas de la manger, excepté quand l'Animal est en rut ; car alors on croit qu'elle est dangereuse. On trouve dans le ventricule des mâles, certaines pierres que l'on estime des bézoards excellens contre toute sorte de poisons, pourvu qu'on les ait tirées aussi-tôt que la Bête a été tuée, autrement la chaleur du climat corrompt les entrailles, & la putréfaction se communiquant aux pierres en dissipe toute la vertu. Elles sont tendres dans le ventricule ; mais l'air les durcit dès qu'elles y sont exposées.

EMPALER, *v. act.* Mot formé du Latin, qui signifie *embrocher quelqu'un, par le fondement, avec un pal, ou un pieu :* supplice cruel, qui étoit en usage parmi les anciens Romains, comme il l'est aujourd'hui chez les Turcs & dans d'autres pays.

EMPAN, *s. mas.* Mot qu'on croit d'origine Allemande, & qui signifie à-peu près le *Palme* des Latins. C'est une mesure, qui se fait par l'extension du pouce & des doigts opposés, de la longueur d'environ trois quarts de pied.

EMPANNER, *v. actif.* Terme de Marine, qui signifie *mettre en panne.* On *empanne*, ou l'*on met en panne, un vaisseau*, lorsqu'on dispose tellement ses voiles, qu'il n'avance pas. *Voyez* PANNE.

EMPANON, *sub. mas.* Terme de Charpentiers & de Charrons. Pour les premiers, c'est un chevron de croupe, qui tient aux arêtiers par le haut, & par le bas aux plates-formes. Pour les Charrons, les *empanons* sont deux piéces de bois, qui, prenant des deux côtés de la flèche d'un carrosse, passent sur l'essieu.

EMPASME, *sub. m.* Mot grec, qui est le nom d'une poudre parfumée qu'on répand sur tout le corps pour chasser la mauvaise odeur, ou pour servir à la santé.

EMPASTELER, *v. act.* Terme de Teinture, qui signifie *employer le Pastel* ou *la Guesde*, pour faire prendre le bleu aux laines.

EMPASTER, *v. actif.* Terme de Peinture, qui signifie *donner de l'épaisseur aux couleurs*, sur-tout aux carnations, en les couvrant & les recouvrant plusieurs fois. *Empaster une volaille*, c'est l'engraisser avec une pâte composée. Prononcez *Empâter.*

EMPATEMENT, *sub. mas.* Mot formé de *Patte.* C'est un terme d'Art, qui signifie ce qui sert de pied à quelque chose pour le soutenir. L'*empatement* d'une muraille est sa base, ou sa partie basse. En termes de Mer, on appelle *Empature*, la jonction de deux piéces de bois l'une à côté de l'autre. En termes de Charrons, *Empâter des rais*, c'est faire les pattes des rais d'une roue.

EMPAUMER, *v. act.* Mot formé de la *Paume de la main*, pour signi-

ser tromper, *surprendre adroitement.* En termes de Vénerie, *Empaumer la voix*, c'est suivre la piste de quelque Bête. *Empaumure*, dans le même langage, est le haut de la tête d'un vieux Cerf, ou d'un vieux Chevreuil. Les Gantiers appellent *Empaumure*, la partie du gand, qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce.

EMPÊCHEMENT, *f. m.* En Matiere de Mariage, c'est tout ce qui peut le rendre *nul*, ou *illicite*. On compte douze *empêchemens*, qui se nomment *dirimans*, c'est-à-dire, *absolus*. 1. *L'erreur*, ou *la surprise, quant à la personne.* 2. *La surprise, quant à l'état.* 3. *Les vœux solemnels de chasteté.* 4. *La parenté en certains degrés.* 5. *Le crime, tel que l'homicide & l'adultere en certains cas.* 6. *La différence de Religion.* 7. *La violence.* 8. *L'engagement dans les Ordres sacrés.* 9. *Un autre Mariage subsistant.* 10. *L'honnêteté publique.* 11. *L'affinité en certains degrés.* 12. *L'impuissance.* Le Concile de Trente en a ajouté deux autres, qui sont le *Rapt* & la *Clandestinité*. Quelques-uns y joignent la *Démence*.

EMPEIGNE, *sub. f.* Piéce de cuir, qui regne dans un soulier, depuis le col du pied, jusqu'à la pointe.

EMPELOTER, *v. actif.* Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau, lorsqu'il ne peut digérer sa nourriture.

EMPENELE, *f. f.* Terme de Mer. C'est le nom d'une petite ancre, qui tient par un cable à la grosse, & qu'on mouille devant elle, pour tenir le vaisseau plus ferme.

EMPENNÉ, *adj* Mot formé du Latin, qui signifie *ailé*, & qui se dit des fleches garnies de plumes, qui leur servent d'ailes.

EMPENNURE, *f. fém.* Terme qui dérive du Latin. Nom que l'on donne aux ailerons que certains Poissons ont ordinairement sur le dos, & quelquefois sous le ventre. *Empenné*, adj. lat. est un terme de Blason, qui se dit d'un dard, trait ou javelot qui a ses ailerons ou pennes.

EMPEREUR, *f. m.* Titre de Dignité. L'origine de ce nom vient des Anciens Romains, qui le donnoient à leurs Généraux d'armée; parce qu'il signifioit, dans leur langue, *celui qui commande*. Ensuite, il fut laissé à *Jules-César* & à ses Successeurs, pour marquer l'autorité souveraine. Aujourd'hui, on ne le donne, en Europe, qu'au Chef de l'Allemagne, dont la puissance est grande à ce titre, jusqu'à s'attribuer le droit de faire des Souverains.

EMPEREUR, *f. m.* Nom d'un grand Poisson des Mers Occidentales, qu'on nomme autrement *Espadon* ou *Épée*, d'une sorte de longue épée osseuse, qu'il a au bout du museau.

EMPEREUR, *f. m.* Serpent du Mexique, remarquable par la beauté de sa figure, par l'argent de ses écailles, la magnificence de sa tête. Ce reptile est adoré par les Sauvages, non pas en qualité de Médecin, comme l'ancien Serpent d'*Épidaure*, mais comme Prophete : on dit qu'il annonce par des sifflemens singuliers la peste & les épidémies : le mal est, qu'il ne les guérit pas.

EMPESER, *verbe act.* Employer de l'*Empois*, qui est une sorte de gomme factice, pour donner au linge une certaine consistance. On dit en langage figuré, qu'*un homme a l'air empesé*, pour dire, qu'*il est d'une gravité contrainte, dans sa contenance & dans ses mouvemens.* En termes de Marine, *empeser les voiles*, c'est jetter de l'eau dessus, pour resserrer le tissu des fils.

EMPETRUM, *f. mas.* Plante, qui croît dans les lieux maritimes, d'où elle tire un goût de sel. On lui attribue la vertu d'évacuer le flegme & les humeurs aqueuses.

EMPHASE, *f. f.* Terme grec, qui est le nom d'une figure de Rhétorique. C'est une augmentation de force, dans l'expression, ou dans le son de la voix, pour s'attirer plus d'attention.

EMPHRACTIQUES, *f. mas.* Nom grec des médicamens visqueux, qui servent à boucher les pores; & qui sont, par conséquent, opposés aux *Ecphractiques*.

EMPHYSEME, *f. mas.* Terme grec de Médecine, qui signifie une fâcheuse disposition du corps, par laquelle il paroît enflé, comme s'il avoit été rempli de vent, avec un soufflet.

EMPHYTHÉOSE, *f. mas.* Mot tiré du Grec, qui signifie *amélioration*, & dont on a fait le nom des baux à longues années. Tout bail, qui excede neuf années, jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf, est *emphythéotique*.

EMPIEME. *Voy.* EMPYEME.

EMPIÉTER. Ce verbe, qui est *neutre* dans sa signification commune, devient *actif*, en termes de Fauconne-

rie, pour signifier *enlever*, *prendre & tenir avec les serres. Un Faucon empiete sa proie.*

EMPIRANCE, *s. f.* Terme de Monnoie, qui signifie *altération*, soit dans le titre, soit dans le poids, ou la taille, &c. *Empirance* se dit aussi, dans le commerce de Mer, de la diminution ou de la corruption, qui arrive aux marchandises d'un vaisseau.

EMPIRE, *subst. m. lat.* Terme assez connu. Les Antiquaires appellent *Médailles du Haut-Empire*, celles du tems des premiers Empereurs; & du *Bas-Empire*, celles des derniers.

EMPLASTIQUES, *sub. mas.* Nom grec, de certains médicamens, qui sont confondus avec les *Emphractiques*, parce qu'ils servent, comme eux, à boucher les pores & les autres conduits du corps.

EMPLÂTRE, *s. m. gr.* Nom commun de tous les médicamens qui sont composés d'ingrédiens propres à être appliqués sur les plaies, les ulceres, &c. On les étend sur une piéce de quelque peau, de papier, d'étoffe de soie, &c. afin que se collant plus parfaitement sur la partie, ils la garantissent de l'air extérieur, & que leur vertu ait plus d'effet.

EMPLOYÉ, *s. m.* Nom qu'on donne à ceux qui occupent les Offices subalternes, dans les Fermes du Roi. On dit d'un Commis, c'est un *Employé.*

EMPOIGNÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des piéces longues, telles que les fleches, lorsqu'il y en a plusieurs d'assemblées & de croisées au milieu de l'Écu.

EMPOINTER, *v. actif.* Terme de Draperie. C'est maintenir les plis du drap de loin en loin par de légeres ficelles qui passent dans les lisieres.

EMPORTE-PIECE, *s. m.* Terme d'Art. C'est un fer aigu & tranchant, qui sert à découper, dans plusieurs professions.

EMPOUILLE, *s. f.* Terme de Palais, qui signifie les fruits, la récolte, la moisson, la dépouille d'une terre.

EMPOULÉ ou AMPOULÉ, *adj.* On donne cette épithete au style boursoufflé, par analogie à ces maladies du corps, qui en gonflent la surface, comme l'*Emphyseme*, l'*Hydropisie*, la *Tympanite*, &c.

EMPOULETTE. *Voyez* AMPOULETTE.

EMPREIGNER, *verbe act.* ou IMPREGNER. Nos meilleurs Ecrivains semblent employer indifféremment ces deux mots. *Voyez* IMPREGNER.

EMPRUNTÉ, *adject.* En termes de Musique, *Accords empruntés*, ou *accords par emprunt*, signifie certains accords, qui ne peuvent se pratiquer que dans les tons mineurs, & qui *empruntent* leur perfection d'un son qui n'y paroît point. Dans le langage figuré, un *air emprunté* se dit fort bien pour un *air contraint*, ou qui n'est pas naturel.

EMPRUNTER, *verbe n.* En termes d'Organiste, ce mot se dit, lorsque le sommier n'étant pas bien fermé, le vent, qui doit aller dans un tuyau, entre dans un autre. *Ce tuyau emprunte.*

EMPROSTHOTONE, *s. m.* Terme, composé du Grec, qui signifie la convulsion des muscles nommés *Mastoïdes*, par lesquels le menton est tenu attaché sur la poitrine.

EMPUSE, *sub. mas.* Nom que l'on donne aux fantômes, formés par une imagination échauffée. Cette folie s'est renouvellée en Bohême, où l'on croit que certains morts sucent les vivans, les dessechent, & que par ce moyen ils se conservent frais & vermeils dans le tombeau; l'on ajoute que pour se délivrer de ces êtres fantastiques, il faut leur percer le cœur. *Voy.* STRYGES. VAMPIRE.

EMPYEME, *s. m.* Terme grec, qui signifie *sang pourri*. L'*Empyeme* est un épanchement de sang, qui se ramasse dans quelque cavité du corps, & qui se corrompant bientôt, se change en pus. On ouvre quelquefois ces parties, ce qui s'appelle l'*opération de l'Empyeme*. On distingue l'*Empyeme bâtard*, qui se forme d'une humeur séreuse & pituiteuse.

EMPYRÉE, *sub. mas.* Nom qu'on a donné au plus haut des Cieux, au lieu où l'on suppose que les Bienheureux jouissent de la vision béatifique. Quelques Peres de l'Église ont cru que l'*Empyrée* avoit été créé avant le Firmament, & que c'est la résidence locale de Dieu.

EMPYREUME, *s. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie des charbons couverts de cendre, & que les Chymistes emploient, pour signifier une qualité d'odeur & de goût, qui demeure aux corps préparés avec le feu. *Empyreumatique*, adj. se dit dans le même sens.

EMPYRIQUE, *s. m. gr.* On donne

ce nom aux Médecins, qui ne s'arrêtant point aux principes, ou les ignorant, n'ont rien de fixe dans leur méthode, & promettent de guérir par des secrets & des pratiques souvent plus dangereuses que le mal. On donne le nom d'*Empyrisme* à leur méthode.

EMSALMISTES ou EMPSALMISTES ou ANSALMISTES, *s.* & *adj.* Nom qu'on donne à ceux qui guérissent les plaies ou d'autres maladies, avec des paroles. Cette différence d'Orthographe vient apparemment de l'incertitude de son origine.

ÉMULATION *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie un noble & louable effort, pour faire aussi-bien ou mieux, que ceux dont on se propose l'exemple. *Émule* est celui qui agit par *émulation*; mais ce mot n'est guere en usage que dans les Colleges, excepté pour quelques expressions consacrées par l'usage, telle que *Carthage étoit l'émule de Rome.*

ÉMULGENT, *adject.* *Veine émulgente.* C'est le nom d'une veine double, & quelquefois triple, qui est le plus large & le plus gros des cinq rameaux iliaques. Elle passe par les rognons, qui lui tirent son humeur séreuse, & de-là vient son nom, qui est latin.

ÉMULSION, *s. f.* Terme de Médecine, qui vient de la même source qu'*émulgent*. C'est une liqueur composée d'ingrédiens doux & rafraîchissans, pour le soulagement des malades.

ÉNÆMON, *sub. m.* Mot formé du Grec, qui signifie un *Styptique*, c'est-à-dire, un médicament qui arrête la sortie du sang, soit en fermant le passage, soit en rendant le sang moins fluide & son mouvement plus lent.

ÉNÆOREME, *s. m. gr.* Espece de nuage, ou substance légere, qui nage au milieu de l'urine.

ÉNALLAGE, *sub. f. gr.* Terme de Grammaire, & non d'une figure qui change & renverse le discours, contre toutes les regles de la langue.

ÉNARRHER, *v. actif.* C'est convenir du prix d'une chose, & donner des *airrhes* ou *arrhes* pour la sûreté de l'exécution d'un marché. *Énarrhément*, est le substantif. Il y a des *énarrhémens* permis par les loix, & d'autres qui sont prohibés, tels que ceux par lesquels on assure à un particulier une très-grande quantité, ou toute une espece de Marchandise, pour y mettre la cherté. *Airrhes*, se dit dans le propre, & *Arrhes* dans le figuré. *Donner des airrhes* ou *aires au coche; j'ai perdu mes airrhes;* ce sont les *Arrhes & les prémices des biens à venir. Arrhes* ne se dit plus que dans le discours familier; & on ne diroit pas aujourd'hui les *Arrhes de l'héritage éternel.*

ÉNARTHROSE, *sub. f.* Mot grec, qui exprime, en Anatomie, la cavité d'un os, dans laquelle est reçue la tête d'un autre os.

ÉNAUTES, *s. m.* Nom qu'on donnoit aux Magistrats de la Ville de Milet. Quand ils avoient à délibérer sur des affaires importantes, ils montoient sur un vaisseau, qu'ils faisoient éloigner des côtes en pleine Mer, où ils restoient jusqu'à ce qu'il se fussent accordés sur le parti qu'il y avoit à prendre, ou sur le réglement qu'il y avoit à faire. C'étoit de cet usage singulier qu'ils étoient nommés *Énautes*, Ἀειναῦται, c'est-à-dire, *qui sont toujours sur Mer.*

ENCÆNIE, *sub. f. gr.* Fête que les Juifs célébroient le 25 de leur neuvieme mois, en mémoire de la Purification du Temple, par *Judas Machabée*, après qu'il eut été pillé par *Antiochus Épiphanes*. Ce mot signifie *chose nouvelle.*

ENCAFATRAHÉ, *sub. m.* Bois de l'Isle de Madagascar, dont la couleur est verte, & qui a l'odeur de rose. On vante sa vertu pour les maux de cœur, par sa simple application.

ENCAN, *s. m.* *Vendre à l'encan*, c'est vendre publiquement dès meubles, ou d'autres biens. Les Loix accordent huit jours de terme, pour revendiquer.

ENCANTHIS, *s. m.* Mot grec, qui signifie l'enflure de la glandule lacrymale, au coin de l'œil.

ENCAPPÉ, *adject.* Terme de Mer, qui se dit d'un vaisseau, lorsqu'il se trouve entre deux Caps.

ENCAQUER, *v. actif.* Qui signifie *mettre dans une caque* ou *tonneau*, ce qui ne se dit que des choses seches.

ENCASTELÉ, *adj.* Terme de Manége. Un *Cheval encastelé*, est celui dont la fourchette du pied n'a pas sa grandeur naturelle, parce qu'il a le talon trop étroit. Dans le même langage, on appelle *Encastelure*, une douleur du pied de devant, qui fait

quelquefois boiter un Cheval, & qui est causée par le resserrement des deux côtés du talon.

ENCASTILLAGE, *s. m.* L'*Encastillage* d'un vaisseau, est ce qui paroît aux yeux, depuis la surface de l'eau, jusqu'au haut du bois.

ENCASTRER, *v. act.* Terme d'Art, qui se dit pour *enchâsser*. On *encastre* une pierre dans une autre, par entaille, ou un crampon dans deux pierres, pour les joindre. On dit aussi *encastrement*.

ENCAUSTIQUE, *adj.* & *s. m.* Mot emprunté du Grec, qui se dit d'une sorte de Peinture qui consiste à coucher avec le pinceau des cires colorées & liquefiées au feu : *M. le Comte de Caylus* a fait revivre cette Peinture en 1753, après plus de onze siecles. Il y a encore une autre sorte de Peinture *à l'encaustique*. Elle consiste à faire tenir les couleurs sur le bois ou sur l'ivoire par le moyen du feu. *Pausias*, natif de Sicyone, Disciple de *Pamphile*, est le premier qui ait décoré de cette sorte de Peinture, les voûtes & les lambris.

ENCEINTE, *s. f.* *Circuit*, *clôture de Maison*. En terme de Vénerie on donne ce nom au lieu où le Valet du limier détourne les Bêtes avec son limier : dans la chasse de l'Éléphant, *Enceinte* signifie un grand terrein environné de palissades plantées à claire-voie, de maniere que le Chasseur puisse passer au travers, mais non pas l'Éléphant.

ENCELADES, *s. m. pl. gr.* Nom que l'on donne aux Géans qui avoient conspiré contre le Ciel. Leur nom vient du Géant *Enceladus*, de qui ils descendent.

ENCENS, *s. m. lat.* Gomme odoriférante, qu'on tire, par incision, d'un arbre de l'Arabie Heureuse, dont les feuilles ressemblent à celles du Poirier. L'*Encens mâle*, qui s'appelle *Oliban*, est préféré à l'*Encens femelle*. La *Manne d'Encens* est une sorte de farine, qu'on ramasse des sacs où l'on a porté l'*Encens*, & qui s'emploie dans les onguens & les parfums. Les Médecins se servent de l'*Encens*, en cataplasme avec des jaunes d'œufs, pour adoucir les grandes douleurs. On appelle *Encens de Thuringe*, une sorte de Poix, qui se trouve en terre, & qu'on y croit recueillie par les Fourmis.

ENCÉPHALES, *sub. m.* Terme de Médecine. C'est un nom tiré du Grec, qu'on donne aux vers de la tête. Ils se distinguent en quatre especes ; les *Encéphales*, proprement dits, qui s'engendrent dans le cerveau ; les *Narinaires*, qui se forment au nez ; les *Auriculaires*, qui attaquent les oreilles ; & les *Dentaux*, qui se trouvent dans les dents.

ENCÉPHALITE, *sub. f. gr.* Nom d'une pierre figurée, blanchâtre, & tirant sur le cerveau humain.

ENCHANTELER, *v. act.* Mettre, ou ranger, des tonneaux, ou du bois, dans un chantier.

ENCHAUSSÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'un Écu taillé depuis le milieu d'un de ses côtés, vers la pointe du côté opposé. En termes de Jardinage, *enchausser un légume*, c'est le couvrir de paille, ou de fumier, soit pour le faire blanchir, soit pour le garantir de la gelée. Les Charrons *enchaussent une roue*, dans leur langage, lorsqu'ils y mettent des rayons.

ENCHEVAUCHURE, *s. f.* Terme d'Art, qui se dit des jonctions des parties, soit par feuillure, ou par recouvrement. On appelle *Enchevauchure*, la position des ardoises, qui se couvrent les unes les autres.

ENCHEVÊTRURE, *s. f.* En termes de Charpentiers, ce sont les deux solives qui ferment une cheminée dans sa longueur, comme le *Chevêtre* en termine la largeur. En termes de Manége, on appelle *Enchevêtrure*, la situation d'un Cheval, qui voulant se gratter le col avec les pieds de derriere, se prend dans la longe du licou, & s'excorie quelquefois le paturon. *Enchevêtré*, adj., se dit dans le même sens.

ENCHIFRENÉ, *adj.* Vieux mot, qui signifioit autrefois *barbouillé*, & qui s'est conservé, pour signifier l'état de celui qui a la tête chargée de pituite, & le passage des narines embarrassé pour la respiration. *Enchifrenement* est le substantif.

ENCHIRIDION, *s. m.* Mot formé du Grec, qui signifie un petit Livre portatif, contenant des remarques estimables, ou une sorte d'*Agenda*.

ENCHISTÉ ou ENKYSTÉ, *adj. gr.* Terme de Médecine, qui se dit de ce qui est accompagné d'un *Kyste*, ou enfermé dans un *Kyste*. *Kyste*

signifie pellicule, ou membrane. Des *pierres enkystées*, c'est-à-dire, renfermées dans quelque partie de la vessie.

ENCHYTES. *Voy.* MASSALIENS.

ENCHYMOSE, *s. f. gr.* Nom que les Médecins donnent à l'effusion soudaine du sang, dans les vaisseaux cutanés : effet ordinaire de la joie, de la colere, de la pudeur, &c. C'est, par exemple, la rougeur qui monte au visage.

ENCLAVER, *v. act.* Terme d'Art. *Enclaver une pierre*, c'est la lier avec d'autres pierres, qui sont déja placées. *Enclaver une solive*, c'est l'*encastrer*, ou la placer dans l'entaille d'une poutre. En termes de Blason, *enclavé* se dit d'un Écu parti, lorsqu'une des portions entre dans l'autre. On appelle *enclave*, une portion de terrein, ou d'espace, qui s'avançant sur une autre, en diminue l'étendue.

ENCLOS, *adj.* Vieux mot qui vient du Latin, & qui s'est conservé dans le Blason, il se dit du Lion d'Écosse, qui est enclos dans un trescheur. *Voy.* ce *dernier mot*.

ENCLOTIR, *v. n.* Terme de Chasse. *Faire enclôtir un Lapin*, c'est le faire entrer dans son terrier.

ENCLOTURE, *s. f.* Les Brodeurs donnent ce nom au bord qui regne autour d'un ouvrage de broderie.

ENCLOUER, *v. actif.* En termes d'Artillerie, c'est enfoncer avec force, un clou dans la lumiere d'un canon, pour empêcher qu'on ne puisse s'en servir.

ENCLOUOIR, *s. f.* Nom que les Tisserands donnent à une piéce de bois plate & équarriée, où est une ouverture pour passer l'étoffe qui s'enroule sur l'ensoupleau.

ENCLUME, *sub. m.* Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'un petit os intérieur de l'oreille, qui étant frappé par un autre os, nommé *marteau*, sert à l'ouïe.

ENCOCHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'une fleche posée sur un arc.

ENCOLLER, *verbe act.* Terme de Doreur. *Encoller le bois*, c'est y appliquer une ou plusieurs couches de colle, avant que de le dorer.

ENCOLURE, *subst. f.*, formé de *Col*, qui signifie proprement une certaine proportion du col à la tête; ce qu'on appelle même quelquefois *une tête bien encolée*. Mais il se prend, en général, pour apparence, forme extérieure de tout le corps. *Une bonne, ou mauvaise encolure.* On le dit particuliérement, en termes de Manége, pour signifier la partie du col d'un Cheval, qui est terminée, ou bordée par le haut du crin & par le dessous du gosier.

ENCOMBRE, *s. m.* Mot qui n'est plus d'usage, & qui signifioit *Obstacle. empêchement. Encombrement*, s. m. Terme de Marine. Nom que l'on donne à l'embarras que causent dans un vaisseau les marchandises d'un trop gros volume, ce qui le rend inhabile au combat. *Encombrer*, *v. act.* Embarrasser une rue, ou autre lieu, de gravois, de pierres, &c.

ENCOMIASTE, *s. m.* Mot tiré du Grec, que plusieurs Écrivains François ont employé, & qui signifie celui qui compose, qui écrit, ou qui prononce l'*éloge* de quelqu'un.

ENCOMMENCÉ, *adj.* Terme de Pratique, qui a la même signification que *commencé*.

ENCOQUER, *v. actif.* Terme de Mer, qui signifie faire passer, au long d'une vergue, une boucle de fer, pour l'y attacher. L'enfilement de la vergue, dans la boucle, s'appelle *encoqueure*.

ENCORBELLEMENT, *s. m.* Terme d'Architecture. C'est le nom qu'on donne aux saillies de pierre des ponts & des entablemens.

ENCORNAIL, *sub. m.* Terme de Marine. C'est le nom d'un trou pratiqué dans l'épaisseur du sommet d'un mât, pour servir à mettre un rouet de poulie.

ENCORNÉ, *adject.* Terme de Manége, qui se dit d'un javart venu sous la corne d'un Cheval; comme on appelle *javart nerveux*, celui qui vient sur le nerf.

ENCOUBERT, ou *Tatou à six bandes*, *s. m.* Espece de *Tatou* plus gros que l'Apar, & ayant ordinairement beaucoup d'embonpoint; ce quadrupéde fouille la terre avec facilité, se fait un terrier où il se tient pendant le jour, & n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance. L'*Encoubert* est indifféremment frugivore & carnivore.

ENCOURIR, *v. act.* Mot dont la signification revient à celle *d'obtenir, d'acquérir*, mais en mauvaise part. *Encourir la disgrace*, ou *la haine*, *de quelqu'un ; encourir la honte de*

quelque chose, c'est s'y être exposé, avoir fait ce qui peut la mériter, & l'avoir obtenue. En termes de Palais, *Encourue*, f. f., se dit pour le courant d'une dette.

ENCRATITES, *sub. m. pl.* Nom d'une Secte d'anciens Hérétiques, que l'on appelloit aussi *Continens*, à cause de l'abstinence outrée qu'ils affectoient. Ils n'usoient jamais de viande ni de vin, pas même dans la consécration de l'Eucharistie, où ils n'employoient que l'eau pour le calice. Comme les *Adamites*, ils traitoient, dans leur monstrueux libertinage, le mariage de débauche & de corruption, adoptoient la distinction des deux Dieux de *Marcion*, & prétendoient que J. C. n'avoit souffert qu'en apparence. Le Chef de cette Secte fut *Tatien*, d'abord Disciple de *Saint-Justin*, & qui tomba ensuite dans l'hérésie de *Valentin*.

ENCRE, *f. f.* Liqueur noire, qui sert pour écrire. L'*encre commune* est composée de gomme, de vitriol & de noix de galle. L'*encre* qu'on emploie pour imprimer, se fait avec de la térébenthine, du noir de fumée & de l'huile de noix, ou de lin. Ce qu'on appelle *Encre de la Chine*, est un bâton d'une pâte solide, que les Chinois composent de plusieurs ingrédiens, & qui se délaie avec de l'eau, pour les pastels.

ENCROUÉ, *adject.* Terme d'Eaux & Forêts. Un *arbre encroué*, est celui qui étant tombé sur un autre, soit par la force du vent, soit par la négligence de ceux qui l'abattent, demeure embarrassé dans ses branches.

ENCROÛTER. ENCROÛTEMENT. *Voyez* INCRUSTATION.

ENCULASSER, *v. act.* Mot formé de *culasse*, qui signifie mettre la culasse au canon d'une arme à feu.

ENCUVER, *v. act.* Terme d'Art, qui se dit pour *mettre dans une cuve* ce qui doit y recevoir sa préparation. *Encuvement*, f. m., s'emploie dans le même sens.

ENCYCLIQUE, *adj.* Terme Grec, qui signifie *Circulaire*. On ne se sert guere de cette épithete, sinon en parlant des lettres qu'on écrit pour donner le même ordre, ou le même avis, à plusieurs personnes & dans plusieurs lieux.

ENCYCLOPÉDIE, *sub. fém.* Mot grec formé de deux mots, qui signifient *chaîne* & *cercle*. On l'emploie pour exprimer *le Savoir universel*, ou l'enchaînement de toutes les Sciences réunies dans un même ouvrage, ou dans une même tête.

ENCYCLOPÉDISTES, *f. mas. pl. gr.* Nom que l'on a donné à une Société de Savans, qui ont travaillé à une compilation universelle de tous les Auteurs. Leur ouvrage, auquel on a donné le nom *d'Encyclopédie*, n'a pas répondu à l'attente du public; il renferme de bonnes choses, mais aussi beaucoup d'impiétés, de contradictions, d'anachronismes, &c. c'est ce qui a fait pareillement donner le nom *d'Encyclopédistes*, à ceux qui en suivent la morale.

ENDÉCAGONE, *f. m. grec.* Figure géométrique, qui a onze côtés & onze angles.

ENDÉCASSYLLABE, *f. m.* Nom d'une sorte de vers latins, qui sont composés d'onze syllabes, suivant la signification de ce mot grec. C'est aussi la mesure de la plupart des vers Italiens.

ENDÉMIQUE, *adject. gr.* Ce qui est particulier au Peuple d'un certain Pays. Le *Plica* est une maladie *endémique* de la Pologne; le *Scorbut* en est une des Peuples du Nord; la *Lepre* en étoit une du Peuple Juif, ou du moins de l'Égypte & de la Syrie. On dit aussi une erreur *endémique*, pour dire, *particuliere à une Nation*.

ENDENTÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des pièces de triangles alternées de divers émaux; ce qui forme des especes de dents. On appelle aussi *croix endentée*, celle qui ayant ses branches terminées en croix ancrée, porte une pointe entre les deux crochets.

ENDENTURE, *sub. f.* Vieux mot. Nom qu'on donnoit anciennement aux contrats en parchemin, appellés en latin, *Chartæ Indentatæ*. On les faisoit doubles pour les deux contractans, mais sur une même feuille de parchemin pliée, l'un sur un feuillet & l'autre sur l'autre, ensuite on les séparoit; & lorsqu'ils étoient séparés, on découpoit le parchemin en forme de dents, afin qu'on ne pût le falsifier. Celui qui vouloit se servir de son double étoit obligé de faire voir que les *endentures* se rapportoient à

l'autre original ; en les approchant l'un de l'autre, & les joignant par les dents; on les appelloit aussi *Charta partita*.

ENDIMANCHER (s'), *v. récip. S'habiller comme les Dimanches.* Ce terme ne se dit qu'en badinant.

ENDIVE, *s. f.* Espece de *Chicorée*, dont on distingue *la sauvage* & celle *de jardin* & dont la semence est mise, avec celle de la Chicorée commune, au rang des quatre semences froides mineures.

ENDOSSEMENT, *subst. m.* Tout ce qu'on écrit sur le dos de quelque Acte *Endosser* est le verbe. En terme de Banque, on appelle *Endosseur*, celui qui endosse une lettre-de-change, c'est-à-dire, qui écrit son nom sur le dos, pour la rendre payable.

ENDRACHENDRACH, *subst. m.* Arbre de l'Isle de Madagascar, dont le bois est jaune, & différe peu du bois de Sandal pour l'odeur. Il est d'une dureté qui le rend presque inaltérable.

ENDUIRE, *v. act.* Terme de Fauconnerie : un Oiseau *enduit* bien quand il digere bien la chair.

ENDUIT, *s. mas. lat.* Nom général de diverses compositions qui se font en Peinture, en Maçonnerie, & dans d'autres Arts, pour les appliquer sur différens corps. Un *enduit de plâtre* sur un mur. Un *enduit* pour peindre à fresque.

ÉNEIDE, *sub. f.* Poëme héroïque de Virgile, qui roule sur les Aventures d'Énée, Prince Troyen, & qui en tire son nom.

ÉNERGIE, *subst. f.* Mot formé du grec, qui signifie *force, vertu pour agir*. Il ne se prend que dans le sens moral. Ainsi, l'on dit, *un discours énergique*, l'*énergie du discours*, ou *de la prononciation*.

ÉNERGIQUES, *s. m.* Hérétiques du seizieme siecle, sortis des Calvinistes, qui rejettant la présence réelle, n'admettoient, dans l'Eucharistie, que l'énergie & la vertu de Jesus-Christ.

ÉNERGUMENE, *subst. mas.* Mot formé du grec, que les Théologiens emploient pour signifier un *Possédé*, quelqu'un dont le Diable a pris possession.

ÉNERVATION, *sub. f. lat.* Sorte de supplice, en usage sous la premiere & la seconde Race de nos Rois. Il consistoit à appliquer le feu sur les jarrets & les genoux du coupable.

ÉNERVER, *v. act. lat.* En terme de Manége, on *énerve un Cheval* pour lui rendre la tête plus seche & plus menue; c'est-à-dire, qu'on lui coupe deux tendons qu'il a au côté de la tête, quatre ou cinq pouces au-dessous des yeux.

ENFANS DE FRANCE, *sub. m.* Princes & Princesses, Enfans du Roi qui occupent le Trône; pour les distinguer de ceux & de celles des différentes branches de la Maison Royale, qui ne portent que le titre de Princes & de Princesses du Sang.

ENFANS DE LANGUE. Nom qu'on donne, dans les Échelles du Levant, à de jeunes François que le Roi entretient, au Levant, pour y apprendre les Langues Turque, Arabe, Grecque, & pour servir ensuite de Droguemans, ou d'Interpretes à la Nation. Ce sont les Capucins François qui sont chargés de leur éducation, à Constantinople, & à Smyrne.

ENFANS PERDUS, *sub. m.* Soldats qui marchent, pour quelque entreprise extraordinaire, à la tête d'un corps de troupes, commandé pour les soutenir. Ils étoient ordinairement tirés de plusieurs Compagnies; mais ce sont aujourd'hui les Dragons, qui servent d'*Enfans perdus*.

ENFAÎTEAUX, *s. m.* Autrement *Faîtiere*. Tuiles en demi-canal, qui servent à couvrir le faite d'une Maison. On appelle *Enfaîtement*, une table de plomb, qui sert au même usage, lorsque la couverture est d'ardoise. *Enfaîter*, verbe act., se dit dans ces deux sens.

ENFER, *s. m.* En termes de Chymie, c'est le nom d'un vaisseau de verre double, à long col, en forme d'entonnoir, pour être inséré dans un autre vaisseau. Il se nomme *Enfer*, dit-on, parce qu'il ne sort rien de ce qui y est une fois entré.

ENFICELER, *v. actif.* Terme de Chapelier, qui signifie serrer un chapeau avec une ficelle, pour le contenir dans sa forme.

ENFILER, *v. actif.* En termes de Guerre, c'est battre, avec le canon, quelque lieu en ligne droite, pour le nettoyer. *Enfilade*, s. fém., signifie, dans le même langage, une situation qui met un poste à découvert en ligne droite. En termes de Blason, *Enfilé*

ife dit des piéces rondes, telles que les couronnes, les annelets, &c. lorsqu'elles sont passées dans des lances, des fasces, &c.

ENFLÉ. *Points enflés.* Ceux qui rejettent également la divisibilité de la matiere à l'infini, & les points indivisibles, ont inventé des *points enflés*, dont ils composent le continu. Ils ne leur donnent pas d'extension réelle, mais seulement une extension virtuelle, qui les rend équivalens à des points d'une extension réelle.

ENFLECHURES, *s. f.* Terme de Mer, qui signifie une sorte d'échelles composées de petites cordes, le long des haubans, pour monter aux hunes & au sommet des mâts.

ENFONCER, *v. act.* En termes de Fauconnerie, on dit que l'*Oiseau enfonce*, lorsqu'ayant fondu sur sa proie, il la pousse jusqu'à la remise. Les Tonneliers disent *enfoncer une futaille*, pour dire, *y mettre un fond ;* & nomment *enfonçures*, toutes les piéces du fond. Les Potiers disent, *enfoncer un plat*, pour dire, *le faire plus creux*, ou *plus profond*.

ENFORMER, *v. act.* Terme d'Art. Les Chapeliers & les Bonnetiers disent *enformer un chapeau*, un *bonnet*, un *bas*, au-lieu de dire, le mettre dans la forme.

ENFOURCHEMENT, *subst. mas.* Terme d'Architecture, qui se dit des premieres retombées des angles de voûtes d'arête, dont les voussoirs sont à branches.

ENFOURCHURES, *sub. f.* En termes de Manége, on dit que pour se bien tenir à Cheval, il faut s'y tenir assis droit sur l'*enfourchure*, & non sur les fesses, & avancer le corps le plus qu'il est possible vers le pommeau de la selle, sans cependant plier le dos, &c. En termes de Chasse, *Enfourchure* se dit de la tête d'un Cerf, lorsque l'extrêmité du bois se termine en deux pointes, qui ont l'apparence d'une fourche.

ENGAGÉS, *sub. mas.* Nom qu'on donne à ceux qui voulant faire le voyage des Indes, s'engagent à servir, pendant un certain nombre d'années, le Marchand, ou le Maître, qui se charge de leur entretien. La durée de cet engagement n'est que de trois ans parmi les François ; ce qui a fait nommer aussi ces *Engagés*, les trente-six mois. Le service est de sept ans chez les Hollandois, & de cinq ans chez les Anglois.

ENGAGEMENT, *s. m.* En termes d'Escrime, on appelle *engagement*, une attaque composée, qui se fait en gagnant le foible de l'épée adversaire, pour se rendre maître de la ligne droite. Il y a différentes sortes d'*engagemens*, qui s'appliquent aux différentes sortes de parades. En termes de Guerre, *Engagement* se dit d'une action générale ou particuliere.

ENGAGISTE, *s. m.* On donne ce nom à ceux qui obtiennent, à certaines conditions, la possession de quelque partie du Domaine, pour un certain nombre d'années.

ENGALLER, *verbe act.* Terme de Teinture. C'est préparer une étoffe avec la Noix de Galle & d'autres ingrédiens. L'*engallage* est l'action d'*engaller*.

ENGARANT, *sub. mas.* Terme de Mer, qui se dit d'une corde chargée, ou tendue, qu'on retient pour arrêter la force de la charge.

ENGASTRILOQUE ou ENGASTRONIME, & ENGASTRIMYTHE, *sub. m. gr.* Nom qu'on donne à ceux qui parlent du ventre, c'est-à-dire, qui ont l'art de former, dans l'estomac, des paroles qui semblent venir de loin. On les appelle aussi *Ventriloques*, nom formé du Latin.

ENGEANCE, *sub. f.* Vieux mot, qui signifie proprement *race*, ou *semence*, *origine ;* mais qui n'est plus guere en usage que pour marquer du mépris. On dit, *une mauvaise*, *une vile engeance*. *Boileau* a dit, sans épithete, l'*Engeance des Métifons*.

ENGENS, *sub. m.* Terme de Vénerie. Nom que l'on donne à l'équipage qui convient à une certaine chasse.

ENGIN, *s. mas.* Mot formé du Latin, qui s'applique à toutes sortes de machines composées, sur-tout à celles qui servent à lever, ou à tirer des fardeaux. Les *Engins de Guerre*, sont les machines qu'on emploie pour battre, ou défendre les Places.

ENGLANTÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit de l'Ecu, lorsqu'il est chargé d'un chêne, dont le gland est d'un émail différent.

ENGORGER, *v. act.* Terme d'Art. On dit *engorger un tuyau*, pour dire le remplir. *Un tuyau engorgé.* Les Médecins disent que certains vaisseaux de.

corps s'engorgent, c'est-à-dire, qu'ils se remplissent d'humeurs. *Un Cheval qui a les jambes engorgées*, c'est-à-dire, aussi, *remplies d'humeurs malignes.*

ENGOULÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des piéces dont les extrêmités entrent dans la gueule de quelque Animal.

ENGRAINER UNE BARQUE. Terme de Commerce, ou de voiture d'eau, qui se dit lorsque n'étant pas pressé de faire partir des marchandises, on fait marché de bonne heure, pour les mettre dans une barque, qui ne doit pas partir si tôt, & l'on obtient ainsi meilleure composition que si l'on attendoit jusqu'au tems de son départ.

ENGRAISSEMENT, *s. m. Joindre du bois par engraissement*, c'est, en terme de Charpenterie, l'assembler à force & de maniere qu'il n'y reste aucun vuide. Dans le même langage, *engraisser l'arête* d'une piéce de bois, signifie l'élargir en diminuant sa pointe.

ENGRAVÉ, *adj.*, qui se dit d'un bateau engagé dans le sable d'une riviere. Les uns le font venir de *gravier*, les autres de *grave*, *pesant.*

ENGRELLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des piéces honorables, lorsqu'elles sont bordées de petites dents un peu arrondies par les côtés. Ces dents s'appellent *Engrellure.*

ENGRENER, *v. act.* Terme d'Art. Les Horlogers & autres Machinistes disent *engrener*, pour *faire entrer* les dents d'une roue dans son pignon, ou dans d'autres dents. En Mer, *engrener la pompe*, c'est y attirer tout ce qui reste d'eau au fond du vaisseau.

ENGRUMELÉ, *adject.* Mis en *grumeaux. Du sang engrumelé. Le lait*, *le sang s'engrumelle.*

ENGRY, *s. m.* Nom d'une espece de Tigres d'Afrique, qui attaquent les Négres, & qui respectent les Blancs. Les poils de leur moustache passent pour un poison des plus subtils.

ENGUAMBA, *sub. mas.* Arbre de l'Amérique, qui croît particuliérement dans la Province de *Mechoacan*, dont les fleurs pendent en bouquets de couleur verdâtre, & qui porte un fruit dont l'huile est excellente pour les plaies.

ENGUENILLÉ, *adject. Revêtu de guenilles*; idée différente de celle de *déguenillé*, qui signifie, *tombant en guenilles*, & qui se dit ordinairement de l'habit même.

ENGUERRANT, *s. m.* Nom que l'on donnoit anciennement aux gens de Guerre, que chaque Seigneur étoit obligé d'équiper & d'entretenir à ses dépens.

ENGUICHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des trompes & autres instrumens de même espece, dont l'embouchure est d'un émail différent. *Enguichure*, s. f., est le nom des cordons qui servent à porter un cor-de-chasse.

ENGYSCOPE, *sub. m.* Nom grec d'un instrument d'Optique, qui grossit les objets, mais en les regardant de fort près.

ENHARMONIQUE, *adject.* grec. Terme de Musique. Le *Genre enharmonique* est un des trois genres de Musique, dans lequel on élevoit autrefois les sons d'un demi-ton, ce qu'on marquoit, comme l'on fait encore aujourd'hui par un dieze. *V.* MUSIQUE.

ENHARRER. *Voy.* ENARRHER.

ENHAUT, *adv.* Terme en usage, pour signifier *la Cour*, *le Conseil*, & d'autres autorités supérieures. Le sens en est déterminé par le sujet qu'on traite *Un ordre d'enhaut. Avoir du crédit d'enhaut*, &c.

ENHENDÉ, *adj.* Terme de Blason, tiré de l'Espagnol. Une *Croix enhandée*, est celle dont le pied est *refendu*, suivant la signification Espagnole de ce mot. On la nomme aussi *Croix à refente.*

ENHYDRE, *sub. f. gr.* Nom d'une pierre ferrugineuse, du genre des pierres d'Aigle, de forme ronde, & de couleur blanchâtre, mais creuse & *remplie d'eau.* Elle paroît quelquefois suer.

ENJABLER, *v. act. Enjabler une Cuve*, ou *un Tonneau*, c'est mettre les fonds dans leurs *jables.*

ENJALLER, *v. act.* Terme de Mer. *Enjaller l'ancre*, c'est y joindre deux piéces de bois, qui s'appellent *Jas*, pour faire tomber la pointe au fond, en contrebalançant le poids du fer.

ENJAMBÉE, *s. f.* Pas le plus grand qu'on puisse faire en étendant les jambes. On l'emploie quelquefois comme *nom de mesure.* En termes de Poësie, on dit d'un vers qu'il *enjambe*, pour dire, qu'il n'a pas un sens fini, & que son sens ne se termine que dans le vers suivant.

ENJEU, *s. m.* Terme qui signifie *ce que l'on met au jeu.*

ÉNIGME, *sub. f.* Mot grec, qui signifie *une chose obscure*, dont le sens est difficile à pénétrer. *Énigmatique*, signifie *obscur*, *d'un sens douteux.* On fait des *Énigmes* en prose & en vers; c'est-à-dire, de petites piéces, où ce qu'on propose à trouver est enveloppé dans l'obscurité des expressions & des figures.

ENKISTÉ. *Voyez* ENCHISTÉ.

ENLAÇURE, *s. f.* Terme de Charpenterie. *Faire une enlaçure*, c'est percer les mortoises & les tenons, pour tenir l'assemblage ferme, en y passant une cheville.

ENLARME, *s. f.* Terme de Pêche & d'Oiselerie. On appelle *Enlarme*, une préparation des filets, qui rend les mailles plus propres à l'usage qu'on se propose. Les Pêcheurs y entrelacent de petites verges auxquelles ils donnent ce nom. *Enlarmer*, v. act., se dit dans le même sens.

ENLEVÉ, *adj.* Outre sa signification connue, il se dit dans le Blason de certaines piéces qui paroissent enlevées, comme aux armoiries d'Anglure.

ENLIER, *s. m.* Terme de Maçonnerie, qui signifie joindre ensemble des pierres & des briques, dans la construction d'un mur, en posant les unes sur leur longueur & les autres sur leur largeur.

ENLIGNER, *verbe act.* Terme de plusieurs Arts. Les Charpentiers *enlignent* des piéces de bois avec la regle & le cordeau, c'est-à-dire, qu'ils les mettent sur une même ligne. Les Libraires appellent un *Livre bien enligné*, celui dont la reliure est si bonne, qu'en l'ouvrant, les lignes des deux pages se correspondent parfaitement.

ENLUMINURE, *s. f.* Art d'Enluminer. *Enluminure* se dit aussi d'une *estampe enluminée. Enluminer*, v. act., c'est ajouter, avec le pinceau, des couleurs vives sur une estampe, qui lui donnent l'éclat de la Peinture. On ne donnoit autrefois le nom d'*Enluminure*, qu'aux Peintures dont on ornoit les manuscrits.

ENNEADÉCATERIDE, *adjectif.* Terme chronologique, composé de deux mots grecs qui signifient *dix-neuf*, pour exprimer le Cycle lunaire, qui est une révolution de dix-neuf années Solaires, après lesquelles le Soleil & la Lune recommencent leurs mouvemens, & les nouvelles Lunes arrivent les mêmes mois, & les mêmes jours.

ENNÉAGONE, *s. m.* Terme grec de Géométrie, qui est le nom d'une figure de neuf côtés & de neuf angles.

ENNÉAPLE, *s. m.* Mot grec composé, dont on a fait le nom d'un Livre, qui contient le texte Hébreu de la Bible, écrit par Origenes en neuf colonnes différentes.

ENNOIE, *sub. fém.* Serpent à deux têtes, nommé aussi *Amphisbene.* Ces deux têtes sont aux extrêmités de l'Animal, & leurs morsures sont dangereuses, sans être mortelles.

ÉNNUSURE. Terme de Plombier. C'est le nom d'un morceau de plomb, en forme de basque, qui est sous le bourseau d'un comble.

ÉNOMOTIE, *sub. f.* Nom que les anciens Grecs donnoient à un corps de troupes composé de quinze hommes; mais *M. Larcher* n'ose rien assurer sur cet article, non plus que sur celui de *Triacade.* Il observe que les Auteurs ont beaucoup varié sur la proportion de l'*Énomotie* avec le *Lochus*, & il cite un Dictionnaire de Tactique manuscrit, de la Bibliotheque de *Coislin*, pour montrer que, suivant quelques Auteurs, l'*Énomotie* étoit la moitié du *Lochus*, suivant d'autres le quart. On trouve la même observation dans un Lexique manuscrit de la Bibliotheque du Roi.

ÉNONCIATION, *s. f. lat. Action d'énoncer*, c'est-à-dire, d'exprimer quelque chose dans le langage, ou dans un acte. *Énonciatif*, adj., se dit de ce qui énonce, de ce qui exprime une chose, ou qui en fait mention.

ÉNOPTROMANCIE, *sub. f. gr.* Nom d'une sorte de Divination, qui se faisoit par le moyen d'un miroir. Les Magiciens de Thessalie écrivoient, avec du sang, leurs réponses sur un miroir, & les faisoient lire sur un autre corps par réflexion. D'autres disent qu'elles les faisoient lire dans la Lune; c'est-à-dire, que le miroir, adroitement placé, représentoit la Lune.

ÉNORCHITE, *sub. f. gr.* Pierre figurée, qui est une espece de *Géode*, ou d'*Æitite*, de forme ronde & polie, qui renferme une autre pierre ronde, à laquelle on trouve de la ressemblance avec les *testicules*; ce que son nom

nom signifie. Elle en change, suivant le nombre de ces pierres intérieures; c'est-à-dire, qu'elle se nomme *Orchite*, lorsqu'elle n'en a qu'une, *Diorchique*, lorsqu'elle en a deux, & *Triorchique*, lorsqu'elle en a trois.

ÉNORME, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie proprement *irrégulier*, mais dont l'idée s'est étendue jusqu'à lui faire signifier *monstrueux*, *odieux par l'excès*. C'est dans ce sens qu'on dit *un crime énorme*, *énormité d'un crime*.

ÉNOTOCETES, *sub. m. pl.* Nom que *Strabon* a donné à certains Peuples qui étoient couverts de leurs oreilles. *Onésicrite*, qui rapporte toutes ces fables, a été réfuté par le même *Strabon*. Ces oreilles étoient apparemment des habits attachés à la tête.

ÉNOUER, *v. act.* Terme en usage dans les Manufactures de Draps. Il signifie *nettoyer;* cette opération consiste à ôter les nœuds & les paillettes de l'étoffe. Ce sont ordinairement des femmes qui sont chargées de ce travail. On les appelle *Énoueuses*. Dans certaines Manufactures, on leur donne aussi les noms d'*Épouciseuses* & *d'Épinceuses*.

ENQUERRÉ, *adj.* Terme de Blason, qui vient du vieux mot *Enquerre*, pour *enquérir*. On appelle *Armes enquerrées*, celles qui ont quelque singularité dont il faut demander l'explication.

ENQUÊTE, *s. f.* Terme de Palais, qui signifie *information*, ou *preuve*, ordonnée en Justice. Les Chambres des Enquêtes ont été établies, dans les Parlemens, pour juger les Procès par écrit, qui ont été appointés en premiere instance. *Enquêteur*, s. m., est un nom d'Office que prennent les Commissaires du Châtelet. *Examinateurs & Enquêteurs*.

ENQUISTÉ. *V.* ENCHISTÉ.

ENRACINER, *v. actif.* Terme de Teinturier. *Voy.* ENGALLER.

ENRASER ou ARRASER, *v. act.* Terme de Menuiserie, qui signifie placer des piéces égales en hauteur. Un *panneau enrasé*, ou *arrasé*, est celui qui est égal en grosseur à l'assemblage.

ENRAYER, *v. actif.* En termes de Charron, *enrayer une roue*, c'est mettre les rais dans leurs mortoises. En termes de Laboureur, *enrayer* est neutre, & signifie faire le premier sillon, en commençant à labourer. Il est neutre aussi en termes de Voituriers, pour signifier, *arrêter le mouvement de la roue*, en descendant une montagne trop roide, *empêcher que la roue ne tourne*, afin qu'il y ait moins de danger pour la voiture; ce qui se fait avec une chaîne, ou des cordes, &c. *Enrayure*, est un terme de Charpenterie, qui signifie les entraits des fermes d'assemblage. Il y en a de rondes & de quarrées.

ENRÉGIMENTER, *v. act.* Terme militaire. *Enrégimenter des Compagnies séparées*, *des Milices*, *des Compagnies franches*, c'est en former des Régimens.

ENRONCÉ, *adj.* Terme nouveau, qui signifie *plein de ronces;* mais qui se prend au figuré pour signifier *une personne embarrassée*, *pleine de soucis*.

ENROULEMENT, *s. masf.* Terme d'Architecture & de Jardinage. Les Architectes nomment *Enroulement*, ce qui est contourné en spirale. Les Jardiniers appellent *Enroulement de parterre*, les plate-bandes contournées aussi en spirale.

ENSADE, *s. m.* Arbre de la Basse-Éthiopie, dont les rameaux se courbant jusqu'à terre, y prennent racine, & poussent d'autres troncs, dont il se forme aussi des forêts entieres. L'*Ensade* est une espece de Figuier, qui porte son fruit. On fait des étoffes de son écorce. Il croît aussi dans plusieurs parties des Indes Orientales.

ENSAISINER, *v. actif* Terme de Palais, qui signifie mettre quelqu'un en possession de quelque chose. *Ensaisinement* est le substantif, & se dit pour prise de possession.

ENSANGLANTÉ, *adj.* En termes de Blason, ce mot se dit des Animaux représentés avec des marques de sang, tels que le Pelican, &c.

ENSEIGNE, *s. m.* Titre d'un Officier subalterne dans plusieurs Corps de troupes. L'*Enseigne* est celui qui porte le drapeau. *Enseigne aux Gardes*; *Enseigne des Mousquetaires*. En termes de Mer, on appelle *Enseigne de poupe*, le pavillon qui se met sur la poupe; *blanc* aux vaisseaux de guerre; *bleu* aux vaisseaux marchands, avec une croix blanche. *Enseigne* signifie, en termes de Manufacture, une certaine mesure de drap, qui revient à trois aunes de France. *Une piéce de quinze enseignes*, c'est-à-dire, de quarante-cinq aunes.

ENSEIGNE. Terme de Tournois. V. NOBLESSE.

ENSELLÉ, *adj.* Terme de Manége, qui se dit d'un Cheval dont l'épine du dos est basse ; ce qui le rend difficile à seller.

ENSEMBLE, *adverb.* En termes de Manége, on dit qu'*un Cheval est bien ensemble*, lorsque le mouvement de ses pieds & des hanches est aisé dans sa marche. *Mettre un Cheval bien ensemble*, c'est le mettre sur ses hanches. *Ensemble* devient quelquefois substantif, pour signifier les relations naturelles de toutes les parties d'un tout. On dit aussi l'*ensemble d'un Édifice, d'un ouvrage d'Architecture.*

ENSEUILLEMENT, *s. m.* Terme d'Architecture, qui signifie une certaine hauteur dans l'appui d'une fenêtre. On dit, *elle a tant de pieds d'enseuillement.*

ENSIFERE ou ENSIFER, *s. mas.* Mot latin composé, qui signifie *Porte-glaive*, & qui est une charge dans plusieurs Cours.

ENSIMER, *v. act.* Terme de Manufacture, d'origine incertaine, qui signifie humecter avec les mains, d'huile, ou de graisse, une piéce d'étoffe, pour la pouvoir tondre plus facilement. Cette manœuvre est défendue, parce qu'elle fait perdre de leur qualité aux étoffes.

ENSOUPLE, *s. f.* Terme de Tisserand & de Brodeur. L'*Ensouple* des *Tisserands* est un rouleau de bois sur lequel ils montent la chaîne, pour faire de la toile. Ils appellent *Ensouplean*, un rouleau opposé, sur lequel ils roulent la toile, à mesure qu'elle se fait. L'*Ensouple* des *Brodeurs*, est une machine composée de lattes, qui traverse des colonnes de bois, sur laquelle ils travaillent. Les *Ferandiniers* appellent *Ensuble*, un rouleau de bois autour duquel ils tournent un ouvrage.

ENTABLEMENT, *sub. m.* Terme d'Architecture. C'est le dernier rang de pierre, sur lequel porte le toit d'un bâtiment. Dans les Ordres d'Architecture, l'*Entablement* comprend l'architrave, la corniche & la frise.

ENTABLER, *v. neutre.* Terme de Manége. Un *Cheval s'entable*, lorsqu'en maniant sur les voltes, le mouvement de sa croupe devance celui de ses épaules.

ENTAILLE, *sub. f.* Terme d'Art, qui signifie une ouverture qu'on fait dans un corps, pour y faire entrer quelque partie d'un autre corps. Les *Entailles* se font, ou quarrément, ou en adent, ou à queue d'aronde. L'*Entaille* à limer les scies, est une piéce de bois fendu, dans laquelle on fait entrer la scie, pour en limer les dents.

ENTALINGUER, *v. actif.* Terme de Mer. *Entalinguer un cable*, c'est l'arganeau d'une ancre.

ENTALIUM. *sub. mas.* Nom d'un coquillage des Indes Orientales, qui ressemble au *Dentalium*, excepté qu'il est plus gros, plus long, & que ses cannelures sont plus profondes, & la plupart vertes.

ENTAMER, *v. act.* En termes de Manége, on dit d'un Cheval qui commence à galoper, qu'*il entame le chemin.*

ENTÉ, *adj.* En terme de Blason, ce mot se dit des partitions & des fasces, bandes, paux, qui entrent les uns dans les autres à ondes rondement.

ENTÉE, *sub. f.* Terme de Vénerie. Nom que les Chasseurs donnent aux fumées de Cerf ou de Biche qui sont doubles, & qu'on peut séparer sans les rompre.

ENTÉLECHIE, *sub. f. gr.* Terme dont les anciens Philosophes se servoient, pour exprimer toutes les perfections naturelles de l'ame.

ENTENDEMENT, *s. m.* En termes de Philosophie, c'est une des facultés naturelles de l'ame, par laquelle elle conçoit & raisonne. On distingue l'*Entendement*, la *Volonté* & la *Mémoire.*

ENTER, *v. actif.* Terme de Jardinage. C'est le nom d'une opération qui sert à faire un seul arbre de deux, ou de plusieurs, pour en former un plus beau, ou pour lui faire produire de meilleurs fruits. Elle consiste à couper horizontalement le sauvageon, à le fendre un peu, & à fourrer dans l'incision une ou plusieurs *Entes*, ou *Greffes*, c'est-à-dire, un ou plusieurs rejettons de quelqu'autre arbre. Il y a néanmoins différentes manieres d'*enter*, qui dépendent de l'endroit du sauvageon, où l'on insere l'*ente*. On *ente en mouelle*, *en couronne*, *en flûte*, *en tuyau*, &c. En termes de Charpenterie, *enter* signifie joindre, ou assembler deux piéces de bois de même grosseur. En termes de Fauconnerie, *enter* signifie raccommoder une penne de l'Oiseau, froissée ou rom-

pue, soit par la jonction d'une penne gardée, soit à l'aiguille, ou au tuyau.

ENTÉRINER, *v. actif.* Terme de Palais, qui signifie *vérifier*, *rendre entier & parfait*, par les formalités établies. *Entérinement* est le substantif.

ENTÉROCELE, *s. f.* Terme grec de Médecine. C'est une rupture du péritoine, & une descente de boyaux, qui s'appelle autrement *Hernie du scrotum.* Elle vient ordinairement de quelque violent effort.

ENTÉROLOGIE, *s. f.* Mot composé du Grec, qui signifie *Discours*, ou *Traité sur les intestins.*

ENTÉROMPHALE, *s. fém. gr.* Espece de rupture, qui se fait par le nombril, lorsqu'il s'y ouvre une sortie pour les boyaux.

ENTES, *s. fém.* Nom de certaines peaux remplies de paille ou de foin, qu'on met, en forme d'Oiseau, sur un piquet, pour attirer les vrais Oiseaux, par cette fausse imitation.

ENTHOUSIASME, *sub. m.* Mot emprunté du Grec, qui signifie *fureur fanatique.* On le prend pour une chaleur d'imagination, sur-tout lorsqu'il est question de poésie. L'*Enthousiasme poétique.* *Enthousiasmé*, se dit quelquefois pour *ravi*, *transporté d'admiration* ou *d'amour.* *Enthousiaste*, adj., ne se prend pas dans un sens si favorable. Il se dit ordinairement de celui qu'une imagination déréglée rend capable de quelque excès, surtout en matiere de Religion & de Philosophie. Dans le quatrieme siecle, on donna le nom d'*Enthousiastes* aux Hérétiques *Massaliens*, parce qu'ils étoient comme possédés du Démon.

ENTHYMENE, *s. m. gr.* Terme de Logique. L'*Enthymene* est un argument, qui ne consiste qu'en deux propositions, l'*antécédent* & le *conséquent.* C'est la plus courte maniere de raisonner, & celle que l'esprit suit naturellement sans faire attention à la forme.

ENTICHÉ, *adject.* Mot corrompu de l'Italien, pour signifier *un peu imbu*, *prévenu d'une opinion*, *d'une Doctrine*, *à demi-corrompu* ou *séduit.* Il ne se prend guere qu'en mauvaise part. *Entiché d'hérésie.*

ENTIENGIE, *sub. mas. grec.* Oiseau d'Afrique, sur-tout au Royaume de Congo, qui se tient toujours sur les arbres, parce qu'on prétend qu'il ne peut toucher la terre, sans mourir. On ajoute qu'il est toujours accompagné de plusieurs petits Oiseaux noirs, qui lui servent comme de gardes. Sa peau est mouchetée & passe pour un ornement précieux dans le Pays.

ENTIER, *adj.* On dit qu'*un Cheval est entier*, lorsqu'il n'a point été coupé. En termes de Manége, on dit aussi qu'*il est entier*, pour dire, qu'*il est rétif.* Dans le même langage, on dit d'un mors, qui ne plie point dans la liberté de la langue, qu'*il tient de l'entier.*

ENTITÉ, *s. f. lat.* Terme de Philosophie. On appelle *Entité*, l'*Être* considéré physiquement, c'est-à-dire, l'essence actuelle, ou l'existence d'un *Être.*

ENTOILER, *v. act.* Garnir de toile quelque chose de plus léger ou de plus fin, pour le soutenir, le garantir d'accident. *Entoiler une Carte*, *une Estampe*, c'est la coller sur de la toile.

ENTOISER, *v. act.* Terme de Maçon. *Entoiser des moellons* & d'autres matériaux, c'est les arranger quarrément, pour en mesurer le contenu avec la toise ou le pied.

ENTOMOLOGIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *Discours*, ou *Traité sur les Insectes.* La nature n'a déployé dans aucun de ses ouvrages autant d'art que chez les Insectes; le Naturaliste ne sait s'il doit plus admirer ou les variétés dans les formes, ou leur organisation surprenante, ou leurs mœurs, ou leurs métamorphoses. On peut porter à plus de dix mille especes le nombre des Insectes connus.

ENTONNOIR, *s. m.* En termes de Botanique, c'est le nom qu'on donne à la figure & au calice de certaines fleurs. L'*Entonnoir d'une mine* est le trou qu'elle laisse après avoir joué. On appelle aussi *Entonnoir*, en termes de Médecine, le conduit placé au-dessous du troisieme ventricule du cerveau. Il sert à le purger de ses humeurs superflues.

ENTORSE, *sub. fém.* Dans le sens figuré, *donner une entorse à quelque passage d'un Livre*, *aux opinions*, *aux actions de quelqu'un*, c'est les expliquer à contre-sens, ou dans un sens détourné, qui ne les représente pas fidélement.

ENTOURNURE, *sub. f.* Terme de Tailleur d'habits. C'est une sorte d'échancrure ou de tour, que le Tailleur donne aux manches.

ENTR'ACTE, *sub. mas.* Terme de

Poësie, qui se dit de ce qui se passe entre les Actes d'une piéce de Théâtre. C'est ce qui se nomme aussi *Intermede*.

ENTRAILLES, *s. f.* *Avoir des entrailles.* Expression figurée, qui signifie, *avoir le cœur sensible*, *sentir vivement ce qui est capable de toucher le cœur*; & par extension de figure, *prendre le vrai ton*, *l'air naturel d'une passion*. On dit d'un Acteur de Théâtre, qu'*il n'a point d'entrailles*, lorsqu'il récite ou qu'il déclame sans goût, sans intelligence, &c., lorsqu'il n'a point l'art de toucher. Un homme dur, impitoyable, est *un homme sans entrailles*.

ENTRAIT, *s. m.* Terme de Charpenterie. C'est le nom d'une piéce de bois, qui sert à lier deux parties opposées dans la charpente d'un bâtiment. Le *grand entrait* est le premier d'un haut comble, & le *petit entrait* celui de dessus.

ENTRAPETÉ, *adj.* Terme de Maçonnerie. On appelle un *Pignon entrapeté*, tout bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil est à quatre ou cinq pans, au-lieu d'être triangulaire.

ENTRAVAILLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'un Oiseau éployé, lorsqu'il a quelque pieu passé entre les pieds ou les ailes.

ENTRAVE, *s. fém.* Ce mot, qui signifie *chaîne* ou *lien*, ne s'emploie guere, en ce sens, que dans la Poësie, ou pour signifier une corde qu'on attache aux deux pieds de devant d'un Cheval, lorsqu'on ne veut pas qu'il s'éloigne. L'*Entravon* est une petite piéce de cuir dont on lui entoure le paturon, afin qu'il ne soit pas blessé de l'*entrave*.

ENTRAVER, *v. actif.* Les Fauconniers *entravent* un Oiseau, quand ils racommodent ses jets, de maniere qu'il ne peut se déhaperonner.

ENTREBAS, *sub. m.* Éloignement trop grand, ou distance inégale des fils de la chaîne d'une étoffe. C'est un défaut de la Fabrique, qui se nomme aussi *clairvoie*.

ENTRECHAT, *sub. mas.* Mot corrompu de l'Italien, qui signifie une sorte de saut figuré, qu'on nomme autrement *Cabriole croisée*. On distingue l'*Entrechat* en avant, l'*Entrechat* en tournant, & l'*Entrechat* de côté.

ENTRE-COLONNE ou ENTRE-COLONNEMENT. Terme d'Architecture, qui signifie l'intervalle qu'on laisse d'une colonne à l'autre.

ENTRECOUPE, *s. f.* Terme d'Architecture. C'est l'espace, ou le vuide qui reste entre deux voûtes sphériques, depuis l'*extrados* jusqu'à la douelle. On appelle aussi *Entrecoupe*, un dégagement que deux pans coupés font vis-à-vis l'un de l'autre dans un carrefour étroit, ou dans une porte cochere, afin que les voitures y puissent tourner.

ENTRÉE, *s. f.* Nom que l'on donne après le hors-d'œuvre au premier service d'une table, dans lequel on sert la grosse viande & les ragoûts. Les Espagnols donnent à ce service le nom de *Principe*.

ENTRÉES, *s. f.* *Les grandes*, *les petites Entrées.* Terme de la Cour, qui se dit du Privilege, attaché à certains rangs & à ceraines charges, d'entrer à certaines heures dans la Chambre du Roi. *Cette charge donne toutes les Entrées.*

ENTREFAITES, *s. f.* Vieux mot, qui signifie *circonstances présentes*, & qui s'est conservé en forme d'adverbe. *Sur ces entrefaites*, c'est-à-dire, pendant que cela se passoit. La *Fontaine* a dit, au singulier, *sur l'entrefaite*.

ENTREGENT, *s. m.* Vieux mot, qui ne s'est conservé que dans le discours familier, pour signifier une maniere civile de s'introduire, ou de l'adresse à se lier, à se faire goûter, &c.

ENTRELAS, *s. m.* Cordons entrelassés, pour faire quelques nœuds. En Architecture, les *Entrelas* sont des ornemens de fleurons & de listels liés ensemble & croisés. Les *Entrelas d'appui* sont d'autres ornemens de Sculpture à jour, qui tiennent quelquefois lieu de balustres & de rampes d'escalier. Les Serruriers ont aussi leurs *Entrelas*, dans les grilles & d'autres ouvrages de fer. *Entrelacé* se dit, en termes de Blason, des piéces passées l'une dans l'autre, telles que des anneaux, des croissans, &c.

ENTREMETTRE. *S'entremettre de quelque chose* est un usage pour *s'en mêler*, *y prendre part*, *de paroles*, *ou d'actions*. *S'entremettre d'une réconciliation.*

ENTREMISE, *s. f.* Terme de Mer, qui est le nom de certaines petites piéces de bois, qu'on place entre deux autres, pour les renforcer & les affermir.

ENTR'OUVERT, *adj.* Terme de Manége. On dit d'un Cheval *qu'il est entr'ouvert*, lorsqu'il s'est déjoint l'épaule par une chûte ou par quelque effort.

ENTREPARLER. S'ENTREPARLER. Action de deux, ou de plusieurs personnes, qui se parlent mutuellement. Ce verbe ne s'emploie jamais qu'avec le pronom personnel, comme *s'entrequereller*, *s'entremettre*, *s'entresecourir*, & d'autres verbes qui se nomment *réciproques*.

ENTREPAS, *sub. m.* Marche d'un Cheval, qui tient de l'ambe sans tenir du pas, ni du trot.

ENTREPÔT, *s. m.* On appelle *Entrepôt*, ou *lieu* d'*Entrepôt*, sur-tout en termes de Commerce, tout lieu où l'on s'est établi le droit de déposer des marchandises, ou d'autres choses, pour les reprendre, ou pour les faire transporter ailleurs, suivant sa volonté.

ENTREPRENEUR, *sub. m.* Celui qui se charge de faire quelque ouvrage, sur-tout en matiere d'édifice, & qui convient d'un prix sur lequel on suppose qu'il gagne quelque chose. Les Architectes font souvent le métier d'*Entrepreneur*.

ENTRETAILLE, *sub. f.* Terme de Danse. C'est le nom d'un pas, qui se fait en jettant un pied à la place de l'autre.

ENTRETENU, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des clefs & d'autres choses de même nature, liées ensemble par leurs anneaux.

ENTRETOISE, *subst. f.* Terme de Charpenterie. C'est une piéce de bois qui se met entre d'autres, pour les soutenir. L'*Entretoise croisée* est un assemblage en forme de sautoir.

ENTREVOUX, *sub. m.* Terme de Maçonnerie. On donne ce nom à l'intervalle d'une solive à l'autre, dans un plancher, & aux espaces garnies de plâtre, qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTROQUE. *Voyez* PALMIER MARIN.

ENTURES, *sub. f.* Petites piéces de bois, qui en traversent une grosse, pour former des échellons des deux côtés, comme dans les échelles des Carriers.

ENVAHIR, *v. act. lat.* Vieux mot, qui est encore en usage, pour signifier, *saisir*, *prendre*, *ravir*. *Invasion* est le substantif.

ENVELIOTER, *v. act.* Terme de Faucheur. *Envelioter du foin*, c'est le rassembler & le mettre par tas.

ENVELOPPE, *sub. f.* L'*Enveloppe d'une Lettre*, *d'un Paquet*. On dit fort bien, *écrire sous l'enveloppe de quelqu'un*, pour *mettre sous l'adresse de quelqu'un*, *des Lettres qui sont pour un autre*. En termes de Fortification, l'*Enveloppe* est une petite élévation de terre, en forme de simple parapet, ou bordée d'un parapet, qui sert à couvrir les endroits foibles d'une place, avec de simples lignes.

ENVERGUER, *v. actif.* Terme de Marine, qui signifie *attacher les voiles aux antennes*. On appelle *Envergure*, l'arrangement des voiles, dans leur largeur, sur les mâts.

ENVIE, *s. f.* Terme vulgaire, pour exprimer certains désirs ardens que les femmes conçoivent quelquefois pendant leur grossesse. On donne le même nom à certaines marques, ou taches, que les enfans apportent en naissant, & qui ressemblent, dit-on, aux objets que la mere a désirés, & sont ordinairement imprimées, sur l'enfant, dans l'endroit où elle s'est touchée pendant son *envie*. Il faudroit supposer que les idées & les désirs de la mere pussent agir sur les fibres cutanés du fœtus. Quantité d'habiles Physiciens regardent ces marques comme un simple effet du hasard.

ENVILASSE, *sub. f.* Nom d'une sorte d'Ébene, qui a peu de nœuds, & qui se trouve dans l'Isle de Madagascar.

ENVOERY, *s. m.* Animal quadrupede du Royaume de Congo. Il a deux cornes & beaucoup de ressemblance avec le Cerf.

ENVOILER, *v. n.* Terme de Serruriers, qui signifie *se courber*, & qui se dit du fer, à la trempe. Il *s'envoile*, c'est-à-dire, *qu'il gauchit & qu'il se courbe*.

ÉOLE. Prince assez habile, pour son tems, dans l'Art de la Navigation, qui s'étoit appliqué à connoître les vents, & à juger par l'inspection du Ciel quel vent devoit souffler. L'imagination des Poëtes fit valoir ce talent, qu'on trouve aujourd'hui dans presque tous nos Matelots, & établit *Éole*, Dieu des vents & des tempêtes, & qui, selon leur fiction, les tient enfermés dans un antre ou caverne, d'où il les lâche, quand il lui plaît.

ÉOLIPILE, *s. f. gr.* Instrument hydraulique, qui consiste dans une boule creuse de métal, avec un col & un fort petit trou. On la chauffe, on la met dans l'eau, dont elle se remplit d'elle-même aux environs de deux tiers; & si on la rapproche du feu dans cet état, elle exhale un vent d'une impétuosité surprenante. On s'en sert pour chasser la fumée des foyers. *Descartes* a cru trouver, dans ce phénomene, l'explication de l'origine des vents.

ÉONISTES, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques ou plutôt d'imbéciles du douzieme siecle, qui eurent pour Chef un nommé *Bon de l'Étoile*, Gentilhomme Breton, bon croyant d'abord & fort assidu à sa Paroisse; mais cet ignorant ayant été frappé du mot *Eum* qu'il entendoit répéter sans cesse, *per eumdem Dominum nostrum, per eum qui venturus est*, & qu'on prononçoit alors absolument comme son nom propre, se mit en tête que c'étoit lui-même qu'on nommoit & qu'on invoquoit, & qu'il viendroit juger les vivans & les morts, qu'il étoit le Fils de Dieu & le Seigneur de toutes choses. Ce qui doit étonner, c'est moins la singularité de ce délire, que la Secte assez nombreuse à laquelle il donna l'origine.

ÉPACTE, *s. f. gr.* Terme de Chronologie, qui signifie l'*addition d'onze jours*, que l'Année Solaire contient de plus que l'Année Lunaire. Ces onze jours, en faisant trente trois au bout de trois ans, on en fait alors un treizieme mois de trente jours, ce qui s'appelle *Intercalation*; & comme les trois jours qui restent en font trente-six au bout de trois autres années, avec les trois fois onze, on intercale encore, & il reste alors six jours de différence entre le Soleil & la Lune. Ainsi, pour avoir l'*Épacte*, on ajoute, tous les ans, onze jours, & l'on retranche le nombre de trente lorsqu'il se trouve. Quand l'*Épacte* a été dix-neuf, & que par conséquent ajoutant onze, pour l'année suivante, elle devroit être trente, elle est *; c'est-à-dire, qu'il n'y en a point cette année-là, & qu'elle est marquée par un Astérisque. La nouvelle Lune tombe alors au premier Janvier.

ÉPAGNEUL, *sub. m.* Nom d'une race de Chiens de chasse, de médiocre grandeur, qui sont bons pour la Perdrix, la Caille, &c. Comme les meilleurs viennent d'Espagne, il paroît que leur nom est une corruption du lieu de leur origine.

ÉPANORTHOSE, *s. f. gr.* Nom d'une figure de Rhétorique, par laquelle on feint de rétracter ce qu'on avoit dit, comme trop foible pour ce qu'on veut exprimer, & l'on tâche d'ajouter quelque chose de plus fort.

ÉPARER, *v. n.* Terme de Manége, qui se dit d'un Cheval, lorsqu'il détache des ruades. *Ce Cheval s'épare.*

ÉPARGNE, *sub. f.* Outre sa signification commune, ce mot, en langage de Gravure, signifie une maniere de graver, qui s'appelle *Taille d'épargne*. On *taille en épargne*, lorsque les traits, qui doivent paroître, sont ceux qu'on laisse en relief; au lieu que dans la *taille-douce* les traits, qui doivent paroître, sont gravés & enfoncés. *Épargner*, devient terme de Peinture, lorsqu'il signifie qu'il ne faut rien coucher sur certaines parties d'un tableau. On dit, *il faut coucher telle partie*, & *épargner telle autre*. En termes de Menuiserie, *épargner* se prend pour *former une seconde figure*, en même tems qu'on pousse celle qu'on s'est proposée. Ainsi, le Menuisier, qui pousse un quart de rond, *épargne* un filet, s'il forme en meme tems un filet près du quart de rond.

ÉPARS, *s. m.* En termes de Mer, c'est le nom qu'on donne au bâton du pavillon.

ÉPARS, *s. f.* Nom que l'on donne au bout du timon où l'on attache les Chevaux.

ÉPARVIN, *s. m.* Nom d'une maladie des Chevaux, qui leur vient au jarret. On distingue l'*Éparvin sec* & l'*Éparvin de bœuf*; le premier, qui est un engourdissement du jarret, causé par des humeurs épaisses; le second, qui est une tumeur causée par des humeurs froides, & qui vient quelquefois de la dureté d'un os.

ÉPAVE, *s. f.* Terme de Palais, qui signifie une chose perdue & non réclamée, dont la propriété appartient au Seigneur Haut-Justicier. Ainsi, les bêtes perdues se nomment *Épaves*.

ÉPAUFRURE, *sub. f.* Terme de Paveur, qui signifie un éclat de pierre emporté, mal-à-propos, par un coup de travers.

ÉPAULARD, *s. m.* Nom d'un grand

Poisson de Mer, beaucoup plus gros que le Dauphin, mais de la même forme. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à mille livres. On le prétend ennemi de la Baleine.

ÉPAULE, *s. f.* Membre du corps animal, qui se joint au bras, dans l'Homme, & à la jambe de devant, dans les Bêtes. Ce mot a diverses acceptions dans les Arts. L'*épaule de mouton* est une grande coignée de Charpenterie. Les *épaules d'un vaisseau* sont, en langage de Mer, les parties du bordage entre l'éperon & les haubans de misaine. En termes de Manége, un Cheval qui ne s'assied point sur les hanches, & qui ne plie pas les jarrets, *s'abandonne trop sur les épaules*. En termes de Guerre l'*épaule d'un bastion*, est un terrein qui est à l'endroit où la face & le flanc se joignent; & l'*angle de l'épaule* est l'angle formé par ces deux lignes. *Épaulement* est aussi un terme de Fortification, qui se prend, tantôt en général pour un retranchement de côté qu'on oppose à l'ennemi, tantôt pour un *demi-bastion* composé d'une face & d'un flanc, qui se met en pointe à la tête d'un ouvrage à corne, ou à couronne; tantôt pour un *orillon*, qu'on fait aux bastions. On dit dans le même sens, *épauler un ouvrage*, ou *s'épauler*. En termes de Charpenterie, l'*épaulement d'un tenon*, est un côté d'un tenon, moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la piéce de bois. *Épaulette*, en langage de Lingeres, est une petite bande de toile, qui se met sur l'épaule de la chemise. En termes de Tailleurs d'habits, c'est une couture sur l'épaule.

ÉPEAUTRE, *s. m.* Espece de froment, dont le tuyau est plus mince & moins ferme que celui du froment commun, l'épi plat & uni, ne jettant ses grains que des côtés, la barbe longue & menue. On distingue deux sortes d'*Épeautre*; l'un simple & l'autre à double gousse, avec deux grains dans chacune.

ÉPÉE, *s. m.* Nom d'un grand Poisson, qui s'appelle aussi *Empereur* & *Espadon*. En termes de Manége, on appelle *Épée romaine*, une marque, en forme d'épi, qui vient sur l'encolure d'un Cheval, près de la criniere. Les Cordiers nomment *épée*, un instrument de leur profession en forme de coutelas, qui leur sert à battre la sangle. L'*Ordre de l'Épée* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, institué au douzieme siécle, dans l'Isle de Chypre, par *Gui de Lusignan*. Il y a un autre Ordre militaire d'Espagne, qui se nomme *Saint Jacques de l'Épée*, établi aussi dans le douzieme siécle, dont le Roi est Grand-Maître, & qui porte, pour armes, une croix en forme d'épée; le pommeau fait en cœur, & le bous de la garde en fleur-de-lys.

ÉPÉE DE GROENLAND, *sub. fém.* Petite espece de Baleine de dix à douze pieds de long, qui porte sur le bas du dos une espece d'épée, d'où elle tire son nom; cette épée a trois ou quatre pieds de haut, & ressemble plutôt à un piéu pointu qu'à un sabre. Le Poisson s'en sert pour s'arrêter dans sa course, ou pour en modérer la rapidité. Cette Baleine est d'une agilité étonnante. Ses deux mâchoires sont armées de petites dents pointues. L'*épée du Groënland* est, comme le Narwal, un des ennemis de la Baleine; il va avec d'autres l'attaquer de tout côté; ils lui arrachent avec leurs dents des lanieres entieres jusqu'à ce que la Baleine, étant échauffée, ouvre sa gueule, & en fasse sortir sa langue: ces poissons s'élancent aussi-tôt sur cette nouvelle proie, & s'étant introduits dans la gueule de leur ennemie, ils lui arrachent toute sa langue. Voilà pourquoi des marins ont quelquefois trouvé sur le rivage, des Baleines mortes qui n'avoient point de langue.

ÉPENTHESE, *s. f. gr.* Terme de Grammaire, qui signifie l'addition, ou la duplication d'une lettre dans un mot latin, comme *Relligio*, pour *Religio*.

ÉPERLAN, *s. mas.* Petit Poisson de Mer, qui entre dans l'embouchure des rivieres, & qui a l'odeur de la Violette, dans sa fraîcheur. L'*Éperlan* de Seine est excellent.

ÉPERON, *s. m.* Outre sa signification commune, *Éperon*, en termes d'Architecture, est un appui, ou arc-boutant, qu'on met contre une muraille, pour la soutenir. En termes de Marine, c'est la partie d'un vaisseau, qui s'avance la premiere. En termes de Guerre, c'est une fortification en angle saillant, qui se fait au milieu des courtines, sur le

bord des rivieres, &c. pour garantir une Place. En termes de Maçonnerie, l'*Éperon* est une pointe de pierre, qui garantit une pile de pont en fendant l'eau. Quand nos anciens Chevaliers paroissoient en armes, soit à la Guerre, soit dans les Tournois, ils avoient une distinction & un ornement qui leur étoit propre; savoir, des *éperons dorés*. C'étoit une des premieres pièces dont on équipoit le Chevalier, quand on le créoit. Il n'étoit permis qu'aux Chevaliers d'en porter de cette sorte. Les Écuyers les portoient argentés. Les molettes de ces éperons étoient fort larges, & tenoient ordinairement à une espece de poinçon assez long, que l'on fichoit entre le cuir & le talon de la botte.

ÉPERON (*Ordre de l'Éperon d'or.*) Nom d'une Chevalerie qui fut créée en 1559, par le Pape *P e IV*. La marque de cet Ordre consiste dans une croix d'or émaillée de rouge à huit pointes, avec un éperon d'or au bas, le ruban tabisé & de couleur ponceau.

ÉPERVIER, *subst. m.* Oiseau de proie, qui passe pour la femelle du Mouchet. On appelle *Épervier de ramage*, celui qu'on a pris déja grand & volant dans les forêts, comme on appelle *Épervier Royal*, celui qui a été pris au nid, & qu'on a élevé pour la chasse. En termes de Pêche, l'*Épervier* est un grand filet, qu'on jette étendu dans l'eau, & dont l'ouverture se resserre par le moyen de ce qu'on appelle ses *nerfs*, pour prendre tout le Poisson qui se trouve dessous. *Épervier* est aussi le nom d'un bandage, dont on se sert pour les plaies & les fractures du nez.

ÉPHA, *s. m. hébr.* Mesure des Hébreux, dont on distingue deux sortes, *la commune* & celle *du sanctuaire*. La premiere contenoit soixante livres de liqueur, à seize onces la livre; ce qui revenoit à l'Amphore romaine. L'*Épha du sanctuaire* étoit plus grand d'un tiers, de sorte que trois *éphas communs* n'en faisoient que deux du *sanctuaire*.

ÉPHEBE, *s. mas.* Mot grec, qui signifie un jeune homme arrivé à l'âge de puberté, c'est-à-dire, à quatorze ans.

ÉPHEDRE, *s. f.* Arbrisseau semblable à la Presle, mais plus grand. Ses fleurs sont petites & pâles. Il leur succede une espece de petites Mûres, rouges & aigres. On distingue plusieurs sortes d'*Éphedres*, dont l'une croît en Languedoc, une autre en Espagne, & l'on met le Raisin de Mer, au nombre. Parmi les anciens Athletes, on nommoit *Éphedre*, celui qui demeuroit *impair*; c'est-à-dire, sans antagoniste, après qu'on avoit réglé, par le sort, ceux qui devoient combattre ensemble. Il étoit obligé de se battre contre le dernier vainqueur.

ÉPHELIDES, *s. f. pl.* Mot grec. Nom que les Médecins donnent aux taches larges, rudes & noirâtres qui viennent au visage par l'ardeur du Soleil ou par quelques inflammations: on donne aussi ce nom à certaines taches du visage qui naissent aux femmes grosses, qui leur rendent la peau noir & ridée. Elles sont larges, ordinairement brunes, quelquefois rouges; mais l'accouchement les fait disparoître.

ÉPHÉMERE, *adjectif.* Terme grec de Médecine, qui signifie *ce qui dure un jour*. On appelle *fiévres éphémeres*, celles dont l'accès est de cette durée. *Ephémere* devient substantif, pour signifier un petit insecte volant qui ne vit, dit-on, qu'un seul jour, & qui, dans cet espace, change deux fois de peau, fait des œufs, & jette des semences. Les Pêcheurs s'en servent pour amorce à leurs hameçons. On prétend qu'avant que d'être Insecte, il vit trois ans sous la forme de Ver. Les Voyageurs parlent de certains arbrisseaux d'Arabie, qu'ils nomment aussi *Éphémeres*, parce qu'ils croissent chaque jour depuis le lever du Soleil jusqu'au midi, & qu'ils rentrent le soir dans le sable.

ÉPHÉMÉRIDES, *s. f. gr.* Terme d'Astronomie. Ce sont des tables calculées, qui font connoître les places des Planetes, chaque jour à midi, & leurs aspects entr'elles. C'est par le secours de ces tables qu'on calcule les éclipses, qu'on forme les horoscopes, & les systêmes du Ciel.

ÉPHEMERUM, *s. m. gr.* Plante, qu'on nomme autrement *Flambe sauvage*, dont la tige & les feuilles ressemblent à celles du Lis. Sa racine est laiteuse. On s'en sert pour se laver la bouche, dans le mal de dents; & des feuilles pour guérir toutes sortes de tumeurs.

ÉPHÉSIENNES. *Lettres Éphésiennes.* Anciennes lettres magiques, qui étoient écrites sur la couronne, la ceinture & les pieds de la Statue de *Diane d'Éphese*, & qui passoient pour avoir la vertu de faire obtenir à celui qui pouvoit les lire & les prononcer, tout ce qu'il désiroit.

ÉPHESTRIE, *s. m.* Terme grec, qui signifie une sorte d'habit & de surtout; & nom d'une ancienne Fête à l'honneur du Devin *Tiresias*, dans laquelle on promenoit sa Statue, par la Ville de Thèbes, en habit de Femme, & on l'habilloit, au retour, en habit d'Homme. On a nommé *Éphestries*, quelques Mascarades modernes, où l'on a vu les mêmes changemens.

ÉPHETES, *s. m. gr.* Nom de certains Magistrats Athéniens, institués par le Roi *Demophoon*, pour juger des cas du meurtre. Ce Tribunal étoit composé de cinquante Athéniens & d'autant d'Argiens.

ÉPHIPPIUM, *s. mas.* Mot grec & latin, qui signifie *Selle de Cheval*, & nom d'un coquillage de Mer, qui s'appelle autrement *Selle Polonoise*, ou *Pelure d'Oignon*.

ÉPHIALTE, *subst. m.* Nom grec, d'un mal de poitrine, qui se nomme vulgairement *Cochemar*, ou *Cochevieille*, & que les Latins nommoient *Incube*. Il vient d'une difficulté de respiration à ceux qui dorment sur le dos; & comme on sent un poids sur l'estomac, il arrive quelquefois qu'on s'imagine avoir quelqu'un couché sur soi. Le remede & le préservatif sont de se mettre sur le côté, la tête haute.

ÉPHOD, *sub. m. hébr.* Espece de Surplis de toile de lin, qui étoit en usage parmi les Lévites. Il tomboit jusqu'à terre.

ÉPHORES, *s. m. gr.* Juges Lacédémoniens, établis par *Théopompe*, ancien Roi de Sparte, pour servir de frein à l'autorité royale. Leur pouvoir s'étendoit si loin, qu'on comparoit leur gouvernement à la Monarchie. Ils prononçoient leurs sentences, assis sur des trônes, & les Rois mêmes de Sparte étoient obligés de paroître devant eux, pour rendre compte de leurs actions.

ÉPI, *s. m.* En terme de Manége, c'est une boucle de poil, qui se forme quelquefois naturellement entre les deux yeux d'un Cheval, & qui se nomme aussi *Molette*. Si l'*épi* est haut, au-dessus des deux yeux, le Cheval a la vue bonne. S'il est au-dessous des yeux, sa vue n'est guere assurée. En termes d'Architecture, l'*épi* est un assemblage de chevrons, qui se fait dans un comble circulaire, avec des liens autour du poinçon. Le bout du poinçon s'appelle *épi de faîte*. On appelle *briques en épi*, des briques posées diagonalement sur le côté, & *soudure en épi*, une grosse soudure hérissée en forme d'arête de poisson. On donne aussi le nom d'*épi*, aux crochets de fer qu'on met sur un mur, ou sur des balustrades, pour empêcher le passage. *François I*, Duc de Bretagne, institua un Ordre militaire, sous le nom de l'*Épi*.

ÉPIALE, *adj. gr.* On appelle *Fiévre épiale*, une espece de fiévre continue, dans laquelle on sent, avec beaucoup de chaleur, des frissons vagues & irréguliers.

ÉPIAN, *vulgairement* PIAN, *s. m.* Maladie commune, dans l'Amérique, qu'on ne croit pas différente du grand-mal Vénérien, mais qui se guérit plus facilement. La tisanne de Gaïac & de Squine est quelquefois suffisante. Les Sauvages s'en guérissent en se purgeant deux ou trois fois, & se couchant ensuite nus au Soleil, pendant toute la journée.

ÉPIBATERE, *subst. m.* Mot grec, qui signifie un compliment en vers, ou en prose, pour féliciter, de son retour, un ami qui a été long-tems absent.

ÉPICARPIUM, *s. m.* Terme grec de Médecine. C'est un médicament composé d'ingrédiens vifs & pénétrans, qui s'applique, en forme d'emplâtre, ou de cataplasme, autour du poignet d'une personne attaquée de la fiévre, pour en arrêter les suites, ou prévenir son retour.

ÉPICEDIUM, *s. mas.* Mot tiré du grec, qui signifioit un Discours, ou un Poëme, prononcé pendant les funérailles d'un Mort. C'est à-peu-près ce que nous appellons *Oraison funebre*.

ÉPICEAS, *s. m.* Nom d'un arbre résineux assez semblable au Sapin.

ÉPICENE, *adject.* Terme grec de Grammaire, qui s'emploie pour signifier ce qui est commun aux deux sexes, ou pour signifier un nom qui s'applique indifféremment aux mâles & aux femelles. C'est ainsi qu'*enfans* signifie

un garçon comme une fille ; & *parens*, nos parens de l'un & de l'autre sexe.

ÉPICÉRASTIQUE, *sub. maſ. gr.* Terme de Médecine. On donne ce nom aux remedes, qui, par une humidité bien tempérée, émoussent l'acrimonie des humeurs, & soulagent une partie affligée : tels que les racines de Réglisse, de Mauve, d'Althea, &c.

ÉPICERIE, *subst. f.* Nom général de toutes sortes d'*Épices* & d'*Aromates*. Le terme d'*épices*, qu'on met aux Arrêts, vient de ce que les *épices* étant autrefois d'une rareté extrême, on en faisoit des présens, qui passoient pour très-précieux. Mais les *épices* des Juges ont été changées en argent. On les paie en écus quarts de trois livres quatre sols.

ÉPICERIE, *ſ. f.* Nom d'une Plante d'Amérique, peu connue en France. Sa graine s'emploie dans les alimens en place des quatre épices, dont elle a tout le goût ; on la seme sur couche au mois de Mars, & les plans se repiquent en Mai : elle veut une terre meuble & terrautée ; sa graine se recueille en Août & se conserve plusieurs années, tant pour être semée que pour être employée à différens usages.

ÉPICIERE, *sub. f.* Nom que l'on donne à une espece de filet avec lequel on couvre les Chevaux dans l'Été, pour les garantir des Mouches. Son nom vient de ce que l'on se sert d'un instrument, que l'on appelle *Cornet d'épice* pour entrelacer les fils.

ÉPICURIENS, *ſ. m. gr.* Ancienne Secte de Philosophes, qui étoient attachés aux opinions d'*Épicure*. Leur morale a été fort décriée dans tous les tems ; mais plusieurs Écrivains anciens & modernes ont entrepris de les laver de cette accusation, en prouvant que ceux qui suivoient la véritable doctrine de leur Maître, ne faisoient pas consister le souverain bien dans les voluptés grossieres, mais dans les plaisirs de l'ame, qui résultent de la pratique de la vertu.

ÉPICYCLE, *ſ. m. gr.* Petit cercle de l'ancienne Astronomie, inventé pour expliquer les stations & les retrogradations des Planetes, dont le centre est dans la circonférence d'un plus grand, qui est l'excentrique d'une Planete. C'est dans cet excentrique que le centre de l'*Épicycle* se meut. L'*Épicycle* décrit aussi, par son centre, un cercle qu'on appelle *Déférent de l'Épicycle*, & la Planete est attachée à sa circonférence, comme la pierre à une bague. Mais l'expérience fait connoître que ces inventions sont inutiles, & que non-seulement le mouvement de la terre explique suffisamment le phénomene, mais qu'il s'accorde avec le calcul ; ce qu'elles ne font pas.

ÉPICYCLOÏDE, *ſ. f. gr.* Terme de Géométrie. C'est une courbe engendrée par la révolution d'un point de la périsphere d'un cercle, au long de la partie convexe, ou concave, d'un autre cercle.

ÉPICYEME, *ſ. m. gr.* ou ÉPICYESE, *ſ. f.* Nom que les Médecins donnent à la *superfétation*, c'est-à-dire, à la conception d'un nouveau fœtus, après celle d'un autre.

ÉPIDÉMIES, *sub. fém. gr.* Fêtes d'*Apollon*, à Delphe & Milet, & de *Diane*, à Argos. Le Peuple s'imaginoit que ces Divinités étoient présentes dans cet intervalle ; & le dernier jour, il leur chantoit un hymne d'adieu, pour leur souhaiter un bon voyage, dans la supposition qu'elles alloient, pendant le reste du tems, recevoir des adorations dans d'autres Pays.

ÉPIDÉMIQUE, *adj.* Ce mot grec, qui signifie *Populaire*, ou ce qui est répandu dans le Peuple, se joint à *maladie*, pour signifier toutes sortes de contagions actuelles, c'est-à-dire, de maux qui se communiquent.

ÉPIDERME, *ſ. m.* Mot grec, qui signifie *petite peau supérieure*. C'est une cuticule, qui couvre la véritable peau du corps humain, & qui n'ayant ni veines, ni arteres, ni nerfs, est tout-à-fait insensible. On donne pareillement ce nom à la peau extérieure d'un arbre, qui est un réseau étendu sur tout le dehors.

ÉPIDESE, *subst. f.* Terme grec de Chirurgie. C'est l'action d'arrêter le sang, en fermant les levres d'une plaie, & en appliquant un bandage.

ÉPIDESME, *ſ. m.* Mot grec, qui signifie, en Chirurgie, un bandage pour une plaie, ou pour tout autre mal extérieur.

ÉPIDIDYME, *ſ. m.* Terme grec de Médecine, qui est le nom d'un petit corps placé sur chaque testicule. Il est

glanduleux, & sert à perfectionner la matiere de la génération.

ÉPIDOTES, *sub. m. gr.* Dieux de l'antiquité, qui présidoient à la croissance des enfans, suivant la signification de leur nom.

ÉPIÉ, *adj.* Terme de Chasse. On appelle *Chien épiié*, du mot d'*Épi*, celui qui a, dans le milieu du front, du poil plus grand que dans le reste du corps; & *queue épiée*, une queue de Chien qui est éparpillée par le bout.

ÉPIEU, *sub. m.* Sorte d'arme, qui n'est qu'un bâton de quatre ou cinq pieds de longueur, garni, par le bout, d'un fer large & pointu, & qui sert particulierement à la chasse du Sanglier.

ÉPIGASTRE, *s. m.* Mot grec, qui est le nom de la partie supérieure de l'*Abdomen*. La veine épigastrique est une veine qui entre dans les muscles de l'*Épigastre*.

ÉPIGÉNEME, *sub. m.* Mot grec, que quelques Écrivains ont employé, pour signifier les symptômes d'une maladie.

ÉPIGÉNESE, *Voy.* JUXTA-POSITION.

ÉPIGEONNER, *v. act.* Terme de Maçonnerie, qui signifie *employer le plâtre*, avec la main & la truelle, sans avoir besoin de le jetter ni de le plaquer.

ÉPIGLOTTE, *sub. f. gr.* Premier cartillage du Larynx, ou couvercle du conduit de la respiration, qui contribue aux diverses modulations de la voix. L'*Épiglotte* a la forme d'une feuille de Lierre, ou d'une Languette.

ÉPIGONES, *s. m. pl.* C'est-à-dire, *Successeurs*. On donna ce nom aux Princes Grecs qui firent le second siége de Thébes, parce qu'ils étoient Fils & Successeurs de ceux qui en avoient fait le premier.

ÉPIGRAMME, *sub. fém. gr.* Petit Poëme, ou petite piéce de vers, qui peint ingénieusement quelque chose. On s'est accoutumé à vouloir que l'*Épigramme* finisse par ce qu'on appelle une *pointe*. Mais, si l'on examine celles qui passent pour les meilleures, on trouvera que le sel est distribué dans toutes leurs parties. Les autres ne méritent que le nom de *Bon-mot*.

ÉPIGRAPHE, *s. f.* Mot grec, qui est le nom général des inscriptions, qui se placent sur une pierre de quelque bâtiment, ou sur un marbre, pour représenter le tems de la construction, ou le nom du Fondateur.

ÉPILEPSIE, *s. f. gr.* Mal, nommé autrement *haut-mal* & *mal-caduc*, qui consiste dans une convulsion de tout le corps, ou de quelques parties, accompagné d'une privation de sentiment & de connoissance, & qui revient, par accès, ou paroxysmes, sans laisser aucun souvenir de ce qu'on a senti. Il y a divers degrés d'*Épilepsie*. On appelle *Épileptique*, celui qui est sujet à cette terrible maladie.

ÉPILOGUE, *s. m.* Mot grec, qui s'emploie pour signifier la derniere partie d'un Discours, d'un Traité, &c., dans laquelle on fait une récapitulation des principales matieres dont on a parlé.

ÉPIMANE, *adject.* Mot grec, qui signifie *insensé*, *furieux*.

ÉPIMEDIUM, *s. m.* Plante, qu'on prend pour une espece de Trefle, à cause de son nom grec, mais dont les Anciens représentent les feuilles semblables à celles du Lierre, & qui ne produit ni graine ni fleur.

ÉPINARDS, *s. m.* Herbe potagere, à-peu-près de la forme de l'Oseille, & fort saine dans l'usage, quoique plusieurs la croient venteuses. On prétend que le jus d'*Épinards* est un remede contre les morsures des Scorpions.

ÉPINÇOIR, *sub. m.* Terme d'Art. C'est le nom d'un gros marteau fendu en angle, par les deux bouts, qui sert particuliérement aux Tailleurs de pavé.

ÉPINE, *s. f.* Nom général de toutes les petites pointes des arbres épineux; mais c'est particuliérement celui d'une espece d'arbre dont on distingue plusieurs especes. L'*Épine blanche* est une plante, que quelques-uns confondent avec le Chardon-bénit, d'autres avec la Carline, avec l'Artichaut sauvage, &c. Mais, suivant les descriptions les plus exactes, elle en est différente. Elle est nommée par les Antiquaires, *Bedeger*, qui est son nom Arabe. Sa racine est bonne pour le crachement de sang, & pour divers autres maux. L'*Épine Arabesque* est une autre Plante, qui a la même vertu que l'*Épine blanche*.

ÉPINE-ARBORESCENTE, *s. f.* Arbre qui croît sur les rives du Niger, il est de la grandeur des Pommiers d'Europe. Le bois en est rouge, pesant

& fort dur. Les Négres le mettent en usage pour faire les pilons qui leur servent à écraser le Millet & le Riz.

ÉPINE-VINETTE, *sub. f.* Arbrisseau épineux, qui pousse plusieurs rejetons, & qui produit une fleur jaune, en forme de grappe, d'où vient un petit fruit rouge, en forme de grappe aussi. On en fait une sorte de vin, que les Apothicaires nomment *Vin de Berberis*, & des confitures fort agréables, quoiqu'un peu aigres. L'*Épine-vinette* sert à divers usages de la Médecine, sur-tout contre les vapeurs malignes, & pour les fluxions & les dévoiemens d'estomac.

ÉPINETTE, *sub. fém.* Nom d'un Instrument de Musique, dont on joue par un clavier composé de quarante-neuf touches. Le corps de l'*Épinette* est une sorte de coffre, d'un bois résineux, qui rétentit du mouvement des cordes, lorsqu'elles sont remuées par le sautereau qui répond aux touches. Il y a de doubles & de triples *Épinettes*, qui prennent ce nom, lorsqu'au jeu commun de l'instrument, on en ajoute un semblable, à l'unisson, & un autre, à l'octave. Ils peuvent être joués séparément, ou tous ensemble.

ÉPINGARE, *sub. m.* Nom d'une petite piéce de canon, qui ne passe pas une livre de balle.

ÉPINICIES, *sub. fém. pl.* Nom de certaines Fêtes que les Grecs célébroient en action de graces à l'occasion de quelque victoire.

ÉPINICION, *s. m.* Mot grec, qui signifie un Poëme, ou toute autre marque de réjouissance publique, pour une victoire obtenue.

ÉPINIERE, *adj. Moelle épiniere.* Nom que les Médecins donnent à la moelle des vertebres du dos.

ÉPINIERS, *s. m.* Terme de Chasse. Bois, ou fourrées d'épines, où les Bêtes noires se retirent.

ÉPINOCHE, *sub. m.* Nom que les Droguistes donnent au Café de la meilleure qualité. On prétend qu'*épinocher* a signifié *trier*, *choisir*.

ÉPINOCHE, *s. f.* Petit Poisson sans écailles, dont la plus grande espece s'appelle *Poisson épinard*, parce que ses aiguillons ressemblent à la feuille d'Épinard, ou plutôt aux pointes d'épine : ces aiguillons servent à ce Poisson d'arme défensive contre ses ennemis : l'*Épinoche* se pêche dans les lacs & dans les rivieres ; c'est une nourriture qu'estiment les gens de la Campagne.

ÉPINYCTIDE, *sub. f.* Nom que les Médecins donnent à une espece d'éruption cutanée en forme de pustule livide, noirâtre, rouge ou blanchâtre, grosse ordinairement comme une petite féve, qui s'éleve sur la peau pendant la nuit.

ÉPIPHANE, *adject. gr.* qui signifie *illustre*.

ÉPIPHANIE, *s. f.* Mot emprunté du Grec, qui signifie *Manifestation*, & qui est le nom de la Fête chrétienne où l'on célebre l'adoration des trois Mages, jour auquel le Messie *s'est* manifesté aux Gentils. On y joint la célébration du Baptême en Jesus-Christ, & du miracle qu'il fit aux nôces de Cana.

ÉPIPHONEME, *subst. masc.* Nom grec d'une figure de Rhétorique. C'est une espece d'exclamation sententieuse, qu'on fait succéder à quelque récit intéressant.

ÉPIPHORE, *s. f.* Nom grec d'une maladie des yeux, qui consiste dans une fluxion continuelle de rhume avec ardeur, rougeur & picotement.

ÉPIPHYSE, *s. fém.* Terme grec de Chirurgie. C'est l'excrescence d'un os sur un autre os.

ÉPIPLÉROSE, *s. f. gr.* Nom d'un mal dangereux, qui consiste dans une réplétion excessive des arteres, surtout dans le tems de leur dilatation.

ÉPIPLOCELE, *s. f.* Nom grec d'une sorte d'hernie, qui consiste dans la descente de la coiffe du ventre, dans le scrotum.

ÉPIPLOIQUE, *adj. gr.* Les *veines* & les *arteres épiploïques*, sont celles qui se distribuent dans la coiffe du ventre ou l'épiploon.

ÉPIPLOON, *s. m.* Nom grec d'une espece de sac ou d'une coiffe, qui est tendue sur le bas du ventricule & des intestins supérieurs. Elle renferme plusieurs autres sacs, qui renferment des amas de graisse, & d'où la graisse se répand dans tout le corps, par les vaisseaux adipeux.

ÉPIQUE, *adj. grec. Poëme Épique.* C'est un ouvrage en vers héroïques, dont le sujet est quelque grande action d'un Héros, avec des peintures, des maximes & des caracteres dont il y a de l'utilité à tirer pour les mœurs. Le *Poëme Épique* a ses regles. Il differe du *Poëme Dramatique*, en ce qu'il

n'est qu'un récit, & que l'autre est une représentation.

ÉPIQUIE, *s. f. gr.* Terme d'Église, qui signifie *Interprétation de la volonté du Supérieur.*

ÉPISCOPAUX, *sub. mas. gr.* Nom qu'on donne, en Angleterre, à ceux qui composent proprement l'Église Anglicane, parce qu'elle a conservé les Évêques, & que la maniere de les consacrer differe peu de celle de l'Église Romaine.

ÉPISEIRE, *s. m.* Espece de jeu de balle ou de longue paume, en usage dans l'ancienne Grece.

ÉPISODE, *s. fém.* Mot formé du Grec, qui s'emploie pour signifier une histoire incidente ou une action que l'Historien ou le Poëte, inserent & lient avec l'action principale, pour donner plus de variété à l'ouvrage. Dans le Théâtre grec, l'*Épisode* étoit la seconde partie de la Tragédie.

ÉPISODIER, *v. act.*, qui signifie, *étendre une action par des épisodes.* *Épisodique*, adj., se dit de ce qui appartient à l'*épisode.*

ÉPISPASTIQUES, *adj. gr.* Médicamens extérieurs, qui étant appliqués sur quelque partie du corps, y attirent les humeurs peccantes.

ÉPISSER, *v. actif.* Terme de Mer. *Épisser une corde*, c'est l'assembler ou la joindre avec une autre corde, par le moyen de l'*Épissoir* ou du *cornet d'épisse*, qui sert à entrelacer leurs fils. Cet entrelassement se nomme *Épissure*, dans le même langage.

ÉPISTEMONARQUE, *s. m.* Ancien titre d'Office dans l'Église Grecque. L'*Épistemonarque* étoit un Officier ecclésiastique, qui avoit l'inspection de tout ce qui appartenoit à la Foi.

ÉPISTYLE, *s. f. gr.* Ancien terme d'Architecture. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *Architrave*: pierre ou piéce de bois, qui pose sur le chapiteau d'une colonne.

ÉPITAPHE, *s. fém.* Ce mot grec, signifioit autrefois certains vers, qu'on chantoit pendant les Funérailles, à l'honneur du Mort, & qui se répétoient anniversairement. Mais, à présent, il ne s'emploie que pour signifier les Inscriptions qu'on met sur les tombeaux.

ÉPITASE, *s. f.* Terme du Théâtre grec. C'étoit la partie d'un Poëme dramatique, où l'action commence à se développer. Les Médecins donnent le même nom au commencement d'un accès, qui commence à redoubler.

ÉPITE, *s. f.* Terme de Mer, qui est le nom d'un petit coin de bois, qu'on insere dans une cheville, pour la grossir. L'instrument de fer, qui sert à le faire entrer, se nomme *Épitoir.*

ÉPITHALAME, *s. f. gr.* Chanson nuptiale, ou Poëme composé à l'occasion d'un Mariage.

ÉPITHEME, *s. m.* Nom grec d'un médicament qui consiste dans une fomentation du genre spiritueux, appliquée extérieurement sur le cœur & le foie, pour les fortifier ou pour y corriger quelque désordre.

ÉPITHETE, *s. fém.* Mot grec, qui signifie *un nom adjectif*, qu'on joint à *un nom substantif*, pour exprimer quelque qualité bonne ou mauvaise.

ÉPITHYME, *s. mas.* Fleur médicinale qu'on apporte de Candie & de Venise; mais qui périt bientôt si elle ne se trouve près de quelque autre Plante qui la nourrisse. L'*Épithyme* qui sort du Thym & du Lin est le plus commun. Sa semence est fort petite, & remplie de longues fibres, comme les cheveux.

ÉPITIE, *s. m.* Terme de Mer, qui signifie un petit retranchement de planches, dans quelque endroit du vaisseau.

ÉPITOGE, *s. f. lat.* Manteau des Anciens Romains, qui se portoit par-dessus la robe. Ce nom se conserve encore pour une partie de l'habillement des Présidens-à-Mortier, qui ne se porte plus que sur l'épaule, en forme de chaperon.

ÉPITOME, *s. mas.* Terme formé du Grec, qui signifie *abrégé* ou réduction d'un gros ouvrage, par le retranchement des matieres superflues.

ÉPÎTRE, *s. f. lat.* Mot qui signifie *Lettre*, & dont l'usage est borné aux Lettres des Auteurs anciens, des Apôtres & des Peres de l'Église, aux Dédicaces des Livres, & aux Lettres en vers.

ÉPITROPE, *s. f.* Nom grec d'une figure de Rhétorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader. *Épitrope* est un nom personnel d'Office, en Turquie, parmi les Chrétiens Grecs. C'est une espece de Juge ou d'Arbitre, qui termine leurs différends, lorsqu'ils veulent éviter d'être traduits devant les Magistrats Turcs.

ÉPIZOOTIE, *sub. f. gr.* Nom que l'on donne aux maladies contagieuses, qui arrivent aux Animaux. *Épizootique*, adj.

ÉPLOYÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit de tous les Oiseaux, lorsqu'ils ont les ailes étendues.

ÉPODE, *s. f. gr.* Nom d'une sorte de Poésie latine, dont nous avons le modele dans les Odes d'*Horace*, qui portent ce titre. On croit que leur essence consiste dans le mélange d'un vers long & d'un court. Dans la Poésie lyrique des Grecs, l'*Épode* étoit la troisieme partie ou la fin d'une Ode.

ÉPOINTÉ, *adj.* Terme de Manége & de Chasse. Un *Cheval épointé*, est celui qui s'est demis les hanches par quelque effort. Un Chien de Chasse est *épointé*, lorsqu'il s'est cassé les os des cuisses.

ÉPOLET ou ÉPOULIN, *sub. mas.* Nom que les Ouvriers en drap donnent à des roseaux de trois pouces de long, qui servent à dévider la laine dans la poche de la navette, d'où le fil s'échappe par une ouverture latérale.

ÉPOMIDE, *s. m.* Terme grec. Nom qu'on donnoit anciennement au Scapulaire que portent certains Religieux.

ÉPONGE, *sub. f.* Substance poreuse & légere, qui s'engendre sur les rochers & autres pierres de Mer. Quelques Naturalistes prennent les *Éponges* pour une sorte d'Animal, parce qu'elles se retirent, lorsqu'on s'en approche, & pendant les tempêtes violentes. D'autres attribuent ce mouvement à de petits Animaux qui s'y nourrissent. L'*Éponge* tenant aux rochers par la racine, il s'en engendre une autre à la place de celle qu'on arrache. On distingue des *Éponges mâles* & des *Éponges femelles*. Les premieres ont leurs trous petits, les autres les ont larges. La cendre d'*Éponge* arrête toutes sortes de flux de sang. On fait des *Éponges*, qui se nomment *Pyrotechnites* avec certains grands champignons, qui croissent sous les vieux arbres, en commençant par les faire sécher, les bien battre, les faire sécher encore une fois au four, & les laver ensuite dans une lessive de salpêtre. En termes de Manége, on appelle *Éponge*, le bout du fer d'un Cheval, qui répond à son talon. En termes de Plombiers, les extrêmités du châssis des moules se nomment *Éponges*.

ÉPONTILLES ou PONTILLES, *s. f.* Terme de Mer, qui est le nom de certaines piéces de bois qui servent à soutenir les ponts, & à d'autres usages.

ÉPOPÉE, *s. f.* Mot formé du Grec, qui signifie proprement *un ouvrage en vers héroïques*, & qu'on emploie pour signifier *le Genre épique*, ou le sujet d'un *Poëme épique*.

ÉPOQUE, *subst. f.* Terme grec de Chronologie, qui signifie *s'arrêter*. C'est un point de tems d'où l'on commence à compter les années. Il y a quantité d'*Époques célebres*, mais les plus considérables sont les *Époques sacrées*, qui se tirent des Livres de l'Écriture sainte. *Voy.* ÈRE.

ÉPOUCIEUSE. *Voy.* ÉNOUER.

ÉPOUMONER, *v. actif.* Fatiguer, user les poulmons, par quelque exercice qui les altere.

ÉPOUSSETER, *v. act.* Terme bas & burlesque, qui signifie *frapper avec une baguette*, tel que l'on fait pour secouer ou vergetter un habit. En terme d'Orfévrerie, c'est battre l'or ou l'argent aussi-tôt qu'il sort du feu. En terme de Peinture, c'est promener sur l'ouvrage une brosse fine ou un pinceau pour en enlever la poussiere, ou autres matieres, comme des poils de brosses qui ont pu s'attacher à la couleur.

ÉPREINTE, *s. f. Voy.* TÉNESME.

ÉPREUVE, *s. f.* En termes d'Imprimerie, on appelle *Épreuve*, la premiere feuille qui sort de la presse, & dont on corrige les fautes avant que de tirer au net. Au contraire, *Épreuve* se dit, en termes de Graveurs, de chaque estampe qui se tire. On appelle *bonnes Épreuves*, les premieres tirées.

ÉPROUVETTE, *sub. f.* Terme de Chirurgie, qui signifie certaines sondes propres à cet Art. C'est aussi le nom d'une petite verge de fer, qui se met au feu avec les limes, lorsqu'on les chauffe, pour leur donner la trempe.

EPTAGONE, *s. m. gr.* Terme géométrique qui signifie *une figure à sept côtés & à sept angles*. Il se dit aussi d'une Place fortifiée qui a sept bastions.

ÉPULIDE ou ÉPULIE, *s. f.* Nom que les Médecins donnent aux tubercules & excrescences de chair qui se forment sur les gencives ou sur les parties voisines.

ÉPULONS, *s. m. lat.* Nom de certains Prêtres de l'ancienne Rome,

institués pour présider aux festins, qui se faisoient à l'honneur des Dieux. Ils veilloient aussi au bon ordre, dans les sacrifices.

ÉPULOTIQUES, *s. m.* Terme de Chirurgie, formé du mot grec qui signifie *Cicatrice* : c'est le nom général de tous les médicamens, qui servent à fermer & à cicatriser les plaies.

ÉPURE, *sub. f.* Terme d'Architecture, qui s'emploie pour signifier *un dessin*, en grand, de quelque ouvrage. On fait aussi des *épures* séparées, de chaque partie.

ÉPURISTE, *sub. m.* Nom que l'on donne aux *beaux Parleurs*. Quelquefois on le donne aussi par ironie aux *Épilogueurs*.

ÉQUANT, *adj. lat. Cercle équant.* Terme de la vieille Astronomie. C'est un cercle imaginé égal au déférent, & dans le même plan, mais sur un autre centre, pour régler & ajuster les mouvemens des Planetes.

ÉQUARRIR, *v. act.* Terme de Charpenterie, qui se dit du bois & d'autres choses qu'on dresse pour les rendre égales du côté & d'autre. L'*équarrissement* d'une chose est sa réduction à la forme quarrée. On dit qu'une piéce de bois a tant de pouces, ou de pieds d'*équarrissage*, c'est-à-dire, de dimension dans son quarré. *Équarissoir* est le nom d'un petit instrument de fer quarré, qui sert à percer des trous dans le fer & le cuivre.

ÉQUATEUR, *s. m. lat.* Terme de Geographie & de Sphere. C'est le nom d'un grand cercle, qui est également éloigné des deux Pôles du monde, ou qui a les mêmes Pôles que le monde ; & qui se nomme ainsi, parce que lorsque le Soleil y est parvenu, les jours & les nuits sont égaux. Le Soleil le coupe deux fois l'année, aux tems qu'on appelle *les Équinoxes*, ce qui fait qu'on le nomme aussi *Équinoxial*, ou *Ligne équinoxiale*, ou simplement *la Ligne*. Il divise le globe en deux hémispheres, du Nord & du Midi.

ÉQUATION, *s. f. lat.* Terme d'Algebre & d'Astronomie. Dans la premiere acception, c'est une comparaison qui se fait de deux grandeurs inégales, pour les rendre égales. Il y a des *Équations simples* & des *Équations composées*. En Astronomie, *Équation* signifie la différence d'un lieu moyen ou vrai, ou d'un mouvement moyen au vrai ; parce qu'il est aisé, après l'avoir connue, d'égaler ces deux lieux, ou ces deux mouvemens. On compose des *Tables d'équation*, formées de ces différences.

ÉQUERRE, *sub. f.* Nom d'un instrument formé de deux regles qui se joignent à angles droits. Il sert à la Géométrie & à plusieurs Arts. On nomme *Équerre pliante*, celle dont les deux jambes sont mobiles par le moyen d'une charniere. On donne aussi le nom d'*Équerre*, à un lien de fer coudé, qu'on met sur les angles de Charpenterie & aux portes de Menuiserie, pour les rendre plus fermes.

ÉQUERUE, *sub. f.* Terme de marine, dans la Manche. C'est la jonction de deux piéces de bois, en forme d'équerre.

ÉQUESTRE, *adj.* Terme formé du mot latin, qui signifie *Cheval*. Une *Statue équestre*, est une statue qui représente une personne montée à cheval.

ÉQUI ANGLE, *adject. lat.* Terme géométrique, qui, en parlant d'une figure, signifie qu'elle a les angles égaux, du mot latin, qui signifie *égal*.

ÉQUI-DISTANT, *adject. lat.* Ce qui, dans toutes ses parties, est également éloigné des parties d'un autre corps ; c'est ainsi que les lignes paralleles sont *équi-distantes*.

ÉQUILATERE, *adj. lat.* Terme de Géométrie, qui se dit des figures dont les côtés sont égaux.

ÉQUILBOQUET, *s. m.* Nom d'un petit instrument de Charpenterie & de Menuiserie, qui sert à vérifier le calibre des mortaises.

ÉQUILIBRE, *s. m. lat.* Terme de Méchanique, qui signifie égalité de poids dans deux, ou plusieurs corps, qu'on compare ensemble.

ÉQUILLETTE, *sub. f.* Terme de Mer. Petites équilles, ou petites piéces de bois, qui servent à soutenir les girouettes.

ÉQUIMULTIPLE, *adj. lat.* Terme d'Arithmétique. Nom qu'on donne aux nombres, qui contiennent leur sous-multiples autant de fois l'un que l'autre. Douze & six sont *équimultibles*.

ÉQUINOXE, *sub. m. lat.* Tems où le Soleil entre dans un des points de la *Ligne équinoxiale*. Les jours sont alors égaux aux nuits ; ce qui arrive

deux fois l'année, dans la sphere oblique. L'*Équinoxe* du Printems arrive vers le 21 de Mars, & l'*Équinoxe* d'Automne, vers le 21 de Septembre.

ÉQUINOXIALE, *adj. lat. Ligne équinoxiale.* Voy. ÉQUATEUR.

ÉQUIPER, *v. act.* Terme de Mer, qui signifie *munir un vaisseau de tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, à sa sûreté & à sa manœuvre.* Les mêmes choses se nomment l'*équipement*. On nomme l'*équipage d'un vaisseau*, les Officiers, les Soldats, les Matelots, & toutes les personnes qui servent, soit au commandement, soit au service & à la manœuvre. *Équipé*, en termes de Blason, se dit d'un vaisseau qui est représenté avec ses voiles & ses cordages. En termes de Méchanique, on appelle *équipage de pompe*, toutes les piéces qui servent au mouvement d'une pompe. Un *équipage d'attelier*, est tout ce qui sert pour la construction des édifices, & pour le transport des matériaux. On dit de même, un *équipage de chasse*, un *équipage de guerre*, &c.

ÉQUIPOLLENT, *adject.* Mot tiré du Latin, qui signifie ce qui est de la même force, de la même vertu, du même pouvoir. *Équipollé*, adject., se dit, en termes de Blason, de neuf quarrés rangés en forme d'échiquier, dont ceux des coins & du milieu sont d'un autre émail que les quatre autres.

ÉQUIRIES, *s. f. lat.* Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Rome, à des courses de Chevaux, qui se faisoient à l'honneur du Dieu *Mars*, dans le champ qui portoit son nom, le 27 de Février.

ÉQUIVALENT, *adject.* Mot formé du Latin, qui signifie ce qui est de valeur égale à quelque chose. On le fait aussi substantif.

ÉQUIVOQUE, *adj.* Mot emprunté du Latin, qui s'emploie pour *douteux*, dans tout ce qui peut être différent des apparences. Une *expression équivoque*, est celle qui a deux sens. Une *génération équivoque*, en termes de Physique, est celle qui ne se fait point par la conjonction ordinaire d'un mâle & d'une femelle, mais par l'action du Soleil, & la fermentation qu'elle produit. *Équivoque* est aussi substantif, pour signifier une *expression équivoque*. La *Doctrine des Équivoques est célebre.*

ÉRABLE, *s. m.* Nom d'un arbre, dont le bois est fort dur, & souvent tacheté. On distingue l'*Érable* de montagne de celui de plaine. Ce dernier est blanc, mais rempli de veines. Il y a aussi une autre sorte d'*Érable*, qui vient beaucoup plus haut, & que les uns appellent *grand Érable*, & d'autres *faux Sycomore*.

ÉRADICATION, *s. f.* Terme de Physique, tiré du Latin, qui signifie l'action d'arracher quelque chose par la racine. *Éradicatif*, se dit en Médecine, de certains remedes violens qui emportent une maladie & toutes ses causes.

ÉRATO, *s. f. gr.* Nom d'une des Muses, qui préside à la Poésie tendre & galante. On la représente comme une jeune fille, d'humeur enjouée, couronnée de Myrthe & de Roses, tenant une harpe dans la main droite, & un arc dans l'autre, avec un petit Amour ailé près d'elle, armé de son arc & de ses fleches.

ÈRE, *s. f.* Terme de Chronologie, qui a la même signification qu'*Époque*. C'est une maniere de compter les années. Les principales *Ères* sont celles du Monde, de J. C., des Olympiades & de Rome. Il y a eu presque autant d'*Ères* qu'il y a eu de Peuples différens. L'*Ère chrétienne* commence à la naissance de J. C. Le mot d'*Ère* nous est venu des Espagnols.

ÉREBE, *s. f. gr.* Terme de Mythologie. Les Poëtes font de l'*Érebe*, une des rivieres de leur Enfer. Ils donnent ce nom à l'Enfer même, & le personnifient en le faisant fils du Chaos & des Ténebres.

ÉRÉSIPELLE, *sub. f.* Maladie qui attaque la peau, & dont le nom est formé du Grec. Elle consiste dans une enflure médiocre, mais accompagnée d'une chaleur âcre & douloureuse, qui vient de la mauvaise qualité du sang. L'*Érésipelle* à la tête, sur-tout au visage, est souvent mortelle.

ÉRÉTISME, *s. masc.* Nom que les Médecins donnent à une sorte d'irritation & de tension violente des fibres, qui surmontent le mouvement naturel de leurs oscillations. Cet état est produit par la violence & l'impétuosité des esprits animaux.

ERGASTULE, *s. f. lat.* C'étoit un endroit où l'on enfermoit les Esclaves méchans, paresseux, ou qui avoient fait quelques grandes fautes. On les y

contraignoit

contraignoit à force de coups, à des travaux rudes & pénibles.

ERGOT, *s. mas.* Corne molle, de la grosseur d'une noix, que les Chevaux ont au derriere & au bas du boulet.

ERGOT, *s. m.* Nom que l'on donne aux grains qui ne contiennent qu'une poussiere noirâtre, & que plusieurs prétendent être un poison, ou tout au moins quelque chose de nuisible à la santé.

ERGOTÉ, *adject.* On appelle *Chien ergoté*, celui qui a un ongle de surcroît au-dedans & au-dessus du pied.

ÉRIDAN, *sub. m. gr.* Nom d'une constellation de l'hémisphere du Sud, qui est représentée dans le Globe, par la figure d'une riviere. Elle est composée de trente étoiles, suivant *Ptolomée*; de dix-neuf, suivant *Tychobrahé*; & de soixante-huit, suivant *Flamstéad*.

ÉRIGERE VISQUEUSE, *s. fém.* Nom d'une Plante vivace, de pleine terre, dont les fleurs radiées, & d'un très-beau jaune, paroissent en Automne. Elles durent jusqu'au froid, parce qu'elles se succedent continuellement. C'est une espece d'Aster qui s'éleve très-haut, & qui n'est bon que pour les grands Parterres. Toute exposition & tout terrein lui conviennent. *Tournefort* le nomme *Virga aurea*; d'autres l'appellent *Senneçon* à feuilles de Paquerettes, ou petites Marguerites. Il se multiplie de semences ou de pieds éclatés.

ÉRISSON, *s. mas.* Terme de Mer. C'est le nom d'une ancre à quatre bras, qui s'appelle aussi *Rison* & *Grapin de fer*. On s'en sert dans les galeres & dans les bâtimens de bas-bord.

ERMIN, *s. m.* Nom qu'on donne, dans les Échelles du Levant, au Droit de Douane, qui se paie, pour l'entrée & la sortie des Marchandises.

ERMINE, *s. f.* *Voy.* HERMINE.

ERMINETTE, *sub. f.* Nom d'un outil en forme de hache recourbée, dont les Ouvriers en bois se servent pour l'applanir & le doler.

ÉROSION, *s. f.* Terme de Médecine, emprunté du Latin, qui signifie l'action de toute liqueur acide, & capable de ronger quelque substance. Les humeurs âcres mangent les chairs par *érosion*.

ÉROTIQUE, *adj.* Mot emprunté du Grec, & formé dans cette Langue, du mot qui signifie *Amour*. Il n'est guere en usage que dans la Médecine. On appelle *Délire érotique*, ou *Érotomanie*, une mélancolie habituelle, qui vient d'un excès d'amour.

ERRATA, *sub. m.* Mot purement latin, qui signifie *Fautes*, & qui s'emploie pour signifier la liste des fautes d'impression, qui se sont glissées dans un Livre. Il y a peu de Livres qui ne demandent un bon *Errata*.

ERRATIQUE, *adject. lat.* Terme d'Astronomie, qui signifie *mobile au hasard*, sans route fixe; & qui se dit des Planetes, au-lieu d'*errantes*. On les appelle *Astres erratiques*, pour les distinguer des étoiles fixes. Une fiévre, qui n'a aucun ordre dans ses accès, se nomme aussi *Fiévre erratique*.

ERRE, *s. m.* Vieux mot qui signifie *Train*, *Allure*, & qui s'est conservé, sur Mer, pour signifier le degré de vitesse, ou de lenteur, avec lequel un vaisseau avance. Au pluriel, *Erres* se dit, en termes de Chasse, des traces & des routes d'un Cerf. On *démêle*, on *redresse les erres*. Les *erres sont rompues*, signifie que les *traces sont effacées*. On dit qu'*un Cerf est de hautes erres*, lorsqu'il fait de longues fuites. On donne aussi le nom d'*erres*, aux parties de devant d'une Bête à quatre pieds, en y comprenant les épaules. *Errement*, sub. m., est un terme de Pratique, qui se dit de la derniere procédure d'une affaire. On agit *suivant les derniers eremens*.

ERRER, *v. n. lat.* Ce mot a différentes significations. *Errer*, c'est être *errant*, marcher sans connoître la route, ou sans tenir constamment la même. C'est donner des *erres*, & dans ce sens, il est, comme son substantif, une corruption d'*Arrhe*, qui est le mot propre. *Voyez* ARRHES.

ERRHINES, *subst. f.* Nom grec, formé du mot, qui signifie *Narine*. On nomme ainsi les médicamens qui purgent la tête par le nez. Ceux qui sont composés de poudres seches, s'appellent aussi *Sternutatoires*, parce qu'ils provoquent l'*éternument*.

ERRONÉ, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie ce qui s'écarte de la vérité, ce qui est taché d'erreur. Il n'est guere d'usage qu'en Théologie, pour qualifier les Doctrines qui blessent la Foi.

ERS, *s. m.* Petite Plante, qui pro-

duit, dans des gousses, une espece de Vesce blanche qu'on réduit en farine, pour divers usages de Médecine, tels que de provoquer les urines, d'appaiser les inflammations, de nettoyer les plaies, &c. L'*Ers* croît dans les Bleds. On en distingue une seconde espece qui est rougeâtre, & qui a les mêmes qualités.

ERSE, *s. f.* L'*Erse* d'une poulie est la corde qui entourne le moufle, & qui sert à l'amarrer.

ÉRUCAQUE, *s. f.* Plante qui est une espece de Roquette, & qui croît entre le Bleds, dans nos Provinces Méridionales. Elle pousse plusieurs tiges. Ses feuilles d'enbas sont éparses à terre. Les autres deux à deux, ou trois à trois. Ses Fleurs sont jaunes, à quatre feuilles, & son fruit a la forme d'une petite masse d'armes, qui contient une semence ronde. Elle tire la pituite, & fait éternuer, comme la Bétoine.

ÉRUCTATION, *sub. f. lat. Action de roter.* Ce mot n'est guere en usage que dans la Médecine.

ÉRUDITION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui s'emploie uniquement pour signifier le *savoir*, sur-tout celui qui consiste dans la connoissance de l'antiquité, & de tout ce qui appartient à l'Histoire, quoique dans son origine, il signifie, en général, l'*instruction*. *Érudit*, adj., se dit quelquefois pour *Savant*.

ÉRUGINEUX, *adj. lat.* Nom que l'on donne à ce qui tient de la nature du verd-de-gris ou de la rouille du cuivre, ou qui lui ressemble. Les Médecins appellent *Bile érugineuse*, celle qui est verte.

ÉRUPTION, *s. f.* Mot emprunté du Latin. Il signifie l'action de ce qui sort, avec violence, de quelque épaisse clôture. Ainsi, l'on dit, *l'éruption des flammes*, en parlant d'un volcan.

ÉRYNGE, *sub. m.* Plante nommée autrement *Panicaut*, ou *Charbon à cent têtes*. Ses feuilles, encore tendres, se mangent confites au sel. Sa Racine est un des cinq apéritives mineures, excellente pour les Maladies du foie, & contre le poison. Il y a un *Éryngé marin*, qui est fort commun du côté de Venise, & qui se mange comme le terrestre.

ÉRYSIME, *sub. m.* Plante, qui se nomme aussi *Irio*, dont les feuilles sont jaunes, & la graine d'un goût brûlant. Mêlée avec du miel, elle sert contre les fluxions de poitrine, en faisant sortir les matieres purulentes. L'*Érysime* croît dans les vieilles masures.

ESBRANCHÉ, ou ÉBRANCHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'un arbre, dont les branches ont été coupées.

ESCABELON, *sub. mas.* Nom que les Architectes donnent à une sorte de piédestal, qui va en diminuant par le bas, sur lequel on place des bustes, dans les galeries & les cabinets.

ESCACHE, *sub. f.* Terme de Manége. Espece de mors, ou d'embouchure ovale, qui tient la bouche du Cheval plus sujette que le *canon*.

ESCADRE, *sub. fem.* Nombre de vaisseaux, ou de galeres, commandé par une Officier-Général de Marine, qui se nomme *Chef-d'Escadre*. On donne aussi le nom d'*Escadres*, aux trois divisions d'une flotte, dans un ordre de bataille; c'est-à-dire, l'*avant-garde*, le *corps de bataille* & l'*arriere garde*.

ESCADRON, *s. m.* Corps de Cavalerie, composé d'un certain nombre de Maîtres. Les Régimens sont d'un ou de plusieurs *escadrons* : ce nombre varie, aussi bien que celui des Cavaliers. On appelle, dans les Conclaves, *Escadron volant*, une faction de Cardinaux, qui font profession de n'être attachés à aucune Couronne, & de n'embrasser les intérêts d'aucune.

ESCAILLÉ ou ÉCAILLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Poissons.

ESCALADE, *sub. f.* Attaque subite d'une place, qui se fait en montant sur le mur avec des échelles, pour abréger les formalités ordinaires d'un siége. *Prendre une Ville par escalade.*

ESCALE, *s. f.* Terme de Mer. *Faire escale dans un Port*, c'est y mouiller ou y relâcher.

ESCALIER, *s. m.* Nombre continu de degrés ou de marches, qui servent à monter aux divers étages d'un bâtiment. Il y a différentes sortes d'*escaliers*, qui tirent leur nom de leur forme.

ESCALIN, *s. mas.* Petite monnoie d'argent des Pays-Bas, qui vaut, en Hollande, environ douze sous de France. Il y en a de deux sortes, dont l'une s'appelle *Escalin de permission*.

ESCAMOTER, *v. neut.* Terme de Joueurs de gobelets, qui signifie prendre subtilement quelque chose avec les

doigts, pour le cacher ou le faire paroitre subitement. On appelle *escamotes*, les petites balles de liége qui servent à *escamoter*.

ESCANDOLE, *s. m.* Terme de Galere. C'est le nom qu'on donne à la chambre de l'Argousin.

ESCAPE, *s. f.* Terme d'Architecture, qui se prend pour tout le fût d'une colonne, mais qui n'est proprement que la partie inférieure & la plus proche de la base.

ESCAPPER, *v. act.* On *escappe* les Oiseaux qu'on a en main, lorsqu'on les met en liberté quelques instans, afin de lâcher sur les Oiseaux de proie qu'on veut instruire.

ESCARBEILLE, *s. fém.* Nos Marchands donnent la qualité d'*Escarbeille* au marfil ou ivoire, lorsque les quatre dents pesées ensemble ne vont pas à cent livres; cependant il n'en est pas moins bon pour cela, sur-tout si on y trouve beaucoup de blancheur.

ESCARBIT, *s. m.* Terme de Mer. C'est le nom d'un petit vase de bois, où l'on trempe les fertemens dans de l'étoupe mouillée pour le calfatage.

ESCARBOT, *s. m.* Insecte cornu, dont on distingue plusieurs especes, qui tirent leurs noms de leurs differentes qualités. L'*Escarbot-Sauterelle*, qui marche en sautant; l'*Escarbot-Licorne*, qui n'a qu'une corne courbée en arc; l'*Escarbot-Mouche*, qui vole fort vite; l'*Escarbot brûlant*, qui rend un son fort aigu, &c. Le Grillon & le Cerf-volant sont mis au rang des *Escarbots*, & les Naturalistes en comptent jusqu'à trente-deux sortes.

ESCARBOUCLE, *s. f.* Nom d'un gros rubis ou d'un grenat rouge-brun, qui jette beaucoup de feu, même dans les ténebres. Quelques-uns croient ridiculement que l'*Escarboucle* vient de la tête d'un Dragon. En termes de Blason, *Escarboucle* se dit d'une piéce divisée en huit rais, enrichis de pommettes perlées, & souvent terminés par une Fleur-de-Lis.

ESCARGOT, *s. mas.* Nom particulier du Limaçon à coquille. Il passoit anciennement pour un mets délicieux, & plusieurs le mangent encore. On prétend que la cendre de la coquille, mêlée avec du miel, guérit les taches des yeux & du visage.

ESCARLINGUE, *sub. f.* Terme de Marine, qui se dit pour *Carlingue*. *Voy.* CARLINGUE.

ESCARPE, *sub. f.* Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *Talus*. On donne ce nom, en termes de Fortification, au pied de la muraille d'un rempart, qui s'avance en *talus*, depuis le cordon jusqu'au fossé.

ESCARPOLETTE, *s. f.* Jeu d'exercice, qui consiste à s'asseoir sur le milieu d'une corde, dont les deux bouts sont suspendus à quelque distance, & à se donner une espece de mouvement d'oscillation assez utile à la santé. Cet exercice est de l'invention des Grecs, qu'ils appelloient *Aioras* ou *Jeux Icariens*, parce que l'Oracle avoit ordonné ces Fêtes en l'honneur d'*Icare*.

ESCARRE, *s. f.* Nom d'une Plante marine, dont on distingue trois especes. *Escarre* est aussi le nom d'une croûte qui se forme quelquefois sur la chair, après certaines maladies, ou par l'application des médicamens caustiques.

ESCARTABLE, *adject.* Terme de Fauconnerie, qui se dit des Oiseaux sujets à s'écarter & à s'élever en haut quand la chaleur est excessive.

ESCAVESSADE, *sub. f.* Terme de Manége, pour exprimer la secousse du caveçon, lorsqu'on veut presser le Cheval d'obéir.

ESCHAROTIQUES, *sub. m.* Mot grec, qui est le nom de certains médicamens chauds, & capables de brûler même la peau.

ESCHAUBOULURES, *s. f.* Petites tumeurs ou bubes, qui s'élevent sur la peau, & qui viennent ordinairement de la chaleur du foie.

ESCHECS. *Voyez* ÉCHECS.

ESCHEVIN ou ÉCHEVIN, *s. m.* Nom d'une espece de Magistrats, qui sont choisis, dans la plupart des Villes de France, pour l'entretien du bon ordre, dans la Bourgeoisie, & pour prendre soin des édifices, des affaires & des revenues d'une Ville. La qualité d'*Échevin*, à Paris, donne la Noblesse.

ESCHILLON, *s. m.* Nom que les Matelots donnent, dans les Mers du Levant, à un météore fort dangereux pour la navigation. C'est une nuée épaisse, d'où sort une longue queue, qui s'alonge jusqu'à la Mer, & qui en tire l'eau, comme une pompe, avec un grand bouillonnement.

ESCHIQUIER. *Voy* ÉCHIQUIER.

ESCHRAKITES, *s. m.* Nom d'une Secte de Philosophes Mahométans,

qui font consister le bonheur de l'homme dans la contemplation de Dieu, & qui méprisent le Paradis grossier de Mahomet. Ils fuient le vice, ils aiment la musique, & paroissent toujours d'une humeur gaie.

ESCLAME, *s. mas.* C'est le nom d'un Oiseau, qui n'est point trop épaulé, & dont la longueur n'est point défectueuse : on appelle au contraire *Gonssauts* ceux qui sont trop courts; & les Fauconniers disent, les *Esclames* sont meilleurs pour le vol. que les *Gonssauts*.

ESCLATÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des lances rompues, & chevrons.

ESCLAVAGE, *s. m.* L'Esclavage étoit venu du droit de la guerre, lorsqu'au lieu de tuer les ennemis, on avoit mieux aimé leur donner la vie pour s'en servir. De-là le droit de vie & de mort que les Maîtres avoient sur leurs Esclaves. On supposoit que le vainqueur conservoit toujours le droit de leur ôter la vie, s'ils s'en rendoient indignes; qu'il acquéroit le même droit sur leurs enfans, puisqu'ils ne seroient pas nés, s'il n'eût conservé le pere; & qu'il transmettoit ce droit en aliénant ses Esclaves. Voilà le fondement de la puissance absolue des Maîtres; & il étoit rare qu'ils en abusassent; car leur intérêt les obligeoit à conserver leurs Esclaves, qui faisoient partie de leur bien. C'est la raison de la loi de Dieu, pour ne point punir celui qui avoit frappé son Esclave de telle sorte, qu'il en étoit mort quelques jours après. *C'est son argent*, *dit la loi*, pour montrer que sa perte le punit assez; & l'on pouvoit présumer en ce cas, que le Maître avoit eu seulement intention de le corriger. Mais si l'Esclave mouroit sous les coups, on pouvoit croire que le Maître l'avoit effectivement voulu tuer, & la Loi le déclaroit coupable. En quoi elle étoit plus humaine que les loix des autres peuples, qui ne faisoient pas cette distinction. Les Romains eurent le droit de faire mourir leurs Esclaves pendant très-long-tems. Les Empereurs modérerent ce droit. *Esclavage*, en terme de Négoce, signifie le droit qu'une compagnie de Marchands a seule de vendre & d'acheter certaines marchandises.

ESCLAVES, *s. mas. pl.* Il y en avoit de trois sortes; ceux qu'on prenoit à la guerre, & qu'à Rome on appelloit *Mancipia*, comme qui diroit, *pris à mains fortes;* ceux qui étoient nés de peres & meres Esclaves, ou de meres seulement, & qu'on nommoit *Verna* ou *Vernaculi*; enfin ceux qu'on achetoit ou des Marchands qui en faisoient trafic, ou des Brigands qui enlevoient des hommes dans un pays & les vendoient dans un autre, ou, à la honte de l'humanité, des peres mêmes qui vendoient leurs propres enfans. Il y avoit encore une autre sorte d'*Esclaves*. C'étoient des débiteurs, qui, devenus insolvables, étoient forcés de passer au service & sous la puissance absolue de leurs Créanciers, qui les gardoient comme des Esclaves à eux appartenans, ou qui les vendoient. Quelque révoltante, quelque opposée que soit à l'ordre naturel, la condition d'Esclave, on en trouve des exemples dans la plus haute antiquité. Dans les premiers tems, c'étoit le droit du plus fort, droit barbare & inhumain, de s'assujettir le plus foible comme Esclave, & de le vendre comme on vend & comme on traite un Cheval ou un bœuf. La lumiere de l'Évangile a purgé toutes les Sociétés Chrétiennes de cet opprobre de l'humanité, mais seulement en Europe; car dans les autres parties du monde, il subsiste toujours avec autant & peut-être plus d'injustice & de cruauté qu'autrefois. C'est quelque chose de prodigieux que le nombre d'Esclaves qui se trouvoient quelquefois au pouvoir d'un seul homme. C'étoit dans l'ancien tems une marque de grandeur & de puissance. Il est presque incroyable combien en avoient les riches Romains. Ils les distribuoient en plusieurs classes, & même en différentes décuries, en sorte qu'on pouvoit les comparer à une armée. Quand un Maître avoit retiré des grands services d'un Esclave, il l'en récompensoit quelquefois en lui donnant la liberté.

Les Romains marquoient leurs Esclaves sur différentes parties du corps. Les preuves de cet usage ne se trouvent pas fréquemment sur les monumens; mais les témoignages des Ecrivains l'ont suffisamment attesté. *Nonius* cite un vers de *Nævius*, dont le sens est que *le front des Esclaves*

doit être marqué par un fer chaud. Plaute, par un assez mauvais jeu de mots, appelle un Esclave qui avoit cette marque, *Servus litteratus*, un *esclave lettré*. *Voy.* ESCLAVAGE.

ESCLOPPÉ ou ÉCLOPPÉ, *adject.* Vieux mot, qui s'est conservé dans le Blason, pour signifier *brisé*, *rompu*, & qui se dit d'une partition dont une piéce paroît rompue.

ESCOPERCHE. *V.* ÉCOPERCHE.

ESCORCHÉ ou ÉCORCHÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Loups de gueules ou couleur rouge.

ESCORTE, *sub. f.* En termes de Guerre, c'est un corps de Troupes, commandé pour suivre quelqu'un, ou quelque chose, & veiller à sa sûreté, dans une route.

ESCOT, *s. masc.* Terme de Mer, qui est le nom du plus bas angle d'une voile qu'on nomme *latine*.

ESCOUADE, *subst. f.* Terme de Guerre. C'est le tiers d'une Compagnie d'Infanterie, commandée par un Officier subalterne, qui s'appelle Caporal.

ESCOUENE, *s. f.* Nom d'une sorte de rape douce, dont divers Artisans se servent pour raper uniment l'ivoire, le bois, & même le fer.

ESCOURGEON, *sub. m.* Bande, ou laniere de cuir, dont on fait des liens pour divers usages. De-là vient *Escourgée*, qui signifie la trace d'un coup de fouet.

ESCRIME, *s. f.* Exercice par lequel on apprend à faire des armes. *S'Escrimer*, *v. n.* & *récip.* faire des armes, combattre. *Escrimeur*, s. m. celui qui fait des armes.

ESCULAPIENS, *adject.* Noms de certains jeux solemnels, qui se célébroient à Épidaure en l'honneur d'*Esculape*.

ESCUMER, *v. n.* Un Oiseau, en terme de Fauconnerie, *escume sa proie* quand il passe sur elle sans s'arrêter : ce terme s'entend encore d'un Oiseau qui court sur le gibier que lancent les Chiens.

ESCURIAL, *s. masc.* Fameux Palais d'Espagne, dans lequel est un Monastere de *Jéronimites*, bâti sous *Philippe II*, à six lieues de Madrid, par un Architecte Parisien, nommé *Louis de Foix*. *Philippe IV* y a joint une belle Chapelle, qui sert de sépulture aux Rois & aux Reines, lorsqu'ils laissent des enfans.

ESGUÉER ou AIGUÉER, *v. act.* Terme de Blanchisseur. C'est faire tremper du linge en grande cuve, pour le blanchir plus facilement. *Aigue*, s. f., se disoit autrefois pour eau, & se dit encore dans nos Provinces Méridionales.

ESLAM ou ESLAMIAT, *s. m.* Un des noms qu'on donne au Mahométisme, & qu'on croit une corruption d'*Ismaël*. En Géographie, il se prend dans le même sens que la Chrétienté, pour les Pays Chrétiens. Il paroît tiré des Arabes, qui appellent les Pays Mahométans *Belad* & *Eslam*.

ESMAILLURES, *s. m. pl.* Terme de Fauconnerie qui s'entend des taches rousses qu'on voit sur les pennes des Oiseaux de proie.

ÉSOPIEN, *adj. lat.* Nom que *Phédre*, natif de Thrace & Affranchi d'*Auguste*, a donné à des Fables en vers iambes, parce qu'*Ésope* est l'inventeur de ce genre d'apologue. Il n'y a rien dans l'antiquité de plus accompli que les *Fables de Phédre*, pour le genre simple.

ESPACE, *s. m. lat.* En termes de Guerre, les *espaces* sont des distances réglées, qui doivent être entre les rangs & les files, dans l'ordre de bataille. On appelle *espaces imaginaires*, une étendue, sans borne, que l'imagination se représente, au-delà des bornes de l'espace créé. *Espacement* est un terme d'Architecture, qui signifie des distances convenables entre plusieurs corps. *Espacer*, v. act., se dit dans le même sens. *Espacer*, *tant plein que vuide*, signifie, dans le même langage, *laisser les intervalles égaux aux solides*. *Espace*, est aussi le nom d'un outil, dont les Imprimeurs se servent pour séparer les mots. *Espace*, pris en ce sens devient féminin.

ESPADON, *s. m.* Espece de large épée, qu'on est obligé de tenir des deux mains. Elle étoit autrefois en usage dans la Cavalerie; mais elle ne sert plus aujourd'hui que d'enseigne aux boutiques des Fourbisseurs. On a donné le nom d'*Espadon*, à un Poisson monstrueux des Antilles, qui a quelquefois plus de huit pieds de longueur, & dont le seul muffle en a quatre. Il en sort un os plat & large, qui est quelquefois long de cinq pieds, avec des dents en forme de scie. Ce monstre s'appelle aussi *Empereur*, *Épée*, & *Poisson à scie*.

ESPADRILLE, *f. m.* Nom d'une sorte de chaussure sans empeigne, ou espece de Sandale.

ESPAGNOLETTE, *f. f.* Nom d'une fine espece de Ratine, dont la trame est de fine laine cardée sur étaim de Ségovie. Plusieurs lui donnent le nom d'*Espagnolette de Rheims*. C'est aussi le nom d'une serrure pour les fenêtres; l'une & l'autre à l'imitation de l'Espagne.

ESPALE *f. f.* Terme de Galere. C'est le nom d'un espace voisin de la poupe, & qui est coupé en deux parties, par ce qu'on appelle *le Tabernacle*.

ESPALEMENT, *f. mas.* Terme de Mesureur. C'est une sorte d'étalonnage qu'on fait des mesures, en les comparant avec la mesure originale. Les droits se paient sur le pied de l'*espalement*.

ESPALIER, *v. actif. ital.* Étendre des arbres fruitiers contre un mur, en dressant les branches, soit avec des cloux, soit avec un treillage. Des arbres ainsi dressés se nomment un *Espalier*. Il y a peu d'arbres fruitiers, qui ne s'espalient facilement.

ESPALMER, *v. act.* Terme de Marine, qui a la même signification que *carener*, donner le suif, le radoub, à un navire, depuis la quille jusqu'à la premiere ligne de l'eau.

ESPALOUCO, *f. mas.* Nom d'un animal des Indes Orientales, dont quelques Voyageurs font mention. Il a la face humaine, & ne va que pendant la nuit. Il monte sur les arbres, jette de grands cris pour attirer quelque proie, & mange de la terre, lorsqu'il n'a point d'autre aliment.

ESPANOUI ou ÉPANOUI, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Fleurs-de-lys, dont il sort des boutons entre les fleurons, & dont le fleuron d'en haut est comme ouvert, comme en celle de Florence.

ESPARGOUTTE, *f. f.* Plante commune dans la Morée & dans quelques pays voisins, qui jette, à sa cime, une fleur jaune, ou incarnate, en forme d'étoile. Sa tige est fort dure, & ses feuilles sont longues & velues. On lui attribue la propriété de guérir les bubons, sur tout ceux qui viennent aux aînes.

ESPARRE, *f. f.* Terme de Mer. C'est le nom qu'on donne à certaines gaules, qui sont de bois léger, tel que le Sapin.

ESPART, *f. mas.* Nom d'une espece de jonc ou de genêt, qui croît en Espagne, & dont on fait des cordages, des nattes, des paniers & plusieurs autres meubles. On a même trouvé depuis peu le secret de le filer comme le lin, & d'en faire de la toile.

ESPATULE, *f. f.* Plante purgative & résolutive, qui s'appelle vulgairement *Glaïeul puant*, & qui croît dans les lieux humides. Ses feuilles sont fort longues, & sa fleur, qui ressemble à celle de l'*Iris*, est purpurine, ou rouge. On nomme aussi *Espatule*, un instrument plat & large, par un bout, & qui va de l'autre en étrécissant. Les Apothicaires ont ces *espatules* de bois, qui leur servent à remuer leurs drogues. Les Chirurgiens en ont de fer, pour étendre leurs emplâtres.

ESPATULE, *sub. f.* Espece de Héron blanc de l'Isle de Cayenne, qui tire son nom de la forme de son bec, dont la longueur est de sept à huit pouces, & fait en forme d'espatule, ayant un pouce & demi de largeur au bout, & environ dix lignes auprès des mâchoires. Les plumes de cet Oiseau changent de couleur en vieillissant: il est encore fort peu connu.

ESPAURE, *f. f.* Terme de Charpenterie, qui est le nom de certaines solives, servant à la construction des bateaux.

ESPECE, *subst. f.* En Philosophie, l'*espece* est la division du genre. Ainsi, *Animal* est un genre, qui se divise en deux *especes*, celle des *Animaux raisonnables*, & celle des *Animaux sans raison*. Toute définition doit contenir le *genre* & l'*espece*. L'ancienne Philosophie distinguoit, dans un autre sens, deux sortes d'*especes*; les *impresses* & les *expresses*. Elle entend, par les premieres, des images qui représentent les images des objets d'où elles viennent, & qui sont portées par les sens extérieurs, au sens commun. Elle les appelle *impresses*, parce qu'elles sont imprimées dans les sens extérieurs par les objets. Elle les suppose sensibles & matérielles, mais rendues intelligibles par l'intellect agent: c'est alors qu'elles deviennent des *especes expresses*, ou des images spiri-

tualistes. Jargon d'École, auquel on admire aussi que la raison ait pû s'arrêter. *Especes*, se dit des images de toutes les choses visibles des différentes sortes de monnoie, des poudres composées par la Pharmacie, telles que celles de la Thériaque, de la confection d'Hyacinte & d'Alkermes, &c., des apparences du pain & du vin, qui restent dans l'Eucharistie, après la Consécration, &c.

ESPHLASE, *sub. fém. grec.* Nom d'une fracture du crâne, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs piéces, & enfoncé. On le nomme aussi *enthlase*.

ESPIÉ, *adj.* On appelle *Chien espié*, celui qui a du poil au milieu du front plus grand que l'autre, & dont les pointes sont opposées : les Véneurs prétendent que c'est une marque de vigueur.

ESPINGARD, & selon quelques Auteurs ESPINGOLE, *subst. m.* Nom d'une piéce d'Artillerie qui, comme l'Émerillon, ne passe pas une livre de balle.

ESPLANADE, *subst. f.* Terme de Fortification. C'est un espace uni, ou un terre plein, qui s'étend depuis le glacis d'une Citadelle, jusqu'aux premieres maisons de la Ville. En termes d'Artillerie, on donne le nom d'*Esplanade*, aux madriers sur lesquels on place les batteries de canon. En terme de Fauconnerie, on donne le nom d'*Esplanade* à la route que tient l'Oiseau, quand il plane en l'air.

ESPLOYÉ, *adj.* Terme de Blason, quoique plus conforme à son origine *Voy.* ÉPLOYÉ.

ESPOIR, *subst. m.* En termes de Mer, c'est le nom d'une petite piéce de canon, qu'on monte sur le pont d'un vaisseau, & dont on se sert pour favoriser les descentes.

ESPOIS, *s. m.* Terme de Chasse, qui se dit de chaque cor de la tête d'un Cerf.

ESPONGE, *s. f.* Nom que les Véneur donnent à ce qui forme le talon des Bêtes fauves.

ESPONTON, *subst. m.* Espece de demi-pique, qui est l'arme de parade des Officiers subalternes d'Infanterie, & dont on se sert beaucoup aussi, sur Mer, quand on en vient à l'abordage.

ESPRINGALLE, *s. f.* Nom d'une espece de fronde dont on se servoit anciennement, dans les armées, pour jetter des pierres sur l'ennemi : les Soldats, qui en étoient armés, se nommoient *Espringardiens*.

ESPRIT, *subst. m.* Mot formé du Latin, qui a quantité d'acceptions différentes. Lorsqu'il est pris pour *Être intelligent*, il signifie, 1°. *L'ame humaine*, ou cet *Être indivisible*, qui fait agir une créature humaine, & qui étant immortel de sa nature, mérite des récompenses, ou des punitions, pour le bien, ou le mal, qu'il fait pendant sa vie. 2°. Les *Anges*, *bons*, ou *mauvais*, qui sont les exécuteurs des volontés de Dieu. 3°. Des *Êtres imaginaires*, que la superstition, ou le fanatisme, a inventés, pour effrayer les personnes simples. 4°. Le *Saint-Esprit*, qui est nommé souvent, par excellence, l'*Esprit divin*. En langage de Physique, de Médecine, de Chymie, &c., on entend généralement par *esprit*, des parties très-subtiles & très-volatiles : & quelques-uns distinguent les *esprits* du corps animal en trois sortes; ceux du cerveau, qu'ils appellent *esprits animaux*; ceux du cœur, qu'ils nomment *esprits vitaux*; & ceux du foie, auxquels ils donnent le nom d'*esprits naturels*. D'autres n'en comptent que deux sortes; les *Animaux* & les *vitaux* qu'ils confondent avec les *naturels*. Les *esprits animaux* sont une liqueur très fine & très-subtile, qui, distillant du sang, dans la substance extérieure & corticale du cerveau, est exaltée en esprit par une fermentation convenable, & de-là conduite, par la substance moelleuse du cerveau, dans les nerfs, & dans la moelle de l'épine, pour servir à tous les mouvemens & toutes les sensations du corps. Les *esprits vitaux*, ou *naturels*, sont les plus subtiles parties du sang, qui, servant à son mouvement & à sa fermentation, le rendent propre à nourrir le corps. Les Chymistes appellent *esprits*, des liqueurs qui sont devenues très-subtiles & très-efficaces, par la distillation. Ils en distinguent trois especes, les *Sulphurés*, les *Acides*, & les *Sels*.

ESPRIT. (ORDRE DU SAINT-ESPRIT). Ordre de Chevalerie institué par *Henri III*, Roi de France, en 1597, parce qu'il avoit été élu Roi de Pologne, & étoit parvenu à la Couronne de France, le jour même de la Pentecôte : le Roi est Grand-

Maître de cet Ordre, & le nombre des Chevaliers est borné à cent, sans y comprendre les Commandeurs Ecclésiastiques & les Officiers de l'Ordre. Il demande, au moins, une Noblesse de trois races. Le dessein de *Henri*, en instituant cet Ordre, étoit de retirer par cette distinction les Grands du Royaume, du parti Calviniste. La marque de l'Ordre consistoit autrefois en un grand collier composé de fleurs-de-lis d'or, cantonnées de flammes d'or émaillées de rouges, entrelacées de trois chiffres d'or, émaillées de blanc. Le premier chiffre étoit un H, & le second un *Lambda* : c'étoient les lettres initiales du nom du Roi & de celui de la Reine, *Louise de Lorraine*. Les deux autres chiffres marquoient des noms que le Roi laissa à deviner, & que l'on soupçonna malignement désigner quelques Maîtresses. On y a substitué des Symboles plus conformes à la valeur & à la religion de nos Rois; & c'est le seul changement que l'on ait fait à ce collier.

Esprit-ardent, *s. m.* On donne ce nom à l'huile des Plantes, quand elle est en assez grande quantité, assez déliée, & mêlée d'assez peu de flegme, pour être inflammable. Telle est particuliérement l'eau-de-vie, lorsqu'elle vient du vin.

ESPURGE, *sub. f.* Plante laiteuse, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Amandier, & qui porte, à la cime de ses branches, un petit fruit rond, consistant en plusieurs grains, auxquels on attribue des vertus purgatives. L'*Espurge* est rangée parmi les Tithymales.

ESQUIAVINE, *sub. f. ital.* Nom d'un ancien vêtement d'Esclave & de gens de travail. Il se dit aussi d'un long & sévere châtiment qu'on fait souffrir à un Cheval, pour le rendre plus docile.

ESQUIF, *sub. mas.* Espece de chaloupe, ou de petit bateau, qui se porte dans les vaisseaux & dans les galeres, pour les services auxquels il est propre.

ESQUINANCIE, *s. f.* Nom grec d'une maladie, qui fait enfler la gorge, & qui arrête la respiration. On en distingue plusieurs especes, suivant le degré & l'étendue de l'inflammation. Elle est quelquefois épidémique, & lorsqu'elle se communique au poumon, elle est presque toujours mortelle.

ESQUINE, *s. f.* Terme de Manége. Un *Cheval d'esquine* est un Cheval fort des reins. Celui qui est sujet à broncher est *foible d'esquine*.

ESQUINE, *s. f. Voy.* Squine.

ESQUIPOT, *s. m.* Terme de Barbier, qui est le nom d'une petite boîte, où se met l'argent qui revient de chaque barbe.

ESQUISSE, *s. m.* Terme de Peinture & de Sculpture, tiré de l'Italien. C'est l'ébauche, ou le premier crayon, d'un ouvrage, pour les Peintres; & le modele de terre, ou de cire, pour les Sculpteurs. Cependant *Ébauche* & *Esquisse* ne sont pas tout-à-fait synonymes. L'*Esquisse* est séparée du tableau, dont elle est comme le Plan; & l'*Ébauche* se fait sur le tableau même : elle en est le commencement. *Esquisser*, v. act., signifie prendre les premiers traits d'une figure, sans la finir.

ESSAIE, *sub. f.* Nom d'une petite racine, qu'on emploie, dans les Indes, à teindre en écarlate. La meilleure croît sur la Côte de Coromandel.

ESSAIM, *sub. m.* Volée de jeunes Abeilles, qui quittent leur ruche pour aller s'établir dans quelque autre lieu. Ceux qui les élevent, emploient diverses méthodes pour les retenir.

ESSAYEUR, *s. m.* Nom d'un Officier des Monnoies, qui en fait l'essai, par les méthodes établies, pour vérifier qu'elles sont au titre prescrit par l'Ordonnance. On appelle *Essaierie*, un lieu particulier de l'Hôtel des Monnoies, où se font les essais.

ESSE, *subst. f.* Nom d'une cheville de fer, qui est placée au bout de l'essieu, pour contenir la roue. Il y a des *esses d'affut*, de *trebuchet*, &c., qui tirent ce nom de ce qu'elles ont, en effet, la forme de la lettre *S*.

ESSEDAIRES, *s. m. pl. lat.* Nom qu'on donnoit aux Gladiateurs qui combattoient montés sur un char.

ESSELIER, *sub. masc.* Terme de Charpenterie, qui est le nom de certaines piéces de bois, assemblées diagonalement à deux autres, & qui font un angle obtus. Il y a de *grands* & de *petits Esseliers*, des *Esseliers de fermes* des *Esseliers de croupe*, &c.

ESSENCE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie ce qui est absolument nécessaire pour constituer une chose, &

sans quoi elle ne peut être ce qu'elle est. *Essentiel*, adj., c'est ce qui appartient à l'*essence*. *L'essence de l'Homme est d'avoir un corps organisé & une ame raisonnable.*

ESSENCES, *s. f.* Parties spiritueuses des choses, qui se tirent par l'Alambic, ou par d'autres méthodes.

ESSÉNIENS, *s. m.* Fameuse Secte de Philosophes Juifs, dont les opinions s'accordoient, sur quantité d'articles, avec celles des *Pythagoriciens*. Ils faisoient profession de communauté de biens, ils fuyoient toutes sortes de plaisirs, particuliérement le Mariage; ils condamnoient les Sermens, ils ne buvoient que l'eau, ils n'offroient à Dieu que de choses inanimées, ils observoient le Sabbat si scrupuleusement, qu'ils n'auroient pas remué un vase, & qu'à peine satisfaisoient-ils aux besoins naturels. Ils portoient des habits blancs. Les *Esséniens mitigés* prenoient une Femme, pour la propagation de l'espece; mais après avoir vécu trois ans avec elle, ils la quittoient si elle n'avoit pas des marques de fécondité: d'ailleurs, ils n'approchoient jamais d'elle après la conception. On distinguoit les *Esséniens pratiques* & les *Théoriques*. Les premiers vivoient dans les Villes. Les autres habitoient des lieux solitaires, & c'est d'eux apparemment qu'est venue l'idée de l'état Monastique.

ESSENTE. *Voyez* AIS-SCIÉ ou BARDEAU.

ESSERE, *s. f.* ou *Sora des Arabes*. Nom que les Médecins donnent aux petites pustules écailleuses, semblables à celles de la gale, qui s'élevent sur la peau. Les femmes & les enfans y sont sujets.

ESSETTE, *sub. f.* Nom d'un marteau, qui est tranchant d'un côté, & qui a de l'autre une tête ronde, à l'usage des Tonneliers, & de plusieurs autres Artisans.

ESSIMER, *v. act.* Terme de Fauconnerie, qui signifie *amaigrir un Oiseau*, par diverses cures, pour le mettre en état de mieux voler.

ESSOGNE, *s. f.* Nom d'un droit seigneurial, qui est ordinairement le double du cens annuel d'un héritage, & qui se paie, dans les lieux où il est établi, à la mort du Tenancier.

ESSONNIER, *s. m.* Terme de Blason. C'est un double orle, qui couvre l'Écu, dans le sens de la bordure, & qui représente où les Chevaux des Chevaliers étoient autrefois placés, en attendant que le tournois commençât.

ESSOR, *s. m.* Action d'un Oiseau qui s'éleve pour voler. En termes de Fauconnerie, un Oiseau qui *s'essore* est celui qui s'écarte, & qui revient difficilement sur le poing. En termes de Blason, *essorant* se dit des Oiseaux, qui n'ont les aîles qu'à demi-ouvertes, & qui regardent le Soleil. *Essorer* est actif dans un autre sens: *Essorer un Oiseau*, c'est le laisser sécher au Soleil, ou au feu.

ESSORE, *s. f.* Terme de Blason, qui se dit du toit d'une tour, ou d'une maison, lorsqu'il est d'un autre émail que le corps de l'Édifice.

ESSORILLER, *v. act.* Couper les oreilles. L'*Essorillement* est une punition fort ancienne.

ESSOURISSER, *v. act.* Terme de Manége, qui signifie, couper dans les naseaux d'un Cheval, un cartilage qui se nomme *Souris*, & qui l'excite trop souvent à renifler, ou à s'ébrouer.

ESSUGUER, *verbe act.* Terme de Vigneron. C'est exprimer le suc des raisins sur le pressoir.

ESSORANT, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des Oiseaux qui n'ouvrent l'aile qu'à demi, pour prendre le vent, & qui regardent le Soleil.

ESSUI, *s. m.* Terme de Tannerie. C'est le nom du lieu, où les Tanneurs font sécher leurs cuirs tannés.

EST, *s. m.* Nom d'un des quatre points cardinaux de l'horizon, d'où le vent, qui vient du même point, tire le sien. C'est le point du Levant, ou de l'Orient, opposé à l'Ouest, qui est celui du Couchant ou de l'Occident.

ESTAFE, *s. f.* Terme vulgaire, qui se dit d'une rétribution que des Soldats, ou d'autres gens d'épée, tirent des lieux de débauche, & de Jeu public, pour les soutenir, c'est-à-dire, pour empêcher que ceux qui les fréquentent n'y commettent aucune violence. Aussi, ces Protecteurs mercenaires se nomment les Souteneurs. *Estaffier*, s. m, *Estaffilade*, s. f., paroissent formés d'*Estafe*.

ESTAFITE, *sub. f.* Nom que les Espagnols donnent aux Couriers qui portent les Lettres, & qui est passé en usage dans toute l'Allemagne. En France, on appelle *Estaffette*, en termes de Poste, un Courier qui court avec deux guides.

ESTAINS, *s. m.* Terme de Mer, qui est le nom de deux piéces de bois formées en portion de cercle, pour faire le rond de l'arriere d'un vaisseau.

ESTALIERE ou ÉTALIERE, *s. f.* Espece de rets semblable aux filets flottés, que tendent les Pêcheurs du ressort de l'Amirauté de Coutances, & dont on se sert dans les anses, où la marée montante apporte beaucoup de varec, & où il n'est pas possible d'établir des Pêcheries. On enfouit le pied du filet, & on l'étend en demi-cercle, afin qu'il prête & s'abaisse à mesure que le varec passe par-dessus, & pour empêcher que les herbes ne l'assujettissent en ensablant les rabans qui en tiennent la tête; outre quelques flottes de liége, les Pêcheurs mettent au milieu de leurs tentes deux ou trois piquets haut de dix pouces, qui contiennent les rabans, & font ouvrir plus facilement l'*Étaliere* au reflux, car ce filet ne prend rien qu'à la marée baissante. On donne le même nom d'*Étaliere* à un filet particulier des Pêcheurs de St.-Malo, qu'on peut tendre sans le secours des bateaux; on y prend de très-belles Soles, & cette pêche se fait dans l'Été.

ESTAME, *s. f.* Laine tricotée avec des aiguilles, dont on fait des bas & d'autres piécesd'habillement. On nomme *Estamet*, une petite étoffe de laine, qui se fabrique à Châlons-sur-Marne.

ESTAMINET, *s. m.* Assemblée de Buveurs, où chacun paie sa part pour boire de la biere & fumer en liberté. Les lieux où elle se tient, sont ordinairement des Cabarets, & portent aussi le même nom. Cet usage, qui vient des Pays-Bas, s'est établi, à Paris, sous le nom de *Tabagie*.

ESTAMOI, *s. m.* Terme de Vitrier. C'est le nom d'un ais, revêtu d'une plaque de fer, sur laquelle on fait fondre la soudure.

ESTAMPE, *s. f. ital.* Nom qu'on donne aux empreintes, ou exemplaires, qui se tirent d'une planche gravée. L'origine des *Estampes* est de l'année 1460, & vient de *Maso Finiguerra*, Orféve de Florence. Dans les Colonies, *estamper un Négre*, c'est le marquer avec un fer chaud, pour reconnoitre à qui il appartient.

ESTAMPILLER, *v. act.* Terme de Papetier, qui signifie *marquer le papier, d'une certaine marque.* Chaque Manufacture *estampille* differemment. Le premier Livre, sorti de l'Imprimerie de Constantinople, fut imprimé, en 1728, sur du papier nommé, *Estampillé* de trois Croissans en pal, & d'une couronne impériale, particuliere aux Turcs.

ESTANCES, *s. f.* Nom de certains piliers d'un vaisseau, qui soutiennent les *Barotins*, & qui sont posés au long des *Hiloires*.

ESTANGUES, *sub. f.* Terme des Monnoies. C'est le nom d'une grande tenaille, qui sert à tenir les flancs & les carreaux.

ESTELAIRE, *adj.* Terme de Chasse, qui signifie apprivoisé. *Un Cerf estelaire.*

ESTEMINAIRE, *s. f.* Terme de Mer. Les *Esteminaires* sont deux piéces de bois, ajustées au bout des madriers.

ESTER, *v. n. lat.* Terme de Palais. *Ester en Jugement*, c'est agir, dans une cause, *plaider*, &c. Une Femme ne peut *ester en Jugement*, sans le consentement de son Mari.

ESTERE, *s. f.* Nom des nattes de jonc, qui viennent de Provence, d'Italie, & du Levant.

ESTERLET, *s. m.* Espece d'Oiseau aquatique, commun sur la Côte d'Acadie.

ESTERLIN, *s. m.* Terme d'Orfévrerie, qui est le nom d'un poids d'Orfévre, pesant vingt-huit grains & demi, ou la vingtieme partie d'une once. On compte cent soixante *Esterlins* au marc. On donnoit autrefois le nom d'*Esterlins*, aux pirates qui venoient du côté de l'Est.

ESTERRE, *s. m.* Nom qu'on donne, en Amérique, à des embouchures de rivieres, d'anses & de petits ports, où l'on embarque les marchandises des Villes, qui sont plus avant dans les terres.

ESTEULE ou ÉTEULE, *s. f.* Espece qui est dans la tige du Bled, entre deux de ses nœuds. On donne ce nom, dans plusieurs Pays, au chaume qui reste dans le champ, après la moisson.

ESTHER, *s. m.* Nom d'un des Livres de l'Ancien Testament, qu'on suppose écrit par *Mardochée*, oncle de la Reine *Esther*, femme d'*Assuerus*, Roi de Perse.

ESTHIOMENE, *adj.* Mot grec qui signifie, *mangé, dévoré*, & qui se

dit, en termes de Médecine, des membres gangrenés.

ESTIMATION, *sub. f. lat.* Terme formé d'*estimer*, mais qui ne se prend que dans un sens de calculs, pour signifier le jugement qu'on porte d'une quantité, soit en poids, soit en étendue, en degré de force, &c. Un Pilote juge du chemin qu'a fait son vaisseau, par *estimation*, c'est-à-dire, par des comparaisons de la force du vent, de la rapidité des courans, de la quantité & de la bonté des voiles, &c. Quelques-uns se servent d'*estime*, dans ce sens, au-lieu d'*estimation*. On dit qu'*un homme a l'estimative juste*, lorsqu'il juge bien par *estimation*.

ESTIRE, *subst. f.* Terme de Corroyeur, c'est le nom d'un instrument de fer, plat & quarré, qui sert à *épreindre* l'eau du cuir, pour le courroyer.

ESTIVE, *sub. f.* Terme de Galere. *Mettre une galere en estive*, c'est lui donner, de chaque côté, le contrepoids nécessaire pour faciliter le mouvement de sa course, la mettre en assiette.

ESTOC, *sub. m.* Vieux mot, qui signifie proprement le tronc d'un arbre, & qui se dit, au figuré, pour *origine*, *souche*. C'est aussi le nom d'une ancienne sorte de grosse épée, qui s'appelloit aussi *Épée d'armes*, & qui ne servoit ordinairement qu'à pousser & pointer. Cependant, lorsqu'elle étoit tranchante, on l'employoit aussi comme un sabre; & de-là vient l'expression d'*estoc* & de *taille*, qui signifie de la pointe & du tranchant d'une épée. On donne encore le nom d'*estoc* à une épée d'argent doré, longue d'environ cinq pieds, que le Pape bénit solemnellement à la Fête de Noël, avec un casque, & qu'il envoie quelquefois aux Princes Catholiques. En termes d'exploitation de bois, *une coupe à blanc-estoc*, est celle où l'on abat tous les arbres, sans en réserver aucun.

ESTOCCAGE, *sub. m.* Nom d'un ancien droit, qui se payoit aux Seigneurs, pour acheter quelques biens immeubles sur leurs terres.

ESTOMAC, *sub. m. gr.* Partie du corps où se fait la principale digestion des alimens. L'*estomac* est au-dessous du diaphragme, & le perce par un conduit, qui va jusqu'à la bouche. Les Chymistes appellent *Estomac d'Autruche*, certains dissolvans d'une grande vertu, sur la fausse opinion que l'Autruche digere du fer.

ESTOMPER, *v. n.* Terme de Peinture, qui signifie une méthode de dessiner, avec des couleurs en poudre.

ESTOQUIAU, *sub. m.* Terme de Serrurier. C'est l'anneau d'une petite cheville de fer, qui tient le ressort d'une serrure.

ESTOUPIN, *sub. m.* Terme d'Artillerie, qui est le nom d'un peloton d'étoupe, qui sert à bourrer la poudre du canon.

ESTRAC, *adj.* Terme de Manége. *Un Cheval estrac* est un Cheval qui a peu de corps & de ventre.

ESTRADE, *sub. f.* Petit plancher élevé dans une chambre, un peu au-dessus du parquet, pour y placer un lit, un trône, &c. En Turquie, où l'on n'a point d'usage des chaises, toutes les chambres de compagnie ont des *estrades*, couvertes de tapis, sur lesquelles on est assis. C'est proprement ce que les Turcs nomment *Divan*. *Battre l'Estrade* est un terme de Guerre, qui signifie envoyer à la découverte, pour observer les mouvemens de l'ennemi, & qui vient apparemment de *Strada*, mot Italien, qui signifie *chemin*; s'il ne vient d'*Estradiot*, qui étoit autrefois le nom d'une Milice.

ESTRAGON, *s. m.* Herbe de potager, qui se met dans les salades, & qui est excellente pour l'estomac, par ses sels digestifs.

ESTRAMAÇON, *s. m.* Coup d'*Estramaçon*. Ancienne expression, qui signifie un coup du tranchant d'un sabre, ou de quelque forte épée. L'*Estramaçon* étoit autrefois une espece de sabre; & l'*Estoccade* une épée fort longue & fort pointue.

ESTRAPADE, *sub. m.* Terme de Manége. C'est l'action d'un Cheval, qui se dressant en l'air, détache en même tems, de furieuses ruades, pour se défaire de son Cavalier. L'*Estrapade* est aussi un supplice de Mer, qui consiste à guinder un coupable, à la hauteur d'une vergue, d'où le laissant tomber dans la Mer, on l'y plonge autant de fois que le porte sa sentence. C'est ce qui s'appelle autrement *la Cale*. L'*Estrapade* de terre se donne en liant les pieds & les mains du coupable, derriere le dos, à une

corde, & le laissant tomber de la même maniere jusqu'à deux ou trois pieds de terre : ce qui expose ses bras & ses jambes à de grandes douleurs, par le poids du corps.

ESTRAPASSER, *v. act.* Terme de Manége. *Estrapasser un Cheval*, c'est le fatiguer, l'excéder, en lui faisant faire un trop long manége.

ESTRAPONTIN, *s. m.* Petit siege qu'on met dans une carrosse qui n'est point à deux fonds, pour y placer quelqu'un sur le devant.

ESTRAVE. *Voy.* ÉTRAVE.

ESTRIBORD, *sub. m.* Autrement *Stribord*, ou *Dextribord*. Nom qu'on donne, sur Mer, au côté droit d'un vaisseau, c'est-à dire, à celui qui est à droite, pour ceux qui sont sur la poupe.

ESTROP ou STROP, *s. m.* Terme de Mer. C'est le nom d'une corde qui est attachée à l'escome.

†ESTRUFLÉ, *adj.* Terme de Chasse. Un Chien *estruflé*, est celui qui a un os de la hanche hors de sa place.

ESTUC, *sub. m.* Vieux mot, qui se trouve dans quelques Arrêts, & qui est encore en usage pour signifier une sorte de droit que les Vagabonds & les Voleurs paient à ceux qui favorisent leurs friponneries. Il revient au sens d'*Estase*. *Tirer l'estuc*.

ESTURGEON, *sub. m.* Poisson de Mer, fort estimé. L'*Esturgeon* n'a, pour arête, qu'un cartillage tendre, qui lui regne depuis la tête jusqu'au bout de la queue. Il a le museau pointu, le ventre plat & le dos élevé. On prétend qu'il ne vit que d'eau, ou du limon que l'eau contient. Tant qu'il reste dans l'Océan ou dans la Méditerranée, il est mince & fluet, & n'acquiert pas ce goût fin & délicat, qui le fait estimer des gourmets : il devient d'une taille énorme, quand il remonte certaines rivieres, telles que le Nil, le Don, le Danube, le Pô, & la Loire : on en présenta un à *François I*, qui avoit dix-huit pieds de long : on en pêche dans l'Elbe qui pesent jusqu'à deux cens livres.

ÉSULE, *sub. f. lat.* Herbe laiteuse, qui purge la bile & la pituite. On en distingue deux sortes ; *la grande* & *la petite*. Celle-ci ressemble à la *Rue*, par les feuilles, & croît dans les Jardins & dans les vignes.

ÉTABLAGE, *sub. m.* Droit qui se paie aux Seigneurs, dans plusieurs endroits, pour la permission d'exposer des marchandises en vente.

ÉTABLE, *s. m.* Nom d'une partie de la quille d'un vaisseau, qu'elle prend dans l'endroit où elle commence à se courber. On dit, en termes de Mer, que *deux vaisseaux s'abordent de franc Étable* ; c'est-à-dire, qu'ils cherchent à s'enferrer par leurs éperons.

ÉTABLI, *sub. m. lat.* Espece d'échafaud sur lequel les Tailleurs d'habit, & plusieurs autres Ouvriers travaillent.

ÉTABLISSEMENS DE S. LOUIS, *sub. m.* Nom que l'on donne à un côde composé de Loix Romaines, de canons, des décretales, des coutumes du Royaume & des ordonnances de nos Rois. Ce côde fut rédigé en 1270, divisé en deux cens soixante-huit articles, & embrasse tous les objets de la Police & de la Jurisprudence Françoises. Les réglemens donnés depuis ce tems-là aux corps des Marchands, ne font que renouveller, étendre, ou expliquer ce qui est contenu dans les *Établissemens de S. Louis*.

ÉTABLURE, ÉTABLE ou ÉTRAVE. Terme de Mer, qui est le nom d'une piéce de bois courbe, dont l'avant du vaisseau reçoit sa rondeur.

ÉTAGE, *sub. m.* Ce mot signifioit autrefois toutes sortes de logemens bas & hauts ; & ce n'est pas depuis long-tems qu'on a réduit ce nom aux appartemens qui sont au-dessus du rez-de-chaussée.

ÉTAGER, *v. act.* Terme de Perruquier. *Étager les cheveux*, c'est les couper dans une proportion gracieuse, qui convienne à l'air du visage. Dans quelques Provinces de France, on donne le non d'*Étagers*, aux Étrangers qui viennent prendre Domicile dans une Seigneurie : ce qui vient peut-être d'un Droit, nommé *Lige Étage*, que les Seigneurs d'Anjou exigeoient autrefois de leurs Vassaux.

ÉTAGUE, *sub. f.* Terme de Mer. L'*Étague* est une manœuvre du vaisseau, par laquelle on hisse les vergues des hunes au haut des mâts.

ÉTAIM, *sub. m.* Partie fine de la laine, qui prend ce nom, lorsqu'elle en est tirée par des Cardeurs qu'on nomme *Tireurs d'Étaim*. Des *bas d'Étaim* sont des bas faits du fin de la laine.

ÉTAIN, *s. m. lat.* Métal qui res-

semble à l'argent, par la couleur, mais plus grossier que l'argent, & plus fin que le plomb. Les Chymistes le nomment *Mercure*, parce qu'ils prétendent lui trouver divers rapports avec cette Planete. La plupart des Pays de l'Europe ont des mines d'*Étain*, surtout l'Espagne & le Portugal ; mais il n'est nulle part si fin & si argentin, que dans la Province de Cornouailles, en Angleterre. On tire, de l'*Etain*, une poudre blanche, dont se fait le fard, & qui se nomme *Ceruse d'Étain*, ou *Blanc d'Espagne*. On appelle *Étain sonnant*, l'*Étain* de Cornouailles mêlé avec deux livres de cuivre rouge, & une livre d'*Étain* de glace. L'*Étain* est salutaire pour le foie & pour les maux hystériques.

ÉTALAGE, *sub. m.* Exposition de Marchandises pour les mettre en vente. C'est aussi le nom d'un droit qui se paye aux Seigneurs, dans les Foires, pour obtenir la permission d'étaler. En termes de Mer, *étaler des Marées*, signifie jetter l'ancre, pendant que la Marée est contraire à la route qu'on veut tenir, pour attendre un tems plus favorable.

ÉTALINGUER ou TALINGUER, *v. act.* Terme de Mer. *Étalinguer les cables*, c'est les amarrer à l'arganeau de l'ancre.

ÉTALON, *sub. m.* Dans les Haras du Roi, on appelle *Étalon*, qui se prononce *Etlon*, un Cheval destiné à couvrir les Cavales. Dans plusieurs Provinces, *Étalon* & *Baliveaux* sont synonymes. En termes d'Eaux & Forêts, les *Étalons* sont de jeunes arbres qu'on laisse pousser jusqu'à leur perfection. En termes de Mesure & de Poids, l'*Étalon* est une mesure réglée, comme un poids réglé, qui sert de modele pour ajuster les poids & les mesures publiques, après quoi on les marque d'une Fleur-de-Lis, qui constate leur autorité. Les *Étalons*, de chaque sorte de poids, se conservent dans les Chambres des Monnoies du Royaume; mais les originaux sont déposés dans le Cabinet de la Cour, sous trois clefs, dont le Premier-Président, un Conseiller commis, & le Greffier en chef, gardent chacun la sienne. Pour les Seigneuries particulieres, l'*Étalon* des mesures des Seigneurs, qui ont droit de mesure, doit être au Greffe de la Jurisdiction Royale, où ils ressortissent. L'*Étalonneur* est un Officier, commis pour *étalonner les mesures*, c'est-à-dire, *pour les marquer*.

ÉTAMBORD, *sub. m.* Terme de Mer. C'est le nom d'une piéce de bois, qui sert à soutenir le château de poupe, & sur-tout le gouvernail. Pour connoître combien un navire tire de pieds d'eau, on divise la hauteur de l'*Étambord* & celle de l'*Étrave*.

ÉTAMBRAIES, *sub. f.* Terme de Marine. Piéces de bois qui servent à affermir un mât par le pied. On appelle aussi *Entabraies*, des ouvertures rondes qu'on fait aux ponts d'un vaisseau, pour y faire passer les mâts, les pompes, les cabestans, &c.

ÉTAMER, *v. act.* Revêtir quelque chose d'étain fondu, ou en feuilles. Le verd-de gris se met dans les vaisseaux de cuivre, qui ne sont pas soigneusement étamés, *Étamage*, sub. f., signifie l'action d'*Étamer*.

ÉTAMINE, *sub. f. lat.* Nom d'une étoffe, fort mince & fort claire, de laine, ou de soie. Les Apothicaires nomment *Étamine*, toute piéce d'étoffe qui leur sert à passer leurs liqueurs. De-là le proverbe, *passer par l'étamine*. En termes de Fleuristes, on appelle *Étamines*, des particules de différentes couleurs, qui sont suspendues sur de petits filets autour de la graine de certaines fleurs, telles que les Tulipes & les Lys.

ÉTAMPE, *sub. f. ital.* Modele sur lequel on frappe de l'argent, ou d'autres métaux, pour en faire l'empreinte. C'est aussi le nom d'un outil de Serruriers pour river les boutons. En termes de Maréchal, *Étamper*, signifie percer un fer de Cheval.

ÉTANCHER, *v. act.* Mot d'origine incertaine, qui signifie *mettre quelque chose à sec* : c'est du moins dans ce sens qu'on dit, *Étancher le sang*, *Étancher un batardeau*, ou, pour parler en termes de l'Art, *mettre un batardeau en étanche*. Cependant, on dit aussi *étancher la soif*; ce qui paroît signifier le contraire, puisqu'on ne guérit la soif qu'en buvant.

ÉTANFICHE, *subst. f.* Terme de Carriere, qui signifie la hauteur de plusieurs couches de pierres, qui font masse ensemble.

ÉTANT, *s. mas.* Terme d'Eaux & Forêts, qui vient du verbe *être*, & qui se dit du bois qui est debout sur sa racine. On compte tel nombre, d'arbres en *Étant*.

ÉTAPE, *sub. f.* C'eſt le nom qu'on donne en termes de Marchands, aux Places publiques, où ils ſont obligés d'apporter leurs marchandiſes, pour les y mettre en vente. *L'Étape eſt belle. L'Étape des vins eſt conſidérable.* En termes de Guerre, on appelle *Étape*, ce qu'on donne aux troupes, dans une route pour leur nourriture, hommes & chevaux. Les Villes, où les Soldats couchent, ſe nomment, dans leur langage, *Villes d'étape*. L'*Étapier* eſt celui qui s'engage, pour une certaine ſomme, à fournir des vivres aux gens de Guerre, qui traverſent une Province. Il lui eſt défendu de les payer en argent, pour éviter les abus.

ÉTAT-MAJOR, *ſ. maſ.* Terme de Guerre, qui ſignifie le rôle des premiers Officiers d'une Ville de Guerre, d'un Régiment, &c. *État de diſtribution* ſe dit d'un rôle expédié au Conſeil Royal, qui contient les parties qui doivent être payées, telles que les *Penſions*, les *Appointemens*, les *Gratifications*, &c. L'*État de produit*, en termes de Fermes Générales, ce ſont des Cartes qui renferment, en pluſieurs colonnes, le produit actuel des Fermes, par mois, par quartier, & par année. L'*État d'innocence* ſignifie l'état où le premier homme fut créé, ſans concupiſcence, dans une parfaite connoiſſance, & un amour actuel de Dieu. L'*État de pure nature* ſe dit d'un état où quelques-uns prétendent que l'homme pouvoit être créé, ſujet, comme nous ſommes, à la concupiſcence & aux miſeres humaines.

ÉTAU, *ſub. m.* Machine de fer, à l'uſage de diverſes ſortes d'Artiſans, pour ſoutenir la piéce qu'ils travaillent, en la ſerrant dans la ſituation où il leur convient de la mettre. Il y a de *grands* & de *petits Étaux*; des *Étaux à main*; des *Étaux de bois*, pour travailler les piéces de rapport; des *Étaux pour la Marqueterie*, qui s'appellent *ânes*, &c.

ÉTELON, *ſ. m.* Terme d'Architecture. C'eſt une ſorte de plancher, qu'on aſſemble dans un aire, pour y tracer le plan d'un bâtiment.

ÉTENDARD, *ſ. m.* Mot fort ancien de la langue, qui ſignifie *Enſeigne*, mais qui ne ſe dit que de quelques Enſeignes particulieres, telles que le pavillon d'une galere, &c. Celui de la galere principale s'appelle *l'Étendard royal*. En Poéſie, *Étendard* ſe prend pour toutes ſortes d'Enſeignes & de Pavillons. Les Fleuriſtes appellent *Étendard*, les feuilles qui dans certaines fleurs s'élevent au-deſſus des autres.

ÉTENDEUR, *adject. lat.* Terme de Médecine. Les *muſcles étendeurs* ſont ceux qui ſervent à l'extenſion des différentes parties du corps.

ÉTENDOIR, *ſ. m.* Outil d'Imprimeur. C'eſt une petite pelle à long manche, qui ſert à porter & à étendre ſur des cordes tendues, les feuilles imprimées, qui ſortent de la preſſe, pour y ſécher.

ÉTESIES, *ſ. m. pl.* Mot grec, qui ſignifie *annuel*, & dont on a fait le nom de certains vents anniverſaires, qui ſoufflent réguliérement du Nord vers l'Équateur, quand nous avons l'Été; & du Pôle auſtral vers l'Équateur, quand nous avons l'Hiver. Ces vents exiſtent pendant un certain tems, plus particulierement ſur la Méditerranée. On dit auſſi *Vents étéſiens*.

ÉTÊTÉ, *adj.* Terme de Blaſon, qui ſe dit des Animaux repréſentés ſans tête. En termes de Jardinage, on dit *Étêter un arbre*.

ÉTHANIM ou ÉTHANION. Un des mois des Hébreux, le même que *Tiſri*, c'eſt-à-dire, le ſeptieme mois de l'Année ſacrée, ou la Lune de Septembre.

ÉTHER, *ſub. m.* Nom grec que les Phyſiciens emploient quelquefois pour ſignifier l'*air*. Il s'entend aujourd'hui de la matiere ſubtile, qui eſt au-deſſus de l'atmoſphere de l'air groſſier. Les Poëtes appellent auſſi le Ciel, *demeure* ou *voûte éthérée*, ou joignent l'adjectif *éthérée* à d'autres ſubſtantifs.

ÉTHIOPS ou ÉTHIOPS MINÉRAL, *ſ. m.* Mêlange de mercure & de ſoufre, qui tire ſon nom de la couleur noire.

ÉTHIQUE, *ſ. fém.* Mot grec, qui ſignifie la ſcience de la *Morale*, celle qui donne des regles pour la conduite & l'économie de la vie, qui enſeigne à régler les paſſions, enfin qui conduit les hommes au bonheur moral, par la pratique de toutes les vertus humaines.

ETHMOIDE, *ſ. gr.* Terme de Médecine. L'*Ethmoïde* eſt un os ſitué au milieu du front, au ſommet de la racine du nez, & qui en ſépare le cerveau. On l'appelle auſſi *os cribreux*;

ce qui signifie le nom grec. La suture qui l'environne se nomme *Ethmoïdale*.

ETHNARQUE, *s. m.* Nom de dignité, formé du Grec, comme *Tétrarque*, & divers autres. Il signifie celui qui commande dans une Province. Une *Ethnarchie* est l'État, la Province, où l'*Ethnarque* commande.

ETHNIQUE, *adj. gr.* Ce mot, qui signifie *Nation*, dans son origine, a été employé par les Écrivains Ecclésiastiques, pour *Gentil, Payen, Peuple idolâtre*. Les Grammairiens appellent *mot ethnique*, celui qui signifie l'*Habitant d'un certain Pays* ou *d'une certaine Ville*, comme *François*, *Parisien*.

ETHOCRATIE, *sub. f. grec.* Nom que l'on donne au gouvernement fondé sur la Morale : mais ce beau gouvernement n'existe que dans le cerveau creux de certains Philosophes modernes.

ÉTHOLOGIE, *s. f. gr.* Discours ou Traité sur les *Mœurs* & les *Manieres*. C'est ce qu'on appelle autrement peinture ou caractere d'une personne. En Rhétorique. On l'appelle *Éthopée*

ÉTIENNE. (*Ordre de Saint-Étienne.*) C'est un Ordre militaire établi, en 1562, par *Cosme I*, Grand-Duc de Toscane. Il y a des Couvens de Filles agrégées à cet Ordre, dans lesquels on doit faire preuve de Noblesse. La Hongrie a aussi un ancien *Ordre de Saint-Étienne* rétabli en 1740, par le Pape *Benoît XIV*.

ÉTIER, *s. mas.* Terme de Saline, qui signifie un fossé ou un conduit, par lequel on fait entrer l'eau de la Mer dans les marais, pour s'y transformer en sel.

ÉTINCELLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'un Écu d'où il sort des étincelles.

ÉTIOLER. Terme de Jardinage, qui se dit des plantes & des branches d'arbres, lorsqu'étant serrées elles montent trop haut, sans prendre la hauteur & la force qui leur conviennent. On dit alors, qu'*elles s'étiolent* ou qu'*elles sont étiolées*.

ÉTIOLOGIE, *sub. f. gr.* Partie de la Médecine, qui traite des différentes causes des maladies.

ÉTIOSTICHE, *s. m. gr.* Terme de Poésie. Nom que les Grecs donnoient à certains vers qui indiquoient l'année & le quantieme du mois de quelque événement important. Les Turcs donnent le nom de *Mérésimal* à cette sorte de vers.

ÉTIQUE, *adj. gr.* Maigre, affoibli de sécheresse, &c., faute de suc nourricier.

ÉTIQUETTE, *s. f.* Mot d'origine incertaine, qui est un terme de Palais, dans sa principale acception. Il se dit principalement au Grand-Conseil, des Mémoires qu'on donne à l'Huissier, pour appeller les causes à l'Audience. L'*Étiquette du sac* est une note qu'on met au bord d'un sac de pièces, pour marquer ce qu'il contient. De-là est venu le proverbe, qu'*il ne faut pas juger sur l'Étiquette du sac*, & le mot d'*étiquetter*, pour distinguer les choses par des billets ou d'autres marques. On se sert aussi d'*Étiquette*, pour signifier *ordre des choses* ou *réglemens établis sur certaines choses*. C'est ainsi qu'on appelle les usages particuliers de certaines Cours, l'*Étiquette de la Cour*; l'*Étiquette*, par exemple, *de la Maison d'Autriche*. *Étiquette* est encore le nom d'un filet quarré de pêche, qu'on attache au bout d'une longue perche.

ETNA. *Voy.* VÉSUVE.

ÉTOFFE, *s. fém.* Nom général des tissus de soie, de laine & d'autres matieres. Il vient apparemment des Brodeurs, qui appellent *Étoffes*, les soies torses, entortillées sur la broche, avec laquelle ils travaillent. Les Ouvriers en fer appellent *fer étoffé*, une *sorte de fer*, moins bon que l'acier fin, mais meilleur que l'acier commun. On dit aussi, en langage familier, qu'*une chose est bien étoffée*, pour dire qu'*elle est de bonne qualité*.

ÉTOILE, *s. f. lat.* Nom des corps lumineux qui paroissent de figure ronde dans le Ciel, & dont la matiere est inconnue. On les divise en *fixes* & en *errantes* qui sont les Planetes. Les *Étoiles fixes* gardent toujours entr'elles la même distance. Les anciens Astronomes n'en comptoient que mille vingt-deux visibles ; mais les télescopes en ont fait découvrir un beaucoup plus grand nombre. On les divise en six classes, suivant leur grandeur & leur éloignement de la terre. Plusieurs *Étoiles*, placées l'une près de l'autre, forment ce qu'on nomme une Constellation. On appelle *Étoile*, une petite fleur blanche, printaniere. En terme de Manége, c'est une marque blanche, que les Chevaux ont quelque-

fois au milieu du front. En termes d'Imprimèrie, c'est une sorte d'astérisque qui sert à remplir un vuide, ou a marquer un renvoi. En termes de Guerre, c'est un *petit Fort*, à plusieurs angles rentrans & saillans. En termes de Jardinage, c'est un point où aboutissent plusieurs allées, qui forment comme autant de rayons d'*Étoile*. Dans le Blason, les *Etoiles* dont on charge souvent l'Écu, sont ordinairement à cinq rais. Enfin l'on donne le nom d'*Étoiles* aux feutes qui se font au verre, sur-tout aux bouteilles.

ÉTOILE, *sub. f.* Oiseau de la Côte d'Or, de la grosseur d'un Merle, & dont le plumage est de trois couleurs: sa voix est très-forte, & ressemble au rugissement; quand les Négres l'entendent crier du côté gauche de leurs voyages, ils retournent sur leurs pas, tant le cri de cet Oiseau leur paroît d'un présage finistre. Combien de célebres Romains ont été *Négres* sur cet Article!

ÉTOILE. (*Chevaliers de l'Étoile*). Nom d'un Ordre de Chevalerie institué en France, en 1351, sous *Jean I*; mais à peine fut-il créé, qu'il se trouva avili par le grand nombre de ceux qui y furent admis. On fit d'abord cinq cens Chevaliers; & bientôt cette marque d'honneur & de distinction fut abandonnée aux *Chevaliers du Guet*, qui la portent encore aujourd'hui. Il y a aussi à Venise un *Ordre de l'Étoile*, dont l'origine est inconnue. Les Chevaliers portent pour marque de l'Ordre, une Étoile d'or brodée sur l'épaule gauche.

ÉTOILE DE MER, *subst. f.* Insecte marin qu'on pêche en Islande & sur les côtes de la Méditerranée: il y en a qui ont quatre ou cinq rayons, d'autres en ont treize; on en a même trouvé dans les Indes qui en avoient jusqu'à trente-sept: aussi on appelle ces derniers *Soleils de Mer*; ces rayons dans la plupart, sont garnis d'épines, ce qui empêche de les manier impunément. L'espece la plus ordinaire des *Étoiles de Mer*, n'a que cinq rayons: toutes ont au centre du corps une ouverture sphérique que les Naturalistes regardent comme la bouche de l'Animal, & autour de laquelle sont cinq dents ou fourchettes osseuses, dont les Étoiles se servent pour tenir les coquillages qui leur servent d'alimens. Chaque rayon de l'*Étoile* est garni à sa surface inférieure d'un grand nombre de jambes. Les *Étoiles de Mer* sont sujettes à perdre un ou deux de leurs rayons, & à les réparer comme fait l'Écrevisse de ses pinces; l'odeur de leur chair a quelque rapport avec celle de l'Oursin, & leur goût à celui des crustacées. Parmi les diverses especes d'*Étoiles*, il y en a une d'une structure très-singuliere; ses rayons se subdivisent en plusieurs branches, & celles-là en d'autres ramifications: les dernieres sont aussi fines que des cheveux: tous ces rameaux sont courbés en dedans, se plient, prennent la proie, & la portent à la bouche. Cette méchanique est admirable. Il y en a une autre, dont les rayons sont aussi fragiles que la queue du Lézard, & qui en portent le nom; le moindre choc que leur font essuyer les flots contre les pierres, leur font perdre les rayons; mais il en renaît d'autres à la place. On voit beaucoup d'*Étoiles Marines* aux Antilles. Ces Animaux se promenent dans le calme; mais aussi-tôt qu'ils prévoient l'orage, ils se cramponnent avec leurs pattes contre les rochers, & toute la violence des flots ne sauroit les en détacher. Ces différens Insectes n'ont point, comme les autres Animaux, le secours de la vue pour reconnoître leur proie; ils ont été pourvus d'un plus grand nombre d'instrumens pour sentir, sucer & dévorer, ce qui leur convient. Chaque Être a son instinct, qui fait naître en nous un retour d'admiration pour l'Être suprême.

ÉTOLE, *s. f. lat.* Nom d'un ornement sacerdotal, qui consiste dans une bande d'étoffe, chargée de trois croix, & qui descend du cou jusqu'aux pieds. Elle se croise sur l'estomac, entre l'aube & la chasuble. Les Diacres portent aussi l'*Étole*, mais passée en écharpe, de gauche à droite. L'*Étole* étoit autrefois une robe entiere, qu'on portoit dans les occasions d'honneur, & dont celle de nos Prêtres n'est apparemment qu'une représentation.

ÉTONNER. Terme d'Architecture. On dit d'une voûte qu'*elle s'étonne*, lorsqu'étant surchargée, elle paroît s'affoiblir par le poids.

ÉTOPÉE *s. f. gr.* Figure de Rhétorique, qui consiste dans une description des mœurs & des passions de quelqu'un; différente de la *Prosopopée*,

en ce que celle-ci regarde des personnes feintes, & l'autre des personnes réelles.

ÉTOUBLE, ÉTOULE ou ÉTEULE, *s. m.* Ce mot, qui signifie *Chaume*, varie de cette maniere dans différentes Provinces.

ÉTOUFFOIR, *sub. m.* Espece de cloche de métal, dont les Boulangers se servent pour éteindre la braise, en la couvrant.

ÉTOUPE, *s. m.* Parties grossieres du Chanvre, ou Filasse qui demeure après qu'on en a tiré les plus fines. *Étouper* signifie *boucher avec de l'étoupe.* On appelle *Étoupin*, des cordes de coton filé, qu'on prépare avec des drogues inflammables, telles que du salpêtre, de la poudre à tirer, de l'urine, &c.

ÉTOUPILLE, *s. f.* Sorte de mêche, non d'*étoupe*, comme ce mot semble l'indiquer, mais de coton filé, & trempé d'eau simple, ou d'eau-de-vie, ou d'huile d'Aspic, & roulé dans de la poudre, pour la communication plus ou moins prompte du feu, dans les ouvrages des Artificiers.

ÉTOURNEAU, *s. m.* Oiseau fort commun, qu'on connoît aussi sous le nom de *Sansonnet*, & qu'on instruit à parler, ou du moins à répéter assez distinctement quelques mots; sa grosseur est celle du Merle, & sa couleur est noire avec de petites taches grises. L'*Étourneau* est un Oiseau de société, qui habite en Été les endroits aquatiques, & en Hiver les toits des maisons; il se nourrit de Vers, de Raisins & de Semences; son vol est ordinairement circulaire; il vit environ vingt ans; on l'apprivoise aisément. C'est vers le tems des vendanges, qu'il faut aller à la chasse de l'*Étourneau*, parce qu'alors il est plus gros, & qu'il se trouve dans le cas de la Grive & de la Beccafigue; les Anciens faisoient beaucoup de cas de sa chair, & les Modernes n'en sont pas dégoûtés. En termes de Méchanique, l'*Étourneau*, que d'autres appellent *Fauconneau*, est une piéce de bois posée sur l'engin, qui est armée d'une poulie à chaque bout.

ÉTOUTEAU, *s. mas.* Nom d'une cheville, qui est attachée perpendiculairement sur le plat d'une roue d'horlogerie, nommée, pour cette raison, *roue d'Étouteau*, & qui sert à régler la sonnerie des heures & des quarts.

ÉTRANGLEMENT, *s. mas.* Outre sa signification naturelle, il se prend, dans le figuré, pour le *resserrement* de quelque chose, ou pour la partie étroite d'un corps, entre deux autres plus larges. *Étrangler*, v. act., s'emploie dans le même sens.

ÉTRANGUILLON, *s. m.* Poirier sauvage, qui se greffe pour en tirer de bonnes Poires.

ÉTRAPE, *s. f.* C'est une sorte de petite faucille, qui sert à *étraper le chaume*, c'est-à-dire, *à le couper*.

ÉTRAQUE, *s. m.* Terme de Marine, qui signifie la largeur d'un bordage. L'*Étarche du gabord* est un bordage entaillé dans la quille.

ÉTRAVE ou ESTRAVE & ÉTABLE, *sub. f.* Terme de Mer. C'est le nom d'une piéce de bois courbe, qui s'ente au bout de la quille d'un vaisseau, pour former la proue. La *Contre-étrave*, est une piéce de bois courbe, qui lie en dedans du vaisseau l'*Étrave* avec la quille. *V.* Étable.

ÉTREIGNOIR, *sub. m.* Terme de Menuiserie, qui est le nom de deux morceaux de bois joints par des chevilles, pour serrer quelque ouvrage, en les rapprochant l'un de l'autre.

ÉTRENNES, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie les présens qu'on fait au commencement de l'année. Les anciens Romains avoient aussi l'usage des *Étrennes*, & une Déesse nommée *Sternia*, qui présidoit à cette galanterie. On en fait remonter l'origine jusqu'à *Romulus* & *Tatius*.

ÉTRESILLON, *s. m.* Nom d'une piéce de bois, qui sert d'appui, ou d'arc-boutant, pour soutenir des murs qui déversent, & tout ce qui a besoin d'être appuyé de même. *Étresillonner*, v. actif., signifie *mettre des étresillons*, dans cette vue.

ÉTRESSIR ou ÉTRECIR, *v. act.* Terme de Manége. *Un Cheval s'étrecit*, lorsque n'allant point assez au large, il perd de son terrein & approche trop du centre de la volte.

ÉTRIER, *sub. m.* Outre sa signification commune, ce mot a diverses acceptions. En termes de Mer, c'est une bande de fer, en forme de crampon, qui sert à joindre une piéce de bois avec une autre. On appelle *étriers*, dans le même langage, de petites cordes, dont les bouts, joints ensemble par des épissures, servent à faire couler les vergues, & à d'autres usages.

En termes de Charpenterie, c'est une barre de fer coudée en deux endroits, qui sert à soutenir une poutre. En termes d'Anatomie, c'est un petit os, de figure triangulaire, telle qu'étoit celle des anciens *etriers*, qui est dans l'intérieur de l'oreille humaine. L'*Étriere*, en terme de Manége, est la bande de cuir qui tient les *étriers* suspendus.

ÉTRISTÉ, *adj*. Terme de Chasse, qui se dit des Levriers qui ont les jarrets bien formés. *Un Levrier étristé*.

ÉTROIT, *adj*. Terme de Manége, qui a la même signification qu'*Étrac*. Un Cheval est *étrac*, ou *étroit de boyau*, lorsqu'il a le ventre serré, & les côtes plates. On dit aussi *mener*, ou *conduire un Cheval étroit*, pour *lui donner peu de terrein*. *Étroit*, est encore un commandement de l'Écuyer, pour faire entendre que l'Écolier doit approcher le talon de dehors.

ÉTROPE, *s. fém*. Terme de Mer. C'est le nom de la corde qui entoure le mouffle d'une poulie. Il y a d'autres cordes qui se nomment *étropes*; telles sont toutes les cordes épissées, auxquelles on joint une cosse de fer. Les *étropes d'affut*, sont des herses avec des cosses, où l'on accroche les palans.

ÉTRUFFÉ, *adj*. Terme de Chasse, qui se dit d'un Chien devenu boîteux par quelque défaut de la cuisse. On appelle *Étruffure*, l'état, ou le mal d'un Chien boîteux, parce qu'une de ses cuisses ne prend plus de nourriture.

ÉTUDIOLE, *s. fém*. Petit cabinet à plusieurs tiroirs, qui se place sur une commode, ou sur une table, pour y serrer des papiers d'étude, ou d'autres choses.

ÉTUVE, *sub. f*. Lieu bien fermé, qu'on échauffe pour divers usages; soit de santé, comme les *Étuves* où l'on se renferme pour suer; soit de travail, comme les *Étuves* des Chapeliers. Entre les premieres, on appelle *Étuves seches*, celles où la chaleur de l'air aide seule à faire suer; & *Étuves humides*, celles où la chaleur est produite par la vapeur d'une abondante décoction d'herbes salutaires. L'*Étuve de Corderie* est un lieu rempli de fourneaux & de chaudieres, dans un Arsenal de Marine, pour y goudronner les cordages.

ÉTYMOLOGIE, *s. m*. Mot formé du Grec, qui signifie la *véritable origine des mots*, ou *l'explication de leur véritable sens*. *Étymologique*, adj., est ce qui appartient à l'*Étymologie des mots*. *Étymologiste*, c'est celui qui s'applique à cette recherche.

ÉVACUATIFS, *s. m. lat*. Médicamens qui entraînent, par secrétion, les humeurs mauvaises ou superflues. Cette décharge d'humeurs s'appelle *évacuation*. Il y a des *évacuations spontanées*, qu'on appelle autrement *bénéfices de nature*.

ÉVADER, S'ÉVADER, *v. n*. Mot emprunté du Latin, qui signifie *sortir furtivement d'un lieu, s'enfuir, sans qu'on s'en apperçoive*.

EVAGATION, *s. f. lat*. Action de marcher, comme au hasard, sans route certaine, & sans terme connu. Il ne se dit guere, que dans le sens moral, pour *distraction, absence d'esprit*.

ÉVALTONNÉ, *adj*. Mot d'origine obscure, qui se dit pour *léger, dissipé*, ou *trop libre*, dans l'air & les manieres. *Un jeune-homme évaltonné*, ou qui *s'évaltonne*, car on dit aussi *s'évaltonner*.

ÉVALUER, *v. act. lat*. Terme de Compte, qui signifie *apprécier, faire l'estimation d'une chose*. En Arithmétique, l'*évaluation d'une fraction*, c'est sa réduction à sa valeur.

ÉVANGILE, *s. m*. Mot grec, qui ne signifie, en soi-même, qu'*heureuse nouvelle*, mais dont on a fait le nom d'un Livre, qui contient la Vie & la Doctrine du Rédempteur. L'Église en a reconnu quatre pour Canoniques, sous les noms de *St. Matthieu*, de *St. Marc*, de *St. Luc*, & de *St. Jean*; mais dans les premiers siécles, il y en avoit d'autres apocryphes, dont il nous reste encore quelques-uns. On appelle aussi *Évangile*, un lambeau tiré de quelqu'un des *Évangiles*, qui se récite à la Messe. Dans ce sens, *Évangile* est féminin. Les Auteurs des *Évangiles*, se nomment *les quatre Évangélistes*. *Évangélique*, adj., est ce qui appartient à l'*Évangile*, ou à la Religion qui y est enseignée.

ÉVANTÉ, *s. m*. Nom d'une espece d'Ébene de l'Abyssinie, dont on fait des plats & d'autres ustensiles d'un excellent usage. On prétend qu'ils se brisent lorsqu'on y met du Poisson.

ÉVANTILLER, *v. act*. Terme de Lods & Ventes. *Évantiller un Contrat*, c'est exposer, en détail, la valeur de

l'héritage & ce qui releve de tel, ou de tel Seigneur, pour payer les droits établis.

ÉVAPORATION, *s. f. lat.* Terme de Physique. Action des petites parties ou des vapeurs, qui sortent des corps. Il y a des vapeurs seches, & des vapeurs humides, & par conséquent des *évaporations* de l'une & de l'autre espece.

ÉVASER, *v. act.* Terme d'Art, qui se dit pour donner de l'extension, de l'ouverture aux choses qui sont trop serrées. On dit, des arbres, qui se serrent trop, qu'*il faut les évaser.* Il y en a d'autres, tels que les Poiriers de Beurré, qui naturellement *s'évasent* trop.

ÉVASION, *s. f. lat.* Substantif du verbe *évader.* Ce mot signifie non-seulement *fuite*, ou *retraite furtive & précipitée*, mais il se prend encore pour *excuse*, *prétexte*, *maniere adroite d'éluder quelque difficulté.*

EUBAGES ou HUHAGES, *s. m.* Nom d'une espece de Druides, ou d'anciens Prêtres Gaulois, dont la principale occupation étoit l'étude de la Physique & de l'Astronomie.

EUBOÏQUE, *sub. m.* Nom d'une ancienne monnoie grecque, qui étoit plus petite que le Talent Attique. *Voy.* TALENT.

EUCHARISTIE, *s. f.* Mot grec, qui signifie *Action de Graces*, & dont on a fait le nom d'un Sacrement institué par Notre-Seigneur, à la fin de son dernier souper. Il n'y a que les Évêques & les Prêtres qui ayent le pouvoir de consacrer le pain & le vin. Dans la primitive Église, les Catéchumenes & les Pénitens ne pouvoient assister à la Consécration de l'Eucharistie. Jusqu'au douzieme siécle, les Fideles de l'Église Grecque & Latine communioient sous les deux especes. Vers ce tems, l'Église Latine refusa la coupe aux Laïques, & l'Église Grecque a conservé l'ancienne pratique. Anciennement on employoit du pain avec du levain, dans les deux Églises; mais l'Église Latine, ou Romaine, a pris l'usage du pain *azyme*, ou sans levain.

EUCOLOGE, *s. m. gr.* Nom d'un Livre, où se trouve tout l'Office des Dimanches & des principales Fêtes de l'année, suivant le Missel & le Bréviaire Parisien. On le doit à *M. le Cardinal de Noailles*, ou à ses ordres.

EUCRASIE, *sub. f. gr.* Terme de Médecine, qui signifie *un bon tempérament*, tel qu'il convient à la nature, à l'âge, & au sexe de la personne.

EUDEMON, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *Bon génie.* En langage d'Astrologie, c'est la quatrieme maison dans la figure du Ciel. Elle marque les succès, la prospérité, &c.

EUDÉMONIE, ou FÉLICITÉ, *s. f.* Divinité allégorique, à laquelle on fit bâtir un Temple à Rome. On la représentoit comme une Reine assise sur son trône, tenant un caducée d'une main, & une corne d'abondance de l'autre. On la peint encore debout, tenant une pique au lieu de corne.

EUDISTE, *sub.* Nom d'un Ordre de Religieux & de Religieuses, établi d'abord à Caen, sous la Regle de St. Augustin, par le Pere *Eudes*, frere du célebre Historiographe *Mezeray.*

ÉVE, *s. f.* Mot Hébreux, qui signifie *vivante*, ou *vivifiante*, ou *Mere de tous les vivans*, parce qu'*Éve*, la femme d'*Adam*, devoit être la mere du genre humain.

ÉVENT, *s. m.* En termes d'Artillerie, *donner de l'évent au boulet*, c'est le mettre en état de rouler facilement dans le calibre d'un canon. En termes d'Aunage, *mesurer une piéce sans évent*, c'est la mesurer de maniere qu'il ne reste rien pardessus l'aunage. Les Fondeurs appellent *Évents*, de petits tuyaux qu'ils mettent dans les moules. La partie d'un Poisson par laquelle il respire, se nomme aussi *évent.* En terme de Foulon, *mettre les draps à l'évent*, c'est les exposer à l'air.

ÉVENTAIL, *s. m.* Outre sa signification connue, les Naturalistes donnent ce nom à une Plante maritime, qui est à demi-pierreuse. Son nom vient de sa ressemblance avec l'éventail.

ÉVENTAIL DU CANADA, *sub. m.* Nom d'une fleur, qui nous est venue du Canada, & qui fleurit en forme d'éventail.

ÉVENTAIL, *s. m.* Poisson dont les longues nageoires se recourbent vers la tête, & forment une figure d'éventail; il a deux especes de cornes sur la tête, & beaucoup d'aiguillons sur le dos : les Indiens le font dessécher & fumer pour le manger.

ÉVENTE, *s. f.* Nom d'une petite caisse, divisée en plusieurs cases, où les Chandeliers mettent les chandelles hors d'ordre.

ÉVENTER, *v. act.* Ce mot a divers usages. *Éventer une piéce de bois, une pierre;* en langage de Charpentiers & de Maçons, c'est la tirer, avec la corde, pendant qu'on la monte, pour empêcher qu'elle ne heurte contre le mur. Un *secret s'évente*, c'est-à-dire, qu'*il cesse d'être secret.* On dit d'un homme, qu'*il est éventé*, ou qu'*il a l'air éventé*, pour dire qu'*il est dissipé, léger, étourdi*, ou qu'*il en a l'apparence. Éventer une mine*, signifie la rendre inutile en la découvrant. *Éventer une carriere, éventer le tuf*, c'est y pénétrer, y faire ouverture.

ÉVENTILLER (s'), *v. réc.* Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'Oiseau lorsqu'il se secoue en se soutenant en l'air comme s'il faisoit une cabriole : le Faucon *s'éventille* quand il veut s'égayer.

ÉVEQUE, *sub. m. gr.* Nom de la principale Dignité Ecclésiastique, qui signifie, dans son origine, *Inspecteur*, ou celui qui est chargé de l'inspection. On a donné, dans la primitive Église, le nom d'*Évêchesses*, ou *Episcopesses*, comme celui de *Prêtresses*, de *Diaconesses* & de *Soudiaconesses*, à des Femmes d'une vertu éprouvée, qui avoient des fonctions proportionnées à leur titre. Quelques Monasteres, tels que St. Denis, en France, & St. Martin de Tours, ont eu le privilége de pouvoir élire un *Évêque*, pour faire les fonctions Épiscopales dans les lieux de leur dépendance.

ÉVÊQUE, *sub. m.* Petit Oiseau de la Caroline, de la grosseur d'un Serin, & qui étonne par la mélodie de son ramage; son plumage est d'un bleu céleste, ses ailes, qui forment une écharpe, tirent sur le violet; il n'est pas aussi bon à manger qu'il est beau à voir & gracieux à entendre.

ÉVERRER, *v. a.* Terme de Meute. *Éverrer un Chien*, signifie lui ôter, de dessous la langue, un nerf sans lequel il ne peut mordre.

ÉVERSION, *subst. f. lat.* Ruine, renversement d'une Ville, d'un État. Il ne se dit guere que dans le style noble.

ÉVERTZEN, *sub. m.* Poisson des Indes de l'espece des Brêmes de Mer : il y a une saison où ce Poisson est excellent à manger; on en fait beaucoup de commerce dans l'Isle d'Amboine : il est connu des Navigateurs sous le nom de *Maltre*, & des Portugais sous celui de *Méris*.

EUFISTIS, *sub. m.* Nom que les Apothicaires donnent au suc des feuilles du *Cystus*.

EUGÉNIE, *sub. f. gr.* Nom qui se donnoit à la Noblesse parmi les anciens Grecs. Il signifie *bien né.* Il ne paroît pas que les Grecs aient jamais déifié la Noblesse, mais ils lui donnoient une forme humaine, comme on le voit par plusieurs médailles. C'est une femme debout, qui tient de la main gauche une pique, & qui a sur la droite une petite statue de *Minerve*, symbole de la Noblesse du sang, parce qu'elle est née du cerveau de *Jupiter*.

ÉVICTION, *sub. f. lat.* Terme de Palais, qui signifie le recouvrement qu'on fait en Justice, d'une chose que la partie adverse avoit acquise de bonne foi. *Évincer* est le verbe.

ÉVIDENCE, *sub. f. lat.* Notion si parfaite d'une vérité, qu'elle n'a pas besoin d'autre preuve. On distingue l'*évidence* de la *certitude*, qui est une assurance parfaite de la vérité, mais sans notions claires & distinctes, telles que nous l'avons des vérités de la Foi. La *certitude* porte sur les motifs de crédibilité, & l'*évidence* sur la clarté de la chose même. On demande *quel est le caractere de l'évidence*, & cette question embarrasse les Philosophes.

ÉVIDER, *v. act.* Terme de Maçonnerie & de Menuiserie. C'est tailler un ouvrage à jour. On dit d'un escalier à rampe courbe, qu'*il est évidé par le milieu.*

ÉVILASSÉ, *s. m.* Nom d'une espece de bois d'Ébene, qui vient de l'Isle Madagascar, & qui est estimée, parce qu'elle a fort peu de nœuds.

ÉVIRÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des Animaux dont on ne marque point particuliérement le sexe.

ÉVITÉE, *sub. f.* Terme de Marine. Une riviere, ou un canal, n'a point assez d'*évitée*, lorsqu'il n'y a point assez de largeur, pour y faire tourner librement un vaisseau. *Éviter au vent* se dit, dans le même langage, pour signifier qu'un vaisseau présente l'avant, au point d'où le vent souffle. S'il le présente au courant des flots, on dit qu'*il évite à marée.*

EULOGIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *Discours à la louange*, ou *en faveur de quelqu'un.* Dans l'Église Grecque, c'étoit le nom des

restes brisés des especes eucharistiques, qui étoient distribués entre les Fideles qui n'étoient point encore admis à la Communion. Les Évêques & les Prêtres s'en envoyoient aussi mutuellement dans leurs Églises, pour entretenir la charité & la bonne intelligence.

EUMÉNIDES, *s. f.* Mot grec, qui signifie *Ennemi*, & qui étoit le nom des trois Furies de la Fable, *Mégere*, *Alecto* & *Tisiphone*, dont l'office étoit de tourmenter les coupables, par des remords, en ce monde, & par de cruels supplices, dans l'autre.

EUMÉNIDIES, *s. f.* Nom de certaines Fêtes Grecques en l'honneur des *Furies*, que les Sicyoniens nommoient *Euménides*, c'est-à-dire, *les Déesses propices*. Les Athéniens les appelloient *les Vénérables*

EUMOLPIDES, *s. m. pl. lat.* On nommoit ainsi des Prêtres qui présidoient à certaines fonctions des mysteres de *Cérès*.

EUNUQUE, *sub. m. gr.* Ce mot ne signifie, en soi-même, que *Gardien*; mais on en a fait le nom de ceux à qui l'on a ôté les parties naturelles, parce que les Empereurs d'Orient se reposoient de la garde de leurs femmes & de leurs filles sur cette monstrueuse espece d'hommes, comme l'usage en subsiste encore parmi les Turcs. *Eunuque* est aussi le nom d'une espece de flûte, qui n'a que trois trous, dans laquelle on chante, & qui donne une sorte d'agrément à la voix. Elle se nomme autrement *Jombarde*.

ÉVOHÉ, *s. m.* Mot grec, qui étoit le cri des *Bacchantes*, dans les Fêtes qui se faisoient à l'honneur de *Bacchus*. Il renferme un souhait favorable.

ÉVOLUTION, *sub. f. lat.* Terme militaire. Mouvement qu'on fait faire aux troupes, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Il y a différentes sortes d'*évolutions militaires*, qui s'apprennent par l'exercice. *Évolution* est aussi un terme de Géométrie. On appelle *signe d'évolution*, la *développée d'une ligne courbe*.

ÉVOQUER, *v. act. lat.* Appeller quelqu'un d'un lieu où il est, & où l'on n'est pas. Il n'a d'usage qu'en termes de Jurisdiction, pour ordonner qu'une cause, ou une affaire, soit portée d'un Tribunal subalterne, à une Cour supérieure; & en termes de Magie, pour faire sortir, de leurs retraites, les Démons, les Ombres, &c. par l'effet prétendu de certaines conjurations. *L'évocation du principal* se dit pour un appel interjetté d'une Sentence, qui n'a été rendue que sur un incident. *Évocatoire*, adj., se dit des Actes qui servent à l'*Évocation*.

EUPATHIE, *sub. f.* Terme grec, qui signifie *douceur*, *soumission dans les souffrances*, *facilité à souffrir*.

EUPATOIRE, *s. f.* Plante, qui se nomme autrement *Aigremoine*. Elle tire le nom d'*Eupatoire*, de *Mithridate Eupator*, qui la découvrit. Sa tige est aussi dure que du bois; ses feuilles sont dentelées & noirâtres; sa graine velue s'attache aux habits, lorsqu'elle est seche. L'*Eupatoire* est un remede pour les maladies du foie. Il y a une autre *Eupatoire* dont les feuilles ressemblent à celles du Chanvre, & dont la fleur est d'un rouge blanchâtre, mais dont la Médecine ne fait pas d'usage.

EUPHÉMISME, *sub. m.* Nom grec d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans l'adoucissement d'un mot dur, en y substituant un mot moins offensant.

EUPHÉMITES. *V.* MASSALIENS.

EUPHONIE, *sub. f.* Mot grec, qui signifie un *son agréable*, tel que celui d'une seule voix, ou d'un seul instrument; au-lieu que symphonie exprime l'agrément de plusieurs sons ensemble.

EUPHORBE, *sub. m.* Arbre d'Afrique, ainsi nommé par le Roi *Juba*, du nom d'*Euphorbe*, son Médecin. Il rend, par incision, un jus, ou une résine, d'une âcreté & d'une chaleur extraordinaire.

EUPHORIE, *sub. f.* Mot grec, qui signifie les bons effets d'une Médecine, ou les opérations par lesquelles un malade se trouve en meilleure santé.

EUPHRAISE, *sub. f.* Petite plante dont la tige est environnée de petites feuilles dentelées, & qui, fraîche, ou seche, est excellente pour le mal des yeux. Quelques-uns la fument comme du Tabac; d'autres la prennent en décoction & en teinture; d'autres en tirent l'eau par l'alambic. On en fait aussi une sorte de vin, en la cuisant & la confisant au moût dans le tems de la vendange.

EURIPE, *s. m. gr.* Nom d'un bras de Mer, entre la Béotie & l'Isle de Négrepont, si étroit devant la Ca-

pitale de cette Isle, qu'on le passe sur un pont-levis, & sur un pont de pierre de cinq arches, où l'on voit une tour bâtie par les Vénitiens. Dans les autres endroits, il est beaucoup plus large, & les marées y sont plus régulieres & plus constantes. Mais dans les endroits étroits, elles sont régulieres les premiers huit jours de la Lune, le 14, le 15, le 16, le 17, le 18, le 19 & le 20, jour de la pleine Lune, & les trois derniers jours du dernier quartier. Mais le 9, le 10, le 11, le 12, le 13 du second quartier, & le 21, le 22, le 23, le 24, le 25 & le 26 du dernier quartier, elles sont si irrégulieres, que pendant tout ce tems, le flux & reflux arrive onze, douze, treize & quatorze fois dans l'espace de vingt-quatre heures. Il y a deux autres différences particulieres entre les marées de l'*Euripe* & celles de l'Océan. La premiere, que dans l'*Euripe*, l'eau ne s'éleve guere plus d'un pied, au-lieu que dans plusieurs endroits de l'Océan, elle s'éleve de vingt-quatre coudées. La seconde, que dans l'Océan, l'eau baisse lorsque le reflux se fait vers la Mer, & hausse lorsque le flux se fait vers le rivage; au-lieu que l'*Euripe* s'éleve lorsque le reflux se fait vers les Isles de l'Archipel, où cette Mer a le plus de largeur, & baisse lorsque le flux porte vers la Thessalie, dans le canal. Les Romains donnoient le nom d'*Euripes* à certaines cascades d'eau, qui étoient des ornemens de l'art, dans leurs Jardins.

EUROCLYDON, *sub. masc. grec.* Vent violent & orageux, qui souffle ordinairement à l'entrée de l'Hyver.

EUROPÉEN, *s. m.* Habitant de la partie du Monde, qui se nomme *Europe*, & qui s'étend depuis le trente-quatrieme jusqu'au soixante-douzieme degré de latitude du Nord; & depuis le neuvieme jusqu'au quatre-vingt-quatorzieme degré de longitude.

EURYPIDE, *s. masc.* Fameux Poëte tragique, né à Salamine, qui florissoit sous le regne d'*Archelaüs*, Roi de Macédoine, par lequel il fut comblé d'honneur. Il se retira d'Athenes, parce qu'on lui préféroit les Poëtes comiques. Il composa soixante-quinze Tragédies, dont il nous reste dix-neuf.

EURYTHMIE, *sub. f.* Mot grec, qui signifie *bel ordre*, *belle proportion*, & qui se dit de la beauté qui résulte de toutes les parties d'un ouvrage d'Architecture.

EUTERPE, *sub. f. gr.* Nom d'une des neuf Muses, à laquelle on attribue l'invention des Mathématiques, & l'art de jouer du Chalumeau. Les Anciens la représentoient couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant, dans chaque main, plusieurs instrumens de Musique.

EUTHANASIE, *sub. f. gr.* Nom que les Médecins donnent à une mort douce & paisible, & qui n'est précédée d'aucun symptôme fâcheux.

EUTHYMIE, *sub. f.* Mot grec, qui est employé pour signifier *contentement & tranquillité d'esprit.*

EUTRAPELIE, *s. f. gr.* Ce mot, qui signifie proprement *maniere agréable de tourner les choses*, ne s'emploie que dans le style noble, ou en parlant des Anciens, pour signifier l'art de plaisanter avec finesse, ou cette humeur gaie & badine, qui s'exerce par des pensées ingénieuses, appellées vulgairement *Bons-mots*. Les Grecs l'employoient aussi en mauvaise part, pour *Bouffonnerie*, ou *badinage immodéré*.

EUTYCHIENS, *subst. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du cinquieme siécle, qui eurent *Eutychès* pour Chef. Cet Hérésiarque soutenoit que la divinité de J. C. & son humanité n'étoient qu'une nature, depuis l'Incarnation; qu'après l'union du Verbe avec l'humanité, il n'étoit resté en J. C. que la nature divine, sous l'apparence du corps humain. *Eutychès* fut condamné, déposé du Sacerdoce & du gouvernement de son Monastere, & excommunié par le Concile de Constantinople, convoqué en 448. Il en fut des erreurs des *Eutychiens* comme de celles des *Nestoriens*. Le mal se perpétua de génération en génération; & cette Secte, connue aujourd'hui sous le nom de *Cophtes* ou *Jacobites*, domine encore en Ethiopie, & est répandue en Égypte & en Syrie. Ces derniers novateurs eurent un certain *Jacob Al-Bardai* pour Chef, d'où ils prirent le nom de *Jacobites*, quoique quelques savans croient que ce nom leur a été donné d'un autre *Jacob*, Disciple de *Dioscore* & d'*Eutychès*.

EVULSION, *s. f. lat.*, qui signifie l'*action de tirer*, *d'arracher*. Il ne se dit guere qu'en termes Chirurgiques,

des dents, des cheveux, des fragmens d'os, &c.

EX. Monosyllabe grecque & latine. En grec, elle signifie *six*, & nous avons plusieurs termes composés, dans lesquels elle conserve cette signification, tels qu'*Exaèdre*, *Exagone*, *Exarchat*, &c. En Latin, c'est une proposition ablative, qui, dans notre langue, se met quelquefois devant un nom de Charge, ou de Profession, pour signifier que celui à qui on le donne a quitté cette Profession, ou cette Charge; comme dans *Ex-Provincial*, *Ex-Jésuite*, &c. *Ex* entre dans la composition de quantité d'autres mots françois.

EXACORDE. *Voy.* LYRE.

EXACTION, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui signifie une *demande injuste soutenue par la violence*. Les Peuples souffrent quelquefois des *exactions* de leurs Chefs.

EXAÈDRE, *s. mas.* Terme grec de Géométrie. C'est une figure terminée par six quarrés égaux, qui s'appelle plus ordinairement *Cube*.

EXAGÉRER, *v. n. lat.* Ajouter à la vérité des choses, dans le récit qu'on en fait, les représenter plus grandes, ou en plus grand nombre, qu'elles ne sont réellement.

EXAGONE, *sub. m.* Terme grec de Géométrie. C'est le nom d'une figure qui a six côtés.

EXALTATION, *s. f. lat.* Terme d'Astrologie judiciaire. Une Planete est dans son *exaltation*, lorsqu'elle est dans le signe où les Astronomes supposent le plus de vertus à ses influences. En termes de Chymie, l'*exaltation d'un métal* est sa purification à un certain degré. Les Médecins se servent de ce terme, en parlant d'une opération, par laquelle ils élevent les médicamens à un plus haut degré de vertu & d'efficacité, en les dépouillant de leurs principes grossiers; comme lorsqu'on rectifie l'esprit-de-vin, ou qu'on sépare les sels volatils des mixtes. On dit aussi l'*Exaltation au Trône Pontifical*, pour *Elévation*. *Exalter* se dit dans le même sens.

EXAMEN, *sub. m.* Mot purement latin, qui signifie *Recherche, discussion exacte* pour approfondir quelque chose, ou pour connoître le caractere, la capacité, la conduite, &c. de quelqu'un. De-là, *Examiner*, v. act., & *Examinateur*, s. m. En termes d'Art, on appelle *Examen*, la languette d'une balance.

EXANTHÊME, *sub. mas. gr.* Nom général de toutes sortes d'éruptions à la peau, telles que les pustules, les bubons, les ulceres, &c.

EXANTLATION, *s. f. lat.* Action de faire sortir un fluide de quelque endroit, par le moyen de la pompe.

EXARQUE, *subst. mas. gr.* Titre d'Office. Dans les anciens tems les *Exarques* étoient, dans l'Église, ce qu'on nomme aujourd'hui *Primats*. Ensuite, l'*Exarchat* devint une dignité de l'Empire. C'étoit un Vicaire-Général de l'Empereur en Occident, qui faisoit sa résidence à Ravenne. Le premier *Exarque* fut sous *Justin-le-Jeune*, en 567; & le nom du dernier fut *Eutichius*, qu'*Astolphe*, Roi des Lombards, défit en 752. Aujourd'hui, le titre d'*Exarque* ne subsiste plus que dans l'Église Grecque. C'est un Visiteur député par le Patriarche, pour visiter les Provinces.

EXASTYLE, *sub. m.* Terme grec d'Architecture, qui signifie un édifice, ou un porche, qui a six colonnes de front.

EXAUTHORATION, *sub. f. lat.* Ce mot, qui signifie *dégradation*, ne se trouve employé que dans quelques Ordonnances du Roi, & dans quelques Sentences de Justice.

EXCAVER, *v. act. lat.* qui signifie *creuser*. *Excavation*, qui en est le substantif, est plus en usage. On dit fort bien, l'*Excavation d'un puits*.

EXCÉDER, *v. act.*, formé d'*excès*, pour signifier, *aller au de-là de quelques bornes*, *les passer*. Il se dit aussi, dans le style familier, de certaines choses portées à l'*excès*. *Vous m'excédez*, c'est-à-dire, en langage moderne, *vous me fatiguez*, *vous poussez trop loin ma patience*. On dit *excédé de travail*, pour, *fatigué d'un travail excessif*.

EXCELLER, *v. n. latin.* *Se distinguer avec éclat*, *s'attacher à la perfection de quelque chose*. Il se dit particuliérement de ce qui est l'objet de l'art, ou des facultés de l'esprit. *Excellent*, adj., se dit de tout ce qui a un degré supérieur de perfection & de bonté. *Votre Excellence* est un titre d'honneur, qui se donne aux Ambassadeurs, aux Ministres d'État, &c. Le *Duc de Nevers*, à cause de sa naissance, fut le premier Ambassadeur à qui

Henri IV donna le titre d'*Excellence*; depuis, tous les Ambassadeurs l'ont pris. La Cour de Rome ne traite point d'*Excellence* les Ambassadeurs Ecclésiastiques; elle ne leur donne que le titre de *Seigneurie Illustrissime*. *Par excellence* se dit pour signifier, *supérieurement au-dessus des choses de la même nature, sans comparaison*. *Cicéron* est l'Orateur *par excellence*. C'est ce qu'on appelle en Rhétorique *par antonomase*.

EXCENTRIQUE, *adject.* Terme de Géométrie, qui signifie ce qui se meut sur un centre différent de celui de quelque autre chose ou des cercles, qui sont tirés sur différens centres. L'*Excentricité* est la distance qui est entre les centres des deux cercles, qui ne sont pas concentriques. *Voy.* ÉPICYCLE, & ses anciens usages.

EXCEPTION, *s. f. latin.* En termes de Palais, on donne ce nom à des moyens de défense, qui, sans être suffisans, procurent le tems d'en préparer des plus forts. Les *Exceptions péremptoires* sont des défenses qui peuvent faire juger une affaire sans qu'on entre dans la discussion du fond du droit; telles qu'un défaut de qualité dans la personne qui agit, une prescription bien prouvée, & d'autres fins de non-recevoir. Dans le même langage, *exciter* se dit pour *excepter* ou *fournir des exceptions*.

EXCIPIENT, *s. m. lat.* Terme de Pharmacie, qui se dit de certains médicamens auxquels on peut joindre, ou qui peuvent recevoir d'autres ingrédiens; tels que les *Conserves*, les *Confections*, les *Robs* & d'autres électuaires.

EXCISION, *s. f. lat.* Ce mot, qui signifie l'action d'échancrer une chose, c'est-à-dire, d'en couper quelque partie, ne s'emploie guere qu'en parlant de la Circoncision.

EXCLAMATION, *s. fém. lat.* Cri subit ou l'action de s'écrier.

EXCOMMUNICATION, *s. f. lat.* Punition ecclésiastique, qui consiste à séparer quelqu'un de la Communion extérieure d'une Église, c'est-à-dire, du corps de ceux qui la composent. Dans l'Église Romaine, elle se fait avec diverses cérémonies. Autrefois, si l'*Excommunié* négligeoit de se faire relever dans le cours de l'année, il y étoit contraint par la saisie de ses biens & par l'emprisonnement. Cette *Excommunication* s'appelle *majeure*; & l'on nomme *mineure*, celle qui est encourue pour avoir participé avec ceux qui sont frappés de l'autre. La *mineure* entraîne privation des Sacremens. L'*Excommunication de droit* est celle qui est ordonnée par les Conciles, sous le nom d'*Anathême*.

EXCOMPTE, *sub. masc.* Terme de Change, qui signifie la remise que le Porteur fait de son billet, pour en être payé avant l'échéance du terme. Il y a une autre sorte d'*Excompte* entre Marchands, qui consiste à prendre des marchandises à crédit, sur un Billet de Change dû par le Marchand, en rabattant ce qui est convenable.

EXCORIATION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie une *blessure faite à la peau*, par quelque accident extérieur.

EXCRÉTION, *s. f. lat.* Terme de Médecine, qui exprime l'action par laquelle la nature se délivre des mauvaises humeurs, qui lui sont nuisibles. Les conduits qui servent à l'*excrétion* se nomment *vaisseaux excrétoires*.

EXCROISSANCE, *s. f.* Terme formé du Latin. On appelle ainsi des chairs superflues, qui naissent dans quelques endroits du corps. Elles prennent des noms particuliers, suivant la nature de leur cause. On prétend que l'attouchement d'un cadavre, mort d'une longue maladie, guérit toutes sortes d'*Excroissances*.

EXCURSION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *course d'un Lieu dans un autre*. Il s'applique aux invasions d'un Peuple sur les terres d'un Peuple voisin. Il se dit aussi du passage qu'un Orateur ou un Écrivain fait de son sujet à quelque matiere étrangere.

EXÉCRATION, *sub. f. lat.* Terme Ecclésiastique, opposé à *Consécration*. Lorsqu'un Lieu saint est pollué par quelque accident, on dit qu'*il y a exécration*, c'est-à-dire, qu'il faut de nouveau le consacrer. *Exécratoire* est l'adjectif dans le même sens. La chûte du toît d'une Église, n'est point *exécratoire*, ou n'emporte point *Exécration*. *Exécratoire* se dit aussi d'un serment très-fort, par lequel on affirme ou l'on nie quelque chose. Le verbe *exécrer* n'est plus en usage.

EXÉCUTION PARÉE. Terme de Justice. Un *Acte portant exécution parée*, est celui qu'on peut mettre à exécution, commandement préalablement

fait. Tels sont les jugemens & obligations en forme.

EXEDRE, *s. f.* Mot grec, qui signifie *lieu où l'on s'assied.* Les Anciens donnoient ce nom à leurs Salles d'assemblées, sur-tout à celles qui servoient à leurs entretiens littéraires.

EXÉGESE, *sub. f.* Terme grec, qui signifie *exposition claire, & par une méthode aisée de quelque chose qui paroissoit difficile.* On en a fait *exégétique*, qui, en termes d'Algebre, signifie la *maniere de trouver, en nombres ou en lignes, les racines d'une équation.*

EXEMPLAIRE, *s. mas.* Mot tiré du Latin, qui ne se dit guere que des ouvrages sortis de la presse, soit de Gravure, soit d'Imprimerie. On appelle *Exemplaire d'un Livre* ou *d'une Estampe*, un Livre même d'une certaine édition, ou une Estampe d'un tel tirage. Ainsi, *avoir trois exemplaires*, c'est avoir trois fois le Livre ou l'Estampe.

EXEMPTION, *sub. f. lat.* Outre sa signification commune, ce mot s'applique particuliérement à certaines Abbayes, qui sont exemptes de la Jurisdiction des Évêques, & qui par d'anciens Privileges, ressortissent immédiatement au Saint-Siége. Il y a même des Abbayes de Filles, qui jouissent de ce droit; mais il est bien contesté.

EXEMPTS, *s. m.* (*Congrégation des Exempts*). Nom qu'on donna, dans le siécle précédent, à une Association de plusieurs Abbayes Benédictines, qui choisirent *Saint-Ouen* de Rouen pour leur Chef, après s'être séparées de celle de *Saint-Denis*, qui fut donnée, en 1633, à la Congrégation de *St. Maur.*

EXEQUATUR, *s. mas.* Mot purement latin, qui a passé dans notre langue, pour signifier un *Acte* ou une *Souscription*, par laquelle un Magistrat autorisé permet ou ordonne, qu'une Sentence de quelque autre Tribunal soit exécutée.

EXERCITANT, *sub. m.* Nom que l'usage donne à ceux qui font ce qu'on nomme l'exercice de la Retraite, au Noviciat des Jésuites, à St. Lazare & dans d'autres Communautés.

EXERGUE, *s. f. gr.* Terme de Médailliste. Petit espace hors-d'œuvre, qui se pratique dans une médaille, pour y mettre quelque inscription ou la date.

EXFOLIER, *v. neut. lat.* Terme de Chymie, qui se dit des os qui se levent ou qui tombent par feuilles. Quelquefois ils *s'exfolient* d'eux-mêmes; & quelquefois, lorsqu'ils sont cariés, on emploie des remedes *exfoliatifs*, pour les faire *exfolier.*

EXFUMER, *v. act.* Terme de Peintre, qui signifie *éteindre une partie de quelque peinture qui paroît trop ardente.*

EXHALATION, *s. f. lat.* Terme de Chymie. C'est une opération qui, par le moyen de la chaleur, fait élever & dissiper les parties les plus volatiles des substances seches.

EXHÉRÉDATION, *s. f. lat.* Acte par lequel on déshérite, pour de justes causes, une personne qui devoit être l'héritier naturel. *Exhéréder* est le verbe.

EXHIBITION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'*action de montrer, de faire voir quelque chose à découvert.* Il ne s'emploie guere que dans cette expression, *Exhibition de piéces.*

EXHUMER, *v. act. lat.* *Tirer un mort de terre, ou de sa sépulture.* Il ne se dit guere que des *corps exhumés* par l'ordre de la Justice, ecclésiastique ou civile. *Exhumation* est le substantif.

EXIGU, *adj. lat.*, qui a la même signification que *mince*, *petit.*

EXIGUER, *v. act. lat.* Terme de Coutume, qui signifie *faire le partage des Bêtes baillées à moitié, ou à chepteil.*

EXODE, *s. m. gr.* Nom d'un Livre de l'Ancien-Testament, qui contient, suivant la signification du mot, l'Histoire de la sortie des Israélites hors de l'Égypte, sous la conduite de Moïse. Il commence à la mort de *Joseph*, l'an du monde 2369, & 1631 avant *Jesus-Christ.*

EXOINE, *s. f.* Terme de Palais, qui est le nom d'un Certificat par lequel on prouve l'impossibilité où l'on est de se trouver, en personne, dans quelque lieu où l'on devroit aller. Il est en usage, sur-tout, dans les matieres féodales. *Exoiner quelqu'un*, c'est l'excuser de ce qu'il ne comparoît pas en personne.

EXOMIDE, *sub. f. gr.* Nom d'une ancienne robe, qui laissoit l'épaule droite découverte, suivant sa signification, & qui n'avoit proprement qu'une manche. Le manteau des Hongrois est une espece d'*Exomide*, & l'on prétend que c'étoit celui des anciens Philosophes Cyniques.

EXOMOLOGESE, *s. f. gr.* Terme d'ancienne Histoire Ecclésiastique, qui signifie *Confession*. Il paroît qu'elle n'étoit ordonnée que pour les péchés publics.

EXOMPHALE, *sub. f.* Terme grec de Chirurgie, qui signifie *rupture du nombril*.

EXOPHTALMIE, *s. f. gr.* Maladie, ou accident par lequel l'œil sort de son orbite.

EXORABLE, *adject.* Mot emprunté du Latin, pour signifier un caractere facile à fléchir, capable d'être touché par les prieres.

EXORBITANT, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *ce qui passe les bornes, ce qui sort des justes regles*, soit qu'il soit question de prix ou de mesure.

EXORCISME, *s. m.* Nom grec de certaines Prieres ecclésiastiques, qui se font pour chasser le Diable des lieux, ou des personnes dont on le croit en possession. Cette pratique est aussi ancienne que l'Église, & consacrée par l'exemple même de Jesus-Christ; mais on en abuse souvent. On appelle *Exorciste*, celui qui fait les *exorcismes*, ou qui *exorcise*.

EXORDE, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *commencement*, & qui s'applique à l'introduction d'un discours, dans laquelle l'Orateur fait ordinairement la division de son sujet.

EXOSTOSE, *s. f. gr.* Nom d'une humeur osseuse, qui est un effet ordinaire du scorbut, & qui s'éleve sur la surface des os. Lorsqu'elle arrive aux joues, elle se nomme *Satyrisme*.

EXOTÉRIQUE, *adject. gr.* Ce qui est apparent, public ou commun à tout le monde. C'est l'opposé d'*Acroatique*. Les anciens Philosophes faisoient des *Ouvrages exotériques*, & des *Ouvrages acroatiques*; les premiers, à la portée de tout le monde; les autres, pour leurs Disciples, & qui n'étoient entendus que par des explications qu'ils se réservoient.

EXOTIQUE, *adj.* Mot emprunté du Grec, qui signifie *Étranger*, ce qui n'est point de la production du Pays qu'on habite. *Des richesses exotiques. Des termes barbares & exotiques.*

EXPANSION, *s. fém. lat.* Action par laquelle un corps solide ou fluide s'étend, se dilate ou se gonfle. *Expansif*, adject.

EXPATRIER, *verbe actif.* Obliger quelqu'un de quitter sa Patrie. *S'expatrier*, c'est sortir de son Pays natal, y renoncer, pour aller vivre dans un autre Pays.

EXPECTATIVE, *sub. f. lat.* Attente de quelque chose. Ce mot se prend quelquefois pour une espece de droit de survivance. *Avoir l'expectative d'un emploi, d'une succession*, c'est y avoir de justes prétentions, pour le tems où l'on pourra le faire valoir. *Expectative*, en termes d'Universités, est le nom d'une These qu'on soutient la veille du jour où l'on doit recevoir le bonnet de Docteur.

EXPECTORATION, *s. f.* Terme de Médecine, formé du mot latin qui signifie *poitrine*, & qui s'emploie pour exprimer l'action de cracher, ou de rendre des phlegmes. Il y a des *remedes expectorans*.

EXPÉDIENT, *sub. & adj. lat.* En qualité de substantif, ce mot signifie *une maniere, une méthode de faire quelque chose, différente d'une autre qui avoit des difficultés.* En qualité d'adjectif, il signifie *convenable, juste, à propos.*

EXPÉDITION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *promptitude dans l'exécution de quelque chose. Expéditions en Cour de Rome*, se dit des affaires dont les Banquiers se chargent pour cette Cour, & qui se font aussi promptement qu'il se peut par la voie des Couriers. Les Banquiers qui s'en chargent, se nomment *Banquiers expéditionnaires.* En termes de Guerre, on appelle *expédition*, toute entreprise militaire, qui se fait avec diligence & vigueur.

EXPÉDITEURS, *s. m.* Nom qu'on donne, à Amsterdam, aux Commissionnaires employés pour le commerce étranger.

EXPÉRIENCE, *s. f. lat.* Outre sa signification commune, ce mot est devenu propre à la Physique, pour signifier les découvertes qu'on y fait tous les jours, à l'aide d'une infinité de nouveaux instrumens & de nouvelles méthodes. Les *expériences physiques*, sont la pratique même de ces découvertes; & cette partie de la Physique, s'appelle *expérimentale*.

EXPERT, *sub. & adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *habile, à force d'expérience.* Dans certaines professions, telles que celles des *Écrivains*, des *Arpenteurs*, &c. On appelle *Experts*

& *Jurés*, ceux qui sont établis pour juger des différens qui appartiennent à leur objet, & qui prêtent serment dans cette vue.

EXPIATION, *s. f.* Terme de Religion, tiré du Latin, qui signifie *satisfaction pour une faute.* Un *crime dont l'expiation est difficile*, *qu'il est difficile d'expier*, c'est-à-dire, pour lequel il est difficile de satisfaire la justice du Ciel. *Sacrifice expiatoire*, c'est-à-dire, qui se fait pour l'*expiation* de quelque faute.

EXPIRATION, *sub. f. lat.* Terme de Médecine & de Chymie. Dans la premiere acception, c'est l'action de rejetter l'air en respirant, ce qui se fait par le resserrement des poumons, après qu'ils ont été dilatés par l'irruption de l'air. En Chymie, *expiration* se dit de toutes sortes d'évaporation & de séparation des parties subtiles d'un corps, qui se mêlent dans l'air.

EXPLÉTIF, *adject. lat.* Terme de Grammaire, qui se dit de certains mots, ou de certaines particules, qui achevent, qui confirment, qui rendent parfait le sens d'une phrase, ou d'autres mots.

EXPLICITE, *adj. lat.* Mot formé du verbe *expliquer*, qui signifie ce qui est clairement développé, & qui se dit de la Foi, par opposition à *implicite.* La Religion a des articles qui demandent une *Foi explicite*, c'est-à-dire, une Foi dont l'objet soit connu. Telle est la Rédemption, par les mérites de Jesus-Christ, &c. Elle en a d'autres qu'il suffit de croire *implicitement*, c'est-à-dire, qu'on peut ignorer sans crime, quand on n'a pas eu l'occasion d'en être instruit, & qui se trouvent renfermés dans le sentiment général d'une véritable soumission à la doctrine de l'Église.

EXPLOIT, *sub. m.* Action noble, éclatante, louable, sur-tout dans le genre Militaire. En termes de Pratique, c'est une *assignation*, ou toute autre piéce judiciaire, signifiée par un Sergent, ou un Huissier. Le verbe *exploiter*, n'est point en usage dans le premier sens. Dans le style d'Eaux & Forêts, on dit *exploiter des Bois*, pour les couper, les abattre; mais c'est *exploitation* qui est le substantif.

EXPLORATEUR, *subst. m. latin.* Terme plus noble que celui d'*Espion*, mais qui signifie la même chose; avec cette différence, qu'il ne se dit que des personnes, qui, étant chargées de quelque commission plus honnête, en prennent occasion d'observer ce qui se passe, & de pénétrer les secrets d'autrui.

EXPLOSION, *sub. fém.* Terme de Physique, tiré du Latin, qui se dit de l'action violente d'une balle, qui est chassée du canon d'une arme à feu, par la poudre. Il s'applique aussi à tous les corps, qui, fermentant violemment dans leur mêlange, produisent un bruit extraordinaire.

EXPONCE, *sub. f. lat.* Terme de Jurisprudence, qui signifie un Acte d'abandonnement, par lequel le Possesseur d'un héritage, chargé de rentes foncieres, en fait remise à celui auquel la rente fonciere est due. En un mot, c'est un renoncement à quelque chose, qu'on possede de droit, mais qui devient plus onéreux qu'utile.

EXPORTATION, *sub. f. lat.* Terme de Commerce, qui se dit des choses qu'on fait sortir d'un pays, soit qu'elles y croissent naturellement, ou qu'elles y aient été fabriquées.

EXPOSANT, *sub. m.* Terme d'Arithmétique, par lequel on entend un nombre qui en expose un autre. C'est ainsi que dans la division, le *quotient* se nomme *exposant*, parce qu'il expose, ou qu'il fait connoître, combien de fois le diviseur est contenu dans le nombre à diviser.

EXPOSITION, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui a diverses acceptions. En termes de Science, *exposition* signifie *explication.* C'est dans ce sens qu'on dit l'*exposition du sujet d'une Comédie*; l'*exposition d'un sentiment.* En parlant d'un bâtiment, on dit que l'*exposition en est agréable*, pour dire qu'il est bien situé par rapport au Soleil & aux vents. L'*exposition* se dit aussi pour *étalage*, lorsqu'il est question de marchandises & de vente. *Exposition* se dit encore des enfans qu'on abandonne, en les laissant à la charité du Public ou de ceux qui en veulent prendre soin. On les porte ordinairement à l'Hôpital des Enfans-trouvés. Autrefois, dans plusieurs Pays, les peres qui avoient une famille trop nombreuse, ou qui se laissoient effrayer par quelque Oracle menaçant, étoient libres d'exposer un enfant dans les bois, à la merci des Bêtes farouches ou de ceux que le hasard y conduisoit.

EXPRESSION, *s. f. lat.* Maniere de prononcer, ou d'expliquer sa pensée, par l'organe de la langue, ou par le ministere de la plume. En termes de Peinture, c'est la représentation vive & naturelle des passions, des habits, des attitudes, des actions de ceux qu'on veut peindre. En termes d'Eloquence, de Poésie, c'est l'art de représenter, avec force, la vérité du sentiment. En termes de Physique & de Chymie, c'est un pressement qui fait sortir les jus, ou les sucs, ou les huiles des herbes, des racines, des fruits, des plantes, &c. *Exprimer*, v. act., & *expressif*, adj., se disent dans les mêmes sens.

EX-PROFESSO. Expression purement latine, adoptée en françois, pour dire *exprès*, avec toute l'attention qu'on doit à ce qu'on se propose particuliérement de faire, ou de traiter.

EX-PROVINCIAL, *subst. f. latin.* Terme de Monastere, qui signifie un *Supérieur de Province*, qui a rempli son tems.

EXPULSION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'action de chasser quelqu'un du lieu qu'il occupe. *Expulsif*, adj., se dit, en termes d'Art, de ce qui a le pouvoir de chasser.

EXPURGATION, *s. f. lat.* Terme d'Astronomie, qui s'emploie comme *émersion*, dans les éclipses de la Lune, pour signifier sa sortie de l'ombre de la terre, lorsque le Soleil recommence à paroître.

EXPURGATOIRE, *adj. latin. Indice expurgatoire.* C'est le nom qu'on donne à un Catalogue de Livres qui sont défendus, à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été *purgés & corrigés ;* différens de ceux qui sont absolument défendus.

EXQUIMA, *subst. m.* Singe d'une espece très-voisine de celle du Coaïta, & peut-être n'en est qu'une variété. Les Sapajoux se ressemblent par la queue prenante, par la couleur, par la taille, & par le naturel : l'unique différence qu'on observe entr'eux, c'est que *l'Exquima* porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. L'*Exquima* ne produit qu'un ou deux petits, qu'il porte toujours sur son dos ; il est en même-tems carnivore & frugivore.

EXQUIS, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *choisi*, *délicat*, *excellent*.

EXSUDER. *Voyez* EXUDER.

EXTASE, *s. f.* Terme grec de la vie mystique, par lequel on entend une élévation extraordinaire de l'esprit, dans la contemplation des choses divines, qui détache une personne des objets sensibles, jusqu'à rompre la communication de ses sens avec tout ce qui l'environne. *Extatique*, adjectif, se dit de ce qui tient de l'*extase*.

EXTENSION, *sub. f. lat.* Action d'étendre. En langage philosophique, c'est la position des parties les unes hors des autres. *Extensibilité*, s. f., signifie *capacité d'être étendu*. Celle de l'or est la plus grande qui soit connue. Un cylindre d'argent, de quarante-cinq marcs, qui n'a que vingt-deux pouces de hauteur, s'allonge par la filiere 634692 fois plus qu'il ne l'étoit, & parvient jusqu'à cent onze lieues de longueur ; & une seule once d'or, employée à dorer ce cylindre, s'étendra tout autant. *Extensible*, adj., se dit de ce qui a la capacité de s'étendre.

EXTÉNUATION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie *diminution de grosseur*. *Exténuer*, v. act, se dit dans le même sens, & signifie aussi *diminuer moralement quelque chose*. C'est ainsi qu'on dit *exténuer sa faute*, pour l'*excuser*, *la représenter moins considérable qu'on ne la croit*.

EXTINCTION, *s. f. latin.* Terme de Chymie & de Pharmacie, qui se dit des minéraux rougis au feu, que l'on éteint dans quelque liqueur. *Extinction* se dit aussi des familles dont il ne reste plus personne en vie. *Une famille éteinte. L'extinction d'une famille.*

EXTIRPER, *v. act.* Mot formé du Latin, qui signifie proprement *arracher jusqu'à la racine*. Dans le sens figuré, il signifie *détruire entiérement*. *Extirper l'héréfie. L'extirpation d'un peuple, d'une famille, d'une opinion.*

EXTISPICES, *sub. mas. lat.* Nom d'une sorte d'anciens Augures, qui devinoient l'avenir par l'inspection des entrailles des Animaux. Leur art se nomme *Extispicine*.

EXTORSION, *sub. f.* Mot tiré du Latin. *Maniere violente de prendre*, ou *de se procurer quelque chose*. Il se dit particuliérement de l'argent, ou des taxes, qu'on leve injustement.

EXTRACTION, *sub. fém. lat.* En termes de Chymie, c'est une opéra-

tion par laquelle on extrait les essences, les teintures & les autres qualités des corps naturels. En termes d'Arithmétique, c'est la maniere de trouver les racines d'un nombre donné. En termes de Généalogie, c'est la source d'une race. *Une extraction noble, ancienne.*

EXTRADOS, *sub. masf. lat.* Terme d'Architecture. C'est le côté extérieur d'une voûte, opposé à la douelle, qui se nomme quelquefois *Intrados*.

EXTRADOSSÉ, *adj.* Terme d'Architecture. *Une voûte extradossée* est celle dont le dehors n'est pas brut, c'est-à-dire, dont le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle.

EXTRAIT, *sub. fém. lat.* Terme de Chymie, qui signifie l'essence d'un corps mixte, tirée par les opérations de l'Art.

EXTRAJUDICIAIREMENT, *adv. lat.*, qui se dit pour *hors du Jugement*, ou plutôt, *hors de la forme ordinaire des Jugemens*, c'est-à-dire, *sans être assujetti à cette forme.*

EXTRAORDINAIRE. *Trésorier extraordinaire des Guerres.* C'est un Officier qui prend immédiatement ses fonds au Trésor royal, pour la dépense de la Guerre, & qui en rend, seul, compte à la Cour. Les autres Trésoriers, tant Provinciaux que Particuliers, prennent leurs fonds de lui. Sa fonction est de payer les Armées, par lui, ou par ses Commis; & les Trésoriers Provinciaux payent les Garnisons.

EXTRA-TEMPORA, *s. m.*, purement Latin. Terme de Chancellerie Romaine. C'est une grace du Pape, ou un *Indult*, accordée par une simple signature, hors le tems prescrit par les Loix Canoniques.

EXTRAVAGANT, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie celui qui sort des justes bornes de la raison ou de la discrétion, *un fol, un étourdi.* On appelle *extravagantes*, une partie des Loix Canoniques, contenues dans les *Décrétales* qui furent publiées après les *Clémentines*, & qui n'est pas renfermée dans les corps du Droit Canon.

EXTRAVASÉ, *adj.* Terme de Chirurgie, tiré du Latin. On appelle *sang extravasé*, celui qui est *sorti de ses vaisseaux naturels. Extravasation* est le substantif.

EXTRÊME, pour EXCESSIF, *adj. lat.* On dit fort bien de quelqu'un qu'*il est extrême en tout*; c'est-à-dire, qu'*il ne s'arrête jamais à de justes bornes*. *Extrémité* se dit pour *fin*, dans le sens moral; & pour *bout*, ou *terme d'une chose*, dans le sens physique. En termes de Géométrie, *extrême* est quelquefois substantif. On appelle les *Extrêmes des expériences*, leur commencement & leur fin. Le milieu se nomme *le moyen*.

EXTRINSEQUE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'extérieur d'une chose. Il ne s'emploie que dans le sens moral. On distingue la *valeur extrinseque* & *intrinseque* d'une monnoie, c'est-à-dire, ce qu'elle vaut en elle-même, & ce qu'elle vaut dans l'usage établi.

EXTUMESCENCE, *s. f. lat.* Terme de Physique. Commencement d'enflure, action d'une chose qui s'éleve & qui s'enfle.

EXUBÉRANCE, *s. f. lat.* Terme de Palais, qui signifie *surabondance*. C'est dans ce sens qu'on dit, *par exubérance* de droit.

EXUDER ou EXSUDER, *v. n. lat.* C'est un terme de Médecine & de Physique, qui signifie, *sortir en maniere de sueur. Exsudation* est le substantif. Le sang *exsude* quelquefois par les pores. Certaines pierres & certains bois ont leurs *exsudations*.

EXULCÉRATION, *sub. fém. lat.* Disposition, ou qualité, qui cause des ulceres. *Exulcérer* est le verbe. *Exulcératif*, adj., se dit de ce qui est capable d'*exulcérer*, ou de causer des *ulcérations*.

EX VOTO, *s. m.* Terme emprunté du Latin, qui se dit des offrandes promises par un vœu. C'est un *Ex voto*. Les Anciens avoient aussi leurs offrandes votives, ou leurs *Ex voto*.

EZOTÉRIQUE, *adj. gr.*, formé du verbe, qui signifie *s'asseoir*. *Voyez* ACROATIQUE, qui a la même signification.

EZTÉRI, *s. m.* Nom d'une pierre qui se trouve dans la Nouvelle-Espagne, & qui arrête toute sorte de flux de sang. C'est une espece de Jaspe verd, mêlé de taches sanguines.

F

Quelques-uns regardent cette lettre comme une *muette*, d'autres comme une demi-voyelle. Elle a, pour nous, le même son que le φ grec; ce qui devroit nous le faire exprimer par *ph* dans les noms qui viennent de cette Langue, & par *f* dans ceux qui viennent du Latin. *Suétone* dit que c'est l'Empereur *Claude* qui l'inventa avec deux autres lettres; qu'elle avoit la force de l'*v* consonne, & qu'elle s'écrivoit renversée Ⅎ. Dans les nombres elle exprime 40; & surmontée d'un tiret, elle signifie 40000. Doublée dans un mot, elle se prononce avec beaucoup plus de force. *F*, chez les Romains, & φ, chez les Grecs, étoient le caractere dont les Maîtres faisoient marquer leurs Esclaves, lorsqu'ils avoient pris la fuite. F°. se met pour *Folio*; & *Fl.*, ou *Fs.*, pour *Florins*.

FA, *s. m.* Nom d'une des notes de la Musique, qui n'est, en elle-même, qu'un demi-ton, ou une demi-note, à moins qu'elle ne soit précédée d'un dièzis.

FABAGO, *s. m.* Nom d'une Plante amere, d'Italie, qui est une espece de *Peplus*. On vante sa vertu pour les Vers du corps. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du Pourpier; ses fleurs sont rouges, & disposées en rose.

FABER ou FORGERON, *sub. m.* Poisson de Mer, dans lequel on trouve les figures des instrumens d'un Forgeron. Sa chair est fort bonne. Il est armé, des deux côtés, d'os fort aigus & fort tranchans. On le trouve près des rochers.

FABLE, *s. f.* Mot d'origine latine, qui signifie une *Histoire feinte*, où sous des aventures de Bêtes, d'arbres & d'autres sustances personnifiées, on renferme des instructions morales. Ce genre de composition est ancien & connu de toutes les Nations. On appelle aussi *Fable*, tout mensonge, & toute invention qui s'éloigne de la vérité, soit pour amuser, soit pour tromper. *Un Fabuliste* est un Auteur qui compose des *Fables*. *Fabuleux* est ce qui a le caractere de la *Fable*, prise simplement comme *Fiction*. En termes de Poésie, on appelle *Fable*, l'action qu'on a choisie pour sujet d'un Poëme, embarrassée de quelque obstacle, avec ses plus belles circonstances, dans un ordre qui intéresse & qui plaise. Dans ce sens, *Fable* signifie le sujet d'une Tragédie, ou d'un Poëme Épique. On appelle *Tems fabuleux*, celui dont on n'a pas d'histoire certaine, & dont les événemens sont altérés par des *Fables*.

FABLIAUX, *subst. m.* Vieux mot. C'étoit le nom que les Trouvadours donnoient à de petites histoires, ou contes moraux & allégoriques dans lesquels la décence n'étoit pas ordinairement ménagée. On donnoit le nom de *Fabliers* aux compositeurs de ces histoires.

FABREQUE, *s. f.* Plante, dont les feuilles ressemblent au *Serpolet*. Elle croît dans les lieux pierreux. On vante ses vertus, pour la fievre, pour la morsure des Serpens, pour la suppression de l'urine & des mois, pour faire tomber les verrues longues, &c.

FABRICATEUR, FABRICANT, *sub. m. lat.* Le premier de ces deux mots signifie l'*Ouvrier qui fabrique*, c'est-à-dire, qui fait quelque ouvrage méchanique, dont la composition demande des instrumens. *Fabricateur de nouvelles, de calomnies*, se dit, dans le sens figuré, pour *Auteur*, *Inventeur*. Le *Fabricant* est celui qui entreprend de faire fabriquer un ouvrage, qui préside, & qui fournit aux fraix de l'entreprise, pour en tirer le profit.

FABRIQUE, *s. f. lat.* Composition de quelque chose avec des instrumens. En termes d'Église, c'est un fonds assigné pour les réparations & les autres besoins d'une Paroisse.

FAÇADE, *sub. fém.* Terme d'Architecture. C'est la partie extérieure, ou l'ordre extérieur des parties, d'un édifice.

FACE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie proprement *visage*, & tout ce qui se présente d'une chose, à la pre-

miere vue. En termes d'Architecture, c'est un membre plat, qui a beaucoup de largeur & peu de saillie. Il se dit aussi pour *façade*, & dans le même sens. En termes de Fortification, la *face d'un bastion* est la distance qui est comprise depuis l'angle de l'épaule jusqu'à l'angle flanqué. En termes de Manége, un Cheval *belle-face* est celui qui est marqué de blanc depuis le front jusqu'auprès du nez. En termes d'Eaux & Forêts, *face* se dit de l'arbre *Piccornier*, où la marque du marteau a été appliquée. En termes de Guerre, *faire face*, c'est présenter le visage à l'ennemi, pour lui résister. *Face*, en termes de Blason, se dit d'une piéce qui traverse le milieu de l'Ecu, depuis un des flancs jusqu'à l'autre.

FACÉ, *adj.*, qui se dit, avec *bien*, ou *mal*, pour exprimer la bonne, ou mauvaise, physionomie.

FACÉTIE, *s. f. lat.* Plaisanterie de paroles, ou d'actions, qui excite à rire. On dit d'un ouvrage, qu'*il est plein d'agréables facéties*. *Facétieux* est l'adjectif.

FACETTE, *s. f.* Diminutif de *face*, & terme d'Art lapidaire, qui se dit des petites faces, ou des superficies, d'un corps taillé à plusieurs angles. Les lunettes, taillées à *facettes*, multiplient les objets. *Facetter un diamant*, c'est *le tailler à facettes*. Voy. DIAMANT.

FAÇON, *sub. f.* Mot qui vient de *faire*, & qui a quantité d'acceptions diverses. Il signifie tantôt la maniere dont une chose est faite, tantôt le travail qu'on emploie pour la faire. En termes de Palais, la *façon d'un Arrêt* est ce qui se paie au Greffier, pour l'avoir dressé. En termes de Marine, les *façons d'un vaisseau* sont les diminutions qu'on fait pardessous, à l'avant, & à l'arriere. En termes d'Agriculture, on donne une *façon à la terre*, on lui en donne deux, c'est-à-dire, qu'on la remue une, ou plusieurs fois, qu'on la prépare pour être semée. On dit la même chose de la Vigne. Un homme a de *bonnes*, ou *de mauvaises façons*, c'est-à-dire, de *bonnes*, ou de *mauvaises manieres*. *Sans façon*, c'est-à-dire, *sans cérémonie*, &c.

FACTEUR, *sub. m. lat.* Terme de Commerce, qui signifie un *Agent qu'on charge d'affaires*. On appelle *Facteur d'orgue*, celui qui en compose les parties & qui les assemble.

FACTICE, *adj. lat.* Mot assez moderne, qui signifie *imaginé*, *feint*, *d'origine ou de forme*, *qui doit son existence à l'imagination ou à l'art*. En termes de Logique, on appelle *Idée factice*, celle qui est composée de deux idées qui ne s'accordent pas naturellement; telles que *Montagnes d'eau*, *Pluie d'or*, &c.

FACTION, *sub. f. lat.* Nom qu'on donne aux partis qui se forment dans un État, & qui troublent le repos public. En termes de Guerre, *Faction* signifie le service du Soldat qu'on met en sentinelle. On appelle *Factionnaires*, les Soldats qui font tout le détail du service, pour les distinguer des Officiers subalternes.

FACTIONS. Dans les jeux du Cirque, ceux qui conduisoient les chars se partageoient entre quatre troupes qu'on appelloient *Factions*, & qui se distinguoient par les différentes couleurs de leurs habits. On disoit la *Faction blanche*, la *Faction rouge*, la *Faction bleue*, la *Faction verte*. Les principales étoient la *verte* & la *bleue*. *Domitien* y en ajouta deux autres; savoir, la *Faction dorée* & la *Faction de pourpre*; mais il en est fait rarement mention dans les Auteurs. Ces différentes factions formoient parmi le Peuple Romain des partis différens; ensorte qu'on parioit pour telle ou telle faction. C'est à-peu-près ce qu'on voyoit dans nos Tournois, où les *Quadrilles* paroissent n'avoir été formés que d'après l'idée des Factions des Anciens.

Ce fut un certain *Œnomaus* qui inventa la distinction des couleurs pour les diverses Factions des combattans aux jeux du Cirque, chacune de ces couleurs devant être le symbole d'un des principaux élémens. Le *blanc* étoit pour l'*air*; le *rouge* pour le *feu*; le *bleu* pour l'*eau*; & le *verd* pour la *terre*. Les spectacles faisant partie des cérémonies de la Religion, le Peuple attacha bientôt des idées superstitieuses à ces symboles, qui passerent aussi dans l'usage de la vie civile pour marquer les choses qui avoient rapport aux Élémens. Ainsi quand la *Faction verte* qui représentoit la *terre*, remportoit l'avantage sur les autres Factions, on en tiroit un heureux présage pour une

abondance récolte. On se prometoit de même une heureuse navigation, si l'avantage étoit pour la Faction habillée de *bleu* qui représentoit l'*Eau* ou la *Mer*. Lorsqu'il falloit rassembler les troupes pour se mettre en campagne, toute la Cavalerie se réunissoit sous un étendard de *couleur bleue*, parce que *Neptune*, Dieu de la Mer, passoit pour avoir produit les Chevaux.

FACTORERIE, *s. f.* Les Anglois donnent ce nom à ce que nous appellons *Comptoir*. C'est un lieu où résident plusieurs Facteurs, pour faire le commerce, ou les affaires d'autrui, & particuliérement ceux des grandes Compagnies, dans leurs établissemens des Indes. La plus belle *Factorerie Angloise* est celle de Smyrne. C'est comme un Séminaire de Marchands, composé ordinairement de quatre-vingt, ou cent personnes, dont la plupart sont de jeunes gens des meilleures familles d'Angleterre.

FACTOTUM, *s. m.* Mot purement latin, qui s'emploie pour signifier *celui qui fait tout dans une maison*, c'est-à-dire, *qui se charge de toutes les affaires, & qui entre dans tous les détails*. On prononce l'*um* en *on*. *Faktoton*, *fakton*. Cependant le pluriel de *factum* n'est pas bien décidé; les uns écrivent *factums*, les autres *factons* : mais on prononce toujours *fakton*.

FACTUM, *sub. mas.* Mot latin qui signifie *fait*, & dont on a fait le nom des Mémoires que les Plaideurs font composer par un Avocat, pour instruire les Juges du fond de leur affaire & de leur droit.

FACTURE, *sub. f.* Terme de Commerce, qui se dit d'un mémoire, ou d'une déclaration, de ce qu'on envoie par des voitures.

FACULES, *sub. f.* Terme d'Astronomie, diminutif d'un mot Latin, qui signifie *Flambeau*. On donne ce nom aux taches qui paroissent & se dissipent sur le Soleil.

FACULTATIF, *adj. lat.* Ce terme ne s'emploie qu'en parlant des Brefs, par lesquels le Pape donne un droit ou la faculté à quelqu'un pour faire quelque chose.

FACULTÉ, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie proprement *pouvoir*, *capacité de faire quelque chose*. On appelle *Facultés de l'ame*, l'entendement, la volonté, la mémoire & les autres qualités naturelles, par lesquelles elle agit. L'on nomme aussi *Facultés*, les parties diverses, ou les Membres, d'une Université, suivant les Arts, ou les Sciences, qu'on y enseigne. Ainsi, l'on dit la *Faculté de Théologie, de Médecine*, &c. Dans l'usage commun, celle de Médecine se nomme simplement la *Faculté*.

FADER, *v. actif.* Terme dont les Foulons se servent, qui signifie *plier proprement les draps sur une table pour être gommés*.

FAGOT SARDENS, *s. m.* Terme de Guerre, qui est le nom de certaines fascines de bois sec, trempées dans du goudron, auxquelles on met le feu, pour les jetter dans les ouvrages des Assiégeans. En termes de Marine, on appelle *Barques* ou *Chaloupes en fagot*, des barques & des chaloupes démontées, qu'on porte sur un vaisseau, pour les monter dans le besoin.

FAIDE, *s. f.* Ancien droit à venger un meurtre, accordé, par les Loix, aux parens du mort. Ceux, à qui la crainte de cette vengeance faisoit quitter leurs Pays, ne pouvoient se remarier, & leurs femmes non plus.

FAILLI, *adject.* Terme de Blason, qui se dit de deux chevrons rompus dans leurs montans. En termes de Négoce, on appelle *faillite*, la banqueroute d'un Marchand. *Failloise*, en termes de Marine, signifie l'endroit où le Soleil se couche.

FAIM-CANINE, *sub. f.* Maladie, nommée autrement *Boulimie*, qui consiste dans une faim insatiable, causée par un excès d'acidité dans les sucs de l'estomac. La *Faim-valle* est une maladie incurable des Chevaux.

FAINE, *s. f.* Espece de petit gland, qui est le fruit d'un Hêtre, & dont le goût est moins amer que celui du gland du Chêne.

FAISAN, *sub. masc.* Oiseau des bois dont la chair est fort estimée. Il est de la grosseur d'un Coq ordinaire, & son plumage est agréablement varié de plusieurs couleurs. Il y a des *Faisans blancs*. Le mâle a la tête ornée de petites touffes de plumes : beauté qui manque à la femelle. Un *jeune Faisan* s'appelle *Faisandeau*; la femelle, *Poule faisande*; & les lieux où on les nourrit, se nomment *Faisanderies*. *Aldrovande* tire son étymologie de l'Hébreu; il est plus naturel de croire avec

Willughby,

Willughby, que le *Faisan* vient du *Phase*, fleuve de la Colchide, où on le trouve fréquemment. Le *Faisan* des Antilles a la tête & le bec d'un Corbeau ; il est l'ennemi juré de tous les Oiseaux domestiques. Le *Faisan de Carasow* ou de l'Amérique, ne cede en rien a celui des Antilles, pour la beauté du plumage, & il l'emporte sur lui par l'aménité de son caractere qui le rend l'ami de tous les Oiseaux. Le *Faisan-Paon* est ainsi nommé à cause des plumes de Paon dont son dos est revêtu. Le *Faisan* des Caffres, celui du Congo, celui de Juida, ceux de Madagascar & de l'Isle des Amazones, ont tous un goût délicieux, & ne sont distingués entr'eux que par les nuances diverses qui sont dans le coloris de leurs plumages.

FAISAN-BRUANT. On le nomme aussi *Faisan de montagne* : c'est le *Coq de Bruyere*. Voy. ce *dernier article*.

FAISAN D'EAU. Sorte de Poisson, plus connu sous le nom de *Turbot*. Voy. ce *dernier mot*.

FAISANCE, *s. f.* Terme de Bail & de Contrat, qui se dit des charges auxquelles un Fermier s'oblige par-delà le prix de son Bail, & qui signifie la même chose que *Corvée*.

FAISANDER, *verbe act.*, formé de *Faisan*, pour signifier *garder la viande*, jusqu'à ce qu'elle ait un certain goût qui tire sur la venaison. C'est que les Faisans demandent d'être gardés long-tems avant que d'être mangés.

FAISCEAUX, *s. m. lat.* Enseignes d'autorité, qui appartenoient aux principaux Magistrats de l'ancienne Rome. Les *Faisceaux* étoient portés par des Licteurs : c'étoit un fagot de baguettes, au milieu desquelles étoit une hache, dont la tête, ou le tranchant passoit pardessus, pour signifier que certains coupables pouvoient être corrigés par les baguettes ou les verges, & que ceux qui étoient incorrigibles devroient être retranchés de la Société avec la hache.

FAIT, *s. m. Chose qui se fait ou qui s'est faite :* action, sujet dont il s'agit. Dans toutes les affaires, on distingue *le Fait* & *le Droit ;* le *Fait* consiste dans ce qui est arrivé, & le *Droit* dépend de l'application de la Loi, au fait dont il est question, lorsque ce fait est certain.

FAIT-FORT, *s. m.* Terme de Monnoie, qui n'a d'usage que dans cette expression, *adjudication à fait-fort.* Il se dit lorsque le Maître de la monnoie se *fait fort*, ou s'engage de fabriquer une certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent.

FAÎTAGE, *s. mas.* Nom de la piéce de bois, qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment. On nomme de même un ais de plomb creux, que les Couvreurs mettent sur les maisons. *Faîtiere* se dit des tuiles à demi-canal, qui servent aussi à couvrir le faîte des maisons.

FAÎTIERE, *s. f.* Coquillage bivalve de la famille des *Cœurs*, qui présente de côté, un cœur ouvert, & sur sa coquille sept grandes stries avec de grandes cavités, entre deux traversées de diverses lignes qui forment des couches.

FAIX, *s. mas. Fardeaux.* En termes de Chirurgie, on appelle *Faix*, l'enfant qui est dans le sein de la mere, apparemment parce que c'est un fardeau pour elle. Le *faix* & *l'arriere-faix*.

FALACA, *s. f.* Terme de Captifs. La *Falaca*, pour les Captifs d'Alger, est la bastonnade sous la plante des pieds, qu'on leur donne souvent pour les moindres fautes. On lie les bras au coupable. On le couche sur le dos. On lui fait passer les pieds par une piéce de bois, trouée dans cette vue, que deux Esclaves levent & soutiennent par les deux bouts. C'est dans cet état qu'on lui donne la *Falaca*, avec un nerf de Bœuf.

FALAISE, *s. f.* Nom qu'on donne aux bords de la Mer, lorsqu'ils sont escarpés & pendans en précipice. On en fait aussi un verbe : La *Mer falaise*, disent les Matelots, pour dire qu'elle vient briser sur les côtes.

FALANGE, *sub. f.* Grosse Mouche des Isles Antilles, qui a la tête & le museau comme un Singe. On en distingue de plusieurs sortes ; les unes qui ont des trompes, d'autres qui ont des cornes.

FALARIQUE. *V.* PHALARIQUE.

FALBALA, *s. mas.* Bande d'étoffe plissée, dont les femmes garnissent le devant de leurs robes, leurs manches, leurs jupons, &c. On en a fait le verbe *Falbalasser*. *Une robe bien falbalassée.* On prétend avoir trouvé le modele des *falbalas*, dans un Historien du Bas-Empire, & même dans Virgile. *Æneid. l. 8. v. 250.*

FALCADE, *s. fém.* Terme de Manége, qui se dit de l'action des jambes & des hanches d'un Cheval, lorsqu'il les plie fort bas & comme à courbettes. *Faire falquer un Cheval*, c'est lui faire faire ce mouvement.

FALCIDIE, *s. f.* Terme de Palais. Nom que l'on donne à la portion, qui est la quatrieme partie que l'héritier institué peut retenir sur les legs faits par le testateur. Cette Loi fut ainsi appellée du nom de son Auteur, *Falcidius*, Tribun du Peuple Romain, qui l'institua l'an 40 avant J. C. Elle ordonnoit que le quart des biens de tout testateur demeureroit à ses légitimes héritiers : c'est ce qu'on nomma la *quarte falcidie*. On pouvoit disposer du reste. La *Falcidie* est en Pays de Droit Écrit, ce que sont les réserves coutumieres en Pays Coutumier. Il y a néanmoins cette différence que ces réserves ne peuvent être enlevées à l'héritier par aucune disposition à cause de mort, au-lieu que le testateur peut obliger son héritier à acquitter les legs sans déduction de la *Falcidie*.

FALCINELLUS ou **FALCATA**, *s. mas. lat.* Nom d'un Oiseau, qui a la figure & la taille d'un Héron ordinaire.

FALCORDE, *sub. f.* Nom que plusieurs donnent à la Poule d'eau.

FALLACE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *tromperie*, *fourberie*, *argument captieux & sophistique*. *Fallacieux*, adj., qui se dit *d'une personne* ou *d'une chose qui trompe*.

FALOPE, *sub. f.* Nom qu'on donne en certains Pays à l'Alouette grasse, & qui est un mets fort délicat : on se plaint quelquefois de coliques d'estomac, après en avoir mangé ; mais cet effet n'est produit que par les os trop fins de cet Oiseau qu'on a avalés, & qui picotent les membranes de l'estomac.

FALOT, *adjectif.* Terme vulgaire, qui signifie *ridicule*, *grotesque*, & qui s'anoblit quelquefois par la maniere dont il est employé.

FALOURDE, *sub. f.* Nom que l'on donne aux fagots mal-arrangés & composés de rondins liés avec deux harts. Dans le style bas & familier, on donne pareillement ce nom aux personnes empesées ou qui n'ont aucune façon.

FALQUET, *s. m.* Nom d'un Oiseau de leurre, qui s'appelle aussi Hobereau.

FALTRANCK, *s. m.* Nom général des vulnéraires de Suisse, qui nous viennent en petits paquets soigneusement cachetés & munis de certificats, pour faire foi du soin avec lequel ils ont été cueillis.

FALUN ou **FALLUN**, *s. m.* Nom qu'on donne vulgairement à des bancs de terre composés d'un amas considérable de Tortues, de coquilles fossiles & de madréporites, qui ont perdu leur émail. Ce *Falun*, qu'on appelle aussi *Cron* ou *Cran*, se trouve en Touraine & au Vexin.

FAMÉLIQUE, *adj. latin.* Affamé, qui ressent les plus pressantes pointes de la faim. On le fait aussi substantif. *C'est un Famélique*.

FAMILIER, *sub. mas.* Nom qu'on donne, en Italie, aux Sergens & autres Officiers subalternes de l'Inquisition, dont l'office consiste à faire arrêter les coupables. Ces charges ont de grands priviléges.

FAMOCANTRATON, *s. m.* Animal de l'Isle de Madagascar, de la forme d'un Lézard, qui s'attache avec une force extrême non-seulement à l'écorce des arbres, en tenant la gueule ouverte, pour attraper des Insectes, mais qui sautant à la poitrine des Négres qui s'en approchent, s'y colle de même, jusqu'à ne pouvoir être arraché sans couper la peau avec un rasoir.

FANAL, *sub. m.* Nom d'une grosse lanterne, dont on se sert la nuit pour la navigation. L'Amiral en porte trois, le Vice-Amiral deux, & chaque vaisseau de guerre en porte un. On appelle *fanaux de combat*, ceux qui étant plats & n'éclairant que d'un côté, peuvent être appliqués contre le bordage intérieur du vaisseau, dans un combat nocturne. Les *fanaux de fonte* sont de gros fallots, qui servent à tenir une lampe, pendant le combat, dans les soutes aux poudres.

FANATIQUE, *s. mas.* Mot tiré du substantif latin, qui signifie *Temple*. D'autres le font venir du grec, qui signifie *Lumiere*, & d'où sont venus les termes d'*Inspiré* & d'*Illuminé* qu'on donne aux *Fanatiques*, ou en général à ceux qui sont transportés par fureur de Religion, jusqu'à commettre toutes sortes de violences contre leurs Adversaires, & à s'emporter à tous les excès de la superstition. Le *Fanatisme* est la disposition d'esprit des *Fanatiques*. En France, on a donné particuliérement ce nom aux Protestans des Cevennes, à l'occasion de leur révolte.

FANE, *s. f.* Terme de Fleuristes; qui signifie la *feuille d'une Plante*. C'est ce qui se nomme *Pétale*, en termes de Botanistes.

FANEGUE, *s. f.* Nom d'une mesure d'Espagne, qui est commune pour les terres & pour les grains, comme le setier l'est en plusieurs endroits de la France; la *Fanegue* contient 31700 pieds de Roi quarrés, c'est-à-dire, un peu moins que l'arpent de Paris.

FANER, *v. n.* Mot formé de *Foin*, qui signifie *le faire*, ou *étendre l'herbe*, pour la faire sécher, après qu'elle a été fauchée.

FANFRELUCHE, *s. f.* Mot populaire, qui signifie des choses peu importantes, ou qui n'ont que de l'apparence, sans aucun prix réel. Quelle que soit son origine, *du Cange* observe qu'on a dit dans la basse latinité, *famfoluga* & *famfoluca*.

FANION, *s. m.* Nom d'une sorte d'étendard, qu'un Valet porte à la tête des bagages de chaque Brigade de Cavalerie & d'Infanterie, pendant la marche des armées, & qui sert à régler les rangs pour éviter la confusion. Ce *Fanion* est de serge, de la couleur des livrées du Brigadier.

FANO, *s. m.* Nom d'un petit poids dont on se sert à Goa & dans quelques autres lieux des Indes orientales, pour peser les rubis; il est de deux karats de Venise.

FANON, *s. m.* On donne ce nom aux barbes, qui pendent des deux côtés de la geule d'une Baleine, & qui servent, dans les corps de jupe des femmes. C'est aussi le nom d'un toupet de poil qui vient derriere le boulet de plusieurs Chevaux. On nomme encore *Fanons*, les deux pendans de derriere de la mitre d'un Évêque. En termes de Blason, le *Fanon* est une sorte de bracelet, semblable au manipule des Prêtres, avec cette différence, qu'il pend du bras droit, & que le manipule se met au bras gauche. On appelle autrement *dextrocher*, ou *dextrochet*. En terme de Marine, on dit *prendre le fanon de l'artimon*, c'est-à-dire le raccourcissement du point de la voile que l'on trousse & ramasse avec des garcettes, pour prendre moins de vent; ce qui ne se fait que dans le très-gros tems. Ce mot est particuliérement pour la voile d'artimon, & quelquefois pour celle de misene. Les Chirurgiens donnent le nom de *Fanon* à une piéce d'appareil pour la fracture des extrémités inférieures. Ce *Fanon* se fait avec deux baguettes de la grosseur du petit doigt, garnies de paille, qu'on maintient autour avec un fil. Ces *fanons* doivent être proportionnés à la grandeur de la jambe.

FANSHAC, *s. m.* Grand arbre de l'Isle de Madagascar, dont le bois rend une liqueur rougeâtre, qui coule long-tems après qu'il est abattu.

FANTAISIE, *subst. f.* Outre sa signification connue, les Lavantins se servent de cette expression *prendre fantaisie*, pour dire qu'un Esclave Négre a envie de se faire mourir, soit en mangeant de la terre, soit en se renversant l'extrêmité de la langue dans la trachée artere, ou de quelqu'autre façon. Les Négres de certaines contrees sont fort sujets à ce mauvais stratagême. Comme l'on reconnoît les Négres de chaque pays à des découpures qu'on leur fait à la figure presque aussi-tôt qu'ils sont nés; ceux-ci se reconnoissent à plusieurs scarifications qu'ils ont aux tempes.

FANTÔME, FANTASTIQUE. *V.* PHANTÔME.

FAONER, *v. n.* Terme de Chasse, qui se dit des Biches, lorsqu'elles mettent bas leurs petits, qui s'appellent *Faons*, quoiqu'on prononce *Fan*. On donne le même nom aux petits du Chevreuil, & même à ceux de l'Éléphant.

FAQUIN, *s. mas. ital.*, qui se disoit autrefois pour *Crocheteur*. C'est aujourd'hui un simple terme de mépris, auquel on attache ordinairement l'idée d'un homme de rien, qui veut faire l'important, ou d'un homme sans mérite, qui fait le présomptueux. En un mot, c'est un mélange de ridicule & de bassesse. *Faquinerie*, s. f. se dit des actions & du caractere d'un *Faquin*. *Faquin*. Terme de Tournois. Nom que l'on donne à une figure de bois faite en forme d'un homme, plantée sur un pivot, contre laquelle un Cavalier va à toute bride rompre une lance.

FAQUIRES ou FAQUAIRES, *s. m. pl.* Nom que l'on donne à certains Hermites ou Religieux Mahométans de l'Empire du Mogol : ces Moines Indiens vivent dans une cruelle austérité; il y en a qui se condam-

nent à un silence perpétuel, d'autres à se rôtir le dos aux plus grandes ardeurs du Soleil, ou à se brûler vif.

FARA, *sub. masc.* Mot qui signifie *Roi* ou *Empereur* dans plusieurs Pays de l'Afrique Occidentale; ce titre est même commun chez beaucoup de Nations, dont les langues sont entiérement différentes.

FARAFE, *s. m.* Espece de Loup de l'Isle de Madagascar, dont la variété est étonnante; il attaque les hommes, & lutte contre eux avec avantage; les habitans de ces contrées se contentent de les éloigner en entretenant continuellement du feu dans leurs cases; les Insulaires de Madagascar n'ont pas, comme on voit, l'esprit des Insulaires de la Grande-Bretagne, qui ont entiérement exterminé les Loups de leur pays.

FARAILLON, *s. m.* Terme de Mer, qui signifie un petit banc de sable, séparé d'un grand banc par quelque fil d'eau.

FARAISON, *s. m.* Terme de Verrerie. Premiere figure qu'on donne par le moyen du souffle à la matiere qu'on tire au bout de la canne.

FARCIN, *s. m.* Maladie contagieuse des Chevaux & des Bœufs, qui consiste dans un grand nombre de pustules, & même d'ulceres, au long des veines, dont la cause est un sang corrompu par quelque venin.

FARCIR, *v. act.* Terme de Cuisine & de Pharmacie. C'est remplir un creux vuide, de quelque chose d'une autre nature. Les Cuisiniers *farcissent* la volaille & d'autres viandes, d'une grande variété de compositions agréables au goût. Les Apothicaires *farcissent* des racines, d'aromates; & des sachets, de différentes herbes, ou d'autres ingrédiens. *Farcir* se dit aussi dans le figuré. *Se farcir la tête de fausses idées.*

FARDE, *s. f.* Nom que les Procureurs donnent à l'ensemble d'un procès ou d'autres écrits, qui ont rapport entre eux. *Farde* est aussi le nom d'une balle d'environ quatre cens livres pesant.

FARDES ou FARGUES. Terme de Mer, qui est le nom de certaines planches qu'on éleve pendant un combat, pour tenir le pont à couvert, & dérober aux ennemis, la vue de ce qui s'y passe.

FARDIN, *s. f.* Mot corrompu de l'Anglois, & nom de la plus belle monnoie d'Angleterre, qui répond à nos liards. Il s'écrit *Farthing.* Il porte le nom & l'effigie du Roi, avec une Femme au revers, & *Britannia* pour inscription.

FARE, *sub. f.* Nom d'une pêche solemnelle que les Pêcheurs faisoient pour leur fête, vers le mois de Mai, & qui a été défendue, en 1679, parce qu'elle dépeuploit les rivieres.

FARFADET, *s. m.* Petit *Démon*, *Fantôme* ou *Esprit follet* qu'on croit voir pendant la nuit. Au figuré, *esprit de bagatelle.*

FARINE, *s. f. lat.* Substance des grains, réduite en poudre. Par le seul mot de *farine*, on entend celle du froment. Les autres *farines* portent le nom de leur grain, comme *farine d'Orge*, *de Seigle*, *de Féve*, &c. On appelle *folle farine*, celle qui est si fine, que l'air l'enlevant, elle s'attache aux murs des moulins.

FARINET, *s. m.* Nom d'une sorte de jeu, où l'on prend six dés, qui ne sont marqués que d'un côté.

FAROBE, *s. m.* Nom que nos Marchands de la côte occidentale d'Afrique donnent à une certaine boisson faite avec du fruit de *Courbaril.* Voy. ce dernier mot.

FARSANGE ou PHARSANGE, *s. f.* Mesure de chemin, en Perse, & dans d'autres parties de l'Orient, qui est de trois mille pas géométriques.

FARTHING. *Voy.* FARDIN.

FASCE, *sub. f.* Terme d'Architecture, tiré du mot latin, qui signifie *bande*, ou *bandelette.* C'est le nom des trois parties qui composent l'Architrave. En termes de Blason, c'est une piéce honorable qui coupe l'Écu horizontalement par le milieu, & qui en coupe le tiers. *Fascé*, dans le même langage, se dit d'un Écu couvert de *fasces*. *Fascé danché*, se dit lorsque les *fasces* sont dentellées.

FASCICULE, *s. m. lat.* Diminutif de Faisceaux. C'est un terme de Pharmacie, qui signifie une certaine mesure d'herbes, que d'autres appellent une *brassée*, ou ce qui peut être renfermé entre les deux bras.

FASCIE, *s. f. lat.* On donne ce nom, qui signifie *bande*, ou *bandelette*, aux cercles, ou aux bandes qui se trouvent sur la robe, c'est-à-dire, sur les dehors d'un coquillage. Elles sont quelquefois de niveau, quelquefois saillantes ou gravées en creux. *Fascié* est l'adjectif.

FASCINATION, *ſub ſ.* Mot tiré du latin, qui ſe prend pour *Charme*, *Enchantement*. Il n'eſt pas d'un uſage auſſi commun que *faſciner*. On *lui a faſciné les yeux*, c'eſt-à-dire, on les lui a comme charmés, pour lui faire voir les choſes dans un certain aſpect.

FASCINE, *ſ. maſ. lat.* Terme de Guerre. Eſpece de fagot compoſé de branchages, qu'on jette dans un foſſé plein d'eau, pour s'y faire paſſage, ou qu'on goudronne quelquefois, pour brûler les travaux de l'Ennemi.

FASEOLE, *ſ. f. latin.* Eſpece de Féve qui ſe mange verte, & qui eſt plus commune en Italie qu'en France. Il y en a de *blanches*, de *jaunes*, de *rouges*, & de *bigarrées*. Les Antilles produiſent une ſorte de *Faſeoles brunes*, qui rampent ordinairement au bord de la Mer, dans le ſable, mais qui paſſent pour dangereuſes.

FASTES, *ſ. m.* Nom que les anciens Romains donnoient à leur Calendrier. Les *Faſtes* contenoient les noms des Magiſtrats & les jours de travail & de Fête. Ceux de travail s'appelloient *Faſtes*, & ceux de fête *Néfaſtes*. Dans les commencemens de la République, les matieres, pour l'Hiſtoire, n'étoient tirées que des annales des Prêtres, qui ſe nommoient *Faſtes*, & cet uſage dura juſqu'au Grand-Prêtre *Mutius*. Les *Faſtes conſulaires* étoient un Regiſtre qui contenoit, outre les triomphes, les noms des Conſuls, des Dictateurs & des Cenſeurs. Il étoit gardé dans un des appartemens du Capitole. Ce tréſor chronologique fut trouvé ſous le Pontificat de *Paul III*, dans le *comice* du *forum* Romain. Il ſert à compter les années, depuis la fondation de Rome. On l'appelle auſſi les *Faſtes Capitolins*. Mais il faut obſerver que ces *Faſtes* marquent une année de moins que l'époque de *Varron*; ce qui oblige les Chronologiſtes exacts de marquer duquel ils ſe ſervent.

FASTIDIEUX, *adj.* Mot tiré du Latin, pour ſignifier *un homme qui affecte*, ou *qui prend facilement du dégoût*, *un homme d'un goût difficile*, ou *délicat*. Ce n'eſt que dans ces derniers tems qu'on l'a fait changer ainſi de ſignification, car il avoit toujours été pris, au contraire, pour *ennuyeux*, *importun*, *capable de cauſer du dégout*.

FASTIGIÉ, *adj. lat.* Qui ſe dit, de ce qui s'éleve en pointe.

FATALISTE, *adj.*, qui ſe dit de celui qui attribue tout à la *fatalité*, qui tient la Doctrine du *Fatum*. *Fatidique*, *adject.*, ſignifie, *qui annonce le deſtin*.

FATALITÉ, *ſubſt. ſ.* Mot tiré du Latin, qui ſignifie *un ſort incertain*, *inévitable*. Il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, quoique dans l'origine latine, il regarde indifféremment le bien & le mal. *Fatal*, qui en eſt l'adjectif, s'emploie dans le même ſens; mais quelquefois il ſe prend ſimplement pour *funeſte*, *malheureux*.

FATRAS, *ſ. maſ.* Vieux mot, qui s'eſt conſervé pour ſignifier *un amas confus de bagatelles*, ou *de choſes vaines & frivoles*. Il ſignifioit anciennement une eſpece de vers, où l'on en répétoit ſouvent un, comme dans les Chants Royaux. Compoſer des vers de cette ſorte, c'étoit *fatriſer*.

FATUITÉ, *ſubſt. ſ. lat.* Sottiſe, accompagnée d'une bonne opinion de ſoi-même, qui fait prendre ridiculement l'air, les manieres, & les prétentions du mérite. De-là vient que le *Fat* eſt plus inſupportable que le *Sot* proprement dit, qui n'eſt qu'à plaindre de ſa ſottiſe.

FATUM, *ſubſt. m.* Mot latin, qui eſt devenu françois, pour ſignifier le *Deſtin* des Stoïciens, c'eſt-à-dire, l'opinion de ces Philoſophes, qui enſeignoient que tout arrive néceſſairement par un enchaînement indiſſoluble de cauſes & d'effets.

FAU, *ſub. maſ.* Grand arbre, que quelques-uns mettent au rang des chênes, quoique ſes feuilles aient peu de reſſemblance avec celles du chêne, & que ſon fruit, qui eſt rond & mouſſu, n'ait pas la forme du gland. Ce fruit s'appelle *Faine*, comme celui du Hêtre. On compte la cendre du *Fau*, entre les Pyrotiques, parce qu'elle eſt cauſtique & abſterſive. On s'en ſert pour la pierre & la gravelle.

FAUBER, *ſ. maſ.* Terme de Mer, qui eſt le nom d'un balai de fils de vieux cordages, dont on ſe ſert pour *fauberer*, c'eſt-à-dire, pour nettoyer le vaiſſeau.

FAUCHAISON, *ſ. f.* Terme dont on ſe ſert pour ſignifier le tems, ou l'action de faucher les herbes.

FAUCHER, *v. act.* Terme de Manége. Un *Cheval qui fauche*, eſt un

Cheval boiteux, qui traîne en demi-cercle une jambe de devant.

FAUCHET, *s. masf.* Instrument de Faneur C'est un rateau armé de dents de bois, de chaque côté, qui sert à rassembler l'herbe.

FAUCHEUR, *s. masf.* Nom d'une Araignée des champs, dont les jambes sont fort longues, menues, couvertes de poil, & qui a huit yeux placés d'une maniere extraordinaire; deux au milieu du front, & trois de chaque côté, aux extrêmités du front, en forme de trefle, sur le sommet d'une petite bosse. On ne lui a reconnu aucun venin.

FAUCILLE, *sub. f.* Instrument de fer, à manche de bois, qui sert à scier les bleds. Il est en demi-cercle & dentelé. En termes d'Anatomie, la *Faucille* du Moissonneur est une partie de la dure-mere, qui sépare les parties du devant du cerveau, & qui tire ce nom de sa forme. On appelle *Faucillon* un instrument de forme de *Faucille*, qui sert à couper les menus bois taillis, & cette sorte même de bois se nomme *Bois à Faucillon.*

FAUCON, *s. m.* Oiseau de proie, dont les griffes sont faites en forme de faulx, & c'est probablement d'où lui vient son nom; cet Animal, le plus noble de son espece, & de qui la *Fauconnerie* tire son nom, supplée à l'industrie humaine dans la chasse des Oiseaux & des quadrupedes; il a d'abord été notre maître dans l'art de chasser; il n'est plus maintenant que notre instrument. Le *Faucon* a le dos cendré, & marqueté de plusieurs taches, la tête noirâtre, les jambes & les pieds jaunes: on en distingue plusieurs sortes. Le *Faucon pélerin* est celui qui vient des Pays lointains, & dont l'aire n'est pas connue. Le *Faucon de passage*, celui qui vient des Pays voisins, & qui se dresse le plus facilement; le *Faucon niais*, celui qui a été pris tout petit au nid ou dans le roc; le *Faucon sor*, celui qui n'a point encore perdu son premier plumage; le *Faucon entanaire*, celui qui est pris au Printems avant la mue; le *Faucon hagard*, celui qui n'est plus *sor* quand on le prend, & qui a mué; le *Fauconnier montanier*, qui est brun & hardi; le *Tagerot*, qui vient du côté de l'Égypte: Oiseau fort long & d'une espece particuliere; le *Tataret*, qui vient de la Tartarie, & qu'on appelle de *haute-maille*. Enfin, le *Faucon du Pérou*, qui s'appelle *Neblie*, qui vole plus haut que les autres, & dont la couleur tire sur le noir. On appelle *Faucon*, une espece de petit canon, qui a trois pouces de diametre, & dont le boulet pese une livre. Le *Fauconneau* est une autre sorte de canon, qui n'a que deux pouces de diametre, & dont le boulet est de treize ou quatorze onces. Ces deux piéces s'appellent autrement piéces de campagne. En termes de Maçon, on appelle *Fauconneau* ou *Étourneau*, une piéce de bois posée à travers sur un engin, avec une poulie à chaque bout.

FAUCON PÊCHEUR, *s. masf.* Nom d'une sorte d'Oiseau qui ressemble à nos plus petits Faucons; ils sont toujours auprès de l'eau; lorsqu'ils apperçoivent quelque petit Poisson, ils l'enfilent avec leurs ergots, & s'élevent en l'air, sans toucher l'eau de leurs ailes, puis le déchirent avec leur bec & le mangent par morceau.

FAUCONNIER, *sub. masf.* Titre d'Officier. C'est le Chef d'une *Fauconnerie*, ou celui qui préside au soin des Oiseaux de proie. Le *Grand-Fauconnier* est un Officier de la Maison du Roi, qui préside à la Fauconnerie Royale, après avoir prêté serment entre les mains de Sa Majesté. *Monter à Cheval en Fauconnier*, c'est, en termes de Manége, y monter du pied droit.

FAUDER, *v. act.* Terme de Manufacture. *Fauder une étoffe de laine*, c'est la plier en double dans sa longueur, ensorte que les deux lisieres se touchent. C'est aussi marquer une étoffe avec de la soie, après qu'elle a été corroyée. Le *Faudet*, est une espece de grand gril de bois soutenu par quatre petits pieds, qu'on place sous la perche à lainer.

FAVEUR, *sub. f. lat.* Nom d'une Divinité allégorique, fille de l'*Esprit* & de la *Fortune*. Les Poëtes la représentent avec des ailes, toujours prête à s'envoler: aveugle, ou un bandeau sur les yeux: au milieu des richesses, des honneurs & des plaisirs; ayant un pied sur une roue, & l'autre en l'air. Ils disent que l'*Envie* la suit de près.

FAVEUR, *sub. f.* Nom d'une petite dentelle. On appelle *Lettre de faveur*, celle qui est écrite pour recommander quelqu'un, ou quelque chose.

Jours de faveur, on appelle ainsi en terme de Commerce, les six jours qu'on donne aux Marchands, aux Banquiers, après l'échéance des lettres de change, pour les faire protester.

FAVEUR, *s. fém.* Sorte d'ornement ou de parure. *Voy.* NOBLESSE.

FAUFEL, *s. m.* Noisette des Indes, qui ressemble à la noix muscade, en ce qu'elle est plate d'un côté & un peu élevée de l'autre. Quoiqu'elle n'ait ni odeur, ni saveur, elle est refrigérative & astringente.

FAVISSES, *subst. f.* Nom que les Romains donnoient à de grands vases pleins d'eau qui étoient à l'entrée des Temples pour se laver & se purifier avant d'y entrer.

FAULDES, *sub. f.* Terme d'Eaux & Forêts qui se dit, dans ce langage, des fosses, où l'on fait le charbon.

FAUNALES, *sub. f.* Nom de certaines Fêtes Romaines en l'honneur de *Faune*, à qui on immoloit un jeune Bouc avec des libations de vin.

FAUNE, *s. m. lat.* Nom de certaines Divinités champêtres, qu'on croit différentes des *Satyres*, quoique les Anciens ne nous aient pas laissé la description de leur figure. *Ovide* en parle comme d'Animaux, dont les pieds étoient de corne, & *Virgile* les invoque comme les Protecteurs des Paysans.

FAU PERDRIEU, *sub. m.* Oiseau de proie plus grand que le Milan, qui prend les Cailles & les Perdrix : il ne vole pas aussi bien que le Sacre & le Faucon ; cet Oiseau fait son nid au plus haut des arbres dans la Limagne, Contrée de la Basse-Auvergne, & fait beaucoup de dégât le long des garennes.

FAUSSEMENT, *subst. m.* Terme de Charpenterie, qui a la même signification que décollement.

FAUSSET, *sub. mas.* Ton de voix forcé, & plus haut que le ton naturel. Un *fausset*, ou *une voix de fausset*, c'est-à-dire, une voix que la contrainte rend presque fausse.

FAUSSURE, *s. f. Terme de Fonderie*, On donne ce nom aux courbures des cloches, dans les endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUTEAU, *s. mas.* Espece de Belier ancien, ou piéce de bois qu'on suspend en l'air, pour enfoncer des portes, ou abattre des murs, en la poussant à force de bras.

FAUTEUIL DE POSTE ou TREMOUSSOIR, *sub. m.* Machine d'invention moderne, par le moyen de laquelle on peut faire un exercice utile à la santé, sans sortir de sa chambre. Elle tire son nom, de ce qu'on y ressent les mêmes secousses que dans une Chaise de poste, avec le pouvoir de les rendre, à son gré, plus violentes ou plus foibles.

FAUTEUR, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie celui qui favorise, qui protege quelque parti, ou quelque opinion. *Fauteur d'une hérésie. Fauteur du désordre.*

FAUTIF, *adj.* En termes de Charpenterie, on appelle une *piéce de bois fautive*, lorsqu'elle a quelque défaut, ou qu'elle n'est pas quarrée. Une solive qui n'est pas *à vive arrête* est *fautive*.

FAUVE, *sub. m.* Nom général de toutes les Bêtes farouches à quatre pieds. Il est formé du mot latin, qui signifie *roux*, parce que la plupart tirent sur cette couleur. On appelle particuliérement *Fauves*, certains Oiseaux des Antilles qui sont de la couleur fauve sur le dos, & qui viennent se poser familiérement sur les vaisseaux, lorsqu'ils les voient approcher. Ils ont les pieds d'une Canne & le bec d'une Bécasse. Leur grosseur est celle d'un Poulet, mais ils sont si maigres qu'on n'en sauroit manger.

FAUVETTE, *sub. f.* Petit Oiseau, qui tire sur le Fauve, d'où lui vient son nom, & dont le chant est fort agréable.

FAUX, *adj. lat.* Outre sa signification commune, ce mot prend diverses significations, en se joignant à divers substantifs. En termes de Musique, on appelle *Faux-bourdon*, une sorte de chorus dont les différentes parties se chantent note contre note, sans aucune division. En termes de Mer, ce qui se nomme *Fausse-lance* est un canon de bois fait autour, qui étant bronzé, pour ressembler aux vrais canons, en tient quelquefois la place, & supplée, pour la montre, au défaut d'Artillerie. En termes de Fortifications, une *Fausse-braie*, nommée autrement *Basse enceinte*, est une seconde muraille qui fait le tour de la place au-dessous de la premiere pour la défense du fossé. C'est aussi une terrasse contenue entre le pied d'un château & le fossé. En termes d'Anatomie,

on appelle *Fausse-côte*, une des sept qui viennent de l'épine du dos, & qui se termine en cartillages, sans se joindre, comme les sept autres, à celles du côté opposé. En termes de Charpenterie, on appelle *Fausse-coupe*, un assemblage qui se trace avec la sauterelle, sans le secours de l'*équerre* ni de l'*onglet*. Dans le même langage, on nomme *Fausse équerre*, ou *Sauterelle*, un instrument qu'on emploie pour prendre les angles qui ne sont pas droits. Il y a tant d'autres composés du mot de *Faux*, que le recueil en seroit infini.

FAUX, *s. m.* Oiseau de la taille du Héron, qui a beaucoup de rapport avec l'Ibis; la conformation particuliere de son bec lui a fait donner le nom de *Faux* : on ne peut en donner une foible connoissance que par une seche anatomie.

FAUX-FUYANT, *s. m.* Tour, adresse pour fuir, ou éviter une chose. En terme de Chasse on donne ce nom aux sentiers qui se trouvent dans les bois.

FAUX-GERME, *s. m.* Nom que les Chirurgiens donnent au mole d'une conception infructueuse.

FAUX-REMBUCHEMENT, *sub. mas.* Terme de Vénerie. C'est une ruse de la Bête fauve, lorsqu'elle entre dix ou douze pas dans un fort, & qu'elle revient tout-à-coup pour se porter ailleurs.

FAUX-SAUNIER, *s. m.* Celui qui vend, ou qui transporte du sel en cachette, & contre les Ordonnances. Ce commerce, qui se nomme *Faux-saunage*, expose le coupable à la peine des Galeres, suivant la Déclaration de 1722, & même à la mort, lorsqu'il se fait à main armée.

FAUX-TEINT, *s. m.* Mot composé, qui se dit pour *Fausses teintures*, c'est-à-dire, faites avec des drogues défendues, qui falsifient les couleurs & dégradent les étoffes.

FAYENCE, *s. f.* Poterie de terre vernissée, qui tire ce nom d'une Ville d'Italie, nommée *Faenza* ou *Fayence*, dans la Romagne, d'où en vient l'invention. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On appelle *Fayencier*, celui qui fait, ou qui vend de la *Fayence*; & *Fayencerie* les lieux où elle se fait. *Fayencé*, adj., se dit de ce qui a un air de *Fayence*.

FÉ, FO ou FOHÉ. Nom du principal Dieu des Chinois. Ils l'adorent comme le Souverain du Ciel, & le représentent tout resplendissant de lumiere, ayant les mains cachées sous ses habits, pour donner à entendre qu'il fait tout d'une maniere invisible. A sa droite est le fameux *Confucius*, & à sa gauche *Lanza* ou *Lanca*, Chef de la seconde Secte de la Religion Chinoise. Plusieurs Savans pensent que *Fohé* est le même que *Noé*.

PÉAGE, *s. m.* Terme de Coutume, qui signifie un *Bien*, une *terre tenue en Fief*. On dit *prendre en Fief*, *donner en Fief*, ou *afféager*.

FÉAL, *adject.* Vieux mot, qui se disoit autrefois pour *fidele*, & qui ne s'est conservé que dans les Lettres-patentes du Roi.

FÉBRICITANT, *s. m. lat.*, qui se dit de celui qui a la fievre, ou d'une chose qui peut la faire gagner.

FÉBRIFUGE, *s. f.* Mot composé du Latin, qui signifie ce *qui est capable de chasser la fiévre*, & qui est le nom général de tous les spécifiques qu'on emploie dans cette vue.

FÉBRUALES, *sub. f. lat.* Nom de certaines Fêtes Romaines qui avoient un double objet; l'un de purifier la Ville & les Citoyens, & l'autre en honorant *Pluton*, d'honorer aussi les Morts & d'appaiser leurs mânes.

FÉCAL, *adj. lat. Matiere fécale.* C'est un terme de Médecine, qui signifie *excrémens d'homme*; comme *feces*, qui est le substantif latin, au pluriel, se dit, en termes de Chymie, du marc qui reste après la distillation, & de toutes les matieres grossieres & impures qui se trouvent au fond des compositions.

FÉCIALES, *sub. mas. lat.* Officiers publics des Romains, institués par *Numa*. C'étoient, tout à la fois, une sorte de Héraults & de Prêtres, qui, dans les disputes que Rome avoit avec ses voisins, étoient d'abord envoyés pour demander satisfaction. Si la réponse n'étoit pas convenable, ils étoient renvoyés pour déclarer la guerre. Leur personne étoit inviolable. Ils devoient aussi recevoir les plaintes de ceux qui se croyoient offensés par les Romains, & leur livrer le coupable, lorsque ces plaintes étoient justes. Enfin, leur autorité étoit extrême pour la paix, ou pour la guerre.

FÉCONDER, *v. act. lat. Rendre fécond.* Terme de Physique, dont le substantif est *Fécondation*.

FÉCULE, *s. f. lat.* Terme de Pharmacie, diminutif du mot latin qui signifie *Lie.* C'est une composition de la substance d'un certain nombre de racines, ou plutôt des parties de leur jus, qui se précipitent au fond du vaisseau, & qui étant séchées au Soleil, se transforment dans une espece d'amidon. On dit aussi *fece*, pour *lie*, ou pour ce qui est de même nature.

FÉE, *s. f.* Mot d'origine incertaine, qui est le nom de certaines Enchanteresses, dans les anciens Romans de notre Nation, auxquelles on attribuoit le pouvoir de produire des choses merveilleuses, par la vertu de leur baguette. Il y avoit des *Fées bonnes* & *mauvaises*. On a fait, dans ces derniers tems, des *Contes de Fées* très-ingénieux, où sous le voile de la fiction, l'on trouve quantité d'instructions utiles. On appelle *Féerie*, le systême des *Fées*.

FEINTE, *sub. f.* Terme d'Escrime. Jeu couvert & trompeur, par lequel on frappe l'ennemi, dans un endroit différent de celui où l'on feint de l'attaquer. On distingue les *feintes simples*, les *feintes doubles*, la *feinte de deux tems* & celle *de trois*. *Feinte* est aussi le nom d'une figure de Rhétorique, par laquelle on fait semblant de passer une chose sous silence qu'on ne laisse pas de dire. Les Facteurs d'Orgues donnent le nom de *Feinte* aux demi-touches, lesquelles sont plus courtes, plus étroites & plus élevées que les grandes touches du clavier. Les Musiciens donnent pareillement ce nom aux demi-tons, ou diezes. En terme d'Imprimerie, on dit qu'un Ouvrier a fait une *feinte*, pour dire qu'il n'a pas touché bien également toutes les parties d'une forme.

FELE, *sub. f.* Terme de Verrerie. C'est le nom d'une canne de fer, qui sert à prendre le verre pour le souffler, & en faire plusieurs sortes d'ouvrages.

FÉLICITÉ. *Voy.* EUDÉMONIE.

FÉLIN, *s. m.* Terme d'Orfévrerie & de Monnoie, qui est le nom d'un poids. Le *Félin* contient sept grains & un cinquieme. On compte, dans le marc, six cens quarante *Felins*.

FÉLONIE, *s. f.* Vieux mot, qui signifioit *le crime de rebellion contre son légitime Seigneur.* *Félon* signifioit celui qui étoit atteint de ce crime, & s'employoit aussi pour *traître*, & pour *cruel*. En Angleterre, *Félonie* est encore en usage, pour signifier *tout crime*, ou *tout acte criminel de vol*, ou *de violence*, au-dessous de la *petite trahison*, comprenant le *meurtre*, le *rapt*, la *sodomie*, l'*incendie volontaire*, &c. Celui qui se tue volontairement est appellé par les Loix Angloises, *Félon de soi-même*.

FÉLOUQUE, *sub. f.* Petit vaisseau qui est fort en usage dans la Mer Méditerranée. Il est sans couverte. Il va à la voile, & a six rames. Il porte indifféremment son gouvernail à l'avant & à l'arriere. On donne le nom de *Feloucon* ou *Felucon* à un autre vaisseau encore plus petit que la *Félouque*.

FÉLUNIERE, *s. f.* Nom vulgaire des coquillages de terre, qui s'appellent autrement *Fossiles*, & qu'on emploie, dans quelques Provinces, au lieu de marne, pour l'engrais des terres. On dit aussi *Felun*.

FÊLURES, *sub. f.* Petites marques en long, qui ont l'apparence de fentes, & qui se trouvent quelquefois dans les pierres les plus fines.

FEMELLES, *sub. f.* En termes de Marine, c'est le nom des anneaux qui soutiennent le gouvernail, comme les fers qui passent dans ces anneaux s'appellent *mâles*.

FEMME COMMUNE. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'*une femme qui a droit à la communauté*, soit en vertu du contrat de Mariage, soit en vertu de la coutume du lieu, où le mariage a été célébré sans contrat. *Femme non commune*, se dit, au contraire, de celle dont le contrat porte qu'il n'y a point de communauté entre elle & son mari.

FÉMORAL. *Voy.* CUISSART.

FENDERIE, *s. fém.* Partie d'une forge où l'on fend le fer, en barres, ou dans toute autre forme.

FENDOIR, *s. m.* Nom d'un outil de Vannier. C'est un morceau de Buis, dont chaque piéce est taillée en pointe de diamant. *Fendoir* ou *Fentoir*, est aussi le nom d'un petit couperet, dont les Bouchers se servent.

FENÊTRE, *sub. f. lat.* Ouverture d'un mur, pour donner du jour à l'intérieur d'un bâtiment. Ce mot se joint avec un grand nombre d'autres, pour signifier les diverses formes qu'on donne aux *fenêtres*. C'est ainsi qu'on distingue *fenêtre droite*, *fenêtre cintrée*, *fenêtre bombée*, *fenêtre ébrasée*;

fenêtre mezanine, *fenêtre biaise*, *fenêtre en embrasure*, *fenêtre à balcon*, & quantité d'autres. En termes d'Anatomie, on appelle *fenêtres*, deux ouvertures qui se trouvent dans l'intérieur de l'oreille, & qui percent l'os des tempes, l'une ronde, l'autre ovale.

FENOUIL, *s. m.* Plante odoriférante des Jardins potagers, à laquelle on attribue plusieurs qualités médecinales, telles que de faire uriner, en décoction de ses cimes, & de tempérer les ardeurs de l'estomac, étant bue avec de l'eau froide. Son jus est bon aussi pour les yeux. Il y a un *Fenouil sauvage*, qui a les feuilles plus grandes que celui des Jardins.

FENTON, *sub. m.* Terme de Serrurier, qui signifie un morceau de fer refendu, pour faire des clefs & d'autres ouvrages. C'est aussi un terme de Maçon en plâtre, qui s'emploie pour signifier des morceaux de bois jettés pour soutenir le plâtre dans les murs. On appelle aussi *Fentons*, une sorte de crampons de fer, qui servent dans les tuyaux & les souches de cheminée. En Charpenterie, les morceaux de bois, coupés pour en faire des chevilles, s'appellent *Fentons*.

FENUGREC, *sub. m.* Nom d'une Plante résolutive. La farine de sa graine s'emploie dans les cataplasmes.

FÉODAL, *adj.* Terme de Palais, qui signifie ce qui regarde les Fiefs, ce qui appartient à cette matiere. La *Jurisprudence féodale* est très-ample & très-embarrassée.

FER, *s. m. lat.* Métal dur, fusible & malléable, composé de terre, de sel & de soufre, mais fort impurs & mêlés irréguliérement, ce qui le rend fort sujet à la rouille. C'est le plus dur, le plus sec & le plus difficile à fondre de tous les métaux. On l'adoucit en l'échauffant & le battant plusieurs fois, & le laissant refroidir de lui-même. Il s'endurcit encore en le faisant refroidir dans l'eau. Il blanchit, lorsqu'on le fait refroidir dans un mêlange de sel ammoniac & de chaux vive. Le Fer a beaucoup de conformité avec le cuivre, & s'en sépare difficilement lorsqu'on les a joints ensemble. Les Chymistes donnent au Fer le nom de *Mars*. En termes de Marine, on dit *un vaisseau*, *une galere est sur le fer*, pour dire qu'ils sont à l'ancre. En termes de Blason, *Fer* se dit de plusieurs figures de *fer*, qui paroissent dans les Écus, tels que le *javelot*, la *pique*, les *fers de lance*, &c. En termes poétiques, *Fers* se dit pour *chaînes*, & *fer* pour *épée*. On appelle *Fer-blanc*, un fer doux battu, réduit en lames déliées, qu'on trempe dans de l'étaîn fondu, après l'avoir un peu trempé dans l'eau-forte. Le même *Fer* s'appelle *Fer noir*, avant que d'être étamé. Les Ouvriers en velours & en panne donnent le nom de *fer*, à des baguettes ou virgules de laiton qui arrêtent la chaîne à poils. Ce nom lui est resté, parce que les baguettes étoient de fer dans les commencemens de l'invention. *Fer-à-cheval*, en terme de Fortification, est un ouvrage pour loger un corps de Garde contre les surprises de l'ennemi. *Fer* se joint, dans les noms d'instrumens, à quantité d'autres mots qui désignent leur usage.

FÉRALES, *s. f.* Nom de certaines Fêtes lugubres que les Romains célébroient pour honorer la mémoire des Morts.

FER-CHAUD, *s. mas.* Nom d'une maladie, qui consiste dans une chaleur insupportable, qu'on se sent monter à l'estomac, le long de l'œsophage, jusqu'à la gorge. Les yeux d'Écrevisse, pris en poudre, la guérissent sur le champ.

FÉREDGIE, *sub. mas.* Nom d'une sorte de manteau fourré, à l'usage de certains Turcs qui sont à leur aise.

FER-D'OR. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué en 1414, à Paris, par *Jean Duc de Bourbon*, & composé de seize Gentilshommes, partie Chevaliers, partie Écuyers. Les Chevaliers portoient tous les Dimanches à la jambe, un fer d'or de Prisonnier, & les Écuyers un fer d'argent.

FÉRENTAIRES, *sub. m. pl.* Nom qu'on donnoit, dans les armées Romaines, aux Soldats armés à la légere.

FERET D'ESPAGNE, ou PIERRE HÉMÉTITE. Nom d'un minéral, en forme de pierre rougeâtre, dure, & par aiguilles pointues, dont la piquure est dangereuse. Il s'en trouve dans toutes les mines de fer.

FÉRIE, *s. f. lat.* Terme Ecclésiastique, qui signifie les jours de la semaine à la suite du Dimanche, auxquels on dit simplement l'Office établi pour ces jours-là, lorsqu'il ne s'y rencontre point de Fêtes. Le Lundi

s'appelle la *seconde Férie* ; ce mot vient *à feriendis victimis*, qui veut dire *sacrifier des victimes*, parce que les Fêtes étoient des jours solemnels où l'on faisoit des jeux & des sacrifices avec pompe, par conséquent des jours de repos & de fête, signification toute contraire à celle d'aujourd'hui ; & le Dimanche étoit alors la *premiere Férie*. Le Samedi ne porte pas le nom de *Férie*, dans le Bréviaire ; il s'appelle simplement *Sabbat*.

FERIN, *adject. lat.* Mot qui s'emploie quelquefois, suivant sa signification naturelle, pour *sauvage*, *féroce*, ou *ce qui tient des Bêtes féroces*. On appelle *toux ferine*, une toux seche & fort opiniâtre.

FERLER, *v. act.* Terme de Marine, qui signifie plier les voiles entiérement ; au lieu que *carguer* signifie seulement les plier, ou les trousser en partie.

FERMAUX, *s. m.* Pluriel de *Fermail*, vieux mot qui s'est conservé dans le Blason, pour signifier des *agrafes* & des *fermoirs*. On dit aussi d'un Écu qu'*il est fermaillé*, pour dire qu'*il est chargé de fermaux*.

FERME, *s. fém.* Terme qui s'emploie, dans plusieurs Provinces, pour signifier *Métairie*. De-là vient *Fermier* & *affermer*. Mais son usage le plus commun est pour signifier les *Fermes* du Roi, c'est-à-dire, certaines portions des revenus royaux & des impôts publics, dont la levée est confiée par un bail à une, ou à plusieurs personnes, qui en rendent la somme convenue au Trésor royal. Les *Fermes générales*, la *Ferme du Domaine*, &c. En termes de Manége, on dit qu'*un Cheval saute de ferme à ferme*, pour dire qu'il saute dans la même place. En termes de Charpenterie, on appelle *ferme*, un assemblage de piéces sur lesquelles posent d'autres piéces qui portent un comble. Il y a différentes sortes de *fermes*, distinguées par quelque mot qui exprime leur forme ; *Maîtresses fermes*, qui portent sur des poutres ; *fermes de complage*, qui sont espacées de deux en deux pieds entre les premieres ; *fermes d'assemblage*, dont on fait les piéces de même grosseur ; *fermes rondes*, *demi-fermes*, &c. Une petite *ferme*, s'appelle *fermotte*.

Ferme de Théâtre, *s. f.* Nom assez bizarre de cette partie de la décoration, qui ferme le fond du Théâtre. Il lui vient apparemment de ce qu'étant ordinairement divisée en deux parties, elle peut s'ouvrir & se *fermer* suivant le besoin. *Ferme*, est aussi le nom de deux jeux, l'un de cartes & l'autre de dés.

FERMENT, *subst. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie ce qui a des qualités propres à faire gonfler un corps par une agitation intérieure de toutes les parties. Tous les acides sont proprement des *fermens*. Tel est le levain qui fait enfler la pâte. On appelle *fermentation*, l'effet d'un *ferment*. Il y a des *fermentations* si violentes, qu'elles produisent des feux & des flammes. *Fermenter* se dit aussi de l'action d'un *ferment*, qui agit sur un corps, pour en diviser les parties, & *fermentatif* de ce qui a la vertu de *fermenter*.

FERMETURE, *subst. fém.* Terme d'Art, qui signifie ce qui sert à fermer quelque chose. On dit, sur Mer, *la fermeture des sabords*. Une *fermeture de Menuiserie* est un assemblage complet du dormant, des châssis & des ventaux d'une porte, ou d'une fenêtre. On dit aussi une *fermeture de cheminée*, pour signifier une dale de pierre, qui ferme & couronne le haut d'une souche.

FERMEUR, *s. masc.* Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne au muscle de la paupiere supérieure, qui la tire en bas.

FERMOIR, *s. m.* Outil de Menuisier, qui est un ciseau de fer à manche de bois. Les Sculpteurs ont aussi leur *fermoir*, qui s'appelle *fermoir à trois dents*.

FERMURE, *sub. f.* Terme de Marine. Nom que l'on donne aux bordages qui se mettent par couples entre les préceintes. On appelle *Fermure de sabords*, le bordage qui est entre les deux préceintes, où sont percés les sabords.

FERNAMBOUC, *s. m.* Nom que l'on donne au bois de Brésil.

FEROCOSSE, *s. m.* Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, qui produit une espece de petits choux ronds, dont les Insulaires se nourrissent.

FERRAGE, *s. m.* Terme de Monnoie. C'est le nom d'un droit de seize deniers sur le marc d'or, & de huit sur le marc d'argent, que le Maître de la monnoie paye aux Tailleurs pour les fers qu'ils fournissent.

FERRAND, *subst. m.* Vieux mot, qui signifioit la même chose qu'*Alezan*. Voy. ce *dernier mot*.

FERRANDINE. *V.* MONCAIAR.

FERRANT, FERRANDINIER. FERRON, FERRONNERIE. *Voy.* FERRER.

FERRARA. *André Ferrara*, *s. f.* Nom d'une sorte d'épée faite d'un acier naturel qui se trouve dans la mine de Mondragon, située à une lieue de la ville du même nom dans le Guipuscoa en Espagne. On dit que c'est ce métal qui servit à faire les fameuses épées dont *Cathérine d'Arragon* fit présent à son époux, *Henri VIII*, & qui sont encore célebres dans les montagnes d'Écosse, où on les appelle *André Ferrara*, du nom de celui qui les avoit faites. Le métal de cette mine, quoique difficile à mettre en fusion, est d'un grand produit, & on en obtient de bon acier sans beaucoup de peine.

FERREMENS, *s. m.* Nom que les Chirurgiens donnent aux fers dont ils se servent dans leurs opérations.

FERRER, *v. actif.* Terme de Géolier, qui signifie *mettre les fers aux pieds*. On appelle *Étoffe-ferrée*, celle qui est plombée & marquée d'un coin d'acier. *Grosse ferrerie* se dit de tous les gros ouvrages de fer; *Ferrure*, de ceux qui s'apliquent sur autre chose, pour orner, garnir, fermer, joindre, fortifier, &c. *Ferré*, adj., signifie ce qui contient des parties de *fer*, ou qui tient du *fer*, par ses qualités. *Ferreux* & *ferrugineux* ont la même signification. Les Marchads de fer neuf, en barre, se nomment *Ferrons*, & leur profession *Ferronnerie*. Ceux qui vendent les gros ouvrages de ferrerie s'appellent *Ferrands*, ou *Ferrandiniers*. *Ferrification*, s. f. signifie *changement en fer*, ou *production du fer*.

FERRET, *s. m.* Terme de Verrerie. C'est le nom d'une verge de fer, qui n'est point percée. L'on appelle *Ferret d'Espagne* ou *pierre hématite*, un minéral rougeâtre, dure & pesant; les Doreurs & les Orfévres s'en servent en feuilles pour polir l'or.

FERRETIER, *sub. m.* Marteau de Maréchal, dont l'usage est pour ajuster les fers sur l'enclume.

FERRIERE, *s. f.* Nom d'un sac de voyage, dans lequel on porte ce qui est nécessaire pour ferrer un Cheval, s'il arrive qu'il perde ses fers.

FERSE, *sub. f.* Terme de Marine, qui s'emploie pour signifier *un lé de toile*. On dit qu'*une voile a tant de ferses*, pour dire qu'*elle a telle hauteur & telle largeur*. La *ferse* se divise en cannes.

FERTÉ, *s. f.* Vieux mot françois, qui s'est conservé dans le nom de plusieurs terres; & qui doit avoir signifié *Forteresse*, ou *Château fort*, puisqu'il se rendoit, en latin, par le mot qui signifie *fermeté*. La *Ferté-Milon*, *Firmitas Milonis*.

FERTON. *Voy.* VIRDUNG.

FERULE, *s. f. lat.* Instrument de punition, dont on use dans les Coléges pour châtier les Écoliers. C'est aussi une espece de bâton de cérémonie, qui est le symbole du pouvoir, que porte le Cardinal-Diacre à l'exaltation d'un Pape. Dans l'ancienne Église d'Orient, la *Ferule* étoit un lieu séparé de l'Église, où se tenoient les Pénitens & les Catéchumenes du second ordre. C'est aussi le nom d'une grande Plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Fenouil, quoique plus larges & plus âpres. Dans quelques endroits du Royaume de Naples, la *Ferule* se brûle, au-lieu de bois. Sa tige n'a pourtant qu'une saison. Sa moelle est bonne pour les hémorragies & autres pertes de sang. La *Ferulague* est une sorte de *Ferule*, qui n'en est différente que par la grandeur.

FESCENNINS, *adject.* Mot formé de *Fescennie*, ancienne Ville d'Étrurie, & nom de certains vers licencieux qu'on chantoit, à Rome, entre les solemnités des mariages.

FESOLI, *s. m.* Nom d'une Congrégation de Religieux, autrement nommés *Mendians de Saint Jérôme*, institués au XIVe. siécle, près de *Fesoli*, Ville de Toscane, sous la regle de Saint Augustin, par le Bienheureux *Charles*, fils d'un Comte de *Montegranello*.

FESSE-MATTHIEU, *sub. m.* Expression basse & injurieuse. Nom que l'on donne aux avares.

FESTON, *s. m.* Mélange de fleurs liées en cordon, qu'on emploie dans les fêtes & les occasions de galanterie, pour parer des appartemens, des temples, des façades, &c. Il s'en fait aussi des fleurs & des fruits mêlés. On les imite dans l'Architecture, & l'on fait des *festons* de pêche, de chasse, de mu-

tique, & des autres arts. *Festonné* se dit pour formé en *feston*.

FETAI-CHÉRIF, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à une sentence qu'ils regardent comme sacrée.

FÊTES ou FESTES, *s. f. lat.* On trouve des Fêtes chez tous les Peuples de la haute antiquité; mais excepté celles des Hébreux, qui eurent le bonheur de conserver la connoissance du vrai Dieu, les Fêtes étoient par-tout des jours de débauches, d'extravagances, & souvent d'abomination. La Musique, la Danse, les Spectacles en étoient l'ame avec ce que ces arts ont de plus licencieux. *Voy.* JEUX, TEMPLE.

FETFA. *Voy.* FETSA.

FÉTICHE, *s. f.* Poisson d'une rare beauté qui a quelquefois jusqu'à sept pieds de long, & qu'on pêche en Afrique à l'embouchure du Niger : les Negres lui rendent un culte comme à l'interprete de la Divinité, & ils le mangent fort dévotement. Les Négres de la côte de Guinée donnent le nom de *Fétiche* à leurs Dieux; les uns ont une corne, d'autres une patte de Crabe, d'autres une épine, un clou, un caillou, une coque de Limaçon, une tête d'Oiseau, une racine, en un mot, peu leur importe de quelle nature, figure, couleur ou matiere que ce soit. Chacun porte sa Divinité pendue au cou, dans un sac orné de rassade, de bouge ou d'autres babioles semblables : quoique ces Dieux ne boivent ni ne mangent, les Négres ne laissent pas de leur offrir soir & matin ce qu'ils ont de meilleur, en leur adressant des prieres & leur demandant ce qu'ils ont besoin.

FÉTIDE, *adject.* Mot emprunté du Latin, qui signifie *puant*. Il n'est guere en usage que dans la Médecine.

FETSA, *s. m.* Terme célebre dans les Relations, qui est le nom d'un *Mandement* fort respecté, dont les ordres du Grand-Seigneur sont ordinairement accompagnés.

FÊTU, *s. mas.* Nom que les Bourreaux donnent à la barre de fer avec laquelle il rouent les criminels.

FÊTU-EN-CU ou PAILLE EN CU, *subst. m.* Nom d'un Oiseau, qui s'appelle aussi *Oiseau du Tropique*, parce qu'on ne le voit qu'entre les deux Tropiques. Sa grosseur est celle d'un Pigeon, son plumage est fort blanc, son bec rouge & pointu, & sa queue composée seulement de deux plumes, d'où lui vient son nom. Les Négres ornent leurs cheveux de ces plumes, & s'en font des moustaches en se les passant dans l'entre-deux du nez.

FÊTUS. *Voy.* FŒTUS.

FEU, *subst. m.* Substance extrêmement active, dont les Physiciens connoissent peu la nature, & qui est un des quatre Élémens. Les Chymistes supposent, dans le globe de la terre, un *feu central*, qu'ils appellent *archée*, ou *principe*, & qui produit les minéraux & les végétaux. Mais ils ont différentes sortes de *feux* pour leurs opérations. Ils appellent *feu nu*, ou *immédiat*, le *feu* ordinaire, sur lequel on met un vaisseau; *feu de digestion*, ou *ventre de Cheval*, la chaleur du fumier; *feu de bain*, celui du *bain de vapeurs*, du *bain-marie*, du *bain de cendre*, & autre de cette espece; *feu de lampe*, un feu égal & modéré, qui est produit effectivement par la flamme d'une ou plusieurs mêches de lampe; *feu de roue*, un feu disposé en cercle, autour d'un creuset; *feu de suppression*, un feu de charbons, dont on couvre tout-à-fait le creuset, ou le vaisseau; *feu de réverbere*, celui qui se fait dans un fourneau, par la réverbération de la chaleur, qui frappe le vaisseau pardessus & tout autour. On distingue *réverbere clos*, & *réverbere ouvert*, lorsque le fourneau est sans couverture; *feu d'atteinte*, ou *de fusion*, qui est celui qu'on emploie pour la fusion & la calcination des métaux ; tel qu'il se fait dans les Verreries, dans les Forges, &c. ; *feu olympique*, le feu du Soleil, dont on ramasse les rayons avec des verres ardens, &c. Les anciens Romains avoient un *feu* qui étoit entretenu constamment, & gardé nuit & jour par les Vestales. Ils le nommoient *feu sacré*. Le *feu de Prométhée*, dans la Fable, étoit un rayon du feu du Ciel, qu'on supposoit que *Prométhée* avoit dérobé, pour l'usage de la terre. On appelle *feu grégeois*, un feu d'artifice, composé d'ingrédiens si forts, qu'il brûle jusques dans l'eau, & qu'il ne peut être éteint qu'avec du vinaigre d'urine, mêlé de sable. L'invention en est perdue, & son nom lui vient des Grecs, parce qu'ils s'en sont servis les premiers. On appelle *feux*, en termes de Mer, les fanaux, ou les lanternes, qu'on

allume la nuit sur les vaisseaux. Dans le même langage, on appelle, *faux-feux*, des signaux qui se font avec des amorces de poudre; *feu Saint-Elme*, des feux errans qui s'attachent quelquefois sur les mâts, ou les vergues, & que les Anciens nommoient *Castor* & *Pollux*. *Faire feu*, sur terre comme sur Mer, c'est faire une décharge d'armes à feu. *Donner le feu à un bâtiment*, c'est le flamber & l'échauffer avec de petits fagots de bois de Sapin, avant que de l'enduire de brai. Les Maréchaux disent *donner le feu à un Cheval*, pour dire, lui appliquer un bouton, ou le couteau de feu, dans quelque maladie. Le *feu S. Antoine*, ou le *feu Sacré*, est le nom d'une ancienne & très-dangereuse maladie. On dit d'un Cheval qui a des poils roux au flanc & au nez, qu'*il a du feu dans ces parties*. Certains météores, composés d'exhalaisons qui s'enflamment pendant les nuits d'Été, & qui voltigent dans l'air, s'appellent *feux errans*, ou *feux follets*.

FEU, *adj.* Terme qui vient du mot latin *fuit*, qui signifie *il a été*; il se dit pour *Défunt*. *Feu* ne se dit pas au pluriel.

FEU BORÉAL, *f. m.* Nom que l'on donne à un amas de vapeurs, dont le Peuple s'épouvante comme d'un signe nouveau & destiné à lui annoncer un avenir fâcheux, mais qui est un phénomene connu de tout tems. Ce sont des rayons de lumiere que l'athmosphere attire durant la nuit, vers les deux pôles; ils trouvent souvent dans leur route un air épais, des amas de nuages, des glaces, &c., qu'ils réfléchissent la lumiere selon diverses situations de leurs faces.

FEUDATAIRE, *sub. m.* Vassal, qui tient un Fief relevant d'un autre Seigneur.

FÉVE, *f. f.* Légume commun, qui se forme, dans une gousse, sur une tige quadrangulaire, qui jette plusieurs rameaux & quatre feuilles épaisses, de chaque côté. Il y a des *Féves sauvages*, qui viennent à fleur de terre, & dont les tiges sont aussi quadrangulaires. La *Féve*, qui se nomme *Pontique*, croît dans les marais & les lacs. Elle est venue des bords du Nil, ce qui la fait nommer aussi *Féve d'Égypte*. La tige est une espece de roseau, & ses fleurs qui sont assez grandes, sont couleur de Rose. La *Féve de Windsor* est célebre par sa bonté. On appelle *Féve*, en termes de Manége, ce qui se nomme aussi *Lampes*. C'est une tumeur qui vient aux Chevaux, derriere les pinces de la mâchoire supérieure. Le *germe de Féve* est une marque noire qui leur vient au creux des coins, vers l'âge de cinq ans, & qui durant jusqu'à sept ou huit, sert à faire connoître leur âge.

FÉVE de SAINT IGNACE, *sub. f.* Petit fruit des Indes Orientales, qui est un puissant purgatif.

FÉVEROLE, *f. f.* Nom d'une sorte de grosses Féves.

FEUILLAGE, *sub. mas.* En termes d'Architecture, on appelle *Feuillage*, un ornement des chapiteaux, des corniches & autres membres, composé de feuilles d'Acanthe, ou d'autres arbres.

FEUILLANS, *f. m.* Nom d'un Ordre Religieux, institué en 1586, sous la Regle de Saint-Bernard, par *Jean de la Barriere*, Abbé de l'Abbaye des Feuillans, au Diocese de Rieux. Ce n'est proprement qu'une réformation de *Bernardins*. Ils alloient d'abord nus pieds; mais ils ont pris ensuite des sandales, & par degrés ils sont parvenus à se chausser tout-à-fait. Les *Feuillantines* sont des Religieuses du même Ordre, dont le premier Couvent fut établi à Toulouse, en 1590. On appelle aussi *Feuillantine*, une piéce de pâtisserie feuilletée, garnie de blanc de chapon, de macarons, de crême, d'écorce de citron, de sucre, &c.

FEUILLE, *f. f.* En termes de Serrurier, on appelle *Feuille de Sauge*, certaines piéces qui font partie d'une serrure; comme en termes de Vitrier, on nomme *Feuilles de Laurier* des piéces de vitre qui représentent la figure de ces feuilles. En termes de Menuiserie, on appelle *Feuille*, un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, ou des contrevents d'une croisée. On dit aussi, dans le même langage, *une Feuille de parquet*. En Architecture, les *Feuilles d'Acanthe*, ou *de Persil*, ou *d'Olivier*, & d'autres arbres, sont des ornemens de chapiteaux. Les unes sont découpées, d'autres refendues. Celles dont les bords sont découpés, se nomment *Feuilles de refend*. Il y en

a de simplement ondées, qu'on nomme *Feuilles d'eau*; d'autres se nomment *Feuilles tournantes* & *Feuilles d'angle*. Celles qui ne sont qu'ébauchées pour être refendues, s'appellent *Feuilles galbées*. En termes de Blason, l'*Écu feuillé*, est celui qui a quelques fleurs soutenues des tiges & des feuilles de leurs plantes: on nomme *Feuilles de scie*, des bandes denchées d'un seul côté, en maniere de dents de scie. *Feuille* se dit aussi de l'extrêmité du manche des cuillers & des fourchettes, où se gravent les armoiries.

FEUILLERET, *sub. m.* Nom d'un rabot de Menuisiers, qui sert à pousser les feuillures.

FEUILLET, *sub. m.* En termes de Menuiserie, c'est une bordure très-déliée & comme aiguisée en feuille. Les Tanneurs disent, *Feuillet de cuir fort*. Une feuille de papier contient deux *feuillets*, & chaque *feuillet* a deux pages. On appelle aussi *Feuillet*, un des ventricules du Bœuf, où passe la nourriture. En termes de Pâtisserie, on appelle *feuilletée*, la pâte qui se leve en feuilles. On dit, de cette pâte, *c'est du feuilletage*.

FEUILLETER, *v. actif.* Les Ouvriers en Drap se servent de ce terme, pour dire, insérer un carton entre un pli de l'étoffe & un autre jusqu'au dernier qu'on couvre d'un ais quarré pour mettre & tenir pendant quelque tems le paquet sous la presse.

FEUILLETTE, *sub. f.* Nom d'une mesure pour le vin, ou d'un tonneau de cette mesure, qui contient la troisieme partie du muid de Paris.

FEUILLU, *adject.* Terme d'Architecture. Une *colonne feuillue* est celle dont le fût est taillé de feuilles de refend, ou d'eau, qui se recouvrent en maniere d'écailles.

FEUILLURE, *sub. f.* Terme d'Art, qui se dit des bords de porte, ou de fenêtre, emboîtés dans les châssis. Les Maçons appellent *Feuillure*, un angle droit qui est entre le tableau & l'embrâsure d'une porte, ou d'une croisée, pour y placer la Menuiserie; & les Menuisiers donnent le même nom à une entaille sur le bord d'un dormant, ou d'un guichet. Il y en a de plusieurs sortes, telles qu'*en chanfrein*, *à languette*, &c.

FEVRE, *sub. m.* Vieux mot, formé du mot latin *Faber*, qui signifie *Forgeron*, pour signifier la même chose; mais qui ne s'est conservé que dans un grand nombre de noms propres d'hommes, & dans les statuts des Maréchaux ferrans, où ils sont nommés *Fevres Maréchaux*.

FÉVRIER, *sub. m.* Nom du second mois de l'année qui tire son étymologie du terme latin *Februare*, qui signifie *faire des expiations*.

FEUTRAGE, *s. m.* Terme de Chapelier, qui se dit de la façon que l'on donne aux capades, en les marchant & feutrant avec la main.

FEUTRE, *sub. m.* Étoffe de laine, qui n'est pas tissue, & qui se fabrique simplement avec l'eau, le feu & le cuivre. On en fait de poil comme de laine. Elle sert particuliérement aux chapeaux, qu'on appelle quelquefois *Feutres*, par cette raison. On donne aussi le nom de *Feutres*, aux morceaux de revêche, ou autres étoffes de laine, sur lesquels les Ouvriers, qui travaillent dans les moulins à papier, couchent les feuilles de papier nouvellement fabriquées.

FEUTRÉ, *adj. Voy.* COTISSÉ.

FIACRE, *s. m.* Nom qu'on donne, dans Paris, aux Carrosses de louage, qu'on trouve continuellement sur des places marquées par la Police. On le fait venir d'une image de Saint Fiacre, qui étoit l'enseigne d'une maison, où l'on a loué, pour la premiere fois, ces sortes de voitures, en 1650.

FIANCER, *v. act. lat.* Vieux mot, formé de *Foi*, qui signifioit autrefois *assurer*, & qui ne s'est conservé que pour signifier *la promesse de Mariage*; cérémonie qui précede la célébration, & qui se nomme *Fiançailles*.

FIATOLE, *sub. f.* Nom d'un fort bon Poisson, fort commun en Italie. Il est large, plat, presque rond; ses écailles sont couleur d'or & d'argent.

FIBRE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie les petits filamens dont les chairs & les membranes sont tissues. Les parties du corps, qui sont capables de mouvement, ont des *fibres nerveuses*, qui s'appellent *fibres motrices*. On distingue les *fibres droites*, les *fibres transversales*, & les *fibres obliques*, suivant leurs différentes directions. Elles ont du sentiment lorsqu'elles tirent leur origine du nerf. Celles qui la tirent du ligament sont insensibles.

FIC, *s. m. lat.* Nom d'une excroissance de chair, qui vient quelquefois

aux hommes, soit au fondement, soit dans d'autres parties du corps; & aux Chevaux, soit à la fourchette, soit a la sole du pied. Comme elle vient d'une abondance d'humeurs, elle aboutit quelquefois en suppuration fort longue.

FICHANT, *adj.* Terme de Fortification. *Une ligne de défense fichante*, est une ligne tirée de l'angle de la courtine, jusqu'à l'angle flanqué du bastion opposé, sans toucher la face du bastion. Elle suppose un second flanc.

FICHE, *s. f.* Piéce de cuivre ou de bois, composée de deux ailes jointes par une rivure dans leur charniere, pour servir à faire des assemblages de Menuiserie. La *fiche* des Maçons est un outil de fer, qui leur sert à faire entrer le mortier dans les joints de pierre. *Fiche* est aussi le nom d'une marque d'os ou d'ivoire, pour les pertes & les gains, dans certains Jeux. *Ficher une pierre*, signifie faire entrer du mortier dessous, lorsqu'elle est posée. L'Ouvrier, qui fait cette besogne, s'appelle *Ficheur*. En termes de Blason, *fiché* se dit des piéces en pointe, qui peuvent être fichées en quelque chose, telles que les *Croix* & les *Croisettes* au pied aiguisé.

FICHOIR, *s. m.* Petit bâton fendu, qui sert à soutenir les estampes que les Imagers suspendent à une corde, pour les exposer en vente.

FICHU, *s. m.* Sorte de mouchoir que les femmes mettent sur le cou.

FICHURE, *sub. f.* Instrument de pêche, en forme de trident, avec lequel on darde le Poisson, dans les étangs salés.

FICTEUR, *subst. masc. lat.* Nom que les Payens donnoient à ceux qui faisoient des figures d'Animaux, soit en cire, soit eu pain, ou autre chose, pour servir de victime en la place des Animaux, lorsqu'ils venoient à manquer.

FICTICE, *adj. lat.*, qui se dit de ce qui est *feint*, & qui n'a d'existence que dans l'imagination.

FICTION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie non-seulement toutes sortes de *mensonges* & de *dissimulations*, mais encore cette variété d'agréables ouvrages, qui sont inventés par l'esprit & l'imagination; tels que les *Ouvrages de Théâtre*, les *Poëmes épiques*, les *Romans*, les *Fables*, &c. On les appelle *Fictions poëtiques*, *Fictions innocentes*, lorsqu'elles n'ont point d'autre but que de plaire & d'instruire.

FIDALQUE ou FIDALGUE, ou selon d'autres PHIDALQUE, *s. m.* Titre d'honneur que les Portugais donnent aux personnes distinguées par leur naissance. Les Négres de l'Afrique Occidentale, à cause de leur Commerce avec les Portugais, donnent pareillement ce nom à leurs Seigneurs particuliers.

FIDÉI-COMMIS. Nom formé du Latin, qui signifie *ce qui est confié à la bonne-foi*. C'est un usage Romain par lequel un testateur nomme, pour son héritier, quelqu'un qui ne l'est pas naturellement, dans l'espérance qu'il remettra l'héritage à l'héritier véritable, lorsque d'autres Usages, ou d'autres Loix, ne permettent pas de le nommer.

FIDÉI-JUSSEUR, *sub. m. lat.* Terme de Palais, qui signifie celui qui se rend garant de quelque chose, ou qui sert de caution.

FIDÉLITÉ, *s. f. lat.* L'Ordre de la *Fidélité* est une Ordre militaire de Danemarck, composé de dix-neuf des principaux Seigneurs du Royaume, & institué, en 1670, par le Roi *Frédéric III.* Leur marque est une Croix blanche, qui se porte au cou, attachée à un ruban rouge & blanc.

FIDÉLITÉ. (*Ordre de la Fidélité*) Ordre militaire créé, en 1701, par *Frédéric III*, Roi de Prusse. La marque est une Croix brodée d'argent en étoile, au milieu un Aigle brodé sur un fond orangé, qui tient d'une serre une couronne de Laurier, & de l'autre la foudre; sur sa tête est la devise, *suum quique*, qui signifie *à chacun le sien*, brodée en argent, le tout à gauche sur l'habit, le ruban orangé en écharpe de gauche à droite, au bout une Croix d'or émaillée de bleu, où sont dans le milieu les lettres initiales F. R. en chiffre, c'est-à-dire, *Fredericus Rex;* & aux angles, l'Aigle de Prusse émaillé de noir.

FIDIUS, *sub. m. Lat.* Divinité que les anciens Romains avoient empruntée des Sabins, & qu'ils honoroient, par des Temples & des Sacrifices, sur le Mont-Quirinal. On juroit par son nom. Elle se nommoit aussi *Sanctus Fabus* & *semi Pater.*

FIDUCIAIRE, *adj. lat.* On nomme

me ordinairement *Héritier fiduciaire*, celui qui l'est par *Fidéi-commis*. Cependant, les Jurisconsultes mettent quelque différence entre les *Fidéi-commis* & la *Fiducie*.

FIEF, *s. m.* Terme qui dérive du mot Latin *Fœdus*, qui signifie *Alliance*, parce que le Seigneur & le Vassal, se lioient autrefois par l'acte d'inféodation. Le Vassal devoit, par cet acte, prêter *Foi & Hommage* à son Seigneur, & lui payer certaines redevances à cause du relief. Il y a quantité de différences dans les *Fiefs*, qui sont distinguées par les noms qui leur sont propres. On dit qu'un Seigneur *peut se jouer de son fief*, c'est-à-dire, qu'il peut le démembrer. L'origine des *Fiefs* est très-incertaine, & leur nature très-différente.

FIEFFÉ, *adj.* formé de *Fief*, & qui se dit proprement de ceux qui dépendent d'un Fief : mais, au figuré, il se prend dans le même sens qu'*achevé*, *complet*, & ne s'emploie qu'en mauvaise part. Ainsi, un *Ingrat fieffé* est un *Ingrat achevé*, qui pousse l'ingratitude aussi loin qu'il se peut. Une *sottise fieffée* est une *sottise complette*, à laquelle on ne peut rien ajouter.

FIEL, *s. m. lat.* Humeur extrêmement amere & de couleur jaunâtre, qui est la bile du foie & du sang, & qui est contenue, au corps de l'Animal, dans une pellicule, qui s'appelle la vésicule du sang. Le *fiel* de divers Animaux s'emploie dans la Médecine. Il y en a d'autres dont le *fiel* est un mortel poison. *Fiel*, au figuré, se dit pour *haine*, *ressentiment*, *dessein d'offenser* ou *de nuire*.

FIENTE, *s. f.* Nom qu'on donne aux excrémens de la plupart des Animaux. Il y en a quelques-uns néanmoins dont les excrémens portent un autre nom. Par exemple, on dit *crotte de Lapin*, *hou de Liévre*, *lesses de Loup*, *fumée de Cerf*, *épreinte de Loutre*, *aires de Perdrix*, &c. Les sels volatils, qui se trouvent dans la fiente des Animaux, la rendent utile à plusieurs usages de la Médecine, surtout celle de Porc, dont on prétend qu'une drachme, prise en poudre, ou en électuaire, arrête toutes sortes d'hémorragies ; & celle de Cheval, qui est bonne pour la colique, la pleurésie, la petite-vérole & la rougéole, c'est-à-dire, son suc, exprimé dans du Vin. Celle de Vache, appliquée sur la partie, appaise la sciatique & résout les tumeurs.

FIER, *adject.* Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Sculpture, se dit d'une pierre dure & difficile à tailler. *Une pierre fiere*, *un marbre fier*. En termes de Blason, *fier* se dit d'un Lion qui a le poil hérissé. En termes de Chasse, on appelle *Perdrix fieres*, celles dont il n'est pas facile d'approcher.

FIERABRAS, *s. m.* Terme populaire, qui se dit d'un *Fanfaron*, ou *faux Brave*.

FIERS, *sub. m.* Nom d'une espece de Raisin fort doux, qui s'appelle *Figers*, dans quelques endroits, parce qu'on lui trouve le goût de la Figue.

FIERTE, *s. f.* Vieux mot qui signifie *Châsse*, & qui s'est conservé, dans quelques Églises, comme dans celle de Rouen, pour la Châsse de St. Romain, Archevêque de cette Ville.

FIERTÉ, *sub. f.* En termes de Blason, *fierté* se dit des Baleines qu'on représente montrant leurs dents.

FIERTON, *s. mas.* Terme de Monnoie. C'est le nom d'un ancien poids. On appelloit *Fiertonneurs*, des Officiers créés, en 1314, par *Philippe-le-Bel*, dans chaque Monnoie du Royaume, pour examiner les ouvrages & les recevoir au poids du *fierton*. On nomme aujourd'hui *Fiertonneur*, celui qui est commis pour la vérification des flancs.

FIÉVRE, *sub. f.* Maladie qui a son siége dans le sang & les humeurs, mais dont la nature est fort obscure, & qui est ordinairement précédée d'un frisson. Les quatre humeurs forment quatre sortes de *Fiévres* différentes ; la *sanguine*, la *bilieuse*, la *pituiteuse* & la *mélancolique*, qui se subdivisent en plusieurs autres especes, distinguées par des noms qui leur sont propres, suivant leurs symptômes & leur périodisme.

FIFRE, *s. mas.* Instrument de Musique militaire, qui est une sorte de flûte allemande, particuliérement en usage dans les troupes Suisses.

FIGUE, *sub. f.* Fruit d'un excellent goût & fort sain, dont on distingue plusieurs especes. Il y en a de *blanches*, de *noires*, de *violettes*, de *vertes*, de *pâles*, de *rougeâtres* & de *bigarrées*. La forme d'une *Figue* est celle d'une petite Poire. La *Figue violette* s'appelle *Figue d'Espagne*. La

blanche, qui est la plus hâtive, se nomme *Figue fleur*. La *verte* porte le nom de *Brugeotte*. On estime beaucoup celle de Bourdeaux, qui est rouge en dedans : elle se nomme *Angelique* ou de *Langon*. Le Figuier, ou l'arbre qui porte les *Figues*, a le tronc court & tortu. Son bois, qui est blanc & spongieux, rend une sorte de lait fort âcre. On distingue le *Figuier domestique*, qui est celui qu'on cultive, d'avec le *Figuier sauvage*, qui croît naturellement, & qui ne porte point de fruit. Les Indes ont diverses sortes de Figuiers, ou plutôt d'arbres, auxquels on a donné ce nom, mais dont les *Figues* ne ressemblent point tout-à-fait aux nôtres. Tel est l'*Arbor de Rays*, ou le *Nonove*, de Madagascar ; le *Figuier des Antilles*, qui est une espece de Bananier, &c. On appelle *Figuerie*, le lieu où l'on tient les Figuiers en terre, ou en caisse, pour les cultiver soigneusement.

FIGURATIVE, *sub. f. lat.* Lettre qui caractérise certains tems des verbes grecs, qui les distingue, qui les spécifie, & qui aide à les former.

FIGURE, *sub. fém. lat.* Terme de Rhétorique & de Poésie, par lequel on entend quelque mot, ou quelque tour d'expression, qui représente plus vivement une pensée, que la maniere ordinaire de les exprimer. Les *figures* sont le principal ornement du discours. Il y en a différentes sortes, qu'on trouvera sous les noms par lesquels on les distingue, & qui les caractérisent. La Grammaire a aussi ses *figures*, qui sont simplement des manieres de parler, éloignées du langage ordinaire. *Figuré* est devenu substantif, pour signifier le *langage figuré*, ou le *sens figuré* d'une expression. Il est opposé à *propre*, qu'on a fait substantif aussi, pour exprimer le langage simple & naturel, & l'acception ordinaire des termes. Une *danse figurée* est une danse composée de *figures*, c'est-à-dire, de différens pas inventés par l'art. *Figurément*, adverbe, ne se dit guere que du discours, & signifie d'*une façon figurée*. *Figuratif*, adj., est un terme de Religion, qui se dit de l'ancienne Loi, regardée comme une image ou figure de la nouvelle ; & *figurativement* est l'adverbe, qui ne s'emploie que dans le même sens.

FIGURÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit de toutes les choses sur lesquelles la figure du visage humain est exprimée ; telles que le Soleil, les Vents, les Besans, &c.

FIGURER, *v. act.* Outre plusieurs significations connues ; ce terme se dit au figuré d'une personne qui va de pair avec une autre ; on dit, par exemple, *celui-ci figure avec celui-là.*

FIGURINE, *s. f.* Terme de Peinture. On nomme ainsi les figures très-petites, sur-tout quand elles sont accessoires, comme dans les tableaux de paysage, ou qu'elles sont dans les fonds, & peu rendues.

FIL, *s. m. lat.* Outre sa signification générale, ce mot, joint à d'autres, devient le nom de plusieurs choses particulieres. Ainsi, *Fil d'archal* est un menu fil de fer, ou de laiton, qui est passé par la filiere. Le *fil d'or* & le *fil d'argent* sont des *fils* de ces deux métaux, qu'on passe de même. Le *fil de carret* est un *fil* de chanvre, tiré d'un des cordons de quelque vieux cable, pour servir à racommoder les voiles du vaisseau. On distingue encore sur Mer, le *fil à gargousse* & le *fil de voile*, qui sont des *fils* communs de chanvre ; le *fil blanc*, qui n'est pas passé au goudron, & le *fil goudronné*. Le *fil pers* est celui qui est teint avec l'*indigo* ; & le *fil vergé*, celui qui est de diverses couleurs. En termes de Maçonnerie, on appelle *fils*, dans les pierres & dans le marbre, de petites fentes, ou des veines, qui divisent la masse en plusieurs parties, & qui la rendent mauvaise. Les Charpentiers appellent *bois de fil*, celui qui est plus long que large dans l'emploi qu'on en fait ; & l'on dit le *fil du bois*, lorsqu'il est considéré dans la longueur de sa tige. On nomme *fil de pieux*, un rang de pieux qu'on plante au long des rivieres pour garantir les chaussées. Le *fil de l'eau* est la direction de son cours naturel. *Donner le fil à un rasoir, à un sabre*, c'est rendre la lame fort tranchante.

FILADIERE, *subst. f.* Nom d'une sorte de bateaux à fond plat, qui sont en usage sur diverses rivieres.

FILAMENTEUX, *adj. lat.* Terme qui se dit des Plantes ou autres matieres susceptibles d'être filées, tels que sont les écorces, le *Lin*, l'*Ortie*, l'*Asbeste*, l'*Amiante*, &c.

FILANDRES, *sub. fém.* Terme de Fauconnerie. C'est une maladie des Oiseaux, qui consiste dans un desséche-

ment de certaines parties de sang, extravasé par quelque rupture, & figé en forme d'aiguille. On appelle aussi *filandres*, dans les mêmes animaux, certains vers, qui s'engendrant, soit dans leur gosier, soit autour du cœur, du foie & du poumon, les incommodent beaucoup.

FILARDEAU, *s. m.* On donne ce nom aux jeunes arbres, droits & de haute tige. C'est aussi celui des brochetons, qui sont trop petits pour être mangés autrement qu'en friture.

FILARDEAUX, *adj.* Terme d'Art. On appelle *Filardeaux*, le marbre & la pierre qui ont des fils, c'est-à-dire, qui ne sont pas également pleins.

FILARET, *sub. m.* Nom d'une lisse, le long de laquelle sont les pierriers sur un navire.

FILATRICE, *s. f.* Terme de Marchand. C'est le nom d'une étoffe de fleuret, qui se nomme aussi *Filoselle*.

FIL DE TURQUIE, *subst. m.* C'est ce qu'on nomme autrement Laine de Chevron, qui n'est autre que du poil de Chevre filé.

FILE, *s. f.* Terme de Guerre. C'est une ligne de Soldats placés l'un devant l'autre. Les *files* font la hauteur des bataillons. *Doubler les files*, c'est augmenter la hauteur d'un bataillon, en diminuant le front. On appelle *Chef de file*, le Soldat qui est la tête de la *file*; & *serre-file*, celui qui est à la queue. *Chef de demi-file*, *quart de file*, &c. *Passer à la file*, se dit de plusieurs personnes qui passent successivement.

FILER, *v. act.* Outre sa signification propre, qui est *faire du fil*, ce mot se prend en plusieurs manieres au figuré. En termes de Mer, *filer les manœuvres*, signifie lâcher tous les cables qui les soutiennent. *Filer du cable*, c'est en faire sortir ce qu'il faut pour le mouillage. *File bouline* est un commandement de Mer, pour faire démarrer & faire aller à la bouline. On dit que du *vin file*, lorsqu'ayant tourné à la graisse, il paroît couler comme de l'huile. Les Ciriers disent, *filer de la bougie*, pour dire *la passer par les trous de la filiere*. En termes de Jeu, *filer la carte*, signifie tirer chaque carte avec assez d'attention pour la reconnoître par l'envers, & se procurer adroitement les bonnes.

FILET, *s. m.* Petit fil, par diminutif. En termes de Manége, on appelle *Filet*, une petite embouchure avec une gourmette & deux petites branches droites. Le *Filet à l'Angloise*, qui se nomme aussi *Bridon*, est une embouchure fort déliée & sans branches. Dans le même langage, *tourner un Cheval au filet*, c'est lui mettre la croupe du côté de la mangeoire, pour empêcher qu'il ne mange. En termes d'Architecture, on nomme *Filet* ou *Listel*, un petit membre quarré des moulures & des ornemens. En termes de Couvreurs, le *Filet* est la partie d'une couverture qui touche au mur, & qui est couverte de plâtre. Il est d'un pied courant sur la hauteur. Les Tireurs d'or nomment *Filet*, un trait d'or ou d'argent battu, qui se tortille avec de la soie. En termes de Doreur, *pousser des Filets*, c'est faire de petits traits d'or au dos ou sur le plat d'un Livre relié. Le *Filet de vis*, en termes de Serruriers, est la ligne spirale qui tourne autour d'un petit cylindre de fer, pour entrer & tenir dans les écrous. En termes de Blason, le *Filet* est une bordure dont la largeur n'a que le quart de la bordure ordinaire, & dont l'émail est différent de celui de l'Écu. Il se dit aussi d'un trait qui se tire, comme la barre, à travers de l'Écu, & qui se met sur ceux des Bâtards. En termes de Monnoie, *le Filet* est le petit cordon qui regne autour d'une piéce. Ce qu'on appelle en Mer, *Filet de Merlin*, sert à ferler les voiles dans les marticles. Tout instrument de fil, qui sert à pêcher du Poisson, s'appelle *Filet de pêche*. En terme de Vénerie, la chair qui se leve au-dessus des reins du Cerf, s'appelle *grands filets*; les *petits* sont ceux qui se levent au-dedans.

FILEUX, *s. mas.* Terme de Marine. Crochet de bois, nommé aussi *Taquet*, qui sert pour amarrer les manœuvres.

FILIATION, *s. f. lat.* Terme monastique, qui signifie la dépendance qu'un Monastere a d'un autre, parce qu'il en tire son origine. Il se dit aussi pour descendance de pere en fils, dans l'ordre de la nature.

FILICITE, *sub. f. lat.* Nom d'une pierre figurée, dont les figures imitent les feuilles de la Fougere.

FILICULE, *s. f. lat.* Plante qu'on met au nombre des Capillaires, & dont on distingue plusieurs especes. Elle croît dans les terres humides entre les buissons, & sur le tronc des Chênes. On

lui attribue des vertus pectorales & apéritives.

FILIERE, *s. fém.* Machine d'acier, percée de plusieurs trous, par lesquels on fait passer les métaux, pour les réduire en *fils*, après les avoir préparés par une autre machine, qui se nomme *Argue*. Il y a différentes *Filieres*, qui servent successivement, & qui se nomment *Calibre*, *Ras*, *Prégaton* & *Fer à tirer*. Les vis se font avec des *filieres* percées de plusieurs écrous. Les Ciriers ont aussi leurs *filieres*, pour filer de la bougie. Dans les carrieres, on appelle *filieres*, des crevasses & des veines qui interrompent les *fils* des pierres. En Charpenterie, les *filieres* sont de petites piéces de bois, sur lesquelles portent les chevrons dans les couvertures des bâtimens. En termes de Blason, on nomme quelquefois *filiere*, le *filet* ou le diminutif de la bordure. En termes de Fauconnerie, la *filiere* est une ficelle longue d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'Oiseau, jusqu'à ce qu'il soit assuré. On la nomme aussi *Créance*.

FILIGRAMME, *s. m.* Ouvrage d'or ou d'argent, ou de tout autre métal ductile travaillé à jour, qui est composé de fils déliés, de grains & d'autres ornemens. Plusieurs écrivent & prononcent mal-à-propos *Filagramme* ou *Filigrane*.

FILIPENDULE, *sub. f.* Plante qui croît dans les bons terroirs, & que cette seule raison doit empêcher de confondre avec l'*Ænanthé*, qui croît dans les lieux pierreux. Quelques-uns l'appellent *Saxifrage rouge*, parce qu'elle est bonne pour la pierre, & que sa couleur est un verd rougeâtre. On ne se sert que de sa racine, qui est bonne aussi pour la rétention d'urine, pour les embarras de respiration, & pour les ventosités de l'estomac.

FILLARET, *s. mas.* Terme de Marine, qui est le nom de certains gros bâtons quarrés d'environ quatre pouces, qui traversent les piéces de bois, qu'on nomme *Bataioles*.

FILOCHE, *sub. f.* Nom d'un gros cable, qui sert à lever la meule d'un moulin. C'est aussi celui d'une corde qui tient le haut & le bas d'un filet de pêche.

FILOSELLE, *s. f.* Grosse soie crue, dont on fait de la tapisserie, des bas & d'autres commodités.

FILOTIERE, *sub. f.* Terme de Vitrier. C'est le nom qu'on donne aux bordures d'un panneau dans un compartiment de vitres.

FILS ET FILLES DE FRANCE, *s. mas.* Enfans du Roi & de la Reine. *Filles de mémoire* est une expression poëtique, pour signifier les Muses, que la Fable fait filles de *Mnémosyne*, qui signifie *Mémoire*.

FILTRE ou PHILTRE, *s. m. grec.* Nom de certains charmes prétendus, qu'on fait avaler en potion, pour inspirer de l'amour. Les Anciens étoient fort persuadés de la vertu des *Philtres*; mais on est revenu de cette chimere. Le vrai *Philtre* est le mérite & la beauté.

FILTRER, *v. actif.* C'est couler ou faire passer une liqueur au travers d'un morceau de drap, qu'on appelle *chausse*, pour la clarifier en la séparant de ses parties les plus épaisses. Il y a une autre sorte de filtration ou de colature, qui se fait avec des piéces de feutre coupées en long, par lesquelles la liqueur dégoutte, &c.

FIMPI, *sub. m.* Arbre d'Afrique, dont l'écorce a l'odeur du Musc & le goût plus piquant que celui du Poivre. Séchée au Soleil comme la Canelle, elle rend une odeur fort agréable. Les Portugais l'appellent *Bois d'Aguilla*. Cet arbre est de la grandeur de l'Olivier.

FIN, *adject.* En termes de Monnoie & d'Orfévrerie, on appelle *or fin*, l'or a vingt-quatre carats, c'est-à-dire, qui a vingt-quatre degrés de bonté. Il n'y en a point de cette perfection dans la monnoie, parce que la matiere est toujours alliée. L'*argent fin* se divise en douze degrés de bonté, qui se nomment *deniers*. En termes de Mer, on dit d'un vaisseau qui est excellent voilier, qu'*il est fin de voiles*.

FINAGE, *s. mas.* Terme de Coutume, qui s'emploie pour *confins*. Anciennement il a signifié aussi un droit sur les bornes.

FINIR, *v. actif. latin.* En termes de Peinture, *finir un tableau*, c'est lui donner toute sa perfection. On dit qu'un *tableau est bien fini*, pour signifier qu'il a toute la perfection qui lui est propre. Quelques-uns disent même, *ce tableau est d'un grand finiment, d'un finiment admirable*. Les Sculpteurs appellent un *marbre fini*, celui qui est terminé avec le petit ciseau & la rape.

FINITEUR, *s. m.* Terme de Ma-

nége. C'est le nom qu'on donne au bout de la carriere.

FINITO, *s. m. lat.* Terme de Pratique, qui se dit d'une fin, ou d'un arrêté de compte. C'est un reste, entre plusieurs autres, de l'ancien usage des comptes, qui étoient tous en latin.

FINS, *s. m. lat.* Terme de Palais, qui signifie toutes sortes de *demandes* & de *prétentions*. On appelle *fins de non-recevoir*, les moyens que le Défendeur emploie pour faire rejetter les prétentions du Demandeur; & *fins déclinatoires*, ou *de non procéder*, les moyens qu'une partie propose, pour obtenir d'être renvoyée devant ses Juges naturels. En termes de Chasse, on dit qu'un Cerf est *sur ses fins*, pour dire qu'il est épuisé de force, & qu'il ne peut plus courir.

FIONOUTS, *sub. m.* Plante qui a l'odeur du Melilot, & la vertu de faire tomber le poil des parties où elle est appliquée. Ses cendres ont aussi des qualités déterſives. Elle est particuliere à l'Isle de Madagascar.

FIRKIN, *s. m.* Nom d'une mesure d'Angleterre contenant 8 ou 9 gallons; le gallon contient 4 quartes ou 8 pintes de Paris.

FIRMAMENT, *sub. m. lat.* Dans l'ancienne Astronomie, le *Firmament* étoit le huitieme Ciel, dans lequel on supposoit que les étoiles fixes étoient placées. En langage de l'Écriture-Sainte, c'est une espece de cloison, ou une forte partition, qui soutient le Ciel, & qui sépare les eaux supérieures, des eaux inférieures. Dans le langage commun, c'est cette voûte immense qui nous couvre, & dont nous ignorons la matiere.

FIRMAN, *s. m.* Nom que les Turcs donnent aux *Ordonnances* en forme d'*Édit*, que les Bachas à trois queues, nommés *Visirs du Banc*, rendent au nom du Grand-Seigneur. On donne pareillement ce nom dans les Indes Orientales, & particuliérement dans les États du Grand Mogol, aux *passe-ports* ou *permissions de trafiquer*, que les Princes accordent aux Marchands étrangers.

FISC, *sub. m. lat.* Trésor public, ou revenu d'un Prince, ou d'un État. De-là, *Confisquer*, *Fiscal*.

FISCALIN, *s. m.* Nom qu'on donnoit anciennement en France à la Classe des Plébeïens, qu'on appella ensuite *Vilains*. *Voy.* ce *dernier mot*.

FISCALINS, *s. m. pl.* Vieux mot, d'où est probablement venu celui de *Fiscal*. Les *Fiscalins* étoient des Serfs qui faisoient valoir les terres des Princes, & qui fournissoient tout ce qui étoit nécessaire à leur maison. Les Seigneurs en avoient à proportion de même dans leurs Terres ou Métairie, les Églises en avoient pareillement, & ces Serfs s'appelloient *Serfs Ecclésiastiques*.

FISSIPEDE, *sub m.* & *adj.* Terme composé de deux mots latins qui signifie *pied fendu*, & qui se dit de certains Animaux, tels que les *Bœufs*, les *Vaches*, les *Moutons* &c.

FISSURE, *sub. f.* Mot emprunté du Latin, qui signifie la fente d'un os sans autre fracture. Il se fait quelquefois des *fissures* au crâne.

FISTULE, *sub. f. lat.* Mal dangereux, qui consiste dans la corruption de quelque partie charneuse du corps. Il se nomme *fistule*, qui signifie *flûte*, en latin, parce que l'abcès est caverneux, & s'étend dans une sinuosité étroite & profonde, qui a quelque ressemblance avec une flute. L'opération de la *fistule* consiste à élargir l'entrée, pour y appliquer facilement le remede. La *fistule lacrymale* est un amas d'humeurs, ou un abcès, qui se forme au coin de l'œil, & qui fait quelquefois carier l'os.

FIXATION, *s. f. lat.* Terme chymique, qui est le nom d'une opération par laquelle les choses volatiles sont rendues capables d'endurer le feu. Elle se fait par différentes méthodes. On appelle *sel fixe* des végétaux, celui qui demeure avec la matiere terrestre, sans s'évaporer, tandis que le sel volatil monte en vapeur. On dit *fixer les sels volatils*, *fixer le mercure*.

FIXE, *adject. lat. Étoiles fixes.* On donne ce nom par opposition aux *Étoiles errantes*, qui sont les Planetes, à celles qui ont toujours entr'elles les mêmes rapports de distance; car il est faux d'ailleurs qu'elles soient sans mouvement en elles-mêmes, comme on le croyoit anciennement. On leur en a découvert un propre, d'Occident en Orient, qui est d'un degré, en soixante-douze ans; d'où l'on conclut qu'elles doivent achever leur période en vingt-cinq mille neuf cens vingt ans.

FLACHE, *s. f.* Terme de Charpen-

terie, qui signifie, dans une piéce de bois équarrie, ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce. On appelle aussi *Flache*, certains enfoncemens du terrain, ou l'eau s'amasse, dans les routes publiques. Le *bois flacheux* est celui qui, n'étant pas bien équarri, est difficile à toiser.

FLAGELLANS, *s. m. lat.* Espece d'Hérétiques du treizieme siécle, Sectateurs d'un Moine nommé *Rainier*, qui s'assembloient chaque nuit, nus jusqu'à la ceinture, avec un capuchon sur la tête, & une croix à la main, pour se donner la discipline. Ils se fouettoient aussi deux fois le jour. Leur hérésie consistoit à croire que cette flagellation leur rendoit les Sacremens inutiles, & valoit mieux que le martyre.

FLAGEOLET, *sub. m.* Nom d'une petite flûte à six tons, qui rend un son fort doux & fort clair. On s'en sert pour apprendre à siffler aux Serins & à d'autres Oiseaux.

FLAGRANT, *adj. lat.*, qui signifie, *actuellement en feu*. Il est en usage dans quelques expressions vulgaires, telles qu'en *flagrant délit*, *en flagrant mensonge*, pour signifier, *actuel*, dans la chaleur de l'action.

FLAMAND, *s. m.* Nom d'un Oiseau de l'Amérique, de la grosseur d'une Poule-d'Inde, mais dont les pattes sont fort hautes; toutes ses plumes sont d'un rouge fort vif: c'est peut-être ce qui lui a fait donner le nom de *Flambeau*. Le cou de cet Oiseau est grêle, sa tête est petite & armée d'un bec long, assez gros, aquilain & fort dur. Il se nourrit de Poissons, il est fort défiant, & ne va qu'en bande. Les jeunes ont le plumage gris-clair; ce n'est qu'en avançant en âge qu'ils deviennent rouges. Le nid du *Flamand* ressemble à un cône tronqué; il est composé de terre grasse, ayant environ dix-huit à vingt pouces de hauteur sur autant de diametre par le bas; cet Oiseau fait toujours son nid dans l'eau, c'est-à-dire, dans des mares ou des marais. Ces cônes sont solides jusqu'à la hauteur de l'eau, & ensuite vuides comme un pot avec un trou en haut, dans lequel la femelle ne pond que deux œufs.

FLAMANDE, *adject. Porte Flamande.* C'est, en termes d'Architecture, une porte composée de deux ambages, avec un couronnement & une fermeture de grilles de fer, ou de bois.

FLAMBANT, *adj. lat.* Terme de Blason, qui se dit des paux ondés & aiguisés en forme de flammes.

FLAMBE, *sub. f.* Nom d'une fleur, qui est ou *domestique*, ou *sauvage*. La premiere se nomme aussi *Iris*, à cause de la variété de ses couleurs. La *sauvage* est plus petite, & croît dans les lieux pierreux. La racine de la *Flambe* rend l'haleine douce, & soulage le mal de dents. On vante aussi son jus, comme un spécifique pour l'hydropisie. On donne aussi le nom de *Flambe* aux taffetas de diverses couleurs.

FLAMBEAU, *s. m.* Poisson si mess, qu'il en devient diaphane. Comme il est aussi très-long & très-étroit, le Peuple lui donne encore le nom de *Ruban*. Le *Flambeau*, est couleur de feu; nouveau motif d'adopter son premier titre: on s'imagine qu'il est le *Tænia* des Anciens. Il y en a une espece dont la chair est blanche, & qui a le goût de la Sole.

FLAMBER, *v. act.* Outre plusieurs significations, en terme de Chapelier, c'est faire passer un chapeau sur la flamme d'un feu clair, pour en ôter les plus longs poils & le rendre ras.

FLAMBOYANT, *adj.*, qui signifie *qui jette des flammes*. On appelle *Flamboyante*, s. f., une espece de fusée, dont la cartouche est couverte de matiere enflammée, qui s'étend jusqu'au feu de la queue.

FLAMINES, *s. m. lat. pl.* Nom que les Romains donnoient aux Prêtres particuliers de plusieurs de leurs Divinités. On donne diverses étymologies de ce mot: les uns le font venir de *Flammeum*, qui étoit une espece de voile dont ces Prêtres se couvroient la tête; d'autres le tirent de *Filum*, qui signifie *Fil*, parce que ces mêmes Prêtres se nouoient les cheveux avec un fil de laine, de sorte que *Flamine* se diroit par abréviation, pour *Filamine*. Il y avoit deux sortes de *Flamines*; ceux qu'on nommoit les *grands Flamines* (*Flamines majores*) étoient au nombre de trois; le *Flamine de Jupiter*, (*Flamen Dialis*;) le *Flamine de Mars*, (*Flamen Martialis*;) le *Flamine de Romulus*, (*Flamen Quirinalis*.) Ces trois *Flamines* avoient été établis par Numa, & devoient toujours être Pa-

triciens. Leurs privileges, sur-tout ceux du *Flamine de Jupiter*, étoient très-étendus. Ce dernier étoit précédé d'un Licteur, avoit la Chaise curule, portoit la robe Prétexte, avoit entrée dans le Sénat, &c. Entre plusieurs choses qui lui étoient interdites, il ne lui étoit pas permis de voir travailler personne : c'est pour cela que, quand il marchoit dans les rues, il y avoit un homme qui alloit devant lui pour avertir les Ouvriers d'interrompre leurs ouvrages, jusqu'à ce que le *Flamine* fût passé. Cet homme étoit une espece de Héraut appellé *Præcia* ou *Proclamitor*. Les autres *Flamines*, au nombre de douze, furent établis successivement en diverses circonstances. On les nommoit les *petits Flamines*, & ils pouvoient être Plébeyens. On donna encore dans la suite des *Flamines* à chacun des Empereurs qui furent mis au nombre des Dieux. Il y avoit aussi des *Flamines* ou *Flaminiques*, c'est-à-dire, des *Prêtresses* particulieres de quelque Divinité, ou simplement les *Femmes de Flamines*. Elles avoient cet avantage sur les autres Romaines, que leurs maris ne pouvoient faire divorce avec elles. Les femmes nouvellement mariées portoient pareillement, selon quelques-uns, le nom de *Flamines*, à cause du voile couleur d[illegible]u (*Flammeum*) dont elles étoient affublées.

FLAMME, *sub. f.* Petit instrument d'acier, qui sert à saigner les Chevaux, & qui tire apparemment son nom de sa figure. Il est composé de trois lancettes mobiles. En termes de Marine, c'est une banderolle de la même forme, & de couleur arbitraire, qui s'arbore aux vergues & aux hunes, pour l'ornement, ou pour servir de signal. Lorsqu'un vaisseau ne porte point de pavillon aux mâts, la *Flamme* est la marque du commandement. On appelle *Flamme d'ordre*, ou *pendant*, celle que le Commandant arbore à la verge d'artimon, pour appeller les Officiers à l'ordre. En termes d'Architecture, c'est un ornement en forme de *flammes*. On donne le nom de *Flammerolles* à certaines exhalaisons enflammées, ou feux volans, que les Matelots appellent *Feu Saint-Elme*.

FLAMMULE, *s. f.* Plante dont les feuilles ont une qualité âcre & brûlante qui lui a fait donner ce nom. On en tire une huile qui est estimée pour la goutte, les sciatiques, la pierre, &c. Cette Plante ressemble au *Liseron*, mais elle se tient droite, sans s'attacher aux arbres & aux haies.

FLAN, *sub. m.* Petite tarte de lait, ou de crême, dont le nom paroît formé de *Flandres*, où le lait est en abondance, à cause des pâturages; d'autant plus qu'on disoit autrefois *Flandrelet*. En termes de Monnoie, le *Flan* est un morceau de métal qu'on coupe, avec un instrument de fer, pour y empreindre l'image du Prince. On écrivoit autrefois *Flaon*.

FLANC, *s. m.* Partie de l'Animal, entre le défaut des côtes & les épaules. On dit d'un Cheval, *qu'il a peu de flanc, beaucoup de flanc*. En termes de Guerre, le *Flanc* est le côté d'une armée, ou d'un bataillon. Le *Flanc* d'un vaisseau, est la partie qui se présente à la vue, de la poupe à la proue. En termes de Fortification, le *Flanc* est la partie qui est entre la face du bastion & de la courtine. On le distingue, suivant sa forme & sa situation, par différens adjectifs; *Flanc retiré*, *Flanc ouvert*, *Flanc rasant*, *Flanc fichant*, *Flanc oblique*, &c. *Flanquer un ouvrage*, c'est le mettre en état de défense. *Flanquer* signifie aussi, en termes de Guerre, *faire peu de côté*, pour prendre l'ennemi en *flanc*. En termes de Blason, *Flanqué* se dit de toutes les figures qui en ont d'autres à leurs côtés.

FLANCHET, *s. m.* Terme de Boucher & de Poissonnier. C'est, dans le Bœuf, une partie de la sur-longe, ou ce que le Boucher coupe vers les cuisses. C'est aussi une partie de la Morue, qui est au-dessous des ailes.

FLANDRIN, *s. m.* Nom que l'on donne aux Chevaux Flamands; ils sont de belle taille, & font bien leur montre. Les bons sont rares; ce qui fait qu'ils passent souvent pour Chevaux Normands. L'on n'a point de preuves plus certaines pour les connoître que les pieds; ceux des *Flandrins* sont gros & larges.

FLANELLE, *s. f.* Etoffe de laine, qui est une espece de Molleton. On appelle *Flanelles*, dans les Manufactures de Glace, les étoffes peu serrées, de quelque espece qu'elles soient, au travers desquelles se filtre le vif-argent qui coule de dessous les glaces étamées, & qui servent à le purifier.

FLAONS, *sub. m. pl.* Nom qu'on donne aux piéces d'or ou d'argent coupées en rond, prêtes à être marquées & monnoyées.

FLASQUES, *s. mas.* Nom de deux grosses piéces de charpente, qui forment les deux côtés d'un affut de canon. On appelle aussi *Flasque*, ou *Poire à poudre*, un petit vaisseau de cuir, où les Chasseurs portent leur poudre à tirer.

FLÂTRER, *v. act.* C'est appliquer un fer rouge sur le front d'un Chien qui a été mordu d'un Chien enragé. Ce mot signifioit autrefois, *marquer d'un fer chaud*, & il se disoit à l'égard des Criminels.

FLÂTRURE, *s. f.* Terme de Chasse, qui signifie le lieu où le Loup & le Liévre s'arrêtent quelquefois sur le ventre, lorsqu'ils sont poursuivis des Chiens courans.

FLATTIR, *verbe actif.* Terme de Monnoie, qui étoit en usage avant que, par les Édits de *Henri II* & de *Louis XIII*, la monnoie se fabriquât au moulin. On battoit la monnoie sur le tas, avec un marteau qui se nommoit *flattoir*, pour la *flattir*, c'est-à dire, pour lui donner son juste volume & son épaisseur. Les Graveurs & les Sculpteurs se servent encore d'un petit marteau, qu'ils nomment *Flattoir*.

FLATUOSITÉ, *sub. fém. lat.* On donne ce nom, d'après les Médecins, à des vents qui se forment, ou qui se trouvent resserrés dans le corps, qui se rendent par haut ou par bas, ou qui produisent dans les intestins une sorte de mouvement & de bruit qu'on appelle *Borborygme*. *Flatueux* est l'adjectif.

FLÉAU, *s. m.* Nom de divers instrumens. On bat le Bled avec un *fléau*, qui sert à faire sortir le Grain de l'épi. Comme cette percussion est violente, *fléau* se prend, dans le sens moral & figuré, pour toutes sortes de grandes calamités. *La Guerre est un fléau du Ciel.* On appelle aussi *fléau*, une barre de bois ou de fer, qui, tournant par le moyen d'un boulon de fer, tient fermés les deux ventaux d'une porte cochere. Les Vitriers donnent le même nom aux petits crochets, sur lesquels ils portent leurs panneaux de verre. Le *fléau* d'une balance est le morceau de fer qui a une aiguille au milieu, d'où pendent les deux bassins, & qui sert à les soulever.

FLECHE, *s. f.* Sorte d'arme offensive qui se lance avec l'arc, & qui blesse par sa pointe. Elle étoit en usage, à la Guerre, avant l'invention des armes à feu. La forme de la *fleche*, qui est longue & pointue, a fait donner le même nom, dans les Arts, à quantité de choses qui lui ressemblent. C'est en ce sens, que le chapiteau pointu d'un clocher se nomme *fleche*, & que les Géometres mêmes appellent *fleche*, la partie d'un diametre comprise entre une corde, qui lui est perpendiculaire, & l'arc de cette corde. En terme de Fourbisseur, *fleche* se dit de la partie pointue d'une lance. En terme de Marine, on donne le nom de *fleche*, à la piéce de bois qui sort de la proue. Les Astronomes donnent aussi ce nom à un météore enflammé, qui a la figure d'une *fleche*. Les Ouvriers en tapisserie de haute-lice appellent *fleche*, une chainette de fils, dont chaque chaînon contient quatre ou cinq fils de la chaine, & les arrête tous à l'à-plomb. Dans le style de l'ancienne Fable, les rayons du Soleil sont les *fleches* d'Apollon.

FLECHE DE MER. *Voy.* DAUPHIN.

FLÉCHISSEUR, *adject.* Terme qui n'a d'usage que pour signifier les muscles qui servent à fléchir quelque partie du corps. Les *Muscles fléchisseurs* du coude, ou des genoux.

FLÉGARD, *sub. mas.* Terme de la Coutume du Boulonnois, qui signifie *Lieu public*.

FLEGME, *s. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie une des quatre humeurs que les Médecins distinguent dans le corps de l'homme. Elle est froide, & découle du cerveau. On appelle aussi *flegme*, une humidité qui entre, comme les sels & le soufre, dans la composition des corps naturels, & qui en sort insipide, par la distillation.

FLET, *s. m.* Poisson plat de Mer, fort commun sur la Côte du Boulonnois. Quoiqu'il ne soit pas ordinairement plus gros que la Limande, on assure qu'il s'en trouve quelquefois qui pesent jusqu'à quatre-vingt livres.

FLÉTAN, *s. m.* Poisson de la forme d'une Limande, qu'on trouve sur les côtes de l'Océan. Sa taille & sa conformation lui donnent un air monstrueux; sa bouche torte est armée d'un double rang de dents courbées

& pointues; sa langue est hérissée au fond du palais de petits aiguillons; ses ouïes ont aussi des piquans, & pardessus trois enceintes d'oreilles. Ce Poisson destitué d'une vessie propre à contenir l'air, ne peut s'élever qu'avec peine sur l'eau, & nage difficilement. Il a en revanche devant les yeux une espece de voile qui le garantit contre les aspérités du sable, lorsque la crainte d'être agité par les flots l'oblige à s'y enterrer pendant la tempête. Ce Poisson, dans la Mer d'Allemagne, pese environ cent vingt livres; celui qu'on prend aux environs de l'Islande, pese jusqu'à quatre quintaux. Le *Flétan* est commun en Hollande; sa chair est de bon goût, mais indigeste. On prépare, dans la Basse-Saxe, avec les nageoires de ce Poisson, un aliment propre pour les estomacs robustes, qu'on nomme *Raf* ou *Rekel*. Ce sont les Norvégiens qui font le meilleur *Raf*: ils pêchent le *Flétan* pendant la nuit, & immédiatement après la pêche du *Cabeliau*. Ce travail dure jusqu'à la fin de Juin. Les François, qui font des expéditions pour la pêche de la Morue, préparent aussi du *Raf* avec les nageoires des *Flétans* de *Terre-Neuve*.

FLÉTRIR, *v. act. Altérer, corrompre, diminuer la force, ou la vivacité naturelle d'une chose*. Il se dit particuliérement des couleurs. Dans le sens moral, *flétrir l'honneur*, ou *la réputation de quelqu'un*, c'est lui donner atteinte, la noircir. *Flétri*, adj., se prend pour *déshonoré*; & *flétrissure*, s. f., pour tache qui déshonore. *Flétri*, se dit aussi pour abattu par l'affliction, ou par la maladie.

FLETTE, *s. fém.* Nom d'un petit bateau dont on se sert pour passer les rivieres, ou pour voiturer des marchandises.

FLEUR, *s. f. lat.* Partie délicate des Plantes, d'où vient ordinairement leur fruit, ou leur semence. Les Chymistes divisent les *fleurs* en trois classes. La premiere, de celles qui n'ont pas d'odeur. L'eau qu'on en tire est inutile, mais on se sert de leur suc épaissi. La seconde classe, de celles qui n'ont qu'une odeur superficielle, & qui se dissipe aisément. On en tire peu d'huile odoriférante, si ce n'est par infusion, en les stratifiant avec d'autre huile. La troisieme classe, des *fleurs aromatiques*, qui ont une vertu concentrée, & dont on tire de l'huile. On donne, en Chymie, le nom de *fleurs* aux choses sublimées. Il y a des *fleurs blanches*, ou *jaunes*, ou *rouges*, suivant le tems qu'on met à la sublimation. Ainsi, les *fleurs de Soufre*, les *fleurs d'Antimoine*, sont les parties les plus subtiles de l'un & de l'autre, qui étant élevées par le feu, s'attachent au haut de l'alambic. En Architecture, *fleurs* se dit des ornemens qui imitent les *fleurs*. L'espece de Rose, qui est au milieu de l'*abaque* du chapiteau Corinthien, se nomme *fleur de chapiteau*. Mais *fleuron* ne se dit que des *fleurs*, ou des feuilles imaginaires, qui n'imitent pas la nature. En termes de Marine, les *fleurs d'un vaisseau*, sont les parties qui sont formées par les extrémités des varangues, avec les membres courbes, qui se mettent au fond, & qui s'appellent genoux. La *fleur de cuir*, est le côté du cuir où est le poil.

FLEURÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des bandes, des bordures, des orles, & d'autres pièces qui ont leurs bords en forme de fleurs. *Fleuri*, se dit des Rosiers & des autres Plantes chargées de fleurs. *Fleureté*, *fleuronné* & *fleurdelisé*, sont d'autres termes du même Art, qui signifient *bordé*, ou *terminé en fleur*.

FLEURÉE, *s. f.* Nom d'une Drogue qui sert à teindre en blanc, & qui est une espece de Pastel, qu'on nomme *Guesde*, dans quelques Provinces. Il y a aussi une espece moyenne d'Indigo, qui s'appelle *Fleurée*, ou *Florée*.

FLEURET, *s. mas.* Sorte d'épée dont on se sert pour apprendre à faire des armes. Elle est sans pointe & sans tranchant, avec un bouton à la pointe. On appelle aussi *fleuret*, le coton de la soie, & un fil de bourre de soie qu'on mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie, ou de la laine. Le ruban, qui est fait de même fil, se nomme de même. En termes de danse, le *Fleuret* est un pas de bourrée, composée de trois pas ensemble, mais avec un seul mouvement.

FLEURETIS, *s. mas.* Terme de Musique d'Église, qui se dit de certains accords, inventés sur le champ, que les Musiciens font particuliérement sur la Basse.

FLEURETTES, *s. f. Conter fleu-*

rettes. Vieux terme de galanterie, qui signifie *parler d'amour à une fille, lui tenir des discours galans*. On le fait venir d'une ancienne monnoie de France, sur laquelle il y avoit de petites fleurs, & que cette raison faisoit nommer *fleurette*; & comme rien n'est si persuasif que l'argent, le moyen le plus sûr pour se faire écouter étoit d'offrir des piéces de cette monnoie. Mais, dans cette supposition, il faudroit écrire *compter fleurettes*. L'origine la plus simple est celle qui fait regarder *Fleurettes* comme un diminutif de *Fleurs*, dans le même sens qu'on dit des *fleurs de Rhétorique*.

FLEURI, *adj*. Terme de Blason, qui se dit des Rosiers & autres Plantes, chargées de fleurs.

FLEURIMANIE, *s. f. lat. & gr*. Nom que l'on donne à la passion de ceux, qui sont portés pour les fleurs.

FLEURIR, *verb. n. Pousser, jetter des fleurs*. Il s'emploie, dans le figuré, pour, *être dans un état brillant de fortune, d'opulence, de réputation*, &c. Mais, dans ce sens, *fleu* se change en *flo*, à l'imparfait & au participe actif. *Il florissoit dans tel siécle. Une fortune, une santé, florissante*. On dit aussi *Floraison*, pour signifier la formation des fleurs, & le tems où elles se forment.

FLEURON, *s. mas*. Terme d'Imprimeur & de Doreur. C'est un ornement de fleurs, qu'on place dans les endroits d'un Livre, où il reste de l'espace à remplir, & sur le dos des Livres. *Fleuronné* est l'adjectif.

FLEXION, *s. f. latin*. Action de *fléchir*, c'est-à-dire, *de plier*, ou *de tourner*. *Flexible* se dit de ce qui est disposé à *fléchir*, & *Flexibilité*, s. f. signifie cette disposition.

FLIBOT, *s. m*. Mot Anglois qui est le nom d'une petite flûte de Mer d'environ cent tonneaux.

FLIBUSTIER, *s. mas*. Nom tiré de l'Anglois, qu'on a donné aux Corsaires des Isles de l'Amérique. On dit aussi, *Aventurier Flibustier*.

FLIGMANE, *subst. mascul*. Terme allemand, mais corrompu, qui signifie *Homme d'aile* ou *Singe*. L'on donne ce nom à celui qui se met en face ou à l'aile droite d'un régiment pour marquer par ses gestes les tems de l'exercice. Les Allemands écrivent *Flugel-man*, & prononcent durement le g.

FLIN, *sub. mas*. Espece de pierre dont les Armuriers se servent pour fourbir les épées. Viendroit-il du mot Anglois *Flint*, qui signifie *caillou*?

FLINT-GLASS, *s. m*. Terme Anglois. Nom d'une sorte de Crystal ou de verre blanc, dont on fait des verres d'optique, qui ont la propriété de produire dans les différens rayons de la lumiere une beaucoup plus grande dispersion que ne fait le *Crown glass*, ou le verre ordinaire. C'est le minium ou la partie métallique, employée dans la fabrique du *Flint-Glass*, qui lui donne cette propriété

FLION, *s. m*. Nom que les Naturalistes donnent à une sorte de coquillage du genre des Cames.

FLIPOT, *s. mas*. Terme de Menuiserie, qui signifie un piéce rapportée, pour couvrir un défaut dans quelque ouvrage.

FLOCAL D'ÉTÉ, *s. m*. Nom d'une espece de Poire, qui s'appelle vulgairement *Mouille-bouche*.

FLORALES, *sub. f. Lat*. Nom de certaines Fêtes Romaines en l'honneur de *Flore*. Elles consistoient surtout en spectacles pleins de dissolution & d'infamie.

FLORAUX, *sub. m. Jeux Floraux*. Nom que l'on donne à l'Académie des Sciences de Toulouse. Dans son principe, c'est-à-dire, en 1325, on l'appelloit la *gaie Société des sept Trobadours* ou *Trouvadours*. Ces sept amateurs des Beaux-Arts inviterent les Poëtes du Languedoc à venir faire la lecture de leurs ouvrages, & proposerent pour prix une *Violette d'or*. *Arnauld Vidal*, de Castelnaudary, eut toute la gloire de ce premier combat littéraire. La Poésie Françoise étoit alors bornée aux Chants royaux, aux Ballades, aux Vaudevilles & aux Rondeaux. En 1356, la Ville ajouta à la *Violette d'or* une *Églantine* & un *Souci d'argent*. En 1694, on joignit à ces fleurs une *Amaranthe d'or*; ce qui fit donner à cette Académie le nom de *Jeux Floraux*.

FLORE, *s. m*. Terme de Marine. *Donner le flore à un vaisseau*, c'est lui donner le suif. On dit *florer* dans le même sens.

FLORENCÉ, *adj*. Terme de Blason, qui se dit d'une croix terminée en Fleurs-de-lys, dans ses quatres pointes.

FLORETONNES, *s. f.* Nom qu'on donne a certaines laines d'Espagne, entre lesquelles celles de Ségovie sont les plus estimées.

FLORIN, *s. mas.* Monnoie d'or, ou d'argent, qui a tiré ce nom, soit de la Ville de Florence, où les premiers *florins* furent battus, soit de ce qu'ils portoient l'empreinte d'une fleur. Le *florin d'or* a valu vingt sols en France, & le *florin d'argent* douze. Le *florin*, regardé comme monnoie de compte, fait ordinairement vingt-cinq sous. En Allemagne, on compte par *florins* comme nous comptons par livres. Le *florin* de Hollande fait quarante sous de France. Le *florin* de Vienne en Autriche, vaut trente-trois sous. Le *florin* de Suisse, deux livres quatorze sous six deniers.

FLOS-SOLIS, *s. mas. lat.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'Hysope, & dont la racine est fort dure, avec une qualité astringente. Les uns la prennent pour la *Panacée chirouienne*, d'autres pour la *Consoude majeure*.

FLOT, *s. m. lat.* Terme de Mer. *Mettre un vaisseau à flot*, c'est le relever, le mettre à l'eau, pour la navigation. *Il y à flot*, c'est-à-dire, que la marée commence à monter. On appelle *quart de flot*, *demi-flot* & *trois quarts de flot*, le quart, le demi & les trois quarts du montant de la Mer. *Flot* est aussi le nom d'une houpe de laine qu'on met à la têtiere des Mulets. On nomme *Flottaison* la partie d'un vaisseau qui est à fleur-d'eau

FLOTTANT, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des vaisseaux & des Poissons sur les eaux.

FLOTTE, *s. f.* Assemblée de plusieurs vaisseaux, soit pour la Guerre, ou pour le Commerce. On dit *Flotte marchande*. *Aller de flotte*, signifie la même chose qu'*aller de conserve ou en compagnie*. On appelle *Flotilles*, les Escadres que l'Espagne envoye dans les Ports de l'Amérique : & *Flotistes*, ceux qui font le commerce par les *flotilles*, pour les distinguer des *Galiolistes*, qui le font par les *Galions*.

FLUCTUATION, *sub. f.* Terme qui vient du Latin; il signifie la même chose qu'*irrésolution*, ou plutôt *agitation d'un esprit irrésolu*.

FLUEUR, *subst. f. lat.* Terme de Naturaliste, par lequel on exprime certaines matieres, qui tiennent le milieu entre les terres & les sels, telles que les terres, les tufs, le talc, &c. On les nomme *flueurs crystallines*, du verbe latin, qui signifie *couler*, parce qu'elles se forment par la crystallisation de certaines liqueurs qui coulent au travers des terres & des pierres.

FLUIDE, *subst. & adj. lat.*, qui signifie, *qui coule*, *qui est de nature à couler*. *Fluidité*, *s. f.* signifie la qualité qui rend une chose propre à couler.

FLUOR. *Alkali volatil fluor*, s. m. Nom que les Chymistes donnent à un composé de sel ammoniac & de chaux.

FLÛTE, *s. f.* Instrument de Musique, qu'on embouche pour en tirer des tons par le souffle, & dont quelques-uns font venir le nom, du mot latin, qui signifie *Lamproie*, parce qu'il a quelque ressemblance avec ce Poisson, par sa longueur & par ses trous. Il y a différentes sortes de *flûtes*. La *flûte de Pan* s'appelle vulgairement *le sifflet du Chaudronnier*. La *flûte à l'oignon*, ou *la flute à trois trous*. La *flûte allemande*, qui ne s'embouche pas, & sur un trou de laquelle on ne fait qu'appliquer la bouche. Les *flûtes douces*, qui ont un grand & un petit jeu. On appelle *flûte*, un jeu d'orgue, qui a quelque chose du son de cet instrument. Il y a aussi une *flûte pédale*, de quatre pieds bouchés. Les Anciens avoient aussi diverses sortes de *flûtes*, & il paroît que c'est le plus ancien des instrumens de Musique. *Flûté* se dit de ce qui a le son de la *flûte*; une *voix flûtée*.

FLÛTE, est le nom d'une espece de bâtiment de charge, plat de varangue, & rond par le derriere. C'est encore celui d'un instrument de bois ou de fer, creusé dans sa longueur, & qui sert à sonder les tines de beurre. On dit *flûter le beurre*, c'est-à-dire, le sonder, pour voir si le milieu répond au dehors. *Flûte* est aussi le nom de certains long verres à boire, & d'où est venu le mot de *flûter*, qui ne se dit que dans la conversation familiere, pour dire *boire*.

FLÛTE, *s. f.* Poisson des Indes, qui a l'air d'une petite Anguille; sa configuration a moins contribué à son nom, que les sifflemens continuels

& très-aigus qu'il fait entendre. Les Insulaires d'Amboine se nourrissent de ce Poisson, & y trouvent de la délicatesse.

FLUVIATILE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui se dit de ce qui vit dans les Fleuves, ou qui concerne les Fleuves.

FLUX, *s. m.* Nom tiré du Latin, pour exprimer le mouvement régulier des eaux de la Mer, qui se haussent vers ses bords, & qui se retirent. Le mouvement, par lequel la Mer s'enfle & s'éleve contre les Côtes, dure environ six heures. Elle demeure ensuite un quart-d'heure dans le même état, après quoi, elle se retire par les mêmes degrés pendant six autres heures, & c'est ce qu'on nomme le *reflux*, qui est suivi d'un autre repos, dont la durée est aussi d'environ un quart-d'heure. Ainsi, la Mer hausse & baisse réguliérement deux fois le jour, quoique ce ne soit pas précisément à la même heure, parce que le flux retarde chaque jour d'environ trois quarts-d'heure & cinq minutes, qui sont à-peu-près le tems de la différence du passage de la Lune, dans le même Méridien. Comme on remarque d'autres conformités entre le mouvement de la Mer & celui de la Lune, telles, pour la Mer, que de croître d'autant plus que la Lune approche davantage de sa conjonction, ou de son opposition, & d'être sensiblement plus haute aux nouvelles & aux pleines Lunes des Équinoxes, qu'à celles des autres mois; on est porté à donner pour principale cause de ce phénomene, la pression de la Lune sur les eaux, quoique ne paroissant pas suffire seule pour un si grand effet, on puisse y en joindre d'autres, qui s'éclairciront peut-être par les nouvelles découvertes de l'électricité. Aux Côtes de France, le flux paroît venir du Midi au Septentrion, du moins en certains tems; & le reflux a son cours du Septentrion au Midi. Le flux de la Mer ne se fait presque pas remarquer entre les deux Tropiques, non plus qu'au soixante-cinquieme degré septentrional, où il cesse presqu'entiérement. On n'en connoît pas de régulier dans la Mer Méditerranée, excepté au fond du Golfe de Venise. Le Pont-Euxin, la Mer Baltique, & la Mer Morte de l'Asie, n'ont pas de flux ni de reflux. On a vérifié qu'en pleine Mer, l'eau ne s'éleve jamais que d'un, ou deux pieds.

En termes de Médecine, *Flux* signifie un écoulement d'humeurs, qui devient la cause de diverses maladies. On distingue quatre sortes de *flux de ventre*, sous les noms de *lienterie*, *céliaque*, *diarrhée*, & *dyssenterie*. Le *flux de ventre*, lorsqu'il est mêlé de sang pur, se nomme *flux de sang*. Le *flux hépatique* est une espece de flux d'eau, causé par la foiblesse du foie. Le *flux menstruel* est la purgation naturelle qui arrive chaque mois aux femmes. Le *flux muliebre* est ce qu'on nomme vulgairement *fleurs blanches*; maladie qui vient aux Femmes, de quelque humeur corrompue. On appelle *flux de bouche*, en Chirurgie, l'effet du mercure préparé, qui fait vuider, par la bouche, toutes les humeurs impures du corps. *Fluxion*, qui a la même origine que *flux*, signifie un écoulement d'humeurs, lorsqu'elles forment un dépôt.

FLUXION, *sub. f.* Terme d'Analyse. Les Anglois, après *Newton*, appellent *fluxions*, les infinitésimes, ou les différences infiniment petites de deux quantités, parce qu'ils les considerent comme des accroissemens momentanés des quantités, & que la ligne, par exemple, est la *fluxion du point*; la surface, la *fluxion de la ligne*; & le solide, la *fluxion de la surface*. Ce qu'ils appellent *fluxion*, nous l'appellons *infiniment petit*, ou *calcul différentiel*, après *Leibnitz*, qui est parvenu à cette méthode par les différences des nombres, comme *Newton*, par des *fluxions de lignes*. *V.* CALCUL DIFFÉRENTIEL.

FO ou FOHÈ. *Voy.* FË.

FOCA-FOCAS, *sub. m.* Espece de Poire, ou de fruit, en forme de Poire, & couleur de pourpre, qui rampe à terre comme le Melon, & dont on vante le goût. Il croît dans l'Isle Formose, près de la Chine.

FOCILE, *s. m.*, tiré de l'Arabe. Nom des os qui se trouvent dans le bras & dans la jambe de l'Homme. On distingue le *grand* & le *petit focile*; c'est-à-dire, un grand os & un petit, dans la jambe, comme dans le bras.

FOEINE. Espece de Trident. *Voy.* FOUINE.

FŒTUS, *s. m.* Mot purement La-

tus, qu'on emploie pour signifier *le fruit*, ou *l'enfant*, *conçu dans le sein d'une Femme*. Rien n'est plus merveilleux que sa formation. Ce bel ouvrage de la nature est ordinairement achevé au bout de neuf mois. Il sort alors de sa prison, & rarement au septieme, si ce n'est dans un premier accouchement. L'enfant, qui vient à sept mois, a presque toujours quelque imperfection à la bouche, aux oreilles & aux doigts, parce que ces parties sont achevées les dernieres. Quelquefois la foiblesse des *fœtus*, ou l'âge de la mere, font que l'accouchement n'arrive qu'après dix mois. Il arrive aussi à huit mois, & d'habiles gens soutiennent qu'il n'est pas vrai que les enfans nés à ce terme ne vivent pas. C'est vraisemblablement le défaut de respiration qui fait faire, au fœtus, les efforts nécessaires pour sortir. Aussi, ne voit-il pas plutôt le jour qu'il commence à respirer, & le sang se jette dans les poumons pour circuler. Par cette raison, lorsqu'on veut connoître si le *fœtus* est venu mort, on met les poumons dans l'eau. S'ils surnagent, c'est une preuve que le *fœtus* a vécu, & que l'air, reçu dans la respiration, les a raréfiés.

FOI, *subst. f.* Divinité allégorique que les uns représentent sous la forme d'une femme habillée de blanc, qui tend la main; d'autres, sous la figure de deux jeunes filles se donnant la main; ou sous celle de deux mains seulement l'une dans l'autre. Sur les médailles de plusieurs Empereurs, elle est désignée par une femme debout, qui tient de la main droite des épis, & de la gauche, un petit plat de fruits. On appelle *Ligne de foi*, en termes d'Optique, la ligne qui partant du centre de l'objet, tombe perpendiculairement sur le centre du verre de la lunette. Il se dit aussi des pinnules, dans un instrument qui en a au-lieu de lunette. Les Horlogers ont aussi leur *ligne de foi*, ou *fiducielle*.

FOIBLAGE, *sub. mas.* Terme de Monnoie. C'est la permission qui est accordée au Maître des Monnoies, de tenir le marc plus foible d'un certain nombre de grains, que le poids juste.

FOIBLE, *s. m.* Terme d'Escrime, qui se dit du tiers au tranchant d'une épée qui fait l'extrêmité de la lame. *Foible*, quoiqu'ordinairement adjectif, se prend aussi comme substantif, par exemple, *ce foible a beaucoup terni la gloire de ses actions*.

FOIBLIR, *v. neutre.* Vieux mot, qui s'est remis en usage, pour *mollir*, *se relâcher*.

FOIT DE MÂT, *s. m.* Terme de Marine, qui signifie une grande longueur de mât.

FOLGAR, *subst. m.* Nom que les Africains occidentaux donnent aux festins, réjouissances & bals publics qu'ils font après avoir porté en terre le corps de leurs parens ou de leurs amis.

FOLIE, *sub. f.* État d'un Homme qui a perdu l'usage de la raison; ce qui peut arriver par différentes causes. Il y a des *folies douces*, des *folies furieuses*, des *folies pesantes*, qui se nomment *stupidité*, des *folies* de simple vieillesse qui viennent de l'épuisement de la nature. La seule perte de la mémoire peut causer une sorte de *folie*, en renversant l'ordre des idées, en quoi consiste proprement la raison. FOL. *Voyez* FOU.

FOLIÉ, *adj. latin.* Terme de Chymie, qui signifie *réduit*, ou *préparé en petites feuilles*. Le *Tartre folié* est du Tartre, auquel le vinaigre distillé fait prendre cette forme.

FOLILET, *subst. m.* Nom que les Véneurs donnent à la partie qu'on leve le long des épaules du cerf, quand il est dépouillé.

FOLIO, *s. mas. lat.* Terme de Librairie, qui se dit des Livres imprimés dans toute la grandeur des feuilles. On y joint ordinairemen *in*. C'est un *In-folio*. *Folio recto*, *folio verso*, sont deux autres expressions en usage pour signifier la premiere & la seconde page d'un feuillet, c'est-à-dire, le devant & le derriere. On se contente même de dire, *recto*, ou *verso*, en sous-entendant *folio*.

FOLIO, *sub. m.* Nom Italien, qu'on donne à un Poisson de Mer qui ressemble à la Sole. Il a depuis la tête jusqu'à la queue une ligne menue, qui ressemble à une corde de luth: les parties intérieures ont du rapport à celles du Turbot. Ce Poisson n'est pas d'un goût exquis, parce qu'il se nourrit d'Algue; le Peuple s'en contente: & comme le Peuple compose partout le plus grand nombre, ce Poisson n'est pas à mépriser.

FOLIOT, *s. m.* Nom d'une partie des ressorts d'une serrure.

FOLLE, *sub. f.* Animal Chinois, dont le corps est noir & velu, & qui a beaucoup de rapport avec le Singe; il marche avec tant de rapidité, que les Chiens eux-mêmes ne peuvent le surpasser à la course. Comme il est antropophage, les Chinois exécutent contre lui des chasses très-difficiles.

FOLLE, *sub. f.* Filet de Pêche, qui sert à prendre des Raies & d'autres Poissons plats. Ces filets ont jusqu'à cent ou cent vingt brasses de longueur, & environ trois brasses de largeur ou de hauteur; ils sont faits de grosse ficelle, les mailles ont huit ou neuf pouces en quarré; on attache du plomb ou des pierres à celui des côtés, qui doit aller en bas, & du liége ou autre bois léger au côté opposé, afin que le filet demeure étendu, & qu'il tombe à plomb dans l'eau. Les Américains l'appellent *Varre*. *Folle* est aussi le nom d'un fruit de l'Afrique Méridionale, qui ressemble à l'Orange, sans en avoir le goût.

FOLLE-FEMME, *s. f.* Nom qu'on donnoit autrefois, dans notre langue, aux femmes de mauvaise vie, aux Courtisannes.

FOLLETTE, *sub. f.* Nom que les Médecins donnent à une espece de toux convulsive, catarreuse, & qui à les signes d'une coqueluche. Cette maladie a souvent eu des noms arbitraires, tels que le *Cabriolet*, la *Grippe*, la *Colette*, &c.

FOLLICULE, *sub. f.* Diminutif de feuille, qui signifie *une feuille fort petite*. On donne, comme par excellence, le nom de *Follicules*, au Sené. Cependant, il convient proprement aux gousses, qui renferment la graine, ou la semence, & qui sont plus purgatives que le Sené même. En termes de Médecine, on donne le nom de *Follicule* à la vessie qui contient le fiel; mais il vient alors du mot Latin, qui signifie *sachet*, ou *petite bourse*.

FOMENTATION, *s. f.* Terme de Médecine, tiré du Latin, pour signifier une opération qui entretient la chaleur, ou la force, qui amollit, qui résout, qui restreint, &c. Les *fomentations* se font à l'extérieur, tantôt par l'application de quelque médicament humide, avec une éponge, ou du feutre, &c., tantôt par d'autres ingrédiens, chauds, ou froids, qu'on applique dans des vessies, dans des sachets, &c. *Fomenter* se dit dans le sens physique & moral, pour *entretenir*, *nourrir*. *Fomenter une passion*. *Fomenter la chaleur*.

FONCAILLES, *sub. f.* Terme de Tapissier, pour exprimer les piéces d'un lit, qui soutiennent le sommier, ou la paillasse.

FONCÉ, *adj.*, formé de fond. Il se dit des couleurs, pour *sombre*. En termes de fabrique, *foncer la soie*, c'est la faire baisser, après qu'elle a été levée, pour y lancer la navette.

FONCET, *s. m.* Nom d'une espece de bateaux, des plus grands qu'il y ait sur les rivieres. En termes de Serrurerie, c'est une plaque de fer qui sert à couvrir les parties de la serrure, dans lesquelles la clef tourne.

FONCIER, *adj.* Mot qui, dans ses divers usages, signifie ce qui regarde le fond d'une chose. Ainsi, l'on appelle *Seigneur foncier*, celui à qui est due la rente d'un bien, dont la propriété est aliénée; *rente fonciere*, celle qu'on doit au Seigneur foncier; *charges foncieres*, les cens & rentes qui sont dues dans le même sens. *Foncier*, se dit aussi pour profond, ou profondément versé dans quelque science. *Fonciérement*, adv., signifie *à fond*. Il est opposé à *superficiellement*.

FOND, *s. m.* Mot d'un usage fort étendu. Il signifie proprement la partie basse de quelque chose de creux, ou qui peut être creusée. En terme de Mer, c'est la superficie de la terre, au-dessous de l'eau, qu'on distingue par l'addition de divers autres mots, suivant la diversité des terres. On dit *fond de pré*, lorsque la terre, sous l'eau, est couverte d'herbes; *fond de vase*, ou *vasard*; *fond de sable*; *fond de son*, lorsque le sable est couleur de *son*. *Fond de bonne tenue*, c'est-à-dire, bon pour l'ancrage. *Donner fond*, pour jetter l'ancre, ou mouiller, &c. Dans un vaisseau, le *fond de cale* est la partie qui est contenue sous le premier pont. Le *fond de voile* est le milieu du bas d'une voile, & ce qui retient le vent par le milieu. En termes de Peinture, *fond* se dit du derriere, ou du champ, d'un tableau. Il se dit aussi d'une partie qui est au-dessous d'une autre. En Architecture & dans d'autres Arts, c'est le champ sur lequel on taille, on peint, on brode des ornemens. On appelle *fond de cuve*, tout ce qui est creusé

en rond. Un *fossé à fond de cuve* est celui qui est escarpé des deux côtés. Dans le sens moral, *fond* s'emploie différemment, tantôt pour signifier les qualités intérieures de l'esprit ou du caractere, tantôt pour exprimer la substance, ou la vraie valeur d'une chose, tantôt pour un amas de certaines choses, sur lesquelles on en peut établir d'autres, &c. Remarquez que *fond* & *fonds* sont deux choses différentes. Le premier est le *fundum* des Latins : c'est la partie la plus basse de ce que contient ou peut contenir quelque chose; le *fond d'un tonneau*, le *fond d'un verre*, &c. L'autre est le *fundus* des Latins; & pour lors il faut ajouter une *s*, comme dans ces mots *fonds de terre*, *fonds d'esprit*, *faire fonds sur les promesses de quelqu'un*, &c.

FONDANT, *s. m. lat.* Nom d'une matiere qui se fait avec du crystal, ou du caillou, ou de l'agathe, ou de la calcédoine, du sable & de la soude, & qui sert pour les émaux. *Fondant*, se dit aussi de toute matiere qui peut en fondre une autre. Quelques-uns l'emploient même dans le sens figuré; comme dans cet exemple, *nous avons un fondant pour les femmes*, c'est-à-dire, *une disposition à nous attendrir pour elles*.

FONDATION, *s. f. lat.* Mot qui, dans l'usage le plus commun, s'applique aux Établissemens qui se font pour durer perpétuellement, par le moyen de quelques biens, ou de quelque somme d'argent, qu'on légue pour les entretenir; ce qui donne la qualité de *Fondateur*. On appelle aussi *Fondation*, l'ouverture qu'on creuse en terre pour y placer les *fondemens* d'un édifice, c'est-à-dire, les premiers matériaux sur lesquels le reste doit être élevé.

FONDE, *s. f.* Nom que nos Voyageurs donnent à une bouillie épaisse, composée de Bled de Turquie & de graisse ou de beurre dont certains Africains se nourrissent.

FONDEMENT, *sub. m. lat.* Partie basse du corps, par où le ventre se décharge, & qui se nomme aussi l'*Anus*. On appelle *Chûte du fondement*, une maladie à laquelle les enfans sont sujets, qui consiste dans un relâchement des muscles du *rectum*, ce qui cause souvent la chûte de l'intestin.

FONDERIE, *sub. f.* Lieu préparé pour la fonte des métaux. Les Ciriers donnent le même nom à la grande cuve où l'on fait fondre la cire. Les Bouchers nomment *Fondoir* le lieu où ils fondent la graisse de leurs Animaux, pour en faire du suif. *Fondre en abîme* est un terme de Chandeliers, qui signifie l'action de tremper leurs chandelles dans un vaisseau, qu'ils appellent *abîme*, où il y a du suif fondu.

FONDIQUE, *sub. m.* Nom tiré de l'Italien, qui signifie *une Maison commune des Négocians*, ou *un Magasin d'Assemblée*, dans une Ville de Commerce.

FONDIS, *s. m.* Quelques-uns disent *Fontis*. C'est un éboulemens de terre, qui se fait sous un édifice, ou dans une carriere, & qui forme une espece d'abîme. On lui donne aussi le nom de *cloche*.

FONDRE, verbe, qui, dans sa signification active, signifie *liquéfier*. Il est neutre, pour signifier l'action vive par laquelle on se jette sur quelque chose. *L'Épervier fond sur sa proie*. *Un Guerrier fond sur l'ennemi*. *Fondre*, dans le figuré, se prend pour *mêler*. On dit des couleurs bien fondues. Il se prend aussi pour se défaire de quelque chose, ou lui faire changer de nature; c'est ainsi qu'on dit *fondre des Billets, des Actions*, pour *en faire de l'argent comptant*. Il se prend pour distribuer les parties d'une chose dans une autre, comme *fondre un Ouvrage d'esprit*, ou *des Notes, dans un autre Ouvrage*, ce qui signifie *les y faire entrer, les y joindre*.

FONGER, *v. n. lat.*, qui se dit du papier que l'encre transperce; c'est ce qui s'appelle vulgairement *boire*. Ce mot est formé, par analogie d'effet, du mot latin, qui signifie *Champignon*.

FONGUS, *sub. masc.* Terme latin, adopté en François pour signifier une excroissance de chair, qui est de la nature du *Champignon*. Il est indéclinable. On en a fait l'adjectif *fongueux*. Les Botanistes nomment aussi *Fongus*, les Champignons de mer. *Fongite*, s. f., est le nom d'une pierre figurée, de substance dure & de couleur jaune, dont les raies imitent celles du Champignon.

FONTAINE, *s. fém.* Eau vive qui sort de terre par un cours continuel, soit qu'elle vienne de l'épaississement de l'air dans les concavités des montagnes, soit des pluies, soit de la Mer

suivant les différentes hypotheses. En termes d'Anatomie, on appelle *Fontaine de la tête*, l'endroit où la suture coronale & la suture sagittale aboutissent, & qui étant fort molle aux enfans, ne commence à se durcir que vers leur seconde ou troisieme année. En Architecture & en Sculpture, ce qu'on appelle *Fontaine* est un bassin d'où il sort de l'eau ou qui en reçoit. On en distingue plusieurs sortes, qui tirent leur nom de leur forme; comme les *Fontaines en pyramide*, qui sont composées de plusieurs bassins par étages; les *Fontaines en niche*, qui ont leur bassin & leur jet à plomb sous une arcade à jour, les *Fontaines en grotte*, les *Fontaines en buffet*, les *Fontaines en portique*, les *Fontaines adossées*, &c. D'autres portent le nom de *statuaires*, de *rustiques*, de *satiriques*, de *marines*, de *navales*, &c. qu'elles tirent de leurs ornemens, de statues, de rocailles, de thermes, de faunes, de figures aquatiques ou de leur forme.

FONTAINES DE MER, *s. f.* Poissons testacés, dont les coquilles ressemblent à une éponge, & se tiennent si fortement attachées aux rochers, que les vents ni les vagues ne peuvent les en séparer. En ouvrant une de ces coquilles, on apperçoit une substance charnue, sans vie apparente & sans mouvement; mais quand on la touche, on voit sortir de trois ou quatre trous de petits filets d'eau, qui s'arrêtent dès qu'on cesse de la toucher, & qui recommencent à couler toutes les fois qu'on y met le doigt, jusqu'à ce que la liqueur en soit épuisée. Les Hottentots mangent ces coquillages.

FONTANELLE, *s. f. lat.* Nom que les Anatomistes donnent à cet espace au-dessus de la tête, dans lequel on sent que les os d'un enfant nouvellement né, ne sont pas encore réunis.

FONTANETTE, *sub. f.* Diminutif de *Fontaine*. Nom d'un petit ulcere, qu'on se fait faire en divers endroits du corps pour l'écoulement des humeurs, & qu'on nomme autrement *Cautere*.

FONTE, *s. f.* Espece de cuivre mêlangé, qui ne differe du bronze que par le plus ou le moins d'alliage.

FONTE, *s. f.* Nom que les Bergers donnent à une sorte de maladie qui vient aux Moutons, & qui est une suite du mauvais air; cette maladie attaque aussi les Chevaux. Les Maréchaux l'appellent *Morfondure*. Voy. ce *dernier mot*.

FONTE DE COULEURS. *V.* FONDRE. La *Fonte de Bourre* est une opération de Teinture, par laquelle on fait bouillir la Bourre dans une dissolution de cendres gravelées, faite par l'urine. Elle s'y fond si parfaitement qu'il n'en reste pas la moindre fibre. Les *Fontes de selle* sont de faux fourreaux de cuir fort, attachés à l'arçon, où l'on met les pistolets. En termes d'Imprimeurs, on appelle *Fontes hautes*, celles qui excedent la hauteur en papier, commune aux caracteres d'Imprimerie, qui est de dix lignes & demie.

FONTEVRAULT, *sub. m.* Ordre Religieux, fondé vers la fin de l'onzieme siécle, par *Robert d'Arbrissel*, sous la Regle de Saint-Augustin. La singularité de cet Institut consiste non-seulement en ce qu'il y avoit des hommes & des femmes dans le même Monastere, mais encore plus, dans la supériorité qu'il donne aux femmes sur les hommes; pour honorer, dit-on, l'état de Notre-Seigneur, qui passa trente ans sous l'empire de la Sainte Vierge.

FONTI, *sub. masc.* Plante dont les feuilles ont jusqu'à huit ou dix pieds de longueur, & deux ou trois de largeur. Elle croît dans quelques Isles des Côtes d'Afrique.

FONTON, *s. m.* Oiseau de Guinée, auquel les Voyageurs attribuent une propriété fort singuliere. S'il découvre, dans les bois, quelque Animal remarquable ou un essaim d'Abeilles, il vient voler autour des hommes qu'il rencontre, & ne les quitte pas qu'il ne les ait conduits vers ce qu'il veut leur montrer. Il se perche alors sur l'arbre le plus voisin, & se met à chanter. Sa grosseur est celle d'une Alouette.

FOOURAHA, *sub. masf.* Nom d'un Arbre de Madagascar, qui produit un baume verd & odoriférant, dont on vante la vertu pour les blessures & les meurtrissures.

FOQUE, *s. f.* Nom d'une voile de Mer à trois points, qui se met quelquefois en avant d'une autre voile, lorsque le vent est foible. *Foque de misaine*, *Foque de beaupré*.

FORAGE, *s. mas.* Impôt qu'on met sur les vins qui viennent de dehors. C'est aussi un droit que le Seigneur leve

leye sur ses Sujets, lorsqu'ils vendent du vin en gros & en detail.

FORBAN, *s. m.* Mot emprunté de l'Anglois, qui signifie un *Pirate* ou un *Écumeur de Mer.* Il étoit anciennement en usage pour signifier *exil*, & peut-être les Anglois l'ont-ils pris alors de nous. *Forbanni* signifioit, en François, *exilé* ou *banni dehors.*

FORBURE, *s. f.* Espece de rhumatisme, qui vient aux Chevaux d'un excès de fatigue, qui produit une chaleur extraordinaire. Les humeurs, descendans aux parties affoiblies, bouchent les nerfs, & font roidir les jambes. On appelle *fourbu*, un Cheval qui est attaqué d'une *forbure.*

FORCAGE, *s. m.* Terme de Monnoie, qui signifie ce qu'il y a de plus que le poids permis dans les especes.

FORCE, *sub. f.* Ce mot prend différentes significations dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *forces* ou *jambes de forces*, des piéces de bois qu'on met sur les tirans, pour porter l'entrait & lui servir de jambes. Il y a de petites *forces*, qui se nomment *Arbalêtrieres.* En Mathématiques, *force* est ce qui éleve ou qui soutient un poids. *Force mouvante* est tout ce qui imprime un mouvement quel qu'il soit : c'est la même chose que *puissance.* En termes de Marine, on dit *faire force de voiles*, *faire force de rames*, c'est-à-dire, *employer tous ses efforts, pour avancer avec plus de diligence.* On dit même *forcer de voiles.*

FORCENÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit d'un Cheval effaré, c'est-à-dire, qui se dresse sur les pieds.

FORCEPS, *sub. m.* Mot purement latin, qui signifie *Tenaille.* Les Chirurgiens donnent ce nom à un instrument qui sert à arracher ce qui est dans les plaies : les Chirurgiens-Accoucheurs donnent pareillement ce nom à une autre tenaille que l'on nomme également *tire-tête.* Voy. ce *dernier mot.*

FORCES, *sub. fém. pl.* Nom qu'on donne aux ciseaux des Tondeurs ; ils ne sont que d'une seule piéce de fer, laquelle forme un ressort élastique & deux lames. Le ressort est un demi-cercle, d'où partent les deux lames. Celles-ci se rapprochent & tranchent la laine sous les doigts de l'Ouvrier, puis s'écartent par l'élasticité du demi-cercle.

FORCLUSION, *subst. f.* Terme de Droit, qui se dit pour *exclusion. Forclure* est un vieux mot, qui a signifié *chasser, exclure.*

FORDICIDIES ou HORDICIDIES, *s. f. latin pl.* Nom de certaines Fêtes Romaines, dans lesquelles on sacrifioit des Vaches pleines à *Tellus.*

FORER, *v. act.* Terme de Serrurerie qui vient du Latin, & qui signifie *percer, faire un trou.* Le poinçon d'acier qui sert à percer, s'appelle *foret. Forerie, sub. f.* Endroit où l'on fore les canons.

FORESTIER, *sub. m.* Ancien titre d'un Officier qui présidoit aux forêts. C'est le nom qu'on donna aussi aux Seigneurs François, qui commandoient dans la Flandre, & ils conserverent le titre de *Forestier*, jusqu'au commencement de la seconde race de nos Rois, où la Flandre fut érigée en Comté. *Rinfeld, Valdsust, Sehinghen* & *Lauffembourg*, quatre Villes de l'Empire d'Allemagne dans la Forêt-Noire, portent le nom de Villes Forestieres. Le mot de *Forêt* signifioit autrefois des *Eaux*, aussi bien que des *Bois. Concession de Forêts* exprimoit la permission d'abattre du bois & de pêcher.

FORFAIRE, *v. act.* Terme de Pratique, qui signifie *perdre quelque chose par crime.* On dit *forfaire son Fief*, quand le Fief tombe en commise. De-là *forfait*, en usage pour signifier *crime.*

FORFAITURE, *s. fém.* Terme de Droit, qui signifie *faute, malversation*, & qui est l'ancien substantif du verbe *Forfaire.*

FORGE, *s. f.* Nom du lieu où les Ouvriers forgent les métaux. On dit aussi *Forge de Fondeur, Forge d'Orfévre.* On donne le même nom, avec plus d'étendue, aux bâtimens, moulins, appentis, qu'on éleve pour y fondre & fabriquer le fer. Chez les Serruriers, la *Forge* est le petit fourneau où ils font chauffer le fer pour le mettre en œuvre.

FORGER, *verbe neut.* En termes de Manége, on dit qu'*un Cheval forge*, lorsqu'ayant les reins trop foibles, il avance trop les pieds de derriere, & porte les pinces contre l'éponge des fers de devant.

FORGERON, *subst. m.* Poisson de Mer à tête applatie & anguleuse, sans dents, & à petites écailles, dans le corps duquel on croit trouver la figure de tous les instrumens d'un Forgeron.

Ce Poisson se nourrit de Vers & d'Insectes; il est armé de deux côtés d'os aussi tranchans que des lames de couteaux; sa chair est tendre & facile à digérer.

FORHUS, *s. m.* Terme de Chasse, qui signifie tout à la fois & le cri, ou le son du cor, pour l'appel des Chiens, & le lieu où se fait ce cri, & une partie des intestins du Cerf, qu'on donne aux Chiens. On dit *Forhuer*, pour dire *appeller les Chiens* par quelque signal.

FORJETTER, *v. n.* Terme d'Architecture. Un *bâtiment se forgette*, lorsqu'il s'avance hors de l'alignement.

FORLANE, *s. f.* Nom d'une sorte de danse fort estimée des Vénitiens. La *Forlane* se fait à deux ou à quatre personnes, autant d'hommes que de femmes, qui tournent en cercle, sautent & frisent les pieds avec une vitesse & une légéreté merveilleuse. Ils s'approchent ensuite l'un de l'autre, tournent toujours de même, se prennent les mains, s'entrelacent les bras, & les passent pardessus la tête.

FORLANGER, *verbe actif.* Terme de Chasse, qui signifie *faire sortir une bête de son gîte.*

FORLI. *Voy.* MORGAGNI.

FORLONGER, *v. neut.* Terme de Chasse, qui se dit d'un Cerf, lorsqu'il s'éloigne beaucoup des Chiens. On dit aussi d'un Chien qui fuit de loin, ou qui chasse de loin; *il va de forlonge, il chasse le forlonge.*

FORMALITÉ, *sub. f. lat.* En termes d'École, d'où ce mot est passé dans l'usage commun, c'est une vertu, une qualité d'un être naturel prise abstractivement. *Vivant, sensible, raisonnable*, sont des *formalités* de l'homme. En général, *formalité* se dit de tout ce qui appartient à la forme des choses & des manieres.

FORMAT, *s. m.* Terme de Librairie, qui signifie la forme dans laquelle un livre est imprimé; ce qui comprend la grandeur du volume, celle de la marge & l'espece de caractere.

FORME, *subst. f. lat.* Ce mot, qui signifie proprement *figure extérieure d'un corps*, a d'autres significations dans les Arts. En termes de Marine, c'est un espace creusé dans la terre, & un clos de murs pour le défendre de l'eau, où l'on fait des vaisseaux, & où on les radoube. En termes de Luthier, c'est un modele d'instrument. Les Chapeliers appellent *forme*, un morceau de bois rond, de la grosseur de la tête humaine, dont ils se servent pour *enformer* les chapeaux. Les Cordonniers & les Bonnetiers ont aussi leur forme. Les Paveurs appellent *forme*, une certaine étendue de sable, qu'ils mettent dans les rues, ou sur les ponts, avant que d'y poser le pavé. Une *forme de vitre* est la garniture d'un grand vitrail d'Église, composé de plusieurs panneaux. En terme de Chasse, *forme* est le gîte d'un Liévre, c'est-à-dire, le lieu où il est couché. *Forme* s'entend aussi d'un espace de terre, sur laquelle un filet est étendu. *Formes* se dit en Fauconnerie, des femelles des Oiseaux de proie qui donnent le nom à l'espece, au-lieu que les mâles se nomment *Tiercelets*. Les femelles des Oiseaux de proie sont toujours plus grandes, plus fortes & plus hardies que leurs mâles. En terme de Manége, on appelle *forme*, une sorte de calus qui vient au paturon d'un Cheval.

FORMÉES, *s. f. & adj. pl.* Terme de Vénerie. Les *fumées formées* des bêtes fauves, ont la figure des crottes de Chevre, mais sont un peu plus grosses.

FORMERETS, *s. m.* Terme d'Architecture. Les *Formerets* ou *Fermerets*, sont les arcs qui forment les côtés des voûtes.

FORMI, *sub. mas.* Nom d'une maladie qui attaque le bec des Oiseaux de proie.

FORMICA-LEO, *sub. m. lat.* Insecte fort petit, dont le corps est composé de plusieurs petits anneaux, & dont la tête est armée de deux petites cornes qui lui servent de pinces. Sa figure est ovale. Il marche à reculons comme l'Écrevisse, & se nourrit d'autres Insectes, tels que la Fourmi. Son adresse est extrême pour les faire tomber dans de petits trous qu'il fait dans le sable. En Été il quitte sa peau & s'ensevelit dans le sable, où après avoir demeuré jusqu'au Printems, il se transforme en Animal ailé, qui se nomme *Demoiselle*.

FORMUER, *verbe act.* FORPAÎTRE, *v. n.* FORPAISER, *v. n.* Sont des termes de Vénerie. Le premier se dit d'un Oiseau à qui l'on fait passer la mûe. *Formuer un Oiseau.* On dit que les Bêtes *forpaissent*, ou *vont forpaître*; c'est-à-dire, qu'elles cherchent

leur pâture dans des lieux éloignés de leur séjour ordinaire. On dit qu'*elles forpaissent*, pour dire qu'elles quittent le bois pour chercher des retraites plus éloignées.

FORMULE, *s. f. lat.* Nom que les Médecins donnent à la description d'un remede, qu'on prescrit avec certaines regles pour le préparer selon l'art : les *formules* commencent par l'un de ces caracteres ♃ ou ℞, qui signifient en latin *Recipe, prenez*.

FORNACALES, *s. f. lat. pl.* Nom de certaines Fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de *Fornax*, Déesse qu'ils invoquoient particuliérement lorsqu'ils faisoient le pain, & sur-tout lorsqu'ils faisoient sécher sur le feu, & même un peu rôtir le bled avant de le moudre.

FORSENANT, *adject.* Terme de Chasse, qui se dit d'un Chien courant, lorsqu'il montre beaucoup d'ardeur. En terme de Blason, *forsené* se dit d'un Cheval effaré.

FORSLAT, *sub. mas.* Nom que les Suédois donnent à une certaine assemblée où l'on donne son avis par scrutin.

FORT, *s. m.* En termes de Guerre, c'est un château ou une place fortifiée. On l'appelle *Fort-royal*, lorsqu'il a six-vingt toises pour ligne de défense ; & *Fort à étoile*, lorsqu'il est construit par angles rentrans & saillans. On appelle *Forts de campagne*, ceux qui sont faits pour garder des passages, ou pour défendre des lignes *Fortin*, se dit d'un petit *Fort* fait à la hâte. En termes de Chasse, *fort* signifie des buissons épais, où les Bêtes sauvages se retirent. On appelle *fort de l'épée*, la partie qui est la plus proche de la garde, comme on appelle *fort d'une balance Romaine*, le côté qui est le moins éloigné du centre, & *fort de la pique*, le milieu de cette arme. On dit aussi, dans le même sens, *Vous me prenez par mon fort* ; c'est-à-dire, *par où j'ai plus de force, soit d'esprit ou de corps*.

FORTIFICATION, *s. f. lat.* Ouvrage qu'on fait autour d'une Place pour la rendre capable de défense. On distingue les *Fortifications naturelles* & les *artificielles*, les *fortifications régulieres* & *les irrégulieres*, les *fortifications défensives* & *les offensives*. Toutes ces parties font l'objet d'une *science* qui s'appelle *les Fortifications*. *Fortifier une place*, c'est la munir d'ouvrages qui servent à sa défense.

FORTITRER, *v. neut.* Terme de Chasse. *Un Cerf fortitre*, c'est-à-dire, qu'il évite de passer près des Chiens frais & des relais.

FORTRAIT, *adject.* En termes de Manége, on dit qu'*un Cheval est fortrait*, lorsque, pour être outré de fatigue, deux nerfs qu'il a sous le ventre viennent à se resserrer & à se roidir.

FORTUIT, *adj. lat.*, qui signifie *ce qui arrive au hasard*, c'est-à-dire, *sans avoir été prévu*, ou *sans qu'on en connoisse la cause*. On appelle *Fortuites*, s. f., certaines Loix, non indiquées, sur lesquelles ceux qui se présentent pour quelque emploi de Judicature sont interrogés. Ce sont des questions faites comme au hasard, auxquelles le Récipiendaire ne peut être particuliérement préparé.

FORTUNE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *hasard*. Les Anciens représentoient la *Fortune* sous la forme d'une femme, tantôt assise, & tantôt debout, tenant un gouvernail, avec une roue à côté d'elle, pour marquer son inconstance ; & dans sa main une corne d'abondance. Ils en avoient fait une Divinité, qui présidoit à tous les événemens qui passent pour des effets du hasard. Mais, outre que le Dogme chrétien de la Providence nous donne des idées plus justes, la raison seule nous apprend qu'il n'y a point d'effets sans causes, & par conséquent qu'il n'y a pas proprement de *hasard*. Ainsi, *Hasard*, *Fortune*, &c. ne signifient que des effets dont on ignore les causes. *Fortuné*, adj., se dit pour *heureux*, *favorisé de la fortune*. *Fortune de vent*, en terme de Mer, signifie *gros tems*, tems pendant lequel les vents sont forcés. On appelle *voile de fortune* ou *treou*, la voile quarrée des bâtimens de bas-bord, qui ne se porte que pendant l'orage. *Fortunal* est encore un terme de Mer, qui signifie *tempête, orage, coup de Mer*.

FORVÊTU, *s. m. Homme travesti* ; comme il arrive lorsqu'on fait prendre un habit propre, à un homme de néant, qu'on veut faire passer pour riche, dans la vue de quelque tromperie.

FORURE, *sub. f.* Trou d'une clef. *Une clef à double forure* est celle dont la tige est doublement percée.

FOSSANE, *s. f.* Espece de Genette,

plus petite que celle qu'on connoît, & qu'on trouve à Madagascar. Cet Animal a les mœurs de la Fouine. Les Insulaires savent que quand le mâle est en chaleur, ses parties naturelles ont une forte odeur de musc : il mange de la viande & des fruits, & la Banane est son mets favori. La *Fossane* est très-sauvage & fort difficile à apprivoiser : en vain l'a-t-on élevée fort jeune, elle conserve toujours un air & un caractere de férocité, & ce phénomene est bien singulier dans un Animal frugivore. Il paroît que la *Fossane* se trouve en Afrique comme en Asie : & l'Animal connu en Guinée sous le nom de *Berbé*, qui a le museau plus pointu & le corps plus petit que le Chat, & dont le poil est marqueté comme celui de la *Civette*, ne peut être qu'une *Fossane*. Ce quadrupede est recherché dans les climats où il se trouve, à cause de son parfum.

FOSSE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *un endroit creusé*, soit en terre, soit dans tout autre endroit solide. En termes de Mer, la *Fosse aux cables*, la *Fosse aux mâts*, sont les lieux d'un vaisseau où les cordages & les mâts se conservent. On appelle aussi *Fosse*, un espace d'eau, près des terres, où les vaisseaux peuvent mouiller à l'abri. La *Fosse de Nantes*. Dans les bâtimens, on nomme *Fosse d'aisance*, un lieu voûté au-dessous de l'aire des caves, qui sert à recevoir les excrémens. Les Plombiers donnent le nom de *Fosse* à la chaudiere où ils fondent le plomb ; & les Tanneurs à des cuves enterrées, dans lesquelles ils mettent les cuirs pour les couvrir de *tan*. *Fossé* signifie *un creux plus long que large*. On fait des *fossés* autour d'un champ pour interdire le passage. En termes de Guerre, c'est un creux d'une largeur & d'une profondeur considérable, qu'on fait autour d'une Place pour en défendre l'accès. Les *fossés* sans eau se nomment *fossés secs*, & doivent avoir plus de profondeur que les *fossés pleins*. Un *fossé revêtu* est celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtus d'un mur de maçonnerie en talu. On appelle *fossé à fond de cuve* celui dont les coins de l'enfonçure sont arrondis.

FOSSILE, *sub.* & *adj.* On appelle *Fossiles*, les métaux & les minéraux, & tout ce qui se trouve dans les terres qu'on creuse, tel que des pierres, des coquillages pétrifiés, &c. Ce mot est purement latin.

FOTHERGILLE, *s. f.* Nom d'un arbuste qui croît à la hauteur d'environ un demi pied ; sa tige est ligneuse, ronde, branchue & grisâtre ; ses feuilles sont en spatules, rondes, simples, sans aucune dentelure ; celles du bas de la tige sont alternes ; celles du sommet sont opposées ; la fleur est au haut de la tige, disposée en forme de tête oblongue, composée de plusieurs fleurons. Chaque fleuron ou petite fleur a un calice tronqué, très-entier.

FOTTE, *sub. f.* Espece de toile de Coton à carreaux, qui vient des Indes, particuliérement du Bengale.

FOU, *sub. f.* Nom d'un Oiseau de l'Amérique, qui vient se percher sur les mâts d'un vaisseau, jusqu'en pleine Mer, & qui se laisse quelquefois prendre à la main, ou qui vient même se reposer dessus, lorsqu'on l'avance. Il a le bec de la Grue & fait en scie par les côtés. Par son plumage, sa grosseur & ses pieds, il ressemble au *Canard*. Il s'en trouve aussi de blancs, mais un peu plus gros que les autres, & qui ne se perchent point sur les mâts. Un Comte de Cleves institua, en 1380, l'*Ordre des Foux*, composé de trente-cinq Seigneurs, qui devoient porter des habits fort bizarres, des sonnettes d'or, &c. Cette institution avoit beaucoup de rapport au Régiment de la Calotte.

FOUAGE, *s. m.* *Voy.* FOUÉE.

FOUAGE, *sub. m.* Droit que certains Seigneurs perçoivent sur chaque feu, maison ou famille. En Angleterre, ce droit ne se leve que sur les roturiers.

FOUAILLE, *s. f.* Terme de Vénerie. Part qu'on fait aux Chiens d'un Sanglier, après qu'on l'a pris. Son nom vient du feu, sur lequel cette curée se fait.

FOUARRE, *s. m.* Vieux mot, qui signifioit *Paille*. Il y a une rue à Paris, qui porte encore ce nom ; elle est proche de l'Université : les Écoliers en faisoient grande consommation ; parce qu'ils ne s'asseyoient alors que sur de la paille, & lorsqu'elle ne valoit plus rien, la faisoient jetter dans cette rue. Anciennement il n'y avoit ni bancs ni chaises dans les Églises ; on les jonchoit de paille fraîche & d'herbes odoriférantes, surtout les jours de grandes Fêtes. Ce

mot s'est encore conservé dans plusieurs endroits de la Picardie, où ils disent *Feurre* au-lieu de *Fouarre*.

FOUDRE, *sub. m.* & *f.* Exhalaison enflammée, qui sort des nues avec beaucoup de bruit & de violence, & qui produit quelquefois des effets surprenans. On appelle *pierre de foudre* ou *carreau*, une pierre qui est communément de quinze ou dix-huit pouces, très-liée, & de la figure d'une Carpe, mais pointue des deux côtés, qui passe, dans l'opinion vulgaire, pour être tombée du Ciel avec la *foudre*. Mais, comment concevoir qu'une matiere sulfureuse se condense en s'enflammant, plutôt qu'elle ne se dissipe? S'il tombe quelquefois des pierres du Ciel, elles doivent être sorties de la terre, poussées par la force de quelque puissante exhalaison qui s'est enflammée. Un *foudre*, en Allemagne, est un grand vaisseau qui contient plusieurs muids de vin, & dont on répare les diminutions tous les ans, sans qu'il se vuide jamais. Ce mot se dit aussi par métaphore d'un Militaire courageux, d'un Conquérant: *c'est un foudre de guerre.* Il signifie encore, la colere de Dieu; & se dit des excommunications de l'Église; on dit pareillement *les foudres du Vatican*.

FOUÉE, *f. f.* Chasse aux petits Oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu, le long des haies. *Fouage*, qui vient de la même source, signifie un droit qui se leve par chaque feu.

FOUGADE ou FOUGASSE, *f. f.* Espece de mine, qui n'est qu'un petit fourneau en forme de puits, large de huit ou dix pieds, & profond de dix ou douze, qu'on charge de barils ou de sacs de poudre, & qu'on fait jouer par le moyen d'une saucisse.

FOUGE, *f. f.* Terme de Vénerie, qui signifie ce que le Sanglier leve pour sa nourriture, en fouillant dans la terre avec son boutoir. Ce mot vient apparemment de *Fougere*, parce que le Sanglier arrache ainsi les racines de cette plante. Aussi dit-on *fouger*, pour exprimer son action.

FOUGERE, *f. f.* Plante qu'on distingue en *mâle* & *femelle*. Elles se ressemblent par les feuilles, mais la *Fougere mâle* ne produit ni tige ni graine, ni fleur. On prétend que la *Fougere* nuit aux femmes grosses. En coupant de biais la tige de la *Fougere*, on y distingue la figure d'une double Aigle, telle qu'elle est dans les armes de l'Empire d'Allemagne. La *Dryoptere*, Plante qui croît dans les lieux humides, & sur-tout parmi la mousse des Chênes, du nom grec desquels elle tire le sien, est une troisieme espece de *Fougere*, quoiqu'elle ait les feuilles moins déchiquetées.

FOUGON, *f. m.* Terme des Isles du Levant, qui est le nom du lieu où l'on fait la cuisine du bord. Sur les galeres, le *fougon* est au milieu des bancs.

FOUGUE, *f. f.* Terme de Mer. On dit *mât de fougue*, pour signifier le *mât d'artimon*; & l'on appelle *vergue de fougue*, une vergue de l'artimon qui borde la voile du perroquet, sans porter de voile. *Fougue*, autre substantif, qui est pris dans l'usage commun, pour *emportement*, *excès de chaleur*, paroît venir du mot Espagnol, qui signifie *feu*. *Fougueux*, est l'adjectif.

FOUIE, *f. m.* Nom d'un arbrisseau dont la feuille est employée pour la teinture en noir.

FOUILLE, *sub. f.* Terme qui se dit des endroits où l'on creuse en terre, & de l'action de celui qui y travaille.

FOUILLER, *v. actif.* En termes de Sculpture, *fouiller* se dit pour tailler & évuider les ornemens, pour leur donner plus de relief.

FOUINE, *f. f.* Animal ennemi des Poules & des Pigeons, dont il fait sa principale nourriture. Il ressemble à la *Belette* ou à la *Martre*; mais la couleur de son poil est fauve, tirant sur le noir. Il se tient ordinairement dans les greniers & dans les granges. Son nom vient du Latin. On appelle aussi *Fouine*, une espece de fourche qui sert à lever les gerbes de Bled sur le tas.

FOUINE, *f. f.* Instrument dont les Flamands se servent pour la pêche de l'Anguille. Il est fait d'un morceau de fer, plat, taillé comme une fourchette à trois dents; les branches sont longues de neuf pouces, les deux des côtés se détournent en dehors vers leur pointe, & celle du milieu est pointue, en forme de langue de Serpent. Toutes trois ont des dents par dedans, & doivent être arrêtées par deux bandes de fer, de façon que les branches ne puissent s'ouvrir ni se fermer plus qu'on ne veut, & que

les Anguilles, malgré leur petitesse, ne puissent passer au travers. Cet instrument doit avoir une douille, comme celle d'une pelle à bêcher, pour y mettre le bout d'une perche, longue de quinze pieds, qui doit unir la force à la légéreté. Il est aisé de se servir de la *Fouine;* car il suffit de la ficher dans la vase le long des bords où l'on suppose que se trouvent les Anguilles. Les Flamands montrent beaucoup de dextérité dans cette pêche.

FOULART, *s. m.* Nom d'un Taffetas des Indes Orientales, peint ordinairement en mosaïque, pour faire des mouchoirs & des robes.

FOULE, *sub. f. Faire la foule*, en terme de Carrousel, c'est lorsque plusieurs Cavaliers font manier à la fois un certain nombre de Chevaux sur différentes figures. C'est une espece de ballet de Chevaux, qui se fait au son de plusieurs instrumens : ce jeu a été imaginé par les Italiens, qui ornerent leurs Carrousels d'une infinité d'inventions galantes, dont le spectacle est aussi surprenant qu'agréable. Ce terme vient de l'Italien *Nar la fola.*

FOULÉE, *s. f.* Terme de Vénerie. Nom que l'on donne à la forme du pied d'une Bête, tracée sur l'herbe, ou sur les feuilles où elle a passé. Si c'est en terre nette, les *foulées* changent de nom, on les appelle *voies* pour les Bêtes fauves, *traces* pour les Bêtes noires, & *pistes* pour le Loup & le Renard.

FOULER, *v. actif.* En termes de Chapeliers, c'est manier & préparer le chapeau, à force de bras, sur une sorte de table qu'ils appellent *Fouloir.* En termes de Vigneron, *fouler une cuve*, c'est y écraser les grappes de Raisin avec les pieds. *Foulon* est le nom de l'Artisan qui foule les draps. Les Canonniers appellent *fouloir*, un instrument qui leur sert à nettoyer une piéce lorsqu'elle a tiré, & à battre la poudre, en chargeant la piéce. L'*Herbe à foulon* est une herbe dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, mais sont épineuses & piquantes, & qui tire ce nom de l'usage qu'en font les *Foulons*, pour laver & amollir la laine. Elle porte celui de *Condisi* chez les Apothicaires

FOULERIE, *s. f.* Nom que l'on donne aux moulins à fouler les draps. Les effets en sont doubles : c'est de dégraisser l'étoffe à fond, & de serrer plus ou moins. Les Foulons appellent *battre à la terre*, lorsque l'étoffe est enduite de terre glaise, qui est une matiere absorbante, & propre à saisir tous les sucs onctueux, en aidant ce travail par un robinet d'eau : *Fouler à sec*, c'est arrêter l'eau dans le pot, ou la pile de la Foulerie.

FOULIMENE, *s. f.* Nom d'un Oiseau de l'Isle de Madagascar, qu'on nomme aussi *Oiseau de feu.* Sa beauté fait regretter les difficultés qu'on a de l'élever ; il meurt en Hiver.

FOULQUE, *s. m.* Nom d'une espece de Canard, qui se nomme aussi *Poule d'eau* & *Monete.* Il se trouve ordinairement dans les étangs & les fossés des Places de Guerre. Ce nom est tiré du Latin.

FOUPIR, *v. actif.* Terme de Drapier. *Foupir une étoffe*, c'est la chiffonner & lui faire perdre son lustre en la maniant.

FOUR-BANAL, *s. m.* Four public d'une Seigneurie, où les Vassaux sont obligés de faire cuire leur pain, au profit du Seigneur. *Voy.* BANAL. Le mot de *Four* vient du Latin. On appelle *Piéces de four*, certaines piéces de pâtisserie cuites au *four.* En termes de Marine, on appelle *Fours*, ou *Sanglons*, certaines piéces de bois triangulaires, posées, au-lieu de varangues, sur la troisieme partie de la quille vers l'arriere.

FOURCATS ou FOURQUES, *s. m.* Terme de Marine, qui signifie des piéces fourchues de bois.

FOURCHE, *sub. f.* Nom que l'on donne aux abcès qui viennent aux mains & entre les doigts de quelques gens de travail.

FOURCHE-FIERE, *sub. m.* Mot qui n'est peut-être qu'une corruption de *fourche ferrée* ; du moins ne signifie-t-il qu'une *fourche*, qui est de fer par un bout, & qui a deux ou trois pointes. On appelle *Fourches patibulaires*, des piliers qui marquent l'espece de Justice qu'un Seigneur a droit d'exercer sur sa terre. Les Seigneurs Châtelains ont des Fourches à trois piliers ; les Barons en ont à quatre, & les Comtes à six. En termes de Blason, *fourchu* ou *fourché*, est ce qui est divisé en deux, & même en trois pointes, comme la *Croix fourchée*, dont les trois pointes forment deux angles rentraus,

FOURCHETTE, *sub. f.* Diminutif de *Fourche*, qui a diverses significations, pour les choses qui ont la forme d'une petite *fourche*. Ainsi, l'on appelle *Fourchette*, en termes de Manége, une sorte de corne tendre, qui fait comme une arête au milieu de la sole du pied d'un Cheval, & qui se partage en deux branches. Les Gantiers appellent *Fourchette*, de petites bandes de cuir qui sont aux doigts des gants. La *Fourchette* des Serruriers est un instrument de fer, qui leur sert à tourner à chaud les canons, les tarieres, &c.

FOURMI, *s. mas. lat.* Petit Insecte, dont le corps est composé de douze petits anneaux, & qui a six jambes velues, dont la derniere est armée de deux pinces. Il a les yeux noirs, & deux cornes au-dessus. Son bec est composé de deux dents allongées en dehors. Il y a différentes especes de *Fourmis*, dont les unes sont ailées. Il y en a de *rouges*, de *noires* & de *jaunes*. Elles sont si grosses en Afrique & dans d'autres lieux des Indes, qu'elles y sont redoutables par les ravages qu'elles commettent. Elles s'y bâtissent des logemens de terre, dont les Voyageurs font des descriptions surprenantes. On prétend que la *Fourmi* vient d'un œuf qui se change en Ver. Elle est laborieuse; & la Nature lui a donné une sorte de prudence, qui consiste, dit-on, à faire des provisions en Été, pour se nourrir pendant l'Hiver. On devroit écrire *Fourmie*, comme *Mie*, *Ortie*, & les autres mots qui finissent en Latin par *ica*.

FOURMI-LION. *Voy.* FORMICA-LEO.

FOURMILLER, *v. neut.*, formé de *Fourmi*, pour exprimer le mouvement & la multitude de diverses sortes de petits Animaux. Ainsi, l'on dit fort bien que *les Vers fourmillent dans un fromage* : ce qui est néanmoins aussi bizarre, que de dire, comme on le dit aussi, *être à Cheval sur un Ane*. Les Médecins nomment *fourmillant*, un poulx inégal, foible, bas, dont le mouvement a quelque ressemblance avec celui d'une Fourmi qui marche. *Fourmillement*, s. mas., se prend aussi pour un petit mouvement irrégulier des parties entre elles.

FOURMILLER, *s. m.* Animal à long museau, à gueule étroite & sans dents, à langue ronde & longue qu'il insinue dans les fourmilieres, & qu'il retire pour avaler les Fourmis, dont il fait sa principale nourriture. Il n'a que six ou sept pouces de longueur, depuis le museau jusqu'à la naissance de la queue ; il a un duvet brillant & moelleux ; il grimpe facilement sur les arbres, & se suspend aux branches par l'extrêmité de la queue. On apprivoise aisément le *Fourmiller*. Cet Animal soutient long-tems la privation de toute nourriture : il dort pendant le jour, & se promene pendant la nuit ; il marche si mal qu'un homme peut l'atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Quoique sa chair soit de mauvais goût, les Sauvages vont à la chasse de ce quadrupede, & le mangent avec plaisir. Cet Animal est naturel au Brésil, à la Guiane, & à tous les climats chauds de l'Amérique, quoi qu'en dise l'Auteur du Dictionnaire d'*Histoire-Naturelle*. Il est différent de l'*Umblu* du Congo, & il n'existe point dans notre Continent. Comme il a quelques rapports avec le *Tamanoir* & le *Tamandua*, voy. ces *deux derniers Articles*.

FOURNAISE, *s. f. lat.* Nom que les Monnoyeurs donnent au lieu dans lequel ils travaillent, & où sont la plupart de leurs instrumens.

FOURNEAU, *s. m.* Vaisseau dans lequel on peut allumer du feu pour diverses opérations. On fait des *fourneaux* de différentes matieres & de différentes formes, suivant la nature du travail. Il y a des *fourneaux de forge*, des *Fourneaux de Verrier*, des *Fourneaux de Chymiste*, avec des trous qu'on ouvre & qu'on ferme pour augmenter ou diminuer la chaleur, & qui se nomment *Registres*; des *Fourneaux à vent*, des *Fourneaux à soufflet*, &c. En termes de Guerre, on appelle *Fourneau*, une petite mine qu'on pratique dans l'épaisseur d'un mur, ou de quelque petit ouvrage, & qu'on charge de barils ou de sacs de poudre.

FOURNISSEMENT, *s. m.* Terme de Commerce, qui se dit du fonds que chaque Associé doit mettre dans une société. *Un compte de fournissement*, c'est-à dire, *de ce que chacun s'est engagé à fournir pour sa part.*

FOURNITURE, *sub. f.* En termes d'Organiste, c'est un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux, qui servent à remplir & à faire entendre les orgues dans toutes les parties d'une grande

Eglise. On donne auſſi le nom de *fourniture* aux abattis de la volaille, comme la tête, les pattes, les bouts d'ailes, le géſier, &c., avec leſquels on fait des fricaſſées. *Fourniture* ſe dit auſſi des petites herbes que l'on met dans une ſalade. D'autres diſent pareillement *Garniture de ſalade.*

FOURQUES, *ſ. f. Voy.* FOURCATS.

FOURRELIER, *ſub. m.* Nom des Ouvriers qui font des fourreaux d'inſtrument & des gaînes.

FOURRER, *v. act.* En termes de Monnoie, *fourrer* ſe dit d'une fraude qui peut ſe commettre dans les monnoies, en couvrant un flanc de cuivre ou de fer, avec des lames d'or ou d'argent, ſoudées par les bords, & le paſſant dans les fers pour le monnoyer. *Fourrer une piéce, fourrer une médaille.* Une *piéce* ou *une médaille fourrée.* En termes de Mer, *fourrer un cable*, c'eſt le garnir d'étoffe, ou de petites cordes, pour empêcher qu'il ne s'uſe.

FOURRIER, *ſ. m.* Nom d'un Office dans la Cavalerie & dans les grandes maiſons, qui conſiſte à faire les proviſions néceſſaires pour la nourriture des Chevaux, & à les diſtribuer. On a nommé l'*Aurore*, la *Fourriere du Soleil*, comme ſi elle le précédoit pour marquer ſes logis; parce que les *Fourriers* précédent la Cour.

FOURRIERE, *ſ. f.* Bâtiment dans l'arriere-cour d'une grande maiſon, où l'on renferme diverſes proviſions, telles que le bois, le charbon, audeſſus deſquelles les Officiers qui les diſtribuent ont leur logement. De-là vient *mettre en fourriere*, qui ſignifie ſaiſir & renfermer les Animaux qu'on trouve paiſſant ſur les terres d'autrui. C'eſt un droit, ou plutôt un devoir ſeigneurial.

FOURRURE, *ſ. m.* Peaux de certains Animaux, paſſées & garnies de leur poil, dont on double les robes pour ſe garantir du froid. L'habit de cérémonie des Docteurs d'une Univerſité, s'appelle *fourrure*, parce qu'il eſt fourré de quelque peau qui marque leur qualité. En termes de Blaſon, on appelle *fourrure*, des pannes ou des peaux velues, qui entrent dans les armoiries. Il y en a deux, *l'hermine & le vair.* En termes de Marine, la *fourrure*, qui ſe nomme auſſi *Rombaliere*, eſt un revêtement de planches, qui couvre par dedans les membres des bâtimens à rames.

FOURVOYER, *v. act.* Faire quitter à quelqu'un le droit chemin, lui en faire prendre un autre que celui qui conduit où il doit aller. Mot d'origine latine.

FOUTEAU, *ſ. m.* Nom d'un arbre de haute-futaie qui ſe nomme auſſi *Hêtre.* Il porte un fruit, qui s'appelle *Faine*, couvert d'une petite coque piquante, & d'aſſez bon goût, mais un peu aſtringent. Le *bois de Hêtre*, ou *de Fouteau*, eſt ſec, & pétille beaucoup dans le feu.

FOUX. (*Ordre des Foux*). Nom d'un Ordre inſtitué, en 1380, par *Adolphe*, Comte de Cleves. Trente-cinq Seigneurs ou Gentilshommes, entrerent d'abord dans cette Société, qui ne paroît avoir été formée que pour entretenir l'union entre les Nobles du Pays de Cleves. On les reconnoiſſoit à un Fou d'argent en broderie, qu'ils portoient ſur leurs manteaux. Le Dimanche après la Fête de St. Michel, tous les Confreres s'aſſembloient à Cleves, & ſe régaloient à frais communs. La Société s'appliquoit enſuite à terminer les différends ſurvenus entre les Confreres. Cet Ordre ne ſubſiſte plus depuis long-tems.

FOX-HUNTER, *ſ. m.* Terme Anglois & compoſé, qui ſignifie *Chaſſeur de Renard.* L'on donne par dériſion ce nom aux Gentillâtres Anglois qui paſſent toute leur vie au milieu des Chevaux & des Chiens deſtinés pour cette chaſſe.

FOY, *ſ. f.* En termes de Blaſon, on donne le nom de *Foy* à deux mains jointes enſemble, qui ſignifient *Alliance & Fidélité* dans l'amitié. *V.* Foi.

FOYARD, *ſ. maſ.* Nom d'un arbre de l'Amérique, qui porte des gouſſes de la groſſeur de nos Noix; ſon fruit eſt bon à manger; on en fait de l'huile aſſez paſſable.

FOYE ou FOIE, *ſ. m.* Partie noble des Animaux, dont la figure eſt ronde, du côté droit, & diminue juſqu'en angle aigu du côté gauche. Le *Foie* eſt placé dans l'hypocondre droit, ſous le diaphragme & les fauſſes côtes. En Chymie, on appelle *Foie d'Antimoine*, une maſſe tirant ſur le rouge, qui réſulte d'une préparation d'Antimoine avec des parties égales de tartre & de nitre. Le *Foie d'Antimoine*, diſſous dans de l'eau commune, pro-

duit une poudre jaune, qui s'appelle *Crocus martis*, ou le *Safran de métaux*.

FOYER, *s. m.* Nom de la partie de l'âtre des cheminées, qui est au devant des jambages, & qui est ordinairement pavé de carreaux de terre cuite, ou de marbre. Il se prend poétiquement pour toute la maison. En termes de Dioptrique & de Catoptrique, on appelle *Foyer*, le point d'un verre où les rayons s'unissent, & ont par conséquent plus de force que dans tout autre point. Les Médecins nomment *Foyer*, l'endroit du corps où ils jugent qu'est le principe & le levain de la fievre. En termes de Théâtre, on nomme les *Foyers*, des salles où les Acteurs se chauffent en Hiver.

FRAC ou FRACK, *sub. m.* Nom d'une sorte d'habit à la moderne, qui ressemble assez bien à un Surtout, en ce qu'il n'a ni poche ni pan; mais il est plus étroit que le Surtout : cette mode est venue de la Prusse après la Guerre de 1760.

FRACAS, *s. m.* Bruit de choses qui se brisent ou se fracassent. Ce mot se prend aussi dans le sens figuré. *Une aventure, une nouvelle qui fait beaucoup de fracas.*

FRACTION, *sub. fém. lat.* Terme d'Arithmétique, qui signifie les parties de l'unité, lorsqu'elle n'est pas prise entiere; la moitié, par exemple, un tiers, un quart, &c., sont des *fractions* de l'unité. La *Fraction du pain* est un terme Ecclésiastique, pour signifier l'ancienne Communion des Fideles.

FRACTURE, *s. f. lat.* Terme de Chirurgie, qui ne se dit que des os, lorsqu'il leur arrive d'être froissés, ou brisés, ou écachés. On dit de même, un *os fracturé*, un *os qui se fracture*. Les *os fracturés* se réunissent & se soudent plus ou moins facilement, suivant l'âge, le tempérament & le régime du malade.

FRAGILE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *facile à rompre*. Le *verre est fragile*. *Fragilité* est le substantif, qui se dit dans le même sens. Il se prend aussi dans le sens moral. *Des biens fragiles*, c'est-à-dire, *vains & périssables*.

FRAGMENT, *sub. m. lat.* Partie rompue de quelque chose. En termes de Littérature, on nomme *Fragment*, non-seulement un morceau détaché d'un ouvrage, mais une partie de quelque ouvrage qui n'est point achevé.

FRAI, *s. m.* Mot formé du Latin. Altération, diminution du poids que le toucher successif & le tems apportent aux monnoies d'or & d'argent.

FRAIE, *s. f.* Tems de la génération des Poissons. Le *Fraie* est la semence du Poisson mêlée avec les œufs. *Frayer*, en est le verbe. En terme de Vénerie, on dit qu'un *Cerf fraie*, lorsqu'il commence à frotter son bois contre les arbres, pour en faire tomber une peau velue qui le couvre; après quoi, il va le brunir dans des terres noires, ou dans des charbonnieres.

FRAIRIE, *s. f.* Terme qui n'est en usage que dans la bouche de la populace, pour exprimer la bonne chere entre des amis. D'autres écrivent *Frérie*; mais on doit prononcer *Frairie*.

FRAIS, *adj.* En termes de Marine, on appelle *Vent frais*, un vent assez fort, qui est favorable à la navigation. *Beau frais* signifie *bon vent*. *Petit frais*, petit vent. On dit d'un Cheval, qu'*il a la bouche fraîche*, pour signifier qu'il jette de l'écume. Quoique *frais* signifie proprement un froid médiocre qui tempere la chaleur, il se prend aussi pour signifier ce qui est nouveau; un *œuf frais*, une *nouvelle fraîche* : pour ce qui n'est pas salé; comme de *la Viande fraîche*, du *Beurre frais* : pour ce qui est entier & sans altération; *des troupes fraîches*, c'est-à-dire, qui n'ont souffert aucune fatigue; *un teint frais*, c'est-à dire, uni & reposé, &c. On dit, en termes de Marine, qu'*un bateau va en fraîcheur*, pour dire, qu'*il va également*. Le *vent fraîchit*, c'est-à-dire, dans le même langage, qu'il augmente beaucoup.

FRAISE, *sub. f.* Fruit printannier, qui croît sur le *Fraisier*, petite Plante basse & touffue, dans les bois & dans les jardins. Il y a des *Fraises blanches* & des *Fraises rouges*. On distingue aussi un *Fraisier* à fleur double, & un autre que l'on appelle *Capron*, dont le fruit est plus gros que les *Fraises* communes. Le *Fraisier* & la *Fraise* ont des qualités saines & agréables, qui les rendent propres à quantité d'usages. En termes de Guerre, on appelle *Fraise*, une rangée de pieux pointus, fichés entre le parapet & le rempart en dehors. Les *Fraises* empêchent l'escalade. Les *Fraisemens*, sont aussi des pieux qu'on met autour des piles des ponts, pour servir de contre-garde. En termes de Chasse, on appelle *Frai-*

se, la forme de pierrures de la tête d'un Cerf. *Fraiser un bataillon*, c'est le border de piquiers pour le mettre à couvert de la Cavalerie. Les Pâtissiers disent *Fraiser la pâte*, pour dire, *la bien pétrir*, & *la bien manier*.

FRAISIL, *s. m.* Nom que les Serruriers & les autres Artisans en fer, donnent à la cendre du charbon de terre, qui demeure dans la forge.

FRAISQUE, *sub. f.* Quelques-uns écrivent *Fresque*. Terme de Peinture, qui se dit des couleurs employées seulement avec de l'eau, sur un enduit de mortier, qui n'est pas encore sec. C'est ce qu'on appelle une *Fraisque*, *une Peinture à fresque*. Et la maniere de peindre & l'ouvrage portent également le nom de *Fresque*. Ce mot est pris de l'Italien.

FRAMBOISE, *s. f.* Fruit d'un arbrisseau épineux, qui se nomme *Framboisier*. C'est une espece de Mûrier sauvage, qui a été transplanté dans les Jardins. Il y a des *Framboises rouges* & des *Framboises blanches*. L'odeur & le goût en sont agréables. On fait une liqueur rafraîchissante du jus des *Framboises*.

FRANC, *s. m.* Ce mot ne se prend aujourd'hui que pour une monnoie de compte, & signifie *vingt sols*, ou le *tiers d'un Écu*. Il ne s'emploie jamais au singulier. L'usage, pour le pluriel même, l'a borné à certains nombres; car on ne dit pas *deux francs*, ni *trois francs*, quoiqu'on dise *quatre francs*, *six francs*, &c. Autrefois *franc* signifioit une piéce d'argent de la valeur de vingt sols, & tiroit son nom de la figure qu'elle représentoit. C'étoit un François, à pied, ou à Cheval. Il y avoit aussi des *francs d'or*. Les *francs* commencerent, sous le Roi *Jean*, à porter l'image du Roi, d'un côté, & de l'autre une Croix fleurdelisée. On en forgea d'argent sous *Henri III*, avec la tête du Roi, d'un côté, & de l'autre une *H* couronnée. Le mot de *Franc* signifie *libre*, *exempt*, & se trouve joint avec quantité d'autres mots pour exprimer cette qualité. *Franc-alleu* signifie un bien libre, qui ne doit ni *cens*, ni *service personnel*. On fait venir *alleu*, d'un mot Allemand, qui signifie *sans sujétion*. *Franc-salé*, signifie le privilége, qui permet de prendre du sel, sans payer d'impôts. On appelle *pierre franche*, une pierre parfaite dans son espece, qui n'a ni la mollesse du moellon, ni la dureté du caillou. En termes de Mer, le *Franc-tillac* est le pont qui est élevé sur le fond de cale, & le plus proche de l'eau. On dit, dans le même langage, que deux navires s'abordent de *franc-étable*, pour dire, qu'*ils s'approchent en droiture*, *pour s'enferrer par leurs éperons*. En termes de Blason, on appelle *Franc-quartier*, le premier quartier de l'Écu, qui est à droite du côté du chef, & où l'on met ordinairement d'autres armes que celles de l'Écu. Le *Franc-funin* est une longue & grosse corde dont on se sert, en Mer, pour embarquer le canon, pour attacher les ancres contre le vent, & pour d'autres manœuvres difficiles. En termes de Coutume, on appelle *Franche-vérité*, l'acte de Justice d'un Seigneur, qui fait informer, par ses Juges, des délits commis sur ses Terres. *Francs-devoirs* se dit d'un Fief dont l'hommage a été changé en simple rente, & des charges dues par des personnes libres, pour l'usage des Bois, des Pacages, &c.

FRANC, *s. mas.* Vieux mot, qui, en Langue Tudesque, signifioit *libre*; les *France* étoient des Peuples sortis de la Germanie & qu'on appelloit, *Saliens*, *Attuaires*, *Ampsivares*, *Kamaves*, *Bricteres*, & *Cattes*; ces Nations se liguerent pour la défense de leur liberté contre les Romains. Ce motif les unit si étroitement, qu'ils ne firent bientôt plus qu'un Peuple sous le nom de *Francs*.

FRANCATU, *sub. f.* Espece de Pomme, rouge d'un côté & jaunâtre de l'autre, qui se conserve fort long-tems.

FRANC DU CARREAU, *sub. m.* Nom d'un Jeu qui consiste à jetter une piéce de Monnoie dans un quarré qu'on a tracé sur la terre. Le Vainqueur est celui qui approche le plus du centre. *Franc du collier* est un terme figuré, qui signifie *exempt de reproche*.

FRANCHIPANE, *s. f.* Nom qu'on donne à plusieurs choses parfumées, telles que *des gants de frangipane*, &c., parce que l'invention en est venue d'un Seigneur Italien de la Maison des *Frangipani*. On appelle aussi *Frangipane*, une sorte de Pâtisserie, ou de Tarte, composée de crême, d'amandes pilées & d'autres ingrédiens.

FRANCHIPANNIER, *f. m.* Nom d'un Arbrisseau d'Amérique, qui porte des fruits que l'on appelle *Franchipanne*. Cet Arbrisseau n'a rien de beau que ses fleurs. Le pied vient assez gros & jette quantité de branches, mais mal faites & encore plus mal disposées. Le bois en est blanchâtre tendre, spongieux & rempli d'une moelle blanche, semblable à celle du Sureau; son écorce est d'un verd pâle; ses feuilles sont longues & plus larges à leur extrêmité qu'à leur naissance; ses fleurs naissent par gros bouquets dans le milieu des feuilles, qui ne viennent ordinairement qu'au bout des branches; elles ressemblent assez bien au Lys, excepté qu'elles sont plus longues, en plus grande quantité, plus étroites, plus souples & moins épaisses. Leur odeur est douce & agréable.

FRANCHIR, *verbe act.* Terme de Marine, qui se dit de l'eau entrée dans un Vaisseau, lorsqu'on la puise avec la pompe. *L'eau franchit*, c'est-à-dire, qu'elle diminue, & que le lieu où elle étoit devient libre.

FRANCHISE, *f. f.* Nom qui se donne à certains endroits privilégiés dans les Villes, où les Ouvriers sont exempts de la loi des Maîtrises, & à certaines terres qui sont exemptes des charges communes de l'État. On dit aussi qu'*un Ouvrier a gagné sa franchise*, pour signifier qu'*il a fini son apprentissage*. Les Peintres appellent *franchise de pinceau*, un air facile dans le travail.

FRANCISER, *v. act.* Terme qui s'est mis en usage, pour signifier *rendre François*, comme on dit depuis long-tems *latiniser*. *Francisé* se dit aussi pour, *formé aux manieres & aux modes françoises*. On peut observer, à cette occasion, que le nom propre *françois* ne signifie, en latin, comme dans notre langue, que *né*, ou *habitué en France*. C'est par corruption qu'on a dit *Franciscus* au-lieu de *Francicus*; car Saint François d'Assise s'appelloit *Jean Bernardon*, & ne fut nommé *Franciscus* pour *Francicus*, en mauvais latin du tems, qu'après un voyage qu'il avoit fait en France; ou selon d'autres, par rapport à la facilité avec laquelle il avoit appris la Langue Françoise, ce qui lui fit donner ce nom.

FRANCISQUE, *f. f.* Nom d'une ancienne arme dont se servoient les Francs, & d'où lui vient son nom. C'étoit une hache à deux tranchans.

FRANC-MAÇONNERIE, *f. f.* Société d'une origine incertaine, qui n'est connue en France que depuis 1720. Le mystere qui couvre les assemblées des *Freres maçons*, & la profanation du serment employé à la conservation du secret, les ont rendu suspects dans la plupart des États. *Benoît XIV* les excommunia en 1738 par une Bulle fortement motivée & reçue par tous les Princes Catholiques. *Marie-Thérese d'Autriche* & d'autres Souverains y joignirent des Édits séveres. Cependant quelques tems après, ils trouverent des Protecteurs, & on les toléra en quelques endroits. Les soupçons augmentant, on surprit vers 1774 la Loge de Naples, & on fit le procès à plusieurs, mais l'affaire fut assoupie. Le Roi d'Espagne peu de tems après envoya aux Galeres quarante Freres, pris dans une Loge de ses États, sans qu'on ait su au juste la nature du flagrant délit qui leur avoit attiré ce châtiment. Si on en juge par tout ce qui s'est passé en 1785 dans la Loge de la *Franc-Maçonnerie Égyptienne de Cagliostro*, en particulier par ce qu'on en rapporte dans les mémoires sur la vie de ce Charlatan, on ne peut que s'étonner qu'une Société de ce genre ait pu se propager parmi des Chrétiens. L'Électeur de Baviere la proscrit de nouveau en 1784 & 1785 par des Ordonnances plus rigoureuses que les précédentes. Par un Édit publié en Décembre 1785, l'Empereur *Joseph II*, supprima la plupart de leurs Loges, voulut connoître tous les Membres de celles qui subsistoient encore, savoir l'heure, le lieu des assemblées, rendit les Chefs responsables de ce qui s'y passoit, &c. ce qui semble préparer la dissolution entiere d'une Association dont la nature est incompatible avec de telles précautions.

FRANCS-MAÇONS, *V.* FRANC-MAÇONNERIE.

FRANCOLIN, *f. m.* Oiseau d'un excellent goût, qui est fort commun dans la Barbarie. C'est l'*Attagene* des Latins. Il est de la grosseur d'un Faisan. Sa couleur est mêlée de rouge, de jaune, de violet, & de noir. Il a la crête jaune, une barbe de plu-

mes sous le cou, & la queue fort touffue.

FRANC-TENANT ou FRANC-TENANCIER, *s. m.* Celui qui possede noblement & librement. *Franc-tenement*, Héritage possédé noblement & librement, sans aucune charge roturiere.

FRANGE, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des gonfanons à franges, en spécifiant l'émail; comme *frangé de sinople*.

FRANGUIS, *sub. m.* Nom que la plupart des Oriéntaux donnent aux Peuples de l'Europe. La Langue, qu'on nomme *Franca*, ou *Franque*, est un Jargon composé de diverses Langues, telles que le *François*, l'*Italien*, l'*Espagnol*, &c. qui est en usage entre les gens de Marine de la Méditerranée & les Marchands qui vont négocier au Levant, & qui se fait entendre de toutes les Nations.

FRANGULE, *sub. f.* Plante dont l'écorce est bonne contre l'hydropisie. Ses feuilles ressemblent à celles du Cormier, & l'écorce à celle de l'Aulne. Elle porte un petit fruit de la grosseur d'un pois, qui devient noir en meurissant. La *Frangule* est de hauteur moyenne, & croît abondamment en Bohême.

FRANQUETTE. *A la franquette.* adv. Vieux mot, qui signifioit la même chose qu'*ingénuement*. Ce terme vient de *Franchise*, & n'est plus en usage, sinon dans la bouche du menu peuple.

FRAPPE, *sub. f.* Terme de Monnoyeurs. La *frappe des Monnoies*, c'est la marque que le marteau imprime sur les especes. *Frapper la Monnoie*, c'est la marquer. On dit qu'*une toile*, *une tapisserie sont bien frappées*, pour dire que l'ouvrage en est fin & serré. En termes de Marine, *frapper une manœuvre* se dit, au-lieu d'*amarrer*, ou *d'attacher*, lorsqu'il est question des manœuvres dormantes. En termes de Chasse, *frapper à route*, c'est remettre les Chiens, qui sont en défaut, sur la trace de la Bête. *Frapper aux brisées* se dit du Véneur, lorsqu'ayant fait son rapport, il va laisser courre.

FRASCAUX, *s. m. pl.* Nom que les Ouvriers en soie donne aux bouts des nerfs de Bœufs, ou aux morceaux de Boucs, dans lesquels sont passées les broches des rouets; c'est la même chose chez les Cordiers. Au-lieu de nerfs de Bœufs ou de morceaux de Boucs, ils se servent de tresses de jonc ou de paille.

FRASE, *subst. f.* Nom d'un outil de Serrurerie, qui sert à contrepercer les piéces de fer. *Fraser* signifie *percer* avec cet outil. *Fraser de la pâte*, c'est la pêtrir avec les poings, de droit à gauche. *Contrefraser*, c'est la pêtrir du sens opposé.

FRASQUE, *s. f.* Terme vulgaire, qui se dit pour *action peu mesurée, choquante*, à laquelle on ne s'entend point de la part de celui qui la fait.

FRATER, *s. m.* Mot latin, qui se dit d'un *garcon Chirurgien* ou *Apothicaire*, mais plus particuliérement parmi le Militaire, qui donne ce nom aux *Garcons Barbiers*.

FRATERNISER, *v. n.* formé du mot latin, qui signifie *Frere*. C'est agir, ou se lier, avec quelqu'un, comme on le fait entre des freres. *Fatérnité*, s. f., se dit d'une *liaison étroite*, qui représente celle de la nature.

FRAUDE, *sub. f.* Nom d'une Divinité qu'on représentoit avec une tête humaine, d'une physionomie agréable, & le reste du corps en forme de Serpent, avec la queue d'un Scorpion.

FRAXINELLE, *s. f. lat.* Plante, qui se nomme aussi *Dictame blanc*, & dont les feuilles ressemblent à celles du *Frêne*. Elle passe pour un contrepoison, & sur-tout pour un bon vermifuge. On prétend que cette Plante exhale en Été, lorsqu'elle est échauffée par le Soleil, une vapeur grasse & subtile, qui s'enflamme comme l'eau-de-vie, quand on en approche une chandelle allumée.

FREDAINES, *sub. f. pl.* Mot peu en usage, & qui ne se dit que des petits tours de la jeunesse. Ce mot n'a point de singulier.

FRÉDÉRIC, *sub. mas.* Nom d'une Monnoie d'or de Prusse, qui vaut vingt francs de France.

FRÉGATE, *s. f.* Vaisseau léger de Guerre, qui n'a ordinairement que deux ponts. Il y en a d'un seul pont. Toutes les Places maritimes ont des *frégates*, pour aller reconnoître les vaisseaux qui s'en approchent. *Frégate* est aussi le nom d'un Oiseau des Isles de l'Amérique, ainsi nommée à cause de la vitesse de son vol, & dont la

graisse est excellente pour la paralysie & les gouttes froides. Sa grosseur est celle d'une Poule. Il a les ailes d'une grandeur extraordinaire, & le bec long de six ou sept pouces. Sa couleur est noire. Il fait la guerre au Poisson volant, & s'écarte quelquefois à plus de trois cens lieues des terres. Le *Frégaton* est un petit bâtiment Vénitien, à coupe quarrée, qui porte jusqu'à dix mille quintaux de charge.

FRÉGATE, *sub. f.* Insecte de Mer, de la grosseur d'un œuf de Poule, & de la forme d'une barque. Elle est toujours sur l'eau, & s'y soutient par une espece de petite voile, couleur de pourpre. On prétend qu'elle envenime la main, quand on y touche.

FREIN, *s. mas.* Mot tiré du Latin. C'est proprement le *mors d'une bride;* mais on emploie ce mot, sur-tout en Morale, pour tout ce qui est capable d'arrêter une action trop vive ou un mouvement déréglé. En termes de Mer, on appelle *Freins*, les vagues qui s'élevent après avoir frappé contre les rochers. Les Médecins nomment *Frein de la langue*, le filet qui est au bout du ligament qui soutient la langue. Les Meûniers donnent le nom de *Frein* au cerceau qui est autour du moulin, & qui sert à l'arrêter.

FRELAMPIER, *s. m.* Ancien mot, qui est un terme de mépris, pour signifier un homme sans naissance & sans lumieres, qui forme des entreprises au-dessus de ses forces. On le croit une corruption de *Frere Lampier*, parce que cet Office n'est pas le partage des gens qui ont le plus de mérite dans un Monastere.

FRELATER, *verbe act.* Mot tiré du Latin. Il a perdu son ancienne signification qui étoit, *tirer une liqueur sur la lie*, & la transporter dans un autre vaisseau. Aujourd'hui, il signifie altérer une liqueur par quelque mélange. *Ce vin est frelaté.*

FRÊLE, *s. f.* Nom qui se donne aux jeunes Filles de condition, en Frise & dans la Nord-Hollande, & qui répond au titre François de *Demoiselle*.

FRÊLE, *adj.* Mot tiré du Latin *fragilis*, foible, fragile, délicat.

FRELON, *sub. m.* Grosse Mouche qui ressemble à la Guêpe, mais qui est plus grosse du double. Si l'on coupe un *Frelon* en deux, il ne laisse pas de manger; d'où l'on conclut qu'il est fort gourmand.

FRELUCHE, *s. f.* Nom de certains petits fils qui volent en l'air dans les beaux jours de l'Été.

FRELUQUET, *s. m.* Terme insultant, & que l'on donne aux jeunes gens qui font les Damoiseaux.

FRÊNE, *s. m.* Arbre, dont on distingue deux especes; *le grand*, qui n'a point de nœuds; & *le petit*, qui est plus dur, plus raboteux, & dont le bois est moins blanc. On prétend que le Serpent n'approche jamais du *Frêne*. Son fruit est petit & semblable aux noyaux d'amande, mais un peu amer.

FRÉOUER, *s. m.* Terme de Vénerie. Nom que l'on donne à la marque que le Cerf fait au bois, quand il y touche de sa tête pour détacher la peau velue qui la couvre: le Roi fait un présent à celui qui lui apporte le premier *Fréouer*: l'usage a presque toujours été de donner alors un habit à un Valet de Limier, & un Cheval à un Gentilhomme.

FRÉQUENCE, *s. fém.* Mot latin, nouvellement introduit dans l'usage commun, & que son utilité doit faire conserver, pour signifier la réitération ou la succession nombreuse de certaines choses. La *Fréquence des visites*, *des occasions*, &c. Les Médecins disent depuis long-tems, la *Fréquence du pouls* ou la *Fréquence de ses battemens*, pour dire la *vitesse*.

FRERE, *s. m.* Nom qu'on donnoit autrefois à tous les Religieux, & qui marquoit l'esprit de charité & d'union fraternelle, dans lequel ils devoient vivre ensemble. Aujourd'hui il est restreint à ceux qui ne sont pas encore Prêtres, & à ceux qui ne peuvent le devenir.

FRÉRON, *s. m.* On donne communément ce nom, à Paris, à tout gredin, insolent ou polisson, qui se mêle de faire de mauvais Libelles pour de l'argent.

FRESANGE, *s. f.* Termes d'Eaux & Forêts. C'est un droit de Port, qui est dû aux Maîtres.

FRESAIE, *s. f.* Nom d'un Oiseau. C'est une espece de Chat-huant, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre & la tête ronde, le bec crochu, les pieds couverts de plumes, & une maniere de fraise autour du cou, d'où lui vient apparemment son nom. Il est de la grosseur d'un Coq, & ne sort que la nuit.

FRESQUE. *Voy.* FRAISQUE.

FRET, *f. m.* Terme de Marine. On appelle *fret* ou *frettement*, la somme qu'un Marchand donne pour le loyer d'un vaisseau. *Freter*, se dit dans le même sens. Mais c'est le Patron qui *frete* son navire au Marchand, & le Marchand *affrete* du Patron. *Freteur* est celui qui *frete*.

FRETE, *f. f.* Cercle de fer dont on garnit un pieu par la tête, afin qu'il résiste mieux aux coups du mouton. *Freter un pieu, une lance*, &c., c'est le garnir d'une *frete*. En termes de Blason, *freté* se dit de l'Écu & des piéces principales, lorsqu'elles sont couvertes de bâtons croisés en sautoirs, qui laissent des espaces vuides & égaux en forme de lozanges.

FREUX. Espece de Corneille des Bois, connue sous le nom de *Grolle*. Voy. ce *dernier mot*.

FREY-MAÇON. Terme Anglois, qui signifie *Franc-Maçon* ou *Maçon libre*. *Voy.* FRANC-MAÇONNERIE.

FRIABLE, *adj. latin*. Qualité d'un corps, qui le rend facile à casser ou à réduire en poudre.

FRIAND, *adject.* Celui qui aime à manger des choses délicates & bien assaisonnées. On confond aujourd'hui *Friand* & *Gourmand*, quoique *Gourmand* signifie proprement celui qui mange beaucoup. *Friandise*, se dit également, & du goût pour les choses délicates, & des choses même qui passent pour telles.

FRIBUST, *f. f.* Terme de Marine des Isles Françoises de l'Amérique, qui se dit d'un vaisseau armé en course, & qui n'est vraisemblablement qu'une corruption de *Filibustier*. Le Commandant & les gens du *Fribust*, se nomment *Fribustiers*.

FRICANDEAU, *f. masf.* Nom que les Cuisiniers donnent aux tranches de Veau, minces, lardées & assaisonnées.

FRICASSER, *v. act.* qui se dit d'un homme qui mange tout son bien.

FRICTION, *f. f. lat.* En termes de Chymie, c'est une sorte de friture, qui se fait dans la poêle pour la coction d'un médicament. En termes de Chirurgie, c'est le frottement d'une partie du corps avec quelque drogue, pour la guérir ou la soulager.

FRIGIDITÉ, *sub. f. lat.* Terme de Jurisprudence, pour signifier *l'état d'un homme impuissant*, c'est-à-dire, *incapable de génération, par froideur ou par foiblesse de tempérament.*

FRIMAS, *subst. m.* Espece de gelée blanche, qui s'attache aux arbres & aux herbes, & qui n'est qu'un brouillard épaissi par le froid.

FRIOLET, *f. m.* Nom d'une sorte de Poire, qui est fort commune en France.

FRIOU, *sub. m.* Terme Maritime, qui signifie, dans les Pays du Levant, *un canal* ou *un passage* pour les barques.

FRIPON, *f. m.* & *adj.* On ne s'arrête à ce mot, que pour observer qu'en qualité d'adjectif, il ne s'emploie guere que dans les exemples suivans, *un air fripon, un œil fripon*, pour dire, *un air, un œil enjoué, coquet*. On appelle *friponnes*, de petites boites de sapin, plates & rondes, remplies de gelée de coing, qu'on nomme Cotignac, & dont la plupart viennent d'Orléans.

FRIQUET, *f. m.* Nom d'une espece de petit Moineau, qui ne fait que s'agiter & fretiller sur les arbres. C'est aussi le nom d'une sorte d'Écumoire quarrée, qui sert à tirer les fritures de la poêle.

FRIQUETTE, *f. f.* Fille éveillée, qui se donne des airs.

FRISE, *f. fém.* Terme de plusieurs Arts. En Architecture, il signifie, dans tous les Ordres, la partie de l'entablement qui est entre l'architrave & la corniche. On appelle *Frise lisse*, celle qui est unie & sans sculpture. D'autres portent différens noms, suivant leur forme & leurs ornemens; comme la *Frise rustique*, la *Frise marine*, la *Frise fleuronnée*, la *Frise historiée*, &c. La *Frise tombée* est celle dont le contour est coupé. On nomme *Frise de lambris*, un panneau de lambris qui a beaucoup plus de longueur que de largeur. En termes de Guerre, on appelle *Cheval-de-Frise*, une piéce de bois, longue de dix à douze pieds, & taillée à cinq ou six pans armés de pointes de fer, qu'on met en travers pour boucher une bréche, ou pour retrancher un Camp. En termes de Mer, la *Frise* est une piéce de bois plate en Sculpture, qui regne sous la face de l'éperon. Les Jardiniers appellent *Frise de parterre*, une plate-bande ornée de gazon ou de buis. Les Serruriers donnent le même nom à un panneau long, rempli de divers ornemens, qui se met à hauteur d'appui aux ouvrages de fer, tel que les rampes d'escalier, les travées de bar-

reaux, &c. La *Frise de parquet*, en termes de Menuisier, signifie les bandes qui séparent les feuilles du parquet.

FRISER, *v. actif.* Terme d'Imprimeur, qui signifie *faire paroître les caracteres doublement imprimés* sur la feuille, grand défaut dans l'impression. C'est aussi un terme de Mer. On dit *friser les sabords*, pour dire, les border d'une bande de laine, pour empêcher que l'eau n'y entre, lorsqu'on calfate un vaisseau. *Friser une roue d'horlogerie*, c'est en ôter la petite roue.

FRISQUETTE, *s. f.* Terme d'Imprimerie. C'est un châssis que les Imprimeurs posent sur la feuille, pour empêcher que les bords de la page ne soient maculés.

FRITELAIRE, *sub. f.* Plante qui n'a que deux feuilles, pendantes du haut de sa tige, en forme de petites cloches. Elle fleurit au mois de Mars.

FRITTE, *sub. f.* Terme de Verrerie, qui signifie la cuisson des matieres dont se fait le verre, & ces matieres mêmes bien préparées. Elles consistent en trois quarts de sable blanc, ou de caillou, sur une partie de soude, ou de fougere.

FRITTOLE, *subst. f.* Nom d'une sorte de gâteau composé de froment, où il entre force Raisins de Corinthe, & qu'on fait frire avec de l'huile de noix, dont les Vénitiens sont fort amateurs.

FRIVOLE, *adj. Léger, vain, de nulle importance.* On en a fait le substantif *frivolité*, qui n'a pas été mal reçu.

FROC, *s. m.* Terme Monastique. C'est une grande robe que les Religieux de Saint Bénoît mettent pardessus leurs autres habits, pour assister au Choeur, & lorsqu'ils paroissent hors de leurs Monasteres. C'est aussi le nom d'une grosse étoffe qui se fabrique en Beauce & en Normandie.

FRÔLER, *v. actif.* Mot d'origine obscure, mais nécessaire, du moins dans l'usage familier, pour signifier, *frotter, toucher légérement un corps*, en passant auprès. *Frôlement* est le substantif.

FROMAGE, *subst. m.* Lait caillé, qu'on laisse plus ou moins sécher & durcir, suivant l'usage de chaque pays. Comme on a dit autrefois *Formage*, il y a beaucoup d'apparence que ce mot vient de *la forme*, ou de l'éclisse, dans laquelle le *fromage* se fait.

FROMAGER, *sub. m.* Arbre des Antilles, qui a des racines prodigieuses, & s'éleve à proportion. On lui a donné ce nom, parce que le bois en est mou, léger & de peu de durée, on s'en sert pour des canots; mais il ne dure pas long-tems: il porte un fruit ovale, gros comme un œuf de Poule-d'Inde, & se dépouille annuellement de ses feuilles. Ce fruit est rempli de coton qui est d'une chaleur étonnante, fort fin & doux, sa couleur est d'un gris de perle, argenté & lustré naturellement. Le seul défaut de ce coton est d'être fort court, ce qui le rend difficile à être filé. En Afrique, où cet arbre est plus commun, on l'appelle *Polon*.

FROMENT, *subst. m.* Mot tiré du Latin. Espece de Bled, qui est la meilleure, & dont la farine est plus blanche & plus nourrissante que celle de tous les autres grains qui servent d'alimens à l'homme. Les épis du *froment* croissent sans barbe, en Bohême & dans plusieurs endroits de Flandres. On connoît le bon *froment*, lorsqu'il est dur à rompre, massif, pesant, de couleur d'or, luisant, net & bien lissé. On appelle *Fromentée*, s. f., la farine de *froment* dont on fait de la bouillie & d'autres mets. Il y a une espece particuliere de *froment*, qui se nomme *Épeautre double*.

FRONDE, *sub. fém.* Nom qu'on donnoit au Parti des Parisiens, qui s'étoit formé, sous la minorité de *Louis XIV*, contre le Cardinal *Mazarin*. De-là *Frondeur*, qui signifioit un Homme de ce Parti, & qui s'est conservé pour signifier *celui qui contredit, qui critique, qui trouve toujours quelque chose à reprendre*.

FRONDE, *sub. f.* Nom d'un instrument de Guerre dont les Anciens se servoient avec beaucoup d'adresse. La fronde lançoit les pierres avec tant de roideur, que ni le bouclier, ni le casque n'en pouvoient soutenir l'impétuosité. Au-lieu de pierres on y mettoit quelquefois des balles de plomb, qui portoient beaucoup plus loin.

FRONT, *subst. m.* purement latin. C'est la partie de la tête humaine qui est entre les sourcils, les tempes & la chevelure. Ce mot prend différentes significations dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *front*,

en général, la face de front, qui se nomme aussi *tête*. En termes de Perspective, c'est la projection orthographique d'un objet, sur un plan parallele au tableau. En termes de Guerre, le *front d'un Bataillon* est le premier rang, composé des chefs de file. En termes de Fortifications, on appelle *front d'une Place*, ce qui est compris entre les deux bastions voisins. De *front* on a formé plusieurs autres mots, tels que *Frontispice*, qui signifie la façade d'une Église, ou de tout autre grand Bâtiment, & qui se dit aussi de la premiere page d'un Livre. Ce mot est composé, avec *front*, d'un autre mot latin, qui signifie *regarder*. *Fronteau* se dit en termes de Marine, d'une piéce de bois, ornée de sculpture, qui borne les gaillards. On appelle aussi *Fronteau*, en termes d'Artillerie, ou *fronteau de mire*, une espece de collier de bois qu'on place autour du collet d'une piéce, pour servir à la pointer juste. *Fronteau*, ou *frontal*, est encore le nom d'un remede qui s'applique sur le *front*, avec un bandeau, pour guérir les maux de tête; comme on appelle *frontal*, une sorte de question, qui consiste à mettre sur le *front* une corde à plusieurs nœuds, qu'on serre par derriere. *Fronton* est un diminutif de *front*, qui signifie un petit morceau d'Architecture, pour orner le dessus des portes, des niches, des croisées, &c. Il y en a différentes sortes, qui sont distinguées par le nom de leur forme. *Fronton quarré*, *triangulaire*, *brisé*, *surbaissé*, *ceintré*, *circulaire*, &c. *Frontons à pans*, *fronton par enroulement*, *fronton double*, *fronton à jour*, *fronton gothique*, &c. En termes de Marine, on appelle *fronton*, une piéce de Menuiserie placée sur la voûte, à l'arriere d'un navire, qui porte, ou les armes du Prince, ou quelque figure qui répond au nom du vaisseau.

FRONTAL, *adj*. Terme d'Anatomie, qui se dit de ce qui appartient au front. *Les muscles frontaux*. *Frontal*, s. m., est le nom d'une espece de Bandage, qu'on applique sur le front, pour calmer les maux de tête, ou pour d'autres besoins.

FRONT-DE-BANDIERE, *sub. m.* Vieux terme, qui se soutient encore. On dit qu'*une Armée est campée en front-de-bandiere*, lorsqu'elle campe en ligne, avec les étendards & les drapeaux à la tête des Corps.

FROUER, *v. neutre*. Terme d'Oiseleur, qui signifie faire un certain sifflement, par lequel on imite le cri de la Chouette, pour attirer des Oiseaux. A la pipée, *on froue*, avant que de piper, parce que le pipeau, qui donne un son plus aigu, n'est que pour appeller les Oiseaux éloignés.

FRUGIVORE, *adj. latin*. Terme composé. Nom qu'on donne aux Animaux qui se nourrissent de fruits.

FRUIT, *s. m. latin*. En termes de Maçons, il signifie une petite augmentation de largeur, qui se fait par degrés au bas d'une muraille: sur douze pieds de hauteur, on donne ordinairement, à un mur, trois demi-pouces de *fruit*. En Architecture, on appelle *Fruits*, les ornemens de Sculpture, qui représentent des fruits naturels. *Fruité*, en termes de Blason, se dit d'un arbre chargé de *fruits*.

FRUSTRATOIRE, *adj. lat.* Terme de Palais, qui s'entend de ce qui est fait ou dit pour *frustrer*. *Frustratoire*, s. m. se dit du vin chauffé avec du sucre. Parce qu'on prétend que tout Vieillard qui en fait usage, frustre ses héritiers de sa succession pendant plusieurs années; ce qui veut dire en deux mots, que ce breuvage est un bon restaurant.

FRUSTE, *adj*. Nom qu'on donne aux Coquillages, dont les stries, les cannelures & les pointes sont usées. En termes d'Antiquaire, on appelle *Fruste*, une Médaille, ou une pierre antique, dont on ne peut plus reconnoître les figures & les caracteres.

FUCUS. *Voy*. ALGUE.

FUGITIVES, *adj. latin*. *Piéces fugitives*. On donne ce nom à de petits Ouvrages d'esprit, qui n'ayant point assez d'étendue pour former un Volume, sont exposés à périr, lorqu'on ne prend pas la peine d'en former des Recueils.

FUGUE, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie, en termes de Musique, une imitation mutuelle des parties du chant, qui semble s'entre-suivre & se fuir. En termes de Manége, on dit d'un Cheval, qui craint l'éperon, *il fuit les talons*.

FUISICIENS, *sub. m.* Nom qu'on donnoit autrefois aux Médecins, comme on donnoit celui de *Physique* à la

la *Médecine*. Il vient d'un mot grec, qui signifie *nature*. Les Anglois appellent encore leurs Médecins, *Physicians*, & la Médecine *Physick*.

FULIGINEUX, *adject. lat.* Ce qui est rempli, ce qui porte des marques de fumée, ou d'autres vapeurs noires & épaisses.

FULMINANT, *adj.*, formé du mot latin, qui signifie *Tonnerre*. On dit une *voix fulminante*, pour dire, *fort bruyante*. C'est aussi un terme de Chymie. L'*or fulminant* est une or calciné par l'eau-forte, auquel on joint quelques parties de sel de tartre, & qui étant allumé, fait un bruit qui imite celui du tonnerre. La *poudre fulminante* n'est composée que de nitre, de tartre, de sel & de soufre commun.

FULMINER, *verb. act. lat.* Terme Ecclésiastique, qui signifie *publier avec éclat*. On *fulmine* une sentence d'excommunication, une *Bulle*, &c. L'action de publier une Sentence se nomme *fulmination*. C'est dans le même sens que l'excommunication s'appelle les *foudres de l'Eglise*. En termes de Chymie, le bruit de l'*or fulminant* se nomme aussi *fulmination*.

FUMAGE, *s. m.* Nom d'une fausse couleur d'or, qu'on peut donner à l'argent filé & aux lames d'argent, en les exposant à la fumée & au parfum de certaines compositions. Cette méthode est défendue par les Ordonnances. *Fumer l'argent*, c'est lui donner le *fumage*.

FUMÉE, *s. f. lat.* Vapeur qui sort des choses humides, lorsqu'elles sont enflammées, ou fort échauffées. La flamme n'est que de la *fumée* allumée. En termes de Chasse, on appelle *Fumée*, la fiente des Bêtes fauves. Les *fumées rondes* se nomment *fumées esformées*; celles qui ont des pointes, *fumées en troches*; & celles qui sont plates, *fumées d'Hirondelles*. On appelle aussi *fumées*, la fiente d'Hirondelle.

FUMETERRE, *s. f.* Herbe tendre & branchue, dont les feuilles sont d'un blanc cendré, & les fleurs incarnates. On en distingue deux sortes; l'une qui croît entre les murailles & parmi les haies; l'autre, qui croît dans les jardins & parmi l'orge. On les emploie également pour les maux des yeux.

FUMIGATION, *s. f. lat.* Terme de Médecine, qui signifie l'usage des choses qui se prennent en fumée. On ordonne des *fumigations*, pour certaines maladies. La vapeur du mercure mis sur le feu, qui ronge de petites lames de métal, se nomme aussi *fumigation*. On dit, dans le même sens, *fumiger*.

FUNAMBULE, *sub. m.* Nom composé de deux mots latins, dont l'un signifie *corde*, & l'autre *marcher*, ou *se promener*. Il signifie *Danseur de corde*. *Funer*, en termes de Marine, signifie *garnir de cordage*. Agréer un vaisseau de tous ses cordages, c'est le *mettre en funin*.

FUNÉRAILLES, *s. f.* Mot tiré du Latin, pour signifier les cérémonies qui se pratiquent à l'enterrement des Morts. *Funéraire*, adj. se dit de ce qui appartient aux *funérailles*, comme *frais funéraires*. On appelle *colonne funéraire*, en Architecture, une colonne qui supporte une urne, où l'on suppose que les cendres de quelqu'un sont renfermées. *Funèbre*, adjectif, signifie *triste, ce qui appartient à la Mort, ou qui est capable d'en rappeller l'idée*

FUNICULE. *Voy.* CANEH.

FUNIN, *s. m. lat.* Nom de divers cordages d'un vaisseau. Celui qui les fournit, ou qui les y met, se nomme *Funeur*. On appelle *franc-funin*, les gros cordages, composés de cinq torons, qui servent pour les plus rudes manœuvres.

FURET, *subst. m.* Petit Animal, de la grandeur de l'Écureil, qu'on nourrit de lait, mais qui aime le sang, & qui pénetre dans les terriers des Lapins, où sa petitesse n'empêche pas qu'il ne les tue, si l'on ne prend soin de l'emmuseler. On s'en sert agréablement pour la chasse de ces animaux, ce qui s'appelle *fureter*. *Fureter* se dit aussi, en termes figurés, pour *chercher*, ou *observer soigneusement quelque chose*. On donne le nom de *Furet* au Mercure, parce qu'il pénetre dans toutes les parties des corps.

FUREUR UTÉRINE, *sub. f. lat.* *Voyez* UTÉRIN.

FURIE, *s. f.* Satins & Taffetas des Indes & de la Chine, peints dans ces régions, ou imités en Europe, qui ont reçu ce nom des Européens, parce que les dessins en étoient extraordinaires, & contenoient quelquefois des figures fort bizarres.

FURIEUX, *adj. lat.* Terme de Blason, qui se dit d'un Taureau élevé sur ses pieds.

FURIN. Terme de Marine. *Mener un vaisseau en furin*, c'est le conduire hors du Port, lorsqu'il y a des endroits dangereux qui demandent le secours de quelque Pilote qui connoisse les lieux.

FURLONG, *sub. mas.* Nom d'une mesure Angloise d'arpentage, souvent employée dans les Voyageurs de cette Nation, qui contient quarante perches, chacune de seize pieds & demi.

FUROLLES, *s. f. pl.* Nom vulgaire de certaines exhalaisons enflammées, qui paroissent quelquefois sur Terre & sur Mer. *Voyez* divers autres noms qu'on leur donne, tels que CASTOR & POLLUX, FEU S. ELME, FEUX FOLLETS, FLAMBORTS, &c.

FURONCLE, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui est le nom d'une espece de *Phlegmon* pointu, accompagné d'inflammation douloureuse. Il est moins ardent que le *Carboncle*, quoiqu'il soit causé de même par un sang épais & vicieux. On l'appelle aussi *Anthrax*, qui est le nom grec.

FUSAIN, *sub. m.* Nom d'un arbuste, qui se forme d'une maniere propre à faire des haies. Il y a une Plante de ce nom, qui s'appelle aussi *Bonnet de Prêtre*, parce qu'elle porte un petit fruit membraneux qui en a la figure.

FUSAROLLE, *sub. m.* Nom d'un petit membre d'Architecture, taillé en forme de collier, à grains un peu longs, sous l'*ove* des chapiteaux.

FUSÉ, *adj. lat.* Terme de Maçonnerie, qui ne s'emploie que pour *chaux fusée*. C'est de la chaux qui n'est plus bonne à rien, parce que s'étant réduite d'elle-même en poudre, sans avoir été amortie dans l'eau, il n'y reste plus de parties ignées.

FUSEAU, *sub. m.* Petit instrument de bois qui sert à filer de la soie, du fil, &c. à dévider, à faire de la dentelle, &c. En termes de Marine, *un fuseau de cabestan*, est une piéce de bois qu'on y met pour le renfler. On appelle aussi *fuseaux*, les bâtons de la lanterne d'un moulin, & diverses sortes de coquillages de Mer, qui ont en effet la figure d'un *fuseau*.

FUSÉE, *sub. f.* Feu d'artifice qui se lance en l'air. On distingue plusieurs sortes de *fusées*, suivant leur composition & leur usage; les *fusées volantes*, les *courantes*, les *fusées à serpenteaux*, les *fusées à étoiles*, &c. En termes de Blason, les *fusées* sont des figures en forme de fuseau, dont on prétend que l'origine n'est pas glorieuse pour ceux qui les portent dans leur Écu. Ce qu'on appelle *fusées*, disent quelques-uns, n'est que des *fuseaux*, que plusieurs Gentilshommes furent condamnés à porter, au retour des Croisades, comme une marque de lâcheté, parce qu'ils s'étoient dispensés d'aller à la guerre contre les Infidelles. *Fuselé*, dans le même langage, signifie *chargé de fusées*. En termes d'Architecture, une *colonne de fusée*, est celle qui ressemble à un fuseau, par quelque défaut de proportion qui la fait paroître trop ventrue.

FUSÉE est aussi un terme de Marine. On appelle *fusée d'aviron*, un peloton d'étoupe goudronnée, au menu bout de l'aviron qui le retient dans l'étrier. Dans un tourne-broche, la *fusée* est la partie du bois où l'on met les cordes. Dans une montre, c'est le nom d'une piéce qui est sur la grande roue, & qui sert à monter le grand ressort. En termes de Chirurgie, c'est la prolongation de quelque carie dans un os, ou de quelque corruption dans les chairs, qui forme comme des branches par où le mal s'étend. C'est aussi le nom d'une maladie de Cheval, qui vient de deux suros, lorsqu'ils se joignent ensemble de haut en bas, au-dedans du canon, sur le train de devant.

FUSEROLLE, *s. f.* Nom d'une petite verge de fer que les Tisserans passent à travers d'un petit roleau chargé de laine ou de fil, laquelle étant couchée & arrêtée par les deux bouts dans la poche de la navette, sert à former la trame de l'ouvrage.

FUSIBLE, *adj.* tiré du Latin, qui se dit de tout ce qui peut être fondu par le feu. *Fusion*, qui vient de la même source, signifie, en termes de Chymie, l'*action de la fonte*. On appelle *feu de fusion*, un feu de reverbere. *Fuser* est un verbe neutre, que les Médecins emploient pour *couler*, *s'épancher*.

FUSIL, *s. m.* Arme à feu, qui est l'arme commune de l'Infanterie & des Dragons. La balle du *fusil* est du poids de vingt à la livre. Le Grand Maître de l'Artillerie a un Régiment particulier de *Fusiliers*, pour le ser-

vice de l'Artillerie. On appelle *Fusil*, un petit instrument de fer dont on se sert pour allumer du feu, en tirant des étincelles d'un caillou. Les Bouchers nomment *Fusil*, une quille de fer qu'ils portent à la ceinture, pour aiguiser leurs couteaux. On appelle *pierre fusiliere*, ou *pierre à fusil*, une espece de caillou, gris ou noir, dont on se sert particuliérement pour les bassins de fontaine.

FUSIN, *s. m.* Arbre de la grandeur du Grenadier, qu'on prend pour l'*Évonyme* des Anciens, & dont les fleurs ressemblent aux Violettes blanches. Leur odeur est mauvaise & dangereuse. Le fruit & la feuille même du *Fusin* font mourir les Bestiaux qui en mangent, s'ils ne sont pas soulagés promptement par quelque flux de ventre.

FUSTE, *sub. f.* Nom d'un bâtiment de charge, qu'on mene à voiles & à rames.

FUSTER, *v. act.* Terme d'Oiseleur. On dit : *cet Oiseau a fusté*, c'est-à-dire, il s'est échappé après avoir été pris, ou bien il a découvert les piéges qu'on lui tendoit.

FUSTET, *sub. m.* Nom d'une sorte de bois qui est d'un jaune doré, que les Ébénistes emploient dans leurs ouvrages de Marqueterie.

FÛT, *sub. m.* Nom qu'on donne au bois dont sont composés divers instrumens, tels que le *Rabot*, le *Trepan*, le *Tambour*, la *Raquette*, &c. En termes d'Architecture, le *Fût* d'une colonne est le tronc & le corps de la colonne, compris entre le chapiteau & la base. On appelle *Fût de Girofle* un petit bouton tendre, qui se trouve au milieu de la tête du clou de Girofle. Les Relieurs ont, pour couper les feuillets des livres, un instrument qu'ils nomment *Fût* On disoit autrefois *fuster*, pour *battre à coups de bâton*. De-là est venu vraisemblablement *fustiger*. Tous ces mots sont tirés du Latin.

FUTAIE, *sub. f. gr.* Bois qu'on a laissé croître au-delà de quarante ans, & qu'il n'est pas permis aux usufruitiers de faire abattre, parce qu'il fait partie du fonds. Un bois de quarante ans se nomme *Futaie sur taillis*. Entre quarante & soixante, c'est *demi-futaie*. Entre soixante & cent vingt, c'est *jeune & demi-futaie*. Au-dessus de deux cens ans, c'est *haute-futaie sur le retour*.

FUTAILLE EN BOTTE, FUTAILLE MONTÉE. On donne le premier de ces deux noms aux douves préparées, auxquelles il ne reste plus que des cerceaux à mettre, & le second aux *futailles* reliées, qui ont leurs cerceaux & leurs barres.

FUTAINE. *Courir la futaine*. Expression proverbiale, qui se dit pour *mener une vie oisive, vagabonde, passer le tems en promenades inutiles*. On la fait venir d'un ancien usage de quelques Provinces, qui consistoit dans une course de plusieurs concurrens, pour un prix, qui étoit ordinairement une piéce de *Futaine*.

FUTÉE, *sub. f.* Espece de mastic, composé de sciure de bois & de colle forte, qui sert à remplir les fentes & les trous du bois.

FUTILE, *adject.* Mot emprunté du Latin, qui signifie *vain, frivole*. *Futilité* est le substantif.

FUTILE, *subst. m.* Terme d'Antiquaire, & nom d'un vase en forme de cône renversé, très-large par le haut, pointu par le bas, dans lequel on mettoit l'eau qui devoit servir à certains sacrifices. Il étoit de cette forme, afin qu'il ne pût être posé à terre.

FUTUR, *adj.* & *s.* Mot purement latin, qui signifie l'*avenir*, *ce qui doit arriver*. On appelle, en Grammaire, *Futur d'un verbe*, le tems qui exprime le futur.

FUTURITION, *s. f.* Terme dogmatique, qui s'emploie pour ce qui doit arriver, en conséquence de la prescience de Dieu.

FUYE ou FUIE, *s. f.* Nom qu'on donne aux petites volieres qui se ferment avec un volet, pour y nourrir des Pigeons domestiques.

G

G, Septieme lettre de notre Alphabet, & la troisieme dans celui de la Langue Grecque & des Langues Orientales. C'est une mute, qui ne peut être prononcée sans l'assistance de quelque voyelle. Dans les divers tems des verbes latins, elle se change souvent en *c*, & quelquefois en *s* ou en *x*. Les Anciens faisoient un usage assez fréquent de *N*, pour *Gn*; ce que les Espagnols font encore aujourd'hui, mais avec une prononciation molle, comme la nôtre l'est aussi dans la plupart des mots, où *g* précede *n*, tels que *digne*, *ignorant*, &c. G étoit anciennement une lettre numérale, qui signifioit 400. Avec un tiré dessus, dans cette forme $\bar{G}$, elle signifioit 40000. C'est le caractere distinctif de la monnoie de Poitiers. Seule, elle signifie un gros, soit de poids ou de monnoie.

GAAR, *s. m.* Poisson qu'on trouve en Amérique & dans les Indes Orientales; c'est sur-tout celui de l'Isle de Tabago, à qui les Espagnols ont donné ce nom. Le *Gaar* est une espece d'Anguille, dont la queue est tranchante, & coupe comme un rasoir: ce Poisson s'en sert pour blesser en nageant ceux qui lui servent d'alimens. Ce fléau des petits habitans de la Mer est inconnu en Europe.

GABAN, *sub. m.* Vieux mot, qui étoit le nom d'une sorte de gros manteau pour se garantir de la pluie.

GABARE, *s. f.* Nom d'un bateau plat à voiles & à rames, qui sert pour la cargaison des vaisseaux. On appelle *Gabarier*, celui qui le conduit; & de-là est venu le même nom pour ceux qui aident à charger les vaisseaux.

GABARIT, *s. m.* Nom qu'on donne au modele d'un vaisseau, c'est-à-dire, à la représentation de sa forme en longueur & en largeur, qui se fait d'abord avec des piéces de bois fort minces. Un vaisseau d'un *bon gabarit* est celui qui est fait exactement d'après un bon modele, c'est-à-dire, qui est bien coupé & bien construit. On dit aussi *garbe*.

GABATINE, *s. f.* Ancien mot qui n'est en usage que dans cette expression proverbiale, *donner de la gabatine* à quelqu'un, pour dire *le tromper par une promesse ambiguë*. Ce mot vient de *Gab* & *Gaber*, qui se disoient autrefois pour *moquerie* & *se moquer*.

GABELLE, *s. f.* Droit qui est imposé sur le sel. Ce mot, que les uns font venir de l'Arabe, & d'autres du Saxon, est resserré à l'impôt sur le sel, quoiqu'il signifie, en général, le droit qui se leve sur toutes les Marchandises. Ce fut *Philippe de Valois* qui établit le premier, en France, un tribut sur le sel. Mais il n'étoit pas sans exemple dans l'antiquité. *Marcus Livius*, le Censeur, fut surnommé *Salinator*, pour avoir fait cette imposition à Rome. Le sel, après qu'il est essuyé, s'appelle *Sel gabellé*.

GABELLUM, *s. m.* Mot purement Latin, adopté en France, pour signifier l'espace qui est entre les deux sourcils, & qui doit être sans poil. C'est ce qu'on nomme vulgairement *Fampe*. Dans les idées populaires, le *Gabellum* chargé de poil est la marque d'un méchant homme, & fait une physionomie malheureuse. On a remarqué que *Voiture* & le Maréchal *de Turenne* avoient ce défaut, si c'en est un.

GABET, *s. m.* Espece de girouette, qui sert à marquer d'où vient le vent.

GABIE, *s. f.* Mot qui signifie *Cage* en Italie, & qui est en usage, sur la Méditerranée, pour signifier la *Hune*, qui est une espece de cage au haut d'un mât. De-là, le Matelot qui fait le guet sur la hune, s'appelle *Gabier*.

GABION, *sub. m.* Panier haut de cinq ou six pieds & large de quatre, qu'on remplit de terre, dans un siége, pour se mettre à couvert des armes à feu.

GABIRA. Espece de *Cercopitheque*. Voy. *ce mot*.

GABORDS, *s. m.* Terme de Marine. On donne ce nom aux planches d'en-bas, qui composent le bordage extérieur d'un vaisseau.

GABOT, *s. m.* C'est l'*Exocetus* des Anciens: ce Poisson a ordinairement

un pied & demi de long ; il est presqu'amphibie, car il reste aussi longtems sur Terre que sur Mer ; les Physiciens expliquent cette singularité par le peu d'air qu'il est obligé de respirer ; ils n'expliquent pas de même pourquoi on lui a donné le nom d'*Adonis* ; peut-être faudroit-il en demander la raison aux Poëtes, si toutefois les Poëtes pouvoient donner des raisons. Le *Gabot* est commun sur les côtes de l'Océan, celui qu'on pêche auprès de Marseille est crêté, & a la figure du Goujon ; il peut rester trois ou quatre jours hors de l'eau, & se nourrit de cames & d'orties de Mer. On prend le *Gabot* sous les rochers. Les Pêcheurs avant le flux de la Mer vont remuer les pierres pour en saisir & garnir les hameçons dont ils se servent pour la pêche des Congres & des Chiens de Mer : quelquefois ils trouvent ce Poisson endormi, mais ils ne le prennent pas impunément avec la main, parce que ses dents sont très-aiguës.

GABRIEN, *s. m.* Terme spagirique, qui signifie le *Mari philosophique*, c'est-à-dire, le *soufre des Philosophes*, dont la femme est nommée *Brya*, c'est-à-dire, *Eau mercurielle.*

GABUENDE, *sub. mas.* Nom d'un grand arbre du Brésil, qui rend une sorte de baume, dont les Portugais vantent beaucoup la vertu pour la guérison des plaies. Les Animaux mêmes entament l'écorce, en s'y frottant, pour se guérir de quelque blessure.

GABURON, *sub. mas.* Terme de Marine, qui est le nom d'une piéce de bois, nommée autrement *jumelle*, qu'on applique contre un mât, pour le fortifier.

GÂCHE, *s. f.* Terme de Serrurier. C'est une piéce de fer qu'on attache au poteau de la porte, ou qu'on scelle au mur, & qui est percée, pour y faire entrer le pêne de la serrure, & tenir la porte fermée. C'est aussi le nom des cercles de fer, qui tiennent attachés contre un mur, les conduits de plomb, ou de fer-blanc, par où l'eau tombe des gouttieres. En termes de Pâtisserie, c'est une sorte d'espatule, qui sert aux Pâtissiers pour manier leurs farces. *Gâcher du plâtre* signifie le détremper avec la truelle. De-là *gâchis*, pour mélange seule de plusieurs choses ; ou de l'eau répandue, & qui rend sale le lieu où elle est répandue. En terme de Bateliers, *Gâcher*, c'est tirer un bateau avec l'aviron. En terme vulgaire, *gâcher* se dit pour *donner à vil prix*, *prodiguer sa Marchandise*, *la mettre comme à l'abandon.*

GÂCHERES, *s. fém.* Nom qu'on donne aux terres non-labourées, pendant qu'on les laisse reposer. Ce mot, qu'on écrivoit anciennement *Gâchieres*, ne signifioit autrefois que des terres nouvellement défrichées, qu'on nomme aujourd'hui *Novales.*

GADELLE, *s. f.* Petit fruit, qui est une espece de Groseille, dont on fait des confitures liquides.

GAFFE, *sub. f.* Croc de fer à deux branches, l'une droite & l'autre courbe, à l'usage des chaloupes. *Gaffer quelque chose*, c'est l'*accrocher avec une gaffe.*

GAGATE, *sub. f.* Pierre noire qui s'allume au feu, & qui jette une fumée noire d'une odeur bitumineuse. Il en sort une huile, à laquelle on attribue des vertus contre la rage, le haut-mal & la paralysie. Elle est commune en Flandre, où l'on s'en chauffe en quelques endroits, faute de bois.

GAGE, *s. m.* Dépôt qu'on fait de quelque chose entre les mains d'autrui, pour sûreté d'une dette, ou d'un engagement. *Gage* se dit aussi de la chose qu'on dépose. On appelle *Mort-gage*, un *gage* dont on laisse recueillir les fruits à l'Engagiste, sans qu'ils soient comptés sur la dette. Le *Vif-gage* est celui dont les fruits se comptent sur la dette & servent à la diminuer en proportion. *Gages*, au pluriel signifie un prix convenu pour les services d'un Domestique, ou d'un Ouvrier habituel. *Gager* & *Gageure* sont des mots en usage pour *parier* & *pari*, parce que la convention du *pari* est une sorte de *Gage*. En termes de Palais, *Gager des témoins* signifie les *assigner*, sous peine d'amende, à comparoître au jour marqué. On appelle *Meubles gagés*, ceux qui ont été saisis pour la sûreté de quelque dette. On dit *Gager une amende*, pour dire, la *consigner*. En terme de Notaires, *Gager de fournir & de payer*, signifie *offrir & s'engager à payer*, &c. *Gagerie*, en termes de Pratique, est une saisie de meubles, qu'un Propriétaire de maison fait sur un Locataire pour la sûreté du loyer.

GAGES, *s. m. Casser aux Gages*, est

une expression vulgaire, pour ôter à quelqu'un son emploi & les appointemens qui y sont attachés. *Gagiste* se dit de tous ceux qui reçoivent des gages, c'est-à-dire, un paiement régulier, pour rendre quelque service; mais il s'applique particuliérement aux Valets des Salles de Comédie.

GAGNAGE, *s. m.* Terme de Chasse. On dit *que les Bêtes vont au gagnage*, pour dire, qu'elles vont chercher leur nourriture à certaines heures, dans les terres semées de grains, ou chargée d'herbes. On dit aussi *prendre des gagnages d'une terre saisie*, pour dire, en prendre les fruits, jouir de la récolte.

GAGNE-DENIER, *sub. m.* Nom d'une sorte de profession, qui consiste à faire des commissions pour le service d'autrui, avec une certaine rétribution, qui lorsqu'il est question d'affaires pécuniaires, est ordinairement d'un denier par livre. Les *Gagne-deniers* sont une espece de Facteurs. On appelle *Gagne-petit*, non-seulement un pauvre garçon Coutelier, qui se promene avec sa meule, mais la meule même, & tout son attirail.

GAGNER, *v. act. & n.* En termes de Marine, *gagner au vent* se dit d'un vaisseau qui étoit sous le vent & qui arrive au vent. On dit aussi *gagner le vent*, pour dire, *gagner le dessus du vent;* ce qui est d'un grand avantage contre l'ennemi. *Gagner de vitesse*, pour dire, *prévenir quelqu'un* par un redoublement de *diligence*, est une expression peu exacte, qui n'a pas laissé de s'introduire dans l'usage.

GAGUEL, *s. m.* Nom d'un arbre de la Nouvelle-Espagne, qui porte une espece de petite Figue, dont la décoction est bonne pour la fiévre & pour d'autres maladies.

GAILLARD, *subst. m.* Nom d'un étage de vaisseau, qui n'occupe qu'une partie du pont, & qui se nomme aussi *château*. Les grands vaisseaux ont le *gaillard d'avant* & le *gaillard d'arriere*. Le *Gaillardet* est une petite girouette de Mer, échancrée en forme de cornette.

GAILLARDE, *subst. f.* Nom d'une ancienne Danse françoise, & celui d'un air particulier de Musique. Le pas de danse, qu'on nomme *pas de gaillarde*, est composé d'une assemblée, d'un pas marché, & d'un pas tombé. En termes d'Imprimerie, c'est le nom d'un caractere qui est entre le *Petit-Romain* & le *Petit-Texte*.

GAINE, *sub. f.* En Termes d'Architecture, on donne ce nom à la partie inférieure d'un Terme, apparemment parce que la demi-figure paroît en sortir comme d'une *gaine*. Dans le même langage, la *gaine d'un scabellon* est la partie d'un scabellon qui est entre le chapiteau & la base. Les Marins ont leur *gaine de flamme*, qui est un fourreau de toile, où l'on fait passer le bâton de la flamme; & leur *gaine de pavillon*, qui est une bande de toile cousue dans toute la largeur du pavillon. *Gainier* est le nom de l'Ouvrier qui fait des *gaines*, *des étuis*, & toutes sortes de couvertures d'ustensiles, en veau, en maroquin, en chagrin, &c.

CALACITITE, *s. f.* Pierre d'Allemagne, de couleur cendrée, qui étant résolue en humeur, prend la couleur du lait, d'où lui vient son nom grec, & qui est bonne pour les ulceres & les fluxions des yeux.

GALACTOPHORE, *adject. gr.*, qui signifie, ce qui *porte du lait*. Il se dit non-seulement des vaisseaux qui portent le lait aux mamelles, mais encore des médicamens qui sont propres à l'augmenter.

GALANGA, *s. m.* Poisson de Mer cartilagineux qui a quelque ressemblance avec la Grenouille de Marais, & dont le corps est très-petit par rapport à la tête & à la queue : le *Galanga* a deux ailes au milieu du corps, sa chair est molle, de mauvaise odeur, & de mauvais goût; c'est cependant un aliment populaire. Quand ce Poisson est caché dans le sable ou dans l'eau trouble, il leve ses barbillons pour attirer les Goujons qui les regardent comme une proie de leur compétence; mais dès qu'ils touchent cet appât, le *Galanga* les dévore. Ce Poisson est connu sous plusieurs autres noms; on l'appelle *Baudroi*, *Grenouille Pêcheuse*, *Pêcheur marin* & *Diable de Mer* : un jeu d'enfant lui a valu ce dernier titre; quand on veut épouvanter des femmes ou des hommes que la peur rend femmes, on ôte les entrailles du *Galanga*, & on lui passe une bougie allumée dans le corps, sa figure monstrueuse lui donne alors l'air d'un spectre ou d'un habitant des enfers.

GALANT, *adj.* Ce terme a diffe-

rentes significations étant placé devant ou après *homme* : un *galant homme*, est celui qui est honnête, juste, raisonnable, d'un bon commerce ; & un *homme galant*, est un homme qui fait la cour aux Dames par des manieres honnêtes & complaisantes. Une *femme galante*, est une femme qui a des intrigues, & qui ne se conduit pas selon les regles de la modestie.

GALANTERIE, *s. f. Fleurettes, maniere agréable & civile de dire, ou de faire les choses.* On donne aussi le nom de *Galanterie* à quelques petits ouvrages en vers dont on régale les Dames. On le donne pareillement, mais mal-à-propos, à certains maux qu'on ne connoît pas, quand on a des mœurs & de la religion.

GALATIE, *s. f.* Nom d'une contrée de l'Asie mineure, qui prit le nom de ses Conquérans, c'est-à-dire, des Gaulois, qui envahirent cette province environ trois siècles avant l'avenue de J. C. Elle portoit anciennement le nom de *Gallo-Grece*. Dans l'*Epître* que *S. Paul* adresse aux *Galates*, il est facile de voir que l'inconstance qu'on reproche aux François, n'est pas un défaut de nouvelle date. *Saint Jerôme* rapporte que ces *Galates* parloient encore leur idiome maternel dans le temps qu'il traversa cette Province, c'est-à-dire, près de sept cens ans après l'invasion de leurs peres.

GALAUBAN, *s. m.* Terme de Marine. C'est le nom de plusieurs longues cordes, qui descendent du haut des mâts de hune, aux deux côtés du vaisseau, & qui servent à soutenir ces mâts.

GALAXIE, *s. fém. gr.* Nom qu'on donne à la trace blanche & lumineuse, qu'on remarque au Ciel, dans les nuits claires & sereines, & qui se nomme autrement *Voie lactée*. C'est un composé de quantité d'étoiles.

GALBANUM, *s. m. gr.* Espece de Gomme, chaude, attractive & résolutive, qu'on tire par incision d'une Plante qui croît en Syrie, & qui a beaucoup de ressemblance avec la Ferule. Elle étoit autrefois d'un si grand usage en Médecine, que de-là est venu le proverbe, *donner du galbanum*, pour signifier, *amuser par des paroles peu effectives*. On donne aussi à Paris le nom de *Galbanum* ou *Galbanon* à une maison de force, ou plutôt à un quartier particulier de cette maison, dans lequel sont détenus plusieurs libertins pour le reste de leur vie ; parce qu'en effet ils y sont pour ainsi dire, *englués*.

GALBE, *s. m.* Terme d'Architecture, venu apparemment d'un mot Italien, qui signifie *bonne grace*. On dit d'un vase, d'un balustre, d'un dôme, &c., qu'*il a beau galbe*, ou *qui se termine en galbe*, lorsqu'il s'élargit gracieusement par le haut, & qu'il satisfait les yeux.

GALE, *s. f.* Maladie contagieuse, qui vient d'une lymphe viciée, & qui se déclare par des pustules, des croûtes & des ulceres accompagnés d'une vive démangeaison. On croit que la premiere cause de la *gale* est le lait des meres pendant la grossesse, & celui des nourrices.

GALE. Mot en usage, dans toutes les Cours d'Allemene, pour signifier *Fête, Réjouissance*. Nous l'employons d'après les Allemands, qui disent *Gala*. Un *jour de gale*, un *habit de gale*. On a dit autrefois en France, *galer* pour *se réjouir*, & *gale* pour *gaieté, réjouissance*.

GALÉACE, *s. f.* Nom d'un grand vaisseau du bas-bord, qui est à rames & à voiles, & qui a des canons sur les côtés & à la proue, au-lieu que les galeres n'en ont qu'à l'avant. Entre plusieurs autres différences, la *galéace* a trois mâts qu'elle ne désarbore point, & la galere n'en a que deux, qu'elle désarbore.

GALÉANTROPHIE, *subst. f. gr.* Maladie, ou délire mélancolique, qui consiste à croire qu'on est métamorphosé en *Chat*.

GALÉE, *s. f.* Terme d'Imprimerie, qui est le nom d'une planche d'une longueur & largeur arbitraires, où le Compositeur met les lignes, à mesure qu'il a rangé les lettres. *Composer en galée*, c'est composer de suite, sans la division nécessaire des lignes, pour former une page.

GALEFRETIER, *subst. m.* Ancien terme de mépris, qui paroît venir de *gale* & de *frotter*, parce que les personnes du bas-peuple sont sujets à la gale, & par conséquent dans le cas de se frotter.

GALÉGA, *sub. f.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la Vesce, & que les Italiens mangent en salade. On lui attribue des vertus con-

tre le mauvais air, l'épilepsie, les Vers, sur-tout lorqu'elle est prise en décoction.

GALÉNISTE, *adject.* On appelle *Médecin galéniste*, celui qui pratique la Médecine suivant les principes de *Galien*, ancien Médecin fort célébre, qui vivoit au second siécle, sous le regne de *Marc-Antonin*, & qui étoit ennemi juré des Juifs & des Chrétiens. Sa méthode s'appelle *Galénique*.

GALÉOPSIS. *sub. m.* Nom d'une Plante dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du Marrube noir. Ses fleurs en gueule sont belles, jaunes & marquetées de points & de raies couleur de safran. Le *Galéopsis* aime l'ombre & l'humidité. On ne voit guere cette Plante que dans les jardins de Botanique, ou chez quelques curieux.

GALERE. *sub. f.* Nom d'une espece de bâtiment de Mer, qui est à voiles & à rames. On disoit autrefois *galée* & *galie*, ce qui porte à croire que ce mot vient plutôt du mot latin, qui signifie *Casque*, que de celui qui signifie *Chapeau*. On prétend d'ailleurs qu'on mettoit autrefois la figure d'un casque sur la proue des *galeres*. On distingue les *galeres subtiles*, qui ont la poupe étroite & aiguë, & les *galeres bâtardes* qui ont la poupe large, & qui sont nos *galeres* communes. La *galere* a deux mâts & deux voiles latines. Elle est armée, sur l'avant, d'une grosse piéce de canon qui s'appelle *Coursier*. *V.* Reale & Capitane.

Les Charpentiers & les Menuisiers ont une espece de Rabot, qu'ils nomment *galere*, pour dégrossir le bois rude.

On a nommé *Galere* une sorte de petit Poisson, commun dans les Isles de l'Amérique, qui flotte continuellement sur l'eau, & qui ne paroît en dehors, que comme une vessie de la figure d'un œuf d'Oie. Le dessous est une petite masse gluante, d'où sortent huit bras, longs de cinq ou six pouces, dont quatre s'élevent pour lui servir comme de voiles, & quatre lui servent à nager. Son corps est rempli d'un poison si subtil, qu'on ne peut le tenir long-tems dans la main, sans sentir, au long du bras jusqu'à l'épaule, des ardeurs insupportables. Lorsque ces *Galeres* paroissent en grand nombre sur les côtes, c'est un signe de tempête.

GALÉRICULE, *s. masc.* Nom d'un tour de cheveux, ou d'une espece de petite perruque, dont les Dames Romaines se servoient, & qu'on remarque encore sur plusieurs médailles.

GALERIE, *s. m.* Allée couverte de charpente, ou de maçonnerie, qui sert de communication entre plusieurs corps de logis, ou qui sert seulement à se promener. Dans un vaisseau, on donne le nom de *galeries* à des balcons saillans, hors du bordage, vers l'arriere. En termes de Mineurs, la *galerie* d'une mine est un chemin souterrain qui y conduit. En termes de Fortification, on appelle *galerie* une petite allée de charpente, revêtue de tous côtés de planches à l'épreuve de la balle, pour passer d'un ouvrage à l'autre. En termes de Jardinage, une *galerie d'eau* est un espace en longueur, renfermé dans un bosquet, & bordé par deux lignes paralleles de jets d'eau, ou de bassins.

GALERNE, *s. m.* Nom d'un vent du nord-ouest très-froid, qui fait quelquefois geler les vignes.

GALET, *s. masc.* Nom que les Négresses du Sénégal donnent à de gros grains de verre rouge en façon d'émail qu'on enfile, & dont elle se font par fantaisie, un ornement de nuit, qui consiste en sept ou huit rangs, qu'elles se mettent comme une ceinture autour des reins.

GALIA, *s. m.* Composition médicinale, dont on distingue deux sortes; le *pur* & l'*aromatique*. Il est composé de Noix de Galle, de Dattes vertes & de Myrobolant.

GALILÉENS, *s. masc. lat. pl.* Nom que les Payens donnoient anciennement aux Chrétiens.

GALION, *s. masc.* Grands vaisseaux d'Espagne, qui servent à faire les voyages des Indes, & à rapporter, en Europe, les richesses des établissemens Espagnols. De-là est venu le proverbe, *les Galions sont arrivés*, pour dire qu'on a reçu beaucoup d'argent. On appelle *Galionistes*, les Marchands qui font le commerce par les *Galions*.

GALIOTE, *s. f.* Petite galere qui n'a qu'un mât, & qui est fort légere. On donne aussi le nom de *Galiote* à un vaisseau plat & sans ponts, qui sert à porter des mortiers. On les met en

batterie à fond de calle, sur un tillac fait exprès. Les *Galiotes*, qui servent à voyager sur les rivieres, sont de simples bateaux longs & couverts de planches qui forment un toit plat.

GALITZINE, *sub. f.* Nom d'une certaine Plante qui croît en Sibérie, qui a, dit-on, la vertu de guérir la rage, même la rage confirmée, en appliquant les feuilles de cette espece d'arbuste sur les morsures, & faisant boire aux malades une sorte de tisane faite avec le même simple. La découverte de cette Plante est due à *M. le Prince Galitzin*, qui envoya ce végétal à *M. de Buffon* en 1785.

GALLE ou NOIX DE GALLE, *s. f.* Fruit du Chêne, outre le gland. Il y a des *Galles* ridées, & d'autres qui sont pleines & lissées; mais elles ont toutes la même qualité, qui est d'être fort astringentes. On les emploie dans la Médecine. Les plus ridées servent aux Foulons & aux Tanneurs. Celles qui ne sont pas percées contiennent toujours ou un Ver, ou une Mouche, ou une Araignée, qu'on appelle *Gallinsectes;* ce qui a fait croire à quelques-uns que le Chêne produit des Animaux comme du fruit.

GALLES, *sub. m. latin pl.* Prêtres de *Cybele*, ainsi nommés de *Gallus*, fleuve de Phrygie, où avoit commencé le culte de cette Déesse. Ils étoient eunuques, & avoient pour Chef un d'entr'eux, qui s'appelloit *Archigalle.* Ils prétendoient être fort habiles dans la connoissance de l'avenir, & ils couroient les Villes & les Campagnes pour dire la bonne aventure à ceux qui avoient l'imbécillité de les consulter & de les bien payer pour cela. *Voy.* MÉTRAGYRTES.

GALLICAN, *adj.*, qui signifie proprement ce qui appartient à la *Gaule.* Il n'est guere d'usage qu'en termes Ecclésiastiques. L'*Église Gallicane*, c'est-à-dire, *l'Église de France*, qui renferme la plus grande partie de l'ancienne Gaule. *Voyez* ci-après GALLICANE.

GALLICANE, *adj. f. Libertés gallicanes.* Ce terme fut substitué en 1269 à celui de *libertés canoniques;* quoique cette derniere expression rende son objet avec assez de justesse; parce que l'autorité des Canons s'étant affoiblie chez les autres Nations, la France refusoit de s'assujettir aux nouvelles maximes qu'on pensoit avoir donné lieu à ces relâchemens. Cette constitution cependant ne concerne guere que la vigilance & la sévérité, que *S. Louis* jugeoit nécessaires dans la poursuite des Hérétiques.

GALLICISME, *s. m.* Régime particulier à la Langue Françoise. Les François qui écrivent en Latin sont sujets à ce défaut, qui consiste en des tournures qui tiennent de leur Langue.

GALLINAPANE, *s. f.* Nom d'un Oiseau de l'Amérique Méridionale, qui ressemble beaucoup au Coq d'Inde.

GALLINAZE, *s. fém.* Corbeau du Pérou, qui porte le nom de *Suyuntu* dans le Pays. Il est si carnassier, qu'il se remplit de la chair des Animaux morts, jusqu'à ne pouvoir se relever de terre. Mais s'il est pressé des Chasseurs, il vomit aussi-tôt sa charge, pour s'envoler plus facilement.

GALLINE. *Voy.* TOQUE.

GALLIONGI, *sub. masf.* Nom que l'on donne en Turquie aux Soldats de marine.

GALLIUM, *s. m.* Plante commune dans les prés & dans les haies, dont la poudre est excellente pour les hémorrhagies. On en distingue deux, dont l'une porte des fleurs blanches, & l'autre des jaunes. Celle-ci, qu'on nomme vulgairement *petit Muguet*, fait cailler le lait. L'autre s'appelle *petite Garance.*

GALLUCHAT. *Voy.* ROUSSETTE.

GALMY, *s. f.* Nom que l'on donne aux Reines du Royaume des Foules. Ce mot signifie *Souveraine.*

GALOCHE, *s. f.* Espece de soulier, dont le dessus est de cuir, & la semelle de bois. On appelle aussi *Galoches*, une sorte de mules de cuir, qu'on porte pardessus les souliers, pour garantir les pieds de l'humidité. En termes de Marine, la *Galoche* est *une poulie à mouffle plat*, qui s'applique sur les *grandes vergues*, pour y faire passer les *cargues boulines.*

GALON, *s. m.* Nom d'une mesure Angloise qui contient quatre quarts ou huit pintes. C'est aussi le nom d'une boîte ronde, où les Épiciers mettent des épices & d'autres marchandises.

GALOPIN, *s. m.* Nom de mépris, qu'on emploie sur-tout, pour signifier la légéreté du caractere ou le peu de fond qu'on doit faire sur le bien, sur le jugement, sur les forces de quelqu'un. C'est sans doute par allusion à une petite mesure de vin, qu'on donne

à déjeûner aux Écoliers & aux Clercs, & qui se nomme *Galopin*. On donne pareillement le nom de *Galopin* aux enfans de cuisine chez le Roi.

GALVAUDER, *v. act* Mot populaire, qui se dit pour manier trop souvent quelque chose, en user d'une maniere qui marque peu de ménagement; la gâter à force de s'en servir ou de la manier. *Galvauder quelqu'un*, c'est *le tourmenter*, *l'importuner*, pour l'engager à faire ce qu'on désire de lui.

GALVERNE, *s. f.* Nom que l'on donne au point d'appui d'une rame.

GAMAHÉ ou GAMAHEU, *s. m.* Espece de Talisman, qui consiste dans les images ou des caracteres, naturellement gravés sur certaines pierres, auxquels la superstition a fait attribuer de grandes vertus; parce qu'elle les croit produits par l'influence du Ciel.

GAMBADE, *sub. f. Payer en gambades*, ou *en monnoie de Singe*. Il nous reste un tarif de Saint Louis, dont un article porte » que si un Jongleur » apporte un Singe à Paris, il en jouera » devant le Péager, ce qui l'acquittera du Péage. « De-là le Proverbe.

GAMBAGE, *s. m.* Nom d'un droit qui se leve sur la bierre. On le fait venir d'un mot Allemand, qui signifie *Brasserie*.

GAMBESON, *s. m.* Mot d'origine Allemande, qui est le nom d'une espece de cotte-d'armes, qu'on portoit autrefois sous la cuirasse, & qui s'appelloit aussi *Cotte gamboisée*. Elle étoit de laine piquée entre deux fortes étoffes. Le *Gambeson* ou *Gambesson*, ainsi que *Gobisson*, comme d'autres l'écrivent, servoit à rompre l'effort du coup de lance, qui, sans percer le haubert, pouvoit faire des contusions.

GAMBIT, *s. m. ital.* Terme du Jeu d'Échecs, qui se dit d'une maniere de jouer, suivant laquelle on avance successivement deux pions de deux cases, dans les deux premiers coups. Il y a plusieurs manieres de jouer le *Gambit*.

GAMÉLION, *s. m. gr.* Nom d'un des mois Athéniens, dans lequel on célébroit les Fêtes des nôces, qu'on appelloit *Gamélies*; d'où le nom du mois, & le surnom de *Gamelia* furent donnés à *Junon*, en l'honneur de laquelle ces Fêtes se célébroient.

GAMELLE, *s. f.* Nom que les Soldats & les Matelots donnent à un grand vaisseau de bois dans lequel ils mangent leur soupe, & qu'on fait venir de *Camella*, nom latin d'un ancien vase, ou d'un panier d'osier fort serré.

GAMMAROLITHE, *s. f. gr.* Nom d'une pierre figurée, couleur de cendre, & de la nature du Talc.

GAMME, *s. f.* Nom qu'on donne, en Musique, aux sept degrés successifs de la voix naturelle, par lesquels on monte au son aigu & l'on descend au grave. Ce nom est celui de la troisieme lettre de l'Alphabet grec, qui sert aussi à désigner les différens sons de la *Gamme*, & pour marquer le ton dans lequel un air est composé. *A, mi la, B, fa si, D, la re, E, si mi, F, ut fa, G, re sol*, sont dans ce sens, ce qu'on nomme la *Gamme*. C'est la derniere syllabe qui désigne le ton, ou la note finale de l'air; & la syllabe pénultieme désigne la quinte de la finale. Les instrumens, pour s'accorder, prennent le ton d'*A mi la*, par la seule raison qu'il se trouve le premier. La *Gamme* fut inventée par *Guy Aretin*, natif d'Arrezzo, qui substitua aux six lettres de l'Alphabet Romain, dont on se servoit dans le Plain-chant Grégorien, les syllabes, *ut, re, mi, fa, sol, la*, qu'il tira des trois premiers vers de l'hymne, *Ut queant laxis*, &c.; ce savant Bénédictin, qui florissoit vers l'an 1028, simplifia tellement l'art du chant, qu'il apprenoit dans un an à un enfant, ce qu'un homme, dans un âge avancé, pouvoit à peine apprendre dans dix & vingt.

GANACHE, *sub. f.* Terme de Manége. Nom que l'on donne à la partie de la mâchoire qui touche le gosier, ou l'encolure d'un Cheval.

GANDASTROS ou GARAMANTITE, *s. f.* Pierre précieuse, de couleur obscure au-dehors, mais rayonnante & transparente en dedans, & marquetée en plusieurs endroits de taches dorées. Elle se trouve aux Pays des Garamantes, en Éthiopie, & dans l'Isle de Ceylan.

GANGA, *s. m.* Nom que les Négres d'Éthiopie donnent généralement aux Ministres de leur Religion, dont le Chef est appellé *Chitomé*. Voy. ce dernier mot.

GANGLION, *sub. m.* Mot tiré du Grec, que les Médecins emploient pour signifier une tumeur qui se forme aux jambes, aux tendons & ainsi qu'aux endroits nerveux, où plusieurs nerfs se

rencontrant & s'entrelaçant, forment une espece de peloton. Le *Ganglion cervical supérieur*, est le plus considérable de tous; il est situé de chaque côté dans le cou.

GANGRENE, *sub. f.* Mot d'origine grecque, qui est le nom d'un mal fort dangereux. C'est une corruption de la chair, dans quelque partie du corps, qui se communique aux parties voisines, & qui ne se guérit presque jamais que par l'amputation. Le microscope a fait reconnoître que la *Gangrene* consiste en un nombre infini de petits Vers, que produit la chair morte, & qui en produisent d'autres qui corrompent les parties voisines. On a découvert, dans le Quinquina, une vertu surprenante pour arrêter les progrès de la *Gangrene*.

GANGUI, *subst. m.* Filet de Mer, à mailles étroites, qui est en usage sur la Méditerranée.

GANTELÉE, *sub. fém.* Plante qui porte aussi le nom grec de *Baccharis*, & celui de *Gants Notre-Dame*. Ses feuilles sont aiguës, sa fleur d'un rouge blanchâtre, ses racines odorantes & semblables à celles de l'*Ellebore* noir.

GANTELET, *sub. masc.* Espece de gant très-fort & garni de fer battu, qui faisoit partie de l'ancienne armure. On portoit toujours le *casque* & le *gantelet*, dans les anciennes marches de cérémonie. On jettoit aussi le *gantelet*, pour défier un ennemi au combat. Divers Artisans, tels que les Chapeliers, les Cordonniers, les Relieurs, &c., appellent *gantelet*, un morceau de cuir dont il se couvrent la paume de la main, ou le bras, pour le travail.

GARAGUAI, *sub. masc.* Espece de Milan de l'Amérique, qui se nourrit d'œufs de Crocodiles & de Tortues: on ne le dresse pas à la chasse, comme un Oiseau de proie.

GARAMMA, *s. m.* Nom d'une maladie à laquelle les habitans du Royaume de Congo sont sujets. Elle consiste dans une horrible enflure de bouche, qui se répand sur le cou, qui devient plus gros que la tête, avec de grandes douleurs & beaucoup de danger d'en être suffoqué.

GARANCE, *subst. f.* Plante, dont la racine sert aux teintures en rouge. Ses feuilles sont rangées, autour des tiges, en forme d'étoiles & de croix de Bourgogne. La *Garance* a une vertu singuliere. Le Sieur *Bléchier*, Chirurgien François, a découvert en 1737, que cette Plante a la propriété de teindre en rouge les os des Animaux vivans qui en mangent.

GARANT, *s. m.* En termes de Marine, c'est le bout d'un cordage passé par une poulie, pour servir à quelque amarrage.

GARBE, *s. m. V.* GABARIT, qui a la même signification. Il paroît que *Garbe* se dit particuliérement sur la Méditerranée, & qu'il est emprunté de l'Italien.

GARBIN, *s. m.* Nom du vent sud-ouest, sur la Méditerranée, qu'on croit venu d'un mot Arabe, qui signifie *Occident*

GARCETTE, *s. f.* Terme de Marine, qui est le nom d'une sorte de cordage qu'on emploie à divers usages.

GARDE-MARTEAU, *s. m.* Nom d'Office. C'est un Officier de la Maîtrise des Eaux & Forêts, qui est dépositaire du *marteau*, avec lequel on marque le bois qui doit être coupé pour les ventes, dans les forêts du Roi.

GARDE-NOBLE, *subst. f.* Tutele d'une Enfant noble. La *Garde-Noble* & la *Roturiere* ont été formées sur la puissance paternelle. On appelle *Garde-Royale*, pour les pupilles, une dépendance de la Souveraineté du Roi; & *Garde-Seigneuriale*, une autre dépendance du Seigneur, dont releve un Fief.

GARDE-ROBE, *subst. fém.* Nom d'une Plante médicinale, ainsi appellée, parce qu'elle chasse les Vers des habits. On l'appelle aussi *Auronne femelle* ou *petit Cyprès*.

GARDE-TEMS, *sub. m.* Nom d'un Instrument, par le moyen duquel on découvre sur Mer la longitude. Cette invention est due à *M. Harrison*, Gentilhomme Anglois, qui en fit l'essai en 1763. Le *Sieur le Roi*, Parisien, a construit pareillement depuis, une montre pour le même objet, & qui à l'épreuve, n'a pas moins donné de satisfaction que le *Garde-Tems* du *Sieur Harrison*.

GARDES, *s. f.* En termes de Vénérie, on appelle *Gardes*, les os de derriere des jambes d'une Bête fauve, près des pieds. Les ergots du Sanglier portent aussi le nom de *gardes*.

On appelle *gardes d'une serrure*, de petites pointes de fer qui entrent dans les fentes du panneton d'une clef, & qui empêchent la clef de tourner,

lorsqu'on y fait le moindre changement. Les *Gardes de peson* sont des especes de boucles, qui sont attachées aux broches d'un *peson*. *Garde* se joint à divers mots, dont il emprunte sa signification.

Les Gardes, en termes de Marine, sont trois Étoiles voisines de l'Étoile Polaire, dont la situation, par rapport à cette Étoile, sert pendant la nuit à prendre la hauteur du Pôle Arctique.

GARDON, *subst. m.* Petit Poisson d'eau-douce, qui a la tête verdâtre, le dos bleu & le ventre blanc. Ce Poisson multiplie beaucoup, mais sa chair est peu estimée; on lui donne le nom de *Gardon*, parce qu'il se garde plus long-tems que les autres Poissons dans un vase plein d'eau.

GARDOUER. *Voy.* Vivier.

GARE. Cri, par lequel on avertit quelqu'un de s'éloigner, ou de faire attention à ce qui se fait autour de lui. Il paroît venir du mot Anglois *Care*, ou *have à care*, qui signifie la même chose. D'autres le font venir de l'Hébreu. *Gare* est aussi un terme de Vénérie, dont se sert le Piqueur, quand il entend partir le Cerf de la reposée, afin de faire connoître qu'il est lancé. *Un Chien gare*, se dit d'un Chien de plusieurs couleurs; & de-là sans doute est venu *bigarré*.

GARER, *v. actif.* Terme de Batelier. *Garer un bateau, garer un train de bois*, pour l'*attacher*. De là vient apparemment *garroter*, qui signifie *lier*; s'il ne vient plutôt de *garrot*, qui signifie un bâton avec lequel on serre les cordes dont on lie quelque chose. On appelloit autrefois *garreau*, une sorte de javelot, qui se lançoit avec la main; & ce mot s'est conservé pour les pelotes de neige, qui se jettent de même. En termes de Manége, on nomme *Garrot*, la partie du Cheval, où le col finit & se joint aux épaules. Le *Garrot de l'arçon* est une espece d'arcade qui est élevée de quelques doigts au-dessus du *garrot* d'un Cheval.

GARGAMELLE, *sub. f.* Mot burlesque, qui signifie *Gosier*; les Baladins donnent le nom de *Gargamelle* à un de leurs Bouffons, qui affecte de parler du gosier; alors ce nom devient masculin.

GARGOUCHE ou GARGOUSSE, *sub. f.* Terme de Marine, qui est le nom d'une certaine quantité de poudre enfermée dans un rouleau de papier qu'on tient prêt pour charger le canon. On donne le nom de *Gargoussier* à l'étui ou sac de peau, rempli de poudre ou de plomb, que les Chasseurs attachent autour des reins avec une courroie.

GARGOUILLE, *sub. f.* Nom qu'on donne aux trous des petits canaux qu'on pratique sur les corniches des bâtimens pour l'écoulement des eaux. Ce nom s'applique à d'autres trous par lesquels l'eau s'écoule. *Gargouille* est aussi un terme d'Éperonnier, qui signifie une sorte d'anneau de l'éperon, au bout de la branche, du côté de l'embouchure. *Gargoulette* est le nom de plusieurs sortes de vases.

GARIPOT, *sub. m.* Nom d'un arbre résineux, qui s'appelle aussi *Pesse*, ou *Pignet*.

GARITE, *subst. f.* Terme de Mer. C'est le nom de certaines pièces de bois rondes & plates, dans lesquelles on passe les cadenats des haubans, autour de la hune.

GARNEMENT, *sub. masc.* Ancien substantif de *garnir*, qui signifioit *équipage*, & qui n'est plus en usage que pour signifier un *Homme de mauvaises mœurs*. Un *garnement*; un *mauvais garnement*; comme si l'on disoit un *Homme bien garni de vices*, une *mauvaise garniture*.

GARNI, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'une épée, dont la garde ou la poignée est d'autre émail.

GARNISON, *s. f.* Autre substantif de *garnir*, qui ne se dit, dans l'usage propre, que des troupes qui gardent une Ville de guerre. On l'emploie néanmoins, pour signifier les Sergens & les Archers, qui gardent une maison saisie, en vertu de quelque Arrêt de Justice. En termes d'Orfèvre, on dit qu'*un ouvrage est doré par garnison*, quand quelques parties sont dorées & le reste blanc.

GARRABOT, *sub. masc.* Terme du Languedoc, qui signifie *bateau*.

GARRIERE, *sub. f.* Terme d'Oiseleur, c'est une petite rigole faite exprès pour cacher le ressort d'un filet appellé *Guide*.

GARRO. *Voy.* Quarreau.

GARSETTE, *sub. fém.* Nom d'une sorte de Héron blanc.

GARSOTE, *subst. f.* Nom que les François donnent à un Oiseau aquatique du genre des Canards, que les Naturalistes appellent *Cercella*.

GARU, *subst. mas.* Elixir moderne, célebre par ses vertus, sur-tout pour exciter l'appétit & fortifier l'estomac. Son nom est celui de l'Inventeur.

GARUN ou **GARUM**, *sub. m. gr.* Nom d'une sauce ou plutôt de la saumure d'Anchois, de laquelle les Grecs & les Latins faisoient grand cas; ils donnoient même l'épithete de *très-précieuse* au *Garun*. Cette sauce servoit d'assaisonnement aux autres Poissons; elle irritoit l'appétit, facilitoit la digestion, ainsi que l'Anchois, pris modérément. Le *Garun* avoit pareillement la vertu de guérir les ulceres.

GARUNILLE, *subst. f.* Drogue qui sert à la teinture en fauve, & qui vient de Provence, de Languedoc & de Roussillon. Elle s'emploie aussi pour le gris de rat.

GAS, *s. m.* *Gaseux*, adj. Terme de Chymie, qui signifie *spiritueux*; ce mot vient du mot allemand *geist*, qui veut dire *esprit*.

GASPAROT, *s. m.* Espece de Hareng, qu'on sale pour l'Hiver, mais qui est moins bon que le Hareng ordinaire.

GASPILLER, *v. actif.* Terme vulgaire, qui signifie *bouleverser*, *mettre en désordre*, *gâter* ou *prodiguer*, *employer mal-à-propos*.

GASTADOUR, *s. m.* Vieux mot, qui signifioit autrefois *Destructeur*, & qui signifie aujourd'hui un *Pionnier*, qu'on mene à l'armée pour applanir les chemins.

GASTIER, *s. m.* Nom qu'on donne en Auvergne, à celui qui est commis par la Justice pour la garde des fruits des héritages du lieu, afin d'empêcher qu'on n'y fasse aucun dégât.

GASTINE, *s. fém.* Terre inculte & stérile. Ce mot *Gastine*, qui n'est usité que dans quelques Coutumes, est synonyme à celui de *Lande*. Le Gâtinois, Province de France, tire son nom du terme *Gastine*. *V.* CASTINE.

GASTIS, *s. mas.* Nom que l'on donne au dégât ou dévastation arrivée aux biens de la terre. Ce terme ne se trouve que dans quelques vieilles coutumes.

GASTRILOQUE, *s. m.* Mot composé du Grec & du Latin, qui signifie *celui qui parle du ventre*, c'est-à-dire, qui pousse tellement le son de sa voix en dedans, qu'elle paroît venir de fort loin.

GASTRIQUE, *adj.* Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *ventre*. La *veine gastrique* est un vaisseau qui vient du rameau plénique, & qui entre dans la partie gibbeuse du ventricule. On appelle *Gastromancie*, une sorte de divination qui se fait par le ventricule.

GASUEL, *s. m.* Espece d'Autruche de l'Isle de Java, qui a les ailes fort petites, quoique son corps ait plus de cinq pieds de longueur, & qui ne sert que pour frapper. Il avalle tout ce qu'on lui présente, quoiqu'il n'ait pas de gosier. On a vu long-tems un *Gasuel*, à la Ménagerie de Versailles.

GATINE, *s. f.* Nom d'une terre minérale. *Voy.* CASTINE. CATINE, LANDE. *Voy.* GASTINE.

GATTE, *s. f.* Terme de Marine, qui est le nom d'un retranchement pratiqué au-dedans d'un vaisseau, à l'avant pour recevoir l'eau qui entre par les écubiers. C'est aussi le nom des planches qui sont à l'encoignure du pont & du plat bord d'un vaisseau.

GAVACHE, *s. m.* Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie un *homme lâche* & *sans aucun sentiment d'honneur*.

GAUCHERE, *s. f.* Terme de pratique, nom que l'on donne à une fille illégitime.

GAUCHIR, *v. n.* formé de *gauche*. Il se dit pour *biaiser*, *changer de direction*, soit à droite ou à gauche. *Gauchissement* est le substantif.

GAUDE, *s. f.* Plante dont on fait une drogue qui sert aux teintures en jaune. Sa fleur est vineuse & ressemble à l'œillet simple. La *Gaude* se seme dans les terres legeres. *Gauder*, signifie *teindre avec de la Gaude*.

GAUDET. *Voy.* GODET.

GAVER (se), *v. récip.* Terme bas & populaire, qui signifie *manger avec excès. Il s'est bien gavé.*

GAVETTES, *s. f.* Ouvrages d'argent, ou d'argent doré, que font les Tireurs & Ecacheurs d'or & d'argent. Les *Gavettes* sont du nombre des Marchandises qu'il est défendu d'apporter en France, des Pays étrangers.

GAUFFRE, *s. f.* Espece de Pâtisserie fort en usage en Flandres, que l'on fait cuire entre deux fers, divisés en petits carreaux. De-là vient le mot de *gauffrer*, pour donner diverses figures aux étoffes, avec des fers. *Du velours gauffré*.

GAVITEAU, *s. m.* Terme de Marine, qui a la même signification que *Bouée*, c'est-à-dire, morceau de bois qu'on laisse flotter, pour marquer l'endroit où l'ancre est mouillée; mais *Gaviteau* n'est en usage qu'en Provence.

GAULE, *s. f.* Ancien nom d'une grande partie de l'Europe, qui porte aujourd'hui le nom de France. Ses divisions n'appartiennent point à cet ouvrage : mais on peut observer que la *Gaule* a pour symbole, sur les Médailles, une espece de javelot, & qu'elle est vêtue d'une saie, ou habit militaire, assez semblable au Justeaucorps, qu'on porte encore aujourd'hui.

GAULIS, *s. mas.* Branches d'arbres. C'est un terme de Chasseurs, qui appellent *gaulis*, les grandes branches qui les arrêtent en courant dans l'épaisseur des Bois Les Bouviers appellent *gaule*, une branche longue & menue, armée d'une pointe de fer, qui leur sert à toucher les Bœufs. *Une Gaule*, en termes de Manége, est une petite branche de houx. Ces mots viennent apparemment de *gault*, ancien mot qui signifioit *forêt*.

GAVON, *s. mas.* Nom d'un petit cabinet de vaisseau, qui est vers la poupe.

GAVOTTE, *sub. fém.* Nom d'une Danse fort ancienne en France, & d'un air particulier de Musique. Les anciennes *Gavottes* étoient un amas de plusieurs branles doubles, que les Joueurs choisissoient, & dont ils formoient une suite. On prétend que la *Gavotte* vient originairement du Lyonnois & du Dauphiné.

GAUPE, *s. fém.* Vieux mot, qui signifioit *femme mal-propre*.

GAURE ou GUEBRE, *s. m.* Mot Persant qui signifie *infidele*. On donne ce nom en Perse aux soi-disant Disciples de *Zoroastre*, comme un nom de nation. Ils ont à Ispahan un Fauxbourg appellé *Gaurabard*, ou la *Ville des Gaures*, & ils y sont employés aux plus basses & aux plus viles occupations. Les *Gaures* sont laids, mal faits, ignorans, pauvres, simples, patiens, superstitieux, d'une morale rigide, d'un procédé franc & sincere, & très-zélés pour leurs rites. Ils croient la résurrection des morts, le Jugement dernier, & n'adorent que Dieu seul. Ce qui pourroit faire croire que ce ne sont que des Juifs ou des Chrétiens dégénérés, dont la croyance est altérée par le mélange des opinions & les rites des Anciens Perses. Quoiqu'ils pratiquent leur culte en présence du Feu, en se tournant vers le Soleil, ils protestent n'adorer ni l'un ni l'autre. Le Feu & le Soleil étant les symboles les plus frappant de la Divinité, ils lui rendent hommage en se tournant vers eux.

GAY, *adj.* En termes de Blason, *Cheval gay*, signifie un *Cheval nud & sans harnois*.

GAYAC, *s. mas.* Arbre des Indes que les Espagnols appellent *Lignum Sanctum*, à cause de ses propriétés admirables, & qui est bon sur-tout pour les maladies vénériennes, quoiqu'on ait cessé de l'employer, depuis que l'art a fait d'autres découvertes. Quelques-uns le prennent pour une espece d'ébene, qui n'est différente de l'ébene ordinaire que par la couleur; car le bois de *Gayac* est plutôt blanc que noir, avec de petites veines entremêlées.

GAYAVE, *s. f.* Fruit d'Afrique, qui a beaucoup de ressemblance avec la Grenade, mais dont il est dangereux de manger beaucoup, parce qu'il est trop rafraîchissant. *Voyez* GOYAVE.

GAYVE, *adj.* Terme de la Coutume de Normandie, qui se dit d'une chose égarée que personne ne réclame, comme *Épave* se dit ailleurs dans le même sens.

GAZELLE, *s. fém.* Animal de la grandeur & de la forme d'un Dain, qui passe pour une espece de Chevre sauvage : aussi son nom vient-il d'un mot Arabe, qui signifie *Chevre*. Sa couleur est fauve, à l'exception du ventre & de l'estomac, dont le poil est blanc. Ses cornes sont noires & creuses, droites & pointues, mais un peu recourbées par le bout. Cet animal est fort commun en Afrique & dans l'Asie. Les Anciens l'appelloient *Antilope* & *Orige*.

GAZER, *v. act.* Terme nouveau qui signifie *mettre une gaze*. On ne se sert guere de cette expression qu'au figuré : par exemple, on dit *gazer une obscénité*, c'est-à-dire *la rendre un peu moins choquante*.

GAZETTE, *s. f.* Nom que l'on donne aux Feuilles périodiques, où sont marquées les nouvelles les plus

intéressantes. Les *Gazettes* ne prirent naissance qu'au commencement du dix-septieme siécle. Comme c'est en Italie qu'elles parurent d'abord, c'est dans la Langue de ce pays, plutôt que dans la Langue Latine qu'il faut chercher l'étymologie du nom qu'on leur a donné. Il paroît tout simple, selon les uns, de le faire dériver du mot Italien, *Gazza*, qui signifie *Pie*; d'où par diminutif on aura fait *Gazetta*, *Petite Pie*, ou *petite babillarde*. Cette étymologie convient beaucoup mieux à la chose, que celle de *Gaza*, mot latin, qui signifie *Trésor* : car qui s'avisera de croire ou de dire que les Gazettes sont un *Trésor*, sinon peut-être pour les Gazetiers, pour les oisifs & les bavards des cercles & des rues. Le mot de *Gazette*, selon d'autres, vient de *Gazetta*, petite piéce de monnoie connue à Venise; parce que l'on payoit un *gazetta* pour la lire. La *Gazette* n'est connue en France que depuis 1632. Elle doit son origine à *Théophraste Renaudot*, Médecin.

GAZOILLE, *s. f. Contrat de gazoille*. Nom d'un accord qui se fait pour le louage du Bétail de labourage, & qui s'appelle, dans quelques Provinces, *Contrat d'arréges*. On y met quelquefois des conditions, qui le rendent usuraire.

GAZOUILLER, *ver*. Terme vulgaire, lorsqu'il s'emploie pour *mal parler, articuler mal ses paroles*; mais qui prend une signification plus noble, pour exprimer un agréable bruit de l'eau, & le chant même des Oiseaux. *Gazouillement* est le substantif.

GEAI, *s. mas*. Oiseau assez commun, dont le plumage est mêlé de rouge, de verd, de blanc, de bleu, de noir, de gris. Sa grosseur est celle d'un Pigeon. Le *Geai* apprend à parler, mais son cri est fort désagréable. Il est enclin, comme la Pie, à dérober, & à cacher soigneusement ce qu'il a volé. Il y a plusieurs especes de *Geais*, suivant les divers climats qu'ils habitent. Le *Geai d'Alsace* a mérité, par la variété des couleurs de son plumage, d'être nommé le *Perroquet d'Allemagne*. Le *Geai de Bohême* est un Oiseau de passage qui mange le Raisin, & qu'on regarde comme une espece de Grive. Voyez *Mercolme*. Le *Geai de Montagne* est le *Pica nucifraga* des Ornithologistes, ou le *Casse-noisettes*. Le *Geai du Bengale*, n'est encore distingué du *Geai* commun que par la grandeur de sa taille. Le *Geai du Cap de Bonne-Espérance*, ressemble à celui d'Europe; il aime les amandes sauvages, s'apprivoise aisément, & parle aussi de même.

GÉANT, *subst. masc*. Mot formé du Grec & du Latin, qui signifie un *Homme d'une grandeur au-dessus de l'ordinaire*. Il se rapproche plus de son origine dans son adjectif *Gigantesque*, qui signifie, *démesuré en grandeur*. Les Commentateurs se forment différentes idées des anciens *Géans*. Les uns croient que c'étoit effectivement une race d'Hommes d'une grandeur extraordinaire; d'autres s'imaginent que ce n'étoit qu'une Nation guerriere & barbare, que les Orientaux nommerent ainsi, par exagération.

GEGO, *s. f*. Nom d'une espece de Prunes, qui sont le fruit d'un grand arbre dans la Basse-Éthiopie. Elles sont aigres, mais fort saines pour les malades.

GEINBRIAL, *sub. m*. Nom d'une sorte de Laque.

GÉLASIE, *sub. fém*. Nom qu'on a donné à l'une des trois Graces de la Fable. C'est, suivant la signification du mot grec, celle qui présidoit particuliérement aux charmes du sourire.

GÉLASIN, *sub. m*. Mot formé du Grec, que les Médecins emploient pour signifier la *petite fossette*, que le ris forme au milieu du visage, & qui est une grace naturelle.

GELBE, *s. m*. Marcassite de Hongrie, dans laquelle il se trouve souvent des parties d'argent; ce qui a fait quelquefois donner ce nom à la Pierre philosophale.

GELÉE, *s. f*. Effet du grand froid qui pénetre les corps. On appelle *Gelée blanche*, ou *frimas*, des gouttes de rosée, que la froideur de l'air fait geler légérement. On donne aussi le nom de *Gelée* à la congélation des sucs de la Viande, des Fruits & même du Poisson. En termes de Médecine, *Gelée* se dit des petites parties claires & luisantes qui se trouvent quelquefois dans le sang, & qui ne sont que des parties de chyle non assimilé.

GÉLINE & GÉLINOTTE, *s. f*. Mots tirés du Latin, qui signifient

Poule & *jeune Poule*. Mais le premier n'est guere en usage; & le second ne se dit que des *Poules sauvages*, qui sont communes dans les Forêts d'Ardennes. Leur chair est fort délicate. La *Gélinotte* fréquente les lieux où il y a beaucoup de Coudriers & d'Épines : elle fait ordinairement deux petits, l'un mâle, & l'autre femelle. Ce phénomene singulier prouveroit que du moins parmi les *Gélinottes* la polygamie est contre nature. Les *Gélinottes* du Nord & du Mexique different des nôtres par la taille, la configuration & même le goût. Il y a aussi dans la Mer de Gènes une Isle où ces Oiseaux se trouvent si abondamment, qu'on lui donne le nom d'*Isle des Gélinottes*. Quelques-uns donnent le nom de *Gélinottes d'eau*, aux *Poules d'eau*, qui sont des Animaux amphibies, moitié Poules & moitié Cannes.

GEMANES. *V*. GYMNOSOPHISTES.

GÉMEAUX, *sub. m.* En termes de Médecine, on distingue, par ce nom, quatre muscles des cuisses, qui sont quatre des six abducteurs, parce qu'ils se ressemblent entr'eux. On donne aussi ce nom à deux muscles de la jambe.

GÉMEAUX. Nom d'un des douze signes du Zodiaque. *Voy*. JUMEAUX.

GEMELLE ou JUMELLE, *sub. f.* Terme de Marine, qui est le nom d'une piéce de bois qui sert à fortifier les mâts, par sa jonction. On dit qu'*un mât est gemellé*, lorsqu'il est fortifié par des *gemelles*.

GÉMINÉ, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *double*, *réitéré*, & qui s'emploie, dans ce sens, en termes de Palais. *Arrêts géminés*. On appelle aussi *Lettres géminées*, les réduplications des lettres qui se trouvent dans les anciens Monumens, comme *Coss.*, qui signifie *les deux Consuls*, *Augg.* & *Impp.*, pour *deux Empereurs* & *deux Augustes*. S'il y en avoit trois, on triploit les lettres.

GEMME. *Sel Gemme*. On donne ce nom au Sel en pierre, qui se tire des salines & des mines de Sel, du mot Latin, qui signifie *Pierre précieuse*, parce qu'il est transparent. Les Marchands Épiciers-Droguistes en font trafic, à Paris, pour l'usage des Teinturiers.

GÉMONIES, *s. f. lat. pl.* Nom que les Romains donnoient à des especes de puits ou de cloaques dans lesquels ont jettoit les cadavres des Esclaves qui avoient été punis de mort.

GENDARME, *s. m.* Ancien mot, qui signifie, en général, *un Cavalier pesamment armé*. On a nommé particuliérement *Gendarmes*, sous Henri IV & *Louis XIII*, une Cavalerie qui portoit des greves, ou des genouilleres dans la botte, une cuirasse à l'épreuve, une escopette, des pistolets à l'arçon, & l'estic, ou l'épée longue sans tranchant. Les Chevaux étoient armés de chanfrain & d'écusson devant le poitrail. Aujourd'hui, c'est un corps de Cavalerie distinguée, dont les Compagnies ont pour Capitaine le Roi, la Reine, & les Princes de qui elles portent le nom, & qu'on nomme autrement *la Gendarmerie*. On appelle *Gendarmes de la Garde*, une Compagnie de Cavalerie de la Maison du Roi, qui fait son service à la Cour par quartier. En termes de Joaillier, on nomme *Gendarmes*, certains points qui se trouvent quelquefois dans les Diamans, & qui en diminuent l'éclat & le prix. Les bluettes qui sortent du feu, & les petites parties de lie qui se trouvent quelquefois dans le vin, se nomment aussi *gendarmes*.

GÉNÉALOGIE, *sub. f.* Mot formé du Grec, pour signifier l'*exposition de l'origine, de la propagation & de l'état présent d'une famille*. On appelle *Généalogiste*, celui qui travaille aux *généalogies*; & *Généalogique*, ce qui appartient à la *généalogie*. *Arbre généalogique*. *Recherches généalogiques*.

GENEQUIN, *sub. m.* Nom d'une sorte de coton filé, dont on fait peu de cas.

GÉNÉRALE, *s. f.* Nom d'une maniere particuliere de battre le Tambour, qui ne s'emploie que pour avertir tout un corps d'Infanterie qu'il doit se mettre en marche.

GÉNÉRALISSIME, *s. m.* Superlatif latin de *Général*, & nom qui se donne ordinairement à un Prince du Sang, lorsque commandant une armée, il a des Maréchaux de France sous ses ordres.

GÉNÉRALITÉ, *sub. f.* Nom d'une certaine division du Royaume de France, établie pour faciliter la levée des impôts & de tout ce qui a rapport aux Finances. Chaque *Généralité* est subdivisée en Élections. Elle a un Tribunal, qui se nomme *Bureau des Finances*, ordinairement composé d'un Président

ésident & de vingt-trois Conseillers, 'on appelle Trésoriers de France, ın Avocat & d'un Procureur du oi. C'est le Bureau des Finances qui t la répartition de l'état des Tailles, les Élections de son district, & les ctions la font sur les Paroisses. Il a vingt quatre *Généralités* dans le oyaume. Elles se nommoient autres *Missies*.

GÉNÉRATEUR, *s. m.*, qui se dit, Géométrie, des lignes, ou des figu, dont le mouvement forme des ans, ou des solides. Un point qui se ut est le *générateur d'une ligne*. ne ligne droite, qui se meut parallement à elle-même, est la *généraice d'une surface*. Un cercle, qui it une révolution sur son axe, est *générateur d'un globe*. Un trian, tournant autour d'une perpenculaire, est le *Générateur du cô*, &c. En termes d'Arithmétique, *énérateur* se dit des nombres qui sernt à en former d'autres. *Générann*, s. f., se dit dans le même sens.

GENESE, *s. f.* Mot tiré du Grec, ui signifie *la formation & le commenment des choses*. En Hébreu *Beresith*. n en a fait le nom du premier Livre l'Ancien Testament, parce que ce vre contient l'Histoire de la formaon du Monde & la Généalogie des emiers Patriarches. Il a été écrit par *loïse*.

GENESTRALE, *s. m.* Arbrisseau, ont la tige se divise en plusieurs raeaux, qui jettent de petites vergues mblables au jonc. Ses fleurs sont unes & sans odeur. On en distingue ne autre espece, beaucoup plus gran, dont les fleurs sont blanches. Le *enestrale* croît dans les Pays chauds, ır-tout en Espagne. Ses fleurs, & son uit, qui sont de petites capsules, dont acune contient une petite semence ure & noire, passent pour un violent urgatif.

GENET, *s. mas.* Nom d'une espece e Chevaux d'Espagne, qui sont de etite taille, mais bien proportionés. Ce mot vient de l'Espagnol, & gnifioit *Cavalier*, dans son origine. ous avions anciennement une Mice à Cheval, qui se nommoit *Genesires*, parce qu'elle étoit montée sur es *Genets* d'Espagne.

GENÊT, *s. m.* Nom d'un arbrisseau ont les fleurs ressemblent à celles du 'iolier jaune, & sont excellentes pour les obstructions de la rate & du foie. *Pluche*, dans son *Spectacle de la Nature*, attribue à cet arbuste la vertu de guérir & de prévenir beaucoup de maladies aux Animaux, s'ils en broutent les pointes. On fait de fort bonnes câpres avec des boutons de *Genêt*, confits au sel & au vinaigre. Quelques-uns mettent cette différence entre le *Génet* & la *Genette*, ou le *Génet femelle*; que la *Genette* a des feuilles semblables à celles du Lin, au-lieu que le *Génet mâle* n'en a pas. Ils produisent tous deux une graine qui ressemble à la Lentille, & qui a aussi des vertus. La *Genestrolle* est une Plante qui sert pour la teinture en jaune; elle croît sans culture.

GENETHIUS, *sub. mas. lat.* Nom d'une Divinité Payenne, qui veilloit à la génération.

GENETHLIAQUE, *sub. m.* Nom grec qu'on donne à un Poëme composé sur la naissance de quelqu'un, & à celui qui dresse un horoscope à la même occasion.

GENETIN, *s. mas.* Nom d'un vin blanc de l'Orléanois. C'est aussi le nom d'une fort bonne espece de Pomme.

GENETTE, *sub. f.* Nom d'une espece de *Chat sauvage* d'Espagne, qui habite les lieux aquatiques, & dont la fourrure est estimée. On vante sa graisse pour les maladies des nerfs. *Charles Martel* créa seize Chevaliers de la *Genette*, après avoir vaincu *Abderame*, parce qu'on trouva dans le butin un grand nombre de fourrures de *Genettes*.

GENETTE, *s. f.* Espece de mors à la Turque, en forme d'un grand anneau, qu'on met & qu'on arrête au haut de la liberté de la langue d'un Cheval, en-y faisant passer le menton. En termes de Manége, *porter les jambes à la genette*, c'est les raccourcir, comme les Hussards, de maniere que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du Cheval.

GENEVRETTE, *sub. f.* Espece de vin, agréable & salutaire, qui se fait en mettant infuser, pendant un mois, six boisseaux de graines de Genievre, & trois ou quatre poignées d'Absinthe, pour cent pintes d'eau. On le tire ensuite au clair. Il se perfectionne en vieillissant.

GENEVRIER, *s. m.* Nom d'un arbrisseau qui porte un fruit odoriférant, fort semblable à la graine du

Poivre. Ses feuilles sont piquantes, fort petites, & toujours vertes. Cette graine, qui se nomme *Genievre* ou *Genevre*, est chaude & bonne pour l'estomac. Sa vapeur est un bon céphalique. On en fait une liqueur fort estimée dans le Pays du Nord. On voit en Italie des *Genevriers domestiques*, qui ont la hauteur des grands arbres.

GÉNIE, *s. m.* Nom tiré du Latin, qui étoit celui d'une sorte de Divinités, dont les Anciens plaçoient l'ordre entre les Dieux & les Hommes. Ils croyoient que chaque Être avoit son *Génie*, qui en étoit comme le gardien. Les *Génies* se représentent, en Peinture & en Sculpture, sous la figure d'enfans ailés, avec les attributs qui leur conviennent. En Architecture, on en fait des bas-reliefs par groupes. La Doctrine des Anges ayant succédé à la chimere ancienne, on n'entend à présent, par *Génie*, qu'une disposition naturelle qui nous donne un goût, une pente particuliere pour quelque chose. Les Anciens admettoient aussi de mauvais *Génies*.

GÉNIOGLOSSE, *s.* & *adject. grec.* Nom de deux muscles externes de la langue, qui servent à ses mouvemens.

GÉNIPE, *sub. m.* Nom d'un fort grand arbre, qui est commun aux Antilles, & dont les feuilles ont un demi-pied de longueur, & un tiers moins de largeur. Son fruit est de la grosseur d'un œuf d'Oie, & les Animaux qui s'en nourrissent ont la chair violette. Le bois est blanc, & facile à travailler, quoique dur; mais il se noircit dans l'eau : ce qui le rend fort propre à faire des affuts de fusil & de mousquet.

GENIPI, *s. m.* Nom que les Apothicaires donnent à l'Absinthe des Alpes; cette Plante est extrêmement amere, échauffante & sudorifique. L'on ne doit jamais l'employer dans une pleurésie, tant que les vaisseaux sont pleins, le pouls dur, la fiévre forte, le sang enflammé; mais sur la fin de la maladie, quand les vaissaux sont désemplis, le sang délayé, la fiévre diminuée, alors on peut s'en servir, mais sobrement.

GÉNITIF, *sub. m. lat.* Terme de Grammaire. C'est le second cas d'un nombre, qui s'exprime par *de*, & qui marque ordinairement la propriété ou la possession d'une chose. *La maison de Jean.*

GENOU, *s. m.* Mot tiré du Latin. En termes de Marine, c'est le nom d'une piéce de bois courbe, qui a son usage en divers endroits d'un vaisseau. On appelle aussi *Genou* ou *Genouillere*, une espece de charniere mobile qui sert à monter les instrumens de Mathématiques.

GENOUILLET, *s. m.* Plante montagneuse, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, mais ont plus de largeur & plus de veines. Ses fleurs sont blanches. Sa racine, qui lui a fait donner le nom de *Genouillet*, parce qu'elle est blanche, molle & massive, est un vulnéraire fort estimé.

GENOUILLEUX, *adj.* On appelle *Plantes genouilleuses*, celles qui ont des racines épaisses, peu enfoncées dans la terre, & de plusieurs piéces, quoique jointes ensemble, comme la jambe & la cuisse le sont par le genou.

GENOVINE, *s. fém.* Nom d'une monnoie de Gênes, qui vaut environ sept livres quatre sous de France.

GENRE, *s. m.* En langage philosophique, le *Genre* est ce qui est commun à plusieurs especes, & qui en renferme, par conséquent, plusieurs. Le *Genre suprême*, est l'*Être*. Une définition doit être composée du *Genre prochain* & de la *différence spécifique*.

GENS, *subst.*, masculin quand son adjectif le suit, & féminin quand son adjectif le précede. Ce mot est tiré du Latin, & signifie proprement *Peuples*, *Nations*. *Le Droit des Gens.* Mais il se dit de plusieurs personnes qui font un corps; *les Gens de Guerre*, *les Gens d'Église*, ou de quelques personnes rassemblées; *qui sont ces Gens-là!* *Mes Gens*, en langage de Seigneur, se dit pour *mes Domestiques*.

GENS-DU-ROI, *sub. m.* On donne ce nom aux *Procureurs-Généraux*, aux *Avocats-Généraux*, aux *Avocats* & *Procureurs du Roi*, parce que leur fonction principale est de prendre connoissance des affaires où le Roi est intéressé.

GENTIANE, *s. f.* Plante qui doit, dit-on, son nom à un Roi d'Illyrie, nommé *Gentius*, le premier qui ait connu ses propriétés; on l'appelle aussi *Quinquina d'Europe*. Sa fleur est jaune, sa tige est haute de deux ou trois pieds, ses feuilles d'en-bas semblables à celles du Noyer, & celles d'en-haut un peu déchiquetées. La racine

ui est extrêmement amere, a quantité de vertus, sur-tout contre les vers, contre la fiévre intermittente, contre les mauvaises humeurs, contre la pourriture, &c. Il y a une petite *Gentiane*, qui se nomme autrement *Cruciate*.

GENTILÉ, *sub. m.* Mot purement latin, qui est passé en François, pour exprimer les noms par lesquels on fait connoître le Royaume, la Province & la Ville où quelqu'un a pris naissance; comme on peut dire, je suis *François*, *Normand* & *Rouennois*. C'est ce qu'on appelle aussi les noms *Ethniques*.

GENTILHOMME, *sub. masc. lat.* Homme d'extraction noble. Ceux qui font venir ce mot de *Gentil*, *Payen*, parce qu'ils supposent que dans le tems que les anciens François conquirent la Gaule, les originaires, qui étoient déja Chrétiens, les appellerent *Gentils*, paroissent ignorer que les Anglois ont anciennement le même nom dans leur Langue; & que leur *Gentle*, qui répond à *Gentil*, signifie *civil*, *bien né*, *bien élevé*, *de bon naturel*: ce qui porte à croire que *Gentil* ayant à-peu-près la même signification en François, lorsqu'on le prend pour *agréable*, *capable de plaire par la figure ou les manieres*. *Gentilhomme* ne signifie, au fond, qu'un homme à qui l'on suppose que sa naissance & son éducation doivent donner toutes ces qualités. D'autres le font venir plus simplement du mot latin, qui signifie *Race*; de sorte que *Gentilhomme* ne signifieroit proprement qu'*Homme de bonne race*.

GENTILHOMME DE LA CHAMBRE, *sub. m.* On donne le titre de *premiers Gentilshommes de la Chambre*, à quatre Seigneurs qui servent auprès du Roi par quartier. Leur office est de servir Sa Majesté lorsqu'elle mange dans la chambre, de lui donner la chemise, en l'absence des Princes du Sang & du premier Chambellan, de donner à l'Huissier l'ordre des personnes qui doivent entrer, &c. On nomme *Gentilshommes ordinaires*, quarante-huit Gentilshommes qui servent aussi par quartier auprès de la personne du Roi, pour recevoir & porter ses ordres. Ceux qu'on appelle *Gentilshommes au Bec de Corbin*, sont au nombre de deux cens, qui marchent, aux jours de cérémonie, deux à deux devant le Roi. Les *Gentilshommes d'Artillerie* sont des Officiers qui n'ont pas d'autre emploi que de garder les piéces, d'empêcher qu'elles ne s'alterent, & de hâter l'ouvrage des Canonniers. On les nomme *Gentilshommes* du *premier*, du *second*, du *troisieme rang*, suivant la classe du canon qu'ils gouvernent.

GENTILLÂTRE, *s. m.* Terme insultant, & qui ne se dit qu'en parlant d'une personne noble de nouvelle date, & qui vit fort frugalement à la campagne. *Gentilhommerie*, s. f. Qualité de Gentilhomme. *Gentilhommiere*, s. f. Maison de campagne, qui a l'air d'une maison de Gentilhomme.

GENTILS, *s. m.* Terme latin, usité parmi les Juifs, pour signifier ceux qui n'étoient pas de leur Religion, & qui adoroient les Idoles. C'est aussi le nom qu'on donne aux Idolâtres dans le Christianisme.

GÉOCENTRIQUE, *adject.* Terme d'Astronomie, formé du Grec, qui se dit d'un cercle concentrique à la terre.

GÉODES, *s. f.* Nom tiré du Grec, qui est celui d'une espece de pierre creuse & couleur de fer rouillé, qui se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne, & qui a diverses vertus, sur-tout pour les maux d'yeux.

GÉODÉSIE, *s. m.* Mot grec composé, qui est le nom d'une partie de la Géométrie, qui apprend à mesurer les surfaces.

GÉOGRAPHIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *la description du monde habitable*, c'est-à-dire, *du Globe terrestre*, en marquant la situation de tous les Pays, leurs distances mutuelles, &c. Elle est regardée comme une partie des Mathématiques. *Géographe*, s. m., signifie celui qui fait la *Géographie*; & *Géographique*, adj., ce qui appartient à cette science.

GÉOGRAPHIQUE, *sub. f.* Nom d'une espece de coquillage marin, dont les traits ressemblent à ceux d'une *Carte de Géographie*.

GÉOHYDROGRAPHIE, *subst. f.* Mot grec composé, qui signifie *Description de la terre & des eaux*. *Géohydrographique*, adj. Ce qui appartient à cette science.

GÉOLOGIE, *s. f.* Mot grec composé, qui signifie *Description de la terre*.

GÉOMANCIE ou GÉOMANCE, *s. f. gr.* composé. C'est le nom d'une sorte de divination, qui consiste à

jetter une poignée de poussiere, ou de terre, au hasard, sur une table, pour juger des événemens futurs, par les lignes & les figures qui en résultent.

GÉOMÉTRIE, *sub. f. gr.* composé. Suivant la signification propre du mot, c'est *la science de mesurer la terre.* Mais on en a fait le nom de la plus noble partie des Mathématiques, qui consiste dans la considération & la mesure de la quantité continue, ou des grandeurs sensibles. On divise la *Géométrie* en *théorique* & *pratique*. Les Peintres la représentent sous la figure d'une femme, avec un visage pâle, une mante bordée d'argent, une baguette à la main.

GEORGES. (*Ordre de St. Georges.*) Il y a plusieurs Ordres militaires de ce nom. Celui qui se nomme autrement, *Ordre de Rougemontau de Franche-Comté*, fut institué, vers 1400, par un Gentilhomme Bourguignon, de la Maison de *Miolans*. Un autre doit sa création à l'Empereur *Frédéric III*, vers 1468; un autre à *Charles-Albert de Baviere*, en 1728. L'*Ordre Anglois de la Jarretiere*, qui se nomme aussi de *Saint-Georges*, porte une image de ce Saint, enchâssée dans un cercle d'or garni de diamans, & attachée à un cordon bleu, qu'on passe, en forme d'écharpe, de l'épaule gauche à la hanche droite.

GÉORGIQUE, *s. f. gr.* composé. Ce mot, qui signifie proprement *Travail de la terre*, ou *Agriculture*, est le nom qu'on a donné à quatre Poëmes de Virgile, ou, si l'on veut, à un Poëme, en quatre chants, sur cette matiere. Il passe pour un des plus précieux restes de l'Antiquité.

GÉRAH, *s. m.* Nom de l'obole des Hébreux, qui faisoit la sixieme partie de la drachme, c'est-à-dire, deux sous quatre deniers de France.

GERANIUM, *subst. m.* Nom grec d'une Plante, qui se nomme aussi *Bec de Grue*, parce que le haut de sa racine ressemble au bec de cet Oiseau. On en distingue plusieurs especes; l'une, dont les feuilles sont un peu différentes de celles de la *Passe-fleur*, & dont la racine est utile en Médecine; une autre, qui a ses feuilles fort semblables à celles des *Mauves*, & son fruit formé en tête de Grue; une autre, qui ressemble à la *Ciguë*; une autre, qu'on appelle *Marmodica* & *Balsamina*, & qui, suivant la description qu'on donne de ses feuilles, paroît être la même que la précédente.

GERBER, *v. n.* Terme d'Art formé de *Gerbe*, pour signifier l'effet des bombes, des feux d'artifices & des jets d'eau, qui représentent dans leur mouvement la forme d'une *Gerbe*.

GERBOISE, *s. f.* Nom générique que les Naturalistes donnent à des Animaux remarquables par la grande disproportion qui se trouve entre leurs jambes de derriere & celles de devant. Il y a cependant une *Gerboise* proprement dite; c'est une espece de petit Lapin, qui a les pieds de derriere extrêmement longs, & ceux de devant fort courts. Les premiers lui servent à marcher, & les autres à prendre, comme d'une espece de main, ce qu'on lui présente. Sa queue est trois fois plus longue que son corps, & elle est garnie à l'extrêmité d'une espece de houppe, tachetée de blanc & de noir. Cette *Gerboise*, qu'on nomme aussi *Gerbe* & *Gerbo*, est commune en Circassie, en Égypte, en Barbarie & en Arabie; on trouve même des Animaux à-peu-près de la espece sur le Volga, & jusqu'en Sibérie. Puisque cette espece de Lapin habite des climats si opposés, c'est une preuve qu'il a subi de grandes variétés. Ceux qu'on trouve en Circassie, en Perse & en Arabie, sont à peu-près de la grandeur & de la couleur d'un Écureuil : quand ils sautent, ils s'élancent à cinq ou six pieds de terre. On les voit toujours debout comme les Oiseaux : ils ne dorment que le jour, & la nuit ils cherchent leur nourriture : ils se creusent des terriers comme les Lapins, y font un magasin d'herbes sur la fin de l'Été, & dans les climats froids ils y passent l'Hiver. On prétend que la chair de la *Gerboise* est excellente à manger; c'est le Lapin des Indes & de l'Afrique, & probablement la chasse en est comme celui d'Europe.

GERCÉ, *adj.*, qui signifie *ce qui se fend*, *qui s'entr'ouvre*, comme il arrive au bois. *Des levres gercées par le froid*, ou *par un excès de chaleur*; car le mal peut venir de ces deux causes. On dit aussi, *du fer gercé*, lorsqu'il s'y trouve de petites fentes en travers. *Gerçure* est le substantif. On ne s'accorde pas sur son origine.

ERE, *fub. f.* Nom d'une ancienne
nnoie Romaine, qui valoit fix fous
France.

ERFAUT, *f. m.* Nom d'une forte
iseau du genre des Faucons; il
t du Vautour; c'eft pourquoi les
emands ont ajouté à fon nom de
con celui de *Gyr*, qui fignifie
utour dans leur langue, d'où lui
nt le nom de *Gerfaut*. On dif-
gue aifément cet Oifeau de tous les
res Faucons, par fa grandeur, qui
égale à celle de l'Aigle; il a en-
e plufieurs autres caracteres par-
liers. Le fommet de la tête eft
t; le bec, les jambes & les pieds
t bleus. Le *Gerfaut* a les plumes
nches fur tout le corps; mais celles
dos & des ailes ont une tache noire
forme de cœur. La queue eft courte
a des bandes tranfverfales noires.
gorge, la poitrine & le ventre
t blancs.

ERMAINS, *fub. m. lat.* Dans le
oit Romain, on appelle *Germains*
Freres Germains, des freres de
e & de mere, des enfans du même
; à la différence des *Freres con-*
guins, qui font des enfans de dif-
ent lit, c'eft-à-dire, qui ont le
me pere, mais non pas la même
re. Aujourd'hui, l'ufage de *Ger-*
in eft réduit aux premiers coufins,
ft-à-dire, au degré de parenté, qui
entre les neveux des freres & des
urs. On donne quelquefois, aux
lemands, le nom de *Germains*,
l'ancien nom du Pays, qui étoit
Germanie. *Germanifé*, adj., fe dit
n étranger qui a pris les goûts &
manieres d'Allemagne; comme *la-*
ifé, *francifé*, &c.

ERMANDRÉE, *f. f.* Plante que
utres appellent *Herbe des fiévres*,
ce qu'on lui attribue en décoction,
vertu de chaffer les fiévres tierces.
fleur eft purpurine & odorante;
feuilles ameres & déchiquetées
mme celles du *Chêne*. On en dif-
gue une autre forte, dont les feuilles
t la même forme, mais plus rudes
plus minces, qui jette plus de
nches, & qui a une odeur de réfine.

ERME DE FÉVE. *Voy.* BÉGU.

GERMINATION, *f. f.* Terme de
yfique, emprunté du Latin, pour
primer l'action naturelle par laquelle
Plantes germent en terre.

GERMON. *Voy.* BONITE.

GERNOTTE, *fub. f.* Sorte de petit
Millet, dont l'épi n'a pas plus de deux
pouces de hauteur, & un quart de pouce
de diametre. La graine eft enveloppée
d'une écorce mince & rougeâtre, qui
renferme une fubftance blanche, fo-
lide & friable, qui a affez bon goût.
Les Négres & les Maures de l'Afri-
que le préparent comme le Millet,
ce qui leur en tient lieu. La *Gernotte*
vient dans les lieux bas & humides, le
long de la riviere du Niger. La Plante
& la graine portent le même nom.

GÉROCOMIE, *f. f. gr.* Partie de
la Médecine, qui prefcrit, aux vieil-
lards, un régime convenable à leur âge.

GÉRONDIF, *f. f.* Terme de Gram-
maire latine. C'eft un tems de l'*in-*
finitif du verbe par lequel le tems &
la maniere de l'action font exprimés.

GÉRONTES, *f. maf.* Nom grec de
vingt, ou comme d'autres le préten-
dent, de trente-deux Sénateurs inf-
titués par Lycurgue, fur le modele
des Aréopagites, pour gouverner con-
jointement avec le Roi, dont ils doi-
vent balancer l'autorité. Ils ne pou-
voient être choifis qu'à l'âge de foixante
ans.

GERSE, *f. f.* Nom d'une petite ver-
mine, qui ronge les Livres & les étoffes.

GERSEAU, *fub. m.* Corde qui en-
toure le mouffle d'une poulie, & qui
fe nomme autrement *étrope* & *herfe*
de poulie.

GERSÉE, *fub. f.* Nom d'une efpece
de cerufe qui fe fait de la racine de
la *Serpentaire* ou de celle de l'*A-*
rum, & qui fert à nettoyer le vifa-
ge, & à blanchir la peau.

GERZEAU, *f. m.* Nom d'une mau-
vaife herbe, dont la feuille reffem-
ble à celle de la Lentille, & qui croît
dans les bleds au mois de Juin.

GESE, *f. f.* Nom d'une arme offen-
five de l'invention des Gaulois. C'é-
toit un dard ou efponton qui étoit
fouvent tout de fer.

GÉSINE, *f. f.* Vieux mot, qui fig-
nifioit l'*état d'une femme en couche*;
comme *géfir* vouloit dire *être couché*.
Ce mot vient de celui de *jacere*, qui
fignifie *être couché*; d'où vient pa-
reillement cette expreffion, *ci-gît*.

GÉSOLE, *f. f.* Terme de Marine,
qui eft le nom d'une forte d'armoi-
re, où font enfermées l'aiguille ai-
mantée, la lumiere & l'horloge. On n'y
met aucun ferrement, dans la crainte
de diminuer la direction naturelle de
l'aiguille.

GESTATION, *sub. f. lat.* L'action de se faire porter. C'étoit un exercice fort en usage dans l'ancienne Rome, & pour lequel on avoit dans les grandes maisons, de longs espaces couverts, où le mauvais tems ne pouvoit interrompre cette salutaire partie de la gymnastique.

GESTE, *s. mas.* Mot tiré du Latin, qui se dit de la contenance, & surtout des divers mouvemens des bras, dont on accompagne le discours ou la déclamation. *Gesticulation*, s. f., signifie des *gestes* trop fréquens & trop affectés. On dit, dans le même sens, *gesticuler*. *Gestes* se dit aussi pour *actions héroïques*, quoiqu'il soit presque hors d'usage. *Les dits & gestes des grands hommes.*

GEUM, *s. mas.* Plante déterfive & vulnéraire des montagnes & des bois, qui pousse, à la hauteur d'un pied, des tiges vertes & velues. Ses feuilles sont larges, rondes, grosses, velues, dentelées & d'un goût âcre. Ses fleurs sont disposées en rose, blanches & marquetées de plusieurs petits points rouges.

GEZE, *s. m.* Terme de Couvreurs. C'est le nom d'un angle rentrant, composé d'ardoise ou de plomb, qui sert de gouttiere entre deux combles. On l'appelle aussi *Noue*.

GHAN, *s. mas.* Nom qu'on donne, en Moscovie, à cette sorte d'Hôtelleries, qui se nomment *Caravanseras* dans les Pays Orientaux.

GHAZI, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à leurs héros. *Ghazi* signifie *Vainqueur*.

GHETO, *s. m.* Nom que l'on donne, à Venise, au quartier des Juifs.

GHIAMALA, *s. mas.* Quadrupede d'une taille considérable, qu'on ne connoît que par les relations de quelques Voyageurs suspects de crédulité; c'est-à-dire, qu'on ne connoît pas. Ces hommes qui n'envient souvent d'autre mérite que celui de paroître extraordinaires, disent que le *Ghiamala* est de moitié plus haut que l'Éléphant, qu'il ressemble par la tête au Chameau, par ses bosses au Dromadaire, & qu'il a sept cornes fort droites, longues chacune d'environ deux pieds. Il se retire particuliérement à l'est de Bambuk, dans les cantons de Gadda & de Jaka, & se nourrit de ronces & de bruyeres.

GHIRO, *sub. mas.* Espece de Rat, qu'on trouve dans les Alpes.

GIACOLIN, *s. mas.* C'est le Faisan de l'Isle de Sainte-Cathérine; sa chair est moins délicate que celle du Faisan d'Europe.

GIBBAR, *s. m.* Nom qu'on donne, en Saintonge, à la Baleine.

GIBBEUX, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Bossu*. Les Médecins nomment *partie gibbeuse du foie*, celle d'où la veine cave prend naissance. L'extrêmité du tour de l'oreille s'appelle aussi *Gibbeuse*.

GIBBON, *s. m.* Nom d'un Animal des Indes Orientales, jusqu'ici inconnu, dont les bras sont d'une longueur démesurée, & qui peut être un monstre dans son espece, comme l'est parmi nous la race des hommes de *St. Thomas*. Ce Singe se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps & ses jambes; il a environ quatre pieds de hauteur, & on ne lui voit aucune apparence de queue: après le Pitheque & l'Ourang-Outang, c'est celui des Singes qui approche le plus de la figure humaine. Le *Gibbon* est d'un naturel tranquille, & ses mœurs sont fort douces: ceux qui sont apprivoisés embrassent leur Maître avec affection.

GIBECIER, *s. m.* Nom des Artisans qui font des Gibecieres. Paris en a une Communauté, qui se qualifient de Maîtres *Boursiers* & *Gibeciers*. On fait venir la *Gibeciere* des Chasseurs de gibier, & celle des Charlatans, de deux mots Allemands du même son, qui signifient *cacher des gobelets*.

GIBELINS. *Voy.* GUELPHES.

GIBELOT, *s. m.* Nom d'une piece de bois courbe, qui sert sur les vaisseaux, à lier l'aiguille de l'éperon à l'étrave. On appelle *Gibelotte*, s. f., une maniere de fricasser des Poulets.

GIBERNE, *s. f.* Nom d'une espece de sac, dans lequel les Grenadiers mettent & portent des grenades.

GIBET, *s. m.* Potence où l'on pend les Criminels; ce nom est une corruption de *Gebel*, qui signifie *Montagne* en langue Arabe. Anciennement en France, les exécutions se faisoient sur des lieux élevés, afin que l'exemple fût vu de plus loin.

GIBIER, *s. m.* On comprend sous ce nom tous les Animaux à quatre pieds, ou les volatiles que recherchent les Chasseurs. Le *gros Gibier* renferme les Bêtes fauves, telles que le Cerf: ou les Bêtes noires, telles que le San-

ier. Le *menu Gibier* se distingue en *ibier poil* & *Gibier plume*. Le *Gi-ier poil* sont les Liévres & les La-ins. Le *Gibier plume* sont les Perdrix, s Faisans, les Poules d'eau, les Ra-es de Genêt, les Cailles, les Bécas-es, le Pluviers, les Cercelles, &c.

GIBOYA, *s. m.* Serpent du Brésil, qui n'a nul venin, mais qui est d'une grandeur extraordinaire & fort vo-race; on en voit, dit-on, de vingt pieds.

GIBOYER, *verbe act.* C'est chasser avec le fusil, à pied & sans bruit. On emploie aussi ce terme en Fauconne-rie, lorsqu'on chasse à l'Oiseau & qu'on vole le gibier. *Giboyeur*, s. m. Chas-seur qui poursuit le gibier le fusil à la main.

GIGANTESQUE, *adj.* *V.* GÉANT.

GIGOT. Sorte de monnoie *Voy.* DUTE.

GIGOTTÉ, *adj.* Mot formé comme son substantif *Gigot* de *Gigue*, qui se disoit autrefois pour *cuisse*. Un *Che-val bien gigotté* est celui qui a les cuisses proportionnées à la grandeur de la croupe; ce qu'on appelle aussi des *cuis-ses fournies*. En termes de Chasse, on appelle *Chien gigotté*, un Chien qui a les hanches larges & les cuisses rondes.

GIGUE, *s. f.* Air de Musique, qui vient, dans ce sens, d'un mot Italien, qui est le nom d'un instrument musi-cal. D'autres le font venir d'une danse Angloise, composée de toutes sortes de pas, qui se danse sur la corde. L'air de *Gigue* est gai, vif, & de pleine mesure.

GILLE, *s. mas.* Nom d'homme. On donne pareillement ce nom aux *Niais*, ainsi qu'à un certain Bouffon de la Co-médie qui fait le simple.

GILLETTE. *La Reine Gillette*, *s. f.* Terme insultant, qui se dit d'une femme parée, qui veut jouer le rôle d'une Dame d'importance.

GILOTIN, *s. m.* Nom qu'on donne aux Écoliers du Collége de Sainte-Barbe à Paris; d'un Ecclésiastique nom-mé *Gilot*, qui en a fait les Réglemens. On y faisoit autrefois de très-bonnes études, qui ont rendu ce nom célebre.

GIMBLETTE, *s. fém.* Nom d'un espece de petite pâtisserie, en forme d'anneau, qui est composé de fari-ne, d'œufs & de sucre, avec un peu d'Ambre.

GIMEL, *s. m.* Nom que les Arabes donnent au Chameau. *Voy.* ce *der-nier mot.*

GINDANT, *s. m.* Terme de Mari-ne, qui signifie la hauteur ou la lon-gueur d'une voile. *Vingt aunes de gindant.*

GINGEMBRE, *s. mas.* Racine aro-matique, qu'on met au rang des épi-ceries, & qui vient originairement des Indes Orientales. La Plante qui porte le même nom ressemble à nos joncs. La racine est pleine de nœuds, & se répand en largeur entre deux terres, dans la forme d'une main, qui a plu-sieurs doigts. On apporte, des Indes, du *Gingembre sec*, & du *Gingembre confit au sucre* ou *au miel*. A la Gua-daloupe, on donne ce nom à une sorte de chaux, à cause de sa ressemblance avec le *Gingembre*.

GINGEOLE, *s. f.* Nom d'une es-pece de fruit, qui croît sur un arbre nommé *Gingeolier*.

GINGI, *s. m.* Nom d'un Quadru-pede d'Éthiopie, qui ressemble beau-coup au Chat sauvage; la peau du *Gingi* passe pour être la plus belle que l'on connoisse; elle est très-douce & plus variée que celle du plus beau Tigre & de la Panthere. Les Négres la recherchent & s'en font un orne-ment.

GINGIBIUM, *sub. m.* Nom d'une Plante, sur laquelle les Naturalistes ne s'accordent pas. Les uns la pren-nent pour une sorte de *Panais*, mais plus amere. D'autres croient que ce n'est qu'une herbe, qu'ils prennent pour le Cerfeuil commun. D'autres veu-lent que le vrai *Gingibium* soit la Plante qui se nomme autrement *Visnaga*.

GINGIRAS, *sub. masc.* Nom d'une étoffe de soie des Indes Orientales, large de deux tiers. La longueur des piéces est de neuf aunes & demie.

GINGLIME, *s. mas.* Mot grec, qui signifie *Gond d'une porte*, & qui se dit, en langage d'Anatomie, de deux os qui se joignent & qui sont mobi-les l'un dans l'autre.

GINGRINE, *s. f.* Nom d'une flûte des Anciens, qui étoit fort courte, mais dont le son avoit beaucoup d'a-grément.

GING-SENG, *s. m.* Racine célebre par ses vertus & par le cas qu'on en fait à la Chine, où elle se vend son poids d'or. On a cru qu'elle ne se trouvoit qu'en Tartarie, mais on en a découvert en Canada, & les Hol-

landois en ont planté au Cap de Bonne-Espérance. On prétend que le bon *Ging Seng* rétablit les forces les plus épuisées. Les Canadiens le nomment *Garent-Ogen* ou *Aureliana*.

GINGUET, *sub. m.* En termes de Marine, c'est le nom d'un morceau de bois mobile par le bout, dont l'usage est d'arrêter le cabestan, après qu'on s'en est servi. Il devient adjectif, pour signifier, en langage vulgaire, *foible*, *mince*, *menu*, *de peu de force & de valeur*.

GIONULLES, *s. m.* Fameux Volontaires des Armées Turques, dont le courage & la témérité vont jusqu'à la fureur. Aussi fait-on venir leur nom d'un mot Turc, qui signifie *impétuosité furieuse*.

GIPON, *sub. m.* Vieux mot, qui signifioit autrefois *Pourpoint*, & qui ne s'est conservé que pour signifier une sorte de houpe dont les Corroyeurs & les Cordonniers se servent pour cirer le cuir. Il s'est formé de *gipe*, ancienne souquenille de toile; comme *Jupon*, de *Jupe*.

GIRAFE, *s. m.* Nom d'un animal d'Afrique, de la grandeur d'un Veau, & si farouche qu'il vit dans des retraites inaccessibles. Il a le poil entre noir & blanc, la tête d'une Biche, le cou menu & fort long. On le croit monstre, c'est-à-dire, engendré de deux especes. Il est différent de la *Girafle*, Animal des Indes Orientales, de la hauteur du Cheval, mais d'une taille plus déchargée, & plus basse sur le derriere. Son poil est blanc, un peu gris dans quelques endroits, & marqueté, par-tout, de grandes taches orangées.

On vit à Paris, en 1788, le cadavre d'un Girafe; cet Animal paroît avoir eu 17 pieds moins un pouce de hauteur, à laquelle est proportionnée sa longueur. *Mr. le Comte de Buffon* a décrit le Girafe beaucoup plus petit qu'il ne l'est en effet; on ne sait pas trop à présent, si cette Bête est le résultat de l'union d'un Taureau avec une Biche, comme l'ont prétendu plusieurs voyageurs. Le Girafe est herbivore; celui qu'on fit voir à *Paris*, pouvoit s'élever jusqu'à 40 pieds, pour choisir dans les arbres les feuilles qui flattoient le mieux son goût; il a le poil mêlé de noir & de blanc, tirant sur le roux; on lui trouve effectivement quelque ressemblance avec la Biche; il a le cou menu & son long. On n'a pas encore vu un pareil Animal dans le Cabinet d'Histoire Naturelle, au Jardin du Roi.

GIRANDE, *subst. f.* On appelle *Girande d'eau*, plusieurs jets en faisceau, qui, s'élevant avec impétuosité, forment un grand bruit, & représentent la pluie & la neige, dans leur chûte. On dit, dans le même sens, *Girande* de fusées & d'autres feux d'artifices. Ce nom vient des mots grecs & latins, qui signifient *tourner en rond*. De-là vient aussi *Girandole*.

GIRANDOLE, *sub. f.* Chandelier de crystal à plusieurs branches avec un pied. En terme d'Artificier, *Girandole* se dit d'un cercle garni de fusées.

GIRANPIAIGARE, *subst. f.* Nom d'une espece de Couleuvre du Brésil, qui monte jusqu'au sommet des arbres, pour manger les œufs des Oiseaux dans leurs nids.

GIRASOL, *s. m.* Pierre précieuse, qui jette un grand feu, sur-tout au Soleil, qu'elle semble contre-darder en lui renvoyant sa lumiere; ce que signifie son nom grec. C'est une espece d'opale.

GIRET, *subst. m. gr.* Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à ce qu'on appelle, sur l'Océan, *Cabestan* & *Virevau*, sur les vaisseaux Marchands. Le haut de l'arbre de la roue des Potiers, sur lequel on place les morceaux de terre-glaise, pour en faire un vase, se nomme *Girel*.

GIRELLA, *s. f.* Poisson saxatile, qui vit en troupe, & que les Pêcheurs connoissent sous le nom de *Poisson gourmand*.

GIROFLE, *s. mas.* Fruit aromatique d'un arbrisseau, qui croît dans plusieurs Isles de la Mer des Indes. Ce fruit a la forme d'un clou, ce qui lui en a fait donner le nom. Les feuilles de son arbre ressemblent à celles de l'arbre qui produit la cannelle, & son tronc, à celui du buis. Le *Girofle* est chaud au troisieme degré.

GIROFLÉE, *s. f.* Nom d'une fleur, qu'on cultive dans les Jardins, & dont l'odeur tire sur celle du *Girofle*, d'où il paroît qu'elle prend son nom. Il y a des *Giroflées simples* & des *Giroflées doubles*, de diverses couleurs. On se sert de la fleur de *Giroflée*, en décoction, sur-tout de la

purpurine, pour diverses sortes de maladies, telles que les maux de cœur, l'Épilepsie, &c.

GIRON, *subst. m.* Mot grec, qui signifie *tour en rond.* En termes d'Architecture, c'est un degré d'escalier, c'est-à-dire, le lieu où l'on pose le pied en montant, ou en descendant. En termes de Blason, c'est le nom d'une figure triangulaire, qui finit en pointe au centre de l'Écu, comme une marche d'escalier à vis. *Gironné* se dit, dans le même langage, de l'Écu divisé en plusieurs parties triangulaires dont les pointes s'unissent. S'il y a plusieurs *Girons*, ils doivent être alternativement de métal & de couleur. On appelle aussi *marches gironnées*, celles des quartiers tournans d'un escalier rond, ou ovale. En termes d'Orfévre, *gironner un ouvrage*, c'est lui donner de la rondeur.

GIROUETTE, *s. f.* Nom tiré du grec, pour signifier une petite machine, qui, tournant sur un pivot, sert à faire connoître d'où vient le vent. Anciennement, il n'étoit permis qu'aux Nobles de mettre des *Girouettes* sur leurs maisons; on prétend même que dans l'origine, il falloit avoir monté les premiers à l'assaut d'une ville, & y avoir planté sa banniere ou pennon sur le rempart. Ces *Girouettes* étoient peintes, armoiriées, & représentoient les bannieres ou pennons de la Noblesse. Il y a des *Girouettes* de Mer & de Terre. On appelle *Girouettes à l'Angloise*, celles qui sont longues & étroites; & *Girouette Flamandes*, celles qui sont échancrées par dedans, en forme de cornette. Chaque chaloupe a sa *Girouette.*

GISEMENT, *subst. m.* Terme de Marine, qui se dit de la situation des parages & des côtes, suivant les vents qui regnent de l'un à l'autre lieu. *Gît & gisent*, ss. mm. se disent dans le même sens.

GISENT, *s. m.*, est un terme de Charron, & le nom de quatre morceaux qui tiennent les ais d'un tombereau.

GÎTE, *sub. m.* Terme de Chasse, qui signifie la place où repose un Liévre, & où sa trace demeure.

GÎTE, *sub. m.* Nom d'une meule qui est immobile dans un moulin. Elle est placée au-dessous de celle qui tourne & qui écrase le grain. En termes de Boucherie, *gîte* est le bas de la cuisse du Bœuf, qui se sépare en trois parties; *le bas de gîte*, *la levée*, & *l'os de gîte.*

GIVRE, *subst. m.* Espece de gelée blanche fort épaisse, qui s'attache aux branches des arbres, & qui leur est pernicieuse. En termes de Blason, *Givre* se dit d'une Couleuvre à queue tortillée. On l'appelle *Givre rampant*, lorsqu'il est *en fasce.* Dans le même langage, *Croix givrée* signifie une croix terminée en têtes de *Givres.* L'origine de ce nom est fort incertaine.

GLABRE, *adject. lat.*, qui signifie *lisse*, *sans poil*, & qui s'emploie, dans ce sens, en Botanique.

GLACE, *sub. f.* En termes de Pâtissiers & de Confiseurs, on appelle *glace*, du sucre & du blanc d'œuf battus ensemble, qui forment une espece de *glace*, ou de vernis luisant, sur les pâtes & sur les fruits. *Glacer* se dit dans le même sens. Les Tailleurs & les Couturieres disent aussi *glacer une doublure*, pour dire, la coudre tellement avec l'étoffe, qu'elles tiennent toutes deux ensemble. On passe de faux-fils pour en régler l'égalité. En termes de Broderie, *glacer & émailler*, c'est ombrager, avec de la soie, un ouvrage d'or & d'argent. En termes de Joaillier, on appelle *Pierreries glaceuses*, celles qui sont obscurcies par une espece de petit nuage, qui les empêche de paroître nettes & transparentes, & qui se nomme *glace.* Des *glaces* se dit aussi pour des *liqueurs glacées*. *Glacial*, adj., se dit de ce qui est aussi froid que la *glace.*

GLACÉ, *adject.* Les Drapiers donnent particuliérement cette épithete au taffetas, dont la chaîne est d'une couleur, & la trame d'une autre, ce qui occasionne une variation dans les couleurs, suivant le degré de lumiere que l'étoffe reçoit; tel que l'on apperçoit sur la gorge des Pigeons ou du Paon.

GLACIS, *s. m.* Terme de Fortification, qui signifie particuliérement une pente adoucie, qui descend du haut du chemin couvert jusqu'à la plate campagne. Ce mot est d'ailleurs en usage pour toutes sortes de pentes adoucies. En Architecture, un *glacis de corniche* est une petite pente ménagée sur la cimaise d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie. Les Tailleurs disent, *passer un glacis*,

pour, *faire un rang de points*, qui joignent bien la doublure à l'étoffe.

GLADIATEUR, *s. m.* Nom formé d'un mot latin, qui signifie *Épée*, pour signifier certains Esclaves que les Romains faisoient combattre avec l'épée, dans leurs Fêtes publiques. Les vainqueurs étoient récompensés par des présens, ou par une couronne de Palmier; & quelquefois par la liberté, dont la marque étoit une baguette de bois, nommée *Rudis*, qu'on leur mettoit entre les mains. Cet usage, qui fut aboli, à Rome, par *Théodoric*, vers l'an 500 de Notre-Seigneur, n'a pas laissé de se conserver en Angleterre, où l'on permet encore des combats publics, à coups de sabre, & où l'on voit même des *Gladiatrices*. Le *Gladiateur expirant*, qu'on voit à Rome au Palais Chigi, est une des plus excellentes piéces de l'antique.

On a donné aussi le nom de *Gladiateurs*, à des Chevaliers Chrétiens de Livonie, qui portoient, sur leur habit, pour marque de leur Ordre, deux épées rouges en forme de croix, & dont l'objet étoit de faire la guerre aux Infideles. Ils ont été mêlés depuis dans l'Ordre Teutonique.

GLAI ou GLIRON, *s. m.* Nom qui vient du mot latin, *Glis*, *Gliris*, qui signifie *Loir*, & que l'Auteur des *Ruses innocentes du Solitaire inventif*, donne à certains petits Rats sauvages qu'on voit monter vers le soir le long des murs des Jardins pour en manger les fruits. Comme ce petit quadrupede est plus connu sous le nom de *Loir*, voy. ce *dernier mot*.

GLAÏEUL, *sub. m.* Herbe, dont le nom est formé du mot Latin, qui signifie *Épée*, parce que ses feuilles en ont la figure. Elle croît dans les Prés. Ses fleurs sont incarnates & sa graine ronde. On attribue diverses vertus à sa racine.

GLAIRE, *sub. fém.* Nom formé du Latin. La *Glaire* est proprement une humeur visqueuse. On appelle *Glaire*, le blanc d'un œuf. On donne aussi ce nom aux humeurs gluantes, qui sortent quelquefois du corps, avec les urines. *Glairer* est un terme de Relieur, qui signifie *frotter la couverture d'un Livre avec une éponge remplie de blanc d'œuf*, ou *de glaire*.

GLAISE, *sub. f.* Nom d'une terre grasse, qui sert à faire des ouvrages de Poterie & des Tuiles, & qu'on emploie aussi pour retenir l'eau dans les étangs & les réservoirs. On dit *Glaiser une chose*, pour dire, *la revêtir de glaise*. Les *terres glaiseuses* ne sont pas favorables à la végétation.

GLAMA, *s. m.* Nom d'un Animal ruminant & sans cornes, qu'on nomme quelquefois *Mouton* ou *Chameau du Pérou*; comme les Naturalistes le désignent le plus souvent sous le nom de *Lama*, voy. ce *dernier article*.

GLAND, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui est le nom du fruit du Chêne, & de plusieurs autres arbres, tels que le *Hêtre*, l'*Ieuse*, &c. Le *Gland de Chêne* & la petite coquille à laquelle il est attaché ont une qualité fort astringente. On prétend aussi que leur décoction est un préservatif contre les venins. Les Anciens croyoient que les premiers hommes s'étoient nourris de *Gland*, avant l'invention de l'Agriculture. Le *Gland de terre* est une herbe dont les feuilles sont petites & étroites, la fleur rouge & odorante, & qui s'attache aux haies, par plusieurs petites tiges. En poudre, c'est un bon vulnéraire. En décoction dans le vin, il arrête le flux de sang. Le *Gland de Mer* est un petit coquillage, qui tire son nom de sa ressemblance avec le *Gland de Chêne*.

GLANDE, *s. f.* Mot tiré du Latin. On appelle *Glande*, dans le corps humain, un amas circulaire & spongieux de petits vaisseaux & de petits nerfs, qui n'est mêlé d'aucune autre substance que les liqueurs qui y sont contenues. Le corps est parsemé de *glandes*, qui ont divers usages. *Glande* se dit aussi de certaines tumeurs accidentelles, qui se forment en quelques parties du corps. *Glanduleux*, adject., signifie ce qui tient de la *Glande*, par sa nature, ou sa forme.

GLANIS, *s. m.* Grand Poisson de rivieres, qui ne se trouve que dans les grands fleuves, tels que le Danube. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à deux cens livres. Sa chair est dure; mais elle se sale & se mange.

GLAREOLA, *s. m.* Espece de Pluvier qui fréquente le bord des rivieres & des lieux marécageux. Cet Oiseau a les pieds élevés, la tête petite, & le bec conique, étroit, & luisant comme de la corne: il court rapidement, & vole par paire sur les rivages, où il va se reposer. Les Chasseurs Allemands en font beaucoup de cas,

parce que sa chair est délicate ; & qu'elle a le goût du meilleur Poisson.

GLAS, *sub. mas.* Ancien mot, qui signifioit autrefois *bruit*, & qui ne s'est conservé que pour signifier le son d'une cloche qu'on tinte plusieurs fois à l'agonie d'une personne mourante, ou lorsqu'elle vient d'expirer. *De glas* vient apparemment *glapir*, d'où l'on a formé *glapissement*.

GLAUCA, *sub. m.* Arbre de pleine terre, qui est le diminutif du *Laurier-Tulipier*. Sa fleur est blanche & forme un grand calice ; ses feuilles sont comme celles du Laurier-Cerise. Il faut l'élever à l'ombre, & dans une terre franche. Il est très-rare, parce que ses graines levent difficilement.

CLAUCIUM, *s. m.* Nom formé du mot grec, qui signifie *bleu*, & qui est le nom du suc d'une herbe du Levant, dont les fleurs sont bleues. Le *Glaucium* est un excellent réfrigératif. Les Apothicaires l'appellent *Mémithé*.

GLAUCOME, *s. m.* Mot grec, qui est le nom d'une maladie des yeux, qui donne à l'humeur *crystalline* une couleur bleue, suivant la signification du mot.

GLAUCUS, *s. m.* Nom formé d'un mot grec, qui signifie *Bleu*, & que les Naturalistes donnent à trois sortes de Poissons qui ont quelques rapports entre eux ; mais qui n'en ont point avec ce Dieu Marin de la Fable, si ce n'est qu'ils habitent le même élément. Le vrai *Glaucus* se pêche sur les bords de la Méditerranée. Ce Poisson a des dents pointues, sa couleur est un blanc mêlé de bleu plus ou moins foncé, & depuis le haut de ses ouïes jusqu'au milieu du corps, on voit un trait tortueux qui devient ensuite droit jusqu'à la queue. Sa chair est grasse & de bon goût, mais on la trouve un peu dure. On donne le nom de *Glaucus* au *Derbio*, Poisson de haute Mer, long de quatre pieds, de la couleur de celui qu'on vient de décrire : sa chair n'est pas tout-à-fait si dure. On appelle aussi *Glaucus* la *Liche* des Languedociens : il a sur le dos la même ligne que le vrai *Glaucus*, & de plus sept aiguillons. Les pauvres qui habitent les bords de la Méditerranée, trouvent un goût admirable à tous les *Glaucus*, quand ils n'ont pas de pain.

GLAUX, *s. m.* Nom tiré du grec, qui est celui d'une Plante qui croît le long de la Mer, & qui a la vertu de faire venir le lait aux femmes. Elle est fort branchue, & sa fleur est rouge. Le *Glaux* s'appelle *Lavanese*, en Italie.

GLEBE, *sub. m.* Mot emprunté du Latin, pour signifier *une motte de terre*. En termes de Droit, il signifie *terre*, *manoir*, *héritage*.

GLETTE, *s. f.* Terme de Monnoie, qui signifie les impuretés qui étoient mêlées avec l'argent, & qui coulent de la coupelle d'affinage. *V.* LITHARGE.

GLISSADE, *s. f.* Terme de Danse, qui est le nom d'une espece de coupé, qui ne se fait que pour aller de côté & sur la même ligne, soit à droite, ou à gauche. Le *glissé* est un autre pas fort lent, qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant le parquet très-légérement.

GLOBE, *sub. mas.* Corps de figure sphérique, ou circulaire. C'est un mot latin, qui s'emploie particuliérement pour signifier deux instrumens ronds de Mathématique, dont l'un nommé *Globe céleste*, contient les étoiles fixes ; & l'autre nommé *Globe terrestre*, la description des divers Pays de la terre, dans la situation qu'ils ont à l'égard du Ciel. On a fait des *Globes merveilleux*, qui représentent l'état du Ciel, & le mouvement régulier de tous les corps célestes. *Globule*, s. m., est un diminutif de *Globe*, qui s'emploie pour signifier de petites parties rondes de matieres. *Globuleux*, adj., se dit dans le même sens.

GLOBOSITE, *sub. f.* Coquillage univalve & globuleux, qui ressemble à de petits tonneaux, & qui est plus connu sous le nom de *Conque sphérique*. On range les *Globosites* dans la classe des *Tonnes*.

GLOIRE, *s. f.* Nom qu'on donne au cercle de lumiere, qui se met autour de la tête des Saints, ou des Personnes illustres par leurs vertus. On donne aussi ce nom, en termes de Feux d'artifice, à un Soleil fixe d'une grandeur extraordinaire : nous en avons vu, dans ces derniers tems, de soixante pieds de diametre.

GLORIEUSE. (*Ordre de la Glorieuse Vierge Marie*). Ordre de Chevaliers Réguliers, créé par *Barthélemi*, Évêque de Vicence, en Italie. La marque est une Croix rouge sur le manteau.

GLORIOLE, *s. f.* Nom que l'on donne à une gloire mal-fondée.

GLOSE, *s. f. gr.* Nom qu'on donne à un Commentaire, qui explique le sens d'un Auteur. On en a fait aussi le nom d'une sorte de Poëme, que les François ont imité des Espagnols. *Gloser*, v. act., se dit pour *critiquer*, *reprendre*.

GLOSSAIRE, *s. m. gr.* Nom d'une espece de Dictionnaires, qui contiennent un Recueil de termes difficiles, obscurs, ou barbares, accompagnés de leur *Glose*, c'est-à-dire, de leur explication. Tels sont le *Glossaire de du Cange*, pour les mots qui viennent principalement de la basse latinité; le *Glossaire alphabétique de la Monnoie*, pour les mots Bourguignons, &c. Ceux qui rendent ce service au Public se nomment *Glossateurs*.

GLOSSOCOME, *s. m.* Terme de Chirurgie, formé du Grec, qui est le nom d'une machine, dont on se sert pour remettre les cuisses & les jambes disloquées.

GLOSSOPETRE, *s. f. gr.* ou *Langue de pierre*. Nom de certaines pierres figurées, qui représentent une langue. La plûpart sont des pétrifications.

GLOTTE, *sub. fém.* Mot grec, qui signifie *Langue*, & dont on a fait le nom d'une fente du gosier qui sert à la formation de la voix. L'Anatomie a quantité de mots, formés du même nom grec.

GLOUGLOTER, *v. n.* Terme nouveau, & qui n'est pas tout-à-fait reçu; il mérite cependant de l'être; il se dit du cri du Coq-d'Inde.

GLOUSSEMENT, *sub. mas.* Bruit sourd & plaintif que font les Poules prêtes à couver, & lorsqu'elles appellent leurs Poulets. *Glousser* est le verbe.

GLOUTERON, *sub. m.* Nom d'une Plante, dont on distingue plusieurs especes. *Voy.* BARDANE, qui est le *grand Glouteron*. Le *petit* en est différent par ses fleurs & ses fruits. La fleur est un bouquet à fleurons, semblables à de petites vessies. Les feuilles, beaucoup plus petites que celles de la Bardane, sont dentelées & d'un goût aromatique. Elle croît dans les terres grasses. Sa vertu est résolutive & digestive.

GLOUTON, *subst. m.* Quadrupede qui ne se trouve que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique. Le *Glouton* ressemble au Blaireau, mais il est une fois plus épais & plus grand. Sa fourrure est très-recherchée; sa marche est lente, parce qu'il a les jambes courtes, mais la ruse supplée en lui à la légéreté; il attend les Animaux au passage, il grimpe sur les arbres pour s'élancer dessus; & quand il peut saisir les Rennes ou les Elans, il leur entame le corps, & s'y attache avec tant de force par le moyen de ses griffes, que rien ne peut l'en détacher. En vain ces Animaux précipitent leur course, en vain se frottent-ils contre les arbres pour s'en délivrer, l'ennemi assis sur leur dos, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, & à les dévorer en détail, jusqu'à ce qu'ils tombent morts. Cet Animal qui a tant de finesse, quand il s'agit d'aller à la chasse des Quadrupedes, semble n'avoir qu'un instinct fort altéré pour sa conservation: il voit venir les Chasseurs avec une indifférence, qui semble caractériser l'imbécillité; mais, cette sécurité ne vient que du sentiment de ses forces: comme le *Glouton* s'est mesuré avec tous les Animaux qu'il a rencontré, il se croit le Roi des déserts, &, suivant la remarque de l'illustre Buffon, il régne encore moins par sa force que par la foiblesse de tout ce qui l'environne.

GLUE, *sub. fém. lat.* Composition visqueuse, qui se fait, ou des grains concassés du gui du Chêne, *ou de* diverses racines, comme celles de la Guimauve, de la Viorne, du Houx, &c., & qui sert à divers usages. Il y a de la *glue* naturelle, qui vient sur l'écorce de certains arbres, tels que le *Pommier*, le *Cerisier*, &c. Les gommes sont une sorte de *glue*.

GLUI, *subst. m.* Mot flamand, qui a passé dans notre langue, & qui signifie de *la paille de seigle*, dont on se sert pour lier les gerbes, & pour couvrir les maisons de Village.

GLUTEN, *subst. m.* Mot purement latin, qui se dit, en termes d'Histoire naturelle, pour *glue*. On appelle *Glutinatifs*, en termes de Médecine, des médicamens capables de rétablir les parties d'une plaie, dans leur union naturelle. *Glutinant* se dit pour *visqueux*, *collant*.

GLYPHE, *sub. m. gr.* Terme d'Architecture, qui signifie généralement tout canal creusé en rond, ou en anglet, qui sert d'ornement.

GLYPTOGRAPHIE, *sub. fém. gr.* Science, qui a pour objet la connoissance des gravures, en creux & en relief, sur des Cornalines, des Jaspes, des Agathes, & d'autres Pierres précieuses, qu'on emploie pour des bagues, des cachets & d'autres ornemens.

GNAPHALIUM, *s. m.* Nom grec d'une Plante dont les feuilles paroissent couvertes d'une espece de coton cardé, suivant la signification du mot, & dont la décoction est bonne pour la dyssenterie.

GNOME, *s. mas. gr.* Habitans imaginaires de l'intérieur du Globe terrestre, qui, dans le systême des Sylphes, président à tout ce que la terre renferme de précieux dans son sein.

GNOMIQUE, *adj. gr.*, formé du mot qui signifie *Sentence.* On appelle *Poésie gnomique*, celle qui s'exerce à composer des Maximes, ou des Sentences, c'est-à-dire, à réduire en forme poétique les principes & les devoirs les plus sérieux de la vie. Tels sont les fameux *Quatrains de Pybrac.*

GNOMON, *sub. m. gr.* Terme de Mathématique, qui, dans son origine grecque, signifie *regle*, *figure qui indique.* On donne ce nom au style des cadrans; & de-là vient le nom de *Gnomonique*, qui signifie l'*Art de faire des cadrans.* La Géométrie & l'Arithmétique ont aussi leurs *Gnomons.*

GNOSTIQUES, *sub. mas. gr.* Anciens Hérétiques, qui s'attribuoient des lumieres extraordinaires, & qui n'étoient qu'une espece d'*Illuminés*, ou d'*Enthousiastes*, auxquels on a reproché les plus honteuses dissolutions. Ce mot, qui signifie *savant*, est quelquefois pris en bonne part.

GO. TOUT DE GO. Expression proverbiale, à laquelle on fait signifier, *tout d'un coup*, *sans façon*, *sans préparation;* comme *aller tout de go.* Elle est prise des Anglois, auxquels on entend dire souvent *go;* parce que ce mot, dans leur langue, est un verbe qui signifie *aller.*

GOAGONEZ, *subst. m.* Grand arbre de l'Amérique, d'où l'on tire une espece de Baume, qui porte le même nom.

GOBE, *sub. f.* Nom qu'on donne à certaines pâtes empoisonnées, que l'envie de nuire, ou d'autres raisons, font jetter aux bestiaux pour les faire mourir. Dans les idées populaires, les Bergers entendent la maniere de faire des *gobes;* ce qui les fait passer souvent pour Sorciers.

GOBE-MOUCHE, *subst. m.* Petit Lézard des Antilles, qui ressemble au *Stellion*, & qui prend, comme le Caméléon, la couleur des choses entre lesquelles il fait sa demeure. Il vit de Mouches, ou du moins il en est fort avide; & de-là lui vient son nom.

GOBERGE, *s. f.* Nom d'une perche, ou d'un instrument de bois, qui sert à tenir quelque chose en presse, sur-tout aux Menuisiers. Un des bouts de la *Goberge* touche au mur, ou au plancher, & l'autre est fortement appuyé sur ce qui doit être pressé. On appelle aussi *Goberges*, les ais, ou les petites solives, qui soutiennent la paillasse & les matelats sur un bois de lit.

GOBERGE, *subst. f.* Nom d'une espece de Morue; c'est la plus grande sorte que l'on connoisse, & aussi la plus dure.

GOBERGER (se), *verbe récip.* Mot populaire qui veut dire *se réjouir tout à son aise*, *ne se soucier de rien.*

GOBET, *sub. mas.* Terme de Fauconnerie, qui se dit de la maniere de chasser les Perdrix avec l'Autour & l'Épervier.

GOBETER, *v. neut.* Terme de Maçonnerie, qui signifie jetter du mortier, ou du plâtre, avec la truelle, & passer la main, ou le plat de la truelle dessus, pour le faire entrer dans les *joints.*

GOBEUR DE MOUCHES, *s. m.* Petit Oiseau connu aussi sous le nom de *Bouvier*, qui suit les troupeaux de Bœufs, à cause des Mouches qui sont à leur suite, & dont il est avides. Les Chasseurs ne sont pas tout-à-fait aussi avide de la chair de cet Oiseau.

GOBIN, *s. m.* Mot tiré de l'Italien, qui signifie *Bossu*, & qui s'emploie dans le même sens, ou quelquefois seulement comme un terme de mépris. *Un plaisant Gobin.*

GOBISSON, *Voy.* GAMBESON.

GODE, *s. f.* Oiseau de Mer, blanc & noir, dont le vol est d'une extrême rapidité.

GODENOT, *s. m.* Petit morceau de bois, qui se démonte à vis, en figure de Marmouset, dont les Joueurs de gobelets se servent pour divertir le peuple.

GODET, *f. m.* Nom que les Fleuristes donnent au vase ou gobelet que forment certaines fleurs, tels que sont les *Tulipes*, les *Narcisses*, les *Hyacinthes*, &c.

GODRON, *f. m.* Terme d'Architecture, pour signifier des ornemens qu'on taille sur des moulures : les unes *fleuronnées*, d'autres *creusées*. De-là vient *vaisselle godronnée*.

GOÉLAND, *subst. masf.* Espece de Mouette qu'on voit dans l'Isle de Cayenne; il y en a une autre espece sur les côtes de la Bretagne; on en tue très-souvent vers l'embouchure de la Loire; & le peuple s'imagine que la vue de cet Oiseau aquatique annonce l'orage.

GOÉLETTE ou GAULETTE, *f. f.* Nom d'une sorte de petit bâtiment du port de cinquante à soixante tonneaux, & quelquefois davantage; il a deux mâts portant ensemble trois principales voiles, dont deux s'amarrent aux pieds des mâts, & se manœuvrent de bas en haut, au moyen d'une corne à laquelle sont attachés une drisse, une balancine, & des halebas. Les *Goélettes* sont fort en usage aux Isles de l'Amérique; elles servent à faire le cabotage.

GOÉMON, *f. m.* Nom de certaines herbes qui croissent au fond de la Mer, & qui étant arrachées par le mouvement des vagues se rassemblent sur les côtes, où on les prend pour fumer les terres. Elles s'appellent aussi *Varec.*

GOES, *f. m.* Nom d'une espece de gros Raisin de treille, que d'autres appellent *Gouet*, & qui ne parvient que fort tard à sa maturité.

GOÉTIE, *subst. f. gr.* Nom d'une espece de magie, qui n'a pour objet que de faire le mal. L'ancienne *Goétie* s'exerçoit par l'invocation nocturne des Génies malfaisans. On dit aussi *Magie goétique.*

GOGNE. *Voy.* COCHON-MARON.

GOITRE, *sub. m.* Excroissence de chair, qui se forme à la gorge, comme une loupe, sans causer aucune douleur. Les *Goitres* sont si communs, en Savoie, qu'on y attache, dit-on, une idée de grace & de beauté. C'est apparemment une corruption du mot latin, qui signifie *gorge*. Le *Goitre* est une espece de *Bronchocele*. Les uns attribuent cette monstruosité aux neiges fondues, qui rendent les eaux mal saines, dans les Alpes : d'autres aux eaux calcaires. Les femmes & les filles sont plus sujettes à ce mal que les hommes, probablement, parce que leur vie en général est moins laborieuse, apporte moins d'obstacle à la formation de cette excroissance; durant l'Hiver sur-tout, elles sont plus renfermées, respirent moins l'air pur que les hommes qui sortent, voyagent, s'agitent & transpirent en tout tems; d'ailleurs, les femmes sont ordinairement plus bornées à l'eau que les hommes qui boivent du vin, de l'eau-de-vie : & qu'enfin le tempérament de la femme est plus humide, plus aqueux, plus chargé d'humeurs obstruantes & superfétantes que celui des hommes.

GOLANGO, *sub. f.* C'est le Daim de la Basse-Éthiopie; il ressemble assez au nôtre pour la figure & pour le goût; il est de la grosseur d'un Mouton, les Négres de ce climat vont à la Chasse du *Golango*, & mettent sa chair au nombre des meilleurs alimens. Il n'en est pas de même des Habitans du Congo; cet Animal est sacré pour eux, & ils aimeroient mieux mourir que d'en manger; mais il se trouve souvent dans la Basse-Éthiopie des Cambyses qui ne se font aucun scrupule de venir tuer les Daims du Congo, & de s'en nourrir.

GOLDFICHE, *f. f.* Mot corrompu de l'Anglois, & nom d'une coquille qui a l'éclat de la Nacre, lorsqu'elle est découverte, & qu'on emploie dans les ouvrages de rocailles. On lui donne aussi le nom d'*Oreille de Mer*, & d'*Oreille d'Ours.*

GOLFE, *f. m.* Partie de la Mer, qui s'avance entre deux terres. Le *Golfe* différe de la Baie, en ce qu'il est plus grand, & que la bouche de la Baie a plus de largeur que d'enfoncement. Il differe aussi de l'*Anse*, ou de la *Crique*, dont le ventre & l'enfoncement sont presque égaux.

GOLILLE, *f. f.* Espece de collet, qu'on porte en Espagne, & qui est fort gênant pour ceux qui n'en ont pas l'habitude.

GOLLETTE ou CHEMISE DE MAILLES, *f. f.* Nom d'une sorte d'arme défensive, dont les Fantassins se revêtoient du tems de *François Ier.*

GOLUNGO, *f. masf.* Nom d'un Animal de la Basse-Éthiopie, qui est de couleur fauve, moucheté de

blanc, & qui a deux cornes pointuës. C'est une espece de Daim, de la grosseur d'un Mouton. Les Négres le regardent comme une chose sacrée, & le respectent jusqu'à n'oser manger de sa chair.

GOMAR, GOMER, GOMOR, ou HOMER, *subst. mascul.* Nom d'une mesure des Hébreux, qui étoit la dixieme partie de l'Éphah, & tenoit un peu plus de quatre pintes, mesure de Paris. *Dom Calmet* croit que c'étoit la dixieme partie du *Bath*, & ne lui donne que trois pintes.

GOMARISTES, *s. mas. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques, qui eurent *Gomar*, pour Chef. Cet Hérésiarque étoit Docteur Calviniste de l'Université de Leyde vers la fin du seizieme siécle; il eut de grands démêlés avec *Arminius*, autre Hérésiarque contemporain. *Gomar* anéantissoit les droits de la liberté; & *Arminius* affoiblissoit les droits de la grace. Le premier faisoit Dieu Auteur du péché; le second donnoit à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres. L'un soutenoit ce qu'il croyoit être le plus pur sentiment de *Calvin*; l'autre défendoit ce qu'il pensoit être conforme à la raison. Ces deux enthousiastes partagerent les Églises, les Colléges, les Consistoires & donnerent lieu en 1618 au fameux Synode de Dordrecht, où les Gomaristes, comme les plus forts, accablerent d'anathême leurs adversaires. On donne aussi le nom de *Contre-Remonstrans* aux *Gomaristes*. *Voyez* ARMINIANISME.

GOMBETTE, *sub. f.* Nom d'un ancien Recueil de Loix, qu'on appelloit *Loi Gomblette*, laquelle fut dressé par *Gondeband* ou *Gomband*, troisieme Roi de Bourgogne. Ce Code de Loix fut long-tems en vigueur dans la Bourgogne.

GOMENE, *s. f. ital.* Nom qu'on donne, sur les galeres, au cable d'une ancre.

GOMME, *subst. f.* Espece de glu, qui n'est qu'une congélation du suc de certaines Plantes. Il y a des *Gommes* qui sortent d'elles-mêmes du tronc des arbres, & d'autres qui n'en sortent que par des incisions. La différence entre les *Gommes* & les *Résines*, est que la plupart des *Gommes* ne peuvent se dissoudre que par le moyen de l'eau. On appelle *Gomme Résine*, un suc, ou une liqueur, qui se congele sur certains arbres, & qui tient de la *Gomme* & de la *Résine*; comme le *Camphre*, le *Mastic*, & le *Storax*. On appelle *Gommiers*, les arbres d'où sort la *Gomme*. La *Gomme élémi*, qui coule d'un *Gommier blanc*, à la Guadaloupe, est blanche comme la neige, & se brûle fort bien, au-lieu d'huile. Les *Gommes* servent à divers usages, surtout dans les Manufactures d'étoffes de soie.

GOMME-GUTTE, *s. f.* Sorte de Gomme purgative, dont l'excès est fort dangereux, & qui fait une couleur jaune dont on se sert dans la Peinture. Elle vient des Indes Orientales, sans qu'on ait bien su jusqu'à présent, qu'elle est son origine, & tire son nom d'une vertu spécifique, qu'on lui attribue pour la goutte. Sa couleur la fait nommer aussi *Chrysophe*.

GOMMER, *verbe actif.* Terme de Foulon, qui signifie faire aspersion sur l'envers du drap avec une eau où l'on a dissous de la Gomme arabique.

GOMPHOSE, *sub. f.* Terme grec d'Anatomie, qui signifie *Clou*, dans son origine. On donne ce nom à l'emboîture de deux os, qui sont immobiles l'un dans l'autre.

GONDOLE, *s. f.* Mot Italien, qui est le nom d'une petite Barque plate & longue particuliérement en usage à Venise. Elle ne va qu'à rames. De-là vient le nom de *Gondole*, qu'on donne à de petits vaisseaux à boire, qui sont de la même forme. On appelle *Gondoliers*, les Bateliers qui menent les *Gondoles*.

GONDOLE, *s. f.* Coquillage univalve, remarquable par la simplicité de sa structure il est du genre des Tonnes.

GONFANON, *s. mas.* *Etendard*, ou *Banniere*. On disoit autrefois *Gouffenon*. Aujourd'hui, l'on dit également *Gonfanon* & *Gonfalon*. C'est un terme de Blason, qui signifie une Banniere ecclésiastique, composée de plusieurs *Fanons* c'est-à-dire, de plusieurs piéces pendantes. On appelle *Gonfalonier* ou *Gonfanonier*, l'Officier, qui porte, à Rome, l'Étendard de l'Église. Lorsque Florence étoit sans Souverain, ses Magistrats portoient le titre de *Gonfaloniers*. Nous avons, dans quelques lieux de France, des

Sociétés de Pénitens du *Gonfalon*, ainſi nommées, parce qu'elles marchent ſous des Étendards.

GONGON, *ſ. m.* Nom d'une eſpece de cloche de fer à-peu-près ſemblable aux groſſes ſonnailles ou clarines qu'on met au cou des Mulets; excepté que le *Gongon* a un manche pareillement de fer. Il eſt long de dix-huit pouces ſur ſix de large dans ſon plus grand diametre; la baguette dont on ſe ſert pour frapper deſſus, eſt de fer. Cette machine, qui eſt en uſage parmi pluſieurs Nations Africaines, ſert à intimer au Public, les ordres de leurs Rois. Cette ſonnerie ſe fait entendre fort loin.

GONILLE, *ſub. f.* Nom d'un accoûtrement Eſpagnol, qui eſt un collet de pourpoint d'un carton fort roide, qui a un rebord de quatre pouces ou environ de large faiſant deux angles droits avec le cou, tant ſoit peu plus long que le viſage n'eſt large, & qui ſe termine en diminuant au-deſſous des oreilles.

GONIN, *adj. m.* Ce mot n'eſt en uſage que dans cette expreſſion, *Maître Gonin*, pour dire *fin Renard.*

GONNE, *ſubſt. f.* Nom d'une eſpece de Baril, dans lequel on met, ſur Mer, de la Bierre, ou d'autres liqueurs.

GONNELLE, *ſ. f.* Vieux mot qui ſignifioit *Caſaque* ou *Cotte-d'armes. Géoffroi d'Anjou* fut même ſurnommé *Griſe gonelle*, parce qu'il portoit ordinairement une cotte-d'armes, ou une caſaque griſe.

GONORRHÉE, *ſub. f.* Mot grec composé, qui eſt le nom d'une maladie honteuſe. Elle vient quelquefois auſſi de la foibleſſe de la nature & des nerfs, ou de la ſurabondance de l'humeur.

GORD, *ſub. m.* Amas de pieux qu'on plante dans une riviere, pour y étendre des filets de pêche.

GORE, *ſ. f.* Mot grec, qui ſignifie *Pourceau*, & qui s'emploie dans quelques Provinces, pour ſignifier une *Truie.* On appelle auſſi *Goret*, un petit Porc. En termes de Marine, *Goret* eſt le nom d'un balai plat, qui ſert à nettoyer les parties d'un vaiſſeau, qui ſont couvertes d'eau. *Goreter*, v. act, dans le même langage c'eſt faire uſage de ce balai.

GORENDE, *ſ. m.* Magnifique Serpent qui va quelquefois à la chaſſe des hommes. Il y en a de trois eſpeces. Le *Gorende* du Bréſil eſt un Serpent tortueux, dont la peau luiſante, & les écailles en compartimens, forment un ſpectacle charmant. Les Hollandois établis dans cette partie de l'Amérique, le nomment *Serpent chaſſeur*, parce qu'il court avec une viteſſe incroyable dans les chemins, à la maniere des Chiens de chaſſe. Lorſque ce reptile pourſuit un homme, le meilleur parti qu'il ait à prendre, eſt de le careſſer, de le flatter, & d'appaiſer ſa faim par quelques alimens qui lui conviennent. Les Bréſiliens lui donnent gracieuſement l'hoſpitalité dans leurs maiſons, & par reconnoiſſance le *Gorende* les délivre d'une multitude d'animaux incommodes dont il ſe nourrit. Nos Européens, qui ne ſont pas ſi complaiſans, vont à la chaſſe de ce reptile, pour délivrer le climat de ces hôtes deſtructeurs. Le *Gorende* du Japon & de Calicut, ſe nourrit de Loirs, de Poules & de Pigeons, & ſe cache ſous les toits des maiſons pour être à portée de s'élancer ſur ces animaux; les habitans de Calicut s'imaginent que ce Serpent n'a pu être créé que pour punir les hommes. Les Japonois l'honorent, parce qu'il nuit au genre humain. Ainſi on voit encore dans cette partie de l'Aſie, les débris du ſyſtême des deux principes qui a égaré tant de Philoſophes. Le *Gorende* d'Afrique eſt d'une taille prodigieuſe, ſa langue eſt rougeâtre, & ſa queue eſt pointue. On le trouve ſur la côte de Mozambique, & les Africains l'adorent au-lieu de le détruire.

GORGE, *ſ. f.* Nom d'une partie du corps, qui a diverſes autres ſignifications dans les Arts. En termes d'*Imager*, on appelle *Gorges*, deux rouleaux de bois dont on borde les Cartes, ou les Images, pour les ſoutenir en bon état. Les Géographes appellent *Gorges*, les entrées d'un Pays qui eſt ſerré de montagnes. *Gorge de Pigeon*, eſt un terme de couleur pour certains taffetas qui paroiſſent changer, ſuivant le degré de lumiere qu'ils reçoivent. En termes d'Architecture, la *Gorge* des chapiteaux Dorique & Toſcan, eſt leur partie la plus étroite, qui ſe nomme auſſi *Gorgerain* & *Colerin.* C'eſt encore une eſpece

ece de *moulure concave*, qui sert : chambranles, aux cadres, & d'autres parties. La *gorge* d'une eminée est la partie qui s'étend de- is le *chambranle* jusqu'au couronne- nt du manteau. En termes de Forti- ations, *Gorge* se dit de l'entrée du re-plein d'un ouvrage, de la pro- ngation des courtines, depuis leur gle, avec le flanc, jusqu'au cen- : du bastion ; & dans tous les hors, de l'intervalle, qui est entre urs ailes, du côté du grand fossé. *demi-gorge* est la partie du po- gone, depuis le flanc jusqu'au cen- e d'un bastion. En termes de Chasse, appelle *Gorge*, le sachet supé- eur de l'Oiseau, qui se nomme vul- iirement *poche*. *Donner grosse gorge* un Oiseau, c'est lui donner une ourriture qui n'est pas détrempée ans l'eau. *Digérer* ou *enduire la orge*, se dit par rapport aux ali- iens que l'Oiseau a pris ; *ce Faucon igere sa gorge ;* c'est-à-dire, que *gorge passe vîte*, & que l'Oiseau meutit ou se décharge le ventre sans voir eu le tems de faire digestion. Cette incommodité mene au mal subtil. *Donner bonne gorge*, c'est repaître énéreusement son Oiseau ; on dit ans le même sens, *donner demi-gor- e*, *donner quart de gorge*, &c. *Gorge haude*, c'est la viande chaude ou es entrailles qu'on abandonne à l'Oi- eau de proie, & qu'on prend du ibier qu'il a attrapé. *Gorgée*, s. f. Les Fauconniers donnent *bonne gor- gée à l'Oiseau*, c'est-à-dire, *une bonne portion du gibier qu'il a pris*, sur- out quand il commence à voler. On dit d'un Chien, qu'*il a belle gorge*, pour dire, qu'*il a la voix orte ;* & d'une femme, qu'*elle a belle gorge*, pour signifier *que sa poi- trine se présente agréablement*. *Ren- dre gorge*, se dit pour *vomir*, & figu- rément, pour *restituer*.

GORGE, *s. f.* Terme de Blason, qui se dit de la gorge & du col du Paon, du Cygne & autres semblables Oiseaux, quand ils sont d'autre émail.

GORGE, *s. f.* Petit Oiseau d'Hiver connu sous le nom de *Véron*.

GORGE-BLANCHE, *sub. f.* Oiseau d'Angleterre, presqu'aussi blanc que e Cygne, sur-tout à la gorge ; il fréquente les haies & les jardins, & se nourrit de Cerf-volans, de Mou- ches & d'Insectes ; il arrive dans l'Isle au Printems, & se retire à l'approche de l'Hiver.

GORGE-ROUGE. *Voyez*. ROUGE, & ensuite ROUGE-GORGE.

GORGER, *v. act.* C'est un terme de Manége, qui se dit pour *enfler*. *Un Cheval qui a les jambes gorgées. Les eaux lui ont gorgé les jambes.* En Fauconnerie, un *Oiseau s'est gorgé*, c'est-à-dire, qu'*il a pris sa nourri- ture* En terme de Blason, *gorgé* se dit de la *Gorge* de divers Oiseaux, lorsqu'ils sont d'un émail différent.

GORGERE, *s. f.* ou GORGORE. Nom d'une piéce de bois courbée qui regne sous l'éperon d'un vaisseau, qui se nomme aussi *Coupe-gorge*.

GORGERIN, *s. m.* Terme d'Ar- chitecture. *Voyez* GORGE. On ap- pelloit autrefois *Gorgerin*, la partie d'une armure qui couvroit la gorge.

GORGONELLE, *s. f.* Nom d'une espece de toile, qui se fabrique en Hollande & à Hambourg.

GOSIER, *s. m.* Partie intérieure de la gorge, qui sert de passage aux alimens. *Grand-Gosier* est le nom d'un Oiseau des Antilles, qui a sous le cou un sac, ou un *gosier*, d'une gran- deur si démesurée qu'on y mettroit un séau d'eau. Quelques-uns le nom- ment *Pélican d'eau*. Il ressemble beaucoup à l'Oie, mais il a la tête plus grosse. Il se nourrit de Poisson, On se sert de sa peau pour des four- rures, & de ses os pour faire des sifflets ; mais sa chair est dégoûtante.

GOSIER, *s. m.* En terme de Guer- re, on appelle *Gosier*, une fascine trempée dans des matieres combusti- bles, pour mettre le feu aux galeres, ainsi qu'aux traverses, qui sont des especes de galeries pour passer un fossé sec.

GOSSAMPIN, *s. m.* Grand arbre des Indes, dont les fleurs sont suivies de petits fruits en tuyaux, qui pro- duisent une sorte de laine. Elle est trop courte pour être cardée ; mais on en fait des lits fort mollets. L'arbre est une espece de Pin, dont le nom est composé du mot latin qui signifie *Coton*.

GOSSE, *sub. f.* Nom d'un anneau de fer, que les Matelots garnissent de petits cordages, pour la conserva- tion des gros cordages qui passent au travers.

GOTHIQUE, *adj. Ce qui est fait à la maniere des Goths.* On donne ce

nom à quantité d'ouvrages du moyen tems, sur-tout d'Architecture, qui paroissent faits sans regles, & où l'on ne reconnoît pas les belles proportions antiques. Cependant, on appelle *Fronton gothique*, dans l'Architecture moderne, un pignon à jour, en cercle, ou en triangle, avec des Roses en tresle & d'autres sculptures.

GOTHS, *sub. mas. pl.* Nom qu'on donna vers le milieu du quatrieme siécle à une bande de Brigands, qui, après avoir parcouru tous les Pays du Nord, entraînerent avec eux dans leurs courses des Scythes, des Daces, des Getes; & après avoir fait diverses tentatives sur l'Orient, où ils furent défaits & vaincus même plusieurs fois, ils se jetterent du côté de l'Occident. Ils s'emparerent en 376 de la Dacie, & là ils se partagerent en deux bandes. Ceux qui habiterent le Pays le plus Oriental, vers le Pont-Euxin, s'appellerent *Ostrogoths* ou *Goths de l'Orient*, & ceux qui demeurerent plus à l'Occident, s'appellerent *Visigoths*.

GOUACHE, *s. f. ital. Peinture à gouache.* C'est une sorte de peinture pour laquelle on emploie des couleurs délayées avec de l'eau & de la gomme. Elles sont couchées à plat, en traînant le pinceau comme pour peindre, ou laver; en quoi la *Gouache* differe de la *Miniature*, qui se fait en pointillant.

GOUAZZE ou GUAZZE. *Voyez* GOUACHE.

GOUDRAN, *s. m.* D'autres disent *Goudron*. C'est le nom d'une petite fascine trempée dans de la Poix, ou de la Résine, qui sert à mettre le feu aux galeres & autres ouvrages de Guerre.

GOUDRON, *sub. m.* Composition de Poix noire, qu'on mêle avec du suif & des étoupes, pour calfater les vaisseaux, & pour d'autres opérations de la même nature. On prétend que l'eau de *Goudron* a des vertus merveilleuses pour la guérison de diverses maladies. Les Indes Orientales ont un arbre d'où découle une sorte d'huile, que les Européens ont nommée *Goudron*. Le *Goudron des Barbades*, est une espece de Bitume rouge noirâtre, en consistance de Poix liquide, qui flotte sur la surface de l'eau, & qui passe pour un excellent sudorifique.

GOUÊTRE. *Voy.* GOITRE.

GOUGE, *sub. f.* Outil de fer, fait en forme de demi-canal, avec un manche de bois, à l'usage des Sculpteurs, des Plombiers & des Menuisiers. *Gouge*, est aussi un terme de Serrurier. On met deux *Gouges* à tous les ressorts d'une serrure, pour les faire sortir autant qu'on le désire. Autrefois *Gouge* signifioit *Servante*; d'où est venu le nom de *Goujat*, qu'on donne aux Valets d'armée, & aux Aides-Maçons, qui portent l'*Oiseau*.

GOUGERE, *sub. f.* Espece de gâteau, qui se fait avec de la mie de pain, des œufs & du fromage affiné. Il est très-dangereux d'en manger avec excès.

GOUJON, *s. mas.* Nom d'un petit Poisson gris, de riviere, qui n'est bon à manger que dans sa grande fraicheur. On prétend qu'il engendre l'Anguille. On appelle *Goujon*, une cheville de fer à pointe perdue, & un morceau de bois rond, que les Charrons mettent dans les trous des jantes, pour les unir; ce qu'ils appellent les *goujonner*.

GOUJURE, *s. f.* Terme de Marine. C'est une entaille qui se fait à quelques instrumens, pour divers usages.

GOULET, *s. m.* Nom qu'on donne à l'ouverture d'un filet de pêche. Il faut que le Poisson puisse y entrer aisément, mais ne sache en sortir; ce *Goulet* ressemble aux entrées qui sont autour d'une cage de fer pour y prendre des Rats. *Goulet*, en terme de Géographie, se dit des Détroits. *Voy.* BOSPHORE.

GOULETTE, *sub. fém.* Petit canal taillé sur des tablettes de pierre, ou de marbre, en pente, avec un mélange de petits bassins en coquille, pour le jet des eaux. On appelle *Goulette*, en Architecture, une petite rigole, taillée sur la cimaise d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie.

GOULOT, *s. m.* Nom de la partie du vase par où coule la liqueur.

GOULU, *sub. m.* Nom d'un Animal commun en Laponie, qui mange beaucoup, & qu'on croit une espece de Loutre, parce qu'outre sa ressemblance avec cet Animal, il vit autant sous l'eau que sur la terre. Mais il est beaucoup plus grand. On estime beaucoup sa peau pour les fourrures.

GOULU AQUATIQUE, *s. m.* Espece de Mouette qui se trouve en grand

nombre au Cap de Bonne-Espérance; on en voit des verds, des gris & des noirs; les Hottentots vont à la chasse de cet Oiseau, parce qu'ils mangent ses œufs, & qu'ils vendent ses plumes.

GOULU DE MER, *sub. m.* Poisson antropophage du Cap de Bonne-Espérance. Il a quelquefois jusqu'à seize pieds de long; on dit que ce Poisson peut avaler un homme tout entier; il a trois rangs de dents crochues à quatre mâchoires, & sa peau est rude & sans écailles. Il y a une grande imprudence aux Matelots de se jetter à la nage dans un endroit où l'on soupçonne qu'il s'y trouve des *Goulus* : car ils pêchent les hommes plus aisément que les hommes ne les pêchent. Il y a une autre espece de *Goulu de Mer* extrêmement vorace; sa longueur ne passe pas un pied & demi; il a le dos d'un beau bleu, & le ventre d'un blanc argentin. Sa gueule, qui est fort grande, est à la partie inférieure de la tête, & il est obligé de se tourner sur le dos pour attraper sa proie, sans quoi aucun Poisson ne pourroit lui échapper, tant il a d'ardeur, de vitesse & de force. Ce Poisson aime à se tenir autour des baies sablonneuses; on le trouve sur les côtes de Jucatan.

GOUPILLE, *s. f.* Petite piéce de métal, en forme de clavette, qu'on passe dans les chevilles de fer & d'autres métaux, pour les tenir fermes. On donne le même nom à tout ce qui sert ainsi pour arrêter quelque chose. *Goupillon*, sub. m., qui paroît venir de *Goupille*, vient, suivant quelques-uns, de *Goupil*, nom qu'on donnoit autrefois au Renard. Un *Goupillon*, disent-ils, ressemble à la queue de cet Animal.

GOURD, *adj.* Mot peu en usage, qui signifie *pesant*, *sans vivacité*. De-là vient *engourdi*.

GOURDE, *s. f.* On donne ce nom à une sorte d'*Hydrocele*, composée de deux tumeurs, l'une plus grosse, dans le *Scrotum*, & l'autre moindre, plus haut, entre lesquelles il y ait un étranglement. On se trompe quelquefois, en prenant la *Gourde* pour une descente.

GOURE, *s. f.* Terme de Droguistes, qui se dit de toutes les drogues falsifiées. On donne le nom de *Goureurs*, à ceux qui les falsifient.

GOURGANDINE, *sub. f.* Ancien ajustement de femme. C'étoit un corset ouvert pardevant, qui laissoit voir la chemise. Ce nom s'est conservé pour les femmes qui ont quelque chose de trop libre dans l'air, ou dans l'ajustement; de sorte qu'au-lieu de dire, *elle est en gourgandine*, on dit, *c'est une vraie gourgandine*.

GOURGANES, *sub. f.* Nom d'une espece de petites Féves, qui sont d'une fort bonne qualité.

GOURGOULETTE, *sub. f.* Nom que les Mexicains donnent à certains vases, composés de terre grise, extrêmement légere & transparente; ces vases sont doubles, c'est-à-dire, qu'ils sont en partie l'un dans l'autre. Le premier ou supérieur a la forme d'un entonnoir, qui n'est pas percé, dont le bout est enchâssé dans le second ou inférieur, qui a un petit goulot comme une théïre pour rendre la liqueur qu'il a reçu. C'est dans le vase d'en haut qu'on met la liqueur, d'où elle passe en filtrant dans celui de dessous. On attache une corne aux anses de la gourgoulette, pour la suspendre à l'air & à l'ombre; l'eau y devient d'une fraîcheur admirable.

GOURMANDE, *adject. Branche gourmande.* Les Jardiniers nomment ainsi certaines branches, qui attirent trop de seve ou de suc, qui prennent trop de nourriture.

GOURME, *s. f.* Maladie des Chevaux, causée par des humeurs superflues, qui se déchargent au-dessous de la gorge, entre les deux os de la ganache, ou par les naseaux.

GOURMER, *v. act.* Terme figuré, qu'on emploie pour *s'enfler*, *se rengorger*, *faire l'homme d'importance*. On dit d'un homme, qui affecte un maintien trop composé, qu'*il est toujours gourmé*.

GOURMETTE, *s. m.* Corruption de *Grometto*, nom que les Portugais donnent, dans leurs Colonies, à des Valets Négres, gagés, sans être Esclaves. Nos Marins nomment ainsi les Valets du vaisseau, dont la principale fonction est de le nettoyer & de tirer à la pompe.

GOURNABLE, *s. m.* Nom de certaines chevilles de bois, qui servent au bordage d'un vaisseau. On en a fait le verbe *gournabler*, qui s'emploie dans le même sens.

GOUROUX, *s. mas. pl.* Nom que quelques Nations Payennes des Indes

donnent à leurs Docteurs ou Peres spirituels.

GOUSSAUT, *adj.* Un *Cheval goussaut*, est celui qui a l'encolure épaisse, les épaules grosses, & qui est court de reins. Ce mot n'a pas d'autre signification, & vient, dit-on, de la ressemblance qu'un homme de ce nom avoit, par la taille & l'esprit, avec un Cheval, tel qu'on vient de le peindre. Les Fauconniers donnent l'épithete de *Goussaut*, à un Oiseau trop court, & peu estimé pour la volerie.

GOUSSE, *s. f.* En termes d'Architecture, on donne ce nom à certains fruits, semblables à des cosses de Féves, qui servent d'ornement au chapiteau Ionique. *Gousse*, se dit proprement d'une partie de la tête de l'Ail.

GOÛT, *s. m. lat.* Dans le sens qui signifie *intelligence fine des ouvrages de l'Art*, on distingue le *Goût naturel*, qui se forme dans l'esprit à la vue de la simple nature; le *Goût artificiel*, qui s'acquiert par la vue des ouvrages d'autrui, par la réflexion & par l'étude; & le *Goût national*, qui est un *Goût* particulier, propre, de chaque Nation.

GOUTIERES, *s. f.* Piéces de cire blanche, creusées en forme de biere, que les quatre Barons de l'Évêché d'Orléans présentent chaque année dans l'Église de Sainte-Croix de cette Ville, la veille de l'Invention de la Sainte-Croix, pour réparation du meurtre de *Ferri* de Lorraine, Évêque d'Orléans, commis par les Barons, en 1229.

GOUTTE, *sub. f. lat.* Nom d'une rosée qui tombe, en Égypte, vers le mois de Juin, & qui est si subtile qu'elle pénetre le verre. Elle fait ordinairement finir toutes les maladies causées par l'excès de la chaleur. *Goutte*, maladie dont la véritable cause est ignorée, puisque le remede en est si difficile. On l'attribue néanmoins à la fluxion d'une humeur âcre sur les jointures. Elle vient ordinairement aux pieds, aux genoux, ou aux mains. Celle qui vient à la jointure des cuisses au tronc du corps, se nomme *Sciatique*, du nom grec de l'os qui est à cet endroit. On nomme *Goutte-exquise*, la *Goutte* ordinaire, celle qui ne vient d'aucune maladie. La *Goutte-sereine* est un engourdissement de la retine, qui fait que, sans aucune apparence de mal, elle est frappée par les rayons visuels, sans que la vision se fasse. La *Goutte-rose* est une maladie du visage, et seulement du nez, causée par des humeurs caustiques, qui produisent quelquefois des pustules & des crevasses. On appelle *Goutte-erratique*, celle qui change de place, & qui se fait sentir tantôt au pied, tantôt au genou, à la hanche, à la main, &c. *Goutte-anodine*, est un terme de Pharmacie; c'est une composition liquide dont l'opium fait la base. Sa dose est depuis quinze jusqu'à vingt gouttes dans une liqueur convenable. *Gouttes*, en terme d'Architecture, est le nom d'une espece de clochettes, en usage dans l'ordre Dorique, pour représenter des *Gouttes d'eau* pendantes.

GOUTTE, *sub. f.* Maladie des Faucons, qui vient d'une trop grande abondance de sang qui ne peut s'évacuer.

GOUTTES D'ANGLETERRE, *s. f.* Célebre Élixir Anglois, qu'on croit composé de l'esprit volatil de la soie, rectifiée avec de l'huile de canelle, ou avec quelque autre huile essencielle.

GOUTTE DE LIN. *Voy.* CUSCUTE.

GOUTTIERE, *s. f.* En termes de Relieur, la *Gouttiere* d'un Livre est le creux de la tranche, lorsqu'il est rogné. En termes de Vénerie, on appelle *Gouttieres* les raies creuses qui régnent le long des perches de la tête du Cerf & du Chevreuil. Les Selliers donnent le nom de *Gouttiere* à des panneaux de cuir attachés à l'impériale d'un carrosse pour en éloigner la pluie.

GOUVERNAIL, *s. m.* Nom d'une piéce de bois, longue, plate & large, qui est placée à l'arriere des vaisseaux, & qui, portant dans l'eau, où elle divise les vagues, par le mouvement qu'elle reçoit du Timonnier, sert à la conduite du bâtiment. De-là vient que dans le style figuré, *tenir le gouvernail de l'État*, signifie *le gouverner, présider à l'Administration.* Celui qui tient la barre du *Gouvernail*, dans un vaisseau, s'appelle *Timonnier, Gouverneur.* On dit aussi *gouverner*, pour *tenir le timon*, ou *la barre du gouvernail. Gouverner au Nord*, signifie *faire route au Nord.*

GOUVERNANCE, *s. f.* Espece de Jurisdiction, qui est établie dans plusieurs Villes, telles que Douai, Lille, &c., & dont le Gouverneur est le Chef. A Lille, il a, sous lui, un

Lieutenant-Général, Civil & Criminel, un Lieutenant particulier, six Conseillers, un Avocat & un Procureur du Roi. Dans les Places de Guerre, on donne le nom de *Gouvernement* à la Maison du Gouverneur.

GOUVERNEUR, *f. m.* Nom d'un petit Poisson, qui sert, dit-on, de conducteur à la Baleine. On prétend que pour dormir il entre dans sa gueule, & qu'il se nourrit aussi de ce qu'il y trouve. Il n'est pas plus gros que le Goujon.

GOYAVE ou GAYAVE & GOUAVE, *sub. fém.* Fruit d'un arbrisseau, nommé *Gouavier*, qui est fort commun dans l'Afrique Méridionale & dans les Antilles. Cet arbre porte deux fois l'an. Ses fleurs sont blanches & odorantes. Elles sont suivies de quantité de fruits, d'un fort bon goût, dont la chair, qui est plus molle que celle de la Pêche, est remplie de petits pepins comme la Grenade. La qualité des *Goyaves* est astringente. Elles mûrissent dans l'espace d'une nuit, & doivent être cueillies le jour suivant. Leur couleur est jaune, en dehors, & couleur de rose en dedans.

GRABEAU, *f. m.* Nom qu'on donne, en Pharmacie, à un morceau rompu de quelque drogue.

GRACE, *f. f.* Terme de Religion, qui signifie un secours intérieur accordé par le Ciel, pour l'exercice du bien, & pour la sanctification. C'est le sujet d'une infinité de disputes qu'on éviteroit en croyant simplement, avec l'Église, que la *Grace* est nécessaire, & qu'elle n'ôte pas la liberté.

GRACE DE SAINT PAUL, *subst. f.* Nom qu'on donne, dans l'Isle de Malte, à une terre blanche, qui s'y trouve, & qui passe pour un remede contre la morsure des Viperes, depuis que Saint Paul y fut mordu par un Serpent. On y attribue la même vertu aux Glossopetres de l'Isle.

GRACES, *f. f. lat.* Les *trois Graces* sont trois Divinités de la *Mythologie*, Filles de *Jupiter*, qui sont toujours à la suite de *Vénus*; pour signifier que la beauté même ne plaît pas sans *graces*, c'est-à-dire, sans les agrémens qui la rendent aimable. On les représente ordinairement sous la forme de trois jeunes filles, qui se tiennent par la main. Leur nom est *Aglaïs*, *Thalie* & *Euphrosyne*. De là *Gracieuser*, *Gracieux*, *Grace*, *Gracieuseté*.

GRACIABLE, *adj. lat.* Qui se dit d'un cas, qui peut obtenir grace.

GRACILITÉ, *f. f.* Mot emprunté du Latin, pour servir de substantif à *grêle*, qui en vient aussi. Ainsi, *Gracilité*, signifie la qualité d'une voix grêle.

GRACIOLE ou GRACIOLI, *f. m.* Véritable nom de la Poire que l'on nomme vulgairement *Bon-Chrétien d'Été*.

GRADATION, *f. f.* Mot tiré du substantif latin, qui signifie *degré*. On entend par *gradation*, une augmentation réguliere de degrés. Ce mot est opposé à *diminution*. Ainsi, les Peintres appellent *gradation & diminution de teintes*, le ménagement des jours, suivant les degrés d'éloignement. En Chymie, *gradation* signifie une exaltation du poids, de la couleur & de la consistance, à un plus haut degré de bonté. Un *feu gradué*, c'est-à-dire, en Chymie, *un feu donné par degrés*. Le *Cercle gradué*, en Géométrie, est un cercle divisé en trois cens soixante degrés. *Graduel* est un autre adjectif. *Augmentation graduelle*.

GRADEAU, *f. m.* Nom d'une sorte de bon Poisson; il se trouve dans la Mer du Sud.

GRADINE, *f. f.* Nom d'un outil de fer tranchant, en forme de ciseau, qui est à l'usage des Sculpteurs.

GRADUATION, *f. f.* On appelle *Bâtiment de graduation*, celui qui est divisé par travée ou arcade, telles que sont ordinairement les salines.

GRADUÉ, *f. m.* Nom qu'on donne à ceux qui ont pris leurs degrés dans quelque Faculté, pour obtenir un Bénéfice Ecclésiastique. Ils ont droit alors sur les Bénéfices qui viennent à vaquer dans les mois de faveur, c'est-à-dire, dans le cours d'Avril & d'Octobre. On distingue les *Gradués nommés*, c'est-à-dire, qui, outre le droit de leurs degrés, ont obtenu des Lettres de nomination sur un Collateur, en vertu desquelles ils peuvent obtenir les Bénéfices vacans au mois de Janvier & de Juillet, qui sont les mois de rigueur. Les Nobles sont *Gradués*, par privilége, après trois ans d'étude, quoique le terme soit plus long pour les autres. Un instrument de Mathématique, *gradué*, est celui qui est divisé en degrés.

GRADUEL, *f. m. lat.* Terme Ec-

ecléfiastique. C'est le nom d'une partie de la Messe, qui est entre l'Épître & l'Évangile. Il y a quinze Pseaumes auxquels on donne aussi le nom de *Graduels*, parce qu'on suppose que pour les chanter, les Prêtres Juifs se plaçoient sur les quinze degrés du Temple.

GRADUS, *f. m.* Terme latin. Nom d'une mesure d'intervalle chez les Romains. Elle étoit de deux pieds & demi.

GRAGE, *sub. f.* Nom que les Habitans de la Martinique donnent à une certaine rape, qui sert à réduire leur manioc en poudre. *Grager*, est le verbe. Ces mots semblent être une corruption de *Gruger*.

GRAILLER, *v. n.* C'est un terme de Chasse. Il signifie *sonner du Cor* sur un ton particulier, qui sert à rappeller les Chiens.

GRAILLON, *f. m.* Outre sa signification vulgaire, *Graillon* s'emploie pour reste ou rognures des marbres. *Les Graillons* de marbre ne se vendent pas au pied, mais en bloc.

GRAILLON, *subst. m.* Nom que l'on donne aux restes de viandes. *Marie Graillon*, terme insultant, qui se dit d'une salope.

GRAIN, *f. m. lat.* Nom général de toutes sortes de Bleds, dans lequel on comprend même toute la Plante. On appelle *menus Grains* ceux qui servent à la nourriture des Animaux, tels que l'Orge, l'Avoine, les Vesces & les Pois, qui ne se sement qu'au mois de Mars, au-lieu que les Bleds se sement en Automne. *Grain* est aussi le nom du plus petit poids des choses. Ainsi, un *Grain* est la vingt-quatrieme partie d'un denier, & l'once contient quatre cens quatre-vingt *Grains*. En Médecine, soixante *Grains* font une *Drachme*, vingt font un *Scrupule*, & trois font une *Obole*. En termes de Géométrie, la ligne, qui est la douzieme partie d'un pouce, s'appelle aussi *Grain d'Orge*. Divers Artisans ont des outils qu'ils nomment *Grains d'Orge*. En termes de Marine, on appelle *Grain*, un nuage qui amene du vent & de la pluie, mais qui passe promptement.

GRAIN, *sub. mas.* Nom d'une petite monnoie, qui a cours dans le Royaume de Naples. 5 grains font 4 sous de France. Les Maroquiniers appellent *Grain*, les petites gerçures ou crevasses légeres, qui sillonnent en tout sens la superficie du Maroquin, comme aussi du Veau & de la Vache, auxquelles on donne cet apprêt à force de les laver & de les plier en tous sens contraires.

GRAIN, CIRE EN GRAIN, *f. fém.* On appelle *Cire en Grain* ou *Greloucé*, celle qui, à force d'être remuée sur les toiles, se réduit en *grains*, de la grosseur d'une Féve médiocre. Dans le commerce avec les Négres, on appelle *Grains*, une espece de verroterie bleue, ou jaune, ou blanche, ou rayée. Le *Grain de Zeline* est une espece de Poivre long.

GRAINE, *f. f.* Nom général qu'on donne à toutes les semences d'herbes & même d'arbres. On appelle *Graine de Vers-à-soie*, les œufs des Insectes. En Architecture, *Graine* s'emploie pour signifier de petits boutons d'une grosseur inégale, qu'on met au bout des rameaux dans les feuillages.

GRAINE D'AVIGNON, *sub. f.* Nom d'une sorte de fruit, qui provient d'un arbre qui croît du côté d'Avignon. Cette graine mêlée avec la *Gaude* est, ce qu'on appelle *Stil de Grain de Troyes*, qui donne un beau jaune.

GRAINETERIE, *f. f.* Commerce des Grains, des Graines & des Légumes secs, qui forme une profession nombreuse à Paris. Ceux qui l'exercent se nomme *Grainetiers*.

GRAIRIE, *f. f.* Droit qui se leve sur le bois, lorsqu'on en fait la vente. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle aussi *Grairie*, une partie de bois qui est possédée en commun.

GRAIS ou GRÈS, *f. m.* Espece de Pierre dure, qui sert à paver les grands chemins & les Villes. On pique les *Grès* pour en faire des ouvrages rustiques, qui s'appellent *ouvrages de graisserie*.

GRAISSET, *f. mas.* Nom d'une espece de Grenouille, qui vit sur terre, & qui se retire dans les haies & les buissons. Sa couleur est verte, avec un mêlange de gris & de jaune.

GRAMEN, *f. mas.* Nom purement latin, qu'on emploie pour toutes sortes d'herbes qui croissent sans avoir été semées, mais en particulier pour le *Chiendent*. De-là vient le nom de *Couronne graminée*, qui étoit la récompense des Romains, pour une belle action dans un siége. Cette couronne se faisoit de la premiere herbe qui se présentoit.

GRAMMAIRE, *f. f.* Nom tiré d'un verbe grec, qui signifie *écrire*. La Gram-

ire est l'Art d'ajuster régulièrement mots, pour le langage & l'écri-e. C'est aussi, dans chaque Langue, nom d'un Livre qui contient les re- de cet Art. Le *Grammairien* est i qui est versé dans l'Art de la *mmaire*. Celui qui fait profession l'enseigner se nomme *Grammatiste*. appelle *Grammatical* ce qui ap-tient, ou ce qui est conforme aux les de la *Grammaire*.

GRAMPUS, *s. m.* Animal de Mer, i est une Baleine de la petite espec.. elques-uns le confondent avec le ouffleur.

GRANADILLE, *s. f.* Nom d'une eur de l'Amérique Méridionale, qui roduit ensuite un fruit de la gros-ur d'un œuf, dont on vante extrê-ement la douceur & le goût.

GRANAL, *s. m.* Plante de l'Amé-ique, qui, sans le secours de la terre, e l'air & de l'eau, croît au plancher es maisons, & quelquefois fort proche u feu, sans jamais cesser d'être verte. lle ne porte ni fleur, ni fruit, ni se-nence, & son suc est venimeux.

GRANCE, *s. f.* Nom que les Espa-nols donnent à la meilleure espece de 'abac qu'ils tirent de l'Isle de Cuba ou u Brésil.

GRAND-AIGLE, GRAND-RAI-IN, *ss. mm.* Noms de deux sortes de apier, qui servent pour l'impression es Livres.

GRAND-COMMUN. PETIT-COMMUN. Nom qu'on donne dans s Maisons Royales, à des corps de gis, pour les Bas-Officiers.

GRAND-D'ESPAGNE, *s. m.* Ti-e de la premiere distinction en Es-gne, qui donne, entr'autres pri-léges, celui de se couvrir devant le oi. Il y a plusieurs classes de *Grands Espagne*. Cette dignité se nomme *randesse* ou *Grandat*.

GRAND-ÉCAILLE, *s. mas.* Nom un Poisson qu'on pêche sur les Côtes s Antilles; il a le dos assez rond, ventre gros, la queue fort large; en trouve qui ont jusqu'à deux eds & demi de long; depuis un ai-on jusqu'à l'autre, il est couvert écailles de la largeur d'une piéce de ente sous, qui diminuent à mesure 'elles s'approchent du milieu du des-s du ventre & de la queue. La chair ce Poisson est fort blanche, ferme grasse.

GRANDMONT. (*Ordre de Grand-mont.*) Nom d'une sorte d'Ordre de Religieux, qui eurent pour Chef un saint Personnage nommé *Étienne de Muret*, fils du *Comte de Thiers*. En 1073, Étienne obtint une Bulle de *Grégoire VII*, pour la fondation de cet Ordre monastique, suivant la regle de St. Benoît. Le nom de *Grandmont* leur fut donné parce que le corps de *Muret* fut transporté après sa mort en un lieu de ce nom. Cet Ordre a été supprimé en 1769.

GRANDE ROSE. GRANDE VE-NISE, *ss. mm.* Noms de deux especes de linge ouvré, qui se manufacturent en Flandres & en Basse-Normandie. Le *grand barrage* en est un autre qui se fabrique à Caen; & le *grand lion* une autre encore qui vient du Beaujolois. On nomme aussi *grands brins* ou *hauts brins*, des toiles de Bretagne, dont la meilleure partie se fabrique à Dinan.

GRANDEUR, *s. m.* Terme de Géométrie & d'Arithmétique. On donne ce nom à tout ce qui est capable du plus ou du moins, c'est-à-dire, d'augmentation ou de diminution, à tout ce qui, pouvant être comparé à d'autres choses de même nature, peut être plus grand ou plus petit, égal ou inégal, &c. Tout ce qui a des parties est une *grandeur*. Il y a des *grandeurs entieres*, & des *grandeurs rompues*, qui se nomment autrement *des fractions*. Il y a des *grandeurs complettes* & des *grandeurs incomplettes*. On nomme *grandeur linéaire*, celle qui n'a qu'une seule dimension; *grandeur incomplexe*, ou simple, celle qui n'est pas composée de différentes parties; *grandeur complexe*, une grandeur composée qui a plusieurs parties différentes, &c.

GRAND-ŒUVRE. Nom que les Alchymistes donnent à la transmutation des métaux, ou à la maniere de faire de l'or, par quelque voie qu'elle soit possible. C'est ce qu'on nomme autrement la *Pierre Philosophale*.

GRANIT, *s. m.* Espece de Marbre fort dure & très-difficile à polir, qui tire son nom d'une multitude de petits *grains*, ou de petites taches, qui paroissent de sable. Il y a différentes sortes de *Granits*. On leur donne aussi le nom de *Marbre granitelle*.

GRANULER, *v. act.* Mot formé de *Grain*, qui signifie *réduire un corps simple ou composé en petits grains, comme la poudre à canon*. En ter-

mes de Chymie, c'est verser peu-à-peu, dans l'eau froide, quelque métal fondu, pour l'y faire congeler en grains. Cette opération se nomme *Granulation*.

GRAON, *s. masc.* Nom d'une sorte de pois quarrés, de fort bon goût & fort sains : on en fait des bouillons aux malades.

GRAPHIQUE, *adject. gr.* Terme qui se joint à un substantif grec ou latin, & qui se prend pour désigner la description de quelque chose, comme *Topographique*, *Géographique*, &c.

GRAPHOMETRE, *subst. m.* Mot grec composé, qui est le nom d'un instrument de Mathématique, avec lequel on mesure les hauteurs, on leve des plans, on prend des angles. &c. C'est un *demi-cercle gradué*, avec une alhidade, des pinnules & une boussole.

GRAPIN, *s. m.* Nom d'un instrument de Mer, qui est une espece de croc, qu'on jette, avec la main, sur un vaisseau ennemi, lorsqu'on veut l'accrocher pour aller à l'abordage. Il y a diverses sortes de *Grapins*. On s'en sert aussi pour amarrer.

GRAPPE, *sub. f.* Outre ses significations communes, les Négres de la Martinique donnent ce nom à une certaine boisson faite de jus de cannes bien épuré, y ajoutant le jus de deux ou trois Citrons qu'ils boivent tout chaud. Cette boisson est parfaitement bonne pour la poitrine, elle soutient & désaltere.

GRAPPE DE MER, *subst. f.* Nom d'un Insecte marin, dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'une grappe de raisin. *Grappe* est aussi le nom d'une maladie des Chevaux, consistant dans une sorte de *Gale*, qui leur vient sur le nerf des jambes de derriere, entre le pâturon & le jarret.

GRAS, GRASSE, *adj.* Il se prend, dans un sens figuré, pour *trop libre*, *obscene*, *sale*. On appelloit, dans ce sens, la *Cause grasse*, une cause que les Clercs de la Bazoche plaidoient le jour du Mardi gras, & qui étoit remplie de saletés. Ils choisissoient la Cause, de toute l'année, qui offroit plus de matiere à cette grossiere espece de plaisanterie. L'usage en est aboli ; mais on assure qu'il subsiste encore dans plusieurs Jurisdictions de Province.

GRAS-FONDU, *sub. m.* Maladie qui arrive aux Chevaux gras, lorsque la graisse se fondant dans leur corps, par un exercice trop violent, sur-tout en Été, ils en sont étouffés.

GRASSARI, *s. m.* Oiseau de passage, qui craint beaucoup le froid. Il se retire, dès le mois d'Août, aux Pays Méridionaux.

GRASSINS, *s. masc.* Milice qui fut formée en 1743, par *M. de Grassin*, Capitaine de Dragons, neveu du Directeur-Général des monnoies de France. Elle fut d'abord de douze cens hommes, dont trois cens étoient à Cheval & neuf cens à pied. Cette Milice s'est beaucoup distinguée dans la guerre allumée lors de sa création.

GRATICULER, *v. act.* Terme de Peinture, formé d'un mot latin, qui signifie *gril*. On *graticule* une toile, pour peindre dessus ; c'est-à-dire, qu'on la divise en petits quarrés, pour disposer plus facilement le sujet & mettre plus de justesse dans les proportions. *Une toile graticulée. Un papier graticulé.*

GRATIENNE, *s. f.* Toile de Lin, qui se manufacture dans plusieurs endroits de la Bretagne.

GRATIFIER, *verbe act. lat.*, qui signifie, *récompenser par un présent*, ou *par quelque autre faveur*. *Gratification* est le substantif.

GRATIOLE, *s. f.* Herbe, que les Apothicaires nomment *Gratia-Dei*, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Hyssope. Sa fleur est d'un rouge blanchâtre. En poudre, c'est un bon vulnéraire. En décoction, c'est un purgatif.

GRATIS. Mot emprunté du Latin, pour signifier, *sans récompense*, *sans paiement*, *sans aucun retour d'interêt*. On en a formé l'adjectif *gratuit*, qui se prend dans le même sens.

GRATITUDE, *s. f.* Mot purement latin, qui a la même signification que *reconnoissance*.

GRATTE-BOESSE, *s. f.* Nom d'une Brosse de fil de laiton, qui sert à nettoyer les lames d'or & d'argent, à la sortie de la fonte.

GRATTE-CU, *sub. m.* Nom qu'on donne au bouton qui contient la semence des Roses, lorsque les feuilles en sont tombées. On nomme de même un petit fruit rouge, de qualité astringente, qui vient sur l'*Églantier*.

GRATTERON, *s. m.* Plante qui

e nomme aussi *Glouteron*, & qui est fort connue par la propriété qu'elle a de s'accrocher aux Plantes voisines, & de s'attacher aux habits des passans. Ses feuilles sont étroites & rangées en étoile. Sa fleur est blanche; sa graine, ronde & creuse; son fruit, rond & épineux. On lui attribue de grandes vertus pour les plaies & les ulceres.

GRATTOIR, *s. m.* Nom d'un outil de Sculpture & d'autres Arts, qui, par le bout, qui sert à gratter l'ouvrage, est fait en forme de triangle tranchant des trois côtés. L'autre bout se nomme *Brunissoir*. Les Serruriers ont un *Grattoir*, espece d'outil qui leur sert à travailler les piéces de relief. Le *Gratteau* est un autre instrument des Doreurs sur métal, & des Fourbisseurs.

GRAVATA, *subst. f.* Nom d'une Plante du Brésil avec laquelle on fait des toiles à voile & des cordages.

GRAVE, *s. f.* Terme de Pêcheurs de Terre-Neuve, qui donnent ce nom au rivage, où l'on fait secher les Morues, au Soleil. De-là vient peut-être *Gravier*, qui signifie gros sable; & *Gravelle*, qui avoit autrefois la même signification, mais qui ne se prend aujourd'hui que pour une maladie causée par des sables, qui s'amassent dans la vessie, ou dans les reins.

GRAVELÉE, *subst. f.* Cendre de tartre brûlé, qui sert aux Teinturiers & aux Blanchisseurs. Sa qualité, extrêmement déterfive, la fait employer aussi pour consumer les excroissances de chair & découvrir la chair vive.

GRAVITÉ, *subst. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie proprement l'impression d'un corps par son poids. Le *centre de gravité*, dans un corps, est le point où sa pesanteur est comme divisée en deux parties égales, de sorte que suspendu à ce point, il ne pencheroit d'aucun côté. *Gravité* se prend, dans le sens Moral, pour *air modeste*, sérieux, capable d'imposer du respect, par les apparences. *Grave* est l'adjectif, & se dit dans les deux sens. *Graviter* & *gravitation* sont des termes de la nouvelle Philosophie, qui signifient la *tendance* d'un corps vers un autre par le pouvoir naturel de la *gravité*.

GRAVIR, *v. actif.* Vieux mot qui signifie *grimper*, *monter avec difficulté. Gravir un rocher*, *une montagne*. Il est encore en usage.

GRAVURE, *sub. f.* Art de tailler des figures sur les corps solides. La *Gravure* en cuivre a les traits enfoncés dans la planche. La *Gravure* en bois a les traits relevés, & s'appelle *Gravure d'épargne*. On grave, sur le cuivre, à l'eau-forte & au burin. Les Anciens excelloient à graver sur les pierres précieuses & sur les crystaux. Il est étonnant qu'ils n'aient pas inventé la *Gravure* sur cuivre. La *Gravure* en bois, & en cuivre, n'a commencé à se perfectionner en Europe, que depuis l'invention de l'Imprimerie.

GRÉ, *s. m.* Vieux mot, qui signifie *volonté*, *inclination*, *goût*, & qui s'emploie différemment. *A mon gré*, c'est-à-dire, *à ma satisfaction*, *suivant mon inclination & ma volonté*. De-là *bon gré*, *malgré*, *agréer*, *agréable*, &c. *Savoir gré d'une chose à quelqu'un*, c'est *lui avoir obligation*, *en être content*, *lui en tenir compte*. *Gré à gré* se dit, pour, *à l'amiable*, *d'un accord mutuel*.

GRECO, *s. m.* Nom en usage sur la Méditerranée, pour signifier le vent qui s'appelle *Nord-Est* sur l'Océan, apparemment parce qu'il vient de la Grece, dans la plupart de ces parages. *Grécoliser*, v. n. c'est se tourner du côté de ce vent; comme on dit *Nordester* sur l'Océan.

GRECS, *s. m.* Nom qu'on donne à certaines bordures d'une grandeur déterminée, qui servent à encadrer des Estampes.

GREGE, *s. f.* Nom d'un petit peigne de fer, qui sert à séparer la graine du Lin, de sa tige. Les Marchands en soie appellent *soie grege*, celle qui est dans le même état qu'en sortant de dessus le *cocon*.

GRÉGEOIS, *adj.* On appelle *Feu grégeois*, c'est-à-dire, *Feu grec*, une composition de matieres combustibles, inventée dans le septieme siécle, par *Callinique*, Ingénieur d'Héliopolis, en Syrie, pour brûler les vaisseaux des Sarrasins. La propriété de ce feu étoit de brûler dans l'eau. Il étoit composé de soufre, de naphte, de poix, de bitume, de gommes & d'autres ingrédiens. On le soufloit par des longs tuyaux de cuivre, ou bien on le lançoit avec des arbalêtes & d'autres instrumens.

GRÉGORIEN, *adject.* On appelle *Chant Grégorien*, le Plain-chant d'E-

glise, parce que l'invention en est attribuée au Pape *Grégoire I*. Le *Calendrier Grégorien* est une réformation de l'ancien Calendrier, faite par l'ordre de *Grégoire XIII*, en 1582. *Voy.* CALENDRIER, à l'article CALENDES.

GRÉGORIENNE, *adj.* On appelle *Eau Grégorienne*, un mêlange d'eau, de vin & de cendre, qui sert à purifier les Églises polluées : invention du Pape *Innocent III*.

GRÊLE. *Ton grêle*, c'est le ton haut, & le plus clair du Cor-de-chasse.

GRÊLE, *adj. lat.*, qui signifie mince, sans force & sans consistance. *V.* GRESLE.

GRELIN, *sub. m.* Nom d'un petit cable de navire. Les *Grelins d'Épire* sont des cordages amarrés bout à bout.

GRELOT. FIL AU GRELOT, *s. m.* Espece de Fil, qui se tire de Doort, en Hollande, & qui sert à broder les toiles fines.

GRELOUER, *v. act.* Terme d'Art, qui signifie *Grainer*, réduire en petits grains. On *Greloue* la cire, pour la purifier & la blanchir.

GRELUCHON, *s. m.* Nom d'usage moderne, qu'on donne à l'amant secret & favorisé d'une femme qui passe pour en avoir un autre. Entre les femmes d'une conduite libre, qu'on appelle, dans ce siécle, maîtresses entretenues, il entre, dans l'idée de *Greluchon*, d'être favorisé *gratis*, tandis qu'elles se font payer par un autre. C'est un diminutif du vieux mot *grelu*, qui a signifié *gueux*. Ainsi, *Greluchon* est un *petit gueux*.

GRÉMENT, *s. m.* Ce qui sert à agréer un vaisseau. La même chose qu'*agrêts*, c'est-à-dire, tous les cordages nécessaires pour un vaisseau. *V.* AGRÉER.

GRÉMIAL, *sub. m.* Mot formé du Latin, qui est le nom d'un tapis qu'on met, dans les Églises, sous les pieds d'un Évêque revêtu de ses habits pontificaux.

GREMIL, *sub. m.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier. On attribue à sa graine, qui est ronde & fort dure, de grandes vertus pour rompre la pierre & pour faciliter l'accouchement des femmes.

GRENADE, *s. f.* Fruit d'un arbre qui se nomme *Grenadier*. On en distingue plusieurs especes, dont les douces sont les plus estimées, quoiqu'on en défende l'usage dans la fiévre, parce qu'elles sont chaudes & venteuses, au lieu que les aigres sont rafraîchissantes. La fleur du *Grenadier* se nomme aussi *Grenade*. Elle est simple dans ceux qui portent du fruit. Celle des *Grenadiers* sauvages se nomme *Balauste*. Les feuilles du *Grenadier* ressemblent à celles de l'Olivier. Son nom lui vient apparemment de la multitude des grains qui sont dans son fruit. On appelle *Grenade*, une boule de fer creuse, qu'on remplit d'étoupes & de poudre, & à laquelle on met le feu par une fusée, pour la jetter à la main dans un poste ennemi. Il y a des *grenades borges*, qui portent ce nom, parce qu'il n'est pas nécessaire de les allumer, & qu'étant jettées avec le mortier, elles s'enflamment d'elles-mêmes. Les Soldats, dont l'office est de jetter des *grenades* s'appellent *Grenadiers*; & la gibeciere, dans laquelle ils les portent, se nomme *grenadiere*.

GRENADE. SOIE DE GRENADE, *sub. fém.* C'est une soie de cette Province d'Espagne, qui est la plus estimée pour la couture, les franges & d'autres ouvrages. On appelle aussi *Grenade*, s. m., une espece d'étoffe de fil & de coton, qui tient le milieu entre le Basin & la Toile.

GRENADILLE, *sub. f.* Espece de Poire des Antilles, qui contient un grand nombre de petites graines, auxquelles on prétend trouver, dans leur arrangement, quelque ressemblance avec le corps humain. Ce fruit est agréable, quoique fort aigre. La plante qui le porte est rampante, & ses feuilles ressemblent à celles de la Vigne folle. La fleur est blanche, & s'éleve d'une sorte de coupe. On y remarque diverses petites pointes, qui représentent, dit-on, les instrumens de la Passion de Notre-Seigneur.

GRENAGE, *s. m.* GRENAISON, *s. f.* Dans la fabrique de la poudre à canon, le *Grenage* est la maniere de mettre la poudre en grains. *Grenaison* se dit de la formation de la graine des Plantes. *Le tems de la grenaison*. *Greneler une chose*, c'est faire paroître du grain sur sa surface; comme on fait sur le cuir de chagrin. *Grener*, c'est réduire une chose en grains.

GRENAILLE, *sub. f.* Nom qu'on donne au métal réduit en petits grains, par des opérations chymiques, qui le nomment *granulation*. On réduit aussi la cire en *grenaille* pour la faire blanchir.

GRENAT, *f. m.* Pierre précieuse qui approche du Rubis, mais qui a moins d'éclat & de dureté. Les *Grenats Orientaux* sont plus estimés que les *Occidentaux;* & parmi les derniers, on donne la préférence à ceux de Bohême. Le *Grenat*, qui se nomme *Surieu*, est de couleur violette mêlée de pourpre, & passe pour le plus parfait. On attribue des vertus aux *Grenats*, pour le crachement de sang & les palpitations de cœur. Il passe aussi pour un antidote.

GRENETIS, *f. m.* Terme de Monnoie. C'est le nom d'un petit cordon, en forme de grains, qui enferme les légendes de chaque espece de monnoie. Le poinçon qui sert à marquer ces petits grains, s'appelle aussi *grenetis.*

GRENETTE, *sub. f.* Nom que les Médecins & les Apothicaires donnent à une certaine semence qui est bonne contre les Vers. *V.* SEMEN CONTRA.

GRENETTES D'AVIGNON, *f. f.* Petites graines, qui croissent aux environs de cette Ville, & dont on fait un très-beau jaune, qui sert dans la Miniature, pour les lavis, &c.

GRENIER, *f. m.* Mot tiré du Latin. En termes de Marine, mettre du Bled, ou du Sel, au fond de cale, sans l'emballer, c'est le *mettre en grenier.*

GRENOUILLE, *subst. fém.* Animal amphibie & fort commun, dont on distingue plusieurs sortes, aussi différentes par leurs propriétés que par leur grosseur & leur couleur. Celles qui se mangent, ou qui s'emploient en Médecine, doivent être de riviere, ou d'étang. Il y a des *Grenouilles* fort venimeuses, nommées *Verdiers*, qui ne croassent point. La *Grenouille* vient d'un œuf. Il s'éleve quelquefois, avec les vapeurs de la terre, quantité de ces œufs, dont les germes se développent dans l'air, & retombent formés dans une certaine grandeur; ce que le Peuple appelle une pluie de *Grenouilles.* En termes de Médecine, on nomme *Grenouille*, une petite humeur froide & visqueuse, qui, tombant du cerveau, se ramasse sous la langue, dont elle rend l'usage difficile. En termes d'Imprimerie, la partie d'une Presse, qui entre au sommet de la platine, se nomme aussi *Grenouille.*

GRENOUILLE-TAUREAU, *f. fém.* Nom d'une sorte de Grenouille de l'Amérique, ainsi appellée à cause de son beuglement, qui est assez semblable à celui du Taureau, mais plus rauque. Ces Grenouilles sont fort grosses & timides. Vers l'Automne, aussi-tôt que l'air devient froid, elles se cachent dans la bourbe, & y passent l'Hiver dans l'engourdissement.

GRENOUILLETTE, *f. fém.* Nom d'une Plante commune, nommée aussi *Renoncule*, de son nom latin, qui signifie *petite Grenouille.*

GRÉS, *sub. m.* Nom qu'on donne aux grosses dents d'en haut d'un Sanglier; comme celles d'en bas s'appellent *Défenses.*

GRESIL, *f. masf.* Espece de petite grêle brûlante, qui tombe quelquefois sur les Vignes, & qui leur est fort nuisible. De-là *Gresiller*, pour signifier l'action du feu qui roussit & raccourcit quelque chose.

GRESLE ou GRÊLE, *f. f.* Terme de Médecine, qui est le nom d'une petite tumeur ronde & mobile, qui vient quelquefois aux paupieres, & qui ressemble à un grain de *Grêle.* C'est à cause de la même ressemblance, que *Grêlé* se dit, en termes de Blason, de ce qui est chargé d'un rang de perles, comme les couronnes des Comtes & des Marquis. *Grêlier*, est le nom d'une piéce d'Artillerie, qu'on charge de balles & de ferrailles, & qui en chasse comme une *grêle*, lorsqu'elle est tirée.

GRESOIR, *f. m.* Nom d'un instrument de fer, fendu à ses deux bouts, qui sert aux Vitriers pour rogner les pointes du verre. C'est aussi le nom d'une boîte où les Lapidaires mettent la poudre qui leur sert à tailler & à polir les diamans.

GREVE, *f. f.* Mot qui est passé de la basse Latinité dans notre Langue, pour signifier un bord sablonneux de la Mer, ou d'une Riviere.

GRÊVE, *f. f.* Terme de Chirurgie. Nom que l'on donne au devant de la jambe.

GRÊVER, *v. act. lat.* Vieux mot, qui s'écrivoit autrefois *Griever*, & qui est demeuré au Palais, comme *Grief*, pour signifier *charger. Un héritage, un legs, grevé de quelque condition onéreuse.*

GRIBANE, *f. f.* Nom d'une barque à mât & à voiles, de cinquante ou soixante tonneaux, qui est fort en usage sur les côtes de Normandie.

GRIBLETTE, *f. f.* Nom que les

Charcutiers donnent aux morceaux de Porc frais, qu'on leve sur la fleche du lard.

GRIBOURI, *s. m.* Nom que l'on donne à un Scarabée de la couleur & de la figure d'un Hanneton, mais beaucoup plus petit; il passe l'Hiver en terre, & nuit beaucoup aux vignes.

GRIEFS, *s. mas. pl.* Terme de Palais. Nom que l'on donne à une Requête contenant les sujets de plainte que l'on porte contre quelqu'un.

GRIECHE, *adjed.* Vieux mot, qui paroît avoir signifié autrefois *sauvage*, & venir d'un mot grec, qui a la même signification. Il n'a plus d'usage que dans les noms de *Pie-grieche* & d'*Ortie-grieche*.

GRIFFE, *sub. f.* Nom d'un instrument de Serruriers, dont ils se servent pour tracer les pannetons des clefs. En termes de Fauconnerie, *griffer* se dit pour *prendre avec la griffe*, & *griffade* signifie *un coup de griffe*.

GRIFFE D'OURS, *sub. f.* Sorte de vedasse, ou de cendre gravelée, qui se tire de Konisberg, & dont il se fait un commerce à Amsterdam.

GRIFFER, *v. act.* Vieux mot, qui signifioit *ravir*.

GRIFFON, *s. m.* Nom d'un Oiseau de proie, qui ressemble à l'Aigle. Les Anciens ont fait une représentation fabuleuse de cet Animal, avec quatre pieds, deux ailes & un bec, le faisant ressembler à l'Aigle par le haut, & au Dragon par la croupe & les jambes. Ils supposoient que c'étoit le gardien des mines d'or & des trésors cachés. Les Peintres représentoient le char d'*Apollon*, traîné par les Griffons. C'est une figure d'Animal qui est encore en usage dans le Blason. *Griffon*, est aussi le nom d'une espece de papier, dont la marque est un *Griffon*.

GRIGNON, *s. mas.* Nom d'un biscuit de Mer, qui est en morceaux, sans avoir la forme ordinaire de galette. On appelle aussi *Grignons*, des croûtes & des morceaux de pain qui restent d'un repas.

GRIGRI, *sub. m.* Petit Oiseau de proie des Antilles, ainsi nommé, à cause de son cri. Il n'est pas si gros qu'un Merle, & a le plumage bigarré comme le Faucon. Sa vivacité rend amusant les combats qu'il donne à d'autres Oiseaux: il fait la chasse aux Lézards, aux Sauterelles, & souvent aux petits Poulets nouvellement éclos. On dresse le *Grigri* au vol comme l'Émerillon, dont il n'est sans doute qu'une variété.

GRILLE, *s. f.* Terme de Chancellerie. C'est une paraphe, en forme de *grille* ou de barreaux qui se traversent les uns les autres, que les Secrétaires du Roi mettent au devant de leurs paraphes particulieres, dans les Actes qu'ils passent pour leurs affaires. *Grille* se dit aussi, en termes de Blason, des barreaux de la visiere d'un heaume, qui servent à garantir les yeux; & d'une porte-coulisse grillée, qu'on peint quelquefois sur l'Écu. *Grilleté*, dans le même langage, se dit des Oiseaux de proie qui ont des sonnettes aux pieds, & vient de *Grillot*, ou *Grelot*, autre terme de Blason, qui signifie une sonnette ronde qu'on met au cou des petits Chiens, & aux jambes des Oiseaux. *Griller les filles*, c'est *les faire Religieuses*.

GRILLE. *Laine d'Espagne.* C'est une espece de prime, ou de mere-laine, si estimée, qu'on la compare à la Pille des Chartreux & même à la Pille des Jésuites, les deux plus fines laines qu'on tire de Castille & d'Arragon.

GRILLON, *s. m.* Nom d'un petit Insecte, de la figure d'un Hanneton, qui se retire dans les fours & les cheminées, où il est fort importun par son cri continuel. C'est une espece d'Escarbot. Il s'en trouve aussi dans les champs.

GRILLOTALPA, *s. m.* Nom d'un Insecte vorace, qui a sur le dos quatre boutons où il renferme ses ailes. On l'appelle aussi *Courtillere*. Voy. ce *dernier mot*.

GRIMME, *sub. f.* Chevre sauvage qui doit son nom à *Grimme* le Naturaliste, comme certaines constellations doivent le leur aux Astronomes qui les ont découvert. Usurpation heureuse, qui honore les Arts & encourage les Artistes. La *Grimme* a sur le sommet de la tête une touffe de poils droits & élevés, & entre chaque narine & l'œil une cavité dans laquelle il se fait un amas d'une humeur jaunâtre, grasse & visqueuse, qui se durcit & devient noire avec le tems, & dont l'odeur participe de celle du Musc & du Castoreum: quand on a enlevé cette liqueur, une autre lui succede: cette matiere, bien différente des larmes du Cerf, a sans doute ses pro-

riétés ; mais elles sont encore inconnues, comme la maniere dont on fait la chasse à ces Animaux. La *Grimme* se trouve en Guinée & sur la côte du Sénégal : comme elle est plus petite que les Chevres & les Gazelles ordinaires, & qu'elle ne porte que des cornes infiniment courtes, elle fait peut-être la nuance entre les Chevres & les Chevrotains.

GRIMPEREAU, *s. m.* Oiseau qui tire son nom de l'agilité avec laquelle il grimpe, de branche en branche, sur les arbres. Le *Grimpereau*, est un Oiseau de passage dont le bec est contourné en forme de faulx, & dont la queue vigoureuse est composée de douze plumes égales ; sa chair n'est point indifférente pour le goût. Il y a plusieurs especes de *Grimpereaux*. Le *Grimpereau noir* ou *Torchepot*, est un peu plus grand que le Pinson ; il grimpe & descend des arbres, & les creuse. Il se retire sous les toits des maisons, dans les creux d'arbres & dans les murailles. Quand cet Oiseau veut faire son nid dans un trou d'arbre, il le ferme industrieusement avec du limon, en n'y laissant qu'une entrée fort étroite ; il se nourrit des Insectes qu'il trouve sur l'écorce de l'arbre où il habite, & mange aussi des Noix qu'il ouvre de son bec avec beaucoup d'adresse. Le cri du mâle est *Grigri* ; il ne voit sa femelle que dans l'Été : quand les petits sont élevés, ils se séparent, & souvent se battent quand ils se rencontrent. Il y a un petit *Grimpereau noir*, dont la voix est extrêmement forte : le mâle dans cette espece choisit sa femelle, & s'il s'en présente une autre, il l'oblige à prendre la fuite, & appelle ensuite sa compagne pour la rendre témoin de sa fidélité. Le petit *Grimpereau d'arbre* se retire dans les troncs, s'attache aux branches & y voltige sans cesse, car il est plein d'activité. Cet Oiseau est un peu plus grand que le Roitelet. Le *Grimpereau de Hambourg* est de la grosseur du Moineau : il ne se sert guere de ses ailes tant qu'il se trouve sur les arbres ; il grimpe sur les branches avec l'adresse d'un Écureuil ; il se nourrit d'Insectes & de Cerfs-volans. Le *Grimpereau du Mexique*, a le plumage bleu d'azur ou de turquoise : ce n'est peut-être qu'une espece de Colibri. Le *Grimpereau de Ceylan* est verd, nuancé d'une couleur aurore. Le *Grimpereau de l'Isle de Cuba* est d'un bleu nuancé d'argent : il a tant de courage qu'il ose poursuivre les Corbeaux & les contraindre à se cacher. Les *Grimpereaux de Bengale* ont la taille de nos Pics-verds, & n'en sont, sans doute, qu'une variété. On compte jusqu'à dix-neuf especes de *Grimpereaux des Indes*, qui toutes ne different que par la variété de leurs plumages. Tous ces Oiseaux chantent avec autant de mélodie que le Rossignol. Le *Grimpereau Indien* est plus joli, mais moins bon pour le goût que l'Européen.

GRINGOLÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit des piéces terminées en tête de Serpent.

GRIOTTE, *s. f.* Nom d'une grosse Cerise à courte queue, dont l'arbre se nomme *Griottier*. Il y a des *Griottes douces* & des *Griottes aigres*. On donne aussi le nom de *Griotte* à l'Orge rôti.

GRIP, *s. m.* Vieux terme de Marine, qui signifioit un petit bâtiment pour aller en course ; de-là le Proverbe des Corsaires : *Aller au Cap de Grip*, pour *aller en course*.

GRIPAUME ou AGRIPAUME, *s. f.* Plante commune, qui ressemble beaucoup à l'Ortie. Elle est fort amere, & bonne pour les maux de cœur. Ses fleurs sont d'un rouge blanchâtre. Elle se nomme aussi *Mélisse sauvage*.

GRIPE, *s. f.* Fluxion d'humeurs ; *Rhume*, *Catarrhe*.

GRIPE-SOU, *s. m.* Nom que l'on donne, par dérision, aux Collecteurs des deniers publics.

GRIPELLER, *v. neut.* Terme du Commerce des Toiles & des Étoffes fines, qui signifie *se froncer*, *se créper*.

GRIPHE. *Voyez* GRYPHE.

GRIPS, *s. m.* Mot grec, qui signifie *qui a le bec crochu*. C'est le nom d'une sorte d'Oiseau, qui est une espece de Vautour que l'on trouve en Arcadie. Il ne faut pas prendre cet Oiseau pour le Griffon de la Fable.

GRIS, *adj.* Il y a beaucoup d'apparence que ce mot est formé de l'adjectif grec, qui signifie *froid*, d'autant plus qu'il avoit autrefois la même signification, & qu'aujourd'hui même on dit encore un *tems gris*, pour dire un tems couvert & froid. Cependant son principal usage est pour signifier un mélange de noir & de blanc. De-là *Grisonner*, qui se dit de la chevelure & de la barbe, lorsque la vieil-

lesse commence à les blanchir : & *grisaille*, nom d'une peinture qui se fait de blanc & de noir ; comme celui d'un beau mêlange de cheveux blancs & bruns pour les perruques. On appelle *Grison*, une espece de gros grès, qui sert à faire des auges & d'autres ouvrages. En termes d'Imprimerie, on appelle *Lettres grises*, ces grandes Lettres, gravées sur bois, dont on se sert au commencement des Chapitres.

GRISARD, *s. mas.* Nom d'une espece de Canard, qu'on nomme aussi *Canard-Colin*. On ne le trouve que sur les bords de l'Océan ; il est de la grosseur d'une Oie : son cri imite le son d'une flûte ; sa voracité est étonnante, il avale souvent de très-gros Poissons ; sa chair, quoiqu'indigeste, nourrit l'Habitant des côtes.

GRISART, *sub. masc.* Nom qu'on donne au Blaireau, parce que le dos de cet Animal est mêlé de noir & de blanc. *Voy.* BLAIREAU.

GRISETTE, *s. f.* Nom d'une certaine étoffe, avec laquelle les femmes du commun s'habillent ; on donne particuliérement ce nom aux filles, qui en sont revêtues.

GRIS-GRIS, *sub. mas.* Nom qu'on donne à des Sentences tirées de l'Alcoran, avec quelques figures arbitraires, que les Marabouts vendent bien chérement aux Mahométans, qui y ajoutent beaucoup de foi, afin d'être préservés de tous malheurs.

GRIVE, *sub. f.* Oiseau d'un excellent goût, sur-tout dans le tems des vendanges, parce qu'ils s'engraissent de Raisins. Son plumage est mêlé de brun, de noir & de blanc. On en distingue de plusieurs sortes, dont la principale différence consiste dans leur grosseur.

GRIVELERIE. *V.* GRIVELURE.

GRIVELURE, *s. fém.* Vieux mot qui a signifié les friponneries des Financiers, & l'adresse qu'ils emploient pour les déguiser. On ne s'en sert plus qu'en parlant de l'usage qu'on en fait.

GRIVOISE, *s. f.* Nom d'une rape à laquelle étoit adaptée une espece de tabatiere, dont on se servoit au commencement que le Tabac fut en usage.

GROISON, *s. m.* Pierre, ou craie blanche, réduite en poudre très-fine, dont les Mégissiers se servent pour la préparation du parchemin.

GROLLE, *s. f.* Espece de Corneille des Bois, connue aussi sous le nom de *Freux* ; cet Oiseau est fort criard, vole en troupes, & tient pour la configuration de son corps, le milieu entre le Corbeau & la Corneille. On le trouve assez communément en Angleterre. On le chasse en faisant retentir des instrumens d'airain, en attachant à des arbres des machines qui ont des ailes comme les moulins à vent, ou en plaçant dans les terres des épouvantails. Cet Oiseau n'est bon à rien ; mais on le tue avec plaisir, comme un Animal qui n'existe dans la nature que pour y être nuisible.

GRONDEUR, *sub. m.* Poisson qui ressemble à la *Brême*, & qu'on nomme ainsi, parce qu'étant pris, il gronde comme le Cochon.

GROS, *s. m.* Nom qu'on donne à la huitieme partie d'une once. C'est aussi une petite monnoie d'argent de Lorraine, de la valeur d'onze deniers de France. En Flandres, c'est une monnoie de compte entre les Marchands. La livre de gros vaut six livres ; comme le sol de gros vaut six sols.

GROS, *s. m.* Nom d'une étoffe, qui se fabrique à Naples & à Tours, & qui pour ce sujet porte les noms de *Gros de Naples* ou *de Tours* ; cette étoffe consiste dans une forte chaîne de soie & une trame de même.

GROS-BEC, *s. m.* Espece de Moineau ou de Pinson, qui a le bec fort gros, & qui mange les fruits.

GROSCHE, *s. f.* Nom d'une Monnoie, qui a cours dans plusieurs endroits de l'Allemagne, dont la valeur varie suivant les lieux. On dit pareillement *gros* ; & alors ce mot devient masculin. A Rome, le *gros* vaut cinq baïoques, ou environ six sous de France. A Leipsick, vingt-quatre gros font la rixdale, ce qui revient environ à trois sous de France. Il y a à Berlin des piéces de deux *gros*, d'un *gros* & de *demi-gros*. La rixdale ou écu à la croix, vaut vingt-quatre bons *gros*, ou trente *gros* ordinaires. Le *gros* Polonois vaut quatre sous six deniers de France. La *Grosche* des États du Grand-Seigneur vaut environ trois sous de France.

GROSEILLE, *s. f.* Fruit du Groseiller, arbrisseau épineux, qu'on croit avoir été inconnu aux Anciens. Il y a des *Groseilles blanches*, des *Groseilles violettes* & des *Groseilles rouges*. Il y en a aussi de *noires*, dont

l'arbre, qui se nomme *Cassis*, est fort vanté pour ses propriétés salutaires. La *Groseille blanche* s'appelle *Groseille perlée*, parce qu'elle imite la forme & la couleur des perles. Les Apothicaires donnent aux confitures de *Groseilles rouges*, le nom de *Rob de ribes*, ou *Rob ribium*.

GROS MUSC D'HIVER, *sub. m.* Poire d'Hiver, longue & verte, qui a beaucoup de parfum, mais qui est fort pierreuse. Elle jaunit en vieillissant. *Gros de Verdun* est le nom d'une sorte de dragée. Le *Gros d'Autruche*, ou *Ploc d'Autruche*, est le plus gros du duvet de cet Animal, qu'on sépare du fin, pour l'employer aux lisieres des draps fins de laine, destinés à la teinture en noir. Un *gros tems*, en terme de Mer, se dit d'*un tems orageux*. Un *gros vin* est un *vin couvert & épais*. Le *gros verre cassé* se nomme *grosil*.

GROS-TON. C'est le ton bas du Cor-de-chasse.

GROS-VENTRE, *s. m.* Poisson orbiculaire de l'Isle de Cayenne, que quelques personnes regardent comme un Poisson vénimeux. On l'appelle ainsi, à cause d'une grosse vessie sur laquelle il s'appuie, qu'il enfle quand il veut, & sur laquelle il se fait porter entiérement au-dessus de la surface de la Mer. Ce Poisson n'a ordinairement que quinze à dix-huit pouces de longueur; sa chair est blanche & délicate; mais pour la manger sans s'en trouver mal, il faut, dès qu'il est hors de l'eau, lui arracher cette vessie & tous les intestins, autrement l'humeur visqueuse qui y est renfermée corromperoit toute la chair, & on s'empoisonneroit.

GROS-YEUX, *s. m.* Poisson qu'on trouve en abondance dans l'Isle de la Cayenne; il se tient sur le rivage de la Mer, & se laisse aller au gré des vagues. Il est excellent à manger: comme il paroît toujours sur la surface de l'eau, les Insulaires le tuent à coups de fleches, & les Européens à coups de fusil.

GROSSE-AVENTURE, *s. f.* Terme de Commerce qu'on appelle aussi *Bomerie* ou *Bodemerye*. Ce mot vient du Flamand. Les Négocians donnent aussi à ce prêt les noms d'*Argent à la grosse*, ou *Contrat à la grosse-aventure*. Voy BOMERIE.

GROSSOYER, *v. actif.* Terme de Palais. *Grossoyer une Requête, une Procédure, une Sentence, une piéce d'Écriture*, c'est l'écrire en plus gros caractere que la minute ou copie, pour être mise en dépôt chez un Notaire requis.

GROTESQUE, *adj. Plaisant.* Ce terme devient féminin en parlant d'un genre de Peinture, où l'imagination de l'Artiste réunit d'une façon hardie & bizarre les êtres les plus disparates, qui consistent ordinairement en des tiges de Plantes, lesquelles après avoir rampé de mille manieres différentes, se terminent en figures d'hommes ou d'animaux; forment quelquefois des candélabres, d'où sortent des fleurs ou des feuilles qui se transforment insensiblement en Oiseaux, en Sirennes; en un mot un mêlange d'êtres réels pour former un tout imaginaire.

GROTTE, *subst. f.* Mot formé du grec, qui signifie *Caverne*. On appelle *Grotte*, en termes de Jardinage, un bâtiment d'Architecture rustique, orné de coquillages & de jets-d'eaux. De-là le nom de *grotesque*, pour signifier une figure ridicule par des mêlanges de parties qui ne lui conviennent pas naturellement, ou par des charges & d'autres bizarreries; parce qu'on a trouvé dans les *grottes* & les lieux souterrains, d'anciennes décorations de cette espece.

GROUETEUX, *adj.* Mot qui se dit pour *pierreux*, en parlant d'un fond de terre, mais dont l'origine est obscure, & qui ne se trouve que dans quelques Auteurs qui ont traité de la culture des arbres. On disoit autrefois *grouer*, pour *tomber*.

GROULARD. *Voy.* TRAQUET.

GROUPADE, *s. f.* Terme de Manége, qui n'est qu'une corruption de *Croupade*. C'est le nom d'un saut, qui tient le devant & le derriere d'un Cheval dans une égale hauteur.

GROUPE, *s. m.* Mot tiré de l'Italien, qui signifie *un assemblage de plusieurs choses*, mais qui s'emploie particuliérement dans la Peinture & l'Architecture, pour signifier trois ou quatre figures qui se joignent. On en a fait *Grouper*, verbe actif, pour dire, *joindre plusieurs figures ensemble*.

GRUAU, *s. m.* Farine d'Orge, ou d'Avoine, séchée au four, dont on sépare le son sans bluteau, & qui fait une nourriture fort saine, bouillie, tirée

au clair. On appelle aussi *Gruau*, le petit d'une *Grue*.

GRUE, *s. f.* Nom d'un Oiseau fort commun vers le Nord, qui a le cou fort long, & le plumage gris. Le mâle a la tête rouge. On prétend que lorsque les *Grues* sont à terre en troupe, il y en a une qui se tient sur une jambe pour faire la sentinelle. De-là vient le proverbe, *Faire le pied de Grue*, pour, *attendre long-tems avec ennui*. En termes de Fauconnerie, on appelle *Oiseau gruïer*, celui qui est dressé à voler à la *Grue*. La *Grue de Mer* est un Poisson armé d'un long bec, qui lui donne quelque ressemblance avec la *Grue* de terre. Il y a une autre espece de *Grue* qu'on appelle la *grande Grue d'Afrique*, ou l'*Oiseau Royal*, parce qu'il semble avoir une sorte de couronne sur le sommet de la tête. Cette couronne ou aigrette, est formée d'une espece de poil, jaspé de noir & de jaune, & qui a beaucoup d'éclat. Cet Oiseau a environ quatre pieds de haut, & son corps est de la grosseur de celui d'un Cygne; la moitié du sommet de la tête, en partant du bec, est d'un plumage qui ressemble à du velour noir; les bajoues sont de couleur de chair, & le milieu est d'un rouge très-vif; le bec a deux pouces & demi de long; le cou & le corps sont d'un gris noir; les plumes de dessous le cou ont huit pouces de long, elles sont fort étroites & forment une espece de barbe; les ailes sont blanches pardessus & rougeâtres pardessous; la queue est noire pardessous & rougeâtre par-dessus. On donne le nom de *Grue* à une machine fort haute, garnie d'une roue, qui sert à lever les grosses pierres pour bâtir. *Grue* est encore le nom d'un instrument de punition pour les Soldats, composé de deux piéces de fer, qui se terminent en bec de *Grue*, par le bas, & qui ont la forme de carcan par le haut.

GRUERIE, *sub. f.* Nom d'un droit de moitié, que le Roi prend sur quelques Forêts. C'est aussi le nom d'une Jurisdiction subordonnée aux Maîtres des Eaux & Forêts, qui juge en premiere instance de ce qui concerne les Bois. Les *Gruïers* peuvent juger jusqu'à la concurrence de six livres. Ces noms viennent de *Gru*, ancien mot qui signifioit les fruits sauvages qui croissent dans les Bois, tels que le Gland, la Faine, les Poires, les Pommes, &c., que les *Gruïers* afferment pour la nourriture des Bestiaux.

GRUGER, *v. act.* *Écraser, broyer quelque chose avec un instrument, pour l'usage qu'on en veut faire.* On *gruge du Sel*, pour le service de table. Au Chapitre de Notre-Dame de Paris, *gruger une maison* est un ancien terme qui se dit pour l'acquérir par la mort du Chanoine qui la possédoit, & qui ne l'a point résignée. Elle se vend alors, & le prix se partage entre les autres. *Grugerie* est le substantif.

GRUMEAU, *s. m.* Nom que l'on donne aux parcelles désunies d'une chose liquide qui devoit être liée.

GRUMELER, *v. n.*, qui exprime le cri du Sanglier. *Les Sangliers grumelent.*

GRYPHE, *s. m.* Nom d'une figure de Rhétorique, qui est une sentence ou proposition mystérieuse, qui ajoute aux termes obscurs ou équivoques de l'énigme, un sens captieux, capable d'embarrasser & de surprendre. Le *Gryphe* differe du *Logogryphe*, en ce que celui-ci ne roule que sur les différentes manieres de cacher un mot en retranchant, ou en divisant les lettres. Le mot de *Gryphe* est dérivé d'un mot grec, qui signifie *Filet* ou *rets à prendre du Poisson*.

GUABAM, *sub. m.* Nom d'un fruit des Indes Occidentales, dont la longueur est d'environ deux palmes, & qui renferme, sous une écorce de couleur cendrée, une poulpe blanche, entremêlée de quelques amandes dures. Elle est douce & rafraîchissante.

GUACATENE, *sub. f.* Espece de Pouliot de la Nouvelle-Espagne, mais sans odeur, dont on vante les vertus vulnéraires, & sur-tout l'excellence pour les hémorroïdes.

GUAFFINUM, *s. m.* Gros Cancre du Brésil, dont la gueule est fort large; il habite les trous qu'il creuse auprès du rivage : cet Animal amphibie est fort bon à manger; on le pêche comme les Cancres ordinaires. Les Naturalistes disent que quand il tonne les *Guaffinum* sortent de leurs retraites, & font entre eux un bruit si vif & si redoublé, qu'ils semblent vouloir surpasser celui du tonnerre. On ne se seroit pas imaginé de trouver des salmonées parmi les Cancres.

GUAHEUX. *Voy.* GUAHEX.

GUAHEX, *s. m.* Animal d'Afrique fort léger à la course, qui est une espece de petit Buffle, armé de cornes noires & pointues. On vante la bonté de sa chair.

GUAJACANA, *s. m.* Grand arbre d'Afrique, orné de très-belles feuilles, aussi larges que celles du Noyer, & de fleurs qui forment comme autant de petits vases, auxquelles il succéde un fruit de la grosseur d'une Prune, & d'un goût fort agréable. On en distingue une espece qui ne porte point de fruit. On prétend qu'il se transplante avec succès dans sa jeunesse.

GUAINUMBI, ou GUINAMBI, *s. m.* Petit Oiseau des Indes, que les Portugais nomment *Pegafrol*. On vante également sa beauté & sa petitesse. Il tire sa nourriture des fleurs; & lorsqu'elles sont passées, on assure qu'il fiche son bec dans le tronc d'un arbre, & qu'il y demeure comme immobile pendant six mois, c'est-à-dire, jusqu'au retour des fleurs. Cette raison lui a fait donner aux Antilles, le nom de *Renate* ou *René*.

GUAINUMU, *s. m.* Animal amphibie du Brésil, qui se retire dans des trous, sur le rivage. C'est une espece de grosse Écrevisse de Mer, dont la chair se mange. Il a la gueule fort large.

GUAIRO, *sub. m.* Terme de Fauconnerie. C'est un cri qui se fait pour avertir le Fauconnier que les Perdrix partent, & qu'il doit lâcher l'Oiseau.

GUALLIGUÉPE, *subst. m.* Espece de Lézard, mais un peu plus gros, qui vit dans les vieux arbres creux. On dit qu'il a beaucoup de venin.

GUANA, *subst. m.* Animal amphibie d'Afrique qui tient du Crocodile: il est le grand ennemi des Poules, dont il fait, quand il peut, un grand carnage. Les Européens, qui se trouvent en Afrique, vont volontiers à la chasse du *Guana*, quand il se hasarde dans les terres; ils trouvent sa chair au-dessus de la meilleure Volaille.

GUANABO, *sub. m.* Grand arbre de l'Amérique, qui porte pour fruit une espece de Melon, de la grosseur de la tête humaine, & d'un goût fort agréable en Été, par sa fraîcheur.

GUAO, *sub. m.* Arbre commun au Mexique & dans l'Isle de *Porto-Ricco*, dont le bois est verd, & sert à faire des bois de lit, parce qu'il a la propriété de chasser les Punaises. Cette qualité agit aussi sur ceux qui le mettent en œuvre, & leur fait enfler, pendant quelques jours, les mains & le visage. Les feuilles du *Guao* sont rouges & velues, & ne tombent jamais. Cet arbre porte le nom de *Thetlatian* au Mexique.

GUAPARAIBA, *sub. fém.* Plante commune en Amérique, dont la racine coupée par tranches, & appliquée sur les parties piquées ou mordues d'un Animal venimeux, passe pour un souverain antidote.

GUARA, *s. m.* Nom d'un Oiseau du Brésil, dont les Habitans emploient les plumes à se parer la tête. Sa grosseur est celle d'une Pie. On prétend qu'il est d'abord noir, qu'il devient blanc, & qu'il prend ensuite une couleur de pourpre qu'il ne perd plus.

GUARAL, *sub. m.* Insecte de la Lybie, qui ressemble beaucoup à la Tarentule.

GUARAQUIMYA, *sub. m.* Nom d'une espece de Myrte du Brésil, dont la semence est un excellent vermifuge.

GUATIMALO, *sub. m.* Nom que plusieurs donnent par excellence à l'Indigo de Guatimala, Province de l'Amérique Septentrionale. Cet Indigo passe pour le meilleur.

GUATIQUES, *subst. f.* Terme de nos Provinces méridionales, qui signifie *côteaux*. C'est dans ces lieux que la nature produit en abondance le Thym, le Serpolet, la Lavande, la Sariette, le Romarin, la Marjolaine, &c.

GUAYAVIER ou GOUAVIER. *Voy.* GOYAVE.

GUAZZA. Ital. *Peinture à Guazza*. C'est une espece de détrempe, qui se fait de couleurs broyées avec de la rosée & une certaine colle. Elle conserve long-tems sa fraîcheur, sans avoir jamais besoin de vernis & de frottemens. On croit que les fameux Peintres de l'antiquité peignoient à *Guazza*.

GUÉABLE, *adj.*, qui signifie *ce qui peut se passer à gué*. Ceux qui écrivent & qui prononcent *guaier* & *gaiable* semblent ignorer l'origine de ce mot.

GUEBRE, *sub. m.* Mot Persan, qui signifie *Infidele*. On donne ce nom en Perse, à d'anciens Habitans du Pays, qui adorent le Soleil & le Feu,

& qui sont demeurés attachés à cet ancien culte, sans avoir jamais voulu recevoir le Mahométisme.

GUEBRE. *Voy.* GAURE.

GUELELÉ, GUELOLÉ ou QUELELÉ, *sub. m.* Nom d'un certain bois d'Afrique, qui croît sur les bords des rivieres; c'est une espece d'Osier, du moins en a-t il les feuilles, l'écorce, la couleur & la légéreté; il est un peu amer. Ce bois est merveilleux pour blanchir les dents, selon les relations du *P. Labat.*

GUELFES, *subst. mas.* Nom d'une fameuse Faction Italienne, qui remplit long-tems l'Italie de sang par ses guerres contre les *Gibelins.* L'origine de cette faction remonte au tems de l'Empereur *Conrard III.* On la rapporte différemment; mais voici ce qui paroît le plus vraisemblable. Depuis long-tems il y avoit une émulation, ou plutôt une jalousie entre la maison de *Baviere* & celle de *Hohenstauffen*, dont étoit *Conrard. Frédéric* Duc de Suabe, frere de l'Empereur, assiégeant le château de Weinsberg, en 1140, *Welf* ou *Guelfe*, frere de *Henri-le-Superbe*, Duc de Baviere, qui le défendoit, résolut de faire une sortie, & donna son nom pour mot du raliement, de sorte que le cri étoit *Hiewelf*, c'est-à-dire, *ici*, ou *à moi Welf. Frédéric*, de son côté, ayant donné aux siens le cri de *Hiegibelin* ou *Gibelin*, nom du village où il avoit été élevé en Suabe, ces deux mots répétés souvent dans l'action, furent adoptés par les partisans des deux maisons, & continuerent d'avoir une grande vogue en Italie, où l'on nomma *Welfs* ou *Guelfes* ceux qui tenoient le parti du Pape, & *Gibelins* ceux qui défendoient les intérêts de l'Empereur.

GUEMBE, *sub. fém.* Fruit singulier du Paraguay, oblong, pointu des deux côtés, de la grandeur d'une palme, qui renferme des grains jaunâtres. Il se mange, mais avec la précaution de ne pas rompre, sous les dents, de très-petites semences, que ces grains contiennent, & qui causent autrement une douleur très-aiguë. Ces semences, mises sur des écorces pourries, au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses, semblables à des cordes, qui descendent jusqu'à terre, y prennent racine, & produisent d'autres arbres qui se chargent de fruits.

GUENON, *s. f.* Singe femelle.

GUÊPE, *sub. f.* Espece d'Abeille, qui est aussi armée d'un aiguillon, mais qui fait de mauvais miel. Son nom vient du Latin. Les *Guêpes* sont d'une grosseur extraordinaire dans plusieurs parties de l'Amérique, & sont incommodes par leur multitude & par leurs piquûres. On appelle *Guêpiers*, les lieux où les *Guêpes* s'établissent.

GUÊPIER, *sub. m.* Oiseau qui ressemble pour la taille, au Merle, & pour la figure au Martin-pêcheur. Il se nourrit de Plantes, d'Abeilles, de Cerfvolans, &c. On en voit dans nos climats; il y en a aussi à Bengale & au Brésil: cet Oiseau devroit être estimé, car il est fort rare, puisque c'est la rareté qui fait le prix des choses.

GUEPIN, *s. mas.* Espece de sobriquet, par lequel on désigne les Habitans d'Orléans, natifs de cette Ville. On ne nous apprend pas son origine; mais il paroît, par d'anciens actes, qu'il étoit pris autrefois pour Suppôt de l'Université ou pour Écolier.

GUERE ou GUERES, *adv.*, d'origine incertaine, qui signifie *peu*, *presque point*, *presque.* Dans ce dernier sens, il demande *que* après lui, comme dans cet exemple, *il n'y a guere que lui.* Il ne s'emploie jamais sans une négation. *Je n'y pense guere. Il n'a guere d'esprit.*

GUÉRITE, *sub. f.* Petit logement de bois ou de pierre, rond ou quarré, qui sert de retraite aux Sentinelles, dans les Places de guerre. On fait venir ce mot d'un verbe Allemand, qui signifie *prendre garde*, *conserver.*

GUERLANDE, *s. f.* Nom de plusieurs grosses piéces de bois cintrées, qui lient ordinairement le bordage de l'avant d'un vaisseau.

GUERLIN, *s. m.* Terme de Marine. C'est le nom d'un cordage qu'on jette d'un bâtiment, à un autre qui veut s'en approcher & venir à bord.

GUERREDON, *s. m.* Vieux mot qui signifioit *récompense. Guerredonner*, v. act., se prenoit dans le même sens.

GUERROYER, *v. neut.* Vieux mot qui ne se dit plus qu'en plaisantant, cependant plusieurs Auteurs le font revivre, comme étant un terme fort expressif pour dire *faire la guerre.*

GUESDE ou GUEDE, *s. m.* Nom d'une herbe qui se nomme aussi *Pastel*,

qui sert à la teinture des draps. On cultive pour cet usage. Ses feuilles nt assez semblables à celles du Planin, mais elles sont plus grosses & us noires. La hauteur de la tige est deux ou trois pieds. Ses fleurs sont unes. De *Guesde* est venu le mot *Guedé*, pour signifier *bien repu*, *ou rempli d'alimens*, comme un drap int est bien rempli de suc de *Guesde*. *uesder une étoffe*, c'est la préparer ec de la *Guesde*.

GUET-APENS, *subst. m. C'est un uet-Apens*, c'est-à-dire, *une chose ite de dessein prémédité*. Ce terme t aussi adverbe. Il signifie la même ose que *de propos délibéré*, *exprès*. se dit d'une action lâche, odieuse, compagnée de trahison. On donne reillement ce nom à celui qui comet l'action.

GUETTE, *s. f.* Nom que les Charentiers donnent à un poteau incli-, qui sert à diverses sortes de trail. Ils appellent *Guettrone* de petes *Guettes*.

GUEULE, *s. f.* En termes d'Archiêture, on appelle *Gueule*, une pare de la cimaise, qui se nomme aussi *ucine*. On distingue la *Gueule droite*, ui est concave; & la *Gueule renrsée*, qui est convexe, & qui se omme autrement *talon*. En termes Chasse, on dit qu'*un Chien chasse gueule*, pour dire, qu'*il aboie sur voies*; & qu'*il a fait sa gueule*, squ'après avoir été bien nourri de it, il prend de la vigueur au bout cinq mois. *Gueules*, en termes de lason, est le nom de la couleur rou-, qui se marque, dans les Écus gras, par des traits perpendiculaires. Ce ot, qui signifioit autrefois certaines aux rouges, est peut-être passé de-là ans les Armoiries. D'autres le font nir des Orientaux, chez qui *gul* sigifie *rouge*, & de qui nos ancêtres uvent l'avoir emprunté au tems des roisades.

GUEUSE, *s. f.* Nom qu'on donne ux piéces de fer, lorsqu'ayant été ttées au moule après la fonte, elles sortent en forme triangulaire & ngue de dix ou douze pieds, pour re forgées ensuite & fendues à l'aide u moulin. Le moule se nomme aussi *ueuse*.

GUEUSE, *s. f.* Nom d'une dentelle e fil blanc, dont le fond est de rézeau, t les fleurs de cordonnet fort délié.

GUEUX, *s. m. Pauvres Mendians*. Ce nom devint, au seizieme siécle, celui des Huguenots de Flandres, à l'occasion d'un discours peu mesuré de *Marguerite de Parme*, Gouvernante des Pays-Bas, qui avoit dit, en parlant des Seigneurs Calvinistes, *que c'étoient des Gueux qu'elle ne redoutoit pas*. Ils affecterent eux-mêmes de prendre le nom de *Gueux*, & de se faire un ornement de la besace & de l'écuelle de bois.

GUI. *Voyez* GUY.

GUIABARE, *s. m.* Nom d'un arbre de l'Isle de Saint-Domingue, que les Espagnols nomment *Vyero*, dont les feuilles, qui sont très-larges, tiennent lieu de Poivre aux Habitans du Pays.

GUIB, *s. m.* Quadrupede commun au Sénégal, qui n'a été indiqué par aucun Naturaliste, ni décrit par aucun Voyageur: il ressembleroit assez aux Gazelles, s'il n'avoit pas des cornes lisses sans anneaux transversaux, & chargées de deux arêtes longitudinales qui tournent en spirale. Cet Animal est probablement une espece particuliere intermédiaire entre la Chevre & la Gazelle. Il vit en société, & les Chasseurs le rencontrent par troupes, soit dans les plaines, soit dans les bois.

GUIBERT, *s. masc.* Toiles blanches de Lin, qui se fabriquent à Louviers, en Normandie, & qui sont de différentes grosseurs.

GUIBRAY. *Fil de Guibray*. Nom d'un fil d'étoupe, blanchi, qui sert à faire la mêche des cierges & des flambeaux de poing.

GUIDE, *s. f.* Espece de rêne, qu'on attache à la bride d'un Cheval. De-là *payer les Guides*, c'est-à-dire, payer au Postillon un prix réglé pour chaque Poste. Il y a un *Capitaine-Général des Guides*, pour les voyages du Roi. Il prête serment au Tribunal des Maréchaux de France, où ses provisions sont adressées.

GUIDÉ ou GUIDE, *s. m.* Terme d'Oiseleur: c'est un bâton qui guide un filet tendu pour prendre les Oiseaux avec un rets saillant.

GUIDON, *s. m.* Nom de l'Officier qui porte l'Enseigne dans les Compagnies de Gendarmes. C'est aussi le nom de l'Enseigne.

GUIGNARD, *s. m.* Oiseau de passage, de la grosseur d'un Merle, qui est d'un goût fort délicat. On vante

particuliérement les Guignards des environs de Chartres.

GUIGNAUX, *s. masc.* Nom de certaines piéces de bois, qui s'assemblent dans la charpente d'un toît & sur les chevrons.

GUIGNE, *sub. f.* Espece de Cerise qui ressemble aux Bigarreaux, mais dont la chair est moins ferme. L'arbre se nomme *Guigner*. Il y a des *Guignes blanches* & des *Guignes rouges*. Les uns font venir ce nom de *Guienne;* d'autres de *Guines* en Picardie.

GUIGNOLE, *s. f.* Mot qui paroît être une corruption de *Guindole*, & qui est le nom d'une petite latte dont on se sert à la monnoie, pour suspendre des balances.

GUILDIVE ou TAFFIA. Nom qu'on donne, dans les Isles de l'Amérique, à l'eau-de-vie qu'on tire des gros sirops de sucre, & de l'écume des premieres chaudieres.

GUILLEDIN, *s. m.* Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie *Cheval hongre*, & dont nous avons fait le nom de certains Chevaux d'Angleterre, fort légers à la course.

GUILLELMINE, *adject. Branche Guillelmine* & *Branche Rodolphine*. Division de la Maison de Baviere, dont la premiere branche, qui est la *Rodolphine*, possede le Palatinat du Rhin, & l'autre la Baviere.

GUILLEMET, *s. m.* Terme d'Imprimerie. Nom de deux petites virgules, qui se mettent en marge, à la tête des lignes, pour signifier que le texte est une citation, ou renferme quelque chose qui mérite particuliérement d'être observé. *Guillemeter*, v. act. se dit dans le même sens.

GUILLEMINS ou GUILLEMITES, *s. masc. pl.* Nom de certains Solitaires, qui, sous la conduite d'un nommé *Guillaume*, s'assemblerent en Congrégation dans une vallée appellée *Malevale* ou *Malaval*, près de Sienne, & qui embrasserent la Regle de Saint-Benoît. Ce *Guillaume* étoit un Gentilhomme François, qui, après avoir mené une vie licencieuse, se fit Solitaire, & mourut le 10 Février 1157 en odeur de Sainteté. Sa nouvelle famille s'étendit beaucoup en France, en Bohême & en Saxe.

GUILLERY, *s. masc.* Nom du chant des Moineaux, qui est quelquefois assez agréable. Mais il varie beaucoup, suivant les saisons.

GUILLOCHIS, *s. m.* Terme d'Architecture, qui signifie un ornement de filets entrelacés, dont on forme différens quarrés. De-là s'est formé *Guilloché*, pour signifier un ouvrage d'Orfévrerie, travaillé dans le même goût. On appelle aussi *Guilloché de parterre*, un compartiment quarré de bois & de gazon.

GUILLOTS, *sub. m. pl.* Nom que l'on donne aux Vers, qui s'engendrent dans le fromage.

GUIMAUVE, *s. f.* Mauve sauvage, qui a les feuilles rondes & cotonneuses, la fleur en forme de Rose, & dont les feuilles & les racines s'emploient, dans la Médecine, pour amollir & résoudre. On distingue une autre *Mauve sauvage*, qui se nomme *Bimauve*, & dont les feuilles sont déchiquetées.

GUIMPE, *s. f.* Toile dont les Religieuses se couvrent la gorge. On a dit autrefois *Guimple;* ce qui porte à croire que ce mot vient du substantif latin, qui signifie *lien*, parce que la *Guimpe* s'attache des deux côtés de la tête, & tombe sur la poitrine. *Guimper une Fille*, c'est la faire Religieuse.

GUINDAL, *s. m.* Nom d'une machine, qui sert à élever de gros fardeaux; c'est une espece de cabestan.

GUINDE, *sub. f.* Nom d'une petite presse à moulinet & sans avis.

GUINDER, *v. act.* Terme de Marine, pour signifier lever quelque chose & la placer en haut. De-là *Guindage*, s. m., pour signifier le mouvement des vaisseaux qu'on hausse & qu'on baisse; *Guinde*, s. f., qui est une machine à poulie pour élever de gros fardeaux; *Guindeau*, autre machine de bois en forme d'essieu, autour de laquelle on fait filer des cables, pour élever aussi des fardeaux ou pour tirer l'ancre; *Guindant*, terme de Marine, qui se dit de la hauteur ou de la longueur d'un pavillon; & *Guinderesse*, qui est le nom d'un cordage avec lequel on amene la voile.

GUINDER, *v. actif.* & *récip.* Terme de Fauconnerie; il est synonyme à *s'élever dans les nues*. On dit littéralement, *ce Faucon est guindé*, & métaphoriquement, *ce Poëte se guinde dans les nues*.

GUINDRE, *s. m.* Nom d'un petit métier, qui sert à doubler les soies, après qu'elles ont été filées.

GUINÉE, *s. fém.* Nom de la plus

mauvaise monnoie courante d'Angleterre, qui vaut vingt-un schelings d'argent. Elle se nomme ainsi, parce que l'or, dont elle fut fabriquée dans son origine, avoit été apporté du Pays d'Afrique, qu'on appelle *Guinée*.

GUINGAMBO, *s. mas.* Fruit d'une Plante du même nom, de la grosseur d'un œuf, & composé de plusieurs côtes. Il est commun en Afrique & en Amérique, où il entre dans les potages comme divers légumes.

GUINGANS, *s. m.* Toile de fil de coton, mêlé de fil d'écorce d'arbres, qui nous vient des Indes Orientales. Il y a des *Guingans* bleus & de blancs.

GUINGOIS. De *Guinguois*, adverbe d'origine incertaine, qui signifie, dans le style familier, *de travers* ou *d'un air gauche*, *louche*.

GUINGUETTE, *s. f.* Nom qu'on donne aux cabarets des environs de Paris, où le Peuple va boire & se réjouir les jours de Fête. On le fait venir du mauvais vin qu'on y boit, qui est ordinairement *verd* & *guinguet*, ou *ginguet*, c'est-à-dire, de petite qualité, tel qu'il se recueille dans le Pays.

GUIODIN. *Voy.* Comesson.

GUIORANT, *adj.* Mot qui exprime le cri naturel des Rats & des Souris. On dit de quelqu'un, qu'*il a la voix guiorante comme la Souris.*

GUIPER, *verbe act.* Terme d'Art. *Guiper la frange*, c'est faire des franges torses, comme font le Passementiers & les Rubaniers, en les attachant d'un côté & les tordant de l'autre, avec l'instrument qui se nomme *Guipoir.*

GUIRANHEANGETA, *sub. mas.* Nom d'un petit Oiseau du Brésil, jaune & bleu, dont la voix est si flexible, qu'il imite le chant de toutes les autres especes d'Oiseaux. Les Portugais prennent plaisir à le nourrir en cage.

GUIRAPANGA, GUIRATENTEON, GUIRATINGA. Noms de trois autres sortes d'Oiseaux du Brésil. Le premier est blanc; & quoique petit, sa voix est d'un éclat qui se fait entendre d'une demi-lieue. Le second est blanc aussi, & sujet à une espece d'épilepsie. Le troisieme est une sorte de Grue, qui vit en Mer, & qui a de si belles plumes au cou, qu'elles égalent celles de l'Autruche.

GUIRIOT, *s. m.* Nom que les Négres du Sénégal donnent à leurs Musiciens, ainsi qu'à leurs Tambours,

GUIRLANDE, *s. f.* Mot sorti de la basse latinité, qui signifie ornement de tête, en maniere de couronne. En Architecture, c'est un feston, formé de differens bouquets de fleurs. On appelle aussi *Guirlande*, une petite bande de métal façonnée, qui orne les bords d'une Trompette & d'un Cor.

GUISE, *sub. f.* Vieux mot, qui a signifié, *façons*, *manieres*, *usage*, & qui ne s'est conservé que dans cette expression proverbiale, *à sa guise*, c'est-à-dire, *suivant son goût*, *son opinion*, *son usage.*

GUISPON, *s. m.* Terme de Mer. C'est le nom d'un gros pinceau, dont on se sert pour enduire de suif le fond d'un bâtiment.

GUITARE, *s. f.* Ancien instrument d'origine Espagnole, à cinq rangs de cordes, qui se joue en les pinçant, ou en les battant, avec le bout des doigts. On le tient dans les bras comme le Luth, & son nom vient apparemment de la *Cythare* grecque.

GUITRAN, *s. m.* Espece de Bitume qu'on emploie pour calfater les vaisseaux.

GUIVRE, *s. f.* ou GIVRE. Terme de Blason, qui se dit d'un gros Serpent à queue tortillée. *Voy.* Givre.

GULDEN, *s. m. all.* On prononce *Goulde* en François. Nom d'une monnoie d'argent qu'on fabrique en Allemagne. Le *Gulden* vaut soixante creutzers, c'est-à-dire, environ cinquante sous de France : il y a des *guldens* de Flandre, qui ne valent que vingt-quatre sous de France : ceux d'Allemagne ont differentes empreintes, chaque Prince qui les fait battre, y fait mettre son effigie & ses armes. Le *Gout-gulden* de Hollande vaut un florin & huit sous, & le *gulden* ordinaire un florin : en Suisse le *gulden*, est plutôt une monnoie idéale que réelle, excepté à Zurich & à Basle. Le *Zurich-gulden* vaut seize batz ou cinquante sous de France; le *Berner-gulden*, quarante-cinq sous; le *Landergulden*, vaut quelque chose moins que celui de Berne.

GULPE, *s. m.* Terme de Blason. Le *Gulpe* est un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besant, qui est toujours de métal, & le tourteau qui est toujours de couleur.

GULUNGOS, *s. m.* Sorte de Cerf du Royaume de Congo. Cette espece n'a point de bois, ou si l'on en voit

qui en ait, ils sont si courts, qu'ils n'excedent jamais la longueur du pouce. La chair du *Gulungos* est blanche & délicate; c'est une très-bonne nourriture, excepté dans le tems qu'il est en rut.

GUMENE, *sub. f.* ou GOMENE. Mot tiré de l'Italien, qui est le nom qu'on donne, en Mer, aux cables des grapins qui servent au mouillage. On le dit aussi, en termes de Blason, pour signifier la corde d'une ancre.

GUSBABUL. GUSGUNECHE, *ss. ff.* Deux noms empruntés des Turcs, pour deux pierres tendres, qui sont des especes d'Agathe, toutes deux Orientales. La seconde est une sorte d'œil de Chat chatoyant, de couleur verdâtre foncée. Son nom signifie *Pierre du Soleil;* & celui de la premiere, *Pierre de l'Homme.*

GUSES, *s. f.* Terme de Blason, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine, ou de laque.

GUSTATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie en Physique & en Médecine, l'*action par laquelle on se procure le sentiment du goût.* Ce sentiment est produit par le mouvement des *mamelons* de la langue; c'est-à-dire, par de petits corps ronds & nerveux, en forme de mousserons, qui sont au-dessous de la langue, & qui se trouvent picotés par les particules salines des alimens.

GUTTE, ou plutôt *Résine-gutte*, *s. f.* Nom que l'on donne à un suc concret résino-gommeux, compact, sec & d'une couleur de Safran jaunâtre, provenant d'un arbre appellé *Carcapulli* ou *Carcapule.* La *Résine-gutte* donne au vernis, du corps, du brillant, & une couleur de Citron; elle sert ordinairement à faire du vernis à l'or. Pour qu'elle soit bonne, il faut, quand on la casse, qu'elle soit lice, unie, & point spongieuse.

GUTTUM, *s. m.* Terme purement latin; c'étoit chez les Anciens Romains le nom d'un vase sacré ou de burette à cou ou à bec fort étroit, d'où l'on versoit le vin goutte-à-goutte.

GUTTURAL, *adj.* Mot formé du mot latin, qui signifie *gosier.* On appelle *son guttural*, un son de voix qui ne vient que du gosier. Les Langues Hébraïque, Allemande, Espagnole, ont des lettres *gutturales*, c'est-à-dire, qui se prononcent du gosier.

GUY ou GUI, *sub. mas.* Espece de Plante qui croît sur différens arbres, tels que le *Chêne*, le *Hêtre*, le *Châtaignier*, &c. Le *Gui* de certains arbres se conserve toujours verd; sur d'autres il perd ses feuilles en Hiver. On l'emploie, dans la Médecine, en qualité d'attractif & de résolutif. Le *Gui de Chêne* passe pour le meilleur. Les anciens Druïdes regardoient le *Gui* comme un remede excellent contre le poison & pour la fécondité des Animaux. Ils le cueilloient avec de grandes cérémonies, & par cette raison ils avoient beaucoup de vénération pour le Chêne. On appelle *Gui*, en termes de Marine, une piéce de bois ronde, à laquelle on amarre la voile des petits bâtimens.

GUYABO, *s. m.* Nom d'un arbre de la Nouvelle-Espagne, qui porte une sorte de Pomme d'excellent goût. Il a les feuilles de l'Oranger. On distingue deux *Guyabos;* l'un dont le fruit est rond, & a la chair rouge; l'autre dont le fruit est alongé, & a la chair blanche.

GUYSARMIERS, *s. m. pl.* Nom de certains Fantassins Gaulois, ainsi appellés à cause d'une arme offensive qu'ils portoient, nommée *Guysarme*, ou *Guisarme*, ou *Gisarme*, ou *Jaisarme*, ou *Jusarme;* car ce mot est écrit diversement dans nos Anciens Romanciers. L'on croit que la *Guisarme* étoit la même chose que la *Vouge* ou la *Voulge*, qui étoit une espece d'épieu, à-peu-près semblable à celui dont on se sert pour la chasse du Sanglier, c'est-à-dire, de la longueur d'une hallebarde, garni par un bout, d'un fer large & pointu.

GUZELLECK ou EKMECK, *s. m.* Mot Arabe. Nom que l'on donne à une certaine pâte de propreté, qui est d'un parfum agréable, dont on se sert pour le bain & la toilette. Lorsqu'on veut se servir de cette pâte, il suffit de la tremper un instant dans l'eau, laquelle étant devenue tiede, produit un plus prompt effet.

GYMNASTIQUE, *s. m.* Mot composé du Grec, qui signifie l'art des exercices du corps, tels que de *lutter*, de *faire des armes*, de *tirer de l'arc*, &c. Les Grecs étoient nuds, suivant la signification du mot, pour faire ces exercices. On appelloit *Gymnase*, ou *Palestre*, s. m., les lieux destinés à ce usage. Le Supérieur se nommoit *Gymnasiarque*, & ses prérogatives étoient fort distinguées.

GYMNOSOPHISTES, *sub. m. gr.* ...om de certains Philosophes Grecs, ...ui n'étoient vêtus qu'autant qu'il faut ...ettre la pudeur à couvert. L'Afri...e avoit aussi quelques-uns de ces ...ges; mais les plus célébres étoient ...s Indiens. Ils étoient divisés en deux ...ctes; les *Brachmanes* & les *Géma*...es. Les uns vivoient dans la retrai...; les autres habitoient parmi les ...ommes, auxquels ils se rendoient uti...s par leurs conseils & par l'exem...le de leurs vertus. On leur attribue ...invention & le progrès de plusieurs ...ciences, sur-tout de l'Astronomie & ...e la Physique.

GYNECÉE, *sub. m.* Mot formé du ...ubstantif grec, qui signifie *Femme*. On donnoit autrefois ce nom aux lieux qui servoient de retraite aux femmes, pour n'y être pas vues des hommes, comme on appelloit *Gynécocratie* le gouvernement des femmes.

GYNECONOMES, *sub. m. gr. pl.* Nom de certains Magistrats Athéniens, qui étoient chargés du soin de veiller à ce que les femmes se continssent dans les bornes de la décence & de la modestie convenables à leur sexe. Ils imposoient une amende à celles qui vouloient se distinguer par le luxe & par des parures trop recherchées, & capables de nuire aux bonnes mœurs.

GYNGLIME, *s. m. gr.* *Voy.* GINGLIME.

GYNIDE, *sub. m.*, formé du mot grec, qui signifie *Femme*. Il a la même signification qu'*Androgyne*, ou *Hermaphrodite*, parce qu'étant masculin, il exprime un homme qui est femme. Il se prend aussi pour *efféminé*.

GYP ou GYPSE, *s. m.* Mot grec, qui signifie *Plâtre*; mais dont on a fait le nom d'une sorte de pierre transparente, qui se trouve dans les carrieres de plâtre; & qui étant pilée, avec de la chaux & du blanc d'œuf, forme une composition assez solide pour en faire des aires de plancher. De-là vient *goutte gypseuse*, qui signifie une goutte nouée, dans laquelle il sort des articles une espece de plâtre.

GYROVAGUE, *sub. m.* Mot grec composé. Nom qu'on donnoit autrefois aux Moines errans, ou aux personnes qui en portoient l'habit, afin de vivre plus à leur aise; ces oisifs ont fait beaucoup de tort à la Religion.



H

H est la huitieme lettre de l'Alphabet, & ne mérite guere le nom de consonne que dans les mots où elle est aspirée. Quelques Grammairiens lui contestent même la qualité de lettre, & lui donnent simplement le nom d'aspiration. Tous les mots François d'étymologie latine, qui commencent par une *h*, ne sont point aspirés, à l'exception seulement de *hauteur*, *haleter* & *héros*. Ceux, au contraire, dont l'origine est barbare, ont une aspiration. Lorsqu'elle suit la lettre *p*, elle forme, avec elle, un son commun, qui est le même que celui de *f*. Parmi les Anciens, c'étoit une lettre numérale qui signifioit 200, & si l'on y joignoit un trait par-dessus, dans cette forme H̄, elle signifioit autant de mille. *H* est le caractere de la monnoie fabriquée à la Rochelle.

HABASCON, *sub. m.* Nom d'une racine de l'Amérique, commune surtout en Virginie, qui se mange cuite avec d'autres viandes

HABDALA, *s. m.* Cérémonie par laquelle les Juifs finissent le Sabbat, & qui consiste à bénir du vin & des choses odoriférantes, en se souhaitant mutuellement une heureuse semaine. Ce mot hébreu signifie *distinction*.

HABEAS CORPUS. L'on entend en Angleterre par l'*habeas corpus*, le privilege qu'a tout Prisonnier en quelques parties de l'Isle qu'il puisse être, d'évoquer sa cause au tribunal du banc du Roi.

HABILITATION, *subst. f. lat.* Terme de Jurisprudence, qui se dit d'une sorte d'*émancipation*, par laquelle un enfant devient habile à faire des contrats, & peut acquérir pour lui-même, sans avoir le pouvoir de tester : en quoi l'*habilitation* differe de l'*émancipation*. *Habilité*, s. f., se dit, dans le même langage, pour *aptitude*. *Habilité à succéder*.

HABIT, *s. m.* Mot tiré du Latin, pour signifier *vêtement*, mais qui ne signifie proprement que l'*état habituel* dans lequel on paroît. Il étoit rigoureusement défendu aux Juifs de porter les habits d'un autre sexe. Dans les Pays Orientaux, c'étoit un usage général, pour les hommes, de se vêtir en femmes, & pour les femmes de se vêtir en hommes, aux sacrifices qui se faisoient à la Lune, parce que cette Planète étoit adorée sous le nom de Dieu & de Déesse, & qu'on la croyoit des deux sexes. La plupart des Nations ont des *habits* distingués pour les principaux états de la Société, tels que le Clergé, le Militaire, la Magistrature, & l'on soupçonne de mauvaise intention ceux qui se déguisent. C'est une connoissance nécessaire aux Peintres que celle des *habits* de chaque Nation, de chaque tems & de chaque État. Elle fait partie de ce qu'on appelle le *Costume*. En termes de Blason, *Habillé* se dit d'un navire qui a ses voiles & ses agrêts.

HABITACLE, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui est le nom qu'on donne sur un vaisseau, à l'armoire où l'on enferme le compas de route. Elle est sans ferrement, parce que l'aiguille étant aimantée, le fer pourroit altérer sa direction.

HABITUDE DU CORPS, *s. f.* Outre sa signification commune, en Médecine, l'on entend par ce terme, la *complexion*, la *disposition du corps humain*; il se dit aussi du tissu spongieux de toutes ses parties extérieures, comme les chairs, la peau, &c. par où se séparent l'insensible transpiration & la sueur.

HACHE, *s. f. Imprimé en hache*, se dit d'un livre qui a des citations, ou des gloses, en marge, d'un caractere plus menu que celui du texte courant, sur-tout lorsque ces gloses entrent dans la page, sous le texte. *Hacher* & *hachure*, en terme de Gravure & de Dessin, se disent de plusieurs traits de crayon ou de burin, croisés les uns sur les autres, pour faire des ombres. Les *hachures*, dans le Blason, servent à distinguer les émaux. *Hachemens* est un autre terme de Blason, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds & lacets, & à longs bouts voltigeans. En termes de Maçonnerie, *hacher le plâtre*, c'est le couper avec la *hachette*, pour faire un enduit ou un crêpi. *Hacher une pierre*, c'est unir, avec la *hache*, le parement d'une pierre dure. *Déterrer la hache*, expression dont se servent les Sauvages, pour signifier *attaquer*, *rompre la paix*.

HACHÉE, *s. f.* Terme de Vénerie : ce sont des Vers cachés sous les feuilles d'arbres, dont les Pluviers font leur nourriture.

HACUB, *s. m.* Nom d'une sorte d'Artichaut ou de Chardon des Indes, dont on mange les rejettons tendres. Il en vient du Levant. Sa racine, qui est vomitive & purgative, s'emploie dans la Médecine.

HADISSE, *s. mas.* Nom que les Turcs donnent aux explications de l'*Alcoran*, données par *Mahomet*.

HÆMANTHES, ou HÆMAGOGUE, ou HERBE GALÉNIQUE, Plante des Pyrénées assez semblable à la Sauge, dont la vertu est si extraordinaire, qu'appliquée sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores. C'est ce qui signifie le nom grec *Hæmagogue*; comme le premier signifie *fleur de sang*.

HÆRMIE, *s. f.* Petit fruit des Indes, qui ressemble au Poivre, par la forme & la grosseur, mais qui est de couleur rougeâtre, & dont le goût aromatique approche de celui du Girofle. On vante ses propriétés, pour fortifier l'estomac, & pour les relâchemens de l'épiglotte, ou la luette.

HAGADA, *s. f.* Nom que les Juifs donnent à l'usage qu'ils ont en mangeant l'*Agneau Pascal*, de faire le recit des miseres que leurs Ancêtres essuyerent en Égypte, & des miracles que Dieu fit pour les en délivrer. Ce récit même se nomme *Hagada*.

HAGARD, *adject.* Ce mot dérive d'*agreste*; en Fauconnerie il signifie *sauvage*: un *Faucon hagard*, est celui qui n'a pas été pris au nid, & qui par conséquent est très-difficile à apprivoiser : le *Faucon sor* est le contraire du *Faucon hagard*, c'est celui qui a eu plusieurs mues.

HAGIOGRAPHE, *s. m.* Mot composé du grec, qui signifie *Écrivains sacrés*, ou *Écrivains de choses saintes*. Dans l'ancienne Synagogue, on distingoit l'ancien Testament en trois parties, la *Loi de Moïse*, les *Prophétes* & les *Hagiographes*.

HAGLEURES, *s. fém.* Terme de

Fauconnerie, qui se dit des taches que les Oiseaux ont sur les pennes.

HAHA, *sub. m.* Nom que l'on a donné depuis peu aux *impasses* ou *cul-de-sac*; parce que quand on vient au bout de la rue, l'on a coutume de se servir de cette interjection *ha! ha!*

HAHALIS. Cri de Chasse.

HAIETITE, *sub. m.* Nom d'une Secte du Mahométisme, qui, se formant de Jesus-Christ à-peu-près la même idée que les Chrétiens, croit qu'il a fait place à *Mahomet*, mais qu'il doit revenir avant la fin du monde, & que *Mahomet* même le reconnoîtra pour son Seigneur.

HAIL, On dit en Fauconnerie *voler de bon Hail*, c'est-à-dire, *de bon gré*.

HAILER, *v. neut.* Terme de Mer, qui signifie *crier*, pour appeller quelqu'un dans l'éloignement. On *haile*, pour se faire entendre d'un navire qu'on apperçoit.

HAINE D'ABOMINATION, *s. f.* Terme de Théologie, qui signifie l'horreur qu'on doit avoir pour le péché, sans haïr la personne du Pécheur.

HAIQUE, *s. f.* Nom que les Maures & les Arabes donnent à une espece de casaque sans manches, faite de laine blanche fort fine, serrée & frisée. Ce vêtement est ample, ayant un capuchon pointu, comme celui des Chartreux, au bout duquel il y a un assez long cordon avec une houpe.

HAIRETITE, *s. m.* Secte de Mahométans, qui font profession de douter de tout, comme les Pyrrhoniens.

HALAGE, *s. mas.* Terme de Riviere, qui se dit du travail par lequel on tire un bateau le long des bords; comme *halement* signifie, en terme de Charpentiers, un nœud qu'ils font, avec le cable, à une piéce de bois qu'ils veulent élever. *Hâler* se dit dans les deux sens, c'est-à-dire, pour *tirer* & pour *nouer*.

HALBI, *sub. mascul.* Nom d'une Liqueur, qui se fait, en Normandie, d'un mêlange de Poires & de Pommes, & qui n'est, par conséquent, ni du Poiré, ni du Cidre.

HALBREDA, ou HALBREDA, *s. m.* Mot d'origine obscure, & qui n'est plus en usage. L'on donnoit autrefois ce nom aux personnes de grande stature, mais mal bâties.

HALBRENÉ, *adjectif.* Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau dont les pennes sont tout-à-fait rompues.

HALEBAS, *sub. mas.* Terme de Marine. Nom que l'on donne à une corde ou manœuvre qui aide à amener la vergue quand elle ne descend pas avec assez de facilité; elle tient au racage.

HALECRET, *sub. mas.* Espece de Corselet, de fer battu, composé de deux piéces, pour le devant & le derriere. C'est une ancienne arme défensive, plus légere que la cuirasse.

HALEINER, *v. act.* Terme de Vénerie, qui signifie *sentir le Gibier*. En ce sens on dit, le Chien couchant *haleine* la bête pour le Levrier.

HÂLER, *v. n.* Qui signifie, faire courir des Chiens ou des Chevaux.

HALIMUS, *subst. m.* Nom d'un arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, & qui est propre à faire des haies. Ses feuilles tendres & vertes peuvent être mangées, lorsqu'elles sont cuites.

HALITUEUX, *adject. lat.* Terme qui se dit de ce qui s'éleve en vapeurs subtiles, comme celles de l'haleine.

HALLA, *subst. m.* Mot turc, qui signifie *Dieu*.

HALLEBRAN, *s. m.* Nom formé du Grec, qui signifie *Canard de Mer*, mais qui n'est employé que pour signifier un *jeune Canard sauvage*: Il y a une certaine industrie à élever ces Oiseaux; il faut leur brûler le bout des ailes, & les mettre parmi les Cannetons domestiques; ils prennent alors les mœurs des Animaux avec qui ils vivent, & l'éducation réforme en eux la Nature. On remarque que la chair du *Canard hallebran* est plus saine & plus délicate que celle du *Canard domestique*.

HALLES-CRUES, *s. f.* Sorte de Toiles, qui se fabriquent en Bretagne, pour le Commerce étranger.

HALLIER, *s. m.* Nom d'une espece de filet qu'on tend en maniere de haie dans un champ. On fait des *Halliers* pour prendre, 1°. des Perdrix: 2°. des Faisans: 3°. des Corneilles, des Ralles de genêt & des Poules d'eau. Toutes ces sortes de filets sont différens. On donne aussi le nom *Hallier* aux buissons forts & épais: *ce Lapin*, disent les Chasseurs, *s'est sauvé parmi les halliers*.

HALMOTE ou HALIMOTE, *s. f.* Ancien mot Saxon, qui signifioit, en Angleterre, ce qu'on appelle aujourd'hui *Parlement*, ou Assemblée des représentatifs de la Nation.

HALO, *sub. mas.* Terme de Physique, qui est le nom d'un météore en forme de cercle, qu'on apperçoit quelquefois autour du Soleil, de la Lune & des Étoiles. Celui de la Lune est le plus fréquent, & se nomme aussi *Couronne*. Celui du Soleil s'appelle particuliérement *Parhelie*. On donne aussi le nom de *halo* au petit cercle rouge qui est autour du mamelon.

HALOT, *s. m.* Terme de Chasse, qui se dit de certains trous où le Gibier se retire, sur-tout dans les garennes. C'est ce qu'on nomme aussi *Rabouliere*.

HALOURGIDES, *s. f.* Nom que les Anciens donnoient à des habits teints en pourpre. On en distinguoit plusieurs sortes.

HALTE. *Voyez* ALTE.

HALTER, *verbe n.*, formé du mot substantif *halte*, qui signifie, en termes Militaires, *s'arrêter, pour prendre du repos, ou de la nourriture.*

HAM, *s. mas.* L'on donne ce nom à Constantinople à une place publique où sont les boutiques, ce qui correspond à notre terme de *Halle*.

HAMAC, *s. m.* Sorte de lit portatif, fort en usage en Afrique & en Amérique, qu'on suspend entre deux arbres, pour se garantir, pendant la nuit, des Bêtes farouches & des Insectes. On nom aussi *Hamacs*, dans quelques Pays d'Afrique, des litieres plates où l'on se fait porter. Il est en usage sur les vaisseaux, comme *Branle*, pour signifier les lits des Matelots, qui consistent en une toile suspendue par les deux bouts avec des cordes.

HAMADE, *s. f.* Terme de Blason. C'est une fasce de trois piéces alaisées, qui ne touchent point les bords de l'Écu. Les trois fasces paralleles sont l'*hamaïde*.

HAMADRYADES, *sub. f.* Nom formé du grec, que la *Mythologie* donne aux Nymphes des Chênes & des autres arbres, c'est-à-dire, aux Divinités qui président à chaque arbre. Les uns les croyoient immortelles. D'autres croyoient qu'elles naissoient & mouroient avec leur arbre.

HAMANS, *s. m.* Toiles de coton très-blanches, très-fines, & très-serrées, qui viennent des Indes Orientales, & dont la fabrique approche assez de celle des toiles de Hollande.

HAMBOURG, *s. m.* Nom qu'on donne à de petites futailles où se met le Saumon salé, & qui en contiennent ordinairement, depuis trois cens jusqu'à trois cens cinquante livres.

HAMIR, *sub. m.* Mot par lequel les Gardes de la Compagnie Écossoise répondent à l'appel du Guet. C'est une corruption de *Hay hamier*, qui signifie, en Écossois, *me voilà*.

HAMPE, *sub. f.* La *hampe d'une hallebarde*, la *hampe d'un pinceau*, c'est le bois qui leur sert de manche. En termes de Vénerie, la poitrine du Cerf se nomme *hampe*.

HAMSTER, *s. m.* Espece de Mulot ou de Rat fort nuisible : le *Hamster* vit sous terre, ramasse des graines, & fait d'énormes magasins ; le domicile du mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a un monceau de terre exhaussé ; & à une certaine distance de cette issue oblique, il y a un trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres du domicile. Le logement de la femelle a aussi un conduit oblique, & en même-tems plusieurs trous perpendiculaires pour que les petits entrent & sortent librement. Le domicile de la femelle a plus de profondeur que celui du mâle. Le *Hamster* produit deux ou trois fois : les années humides sont celles où ces Animaux multiplient davantage. Les Fouines poursuivent vivement les *Hamsters*, & en font périr un grand nombre. Cet Animal est si nuisible, que dans quelques États de l'Allemagne, sa tête est à prix. Le moyen le plus usité pour prendre ces Animaux, est de les déterrer ; quoique ce travail soit assez pénible, à cause de la profondeur de leurs terriers. La peau du *Hamster* sert pour faire des fourrures.

HANAP, *s. m.* Ancien mot, que les uns font venir de l'Italien, d'autres de l'Allemand, & qui se trouve néanmoins dans quelques Auteurs François de vieille date. Il signifie un *vaisseau à mettre du vin*.

HAMBALITES. *Voyez* ASCHARIENS.

HANCHE, *s. f.* En terme de Manége, *hanche* se dit du train de derriere d'un Cheval, depuis les reins

jusqu'aux jarrets. En termes de Marine, on appelle *hanche d'un vaisseau*, la partie extérieure du bordage, depuis le grand cabestan jusqu'à l'arcasse, au-dessous des galeries qui sont sur les flancs.

HANCHOAN, *sub. m.* Oiseau de proie du Bréil qui ressemble au Busard, & qui se chasse comme lui : les Portugais & les Brasiliens se réunissent à assurer que la raclure des ongles & du bec de cet Oiseau est un des meilleurs contre-poisons qui soient au monde ; mais cet antidote universel pourroit bien être semblable à la panacée des Charlatans.

HANETON, *sub. m.* Sorte d'insecte volant de la classe des Escarbots : il y en a de trois especes, des *grands*, des *petits* & des *moyens*. La grande espece est la plus commune & la plus vorace. Ce Scarabée a six pieds & deux cornes, sa longueur est d'environ un pouce, & sa largeur d'un demi-pouce ; il a le ventre noir & le dos couvert d'une écaille roussâtre un peu farineuse, & sous laquelle il replie & cache ses véritables aîles. Cet insecte est communément recherché pour l'amusement des enfans. Il commence à paroître & sort de terre au mois de Mai & Juin jusqu'en Juillet, où il périt & disparoît tout-à-fait. Les femelles font plusieurs pontes dans cet espace de tems, & vont déposer leurs œufs, non dans les bois ni les taillis, mais dans les champs, dans les prairies, sous la fiente des bestiaux & dans les terreins les plus à découverts, en friche & les moins tourmentés, parce que le Ver ou *Man* qui en est produit, redoute l'eau & l'humidité. Les *Mans* restent trois révolutions de Printems sous terre ; ainsi les œufs qui ont été pondus cet Été 1788, sont éclos au mois de Septembre de la même année ; mais ils ne compléteront leur derniere métamorphose en *Hanetons* qu'au Printems de 1790. Ce Ver emploie cet intervalle à prendre son accroissement ; il est d'un blanc jaunâtre ; il vient de la longueur de 15 à 18 lignes. Sa grosseur est comme le petit doigt ; il occupe des terreins plus ou moins étendus, suivant l'abondance des *Hanetons* & l'exposition du canton où les femelles ont déposé leurs œufs. La sécheresse de l'Hiver & du Printems contribue à leur multiplication. Ce Ver se tient ordinairement à un pouce sous terre dans le Printems & l'Automne ; à un demi-pouce dans l'Été, mais il descend aux approches de l'Hiver, & selon que le froid est long ou rigoureux, il s'enfonce depuis dix pouces en terre jusqu'à un pied de profondeur. A mesure que le froid se relâche au Printems, il rapproche de la surface, & c'est alors qu'il recommence ses ravages ; il attaque indistinctement les graines des Plantes semées ou tombées en terre, & leurs racines. Ce fléau est même redoutable pour les arbres fruitiers ; l'arbre périt lorsque l'abondance de la seve l'invite à en attaquer les racines. Le *Man*, métamorphosé en *Haneton*, dévore au Printems les bourgeons des arbres, leurs feuilles, leurs fleurs & leurs fruits à peine naissans. Ce Ver porte quantité d'autres noms, tels que *Mann*, *Mun*, *Tac*, *Turc*, &c. On appelle *Soucis de Haneton*, une sorte de frange à petites houppes, qui imite les deux cornes de cet Insecte.

HANG, *sub. m.* Nom que les Chinois donnent aux maisons des Européens.

HANICHEUR, *s. m.* Nom qu'on donne au Bourrelier de l'Artillerie. Ses appointemens sont de dix écus par mois.

HANSCRIT, *sub. m.* Langue savante des Indiens, qui n'est entendue que de leurs Savans, qu'ils nomment *Pendets*. Elle s'apprend, dans l'Indoustan, comme le Latin, en Europe. Elle passe pour Sainte & Divine, parce que les Indiens s'imaginent que c'est dans cette langue que Dieu a donné leurs Livres de Religion & de Philosophie.

HANSÉATIQUE, *adject.* On appelle *Villes Hanséatiques*, un certain nombre des Villes libres d'Allemagne & du Nord, qui sont associées pour le Commerce, du mot Allemand *Hanse*, qui signifie *Commerce*. On dit aussi la *Hanse Teutonique*, pour signifier la société de ces Villes Marchandes.

HANSIERE, *subst. f.* Nom qu'on donne, sur Mer, à diverses sortes de cordages. La corde dont on se sert pour haler, ou tirer un Bateau, se nomme *Collier de hansiere*.

HAPE, *s. f.* Demi-Cercle de fer, qu'on met au bout des essieux de carrosse, pour empêcher qu'ils ne s'usent à force de tourner.

HAPE-FOIE, *subst. m.* Oiseau de Mer, qui a le dessous du bec crochu, & le dessus un peu recourbé. Son nom lui vient de l'avidité qu'il a pour les foies de Morue, qu'on jette en la pêchant, & qui l'attirent autour des bâtimens pêcheurs, d'où on le prend à la ligne. On a remarqué qu'il ne peut s'élever, s'il n'est dans l'eau.

HAPPE, *s. f.* Espece de crampon, qui lie deux piéces de bois, ou de pierre. C'est un vieux mot, d'où s'est formé apparemment le mot vulgaire de *happer*, pour *prendre*, *saisir avidement*.

HAPPE-LOPIN, *subst. m.* Terme de Chasse. Nom que l'on donne aux Chiens âpres à la curée; on le donne pareillement aux Valets gourmands.

HAQUEBUTE, *s. f.* Vieille arme à feu, assez pesante, qui est une espece d'arquebuse. On a nommé *Haquebutiers*, des Soldats qui portoient cette arme.

HAQUENÉE, *sub. f.* Vieux mot, qui signifie *Cheval de parade*, sur-tout pour les Dames. Elles se servoient de *Haquenées* avant l'usage des Carrosses. Ce nom s'est conservé pour un beau *Cheval blanc*, que les Rois de Naples font présenter tous les ans au Pape, comme Feudataires du Saint-Siége.

HAQUET, *s. m.* Sorte de grande Charrette sans ridelles. *Haquetier*, sub. m. Celui qui conduit cette sorte de Charrette.

HAR ou ZIO, *sub. m. hébr.* Nom du second mois de l'Année sacrée des Hébreux, & le septieme de leur Année civile. C'étoit la Lune d'Avril.

HARBOU-CHIENS. Terme dont se sert le Piqueur pour exciter les Chiens courans à la chasse du Loup.

HARDE, *s. f.* ou HERDE. Mot tiré de l'Anglois, qui se dit d'une troupe de Bêtes fauves rassemblées. Les Cerfs vont en *hardes*. Le même terme se dit des Oiseaux, en Fauconnerie. On appelle *Hardées*, les désordres que les Cerfs causent dans les taillis, en rompant & fracassant les Bois. *Harder*, v. act. Terme de Vénerie, & de Fauconnerie, c'est tenir plusieurs Chiens courans couplés avec une longue laisse de crin pour relayer: on a soin de *harder* les Chiens nouveaux avec les vieux pour les dresser. On dit *harder les Chiens dans l'ordre*, quand on les place chacun suivant sa force pour aller de meute ou au relais.

HARDERIC, *s. m.* Minéral, qui se nomme *Ferrete d'Espagne*, & dont on fait des couleurs pour peindre sur le verre. Il y a un *Harderic artificiel*.

HARDILLIER, *s. m.* Nom d'une Fiche de fer à crochet, qui sert à soutenir divers instrumens, dans la fabrique des tapisseries.

HARDOIS, *s. m. pl.* Petits brins de bois écorché où le Cerf touche de sa tête quand il veut la débarrasser de la peau velue qui la couvre.

HARE, *sub. masc.* Nom que l'on donne aux trains de bois ou radeaux; les plus considérables sont ceux qui descendent par le Rhin en Hollande.

HARE. Terme dont les Chasseurs font usage pour exciter les Chiens.

HAREM ou HARAM. *Voy.* SERRAIL.

HARENG, *sub. m.* Petit Poisson, qui ne vit pas un moment hors de l'eau, & qu'on appelle Poisson de passage, parce qu'il ne vient qu'en certains tems, des Mers du Nord. La pêche en est permise, par cette raison, les Dimanches & les Fêtes. On appelle *Hareng frais*, ou *Hareng blanc*, celui qui se mange frais; *Hareng pec*, celui qui se mange cru, après avoir été dessalé; & *Hareng sauret*, ou *saur*, celui qu'on a fait sécher à la fumée. Le *Hareng* vient en troupes innombrables, qui se nomment *Bancs de Harengs*.

HARGNEUX, *adject.* Mot d'origine incertaine, qui se dit pour *grondeur*, *querelleur*. On dit aussi vulgairement, *se hargner*, pour *se quereller*.

HARLE, *s. mas.* Espece de Plongeon qui ressemble plutôt à une Oie qu'à une Canne sauvage, dont la chair a un goût de marécage, & qu'on chasse sur les rives de la Loire du côté de Nevers & de la Charité.

HARMALE, *s. f.* Espece de Rue, fort odoriférante & particuliere à l'Égypte. Les Mahométans attribuent à l'odeur de cette Plante la vertu de chasser les malins Esprits.

HARMONICA, *sub. m. gr.* Nom d'un instrument de Musique composé de cloches ou tasses de verre, dont les sons inimitables approchent beaucoup de la voix humaine. Cet instrument fut inventé par le célebre *Fran-*

lin. *Mdlle. Davies*, Angloise, l'a fait connoître la premiere à Paris en 1765.

HARMONIE, *s. f.* Mot grec, qui signifie proprement *suite, enchaînement, jointure des choses*, & qui se dit de toutes les parties qui sont jointes & liées avec une juste proportion. Mais on l'applique particuliérement à la jonction des sons, qui, lorsqu'elle est bien juste, fait le charme de la Musique.

HARNESCAR. *Peine du Harnescar* ou de *Cynophorie*. Terme ancien & d'origine obscure, qui semble cependant venir du mot *Harnois*. Nom d'une certaine peine que l'on infligeoit autrefois en Allemagne. Ceux de la haute Noblesse qui y étoient condamnés, étoient obligés de charger un Chien sur leurs épaules, & de le porter souvent jusqu'à une distance de deux lieues. La petite Noblesse portoit une selle; les Ecclésiastiques un missel, & les Bourgeois une charrue. Cette peine est encore en usage chez plusieurs Princes de l'Europe pour punir les Cavaliers, les Dragons & autres, en les chargeant d'une ou plusieurs selles, selon l'exigence du cas.

HARNOIS, *subst. m.* Tout ce qui entre dans l'équipement d'un Cheval. On en a formé *Harancher*, pour *équiper*. *Harnois* se dit aussi de tous les instrumens & les outils qui servent à quelque ouvrage, ou à quelque Métier. Les Rubaniers donnent particuliérement le nom de *Harnois* à une suite de petites barres qui soutiennent les lisserons, & qui sont suspendues chacune à deux cordons enroulés autour des polies. *S'échauffer dans son harnois*, se dit figurément pour *s'agiter beaucoup, s'embarrasser, se donner des peines qui passent quelquefois le fruit qu'elles doivent produire*.

HARO, *sub. mas.* Terme de Normandie, qui est un cri par lequel on oblige quelqu'un de se rendre devant le Juge, pour la décision de quelque différend. C'est ce qui s'appelle *Clameur de Haro*. On donne divers origines à ce mot. La plus reçue est celle qui le fait venir de *Raoul*, ou *Rol*, premier Duc de Normandie, devant lequel on assignoit à comparoître, en disant, *Ha Rol!* parce qu'il rendoit lui-même la Justice à ses Sujets.

HAROU-ALI. Terme qu'on emploie avec un Limier, quand on le laisse courre une Bête fauve.

HARPAIL, *sub. m.* Terme de Vénerie. Troupe de Bêtes fauves. *Voy.* HARDE.

HARPE, *sub. f.* Terme d'ancienne Fortification, qui signifioit une espece de *Pont-levis*, ainsi appellé de sa ressemblance avec l'instrument de ce nom.

HARPE, *sub. f.* Ancien instrument de Musique, qui a été fort perfectionné par les Modernes, & qui est aujourd'hui de forme triangulaire. Il a soixante-dix-huit cordes de laiton en trois rangs. Son accord est semblable à celui de l'Épinette. On le tient debout entre les jambes, pour en jouer des deux mains, en pinçant les cordes. Les anciens Juifs l'aimoient beaucoup, mais il étoit alors moins composé. Son nom lui vient des Anglois-Saxons. La *Harpe* est le Symbole d'*Appollon*, considéré comme Chef du Parnasse; entre les mains d'un Centaure, elle désigne *Chiron*, Précepteur d'*Achile*; sur les anciennes Médailles, une ou deux *Harpes* marquent les Villes, où *Appollon* étoit adoré comme Président des Muses. On dit d'un Cheval, qu'*il est bien harpé*, lorsque son estomac descend fort bas, & que son ventre remonte fort haut, parce, cette disposition représente le côté courbe d'une *Harpe*. En termes de Vénerie, on appelle *Harpe*, la griffe d'un Chien. Dans le même langage, un *Lévrier harpé* est celui qui a le devant & les deux côtés fort ovales, avec peu de ventre. En Maçonnerie, on appelle *Harpes*, ou *pierres d'attente*, ou *naissance*, des pierres qu'on laisse sortir hors d'un mur, pour faire liaison avec une autre muraille. *Harpes* se dit aussi pour *Harpins* & *Harpons*, qui sont des crocs, ou des mains de fer.

HARPE, *sub. f.* Poisson de moyenne grandeur, qui porte à la tête deux cornes disposées en forme de Harpe: il vit de Plantes, mêlées avec l'écume de la Mer. On le pêche aux environs d'Antibes. *Harpe* est aussi le nom d'un coquillage univalve, du genre des conques sphériques.

HARPEGEMENT, *sub. m.* Terme de Musique, qui signifie une maniere vive de toucher un instrument, par laquelle on exprime si rapidement plusieurs sons, qu'il ne se trouve aucun changement dans la mesure. *Harpeger* est le verbe, qui se dit dans le même sens.

HARPENS, *s. m.* Oiseau nocturne, qu'on ne voit que dans les lieux inaccessibles des hautes montagnes du Dauphiné : il fait son nid dans les ouvertures des rochers, & ne paroît jamais pendant le jour.

HARPER, *v. n.* Terme de Manége. Un *Cheval qui harpe d'une jambe* est celui qui leve une jambe du train de derriere plus haut que l'autre, sans plier le jarret. S'il les leve toutes deux à la fois, comme s'il manioit à courbette, on dit alors, qu'*il harpe des deux jambes*. *Harper*, v. act. Terme populaire, qui signifie *prendre quelqu'un* au collet. *Se harper*, v. réc. qui veut dire *se quereller, se prendre aux cheveux*. *Se harpigner* signifie la même chose.

HARPESTE, *sub. m.* Jeu des Anciens, qui consistoit à s'arracher les uns aux autres une balle ou un ballon, avec des mouvemens & des circonstances qui en faisoient un exercice pénible.

HARPONNIER, *subst. m.* Oiseau assez semblable au Héron, dont le bec a la forme d'un dard : il s'en sert de la même maniere que les Pêcheurs se servent du harpon pour la pêche de la Baleine ; & peut-être dans cette occasion, c'est l'Oiseau qui a été le Précepteur de l'homme.

HARPIES, *sub. f.* Monstres fabuleux que les Poëtes supposoient Filles de *Neptune* & de la *Terre*, & qu'ils représentoient sous la forme d'Oiseaux, avec le visage & le sein d'une Fille, des oreilles d'Ours, des ailes de Chauves-Souris, de grandes griffes, & une queue de Dragon. *Virgile* en nomme trois, *Hello*, *Ocypete* & *Celeno*. Il reste quantité de figures de *Harpies* dans l'Architecture gothique.

HARPOCRATES, *subst. m.* Dieu du Silence, que les Egyptiens représentoient avec le doigt sur la bouche. Le Pêcher lui étoit consacré, parce que la feuille de cet arbre a la forme de la langue, & que son fruit a celle du cœur.

HARPON, *subst. mas. lat.* Grand javelot de fer, attaché au bout d'une corde, dont on se sert pour prendre les Baleines. Lorsqu'on a lancé cet instrument sur la Bête, on la suit en tenant l'autre bout de la corde, jusqu'à ce qu'elle expire, & qu'on puisse la pousser à terre. Les Matelots, qui jettent le *Harpon*, se nomment *Harponneurs*.

HART, *s. f.* Lien de fagot. Corde pour étrangler. L'*h* s'aspire.

HARUSPICINE, ou **ARUSPICINE**, *sub. fém. lat.* Divination par les *Aruspices*, Prêtres de l'ancienne Rome, qui examinoient les entrailles des Animaux, pour y découvrir des signes, par lesquels ils expliquoient l'avenir.

HARY. Terme qu'emploie le Piqueur pour rendre les Chiens attentifs, lorsque la Bête qu'ils chassent se fait accompagner, & pour les obliger à en garder le change. *Haryoutali*, autre terme dont on se sert à l'égard du Limier, lorsqu'il laisse courre une des Bêtes qu'on chasse.

HASE, *sub. f.* Nom qu'on donne à la femelle d'un Liévre ou d'un Lapin. Ce mot signifie *Liévre*, en Allemand.

HASNADAR-BASSI, *s. m.* Titre d'Office, que l'on donne en Turquie au premier Trésorier du Grand-Seigneur.

HASNARLYE, *sub. m.* Terme de compte usité en Turquie. L'*hasnarlye* vaut 36000 bourses, une bourse 500 piastres ou 1500 livres de France.

HASSEQUIS, *s. mas. pl* Nom que l'on donne à la Porte Ottomane aux Gardes du Palais.

HASTE, *sub. fém.* Mot qui signifie *Lance* en latin, & dont on a fait le nom de la perche de bois, ou de la hampe, qui porte l'Etendard dans la galere Réale.

HASTEUR, *subst. mas.* Nom d'un Officier de cuisine de la bouche du Roi, qui est chargé du soin du rôt. Ce nom paroît venir de *Haste*, vieux mot tiré du Latin, qui signifioit *Broche*, d'où est venu *Hastier*, qui signifie un chenet à plusieurs crans, où l'on peut mettre plusieurs broches. Les deux chenets de cette sorte, se nomment *Contre-Hastiers*.

HÂTIVEAU, *s. m.* Nom d'une petite Poire d'Été, ainsi appellée, à cause qu'elle est précoce.

HAVAGE. *V.* Avage & Havée.

HAUBAN, *sub. m.* Nom des gros cordages qui servent à soutenir les mâts d'un vaisseau. Il y a différentes sortes de *haubans*. Les Maçons appelent *hauban*, un cordage qu'ils attachent à quelque engin, pour le tenir en état. Ils disent *haubaner*, pour, *attacher le hauban*.

HAUBELONNES, *sub. fém.* Nom

d'une sorte de Fromages, qui se font en Hollande, & dont les Hollandois font un grand commerce.

HAUBERT. *Voy.* HAUT-BER.

HAUBITZ, *sub. mas.* Pièces d'Artillerie Allemande, dont on fait usage en campagne, dans les combats & dans les marches.

HAVE, *adj.* Vieux mot, qui signifioit la même chose que *laid*, *hideux*, &c. On disoit *un visage have.*

HAVÉE. *sub. f.* Droit que l'Exécuteur de la Haute-Justice levoit autrefois sur les grains & les denrées, dans les Marchés de Paris. L'Abbaye de Sainte-Genevieve l'avoit racheté, pour cinq sous, qu'elle lui payoit annuellement. Il subsiste encore dans plusieurs Villes de France, sous d'autres noms; à Paris & à Rouen, on ne laisse recueillir le droit d'*Avage*, aux Bourreaux, qu'avec une cuiller de fer blanc, ou de cuivre. Ce mot vient d'*Avir*, ou *havir*, ancien verbe actif, qui a signifié *prendre.*

HAVENEAU, *sub. mas.* Nom d'un petit filet à cerceaux, qui sert à prendre le Poisson, dans les bascules.

HAVRE, *sub. mas.* Mot d'origine obscure, s'il ne vient de *Hasen*, mot Allemand, qui signifie *Port*, & par lequel on entend une échancrure de terre sur le bord de la Mer, où les vaisseaux peuvent être en sûreté. On appelle *Havre de barre*, celui qui est bouché par quelque banc de sable, qui ne peut être passé que dans la haute marée.

HAUSSE, *sub. m.* Nom d'une sorte de Poisson qui se trouve dans le Danube. C'est le plus gros Poisson de riviere que l'on connoisse; il y en a qui pesent quinze cens livres, & ont vingt cinq pieds de long.

HAUSSÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit du Chevron & de la Fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire.

HAUSSE-COL, *subst. mas.* Petite plaque de cuivre doré, que les Officiers d'Infanterie portent sur la poitrine, & qui n'est aujourd'hui qu'un ornement. C'étoit autrefois une grande pièce de fer, qui leur couvroit aussi les épaules, & qui ne les défendoit pas mal contre toutes sortes d'armes.

HAUSSE PIED, *sub. m.* ou HOCHE-PIED. Nom qu'on donne en Fauconnerie à l'Oiseau qui attaque le premier un Héron, dans son vol. On donne aussi le nom de *Hausse-pié* ou *Hausse-pied* à une espece de *Sacre*, ainsi appellé, parce qu'il tient toujours un pied en l'air.

HAUT, *adject.* & *adv.* Terme qu'on emploie en diverses acceptions dans la Vénerie. Un *Chien de haut-nez*, est un Chien qui flaire avec finesse. *Voler haut & gras*, c'est voler de bon gré & avec adresse. Le *haut vol*, ou la *haute volerie*, est celui du Faucon sur le Héron, les Canards & les Grues, & celui du Gerfaut sur le Sacre & le Milan. Le *haut-mal* est une maladie des Faucons. *Haut-à-haut*, *à moitié haut*, est un terme dont se servent les Piqueurs, pour rappeller les Chiens & les faire venir à eux.

HAUT, *adject.* En terme de Blason, l'on entend l'épée droite.

HAUT ou HAUTHSI, *s. mas.* Quadrupede du Brésil, qui est de la taille du Chien, a le visage du Singe, & les griffes de l'Ours: il se plaît au sommet des arbres; on l'apprivoise aisément; & on le croit une espece de *Paresseux.* Voy. le mot *Hay.*

HAUT-BER ou HAUBER, *s. m.* Terme de Jurisprudence, qui signifie *un plein Fief avec justice*, mouvant immédiatement d'un Prince souverain. Ainsi, le Fief de *Haut-Ber* est le plus noble Fief, après les Fiefs de dignité, & releve immédiatement du Roi. Quelques-uns croient ce mot composé de *haut*, pris pour *grand*, & d'une abréviation corrompue de *Baron.* D'autres le font venir d'une cotte de maille à manches, qui se nommoit aussi *Hauber*, & que le Vassal portoit à l'armée. On appelle *Haut-Bergier*, celui qui tient un Fief de *Haut-Ber.*

HAUTBOIS, *s. m.* Nom d'un instrument de Musique, & de celui qui en joue. Le *Hautbois* est une espece de Flûte, mais qui s'embouche avec une anche. On distingue le dessus; la taille, qui a sept trous; & la basse qui en a onze. Le *Hautbois* a la même étendue que la Flûte traversiere, c'est-à-dire, près de trois octaves.

HAUT-BORD, *s. mas.* On appelle *Vaisseaux de haut-bord*, les grands vaisseaux, pour les distinguer des galeres & des vaisseaux plats.

HAUTE-CONTRE, *sub. fém.* On donne ce nom, en Musique, à une espece de *second dessus*, qui est, à l'égard du *dessus*, ce que la *basse-taille* est à l'égard de la *basse.* Le Musicien,

qui chante cette partie, s'appelle aussi *Haute-Contre.*

HAUTE-JUSTICE, *s. f.* Jurisdiction Seigneuriale, qui donne droit de juger à mort.

HAUTE LICE ou HAUTE-LISSE, *s. f.* Espece de tapisserie qui se fait au métier, & qui differe de la *Basse-Lice*, en ce que ses chaînes sont perpendiculaires, au lieu que dans la *Basse Lice* elles sont horizontales. L'Ouvrier & le Marchand se nomment *Hautelicier.*

HAUTE-LUTTE. Expression adverbiale, qui signifie, *d'un air d'empire, d'autorité absolue, sans aucune résistance.*

HAUTE-PAIE, *s. f.* Terme militaire, qui se dit d'une solde plus grande que l'ordinaire. Il se disoit aussi des simples Soldats, à qui cette faveur étoit accordée : mais depuis que les Ordonnances en ont aboli l'usage, on n'entend, par le terme de *Haute-paies*, que les Caporaux & les Anspessades dans l'Infanterie, les Brigadiers & les Sous-Brigadiers dans la Cavalerie, & même les Grenadiers & les Tambours, dont la paie est plus forte que celle des simples Soldats.

HAUTES-COULEURS, *s. f.* Terme de Peinture & de Teinture, qui se dit des couleurs fortes & claires, telles que le *rouge*, le *jaune*, le *bleu*, le *nacarat*, &c.

HAUTESSE, *s. f.* Titre d'honneur que nous donnons au Grand-Seigneur, c'est-à-dire, à l'Empereur de Turquie, pour ne pas lui donner, comme aux Monarques Chrétiens, celui de *Majesté.*

HAUTEUR, *s. f.* En termes d'Architecture, par *hauteur d'appui*, on entend trois pieds de haut; & par *hauteur de marche*, on entend six pouces. En termes de Marine, *hauteur du Pôle*, signifie l'arc du Méridien, compris entre le Pôle & l'horizon, ce qui est la même chose que la *latitude*. La *hauteur* du Soleil est le point, où cet astre est à midi, qui se prend pour connoître la hauteur du Pôle. *Voyez* LATITUDE. On appelle *Hauturier*, le Pilote qui fait ces opérations avec l'astrolabe. En termes de Guerre, la *hauteur d'un corps de troupes* est sa longueur, depuis la tête jusqu'à la queue.

HAUTIN, *s. mas.* Poisson qui a la figure d'une Truite, & qu'on voit communément en Flandres, en Hollande, & sur les bords de la Mer Caspienne. Sa graisse est nourrissante, & les Marchands le desséchent, le salent, & en font un assez grand commerce. Les Pêcheurs du Nil se gardent bien de toucher au *Hautin* qui est dans ce fleuve, à cause de leur grande vénération pour lui. On voit que les Modernes Egyptiens ne dégénerent pas de la crédulité de leurs peres.

HAUT-LE-PIED. Expression vulgaire, pour signifier *depart imprévu précipité.* On en a fait un nom d'Office, pour signifier, à l'armée, certains Officiers ambulans, des vivres & des équipages, qui n'ont que la commission d'observer, sans être attachés à un emploi fixe. *Capitaine* ou *Commis*, *Haut-le-pied.*

HAUTURIER, *adj. Voyez* HAUTEUR & PILOTAGE.

HAY, *s. m.* Animal du Brésil, que d'autres nomment *Haychi*, & qui ne se nourrit, dit-on, que d'air. Sa grandeur est celle d'un Chien. Il a la queue fort longue, les pieds velus, avec des ongles fort aigus, le ventre pendant, & le visage d'un guenon. Il s'apprivoise facilement.

HAYDUC. *Voy.* HEIDUC.

HAYE, *s. f.* Nom que l'on donne à la plus longue piéce de bois, dont une charrue est composée.

HAYE. Terme qu'emploient les Piqueurs pour arrêter les Chiens qui chassent le change, & les ôter de dessus la voie. Quand on veut les arrêter seulement lorsqu'ils chassent le droit, pour attendre les autres, il faut dire *derriere.*

HAY-SENG, *sub. mas.* Poisson de la Chine extrêmement laid, dont on use à presque tous les repas : il est sans os & sans arêtes, & meurt dès qu'il est pressé dans la main. Comme un peu de sel suffit pour le conserver, on en fait un grand commerce dans toute la Chine.

HAY-TSING, *subst. m.* Le plus b[illegible] Oiseau de proie qui naisse à la Chine; il surpasse en grosseur & en force les plus beaux Faucons. Sa rareté en augmente encore le prix; dès qu'on en saisit un, on le porte à l'Empereur, & il entre dans sa Fauconnerie.

HAYVE ou HAIVE, *sub. f.* Nom d'une petite éminence que les Serruriers font sur le panneton des clefs, pour empêcher qu'elles n'avancent trop dans les serrures.

HAZAEL,

HAZAZEL, *sub. m.* Nom que les raélites donnoient au *Bouc émissaire*. e Grand-Prêtre l'offroit en Sacrifice, ais sans l'égorger ni le brûler. Après voir chargé de tous les péchés du euple, il le faisoit chasser dans le dé-rt, de maniere qu'il ne reparût plus. ette expulsion du *Bouc Hazazel*, étoit ujours précédée de l'immolation réelle un autre Bouc.

HÉAUME, *subst. m.* Mot d'origine llemande, qui se disoit autrefois pour *asque*. Le *Héaume*, qui s'est nommé ssi *Salade*, *Armet* & *Célate*, du ot latin qui signifie *gravé*, parce u'on y gravoit diverses figures, étoit ne armure qui couvroit toute la tête, l'exception des yeux, devant les-uels il y avoit une ouverture garnie e grilles, pour les garantir. On a dit 'abord *Helme*, qui est le mot Alle-nand. *Héaumerie* signifioit l'*art de fa-riquer des héaumes* & toutes les par-es de l'armure. *Héaume* est aussi le om du manche d'un gouvernail de aisseau, qui se nomme autrement le *imon*.

HEBDOMADAIRE, *adj.* Mot for-é du Grec, qui signifie *ce qui ap-artient à la semaine*, c'est-à-dire, l'*espace de sept jours*, ou ce qui a ette durée. Les *Nouvelles hebdoma-aires* sont celles de la semaine, ou elles qui se publient chaque semaine. n termes d'Église, on appelle *Heb-omadier*, le Prêtre qui dit la Grand-Messe à son tour, pendant toute une emaine.

HÉBERGER, *v. actif.* Vieux mot, iré de l'Allemand, qui signifie *loger*, ais dont l'usage ne s'est conservé qu'en ermes de Coutume. *S'héberger* se dit our *s'adosser contre un mur mitoyen*.

HÉBICHET, *s. m.* Sorte de Cri-le, fait de roseaux entrelacés, dont n se sert aux Isles pour passer le sucre ilé, qui doit se mettre en bariques.

HÉ BIEN. Interjection fort com-nune, qui entre dans le langage de a raison, comme dans celui de toutes es passions, & dont le seul ton dé-igne le sens.

HÉBREU, *sub. m.* Ancien nom du euple Juif, & nom de sa Langue. Il aroît venir d'*Héber*, parce que l'É-riture ne le donne qu'à ses descen-lans, qui ont retenu sa Langue & sa Religion. *Hébraïser*, v. act., c'est par-er à la maniere ou dans le goût des Hébreux.

HÉCATÉSIES, *sub. f. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques qu'on célé-broit en l'honneur d'*Hécate*, fille de *Jupiter* & de *Latone*.

HÉCATOMBE, *s. f.* Mot grec com-posé, qui signifie *cent Bœufs*, & qui étoit le nom de certains Sacrifices où cent Bœufs étoient immolés sur cent Autels, par cent Sacrificateurs. Quel-ques-uns font venir une partie de ce mot du nom grec, qui signifie *pieds*, & croient que le Sacrifice nommé *Hé-catombe*, n'étoit que de vingt-cinq Bêtes à quatre pieds.

HÉCATOMBÉON, *s. m.* Nom d'un mois de l'Année athénienne, ainsi ap-pellée d'une Hécatombe, c'est-à-dire, d'un Sacrifice de cent Bœufs qu'on faisoit à *Junon*, le premier jour des Fêtes aussi appellées *Hécatombées*, pour la même raison.

HECTIQUE ou ECTIQUE, qui se prononce HÉTIQUE, *adject.* Mot grec, qui ne signifie qu'*habituel*, mais qu'on emploie pour signifier un homme attaqué d'une espece de fiévre, qui, consumant peu-à-peu les parties soli-des du corps, cause une maigreur & une foiblesse extrêmes. Cette fiévre se nomme aussi *Fiévre hétique*.

HÉDERA, *s. f.* Espece de Gomme, ou de Résine. C'est la Gomme du *Lier-re*, qui a conservé, en François, le nom latin de cet arbrisseau. On lui attribue des qualités vulnéraires, sur-tout à celle qui vient des Indes & des Pays chauds. Elle a aussi la vertu de faire tomber le poil.

HÉDYCHROUM, *s. m.* Mot grec composé, qui est le nom d'une sorte d'onguent des Anciens, d'une odeur agréable, dans lequel on faisoit en-trer la plupart des ingrédiens qui en-trent aujourd'hui dans la Thériaque.

HÉDYPMOIS, *s. f.* Plante déter-sive & vulnéraire, qui croît dans les Pays chauds, & qui est commune aux environs de Montpellier. Ses feuilles ressemblent à celles de la Chicorée sauvage, mais sont rudes & sinueuses. La tête de sa tige devient un fruit, de la forme d'un petit Melon, qui s'ouvre en mûrissant, & laisse voir deux sortes de semences.

HÉDYSARUM, *sub. m.* Nom grec d'une herbe amere, dont la graine, nommée *Securidaca*, par les Latins, passe pour un bon stomachique. Ses feuilles ressemblent aux Chiches. On distingue le *grand* & le *petit Hédysa-*

rum. La graine du petit est bonne pour nettoyer les ulceres, & pour dissiper les dartres.

HÉGÉSIAQUES, *sub. m. pl.* Nom d'une Secte de Philosophes, qui eut *Hégésias* de Cyrene pour Chef : il vivoit vers l'an 416 avant Jesus-Christ. Il fut surnommé l'*Orateur de la Mort*, parce qu'il exhortoit ses Disciples à se tuer dès qu'ils éprouvoient le moindre dégoût de la vie.

HÉGUMENE, *s. m.* Ancien terme d'Église. Titre que l'on donnoit à Constantinople au Supérieur du Monastere sous l'Évêque. Vers le milieu du cinquieme siécle on changea ce terme en celui d'*Archimandrite*, qui signifie *Chef de plusieurs Monasteres*.

HÉGYRE, *sub. f.* Mot Arabe, qui signifie *fuite*, & qui est devenu un terme de Chronologie, pour signifier la grande époque d'où les Mahométans commencent à compter leurs années; parce qu'ils les prennent du jour où *Mahomet*, persécuté pour sa Doctrine, fut obligé de prendre la fuite. Ce fut le 16 Juillet de notre année 622.

HELBUT, *s. m.* Nom d'un Poisson de Mer, dont la chair est excellente. L'*Helbut* ressemble assez bien au Turbot pour la forme.

HÉLÉNEION, *sub. f.* Nom d'une certaine herbe, qui rendoit querelleurs, dit-on, ceux qui en mangeoient. Cette herbe fut ainsi appellée, parce que *Polixo* fit pendre *Hélene* à un arbre auprès duquel elle croissoit.

HÉLÉPOLE, *s. f. gr.* Nom d'une célebre machine de Guerre inventée par *Démétrius*. Sa construction étoit un assemblage de grosses poutres qui formoient comme plusieurs tours quarrées, posées les unes sur les autres; de sorte que la premiere étoit plus grosse que la seconde, celle-ci que la troisieme, & ainsi des autres en diminuant. Toute cette masse étoit portée sur des roues proportionnées au poids de la machine.

HÉLER ou HAILER, *v. n.* Terme de Marine, qui signifie *demander le qui vive*, lorsqu'on rencontre un vaisseau inconnu.

HÉLIANTHÊME, *sub. m. gr.* ou HERBE D'OR, & vulgairement HYSSOPE DES GARIGUES. Plante vulnéraire, dont la fleur est couleur d'or, suivant la signification du nom grec, les feuilles oblongues, étroites, quoiqu'un peu plus larges que celles de l'*Hyssope*. Elle croît dans les bois des Pays chauds, sur-tout dans leurs parties montagneuses.

HÉLIAQUE, *adj.* Terme d'Astronomie, formé du mot grec qui signifie *Soleil*. On appelle *Héliaque*, le lever & le coucher d'un astre, lorsqu'il se fait si près du Soleil, qu'on ne peut le suivre des yeux, à travers les rayons.

HÉLIASTES. *Voy.* HÉLIÉE.

HÉLICE, *sub. f.* Nom grec d'une petite volute d'Architecture, au chapiteau Corinthien. En termes de Médecine, *Hélice* signifie le circuit de l'oreille humaine; comme le bord opposé, qui environne le creux, se nomme *Anthélice*. On donne aussi le nom d'*Hélice* à la constellation qui est plus connue sous celui de *grande Ourse*, ou de *Chariot*. *Hélice* signifie, en soi-même, *tournant*, ou ce qui tourne.

HÉLICHRYSON, *sub. masc.* Nom d'une Plante, qui, suivant la signification grecque du mot, est jaune comme l'or exposé au Soleil. Elle est commune en Italie, & ses feuilles ressemblent à l'Auronne.

HÉLICON, *sub. m.* Montagne de Béotie, voisine du Parnasse, & fameuse parmi les Poëtes, qui la regardoient comme un des séjours ordinaires d'*Apollon* & des Muses.

HÉLIÉE, *s. m.* C'étoit à Athènes le nom d'une grande place où se tenoient les grandes Assemblées de la République. Les Juges qui composoient ce Tribunal, où se décidoient les affaires, devoient s'y trouver toujours au moins au nombre de cinquante; mais ordinairement il y en avoit deux cens. Dans les affaires d'une grande importance, on y appelloit les Juges d'un ou même de plusieurs Tribunaux différens; de sorte qu'on y voyoit, selon l'exigeance des cas, jusqu'à mille, quinze cens, & même deux milles Juges. Les Juges qui composoient naturellement le Tribunal de l'*Héliée*, étoient tirés du Peuple par la voie du sort, & c'étoient eux qu'on nommoit proprement *Héliastes*; mais quand les Juges des autres Tribunaux y étoient appellés, ils étoient aussi censés *Héliastes*, & chaque Assemblée, tous les Juges, tant les *Héliastes* naturels que les autres, prononçoient un serment. On trouve la formule dans le Discours de *Démosthene* contre *Timocrate*.

HÉLINGUE, *s. f.* Bout de grosse

rde, qui est retenue, d'un côté, ix manivelles, dans une corderie, de l'autre, à l'extrêmité des to-ns, pour les tordre.

HÉLIOCENTRIQUE, *adject. gr.* erme d'Astronomie. On appelle le *eu Héliocentrique*, ou *Excentrique*, une Planete, le point de l'Écliptique auquel cette Planete, vue du Soleil, se rapporte. C'est la même chose ie la longitude de la Planete vue du oleil.

HÉLIOMETRE, *sub. m.* Mot grec composé. Nom que les Astronomes onnent à un instrument propre à mesurer le Soleil. L'*Hélioscope* ou l'*Héope*, est un autre instrument, qui ert à observer le Soleil. *Voy.* HÉLIOSCOPE..

HÉLIOSCOPE, *s. m.* Nom formé u grec, qui signifie une Lunette de ongue vue, pour observer le Soleil. es verres en sont colorés, pour affoiblir l'éclat des rayons.

HÉLIOTROPE, *s. m.* Plante faneuse, qui produit une grande fleur jaune, dont on prétend que la propriété st de se tourner toujours vers le Soleil, suivant la signification grecque le son nom. Les Apothicaires l'appelent *Verrucaire*, soit parce qu'elle la vertu de dissiper les verrues, oit parce que sa graine en a la forne. *Héliotrope* est aussi le nom d'une ierre précieuse, qui est verdâtre & ayée de veines rouges. C'est une espece de Jaspe oriental.

HÉLIOTROPE DU PÉROU, *sub. m.* Nom d'une autre Plante qui exhale ine odeur de Vanille; elle se multiplie de graines, de marcottes & de outures. On seme au Printems dans ine terre légere, & l'on couvre à peine la graine, qu'il faut entretenir dans l'humidité. On peut aussi coucher les branches, ou les couper pour en faire des boutures. Elles reprenent facilement. Tant que l'Été dure, l'*Héliotrope* va bien; mais la difficulté consiste à lui faire passer l'Hiver. Il n'y a guere d'autre moyen que de le mettre sous des châssis. C'est de-là qu'on le tire en Janvier, Février, Mars, & quelquefois en Avril. Il lui faut très-peu d'eau en Hiver, & un peu plus dans les chaleurs. En général on ne doit donner à cette Plante que de médiocres arrosemens & du Soleil. Elle se plait dans une terre plutôt légere que forte.

HELLANODIQUES, *s. m. pl.* Nom qu'on donnoit à ceux qui présidoient aux Jeux publics, tels qu'au disque, à la lutte, au pugilat, &c. Les *Hellanodiques* écrivoient sur un régistre le nom & le Pays des Athletes qui devoient combattre, & à l'ouverture des Jeux, un Héraut les proclamoit publiquement. On faisoit prêter serment aux Athletes qu'ils observeroient très-religieusement toutes les loix prescrites dans chaque sorte de combat, & qu'ils ne feroient rien, ni directement, ni indirectement, contre l'ordre & la police établie dans les Jeux. La fraude, l'artifice & la violence outrée, étoient absolument interdits aux combattans. On les faisoit tirer au sort pour les apparier.

HELLÉBORINE, *sub. f.* Arbuste, dont les feuilles sont fort petites, & bonnes, en décoction, pour les maladies du foie.

• HÉLLENISME, *s. m. gr.*, qui signifie ce qui est imité des Grecs, ce qui ressemble à leurs usages, ou à leur langue. Il se dit particuliérement, de certaines expressions latines, qui étoient empruntées de la Grece. Le mot d'*Hellene*, qui signifie *Grec*, a quelquefois été employé, par les Peres de l'Église, pour signifier *Payen*; parce que toute la Grece étoit Payenne.

HÉLLER, *sub. mas.* Terme usité en Allemagne, pour désigner une monnoie imaginaire, qui est la plus petite de toutes, & répond au denier ou à l'obole de France : il y a des piéces de trois *hellers* en Silésie & en Saxe; deux de ces piéces valent un creutzer.

HELLOTIES, *s. m. gr. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques qu'on célébroit dans l'Isle de Crete en l'honneur d'*Europe*, & à Corinthe en celui de *Minerve*.

HELMITHIQUES, *s. & adj. gr.* Remedes contre les Vers, ou *Vermifuges.*

HÉLODE, *adj.* Nom que les Médecins donnent à une espece de fiévre continue, accompagnée de sueurs, avec une langue dure & seche. Ce mot signifie *humide*.

HÉLOSE, *s. f. gr.* Maladie des yeux, qui consiste dans un rebroussement des paupieres.

HÉLOTE. *Voy.* ILOTE.

HÉMAGOGUES, *s. m.* Remedes qui servent à provoquer les mois des femmes; suivant la signification du

mot grec, qui signifie, *ce qui fait sortir le sang*.

HÉMATITE, *s. f.* Nom formé du mot grec qui signifie *sang*, & qu'on donne aux pierres de couleur sanguine. Il y en a de différentes sortes, dont on prétend que quelques-unes ont la vertu d'étancher le sang. L'*Hématite* sert pour dorer le fer, c'est-à-dire, pour affermir & polir les feuilles d'or qu'on met dessus.

HÉMATOCELE, *s. f. gr.* Nom des hernies, qui sont causées par un sang extravasé.

HÉMAUTUS, *sub. m.* Nom d'une Plante basse, de la classe des Lilacées. C'est un Oignon qui vient du Cap de Bonne Espérance, & qui se cultive comme l'Antholisa.

HÉMÉRALOPSIE, *s. f. gr.* Défaut des yeux, ou de la vue, qui consiste à ne plus discerner les objets, vers le soir, quoiqu'on les apperçoive bien en plein jour. C'est le contraire du *Nyétalops. Héméralops* se dit de celui qui est attaqué de l'*Héméralopsie*.

HÉMÉROCALLE, *s. f.* Plante, qui ressemble au Lys par les feuilles & la tige, & dont la fleur est jaune. Elle croît sans culture, & ne conserve sa beauté que l'espace d'un jour, suivant la signification de son nom grec, qui est composé. Il y a une *Hémérocalle* de Jardin, dont les fleurs sont variées.

HÉMÉRODROME ou HÉMÉRODRAME, *s. m. gr.* Nom que les Anciens donnoient à ceux qui étoient chargés de veiller à la sûreté des Places, en faisant continuellement le tour de la Ville. Les Grecs donnoient pareillement le nom d'*Hémérodrome* à des Couriers ou Messagers qui ne couroient qu'un jour, & déposoient leurs paquets dans les mains d'un autre qui faisoit la même chose; ces Couriers n'étoient employés que pour les affaires de l'Etat, & alloient avec une vitesse incroyable. Les Romains établirent aussi chez eux des *Hémérodromes* à l'exemple des Grecs.

HÉMICYCLE, *sub. mas.* Mot grec composé, qui signifie *demi-cercle*. On donne ce nom, en Géographie, à la moitié d'une Mappemonde. L'un des demi-cercles s'appelle *Hémicycle septentrional*, & l'autre *Hémicycle méridional*.

HÉMINE, *sub. f.* Nom grec d'un vaisseau qui servoit de mesure chez les Anciens, & qui contenoit la moitié du septier Romain. L'*Hémine* de St. Benoît est célebre. C'étoit aussi une mesure de Froment, d'environ deux bichets.

HÉMIOBOLE, *sub. f.* Nom d'une petite monnoie Grecque qui faisoit la moitié de l'obole.

HÉMIONITE, *s. f.* Nom grec d'une Plante, dont les feuilles sont en forme de croissant, & qui ne produit ni fleurs ni graine.

HÉMIPHONE, *s. f.* Mot grec composé, qui signifie *demi-voyelle*.

HÉMIPLÉGIE ou HÉMIPLEXIE, *s. f. gr.* Paralysie de la moitié du corps. *Hémiplégique* ou *Hémiplectique* se disent dans le même sens.

HÉMISPHERE, *sub. m.* Mot grec composé, qui signifie *la moitié d'une Sphere*, ou *d'un Globe*. Ainsi, l'Équateur divise le Globe du monde en deux Hémispheres, le *Septentrional* & le *Méridional*.

HÉMISTICHE, *sub. m.* Mot qui signifie, en grec, *moitié du rang*, & qui exprime ce qu'on appelle autrement *repos*, dans les vers françois. L'*Hémistiche* doit être après le troisieme pied, ou la sixieme syllabe, dans les vers de douze à treize syllabes, ou de six pieds; & après le second pied, dans les vers de dix syllabes, &c.

HÉMOPTYSIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *crachement de sang*. C'est un mal dangereux, surtout lorsqu'il est accompagné de toux; ce qui marque que le poumon est attaqué.

HÉMORRAGIE, *sub. f.* Nom grec composé, qui signifie *toutes sortes de flux de sang*, mais qui s'applique particuliérement à l'éruption du sang, par les narines.

HÉMORROIDES, *sub. fém.* Nom grec d'une maladie du fondement, causée par une abondance de sang, qui se jette sur les parties. On appelle *veines hémorroïdales*, celles où coule le sang qui cause les *Hémorroïdes*. Il y a des *Hémorroïdes internes* & *d'externes*, d'*ouvertes* & de *fermées*. L'*Hémorroïdale*, nommée autrement *petite Chélidoine*, est une Plante dont les racines ont quelque ressemblance avec les *Hémorroïdes*, & qui est bonne pour les guérir. On prétend que les Philistins étoient fort sujets à cette maladie; c'est pourquoi plusieurs l'appellent *maladie des Philistins*.

HÉMORRHOISSE, *sub. m.* & *f.* lot grec. Nom que l'on donne à celui a à celle qui est attaqué d'une perte e sang; mais plus particuliérement celle dont parle l'Évangile, & qui it guérie par J. C.

HÉMORROSCOPIE, *sub. f. gr.* ispection du sang, ou jugement qu'on orte du sang tiré par la saignée.

HÉMORROUS, *f. m.* Nom grec, 'un Serpent dont la morsure fait ourir l'homme, en perdant son sang ar toutes les ouvertures du corps. l habite dans les fentes des rochers. a longueur est d'environ deux pieds. a les yeux étincellans, & le corps ouvert d'écailles dures, qui font du ruit lorsqu'il marche.

HÉMOSTATIQUES, *sub. m. gr.* Nom général des remedes qui arrêent les hémorrhagies.

HÉMOTOSE, *sub. f.* Mot de même rigine que le précédent. Il signifie action de la nature, par laquelle le hyle est converti en sang; ce qui s'apelle aussi *sanguification*.

HENDÉCAGONE, *sub. m.* & *adj.* 'erme grec, qui se dit d'une figure, ui a onze angles.

HENDÉCASSYLLABE, *f. m.* & *dj. gr.* Nom d'une sorte de vers latin, omposé de onze syllabes.

HÉNECHEN, *sub. m.* Espece de hardon des Indes Occidentales, dont s Sauvages, sur-tout du côté de *Panama*, font d'assez beau fil, comme n fait du Chanvre.

HENNÉ, *s. m.* Nom d'une certaine 'lante, qui croît en Afrique, dont s feuilles hachées servent à donner ne couleur aurore aux ongles des ains & des pieds, & dont les Femes se servent en Orient pour reausser leur beauté naturelle.

HÉNOTIQUE, *f. m.* Terme grec, ui signifie *Union*; nom d'un fameux dit, porté par l'Empereur *Zénon* n 477; mais qui ne servit qu'à remlir l'Église d'Orient de division, de roubles, & de scandales, en paroisant vouloir les éteindre; parce qu'il aisoit en quelque façon triompher les *Eutychiens*, en ne recevant pas le Concile de Calcédoine : d'ailleurs cet dit attentoit visiblement aux droits es plus sacrés de la Puissance spiriuelle, en lui prescrivant des Loix ur les objets où elle étoit la plus inlépendante, obligeant les premiers 'rélats de souscrire un nouveau Symbole de croyance. Le Pape *Félix III*, sans flétrir cet injurieux monument par une condamnation formelle, pour ne pas aliéner davantage l'esprit de *Zénon*, l'improuva suffisamment pour en empêcher les effets.

HENRI. (*Ordre de Saint-Henri.*) C'est un Ordre Militaire, institué en 1736, par l'Électeur de Saxe. Sa marque est une Étoile à huit pointes, au milieu de laquelle est le buste de Saint-Henri, Empereur. Elle est attachée par un cordon d'argent à un ruban cramoisi.

HENRICIENS, *f. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du douzieme siécle, qui eurent pour Chef un nommé *Henri*, Italien de naissance, Moine fugitif & dissolu, qui infecta principalement le Pays de Toulouse de ses erreurs. Ces fanatiques étoient des rejettons du Manichéisme, qui renversoient le culte & les cérémonies les plus saintes, ruinoient tous les liens de la Société, corrompoient les mœurs & anéantissoient la Foi. *Henri*, leur Chef fut arrêté & mis dans les prisons de l'Archevêché de Toulouse, où il mourut.

HÉPATE, *f. m. gr.* Gros Poisson de Mer, dont la couleur approche de celle du *Foie humain*. Il en tire son nom. Sa chair est assez bonne. On prétend que deux petites pierres, qu'il a dans la tête, sont tout à-la fois astringentes pour le ventre, & apéritives pour les urines.

HÉPATIQUE, *adj.* Mot grec, qui signifie *ce qui appartient au Foie*. Un *flux hépatique* est un flux causé par le Foie. On appelle aussi *ligne hépatique*, une grande ligne qui traverse la paume de la main, & qui commence entre le pouce & l'*index*. *Hépatique*, f., est le nom d'une petite fleur rouge, ou violette. Il y a une sorte d'herbe ou de mousse, nommée *Hépatique*, qui croît sur les pierres humides, avec de petites feuilles qui vont en s'élargissant, & qui ont trois ou quatre déchiquetures. On lui attribue la vertu d'étancher le sang & de guérir les dartres & la jaunisse. *L'Hépatique rouge* est un crystal de tartre rouge, qui sert dans la Médecine, pour éteindre les grandes ardeurs de la fiévre.

HÉPATITE, *sub. m.* Nom grec, d'une pierre précieuse, qui a la couleur & la figure du foie.

HÉPHÆSTIAS, *s. f.* Nom d'un emplâtre vanté, pour faire cicatriser les plaies. Il se fait avec de la tuile cuite dans les fourneaux, qui est détergente & dessicative.

HEPTACORDE, *adj.* Terme de Poésie. Les *vers heptacordes* se chantoient chez les Anciens sur sept cordes, c'est-à-dire, sur sept notes ou tons différens, & probablement sur un instrument à sept cordes.

HEPTAGONE, *sub. m.* Mot grec composé, qui signifie *une figure à sept angles ;* comme *Hendécagone* signifie *une figure qui en a onze.*

HEPTAMÉRIDE, *s. f. gr.* Division en sept, ou plutôt, partie d'une chose divisée en sept.

HEPTARCHIE, *s. f.* Nom qu'on donnoit autrefois au Gouvernement d'Angleterre, lorsqu'il étoit partagé entre sept Rois, suivant la signification grecque du mot. Les sept Royaumes furent réunis en 819, sous *Egbert*, qui devint ainsi le premier Monarque d'Angleterre.

HÉRACLÉIES, *sub. fém. pl.* Nom de certaines Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'*Hercule.*

HÉRACLÉONITES, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du troisieme siécle, qui prirent leur nom d'*Héracléon*, lequel adopta le systême de *Valentin.* Il y fit pourtant quelques changemens, & se donna beaucoup de peine pour ajuster à ce systême la Doctrine de l'Évangile, dans des Commentaires très-étendus sur les Évangiles de S. Jean & de S. Luc. Ces Commentaires ne sont que des explications allégoriques, destituées de vraisemblance, toujours arbitraires, & souvent ridicules. *Origene* a réfuté les Commentaires de ce Visionnaire.

HÉRACLIENS, *adj.* Épithete que les Grecs donnoient à certains Jeux solemnels, qui se célébroient à Thèbes en l'honneur d'*Hercule.*

HÉRALDIQUE, *adj.* Mot formé de Héraut. On appelle *Science héraldique*, celle qui traite des Armoiries & des anciennes Fêtes de Chevalerie ; parce qu'une des fonctions des Hérauts étoit de régler ces Fêtes & de tenir registre des Noms & des Blasons des Chevaliers.

HÉRAUT, *sub. m.* Officier public, dont l'origine est fort ancienne, puisqu'il y en avoit chez les Grecs & chez les Romains. Leur principale fonction étoit autrefois de dénoncer la Guerre, de sommer les Pays & les Villes de se rendre, de publier la paix, &c., & leur personne étoit inviolable. Aujourd'hui, ils ne servent que pour les cérémonies des Mariages & des Sacres des Rois, des Publications de paix, &c. Ils sont au nombre de vingt-huit, dont le premier, qui est *Roi d'Armes*, se nomme *Montjoie Saint-Denis*, ancien cri de guerre des François. Les autres portent le titre de différentes Provinces. En Angleterre, il n'y avoit anciennement que deux *Hérauts ;* l'un pour les Parties Méridionales, nommé *Clarencieux* ; l'autre pour le Nord, nommé *Norroy. Richard III* en forma un Collége, auquel il accorda divers droits, qui n'ont fait qu'augmenter depuis. En Écosse, le principal *Héraut* porte le nom de *Lyon Roi d'Armes.*

HERBAUT, *subst. m.* Nom qu'on donne aux Chiens de Chasse qui se jetent avec trop de dureté sur le gibier.

HERBE À PAUVRE HOMME, ou GRATIOLE, de son nom latin. Plante purgative, & fort commune, que les Pauvres de la Campagne emploient dans leurs Médecines & leurs Lavemens. Ses feuilles ressemblent assez à celles de l'*Hyssope*, & la couleur de ses fleurs est blanche, ou purpurine.

HERBE-AUX FLECHES, *s. f.* Nom d'une certaine Plante, qui croit à la Martinique ; sa hauteur est d'environ quatre pieds, sa fleur est blanche, renfermée dans une peau verte, longue & pointue, qui, en s'ouvrant en trois, montre une pellicule tendre, unie, velue & creuse, au milieu de laquelle il y a un petit jet en maniere de volute. Le fruit qui succede à cette fleur, est une espece de prisme qui renferme une petite graine raboteuse. La racine de cette Plante prise par infusion, est un antidote pour ceux qui ont été blessés d'une fleche empoisonnée avec du suc de Mancenillier ; on fait une tisanne avec cette herbe, qui a la vertu d'empêcher le venin de gagner les parties nobles : on applique la même racine pilée & accommodée en maniere de cataplasme sur la plaie, dont elle attire le venin, mais il faut que ce remede soit appliqué promptement, car le suc du Manceaillier est un poison fort vif

es Caraïbes appellent l'*Herbe-aux-eches*, *Toulola*.

Herbe-aux-Puces, *s. f.* Plante enue, qui porte une graine noire mblable à une Puce. Elle a divers sages dans la Médecine, sur-tout pour doucir les inflammations.

Herbe de Bengale, *sub. f.* Plan-e, ou Herbe, dont la tige, qui est paisse d'un doigt, & couronnée d'un outon, en forme de houpe, qui se le, & dont les Tisserands du Pays ont diverses étoffes, sur-tout cette rte de taffetas, qu'on nomme, en urope, *Taffetas d'herbe*.

Herbe-de-Chat, *s. f.* Nom d'une lante commune, dont les feuilles ont un peu blanchâtres, & ressem-lent à celles de l'*Ortie*, quoiqu'un eu moindres. Les Chats l'aiment, & 'est de-là qu'elle tire son nom. On ante sa vertu pour rendre les femmes écondes, quoique sa racine soit fort évreuse. Ses fleurs sont blanches.

Herbe de mucs, *s. f.* Plante com-mune aux Antilles, dont les fleurs ont jaunes, & se forment en bou-ons qui contiennent une graine brune ont l'odeur ressemble parfaitement celle du musc.

Herbe de Saint-Cristophe, *s. f.* ou Christophoriane. Plante les Bois montagneux, qui passe pour n poison fort subtil, mais dont on e sert extérieurement pour la galle. Elle pousse plusieurs tiges. Ses feuil-es sont grandes, divisées en plusieurs arties, pointues & dentelées, d'un erd blanchâtre. Ses fleurs sont blan-hes, en maniere de rose, & cha-une de quatre feuilles.

Herbe de Sainte-Barbe, *s. f.* Plante assez commune, dont on com-ose un baume spécifique pour les blessures, & en la pilant, & la met-ant dans de bonne huile d'olive, endant un des mois d'Été.

HERBEILLER, *v. neutre.* Terme de Chasse, formé du mot *Herbe*. Un *Sanglier herbeille*, c'est-à-dire, qu'*il broute l'herbe*.

HERBE MOLUCANE, *subst. f.* Plante de la Nouvelle-Espagne, qui ire son nom d'un lieu nommé *Mo-uco*, où elle croît abondamment & demeure verte toute l'année. On ante sa seconde écorce & ses feuillles, comme de puissans vulnéraires.

HERBE-PARIS, *sub. f.* Plante, nommée autrement *Raisin de Renard*, dont les feuilles sont disposées en croix de Bourgogne, & qui porte à la cime de sa tige une petite boule rouge, dans laquelle est sa graine, qu'on prétend excellente contre tou-tes sortes de poison.

HERBER, *v. act.* Terme qui ne regarde que certains Animaux, tels que les Chevaux, les Bœufs & les Vaches, & qui signifie leur appli-quer un morceau de racine d'Ellé-bore au poitrail, ou dans d'autres en-droits, pour les guérir de divers maux, en faisant suppurer la partie.

HERBÉS, *adject.* Les Perruquiers nomment *cheveux herbés*, des che-veux châtains qu'on a fait devenir blonds en les mettant sur l'herbe, exposés au Soleil, après plusieurs les-sives d'eau limoneuse.

HERBIER, *s. m.* Nom qu'on donne au premier ventricule des Animaux qui ruminent, parce que c'est comme le réservoir de l'herbe qu'ils paissent. On nomme aussi *Herbier*, un Recueil des noms & des propriétés des herbes. *Herbier*, en terme de Fauconnerie, signifie le tuyau ou le canal de la respiration de l'Oiseau.

HERBIVORE, *substant. masc.* & *adj.* Mot grec composé. Nom que l'on donne aux Animaux qui se nourrissent d'herbes.

HERBORISTE, *s. masc.*, ou plus communément *Botaniste*, du mot grec, qui signifie *Herbe*. C'est le nom qu'on donne à ceux qui s'appliquent à l'étude des Simples, pour connoître leur forme & leurs propriétés. On dit aussi *herboriser*, pour dire, *cher-cher des simples*. *Herborisation* est le substantif.

HERCOTECTONIQUE, *sub. fém.* Nom grec composé, qui signifie *l'art des Fortifications militaires*.

HÉRÉES, *s. f. pl.* Nom de cer-taines Fêtes qu'on célébroit à Argos en l'honneur de *Junon*.

HERENBUTHES. HERNEUTES ou HERRENHUTHERS. *Voy.* Mo-raves, ou Hernuters.

HÉRÉTIQUE, *s.* & *adj.* On ap-pelle *Hérétique*, celui qui est atta-ché à une fausse Doctrine condamnée par l'Église, & *Doctrine hérétique*, ou *Hérésie*, celle qui est condamnée à titre de fausse. Une Doctrine fausse, qui n'est pas encore condamnée, n'est qu'une erreur. Ainsi, c'est l'at-tachement, après la condamnation,

qui forme l'héréſie, & qui donne la qualité d'*Hérétique*.

HÉRÉSIARQUE, *ſ. m.* Mot composé du Grec, qui ſignifie *le Chef*, ou *l'Auteur de quelque Héréſie*, c'eſt-à dire, d'une fauſſe Doctrine, qui eſt contraire à la foi de l'Égliſe.

HERGNE ou HERNIE. *Voyez ce dernier mot.*

HÉRIGOTURE, *ſ. f.* Terme de Chaſſe, qui ſignifie une marque aux jambes de derriere d'un Chien. On dit qu'*un Chien eſt hérigoté*, quand il a cette marque.

HÉRISSER, *v. act.* Terme de Maçonnerie. *Hériſſer un mur*, c'eſt le recrêpir, le recouvrir de mortier, ou de plâtre.

HÉRISSON, *ſub. m.* Petit Animal qui a le dos couvert d'épines, ou de pointes, qu'il leve & qu'il baiſſe à ſon gré, & qui ſe ramaſſe en boule, pour ſe défendre contre les autres Animaux, avec ces armes naturelles. On en diſtingue deux ſortes; l'une, qui a le muſeau du Chevreau; l'autre qui a le nez d'un Chien. La chair du *Hériſſon* eſt peſante & difficile à digérer. Il y a des *Hériſſons* de Mer qu'on appelle auſſi *Châtaignes de Mer*, qui ſont couverts d'une écaille parſemée de pointes. On en diſtingue auſſi de pluſieurs ſortes. En terme de Guerre, on appelle *Hériſſon*, une barriere armée de quantité de pointes de fer, qu'on met aux portes des Villes, & qui tourne ſur un pivot, pour ouvrir ou fermer le paſſage. *Hériſſon*, eſt auſſi le nom d'un uſtenſile de Cuiſine, qui ſert à faire égoutter la vaiſſelle. *Hériſſoné*, en terme de Blaſon, ne ſe dit que d'un Chat ramaſſé & accroupi.

HÉRISSON FOUDROYANT, *ſ. m.* Nom d'une compoſition d'artifice, qui eſt hériſſée de pointes par le dehors. On l'emploie aux brèches & dans les retranchemens. *Heriſſon* eſt auſſi le nom d'un fruit des Indes Orientales, de la figure & de la groſſeur d'une Poire, mais couvert d'une écorce hériſſée d'épines. Il croît par grappes à de grands arbres; & ſa poulpe, qui eſt de fort bon goût, ſe conſerve ſi bien, qu'on en fait proviſion pour les voyages de Mer.

HÉRISSONNER, *ſ. m.* Maladie des Oiſeaux de proie, dont les ſymptomes ſont de lever les ailes & de les retirer, d'avoir les yeux enfoncés, & en partie couverts: ce mal ſe guérit avec la vapeur du vin chaud.

HERMANNIE, *ſubſt. fém.* Plante dont le calice eſt d'une ſeule piéce, à cinq ſegmens, & la fleur pentapetale. On en diſtingue juſqu'à ſept eſpeces.

HERMANUBIS, *ſub. m.* Divinité célebre des Égyptiens, composée de *Mercure* & d'*Anubis*. Elle eſt repréſentée, tantôt avec une tête d'Épervier, tantôt avec une tête de Chien qui ſignifioient *Anubis*, grand Chaſſeur. Un caducée, qu'elle portoit à la main, étoit le ſymbole de Mercure,

HERMAPHRODITE, *ſ. maſ. gr.* Nom qu'on donnoit à un fils d'*Hermes* ou *Mercure*, & d'*Aphrodite* ou *Venus*. On ſuppoſoit qu'il avoit les deux ſexes. Auſſi ce mot ſignifie-t-il aujourd'hui une créature dans laquelle les deux ſexes ſe trouvent mêlés; ce qu'on appelle autrement *Androgyne* de deux mots grecs, qui ſignifient *homme* & *femme*. Les Botaniſtes donnent le nom d'*Hermaphrodite* à pluſieurs Plantes. Les Naturaliſtes aſſurent qu'il y a pluſieurs Reptiles, qui méritent ce nom, c'eſt-à-dire, que la nature a rendus propres à l'office des deux ſexes, & qui ſont capables de l'exercer ſur eux-mêmes.

HERMÉNEUTIQUE, *adj.* & *ſ. f.* Mot qui vient du verbe grec *Ermeneuein*, qui ſignifie *expliquer*: les Théologiens donnent ce nom à toutes les regles qui ſervent à expliquer l'Écriture-Sainte.

HERMES, *ſub. m.* Nom grec de *Mercure*, Dieu de l'Éloquence. C'étoit auſſi le nom d'un fameux Perſonnage, ſurnommé *Triſmegiſtes*, ou *trois fois grand*, Philoſophe Égyptien, qu'on fait vivre ſous le regne de *Ninus*, après *Moïſe*. Il fut le premier, qui abandonna l'Aſtrologie pour contempler les autres merveilles de la nature. Il prouva qu'il n'y avoit qu'un Dieu, Créateur de toutes choſes. Il diviſa le jour en douze heures, & le Zodiaque en douze ſignes. C'eſt de lui que la Chymie a tiré le nom de *Science hermétique*, parce qu'il y excella. On appelle *Sceau hermétique*, une maniere Chymique de boucher les vaiſſeaux pour les opérations, qui empêche que les eſprits les plus ſubtils ne puiſſent s'exhaler. On nomme *Colonne hermétique*, une ſorte de pilaſtre ou de

colonne, qui a une tête d'homme pour chapiteau, parce que les anciens y mettoient celle de *Mercure*, ou d'*Hermès*. Les *Hermathenes* étoient *Mercure* & *Minerve*.

HERMIATITES, *s. mas.* Nom de certains Hérétiques du deuxieme siécle, qui eurent *Hermias* pour Chef: celui-ci avoit adopté l'erreur d'*Hermogene* sur l'éternité du Monde, & crut que Dieu lui-même étoit matériel; mais qu'il étoit une matiere animée, plus déliée que les élémens des corps. Le sentiment d'*Hermias* n'étoit que le systême métaphysique des *Stoïciens*, avec lequel il tâcha d'allier les dogmes du Christianisme. *Hermias* croyoit, comme les *Stoïciens*, que les ames humaines étoient composées de feu & d'esprit. Il rejettoit le Baptême de l'Église, fondé sur ce que S. Jean dit que J. C. baptisa dans le feu & par l'esprit. Le Monde étoit, selon *Hermias*, l'*Enfer*; & la naissance continuelle des enfans étoit la *Résurrection*. C'est ainsi qu'il prétendoit concilier les dogmes de la Religion avec les principes du *Stoïcisme*.

HERMINE, *s. fém.* Espece de Belette qui a la peau très-fine & très-blanche, avec une petite pointe noire au bout de la queue. L'*Hermine* aime les Pays froids; ou plutôt quelques-uns assurent que ce n'est que la Belette des Pays froids qui blanchit en Hiver, & qui reprend la couleur ordinaire des Belettes au Printems. En termes de Blason, l'*Hermine* est une des deux fourrures, comme le *Vair* est l'autre. C'est un champ d'argent semé de petits triangles de sable.

HERMINE. (*Ordre de l'Hermine.*) Nom d'un Ordre militaire institué en 1381, par *Jean V*, Duc de Bretagne, surnommé le *Vaillant* & le *Conquérant*. La marque de l'Ordre étoit un collier composé de deux chaînes & dix hermines espacées, avec une couronne en haut. La devise étoit: *A ma vie.* Le Duc vouloit marquer par la devise, qu'il avoit exposé sa vie pour conserver sa dignité; & par les deux couronnes, qu'il avoit conquis deux fois la Bretagne. Ce qu'il y avoit de particulier dans cet Ordre, c'est que les Dames pouvoient en être.

HERMITE, *s. m.* Nom formé d'un mot grec, qui signifie *Solitude*. On nomme ainsi ceux qui abandonnent la société des hommes, pour vivre dans quelque lieu écarté. Il y a quelques Ordres Religieux, tels que les Augustins & les Hiéronimytes, qui prennent le nom d'*Hermites*.

HERMITE. *Voy.* BERNARD L'HERMITE.

HERMODACTE, *s. m.* Nom grec d'une Plante dont les feuilles ressemblent à celles de Poreau. Ses racines, qui portent en Medecine le nom d'*Hermodacte*, parce qu'elles ont la forme du doigt, suivant la signification du mot, servent à purger la pituite.

HERNHUTES. *V.* HERNUTHERS.

HERNIAIRE, *adj.*, ce qui appartient à l'*Hernie*. Mais *Herniaire*, s. f. est le nom d'une Plante, qui a pris son nom de sa vertu pour guérir les ruptures. Elle est bonne aussi pour la pierre & pour les plaies. D'autres la nomment *Empêtre*, ou *Herbe turque*, ou *Mille-grains*, ou *Herba Cancri minor*.

HERNIE, *sub. f.* Nom grec de la maladie qu'on appelle vulgairement *Rupture*, à laquelle les enfans sont fort sujets.

HERNIOL. *Voyez* TURQUETTE.

HERNUTHERS ou HERNHUTHERS, *s. mas. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques, qui eurent pour Fondateur un certain *Comte de Zinzendorf*. Ce Chef enthousiaste bâtit pour eux une maison dans une forêt de la Haute-Lusace, en 1722, & à la fin de 1732, il y eut assez d'habitations pour faire un Village considérable qu'on nomma *Hernuth* ou *Hernhuth*, mot qui signifie, en Allemand, *sous la garde du Seigneur*. La rapidité avec laquelle cette Secte, aussi absurde & ridicule dans ses dogmes, que suspecte dans ses mœurs, s'est répandue en Bohême, & sur-tout en Moravie, l'a fait considérer comme un reste des *Adamites*.

HÉRODIENS, *sub. mas. pl.* Nom d'une Secte de Fanatiques qui prirent *Hérode-le-Grand* ou l'*Ascalonite* pour le Messie. Cet *Hérode* naquit l'an 71 avant l'Ére chrétienne, & mourut rongé des Vers, 2 ou 3 ans après la naissance de J. C.

HÉRON, *s. mas.* Nom d'un grand Oiseau sauvage, qui vole fort haut, & qui se nourrit particuliérement de Poisson. Il a les jambes, le cou & le bec fort longs. Il bâtit son nid au sommet des grands arbres, & l'on prétend qu'il est de nature si chaude, que

si son ordure tombe sur quelque branche, elle le fait sécher & mourir. Quelques-uns regardent les Courlis, les Butors & les Crabiers de l'Amérique, comme differentes especes de *Hérons*. En termes de Vénerie, on appelle *Faucon héronnier*, celui qui est dressé à la chasse du *Héron*. L'on appelle *Héronniere*, le lieu où les Hérons font leurs petits, le nom de l'endroit où on les éleve, ainsi que certaines loges élevées en l'air le long de quelques ruisseaux, couvertes à claire-voie, & ou les Hérons s'accoutument à dresser leur aire. Les petits qui sont dénichés sur ces *Héronnieres*, sont très-estimés. On donne le nom de *Héronneau* aux jeunes *Hérons*. *Héronner*, v. actif. C'est voler le *Héron*; il y a des Faucons très-propres à *héronner*: il y en a même qui volent des Oiseaux plus grands que le *Héron*. L'*h* doit s'aspirer dans tous ces mots.

HÉROS, *sub. m. gr.* Nom que les Anciens donnoient aux hommes fameux, qu'ils nommoient autrement *demi-Dieux*, parce que l'opinion commune étoit que leurs grandes actions les élevoient au Ciel après leur mort. Il y en avoit de deux sortes; les uns de race mortelle; les autres, qu'on croyoit venus du commerce de quelque Dieu, ou de quelque Déesse, avec l'espece humaine. Aujourd'hui le nom de *Héros* signifie un homme distingué par des vertus & des actions extraordinaires, ou par des vertus & des actions militaires. On appelle aussi *Héros de la piéce*, le principal personnage d'une piéce de théâtre. *Héroïne*, sub. f., se dit des femmes distinguées par leur courage & leur vertu. *Héroïque*, adj., signifie ce qui tient du *Héros*, ou ce qui lui appartient. On donne, au Poëme épique, le nom de *Poëme héroïque*, parce qu'il traite de quelque grande action, & celui d'*Héroï-comique* aux Poëmes, où la plaisanterie se trouve mêlée avec le style grave & noble. Les vers Alexandrins, ou de douze syllabes, s'appellent aussi *Vers héroïques*, parce qu'on les emploie pour les Poëmes de cette espece. *Héroïsme*, s. m., signifie l'assemblage des vertus qui forment le *Héros*.

HERPES, *sub. f.* Mot grec, formé du verbe qui signifie *ramper*. On en a fait le nom d'une espece de dartres, ou de pustules, qui s'étendent sur le corps & qui rongent la peau. On appelle *Herpes marines*, les richesses que la Mer jette sur les bords, telles que l'ambre & le corail; mais dans ce sens, ce mot paroît venir de *harpir*, vieux mot qui a signifié *prendre*. *Herpe* est aussi le nom d'une espece de balustre qui porte sur les côtes d'un navire à l'avant & à l'arriere, & qui est ornée d'une sculpture de même nom. En termes de Chasse, on dit d'un Chien qu'*il est bien herpé*, pour dire, qu'*il a le jarret droit & bien fait*.

HERSE, *s. f.* Instrument d'Agriculture, composé de solives qui se croisent & qui sont armées par dessous de pointes de bois, propres à fendre les mottes, après le labourage, pour couvrir les grains qu'on a semés. On donne le nom de *Herse* à quantité de choses qui sont ainsi armées de chevilles, ou de pointes. *Herser*, c'est rompre les mottes avec la *herse*. On appelle *Herse*, en termes de Guerre, une contre-porte armée de pointes de fer par le bas, qui étant suspendue à une corde, peut être lâchée à propos, pour fermer le passage.

HERSÉ, *adject.* Terme de Blason, qui se dit d'une porte qui a sa coulisse abattue.

HERSILLIERES, *s. fém.* Nom de certaines piéces de bois courbes, qui terminent & qui ferment les plats-bords d'un navire.

HERSILLONS, *s. m. pl.* Nom que l'on donne à des planches hérissées de clous, pour arrêter la marche de l'ennemi.

HESCHE, *s. f.* Planche qu'on met aux côtés d'une charrette, pour empêcher que ce qu'on y porte ne touche aux roues.

HÉSITANS, *sub. m. pl. lat.* Nom qu'on donnoit vers la fin du cinquieme siécle, aux inquiets Novateurs, qui sans autre caractere que leur indocilité ou leur indifférence, n'admettoient point le Concile de Calcédoine. *Voy.* ACÉPHALES.

HÉSITER, *v. n. latin. Balancer, s'arrêter par l'effet du doute, ou de la crainte.* Il se dit aussi, pour *parler difficilement*, ou *d'une maniere entrecoupée*, soit par un embarras de langue, ou par un défaut de mémoire. *Hésitation* est le substantif.

HESPÉRIDES, *s. f.* Nom commun d'*Aglaé*, d'*Arethuse* & d'*Hespérethuse*, trois filles d'*Hesper*, frere d'*At-*

tas. Le *Jardin des Hespérides* est fameux dans la Fable, parce qu'il produisoit des Pommes d'or, gardées par un Dragon, & que ces trois sœurs y nourrissoient des Moutons dont la toison étoit d'or.

HESTOUDEAU, *sub. masc*. Nom qu'on donne aux gros Poulets, dont on n'a point encore fait des Chapons.

HÉSYCASTES. *V*. PALAMITES.

HÉTÉROCLITE, *adject*. Mot grec composé, qui signifie, en Grammaire, *ce qui est irrégulier*, c'est-à-dire, *ce qui ne se conjugue*, ou *ne se décline pas*, suivant les regles communes.

HÉTÉRODOXE, *adject*. Mot grec composé, qui signifie *celui qui suit une Doctrine différente des autres*. Il se dit & de la Doctrine opposée à celle de l'Église, & de celui qui s'en écarte. *Hétérodoxie* signifie *Doctrine hétérodoxe*.

HÉTÉROGENE, *adj*. Mot opposé à *Homogene*. Ils sont tous deux grecs composés. Le premier signifie *ce qui est d'un genre différent ;* le second, *ce qui est du même genre*, ou *de même nature*.

HÉTÉROSCIENS, *s. m*. Mot grec composé, qui signifie *ceux dont l'ombre se présente autrement que la nôtre*. C'est le nom qu'on donne, en Géographie, aux Habitans des Zônes tempérées, parce que le Soleil étant toujours pour eux, ou Méridional, ou Septentrional, leurs ombres méridiennes ne sont jamais que d'un seul côté : du côté du Nord, s'ils sont en-deçà de la ligne ; & du côté du Sud, s'ils sont en-delà.

HÉTICH, *s. m*. Racine du Brésil, qui fait la principale nourriture du Pays, & qui étant cuite est de fort bon goût. Ses feuilles sont rampantes, & ressemblent à celles des Épinards. Cette racine n'a pas de semence. On en coupe des morceaux qu'on plante, & qui produisent autant d'autres *Hetichs*.

HETMAN. *Voy*. ITMAN.

HÊTRE, *s. m*. Grand arbre, que quelques-uns regardent comme une espece de chêne, quoique son fruit, qu'on appelle *Faine*, n'ait pas la forme du gland. Son bois pétille au feu, & s'appelle autrement *Fau*, ou *Fouteau*.

HEU, *sub. m*. Nom d'un bâtiment plat, de trois cens tonneaux, qui n'a qu'un mât & une voile. Les Anglois l'appellent *Hulke*, & s'en servent ordinairement pour le transport des agrêts de leurs flottes.

HEURE, *subst. f. gr*. Vingt-quatrieme partie du jour naturel, qui est la division commune, pour distinguer l'emploi qu'on peut faire du tems. Les horloges & les montres sont ordinairement divisés en douze parties égales, ou en douze heures, que l'aiguille parcourt deux fois dans l'espace de vingt-quatre. On fait commencer cette division, ou à midi, lorsque le Soleil est à notre Méridien ; ou à minuit, que nous regardons comme le commencement du jour, & qui s'appelle *Matin*. En Italie, tout le cadran des horloges est divisé en vingt-quatre parties ; de sorte que l'aiguille ne fait qu'un seul tour en vingt-quatre heures, & l'on y suppose que le jour commence au coucher du Soleil. Les Babyloniens le faisoient commencer au lever de cet Astre. De-là la distinction des *Heures Babyloniques*, des *Heures Italiques*, & des *Heures Françoises*. Ce mot vient d'*Horus*, qui signifie *Soleil* en Égyptien. Ce fut, dit-on, *Hermès* qui divisa le jour en douze parties égales que nous appellons *Heures*.

HEURES, *sub. fém*. Dans le langage de l'ancienne Fable, les *Heures* étoient des Divinités, filles de *Jupiter* & de *Thémis*. On en comptoit trois, *Eunomie*, *Dicé*, & *Irene*, qu'on représentoit ordinairement accompagnées de la Justice, soutenant des clepsydres, ou des horloges d'eau.

HEURT, *subst. m*. Terme de Maçonnerie, qui se dit de l'endroit le plus élevé d'une rue, ou d'un pont de pierre, d'où l'on commence à donner de la pente des deux côtés, pour l'écoulement des eaux.

HEURTÉ, *adject*. Les Peintres appellent *dessin heurté*, un dessin fait avec beaucoup de promptitude & de liberté, qui n'est touché que de coups hardis & peu prononcés. On le dit aussi de la couleur : un *tableau heurté*, qui n'est fait que par touches.

HEURTEQUIN, *sub. m*. Nom de deux morceaux de fer battu, qui se placent sur l'extrêmité de l'essieu d'affut d'une piéce d'Artillerie.

HEXAGONE, *s. m*. Mot grec composé, qui signifie *ce qui a six angles*.

HEXAMETRE, *adject*. Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, le nom des vers grecs, ou la-

tres, qui ont six pieds, ou six mesures. Il n'y entre que des dactyles & des spondées.

HEXAPLES, *sub. masc.* Mot grec composé, dont on a fait le nom d'un Livre, qui contient le texte Hébreu de la Bible, écrit en caracteres hébraïques & grecs, avec la version des *Septante*, d'*Aquila*, de *Théodotion*, & de *Symmaque*, en six colonnes différentes. On y a joint une cinquieme version, trouvée a *Jérico*, sans nom d'Auteur, & une sixieme qu'on a nommée *Nicopolitaine*, parce qu'elle fut trouvée à Nicopolis. Lorsque l'édition ne contenoit que la version des Septante & celles d'*Aquila*, de *Théodotion* & de *Symmaque*, on l'appelloit *Tétraple*.

HEUDUC, *sub. m.* Fantassin Hongrois, armé d'un sabre & d'une petite hache.

HIABLE ou YÈBLE, *s. f.* Plante qui, sans être arbre, a beaucoup de ressemblance avec le Sureau, & dont le suc a des vertus dessicatives & congelatives, qui le font employer pour diverses maladies. Il entre aussi dans la composition d'une espece de savon noir, qui est fort en usage dans les Pays-Bas.

HIATUS, *sub. m.* Mot purement latin, qui signifie *ouverture de la bouche*, & que nos Poëtes ont adopté en françois, pour signifier le défaut d'un vers, où quelque syllabe irréguliere rend la prononciation trop alongée. On appelle aussi *Hiatus*, le vuide qui demeure dans une piéce, entre des choses qui n'ont pas de liaison.

HIBERNE, *sub. f.* Nom que l'on donne en Pologne à une ancienne taxe, qui se perçoit sur le Militaire.

HIBOU, *subst. m.* Oiseau qui se nomme aussi *Chat-huant*, parce qu'il se nourrit de Souris comme les Chats, & qu'il jette un cri lugubre. Sa tête d'ailleurs ressemble assez à celle du Chat. Il hait la lumiere, ce qui le fait passer pour un Oiseau de mauvais augure. Sa couleur est fauve, avec des taches blanches sur le dos, ses jambes couvertes de plumes & ses ongles crochus. Le *Hibou* étoit en grande vénération parmi les Athéniens; & *Minerve*, leur protectrice, étoit représentée avec cet Animal à la main, comme symbole de la prudence, parce qu'il marche sûrement dans les ténebres.

HIBRIDE, *adj.* Terme de Grammaire, qui se dit, après *Horace*, pour *Barbare & contre les regles.* On l'applique sur-tout à certains mots, moitié d'une langue, moitié d'une autre, tels que *Ronsard* & d'autres Poëtes affectoient d'en composer. *Hibride* signifie proprement un Animal né de deux especes différentes, tel que le Mulet.

HICARD, *subst. m.* Oiseau de la grosseur d'une Pie, qu'on met au rang des Oiseaux de riviere, parce qu'il les fréquente, & qui est commun dans la Nouvelle-France.

HIDALQUE, *subst. m. esp.* Titre ou qualité que prennent en Espagne ceux qui se font une sorte de Noblesse d'être descendus d'ancienne race Chrétienne, sans mêlange de sang More ou Juif, & qui, étant tels, peuvent posséder divers Offices dont les autres sont exclus.

HIDROTIQUES, ou plutôt HYDROTIQUES, *s. masc.* Nom grec de certains *médicamens sudorifiques;* c'est-à-dire, qui, atténuant les humeurs & les poussant à la superficie, produisent des sueurs.

HIE, *subst. f.* Nom d'un billot de bois, qui sert à enfoncer des pavés, ou des pilotis, & qui se nomme aussi *Demoiselle*, dans le second de ces deux usages, & *Mouton*, dans le premier. *Hier*, v. actif, c'est enfoncer des pavés avec la *Hie*. *Hiement* est l'action de la *Hie*. Il se dit aussi du bruit que fait une machine en élevant un fardeau, & de celui que quelque effort violent cause dans un assemblage de piéces de bois. C'est aussi le nom d'une petite *Chevre*, qui sert à monter des fardeaux.

HIÉBLE. *Voyez* YÈBLE.

HIÉRACITE, *s. f. gr.* Pierre précieuse, couleur d'*Épervier*, qui est bonne pour les hemorroïdes.

HIÉRACIUM, *sub. m.* Nom grec d'une Plante, qui se nomme aussi *Herbe à l'Épervier*, & qui est une espece de Laitue sauvage. On en distingue deux sortes; *la grande*, qui ressemble à la Laitue; & *la petite*, qui ressemble à la Chicorée. On prétend que l'Épervier s'en frotte les yeux, pour s'éclaircir la vue.

HIÉRARCHIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *Ordre*, ou *Gouvernement sacré*, c'est-à-dire, *Ecclésiastique*. On l'applique aussi aux Anges, pour signifier les divisions de leurs ordres, ou de leurs différens

classes. On en distingue trois; la premiere, qui contient les *Séraphins*, les *Chérubins* & les *Thrônes*; la seconde, composée des *Dominations*, des *Puissances* & des *Principautés*; la troisieme, des *Vertus*, des *Archanges* & des *Anges*. On appelle *Hiérarchique*, ce qui appartient au gouvernement de l'Église.

HIERE, *subst. fém.* Mot grec, qui signifie *sacré*, & dont on a fait le nom d'une composition purgative à laquelle on attribue de grandes vertus. Il y a une *Hiere*, qu'on nomme *Hierpicre*, c'est-à-dire, *Hiere amere*, parce qu'il y entre beaucoup d'aloës.

HIÉROCÉRYCE, *sub. mas.* Nom que l'on donnoit au premier Ministre des Fêtes qui se célébroient en l'honneur de *Cérès*. *Hiérocéryce* signifie *Conducteur des Mânes*.

HIÉROGLYPHE, *sub. m. gr.* composé, moins en usage que *Hiéroglyphique*, qui est sub. & adj., & qui signifie certaines images ou certaines figures, dont les Anciens, particulièrement les Égyptiens, se servoient pour exprimer leur doctrine de Religion, & leurs sciences morales & politiques. Ils gravoient ordinairement les *Hiéroglyphiques*, ou *Hiéroglyphes*, sur des pierres, ou sur des obélisques & des pyramides, que le peuple avoit en grande vénération.

HIÉROGRAMMATIE, *sub. fém.* Nom que les anciens Égyptiens donnoient aux Prêtres qui présidoient à l'explication des mysteres de la religion.

HIÉROGRAPHIE, *sub. fém.* Mot grec composé, qui signifie *Description sacrée*, telle que celle de l'Écriture-Sainte.

HIÉRONIMITES, *s. m. pl* Nom d'une Congrégation de Religieux, qui vécurent d'abord sous la Regle de St. Augustin; mais un Espagnol, nommé *Loup d'Olivet*, peu content des observances de cette Congrégation approuvée par le Pape *Grégoire XI*, & dont il avoit été Général, au-lieu de la Regle de St. Augustin, en dressa une nouvelle, tirée des écrits, & principalement des Épitres de St. Jérôme, & obtint de *Martin* V la permission de la faire prendre à son Ordre. Le Monastere de St. Alexis au Mont-Aventin, est le Chef-lieu de cette institution, qui se répandit de-là dans toute l'Italie. Les Religieux de cet Institut sont habillés noir, à-peu-près comme les Hermites de St. Augustin. L'usage moderne veut que l'on écrive & que l'on prononce même *Jéronimites*.

HIÉRONIQUE, *adj.*, formé du mot grec, qui signifie *Sacré*. Il se disoit anciennement des Jeux publics, qui se faisoient à l'occasion des Fêtes, ou à l'honneur de la Religion. Les vainqueurs prenoient aussi la qualité de *Hiéroniques*.

HIÉROPHANTE, *sub. m.* Terme grec, qui signifie *celui qui révéle le sens des mysteres*, & qu'on attribuoit au premier Ministre des Fêtes de *Cérès*. On lui donnoit pareillement le nom de *Démiurgue*, qui signifie *Être qui conduit l'univers*, parce que ce Prêtre étoit habillé de maniere à représenter cet être conducteur.

HILAIRES, *subst. f.* Nom de certaines Fêtes que les Grecs & les Romains célébroient le 25 de Mars, à l'honneur de la Mere des Dieux, & pendant lesquels chacun pouvoit prendre les marques de dignité qu'il lui plaisoit. Ce mot vient du grec, & signifie *choses joyeuses*.

HILLOIRES, *sub. fém.* Terme de Marine, qui est le nom de certaines piéces de bois, longues & arrondies, qui servent de soutien aux écoutilles.

HIMANTOPE, *sub. m. gr.* Nom d'un Oiseau aquatique, qui, suivant la signification du mot, a les pieds rouges comme le sang. Il a le bec & le cou longs. Sa couleur est noirâtre, tirant sur le verd; & ses jambes, aussi rouges que ses pieds, sont fort hautes, & sa queue est cendrée. L'*Himantope* est rare.

HIN, *subst. mas. héb.* Nom d'une mesure des Hébreux, qui contenoit un boisseau Romain.

HINGUET, *sub. m.* En termes de Marine, c'est un morceau de bois qui sert à arrêter le cabestan, lorsqu'on s'en est servi.

HIPPARQUE, *sub. mas.* Nom que les Grecs donnoient aux Généraux de cavalerie.

HIPPÉLAPHE, *subst. m. gr.* Nom d'un certain Animal, qui tient de la figure du Cheval & du Cerf. Sa grandeur est celle de ce dernier; l'*Hippélaphe* a de la barbe comme un Bouc.

HIPPIACLE, *sub. f.* Nom grec, & que les Anciens donnoient aux sta-

tues de femmes à Cheval, à la maniere des Amazones.

HIPPIATRIQUE, *sub. fém.* Mot grec composé, qui s'entend de tout ce qui concerne les maladies des Chevaux, ou plutôt médecine des Chevaux.

HIPPICON, *sub. m.* Nom que les Grecs donnoient à un intervalle de quatre stades.

HIPPOCAMPE, *sub. mas.* Insecte marin du genre des Crustacés, qu'on trouve dans tous les ports de Mer; on ne le pêche pas pour servir d'aliment, car sa chair ne vaut rien; mais pour servir de remede contre l'hydrophobie.

HIPPOCAMPES, *sub. m. gr.* Nom que les Anciens donnoient aux Chevaux marins, par lesquels ils faisoient tirer *Neptune* & les autres Divinités de la Mer, dans des chars de coquillages.

HIPPOCENTAURE, *sub. m. gr.* Monstre fabuleux que les Poëtes & les Peintres ont représenté moitié homme & moitié Cheval. L'origine de cette Fable est que les Thessaliens ayant été les premiers qui aient rendu le Cheval docile, leurs voisins, qui les voyoient montés dessus, les prirent d'abord pour des Monstres composés des deux natures.

HIPPOCRAS, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *mélange*, & qui est le nom d'une liqueur qui se fait avec du vin, du sucre, de la cannelle & d'autres ingrédiens.

HIPPOCRENE, *subst. f.* Nom que les Poëtes donnent à une fontaine célebre, dédiée aux Muses.

HIPPODROME, *sub. mas.* Lieu, où, suivant la signification du mot grec, on fait des courses de Chevaux. L'*Hippodrome* de Constantinople étoit célebre, & subsiste encore.

HIPPOGLOSSE, *sub. f.* Nom grec d'une herbe, entre les feuilles de laquelle il sort une espece de langue, suivant la signification d'une partie du mot. On vante sa vertu pour les infirmités particulieres des femmes.

HIPPOGRIFE, *sub. f. gr.* Monstre fabuleux, moitié Cheval & moitié Griffon, célébré par l'*Arioste*, fameux Poëte Italien, qui lui donne aussi des ailes

HIPPOLAPATHE, *subst. fém. gr.* Plante qui est une espece de *Lapathum*, ou de *Lapathe*, & à laquelle on attribue les mêmes vertus. Elle croît dans les Marais & dans les lieux où l'on nourrit les Bestiaux.

HIPPOLITHE, *subst. m. gr.*, qui signifie *pierre de Cheval*. C'est une pierre de la grosseur d'un œuf, qui se trouve souvent dans le vésicule du fiel, dans les intestins, ou dans la vessie du Cheval. On prétend qu'elle est sudorifique, qu'elle résiste au venin, qu'elle tue les Vers, & qu'elle arrête le cours de ventre.

HIPPOMANE, *sub. m.* Mot grec composé, qui est le nom d'une excroissance charnue que les Poulains apportent à la tête, en naissant, & que la mere mange aussi-tôt. Les Anciens donnoient le nom d'*Hippomane* à certains *philtres*, parce qu'on prétend qu'il y entroit de cette excroissance. *Hippomane* est aussi le nom d'une herbe qui fait entrer les Chevaux en fureur, lorsqu'ils en mangent; aussi ce mot signifie-t-il *fureur de Cheval*.

HIPPOPHAES, *sub. m.* Nom d'une herbe maritime, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, mais sont entremêlées d'épines blanches, & dont les fleurs sont en grappes. Son jus est purgatif.

HIPPOPHESTE, *subst. mas.* Nom d'une herbe qui sert aux Foulons, & dont le jus est bon pour l'épilepsie & pour les foiblesses des nerfs. Elle croît dans les lieux maritimes, & les feuilles sont petites & piquantes.

HIPPOPOTAME, *sub. mas.* Nom grec composé, qui signifie *Cheval de riviere*. Cet Animal est fort commun dans les grandes rivieres d'Afrique. Il est amphibie, & sort souvent de l'eau, pour brouter dans les campagnes. Il ne ressemble au Cheval que par la tête. Sa grosseur est double de celle du Bœuf. Il a le pied fourchu, la queue courte, & la peau fort unie & sans poil. L'*Hippopotame*, sur les Médailles, est un symbole du Nil, parce qu'il s'en trouve beaucoup dans ce fleuve.

HIPPORITE, *s. fém.* Nom d'une pierre argilleuse, qui a trois cannelures dans le milieu, en forme de fers de Cheval.

HIPPOTHOONTIS, *s. mas.* Nom d'une des Tribus des Athéniens.

HIPPOTOMIE, *sub. f.* Nom grec composé, qui signifie *Anatomie du Cheval*. Cette Science contient les mé-

mes divisions & subdivisions que celles de l'Anatomie du corps humain ; savoir, l'*Ostéologie*, ou discours sur les os ; la *Chondrologie*, sur les cartilages ; la *Sindesmologie*, sur les ligamens ; la *Myologie*, sur les muscles ; l'*Angiologie*, sur les vaisseaux ; la *Névrologie*, sur les nerfs ; la *Splanchnologie*, sur les viscères ; l'*Adénologie*, sur les glandes. *Hippodam* ou *Hippotomiste*, se dit de ceux qui s'exercent à connoître ou à faire connoître l'Anatomie du Cheval.

HIRARE, *s. f.* Animal du Brésil, qui vit de miel, & qui le tire fort adroitement des ruches, en fouillant la terre au-dessous. On prétend que c'est une espece d'Hyene.

HIRONDE. *Voyez* ARONDE & QUEUE D'ARONDE.

HIRONDELLE, *s. f.* Petit Oiseau noir & blanc, qui n'habite nos climats qu'au Printems & en Été. Quelques-uns prétendent que les *Hirondelles* se cachent dans des trous, pendant l'Hiver. D'autres assurent que se mettant en tas & formant une espece de mole, elles se laissent tomber au fond des étangs, où elles demeurent jusqu'au retour de la belle saison ; ils le prouvent même par des exemples. D'autres les font venir de l'Afrique, où elles retournent en Automne. On immoloit des *Hirondelles* aux Dieux Lares, parce qu'elles font leurs nids dans les maisons. L'*Hirondelle de Mer* est un Poisson couvert d'écailles dures & mouchetées, qu'on nomme ainsi, parce qu'il a les nageoires fort grandes, & en forme d'ailes d'*Hirondelles*.

HIRONDELLE, *s. f.* Nom d'un coquillage bivalve du genre des Huîtres.

HIRPIES, *s. f.* Nom de quelques Familles célebres qui demeuroient près de l'ancienne Rome, & qui étoient exemptes des charges & des impôts publics, parce qu'au sacrifice annuel, qui se faisoit au Mont-Soracte, elles marchoient sur un bûcher enflammé, sans se brûler.

HISPIDE, *adj. lat.*, qui s'emploie dans le sens figuré, pour *revêche, d'air révoltant* ou *d'humeur difficile*. On en a fait le substantif *hispidité*.

HISSER, *v. act.* Terme de Marine, qui signifie *élever, hausser, faire monter*, on dit *hisser les voiles* ou quelque fardeau. L'*h* s'aspire.

HISTORIER, *v. act.*, formé d'*Histoire*. C'est particuliérement un terme de Peinture, qui signifie *observer tout ce qui regarde l'Histoire*. Un *Tableau bien historié*. On appelle, en termes d'Imprimerie, *Lettres historiées*, *vignettes historiées*, celles qui sont gravées sur le cuivre ou du bois, avec quelques ornemens qui ont rapport au sujet qu'on traite. Les lettres, qui ne sont qu'en bois, se nomment *Lettres grises*. *Historié* se dit, dans le même sens, de divers autres ouvrages.

HISTORIOGRAPHE, *s. mas. gr.* *Celui qui écrit l'Histoire*, c'est-à-dire, le récit des événemens publics & particuliers, qui arrivent dans la Société humaine, ou dans quelques-unes de ses parties. Le principal but de l'*Histoire* est d'instruire les hommes par l'exemple. On appelle *Histoire-Naturelle*, une description des productions de la nature, soit *célestes*, telles que les Planetes, les Étoiles, les Cometes, les propriétés de l'air, du climat, &c., soit *terrestres*, telles que les Animaux, les Végétaux, les Rivieres, les Mines, les Fossiles, &c. *Histoire civile*, celle des Nations, des Gouvernemens, &c. *Histoire Ecclésiastique*, celle des événemens qui appartiennent à la Religion. Un *Peintre en Histoire* est celui qui représente quelque action mémorable, par un certain nombre de figures, qui rappellent le fait, & qui produisent les mêmes impressions.

HISTRION, *s. m. lat.* Terme qui vient de *Hister*, qui, en langue Toscane, signifie *Danseur*, & dont on a fait le mot *Histrion*, qui signifie *Bouffon, Farceur*, & que nous avons adopté, mais en mauvaise part, pour signifier un Comédien sans talens, un mauvais Acteur. *Histrionisme*, s. m. Terme qui se dit de l'action des Bouffons.

HIVOURA, *s. m.* Nom d'un arbre du Brésil, qui ne produit que de cinq en cinq ans. Son fruit est une espece de petite Prune, qui contient un petit noyau agréable & sain pour les malades.

HO, LO, LO, LO, LO, LOOOO. Expression qu'emploie le matin le Valet du Limier, quand il est au Bois, pour exciter son Chien à aller devant, & à se rabattre des Bêtes qui passeront.

HOU, HOU, APRÈS L'AMI. Termes dont se sert le Valet du Limier, pour lui parler quand il détourne les Bêtes fauves.

HOANCYCIOYU, *s. mas.* Animal

qu'on devine assez être Chinois, à cause de la bizarrerie de son nom; il tient de la nature de l'Oiseau & du Poisson : dans l'Été il vole sur les montagnes, & dans l'Hiver il se retire dans la Mer; les Chasseurs du Pays ne le tuent pas aussi aisément que les Pêcheurs le saisissent. Quoi qu'il en soit, sa chair passe pour un mets très-délicat.

HOBEREAU, *s. m.* Nom d'un Oiseau de proie, qui est le plus petit après l'Émerillon, & dont on se sert pour prendre de petits Oiseaux. Il a le dos & la queue noirâtres; mais il est marqueté sous le ventre, & son bec est bleu. Dans le sens figuré, on donne le nom de *Hobereau* aux petits Seigneurs qui tyrannisent les Paysans, & plus particuliérement à ces Gentillâtres à Liévre, qui vont chasser chez leurs voisins, sans en être priés, & qui chassent moins pour le plaisir que pour le profit.

HOBIN, *s. m.* Nom d'une race de Chevaux, qui vont naturellement le pas qu'on appelle l'*amble*.

HOC & HOCA, *subst. m.* Nom de deux differens Jeux de cartes. *Hoc* est aussi un terme du Jeu de *la Comete*, qui est devenu le Jeu dominant depuis quelques années. Ce nom, emprunté ou non du latin, signifie à *la Comete*, une interruption de la suite des cartes. Si l'on n'a pas de six, après avoir joué le cinq, c'est un *Hoc*. *Hoc* est aussi un terme burlesque, qui n'est en usage que dans la bouche du vulgaire, pour dire *cela est certain*, *cela est hoc*. L'*h* s'aspire dans l'un & l'autre cas.

HOCHE-PIED ou **HAUSSE-PIED**, *s. m.* Oiseau qu'on lâche seul, après le Héron, pour le faire monter.

HOCHEPOT, *s. mas.* Espece de ragoût que l'on fait avec le bas-bout d'une poitrine de Bœuf, des Carottes, du Sel, du Poivre, des Oignons, des Herbes fines & du Bouillon.

HOCHE-QUEUE. *Voy.* BERGERONNETTE.

HOIRIE, *s. fém.* Vieux mot, qui signifie proprement *Succession*, & qui n'est en usage qu'en style de Jurisprudence. *Hoir*, s. mas. signifie *Successeur Héritier.*

HOIRIN, *s. m.* Nom qu'on donne au bois qu'on laisse flotter sur l'eau, pour faire connoître où l'ancre est mouillée. On appelle aussi *Bouée* & *Belise.*

HOLA LIGONDE. Expression proverbiale, qui s'emploie pour arrêter quelqu'un qui parle au hasard, ou qui se vante trop, qui présume trop de lui-même. Elle est en usage, depuis qu'un Colonel de ce nom s'étant vanté à la Cour que la Maison du Roi n'étoit pas plus belle que son Régiment, le Roi même, dit-on, ou quelque Seigneur, l'avertit ainsi, qu'il s'oublioit.

HOLANS, *s. m.* Nom d'une espece de Batiste, qui se fabrique en Flandre, & dont on fait passer une grande quantité, en Espagne, pour le commerce des Indes.

HOLLANDE, *s. f.* Mot dont on se sert souvent au-lieu de *Toile de Hollande.* Le principal marché de *belles Hollandes* est *Harlem.* On dit même, *une toile*, *une batiste Hollandée*, c'est-à-dire, *plus belle & plus serrée que les toiles communes.*

HOLOCAUSTE, *s. mas. gr.* Terme de Religion. C'étoit, dans l'Église Juive, un sacrifice où toute la victime étoit consumée, par le feu sur l'Autel. Les Payens avoient aussi leurs *Holocaustes.*

HOLOGRAPHE, *adject.* Mot grec composé, qui signifie *ce qui est écrit entiérement de la main de quelqu'un.* Ainsi, l'on appelle *Testament holographe*, celui qui est de la main du Testateur.

HOLOMETRE ou **OLOMETRE**, *s. mas.* Nom grec d'un instrument mathématique, qui sert à prendre toutes sortes de mesures, suivant la signification du mot.

HOLOSTEON, *s. m. gr.* Nom d'un Poisson du Nil, d'une figure singuliere. Sa longueur est environ un pied. Sa forme est pentagone, sa couleur blanchâtre, son cuir si osseux qu'il se garde sans se corrompre, d'où lui vient son nom; ses dents semblables à celles des Rats, & sa gueule fort petite. On donne le même nom, & par la même raison, à une espece de Plantain, qui croît dans les Pays chauds, & qui passe pour un bon vulnéraire. Ses feuilles sont si nerveuses & si rudes, qu'elles approchent de la dureté de l'os.

HOLOTHURION, *s. m.* Espece de Zoophyte. C'est une Plante des Indes, à laquelle on ne peut toucher sans se sentir la main violemment enflammée. Le remede est d'y appliquer promptement

tement de l'ail pilé, sans quoi cette ardeur va jusqu'à donner la fiévre. Quelques Indiens ne laissent pas de mêler le suc de cette Plante, dans leurs liqueurs, pour les rendre plus piquantes; & de-là vient une partie de leurs maladies.

HOMAR, *s. m.* Grosse Écrevisse de Mer, fort commune sur les côtes occidentales & méridionales de France.

HOMBRE, *s. mas.* L'*Hombre* est un Jeu de cartes, pris des Espagnols, qui se joue ordinairement à trois, & d'où s'est formé le Quadrille. Son nom, qui signifie *homme*, vient, dit-on, de son excellence, qui le rend seul digne d'amuser des hommes raisonnables.

HOMÉLIE, *s. fém.* Mot grec, qui signifie *Assemblée*, mais dont on a fait le nom des exhortations, en forme de conférences, que les Évêques faisoient au Peuple pendant les cinq premiers siécles de l'Église, où l'Office de la prédication n'étoit permis qu'à eux.

HOMER. *Voy.* GOMAR.

HOMÉRIQUE, *adj. Sort homérique.* On a donné ce nom à certaines divinations qui se faisoient par la rencontre du premier vers d'*Homere*, qu'on lisoit à l'ouverture du Livre. Les *sorts homériques* & *virgiliens* succéderent aux *sorts de Preneste*. Les Chrétiens ont fait succéder aux uns & aux autres les *sorts* tirés de l'Écriture-Sainte. *Homérique*, se dit de ce qui appartient à *Homere*; & *Homéristes*, sub., pour partisan d'*Homere*.

HOMÉRITES, *s. m. pl.* Nom que les Grecs donnoient anciennement aux Chrétiens Arabes.

HOMICIDE, *s. m.* Mot latin, composé, qui signifie *meurtre*, ou l'*action de tuer un homme*.

HOMIOSE, *s. f. gr.* Nom que les Médecins donnent à la coction du suc nourrissier, qui le met en état de s'assimiler aux parties qu'il doit nourrir.

HOMMAGE, *s. m.* Soumission que le Vassal fait à son Seigneur, *pour se reconnoître son homme*, c'est-à-dire, *pour lui jurer une parfaite fidélité*. On en distinguoit autrefois différentes sortes, telles que l'*Hommage lige*, qui engageoit au service personnel; l'*Hommage de Fief*, qui n'obligeoit qu'à la fidélité; l'*hommage de pléjure*, qui obligeoit à se rendre *plége*, c'est-à-dire, *ôtage*, pour délivrer son Seigneur; l'*Hommage de paix*, qui faisoit une loi aux Vassaux de bien vivre ensemble; l'*Hommage de dévotion*, qui étoit un engagement volontaire à l'Eglise, &c. *Tenir à Foi & Hommage*, c'est posséder une Fief sous l'obligation de l'*Hommage*. *Prêter Foi & Hommage*, c'est former ou renouveller l'engagement de l'*Hommage*. *Remettre* ou *amortir* l'*Hommage*, c'est affranchir le Vassal de son engagement, &c.

HOMMASSE, *s. f.* Nom injurieux que l'on donne à une femme qui a des manieres grossieres. *Hommesse*, s. f. Terme peu usité, & qui ne se dit que de notre mere commune.

HOMOÉOMÉRIES, ou HOMOGÉNEITES, *s. f. pl.* Termes Grecs. Noms que les Physiciens donnent à plusieurs parcelles semblables.

HOMOGENE, *adject.* Terme Grec de Philosophie, opposé à *Hétérogene*. Il signifie *ce qui est de même genre*, ou *de même nature*.

HOMOIOTÉLEUTE, *sub. m.* & *adj. gr.*, qui signifie *même fin*, ou *ressemblance de fin*. C'est un terme de Grammaire & le nom d'un figure qui consiste à joindre quelquefois, à la fin des phrases, des mots de la même consonnance. De-là vient peut-être notre rime, qui est un véritable *Homoioteleute*.

HOMOLOGATION, *s. f. gr.* Acte ou Déclaration, qui autorise, qui approuve, qui ratifie quelque chose. *Homologuer* est le verbe.

HOMOLOGUE, *adj.* Terme grec de Géométrie, qui est employé pour signifier *semblable*, ou *correspondant en raison*. Les deux côtés d'un parallélogramme sont *homologues* dans sa longueur.

HOMONYME, *adj.* Terme grec de Logique. On appelle *choses homonymes*, celles qui ont le même nom, quoiqu'elles soient de nature différente.

HOMOPHONIE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie ce qu'on appelle, en Musique, l'*unisson*. L'*antiphonie* est le contraire.

HONGNETTE, *sub. m.* Nom d'un instrument de Sculpture, qui est une sorte de ciseau pointu & quarré.

HONGRE, *sub. m.* Nom que l'on donne à un Cheval châtré. *Hongrer*, v. act., qui signifie *châtrer*. L'*h* s'aspire.

HONGRELINE, *s. f.* Sorte d'habillement, qui tire probablement son nom & son origine de la Hongrie.

HONGROYEUR, *s. m.* Nom que

l'on donne aux Ouvriers qui travaillent en peaux. La différence qu'il y a entre ceux-ci & les *Tanneurs*, c'est que les derniers mettent deux & trois ans à perfectionner dans la chaux du plain, puis dans la poudre du tan, les peaux qu'ils préparent ; le *Hongroyeur* au contraire, ne met que trois ou quatre semaines d'apprêts. Son nom & sa méthode nous viennent de Hongrie, où un Ouvrier François, l'alla épier par ordre d'*Henri IV*, pour diminuer le prix des harnois & d'autres cuirs à l'usage de ses Armées.

HONNIR, *v. act.* Vieux mot, qui a signifié *avilir, déshonorer*, &c. Il ne s'est conservé que dans la devise de l'Ordre de la Jarretiere : *Honni soit qui mal y pense*.

HONNITS-ANCAZON, *sub. m.* Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, dont la fleur rend la même odeur que le Jasmin, mais est beaucoup plus grande, & croît sur une tige blanche.

HONORABLE, *adj.* & *s. m.* Comme substantif, il se dit d'un titre d'honneur que l'on donne en Angleterre aux Fils aînés des Barons ; comme les Fils des Ducs & des Marquis sont qualifiés de *Lords*, de même que les Fils aînés des Comtes.

HONORES. *Ad honores.* Terme purement latin, adopté pour signifier *ce qui a peu de réalité, & qui ne se fait que pour la représentation.* On dit de certains titres, qu'*ils ne sont qu'ad honores*, c'est-à-dire, que n'apportant aucun revenu, & ne demandant aucun travail, ils n'ont que l'apparence, dont on se fait honneur. *Honoraire* en est comme l'adjectif, & signifie la même chose. Il est aussi substantif, pour signifier dans certaines Compagnies, des membres qui n'ont point de part aux appointemens, ou aux pensions. Les *Honoraires de l'Académie des Sciences*. On appelle *Honoraire*, s. m., le salaire qu'on donne, pour leurs services, à ceux qui exercent une profession honorable, tels que les Prêtres, les Avocats, les Médecins, &c.

HOPLITE, *s. f.* Nom d'une pierre, qui est revêtue d'une croûte métallique & luisante comme l'acier.

HOPLOCHRISME, *sub. mas. gr.* Action de préparer un instrument de Chirurgie, & d'y appliquer des médicamens, pour les employer à la guérison d'une plaie.

HOQUALLA, *sub. mas.* Arbre de la Nigritie, qui produit, pour fruit, une espece de Féves, dont la peau réduite en cendre, sert dans la Médecine.

HOQUET, *sub. m.* Nom d'une incommodité fort commune, qui n'est qu'un mouvement convulsif du diaphragme, causé par l'irritation de quelque muscle.

HORAIRE, *adj.* Mot formé d'*Heure*, ou plutôt d'un mot latin, qui signifie *Heure*. Il se dit des cercles, des lignes & des autres figures, qui se font sur les cadrans, pour marquer les heures.

HORAME, *s. m.* Arbre de l'Isle de Madagascar, qui produit une Gomme, nommée *Tacamahaca*, employée dans la Médecine, & dont le bois est propre à construire des vaisseaux.

HORDE, *s. m.* Nom qu'on donne à un camp Tartare, ou plutôt à une troupe de Tartares réunis & de même race, qui n'ayant pas d'habitation fixe, menent une vie vagabonde, & campent sous des tentes, ou sur des chariots, dans les lieux où ils trouvent de quoi nourrir leurs troupeaux.

HORDICIDIES. *V.* FORDICIDIES.

HORÉES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques en l'honneur des *Heures*.

HORION, *s. m* Ancien mot, qui a signifié *Casque*, & qui s'est conservé dans le langage populaire pour signifier *un coup sur la tête*.

HORIZON, *s. m.* Mot grec, qui signifie *terme*; & qui est, en Astronomie, le nom d'un des grands cercles qui coupent la sphere terrestre en deux parties égales, ou deux hémisphères. Dans le langage commun, l'*Horizon* est ce qui borne la partie de la terre que nous voyons autour de nous, & qui la divise de celle que nous ne voyons pas. On appelle celui-ci *Horizon sensible*, pour le distinguer du *rationel*, qui est l'horizon astronomique. *Horizontal*, adj., signifie *ce qui est parallele à l'horizon*.

HORMINUM, *sub. mas. gr.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles du *Marrube*, & qui produit, dans de petites gousses, une graine noire, à laquelle on attribue la vertu de nettoyer les yeux, & de résoudre les tumeurs. L'*Horminum* est ce qu'on appelle communément l'*Orvale*. Il y a un *Horminum* sauvage, dont les feuilles ressemblent beaucoup à la Sauge.

HOROGRAPHIE, *s. f. gr.* Art de faire des Cadrans, nommé autrement *Gnomonique.*

HOROLOGIOGRAPHIE, *s. fém.* Mot composé du grec, qui signifie *description d'Horloges*, ou *Traité d'Horlogerie.* C'est ce qu'on nomme aussi la *Gnomonique.*

HOROPTERE, *sub. m.* Mot grec composé, qui est le nom d'une ligne d'optique, parallele à celle qui joint le centre des deux yeux.

HOROSCOPE, *sub. m.* Mot grec composé, qui signifie la connoissance qu'on prétend tirer, pour l'avenir, de la situation où se trouvent les Planetes & certaines étoiles, au moment de la naissance d'un homme ou d'une femme.

HORRIPILATION, *subst. fém.* Mot latin composé, qui signifie hérissement du poil, causé par la peur. C'est une sorte de frissonnement, qui n'est autre chose qu'un mouvement convulsif des tégumens étendus. Alors la peau se ride & se tend alternativement, comme par secousses très-promptes; ce qui resserre le bulbe des poils, & le fait saillir sur la surface du corps : en sorte qu'ils paroissent se dresser, se hérisser; ce qui est ordinairement un symptôme de fiévre, accompagnée de frisson. *L'Horripilation* ne differe du tremblement proprement dit, qu'en ce que celui-ci se fait sentir dans tous les membres & dans toutes les parties charnues; au-lieu que l'*Horripilation* n'affecte que la peau.

HORS-D'ŒUVRE, *s. f.* On donne ce nom à diverses sortes d'accompagnemens, qui n'appartiennent point à l'essence d'une chose. Dans le service de Table, on appelle *Hors-d'œuvres*, quelques mets légers, qu'on sert avec les potages, & qui précédent les entrées. Les épisodes, dans les Ouvrages d'esprit, sont des *Hors-d'œuvres.*

HORTOLAGE, *s. m.* Mot formé du latin, qui signifie la partie d'un Jardin potager, où sont les couches & les plantes basses.

HOSANNA, *sub. m.* Mot Hébreu, qui signifie, *sauvez-nous, je vous prie;* & que les Juifs emploient encore comme une bénédiction ou une priere.

HOSPICE, *s. m. lat.* Lieu où l'on loge les Etrangers. *Hôte* & *Hospitalité* viennent de la même source. *Hôte* se prend pour celui qui donne le logement, & pour celui qui l'occupe. *L'hospitalité* est l'action de loger quelqu'un chez soi. Rien n'étoit autrefois si respecté que cet usage. Ce qu'on nommoit *le droit d'hospitalité*, étoit une société contractée entre deux ou plusieurs personnes de différens lieux, entre des familles & même des Villes entieres, en vertu de laquelle on se logeoit mutuellement dans les voyages, & l'on se rendoit toutes sortes de services. *Hospitalier* se dit de celui qui exerce volontiers l'*hospitalité.* On a donné ce nom à différentes especes de Religieux, fondés pour cet office. Les Chevaliers de Malte ont porté, dans leur origine, le nom de *Freres Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem;* parce qu'ils avoient soin des Chrétiens d'Europe, qui alloient visiter les saints lieux. Il y avoit aussi des *Sœurs Hospitalieres* du même Ordre, qui faisoient leurs preuves de Noblesse, comme les Chevaliers. Aujourd'hui l'Ordre conserve encore un *Grand-Hospitalier*, qui est le troisieme en dignité après le Grand-Maître, & dont l'office est de présider à l'Hôpital de l'Isle.

HOSPODAR, *s. m.* Titre de Dignité. C'est le nom qu'on donne particuliérement au Prince de la Valaquie, qui est tributaire du Grand-Seigneur, & qui reçoit de lui l'investiture.

HOSTIE, *sub. f.* Mot emprunté du Latin. Les Animaux destinés aux sacrifices se nommoient *Victimes* ou *Hosties.* L'une différoit de l'autre, premiérement, en ce que toutes sortes de personnes pouvoient immoler l'*Hostie*, & que la *Victime* ne pouvoit l'être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi. Secondement, en ce que l'*Hostie* étoit immolée avant que d'aller à l'ennemi, & la *Victime* ne l'étoit qu'après la victoire. Ainsi ces deux mots viennent, *Hostie* de *Hostibus cædendis;* & *Victime* de *Victis hostibus*, parce que dans les premiers tems on n'offroit ordinairement des sacrifices qu'avant le combat & après la victoire. Ces deux différentes dénominations n'en furent pas moins données aux Animaux qu'on immoloit pour toutes autres causes que celles de la Guerre; mais avec cette différence, qu'on donnoit ordinairement le nom de *Victime* au gros Bétail, & celui d'*Hostie* au petit. Néanmoins on con-

fond souvent ces deux expressions. Il faut observer que, comme les Anciens offroient aussi des choses inanimées en sacrifices, le nom de *Victime* ne convenoit qu'aux choses animées, & celui d'*Hostie* aux unes & aux autres.

HOSTIE PACIFIQUE. C'étoit chez les Hébreux un sacrifice institué pour remercier Dieu de ses graces, ou pour lui en demander : dans cette sorte de sacrifice, comme dans celui pour les péchés, une partie de la victime étoit brûlée sur l'Autel des Holocaustes, une partie étoit brûlée hors du Camp ou hors de la Ville, & une troisieme étoit mangée avec respect, soit par les seuls Prêtres, si le sacrifice étoit offert pour les péchés du Peuple; soit par les Prêtres & par le Peuple, si c'étoit le sacrifice d'une *Hostie pacifique*. Mais si c'étoit un Prêtre qui offroit un sacrifice pour son propre péché, nul ne mangeoit de la victime immolée. Tout ce qui n'étoit pas brûlé sur l'Autel des Holocaustes, étoit brûlé hors du Camp ou hors de la Ville.

HOSTILITÉ, *subst. f. lat.* Action d'ennemi. Il ne se dit guere que des attaques ou des entreprises militaires, par lesquels un État déclare la Guerre à un autre.

HOTTE, *sub. f.* Nom qu'on donne à la pente intérieure d'une cheminée, depuis le haut des jambages jusqu'au plancher. On appelle *Hottes battues*, les hottes des Vendangeurs; parce qu'elles sont battues, ou serrées, ou poissées, de maniere que le vin ne coule pas au travers.

HOTTENTOTS, *s. m. pl.* Peuples d'Afrique dans la Cafrerie; ainsi appellés par les Étrangers, à cause qu'ils ont souvent ce mot à la bouche. L'*h* est aspirée. Les *Gonaquas*, ainsi que les *Caffres*, different des *Hottentots* proprement dits, d'abord par la circoncision en usage parmi eux, & ensuite par d'autres pratiques qui les rapprochent davantage de l'état de nature.

HOUBLON, *s. m.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la Vigne, mais sont beaucoup plus rudes. Ses fleurs servent à faire de la Biere; ce qui la fait cultiver avec soin dans les Pays du Nord, auxquels la nature a refusé du Vin. On prétend que le jeune *H*[illegible] ourrit le sang.

HOUE, *s. f.* Nom d'un outil composé d'une tête de fer plat & d'un manche de bois, qui sert aux Vignerons pour remuer la terre. Ce nom paroît venir d'un mot Allemand, qui est presque le même, & qui signifie la même chose.

HOUGARDE, *sub. f.* Nom d'une sorte de Biere blanche qui est fort douce à boire; elle tire son nom de l'endroit où on la brasse, qui est un Village des environs de Tillemont. L'*h* est aspirée.

HOUGTON, *sub. m.* Nom que les Chinois donnent à leurs Vice-Rois ou Gouverneurs, comme ils appellent *Fouyenne* les Gouverneurs de Ville.

HOUILLE, *sub. f.* Matiere noire, sulphureuse & combustible, qui se tire du sein de la terre, & qui sert dans plusieurs Pays, au-lieu de bois à brûler. Les Forgerons s'en servent aussi. Le mot de *Houille* vient de *Hellez de Plenneval*, natif de *Liege*, qui la trouva & en fit l'essai en 1198.

HOUGRE & HOURQUE, *sub. f.* Noms d'une espece de Navires Hollandois, dont le port est depuis cinquante jusqu'à deux cens tonneaux, & qui demandent peu de Matelots pour les conduire. Ils sont propres à toutes les Mers.

HOULE, *s. f.* Nom que les Matelots donnent aux vagues de la Mer. *Houleux*, adj. Ce mot signifie la même chose qu'*agité*, & ne se dit que de la Mer.

HOUMOUSIENS, *sub. m. pl. gr.* Nom que les Ariens donnoient par mépris aux Orthodoxes.

HOVO, *s. m.* Grand arbre de l'Amérique, commun aux environs de Panama, de la racine duquel on tire, par incision, une liqueur fort agréable. Son fruit est une espece de Prune.

HOUPIER, *subst. m.* Nom qu'on donne aux arbres ébranchés, auxquels on ne laisse que les branches du sommet.

HOUPPE, *s. f.* Espece de bouquet de soie, de fil, de plume & de toute autre matiere, dont les parties peuvent prendre la même forme. *Houppé* étoit autrefois l'adjectif, mais l'usage a prévalu pour *huppé*. *Hupper de la laine*, c'est *la peigner*. L'Ouvrier se nomme *Houppier*.

HOUPPER, *v. act.* C'est quand un Chasseur appelle son Compagnon pour l'avertir qu'il a trouvé une Bête qu'on peut courre, & qui sort de sa quête

pour entrer dans celle de ce Compagnon. On dit aussi alors en terme de Vénerie, *Houpper un mot long en deux.*

HOUPPERON, *sub. m.* Poisson de l'Amérique, très-dangereux, qui dévore presque tous les Poissons, & étrangle les Sauvages lorsqu'ils prennent le bain.

HOURAILLIS, *sub. m.* Terme de Chasse, qui signifie une *Meute qui dépérit*, parce qu'il s'y trouve quantité de mauvais Chiens.

HOURCE, *s. f.* Nom d'une corde de vaisseau, qui tient la vergue d'artimon, & qui ne sert jamais que du côté du vent.

HOURDER, *v. act.* Terme de Maçonnerie, qui signifie *faire un ouvrage grossier & sans enduit*, en plâtre comme en mortier. *Hourdage* se dit aussi de toute Maçonnerie grossiere. *Hourder un plancher*, c'est en faire l'aire avec des lattes. On appelle *hourdi*, le dernier banc, ou la derniere piéce de bois de l'arriere d'un vaisseau, qui sert à affermir la poupe.

HOURET, *sub. m.* Nom que les Chasseurs donnent aux mauvais Chiens de chasse, soit que ce soit la nature qui l'ait vicié, soit que ce soit l'éducation.

HOURI, *sub. f.* Nom célebre, que les Turcs donnent aux femmes qu'ils esperent trouver dans leur Paradis, comme la principale partie du bonheur que l'Alcoran leur promet. Ces femmes, selon ce faux Prophête, seront d'une beauté si parfaite & si douce, qu'une seule goutte de leur salive sera capable de dessaler toute l'eau de la Mer.

HOURITE, *s. f.* Poisson d'Afrique qui a des taches bleues; il ressemble à l'*Éperlan*, qu'on pêche & qu'on mange dans l'Isle de Madagascar.

HOURQUE. *Voy.* HOUGRE.

HOURVARI, *s. m.* Nom d'un vent de terre, qui se leve tous les jours au soir dans quelques Isles de l'Amérique, & qui est ordinairement accompagné de tonnerre & de pluie.

HOUSEAU, *sub. m.* Nom que l'on donne aux bottines, en quelques Provinces. L'*h* s'aspire.

HOUSPILLER, *v. actif.* d'origine incertaine, qui signifie, *fatiguer, irriter, chagriner quelqu'un par des paroles ou des actions.* Ce mot porte l'idée d'une attaque légere, mais répétée & fort incommode. Les *femmes se houspillent* lorsqu'elles se disent des injures, dans leurs disputes, ou qu'elles se font d'autres petits outrages propres à leur sexe.

HOUSSAGE, *subst. mascul.* Nom qu'on donne à la clôture d'un moulin à vent.

HOUSSAGE. *Salpêtre de houssage.* Nom qu'on donne à celui qui vient des Indes Orientales, parce que dans les lieux où il se forme naturellement, on n'a, pour le recueillir, qu'à le housser & le balayer.

HOUSSART. *Voy.* HUSSARD.

HOUSSÉ, *adj.* Terme de Blason, qui se dit d'un Cheval qui a sa housse, c'est-à-dire, une sorte de couverture qu'on attache à la selle, & qui lui sert d'ornement, & en même tems pour garantir les habits de la sueur du Cheval.

HOUSSEAU, *s. m.* Nom que l'on donne à certaines épingles. Il y a deux sortes de *Housseaux*, les *gros* & les *menus*, les premiers, qu'on appelle aussi *épingles à la piéce*, ont trente lignes de longueur, & les menus, en ont treize.

HOUSSET, *sub. m.* Soie de Perse, qui nous vient par Alep.

HOUX, *s. m.* Arbrisseau dont les feuilles sont toujours vertes, & bordées de pointes, ou d'épines. Son fruit, qui est rond & rouge, contient un noyau d'assez bon goût. Le bois de *Houx* va au fond de l'eau. Ses branches sont fort souples; & de-là vient le nom de *Houssine*, pour signifier une petite baguette flexible. Le *Houx panaché* est une espece de *Houx* dont la feuille est tachetée de jaune

HOUZA. *Voy.* HUZZA.

HOUZURES, *s. f. pl.* Crottes que le Sanglier met sur les branches où il se frotte, & qui servent à faire connoître sa hauteur.

HUAGE, *sub. m.* Cris divers qu'on fait à la Chasse pour faire aller les Bêtes où l'on veut.

HUART, *s. m.* Oiseau aquatique, de la grandeur d'un Coq-d'Inde, & d'un fort beau plumage. Ce nom lui vient de son cri, qui fait entendre distinctement le mot d'*Huart.* Il est commun sur la riviere de Missisipi, & la chair en est fort bonne.

HUAU, *sub. m.* Terme de Vénerie. Ce sont les deux ailes d'une Buse ou d'un Milan, qu'on attache avec trois

ou quatre grelots ou sonnettes de Fauconnerie, au bout d'une baguette.

HUBERT. (*Ordre de St. Hubert.*) C'est un Ordre militaire d'Allemagne, créé en 1444, par *Jean-Guillaume*, Duc de Juliers. La marque de l'Ordre est un ruban rouge en écharpe, de gauche à droite, au bout est une Croix d'or pleine, au milieu il y a un ovale dans lequel St. Hubert est à genoux devant un Crucifix qui est entre les bois d'un Cerf; les Chevaliers portent sur l'habit un cercle d'or à fond rouge, entouré de rayons; dans le cercle est écrit en Allemand, *Demeurez fermes dans la Foi.*

HUCHE, *s. f.* Nom d'un coffre de bois, où tombe la farine en sortant de dessous la meule On donne pareillement ce nom aux coffres, où l'on pétrit, & où l'on met le pain: anciennement on écrivoit *Huge*. En terme de Marine, *un navire en huche* est celui qui a la poupe fort haute. Aspirez l'*h* dans l'un & l'autre cas.

HUCHER, *v. act.* Vieux mot, qui signifioit *appeller*; il n'est plus en usage que pour la Chasse. L'*h* s'aspire.

HUCHET, *s. m.* Petit cor qui sert aux Chasseurs pour appeller les Liévres. L'*h* s'aspire.

HUER, *v. neut.* Terme de Fauconnerie, qui se dit pour exprimer le cri d'un Hibou. De-là *Chat-huant*. Il prend une signification active pour signifier *se moquer de quelqu'un*, *l'insulter par des cris*, qui se nomment *huées*. *Huer* étoit autrefois un terme de dérision. Quelques-uns en font venir le nom de *Huguenot*.

HUET, *s. m.* Oiseau, qui est une sorte de grand Hibou, de couleur cendrée, & mouchetée de noir. D'autres l'appellent *Huot* & *Hulot*.

HUGUENOT, *s. m.* Nom qu'on donne en France, aux Protestans-Calvinistes, & dont on rapporte diversement l'origine. Les uns le font venir de Tours, où le Peuple croyoit qu'un Lutin, nommé le *Roi Hugon*, revenoit toutes les nuits; d'où l'on prit occasion de donner le nom de *Huguenots* aux Protestans, parce qu'ils sortirent la nuit pour leurs assemblées. D'autres veulent que leur mot du guet, pour se connoître dans leurs assemblées, fût *huc nos*; d'autres, qu'un de leurs Députés à la Cour ayant commencé sa harangue par *huc nos venimus*, les Courtisans, à qui la Langue latine étoit peu familiere, en firent une mauvaise plaisanterie, & donnerent ce nom au Parti. D'autres le font venir de *Jean Hus*, dont les Calvinistes ont embrassé les opinions; d'autres prétendent que le mot de *Huguenot* vient de *Eignot* ou *Egnot*, qui en Allemand signifie *Allié par serment*, parce qu'ils s'allierent avec les Suisses pour défendre leur liberté. Selon d'autres enfin, d'une faction de Suisses, qui furent nommés *Eytdnotz*, confédérés, &c. Voyez HUER. On a donné le nom de *Huguenote* à une marmite sans pieds, où l'on fait cuire les viandes, sans bruit, sur un fourneau; parce qu'on prétend que les *Huguenots* de France avoient cette précaution, pour éviter le scandale aux jours défendus.

HUILE GRENUE, *sub. fém.* On donne ce nom à l'huile qui est figée en petits grains. L'invention de peindre à *l'huile* est du quinzieme siécle, & vient de *Jean Bruges*, Peintre Flamand. On y emploie l'*huile de Lin* & l'*huile de Noix*. L'*huile de Scorpion* n'est que de l'*huile d'Olive*, dans laquelle on a fait mourir plusieurs Scorpions. Celle qu'on tire des Olives fraîches, & qui n'est ni pressurée, ni chauffée, se nomme *huile-vierge*.

HUIR, *s. m.* Nom que l'on donne au cri du Milan.

HUIS, *s. f.* Vieux mot qui signifioit *Porte*, & qui s'est conservé dans le Barreau. On dit *plaider à huis clos*, c'est-à-dire, *à porte fermée*; & c'est de ce terme qu'est venu le mot de *Huissier*, qui signifioit *Portier*. On appelloit anciennement *Huissiers* ou *Vissiers*, des bâtimens propres à transporter des Chevaux. Les Charpentiers donnent le nom de *Huisserie* à toutes les piéces de bois qui forment l'ouverture d'une porte.

HUÎTRE, *s. f.* Poisson de Mer, que la nature a renfermé entre deux écailles, & qui jette son frai, au mois de Mai; ce qui ne permet guere d'en manger jusqu'au mois de Septembre. Le frai s'attache aux Rochers, & même aux branches de certains arbres qui se baissent sur le rivage dans plusieurs endroits de l'Afrique & de l'Amérique, & les écailles commencent à se former dans l'espace de vingt-quatre heures. On rend les *Huîtres* vertes, en les faisant parquer dans des anses bordées de verdure. Les Rei-

tions de la Chine nous apprennent qu'on y seme de Huîtres dans des campagnes couvertes d'eau; c'est-à-dire, qu'on y jette de petits morceaux d'écaille, qui deviennent une espece de semence, ou qui en contiennent naturellement.

HUÎTRE ÉPINEUSE. HUÎTRE FEUILLÉE. Nom de deux Coquillages marins; le premier à fond blanc, avec des épines brunes; l'autre tacheté de pourpre. Ce sont les plus beaux de cette espece.

HUITZITZIL, *sub. m.* Oiseau du Mexique, qui n'est pas plus gros qu'un Papillon, mais dont on vante beaucoup la beauté. Il vit de la rosée qu'il recueille sur les fleurs; & lorsqu'elles se séchent, il fiche son bec dans un tronc d'arbre, où il demeure attaché jusqu'au renouvellement de la nature. C'est apparemment le Guainombi, ou le Renat.

HUITZPAGOTLI, *f. masf.* Arbrisseau rampant du Mexique, dont les feuilles sont triangulaires, & qui porte une espece de Noisette, qui est un excellent purgatif.

HULOT, *f. m. Voyez* HUET. En termes des Marine, on apelle *Hulots*, certaines ouvertures, telles que celles qu'on fait dans le panneau de la fosse des cables.

HULOTTE. *Voy.* HUET.

HUMAIN, *adj. lat.*, qui signifie *ce qui appartient à l'homme.* Cependant on distingue, en Morale, les *actes humains* & les *actes d'homme.* Les premiers sont les actions qui se font avec connoissance & liberté, telles que de rendre un service par générosité, &c. Les *actes de l'homme*, sont les actions indélibérées, telles que de se soutenir dans une chûte dangereuse, de crier dans la douleur, &c.

HUMANITÉS, *f. f. pl.* Nom que l'on donne à la connoissance des Poëtes & des Orateurs. *Humanistes*, f. m. Celui qui sait les humanités ou qui les étudie. Le nom d'*Humanités* vient de ce que l'on puise, dans le commerce des Belles-Lettres, cette finesse & cette urbanité nécessaires à tous les emplois de la vie.

HUMECTATION, *f. f. lat.* Préparation qui se fait d'une chose, en la laissant tremper quelque tems dans l'eau. *Humecter* est le verbe.

HUMÉRAL, *adj.* Terme de Médecine, formé du mot latin, qui signifie *épaule.* Il ne se dit que du muscle qui sert à élever le bras.

HUMÉRUS, *f. masf.* Terme latin. Nom que les Anatomistes donnent au premier os du bras.

HUMIDE RADICAL, *sub. masc.* Terme de Médecine, qui se dit d'une lymphe, ou d'une humeur lymphatique, douce, onctueuse & subtile, qui abreuve toutes les fibres du corps, & qui les entretient dans l'état convenable pour leurs fonctions. *Humidités*, au pluriel, ne se dit que d'une abondance excessive d'humeurs dans le tempérament. Les *humidités du cerveau*.

HUMILIÉ. (*L'Ordre des Humiliés.*) Nom d'un Ordre de Religieux d'Italie, qui s'étoient d'abord nommés *les Berretins*, & qui prirent celui d'*Humiliés*, au treizieme siécle, sous la conduite de *Saint Jean de Meda*.

HUMORISTE, *sub. m. ital.* Nom d'une Société de Gens d'esprit & de savoir, qui composerent une Académie, à Rome, au commencement du seizieme siécle, & qui doit son origine au Cardinal *Paul Mancini*. On prétend qu'ils furent ainsi nommés à cause de leur humeur gaie; cependant, ils prirent pour devise, la chûte d'une douce *rosée*, qui semble emporter l'idée d'humeur physique, c'est-à-dire, d'une matiere humide & liquide.

HUNE, *sub. f.* Espece de guérite ronde, ou de cage de bois, qui est presque au sommet des grands mâts d'un vaisseau, & où se poste un Matelot, pour découvrir de loin. La *hune* forme une espece de balcon circulaire, qui peut contenir plusieurs hommes. On appelle aussi *hune*, la piéce de bois à laquelle une cloche est attachée. Les voiles des *mâts de hune*, se nomment *huniers*; *grand hunier*, celle du grand mât, & *petit hunier*, celle du mât de misaine.

HUPPE, *f. f.* Oiseau de la grosseur d'une Grive, qui a la tête pointue & ornée d'une touffe de plumes, en forme d'aigrette. Il a les ailes noires, l'estomac roux & le dos cendré.

HURA, *subst. m.* Nom d'une belle espece de Noyer de l'Amérique, dont la fleur composée d'une seule feuille en forme d'entonnoir, est légérement découpée en douze parties. Son fruit est globuleux, & divisé aussi en douze

cellules, dont chacune contient une semence.

HURE, *s. f.* Nom qu'on donne à la tête d'un gros Brochet, d'un Saumon, & d'un Sanglier.

HURIO, *subst. m.* Grand Poisson de l'espece cétacée, qui se trouve particuliérement dans le Danube, où la fraîcheur des eaux l'attire. Il est sans écailles, & presqu'entiérement cartilagineux. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à quatre cens livres. On en tire l'*Ichthyocolla*, ou *colle de Poisson*.

HURLUBERLU, *sub. m.* & *adv.* Terme triviale, & qui n'est guere que dans la bouche du petit Peuple pour dire *un Étourdi*, ou quelqu'un qui fait une chose à l'étourdie.

HUSSARDS, HOUSARDS & HOUSSARDS, *sub. m.* Nom qu'on donne à la Cavalerie Hongroise. Elle est ordinairement vêtue de peaux de Tigres, ou d'autres Bêtes farouches. Elle se sert fort adroitement du sabre; mais elle est plus propre aux expéditions rapides qu'à une bataille réglée.

HUTIN, *adj.* Vieux mot, qui signifioit la même chose que *pétulent*. *Louis X*, fut ainsi surnommé à cause de son humeur bouillante.

HUTLA, *s. m.* Espece de Lapin de l'Isle Hispaniola, mais qui a les oreilles courtes & la queue d'une Taupe.

HUTTER, *v. act.* Terme de Marine. *Hutter les vergues*, c'est les amener jusqu'à la moitié du mât & les mettre en croix, afin que les voiles prennent moins de vent. *Se Hutter*, en termes de Guerre, c'est bâtir des Baraques, ou des *Huttes*, pour le logement d'une armée qui tient la Campagne en Hiver.

HUY. Vieux mot, dont on a fait *aujourd'hui*, & qui a signifié la même chose. Il est encore en usage au Palais, d'*hui en quinzaine*, c'est-à-dire, d'*aujourd'hui à quinze jours*.

HUZZA, *s. mas.* Cri d'acclamation des Anglois, qui répond à notre *Vive le Roi*.

HYACINTHE, *sub. fém. gr.* Nom d'une fleur de couleur bleue, qui est fort célebre dans la Fable, par la métamorphose d'un Prince de ce nom, aimé d'*Apollon* & de *Zéphire*. *Apollon* jouant au palet avec le Prince *Hyacinthe*, *Zéphire* jaloux souffla si fort sur le palet qu'il tua le Prince. *Apollon* fit naître, de son sang, une belle fleur. *Hyacinthe* est aussi le nom d'une pierre précieuse, dont on distingue plusieurs sortes; & celui d'un électuaire ou d'une confection de Pharmacie.

HYACINTHIES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques qui se célébroient en l'honneur d'*Hyacinthe*, jeune homme d'une grande beauté qu'*Apollon* avoit changé en fleur.

HYADES, *s. f.* Constellation, que d'autres nomment *Pleïades* ou *les sept Étoiles*. Elle est située à la tête du Taureau, & célebre parmi les Poëtes, pour amener de la pluie, lorsqu'elle se leve. C'est ce que signifie le nom grec *Hyades*.

HYALOÏDE, *adj.* Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *verre*, & qui se dit d'une tunique de l'œil qui renferme l'*humeur vitrée*.

HYBERNE, *sub. m. lat.* Nom que l'on donne aux Soldats cantonnés pendant l'Hiver.

HYBONCOULM, *s. m.* Nom d'un fruit d'Amérique, de la grosseur d'une Datte, dont on tire une huile excellente pour les plaies & les ulceres, & pour fortifier les membres, par la simple onction.

HYBRIDA. *Voy.* COCHÊNE.

HYBRISTIQUES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes qu'on célébroit à Argos en l'honneur de *Téléfille*, femme illustre qui se signala l'an 557, avant J. C. envers sa Patrie, par un service pareil à celui que la fameuse *Jeanne Hachette* rendit long-tems après à Beauvais. La Ville d'Argos étant assiégée par *Cléomene*, Roi de Sparte, cette héroïne fit armer toutes les femmes à la place des hommes, & les posta sur les remparts pour résister aux ennemis. Les Spartiates, plus surpris qu'effrayés d'avoir affaire à de tels combattans, & persuadés qu'il leur seroit également honteux de les vaincre ou d'en être vaincus, leverent le siége sur le champ. Les Concitoyens de Téléfille lui érigerent une statue dans une des places publiques d'Argos, & instituerent des Fêtes à cette occasion, où les hommes s'habilloient en femmes, & les femmes en hommes.

HYDATIDES, *sub. f.* Nom formé du Grec, pour signifier *des vésicules remplies d'eau*, qui se forment dans l'intérieur du corps & qui deviennent la cause de l'hydropisie. On appelle

Hydatide, une matiere aqueuse, qui est une espece de glaire.

HYDRAGOGUE, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *ce qui est propre à tirer les eaux*. C'est le nom des médicamens qui servent à purger les eaux & les sérosités du corps.

HYDRANGEA, *s. mas.* Arbuste de pleine terre, dont les fleurs blanches sont en parasol, comme celles du Sureau. Il fleurit en Juillet. On le multiplie de marcottes ou de drageons. La bonne terre ordinaire, & le moyen Soleil suffisent. Cet arbuste est rare.

HYDRARGYRE, *s. mas.* Mot grec composé, qui signifie *Eau d'argent*. On donne ce nom au vif-argent ou mercure, parce qu'il coule comme l'eau. L'*Hydrargyrose* est une friction mercurielle, capable d'exciter la salivation.

HYDRAULES, *s. mas. pl. gr.* Nom qu'on donnoit à des Joueurs d'instrumens qui savoient, on ne sait comment, faire servir l'eau à la production des sons.

HYDRAULIQUE, *s. f.* Nom grec, composé de deux mots, dont l'un signifie *Eau*, & l'autre *Tuyau*. C'est le nom d'une Science qui fait partie de la Statique, & qui enseigne la maniere de conduire & d'élever les eaux. On appelle *Colonnes hydrauliques* celles qui sont ornées de jets ou de nappes d'eau.

HYDRE, *s. f. gr.* Serpent fameux dans la Fable, qui habitoit le Marais de Lerne, d'où lui venoit le nom grec d'*Hydre*, qui signifie *Eau*, & que les Poëtes représentoient avec cinquante têtes, dont une n'étoit pas plutôt coupée qu'il en renaissoit plusieurs autres. Il fut tué par *Hercule*, & changé en constellation. Les Astronomes donnent effectivement ce nom à une constellation méridionale, qui est composée de vingt-six étoiles.

HYDRE D'EAU, *s. m.* Poisson de quatre ou cinq pieds de long, qui se trouve aux environs de la Ligne, & dont on doit la connoissance aux Hollandois. Ce Poisson a une force prodigieuse dans les dents, & s'il saisit un homme avec elles, il l'entraîne au fond de l'eau. Les Capitaines de vaisseaux que le calme contraint de rester dans ces parages, défendent aux gens de leur équipage de se baigner, pour ne point être surpris par ces Animaux destructeurs. Comme la chair de l'*Hydre d'eau* est assez bonne, on la pêche avec soin : on le prend avec un gros hameçon de l'épaisseur du doigt, où l'on attache un morceau de chair. On remarque que de petits Poissons qui précédent toujours l'*Hydre d'eau*, viennent sucer l'amorce avant lui : s'il ne leur en arrive aucun mal, le grand Poisson s'en approche hardiment & s'accroche.

HYDRELEON, *sub. mas.* Mot grec composé, qui signifie, en langage de Médecins, un *mélange d'eau & d'huile*.

HYDROCELE, *s. f.* Mot grec composé, qui signifie *humeur aqueuse*. C'est une maladie du *scrotum*, causée par un dépôt d'eaux & d'humeurs.

HYDROCÉPHALE, *s. f.* Mot grec, composé des mots qui signifient *eau* & *tête*. C'est le nom d'une maladie qui arrive à la tête par un amas d'eau qui s'y forme. On en distingue plusieurs sortes.

HYDROCOTILE, *subst. m.* Plante vulnéraire, qui croît dans les Marais, & dont les feuilles sont rondes & creuses. Elle pousse plusieurs petites tiges, qui serpentent & s'attachent à la terre.

HYDRODINAMIE ou HYDRODINAMIQUE, *sub. f.* Mot grec composé, qui signifie *Science du mouvement des fluides*. On voit par-là que l'*Hydrodinamie* ne differe point, quant à l'objet, de la science qu'on appelle *Hydraulique*. Voy. ce *dernier mot*.

HYDROGALE, *sub. fém. gr.* Nom d'une espece de boisson, composée d'*eau & de lait*. C'est un lait coupé.

HYDROGÉ, *adject.* Mot grec composé, qui signifie *composé de terre & d'eau*.

HYDROGRAPHIE, *s. fém.* Mot grec, composé de deux mots, qui signifient *Eau & Description*. C'est le nom d'une Science qui enseigne à mesurer & à connoître la Mer; comme la Géographie enseigne à connoître la terre. On appelle *Cartes hydrographiques*, les Cartes marines, qui représentent la forme des Mers. Elles sont absolument nécessaires pour la navigation. L'*Hydrographe* est celui qui fait ou qui enseigne l'*Hydrographie*.

HYDROMANCIE, *s. f.* Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *Divination*. C'est le nom d'une méthode que les Anciens employoient pour deviner les choses futures, par les mouvemens, les couleurs & les diverses impressions de l'eau.

HYDROMELE, *s. f.* Mot grec com-

posé, qui signifie *mélange d'eau & de miel*. C'est le nom d'une liqueur qui se fait avec un miel délayé dans une quantité d'eau convenable, qu'on fait cuire à feu lent, & qu'on écume sans cesse, jusqu'à ce que ce qui reste, suffise pour y faire nager un œuf. On l'expose ensuite au Soleil, pendant quarante jours; après quoi l'on y ajoute un peu de vin d'Espagne & d'eau-de-vie, & dans cet état on la garde, en bouteilles, trois ou quatre mois. Tel est, du moins, l'usage des Russiens & des Polonois, qui en boivent beaucoup.

HYDROMÉTRIE, *s. f. gr.* Nom général qu'on donne à la *Science des eaux*. L'Université de Boulogne a une Chaire de Professeur en *Hydrométrie*.

HYDROMPHALE, *s. f.* Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *nombril*. C'est le nom d'une maladie, qui consiste dans un amas d'eau, au nombril.

HYDROPARASTES, *s. m. pl. gr.* Nom d'une Secte d'Hérétiques, qu'on appelloit aussi *Aquariens*, parce qu'ils blâmoient tout usage du vin, jusques dans l'Eucharistie, où ils n'employoient que l'eau.

HYDROPHOBIE, *sub. f.* Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *Terreur*. C'est le nom d'une maladie causée par la morsure des Chiens enragés, & qui entr'autres accidens, donne une extrême aversion pour l'eau, & pour toutes les choses liquides. L'*Hydrophobie* est une marque que la rage est à son plus haut degré, c'est-à-dire, incurable. On appelle *Hydrophobe*, celui qui est attaqué de cette maladie.

HYDROPHORIES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques en l'honneur d'*Apollon*, & en mémoire de ceux qui avoient péri dans le déluge de *Deucalion*.

HYDROPHTALMIE, *s. f.* Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *vue*. C'est une maladie des yeux, qui les fait enfler prodigieusement.

HYDROPHYSOCELE ou HYDROPNEUMATOCELE, *sub. f. gr.* Nom qu'on donne à une *Hydrocele d'air*. C'est une fausse hernie du *scrotum*, causée par des eaux & de l'air.

HYDROPIPER, *s. mas.* Nom grec d'une Plante qui s'appelle vulgairement *Curage*. Sa graine est forte, comme une espece de Poivre, suivant son nom, & vient en forme de grappe, près des feuilles.

HYDROPISIE, *s. f.* Mot grec composé, qui est le nom d'une maladie, causée par un amas d'eau, qui se répand quelquefois par-tout le corps, & qui n'occupe quelquefois que les jambes ou le ventre. Il y a une *Hydropisie seche*, causée par des vents, qui se nomme *Tympanite*, du mot grec, qui signifie *Tambour*, parce que le ventre est alors fort tendu.

HYDROPOIDES, *adject. gr.* Qui se dit des excrétions aqueuses, telles qu'on les a dans l'hydropisie.

HYDROPOTE, *s. m.* Nom qu'on donne à ceux qui ne boivent que de l'eau; suivant la signification du mot grec composé, dont la seconde partie signifie *Buveur*.

HYDRORRHODIN, *s. mas. gr.* Potion, composée d'eau & d'huile de roses, qui provoque le vomissement, & qui est excellente pour ceux qui ont avalé du poison.

HYDROSARQUE, *s. f. grec.* Tumeur aqueuse & charnue.

HYDROSCOPE, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *voir les eaux*. C'est le nom qu'on a donné à un jeune garçon, natif d'Anseon en Provence, qui voyoit les eaux dans les entrailles de la terre, en déterminoit le volume, & à quelle distance de la surface de la terre elles étoient. Les *Journaux* & les *Gazettes* de 1772 ont rapporté bien des choses à ce sujet; mais ces prétendues merveilles ne peuvent venir, selon le sentiment des personnes sages, que des prestiges du Diable. *Voy.* ZAHORIE.

HYDROSCOPIE, *s. f. gr. Connoissance*, ou *Jugement*, *par l'eau*. Celle qu'on emploie pour connoître les évènemens futurs, est une superstition puérile. Mais l'*Hydroscopie*, qui apprend aux Matelots à connoître, par la disposition de la Mer, s'ils doivent attendre de l'orage, ou du beau tems, est une science utile, fondée sur la nature & l'expérience.

HYDROSTATIQUE, *s. f.* Mot grec composé, & nom d'une Science, qui a pour objet la pesanteur des fluides, sur tout celle de l'eau & de tous les corps qui s'enfoncent, ou qu'elle soutient.

HYDROTIQUES. *Voyez*. HIDROTIQUE.

HYGIÉE ou HYGIE, *s. f. gr.* qui signifie *salus* ou *sanitas*, c'est-à-dire,

servation, *santé*. Les Romains en
ient fait une divinité, & lui avoient
vé des Temples. On la représen-
: sous l'emblême d'une femme as-
sur un trône, couronnée d'her-
médécinales, tenant une coupe à
main, & ayant auprès d'elle un
el autour duquel un Serpent fai-
: plusieurs cercles de son corps,
sorte que la tête se relevoit au-
ssus de cet autel. Elle avoit pour
rtege ordinaire, la *Concorde*, le
avail & la *Frugalité*.

HYGIENE, *s. m.* Mot grec, qui
nifie ce *qui a la vertu de conser-*
r ou *d'entretenir*. On donne ce
m à la partie de la Médecine qui
seigne la conduite qu'il faut tenir
ur la conservation de la santé;
mme la *Thérapeutique* traite de la
aniere de trouver les remedes pour
ablir la santé lorsqu'on l'a perdue.

HYENE, *s. f.* Animal farouche
très-vorace, connu des Anciens,
us ce nom, mais que la plûpart
s Voyageurs prennent aujourd'hui
our la Civette, d'autant plus que
s Anciens le croyoient fort commun
n Afrique. Ils en racontent bien de
hoses qui paroissent fabuleuses.

HYGROMETRE ou HYGROS-
OPE, *s. mas.* Nom grec, composé
e deux mots, qui signifient *humide*
: *mesure*. C'est le nom d'un instru-
ment qui sert à faire connoître la
écheresse, ou l'humidité de l'air.

HYLOBIENS, *s. m.* Secte de Phi-
osophes Indiens, qui se retiroient dans
es Bois pour être seuls, en liberté de
livrer à la contemplation.

HYLONGONES, *s. m. pl. gr.* Nom
le certains Sauvages de l'Amérique,
ui, selon le rapport de quelques
Voyageurs, se perchent sur les ar-
res & se nourrissent de rameaux
aissans.

HYMEN, *sub. mas.* Mot grec, qui
ignifie *Membrane*, & qui étoit le
nom du Dieu du Mariage, qu'on re-
résentoit avec un chapelet de roses,
le longs cheveux blonds, un manteau
ouleur de pourpre, ou de safran, &
ine torche à la main. On l'appelloit
ussi *Hymenée*. *Hymen* se prenoit de
nême pour signifier le *Mariage*. Les
Botanistes appellent *Hymen*, une pe-
ite peau dont les boutons des fleurs
sont enveloppés.

HYMNE, *s. f.* Mot grec qui signi-
fie une *Ode*, ou une Chanson Reli-
gieuse, à l'honneur de Dieu ou des
Saints. Les *Hymnes* de Saint Am-
broise étoient anciennement si célé-
bres qu'au-lieu de dire une *Hymne*,
on disoit une *Ambroisienne*. Nous
en chantons encore plusieurs, d'une
simplicité si noble & si touchante,
que toute l'élégance morderne n'a
point paru digne de leur être préfé-
rée; quoique *Santeuil* ait très-bien
écrit en ce genre. *Hymnaire* se dit
d'une collection d'*Hymnes*. *Hymne*
est du genre masculin, quand on
parle des Poëmes d'*Homere* ou d'*Or-*
phée : on dit alors les *Hymnes an-*
ciens.

HYOGLOSSE, *s.* & *adj. gr.* Nom
de deux muscles externes de la lan-
gue, qui sont attachés à l'os hyoïde.

HYOIDE, *adj.* Nom grec d'un
os, qui est à la racine de la langue,
& qui se nomme ainsi parce que sa
figure ressemble à la lettre grecque, *v*.

HYPECOON, *s. m.* Nom d'une
herbe dont les fleurs sont jaunâtres,
les feuilles un peu plus grandes que
celles de la Rue, & la graine sembla-
ble à celle de la Nielle. Elle croît
dans les Bleds, & n'est pas moins froide
que le Pavot. On en distingue deux
especes.

HYPERBATE, *s. fém.* Nom grec
d'une figure de Rhétorique, qui con-
siste dans une transposition de mots
& d'idées, pour exprimer une violente
affection de l'ame.

HYPERBOLE, *sub. fém. gr.* Au-
tre figure de Rhétorique, qui consiste
à aggraver beaucoup la vérité, pour
représenter les choses plus grandes,
ou moindres, qu'elles ne sont réel-
lement. *Hyperbole* est aussi un terme
de Géométrie, qui signifie une ligne
courbe formée de la section d'un cône,
par un plan non parallele à un de ses
côtés; d'où il suit qu'il y a une infi-
nité d'especes d'*hyperboles*.

HYPERBORÉE, *adj. grec.* Nom
que les Anciens donnoient aux Ré-
gions Septentrionales, dont ils ne con-
noissent pas exactement la situation ni
l'étendue.

HYPERCRISE, *sub. f. gr.* Crise
violente & excessive, qui arrive dans
une maladie. C'est le dernier effort
de la nature pour sa conservation.

HYPERDRAME, *sub. mas.* Terme
composé de deux mot grecs, qui signi-
fie, *drame outré*, *exagéré*.

HYPERDULIE, *sub. f. gr.* Culte

d'Hyperdulie. Terme de Religion, & dont les Théologiens se servent en parlant du culte que l'on rend à la Sainte Vierge. Ce culte est différent de celui de *Latrie*, qui se rend à Dieu, & celui de *Dulie*, que l'Église rend aux Anges & aux Saints.

HYPÉRICON, *sub. m. gr.* Plante rougeâtre, chargée de branches, dont les feuilles ressemblent à celles de la Rue, & sont toutes percées de petits trous. Ses fleurs sont jaunes. Elle croît également dans les lieux cultivés & sauvages. Les vertus de sa graine, qui est noire, sont vantées contre la pierre & les venins, & pour le crachement de sang. Elle se prend dans du vin. L'eau distillée de toute la Plante est employée contre l'Épilepsie & la Paralysie.

HYPERSARCOSE, *s. f. gr.* Nom général des excroissances de chair, qui se forment en quelques endroits du corps, par une abondance de suc nourricier, & par le relâchement des parties qui le reçoivent.

HYPERTHYRON, *s. m.* Terme d'Architecture, qui est le nom grec d'une espece de table, en forme de frise au-dessus du chambranle, dans les portes doriques.

HYPNOLOGIE, *s. f. gr.* Partie de la Médecine, qui regle le sommeil & les veilles, & qui traite de leurs effets.

HYPNOTIQUES, *s. m.* Mot grec formé du substantif, qui signifie *Sommeil*. On donne ce nom à certains médicamens qui font dormir, & qu'on appelle aussi *Soporifiques*.

HYPOCAUSTE, *subst. masc.* Mot grec composé, qui signifie *brûlant pardessous*. On donne ce nom aux fourneaux qui servent à échauffer les étuves.

HYPOCISTE, *sub. m.* Plante astringente, qui entre dans la composition de la Thériaque. C'est un rejetton de racine du *Ciste*.

HYPOCOLE, *sub. gr.* Terme de Grammaire, qui signifie *le point & la virgule*. Le repos de l'*hypocole* est un peu plus long que celui de la simple virgule ; & plus court que celui des deux points.

HYPOCONDRE, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *ce qui est sous les cartilages*. On donne ce nom à la partie du ventre, qui est au-dessous des côtes, du côté droit & du côté gauche. De-là le nom d'*Hypocondriaque*, pour signifier celui dont le cerveau est troublé par des vapeurs qui s'élevent des *hypocondres* à la tête.

HYPOCRÂNE, *subst. m. gr.* Espece d'*abcès*, ou de *suppuration*, ainsi nommée, parce qu'elle est située dans l'intérieur du crâne, entre le crâne & la dure-mere.

HYPOGASTRE, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *la partie inférieure du bas-ventre*.

HYPOGLOTTIDE, *sub. fém. gr.* Couronne qui se voit sur quelques anciennes Médailles grecques, & qui étoit faite d'une espece de Laurier, particuliere & très-odorante, nommée *Laurier d'Alexandrie*. Plusieurs Antiquaires en ont donné l'explication.

HYPOLAPATHE, *s. m. gr.* Nom d'une espece de Rhubarbe, ou de Rapontic, dont on distingue deux sortes; l'une sauvage, & l'autre qu'on cultive dans les Jardins.

HYPOMOCHLION, *sub. m.* Mot grec, qui signifie *barre*, ou *levier*, de *dessous*. C'est le nom qu'on donne en Méchanique, au point sur lequel le levier porte, pour baisser, ou élever les corps.

HYPOPHASIE, *sub. fém. gr.* Les Médecins donnent ce nom à un clignotement, dans lequel les paupieres se joignent de si près, qu'on n'apperçoit qu'une petite portion de l'œil, & qu'il n'y peut entrer qu'un petit nombre de rayons.

HYPOSCENE ou HYPOSCENION, *sub. m. gr.* Espece de péristyle, ou enceinte de colonnes, derriere lesquelles les Acteurs de l'ancien Théâtre & les Instrumens se tenoient. C'est à-peu-près ce qu'on nomme aujourd'hui les *Coulisses*, la *Ferme*, & tous les derrieres du Théâtre.

HYPOSTASE, *sub. fém.* Mot grec composé, par lequel les anciens Théologiens Grecs entendoient la *Personne*; & ceux de l'Église latine, *la Substance* ou *l'Essence* : de sorte qu'ils paroissoient s'accorder peu, lorsqu'ils l'appliquoient à la Trinité divine. On appelle *Union hypostatique*, celle des natures divine & humaine, dans la personne de Jesus-Christ. Les Médecins donnent aussi le nom d'*Hypostase* au sédiment des urines.

HYPOTÉNUSE, *s. f.* Terme grec de Géométrie, qui signifie *le plus long côté d'un triangle rectangle*, c'est-

à-dire, le côté opposé à l'angle droit; dont la propriété principale est d'avoir son quarré égal aux quarrés des deux autres côtés. *Pythagore* est l'inventeur de cette fameuse démonstration, qui est d'un si grand usage dans les Traités de Mathématiques. On rapporte qu'il en sentit lui-même tellement l'utilité, qu'il immola à Dieu par reconnoissance, une hécatombe ou sacrifice de cent Bœufs; sacrifice contradictoire avec la défense qu'il fit à ses Disciples de tuer les Animaux, & d'en manger les viandes.

HYPOTHALATIQUE, *sub. f. gr.* Nom composé pour signifier l'*Art de nager & de naviguer sur la Mer.* Le célebre *Flud* & le Pere *Mersenne* en ont donné les principes. Mais les essais ont toujours mal réussi, & *Caramuel* en a démontré l'impossibilité.

HYPOTHEQUE, *sub. fém.* Terme grec, qui signifie *engagement formé sur quelque chose*, ou *charge imposée sur quelques biens, pour la sûreté de quelque chose.* C'est un terme de Jurisprudence. On a donné le nom d'*hypotheque*, à une liqueur composée de jus de Cerises, de sucre, & de diverses épices.

HYPOTHESE, *subst. f.* Mot grec, qui signifie *Supposition*, c'est-à-dire, *proposition qu'on suppose accordée, & de laquelle on tire des conclusions en faveur de ce qu'on veut prouver.* On donne le nom d'*hypotheses* aux systêmes de Physique raisonnée, parce qu'ils ne portent que sur des suppositions vraisemblables; en quoi ils different de la Physique expérimentale, qui est fondée sur des expériences réelles.

HYPOTRACHELION, *sub. fém.* Terme grec d'Architecture, qui signifie *le cou d'une colonne*, c'est-à-dire, l'*endroit le plus menu, qui touche au chapiteau.* Les Médecins emploient aussi ce mot, pour signifier la partie inférieure du cou de l'homme.

HYPOTYPOSE, *subst. f.* Terme grec, qui signifie *représentation vive.* C'est le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à représenter si vivement une chose qu'on croit la voir.

HYPPOPOTHAME. *Voy.* HIPPOPOTAME.

HYPTIEN, *adject. gr.* Terme de Grammaire, qui se dit d'une espece d'accent horizontal, dont on se sert pour joindre deux mots; comme dans *mal-propre.*

HYSSOPE, *sub. m. gr.* Plante qui jette un grand nombre de surgeons d'une seule racine, aussi dure que le bois, & dont les feuilles sont longuettes, chaudes, odoriférantes, & d'un goût fort amer. Sa fleur est couleur d'azur, & croît en forme d'épi. Les Juifs la faisoient servir de goupillon, pour leurs purifications. On fait une huile de fleurs & de feuilles de l'*Hyssope*, qui appaise les démangeaisons de la tête, & qui fait mourir la vermine.

HYSTERA-PETRA, *sub. f.* Nom d'une pierre figurée, sur laquelle se trouve la forme de la partie naturelle de la femme, & qui est commune sur une Montagne voisine de Coblentz. On prétend qu'elle abat les vapeurs, & qu'elle excite les regles.

HYSTÉRIES, *sub. m. pl.* Nom de certaines Fêtes grecques dans lesquelles on immoloit des Truies à *Vénus.*

HYSTÉRIQUE, *adject.* Mot grec qui signifie ce qui appartient aux parties intérieures qui distinguent les femmes. On appelle *passion hystérique*, *affection hystérique*, les maladies qui arrivent aux femmes, par quelque désordre des parties propres à leur sexe. C'est, pour elles, ce que les hypocondres sont pour les hommes; mais les effets en sont plus dangereux, surtout avant qu'elles soient réglées, & lorsqu'elles ont cessé de l'être.

HYSTÉROCELE, *sub. f. gr.* Hernie, ou descente des femmes, causées par le passage de la matrice à travers le péritoine.

HYVOURAHÉ, *sub. m.* Nom d'un grand arbre du Brésil, dont l'écorce s'emploie pour les maux vénériens, comme le bois de Gaïac. Elle est de couleur argentée en dehors, & rouge en dedans. Il en sort un suc laiteux, dont le goût approche de celui de la Réglisse. On assure que l'arbre ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. C'est une sorte de Prune, couleur d'or, tendre, & de très-bon goût.

I

I, est la neuvieme lettre de l'Alphabet. Elle est voyelle & consonne, suivant la position avec d'autres lettres : sa qualité est déterminée en François par sa forme, qui est droite lorsqu'elle est voyelle, & un peu courbe, par le bas, lorsqu'elle est consonne. Les Latins changeoient souvent *I* en *U;* comme dans *Maxumus* & *Decumus*; au-lieu de *Maximus* & *Decimus*. En chiffres numériques, I signifie l'unité, & *dix* lorsqu'il est suivi d'un zéro. C'est le caractere de la monnoie qui se fabrique à Limoges.

IAMBE, *sub. m.* Ce mot, dont la premiere lettre est un I voyelle, est le nom d'un pied des vers grecs & latins, qui est composé de deux syllabes; la premiere breve ; & la seconde longue. On appelle *vers iambiques*, des vers de six pieds, dont le second, le quatrieme & le dernier sont *iambes*, le cinquieme un spondée; les autres dactyles, *iambes*, spondées, ou anapestes.

IBEIXUMAR, *sub. mas.* Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le fruit, en forme de Pomme, contient une matiere semblable à de la glu. Son écorce, qui est aussi fort gluante, sert aux mêmes usages que le savon d'Espagne, sans nuire au linge ni aux étoffes.

IBEX, *s. m.* Espece de Chevre sauvage, qui habite les rochers les plus escarpés, & qui a reçu de la nature deux longues cornes qui s'étendent fort loin sur le dos, avec lesquelles elle se retient, lorsque le pied lui manque sur la pente des rochers.

IBIBOHOCA, *s. m.* Serpent fort vénimeux du Brésil, qui est tacheté de rouge, de noir & de blanc. L'*Ibiracua*, ou *Ibyera*, en est un autre, dont le venin fait jetter le sang par toutes les ouvertures du corps, & même par les pores, à celui qui en est mordu.

IBIJARA, *s. m.* Serpent de la grosseur du petit doigt, qu'on met au rang des Amphisbenes; il vit sous terre, se nourrit de Fourmis & de Cloportes, & jette de la tête & de la queue un poison subtil contre, lequel les Habitans du Brésil n'ont encore trouvé aucun remede.

IBIRAPITANGA, *s. m.* Grand & gros arbre du Brésil, dont le bois est de couleur rouge, & d'une force extraordinaire pour teindre de cette couleur. Ses feuilles ressemblent à celle du Buis. L'*Ibiraba* est un autre arbre du même pays, dont les feuilles rendent, par la distillation, une eau merveilleuse pour les yeux.

IBIS, *s. m.* Oiseau fort commun en Égypte, & qui aime tant ce Pays, qu'il se laisse mourir de faim si on le transporte ailleurs. Les Égyptiens l'adoroient, parce qu'il ne se nourrit que de Serpens & de leurs œufs. Il a le bec de la Cicogne, & ne boit jamais d'eau trouble, ce qui faisoit que les Prêtres se purifioient avec de l'eau dont il avoit bu. On prétend que les hommes lui doivent l'invention des lavemens, parce qu'il se seringue d'eau salée avec son bec, lorsqu'il a besoin de ce remede. Il y a des *Ibis blancs*; mais les *Ibis* communs ont le dos mêlé de noir, de verd & de pourpre, & le ventre blanc.

ICAQUE, *s. m.* Prunier des Antilles, qui porte une Prune assez semblable à celle du Damas. Elle est si estimée de plusieurs Nations sauvages, que vers le tems de sa maturité on fait la garde, avec des armes, pour empêcher que les Sauvages voisins n'en viennent cueillir.

ICARIENS. *V.* Escarpolette.

ICHERA-MOULI, *s. m.* Racine extrêmement chaude, des Indes Orientales, qui a diverses propriétés, surtout contre la morsure des Serpens. Une cuillerée d'eau chaude, où elle a trempé, guérit, presque sur le champ, les plus douloureuses indigestions.

ICHNEUMON, *sub. mas.* Animal d'Égypte, de la grandeur d'un Chat, qui a le grouin d'un Pourceau & cinq griffes aux jambes de derriere. Il est fort ennemi des Crocodiles & de tous les Serpens. On dit qu'il s'insinue dans le ventre du Crocodile, tandis que cet Animal dort, & qu'il lui mange le foie. On prétend aussi que lorsqu'il

veut combattre un Serpent, il se plonge dans l'eau, & se roule ensuite sur la poussiere, dont il se fait comme une cuirasse qu'il laisse sécher au Soleil. Sa couleur est mouchetée de blanc, de jaune & de cendré.

ICHNOGRAPHIE, *s. f.* Mot grec composé, qui signifie proprement *description des vestiges d'une chose*. On donne ce nom à la description du plan géométral d'un bâtiment.

ICHOGLANS ou ICHOLANS, *s. m. pl.* Nom de certains Eunuques blancs, qui servent le Grand Seigneur, dans le Serrail, comme une sorte de Pages. *Icholan*, signifie *enfant du dedans*.

ICHOREUX, *adj. gr.* On appelle *Pus ichoreux*, une espece de sanie, qui découle des ulceres. Cette épithete se donne aussi au sang, lorsqu'il abonde en sérosité âcre & salée.

ICHTYOCOLLE, *s. f.* Nom qu'on donne à la colle de Poisson, qui est si nécessaire dans les Arts; c'est le grand Esturgeon qui la fournit : ce Poisson a quelquefois jusqu'à vingt-quatre pieds de long; tous les ans il remonte de la Mer dans le Danube, & la pêche s'en fait au mois d'Octobre & de Novembre. Les Pêcheurs sonnent de la trompette, & le Poisson attiré par cette harmonie, donne dans leurs filets. Les Moscovites préparent avec adresse l'*Ichtyocolle*, & la fournissent aux Hollandois, dont la France tire celle qui sert à son usage. Cette composition est fort aisée; il suffit de prendre la peau, les entrailles, l'estomac, les nageoires, la queue & la vessie d'air du grand Esturgeon, de les réduire en bouillie, afin qu'en séchant elle se réduise en forme de parchemin, & de rouler ensuite les feuilles en forme de cordon.

ICHTHYOLOGIE, *s. f.* Mot grec composé, dont la premiere partie signifie *Poisson*. On donne ce nom aux ouvrages qui traitent des Poissons; comme on appelle *Ichthyophage*, celui qui en fait sa nourriture ordinaire; & *Ichthyte*, ou *Ichthyopetre*, une pierre figurée qui porte la figure d'un Poisson.

ICONOCLASTE, *s. m.* Mot grec composé, qui signifie *Briseur d'Images*, & qui est le nom d'une Secte d'Hérétiques du huitieme siécle, qui firent la guerre aux Images des Saints. *Léon l'Isaurien*, Empereur d'Orient, en fut le Chef.

ICONOGRAPHIE, *sub. fém. gr.* Terme qui signifie *Description des images*; comme *Iconographe* se dit de celui qui a connoissance des Peintures.

ICONOLOGIE, *s. fém.* Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, le nom d'une Science, ou d'un Traité, qui consiste dans la description des figures & des représentations divines & humaines. Les Dieux, par exemple, ont chacun leur caractere particulier : *Saturne* est représenté comme un vieillard, avec une faulx; *Jupiter*, avec la foudre à la main, & une Aigle à son côté; *Neptune*, avec un Trident, assis sur un char traîné par des Chevaux marins; *Pluton*, avec une fourche, sur un char traîné par quatre Chevaux noirs; *Cupidon*, avec un arc, un carquois plein de fleches, une torche, & quelquefois avec un bandeau sur les yeux; *Apollon*, avec une belle chevelure, un arc & des fleches, & quelquefois avec une lyre; *Mercure*, avec un caducée à la main, & des ailes à son chapeau & aux talons; *Mars*, armé de pied-en-cap, avec la figure d'un Coq, qui lui étoit consacré; *Bacchus*, couronné de Lierre, armé d'un thyrse, couvert d'une peau de Tigre, & quelquefois traîné par des Tigres & suivi d'une troupe de Ménades; *Hercule*, couvert d'une peau de Lion, & la massue à la main; *Junon*, assise sur une nuée, avec un Paon à son côté; *Vénus*, sur un char traîné par des Pigeons; *Pallas*, armée d'un casque, & appuyée sur son égide, avec une Chouette à son côté; *Diane*, en habit de chasse, & l'arc à la main; *Cérès*, avec une faucille, & une petite gerbe de Bled, &c. Les Peintres ont porté les expressions emblématiques jusqu'à les faire servir à représenter les passions, les vices, les vertus. &c.

ICOSAEDRE, *sub. mas.* Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, en Géométrie, le nom d'un solide contenu sous vingt triangles égaux entr'eux.

ICTERE, *s. mas.* ou ICTÉRICIE. Nom grec, que les Médecins donnent à la jaunisse, ou plutôt au débordement de bile qui la cause. Il est formé du nom d'un Animal qui a les yeux jaunes, & qui meurt, dit-on, s'il est regardé par une personne attaquée de la jaunisse, au-lieu que le malade guérit pour l'avoir vu. On ap-

pelle *Ictériques*, les remedes qui servent à guérir la jaunisse.

ICTYOPHAGE. *Voyez* ICHTIOLOGIE.

IDÉE, *s. f. gr.* Représentation qui se fait de quelque chose dans l'esprit, soit que cette chose existe au dehors, ou qu'elle soit purement intellectuelle. On appelle *idéal*, ce qui est *imaginaire*, & qui n'existe qu'en *idée*, ou ce qui appartient aux *idées*.

IDÉENS-DACTILES, *sub. m. pl.* Prêtres de la Déesse *Cybele*, très-célebres dans le Paganisme & dans l'Isle de Crete, à présent Candie : ils travailloient en fer & en cuivre, fabriquoient les armures dont ils se couvroient dans leurs sacrifices, & qu'ils frappoient en mesure avec leurs épées, en dansant au bruit des tambours & au son des fifres, comme s'ils eussent été possédés de quelque Dieu. On rapporte à cette cérémonie l'origine de la Musique en Grece.

IDENTIQUE, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie *ce qui est le même*. Ainsi, l'on appelle *Propositions identiques*, celles qui reviennent au même sens. *Identité* est le substantif. *Identifier*, c'est de deux choses n'en faire qu'une.

IDES, *sub. m.* Terme des anciens Romains, qui signifioit une des divisions du mois, dans leur Calendrier. Le jour des *Ides* étoit le 15 dans les mois qui ont trente & un jours. C'étoit le 13 dans les autres mois. *Voy.* CALENDES & NONES. On prétend qu'il vient d'un ancien mot Toscan, qui signifioit *deviser*.

IDIOME, *s. mas.* Mot grec, dont le sens revient à celui de *Dialecte*, & qui signifie une *propriété du langage*, ou *une maniere de parler la même Langue, qui est différente de celle dont on la parle dans un autre lieu*. En termes de Grammaire, on appelle *Idiotisme* cette différence d'*Idiomes*. Les Théologiens donnent le nom d'*Idiomes* aux propriétés d'une nature.

IDIOPATHIE, *subst. f.* Mot grec composé, qui signifie, en Médecine, *une maladie particuliere à quelque partie du corps*. En Morale, c'est l'*inclination particuliere* qu'on a pour une chose plutôt que pour une autre.

IDIOSYNCRASIE, *s. f. gr.* Nom que les Médecins donnent à certaines singularités inconnues, qui se trouvent impliquées dans le tempérament de leurs maladies.

IDIS, *s. mas.* Perles de verre, applaties par les bouts, que les Européens emploient dans le Commerce avec les Négres, sur les côtes d'Afrique. Elles sont jaunes, avec quatre raies noires.

IDOLE, *s. f.* Mot grec, qui signifie proprement *la statue, l'image*, ou *la représentation de quelque fausse Divinité*, mais qui se dit dans le sens moral pour tout ce qui est l'objet dominant de notre amour, de notre respect, de nos désirs & de nos recherches. *Idolâtrie*, signifie *Culte des Idoles*; *Idolâtre*, celui qui leur rend un culte, ou qui les adore.

IDOLE DES MAURES, *sub. f.* Nom d'un Poisson de la Mer des Indes, qui ressemble au Tafelvich, sans être si grand. Il a le grouin d'un Cochon; & son nom lui vient de la superstition des Maures, qui le rejettent dans la Mer, par cette raison, lorsqu'ils le trouvent dans leurs filets. Il n'est bon à manger que rôti.

IDYLLE, *s. f.* Mot grec, qui est le nom d'une piéce de Vers, ou d'un petit Poëme, contenant quelque narration agréable, sur-tout dans le genre Pastoral.

IF, *sub. m.* Arbre dont les feuilles ressemblent à celles du Sapin, & sont d'un verd brun qui ne se flétrit jamais. Il porte une espece de baies rouges, comme celles du Houx, dont les qualités sont fort dangereuses. Le bois même de l'*If* est venimeux, comme on l'a vérifié par des tonneaux qu'on en a faits pour y mettre des liqueurs; & quelques-uns prétendent que son ombre l'est aussi.

IGBUCAMICI, *subst. m.* Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le fruit ressemble à la Pomme de coing, & contient une graine qui passe pour un remede certain contre la dyssenterie.

IGCICGA, *s. mas.* Arbre résineux du même Pays, dont l'écorce pilée rend une liqueur qu'on fait congeler, & qui sert d'encens. L'*Igtaicica* est un autre arbre des mêmes lieux, dont la résine est aussi transparente que le verre.

IGNAME ou IGNIAME, *s. mas.* Racine de Nigritie, & commune aussi dans plusieurs parties de l'Amérique, qui est une espece de *Patate*, dont les Négres se nourrissent. Elle pousse des

des fleurs jaunâtres qui rampent sur la terre, & qui donnent de la graine. Ses feuilles sont en forme de cœur, & plus grandes que celles des patates.

IGNARUCU, *s. mas.* Espece de Crocodile du Brésil, qui vit sur terre & dans l'eau, & poursuit l'homme dans ce double élément. Il peut vivre dix jours & quelquefois vingt sans manger : ses œufs sont d'un très-bon goût, & sa chair passe en Amérique pour un mets délicieux. Il y a donc un double motif pour aller à sa poursuite.

IGNICOLE, *sub.* & *adj. lat.* Nom qu'on donne à ceux qui adorent le Feu; tels que les Guebres, qui ont conservé l'ancienne Religion de Perse.

IGNITION, *sub. f.* Terme de Chymie, formé du mot latin, qui signifie *Feu.* On appelle ainsi l'application du feu aux métaux, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges, sans se fondre. L'étain & le plomb ne peuvent souffrir l'*ignition*, parce qu'ils ont trop de facilité à se fondre.

IGNOBLE, *adj. lat.*, qui signifie, *bas*, *vil*, *sentant une basse extraction.* L'idée de ce mot est directement opposée à celle de *Noble.*

IGNORANTIN, *sub. m. lat.* Nom des Associés d'une Congrégation Religieuse, instituée en France, par *M. de la Salle*, pour commencer l'éducation des enfans du commun; c'est-à-dire, pour leur apprendre à lire, à écrire, & pour leur donner les premiers principes de Religion. Leur nom vient de la Profession qu'ils font, de ne savoir que ce qu'ils doivent enseigner. Le chef lieu de cette Congrégation est *St. Yon. Voy.* YON.

IGUANA ou GUANA, *sub. mas.* Nom d'une espece de Lézard d'Amérique, dont la peau est revêtue de petites écailles brunes & cendrées, & qui a comme des dents de scie, le long du dos. Il pond un grand nombre d'œufs, de la grosseur d'une noix. L'*Iguana* est un Animal amphibie, si peu nuisible, que sa chair & ses œufs sont un fort bon aliment. Les Espagnols mêmes en mangent.

IGUARUM, *sub. m.* Animal amphibie du Brésil, ennemi de l'homme, & de la grosseur d'un Bœuf.

IL BAT L'EAU. Terme qu'on emploie pour avertir les Chasseurs & les Chiens, lorsque la Bête qu'on poursuit entre dans l'eau.

ILEON, *subst. m.* Mot formé du verbe grec, qui signifie *tourner.* C'est le nom du troisieme & du dernier des intestins grêles, situé au-dessous du nombril, entre le *jejunum* & le *cœcum.* Il fait plusieurs tours & retours.

ILIADE, *subst. f. gr.* Nom du premier des Poëmes d'*Homere*, composé sur le siége de Troye, & sur l'enlévement d'*Hélene.* Il passe pour le premier & le plus beau Poëme épique, qui ait jamais été composé.

ILIAQUE, *adject.* Mot de même origine que l'*Ileon*, & nom d'une veine qui est un des rameaux du tronc descendant de la veine-cave. Les Médecins appellent aussi *Colique iliaque*, celle qu'on nomme vulgairement *Miserere.*

ILLATION, *sub. fém. lat.* Terme d'Église, qui se dit, comme *Translation*, pour *transport*, ou *retour*, *des Reliques d'un Saint.* Cependant, il n'est guere en usage que pour le retour de celles de Saint Benoît, d'Orléans à l'Abbaye de Fleury.

ILLÉGAL, *adj.*, formé du Latin, pour signifier *illégitime*, ou plus généralement, *ce qui est contre les loix. Illégalité* n'est guere en usage, quoiqu'*illégitimité* se dise fort bien, pour exprimer la qualité d'un enfant, qui n'est pas né d'un mariage légitime : sur quoi l'on doit remarquer que devant les mots simples, qui commencent par *l*, *il* prend souvent la force de la négative. Mais on ne connoît pas, là-dessus d'autre regle que l'usage. *Illettré*, *illibéral*, *illimité*, &c., sont des exemples de l'un; *illustre*, *illuminé*, *illusion*, &c., en sont de l'autre.

ILLITTÉRÉ, *adj. lat.* qui signifie *homme sans lettre*, *sans connoissance.*

ILLUSION, *sub. fém.* Mot tiré du Latin, qui signifie *tromperie* par une fausse apparence qui en impose. *Illusoire* est l'adjectif, & signifie, par conséquent, *ce qui trompe par une fausse apparence.*

ILLUTATION, *sub. f. lat.* Terme d'Art, pour signifier l'*action d'enduire quelque chose de boue, ou de limon.*

ILOTE, HILOTE ou HÉLOTE, *s. m.* Nom que les Lacédémoniens donnoient à leurs Esclaves : voici quelle en avoit été l'origine. *Hélos*, ancienne Ville du Péloponnese, s'étant révoltée contre les Lacédémoniens qui en avoient fait la conquête. Ceux-ci revinrent l'assiéger, & s'en étant rendu

maîtres, ils réduisirent tous les Habitans en esclavage. Dans la suite, quand, par de nouvelles conquêtes, les Spartiates se firent de nouveaux Esclaves, ils les appellerent tous *Ilotes*, du nom de ceux de la Ville d'*Hélos*. Les Lacédémoniens traitoient leurs *Ilotes* avec plus de dureté & de barbarie que des Peuples policés ne traiteroient des Bêtes brutes. Ils portoient la cruauté jusqu'à contraindre les *Ilotes* à recevoir chaque année, un certain nombre de coups de fouet, sans les avoir mérités, dans la vue seulement qu'ils ne désapprissent pas à obéir.

ILUED, *adv.* Vieux mot, qui vient du Latin *illico*, & qui signifie *tout de suite*.

IMAGINATION, *s. f. lat.* Faculté de l'ame par laquelle elle se représente les choses extérieures & sensibles, à l'aide des traces du cerveau.

IMAN ou IMAUM, *sub. m.* Titre de Dignité Ecclésiastique, parmi les Turcs. C'est le Chef d'une Congrégation, ou d'une Mosquée; à-peu-près comme nos Curés sont les Chefs des Paroisses.

IMBARGO, *sub. m.* Mot emprunté de l'Espagnol, qu'on prononce vulgairement *Embargo*, & qui signifie une *défense à tous les vaisseaux de sortir d'un Port*.

IMBÉCILLITÉ, *subst. f. lat.*, qui signifie également *foiblesse de corps ou d'esprit*. C'est l'effet ordinaire d'un fort grand âge.

IMBERBE, *adj.* & *s. m.* Mot purement latin & adopté, qui se dit d'un jeune homme qui n'a point encore de barbe.

IMBIBER, *v. actif.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *boire*. Un corps spongieux *s'imbibe* facilement de toutes sortes de liqueurs.

IMBRICÉ, *adj. lat. Tuiles imbricées.* On donne ce nom aux *tuiles concaves*, ou suivant la signification du mot, *faites en gouttiere*. En Dauphiné & dans d'autres Provinces, on emploie des *tuiles imbricées*, pour couvrir les maisons.

IMBRIM, *s. m.* Oiseau de la figure de l'Alcyon, mais dont la taille approche de celle de l'Oie, & qu'on trouve dans les parages de l'Isle de Féroë. On prétend qu'il ne sort jamais de l'eau; parce que la foiblesse de ses pieds l'empêcheroit sur terre de soutenir le poids de son corps, & que la petitesse de ses ailes suffiroit encore moins pour le balancer dans l'air. On remarque qu'il a sous chaque aile un creux capable de contenir un œuf, & on présume que c'est là où il les couve. Quand on va à la chasse de l'*Imbrim*, on choisit un tems orageux; car il ne s'approche des rivages que dans le tems des tempêtes. On l'amorce en lui présentant des morceaux de linge bien blancs; il vient alors à la portée du fusil. Les Danois trouvent sa chair de bon goût.

IMBUISSE ou INISSI, *s. m.* Sorte de quadrupede d'Éthiopie, qui est un peu plus grand que le *Liévre*; sa peau est semblable à celle d'un Hérisson, toute couverte de petites épines. Il a auprès des oreilles, deux petits os qui avancent & le font ressembler à une tête de mort. On prétend que la chair de l'*Imbuisse* diminue les ardeurs de la fiévre.

IMEROS ou HIMEROS, *sub. m.* Dieu du *désir* chez les anciens Grecs; comme *Eros* & *Pothos* étoient ceux de l'*amour* & du *souhait*. On les représentoit tous trois sous la figure de trois Cupidons ou trois Amours.

IMMA, *sub. m.* Terre rouge, dont les Teinturiers & les Peintres se servent, en Perse, & que les femmes emploient aussi pour se colorer le visage. L'*Imma* se tire particuliérement de la montagne de Chiampa, près de Brander-Abassi.

IMMACULÉ, *adj.* Mot formé du substantif latin, qui signifie *tache*. *Im* a la force de la négation dans ce mot, c'est-à-dire, qu'*immaculé* signifie *sans tache*, ou *ce qui n'a pas de tache*. Il ne se dit guere que de la Conception de la Sainte-Vierge. Cette différence de l'*im*, qui est tantôt négatif, comme dans *immaculé*, & tantôt positif, comme dans *immanent*, forme une grande difficulté pour les étrangers. Il en est de même de *il*, comme dans *illuminé* & *illégitime*; de *in*, comme dans *infini* & *inondé*; & des autres particules de la même espece, dont le sens varie, sans autre regle que l'usage, pour justifier cette différence.

IMMANENT, *adj.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *demeurer*. On appelle *qualités immanentes*, celles qui demeurent habituellement dans un sujet, par opposition à *transitoires*, ou *passageres*.

IMMATÉRIALISTES, *sub. & adj.* om d'une Secte de Philosophie, assez oderne, & née en Angleterre, qui étend que tout est esprit, & que le onde n'est composé que d'êtres penns; c'est-à-dire, que tout ce que ous croyons voir & sentir de corprel n'a pas de réalité, & que ce nt des fantômes que notre esprit brique, ou qui naissent en nous par même nécessité qui nous a fait naître.

IMMATRICULER, *v. act. Voyez* ATRICULE.

IMMÉDIAT, *adject.* Mot formé du atin, qui signifie *ce qui n'est pas séaré d'autre chose par le moindre inrvalle. Succession immédiate; c'est-dire, qui se suit sans interruption. nmédiatement* est l'adverbe, & se it dans le même sens.

IMMÉMORIAL, *adject. latin.* Mot ormé de *mémoire*, qui signifie, *dont n ne peut se souvenir. Un tems imémorial.* Il ne se dit guere que dans et exemple.

IMMENSE, *sub. f.* Mot formé du atin, qui signifie *ce qui ne peut être esuré ni compté; ce qui est d'une tendue qui surpasse notre faculté de oncevoir.* La *Bruyere* a risqué le mot *'immensurable*, qui n'étoit pas en sage avant lui, pour signifier, plus ropremen, ce qui ne peut être asijetti à une mesure physique.

IMMENSEMENT, *adv. lat.* Terme ouveau, & qui prend faveur parmi s Petits-Maîtres; il est à douter si n regne durera long-tems. Il signifie a même chose qu'*infiniment*.

IMMERSION, *sub. f.* Mot tiré du atin, qui signifie l'*action de plonger uelque chose dans l'eau, ou dans toute utre liqueur.* On appelle, en termes e Chymie, *calcination immersive*, épreuve qui se fait de l'or dans e l'eau-forte. En termes d'Astronoie, *immersion* se dit du commenceent d'une éclipse; c'est-à-dire, de instant où une Planete commence à tre obscurcie par l'interposition d'une utre.

IMMEUBLES, *s. m.* Terme de Couome & de Pratique, qui signifie des *iens en fonds*, ou *en nature de fonds*, ar opposition aux biens qui se nomnent *meubles*, ou *effets mobiliers.* On ppelle, dans le même langage, *une ction immobiliaire*, celle qui est inentée pour entrer en possession d'un *mmeuble.*

IMMINENT, *adject.* Mot formé du Latin, qui signifie *prêt à tomber*; mais qui se dit plus particuliérement d'une chose fâcheuse prête à arriver.

IMMOLATION, *s. f. lat.* Ce mot par lequel on désigne communément l'action complette d'un sacrifice, n'en marquoit originairement chez les Romains, qu'une des cérémonies préliminaires. Cette cérémonie consistoit à répandre sur l'Animal qu'on alloit sacrifier, & sur-tout sur sa tête, de la farine de pur Froment mêlée avec du sel, ce qu'on nommoit *Mola salsa* ou simplement *Mola*, d'où vient l'expression *Immolatio*, qui signifie *Sacrifice d'une victime.* Les Grecs observoient la même cérémonie, avec cette différence qu'ils se servoient du grain même de Froment ou de celui d'Orge sans être moulu, avec lequel ils mêloient également du sel, *Salsæ fruges.*

IMMORTELLE, *sub. f. lat.* Nom d'une petite fleur, qui ne se flétrit pas, quoique séparée de la tige; il y en a de blanches, de jaunes, & de quelques autres couleurs.

IMMORTELS, *s. m. lat. pl.* Nom que les Perses donnoient à un corps de troupes destinées à la garde du Roi, parce que ce corps subsistoit toujours dans le même nombre qui étoit de dix mille, & que quand un Soldat étoit mort, on en substituoit aussi-tôt un autre à sa place.

IMMUNITÉ, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *exemption*, & qui se dit de certains priviléges accordés par la Puissance séculiere ou ecclésiastique.

IMPALANCA. *V.* EMPALANGA.

IMPALPABLE, *adj. latin.* Ce qui ne peut être touché, ou ce qui ne fait aucune impression sur le sens, lorsqu'on y touche, comme l'air, la fumée, &c.

IMPANATION, *sub. f.* Mot formé de *pain*, ou du mot latin, qui signifie la même chose. C'est un terme de Théologie, qu'on emploie pour exprimer l'opinion des Luthériens, qui croient qu'après la Consécration, le pain demeure dans l'Eucharistie, & que le corps de J. C. s'y trouve renfermé.

IMPANGUAZZE ou **IMPANGUEZZE** ou **EMPAKASSE**, *sub. m.* Espece de Vache sauvage des Pays de Congo & d'Angola, qui, par la figure & le caractere, a beaucoup de rap-

port avec le Buffle : cet Animal a les cornes & les oreilles d'une longueur excessive. Les Négres emploient les cornes dans leurs parures, & ont même l'industrie d'en faire des instrumens de Musique, grossiers sans doute comme eux. Le mâle & la femelle ne se quittent jamais : leur chair est nourrissante, & les Habitans du Pays la mangent volontiers : on prétend que la moelle de ses os est chaude, & propre à ranimer & redonner le mouvement aux membres paralytiques & engourdis par des humeurs froides. La chasse de l'*Impanguazze* se fait de la même façon que celle du *Buffle* : elle est cependant plus difficile, à cause de l'extrême légéreté de cet Animal, & plus dangereuse à cause de sa force : lorsque ce quadrupede se sent blessé, il fait volte-face, attaque à son tour le Chasseur, & le tue, à moins qu'il n'ait la précaution de se sauver aussi-tôt sur un arbre ; on remarque que cet Animal a une aversion pour les hommes armés ; quand il les apperçoit, il les frappe de son museau, les abat, les foule aux pieds, & ne les abandonne que morts ou vivans. Les Négres rapportent sur l'*Impanguazze*, des anecdotes absurdes, & ce qui l'est encore davantage, c'est que plusieurs Voyageurs le répétent de bonne foi ; par exemple, ils s'accordent à avancer que son haleine est un poison mortel pour la Vache ordinaire & pour le Buffle : chose étrange que l'haleine d'un être en santé soit vénimeuse, & sur-tout que ce venin n'agisse que sur quelques Animaux.

IMPARTABLE, *adject. lat.* Terme de Droit, qui signifie *ce qui ne peut être partagé, divisé dans une succession* ; tel que les Duchés, les Marquisats, & tous les Fiefs de Dignité. *Impartiabilité* est le substantif.

IMPARTIAL, *adj. lat.* Exempt de partialité, neutre entre deux partis. *Impartialité* est le substantif, & *impartialement* l'adverbe.

IMPASSE, *f. m.* Terme que l'on a adopté depuis peu, & qui se dit pour *cul-de-sac*, ou *rue sans issue*.

IMPASTATION, *f. f.* Mot formé de *pâte*, pour signifier un mêlange de plusieurs matieres pêtries ensemble, & liées par quelque mastic qui durcit à l'air. Quantité de colonnes, qui nous restent de l'ancien tems, paroissent avoir été faites par *impastation*.

IMPATRONISER (s'), *v. réc.* qui signifie la même chose que *s'établir*, *s'emparer*. En ce sens, On dit, *ce gueux-là veut s'impatroniser dans ma maison*, c'est-à-dire, *se rendre maître dans ma maison*.

IMPAYABLE, *adject.* Ce qui ne se peut payer, ce qui est hors de prix. Il ne se dit guere que dans le figuré, pour *incomparable*, *sans égal*, *sans comparaison*.

IMPEACHMENT, *f. m. angl.* Nom que l'on donne en Angleterre à un Arrêté de la Chambre des Communes, qui déclare, qu'un homme qui lui a été dénoncé comme coupable d'un crime d'une nature publique, comme péculat, concussion, &c., en est effectivement *atteint*. Cependant il n'est pas encore *convaincu*. C'est plus qu'une accusation simple, & ce n'est point une conviction. L'*Impeachment* prouve que le crime est présumé, & entraîne la prise de corps & l'instruction du procès par la Chambre des Pairs. Mais si l'homme qui est *impeached* prouve qu'il n'est pas coupable, il est réintégré dans tous ses droits de Citoyen. Cet *Impeachment* est si absolu que le Roi ne sauroit, par un pardon anticipé, en arrêter les poursuites, & l'accusation va toujours son train : mais si l'homme est convaincu, & que le jugement le condamne à mort, alors le Roi peut en empêcher l'exécution.

IMPECCANCE, *sub. f. lat.* Terme dogmatique, qui signifie l'état d'un homme qui ne commet aucun péché ; comme *impeccabilité* signifie l'impossibilité d'en commettre. L'*impeccabilité* emporte l'*impeccance*.

IMPENSE, *sub. f.* Terme de Palais. C'est un mot purement latin, qui signifie une dépense faite pour l'amélioration d'un bien dont on jouit de bonne foi, & qui doit être remboursée par celui qui veut y rentrer.

IMPERATIF, *sub. m. lat.* Terme de Grammaire, qui est le nom du second mode, dans la conjugaison des verbes.

IMPERATORIA, *f. m. lat.* Plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Panais sauvage, & qui porte une graine piquante & odoriférante. On la nomme aussi *Astrentia* & *Ostrutium*. Ses vertus sont en si grand nombre contre toutes les maladies & tous les poisons, qu'elle en a mérité le nom d'*Imperatoria*.

IMPÉRIALE, *sub. f.* Nom d'une
ante, dont la tige est fort haute &
ouronnée de quatre ou cinq fleurs
même nom, qui se renversent en
me de cloche. C'est aussi le nom
ine Prune violette, de forme oblon-
e. On appelle *Impériale*, le som-
t d'un carrosse, & celui d'un lit.
termes d'Architecture, l'*Impériale*
une espece de dôme, dont le som-
et est en pointe, & qui s'élargit en
me de deux *ſſ* jointes par le haut.
pierre impériale est une espece d'o-
it pour les dents, composé de sal-
tre, d'alun de roche & de sou-
. L'*eau impériale* est une distillation
plusieurs sortes d'herbes & d'épi-
s. On appelle *Villes Impériales*,
rtaines Villes libres d'Allemagne,
i ont le droit d'élire leurs Magis-
ats, & qui n'ont pas d'autre dépen-
ance de l'Empereur, que les autres
uverains du même Pays.

IMPÉRITIE, *s. f.* Mot purement
tin, qui signifie *ignorance de l'art*
nt on fait profession.

IMPERMÉABILITÉ, *sub. f. lat.*
erme de Physique, qui signifie la
ême chose qu'*impénétrabilité.*

IMPERTURBABLE, *adject. latin.*
ui ne peut être troublé. Il se dit par-
culiérement d'une mémoire ferme,
aucune interruption ne peut faire
anquer.

IMPLANTER, *v. act. lat.* Terme
Médecine & de Chymie, qui signi-
insérer, planter une chose dans
e autre. Implantation, s. f., se dit
ns le même sens.

IMPLEXE, *adjectif lat.* Terme de
oésie dramatique, qui signifie, *com-*
osé de plusieurs parties, ou d'un
rand nombre d'événemens variés,
oique liés naturellement au sujet.
ne action peut être *Implexe*, sans être
mble.

IMPLICITE, *adject.* Mot tiré du
atin, qui est opposé à *explicite*, &
ui ne se prend que dans le sens mo-
l, pour signifier *ce qui est renfer-*
é dans une chose, sans être ouver-
ment exprimé. On appelle *Foi im-*
licite, la créance d'un point de
octrine, sur la simple autorité du té-
oignage, sans explication qui éclaire
utrement l'esprit.

IMPLIQUER, *v. act. lat.* Terme
e Logique, qui ne se dit guere que
u raisonnement, *renfermer avec quel-*
ue obscurité. Lorsque deux idées sont
incompatibles ou se contredisent, on
dit qu'*elles impliquent contradiction*,
ou simplement, qu'*elles impliquent*;
c'est-à-dire, qu'elles se choquent &
qu'elles se détruisent mutuellement.
Implication s'emploie dans le même
sens. On dit fort bien, *il y a de l'im-*
plication dans ces deux idées.

IMPOSER, *v. act. lat.* En termes
d'Imprimerie, c'est mettre, dans des
garnitures, les pages composées & for-
mées, qu'on serre avec des coins dans
un châssis de fer, pour empêcher qu'il
ne tombe aucune lettre. *Imposer, en*
imposer, se disent dans le sens mo-
ral; le premier, pour *faire une forte*
impression, par l'air, le discours, les
manieres, &c.; le second pour *trom-*
per, en faire accroire.

IMPOSITION, IMPLANTA-
TION, *ſ. ſſ. lat.* Termes de Méde-
cine, qui appartiennent à la méthode
qu'on appelle *transplantation*, & qui
consiste à guérir les maladies, en les
faisant passer d'un sujet à l'autre.

IMPOSTE, *s. m.* Nom d'une pe-
tite corniche d'Architecture. Ce mot
est Italien. Il y a différentes sortes
d'impostes, suivant les Ordres.

IMPOSTEUR, *sub. m. lat.*, qui
signifie *celui qui trompe adroitement*,
de paroles ou d'actions, celui qui en
impose. Ce mot est aussi adj. *Un air*,
un langage imposteur. On dit, ab-
solument, *c'est une imposture*; & avec
un régime, l'*imposture des yeux, de*
la physionomie, &c.

IMPOSTEUR, *subst. m.* Nom d'un
Poisson des Indes qui ressemble à la
Carpe par la forme de sa tête, mais
dont la chair est d'un goût bien plus
exquis. Ce Poisson, dit-on, tient ca-
ché dans sa bouche une langue en for-
me de dard, qui lui sert pour attra-
per les petits Poissons dont il se nour-
rit. On prétend qu'il en avale jusqu'à
douze à la fois : cela est beau, mais
cela est-il bien vrai.

IMPÔT, *sub. m. lat.* Nom qui ne
se donnoit autrefois qu'aux nouvelles
levées passageres de deniers, que le
Gouvernement imposoit, pour les be-
soins de l'État, mais qui s'applique,
en général, à toutes les contributions
des Sujets, depuis que la plupart des
anciens *Impôts* sont devenus habi-
tuels.

IMPRÉCATION, *sub. f.* Mot tiré
du Latin, qui signifie, des expressions
par lesquelles on souhaite qu'il arrive

du mal à quelqu'un. *Imprécatoire*, adj., se dit de ce qui se fait, ou qui se dit, avec *imprécation*.

IMPRÉGNATION, *subst. f.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *être enceinte*. Il exprime l'action par laquelle un fluide se remplit des parties d'un autre fluide, qui lui communiquent leurs qualités. *Imprégné*, adj., & *s'imprégner*, v. act., se disent dans le même sens.

IMPREME, *s. mas.* Sorte de Loup Cervier d'Afrique. *Voy.* ONCE.

IMPRESCRIPTIBLE, *adj. latin.* Terme de Palais, qui se dit de ce qui n'est pas sujet à *prescription*. Une rente est *imprescriptible*, lorsqu'elle a été constituée à prix d'argent. *V.* PRESCRIRE.

IMPRESSE, *adj.* Terme de Philosophie, tiré du Latin, pour signifier ce qui a fait de l'impression sur l'esprit, ou sur les sens. *Especes impresses. Idées impresses.*

IMPRESSIONNER, *v. act.* Terme qui n'est pas encore fort usité; il signifie *faire impression*, *émouvoir*.

IMPRIMER, *v. actif* En général, ce verbe, qui est tiré du Latin, signifie *faire une empreinte*, *une figure*, *sur quelque corps*, *en le pressant d'un corps plus dur*. Lorsqu'il est question de livres, c'est mettre un ouvrage sous presse avec tous les instrumens qui servent à l'Imprimerie; Art dont l'invention n'est que du quinzieme siécle, & que les uns attribuent à *Jean Fust*, de Mayence, en 1440; d'autres à *Jean Mentel*, de Strasbourg; d'autres à *Laurent Coster*, de Harlem en Hollande. *Nicolas Janson*, qui s'établit à Venise, en 1486, est le premier qui ait commencé à polir l'Imprimerie. *Alde Manuce* inventa le caractere italique, dans la même Ville, & fut le premier qui imprima le Grec & l'Hébreu. Nos premiers Imprimeurs étoient de très-habiles gens; mais en général, cette profession est devenue aujourd'hui trop méchanique. En termes de Peinture, *imprimer*, c'est mettre, sur une toile, quelques couches d'une premiere couleur, pour servir de fond à celles dont on doit composer le tableau; & cet enduit s'appelle *Imprimure*.

IMPRIMERIE DE PEINTURE, *s. f.* Invention nouvelle, qui consiste à imprimer des tableaux, avec trois couleurs, aussi facilement que des estampes, & avec autant d'exactitude que si le pinceau y étoit employé. On doit cet Art à un Peintre nommé *le Blond*, *Ugo Carpi*, Italien, en avoit donné quelque idée au commencement du seizieme siécle, en imitant, dans les estampes, les dessins lavés, ou l'espece de peinture, d'une seule couleur, que nous nommons *Camaïeu*.

IMPROPERE, *sub. m.* Mot purement latin, qui signifie, *reproche affligeant*, *injurieux*. Il ne s'emploie qu'en termes Ecclésiastiques, pour les injures que Notre Seigneur essuya dans sa Passion, & qui se chantent dans l'Office de la Semaine sainte. Il y a dans l'Église du saint Sépulchre à Jérusalem, une Chapelle de l'*Impropere*.

IMPROVISATEUR & IMPROVISATRICE, *ss. mas.* & *fém. Lat.* Nom que l'on donne à ceux & à celles dont la verve abondante & facile enfante sur le champ des vers sur toute sorte de sujet. Ce talent, peu estimable d'ailleurs, eut cependant une certaine vogue à Rome. *Cicéron*, dans son discours pour *Archias*, loue ce Poëte de l'aisance avec laquelle il faisoit des vers in-promptu.

IMPUBERE, *s. m.* Mot formé du latin, qui signifie, en termes de Droit, *celui*, ou *celle*, *qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté*; c'est-à-dire, *quatorze ans pour les garçons*, & *douze pour les filles*.

IMPUDENCE, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui signifie les qualités opposées à la modestie, à la pudeur & au goût des bienséances établies. Les Anciens Grecs éleverent un Temple à l'*Impudence*, & lui consacrerent la Perdrix, comme son symbole.

IMPUGNER, *v. a.* Terme d'École, & formé du Latin, qui signifie *attaquer ou combattre quelque sentiment ou doctrine*. Ce mot est peu usité, & seulement en Philosophie & en Théologie.

IMPULCI, *s. m.* Sorte de toile qui se fait en Afrique, elle est composée de filamens de Palmiers.

IMPULSION, *sub f.* Mot tiré du Latin, pour signifier l'*action de pousser*. On l'oppose communément à *attraction*, qui signifie l'*action d'attirer*. *Impulsion* se dit aussi, dans le sens moral, des motifs & des efforts qu'on emploie pour faire agir quelqu'un.

IMPUNITÉ, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie *négligence à punir*, *exemption*, ou *relâchement*, *d'une pu-*

mètion méritée. On dit aussi *impuni*, adj., & *impunément*, adv.; quoique tous ces mots n'aient pas de verbe.

IMPURETÉ LÉGALE, *s. f.* On donnoit ce nom, dans l'ancienne Loi, à une sorte de tache, qui se contractoit en faisant différentes choses *défendues*, ou nommées *impures*; ce qui demandoit des purifications.

INACCESSIBLE, *adject. lat.* Mot formé d'*accès*, qui se dit d'une chose, ou d'un lieu, dont on ne peut approcher.

INADÉQUATE, *adject.* Terme de Philosophie, tiré du Latin, qui est l'opposé d'*adéquate*; & qui signifie *imparfait*, ou ce qui manque de quelque chose pour être au degré qui convient.

INADVERTANCE, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie *défaut d'attention*, ou *de soin*.

INALIÉNABLE, *adj. lat.* *Ce qui ne peut être aliéné*, c'est-à-dire, dont on ne peut perdre ni céder la propriété. *Le Domaine Royal est inaliénable*; mais cette *inaliénabilité* n'est que de droit positif.

INALLIABLE, *adj.*, formé d'*allier*. Il ne se dit guere que de certains métaux, qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre.

INAMISSIBLE, *adject.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *perdre*. *In* prenant la force négative; *inamissible* signifie *ce qui ne peut être perdu*.

INANITÉ, *sub. f. lat.* Terme de Chronologie, qui se dit de la durée du Monde, avant la Loi de Moïse.

INANITION, *s. f.* Mot formé du Latin, pour signifier l'état d'un estomac vuide & affoibli, qui a besoin de nourriture.

INAPTITUDE, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie *défaut d'habilité, ou de capacité, pour quelque chose*.

INAUGURATION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui se dit des cérémonies avec lesquelles on sacre les Empereurs, les Rois, les Prélats ecclésiastiques, &c. Il vient du mot *Augure*, qui étoit le nom d'une espece d'anciens Prêtres Romains.

INCAMÉRATION, *sub. f.* Terme de Chancellerie Apostolique, formé du mot latin, ou italien, qui signifie *Chambre*. Il se dit de l'union de quelque bien au Domaine du Pape. *Incamérer* est le verbe.

INCANDESCENCE, *s. f.* Terme formé du Latin, & adopté par les Physiciens, pour exprimer une chose qui devient tout en feu.

INCANTATION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'exercice que les Magiciens font de leurs enchantemens. Ce sont ordinairement des paroles & des cérémonies mystérieuses, des invocations du Démon, &c.

INCART, *s. m.* Terme de Chymie, qui signifie une maniere de purifier l'or, en le jettant dans l'eau-forte avec de l'argent en grenaille. Ce nom vient de ce qu'on ne met qu'un quart d'or sur trois quarts d'argent. On dit aussi *Incartation*.

INCENDIAIRE, *adject. lat.* Nom que les Médecins donnent aux liqueurs trop fortes, qui enflamment le sang & le brûlent.

INCESTE, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui n'a signifié, dans son origine, que ce qui est contraire à la pureté & à la sainteté de la Religion; mais dont on a fait le nom particulier d'un crime, qui consiste dans un Commerce, entre les deux Sexes, à quelque degré prohibé. *Incestueux* se dit de ce qui appartient à l'*Inceste*, & de celui qui le commet. On a donné aussi ce nom à certains Hérétiques de l'onzieme siécle, qui croyoient le mariage permis au quatrieme degré, malgré la défense de l'Église.

INCHARITABLE, *adj.* *Incharité*, s. f. Termes formés du Latin, qui marquent le défaut de charité. Mots relégués dans les Couvens de filles.

INCIDENCE, *s. f.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *tomber*. On appelle, en Géométrie, *angle d'incidence*, celui qui forme une ligne, un rayon, ou un corps, en tombant sur un autre. Ainsi, l'*incidence* d'une perpendiculaire sur une autre ligne fait deux angles droits. S'il est question d'un rayon, ou d'un corps, qui réjaillisse en tombant, l'angle de réflexion est égal à celui d'*incidence*. *Incident*, substantif qui vient de la même source, se dit d'une chose qui arrive à l'occasion d'une autre, soit qu'elle ait été prévue, ou non.

INCINÉRATION, *s. f.* Mot formé du substantif latin, qui signifie *cendre*. Il ne se dit qu'en Chymie, pour signifier la réduction des végétaux en cendre.

INCISIF, *adj. lat.*, qui se dit en Médecine, pour *divisant*, *atténuant*. Les eaux minérales sulphureuses sont *incisives*.

INCISOIRE, *adj.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *couper*. On donne ce nom aux dents qui sont sur le devant de la bouche, & qu'on appelle autrement *tranchantes*. *Incision*, qui signifie l'*action de couper*, vient de la même source.

INCIVIL, *adj.* En termes de Jurisprudence, on appelle *Clause incivile*, une clause faite contre la disposition des Loix.

INCLÉMENCE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui est opposé à *douceur*, & qui ne se dit que de l'air & de la saison. L'*Inclémence de l'air* signifie sa rigueur, ou d'autres qualités nuisibles.

INCLINAISON, *sub. f.* Terme de Mathématique, qui se dit de la rencontre de deux lignes, ou de deux plans, qui forment une angle. Un *Plan incliné* se dit, dans les Arts, pour un *talus*. Il ne faut pas confondre les termes d'*inclinaison* & d'*inclination*. Le premier marque l'action de pencher d'un côté, comme il arrive à une balance; & l'*inclination* désigne les affections du cœur.

INCOGNITO, *adv.* Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *sans être connu*. On le fait aussi substantif: *Garder l'incognito*.

INCOHÉRENT, *adj.* Terme nouveau & formé du Latin, qui se dit des choses qui n'ont aucun rapport, aucune convenance ou liaison l'une avec l'autre.

INCOMBUSTIBLE, *adjectif.* Mot formé du verbe latin qui signifie *brûler*, & de la particule négative *in*. Il signifie ce qui ne peut être détruit par le feu.

INCOMMENSURABLE, *adj. lat.* Terme de Mathématique, qui se dit des grandeurs qui n'ont pas de mesure commune, comme le côté d'un quarré & sa diagonale; & des nombres qui n'ont pas d'autre diviseur exact que l'unité & le nombre même, comme 7, 11, 13, 23, &c.

INCOMMUTABLE, *adj. latin.* *Ce qui ne peut recevoir de changement.* C'est un terme de Pratique. *Propriété incommutable*, c'est-à-dire, dont on ne peut être dépossédé légitimement. *Incommutabilité* est le substantif.

INCOMPATIBLE, *adj.* Mot formé du Latin, qui se dit des choses ou des personnes, qui ne peuvent s'accorder ensemble; ou, suivant sa propre signification, qui ne peuvent se souffrir mutuellement; car la racine est le verbe latin, qui signifie *souffrir*.

INCOMPÉTENT, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie *ce qui n'est pas propre à quelque chose, ce qui n'a pas les qualités requises*. Un *Juge incompétent*, est celui qui n'a pas le droit ou le pouvoir de juger. Une *Autorité incompétente*.

INCONCILIABLE, *adj. lat.* *Incapable de conciliation*, c'est-à-dire, *de se lier ou de s'accorder avec quelqu'un*, ou *avec quelque chose*.

INCONDUITE, *sub. f.* *Mauvaise conduite*. Ce terme est forgé & réprouvé.

INCONGRUITÉ, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie une action peu convenable aux circonstances, & qui blesse par conséquent quelque regle de bonne conduite.

INCONNUE, *adj.* Terme d'Algébre, qui se dit d'une lettre qui représente une grandeur non connue, que l'on cherche.

INCONSÉQUENT, *adj. lat.* Terme assez nouveau, pour signifier *ce qui est sans suite, sans liaison*. Il se dit sur-tout du raisonnement, & de tout ce qui en dépend, comme la conduite morale, &c. On en a fait le substantif *Inconséquence*, qui ne s'emploie que dans le même sens.

INCONSIDÉRATION, *s. f. lat.* Défaut d'attention, qui vient ordinairement d'un défaut de prudence. *Inconsidéré* est l'adjectif, dont on a fait même *inconsidérément*.

INCONSISTANT, *adjectif.* Mot formé du Latin, qui se dit d'une chose qui ne s'accorde pas, ou qui n'est pas bien liée avec une autre. Il ne se dit que dans le sens moral, c'est-à-dire, de la conduite & des idées.

INCONTINENT, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie, en général, *celui qui ne peut se modérer*; mais qui n'est reçu dans l'usage que pour signifier celui qui se livre trop aux plaisirs vénériens. *Incontinence* est le substantif, & ne se dit que dans le même sens, excepté dans la Médecine, où l'on appelle *incontinence d'urine*, un écoulement involontaire de l'urine, qui arrive lorsque le ressort du sphincter est relâché.

INCONVÉNIENT, *subst. m.* Mot formé du Latin, qui signifie *un mal, un obstacle fâcheux*, qui s'oppose à

-elque vue, ou qui apporte du trouble à quelque chose.

INCORPORATION, *sub. f.* Mot formé du substantif latin, qui signifie *corps*. On appelle *Incorporation*, l'union d'un corps avec un autre. Il se dit dans le sens physique & dans le sens moral. *Incorporer* est le verbe.

INCORRECTION, *s. f. lat.* Terme qui s'est introduit dans les Arts, pour signifier défaut d'exactitude dans le dessin, ou l'exécution d'un ouvrage. L'*Incorrection* s'allie quelquefois avec les plus grandes qualités du génie & du savoir.

INCORRUPTIBLES, *s. m. lat. pl.* Nom de certains Hérétiques du sixieme siécle. Cette Secte provenoit de celle des Eutychiens; ils croyoient que le corps de J. C. n'avoit été susceptible d'aucune altération, pas même par les affections naturelles, telles que la faim & la soif; en sorte que durant sa vie mortelle, comme après sa résurrection, il mangeoit & buvoit sans aucun besoin.

INCRASSER, *v. actif lat.* Terme de Médecine, qui signifie *épaissir par quelque mélange*. Le sang s'*incrasse*, en se chargeant de diverses parties qui nuisent à sa circulation.

INCRUSTATION, *s. f. lat.* Mot formé de *Croûte*, pour signifier ces ornemens de marbre, ou d'autre pierre, dont on couvre, comme d'une espece de croûte, un mur de maçonnerie. *Incruster* est le verbe.

INCUBA, *subst. m.* Sorte de petit Pois du Royaume de Congo, qui viennent sous terre dans une espece de bourse. Ils sont un peu dures & difficiles à cuire, mais d'un fort bon goût, & même amis de l'estomac, quand ils sont cuits. La fleur de cette Plante est jaune, & a l'odeur de la Violette. On les appelle *Pois d'Angola*, dans la Guinée.

INCUBATION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie l'action de la plupart des Volatiles, lorsqu'ils se mettent sur leurs œufs, pour les couver.

INCUBE, *s. m. lat.* Nom d'une espece de Démon fabuleux, qui prend un corps pour jouir des plaisirs de l'amour avec une femme. Ce n'est au fond que la maladie commune, qui porte le nom de *Cochemar*, qui consiste dans une grande oppression d'estomac, pendant le sommeil, & que les Médecins appellent *Ephialtes*. Mais dans des siécles d'ignorance, les femmes ont abusé de l'erreur populaire, pour justifier les effets de leur incontinence.

INCULPATION, *s. f. lat.* *Attribution qu'on fait d'une faute à quelqu'un*. C'est un terme de Palais, qui ne signifie pas tant que celui d'accusation, parce que celui-ci emporte l'idée des formes juridiques.

INCULQUER, *v. act.* Mot tiré du Latin, qui signifie *répéter souvent, recommander instamment quelque chose*, soit pour la faire comprendre, ou pour empêcher qu'on ne l'oublie.

INCURIE, *s. f.* Mot purement Latin, qui signifie *Exemption de soin, indolence*. Il ne s'emploie guere que dans le style familier.

INCURSION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie les courses qui se font dans un Pays, pour le piller & le ravager.

INCUSE, *adj. lat.* Terme de Médailliste, qui se dit de certaines médailles frappées d'un seul côté, par la négligence & la précipitation des Ouvriers. Il se trouve des médailles *incuses*, c'est-à-dire, non frappées, dans les Antiques & dans les Modernes.

INDE, *s. m.* Drogue à l'usage de la Peinture, de la Teinture & de la Médecine. On distingue deux sortes d'*Indes*; l'une qui est le suc d'une herbe nommée *Guéde*, l'autre qui est celui de l'Indigo. On appelle aussi *Inde*, une sorte de bois dont la décoction est fort rouge. L'arbre, qui se nomme *Bois d'Inde*, est un arbre aromatique des Indes Occidentales, dont les feuilles servent d'épices aux Sauvages, dans toutes leurs sauces. Les Médecins en ordonnent des bains pour fortifier les nerfs.

INDÉCIS, *adj. lat.* *Qui n'est pas décidé*. Il se dit des personnes & des choses. Un *Homme indécis*, est un *homme irrésolu*, qui a peine à se déterminer. Une *affaire est indécise*, lorsqu'elle n'est pas encore décidée. *Indécision*, sub. f., ne se dit guere que dans le premier sens, pour *irrésolution, incertitude*.

INDÉFECTIBILITÉ, *s. f. lat.* Terme Ecclésiastique, qui signifie *qualité d'une chose qui ne peut manquer*. Il ne se dit que de l'Église, à laquelle cette Prérogative est assurée par la promesse de J. C. *Indéfectible* est l'adject.

INDÉFINI, *adject. lat.* Terme de

Philosophie, mis en usage par *Descartes*, pour signifier une étendue dont on ne connoît pas la fin.

INDÉLÉBILE, *adject.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *effacer*, & de l'*in* négatif, pour signifier ce qui est *ineffaçable*. Le caractere du Sacerdoce est *indélébile*.

INDEMNITÉ, *sub. f. lat.* Terme de Palais, qui signifie la même chose que *Dédommagement*, & qui se dit particuliérement du droit qu'on doit payer au Seigneur, quand un Fief est acquis par l'Église, c'est-à-dire, lorsqu'il tombe en main-morte. *Indemniser* est le verbe.

INDESTRUCTIBLE, *adject. lat.*, *qui ne peut être détruit.* Tels paroissent les genres d'Animal & de Plante, dont la forme reçoit bien quelque altération par le mêlange des especes, ou par l'accession de quelques parties étrangeres, mais dont le fond semble incapable de changer.

INDEX, *s. masf.* Mot purement Latin, qui signifie *ce qui montre*, *ce qui indique.* De-là vient qu'on donne ce nom au second doigt de la main, c'est-à-dire, à celui qui suit le pouce, parce qu'on s'en sert ordinairement pour montrer quelque chose. Les Tables des matieres, qui se mettent à la fin d'un Livre, portent, par la même raison, le nom d'*Index*. On appelle aussi *Index*, ou *Indice*, un Catalogue de Livres suspects de mauvaise doctrine, dont le Saint-Siége interdit la lecture, quoiqu'ils ne soient pas encore condamnés juridiquement. Mettre un Livre à l'*Index*, c'est le mettre dans ce rang. Quelques-uns en ont fait le diminutif *Indicule*, pour un petit *Index*.

INDICATIF, *s. m. lat.* Terme de Grammaire, qui est le nom du premier mode, dans la conjugaison des verbes. *Indicatif* se dit aussi de ce qui sert à marquer quelque chose, & devient alors adjectif. On appelle *colonnes indicatives*, celles qui servent à marquer les marées, sur les Côtes de l'Océan. *Indiquer*, v. act., signifie *marquer*. *Indication*, signifie un signe qui marque quelque chose. Des *indications du poulx*, se dit des lumieres qu'on tire du poulx, pour la connoissance d'une maladie.

INDICTEMENT, *s. m. lat.* Nom que l'on donne, en Angleterre, aux chefs d'accusation portés contre quelqu'un.

INDICTION, *s. fém. lat.* Terme de Chronologie, qui signifie une *révolution périodique de quinze années.* Cette méthode de compter est en usage dans les Bulles du Saint Siége. On attribue l'origine à *Constantin*, qui la fit succéder à celle des *Olympiades*. Quelques-uns croient qu'elle commença par une taxe du même nom, qui dura quinze ans.

INDIGENES, *s. m.* Nom formé du Grec, que les Anciens donnoient aux Habitans naturels d'un Pays; comme ils donnoient celui d'*Indigetes* à leurs Heros & à leurs demi-Dieux; c'est-à-dire, à ceux qui avoient mérité, par de grandes actions, d'être élevés au rang des Dieux.

INDIGESTION, *sub. f. lat.* Embarras, ou douleur de l'estomac, causé par l'excès, ou la qualité des alimens, qu'il ne peut digérer.

INDIGETE, *s. masf.* l'Origine de ce mot est si incertaine & si obscure, que les savans sont tous partagés sur sa véritable étymologie. Ce qu'il y a seulement de certain, c'est qu'on donnoit ce nom aux Dieux nouveaux, c'est-à-dire, à ceux qui avoient commencé par être homme, & qui, après leur mort, avoient été mis au nombre des Dieux.

INDIGITAMENT, *s. m. lat.* Nom d'un Livre des anciens Pontifes Romains, qui contenoit le nom des Dieux, la forme de leur culte, & les cérémonies qui étoient particulieres à chacun.

INDIGO, *s. m.* Nom d'une teinture violette, qui se tire des feuilles d'une Plante que les Espagnols nomment *Anil*, & qui porte, parmi nous, le même nom d'*Indigo*. Sa fleur est rouge, & sa graine couleur d'olive. L'*Indigo* est une espece de *sain-foin*, qui ne s'éleve que d'environ deux pieds & demi; mais qui, lorsqu'on ne le coupe pas, prend forme d'arbrisseau, & pousse un grand nombre de rameaux. Ses feuilles sont d'un verd fort brun, argentées pardessus, & de la grandeur de l'ongle du petit doigt.

INDIRE, *s. masf.* Terme de Fief. On appelle *Droit d'indire aux quatre cas*, un droit par lequel quelques Seigneurs peuvent doubler leurs rentes & leurs revenus en quatre cas; 1°. *Pour le voyage d'Outre-Mer.* 2°. *Pour une nouvelle Chevalerie.* 3°.

Quand le Seigneur est Prisonnier de Guerre. 4°. *Pour le Mariage d'une Fille.*

INDIRECT, *adj. lat.* En termes de Logique, on appelle *Modes indirects de Syllogisme*, ceux qui ne concluent pas directement. La conclusion n'en est pas aussi évidente que celle des autres.

INDISPONIBLE, *adj.* Terme de Palais, qui se dit des biens dont les Loix ne permettent pas de disposer.

INDISSOLUBLE, *adject. latin.* Ce qui ne peut être rompu. *Des liens indissolubles.* Il ne s'emploie guere que dans le sens moral, aussi bien qu'*indissolublement*, qui est l'adverbe.

INDIVIS, *adj. lat.* Terme de Palais, qui signifie *ce qui n'est pas divisé. Par indivis* est un adverbe, qui se dit dans le même langage, pour *en commun, sans division.*

INDUCTION, *sub. f. lat.* Dans le sens moral il signifie l'action d'engager quelqu'un à faire une chose, soit par adresse, ou par des motifs expliqués. Il se dit aussi des suites d'une chose, qui conduisent à une autre; sur-tout en matiere de raisonnement, où quelquefois une preuve s'étend par *induction* à des points différens de celui qu'on avoit à prouver. En termes de Physique, c'est l'action d'étendre, ou d'appliquer, quelque chose sur la surface d'une autre sur-tout quelque chose de ductile & de mou.

INDUIRE, *v. act.* Terme de Fauconnerie: *cet Oiseau a induit sa gorge*; c'est-à-dire, *il a digéré la viande qu'il avoit prise.*

INDULGENCE, *s. f. lat.* En termes Ecclésiastiques, c'est une rémission de quelque partie de la peine due au péché, que le Pape accorde en vertu des mérites du Sauveur. Cet usage, qui a tourné souvent en abus, a pris naissance pendant les persécutions des Empereurs Payens, où un Martyr admettoit quelquefois les pécheurs à la participation du mérite de ses souffrances; ce qui leur étoit compté en diminution des pénitences publiques. L'*Indulgence*, prise pour *facilité à pardonner*, est représentée, dans quelques anciennes Médailles, par une Femme assise, qui tend la main droite, & qui tient un sceptre de la main gauche.

INDULT, *s. m. lat.* Droit que le Pape accorde par rapport à certaines choses, sur-tout pour se procurer un Bénéfice Ecclésiastique. Un *Indultaire*, c'est-à-dire celui qui veut obtenir un Bénéfice, en vertu de son *Indult*, doit obtenir des lettres de nomination du Roi, les faire enrégistrer au Parlement, & en donner connoissance au Collateur; après quoi lorsque le titre vient à vaquer, il doit le requérir dans les six mois. On distingue l'*Indult des Rois*, par lequel ils ont le pouvoir de nommer aux Bénéfices consistoriaux; l'*Indult des Cardinaux*, qui leur donne le pouvoir de conférer en Commende, celui de tenir les Bénéfices réguliers comme les séculiers, & de ne pouvoir être prévenus dans les six mois qu'ils ont pour conférer les Bénéfices à leur nomination; l'*Indult* des Conseillers du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes, qui leur donne pouvoir d'obtenir un Bénéfice vacant. Ce qu'on appelle *Indult*, en Espagne, est un droit qui se paie au Roi sur tout ce qui vient des Indes Occidentales, par les Gallions.

INEFFABLE, *adj.* Mot formé d'un verbe latin, qui veut dire *parler, exprimer par le discours*; & qui, joint avec la particule négative *in*, signifie ce qui ne peut être exprimé, ou raconté, ce qui est au-dessus de l'expression du discours. *Inénarrable*, *inexprimable*, ont à-peu-près la même signification.

INÉLIGIBLE, *adj. lat.* Terme de Conclave & de Chapitre, qui signifie *celui qui ne peut être élu.* L'élection est nulle, quand elle tombe sur un sujet *inéligible.*

INERTIE, *sub. fém. lat.* Terme dogmatique, qui signifie *incapacité d'action.* On appelle *Force d'inertie*, dans les corps une résistance au mouvement, qui ne vient que de leur masse, & qui est proportionelle, comme la pesanteur, à la quantité de matiere qui leur est propre.

INESCATION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie une maniere de guérir les maladies, en faisant manger, au malade, certaines préparations chymiques de choses tirées d'un autre animal. C'est une sorte de transplantation, qui fait passer, dit-on, la maladie dans l'Animal, dont les choses sont tirées.

INFANT, *sub. m. lat.* Nom qui se

donne, par excellence, aux *Enfans* des Rois d'Espagne & de Portugal.

INFATUATION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie *prévention excessive & ridicule, en faveur de quelqu'un, ou de quelque chose, ou de soi-même*. On dit *s'infatuer, être infatué d'une chose*.

INFÉODATION, *s. f.* Terme de Coutume, qui signifie l'action par laquelle on donne quelque chose en Fief, ou on l'unit à son Fief. *Inféoder* est le verbe.

INFERNAL, *adj. latin*. Ce qui appartient à l'Enfer. On appelle *Pierre infernale*, en Chirurgie, certains caustiques dont la vertu est permanente, tels que la *Pierre de vitriol*.

INFESTER, *v. act.* Mot tiré du Latin, qui se dit des lieux plutôt que des choses. *Infester un lieu*, c'est le fréquenter pour y causer du mal, y répandre le trouble & le ravage, comme font les Voleurs.

INFIBULATION, *s. f.* Mot formé du verbe latin *infibulare*, qui signifie *boucler, attacher, lier*. Ce terme se dit d'une opération qui consiste à faire passer un anneau à travers le prépuce, & qui est en usage parmi certains Pénitens Orientaux.

INFILTRATION, *s. f.*, formé de *filtrer*. C'est l'action d'une chose qui se glisse & s'insinue dans les pores des parties solides.

INFINIMENT-PETITS, *s. m. pl.* Terme de Géométrie. Nom que l'on donne à des quantités divisées à l'infini, c'est-à-dire, divisées autant qu'elles peuvent l'être. Le Pere *Cavalieri*, Jésuate, & non *Jésuite*, comme le disent tous les Dictionnaires, passe pour être l'Inventeur du calcul des *Infiniment-petits*.

INFINITÉSIMAL, *adj.* Quelques-uns donnent le nom de *Calcul infinitésimal* à la méthode des fluxions. *Voyez* FLUXIONS & CALCUL. Les Géometres appellent *Infinitésime* une partie infiniment petite d'une chose.

INFINITIF, *s. mas. lat.* Terme de Grammaire, qui est le nom d'un mode, dans la conjugaison des verbes. C'est celui qui marque l'action, en général, sans désigner aucun tems précis. Il est quelquefois employé pour substantif, comme le *manger* & le *boire*. La plupart des substantifs Anglois ne sont que l'infinitif des verbes.

INFIRMATIF, *adj. lat.* Terme de Palais, qui signifie ce qui affoiblit la force d'une chose, ou ce qui l'ôte tout-à-fait. Il se dit particuliérement des jugemens supérieurs, qui révoquent ou qui restreignent ceux des Inférieurs. Un *Arrêt infirmatif de telle sentence*.

INFLAMMATION, *s. f. lat.* Terme de Médecine. C'est une tumeur produite par un débordement de sang qui s'épaissit & qui se coagule. Les *Inflammations* les plus dangereuses sont celles de la poitrine. *Inflammatoire*, adj., signifie ce qui cause des *Inflammations*.

INFLATEUR, *sub. mas. lat.* Nom qu'on donne aux Philosophes, qui prétendent que le continu est composé de points enflés.

INFORMATEUR, *s. m.* Les Allemands donnent ce nom, pour celui de *Précepteur*, à ceux qui sont chargés de l'instruction des jeunes gens. Il vient du verbe latin, qui signifie *former, instruire*.

INFORME, *adject. latin*. Ce qui n'a point de forme réguliere, ou ce qui est encore éloigné de celle qu'il doit recevoir. Il se dit également des ouvrages de l'art & de la nature. Les anciens Astronomes appelloient *Informes*, les étoiles qu'ils ne faisoient point entrer dans les *Constellations* ou *Figures du Ciel*. Ils les nommoient aussi *Sporades*, c'est-à-dire, *semées sans ordre*. Les Modernes ont formé de nouvelles constellations, d'une partie de ces étoiles.

INFORTIAT, *s. m.* Terme de Jurisconsulte. C'est le nom qu'on donne au second volume *du Digeste*, compilé du tems de *Justinien*.

INFRACTION, *s. f. latin*. Action par laquelle on viole quelque devoir. L'*Infaction d'un Traité, d'une Regle*, &c.

INFUSION, *s. fém.* Mot tiré du Latin. En termes de Pharmacie, c'est une maniere de préparer les médicamens, en les faisant tremper dans une liqueur, pour leur faire acquérir quelque vertu, ou pour corriger quelque qualité nuisible. *Infuser* se dit dans le même sens.

INGAMBE, *s. m.* & *adj.* Terme du style familier, qui signifie *dispos, agile*. Il se dit d'un bon piéton, d'un homme qui est bien sur ses pieds.

INGÉNÉRABLE, *adj. lat.* Terme de Physique, qui se dit de la nature

essentielle des choses, qu'on suppose *invariable*, *incapable d'altération*, & qui s'est trouvée telle par la création divine, sans être jamais sortie d'une matiere premiere, différente d'elle-même.

INGÉNIER (s'), *v. récip.* Un Auteur moderne a trouvé ce mot pour signifier *devenir ingénieux*, *trouver des moyens*, *des ressources*, *des expédiens pour réussir* : par exemple, *s'ingénier pour faire fortune.*

INGÉNU, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifioit, parmi les Anciens Romains, un *homme qui étoit né libre*, c'est-à-dire, qui n'avoit jamais été dans la servitude ; pour le distinguer des Affranchis, qui devoient leur liberté à la faveur de leur Maître. Aujourd'hui, *ingénu* a la même signification que *simple*, *naïf*, *sans déguisement*. *Ingénuité*, est le substantif. *Ingénument* l'adverbe.

INGUINAL, *adject. lat.* Terme de Chirurgie, qui se dit de ce qui appartient à l'aine.

INHÉRENCE, *s. f.* Mot formé du Latin, qui n'est guere d'usage qu'en langage de Philosophie, pour signifier la jonction de l'accident avec la substance. *Inhérent* est l'adjectif.

INHIBER, *v. act. latin.* Terme de Palais, qui signifie défendre par autorité de Justice. *Inhibition*, s. f. se dit dans le même sens.

INHUMATION, *sub. f.* Mot formé du substantif latin qui signifie *terre*, & de la particule latine *in*, qui signifie *dedans*. C'est proprement l'action de mettre une chose en terre ; mais dans l'usage commun, il ne se prend que pour l'enterrement des corps morts.

INJECTION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui exprime l'action par laquelle on jette quelque liqueur dans ce qui est capable de la contenir. Les Médecins donnent également ce nom aux médicamens liquides qu'on seringue dans quelque partie malade, & à l'action de les seringuer. *Injecter* est le verbe.

INIGISTE, *s. m.* Nom que le Peuple donnoit aux Jésuites, dans leur origine, du nom Espagnol de Saint-Ignace, qui est *Inigo*. Les Jésuites furent supprimés en 1773, par *Clément XIV*, mais point anéantis ; car plusieurs Membres de ce corps existent actuellement encore dans la Russie-Blanche sous la protection de l'Impératrice Cathérine.

INJONCTION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui a la même signification que *Commandement*, *Ordre*.

INISSI. Sorte de quadrupede. *Voy.* IMBUISSE.

INITIAL, *adj.* Mot formé du substantif latin, qui signifie *commencement*. On appelle *Lettre initiale*, celle qui commence un nom propre, un chapitre, une période. Elle doit toujours être majuscule.

INITIATION, *s. fém.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'*entrée*, *l'admission de quelqu'un*, *dans quelque corps ou dans quelque affaire*. Mais c'est proprement un terme de Religion, qui se disoit anciennement de la premiere admission à certains Mysteres, tels que ceux d'*Élusine*, de la *bonne Déesse*, &c. *Initier* est le verbe.

INNÉ, *adject.* Mot formé du Latin, qui signifie *ce qui est né dans nous*, *avec nous*, *ce que nous apportons en naissant*. On demande, en Philosophie, s'il y a des *idées innées ?* c'est-à-dire, si nous apportons, en naissant, des idées attachées à notre nature, ou si nous naissons seulement avec la faculté d'en recevoir, à mesure que les organes se forment.

INNOCENCE, *s. fém.* Mot tiré du Latin, qui se prend, dans notre Langue, en bonne & en mauvaise part. Il signifie *Exemption de faute dans l'intention*, *comme dans l'action ;* & dans ce sens, on appelle *Innocence originelle*, l'état où le premier homme fut créé. Il signifie aussi une certaine altération des facultés de l'ame, qui ramene l'homme à l'état de l'enfance, c'est-à-dire, à l'incapacité de juger. *Innocent* se prend aussi dans les deux sens. On donne le nom d'*Innocens* aux enfans qui furent tués par l'ordre du Roi Hérode, au tems de la naissance de Jesus-Christ, dans l'espérance que le Sauveur seroit confondu dans ce nombre ; sur un mal entendu, qui fit croire, à ce Prince, que le Messie, prédit par les Prophetes, devoit être Roi des Juifs, & lui enlever, par conséquent, la couronne.

INNOVATION, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui signifie l'introduction de quelque nouveau point, en matiere de doctrine, d'usages, ou d'opinions. *Innover* est le verbe. Ces deux mots ne se prennent guere qu'en mauvaise part. De-là le nom de *Novateurs*, qu'on a donné de tout tems à ceux

qui causent du trouble par de nouvelles idées de Religion.

INOCULATION *sub. f. lat.* Nom qu'on a donné à une nouvelle méthode de prévenir les plus fâcheux effets de la petite-vérole, en la causant volontairement aux enfans, par l'insertion d'un peu de pus, qui se fait aux veines du bras & des jambes. Cette méthode, qu'on croit venue de Circassie, n'a guere été reçue qu'en Angleterre, où il paroît même que ses inconvéniens l'ont fait abandonner. Son nom est pris du mot latin, qui signifie une espece d'*Ente*, appellée vulgairement *Ente en bouton*, ou *en œil dormant*.

INODORE, *adj. lat.* Nom que les Chymistes donnent aux eaux qui n'ont aucune odeur.

INOFFICIEUX, *adj. latin.* Terme de Droit, qui se dit de la disposition d'un pere, lorsqu'il deshérite son fils sans une juste cause.

IN-PROMPTU, *s. m.* & *adv.* Ce mot, qui est purement latin, signifie, *sur le champ*, *sans préparation*. Un ouvrage d'esprit, un repas, & tout ce qui se fait à la hâte, prend le nom d'*in-promptu*.

INQUISITION, *sub. fém. lat.* Jurisdiction Ecclésiastique, établie dans plusieurs Pays Catholiques, pour connoître des crimes qui blessent la Religion. Elle s'appelle autrement *le Saint-Office*. Les Officiers se nomment *Inquisiteurs*. Nos Philosophes modernes reprochent quelque abus à ce Tribunal, qu'ils regardent tous, comme le plus terrible; mais où trouvera-t-on une Loi qui ait été sans abus? N'abuse-t-on pas tous les jours du plus auguste des Sacremens? *Judas* en a lui même abusé le jour de son institution: d'ailleurs, que l'on compare le grand bien qui en a résulté avec le peu de mal que nos libertins exaltent: a-t-on vu en Italie, en Espagne & en Portugal des ruisseaux de sang qui ont coulés en Allemagne, en Angleterre & dans les Pays-Bas? Si dans ces derniers endroits on y avoit établi de ces Tribunaux, ils auroient joui de la même tranquillité que les premiers. On attribue l'origine de l'*Inquisition* à *S. Dominique*; cependant en 381, l'Empereur *Théodose* institua des Inquisiteurs pour la recherche des *Encratites*, des *Saccophores* & autres fanatiques. C'est le premier monument où l'on trouve dans les Loix, le nom d'*Inquisiteur* contre les Hérétiques.

INQUOFFO, *sub. masc.* Nom d'un arbrisseau du Royaume de Congo, qui s'attache comme le sarment aux arbres & aux plantes dont il se trouve voisin, il porte quantité de petites grappes toutes chargées de petits grains de la grosseur de la Coriandre, qui ont la force, l'odeur, & le goût du Poivre, bien plus excellemment que la Malaguette de Guinée. Ses grains sont si chauds, que six ou sept font plus d'effet, que le double du meilleur Poivre. On s'en sert avec succès dans les remedes & pour la Cuisine.

INSABATÈS, *sub. masc. pl.* Nom qu'on donna à certains Enthousiastes, qu'on appelloit aussi *Vaudois*, *Léonistes* ou *Pauvres de Lyon*, à cause d'une sorte de souliers d'une espece particuliere, qui étoient coupés pardessus, pour faire paroître les pieds nuds, à l'exemple des Apôtres, disoient-ils. Cette affectation étoit pour faire parade de leur pauvreté évangélique. *Voy.* VAUDOIS.

INSANDA, *sub. masc.* Nom d'une sorte d'arbre qui croît en Ethiopie, dont les feuilles sont semblables à celles de nos Lauriers. Son écorce sert à faire des étoffes; il sort de la cime, des baies remplies de gros fils, qui croissent jusqu'à terre; si on fait des trous & qu'on les y introduise, alors ces mêmes baies produisent d'autres arbres de même espece: on prétend que la décoction de ces fils est un remede souverain pour ceux qui ont du sang meurtri ou extravasé par quelque chûte ou coup violent.

INSCIEMMENT, *adv.* Mot tiré du Latin, qui signifie, *sans le savoir*. Ce terme est peu usité.

INSCRIPTION, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui signifie quelque chose d'écrit, ou de gravé, sur un monument, sur un tombeau, sur une médaille, &c., pour conserver la mémoire de quelque personne, ou de quelque événement. *Inscription en faux* est un terme de Pratique, qui se dit d'une déclaration par laquelle on maintient que le titre d'une demande est contrefait, ou altéré.

INSCRUTABLE, *adject. lat.* Mot forgé, peu heureusement & sans nécessité: nous avons *impénétrable* qui a la même signification.

INSECTE, *subst. m.* Nom général de tous les petits Animaux, soit rampans, ou volatiles, qui n'ont pas leurs parties bien développées & bien distinctes. On a vérifié, par les observations, qu'il n'y a pas d'herbe, ni de Plante, qui n'ait ses *Insectes* particuliers & différens.

INSÉCUTEUR. *Voy.* SÉCUTEUR.

IN-SEIZE, *sub. mas.* Terme d'Imprimerie, qui désigne un format de Livre, au-dessous de l'*in*-douze. Chaque feuille, dans l'*in*-seize, a trente-deux pages, ou seize feuillets.

INSÉMINATION, *sub. fém. lat.* Nom d'une méthode chymique, qui est une espece de transplantation, pour la guérison de certaines maladies. Elle s'exerce avec la graine de quelque plante, appropriée à la nature de la maladie, & semée dans une terre imprégnée d'esprits vitaux du malade.

INSERTION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'action de faire entrer une chose dans une autre. *Insérer* est le verbe. On a donné aussi le nom d'*insertion* à la méthode dont on a déja parlé sous celui d'*Inoculation*. En termes de Médecine, on appelle *insertion d'un os*, l'endroit où le tendon s'attache à un os.

INSIDIEUX, *adj. lat.* Ce mot a été d'abord de peu d'usage hors du Barreau. On l'emploie aujourd'hui assez communément dans le discours soutenu. Dans la conversation il paroît précieux, & recherché. On dit aussi *insidieusement*, adv. mais *Insidiateur* est entiérement hors d'usage. *Insidieux*, se dit de quelqu'un ou de quelque chose qui est dangereux.

INSINUATION, *sub. f.* Terme de Pratique, qui signifie l'inscription d'un Acte sur un registre autorisé, afin d'empêcher la fraude. Le tems prescrit, pour l'*insinuation* des contrats, est de quatre mois, & se compte du jour de leur date. Il n'y a que les donations faites par le Roi, ou au Roi, qui soient exemptes de la Loi des *insinuations*.

INSIPIDE, *adject. lat.* Sans goût, sans saveur, en un mot, sans aucune qualité qui excite les sens. Il se dit, dans le figuré, pour signifier, *fade*, *plat*, *sans esprit*, & *sans élégance*.

INSOCIABLE, *adj. lat.* Farouche, ennemi de la société, ou qui n'en est pas capable. *Un esprit, une humeur insociable.*

INSOLATION, *sub. f.* Mot formé du substantif latin, qui signifie *Soleil*. C'est le nom d'une préparation de Pharmacie, qui consiste à exposer des drogues, ou des fruits, à l'ardeur du Soleil, pour les aigrir, ou les sécher. *Insoler*, dans ce sens, c'est exposer au Soleil.

INSOLIDE, *adject.* Mot purement latin, introduit assez nouvellement pour signifier, *ce qui n'est point en usage, ce qui est inusité.*

INSOLVABLE, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie *ce qui ne peut être payé.* Il se dit aussi des personnes. *Un débiteur insolvable* est celui à qui il est devenu impossible de payer ce qu'il doit.

INSOLUBLE, *adj.* Mot purement Latin, qui se dit d'une difficulté qui ne peut être expliquée.

INSONDI ou INSONGI, *sub. m.* Nom de certaines Fourmis d'Éthiopie, qui font mourir les Éléphans en s'insinuant dans leurs trompes, les piquant jusqu'à ce que la fureur les fasse mourir.

INSONGONGI, *subst. mas.* Nom d'une sorte de Fourmi. *Voyez* INSONDI.

INSPIRATION, *sub. fém. lat.* En termes de Physique, ce mot signifie l'action du poumon, par laquelle l'air du dehors est attiré au-dedans.

INSTABILITÉ, *sub. f. lat.* Qualité qui porte à changer, qui fait qu'on se fixe difficilement, qu'on n'est pas stable, constant.

INSTALLATION, *s. f.* Mot formé de *Stalle*, qui est le nom des siéges où les Ecclésiastiques sont assis à l'Église. On appelle *Installation* l'acte par lequel un Évêque, ou tout autre Bénéficier, est mis en possession de sa dignité & de ses droits.

INSTANCE, *sub. f.* Terme de Palais, formé du verbe latin, qui signifie *presser*, *poursuivre*. C'est un nom qu'on donne à tout Procès où il y a demande & défense. Mais, dans un sens plus étroit, *Instance* se prend pour les causes d'appel qui n'ont pu être jugées, & qui s'appointent sur le rôle.

INSTANTANÉE, *adj.* d'*instant*. Il n'est guere en usage que dans les matieres de Physique, pour signifier ce qui ne dure qu'un moment, ce qui passe fort vîte, ou ce qui répond à une durée très-courte. Il doit s'écrire avec deux *e*, même au masculin, comme *Ptolomée*, *Pompée*, &

comme tous les mots terminés en *é*, qui finissent, en latin, *eüs*.

INSTAR (à l') *adv*. Mot purement latin, qui signifie *à la façon*, *à la maniere*. Par ex. on dit : l'Académie de Berlin est érigée *à l'instar* de celle de Paris.

INSTAURATION, *subst. f.* Mot purement Latin qui signifie *rétablissement*, &c. Il ne se dit guere que des choses sacrées, telles qu'un Temple, une Religion, &c.

INSTIGATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, pour signifier *efforts d'adresse, ou de persuasion*, par lesquels on pousse quelqu'un à faire quelque chose. *Instigateur*, sub. mas., signifie celui qui use d'*instigation*.

INSTINCT, *subst. m. lat.* Mouvement naturel, qui porte les Bêtes vers quelque chose en particulier, & qui leur tient lieu des lumieres de la raison.

INSTITOIRE, *sub. m.* Mot formé du substantif latin, qui signifie *Facteur*. On appelle *Institoire*, une action donnée contre un Marchand, pour ce qui s'est fait en son nom par son Commis, ou son Facteur.

INSTITUT, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Établissement*, & qui se dit des Ordres Religieux. On appelle *Instituts du droit Civil*, les premiers élémens de cette Science, ou l'abrégé de la Jurisprudence Romaine, contenu dans un Livre, qui se nomme les *Institutes de Justinien*, parce qu'il a été composé par l'ordre de cet Empereur. *Institutaire* est le nom du Docteur Régent qui enseigne les *Institutes*.

INSTITUT, *sub. mas*. Nom d'une Académie des Sciences & des Arts fondée à Bologne par *Louis Ferdinand Marsigli*, natif de cette Ville, d'une ancienne maison Patricienne. Cette Compagnie prit naissance en 1712, & s'ouvrit en 1714, six Professeurs y donnent des leçons réglées. Il y a un riche Cabinet & une belle Imprimerie. Le Fondateur de cet établissement se souvenant de ses malheurs, (c'est-à-dire, de son Esclavage en Turquie) fit ériger un tronc dans la Chapelle de son Institut pour le rachat des Chrétiens, & principalement de ses Compatriotes Esclaves en Turquie.

INSTITUTION, *s. f. lat.* Outre l'acception commune, suivant laquelle ce mot signifie *établissement*, il se dit, en termes de Droit Civil, des Testamens, & des dispositions qui se font par d'autres Actes. Dans le Droit Canon, il signifie toutes sortes de provisions, qui font le titre par lequel on acquiert un Bénéfice, & l'on s'y maintient. On appelle *Instituteur*, celui qui est chargé de donner les premieres instructions à un Prince du Sang.

INSTRUMENTER, *v. act. latin.* Terme de Palais. *Dresser des Actes publics qui fassent foi en Justice.* On appelloit autrefois *instrument* toutes sortes d'Actes; comme il y a des Actes publics & des Actes ou écritures privées, on nommoit les premiers *Instrumens publics*, & les autres *instrumens privés*. Cette expression étoit empruntée des textes du Droit Civil & du Droit Canon où elle est fort usitée. Mais aujourd'hui ce mot *Instrument* pour signifier un Acte ou une cédule, n'est plus d'usage; & si on s'en sert encore à présent, c'est pour désigner un Acte public & authentique.

INSURGENT, *sub. m. lat.* Terme d'Histoire, qui ne se dit néanmoins que de certaines troupes de Hongrie, levées extraordinairement pour le service de l'État. Les Anglois ont pareillement donné le nom d'*Insurgens* aux Américains qui secouerent le joug d'Angleterre en 1783. De ce terme est venu celui d'*Insurrection*, sub. f. qui signifie la même chose que *sédition*, *révolte*, *soulevement*, &c.

INTACT, *adject. latin*. Terme du langage familier, qui signifie ce qui est demeuré pur, entier, & tel qu'il étoit, parce qu'on n'y a pas touché. Les Physiciens ont tiré de la même source, *intactible*, pour signifier ce qui ne peut tomber sous le sens du *tact*.

INTÉGRAL, *adj. Calcul intégral*. *Voyez* CALCUL. *Intégrer* & *Intégration* sont des termes de la même méthode.

INTÉGRANTE. *Partie intégrante*. Terme de Philosophie, qui se dit des principales parties d'une chose, de celles qui constituent son essence, & sans lesquelles elle changeroit de nature.

INTEGRE, *adj.* Purement latin, qui signifie *entier*, mais qui ne s'emploie que dans le figuré, pour signifier *pur*, *sans corruption*. Un Juge *integre*, c'est-à-dire, *sans reproche*, d'une

d'une *Justice éprouvée*. Une *vertu integre*, c'est-à-dire, *sans tache*, *supérieure aux soupçons*. *Intégrité* est le substantif.

INTÉGUMENT, *subst. m.* Terme d'Anatomie, formé du latin, qui se dit des peaux & des membranes dont les parties intérieures du corps sont couvertes.

INTELLECTION, *sub. fém.* Mot formé, comme *intelligence*, & *intellectuel*, du verbe latin, qui signifie *comprendre*. C'est un terme de Philosophie, qui signifie l'action de l'entendement par laquelle il conçoit une chose. *Intellectuel*, adj., se dit de tout ce qui appartient à l'entendement. *Facultés intellectuelles. Vérités intellectuelles. Intelligence*, s. f., a plusieurs acceptions. Il se dit simplement de la faculté de concevoir : *Une intelligence bornée.* Il se dit aussi de l'exercice de cette faculté : *Une affaire de difficile intelligence.* Il se prend pour les communications, ou les correspondances, qu'on a dans quelque lieu, ou avec quelqu'un. *Entretenir des intelligences avec l'ennemi.* On dit aussi *vivre en bonne ou mauvaise intelligence avec quelqu'un.* Les *Intelligences célestes*, signifie, les Anges, les Esprits bienheureux.

INTENDIT, *s. m.* Mot purement Latin, qui se dit, en termes de Palais, des pièces d'écriture qui contiennent des faits dont on offre de faire la preuve.

INTENSION, *sub. f.* Mot formé du Latin, qui signifie en termes de Physique, le plus haut degré auquel une qualité puisse monter. *Le froid est dans sa plus grande intension. Intense* est l'adjectif.

INTENSITÉ. *Voyez* INTENSION.

INTENTIONNEL, *adj.* Terme de Philosophie, qui ne se dit guere que des *especes intentionnelles*, c'est-à-dire, suivant l'ancienne doctrine des Atomes, des especes qu'on supposoit sortir des objets pour frapper les sens.

INTERCALATION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'action d'ajouter un jour, ou un mois, au calcul commun du tems ; comme nous faisons au mois de Février, dans l'Année Bissextile. Les Romains & les Juifs avoient aussi leurs jours & leurs mois, ou leurs lunes, *intercalaires. Intercaler*, v. act.

INTERCÉDENT, *adj. lat.* Terme de Médecine, qui se dit du pouls, lorsqu'étant mal réglé, il semble disparoître par intervalles.

INTERCEPTER, *v. act.* Mot formé du Latin, qui signifie *prendre*, *arrêter quelque chose dans son cours. Intercepter une lettre.* En Mathématique, *interceptée*, se dit de la ligne qui s'appelle aussi *Abscisse*.

INTERCOSTAL, *adj. lat.* Terme de Médecine, qui se dit des muscles & des veines, qui passent entre les côtes.

INTERCURRENT, *adj. lat. Fiévre intercurrente.* On donne ce nom à diverses sortes de fiévres qui ne sont pas stationnaires, mais qui se mêlent avec celles qui le sont, & qui ont tantôt plus, ou tantôt moins de violence. Le pouls, qu'on nomme *intercurrent*, n'est pas différent de l'*intercédent*, qui signifie à-peu-près la même chose.

INTERCUTANÉE, *adj. lat.* Ce qui est entre la peau & la chair.

INTERDICTION, *subst. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Défense.* On nommoit ainsi tout ordre qui porte défense à un Officier, ou à un Corps, soit Ecclésiastique, ou Civil, d'exercer les fonctions de son ministere.

INTERDIT. Terme d'Eglise. Mot tiré du Latin, qui signifie *Défense.* L'*Interdit* est une censure ecclésiastique portée contre un Royaume, Pays, ou Ville ; par laquelle on défend d'y célébrer l'Office divin. Cette censure affecte quelquefois aussi une personne en particulier.

INTÉRÊT, *sub. m.* Mot purement Latin, qui est devenu d'un grand usage dans notre langue. Il signifie proprement la part qu'on prend à quelque chose, le fruit, ou l'avantage, qu'on en tire. Mais lorsqu'il est question d'argent, c'est le prix, ou la récompense, qui revient à celui qui prête une somme pour un certain tems. La somme prêtée s'appelle *le principal.* Si elle est prêtée, ou placée, à perpétuité, l'*intérêt* s'appelle *rente.* On appelle *intérêts lunaires*, au Levant, les *intérêts usuraires* que les Juifs font païer aux Chrétiens ; parce qu'ils se payent par Lunes, au grand profit de l'Usurier.

INTERJECTION, *sub. f.* Terme de Grammaire, tiré du Latin, qui se dit de certaines Particules placées sans

liaison, dans une phrase, pour exprimer quelque sentiment subit, tel que la joie, l'admiration, &c. En termes de Pratique, l'*interjonction d'appel* est une déclaration par laquelle on appelle de quelque Sentence. *Interjetter*, v. act., se dit dans le même sens.

INTÉRIM, *sub. m.* Mot purement Latin, dont on a fait le nom d'un Formulaire établi, en 1548, par l'Empereur *Charles-Quint*, pour régler les affaires de Religion, *en attendant*, comme l'exprime ce mot, qu'elles fussent réglées par un Concile. Les Luthériens, qui sont demeurés attachés à ce Formulaire, se nomment *Intérimistes*.

INTERLIGNE, *s. m. lat.* Terme d'Écrivain, qui signifie l'espace qui est entre deux lignes.

INTERLOCUTEUR, *sub. m. lat.* Nom qu'on donne aux différens Personnages qu'on introduit dans un Dialogue, & qui le forment entre eux.

INTERLOPE, *subst. m.* Mot Anglois, qui revient à celui de *Contrebande*, ou de *Commerce défendu*. On l'emploie souvent dans les Provinces de France, qui ont quelque relation de commerce avec l'Angleterre.

INTERLOQUER, *verbe act.* Mot formé du Latin, qui signifie proprement, *interrompre le discours de quelqu'un en lui parlant*; mais en termes de Palais, qui est son seul usage, *interloquer*, ou *porter une Sentence interlocutoire*, c'est ordonner qu'une chose sera prouvée ou vérifiée, avant qu'on prononce sur le fond de l'affaire. On n'appelle jamais de ces Sentences.

INTERMEDE, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie dans les piéces de Théâtre, ce qui se fait, entre les Actes, pour l'amusement des Spectateurs. Les Romains, après avoir supprimé le *Chorus*, introduisirent à sa place les *Mimes* & les *Embolaires*, pour soutenir l'attention du Peuple, entre les Actes. *Intermédiaire*, adjectif d'*Intermede*, se dit de tout ce qui arrive dans l'espace de tems, ou de lieu, qui est entre deux choses.

INTERMINABLE, *adj.* Mot formé du Latin, & qui n'est guere en usage que dans l'Algebre; il se dit des nombres & des questions à l'infini.

INTERMISSION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie la *cessation*, la *discontinuation d'une chose*. *Intermittent*, adj. qui vient de la même source, est un terme de Médecine, qui se dit du pouls, lorsque ses mouvemens sont inégaux, & de la *fiévre*, lorsqu'elle n'est pas continue.

INTERNONCE, *s. m. lat.* Nom qu'on donne aux Agens de la Cour de Rome, qui sont chargés des affaires du Pape, dans une autre Cour, pendant qu'il n'y a point de *Nonce*. Dans quelques Cours, telles que Bruxelles, il n'y a jamais qu'un *Internonce*. Son office se nomme *Internonciature*.

INTÉROSSEUX, *adj. lat.* Terme de Médecine, qui se dit des six muscles qui amenent les doigts de la main vers le pouce, & des huit qui servent au mouvement des articles des pieds.

INTERPELLER, *v. act.* Mot tiré du Latin, qui signifie, en termes de Justice, *faire une question* à laquelle on somme la Partie de répondre.

INTERPOLATION, *sub. f. lat.* Terme de critique, qui signifie l'*action de renouveller*, de *raccommoder*, de *rajuster*, &c. Mais il marque plus particuliérement l'action de corriger quelque partie d'un ouvrage original. *Interpolateur*, s. m., celui qui corrige & ajoute quelque chose à un Livre. *Interpoler*, v. act., se dit dans le même sens.

INTERPRÊTATIF, *adj. lat.* Ce qui reçoit, ou ce qui peut recevoir une interprétation, relative à des principes connus. Ainsi, l'on appelle *permission interprétative*, celle qu'on auroit pu obtenir, si des obstacles imprévus n'avoient empêché de la demander; moyennant quoi, l'on agit comme si on l'avoit demandée & obtenue.

INTERREGNE, *s. m.* Mot formé du Latin, qui signifie *l'espace de tems qui s'écoule entre la mort d'un Roi & la succession d'un autre*. Il n'arrive guere d'*Interregne* dans les Royaumes héréditaires, parce que la succession est réglée; mais il y en a presque toujours dans les Royaumes électifs.

INTERROI, *s. m.* Après la mort de *Romulus*, les Romains & les Sabins ne pouvant s'accorder sur le choix d'un Roi, ils convinrent de créer un *Interroi*, qui, au bout de cinq jours, devoit remettre son autorité à celui

qu'il lui plaitoit de nommer, & celui-ci à un autre, jusqu'à ce qu'on se fût accordé sur l'élection d'un Roi. Cet interregne dura une année entiere. Après l'expulsion des Rois, on créa quelquefois des *Interrois* lorsque la République manquoit, soit de Consuls, soit de Dictateurs. On en créoit un principalement pour la tenue des Comices. Ces Magistrats passagers avoient la même autorité & les même fonctions que les Consuls.

INTERSECTION, *s. f.* Terme de Géométrie, qui se dit, suivant sa signification, en latin, du point auquel deux lignes se coupent entr'elles.

INTERSTICE, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie tout *espace qui est entre différentes choses ;* mais qui ne se dit guere que des *espaces de tems.* En termes d'Église, on appelle *interstices*, les distances qu'on met entre les différens degrés d'Ordination. Les Médecins appellent *Interstices ciliaires*, de petits filamens qui servent à soutenir le crystallin de l'œil.

INTERVALLE, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *la distance*, ou *l'espace qui est entre deux termes.* En langage de Musique, l'*intervalle harmonique*, est la distance d'un son grave à un son aigu.

INTERVENIR, *v. n.* Mot tiré du Latin, qui signifie, *entrer dans une affaire, y prendre part*, sans que les Parties s'y soient attendues. *Intervention*, s. f., signifie l'action par laquelle on *intervient*, & l'on se rend Partie incidemment.

INTERVERSION, *s. f. lat.* Changement, trouble, entre plusieurs choses. On dit fort bien l'*interversion*, pour, *le dérangement de l'ordre.* Quelques bons Écrivains ont employé aussi ce mot pour *diversion* de deniers, entre plusieurs personnes, qui s'entendent pour les *faire tourner* à leur profit. *Intervertir* est le verbe, dans ces deux sens.

INTESTABLE, *adj.* Mot purement latin, qui signifie celui qui ne peut être appellé en témoignage, par quelque défaut qui lui ôte ce droit.

INTESTAT, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie celui qui laisse une succession, sans en avoir disposé par un testament, ou sans avoir observé les Loix qui regardent la forme testamentaire.

INTESTIN, *s. m.* Mot qui, dans son origine latine, signifie ce qui est intérieur, & dont on a fait le nom général des boyaux & de toutes les entrailles des Animaux. Il est aussi adjectif, & ne signifie alors qu'*intérieur.* Ainsi, l'on appelle *Guerres intestines*, les guerres civiles, qui déchirent l'intérieur d'un État.

INTIME, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie ce qui est dans l'intérieur, au centre, ou au fond, de quelque chose. *Les parties intimes.* Dans le figuré, il se prend pour ce qui est le plus cordial & le plus sincere. *Affection intime. Ami intime. Intimité* est le substantif.

INTIMER, *v. act.* Mot tiré du Latin, qui signifie *dénoncer, déclarer.* En termes de Palais, on appelle *Intimé*, celui qui, ayant gagné son Procès, est appellé devant un Tribunal supérieur, par sa Partie. C'est le *Défendeur*, en cas d'appel. *Intimation*, s. f., est l'action *d'intimer.*

INTITULER, *v. act. lat. Donner un titre à quelque chose.* Il ne se dit guere que des Livres, des Mémoires, des Actes. *Intitulé* s'emploie quelquefois comme substantif, au lieu de *titre.*

INTOLÉRANT, *adj. lat.* Terme de Religion, qui signifie celui qui n'admet point d'autre que la sienne, parce qu'il la croit seule bonne. On appelle *Intolérantisme*, la doctrine, ou le sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre Religion que la leur.

INTONATION, *s. f. lat.* Terme de Musique, qui se dit, en général, de la maniere d'observer les tons, & en particulier, de l'action par laquelle on commence à entonner quelque air de chant.

INTRANSITIF. *V.* TRANSITIF.

INTRANT, *s. m. lat.* Nom d'un Officier qu'on choisit dans chaque Nation de l'Université de Paris, pour l'élection du Recteur.

INTRÉPIDE, *adject.* Mot tiré du Latin, pour signifier *sans peur, qui ne s'effraie & ne tremble de rien. Intrépidité* est le substantif. *Intrépidement*, l'adverbe.

INTRIGUE, *sub. fém.* Assemblage d'événemens & de circonstances, qui se rencontrent dans une affaire, & qui causent de l'embarras. Un *homme d'intrigue, un intriguant*, est celui qui se plait à faire naître des embarras

de cette nature, ou celui qui a l'art de les démêler. *Intrigue* se dit particuliérement de la conduite d'une piéce de Théâtre, qui doit faire passer l'esprit, par diverses incertitudes, pour le conduire au dénouement. On appelle *Intrigues d'amour*, toutes les démarches qui conduisent cette passion à son terme.

INTRINSEQUE, *adj.* Mot tiré du Latin, qui se dit de ce qui est propre à quelque chose, par son essence intérieure. La *force*, la *vertu*, *intrinseque d'une Plante*. *La valeur intrinseque d'une piéce de monnoie.*

INTROCESSION, *s. f. lat.* Terme de Physique, qui signifie *Retirement*. Il se dit des parties d'une chose molle, qui, étant pénétrées par celles d'une autre, cédent à cette action, & se retirent en se comprimant.

INTRODUCTIF, *adj.* formé d'*introduire*, comme *Introduction* & *Introducteur*. Il se dit de ce qui mene à quelque chose, de ce qui lui sert comme d'entrée. *Une Requête, une Réflexion introductive.*

INTRODUIRE, *v. act.* On dit en Fauconnerie, *introduire un Oiseau au vol*, c'est-à-dire, commencer à le faire voler : *J'ai introduit au vol ce Faucon.*

INTROITE, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *Entrée*, & dont on a fait le nom de la premiere priere de la Messe, parce qu'elle commence par *Introïbo*, qui signifie *j'entrerai.*

INTROMISSION, *s. f. lat.* Terme de Médecine, qui se dit pour *Introduction physique*, ou action d'introduire une chose dans une autre.

INTRONISATION, *sub. f.* composé de *Trône*, pour signifier la partie du couronnement d'un Roi, dans laquelle il prend possession du Trône. On dit aussi *Introniser*, pour *placer sur le Trône.*

INTRUS, *adj.* Mot tiré du Latin, qui signifie celui qui entre irréguliérement, & contre les Loix, en possession de quelque Office, ou de quelque Dignité. *Intrusion* est le substantif. Le verbe *Intrure* est tout-à fait hors d'usage.

INTSIA, *sub. m.* Nom d'un grand arbre du Malabar, qui est une espece d'Acacia toujours verd. Son écorce & ses feuilles sont employées, dans la Médecine, pour les maux de ventre & les ulceres.

INTUITION, *s. f.* Terme de Philosophie, tiré du Latin, qui signifie l'action de voir immédiatement. *Intuitif*, qui est l'adjectif, se dit d'une vision claire & certaine, telle que les Saints l'ont de la Majesté de Dieu, dans le Ciel.

INTUMESCENCE, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'action par laquelle une chose *s'enfle*, devient plus grosse.

INTUS-SUSCEPTION, *s. f. lat.* Terme de Physique & de Médecine, qui signifie tantôt l'attraction de quelque fluide, dans l'intérieur d'un corps, comme celle de la seve dans les canaux d'une Plante ; tantôt l'entrée, contre nature, d'une chose dans une autre, comme celle d'un intestin qui se rendouble, c'est-à-dire, dont une portion entre dans l'autre.

INVAINCU, *adj.* Mot formé du Latin, & hasardé par *P. Corneille*, mais qui n'a pas fait fortune. Il se dit de celui qui n'a pas encore été vaincu.

INVALIDE, *sub. m.* Mot tiré du Latin, & adjectif dans son origine, mais dont on a fait le nom des Soldats blessés & estropiés, à la Guerre. Le magnifique Édifice, qui leur sert de retraite à Paris, & qui fut fondé en 1669, par *Louis-le-Grand*, se nomme l'*Hôtel des Invalides*. *Invalider*, v. actif., signifie, en termes de Pratique, *rendre nul*. Il se dit des actes & des engagemens.

INVARIABLE, *adject. lat.*, qui se dit de ce qui n'est point sujet à changer. *Invariabilité* est le substantif.

INVASION, *s. fém.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'action d'entrer dans le Pays, ou sur les terres d'autrui, pour s'en saisir avec violence.

INVECTIVE, *s. fém.* Mot formé du Latin, qui signifie *Emportement de paroles injurieuses*, *reproche satyrique*.

INVENTAIRE, *s. masc.* Terme de Pratique, qui se dit de tout rôle ou dénombrement, dans lequel sont contenus, par articles, les biens & les meubles de quelqu'un. C'est aussi le nom d'une sorte de panier plat, que les Harengeres de Paris attachent à leur ceinture, & sur lequel elles portent des denrées qu'elles crient par les rues.

INVENTION, *sub. f.* Mot tiré du Latin, qui signifie l'action de trouver, de découvrir quelque chose. Dans ce

sens, on appelle *Invention de la Croix*, une Fête où l'Église célebre le bonheur qu'Hélene, femme de l'Empereur *Constantin-le-Grand*, eut de trouver, à Jérusalem, la croix sur laquelle Notre-Seigneur est mort. Mais *Invention* se prend aussi pour une qualité de l'esprit, qui lui fait découvrir de nouvelles méthodes, dans les Sciences & les Arts, ou considérer les choses sous de nouvelles vues. On dit d'un Auteur, qu'*il n'a pas d'invention*, qu'*il a l'invention heureuse*; & d'un ouvrage, qu'*il n'y a pas d'invention*. *Inventif*, adject., se dit d'un esprit qui a de l'*invention*. *Inventer*, v. act., signifie *trouver quelque chose de nouveau*, dont on ne doit la découverte qu'à soi-même.

INVERSION, *s. fém.* Mot tiré du Latin, qui signifie *changement d'une chose, d'un sens à l'autre*. Il ne se dit guere que des changemens d'ordre & de proportion, soit dans les choses, soit dans les mots. *Inverse*, qui est l'adjectif, se dit particuliérement, en termes d'Arithmétique, de la *Regle de trois*, renversée, lorsque le troisieme nombre n'a pas la même proportion avec le quatrieme, que le premier avec le second. Si je prête cent écus pour six mois, combien de tems doit-on m'en prêter cinquante, pour s'acquitter avec moi de cette faveur? La réponse est douze mois. Ici cinquante n'a pas la même proportion avec douze, que cent avec six.

INVESTIGATEUR, *subst. m. lat.* Celui qui cherche quelque chose, qui s'applique à faire des découvertes, sur-tout en matieres d'Antiquités & de Physique, auxquelles ce mot paroît borné.

INVESTIR, *verbe act.* Mot tiré du Latin, qui signifie *revêtir quelqu'un d'une Dignité, lui en conférer le titre & la possession*. Dans ce sens, *Investiture* ou *Vestiture* est le substantif; selon les Capitulaires de *Charlemagne*, elle se faisoit de cette maniere: le Prince mettoit dans la main de l'*investi* une poignée d'herbes, un rameau, une verge, un bâton, ou quelqu'autre production de la terre. En terme de Guerre, *investir une Place*, signifie l'entourer de troupes, & se saisir des avenues, en attendant que le siége commence dans les formes. Dans ce sens, le substantif est *Investissement*. Au Levant, *investir* se dit aussi, en terme de Mer, pour *toucher à terre*, ou *échouer*.

INVÉTÉRÉ, *adj.* Mot formé du Latin, qui signifie ce qui se confirme par la longueur du tems, par une longue durée. *Une maladie, une haine invétérée*.

INVITATOIRE, *s. m. lat.* Terme Ecclésiastique, qui est le nom d'un verset de l'Office divin. Le Pseaume *Venite exultemus*, qui se dit au commencement des Matines, se nomme aussi *Invitatoire*.

INVOCATION, *s. fém.* Mot qui vient du Latin, & qui signifie *Priere*. Les Poëtes donnent ce nom à l'exorde qu'ils adressent à *Apollon*, ou aux Muses au commencement d'un Poëme.

INVOLUTION, *s. f. lat.* Mot qui s'est introduit, pour signifier l'action d'entourer, sur-tout dans le sens moral, où quelques bons Écrivains n'ont pas fait difficulté de dire, *une grande involution de circonstances*.

INVRAISEMBLABLE, *adj.* Mot hasardé, & qui n'a pas l'air de faire fortune. On dit *peu vraisemblable*.

INUSITÉ, *adj. lat.* Ce qui n'est pas en usage, ou ce qui n'arrive point, ce qu'on ne voit point, ce qu'on n'éprouve point ordinairement.

INVULNÉRABLE, *adj.* Mot formé du verbe latin, qui signifie *blesser*. La Particule négative *in*, lui fait signifier *celui qui ne peut être blessé*. *Achille étoit invulnérable*, excepté par le talon, où *Thétis*, sa mere, avoit tenu la main en le plongeant dans l'eau du Styx. Ce mot ne se dit que des personnes, & jamais des choses inanimées.

INZENI, *s. masc.* Nom d'une sorte de Fourmi d'Éthiopie, qui est noire & fort grosse. Sa piquure cause une douleur des plus vives pendant deux ou trois heures. Le nombre de ces Fourmis est une armée innombrable, qui marche dans un ordre merveilleux. Une des plus grosses marche à la tête, & une autre de même taille fait l'arriere-garde. S'il arrive qu'une de ces deux Commandantes soit tuée, l'armée s'arrête; on en députe pour l'enterrer, & pendant qu'on lui rend ce dernier devoir, on voit toute la troupe dans une agitation extraordinaire. Elles cherchent de tous côtés le meurtrier; & quand elles l'ont découvert, elles l'attaquent & le dévoreroient jusqu'aux os, s'il ne prenoit

la fuite : quand les Rois d'Angola veulent faire mourir quelqu'un d'une maniere cruelle, ils le font exposer bien lié dans le lieu où l'on connoît qu'il y a des Fourmis : ces Insectes le rongent tout vivant, & en moins de vingt-quatre heures on n'en trouve plus que les os. *Relation historique de l'Ethiopie Occidentale, par le P. Labat.* Tome 1er. pag. 180.

IOLÉES, *s. fém.* Nom de certaines Fêtes Grecques qui se célébroient en l'honneur d'*Hercule* & d'*Iolas*. On croit qu'elles étoient les mêmes que les *Héracleis*.

IONIQUE, *adj.* Nom d'un des cinq ordres d'Architecture, tiré de l'*Ionie*, Province d'Asie. Son caractere distinctif est d'avoir son chapiteau composé de volutes, & ses colonnes cannelées. La *Secte Ionique* étoit une Secte de Philosophes, qui reconnoissoient *Thalès* pour leur Chef, & qui regardoient l'eau comme l'origine de toutes choses. Ce qu'on appelle *Dialecte Ionique*, dans la Langue Grecque, consiste dans quelques différences, qui étoient particulieres aux Habitans de l'Ionie.

IPÉCACUANHA, *s. m.* Nom d'une Plante médicinale du Brésil, dont la racine purge par haut & par bas, & raffermit les fibres des visceres : elle est particuliérement bonne contre la dyssenterie ; la dose est de dix huit grains, jusqu'à trente-six pour les plus robustes. Il y a trois sortes d'*Ipécacuanha* ; la brune est plus estimée que la blanche & la rouge.

IPEREAU. *Voyez* YPREAU.

IPSIDA, *s. mas.* Oiseau des Indes, plus petit qu'un Merle, qui se nourrit de Poissons, & fait son nid dans des trous sur le bord des rivieres : il est estimé parce qu'il est rare.

IPSO FACTO. Expression latine, qui est devenue françoise, par le fréquent usage qu'on en fait. Elle se dit proprement des excommunications qui sont encourues *dès que l'action est commise*. Mais on l'étend, dans l'usage, à tout ce qui se fait, ou qui arrive, à l'occasion particuliere de quelque chose.

IRACAHA, *s. m.* Arbre des Indes Occidentales, dont les branches sont épaisses au sommet. Ses feuilles ressemblent à celles du Figuier, & son fruit est une espece de Poire jaunâtre, dont le goût est estimé.

IRE, *sub. f.* Mot tiré du Latin *Ira*, qui signifie *colere* ; mais il n'est plus d'usage

IRIPA, *s. mas.* Nom d'un arbre du Malabar, dont les feuilles, bouillies dans l'urine de Vache, guérissent toutes les maladies de la peau.

IRIS, *s. f.* Nom poétique de l'arc-en-ciel. Les Poëtes en font une jeune femme, qu'ils appellent la Messagere des Dieux. C'est aussi le nom d'une fleur marécageuse, qui imite en quelque sorte les couleurs de l'arc-en-ciel, mais qui est changeante, & qui differe même, suivant les lieux. De-là vient qu'on appelle *Iris*, une certaine variété de couleurs, qui se forme quelquefois dans l'œil en regardant un objet simplement ou avec une lunette. La poudre d'*Iris*, qui n'est que la racine broyée de cette fleur, est fort odoriférante. Il y a une pierre nommée *Iris*, dont le fond de la couleur est gris de lin, mais qui, présentée au Soleil, jette un lustre de différentes couleurs. On appelle encore *Iris*, le cercle qui est autour de la prunelle de l'œil, parce que sa couleur varie. Enfin, *Iris* est un nom consacré, en quelque sorte, pour signifier une belle femme qu'on aime. *Il pense à son Iris.*

IRONIE, *s. f.* Mot formé du Grec. C'est le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à dire de quelque chose ou de quelqu'un, le contraire de ce qu'on en pense. L'*Ironie* est une maniere de railler fort piquante. Elle s'exerce quelquefois par le ton seul, par l'air & les gestes. *Ironique* est l'adjectif.

IRRADIATION, *s. f. lat.* Action d'un corps lumineux, qui jette des rayons. C'est par l'*irradiation* du Soleil sur les nues, que se forme l'iris ou l'arc en-ciel.

IRRATIONNEL, *adject.* Terme de Mathématique, qui se dit de toutes les racines sourdes & de toutes les liqueurs incommensurables, & qui signifie que leur raison, par rapport à des grandeurs rationnelles, n'est pas de nombre à nombre, ou ne peut être exactement exprimée par des nombres. Dans la plupart des mots qui commencent par *r*, l'addition de la particule *ir* a la force de la négative, comme dans *irremédiable*, *irréconciliable*, &c.

IRRÉDUCTIBLE, *adj. lat.* Terme de Physique, qui signifie *ce qui ne peut plus être rétabli dans son pre-*

mier état. Toutes les teintures métalliques ne sont pas *irréductibles*.

IRRÉGULARITÉ, *s. f. lat.* En termes Canoniques, on distingue deux sortes d'*Irrégularité*, c'est-à-dire, de *censure* : celle qu'on encourt pour un défaut, & celle où l'on tombe pour un crime. L'*Irrégularité* rend incapable d'acquérir un Bénéfice, mais elle ne rend pas incapable de posséder celui qu'on a déja. On appelle *irrégulier*, celui qui, ayant encouru l'*Irrégularité*, est devenu incapable de recevoir les Ordres, ou d'en faire les fonctions, s'il les a reçus, ou d'être pourvu d'un Bénéfice.

IRRÉSISTIBLE, *adj. latin. A quoi l'on ne peut résister.* Les Théologiens en ont fait *Irrésistibilité*, sub. f. Ceux qui croient la grace *irresistible* s'écartent de la Doctrine de l'Église.

IRRÉSOLUBLE, *adj. lat.*, formé du verbe, qui signifie *résoudre*. Les Géometres ont introduit ce mot, pour les problêmes qui ne peuvent être expliqués ; comme *insoluble* se dit d'une difficulté invincible de raisonnement.

IRRITANT, *adj. latin.* Terme de Droit, auquel on fait signifier, suivant le sens du mot Latin, *ce qui annulle, ce qui rend vain, inutile. Une clause irritante.*

IRRITATION, *s. f.* Terme latin, que les Médecins emploient pour exprimer le mouvement des humeurs agitées dans le corps, comme l'irritation de la bile, qui provient des choses grasses, tels que sont la graisse, le beurre, &c.

IRRORATION, *s. fém.* Terme de Médecine, tiré du Latin, qui signifie *Arrosement*. C'est une méthode chymique, qu'on met au rang des *Transplantations*, pour la guérison de certaines maladies. Elle consiste à arroser soigneusement quelque plante ou quelque arbre, de tous les liquides qui sortent du corps des malades.

IRZAN, *s. masc.* Nom d'une espece de Chevreuil sauvage que l'on trouve dans les montagnes des Pyrénées.

ISABELLE, *s. f.* Sorte de couleur qui participe du blanc & de la couleur du Chamois. L'*Isabelle* a plusieurs nuances ; l'*Isabelle clair*, l'*Isabelle commun*, l'*Isabelle doré*, l'*Isabelle foncé*, &c.

ISARD, *s. f.* Nom qu'on donne, dans les Pyrénées, à l'espece de Chevre, qui se nomme ailleurs Chamois, & dont la peau est fort estimée dans le commerce des cuirs. On prétend qu'il se trouve dans sa vessie une sorte de *bézoard*, à laquelle on attribue d'excellentes propriétés.

ISATIS, *s. m.* Quadrupede qui tient le milieu entre le Chien & le Renard ; il a ordinairement de l'extrêmité du museau à l'origine de la queue, un peu moins de deux pieds ; il a en général la taille du Renard, & la tête du Chien : il est commun dans toutes les terres du Nord, voisines de la Mer Glaciale, & ne se trouve guere en-deçà du soixante & unieme degré de latitude. Sa voix tient de l'aboiement du Chien & du glapissement du Renard : sa peau donne une très-bonne fourrure, mais la couleur n'est pas toujours la même. Il y a des *Isatis* blancs, & d'autres bleus cendrés : ces derniers sont les plus recherchés. L'*Isatis* vit de Rats, de Liévres & d'Oiseaux ; il a autant de finesse que le Renard pour les attraper : il traverse des Lacs à la nage pour chercher les nids des Oies & des Canards, & ne reconnoît d'ennemis redoutables que le Glouton.

ISCHIADIQUE ou ISCHIAQUE, *adject.* Terme de Médecine, formé du mot Grec, qui signifie *cuisse*. On appelle *veines ischiadiques*, deux veines du pied, qui dépendent des cuisses.

ISCHIO-CAVERNEUX, *adj.* Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles attachés à l'ischion, & situés le long des racines des corps caverneux.

ISCHION, *s. m. gr.* Nom de la derniere partie de l'os, qui est au bas de l'épine du dos, dans lequel s'emboîte la tête de l'os de la cuisse.

ISCHIOPTAR, *s. m.* Titre d'Office que l'on donne, à la Porte Ottomane, à celui dont la fonction consiste à porter au Grand-Seigneur du Sorbet pour boire, & de l'eau pour se laver.

ISCHURIE, *sub. f.* Nom formé du Grec, que les Médecins donnent à une maladie, qui consiste dans la suppression de l'urine, causée par quelque vice de la vessie. On appelle *Ischurétiques*, les remedes qui servent à la guérir.

ISÉIES, *s. f.* Nom de certaines Fêtes Grecques en l'honneur de la Déesse *Isis*.

ISIAQUE. *Table isiaque.* Nom qu'on a donné à un célebre monument de l'antiquité, qui contient la figure & les

mysteres d'*Isis*, avec un grand nombres de cérémonies religieuses des Egyptiens. Il fut trouvé au sac de Rome, en 1525. L'original s'est perdu depuis, mais il a été gravé plusieurs fois, & plusieurs Savans ont tenté de l'expliquer.

ISLAMISME, *s. m.* C'est la même chose que *Musulmanisme*. Ce mot a été francisé par d'*Herbelot*. *Islamisme* se prend encore pour le Pays habité par les Musulmans : comme on appelle *Chrétienté* le Pays habité par les Chrétiens. *Islami*, s. m. qui signifie *uni* & *pacifique*. Nom que les Turcs se donnent entre eux.

ISLOT, *s. m.* Diminutif d'*Isle*, que les Voyageurs emploient souvent pour signifier une *petite Isle*.

ISOCHRONE, *adj.* Mot formé du Grec, qui signifie *ce qui est divisé en égales portions de tems*; comme les mouvemens d'un pendule bien réglé.

ISOLER, *v. act. ital.* Rendre quelqu'un semblable à une Isle, c'est-à-dire, rompre tous les liens qui l'attachent, le séparer de tout; comme une Isle est séparée de toutes les autres terres. Un *homme isolé* est un *homme libre*, *indépendant*, *qui ne tient à rien*.

ISOMÉRIE, *sub. f.* Mot formé du Grec, qui signifie l'*action de déduire*, *ou de diviser une chose en parties égales*. En termes d'Algèbre, c'est la réduction de toutes les fractions à une même dénomination, pour multiplier chaque membre de l'équation, par le dénominateur commun.

ISOPÉRIMETRE, *adj.* Mot formé du Grec, qui se dit de toutes les figures dont le circuit est égal.

ISOPSEPHE, *adj. gr.*, qui signifie d'*égal calcul*. On donne ce nom à des vers construits de maniere, que les lettres numérales du premier distique produisent le même nombre que celles du second. On a prétendu en trouver dans *Homere*. Il y a quelques Epigrammes de cette nature dans l'Anthologie.

ISOPYRON, *s. m.* Nom grec d'une Plante, qui est une espece de *Phaseole*, & qui porte une graine dont on peut faire d'assez bon pain. En teinture, elle est bonne pour le rhume & pour les maux de poitrine. Son nom signifie, *égal au Froment*.

ISORAMUNE, *sub. m.* Arbre du Malabar, dont le suc de la racine est fort vanté pour les maladies de la poitrine.

ISOSCELE, *adj.* Mot grec, qui est le nom d'un triangle, qui a deux côtés égaux, & qui forme par conséquent deux angles égaux sur sa base.

ISSANT, *adject.* Terme de Blason, qui se dit des Animaux qui se mettent au haut de l'Ecu, & dont il ne paroit que la tête, comme s'ils en sortoient. *Issir* est un vieux mot, qui a signifié *sortir*, & d'où vient aussi *Issu*, adj. qui est encore en usage dans les Généalogies.

ISSER, *v. actif.* Terme de Marine. *Isser une vergue*, c'est la tirer en haut, la faire monter au haut du mât. On appelle *isse*, ou *drisse*, la corde qui sert à *isser une vergue*.

ISSIR, *v. act.* Vieux mot, qui signifioit *sortir*; nous en avons conservé le substantif *issue*, qui signifie *sortie*, ainsi que le mot *issu*, pour exprimer l'origine d'une famille; en ce sens on dit que *Louis XVI* est *issu* de *Henri IV*.

ISTHME, *s. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie une *langue de terre*, qui joint deux terres, & qui sépare deux Mers. *L'Isthme de Suez*. On donne le même nom à la partie de la gorge, qui est entre les deux amygdales. Les *Jeux Isthmiens* se célébroient tous les trois ans, dans la Grece, à l'honneur de *Neptune*, & portoient ce nom, parce qu'ils avoient été institués dans l'*Isthme* de Corinthe, par *Thésée*.

ISTHMION, *s. m.* Espece de coiffure des anciennes Grecques, qui se trouve sur les médailles. C'est un terme d'Antiquaire. La tête couronnée de l'*Isthmion*.

ITAGLE, *s. m.* ITAGUE & ETAGUE. Nom d'un cordage de vaisseau, par le moyen duquel la vergue court le long du mât.

ITALIQUE, *adj.* Nom d'un caractere d'Imprimerie inventé par *Alde Manuce*, en Italie. Il est un peu couché. On ne l'emploie guere que pour les sentences, ou les citations, qu'on veut rendre remarquables par cette différence.

ITEA, *s. m.* Arbuste qui nous vient de l'Amérique Septentrionale. Ses fleurs sont blanches & en épis. On l'éleve en pleine terre, plutôt à l'ombre qu'au Soleil. Il est encore très-rare.

ITEM, *adv. lat.* Mot qui s'emploie dans les comptes, & dans les détails par articles, pour signifier *de plus*.

ITERATO, *adv.* Terme de Palais,

formé du verbe latin, qui signifie *répéter*. Un *Iterato* est un *Arrêt* qui se donne pour les contraintes par corps, & qui porte un nouveau commandement de payer. *Itérativement*, adv., se dit aussi, dans le même langage, pour *deux* ou *trois fois de suite*.

ITÉRER, *v. actif.* Vieux mot qui signifioit *réitérer*. *Itératif*, adj., est un terme de Palais, qui se dit de ce qui se fait une deuxieme fois.

ITHOMÈES, *s. f. pl.* Nom de certaines Fêtes Grecques en l'honneur de *Jupiter*. Les Musiciens s'y disputoient la gloire du chant.

ITHOS, *s. m.* Mot grec, qui signifie *Moralité*, ou le *Moral d'une chose*. Dans les Sermons des Peres Grecs, la derniere partie, qui en contient la Morale, se nomme *Ithos* ou *Èthos*, suivant les différentes prononciations de l'*n* grec. *Moliere* s'est servi de ce mot.

ITICUCU, *s. m.* Racine purgative du Brésil. C'est aussi un fébrifuge estimé. Elle se confit au sucre.

ITINÉRAIRE, *s. m.* Mot latin qui se dit de la description d'un voyage, soit avant de le faire, ou après. *Itinéraire*, est aussi le nom d'un petit office que les Ecclésiastiques disent par pure dévotion, quand ils se trouvent en voyage. *Itinéraire*, adj., signifie ce qui appartient aux voyages, ou aux chemins. On donne le nom de *colonnes itinéraires*, à celles qui se posent dans les carrefours, avec des inscriptions qui enseignent les divers chemins.

ITYPHALLE, *s. f. gr.* Nom d'un ancien Amulete, qu'on portoit pendu au cou. On lui attribuoit de grandes vertus contre les maladies, & même contre l'envie & la haine. Les Empereurs même portoient l'*Ityphalle*; comme on porte aujourd'hui le sachet anti-apoplectique de *M. Arnoult*.

ITMAN. *Voy.* ZAPORAVIENS.

IVE, *s. f.* Herbe rampante, dont les feuilles sont comme entassées les unes sur les autres, & ont la forme & l'odeur du Pin. On l'appelle *Ive musquée*, pour la distinguer de quelques autres especes d'*Ives*. Son goût est âcre & amer. En teinture, elle est estimée pour la jaunisse, les difficultés d'urine, & les tranchées du ventre.

IVOIRE, *s. m.* Substance osseuse, que les uns regardent comme une corne, d'autres comme une dent d'Éléphant, & qui ne porte le nom d'*ivoire*, que lorsqu'elle est détachée de la mâchoire de cet animal, pour être mise en œuvre. Dans le commerce en gros, les Marchands lui donnent le nom de *Marfil*. On appelle *Noir d'ivoire*, ou *noir de velours*, des trochisques d'ivoire brûlé, qui servent à la teinture. On appelle *Ivoire crud*, celui qui n'a point été en terre; & l'autre, *Ivoire cuit*, celui qui y a été.

IVRAIE ou IVROIE, *s. f.* Nom d'une mauvaise herbe qui croît parmi le Froment, & qui porte une graine noire. On fait venir son nom, de ce qu'étant en trop grande qantité dans le pain, l'*Ivraie* cause, dit-on, une sorte d'*ivresse*. Quelques-uns croient qu'elle n'est qu'une corruption du Froment, & prétendent même qu'elle en reprend, quelquefois, la nature & la forme. Il y a une *Ivraie* sauvage, dont les feuilles ressembleroient à celles de l'Orge, si elles n'étoient plus droites, & qui s'appelle autrement l'*Ivraie des Souris*, parce que les Souris la rongent.

IXEUTIQUE, *sub. f. gr.* Art de prendre les Oiseaux à la glu.

IZQUEPOLT, *s. mas.* Renard des Indes, qui a la même propriété que la *Bête puante* qu'on trouve à la Louisiane; quand il se sent poursuivi par les Chasseurs, il jette son urine & ses excrémens à plus de huit pieds de distance, & il n'y a point d'Homme ou de Chien qui puisse lutter contre une odeur aussi fétide. Cette évacuation ne provient que de sa peur, & il est singulier que la peur soit aussi utile à certains Animaux, que le courage à d'autres.

IZQUIATOLE, *s. m.* Nom d'une boisson, en usage aux Indes Occidentales, composée d'une décoction de féves, & de diverses sortes d'herbes chaudes & odoriférantes.

J

JAAIA, *sub. masc.* Nom que les Négres donnent à l'arbrisseau d'Afrique, que nous nommons *Paretuvier*, & les Anglois *Mangrove*. Il croît dans des lieux marécageux. Ses branches se courbant jusqu'à terre y prennent racine, & poussent de nouveaux *Jaaias*, qui forment ainsi avec le tems des Bois impénétrables. Il en croît aussi, dans plusieurs endroits, sur le bord de la Mer, & les Huitres s'attachent aux branches.

JAAROBA, *s. masc.* Phaséole du Brésil dont les racines se mangent.

JABATOPITA, *s. m.* Arbre du Brésil, dont les fleurs, disposées en grappes jaunes, jettent une excellente odeur. Ses feuilles sont belles, & pour fruit, il porte de petites baies presque triangulaires, dont on tire une huile fort saine.

JABEBIRETTE, *subst. f.* Espece de Raie du Brésil, dont la chair est estimée, & qu'on nomme à Çayenne *Raie bouclée*.

JABLER, *v. actif.* Mot d'origine obscure, qui signifie *faire des entailles*, qui s'appellent *jables*, *aux douves d'un muid*. L'outil dont le Tonnelier se sert, se nomme *jabloire*.

JABOT, *s. m.* Espece de bourse, que les Oiseaux ont sous la gorge, & qui reçoit leurs alimens, d'où ils passent dans le gosier, où leur digestion s'acheve. *M. de Réaumur*, a fait, en 1753, de curieuses remarques sur le *jabot*, le gosier, & la digestion des Oiseaux.

JABUICABA, *sub. m.* Grand arbre du Brésil, qui porte une espece de petit limon de couleur noire, & d'un goût fort agréable.

JACA, *s. fém.* ou JAQUES. Espece de Citrouille de l'Isle de Java, & d'autres Pays des Indes, qui croît sur le tronc d'un grand arbre, & qui change de goût, suivant les degrés de sa maturité. Elle contient des noyaux dont les amandes se mangent cuites.

JACAPE, *s. m.* Jonc de l'Amérique méridionale, qui ne porte ni fleurs, ni semence, mais dont la coction est fort vantée contre toutes sortes de venins.

JACAPUCAYA, *sub. m.* Arbre du Brésil, d'un bois fort dur, dont le fruit a la forme d'un calice couvert, qui s'ouvre de lui-même lorsqu'il est mûr. Il contient plusieurs châtaignes qui ne sont pas nuisibles, si on les mange cuites, mais qui font tomber tout le poil du corps si on les mange crues.

JACARANDA, *sub. m.* Grand arbre des Indes, dont le fruit, qui est d'une figure fort irréguliere & de la grandeur de la main, se nomme *Manipoy*. Il se mange cuit, & passe pour fort stomacal. Le bois est blanc : mais on en distingue un autre, dont le bois est noir. Tous deux sont beaux & fort durs.

JACARÉ, *sub. m.* Espece de Crocodile de Bengale, extrêmement vorace & dangereux ; comme il sent beaucoup le musc, les Voyageurs avertis de loin par cette odeur pénétrante, se tiennent sur leurs gardes, & s'arment pour défendre leur vie, plutôt que pour attaquer celle de cet Amphibie.

JACÉE, *sub. fém.* Plante dont les feuilles sont d'abord rondes & dentellées, mais s'alongent en croissant, & qui porte une sorte de Violette, rouge au-dessus, jaune au-dessous, & blanche au milieu, mais sans odeur. On en distingue deux especes, *la grande*, & *la petite*, qui n'a que deux couleurs. On fait boire de l'eau de cette fleur aux enfans, pour les tranchées.

JACHERE, *sub. f.* Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, aux terres qu'on laisse reposer. On nommoit autrefois *Jacheries*, les terres en friche. Quelques-uns prennent ce mot pour une corruption de *Vacherie*, parce qu'on y fait paître les Vaches.

JACINTE. *Voy.* HYACINTHE.

JACKAL, *sub. m.* Espece de Chiens sauvages & voraces, qui ne sont pas rares en Afrique & en Asie, & qui se rendent redoutables lorsqu'ils marchent en troupes. On prétend que le

'ackal chasse pour le Lion; qu'il rie pour l'avertir, après avoir pris uelque autre Bête, & que lorsque : Lion est rassasié il mange ses res-es. Les Portugais l'appellent *Adire*.

JACOBÉE, *sub. mas.* Nom d'une 'lante, qui porte des fleurs fort blan-hes. Il y a aussi une autre Plante, u'on appelle *Jacobée maritime*, qui orte des fleurs jaunes.

JACOBITES, *sub. m. pl.* Nom que 'on donne à certains Moines schis-natiques d'Égypte, qui eurent pre-nièrement pour Chef *Eutychès*, & nsuite *Jacob al-Bardai*, dont ils pri-ent le nom. On les appelle aussi *Cophes*. *Voy.* COPHTIQUE.

JACOBUS, *sub. m. lat.* Ancienne nonnoie d'or d'Angleterre, qui tiroit on nom du Roi *Jacques I*, dont elle oortoit l'image, comme on appelle *Jacobites*, les partisans de *Jacques II*, & de la maison *de Stuart*.

JAÇOIT QUE, terme que l'on rouve dans le vieux Gaulois, qui sig-nifie *encore que*.

JACQUES. (*Ordre de Saint Jacques.*) Nom d'un Ordre de Cheva-lerie, institué au treizieme siècle, par *Florent V*, Comte de Hollande. La marque étoit une chaîne d'or, avec six coquilles, & une Médaille pendan-te, où étoit l'image de cet Apôtre.

JACUA-ACANGA. Plante du Bré-sil, fort employée, dans la méde-cine, pour les onguens & les cata-plasmes déterfifs & vulnéraires Ses feuilles sont de la grandeur de la main & plus piquantes que l'Ortie. Elle porte une espece d'épis, comme le Plantain, au bout desquels croît une petite fleur bleue & jaune, en forme de petit calice. Les Portugais nom-ment cette Plante *Fedagoso*.

JACULATOIRE, *adject.* Mot for-mé d'un verbe latin, qui signifie *jetter*. On appelle *Oraisons jaculatoires*, des prieres courtes qu'on adresse au Ciel, avec un vif mouvement de cœur.

JADE, *subst. m.* Nom d'une pierre fort dure, couleur d'olive, dont on fait des poignées de sabre, en Polo-gne & en Turquie. On lui attribue des vertus contre la gravelle & la co-lique néphrétique, par une simple ap-plication sur les reins.

JAGOARUCU, *sub. m.* Animal du Brésil, qui aboie comme le Chien, & qui en tient lieu aux Habitans. C'en est apparemment une espece, dif-férente des nôtres.

JAGRE ou JAGARA, *sub. mas.* Sucre qui se fait aux Indes, avec le *Tari*, ou le vin de Palmier long-tems bouilli, & dont le Peuple fait tou-tes sortes de confitures.

JAGUACINI, *s. m.* Quadrupede du Brésil, qui, pour la taille, la figure & la couleur du poil, ressemble as-sez au Renard; c'est peut-être le Re-nard de l'Amérique; il se nourrit de Cancres & d'Écrevisses, & fait beau-coup de dégât dans les cannes à su-cre; comme il dort long-tems, & pro-fondément, les naturels du Pays le prennent impunément; mais on n'a pu réussir à l'apprivoiser.

JAGUAR, *s. m.* Quadrupede qui ressemble à l'Once, quoiqu'il soit à peine de la taille d'un Dogue ordi-naire; on peut le regarder comme le Tigre du Nouveau-Monde. Le *Jaguar* se trouve au Brésil, au Paraguay, au Tecumen, à la Guiane, au Pays des Amazones, au Mexique, & dans tou-tes les contrées méridionales de l'A-mérique : le Brésil semble son Pays natal; mais il n'y est point aujour-d'hui aussi commun qu'il l'étoit au-trefois, parce qu'on a mis sa tête à prix, & que pour éviter ses destruc-teurs, il s'est retiré loin des côtes dans la profondeur des terres. Il ne faut pas confondre le *Jaguar* avec un autre Quadrupede du Brésil, qui s'appelle *Jaguarete*, quoique ces deux Animaux se ressemblent un peu par la forme du corps, par le naturel & par les habitudes. On fait fuir le *Jaguar* en lui présentant un tison allumé; quand il est repu, il perd tout son courage & toute sa vivacité; un Chien alors suffit pour lui donner la chasse; en général même ce Quadrupede n'est agile & alerte que quand la faim le presse. Les Sauvages s'imaginent que le *Jaguar* a pour eux beaucoup de vénération, & que quand il les trouve endormis avec les Européens, il ne se jette que sur les derniers.

JAIS ou JAIET, *subst. m.* Pierre minérale de couleur noire, qui re-çoit un fort beau poli. Elle est com-bustible, & rend une odeur de souf-fre lorsqu'on la brûle. On fait dans les verreries, une sorte de verre en filets creux, qui imite le *Jais* miné-ral, & qui porte le même nom.

JAKAS, *s. m.* Espece de manteau

que les femmes Turques portent sur leur *Terradgé*, qui est leur vêtement ordinaire. Les dévotes font broder sur ce Terradgé des sentences entieres de l'Alcoran; mais d'autres moins scrupuleuses, le font couvrir de devises galantes & amoureuses.

JALAGE, *sub. m.* Nom d'un droit qui se leve sur le vin, dont la vente se fait en détail.

JALAP, *sub. m.* Racine résineuse d'une Plante qui croît dans l'Amérique Méridionale, & qui est un purgatif violent. Le bon *Jalap* doit être massif, sonnant, luisant lorsqu'on le rompt, & doit avoir des cercles noirâtres, dans sa substance.

JALE, *s. f.* Nom d'un grand vaisseau, ou d'une sorte de jatte, dans laquelle on met des choses liquides. C'est apparemment de-là que vient *Jalage.*

JALET, *sub. m.* Nom de certaines pierres rondes, qui se jettent avec une sorte d'arc qu'on appelle *Arbalête à jalet.* Ces pierres se nomment plus communément *Gallet.*

JALONS, *s. m.* Pieux, ou perches qu'on fiche en terre à des distances réglées, pour aligner des bâtimens ou des jardins. *Jalonner*, c'est faire cette opération.

JALOUSÉ, *adject.* Terme qui se joint à celui de *fenêtre* ou de *treillis*, & qui signifie *jalousie.* On dit aussi *une telle personne est jalousée*, pour dire, que l'on envie son sort ou sa fortune.

JALOUSIE ou FENÊTRE JALOUSÉE. Nom qu'on donne à une fenêtre composée de petites tringles de bois, croisées diagonalement, par les vuides desquelles on peut voir sans être vu.

JAMACARU, *subst. m.* Nom de plusieurs especes de Figuiers de l'Amérique, dont tous les Voyageurs parlent avec éloge. Les fruits en sont fort rafraîchissans; mais les semences sont dessicatives & astringentes.

JAMAIS. Adverbe de tems, qui a différentes significations. Avec une négation, il emporte exclusion pour toujours, comme dans il *ne* l'obtiendra *jamais.* Sans négation, son sens est plus borné; comme dans ces exemples, s'il l'obtient *jamais*, c'est-à-dire, s'il l'obtient *enfin*, s'il l'obtient *quelque jour*, *s'il arrive* qu'il l'obtienne. *A jamais*, pour *jamais*, signifient *éternellement*, *sans fin.* On dit, dans le même sens, c'est ce qui peut *jamais* arriver de plus fâcheux.

JAMBE, *subst. f.* Nom d'un petit membre qui sort de la coquille d'un Poisson, lorsqu'il veut avancer.

JAMBE, *s. f.* En terme de Vénerie, on appelle *jambe* des Bêtes Fauves, la partie qui s'étend depuis le talon jusqu'aux os; & pour les Bêtes noires, celle qui va jusqu'aux gardes.

JAMBE DE FORCE, *subst. f.* Nom qu'on donne, dans les bâtimens, à deux grosses piéces de bois entaillées sur les poutres, & jointes par un entrait, pour soutenir les piéces qui forment le toît & la couverture. Les Maçons ont leur *jambe étriere*, leur *jambe boutisse*, leur *jambe d'encoignure*, &c., qui sont autant d'appuis de maçonnerie.

JAMBETTE, *subst. f.* Nom de la seconde espece de Pelleterie, qui se tire de la peau des Martres zibelines, fort inférieure à la vraie *Martre*, qui est celle de l'échine, mais bien meilleure que celle du cou, que les Turcs nomment *Samoul Bacha.* Les Charpentiers appellent *Jambettes*, de petits poteaux qui servent à soutenir diverses piéces. C'est aussi le nom d'un petit couteau sans ressort, dont la lame se replie doucement dans le manche.

JAMBLIQUE, *sub. m.* On appelle *Sel de jamblique* une espece de Sel dont l'invention est attribuée à un Ancien de ce nom, & qu'on emploie dans les purgations. Il cuit aussi les humeurs crues.

JAMBOLOM, *s. m.* Nom d'une espece de Mirte Indien, dont le fruit ressemble à de grosses Olives, & se confit au vinaigre, pour exciter l'appétit. Le goût en est fort âpre.

JAMBON, *s. m.* Coquillage bivalve, du genre des Moules; sa chair est tendre & bonne à manger. Ceux qu'on trouve dans les endroits qui sont à l'abri du vent, valent mieux que ceux qui vivent dans les eaux continuellement agitées.

JAMBOS, *s. mas.* Fruit d'un arbre des Indes, que les Portugais ont nommé *Jambeyro.* On en distingue plusieurs sortes, dont les meilleurs ont une odeur de rose; les uns avec un noyau, d'autres sans noyau. Ils se mangent à l'entrée de la table, comme le Melon. L'arbre qui les porte n'est jamais sans fleurs & sans fruits. Les uns & les autres se confisent au sucre.

JAMIS. *Toile à Jamis.* Nom d'une sorte de toile de coton, qui nous vient du Levant par la voie d'Alep.

JAMPEMA, *s. m.* Espece de Faisan du Brésil dont le cri est *jam jam;* le dessous de la gorge de cet Oiseau est sans plumes, & la peau en est rouge: le *Jampema* est estimé pour sa délicatesse.

JAN, *s. m.* Terme du jeu de Trictrac, qui se dit de l'une & l'autre des deux tables, mais dont la signification varie beaucoup, par l'addition de divers autres termes.

JANAKA, *s. m.* Animal quadrupede d'Afrique, qui est de la grosseur d'un Cheval, & qui a le cou fort long, avec les cornes d'un Bœuf, & des vessies aux côtés.

JANDIROBE, *s. f.* Herbe des parties méridionales de l'Amérique, qui s'attache aux arbres, comme le Lierre, & qui porte, pour fruit, une espece de Coing, dont la chair est blanche. Elle contient trois amandes, dont on tire une huile jaune, qui sert utilement à se frotter le corps, dans les douleurs qui viennent du froid.

JANGOMAS, *s. m.* Arbre des Indes, hérissé d'épines, dont le fruit, semblable à celui du Sorbier, & de couleur jaune dans sa maturité, a le goût de nos Pruneaux. Il a des qualités astringentes, qui le font employer pour arrêter le cours de ventre & les inflammations de gorge.

JANIPABE, *s. m.* Arbre du Brésil, qui change de feuilles tous les mois, & qui porte une espece d'Orange, qui a le goût de la Pomme de Coing. Son jus, quoique blanc d'abord, devient noir ensuite, & les Sauvages s'en servent pour se noircir la peau.

JANISSAIRE, *s. m.* Nom qu'on donne aux Soldats de l'Infanterie Turque, & qui n'est qu'une corruption du mot Turc *Genizeri.* Ce nom signifie *Hommes nouveaux*, & fut donné aux *Janissaires*, par *Ottoman I*, qui forma cette milice dans le quatorzieme siécle. On donne, à Rome, le nom de *Janissaires*, à certains Officiers de la Chancellerie Romaine, qui sont les *Révisseurs* & les *Correcteurs de Bulles.*

JANOVARE, *sub. mas.* Espece de quadrupede de l'Amérique, de la taille d'un Chien mâtin, & qui est fort leste à la course; il attaque toutes les Bêtes féroces qui sont moins fortes que lui. Les Sauvages redoutent aussi beaucoup sa fureur: car quand ils le poursuivent, ils ne peuvent manquer leurs coups, sans courir risque de leur vie.

JANTE, *s. f.* Nom d'une piéce de bois courbe, qui fait partie du cercle d'une roue.

JANTILLE, *s. fém.* Diminutif de *jante.* C'est le nom d'un ais appliqué autour des jantes de la roue d'un moulin, pour recevoir l'eau qui donne le mouvement à la roue. *Jantiller une roue*, c'est y mettre des *jantilles.*

JANVIER, *s. m. lat.* Nom du premier mois de l'année, ainsi nommé de *Janus*, ancienne Divinité des Romains. Au commencement de ce mois ils se rendoient visite, comme cela s'observe encore parmi nous, & ils s'envoyoient de petits présens, qu'ils appelloient *Strenæ*, d'où le mot d'*Étrennes* nous est venu. D'autres prétendent que le mot de *Janvier* vient de *Janua*, qui, en latin, signifie *porte.*

JANVIER. (*Ordre de St. Janvier*). Ordre militaire, créé en 1738, par Dom *Carlos*, Roi de Naples & de Sicile. La marque est une Croix blanche à huit pointes, avec une fleur de Lis à chaque angle; au milieu le buste de l'Évêque St. Janvier, crossé & mitré, donnant la bénédiction; à l'envers ou sur l'étoile, est une couronne de Laurier, au milieu de laquelle il y a un Livre fermé sur lequel sont deux fioles à moitié pleines de sang; la devise est, *In sanguine fœdus*, qui signifie, l'*union est dans le sang*; le ruban est rouge, le grand cordon dont les Chevaliers sont décorés, se porte de gauche à droite.

JAPARANDIBA, *s. m.* Espece de Pommier du Brésil, du moins pour sa forme extérieure de son fruit, qui contient, d'ailleurs, un noyau, de la grosseur d'une Aveline, & de la forme d'un cœur. On met ses feuilles au rang des meilleurs apéritifs.

JAPONNER, *v. actif.* Terme inventé dans le Commerce, pour exprimer une nouvelle cuisson que les Anglois & les Hollandois donnent quelquefois à la porcelaine de la Chine, pour lui faire prendre un air de porcelaine du Japon.

JAPU ou JAPOU & YAPOU, *s. m.* Nom d'un bel Oiseau du Brésil, de la taille & de la forme de la Grive, qui a le corps noir, la queue jaune, les yeux bleus, & trois crêtes sur la

tête en forme de petites cornes. Son nid a la figure d'une gourde, & il le pend ordinairement au haut des branches d'un arbre : cette adresse est admirable dans un Pays où il y a tant de Singes ; l'instinct maternel l'a inspiré au *Japu*, pour mettre ses œufs & ses petits à l'abri de leurs rapines.

JAPPEMENT, *sub. mas.* Cri des Chiens ; les Chiens *jappent* quand ils sentent le gibier, & c'est par cet artifice qu'ils le font sortir de sa retraite.

JAQUE, *s. f.* Nom d'une espece de justaucorps que les Militaires Gaulois portoient anciennement. Ces *Jaques* étoient de cuir de Cerf, doublées de vingt-cinq ou trente toiles usées & médiocrement déliées. C'étoit non-seulement pour empêcher que la lance ou l'épée ne perçât, mais aussi pour empêcher les contusions, que l'effort de la lance ou de l'épée pouvoient faire. Ces *Jaques* étoient à l'épreuve, & l'on a vu rarement des Soldats tués dans cette armure. Les Chevaliers portoient de ces *Jaques* bourrées sous leur haubert de mailles. Ces especes de *Jaques s'*appelloient *Gobiffon*, *Gombison* & *Gambeson*. De *Jaque* est venu le mot de *Jaquette*, encore usité en notre langue, pour signifier l'habillement des enfans qui ne portent point encore de culotte.

JAQUEMAR, *sub. mas.* Terme de Monnoie. C'est le nom d'un ressort qui est au-bas de la vis du balancier, & qui sert à la faire relever. Les Horlogers donnent le *Jaquemar* à une figure d'homme armé d'un marteau pour frapper les heures sur la cloche. Ce que l'on voit dans plusieurs Villes.

JARARAQUE, *s. f.* Serpent noirâtre du Brésil, environ de trois pieds de long, qui siffle comme la Vipere, & dont la morsure est fort dangereuse. Le *Jararacucu*, le *Jararacopitinga*, & le *Jararacapeba*, sont d'autres Serpens fort vénimeux du même Pays.

JARDINER, *v. act.* Terme de Fauconnerie. *Jardiner un autour*, c'est l'exposer au Soleil, pour lui faire prendre l'air.

JARDINEUX, *adjectif.* Terme de Joailler, qui se dit particuliérement de l'Émeraude. On appelle *jardineuse*, celle qui n'est pas nette, & dont le verd est foible & mêlé de brun.

JARDINIERE, *sub. f.* Nom d'un Insecte que l'on appelle aussi *Courtiliere*. Voy. GRILLOTALPA.

JARDON, *s. m.* Tumeur causée par une matiere visqueuse aux jambes de derriere d'un Cheval. Le *jardon* vient au-dehors du jarret, au-lieu que l'*éparvin* vient au-dedans.

JARGON, *sub. mas.* Nom que les Joailliers donnent à un Diamant très-jaune, & moins dur que le vrai Diamant. On appelle aussi *Jargons*, de petites pierres de la grosseur d'une tête d'épingle, d'un rouge brillant, fort communes en Auvergne, & que les Droguistes donnent pour de véritables Hyacinthes.

JARGONELLE, *s. f.* Nom d'une Poire d'Automne, fort pierreuse, qui n'est bonne qu'à cuire.

JARNAC. Les Maîtres d'Armes appellent *coup de jarnac*, celui qui vient de revers que porte un duelliste sur le jarret de son adversaire. Son nom vient de *Guy Chabot de Jarnac*, qui donna ce coup à *Vivonne de la Chateigneraye* ; ce fut le dernier duel autorisé ; ce qui arriva sous le regne de *Henri II*. Le *coup de jarnac* a passé depuis en proverbe, pour signifier une *ruse*, un *retour imprévu* de la part d'un ennemi.

JARRE, *s. f.* En termes de Chapeliers, c'est le poil qui sort du Castor & de la Vigogne. De-là, *laines jarrées*, pour signifier des *laines remplies de longs poils*. Les Matelots appellent *jarre*, un grand vaisseau de terre qui leur sert à conserver de l'eau douce. La *jarre d'un moulin* est une futaille où tombe le son.

JARRET, *s. m.* En termes d'Architecture, on dit qu'*une chose fait le jarret*, pour dire qu'*elle a quelque inégalité*, ou *quelque bosse*. *Jarreter* se dit aussi dans le même sens. *Il y a des jarrets dans cette voûte. Cette voûte jarrete.* Les Médecins nomment *veine jarretiere*, une grosse veine qui descend en deux rameaux sortis de la crurale.

JARRET, *s. m.* Partie du corps où la cuisse est séparée d'avec la jambe. Un *jarret droit* est dans les Chiens un signe de vitesse.

JARRETIERE. (*Ordre de la Jarretiere*). *Voyez* GEORGE. On remarque que les Chevaliers de cet Ordre n'ont point porté de collier avant le regne d'*Henri VIII*, d'Angleterre. *Jarretiere* est aussi le titre d'un Héraut, Roi d'armes d'Angleterre, qui est le quatrième des cinq Officiers du même Ordre.

JARS, *f. m.* Nom du mâle de l'Oye; comme *Coq* est le nom du mâle de la Poule.

JARUS. *Voy.* ARUM.

JAS, *f. m.* Nom de deux piéces de bois qui sont au-dessus de l'arganeau d'une ancre, & qui la soutiennent droite dans l'eau, afin qu'elle puisse mordre au fond. On donne aussi ce nom, dans les marais salans, au premier réservoir, où l'on reçoit l'eau de la Mer, qu'on fait passer par la *varaigne* ou la *bonde*.

JASMELÉE, *f. f.* Nom d'une huile médecinale dont l'odeur est très-forte, & qu'on prépare en faisant infuser deux onces de fleurs blanches de Violette, dans une livre d'huile de Sésame. Les Persans s'en frottent le corps après le bain.

JASMIN, *f. m.* Arbuste qui monte fort haut par diverses branches, lorsqu'il est soutenu, & qui produit de petites fleurs blanches en forme de Lys, d'une odeur fort agréable. La graine du *Jasmin* ressemble aux Lupins, mais ils n'en produit pas toujours. Il y a aussi des *Jasmins* dont les fleurs sont jaunes, & d'autres qui les ont bleues. L'Amérique a différentes sortes de *Jasmins sauvages*, qui ont peu de ressemblance avec les nôtres. Il y a une petite Poire du mois d'Août, qui se nomme *Jasmin*, ou *Vilaine de la Réale*.

JASPAGATHE, *f. f.* Pierre précieuse, composée de jaspe & d'Agathe, qu'on vante pour la pleurésie.

JASPE, *sub. m.* Nom d'une espece de marbre qui approche de la nature de l'Agathe, & qui est ordinairement verd; mais le plus beau est celui qui est tacheté de diverses couleurs; d'où est venu le mot de *jaspé*, pour signifier ce qui est ainsi tacheté. On attribue au *Jaspe* la vertu d'arrêter le sang.

JATRALEPTIQUE, *subst. f. gr.* Partie de la Médecine, qui emploie les frictions, les fomentations & les applications d'onguens, pour guérir les maladies; comme on appelle *Iatrochymie*, l'art de les guérir avec des remedes chymiques. On nomme quelquefois la Médecine même *Iatrique*, du mot grec, qui signifie *Médecin*.

JATTE-D'EAU, *f. f.* Nom d'un artifice aquatique, qui produit l'effet d'une girandole, en tournant sur son centre à fleur d'eau. On en fait aussi un Soleil fixe & tournant.

JAVAR, *f. m.* Tumeur entre chair & cuir, qui se forme au-dessous du boulet, ou du paturon des Chevaux. Celui qui vient sur le nerf s'appelle *javar nerveux*; sous la corne, *javar encorné*.

JAVEAU, *f. m.* Nom qu'on donne, en termes d'Eaux & Forêts, à toute Isle qui se forme par un débordement d'eau, ou par un amas de sable, dans quelque riviere.

JAVELOT, *sub. m.* Dard de l'ancienne Cavalerie Romaine, qui se lançoit avec la main. La *javeline* étoit une espece de demi-pique, qui étoit en usage dans l'Infanterie & dans la Cavalerie.

JAVERIS, *f. m.* Pourceau sauvage d'Amérique, qui a le nombril sur le dos, & qui est fort difficile à prendre, parce qu'il ne se lasse pas de courir, & que d'ailleurs ses défenses sont redoutables. C'est une espece de sanglier.

JAUGE, *f. f.* Nom d'une mesure réglée, qui sert de modele pour ajuster les mesures publiques; on lui donne aussi le nom d'*Étalon*. Voy. Ce *dernier mot*.

JAUGEAGE, *subst. m.* Droit que les Officiers Jaugeurs prennent pour la jauge des vaisseaux.

JAUNE DE NAPLES, *sub. masc.* Nom d'une composition de ceruse, d'alun, de sel ammoniac & d'antimoine diaphorétique : cette découverte est due à *Mr. Fougeroux de Bondaroux*, qui l'apprit, en 1766, d'un particulier de Naples, qui en avoit seul le secret. Ce jaune est connu à Naples sous le nom de *Giallolino*. Conséquemment ce n'est pas, comme on l'avoit cru jusqu'ici, que c'étoit une espece de crasse jaune, qui provenoit des laves du mont Vésuve. On emploie cette couleur dans les peintures à fresque.

JAUNISSE, *sub. f.* Maladie causée par un débordement de bile, qui donne sa couleur à la peau. Tout est amer au goût dans la *Jaunisse*, parce que la salive imprégnée de bile, se mêle aux alimens. Il y a une espece de *Jaunisse noire*, qui est mortelle. Ce qu'on appelle les *Pâles couleurs*, dans les jeunes filles, est une sorte de *Jaunisse*. On donne aussi le nom de *Jaunisse* à une maladie des arbres, qui leur vient de vieillesse, ou de quel-

que vice dans les racines, ou de ce que le terrein est usé.

JAUTEREAU, *subst. m.* Nom des piéces de bois courbes, qui soutiennent l'éperon d'un vaisseau, & de celles qui servent à soutenir les barres de hune, au haut des mâts.

JAZI, *s. m.* Nom que l'on donne en Turquie à l'assemblée du Divan, c'est-à-dire, à la chambre du Conseil d'Etat *Voy.* DIVAN.

JEAN-BAPTISTE. (*Congrégation de Saint Jean-Baptiste.*) C'est le nom d'une espece d'Ordre de Religieux, dont *Michel de Sainte-Sabine* jetta les fondemens, en France, vers 1630, pour réformer les abus qui s'étoient glissés parmi les Hermites. Il fit des statuts dont il reste peu de traces.

JEAN D'ACRE, &c. (*Ordre de St. Jean-d'Acre & de St. Thomas.*) Nom d'un certain Ordre de Chevaliers réguliers créé à Acre; mais dont l'institution est inconnue; il a été approuvé par *Alexandre IV.* La marque de l'Ordre étoit une Croix rouge sur le manteau, portant un ovale dans le milieu, où étoient représentées les figures des deux Saints.

JEAN-LE-BLANC, ou L'OISEAU SAINT-MARTIN, *sub. m.* Nom d'une espece d'Aigle, qu'on nomme aussi *Pyrargue*, de son nom grec & latin, plus petite que les autres Aigles, mais qui a le bec plus long, fort jaune & fort crochu. On trouve aussi quelques différences dans la couleur de ses yeux & de son pennage, sur-tout à sa queue, qui est entiérement blanche, depuis le croupion; ce qui le fait nommer aussi *Queue blanche*, quoiqu'elle ait, des deux côtés, deux petites pennes noires, qui s'appellent *Plumes du coin.* Il a la jambe sans plumes, & jaune, comme les pieds, & les serres fort aiguës.

JÉCORAIRE, *adj.* Nom formé du mot latin, qui signifie *foie.* On appelle *veine jécoraire*, ou *basilique*, une veine, qui, procédant du rameau auxiliaire, se rend au milieu du pli du coude, où se fait la saignée du bras.

JECTIGATION, *s. f. lat.* Les Médecins donnent ce nom à un petit tremblement qui se fait quelquefois sentir au pouls, & qui dénote que le cerveau, d'où naissent tous les nerfs, est attaqué de convulsion.

JECTISSES, *adject.* Mot formé du participe latin, qui signifie *jetté.* On appelle *terres jectisses*, celles qu'on remue pour les jetter d'un lieu dans un autre.

JECUIBA, *s. m.* Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le bois est d'un rouge brun, avec des ondes noires, & se transporte pour les ouvrages de Sculpture.

JEHOVACH ou JEHOVA, *s. m.* Terme purement Hébreu, qui signifie, *Dieu d'Israël.* Les Juifs n'osent le prononcer par respect.

JEK, *sub. m.* Serpent aquatique du Brésil, qui est d'une substance si visqueuse, que tous les Animaux qui le touchent ne peuvent s'en détacher. Il s'entortille quelquefois sur le rivage: le Voyageur imprudent, qui ose le saisir d'une main, la sent arrêtée; s'il veut ensuite se dégager en y portant l'autre, elle reste pareillement attachée: dans ce moment le Serpent s'étend de sa longueur, retourne dans la Mer emportant avec lui sa proie, & en fait sa pâture. Ce fait, qui n'est attesté que par un Naturaliste, ne seroit pas encore vraisemblable, quand il seroit attesté par une Académie.

JEJUNUM, *sub. m. lat.* Nom d'un boyau qui joint le *duodenum*, & qui se nomme aussi le *Jeûneur.* Ce nom lui vient de ce qu'il est toujours plus vuide que les autres.

JEQUITINGUAM, *sub. m.* Arbre du Brésil, dans le fruit duquel est une amande noire & ronde, dont l'écorce a la vertu du savon, pour nettoyer. Le fruit a la forme d'une Fraise.

JÉRÉPEMONGA, *sub. m.* Serpent aquatique du Brésil, qui a, dit-on, la propriété d'arrêter si fortement tout ce qui le touche, qu'il fait sa nourriture des Animaux qui se collent ainsi à sa peau en y touchant.

JÉRONIMITES. *Voy.* HIERONIMITES.

JÉSUATES, *s mas. pl.* Nom d'une Congrégation de Religieux, fondée par *Jean Calombin* & confirmée par *Urbain V*, en 1367. Le Peuple leur donna le nom de *Jésuates*, parce qu'ils avoient toujours à la bouche le nom de *Jesus.* Cette Congrégation fut supprimée par *Clément IX*, après avoir subsisté trois cens ans.

JÉSUITES. *Voy.* INIGISTE.

JÉSUMI, *s. m.* Nom d'une cérémonie sacrilege, à laquelle les Japonois obligent

obligent ceux qui veulent commercer avec eux ; elle consiste à fouler aux pieds l'Image de Jesus-Christ, qui est représenté sur une plaque de cuivre qu'on étend sur un tillac.

JESUS. (*Ordre de Jesus.*) Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué à Rome, en 1459, par le Pape *Pie II*, pour s'opposer aux Turcs. *Paul V* en institua un autre, en 1615, sous le nom de Chevaliers *de Jesus & de Marie*, qui portoient une croix émaillée de bleu, orlée d'or, au milieu de laquelle il y avoit un nom de Jesus d'or. Les *Filles de l'Enfant Jesus* sont une Société de Filles, établies à Rome, en 1661, au nombre de trente-trois, pour honorer les trente-trois années que Jesus-Christ a passées sur la terre. Une autre Congrégation de Filles, dont on a publié l'Histoire, fut instituée, à Toulouse, sous le même nom & la même année, par Madame *de Mondonville*, mais elle a peu subsisté.

JET, *s. m.* En termes de Fondeur, c'est le nom d'une espece d'entonnoir, qui est au bout d'un moule, & par lequel on y verse le métal fondu. On dit d'une figure qui a été bien jetée, *c'est un beau jet*. *Jeter*, signifie, dans le même langage, *faire couler le métal dans le moule*. En termes de Marine, *faire le jet*, c'est jeter, dans la Mer, une partie de la charge d'un vaisseau, quand on y est forcé par le gros tems. En termes de Fauconnerie, *jet* est le nom d'une petite entrave qu'on met aux pieds de l'Oiseau.

JET DE FEU, *s. m.* Nom de certaines fusées fixes, dont les étincelles sont d'un feu clair, comme les gouttes d'eau jaillissantes, éclairées de jour par le Soleil, ou par une grande lumiere pendant la nuit.

JÈTAIBA, *s. mas.* Nom que les Indiens du Brésil & de la Guiane, donnent à l'arbre qui est plus connu sous celui de *Courbari* ou *Courbaril*. Voy. ce *dernier mot*.

JETTÉ, *s. m.* Terme de Danse. Pas qui se fait en sautant ; comme le demi-jetté se fait en sautant à demi. Ce pas n'est que la partie d'un autre pas, & ne peut remplir seul une mesure.

JETÉE, *sub. fém.* Amas de pierres, de sable & de cailloux, jeté dans un certain espace de mauvais chemin, pour en rendre le passage plus facile. On appelle *jetée*, chaque nouvel essaim des Abeilles. En termes de Fauconnerie, on dit, *jeter le Faucon & lâcher l'Autour*. En terme de Vénerie, un Cerf *jette sa tête*, quand son bois tombe ou qu'il mue.

JÈTICUEN, *s. m.* Nom que les Indiens donnent à certaines racines laiteuses que les Espagnols appellent *Méphoacan*, & les Portugais *Batata dé eurga*, ou *Patate purgative*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ce fruit. *Voy.* MÉCHOACAN.

JETON, *s. m.* Nom d'une piéce de métal, dont on se sert pour compter, ou que l'on frappe pour être distribuée. Les Anciens appelloient *jeter*, ce que nous disons aujourd'hui *supputer*, *calculer*, & d'où le terme de *jeton* a tiré son nom.

JETTICE. Les Ouvriers en laine appellent *Laines jettices*, celles qui sont de rebut ; on les appelle aussi *Jurrées*, & on les emploie à des ouvrages grossiers, tels que les couvertures de lits, de gros tapis, &c.

JEU, *s. m.* En termes de Charpenterie, c'est le nom d'une longue piéce de bois, où pose & tourne l'arbre d'un moulin à vent, du côté de la tête. En termes de Marine, *faire jeu parti*, c'est rompre la société entre deux personnes qui ont chacune leur part au vaisseau. C'est peut-être une corruption du terme latin, *Jus partium*. On dit en Autourserie, *donner jeu aux Autours* ; c'est leur laisser plumer la proie. Les jeux & les combats du Théâtre & du Stade chez les Grecs, & ceux du Cirque & de l'Amphithéâtre chez les Romains, faisoient presque toujours partie des Fêtes consacrées au culte des Dieux, & se célébroient avec beaucoup d'appareil & une grande magnificence. Les Jeux les plus solemnels dans la Grece, étoient *les Olympiques*, *les Pythiques*, *les Néméens & les Isthmiques*. Voy. ces *mots*.

JEUNEMENT, *s. m.* Terme de Vénerie. *Un Cerf de dix cors jeunement*, est un Cerf qui a pris depuis peu un cor de dix andouillers de chaque côté.

JEÛNEUR, *s. m.* *Voy.* JEJUNUM.

JOCKI, *subst. masc.* Nom que les Anglois donnent à ceux qui montent les Chevaux pour la course, & que nous avons adopté dans notre Langue. D'autres disent *Jacquet*, ou *Jaket*.

JOCRISSE, *sub. m.* Terme bas & injurieux, qui ne passe pas le style familier. Il se dit d'un homme qui a une complaisance outrée pour sa femme,

JODELET, *s. mas.* Mot bas & qui n'est plus usité; il signifioit *folâtre*, *badin*.

JOINT, *s. m.* Terme d'Architecture, qui se dit des intervalles qu'on laisse entre les pierres, pour les remplir de mortier, ou de ciment. On appelle *Joints de lit*, ceux qui sont de niveau, & *Joints montans*, ceux qui sont à plomb. Ils prennent divers autres noms, suivant leur disposition & leur forme. On appelle *Lattes jointives*, celles qui se touchent l'une l'autre, dans une couverture d'ardoise, ou dans une cloison; *Pierres jointoyées*, celles qui ont le dehors des joints bien bouché & bien ragréé. *Jointée*, sub. f., se dit de ce qui peut être contenu dans le creux des mains jointes. En termes de Manége, *Jointe* se dit pour paturon. *Jointure*, qui ne s'étoit jamais dit que de l'endroit où deux corps se joignent, commence à se mettre en usage, dans le sens moral, pour *Conjoncture*, qui ne signifie, au fond, que la même chose, mais qui conserve mieux son origine latine.

JOINTE. *Voy.* JUNTE.

JOKO, *s. m.* Nom d'une espece de Singe originaire d'Afrique, qui a environ deux pieds & demi de hauteur; Il approche beaucoup de la figure humaine, & ses mœurs sont celles d'un Animal, pour ainsi dire, civilisé. Les Voyageurs & les Naturalistes ont compilé sur le *Joko* bien des fables qui n'ont point échappé au flambeau de la Philosophie. Comme ce Singe n'est qu'une variété de l'*Ouran-outang*, voy. ce *dernier mot*.

JONC, *s. m.* Plante marécageuse, qui pousse, au-lieu de feuilles, de petits tuyaux ronds & droits sans aucun nœud. Il y a diverses especes de *Joncs*. Celui de Bohême porte de fort belles fleurs. On fait de jolis ouvrages d'un tissu de *Joncs*. Le nom de *Jonc* se donne à certains roseaux de la même forme, qui servent de cannes pour se soutenir en marchant. On appelle *Jonco*, ou *Jonque*, une sorte de vaisseau léger qui est en usage à la Chine & dans les Indes Orientales.

JONCHER, *v. act.*, qui signifie *parsemer*, *couvrir*. Il est formé de *Jonc*, apparemment parce que les Joncs sont en grand nombre sur leurs tiges, ou parce qu'étant coupés, ils se répandent aisément.

JONGLER, *v. n.* Ce mot n'est plus en usage, sinon dans certaines Provinces, où l'on dit *jongler*, qui signifie *badiner*. Du mot *jongler* est venu celui de *Jongleur*. Voyez ce *dernier mot*.

JONGLEUR, *sub. m.* Nom qu'on croit une corruption de *Joculator*, & par corruption d'origine latine. Il signifie *Bateleur*, *Histrion*; mais n'étant guere en usage, on n'en parle ici que pour remarquer qu'on appelloit autrefois *Jongleurs*, les Poëtes, qui, ne composant que de petits Poëmes, alloient les réciter chez les Grands, & les accompagnoient de gesticulations ridicules. En Amérique, on donne le nom de *Jongleurs*, aux Devins des Sauvages.

JONIEN, *s. m. gr.* Terme de Prosodie. C'est le nom d'un pied des vers grecs & latins. Le grand *Jonien* est composé d'un spondée & d'un pyrrhique, c'est-à-dire, de deux longues & de deux breves. Le petit, d'un pyrrhique & d'un spondée.

JONQUILLE, *sub. f.* Fleur jaune, d'une odeur forte, mais agréable, qui croît au sommet d'une tige, & qui fleurit au commencement du Printems. On en tire un suc odoriférant, par la distillation.

JONTE, *s. f.* Terme usité chez les Espagnols & les Portugais, qui signifie *Assemblée*. Voy. JUNTE.

JONTHLASPI, *sub. m.* Plante farmenteuse, qui est une espece de Thlaspi, couverte, suivant la signification du mot grec composé, d'un *poil blanc*, qui la fait résister au froid. On distingue le *grand* & le *petit*, tous deux détersifs & vulnéraires.

JOQUES, *s. m.* Nom d'une Secte de Bramines Indiens, à laquelle on attribue toutes sortes de vices.

JOSEPH. Le *Coton-Joseph* est une sorte de coton filé, de qualité médiocre. On donne le nom de *Joseph-fluant*, de *Joseph-collé*, de *Joseph-à-soie*, à différentes especes de papier.

JOTTA, *sub. m.* Mot tiré de l'Alphabet Grec, qui signifie *peu de chose*. ou *rien*. Ce terme n'entre que dans le discours familier.

JOTAVILLA, *s. m.* Nom que les Indiens donnent à une Alouette nocturne, qui est plus précieuse par la beauté de son chant, que par la délicatesse de sa chair. Cet Oiseau fait son nid dans les vallées, où les arbres sont chargés de feuilles.

JOTTE, *sub. f.* Légume qui est une espece de Bette, & qui entre dans les potages.

JOU, *s. m.* Nom que les Celtes donnoient à leur Dieu, que quelques-uns prennent pour *Jupiter*. On prétend que ce nom signifioit *Jeunesse*, & qu'ils vouloient marquer l'éternité de Dieu, qui ne vieillit jamais. Quelques-uns y croient trouver le véritable nominatif de *Jupiter*, dont le génitif est *Jovis*. Le *Mont-Jou*, dans les Alpes, étoit nommé, par les Latins, *Mons-Joris*; & dans nos Provinces Méridionales, on dit encore *Di-jou*, pour *Jeudi*.

JOUA, *s. m.* Oiseau d'Afrique de la grosseur d'une Caille, qui fait son nid sur les grands chemins. Les Négres regardent cet Oiseau comme une espece de Divinité; & ils n'osent toucher à ses œufs, parce qu'ils s'imaginent qu'ils perdroient à leur tour leurs propres enfans.

JOUBARBE, *s. f.* Plante froide & aqueuse, qui a quelque ressemblance avec les *Artichauts*. On s'en sert pour les inflammations, les érésipelles & autres maux, qui viennent de chaleur. Elle croît parmi les pierres & les masures. On distingue la *Joubarbe mâle*, qui porte des fleurs jaunes, & la *femelle*, ou la *petite*, qui les a vertes & blanchâtres.

JOUE DE PESON, *s. f.* Nom qu'on donne aux petites plaques, qui terminent, des deux côtés, les broches d'un peson.

JOUÉE, *sub. f.* Nom qu'on donne aux côtés de l'embrasure & du tableau, dans la baie d'une porte, ou d'une croisée.

JOUER. Terme commun, qui a différens régimes, dont il seroit difficile d'expliquer les raisons. On dit *jouer quelqu'un*, pour s'en moquer, ou le tromper, *jouer un rôle*, pour l'exercer; *jouer le dévot*, *jouer l'homme fin*, &c., pour contrefaire ces qualités; *jouer un jeu*, le *jouer bien*, ou *mal*. Dans toutes ces significations, *jouer* est actif. Mais on dit *jouer de la flûte*, *jouer à la paume*, & *jouer*, sans aucun régime

JOUETS DE POMPE, *s. m.* Plaques de fer, qui sont clouées aux côtés des fourches de la potence d'une pompe. En termes de Mer, on donne ce nom à d'autres plaques de fer, de divers usages.

JOUEUR DE LYRE, *s. m.* Serpent d'Amérique, dont la robe est nuancée de mille couleurs, & qui par ses sifflemens mélodieux attire les petits Oiseaux pour en faire sa proie.

JOUFFLU, *adject.*, formé de *joue*. Vieux mot, qui se dit encore, dans le style familier, d'une personne qui a les joues grosses.

JOUFFLU, *s. m.* Poisson des Indes de couleur jaune, dont les écailles sont mêlées de taches argentées; il n'a que cinq pouces de large, & une longueur proportionnée. On dit que sa chair est très-délicate.

JOUG, *sub. m.* Mot tiré du Latin, qui est le nom d'une piéce de bois qui traverse, pardessus, le front & le col des Bœufs, & qui sert à les conduire, dans le travail. De-là vient l'expression figurée, *mettre un navire sous le joug*, pour le vaincre & le réduire à la soumission. *Joug* se dit aussi du sommet, ou du fléau, d'une balance. *Passer sous le joug*, c'étoit chez les Anciens, & sur-tout chez les Romains, un genre de flétrissure, qui étoit regardé comme très-ignominieux. Dans les jugemens civils, quand quelqu'un étoit condamné à subir cette peine, on dressoit deux poteaux audessus desquels on mettoit une espece de linteau, ce qui formoit comme une porte, sous laquelle on l'obligeoit de passer. Dans les armées, le *joug* consistoit en deux piques fichées en terre, & en une troisieme pique attachée ou liée à l'extrêmité supérieure de chacune des deux autres. Passer sous un tel *joug*, étoit la condition la plus ignominieuse qu'on pût imposer à des ennemis forcés de se rendre.

JOUI, *sub. m.* Célebre liqueur du Japon, dont les Japonois savent seuls la composition, & que les autres Indiens achetent d'eux, à grand prix. Elle se garde dix ou douze ans sans se corrompre, & l'on vante beaucoup sa vertu pour réparer les forces. On croit que la base du *Joui* est du jus de Bœuf, exprimé lorsqu'il est à demi rôti.

JOVIAL, *adject.*, formé apparemment de *Joie*, puisqu'il signifie ce qui en porte les apparences. *Humeur*, *manieres joviales*. La Reine *Christine de Suede* avoit établi, à Stokholm, une Assemblée, qui se nommoit *Joviale*; mais ce nom lui venoit du mot latin, qui signifie *Jeudi*, parce qu'elle se tenoit ce jour-là.

JOUIERES, *s. f.* Nom qu'on donne, dans une écluse, aux deux côtés du canal par où l'eau passe. C'est aussi le nom de deux piéces de bois, qui ont une ouverture dans le milieu, pour y faire passer le bout d'un moulinet.

JOVINIANISTES, *s. m. pl.* Nom d'une Secte d'Hérétiques du quatrieme siécle. Leur Chef se nommoit *Jovinien*. Cet Hérésiarque, après avoir passé ses premieres années dans les plus grandes austérités de la vie monastique, se dégoûta de ce genre de vie, passa de Milan à Rome, s'adonna aux plaisirs des femmes & à la bonne chere. Pour justifier son changement, il prétendit que la virginité n'étoit pas un état plus parfait que le mariage, & qu'on pouvoit user indifféremment de toutes les viandes, pourvu qu'on les mangeât avec action de grace. Il ajoutoit que la Mere de Dieu n'étoit pas restée vierge après l'enfantement; que la chair du Sauveur n'étoit pas véritable, mais fantastique; que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite. St. Augustin & St. Jérôme combattirent les impiétés & les relâchemens de *Jovinien*, qui fut condamné à Rome par le Pape *Sirice*, & à Milan, par Saint Ambroise, dans un Concile tenu en 390.

JOUJOU, *s. m.* Nom que l'on donne aux choses avec quoi les enfans s'amusent, comme les poupées, les hochets, &c.

JOUISSANS, *sub. m. pl.* Nom d'un Ordre de Chevaliers, qui prit naissance dans le *Languedoc* au commencement du treizieme siécle, & qui s'étendit considérablement en Italie, où on les appelloit *Godenti*; le but principal de cette milice sacrée étoit de porter les armes contre les Hérétiques, qui infestoient alors nos Contrées. Les Chevaliers portoient une tunique blanche, & un manteau noir, marqué d'une croix; ils étoient assujettis à la même observance que les *Templiers*. *St. Dominique* contribua beaucoup à l'institution de cette milice en *Languedoc*, pour combattre les Albigeois. Ils eurent différens noms, tels que ceux de *Chevaliers Toulousans*, *Chevaliers de Christ*, *Freres Jouissans*; ce dernier nom leur fut d'abord appliqué par plaisanterie; mais dans la suite, il fut le seul qui leur resta, & qu'ils se donnerent eux-mêmes. Il est vraisemblable qu'on fit allusion à la grande aisance, dans laquelle ils vivoient, exempts de toutes charges, de tous impôts, riches, nobles, au sein de leurs familles, & avec leurs épouses.

JOUKIAO, *s. m.* Nom que les Chinois donnent à leurs Lettrés, qui sont cependant Théistes dans la spéculation, & peu dans la pratique.

JOUR, *s. m.* En termes d'Art, on appelle *jour*, les vuides qui restent, ou qu'on laisse quelquefois exprès, entre des pierres, des solives, &c. Les Peintres appellent *jours*, *dans un tableau*, certaines parties éclairées. Il y a des *jours simples* & *des jours de reflet*, ou *réfléchis*. *Jour* se dit aussi, dans l'usage commun, pour *lumiere*. *Cette fenêtre donne un grand jour. Ce tableau est dans un faux jour. Journée*, en termes de Guerre, se dit pour bataille. La *Journée de Fontenoi*. On appelloit autrefois *Journée*, dans les piéces de Théâtre, ce qu'on nomme aujourd'hui *une scene*.

JOUR DE PLANCHE. Nom qu'on donne, dans les ports, à des jours réglés, pendant lesquels ceux qui y ont des marchandises sont obligés de les décharger, ou de payer une certaine somme, pour chaque jour qu'ils les y laissent de plus, lorsque les *jours de planches* sont expirés.

JOURNAL, *sub. m.* Mot qui signifie toutes sortes de regiftres, où l'on a soin de marquer les événemens de chaque jour. Les Pilotes tiennent exactement leur Journal. Le *Journal des Savans* est le Recueil de ce qui se fait ou de ce qui arrive de jour en jour dans la République des Lettres, commencé par M. *Sallot d'Hédouville*. Ceux qui le composent se nomment *Journalistes*.

JOURNAL, *s. mas.* Mesure de terre qui peut être labourée en un jour, & qui revient au *Jugerum* des Anciens. Dans quelques Provinces, on compte, & on donne les terres par *Journaux*, au lieu d'arpens.

JOÛTE, *sub. fém.* Nom d'une sorte d'exercice auquel les anciens Chevaliers étoient fort adonnés; il consistoit dans des courses accompagnées d'attaques & de combats de lances dans la barriere. Son nom vient de ces mots latins *juxtà pugnare*, qui signifient *combattre de près*; parce qu'en effet les deux Cavaliers armés de toutes piéces partoient à toute bride l'un contre l'autre, le long d'une barriere qui

les séparoit : souvent, deux braves rompoient une ou plusieurs lances en l'honneur des Dames ; ces jeux occasionnoient une infinité d'accidens, malgré les précautions que l'on prenoit pour les prévenir. Plus de vingt Princes y périrent. La mort funeste du Roi de France *Henri II*, arrivée en 1559, mit fin à ces dangereux combats, que l'Église avoit proscrits dans tous les tems.

JOUTEREAUX, *sub. m.* Nom de certaines piéces de bois, qui entrent dans la construction de l'éperon d'un vaisseau, & qui se mettent paralleles au-dessous du porte-vergue.

JOUVENCE, *s. f. lat.* ou JUVENCE. Vieux mot qui signifie *Jeunesse*, & qui ne s'est conservé que dans cette expression, *la Fontaine de Jouvence*, pour signifier une fontaine imaginaire, dont l'eau faisoit rajeunir. *Jouvenceau*, qui a signifié *jeune homme*, se dit encore dans le style badin, comme *Jouvencelle*.

JOUXTE. Préposition qui vient du mot latin *juxtà*, qui signifie *selon*, *suivant*. Ce terme, quoiqu'ancien, est encore en usage dans quelques Barreaux, ainsi que dans l'Imprimerie.

JOU-Y, *s. m.* Nom que les Chinois donnent à un certain Sceptre emblématique, composé d'un bois odoriférant & d'une sculpture ornée de petites figures de pierre de *Yu*. On le nomme *Jou-y*, dont le sens littéral est *que tout soit ainsi que vous le souhaitez*, ce qu'on pourroit appeller en François *un souhait*.

JOYAU. *Voy.* NOBLESSE.

JUABEBA, *s. m.* Arbrisseau de l'Amérique, dont on vante beaucoup la racine pour les obstructions des reins. Elle est d'une amertume extraordinaire.

JUBILÉ, *s. m.* Mot tiré du Latin, qui signifie *joie*, & qui est devenu le nom d'une Indulgence pléniere, que le Saint-Siége accorde à tous les Fideles. Le *Jubilé* fut établi en 1300, par *Boniface VIII*, & ne se célébroit d'abord que de cent en cent ans. *Clément VI* le réduisit à cinquante. *Urbain VI*, à trente-trois ans ; & *Sixte IV*, à vingt-cinq. On appelle l'année de sa célébration, l'*Année-Sainte* ou l'*Année-Jubilaire*. La *Porte-Sainte*, qui est une des portes de l'Église de Saint-Pierre, ne s'ouvre que dans cette occasion, avec beaucoup de cérémonies, & demeure murée dans tout autre tems : on lui donne aussi le nom de *Porte-Sabine*. Les Juifs avoient leur *Jubilé*, qui arrivoit de cinquante en cinquante ans, & qui se nommoit *Année Sabbatique*. On laissoit reposer les terres pendant cette année. On rendoit la liberté aux Esclaves. La peine des crimes étoit remise. Les héritages achetés retournoient à leurs premiers Possesseurs, &c. Les Romains avoient aussi une espece de *Jubilé*, qu'ils appelloient *Fête séculaire*, parce qu'elle se célébroit de cent en cent ans.

JUBILÉ, *adj.* Mot emprunté du Latin, pour signifier celui qui ayant rempli, pendant un certain tems, les fonctions d'un emploi, le quitte avec honneur, pour jouir des priviléges & des récompenses dûs à ses services.

JUBIS, *s. mas.* Raisins en grappes, séchés au Soleil, que les Épiciers tirent ordinairement de Provence, pour les provisions de Carême.

JUCA, *s. mas.* Plante de l'Amérique, dont la forme ressemble beaucoup à celle de l'Ananas. On tire de ses feuilles, une espece de fil, qui est d'un bon usage.

JUCHER, *v. n.* Terme peu usité, qui signifie *percher*, *monter*. *Juchoir*, sub. mas. L'endroit où les Poules se perchent.

JUDAÏQUE, *adject.* Ce qui appartient à la *Judée* ou aux *Juifs*, ses anciens Habitans. On appelle *Pierre judaïque*, une pierre qui a la forme d'un gland, & dont on vante la vertu pour rompre les pierres dans la vessie & dans les reins. Son nom lui vient de ce qu'on la trouve en Judée.

JUDAÏSER, *v. n.* Mot formé du Latin, qui signifie *Juifs*, pour signifier l'action de ceux qui exercent, en secret, les cérémonies religieuses des Juifs ; ce qui est fort commun en Espagne, où la crainte de l'Inquisition fait beaucoup d'hypocrites.

JUDICIAIRE, *adj. Voy.* ASTROLOGIE.

JUGAL, *adj.* Mot formé du verbe grec, qui signifie *joindre*. On appelle *os jugal*, un os formé entre l'œil & l'oreille, de l'assemblage de l'os de la temple & de celui qui fait le coin de l'œil.

JUGATIN, *s. m. lat.* Terme de Mytologie. Nom d'un Dieu, qui, selon les Romains, veilloit au Mariage de leurs enfans.

JUGE-DE PAIX ou JUGE-A-PAIX, *ſub. maſ.* Titre d'Office fort connu en Angleterre. Les fonctions de ces Magiſtrats inférieurs, ſont à-peu-près les mêmes que celles des Commiſſaires de Quartier à Paris; leur dénomination vient de ce qu'anciennement ils étoient choiſis parmi les plus graves perſonnages d'un quartier pour y maintenir la paix & le bon ordre. A meſure que leur utilité s'eſt fait ſentir, le Parlement a augmenté leur pouvoir; ils forment à préſent un Corps de Police, qui décide ſans appel ſur certains crimes réſervés à ſa connoiſſance & contre leſquels il n'y a point de peine de mort prononcée par la Loi. Le *Juge-de-paix* eſt d'une grande reſſource pour ceux qui aiment mieux vivre un jour ſur la terre que mille ans dans l'hiſtoire : reçoit-on la moindre menace ou l'apparence d'un cartel, on dénonce ſon adverſaire au *Juge-de-paix*, on fait ſerment que l'on eſt en danger de la vie, & l'on oblige l'accuſé à donner caution ou reſter en priſon juſqu'à ce qu'il en puiſſe trouver. On appelle cela *jurer la paix*; & la caution que l'on exige eſt toujours en proportion du danger auquel le plaignant paroît expoſé.

JUGERE, *ſ. maſ.* Mot purement Latin, qui ſignifie la meſure de terre qu'un joug, ou une couple de Bœufs, peut laboûrer en un jour. On s'en ſert quelquefois pour *arpent*; quoiqu'il n'en faſſe guere que la moitié.

JUGÉOLINE ou SESAME, *ſ. f.* Plante qui produit une eſpece de Millet, & qui eſt venu des Indes, où les habitans la cultivent pour aſſaiſonner leurs vi. des. Elle a des ver- s réſolutives, pour toutes ſortes de etés. On s'en ſert auſſi pour la b[illegible]

J. JULAIRE, *adj.* Mot formé du Latin, qui ſe dit de pluſieurs veines diſtribuées en rameaux à *la gorge*, à la langue, & aux autres parties de la tête.

JUIF, *ſubſt. m.* Poiſſon d'Afrique, dont la chair eſt excellente. L'*Abbé Prévôt* prétend, d'après les Voyageurs, qu'il compile, qu'il a une double bouche, l'une qui lui ſert à avaler ſes alimens, l'autre qu'il emploie à pomper l'air qu'il reſpire.

JUJUBE, *ſub. f.* Fruit d'un arbre épineux, nommé *Jujubier*. Les *Jujubes* ſont rougeâtres en dehors, dans leur maturité, & blanches en dedans. Elles ſont douces & de bon goût. On les emploie à pluſieurs uſages, dans la Médecine, ſur-tout pour la poitrine & le poumon.

JUILLET, *ſub. m.* Mois de l'année, ainſi nommé de *Jules-Céſar*. Les Romains, avant cet Empereur, l'appelloient *Quintilis*, parce qu'il ſe trouvoit le cinquieme de l'année, quand elle commençoit par le mois de Mars.

JUIN, *ſ. m.* Nom du ſixieme mois de l'année, ainſi appellé de *Juventus* ou *Juniores*, parce que ce mois étoit conſacré à la Jeuneſſe Romaine. Quelques-uns le font venir du nom de *Junon*.

JUIS DE FORA, *ſ. m.* Titre d'Office du Royaume de Portugal, à la nomination du Roi. Celui qui en eſt pourvu doit être Noble, ou tout au moins vivre noblement : il décide les affaires ordinaires, & connoît de tout ce qui regarde le Gouvernement politique & la Police dans l'étendue de ſon reſſort, qu'on appelle *Comarque* ou *Baillage*.

JUKOLA, *ſ. m.* Nom que les habitans de Kamzchatka donnent à leur Poiſſon ſéché à l'air, & dont ils font grand cas.

JULE, *ſ. m.* Monnoie d'Italie qui tire ſon nom du Pape *Jules II*, & qui vaut cinq ou ſix ſols.

JULEP, *ſ. m.* Mot arabe, qui eſt le nom d'un cordial, composé de ſirops & d'autres ingrédiens doux & agréables, qu'on donne aux malades. On fait différentes ſortes de *Juleps*.

JULIEN, *adj.* Mot, formé du nom de *Jules-Céſar*, premier Empereur Romain, qui ſe dit de l'an composé de trois cens ſoixante-cinq jours, avec un jour d'intercalation de quatre en quatre ans, ſuivant la réformation faite par cet Empereur. On appelle *période Julienne*, une révolution de ſoixante-dix-neuf mille quatre-vingt ans, *Juliens*, composée de trois cycles multipliés enſemble, & inventé par *Jules Scaliger*, en 1580, pour accorder les difficultés de la Chronologie.

JULIEN. (*Ordre de Saint Julien.*) Nom d'un Ordre Eſpagnol de Chevalerie, inſtitué dans le douxieme ſiécle, qui prit enſuite le nom d'*Alcantara*, & dont la grand-Maîtriſe

fut unie à la Couronne de Castille, sous le Roi *Ferdinand* & la Reine *Isabelle*.

JULIENNE, *s. f.* Nom d'une fleur fort commune, que l'on appelle vulgairement *Damas* : il y en a de trois sortes, des blanches, des violettes & des jaunes.

JULIS, *s. m.* Petit Poisson de la Mer Adriatique, long comme le doigt, & couvert de petites écailles tendres, qui représentent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il nage en troupe. On le mange, mais avec la précaution d'en ôter la tête, qui passe pour un poison.

JULUS, *s. m.* Petit insecte terrestre, composé de plusieurs anneaux qui marche sur plusieurs pattes, & qui se roule lorsqu'on le touche. On prétend que pris dans du vin, il est bon pour la jaunisse & pour la difficulté d'uriner.

JUMARS, *s. mas.* Animal engendré d'un Taureau & d'une Jument, ou d'un Taureau & d'une Ânesse. Il est assez commun en Auvergne où il sert de Bête de charge. Il ressemble à la Vache par la tête & la queue, & au Cheval par les pieds & les reins. Ses cornes sont fort petites.

JUMEAUX ou GÉMEAUX, *s. m.* Nom du troisieme signe du Zodiaque, qui est une constellation composé de vingt-quatre Étoiles, suivant *Ptolomée*; de vingt-neuf, suivant *Tycho-brahé*; de soixante-dix-neuf, suivant *Flamsteed*. Ce signe fut ainsi appellé, parce que la Chevre donne alors, c'est-à-dire, dans le tems de cette constellation, plutôt deux Chevreaux qu'un : les Grecs ont substitué sans raison les deux freres, *Castor* & *Pollux*, à la place des *Jumeaux*. En terme de Chymie, on appelle *Jumeaux* deux Alambics dont le bec de chacun entre dans le ventre de l'autre, & qui servent ainsi à distiller par circulation. L'anatomie compte plusieurs muscles qu'elle nomme *Jumeaux*.

JUMELLE, *sub. f.* En termes de Blason, c'est une espece de fasce double, dont on charge le milieu de l'Écu. *Jumellé*, adjectif., se dit d'une fasce, d'un sautoir, &c. de deux *Jumelles*. En termes de Mer, on appelle *Jumelles*, de longues piéces de bois creusées, qu'on attache autour du mât, pour le renforcer. Les Imprimeurs, les Serruriers, & plusieurs autres Arts, ont aussi leurs *Jumelles*, qui sont des piéces de bois, ou de fer, propres à renforcer. Un Fondeur de Lyon inventa une fameuse sorte de double canon, qui fut nommé *Jumelle*.

JUMENT, *s. mas.* Nom d'un instrument qui servoit à faire la monnoie, au moulin, avant l'invention du balancier. Les Faux-monnoyeurs s'en servent encore. C'est une espece de *fer à gauffres*, qui fait & marque en même-tems l'espece.

JUMO, *sub. mas.* Espece de Moineau qui séjourne dans les roseaux, & y chante assez agréablement; il ne se tait que quand il ne mange pas : on en trouve beaucoup en Hollande.

JUNCAGUE, *s. f.* Plante de Marais; qui tient beaucoup du Gramen, mais dont les feuilles ressemblent au Jonc le plus menu. Ses sommités se terminent par des épis, qui portent des fleurs à plusieurs feuilles, disposées en rose.

JUNCAIRE, *s. f.* Plante rameuse, déterfive & vulnéraire, qui est une espece de *Rubie*, & dont les tiges ressemblent au Jonc; mais ses feuilles approchent de celle du Lin, & ses fleurs sont blanches & pailleuses. Elle croît dans les Vignobles sabloneux.

JUNIPAP, *sub. mas.* Grand arbre du Brésil, qui porte une espece de Pommes jaunes, de fort bon goût dans leur maturité. Ses fleurs sont blanches, & ses feuilles, semblables à celles du Chêne, mais beaucoup plus grandes.

JUNON, *subst. m.* Déesse de la Fable, fille de *Saturne* & de *Rhée*, Femme de *Jupiter* & Reine des Dieux. Elle préside au Royaume & aux richesses. On la représente sur un char, & traînée par des Paons. Elle se baignoit, tous les ans, dans la Fontaine de *Jouvence*, qui lui rendoit sa jeunesse; ce qui n'empêchoit pas *Jupiter* de chercher du plaisir avec d'autres Femmes : aussi la jalousie de *Junon* est-elle célebre.

JUNTE, *s. f.* Nom qu'on donne, en Espagne, à une espece de Conseil, composé d'un certain nombre de Personnes que le Roi fait appeller quand il lui plaît, pour les délibérations du Gouvernement, & qu'il révoque de même.

JUPITER, *s. m.* Nom du plus grand Dieu de la Fable, que les Payens ap-

pelloient le Pere des Dieux & des Hommes. C'est aussi le nom d'une des sept Planetes, la plus grosse des sept, qui est entre *Mars* & *Saturne*; qui tourne sur son axe en neuf heures trente-six minutes, & qui fait sa révolution périodique autour du Soleil, en quatre mille trois cens trente-deux jours douze heures. Elle est éclipsée, dans son cours, par la *Lune*, le *Soleil*, & *Mars*. Sa plus grande distance, de la terre, est de cent quarante-trois demi diametres de la terre, & la plus petite de quatre-vingt-sept. *Galilée* a découvert, le premier, quatre petites Étoiles qui tournent autour de *Jupiter*, & qu'on nomme ses Satellites.

JURANDE, *s. f.* Nom d'un Office annuel, qui se donne, par élection, dans les Corps de Métiers, & qui consiste à prendre soin des affaires du Corps.

JURAT, *s. m.* Titre d'Office municipal, dans plusieurs Villes de France & d'Angleterre. C'est ce qu'on nomme ailleurs *Échevin* & *Consul*. L'Isle de Jersey est gouvernée par un Bailli & douze *Jurats*. Bourdeaux a ses *Jurats*, & plusieurs Villes du Béarn.

JURATOIRES, *sub. mas. lat. pl.* Nom que les Romains donnoient à deux sortes de personnes; 1°. Les témoins, parce qu'ils ne faisoient leur déposition qu'après avoir prêté serment, 2°. Certains Officiers chargés d'interroger ceux qui entroient dans un port, sur leur nom, leur patrie, & les marchandises qu'ils apportoient. En terme de Palais on dit aussi *Caution juratoire*, c'est-à-dire, *Caution sous serment*.

JURÉ, *sub. m.* Nom qu'on donne, en Angleterre, à vingt-quatre, ou à douze hommes choisis, qui s'engagent, par serment, à vérifier une accusation de fait, sur les preuves qu'on leur fournit. Le *Juré* doit être du même rang que l'Accusé. Si l'Accusé est étranger, il peut demander que la moitié des *Jurés* soient aussi étrangers & la moitié Anglois. On en nomme alors trente-six, dont il peut recuser vingt-quatre, & choisir douze à son gré, qui doivent s'accorder dans leur sentiment, & le déclarer unanimement innocent, ou coupable. C'est sur leur rapport que le Juge prononce la sentence, qui est réglée par la Loi. Nous avons nos *Jurés*, dans les Communautés d'Arts & de Professions, qui sont des Officiers auxquels on fait prêter serment, pour les vérifications, les comptes, les visites, &c.

JUREMENT, *sub. m.* Attestation de Dieu, ou de quelque Être créé, pour assurer, ou pour promettre une chose. Ainsi, le *Jurement* se divise en *assertoire* & en *promissoire*; le premier, qui se fait pour assurer une chose présente, ou passée; le second, qui regarde l'avenir, pour garantir une promesse. Le *Jurement* est un acte de Religion, direct, ou implicite. On donne mal-à-propos le nom de *Jurement* à diverses expressions, qui ne sont qu'un abus du nom de Dieu, ou de quelque chose de respectable, ou qui ne renferment qu'une simple imprécation, dont quantité de gens se font une coupable habitude, mais sans aucune intention de jurer. Un Historien a remarqué que Louis XI disoit, sans cesse, *Pâques Dieu*. Charles VIII, *Jour de Dieu*. Louis XII, *le Diable m'emporte*. François I, *Foi de Gentilhomme*. Charles-Quint, *Foi d'homme de bien*. Charles IX, *toutes sortes d'imprécations*. Henri IV, *ventre-saint-gris*. La Trimouille, qui défendit Dijon en 1513, *La vraie Corps-Dieu*. Charles de Bourbon, *Sainte-Barbe*. Philibert, Prince d'Orange, *Saint-Nicolas*. La Roche-du-Maine, *tête Dieu pleine de Reliques*. Le Capitaine Bayard, *Fête-Dieu Bayard*, &c. Quelques-uns adoucissent le blasphême, ou l'imprécation, par le changement de quelque syllabe, comme dans *Jerni-bleu*, *Mort-bleu*; mais à qui en veulent-ils, si ce n'est à Dieu? L'expression est ou criminelle, ou ridicule.

JURISDICTION, *s. f.* Mot formé du Latin, qui signifie *autorité pour juger des affaires qui appartiennent aux Loix*. On donne aussi ce nom au Tribunal, qui est revêtu de cette autorité. *Juridique*, adj., signifie ce qui est conforme aux Loix d'une Jurisdiction. *Jurisprudence*, sub. fém., signifie la science des Loix. Le *Jurisconsulte* est celui qui fait la science des Loix, qui en fait son étude & sa profession.

JURISDICTION, *sub. f. lat.* Chez les Romains le mot *Jurisdictio* signifioit uniquement le droit de juger en matiere civile, ou l'exercice actuel de ce droit. En parlant de la Justice

criminelle, on se servoit du mot *Quæstio*, lorsqu'elle étoit rendue par les Juges ordinaires; & celui de *Cognitio*, lorsqu'elle étoit rendue par les Juges extraordinaires. Dans le mot *Jurisdiction*, l's ne se prononce point.

JURUCA, *s. f.* Nom d'une espece de Tortue du Brésil.

JUSANT, *sub. m.* Terme de Mer, qui signifie le reflux de la marée. *Avoir deux jusans contre un flot;* c'est avoir, dans une navigation, deux reflux contre un flux.

JUSQUIAME, *sub. masc.* Herbe à grosses tiges, dont on distingue plusieurs sortes. Celle qui a la graine noire est dangereuse, & produit un assoupissement pernicieux. *Le Jusquiame*, qui a la fleur & la graine blanches, s'emploie, dans la Médecine, en qualité de réfrigératif. Ses feuilles sont noires, velues & déchiquetées.

JUSSION, *s. f.* Mot tiré du Latin, qui, en termes de Palais, signifie *commandement*.

JUSTICE, *subst. f. lat.* La Justice personnifiée, c'est-à-dire, regardée par les Anciens comme une Divinité, portoit aussi le nom d'*Astrée*, & étoit Fille de *Jupiter* & de *Thémis*. On la peint en manteau cramoisi bordé d'argent, avec une balance dans une main, & une épée dans l'autre. La *Justice distributive* se divise en *rémunérative*, *punitive* & *civile*. La premiere, pour récompenser les mérites. La seconde, pour imposer des peines proportionnées aux crimes. La troisieme, pour distribuer les impôts & les charges de l'État, suivant les facultés de chaque Citoyen.

JUSTIFICATION, *sub. f.* Terme d'Imprimerie, qui signifie mesure & ajustement des lettres, pour les trouver égales & les mettre bien en lignes.

JUTURNE, *sub. fém.* Déesse, ou Nymphe, honorée par les Romains, sur-tout par les femmes & les filles; par les unes, pour obtenir un heureux accouchement; par les autres, pour obtenir de bons Maris. On la supposoit gardienne de la fontaine dont on tiroit de l'eau pour les sacrifices, sur-tout pour ceux de la Déesse *Vesta*.

JUVENCE. *V.* JOUVENCE.

JUVENTA, *sub. f. lat.* Nom d'une Déesse que les Romains croyoient être la protectrice de la jeunesse.

JUXTA-POSITION, *sub. f.* Terme de Physique, composé du Latin, pour signifier l'état de deux corps qui s'attachent l'un à l'autre, & qui s'accroissent en se joignant.

JYNX, *sub. m.* Nom d'un petit Oiseau, qui est un peu plus gros que le Pinçon, & qui a la langue si forte & si aiguë, qu'elle perce comme une aiguille. Il fait son nid dans les troncs des arbres & des édifices. On en fait manger pour l'épilepsie; & sa chair est d'ailleurs fort bonne.



K

K, lettre grecque à laquelle répondoit le C des Romains, d'où vient qu'ils les employoient quelquefois indifféremment l'un pour l'autre, parce qu'ils donnoient toujours au C le même son qu'au K, même devant *e* & *i*. Ils prononçoient *Kikero* & non *Sisero*, Ciceron; *Kæsar* & non *Sezar*, César, &c. de sorte que cette lettre paroît inutile aujourd'hui, parce qu'elle n'a pas d'autre usage que le C. Les Latins ne la faisoient guere servir que de lettre numérale. K signifioit *deux cens cinquante;* avec un tiret par-dessus, dans cette forme K̄, il signifioit 250000. Le K seul étoit pour *Caso*, *Casus*, *Cato*, *Calius*, *Carolus*; *Calendæ*, les calendes; *Calumnia*, chicane, calomnie; *Candidatus*, candidat; *Caput*, la tête; *Cardo*, gond; *Carissimus*, très-cher; *Clarissimus*, très-illustre; *Castra*, camp; *Carthago*, Carthage; *Cohors*, cohorte. KA. *Carissima*, très-chere. KAL. ou KL. ou KLD. ou KLEND. *Calendæ*, calendes. KARC. *Carcer*, prison. KK. *Carissimi*, très-chers. KM. *Carissimus*, très-cher. K. PR. *Cohors prætoria*, cohorte prétorienne. K. S. *Carus suis*, cher aux siens; ou *Calendis sextilis*, aux Calendes d'Août. KR. *Chors*, chœur. KR. AM. N. *Carus amicus noster*, notre cher ami. KS. chaos. KRM. *Carmen*, poëme, vers.

Trois K à côté l'un de l'autre, K. K. K. étoient nommés les *trois très-méchans*, & désignoient les *Cappadociens*, les *Crétois* & les *Ciliciens*.

Le K se mettoit sur les vêtemens qui avoient été frappés du tonnerre, & qui pour cela étoient regardés comme impurs & funestes : le mot grec qui signifie la *foudre*, comme par un K. On y mettoit aussi le Θ, qui est pareillement la lettre initiale d'un autre mot grec qui signifie *la mort*. Les Allemands, les Anglois & les Flamands se servent beaucoup du *k*, sur-tout dans les noms où la prononciation du c doit être fortifiée, comme dans *Musick*, *Arithmetick*, &c. Dans les autres mots où il précede une consonne, il ne se prononce pas. En François, on ne l'emploie guere que dans les noms qui sont tirés des Langues étrangeres. C'est le caractere de la monnoie qui se frappe à Bourdeaux.

KAB, *s. mas.* Mesure des Hébreux, qui contenoit environ notre pinte.

KABAK, *s. mas.* Nom célebre dans les relations de Moscovie, qui se donne à tous les lieux publics, où l'on vend du vin, de la biere, de l'eau-de-vie, du tabac, des cartes à jouer, & d'autres marchandises de même nature, au profit du Souverain, qui s'en est reservé le débit, dans toute l'étendue de ses États, soit en gros ou en détail.

KABASCHIR, *s. mas.* Titre que les Turcs donnent à leurs Magistrats & aux personnes nobles.

KABASSON ou *Tatou à douze bandes*, *s. m.* Espece de *Tatou*, & le plus grand de tous ; sa queue est sans cuirasse, ce qui le distingue de tous ceux de son espece.

KABIN, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à une sorte de mariage passager, qui est permis dans leur Pays, en promettant, devant le Cadi, de donner une certaine somme d'argent à une femme, pour le tems qu'on veut la garder.

KADILESKIERS. *Voy.* CADILESQUERS.

KADRIS, *s. m.* Nom d'une sorte de Religieux Turcs, dont la principale dévotion consiste à danser, en tournant sans cesse, au son d'une flûte. Pour se former au jeûne, pendant leur noviciat, ils portent un petit faisceau de branches de saule, d'un certain poids, qui est la regle du poids de leur nourriture ; & leur portion diminue à mesure que le bois séché, & devient plus léger. Leur Fondateur se nommoit *Abdul-Gadri-Ghilani*.

KAEY, *s. mas.* Grand arbre de Nigritie, dont le bois sert à construire des canots, & dont les feuilles ont des vertus contre diverses maladies.

KAÏMAKAM ou KAÏMACAN. *V.* CAÏMACAN.

KAKA-TODDALI. Arbrisseau fort commun au Malabar, dont la racine & le fruit verd, frits dans l'huile, forment un onguent fort vanté pour la goutte.

KAKATON, *s. mas.* Nom d'un Oiseau huppé des Moluques ; on le transporte vivant à Batavia, & de-là en Hollande : il a beaucoup de rapport avec le Perroquet par la configuration de son bec, de ses jambes & de ses doigts ; il apprend aussi à parler comme cet Oiseau : il n'est peut être qu'une espece inférieure de Perroquet, ou un Perroquet dégénéré.

KAKONGO, *s. m.* Nom d'un Poisson qui a la forme d'un Saumon, qu'on trouve en Afrique dans les rivieres de Congo & d'Angola : les Pêcheurs sont obligés de porter ce Poisson au Roi du Pays. Ces Princes ne sont souvent distingués de leurs Sujets, que par la faculté de manger du *Kakongo*.

KALAMACHI, *sub. m.* Nom que l'on donne, en Perse, aux Interpretes.

KALATEURS, *s. m. lat. pl.* Nom qu'on donnoit à certains Hérauts qui étoient aux ordres des Prêtres Romains.

KALEMBOUR ou CALEMBOUR, *s. m.* Nom que l'on donne aux jeux de mots équivoques : par exemple, le mot *piéce* s'emploie en bien des sens différens, piéce de théâtre, piéce de monnoie, &c. en disant à la Comédie que la piéce des Acteurs ne vaut pas celle des Spectateurs, on fera de ce mot l'abus que l'on appelle *Kalembour*. De même qu'une personne qui s'appelloit *Du revers*, lequel ayant mis à la loterie, dit : *Si je gagne, le Roi aura du revers à son service* ; voulant signifier par-là qu'il auroit acheté une Compagnie, s'il venoit à remporter le gros lot.

KALENDERS, *subst. m.* Religieux Turcs, qui joignent beaucoup de libertinage à de rigoureuses mortifications du corps. Leur Fondateur se nommoit *Kalendri*.

KALENDES, *s. f. V.* CALENDES.

KALGA, *s. m.* Nom que les Tarta-

res donnent au Lieutenant-Général d'un Kan.

KALI, *s. mas.* Nom que les Arabes ont donné à la soude. C'est de la décoction de cette herbe maritime, qu'ils faisoient le sel qu'ils ont nommé *Alkali*. *Voy.* SOUDE.

KALMIA, *s. m.* Arbuste de pleine terre, dont les feuilles, un peu larges, sont longues & pointues par le bout. Ses fleurs viennent dans les aisselles & sont rouges. On ne peut point le forcer à prendre une belle forme, & il pousse ses branches d'une maniere disgracieuse; mais il est très-agréable lorsqu'il est en fleurs. Elles paroissent au mois de Juin, & quelquefois en Septembre. Il faut l'élever dans la terre de bruyere, & le placer au Nord.

KAM, KHAM ou KAN, *s. m.* Mot Tartare, qui signifie *Prince* ou *Commandant*, & qui est le titre de l'autorité souveraine, en Tartarie.

KAMBENT, *s. mas.* Nom d'un coquillage univalve qu'on pêche dans le Sénégal, & qui est de la famille des *Buccins*.

KAMINE-MASLA, *sub. f.* Drogue médicinale, qui se forme, en Sibérie, sur les plus hautes montagnes & les rochers les plus durs, comme une espece de chaux ou de beurre de pierre, & qui se dissout dans l'eau comme le sel. On lui attribue quantité de vertus, sur-tout pour la dyssenterie & les maux vénériens; mais ses effets sont violens.

KANASTER, *s. mas.* Terme étranger, qui signifie un grand *panier*, une *manne*, où l'on emballe des marchandises. On le croit emprunté des bords de la Mer Baltique.

KANESSI, *s. mas.* Nom de deux arbres orientaux, dont les feuilles séchées, se vendent au nombre des drogues. On les réduit en poudre, pour les prendre dans du lait, contre la diarrhée.

KANGIAR ou CANGIAR, *s. mas.* Poignard de l'Indoustan, & d'autres Pays des Indes, célebre dans les relations. Il se nomme *Kandger* en Turquie, ou les femmes, dit-on, en portent à leur ceinture.

KANKAN, *sub. m.* Nom Éthiopien que les Voyageurs ont souvent donné à la *Civette*. Voy. *ce mot*.

KANSI, *s. m.* Nom d'une sorte d'arbre, qu'on appelle aussi *arbre à papier*, qui croît au Japon. Cet arbre croît fort vîte & étend au loin ses branches: de son écorce on fait du papier fin & fort, les Japonois la font bouillir à plusieurs reprises, y ajoutent quelques racines huileuses, & au moyen d'un mêlange de riz, le papier devient d'une blancheur éblouissante.

KANTERKAS, *s. m.* Sorte de fromages, qui se font en Hollande, & dont le commerce est considérable. Il y en a de verds & de blancs.

KAOUANE, *sub. f.* Nom d'une espece de Tortue, qui a la tête beaucoup plus grosse que les autres, mais dont la chair, l'écaille & l'huile sont moins estimées. Son écaille est mince, & marbrée de blanc & de noir. La *Kaouane* se défend de la patte & de la queue. Elle se pêche aux Isles du Caïman.

KARA-ANGOLAM, *s. m.* Excellent onguent vulnéraire, qui se fait des feuilles dans l'huile. La racine du même arbre est purgative. Il croît au Malabar.

KARABÉ, *s. m.* Nom que les Arabes donnent à l'Ambre jaune, & qui dans leur Langue, signifie *tire-paille*; parce que c'est en effet une des propriétés de l'Ambre, après avoir été échauffé par le frottement. On en trouve en Prusse, parmi des matieres vitrioliques & bitumineuses, qui sont posées par lits les unes sur les autres, comme différentes feuilles minces qu'on prendroit au premier aspect pour du bois. Cet Ambre est des meilleurs revenus du Roi de Prusse: plusieurs Auteurs prétendent que les trochisques de *Karabé*, qui viennent du Levant ne sont que de la gomme de Peuplier.

KARAKALA, *s. m.* Nom d'un arbuste, propre à garnir des berceaux, & qui a l'odeur du Jasmin.

KARAT ou CARAT, *s. mas.* Mot d'origine obscure, qui s'emploie pour signifier le titre de l'or. On appelle *or à vingt-quatre carats*, celui qui est le plus parfait; mais il n'y en a pas de cette perfection: s'il est mêlé d'un sixieme de cuivre ou d'argent, il perd quatre degrés de bonté, & n'est qu'à vingt carats. On distingue le *Carat de fin*, qui est un vingt-quatrieme degré de bonté; & le *Carat de prix*, qui est la vingt-quatrieme partie de la valeur d'un marc d'or fin. Le *Carat*, en langage de Joaillier, est un poids de quatre grains, qui sert à peser les pierres précieuses & les Perles.

KARATAS, *s. mas.* Grande Plante d'Amérique, dont les feuilles bouillies donnent une espece de fil, qui sert à faire de la toile, & des filets pour la pêche. Elles sont rondes comme celles de l'Aloès, & terminées en pointes triangulaires. Il y a d'autres especes de *Karatas*; une dont les feuilles sont creuses & contiennent si bien l'eau de pluie, qu'elles sont d'une grande ressource dans les lieux secs; une autre qui porte un fruit, en forme de gros clou, dont le goût tire sur celui de la Pomme de Rainette, & dont on fait d'assez bonnes confitures.

KARBAN. *Voy.* CORBAN.

KARIBOU ou CARIBOU, *s. m.* Espece de Cerf du Canada, à qui le Carcajou fait une chasse continuelle. Plusieurs Voyageurs prétendent que le *Karibou* est le Renne du Nord.

KARMESSE, *subst. f.* Nom qu'on donne, en Flandre & en Hollande, à une Foire annuelle de chaque lieu, où l'on fait des Processions & des Mascarades, avec mille extravagances, qui font un spectacle curieux pour les Etrangers. C'est ordinairement le jour du Saint Titulaire de la principale Eglise.

KAROUATA, *subst. fém.* Espece d'Ananas qui croît dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale, & qui est bon pour le scorbut & la fiévre.

KASLEU ou KISLEU, *sub. m.* Un des mois de l'année chez les Hébreux. C'étoit le neuvieme de l'Année Sacrée, & le troisieme de la Civile, comprenant le tems de la Lune de Novembre.

KASNADAR. *Voy.* CHASNADAR-AGASI.

KATATIPTI-POU, *s. m.* Plante du Malabar, dont les vertus sont fort vantées, & qui se prend en infusion, comme le Thé. L'*Hortus Malabaricus* contient quantité d'autres Plantes, dont les noms commencent par *Kata*, *Katou*, *Kaha*, &c.

KATH, *sub. mas.* Nom d'une sorte d'herbe qui ressemble à la *Sphondile*, & particuliérement à la *Berce* ou *Fausse branche ursine.* Le *Kath* est d'une grande utilité aux habitans de Kamzschatka, Peuples à l'extrêmité orientale de l'Empire de Russie. Cette herbe a un goût de sucre, fort agréable; elle tient lieu de confitures ordinaires; on boit l'eau dans laquelle elle a été trempée; mais son plus grand usage, est pour la distillation d'une liqueur spiritueuse & supérieure en force à l'eau-de-vie, cependant fort pernicieuse à la santé.

KAVIAR. *Voy.* CAVIAR.

KAUKI, *subst. m.* Arbre de l'Isle de Java, dont les fleurs distillées produisent une eau, qui a les mêmes vertus que l'eau-rose, & presque la même odeur.

KÉFLARAGAY-BACHA, *sub. m.* Nom du Surintendant du Serrail; cette charge se donne à un Eunuque noir.

KÉRATOPHYTE, *s. m. gr.* Nom d'une Plante visqueuse & transparente, qui croît dans la Mer, & qui se couvre d'une espece de croûte, sur laquelle on trouve quelquefois de fort belles couleurs. On en distingue plusieurs especes.

KERMÈS, *s. m.* Excroissance, de la grosseur d'un grain de poivre, rouge & luisante, qui croît sur l'*Yeuse*, en Espagne & dans d'autres Pays chauds, & dans laquelle se forme une infinité de petits œufs, qui deviennent des Insectes de couleur écarlate; aussi sert-elle à cette teinture. On en fait aussi un cordial, qui est amer, mais utile dans diverses maladies, & propre à rétablir les esprits vitaux. Le mot est Arabe. Il y a une préparation de l'Antimoine, qu'on nomme aussi *Kermès*, dont se fait la fameuse *Poudre des Chartreux.*

KERNE, *sub. m.* Ancien nom de l'Infanterie Irlandoise, qui avoit autrefois, pour armes, une épée, & un dard attaché à une petite corde; de sorte qu'après avoir lancé le dard, elle le retiroit, pour recommencer à s'en servir.

KERVA, *sub. mas.* Nom que les Apothicaires donnent à l'herbe nommée *Catapuce majeure* & *Palma Christi*, ou plutôt à sa graine, qui est un violent purgatif. *Voyez* CATAPUCE.

KÉSAKÉ, *s. m.* Nom que les Turcs donnent à une sorte d'habit d'honneur, dont ils revêtent ceux pour lesquels ils ont de l'estime.

KETMIA, *s. mas.* Espece d'Alcée, annuelle. On en seme la graine au Printems, & elle fleurit au mois d'Août. Sa fleur est d'un blanc jaune, avec du violet au fond, & ressemble à celle de la Mauve. La Plante n'a pas plus de quinze ou dix-huit pouces de haut. Il y a un autre *Ketmia*, vivace, à feuilles de Manioc. Il faut en semer

la graine sur couche, repiquer le plant dans des pots qu'on laisse sur la couche jusqu'aux grandes chaleurs. On lui donne un arrosement ordinaire, & on laisse les pots au très-grand Soleil.

KETSERI, *s. m.* Nom de diverses sortes de petits Pois des Indes Orientales; comme *Ketvaron* est celui d'un petit grain du même Pays, qui est un aliment commun, & semblable à la navette.

KÉVEL, *s. m.* Nom d'une sorte de Gazelle qui se trouve au Sénégal. Cet Animal est un peu plus petit que la Gazelle commune, & à-peu-près de la grandeur de nos petits Chevreuils: il a les yeux plus grands que la Gazelle ordinaire; ses cornes, au-lieu d'être rondes, sont applaties, & ses anneaux en très grand nombre.

KHAZENÉ, *sub. m.* Nom que l'on donne en Turquie au trésor public.

KIAC, *sub. m.* Titre que les Peuples du Royaume de Pégu donnent à leurs Rois. *Kiac* signifie *Dieu* en leur langue.

KIAJASSI, *s. m.* Titre d'Office, que l'on donne en Turquie à celui qui a l'inspection de l'Arsenal.

KIANKIA, *s. m.* Nom d'une sorte de Perroquet de Cayenne, qui n'est célebre que par son babil.

KIASTRE, ou plutôt **CHIASTRE**, *subst. m.* Espece de bandage, dont le nom lui vient de sa forme, qui représente la lettre greeque *Chi*. Il sert pour la rotule fracturée en travers.

KIAYA ou **KIAJA**, *s. m.* Titre que l'on donne aux Lieutenans des Janissaires.

KIBLAH, *s. m.* Nom du Temple de la Mecque, ou plus proprement d'une tour quarrée qui est au milieu de l'amphithéâtre de cette Mosquée. Il signifie, en Arabe, un *lieu vers lequel on tourne le visage*: aussi est-ce vers le *Kiblach* de la Mecque, que les Turcs se tournent, dans toutes leurs prieres; & chaque Mosquée a une niche dans le mur, qui sert à diriger le Peuple de ce côté-là.

KIEREKIE, *s. m.* Sorte de longue robe, dont le Grand-Seigneur fait présent à ceux qu'il veut honorer d'une maniere spéciale. Le *Kierekie* est un présent beaucoup plus estimé que le *Caftan*, & jusqu'à présent on n'a guere décerné cet honneur qu'aux premiers Officiers de la suite des Ambassadeurs de France.

KI-LIN, *sub. m.* Nom d'une sorte d'Animal qui est de bon augure & célebre à la Chine. Cependant ce ne peut être qu'un monstre, selon le *P. Parennin*, puisque les Chinois le font naître de l'accouplement du Dragon avec une Vache.

KINKI, *sub. m.* Nom d'une Poule dorée de la Chine; sa crête élevée, sa queue étendue, l'élégance de sa taille, la variété des couleurs de son plumage rendent cet Oiseau supérieur à tous ceux de l'Europe; sa chair est aussi plus délicate que celle de nos Faisans. Le *Kinki* n'est pas le Phénix des Anciens, mais il en tient lieu aux Asiatiques.

KIOSQUE, *subst. m.* Nom que les Levantins donnent à un petit cabinet ouvert de tous côtés, où ils se retirent pour prendre le frais. Les Kiosques sont fort ornés à Constantinople.

KIRVEITI ou **KRIVÉ**. *V.* CRIVÉ.

KNÈS ou **KNÉES**, *s. m.* Nom d'une Dignité héréditaire parmi les Russes, qui répond à celle de Prince parmi les autres Nations de l'Europe. On compte en Russie trois sortes de *Knès*; 1°. ceux qui descendent de *Wlodomir I*, Grand-Duc de Russie, ou qui ont été élevés par lui à cette Dignité; 2°. ceux qui descendent de Princes Souverains étrangers en Russie; 3°. ceux qui ont été créés Princes par quelqu'un des Grands-Ducs.

KNIPER, *s. m.* Oiseau de riviere, commun en Laponie, qui a le bec & les pieds rouges; le dos, la tête & une partie des ailes noires; l'estomac & le ventre blancs. Comme il a le bec fort pointu, on le prend pour une espece de *Pic*, plutôt que pour un *Canard sauvage*.

KNORCOCK, *s. m.* Nom d'un Oiseau du Cap de Bonne-Espérance, qui est de la grosseur d'une Poule, mais qui a les ailes trop petites pour prendre son essor en l'air. Cet Oiseau sert de sentinelle au gibier de ces contrées, & dès qu'il apperçoit un Chasseur, il fait un cri qui avertit tous les Oiseaux de veiller à leur sûreté. Voilà l'unique motif qui engage les Chasseurs à tuer le *Knorcock*, car sa chair est fort peu estimée.

KNOUT ou **KNUT**, *s. m.* Sorte de supplice connu en Russie. Le Bourreau se sert d'un fouet, qu'on ap-

pelle pareillement *Knout*, qui est composé d'une longue courroie de cuir, préparé à ce sujet, qu'il applique sur le dos du patient en s'éloignant de quelques pas, & mesurant d'un œil fixe l'espace qui lui est nécessaire, & en faisant un saut en arriere; alors il applique le coup de l'extrêmité du fouet, enleve une laniere de peau, depuis le cou jusqu'au bas du dos; & continue de la sorte.

KOB, *s. m.* Espece de Gazelle du Sénégal, que les François appellent *petite Vache brune* : ses cornes ont beaucoup de rapport avec celles de la Gazelle & du Kével, mais la forme de la tête est différente; le museau est plus long, & il n'y a point d'enfoncement sous les yeux; ses cornes ne sont longues que d'environ un pied.

KOBA, *s. m.* Espece de Gazelle du Sénégal, différente du Kob, & que les François appellent *grande Vache brune*. Le *Koba* est plus grand que le Kob; celui-ci est comme un Daim, & celui-là comme un Cerf. On donne au *Koba* cinq pieds de long depuis l'extrêmité du museau, jusqu'à l'origine de la queue. *M. de Buffon* croit que le *Tzeiran*, le *Kob* & le *Koba*, sont trois variétés de la même espece de *Gazelles*.

KOBBERA-GUION, *s. m.* Nom d'un Animal amphibie de l'Isle de Ceylan, qui a environ six piéds de longueur; il vit tantôt de Poisson, tantôt de cadavres d'Oiseaux ou de quadrupedes : il ne peut souffrir les Chiens, & dès qu'il les voit s'approcher de lui, il les frappe si vivement de sa queue, que souvent il les fait mourir; pour les hommes il ne leur fait point de mal, il se contente de siffler quand il les apperçoit.

KOKOB, *s. m.* Serpent dangereux, de couleur noire, long d'environ trois pieds, qu'on trouve entre le Golfe du Mexique & la Baie d'Honduras. Quand on en est mordu, on perd tout son sang dans l'espace d'une heure.

KOLAK, *s. m.* Arbre de Nigritie, dont le fruit est une espece de Prune assez estimée.

KOLO, *s. m.* Nom que les Polonois donnent à l'endroit où se fait l'élection de leurs Rois; c'est une espece de champ relevé de toutes parts, au milieu duquel se trouve une sorte de grange construite en forme de Halle. Ce *Kolo* est à un quart de lieue de Varsovie.

KOLUMBACHS, *s. m.* Nom que l'on donne à certaines Mouches, qui paroissent périodiquement en si grande quantité, qu'elles obscurcissent l'air comme des nuées de fumée. Au commencement d'Avril elles couvrent quelquefois toutes les parties sans poil des Animaux, & en pénétrant dans les chairs, elles causent des douleurs qui les rendent furieux & les font périr en trois ou quatre heures de tems. On a souvent vu des troupeaux entiers mourir de cette façon. On dit que ces Insectes ne peuvent supporter ni l'odeur, ni la fumée de l'Absynthe. La pluie & le vent suffisent pour les tuer. Plusieurs prétendent que le meilleur moyen d'éloigner cette engeance destructive, c'est de tirer le canon. On en fit une épreuve remarquable à Trenschin, Ville de la Haute-Hongrie, le 22 Juillet 1748. Suivant *M. Griselini*, cette espece de Mouches est une sixieme sorte d'*Oestrus* ou de *Taon*.

KONIGSDALLER, *sub. m.* Monnoie d'argent, qui a cours en plusieurs lieux d'Allemagne, particuliérement sur les Frontieres de France, & qui revient à trois livres six sols huit deniers de notre monnoie.

KONISMARK, *sub. f.* Nom d'une espece de lame d'épée, qui est large de trois ou quatre doigts, proche de la poignée, dans l'espace d'un demi-pied, & dont le reste n'a que la largeur ordinaire. Elle est bonne pour la parade : ce nom lui vient de son Inventeur, le Comte de *Konismark*, Général Suédois, qui pilla Prague, en 1648.

KORBAN, *s. m.* Nom d'un sacrifice, que les Chrétiens Orientaux faisoient d'un Mouton, dans l'Eglise, avec l'usage d'en distribuer les pièces aux Assistans, pour représenter les anciennes Agapes. Nos Missionnaires sont parvenus à le faire abolir.

KORKOFÉDO, *s. m.* Nom d'un Poisson de la Côte d'Or, en Afrique, qui est aussi long que large; sa queue a la forme d'un croissant; sa chair qui est très-blanche, devient rouge par la cuisson, & acquiert beaucoup de délicatesse : c'est un mets très-estimé non-seulement des Négres, mais encore des Européens : il n'y a que les premiers qui sachent pêcher le *Korkofédo* : ils prennent un hameçon fort crochu, y attachent un morceau de

anne de Sucre, & placent cet hameçon à l'extrêmité d'une ligne de huit brasses de longueur; ils passent ensuite l'autre bout de la ligne autour de leur cou, & dès qu'ils sentent quelque secousse, ils ramenent le Poisson & la ligne dans leur canot. Les Négres font un assez grand commerce de ce Poisson; ils l'échangent pour de l'or avec les habitans de l'intérieur des terres, & échangent ensuite cet or avec les Européens pour des bagatelles.

KOTYLE, *s. f.* Nom d'une mesure Attique des liquides. C'étoit le douzieme du *Chus*, comme c'étoit la moitié du *Xestès*. En eau, la *Kotyle* contenoit un demi-setier & les trois quarts du Poisson de Paris. Les Latins la confondent avec l'*Hémine*.

KOUXCURI, *sub. m.* Poisson de l'intérieur du lac de Cayenne. Les Indiens qui s'en nourrissent, trouvent sa pêche lucrative. L'os qui forme le palais des *Kouxcuri* sert aux Sauvages de lime pour polir les arcs, les boutons, & d'autres ouvrages semblables. C'est une attention admirable de la nature que les Poissons servent non-seulement pour la nourriture, mais encore pour les besoins des Peuples Ichtyophages.

KRAK, KRAKE, ou KRAKERS, *s. m.* Espece de Baleine d'une grandeur monstrueuse, qui habite les Mers du Nord. *Pontopidan*, Évêque Luthérien de Bergen, dans son *Histoire Naturelle de Norwege*, donne à ce Cétacé une demi-lieue de longueur, & qu'on prendroit pour un amas de rochers flottans ou de pierres couvertes de mousses. Il y a là de l'exagération sans doute, comme dans tous les rapports des gens épris d'un objet merveilleux; mais ce qui, déduction faite, reste vrai, suffit pour confirmer l'existence des *Kraken*.

KRIVÈ. *Voy.* CRIVÈ.

KRONE, *s. f.* Nom d'une monnoie d'argent d'Angleterre, valant presque six francs de France.

KUKURUTZ. *V.* CUCURUTZ.

KUPFER-HIÈCHEM, *s. m.* Nom que les Mineurs donnent à de petits grains pyriteux, couverts d'un enduit verd, qui se trouvent dans quelques especes de pierres feuilletées: cet effet est le résultat du cuivre de la pyrite, décomposé par le vitriol. Les Mineurs de Saxe appellent *Kupfernikkel*, une espece de mine d'arsenic, qui est d'un rouge semblable à celui du cuivre, mais qui très-souvent ne contient réellement que peu ou point de ce métal. Quelquefois il est mêlé avec les mines de Cobalti: ce qui fait que plusieurs l'ont regardé comme étant lui-même une mine de Cobalti; mais il ne fait que nuire au safre, ou à la couleur bleue que l'on en retire.

KURBATOS, *s. m.* Nom d'un Oiseau, qui habite les bords du Sénégal, & à qui on donne le nom de *Pêcheur*: il est de la taille d'un Moineau, mais son bec est plus long que tout son corps; il est pointu, & crenelé intérieurement comme une scie; ce bec sert au *Kurbatos* pour saisir le Poisson à une certaine profondeur, & pour partager ses écailles: il mourroit de faim sur terre au milieu des alimens destinés aux autres Oiseaux, parce que son bec ne pourroit les saisir. On voit des milliers de *Kurbatos* sur les deux bords de la Gambra. Leurs nids sont aussi en si grand nombre sur les arbres qui bordent la riviere, que les Négres leur donnent le nom de *Village*. Il regne dans ces nids une industrie & une ordonnance qui l'emportent sur ceux de l'Hirondelle; leur configuration est cylindrique; ils sont si bien composés de mousse, de paille, & de plumes entrelacées, que la pluie ne sauroit y pénétrer: ils sont aussi si solides, que dans les plus grands orages ils s'entreheurtent sans se briser; on les prendroit de loin pour les fruits de l'arbre même. L'industrieux *Kurbatos* n'a rien négligé pour la conservation des petits qui y sont renfermés: ces Oiseaux choisissent des branches foibles & mobiles pour en interdire l'accès aux Singes, & les placent à une certaine élévation, afin que les Serpens ne puissent, en se dressant sur leur queue, y atteindre; cependant les ennemis des *Kurbatos* ne se découragent point; on a vu des Singes se placer à l'autre extrêmité des branches & les secouer, afin que le nid balancé reçoive un contre-coup qui le détache & le jette sur la terre. La guerre que les Animaux se font entr'eux, est quelquefois aussi ingénieuse & aussi compliquée que les opérations militaires de nos Armées.

KURTCHIS, *subst. m.* Nom d'une Milice Persane, qui consiste principalement en Cavalerie, tirée de la

Noblesse, & commandée par un Général qui se nomme *Kurchi-Baschi*.

KUTKA, *s. m.* Nom que les *Kamzchadales* ou habitans de *Kamzchatka* donnent à leur premier Dieu, à qui ils ne rendent aucun culte, ne lui demandant rien & ne le remerciant de rien. Au contraire ils le traitent de stupide & d'insensé, d'avoir placé sur la terre des montagnes inaccessibles & des rochers stériles, des fleuves rapides & difficiles à passer, des orages, des pluies, de la glace, de la neige, &c.

KYANG-CHU, *sub. m.* Marsouin d'une riviere de la Chine, qui remonte quelquefois jusqu'à soixante lieues de la Mer. Le Chinois s'en nourrit avec plaisir.

KYNANCHIE, *sub. f.* Mot grec formé de deux mots, dont l'un signifie *Chien*, & l'autre *suffoquer*. C'est le nom d'un mal de gorge, qui consiste dans une violente inflammation du larynx, & qui oblige de tirer la langue, comme les Chiens.

KYNOCÉPHAL, *sub. m. gr.* Nom d'une sorte de Singe, qui a la tête assez semblable à celle du Chien, suivant la signification de son nom, & les dents très-fortes. Il est assez commun en Egypte.

KYNYU, *s. m.* Poisson d'or de la Chine. *Voy.* DORADE.

KYPHONISME, *s. m.* Mot grec, qui signifie l'*action de courber*. C'est le nom d'un ancien supplice, consistant à suspendre un criminel, les mains liées derriere le dos, & le corps enduit de miel, pour être la pâture des mouches.

KYRIELLE, *sub. m.* Mot formé de *Kyrie eleison*, qui est le commencement ordinaire des Litanies, pour signifier une longue énumération de choses, qui se suivent à-peu-près dans la même forme.

KYSTE, *s. m.* Mot tiré du Grec, qui signifie *vessie*, & par lequel on entend un dépôt d'humeurs qui se ramassent dans une membrane, en forme de vessie. De-là le mot d'*enquisté*.

Fin du premier Volume.

TABLE DES ERRATA.

☞ *Les Lecteurs qui recherchent l'exactitude, sont priés de marquer à la marge de ce* Dictionnaire *un astérisque* (*) *ou autre signe propre pour connoître les articles corrigés, afin de voir les fautes.*

TOME I.

ADEXTRE, *lis.* ADEXTRÉ.
ADOPTER, *s. f.* lis. *v. act.*
ADRAGANTH, ou TRAGAGANTH, *lis.* TRAGACANTH.
ADVERSAIRE, *sub. lat.* lis. ADVERSAIRE, *s. m. & f. lat.*
ÆGILOPS, *lig.* 6, située, fui la signification, *lis.* située, suivant la signification.
AJURATIBA, *lig.* 3. hu le, *lis.* huile.
ALCANTARA, lig. 6. *Gumez*, lis. *Gomez.*
ALEXANDRE, *s. m. S. Alexandre de Neoski* est le nom d'un Ordre militaire, institué en 1725, par la Czarine, en &c. *lis.* ALEXANDRE, *s. m. S. Alexandre de Newski* est le nom d'un Ordre militaire, institué en 1725, par la Czarine Catherine Alexiowna, en &c.
ALTIN, *lig.* 2. trois copées, & la copée, &c., *lis.* trois copecks, & la copeck, &c.
AMBLIGONE, *à la fin*, nonante degrés, *lis.* quatre-vingt-dix degrés.
AMPOULES, *lig.* 9. *de la* 2e. *col.* Les Ecclésiastiques ne pouvoient, *lis.* Les Ecclésiastiques pouvoient. *Ibid. lig.* 12. Les Chevaliers ne pouvoient, *lis.* Les Chevaliers pouvoient.
AMBULANT, *à la fin.* On appelle *Ambulante* l'emploi d'un Ambulant. *lis.* On appelle *Ambulance*, l'emploi d'un Ambulant
ANALEPTIQUES, *le dernier mot*, naturell, *lis.* naturelle.
ANCHOLIE, *lig.* 6. chiquetées, *lis.* déchiquetées.
ANIME, Gomme anime) *lis.* ANIMÉ, (Gomme animé.)
ANTHOLOGIE, *lig.* 7. qui font, *lis.* qui sont.
APANTHROPIE, *s. f. gr.* Advertion, *lis.* Aversion.
APOSTIS, *lig.* 3. d'un galere, *lis.* d'une galere.
APPHIF, *lis.* APPHIÉ.
ARAIGNÉE, *pag.* 84. *col.* 1. *lig.* 18. qui servent tires &c. *lis.* qui servent à tirer &c.
ARCADES, *lig.* 16. Crescim-Beni, *lis.* Crescimbeni.
ARRAS, *lig.* 2. où elle se fabrique, *lis.* où elle se fabriquoit anciennement.
ASCENSION, *col.* 2. *lig.* 12. l'Ascension oblique est la même &c. *lis.* l'Ascension oblique est la même chose dans &c.
ASPÉRITÉ, *lig.* 3. quoique l'usage l'a fait, *lis.* quoique l'usage l'ait fait.
ASPHYXIE, *lig.* 2. à la si grande diminution du pouls, *lis.* au pouls si foible, que &c.
ASPIRATION, lig. 4. *Aspirer quelque chose*, lis. *Aspirer à quelque chose.*
ASSASSINER, *lig.* 18. leur faisoit donner &c. *lis.* les faisoit donner &c.
ASSATION, *lig. dern.* qu'une toile échauffée &c. *lisez* qu'une poële échauffée &c.
ASSIMILATION, *lig. dern.* d'un autre, *lis.* d'une autre.
ASSORTIMENT, *lig.* 2. qui se conviennent entr'elles, par quelque rapport mutuel, *lis.* qui conviennent entr'elles, par quelque rapport.
ATELLANES, *lig.* 4. à cause des licences qui s'y étoient introduites, *lis.* à cause de la licence qui s'y étoit introduite.
ATHÉISME, *sub. m. gr.* Persuasion impie, *lis.* Créance impie.

ATLAS, lig. 13. *Atalas*, lis. *Atlas*.
ATTENTAT, *pag*. 107. *lig*. 1. Sentence attentoire, *lis*. Sentence attentatoire.
AVANT-DUC, *lig*. 4. retrecir, *lis*. rétrécir.
AUDITEURS, *s. m. pl. lig*. 13. & une treizieme, *lis*. & un treizieme.

BALOTTE, *lis*. BALLOTTE.
BALSAMINE, *s. m.*, lis. *s. f.*
BANCELLE, *lig. dern*. Echamvoir, *lis*. Echanvroir.
BANDER, *lig*. 4. cresseville, *lis*. cresserelle.
BANZO, *lig*. 8. accompagnées d'une fiévre quoiqu'éphémere, *lis*. accompagnées d'une fiévre, qui, quoiqu'éphémere &c.
BÂTON, *lig*. 11. de pinules, *lis*. des pinules.
BATTERIE, *lig*. 7. la liqueur fait ressemble, *lis*. la liqueur fait, ressemble.
BECCAFIGUE, *lig*. 3. de raisin, *lis*. de raisins.
BÈGU, *lig*. 15. Bégues, *lis*. bèguës.
BESANT, *lig. dern*. d'une chargée de *Besans*, lis. d'une piéce chargée de *Besans*.
BOESLE, *lis*. BOESSE.
BOLLANDISTES, *lig*. 7. *Sugenæ*, lis. *Sagenæ*.
BONITON, *pag*. 160. Il y a après une faute de pagination, qui est de 60 pages, de sorte que le 1er. volume contient 672 *p*. au-lieu de 612.
BOURAK, *voy*. ALBORAK.
BRANDIR, *lig*. 4. Cavalerie, *lis*. Chevalerie.
BRASSE, *lig*. 9. manœuvre, *lis*. manœuvrer.

CACHALOT, lig. 28. *Byevis*, lis. *Byaris*.
CADASTRES, *lis*. CADASTRE.
CAMPANE, lig. dern. *Raiponcés*, lis. *Raiponces*.
CANON, 1 *col. lig. pénult*. extraordinaire, *lis*. extraordinaires.
CARNATION, *lig*. 5. Blason, *mettez un point au-lieu d'une virgule après* Blason.
CARNET, *lig*. 4. & les tems, *lis*. & le tems.
CAROBE, *effacez ce mot*.
CARONADE, *lig*. 7. 132 livres de balles, *lis*. 12 livres de balles.
CAROTTE, *lig*. 8. des joueurs, *lis*. de joueurs.
CARPÉSIE, *l*. 4. les reins, *l*. les graines.
CAVE, *lig*. 6. *Quentines*, lis. *Cantines*.
CAURIS. *V*. BOUCHE, *lis*. BOUGE.
CHINCHE, *dern. mot* MOUFETTE, *lis*. MOUFETTE.
CHINAILLA, *lis*. CHINCILLA.
CHLOROSE, *lig*. 4. c'est qu'on nomme, *lis*. c'est ce qu'on nomme.
CIMENT, *s. f.* lis. *s. m*.
CIRCONVOLUTION, *lig*. 3. colonne, *lis*. colonne.
CITRONELLE, *lig*. 4. Citon, *lis*. Citron.
CLOSIF, *lis*. CLOSIE.
COAGULUM, l. 4. *caillée*, l. *caillé*.
COHORTE, *s. m*. lis. *s. f.*
COINDICATION, *lig*. 2. connoissances, *lis*. connoissance.
COLÉRIPE, *lis*. COLÉRITE.
COLUMBAIRE, *pag*. 222. *lig*. 1. sépulchral, *lis*. sépulcral. *Ibid. lig. dern*. colombaire, *lis*. columbaire.
COMETE, *lig*. 16. qui s'exaltent, *lis*. qui s'exhalent.
COMPOSER, lorsqu'il est question de traité, *dern. lig*. ou les caracteres pour former les formes, *lis*. les caracteres sur les formes.
CONFÉRENCE, *lig*. 2. par laquelle, *lis*. dans laquelle.
CONQUE-ANATIFERE, *lig. dern*. *Bernache*, lis. *Bernacle*.
CONTINENT, *lig*. 13. le Mappemonde, *lis*. la Mappemonde.
CONTRE-COUP, *lig*. 2. de crâne, *lis*. du crâne.
COQ, *lig*. 2. qui est mâle, *lis*. qui est le mâle.
COQ DE BRUYERE, *lig*. 25. sur son pin, *lis*. sur un pin. *Ibid. lig*. 23. il le font, *lis*. ils le font.
CORBEILLE, *lig*. 7. un cariatide, *lis*. une cariatide.
CORDAGE, *lis*. CORDAGE.
CORDELLE, *lig*. 4. de chaloupes, *lis*. des chaloupes.
CORTÈS, *lig*. 8. de grandes, *lis*. des grandes.
COSMOGRAPHIE, *lig*. 5. de représenter, *lis*. de le représenter.
COSSE, lig. 10. *Louis XI*, lis. *Louis IX*.
COUPE, *lig*. 8. Voussoires, *lis*. Voussoirs.
COURBAN-BAIRAM, ou COURBAN-PARYAM. *l*. COURBAN-BAIRAM, ou COURBAN-BAIRAM. *Ibid. lig*. 14. Pachas, *lis*. Bachas.
CRISTE-MARINE, ou PASSE-

FIERRE. *Voyez* CRESTE, *lis.* CRÊTE.

CROCUS, lig. 16. *de métaux*, lis. *des métaux*.

CUNTUR, lig. 4. *Condur*, lis. *Condor*. Dernier mot CONDUR, *lis.* CONDOR.

CYLINDRE, *lig.* 6. *après* PRISME, *mettez un point*.

CYSTHÉPATHIQUE, *lig.* 5. la véficule, *lis.* le véficule.

CYSTIQUE, *col.* 2 *lig.* 6. la véficule, *lis.* le véficule.

DANCHÉ, *f. m. lis.* DANCHÉ, *adj.*

DAPHNÉPHORIE, *lig.* 28. de branches, *lis.* des branches.

DAUBE, *lig.* 3. à gros lard, *lis.* au gros lard.

DAVIER, *lig.* 6. des Dentiftes, *lis.* de Dentifte.

DE, lig. 14. *Pettentérion*, lis. *Peteeutérion*. Ibid. lig. 26. *De*, lis. *Dé*.

DÉCANAT, *lig. pénult.* Taberne, *lis.* Tabene.

DÉCORTIFICATION, *lis.* DÉCORTICATION.

DÉDICACE, *lig.* 11. de faire faire honneur, *lis.* de faire honneur.

DÉFÉRENS, *v. actif*, lis. DÉFÉRENT, *adj.* & *f. m.*

DELTOIDE, *adj.* lis. DELTOIDE, *fubft. mafc.*

DENTALE, *adj.* ajoutez à la 4eme. ligne, d, g, f, n, t, &c.

DERVIS, *lig.* 4 & fort, *lis.* & font.

DESCENTE, *f. f.* Terme de Fauconnerie, lig. 5. *en rodon*, lis. *en rondon*.

DESCHARGE, *lig.* 8. Fontanier, *lis.* Fontainier.

DIMINUTION, *l.* 7. & mouvemens, *lis.* & des mouvemens.

DIPHTHONGUE, dernier mot *main* &c. lis. *mien* &c.

DORIQUE, *lig.* 5. la Dialecte, *lis.* le Dialecte.

DROGUET, *lig.* 6. l'entrebas, *lis.* l'entrelas.

DUUMVIR, *lis.* DUUMVIRS.

EAUX COMPOSÉES, *pag.* 340. *lig.* 15. de fouffre de fer, *lis.* de foufre, de fer.

ECCHYMOSE, effacez ce mot. *Voy.* ÉCHYMOSE.

ÉCHARS, *lig.* 4. rhumb, *lis.* rumb.

ÉCHOPPE, *lig.* 1. poinceau, *lis.* Poinçon.

ÉCLIPSE, *fub. mafc.* lis. *fub. fem.*

ÉCOLE, *f. m.* lis. *f. f.*

ÉGLANTIER, *lig.* 4. s'appellent, *lis.* s'appelle.

ÉMERI, *lis.* ÉMERIL. *Ibid. lig.* 10. d'*Émeri*, lis. d'*Émeril*.

EMPLÂTRE, *f. m.*, lis. *f. f.* plufieurs cependant font ce mot *mafc.*

ENCASTRER, lig. 2. *enchâffer*, lis. enchaffer.

ENCORNÉ, lig. 4. *Javart*, lis. *Javar*.

ENFANS DE LANGUE, *lig.* 6. Droguemans, *lis.* Dragomans.

ENLAÇURE, *lig.* 3. mortoifes, *lis.* mortaifes.

ENRAYER, *lig.* 3. mortoifes, *lis.* mortaifes.

ENTALINGUER, *lig.* 2. c'eft l'arganeau d'une ancre., *lis.* c'eft l'amarrer à l'arganeau d'une ancre.

ENTHYMENE, *lis.* ENTHYMEME. *lig.* 2. même faute.

ENTRAVER, *dern. mot.* déhaperonner, *lis.* déchaperonner.

ENTREPAS, *lig.* 2. l'ambe, *lis.* l'amble.

ENVIE, *lig.* 9. imprimées, *lis.* imprimés.

ÉPÉE, *lig. pénultieme*, le bous, *lis.* les bouts.

ÉPHÉMERE, *lig. pen.* jufqu'au midi, *lis.* jufqu'à midi.

ÉPIPHANIE, *lig.* 7. en Jefus-Chrift, *lis.* de Jefus-Chrift.

ÉQUARRIR, *lig.* 4. du côté, *lis.* de côté.

ÉRUCAQUE, *lis.* ÉRUCAGUE. *Ibid. lig.* 3. le bleds, *lis.* les bleds.

ESPECE, *col* 2. *lig.* 2. auffi, *lis.* aujourd'hui. *Ibid. lig.* 8. d'Alkermes, *lis.* d'Alkermès.

ESQUISSE, *f. m.* lis. *f. f.*

ESSÉNIENS, *lig.* 9. que l'eau, *lis.* que de l'eau. *Ibidem lig.* 10. de chofes, *lis.* des chofes. *Ibidem lig.* 19. fi elle n'avoit pas des marques, *lis.* fi elle n'avoit pas donné des marques.

ESTAFITE, *lis.* ESTAFETE. Ibid. lig. 5. *Eftaffette*, lis. Eftafete.

ESTANGUES, *lig.* 3. les flancs, *lis.* les flans.

ESTIRE, *mot dern.* courroyer, *lis.* corroyer.

ÉTAMBRAIES, *lig.* 4 Entabraies, *lis.* Étambraies.

ÉTRAQUE. lig. 3. l'*Étarche*, lis. l'*Étraque*.

ÉTROPE, *lig.* 6. coffe, *lis.* goffe; *lig* 8. coffes, *lis.* goffes.

EX-PROVINCIAL, *fubft. fém.* lis. *fubft. m.*

EXTENSION, *lig.* 12. onze, *lis.* once.

FAGOT SARDENS, *lis.* FAGOTS ARDENS.
FASCINE, *s. m.* lis. *s. f.*
FERET D'ESPAGNE, ou PIERRE HÉMETITE, *lis.* HÉMATITE.
FERRER, *lig.* 13. Les Marchads, *lis.* Les Marchands.
FIDÉLITÉ, *subst. fém. lat.* L'Ordre de la *Fidélité* est une Ordre, *lis.* est un Ordre.
FLAMME, *lig.* 15. Verge, *lis.* Vergue.
FLAONS, retranchez ce mot. *Voy.* FLAN, terme de Monnoie.
FLOS-SOLIS, lig. pen. *Chirouienne*, lis. *Chironienne.*
FLOTTE, lig. pen. *Galiolistes*, lis. *Galionistes.*
FONCAILLES, *s. f.* lis. FONÇAILLES, *subst. fem. pl.*
FORCAGE, *lis.* FORÇAGE.
FORGERON, *folio verso*, *lig.* 2. de deux, *lis.* des deux.
FORJETTER, lig. 2. *se forgette*, lis. *se forjette.*
FOURMI, *s. mas.* lis. *s. f.*
FRANCHIPANE, *lis.* FRANGIPANE.
FRANGE, *adj.* *lis.* FRANGÉ.
FRASCAUX, *lig.* 2. donne, *lis.* donnent.
FRETE, *dern. mot*, lozanges, *lis.* losanges.

GABRIEN, *lig.* 1. spagirique, *lis.* spagyrique.
GAGNAGE, *lig.* 6. chargée *lis.* chargées.
GALACITITE, *au lieu de* CALACITITE, *mais lis.* GALACTITE.
GANACHE, *lig. dern.* l'encoulure, *lis.* l'encolure.
GÉNESTRALE, *lig.* 3. Vergues, *lis.* Verges.
GERBOISE, *lig. pen.* la, *lis.* le.
GERCÉ, lig. 1. *ce qui fend*, lis. *ce qui se fend.*
GIBELOT, lig. pén. *Gibelatte*, lis. *Gibelotte.*
GIBIER, *lig. dern.* le Pluviers, *lis.* les Pluviers.
GIRET, *lis.* GIREL.
GLAND, lig. 4. l'*Ieuse*, lis. l'*Yeuse.*
GLEBE, *subst. m.* lis. *subst. f.*
GOBEUR DE MOUCHES, *lig.* 5. il est avides, *lis.* il est avide.
GOMBETTE, lig. 3. *Gomblette*, lis. *Gombette.*
GOMME, col. 2. lig. 5. *Storex*, lis. *Storax.*
GOMME GUTTE, mot dern. *Chrysophe*, lis. *Chrysope.*
GONNELLE, lig. 4. *gonelle*, lis. *gonnelle.*
GORGE, *col.* 2. *lig.* 7. fortifications, *lis.* fortification.
GOURDE, *lig.* 5. il y ait, *lis.* il y a.
GOURGOULETTE, *lig.* 11. theïre, *lis.* théière.
GRAS, GRASSE, *lig.* 5. Bazoche, *lis.* Basoche.
GRECS, *l.* 2. brodures, *lis.* bordures.
GRENADE, col. 2. lig. 16. *Grenades borges*, lis. *Grenades borgnes.*
GRIFFON, *lig.* 11. par les Griffons, *lis.* par des Griffons.
GUEMBE, *lig.* 3. d'une palme, *lis.* d'un palme.
GUESDE ou GUEDE, *s. m.* lis. *s. f.*
GUILLERY & non CUILLERY.
GUINDE, *mot dern.* avis, *lis.* vis.
GUIPER, *lig.* 3. le Passementiers, *lis.* les Passementiers.

HACHE, *lig.* 15. peanaches, *lis.* pennaches.
HAGIOGRAPHE, *lig.* 5. distingoit, *lis.* distinguoit.
HALAGE, lig. 4. *halemeni*, lis. *halement.*
HALLIER, *lig.* 9. nom *Hallier*, lis. nom de *Hallier.*
HANSÉATIQUE, *lig.* 3. des, *lis.* de.
HARMONICA, lig. 6. *Franlin*, lis. *Franklin.*
HARNOIS, lig. 3. *Harancher*, lis. *Harnacher.*
HARPE, *lig.* 23. parce, cette disposition, *lis.* parce que cette disposition.
HAUT ou HAUTHSI, *mot dern.* Hay, *lis.* Aï.
HERBE DE MUCS, *lis.* HERBE DE MUSC.
HEUDUC, *lis.* HEYDUC.
HIPPÉLAPHE, lig. 4. l'*Hipélaphe*, lis. l'*Hippélaphe.*
HOLÀ LIGONDE, *lis.* HOLA LIGONDÉ.
HUGUENOT, *lig.* 10. sortirent *lis.* sortoient.
HUILE-GRENUE, lig. 5. *Jean Bruges*, lis. *Jean de Bruges.*
HUIS, *sub. f.* lis. *sub. m.*
HUÎTRE, *col.* 2. *lig.* 2. de *Huîtres*, lis. des *Huîtres.*
HYLONGONES, *l.* HYLOGONES.
HYPERBORÉE, *lig.* 3. ils ne con-

noissent pas, *lis.* ils ne connoissoient pas.

HYPOLAPATHE, *lig.* 2. rapontic, *lis.* Rhapontique.

ICTYOPHAGE, *voyez* ICHTYOLOGIE, *lis.* ICHTHYOLOGIE.

IMBRIM, *l.* 2. l'Aleyon, *lis.* l'Alcyon.

IMMENSEMENT, *lis.* IMMENSÉMENT.

INCLINAISON, *lig.* 4. une angle, *lis.* un angle.

INEFFABLE, lig. 7. *inrénable*, lis. *inénarrable.*

INSOLIDE, *lis.* INSOLITE.

IVOIRE, *lig.* 3. une dente, *lis.* une dent.

JAQUEMAR, *lig.* 5. donnent le *Jaquemar*, lis. donnent le nom de *Jaquemar.*

JARS, *lig.* 1. Oye, *lis.* Oie.

JOKO, lig. pén. *Ouran-Outang*, lis. *Ourang-Outang.*

JUSQUIAME, *f. m.* lis. *f. f. lig.* 5. le *Jusquiame*, lis. la *Jusquiame.*

JUMEAUX, *lig.* 3. composé, *lis.* composée.

KIBLAH, lig. 7. *Kiblach*, lis. Kiblah.

KOUXCURI, *mot dern.* Ichtyophages, *lis.* Ichthyophages.

Fin de l'Errata du premier Volume.



